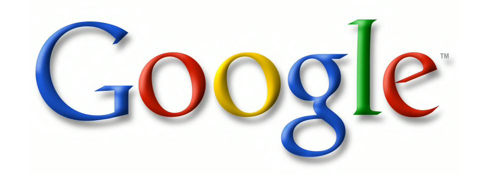
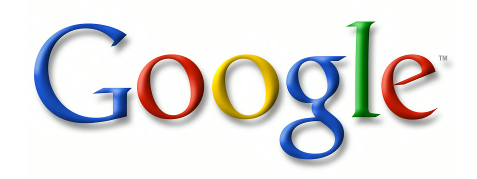



Google


SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
The Gift of
William James,
of Cambridge,
May 28, 1875.

REVUE
GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-HUITIÈME

28
1863

SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET Ce

80, RUE DE PARIS

REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-HUITIEME

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE ET FRANÇAISE

10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

1863

1875, May 28.
Gift of
William James,
of Cambridge.

ESSAI SUR LE XIX[e] SIÈCLE[1]

DE L'ESPRIT MODERNE

> De quel nom te nommer, heure trouble où nous sommes?
> Tous les fronts sont baignés de livides sueurs.
> Dans les hauteurs du ciel, et dans le cœur des hommes
> Les ténèbres partout se mêlent aux lueurs.
>
> VICTOR HUGO.

I

La difficulté de juger un siècle qui est le vôtre augmente lorsque ce siècle se trouve dans son plein, et que les idées, les besoins ou les tendances qui le mènent sont engagés encore dans la phase militante. C'est seulement lorsqu'il a fourni sa carrière qu'il appartient à l'histoire : tant qu'il agit, il lutte et fait l'histoire au lieu de comparaître devant elle. Pour appartenir à l'histoire il faut mourir ; le destin des peuples et des sociétés est celui des individus. Sans doute les désirs de l'homme ne meurent point, mais les formes sous lesquelles ils agissent sont variables. Une époque naît, grandit et décline; cela signifie que les idées qui la remplissent ont joué leur rôle, et qu'à travers des vicissitudes inévitables elles ont épuisé leur existence dans leur triomphe même. Elles s'évanouissent alors, mais pour entrer par la tradition dans l'immortalité que leur donne le souvenir du genre humain.

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er novembre 1863.

Faut-il s'interdire cependant de juger le présent, et l'appréciation des contemporains doit-elle être rejetée comme entachée d'une radicale incompétence? Une si grande timidité nous mènerait loin. Il n'est pas douteux que pour voir les choses dans leur ensemble, il les faut considérer à distance, et que le point de vue définitif est par conséquent celui de l'avenir. Cependant il est des tendances qui dénotent une époque, et permettent de la caractériser avant qu'elle se soit fixée dans le marbre de la postérité : car les siècles, ouvriers du progrès, ont également une postérité qui les met à leur rang. Est-ce qu'on attend la fin d'un individu pour juger des instincts et des idées qui le font ce qu'il est? De sa nature sortiront des actes inconnus, mais qui se rapporteront à ce que déjà l'on connaît de lui. Un siècle, s'il est assez avancé dans son cours, aura fourni de même un nombre suffisant d'éléments pour qu'on le puisse saisir dans son esprit le plus général : ce qu'il versera encore au dossier de l'histoire ne le mettra pas en contradiction avec lui-même. Dans une certaine mesure, et tout en faisant la part de l'accidentel, on peut sur certains points augurer l'aspect des choses futures, en vertu des lois qui forgent sans bruit l'indestructible logique des événements. Le présent est le point fugitif où se rencontrent l'avenir et le passé, ce qui lutte pour vivre et ce qui lutte pour ne pas mourir. Ceux qui résistent n'échappent pas à l'évidence, le bras rebelle connaît la force d'un courant aux vains efforts qu'il tente pour le remonter. Notre siècle n'est pas assez mûr pour qu'on puisse tracer de lui un tableau complet, il l'est assez pour nous révéler son génie, s'il en a un qui lui soit propre. Beaucoup de choses sont visibles dès maintenant, d'autres émergent par degrés, et nous laissent deviner des contours qui flottent dans la pénombre, comme dans les ténèbres visibles dont a parlé Dante. Ce qui existe nous fait pénétrer le sens de ce qui devient, et notre regard peut percer jusqu'aux conséquences lointaines sans trop risquer de se perdre.

A plus de moitié de son œuvre, l'esprit du XIX[e] siècle sort des limbes et commence à se proclamer. Il existe, il commande. Mais comment le dégager de cet enchevêtrement social qui constitue en apparence le plus inextricable écheveau dans lequel les hommes se soient encore débattus? Le contemporain tient par ses fibres mêmes à son époque. Si c'est là un obstacle à cette vue calme et limpide que permet seule la contemplation historique, c'est un avantage d'autre part, car cette union lui permet de saisir la pulsation d'un siècle qui palpite dans son âme. Nous avons pour exprimer cela une expression courante : être de son temps. Celui qui est

de son temps éprouve les besoins de son temps, et s'il a de la peine à se détacher assez de lui-même pour se placer à distance et saisir l'ensemble, en revanche, il lui suffira d'interroger ses désirs pour y trouver l'interprétation vivante des faits qu'il observe autour de lui. C'est par les documents contemporains que nous plongeons au fond d'une société. N'est-ce pas une bonne fortune pour nous qu'une pièce vivante, et notre opinion pourrait-elle s'asseoir hors de tout témoignage pris sur le vif? Ces témoignages nous révèlent souvent une époque dans ses préjugés. Mais les préjugés d'une époque, qui tiennent de près à ses qualités, sont aussi des traits sensibles de son caractère, ils donnent l'accent à sa physionomie et souvent vous en disent plus long que le reste. Nous devons beaucoup aux naïvetés d'un Froissard, aux préjugés d'un Joinville ou d'un Commines. Une époque n'est pas seulement dans la part qu'elle renferme de la vérité. Si nous voulions écarter ses erreurs du tableau, il manquerait à celui-ci quelque chose de très-essentiel; c'est à la vie que nous porterions atteinte, en supprimant ces contrastes de la lumière et de l'ombre qui font le relief des événements et des personnages qu'ils découpent pour ainsi dire sur le fond commun de l'humanité. Un de nos écrivains [1] appelle l'histoire une résurrection. Cette résurrection ne peut s'opérer par l'intelligence seule : il y faut davantage ; il est besoin que nous nous mêlions aux choses, et que la communion avec elles nous rende en quelque sorte le passé « sensible au cœur. » Le jugement critique est indispensable pour nous empêcher de tomber dans le mysticisme et de prendre nos ardeurs pour la propre lumière des faits, semblables en ceci à quelque lanterne sourde qui ferait refluer les rayons et les tournerait invariablement vers le dedans. Mais si d'un autre côté la réflexion devait occuper seule le tribunal de l'histoire, nous n'aurions plus qu'un calque froid, éteint, de ce qui naquit de la vie et n'exista que par elle. Entre ces deux écueils d'un rationalisme aride et d'un mysticisme arbitraire, le milieu est difficile à tenir pour un temps qui n'est plus. Combien plus difficile alors qu'il s'agit du présent ! Ici les préférences personnelles risquent de s'imposer au sujet, et de lui faire suivre leur pente avec d'autant plus de certitude que l'auteur, à son insu, la suivra d'abord. Je ne connais à cela qu'un remède, c'est de cultiver en soi les intérêts et les ambitions du présent, de telle sorte que leur ascendant ne soit, pour sa meilleure part, que celui des faits eux-mêmes. Je suis fort éloi-

[1] M. Michelet.

gné de toute présomption qui se donne pour infaillible, cependant je ne crois pas non plus que le vrai se puisse entièrement dérober à des efforts qui lui rendent un sincère hommage. Cette confiance, qui m'est une justification, en sera une également, je l'espère, aux yeux de ceux qui seraient tentés, comme je le fus d'abord, de juger impossible l'entreprise que j'ai formée. Si je m'étais borné à comparer l'étendue de mes forces à celles de mon sujet, assurément je n'aurais pu que m'abstenir. J'ai préféré m'encourager à l'exécution en me répétant que l'on n'est pas tenu de se détourner d'un but parce qu'on prévoit ne le pouvoir atteindre, le chemin que l'on aura fait vers lui pouvant servir à d'autres et leur permettre de s'en rapprocher davantage. Il ne peut y avoir aujourd'hui que des chercheurs : l'autocratie du vrai n'est plus ; d'autant plus impérieux est le besoin de réfléchir sur la portée et sur la nature des sentiments qui nous animent. S'élever à la conscience de soi et de son temps, ce n'est pas seulement soulager sa pensée de l'obsession du doute ou de l'ignorance, c'est découvrir la ligne du devoir avec la loi de la volonté. Tout n'est pas favorable au développement individuel dans ce mélange social qui nous pénètre, et si l'on ne veut pas comme l'aveugle s'en rapporter à la direction d'autrui, on est obligé de discerner afin de pouvoir choisir. Il faut reconnaître l'impulsion du progrès, cette force des choses supérieure, avec laquelle nous pouvons beaucoup, contre laquelle nous ne pouvons rien, et qui, ne se pliant jamais à notre empire, nous doit nécessairement plier au sien, car le progrès est la nature des choses, la loi et le fond de toute vérité. Il ne ne peut avoir tort. L'homme ne s'affranchit qu'en lui obéissant : en s'alliant à sa puissance reconnue nécessaire, il se dépouille des fers de la nécessité.

Ce n'est donc pas uniquement une fin de curiosité qu'il s'agit de poursuivre ici, c'est aussi et surtout une fin morale.

II

L'époque où nous vivons a reçu son contingent de tous les versants de l'histoire. Mais ses plus forts affluents, ceux qui plus particulièrement l'ont formée, sont le Christianisme, la Réforme et la Renaissance : en dernier lieu la Révolution française.

Cette révolution nous a précipités vers l'avenir. Il est donc nécessaire de comprendre avant tout son irrésistible mouvement qui a déterminé le cours des générations présentes.

Le XVIII[e] siècle s'est montré profondément révolutionnaire. Après avoir attaqué par ses philosophes le despotisme clérical, il a fait échec au despotisme politique : il a été l'adversaire acharné de l'autel et puis du trône, parce que l'oppression séculaire qu'il voulait détruire avait pesé sur les générations sous la forme du trône et de l'autel. Ce siècle fut une explosion de la raison contre la force. Les encyclopédistes ont démantelé la Bastille romaine qui servait de geôle aux consciences ; les constituants ont complété l'œuvre des philosophes en détruisant, au figuré comme au réel, la Bastille monarchique. Des philosophes aux tribuns, il n'y a qu'un pas, et ce pas ne pouvait manquer de se faire. L'esprit qui anima les premiers renaît dans les seconds, esprit d'assaut et de démolition. De part et d'autre, on ne voit que des soldats. Qu'il suive les voies détournées et s'avance avec précaution, comme fait l'assiégeant dans la tranchée, ou qu'il se montre à découvert et trahisse son dessein par quelque coup d'audace, ce siècle agressif n'obéit pas à deux maîtres. Une seule idée fixe le possède et le pousse vers un seul but. C'est un siècle hanté. Il n'hésite jamais, qu'il suive l'instinct ou le raisonnement. Il n'a pas double voie, et dans l'atmosphère qu'il respire on ne sent pas les courants divers qui luttent dans la nôtre et nous font incertains. Sa tendance est d'une simplicité qui rejette violemment dans les rangs ennemis tous ceux qui ne le suivent pas sans réserve. Tout en lui devient antithèse. Aucun moyen terme, pas de conciliation ; il n'y a que deux groupes en présence, l'un qui possède le passé et prétend le conserver, l'autre qui veut pénétrer dans le passé pour le détruire. Ceux qui essayeront de s'interposer seront balayés ou foulés. Le doute qui nous harcèle et qui nous fatigue, n'entra pas dans ces âmes enflammées qui n'eurent le temps ni de réfléchir ni de peser. Il s'agit, pour elles, de se défendre ou d'attaquer. La sagesse et les lenteurs ne sont pas les fruits du jour. On est né, qu'on le veuille ou non, sur un champ de bataille. Le vocabulaire dit le siècle. Tout y est tranché, les mots se lèvent et se choquent. On oppose la *nature* à la *révélation*, la *raison* à la *superstition*, le *progrès* au *préjugé*, l'*humanité* au *fanatisme*, la *liberté* aux *tyrans* : c'est la haine qui mesure la valeur des mots. L'histoire connaît des époques de juste milieu, mais à coup sûr le XVIII[e] siècle n'est pas de celles-là. Sa langue le peint.

En quelques bonds, porté par les excitations du combat, il franchit les intermédiaires, les supprime dans les termes aussi bien que dans les choses. Telle est son impulsion, qu'elle finit par le vertige, et que les partis les plus violents évinçant par degrés ceux qui le sont moins, la raison se fait fanatique à son tour dans les philosophes en haine du fanatisme, la liberté et le droit deviennent oppresseurs dans les tribuns en haine de la monarchie. En luttant contre l'ennemi, ni les philosophes ni les tribuns ne s'aperçoivent qu'ils ont passé dans le camp de leurs adversaires et que, maîtres de la place, ils ont ramassé les armes des vaincus. La protestation de Voltaire aboutit à Lamettrie, à d'Holbach, ces jacobins de la libre pensée qui faisaient dire à Duclos parlant de leurs nombreux disciples : « ils sont là une bande de petits impies qui finiront par m'envoyer à confesse. » Mirabeau, de son côté, par une fatalité des passions humaines, et sans qu'il l'ait voulu, lance une révolution qui aboutit à Couthon, à Saint-Just et à Fouquier-Tinville, les athées de la justice. Ces esprits aveuglés ne cessent cependant d'invoquer la justice, la liberté et la raison. Les uns et les autres parlent au nom du genre humain : ils ne s'aperçoivent pas que dans leur haine contre les despotes et les prêtres ils sont devenus eux-mêmes des prêtres et des despotes.

Ce triste phénomène ne peut étonner celui qui comprend l'homme, et qui, sans le ravaler, ne l'élève pas au-dessus de ce qu'il est. Les grands crimes sont voisins dans l'histoire des grands enthousiasmes, et les plus sublimes vertus contemporaines des forfaits les plus inouïs. Un scélérat est l'envers d'un héros, il n'y a de l'un à l'autre que l'épaisseur de la médaille; mais l'envers à sa façon reproduit l'effigie. Tout s'explique, si tout ne se justifie pas, dans ces saturnales qui terminent le siècle dont nous sortons, et que la France a résumé dans ses vertus et dans ses égarements. Les lois du mouvement dans une mêlée ne sont pas les mêmes que sur un champ de labour. Frappons de notre réprobation les monstruosités du fanatisme, qu'elles invoquent la religion ou bien la liberté; mais ne cessons pas de les comprendre dans leurs origines, ne fût-ce que pour apprendre à les reconnaître de loin et à les repousser dès qu'elles s'annoncent.

L'intolérance est toujours latente dans les passions et dans l'ignorance humaines. Au XVIIIe siècle, elle est sortie d'une réaction violente, bientôt effrénée, contre des excès plus de dix fois séculaires : elle a fini par le matérialisme et le sang. Ce n'est pas la même chose de s'éveiller dans la sérénité d'une époque harmonieuse, ou bien de res-

pirer la tempête dès le berceau. Tel homme qui aujourd'hui, animé d'un esprit de conciliation, repousse avec horreur l'image de ces représailles, eût peut-être alors, par degrés, senti grandir dans la contradiction la haine, mère de l'injustice : la lumière divine se fût perdue à ses yeux dans la nuit des colères; poussé malgré lui, et croyant toujours marcher sur les pas de la vérité, il se fût jeté dans quelqu'un des abîmes qui bordent l'histoire en révolution.

Des hommes ont existé qui, par la vertu d'un nouveau Saint-Esprit, s'érigèrent en papes de la liberté et du droit. De conséquence en conséquence, de faute en faute, l'orthodoxie de la guillotine s'est substituée entre leurs mains à celle des bûchers. Le XVIII° siècle a eu des inquisiteurs et des bourreaux au nom de la politique, comme le moyen âge en eut au nom de la religion : une Église a remplacé une autre Église. Le dogme de l'infaillibilité et du salut imposé s'est relevé pour une chute rapide. L'inspiration vraie de l'époque ne s'y prêtait pas cependant, et ce ne put être là qu'une déviation éphémère d'un mouvement durable. La révolution n'est pas dans ces écarts, et ceux qui l'y cherchent encore aujourd'hui confondent assez étrangement avec son génie ce qui ne fut qu'un accident de la lutte, un effet des passions, et surtout de l'inexpérience de la liberté. Tous les excès des individus ou des partis ne peuvent que retarder l'avénement de la vérité; sur la vérité même ils n'ont aucune prise; celle-ci finit par les juger, elle se montre plus éclatante au sortir de leurs erreurs. Le XVIII° siècle débute, de part et d'autre, par des revendications légitimes; il demande satisfaction pour des droits impérissables longtemps dédaignés. Mais il subit le sort des générations que surexcite un obstacle traditionnel longtemps détesté. Dans chacune des explosions de l'histoire, on voit ainsi l'idée novatrice s'échapper à elle-même par la tangente des passions et se heurter à l'utopie, sinon au crime. Ivre d'elle-même, elle prétend en finir avec la tradition. C'est de la sorte que le moyen âge, exagérant l'ascétisme de la parole chrétienne, eût enfermé l'humanité dans le cloître, si l'humanité l'eût pris au mot. C'est de la sorte que la Réforme, protestation véhémente d'un Luther, d'un Hutten ou d'un Zwingle, a dévié vers le despotisme austère de Calvin, et qu'elle s'est engagée dans les aberrations sociales de Thomas Munzer, tandis qu'elle ne se maintenait dans le giron spirituel que pour choir dans la servitude de la grâce, doctrine de l'iniquité divine. Mais si la nature humaine n'a pas suivi le christianisme au couvent, elle n'a pas suivi davantage les anabaptistes dans leurs folies communautaires, ni les réformateurs dans les sentiers perdus de la prédestination. Elle passera toujours à

côté des interprétations littérales et ne pourra rester exclusive. Elle interprète à la longue toutes choses dans son propre esprit, et, ce qui ne s'y prête pas, elle le rejette un jour aux écorces du passé. Son orthodoxie qui sans cesse s'élargit domine toutes les autres et les plie à ses exigences. On est sûr qu'elle prévaudra, et que nulle croyance ne réussira jamais à supplanter son génie fondamental. Elle a pris du Christianisme et de la Réforme, comme de l'antiquité, ce qu'il lui convenait d'en prendre, ce qui lui appartenait, car elle le leur avait donné : ici des œuvres splendides, créations de l'art et de la beauté, là une prédication de fraternité; plus près de nous le grand instinct qui se révolta contre l'Église autoritaire, celui de la conscience souveraine. C'est par là qu'elle a retenu le culte des anciens, qu'elle retient le Christianisme et qu'elle retient la Réforme. Quant aux excentricités, elle ne les connaît pas : celles-ci limitent toujours l'histoire, mais ne la déterminent jamais. Des individus et des groupes vont s'y perdre, l'espèce les côtoie et n'y séjourne point. Elle a sa ligne générale qui la ramène invariablement de ces détours aux larges voies de l'avenir. Elle ne se laisse pas enfermer dans les impasses, et c'est pourquoi elle ne consent pas à voir, au XVIII[e] siècle, dans les Jacobins de la philosophie et dans les Jacobins de la politique, les véritables représentants de la Révolution.

C'est dans ses plus hautes personnalités qu'une époque se résume le mieux. Au centre du XVIII[e] siècle, il y a deux hommes qui sont vraiment ce que l'américain Emerson appelle des *representative men :* Voltaire et Mirabeau. Voltaire est le génie philosophique du siècle, dont Mirabeau est le génie politique. Il ne s'agit pas de s'arrêter aux côtés secondaires de ces grandes figures; la vie privée et le caractère restent le plus souvent inférieurs au génie. Quelles que soient d'ailleurs les fautes des grands hommes, ce n'est point par elles qu'ils agissent sur l'histoire.

On peut à juste titre appeler le XVIII[e] siècle celui de Mirabeau et de Voltaire. Sans doute les initiateurs, en toutes choses, ont des complices dans le passé, qui sont des précurseurs; ils en ont dans le présent, qui sont des auxiliaires. Rabelais, Bayle et Fontenelle ont précédé Voltaire dans son propre pays, et les premières étincelles qui allumèrent sa verve ont jailli en Angleterre. Les prophètes et saint Jean ont annoncé Jésus, et l'on peut nommer des réformateurs avant la Réforme, en Allemagne et même en Italie. L'aube précède le jour. Mirabeau également a des ancêtres; l'histoire le promet en quelque sorte dans toutes ses tentatives vers la liberté et vers le droit. C'est un des

mérites de notre temps de ne plus croire à des irruptions soudaines et sans préparation; c'est son mérite de se rattacher à la tradition, sans se laisser subjuguer par elle, de ne consentir nulle part à voir interrompue tout à fait la chaîne des événements qui constitue la filiation du progrès. Que serions-nous sans aïeux? des barbares. La critique aujourd'hui ne veut pas dans l'histoire reconnaître de solution de continuité, et, jusque dans les soubresauts les plus extrêmes, les plus imprévus en apparence, elle interroge le passé afin de comprendre le présent. L'historien n'est-il pas un prophète à rebours?

Le XVIIIe siècle n'était pas à ce point de vue. Il se crut seul dans l'histoire, ou prêt à la recommencer. Il la continuait cependant. L'envahissement soudain du flot ne le détache pas de sa source; il ne fait que montrer de combien d'auxiliaires s'est accru son cours pour lui avoir permis enfin de forcer des digues séculaires et de se répandre en déluge. L'histoire n'est souterraine que pour ceux qui n'en voient que la surface, et qui ne savent accumuler que des noms et des dates, entasser des événements sans chercher leur attache idéale dans la croissance de l'esprit humain. Voltaire et Mirabeau ont vu se grouper des légions autour d'eux. Ils ne les suscitèrent pas néanmoins. La même puissance qui soulève une chaîne de montagnes n'agit pas partout avec une égale puissance; il est des cimes dominantes qui, entre toutes, commandent le regard. Pour les soulèvements de l'histoire, il en va de même : il y a des Alpes de l'esprit.

Voltaire n'a pas creusé bien avant dans la philosophie, ni dans la science. Il est certain qu'à cet égard Diderot et d'Alembert, Condorcet et Montesquieu l'ont dépassé. Mais il les dépasse tous à son tour par l'étendue, la souplesse et la variété de son génie. Ce génie n'a pu fouiller, parce qu'il a dû se communiquer partout; il n'a pu séjourner longuement sur un sujet, l'observer avec patience et l'épuiser, parce qu'il était né pour frapper sur tous les points, et que ce rôle veut des ressources et des expédients, l'agilité surtout qui, présente sans cesse à l'appel des circonstances, se retourne et bondit pour faire face à l'ennemi. Voltaire se bat en tirailleur, il n'a pas le loisir d'être très-scrupuleux sur le choix des moyens, et sa main fait flèche de tout bois; mais, par l'ubiquité de son rapide esprit, il remplit à lui seul l'office d'un corps d'armée. Il a la dextérité du singe, et s'il perd son équilibre, c'est pour se relever si vite qu'à peine s'il est tombé. Sa tactique consiste à se défendre en attaquant. Ce n'est pas aux systèmes que le siècle marchait, mais à l'offensive : Voltaire est l'homme de cette tendance. Son ironie et son bon sens étaient bien les armes qu'il

fallait pour trouer les masses épaisses de la superstition et de l'intolérance. Le monde ne l'eût pas entendu s'il avait, comme Descartes ou Spinoza, creusé méthodiquement quelque impérissable sillon dans l'intelligence humaine. Les essais d'histoire, le conte et le roman, le théâtre, la poésie, tout lui est bon pour frapper ; depuis l'épopée jusqu'à l'épigramme légère, il n'a rien traité pour soi, il n'a cultivé aucun genre avec une prédilection exclusive, aucune littérature, aucune science pour elle-même ; dans le vaste domaine de la pensée, rien n'a su le borner ni le retenir. Il ne s'est mis au service de rien, et tout a dû lui servir. Voltaire et son siècle s'identifient si bien, qu'on se demande lequel des deux a produit l'autre. Et cela montre assez que Voltaire est le représentant par excellence de son temps. De ses contemporains, parmi lesquels brillent de si grands noms, aucun n'aurait su remplir de son souffle léger toute son époque. L'activité de Voltaire est admirable. C'est le plus intarissable improvisateur que la France improvisatrice ait connu. Aujourd'hui, parmi nous, Rousseau serait socialiste, égalitaire surtout ; Voltaire serait journaliste, le premier journaliste et le plus libéral certainement, tandis que Montesquieu siégerait, j'imagine, au Conseil d'État. Voltaire fut un journaliste avant le journalisme. Son bon sens est du génie, et pour la première fois, en sa personne, l'ironie est devenue une puissance capable de remuer le monde.

Cependant, ni le bon sens, ni la verve intarissable de ce railleur n'eussent pu faire seuls de lui ce qu'il a été. A toutes ces qualités, pour les mettre en œuvre et les enflammer, il fallait quelque chose de supérieur, ce quelque chose qui est le Voltaire essentiel, le Voltaire impérissable : il fallait l'inspiration de l'humanité. Les accès d'humanité, dans Voltaire, ont presque duré quatre-vingts ans. Depuis sa correspondance jusqu'à la *Henriade*, depuis *Micromégas* jusqu'à *l'Essai sur les Mœurs*, l'amour de l'humanité est à chaque page, jaillit de chaque ligne et de chaque mot. Rousseau émeut, il s'adresse au sentiment par le sentiment, et c'est du cœur qu'il monte jusqu'à l'esprit ; Voltaire sans cesse excite l'esprit par l'esprit même et pour la tolérance. Il a le fanatisme du contre-fanatisme. Voyez-le dans les fautes qui lui ont été le plus justement reprochées, dans la *Pucelle*, par exemple : il y est encore, malgré tout, avec sa suprême qualité, car ce n'est pas à l'enthousiasme de la patrie qu'il en veut, c'est à l'Église, et, s'il est aveuglé, c'est par le besoin même de la lumière. Il exècre le moyen âge et tout ce qui est de lui, parce que le moyen âge ne représente à ses yeux que le triomphe de la superstition.

Nous qui voyons mieux dans ces temps obscurs et qui, parce que nous comprenons mieux pardonnons davantage, ne soyons pas trop dédaigneux pour l'avocat d'une cause éternelle. Il a frappé sans merci et sans trève; mais la main qui souffletait le passé, relevait la mémoire des Calas et des Sirven. Voltaire a souvent été injuste, cependant il nous a facilité la justice; ne le jugeons pas nous-mêmes injustement. Il est la liberté de penser, et son siècle celui des libres penseurs. La raison qui jusqu'alors occupait le banc des accusés, il l'a élevée au banc des juges. Que ferions-nous sans lui, aujourd'hui, et par quoi, sinon par lui-même, pourrions-nous le remplacer? On ne le lit plus guère, et l'artisan, le paysan, l'ouvrier qui jamais n'en ont vu une ligne, le possèdent cependant sans le savoir. C'est parce que Voltaire a existé, que nous nous passons aujourd'hui de Voltaire, et c'est parce qu'il a existé qu'au besoin notre génération peut se dispenser de le lire. Il n'a pas écrit pour écrire, il a écrit pour agir, et c'est pourquoi il resterait, alors même que ses écrits devraient entièrement disparaître. Il n'en est pas de ses œuvres comme des grandes créations de l'art, qui subsistent par leur forme. Ici, la forme est subordonnée à l'effet, elle ressemble à une arme bien effilée; quand le coup est porté, l'arme peut rester à l'écart, elle survit dans son effet. Gardons pourtant sous notre main le trait léger du maître de l'ironie. Tant qu'il y aura quelque ombre d'intolérance dans le monde, nous n'aurons pas enterré l'Apôtre de la tolérance.

Voltaire a été une revanche. On dirait que tous les crimes et tous les attentats commis contre la liberté de conscience se sont concentrés en lui dans une implacable haine, et que dès le sein maternel il s'est saturé de cette colère vengeresse qui n'est que la passion de l'humanité retournée. L'Inquisition couvait Voltaire : il est sorti enfin de la cendre des bûchers et du sang des martyrs comme une explosion de sarcasme et de fiel, mais purifiée par l'ardeur du droit. Que ceux qui ne le comprennent pas assez songent aux milliers d'hérétiques torturés et brûlés; qu'ils songent à Galilée, abjurant à genoux devant l'orthodoxie la vérité sainte; à Jordano Bruno, à Campanella, à Vanini, à tant d'autres, connus ou ignorés, payant leur croyance de leur vie ou de leur liberté; qu'ils songent aux massacres des Vaudois et des Albigeois, préludes lointains et sinistres de la Saint-Barthélemy; que, se rapprochant encore plus du dernier siècle, ils se rappellent la révocation de l'Édit de Nantes, et les supplices odieusement raffinés des dragonnades, encouragés par Bossuet; qu'ils songent enfin à tant de persécutions de détail, à tant de vexations et

d'entraves dont la défiance jalouse de l'Église entourait la pensée chaque fois qu'elle menaçait son empire : ils comprendront que l'esprit humain ait eu son jour de représailles, et que ce jour se soit appelé Voltaire. Et cependant Voltaire a été le moins extrême des philosophes de son siècle, il ne s'est montré radical qu'envers le sacerdoce et le surnaturel; rationaliste jusqu'à la moelle, il n'a pas plus sacrifié la raison sur l'autel du matérialisme que sur celui du miracle. S'il ne dispense pas la lumière, il dissipe des amas de fanatisme et de grossière ignorance qui empêchent la lumière de percer. Son tempérament le soutient, et l'indignation, au lieu de le tuer, est ce qui le fait vivre. Chétif, malingre, toujours irrité, la médecine le condamnait; mais chaque jour la colère et la vengeance en appelaient de la sentence et le ressuscitaient. La revanche devait être entière, et Voltaire détestait trop l'Église pour ne pas lui jouer le mauvais tour de vieillir.

Montesquieu, fort différent, est beaucoup plus de notre siècle. Il nous appartient par la patience d'investigation, le respect et le sens de l'histoire, l'accumulation lente et laborieuse des témoignages, par sa méthode et les inclinations de son génie investigateur et scrupuleux, par son goût pour la vérité sous forme relative. Quand Voltaire s'épanche, Montesquieu se résume. Condorcet, dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, se balance entre l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs*, et celui de l'*Esprit des Lois*. Il tient des deux, non-seulement par le langage et les formes de l'examen, mais encore parce qu'il est comme un chaînon entre la philosophie et la politique de la Révolution. Voltaire et Montesquieu se pénètrent en lui par quelque côté, sans oublier Rousseau dont il s'inspire également. Son œuvre, plus impartiale déjà et plus approfondie, plaidoyer ardent né au bord de l'échafaud, et qui, plutôt que de maudire des bourreaux, les condamne en glorifiant l'humanité, montre bien d'un bout à l'autre comment la Révolution, des lettres a passé à la politique, et par quelle inévitable liaison, un mouvement commencé par des publicistes au fond de leur cabinet devait être continué et complété par des orateurs et des tribuns, dans le tumulte des assemblées et sur les places publiques. Voltaire renfermait Mirabeau, Danton rappelle Diderot, et Robespierre Jean-Jacques. Tous les philosophes, pour ainsi dire, ont eu leur renaissance dans les politiques.

« Je ne sais, » écrivait l'auteur des *Considérations sur les Mœurs* [1], il y a plus de cent ans : « Je ne sais si j'ai trop bonne opinion de mon

[1] Duclos.

siècle, mais il me semble qu'il y a une certaine fermentation de raison universelle qui tend à se développer. » Cette fermentation est devenue la Révolution.

Mirabeau est notre grand initiateur en politique. C'est la même étendue d'esprit que chez Voltaire, et le même équilibre au milieu des plus violentes commotions. Ils ébranlent tous deux la société, et restent debout. Ils gardent dans leur inspiration fiévreuse et leur verve emportée la discipline et le frein de la raison pratique. Les partis naissent de leur parole, alors qu'ils échappent eux-mêmes aux vues exclusives : ils demeurent au centre de la Révolution et ne cessent d'envoyer dans tous les sens les clartés de leur vaste génie. Tous deux sont Français par les plus éminentes qualités de la France : l'éloquence vivante et précise. Leurs écrits, leurs discours sont des actes. Des hommes illustres de leur époque, ils sont les moins déclamateurs, en restant les plus fervents. Ils ne résolvent pas toutes les questions, mais ils savent les poser avec une netteté qui toujours prépare, et souvent entraîne leur solution. L'un et l'autre ont un grand tempérament et sont de feu pour l'humanité, mais ce feu ne consume que les préjugés; en consumant il éclaire. Je ne sais pas comment Voltaire se serait passé de Mirabeau, ni Mirabeau de Voltaire, ni Voltaire et Mirabeau du peuple français. La différence même de leur complexion physique et de leur vie sert à montrer, dans les hauteurs de l'esprit et de l'œuvre, la conformité de tendance. Voltaire est ironique, Mirabeau véhément. D'un côté, c'est l'homme de plume, l'homme de lettres, nerveux, bilieux, irascible; de l'autre, c'est le fougueux tribun, l'éloquence athlétique, l'éclat de la force, du droit et de la liberté. Il y a du sang, du muscle et de la chair dans les discours de Mirabeau; il y a du fiel et des nerfs dans les écrits de Voltaire. Mais ces différences, et même ces contrastes, quelque chose de supérieur les domine. L'esprit de leur siècle unit ces deux hommes; un même courant les pousse vers un même but. Différents comme individus, ils se complètent en tant qu'ils personnifient une entreprise commune. Mirabeau est, lui aussi, une revanche, celle des nations : il est plein, lui aussi, de griefs séculaires. Quand Voltaire invoque, contre l'infaillibilité du sacerdoce, la raison et la conscience, c'est pour les faire juges de ceux qui les jugeaient. Quand Mirabeau s'élève contre les rois, il veut que les gouvernements existent pour les gouvernés, et non plus les gouvernés pour les gouvernements. Il veut introduire le droit dans l'autorité, faire que la force devienne le droit. Engagé dans le voisinage du

trône, et payant la rançon d'un sang trop enflammé, il a pu faillir dans les derniers jours de sa carrière; je crois cependant qu'il n'a jamais trahi ni cru trahir la liberté. Voltaire ne fût jamais allé à confesse, eût-on prêché partout et pratiqué le matérialisme le plus abject. Mirabeau, même en face des plus mauvais jours de la Révolution qu'il avait lancée, ne fût certainement pas allé rejoindre les émigrés de Coblence. Avec Camille Desmoulins, André Chénier, Vergniaud, Danton, avec Condorcet et Lavoisier, il serait mort pour sa cause — à l'intérieur. Voltaire et Mirabeau lutteraient aujourd'hui pour obtenir le complément et la consécration de leur œuvre. Mirabeau revendiquerait les institutions de la vraie démocratie, contre les usurpations d'une démocratie fictive; il opposerait la vérité des choses au mensonge des mots. Voltaire avant tout réclamerait la chute du pouvoir temporel, ce dernier rempart du moyen âge; il répéterait le mot heureux du ministre piémontais : l'Église libre dans l'État libre. Mais il réclamerait en même temps le droit de dire la messe et de croire à l'Immaculée-Conception.

Les traits qui caractérisent la révolution dans son ensemble, Voltaire et Mirabeau les ont réunis. Ils sont leurs plus vastes miroirs. L'historien qui explore un si prodigieux et si brusque développement de faits et de caractères, ne doit négliger aucune figure, aucun personnage; il en rencontre qui offrent avec plus de saillie un aspect particulier des choses, ou qui en relèvent avec plus de netteté quelque côté spécial, à la façon d'un visage qui s'accuserait de profil. Mirabeau et Voltaire présentent la révolution dans son plein. On n'a rien ajouté après eux à ses principes essentiels. Leur génie se fût prêté à tous les développements, à toutes les applications de ces principes. La grandeur véritable, qu'elle soit d'un homme ou d'une époque, marche vers un élargissement des institutions et des idées. Jésus est le moins exclusif des chrétiens, Luther le moins exclusif des réformateurs, Voltaire le moins exclusif des libres penseurs, Mirabeau le moins exclusif des hommes politiques de son temps. Et cependant il y a quelque chose dans le Christianisme de plus grand que Jésus, dans la Réforme quelque chose qui dépasse Luther, dans la Révolution quelque chose de supérieur à Mirabeau et à Voltaire : il y a l'humanité qui s'ouvre à la tolérance.

III

Malheur aux peuples qui laissent tomber de leurs mains le flambeau du progrès. L'histoire s'enflamme et les dévore. Notre globe, au sein duquel brûle également le feu créateur, a subi maintes secousses qui semblaient devoir le détacher irrévocablement de son passé. Il se trouve cependant que ces crises ont préparé les conditions d'une existence renouvelée, plus intense et plus haute. Notre terre aujourd'hui paraît à l'abri des régénérations violentes; après s'être pacifiée, elle a reçu l'homme sur un terrain solide et favorable au déploiement de ses destinées. La poussière condensée dans un coin de l'immensité attendait son hôte définitif, un atome capable de réfléchir l'univers. Avant notre apparition, le globe a été violemment agité, remué, pétri par les puissances de l'air, de l'eau et du feu. Mais les forces qui agirent sous forme révolutionnaire se sont apaisées, elles se contentent maintenant, sans changer leurs lois, d'entretenir leur ouvrage, et de nous assister dans l'établissement d'un règne conscient de l'intelligence et de la liberté. Quand la terre a clos son orageuse odyssée, l'homme a commencé la sienne. Faut-il croire qu'après avoir traversé tant de guerres, d'invasions et de conquêtes, l'âge des cataclysmes va finir également pour nous, et que la civilisation, maîtresse de son terrain, entre dans l'ère des réformes et des paisibles métamorphoses? En serons-nous quittes désormais pour quelque tremblement de terre, pour quelques éruptions locales, et nos instincts, qui sont les ressorts de l'histoire, se montreront-ils moins redoutables au besoin d'harmonie qui fait l'essence de toute raison?

Il est certain que notre siècle est sorti avec un profond désir de conciliation du précédent, lequel fut, en philosophie comme en politique, un écroulement de l'arbitraire. La religion n'a pas été écrasée sous ces ruines, ni la souveraineté politique; mais l'une et l'autre ne peuvent se relever désormais que sous les formes de la liberté. La commotion qui a déplacé le pivot du monde politique, social et religieux, aura servi l'affermissement de l'humanité, qui ne s'est montrée si acharnée à détruire, que parce qu'un sentiment plus net, un vœu plus réfléchi et plus impérieux du juste et du vrai cherchait à se satisfaire en des institutions nouvelles.

Je n'ai parlé que de la France, parce que c'est elle qui a porté le drapeau du dernier siècle. Elle y était prédisposée par son esprit logi-

que et son humeur belliqueuse; l'œuvre radicale dut être accomplie par un peuple qui pousse les principes jusqu'à leurs conséquences extrêmes : par un peuple de soldats et de géomètres. L'héroïsme des conséquences n'a pas manqué à cette double révolution. L'autel renversé, on était en face du trône; et pour les hommes de ce temps, je l'ai dit, ni l'autel ni le trône ne pouvaient apparaître autrement que sous l'aspect dont le passé les avait revêtus, c'est-à-dire comme les deux faces de la tyrannie. En Angleterre, Locke, Collins, Toland et Bolingbrocke avaient précédé Voltaire; et c'est à leur contact que le futur démolisseur aiguisa d'abord ses armes. Mais Locke, Collins et Bolingbrocke n'eussent pu suppléer Voltaire. Il fallait que la revendication de la libre pensée, en dehors de toute métaphysique, de toute psychologie, tombât dans le sein d'un peuple universel, pour en sortir marquée au coin de l'universalité et comme à l'effigie de l'homme même. La révolution philosophique en Angleterre restait anglaise, de même que la révolution politique, laquelle aussi devança la nôtre, servit à ses débuts, et demeura cependant confinée dans les limites du caractère national. La France s'est livrée pour le monde. Incapable de se maîtriser, plus révolutionnaire que réformatrice, impatiente du mal, impatiente du bien, elle s'est offerte en holocauste pour la cause dont elle se faisait l'apôtre. Alors que l'Angleterre n'a pas marché vers l'avenir sans cesser de regarder le passé et sans s'appuyer sur lui, appelant de précédentes réformes à l'appui de celles qu'elle inaugurait, la France, plus inconsidérée sans doute, mais plus enthousiaste, emportée par son idée, s'est jetée vers le but à peine entrevu, et d'un bond a mis un abîme entre sa veille et son lendemain. « Toutes les révolutions anglaises, dit lord Macaulay [1], ont été conduites par des hommes d'État pratiques. La Révolution française fut dirigée plutôt par des esprits spéculatifs. Notre Constitution n'a jamais été si fort en arrière sur l'époque, pour qu'elle devînt un objet d'aversion au regard du peuple. Les révolutions anglaises, à cause de cela, ont été entreprises dans le dessein de corriger, défendre et restaurer; jamais dans le but principal de détruire. » — Cette appréciation est rigoureuse, la *Grande Charte,* le *Writ d'Habeas corpus*, l'institution du *Jury*, le *Bill of Rights*, sont les étapes de la liberté anglaise. La France n'avait pas de semblables jalons derrière elle, elle n'a regardé son passé que pour le détester, elle ne s'en est saisie que pour s'en venger en le détruisant. Les uns

[1] *Essays. — Dumont's recollections of Mirabeau.*

disent que ce fut son tort, les autres que ce fut sa gloire. Il n'est pas douteux qu'en procédant avec moins de témérité, elle eût avancé plus sûrement, et ne se fût point exposée à rester nue sur un sol brusquement nivelé, impuissante à s'abriter sous des institutions qui n'étaient plus, impuissante à se réfugier sous des institutions qui n'étaient pas encore. La foi la saisit tellement qu'elle se crut en mesure d'improviser l'avenir et de supprimer le temps. Et cependant, il est certain d'autre part que, de la façon dont elle a agi, elle a frappé dans le monde un bien plus grand coup. Son œuvre, radicale jusqu'au délire, a eu sous cette forme une puissance d'éblouissement incomparablement plus grande que si elle se fût avisée de tempéraments plus calculés, de procédés plus conformes au génie politique et moins conformes au génie révolutionnaire. Son vertige a pu lui nuire, il a servi le monde et la cause du genre humain.

Toute nation cependant paye son mépris de la pratique et de la réflexion; en s'élançant hors de l'histoire, la France a rencontré l'inévitable écueil : elle s'est brisée contre le despotisme dans son effort effréné vers la liberté même, elle a eu le Comité de Salut public, préface de l'Empire. Mais elle n'en a pas moins proclamé une charte universelle, qui, à mesure que l'humanité et le droit feront des progrès chez n'importe quel peuple, se réalisera en raison de ces progrès. La Déclaration des droits de l'homme, tracée dans l'idéal, est la théorie à laquelle toutes les réformes rendent hommage, même à leur insu. Elle est le théorème de la liberté; un ensemble de formules reliées les unes aux autres, intimement associées, inflexiblement déduites de leurs prémisses, mais dont les auteurs ont négligé les obstacles qui résultent de l'ignorance, des passions mauvaises, de la misère, en même temps que du poids des générations et d'une situation établie. La grande Charte de la France est un syllogisme; l'œuvre révolutionnaire en Angleterre procède de l'induction, elle est de sa nature expérimentale et digne du pays où naquit Bacon. Les Constituants de 89 ont lancé dans le monde un Évangile politique, lequel, semblable en ceci à l'Évangile moral de Jésus, réclame de l'humanité plus qu'elle ne peut donner, la perfection, et qui, par cela même qu'il ne transige pas, qu'il suppose dans l'homme la puissance même de l'impossible, lui communique une divine ardeur, un rayon emprunté, si l'on veut, au ciel de l'utopie, mais qui réchauffe l'âme et peut la porter aux plus nobles sacrifices. La nuit du 4 août est bien du même peuple qui écrivit l'Évangile du droit et se crut en mesure de le pratiquer.

L'Allemagne a lancé la Réforme, une des grandes œuvres de la civi-

lisation, et qu'il appartenait à son génie de produire. Mais l'Allemagne, universelle par l'idée, l'est moins que la France par le sentiment et par l'action. Elle attire le monde au creuset de sa science, plus qu'elle ne se donne à lui par le cœur. Elle possède la plus vaste capacité intellectuelle qui existe et vise aux généralisations philosophiques. Elle est douée en outre d'une force morale qui lui fait rejeter tout ce qui entrave la conscience et son commerce direct avec le divin. C'est de là qu'est sortie, dès le XVIe siècle, sa victorieuse protestation contre Rome. Mais l'Allemagne, pas plus que l'Angleterre, n'était capable de lancer à travers l'Europe une révolution politique. Elle ne pouvait fournir au monde ni Mirabeau, ni Voltaire. C'est assez qu'elle lui ait donné Luther, Lessing et Kant, Gœthe et Schiller. D'une activité dévorante, d'une insatiable curiosité, d'une audace et d'un sang-froid que rien n'étonne tant qu'elle reste dans la pure science, elle hésite, se trouble et recule dès qu'il s'agit de franchir le passage redoutable et glissant qui de l'idée mène au fait. Ce qui excite la France est précisément ce qui la retient. Elle aime à planer, et c'est avec effort qu'elle touche le sol, c'est avec difficulté qu'elle y marche. L'Allemagne aime l'idée pour l'idée, elle la possède dans l'esprit, et cette possession suffit presque à la contenter. Elle vit de l'invisible, elle se nourrit de l'impalpable. Si elle s'est soulevée à la voix de ses réformateurs, si elle a renversé la hiérarchie romaine, c'était moins au nom du droit, que parce que cette hiérarchie obstruait le passage de l'idéal et s'interposait entre les âmes et l'infini. La France coule son génie dans la fournaise des passions, alors que l'Allemagne tend à en dégager le sien.

Cependant, gardons-nous d'attribuer à un seul peuple une œuvre qui concerne l'humanité, et répétons avec un auteur moderne [1] : « Tous les peuples furent complices. Chacun d'eux apporta à l'œuvre commune les ressources de son génie propre. »

Ni la liberté de l'esprit, ni la liberté politique ne sortiront plus du monde. Voltaire et Mirabeau ont cause gagnée. Toute Église qui, n'importe son nom et sa constitution, prétendra confisquer les consciences, échouera dans ses entreprises contre la civilisation moderne; tout gouvernement qui ne prendra pas sa base dans le droit ne pourra durer. Sans doute on peut voir encore dans tous les pays émancipés comment le passé essaye de reprendre son empire. Mais il montre, en employant la ruse, que l'esprit du temps lui fait défaut. Le jésuitisme

[1] P. Lanfrey. *L'Église et les Philosophes au* XVIIIe *siècle.*

religieux et le jésuitisme politique sont des hommages involontaires. Ils témoignent que les vieilles idées ne réussissent plus à pénétrer que de biais dans la société, et sous des affublements de contrebande. Les réactions ne se peuvent tenter ouvertement, elles se déguisent, composent avec le siècle, lui empruntent sa langue, afin de le tromper. Mais elles ne trompent qu'elles-mêmes. Le despotisme n'a plus de sol permanent où s'implanter; les intérêts et les consciences lui refusent également des prises durables, il est devenu un accident, et, s'il rentre encore à la dérobée dans un monde qui l'exclut, c'est toujours par la grande porte de la défaite qu'il en sort.

Le XVIIIe siècle a su porter des coups décisifs à l'ancienne société. Il n'a pas eu le loisir d'en créer une nouvelle; c'est-à-dire de tirer de ses principes les institutions correspondantes. Cette tâche, qui réclame des architectes après les démolisseurs, est celle qui nous incombe. A notre siècle revient l'honneur de faire les premiers essais d'une élaboration générale, d'un remaniement dans tous les ordres de l'activité humaine. Je ne veux pas dire que dans ce travail, ouvrier de la première heure, le XIXe siècle ait mission de rejeter tous les matériaux du passé. Non, il a mission seulement de choisir parmi ces matériaux ceux qui peuvent servir à édifier la cité de l'avenir, ceux qui peuvent rentrer dans le plan d'une société bâtie, non plus sur les assises et dans les formes de l'autorité despotique, mais sur les bases du droit et, qu'on me passe le mot, dans le style même de la liberté.

Dans l'ébranlement du siècle passé, l'humanité n'a pas subi d'atteinte; aucun de ses besoins n'a disparu. Au contraire, ils ont été mis à découvert mieux que jamais. Le despotisme religieux est ruiné, mais le besoin religieux ne l'est pas : la soif du divin subsiste au cœur de l'homme. Le despotisme gouvernemental s'est écroulé, mais aucun temps n'a témoigné comme le nôtre du désir d'une autorité qui représente la justice dans la loi. Les vieilles entraves qui enserraient le monde intellectuel, économique et moral, sont rompues; échappés au dogme de la pauvreté sanctifiante, au lieu de nous soumettre à la misère, nous nous insurgerons contre elle, et de toutes nos forces nous travaillons à l'abolir. L'homme est enfin reconnu dans la légitimité de ses instincts. De toutes parts, on s'ingénie pour trouver des solutions. Nous avons la liberté en main, que ferons-nous de la liberté? Le monde n'a plus le choix, il faut qu'il fasse son salut par elle, et qu'il tire de son fonds l'organisation sociale, religieuse, industrielle et politique. La liberté qui fut un marteau entre les mains de nos pères, est devenue une truelle dans les nôtres. Parce que nous avons eu des

démolisseurs pour aïeux, nous sommes tenus de nous montrer organisateurs, de répondre à leurs négations par des affirmations nouvelles, par des institutions et des croyances. La nature humaine n'est pas destructive, elle est née au contraire pour construire et pour développer. Son instinct est plastique, il est organisateur comme celui de l'univers : nous travaillons sans relâche au temple de la concorde. L'homme n'a point d'affinité pour le désordre. Créature douée de raison, c'est elle qu'il veut introduire dans la diversité, laquelle sans la raison n'est que le chaos. Voltaire lui-même, poussé à la destruction par les exigences de son époque, a rendu justice à cette tendance positive : « Au milieu de ces saccagements, dit-il, et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années (de Charlemagne à Louis XIII), nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force [1]. »

Aujourd'hui, le besoin d'un ordre rationnel au sein de l'humanité est dans toute sa puissance : il est le souverain de notre temps. Les individus et les partis peuvent se tromper, vouloir conserver ce qui ne peut vivre et repousser ce qui mérite de durer; la liberté elle-même est au-dessus des erreurs qu'elle suscite; elle les répare et ne peut se conformer, en définitive, qu'à sa propre essence.

Organiser par la liberté, c'est tout le XIXe siècle. Cette tâche, très-différente de celle que remplirent nos pères, quoiqu'elle en résulte, nous a fait aussi un autre tempérament. Notre trait distinctif est la conciliation. Des gens nés pour renverser, des gens nés pour édifier ne peuvent, je le répète, avoir la même humeur, ni les mêmes allures. La besogne des premiers est simple et grossière à certains égards; celle des seconds est complexe et toujours délicate : à ceux-là il faut de l'entrain, de la décision, pas trop de scrupules ni d'entrailles; à ceux-ci la patience qui choisit, la justesse qui pèse avant d'agir, l'étude attentive et le discernement. Alors que pour nos ancêtres la simplicité du but déterminait celle des moyens, pour nous la diversité des fins à poursuivre entraîne celle des voies, des procédés et des recherches. Nous sommes des associés, comme l'étaient les Encyclopédistes et les Constituants, mais nous venons après eux, et c'est tout dire : notre association se fait sur le terrain qu'ils ont déblayé. Les forces individuelles, déliées et flottantes, participent d'une certaine incertitude et cherchent les lois de leur groupement. Leur union est d'autant plus désirable, mais

[1] *Essai sur les Mœurs.*

aussi d'autant plus difficile, qu'elle constituerait, si elle était achevée, la société qui se cherche encore dans les voies de la liberté. On n'hésitait guère au siècle passé, qui ne connaissait que les partis extrêmes. Aujourd'hui, ce sont les partis extrêmes qui se mettent en quelque sorte hors de l'esprit moderne. Les hommes qui parmi nous visent par trop d'uniformité aux fins si diverses du remaniement politique, social et religieux, tombent dans l'utopie, parce que tant d'éléments ne se peuvent enfermer dans un moule unique, et que l'œuvre qui exige le temps et les efforts de tous ne se peut accomplir par un seul ni par quelques-uns, se faire d'un coup et sortir brusquement des cerveaux à l'état de conception totale. L'erreur de nos socialistes est là; le socialisme de la société[1], bien plus vaste que le leur, rejette leurs théories au rang de généreuses chimères. Si quelque chose, en dehors de ces créations artificielles, nous relie dès maintenant, c'est l'idée mère de l'organisation sociale par la liberté. L'individu est devenu le principe, l'agent et le terme de cette organisation, mais il est inévitable qu'il tâtonne, retombe, fasse des écoles; le miracle ne le soutient plus, il faut qu'il en appelle à la raison, laquelle n'improvise pas en un jour les choses durables.

On peut dire que notre siècle est un vaste champ d'expérimentation. Il a de l'audace, mais une audace qui calcule; il a de l'invention, mais une invention que dirige un esprit positif. Lui qui a fait de si fécondes découvertes, et qui est destiné à en faire de plus fécondes sans doute, il a commencé par se défier à peu près de tous les inventeurs. Les expériences le tentent, elles sont la condition de son avenir, et cependant il craint les expériences. C'est que, d'une part, il ne saurait à leur défaut combler les vides de sa puissance, et que, de l'autre, il se voit environné de problèmes. Problème politique, problème religieux, problème économique, il est cerné par l'inconnu. Cette circonstance n'est-elle pas faite pour nous inspirer tour à tour et l'ambition la plus illimitée et la timidité la plus extrême?

On peut distinguer dans l'histoire trois sortes d'époques; les époques ascendantes, les époques d'apogée, les époques déclinantes qui vont à la décomposition. La corruption et la décadence sont les indices toujours plus apparents de ces dernières, durant lesquelles les volontés se sentent faiblir avec les croyances qui les soutenaient. L'état de la société réfléchit alors celui des âmes; la société et les âmes se désagrégent. Mais déjà, dans cette dissolution, résident les ferments d'une régénération, car c'est l'embryon de l'avenir qui décompose le passé, et c'est la vie naissante qui engendre les phénomènes

de la mort. A bien voir, la dissolution n'est qu'une métamorphose à son début, la décadence partielle une forme du progrès général. Mais les signes du déclin l'emportent d'abord sur ceux de l'avénement. Les cœurs, pris en ces transitions inévitables comme en des lacets, se débattent dans la tristesse ou s'usent dans la recherche. Cependant les générations suivantes trouvent déjà sous elles un sol moins fuyant; l'avenir se dessine mieux à leurs regards, la vie et le courage tendent à reprendre, la séve remonte : encore un peu, et l'on rentrera dans la plénitude et dans la force.

Notre époque est une transition. Le siècle passé, dans sa première moitié, n'a été qu'une corruption sans bornes; dans la seconde il a été une convulsion. Cette réaction extrême, mêlée d'enthousiasme et de fièvre, a sonné le glas d'une société qui achevait de mourir, mais elle a sonné plus haut encore l'irruption d'une société naissante. Qui dit société, dit organisation; et tant que l'organisation n'existe pas, c'est la crise qui se continue. Une crise d'avènement, tel est notre lot. C'est, en effet, beaucoup moins la crise négative, que la crise d'organisation qui se prononce de nos jours. Nous sommes las de douter, plus las de nier. L'incertitude nous inquiète encore, mais elle ne nous décourage plus; nous portons en nous les commencements d'un monde rajeuni. De là ce mélange de trouble et d'espoir, ces tâtonnements et ces retours; de là ces heures de faiblesse et d'abandon, suivies d'une intensité de vie incomparable. L'homme n'a jamais eu si grand besoin de croire en lui-même. Le Dieu artificiel qui lui manque au dehors, il faut qu'il le retrouve en lui-même, qu'il le saisisse dans ses propres destinées, qu'il lui élève un trône dans sa conscience.

Ainsi, la crise partout, voilà notre tristesse; mais la crise en voie de solution, voilà notre étoile. Notre société est en train de se dégager.

Au premier coup d'œil jeté sur notre temps, il semble que la critique — expression de la crise — soit la forme souveraine et presque l'usage exclusif de la raison au XIXe siècle. Oui, notre siècle est critique par excellence. Toutefois, le sens de sa critique veut être compris. Rien ne diffère autant de celle qu'a pratiquée son aîné dans l'histoire. On voit en tout sens l'analyse tourner aux synthèses; en dépit de sa circonspection et de sa rigueur, l'intelligence contemporaine se montre tourmentée de généralisations. Elle aspire visiblement à grouper, à relier les choses autour de quelques vérités indiscutables. Elle observe pour découvrir des lois selon lesquelles l'instinct architecte qui la possède puisse disposer les matériaux disséminés. L'homme veut se mettre à couvert, mais non plus cette fois sous

l'abri croulant du miracle. Il cherche une révélation par la science : il aspire à fonder sa foi, sa morale et son ouvrage sur des notions positives empruntées à la nature des choses, qui est le vrai, c'est-à-dire la présence de la Raison en nous et dans l'univers.

Les peuples les plus arriérés, — il en est encore qui vivent pour une bonne part au fond du moyen âge, — sont ceux qui restreignent le plus l'essor du libre examen. Les plus avancés sont ceux qui ont poussé le plus loin l'affranchissement de l'esprit, et chez lesquels, par suite, cet esprit a pénétré le plus avant dans la connaissance des forces qui régissent l'homme, la nature, la société. C'est chez eux qu'il faut chercher notre temps, et si l'Europe représente le mouvement de la civilisation sur notre globe, ces peuples à leur tour représentent en Europe la civilisation. La critique contemporaine, fait très-digne de remarque, a remplacé la servitude ou la révolte par le respect : c'est que le respect est un fruit de l'intelligence et de la liberté. Depuis que ses droits sont acquis, la raison s'est calmée. Elle règne par l'amour de la vérité, elle gouvernera le monde par la notion et l'application de la vérité. Elle ne veut croire désormais et fonder qu'à bon escient, et comme dit Thomas Buckle : « la profonde conviction que les phénomènes variables ont des lois invariables, et qu'il y a des principes d'ordre auxquels tout désordre apparent peut être rattaché, — c'est là ce qui, dans le XVII[e] siècle, guida dans un champ restreint Bacon, Descartes et Newton; ce qui, au XVIII[e] siècle fut appliqué à chaque portion de l'univers matériel, et ce qu'il est de la tâche du XIX[e] siècle d'étendre à l'histoire de l'intelligence humaine [1]. »

Les lois de l'univers moral et les lois de l'univers matériel sont l'objet précis de nos investigations; l'avenir entrera tout entier dans cette voie frayée par quelques génies isolés, élargie depuis et parcourue par le nombre toujours croissant des intelligences affranchies. Ce qui ne fut dans l'origine que le partage d'un Aristote, d'un Galilée, d'un Bacon, d'un Descartes, d'un Newton, l'esprit de libre recherche et de notion positive, est devenu la tendance et l'effort de tout un siècle, et par lui, de toute une civilisation qu'il annonce, de toute une société destinée à s'établir sur la base de la science. Les conceptions *à priori* n'auront plus d'efficacité réelle sur nos héritiers. Le monde s'est fait baconien. L'histoire et la nature nous fournissent à l'envi des matériaux immenses, et nous convient ensemble à l'étude expérimentale.

[1] THOMAS BUCKLE, *History of Civilisation in England* (2[e] édition, v. I, p. 807).

On dirait que l'homme, près de gravir des pentes nouvelles, se retourne vers son passé pour se recueillir. Mais plus il contemple et scrute ce passé, mieux il comprend qu'en l'étudiant il s'étudie lui-même. Un sentiment de respect pour ses grandeurs, de commisération douce pour ses infirmités ou ses égarements s'empare de lui; il n'aime plus à faire des ruines, et même il se complaît avec une sorte d'attendrissement auprès de celles qu'il va laisser derrière lui. Sentiment pareil à celui que nous fait éprouver le spectacle du marbre mutilé, de la pierre que le temps noircit et dévore, et que chaque heure, en passant, effleure d'un souffle de destruction. Cette mélancolie est légitime, car dans tous les vestiges du passé l'homme a mis quelque chose de sa pensée ou de son cœur. Ce sont les témoignages de l'enfance, les émotions de la poétique jeunesse qui se présentent à lui et qui de sa maturité sollicitent, non pas un vain regret, mais un écho qui leur réponde de loin et qui leur dise : Je ne suis plus vous, mais en vous je me reconnais.

Nous sommes animés envers l'histoire de cette même piété qui préside à la création de nos musées et de nos bibliothèques, qui nous incite à restaurer nos vieux édifices, monuments des croyances qui ne sont plus, mais qui ont leur part dans notre présent. N'est-ce pas aussi que, secrètement émus comme d'une ombre de remords, nous nous ingénions, par les respects de notre critique, à consoler le passé qui, sous notre scalpel, expire en gémissant? Nous n'avons plus d'illusions au fond, nous savons bien que le prisme du surnaturel est brisé, que le charme est rompu et que nous ne vivrons plus d'enchantements. Nous savons que notre legs est rude, que notre tâche est virile. Mais au lieu d'embaumer l'histoire, nous la ressuscitons en nous dans la conscience du génie de l'histoire même et de la nature, la force divine de la solidarité et du progrès.

Le sentiment et l'inspiration, aujourd'hui refoulés et soupçonnés, auront leur revanche : mais ils l'auront avec le concours de la raison et non plus contre elle. Je ne doute pas qu'un jour viendra, où l'on comprendra que la réflexion qui contrôle, qui pèse et qui rassemble, préparait de loin les conditions d'une nouvelle poésie. Nous analysons toutes choses pour en retirer l'essence idéale, le vrai, le beau, le juste, le bien. Ce travail nous conduira à des échelons supérieurs de la beauté, de la justice, de la morale. Aucune faculté de l'homme ne peut périr tant que dure l'humanité; toutefois c'est une règle des individus et des sociétés, que la prépondérance d'activité dans un ordre de fonctions diminue d'autant l'énergie active dans les autres. Il y a là un dépla-

cement de la séve. Quand les circonstances sollicitent avant tout la réflexion, celle-ci peu à peu devient prédominante, et la force spontanée de l'âme s'en trouve amoindrie. Quelque chose de semblable s'observe dans l'organisme physique, où la pléthore d'un organe fait l'atrophie d'un autre. Mais, dans l'humanité, nul organe ne peut s'atrophier pour toujours; ils sont comme des branches diverses d'un même arbre qui fleuriraient tour à tour. Il est indispensable qu'à des phases de science succèdent des phases d'inspiration. Je crois donc que les facultés créatrices longtemps endormies se réveilleront dans l'humanité avec une fraîcheur, une puissance, une splendeur imprévues; je crois à une renaissance, sans admettre que le sentiment, ni dans les arts, ni dans la religion, puisse dorénavant s'isoler de la science ou s'exercer contre elle. Cette renaissance, partielle ou générale, en quelque lieu, en quelque temps qu'elle se produise, sortira au contraire, j'en suis persuadé, de la rencontre du cœur avec la raison; elle sera la raison animée des feux de l'inspiration et de l'art, elle réalisera la définition de Platon : le beau deviendra la splendeur du vrai. Il ne faut que creuser assez profond pour rencontrer le divin; quand nous le verrons bien dans l'harmonie universelle, il passera de notre intelligence dans nos âmes et les fécondera de nouveau. Les intelligences, aujourd'hui grevées de doutes, embarrassées dans leur lutte avec des notions épuisées qui, comme des fantômes, hantent encore leur ancienne proie, ne peuvent dès à présent se reposer dans la sérénité d'une conception nouvelle, plus solide et plus vaste, de l'homme, de Dieu et de l'univers. Tant qu'un lien général n'aura pas reformé le faisceau dispersé des esprits, la critique gardera sa suprématie, et l'imagination continuera de se porter de préférence vers l'industrie, remplaçant les poëmes par les machines, et marquant les choses à l'effigie de l'utile plutôt qu'à celle de la beauté. Dans les conditions actuelles, nous vivons presque exclusivement de la vie du cerveau et de la vie de sensation. Les cœurs ne vibrent pas. Des tentatives isolées, des œuvres tronquées, incomplètes et fugitives, démontrent la persistance des vocations et des aptitudes, mais dans un milieu rebelle. Notre époque, à la vérité, semble en avoir pris son parti. Elle suit sa pente, et si elle avance vers une période moins glacée où les âmes pourront se rafraîchir de nouveau dans la poésie, elle y marche à son insu.

Condamné par ses propres violences, le fanatisme religieux expire au seuil du XIX[e] siècle; nous sentons que les jours du fanatisme poli-

tique sont également comptés. De nouveaux excès, s'il en commet, l'achèveront. Mais la passion n'est-elle pas morte avec le fanatisme, et l'homme peut-il sans passion faire rien de grand ? Que mettrons-nous à la place de l'intolérance religieuse, à la place de l'intolérance politique, qui ont engendré des saints aussi bien que des bourreaux? Nous mettrons l'amour de l'humanité, nous mettrons la haine du fanatisme qui est une difformité. L'intelligence est en train de s'élargir assez pour recevoir en elle une idée supérieure à toutes celles qui l'ont possédée : l'idée de l'espèce. Devenue le partage commun, cette idée se soumettra toutes les autres; les individus et les peuples ne tiendront que d'elle leur rang et leur valeur. S'il fallait dans l'activité un peu confuse de notre temps, et du milieu de tant d'éléments jetés par l'histoire dans son creuset, retirer dès aujourd'hui la notion dominante qui tend à s'agréger tout le reste, je dirais hardiment que cette notion est celle de l'humanité. Elle s'est levée dans l'esprit de nos pères comme l'aube nouvelle, aujourd'hui tous les faits commencent à s'éclairer de sa lumière. Elle est l'inspiration et le flambeau de nos historiens; c'est sous son angle que les événements leur apparaissent. On parle beaucoup à présent de philosophie de l'histoire. Cela signifie que l'homme de plus en plus se reconnaît et se juge; qu'il prend conscience d'une chose qui relie les générations, les peuples, les âges, les individus, et qui est le genre humain. « Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement. » Cette pensée de Pascal est un prélude de notre façon d'envisager l'histoire. Herder, Lessing, Kant et Schiller en Allemagne; en France, Turgot, Montesquieu, Voltaire et Condorcet ont ouvert cette large perspective. En remontant plus haut, on peut dire que la seule pensée de l'unité fondamentale de l'espèce manque à la *Science nouvelle* de Vico pour en faire une œuvre presque contemporaine. Mais Vico ne pouvait voir encore, comme nous, l'humanité se constituer en rassemblant ses membres épars; il ne connaissait que des peuples, des sociétés, des civilisations : la société humaine et la civilisation humaine avaient besoin, pour se montrer, d'un grand et souverain appel à la justice. Les *Cycles* de Vico sont des cycles restreints; de là l'éternelle redite d'un développement fatalement condamné à se perdre dans le despotisme. L'abrégé de la théorie est dans ces paroles mêmes de son auteur : « C'est pourquoi, le genre de preuve sur lequel nous nous appuyons principalement, c'est que *telles lois étant établies* par la Providence, la destinée des nations a *dû*, *doit* et *devra*

suivre le cours indiqué par la science nouvelle, quand même des mondes infinis en nombre naîtraient pendant l'éternité. »

Si Vico eût franchi les cercles isolés de l'évolution nationale et pris pied dans l'idée de l'espèce, il fût arrivé sans doute à dire avant Condorcet : « Le progrès est soumis aux mêmes lois générales qui s'observent dans le développement individuel de nos facultés, puisqu'il est le résultat de ce développement considéré en même temps dans un grand nombre d'individus réunis en société. » Il eût affirmé que les lois de l'histoire ne sont pas autres que les lois de l'esprit humain, et l'histoire elle-même le développement de cet esprit, le devenir dont parle Hegel. Aussi loin que remonte la raison humaine, notre siècle compte des précurseurs. La distance du temps n'est rien : Aristote est plus près de nous que saint Bernard, plus près que Joseph de Maistre ou que Bonald. Nos vrais contemporains sont les champions de la libre intelligence humaine, n'importe le lieu et le temps où ils se produisirent. En sortant des catacombes du moyen âge, le premier cri de l'esprit a été vers la Grèce, et la Renaissance a tenté d'allier au génie des lettres et des arts, dont la Grèce fut la fleur, celui de l'Évangile affranchi de la lettre et du sacerdoce. Notre époque a pour tâche de ramener en elle toutes les beautés, toutes les vérités, toutes les grandeurs et toutes les forces que notre espèce a su produire dans les différents âges et chez les différents peuples, afin d'en former la base d'un développement harmonieux et supérieur.

L'histoire se découvre à nous, des hauteurs où nous sommes parvenus, comme un mouvement du genre humain vers l'unité. Cette unité, à laquelle, de loin, tous les peuples et toutes les sociétés tendaient sans le savoir, elle a revêtu sa première forme dans le christianisme. Proclamer un seul Juge et un seul Père pour tous, c'était véritablement, dans l'ordre religieux, proclamer l'unité de l'espèce humaine. Quelle que soit d'ailleurs la destinée de cette doctrine, en tant qu'elle relève du supernaturalisme, il faut reconnaître qu'elle a jeté dans le monde les premières racines de la solidarité humaine. Le paganisme a pressenti, surtout à son déclin, en traits épars, cette doctrine rénovatrice ; il n'a pas su en tirer une révolution morale. La fraternité des hommes ne fut jamais son principe, et si, dans les suprêmes élans de quelques philosophes, il a d'une parole fugitive effleuré cette cime, il n'aurait pu s'y maintenir sans renoncer à lui-même. Rome a tenté de réaliser l'unité, mais sur le type de la conquête, en absorbant le monde dans la cité des Césars. C'était un effort au rebours de l'avenir.

Le genre humain ne se peut constituer que par le respect mutuel des nations, et par leur commun respect pour l'homme. L'unité par l'oppression est le contre-sens et la parodie de l'unité par la liberté et le droit. Dans celle-ci, l'humanité s'organise en ralliant les peuples, et en faisant de chacun d'eux une fonction de son existence et de son accroissement. Dans celle-là, un peuple cherche à dévorer les autres peuples : c'est l'unité d'esclavage, c'est l'uniformité de despotisme. Ce génie d'universalité à la façon antique, et que Rome a personnifié, il a passé, même après le christianisme, dans Charlemagne, dans l'Église catholique du moyen âge, enfin dans le nouveau César, dans Napoléon. Il se peut que les masses broyées dans la conquête, foulées et rapprochées par la guerre, aient fait ainsi des pas vers l'union future; il se peut qu'en des temps barbares, ce mode barbare d'universaliser ait indirectement profité à la civilisation. Toutefois, l'on se demande où en serait le monde, si cette unité mécanique avait eu gain de cause, et si elle n'avait échoué contre ces besoins de l'existence individuelle et nationale, contre cette diversité indestructible de personnes, de peuples, de races et de circonstances qui a toujours fini par vaincre la conquête. Les Barbares ont brisé la mortelle uniformité de la tyrannie romaine; le christianisme a rouvert les voies à l'individualisme moral et religieux au sein de la communauté de foi et d'espérance. Contre le catholicisme faussant l'esprit de l'évangile, et rétablissant dans la théocratie une nouvelle uniformité, se sont élevés les réformateurs du XVI[e] siècle, qui ont ranimé l'essor de la personne morale, tandis que dans les arts et les lettres, la Renaissance, cette sœur presque jumelle de la Réforme, restituait de son côté à la civilisation une diversité féconde dans le culte de la beauté.

C'est seulement entre des peuples libres que l'alliance peut se former pour la garantie de la liberté, entre des peuples libres seulement que l'humanité peut naître de la réunion des peuples, fonctions de l'humanité. Tel est l'horizon qui se découvre à nos yeux. Les nations qui vivaient séparées, hostiles, ou inconnues les unes des autres, deviendront les organes du genre humain. L'isolement équivaudra pour elles au suicide. Ici, de même que dans le détail, la crise du XIX[e] siècle trahit sa tendance organisatrice. Nous allons vers l'association par la liberté et le droit, nous assistons au début de quelque chose de très-grand et nous servons un esprit profondément rénovateur : « Lorsqu'on considère isolément, dit M. Guizot, tel ou tel développement

particulier de l'esprit humain dans les lettres, les arts, dans toutes les directions où l'esprit humain peut marcher, on le trouve, en général, inférieur au développement correspondant dans les civilisations anciennes; mais, en revanche, quand on regarde l'ensemble, la civilisation européenne se montre incomparablement plus riche qu'aucune autre; elle a amené à la fois bien plus de développements divers, aussi voyez : voilà quinze siècles qu'elle dure, et elle est dans un état de progression continue; elle n'a pas marché, à beaucoup près, aussi vite que la civilisation grecque, mais son progrès n'a cessé de croître. Elle entrevoit devant elle une immense carrière, et, de jour en jour, elle s'y élance plus rapidement, parce que la liberté accompagne de plus en plus ses mouvements. »

Toute l'histoire est présente au cœur de notre siècle, qui ne veut rien ignorer de ce qui est de l'homme. Si puissante est sa vertu d'assimilation, si puissant est son besoin d'information, qu'il attire à lui, par la science et l'érudition, les peuples, les civilisations les plus lointaines et même les plus excentriques. Ce qu'il fait par son expansion commerciale, il le fait par ses grands explorateurs au nom de la science et de l'art; sa curiosité est insatiable; il ramène à son foyer tout ce qui, n'importe où, est sorti du génie humain : l'Égypte, l'Inde, la Perse et la Chine ont été ouvertes, non-seulement à ses armes et à ses échanges, mais à ses infatigables études. Il scrute et fouille l'histoire sur toute sa surface, renoue partout la chaîne des idées et des âges, et des plateaux de la haute Asie, à travers des sociétés éteintes, cherche à relever jusqu'à nos jours les traces d'un long pèlerinage. Ce qui se manifeste là, c'est bien le zèle de l'homme pour lui-même. A tant de signes irrécusables, nous reconnaissons l'ère nouvelle, et nous comprenons que nous assistons à l'organisation de l'humanité. L'espèce, qui s'apparaît dans la conscience de son identité, se cherche partout et concentre son passé. A toutes choses elle dérobe un trait de son âme, de ses passions, de ses intérêts, de ses grandeurs et de ses infirmités. Sous les voiles des mythologies et des légendes, elle scrute le sens intime, elle approfondit les langues en les comparant; partout elle rapproche et confronte pour saisir dans la variété des institutions, des langages, des croyances et des arts le lien fondamental qui les unit. La science rassemble en elle, par la réflexion et l'étude, tout ce qui fut dispersé sur le globe dans le temps et dans l'espace. Elle connaît mieux l'antiquité que celle-ci ne s'est connue, parce que l'enchaînement des choses lui donne l'intelligence des œuvres que les nations et les races engendrèrent confusément, dans l'ignorance d'elles-mêmes, de leur communauté et de

leurs rapports avec l'avenir. Tant de héros se sont élevés, et sont tombés sans se connaître ou sans se comprendre! Mais voici qu'un flambeau s'allume sur le plus haut sommet de l'histoire, et que la perspective du passé se déroule pour la première fois; voici que les plans et les détours d'une lente et progressive évolution commencent à se révéler; voici que les grandes masses et les hauteurs relatives se dessinent et sont mesurées; voici que les grands hommes de tous les temps et de tous les pays se rencontrent dans la conscience et dans l'admiration de notre siècle comme en un vaste Panthéon; voici enfin que nous voyons s'ébaucher pour ne plus disparaître l'homme collectif et, pour ainsi dire, le corps même du genre humain.

« Pour la première fois, je pense, dit encore M. Guizot [1], le caractère de la spécialité a disparu de la civilisation; pour la première fois, elle s'est développée aussi diverse, aussi riche, aussi laborieuse que le théâtre de l'Univers.

» La civilisation européenne est entrée, s'il est permis de le dire, dans l'éternelle vérité, dans le plan de la Providence; elle marche selon les vues de Dieu. C'est le principe rationnel de sa supériorité. »

Cela est vrai : la civilisation européenne est entrée « dans le plan de la Providence, » « elle marche selon les voies de Dieu; » parce que le plan de la Providence dans l'histoire ainsi que dans la nature, c'est l'ensemble des lois de l'esprit et de la nature, et que pour la première fois, en effet, nous voyons l'homme rechercher partout ces lois pour s'affranchir dans la vérité. C'est au passé que s'appliquera désormais le mot de Bossuet : l'homme s'agite et Dieu le mène. Aujourd'hui, l'histoire n'est plus aveugle; ses yeux se sont ouverts, l'homme a reconnu la loi de sa destinée. Sa devise, il la sait maintenant : la liberté par le progrès, et le progrès par la liberté. La leçon du passé, il la comprend : c'est que les volontés hostiles ou les volontés ignorantes peuvent entraver la marche de l'espèce, la suspendre, jamais l'anéantir. Cette intelligence d'une loi de développement dans l'histoire, loin de diminuer ou d'effacer la responsabilité individuelle, l'élève au plus haut et la couronne dans le sentiment viril du devoir. Elle fait de l'obéissance ou de l'infraction au progrès le salut ou la condamnation des individus et des peuples; elle grave en traits profonds, sur chaque débris du passé, la parole du poëte humanitaire de l'Allemagne : l'histoire universelle est le tribunal universel.

[1] *Histoire de la Civilisation en Europe.*

Quelques-uns disent que le genre humain est vieux et qu'il incline vers la décrépitude. La vérité est que le genre humain commence seulement à exister, et que, dans sa propre pensée, il est né d'hier à peine. Il y a eu des peuples, il y a eu des sociétés : il n'y a pas eu d'humanité. Dans la refonte générale des croyances, rien ne se détachera de ce qui mérite d'être conservé. Ce n'est pas une société absolument nouvelle que nous allons emprunter au néant; c'est, au contraire, le passé que nous entraînons dans le présent pour le relier, dans ce qu'il a d'humain et de général, aux formes de l'avenir. Les grandes choses de l'homme dans l'ordre moral, dans l'ordre politique, dans les sciences, dans les arts et dans la poésie resteront présentes et seront efficaces dans celles que nous ferons à notre tour. Depuis l'Inde jusqu'à la Grèce, depuis Athènes et Rome jusqu'à Jérusalem; depuis la Renaissance et la Réforme jusqu'à la Révolution française, rien ne peut se perdre des souffrances, des forces ni des gloires de l'esprit humain.

CHARLES DOLLFUS.

SAINT-SIMON

SA DOCTRINE ET SON INFLUENCE

Œuvres choisies de C. H. de Saint-Simon, précédées d'un Essai sur sa doctrine. — Bruxelles, 1859; 3 vol. in-12.

Luther engendra Voltaire; Voltaire engendra Mirabeau, qui engendra Marat, qui engendra Babeuf, qui engendra Saint-Simon et Fourrier. Le socialisme est le produit de la Révolution, fille elle-même de la Réforme. « Quand Dieu, dit Bossuet, laisse sortir du puits de » l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, c'est-à-dire l'erreur et l'hé- » résie, quand, pour punir les scandales ou pour réveiller les peuples » et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les » âmes hautaines et de répandre partout un chagrin superbe, une » indocile curiosité et un esprit de révolte, il détermine dans sa » sagesse profonde les limites qu'il veut donner au malheureux pro- » grès de l'erreur..... [1] »

Que d'après ce rituel, familier à telle petite église, on maudisse la Révolution, ou qu'on l'exalte comme une manifestation du Verbe divin parlant par la bouche des Constituants et des Conventionnels, une sorte de philosophie historique court les rues, érigeant les faits en principes, aussi superficielle en ses théories qu'emphatique dans son langage. On ne peut, toutefois, s'occuper des grandes doctrines de

[1] *Oraison funèbre d'Henriette de France, reine d'Angleterre.*

notre siècle, sans remonter à la crise qui fut le point de départ de l'ère moderne, sans rattacher à celle-ci les systèmes des penseurs qui, depuis 89, ont élargi le champ, éclairci les horizons de la science sociale. Quelle âme, d'ailleurs, ouverte aux aspirations modernes, n'honore de son respect les générations héroïques de 89 et de 92; quel libre esprit ne rattache pas à ces dates mémorables les progrès accomplis depuis soixante ans ou espérés dans l'ordre de la raison et de la justice appliquées aux gouvernements des peuples?

Il faut, toutefois, se garder de confondre avec la série des faits accomplis dès lors, la série des idées, qui tout en empruntant à ces faits un point d'appui, tout en concordant dans une certaine mesure avec la Révolution, peuvent se déduire sans elle des précédents de l'humanité. Un départ est ici nécessaire, une distinction s'offre tout d'abord. On doit séparer du champ éventuel de l'histoire politique, le seul domaine où le progrès se déduise logiquement d'après la loi visible d'une genèse obligée; car les grandes crises, telle que la Révolution française, semblent déplacer l'axe social.

Il n'y a là, il est vrai, qu'illusion d'optique. Les événements les plus inattendus obéissent sans doute dans leur irrégularité apparente à une loi qu'il faut admettre en principe, bien qu'on n'en puisse retrouver les éléments que dans le progrès des institutions et des doctrines. Les transformations économiques s'opérant par ou sans les révolutions, les conquêtes du savoir qui ont peu à démêler avec elles, ont seules à se revendiquer du *Fatum* ou de la Providence, seules elles offrent, en leur succession, un développement organique sujet aux prévisions humaines. Ne dépendit-il pas de Louis XVI de soutenir Turgot jusqu'au bout, c'est-à-dire de supprimer d'avance la Révolution, en consacrant sous une autre forme ses résultats? Le drame de l'histoire ressemble à ces pièces du théâtre italien où, sur un canevas préalable, l'acteur improvise les situations secondaires, le discours de son personnage. Ainsi se comporte peut-être la liberté humaine, à l'égard de la fatalité dont elle remplit à son gré, avec une diligence, une complication variables, les trames nécessaires et continues.

Le sentiment de cette impérieuse continuité distingue les hommes que la vérité fait ses organes, qu'elle voue à une œuvre supérieure à la politique. De là souvent, leur attitude désintéressée en apparence dans les conflits qui divisent les peuples, et, parmi les peuples, les classes et les partis. Gœthe eut au plus haut point cette indifférence. Sur le champ de bataille de Valmy, où il suivit l'armée de la coalition, le grand poëte de cet âge pressent bien les destinées qui s'ouvrent pour

l'Europe. Au bivouac, parmi les railleries de ses nobles camarades, il prophétise les triomphes de ces savetiers et de ces tailleurs, précurseurs d'un monde nouveau qu'il salue avec la sympathie de l'artiste et la compréhension du philosophe.

A la même époque, un autre homme qui devait marquer à titre au moins égal parmi les ouvriers de l'Idée, Saint-Simon arrivait d'Amérique où il venait de combattre, non, comme Gœthe à Valmy, dans les rangs de la vieille société, mais pour les principes issus du protestantisme et du xviiie siècle, s'épanouissant sur un sol vierge de traditions. Opposition singulière entre deux hommes que rapprochent leurs tendances d'esprit comme leur attitude morale devant la Révolution française.

J'imagine l'attrait puissant exercé sur ces vastes intelligences par les événements qu'ils regardent de haut. Dans ces époques troublées auxquelles ils assistent, ils sont comme le phare sur l'écueil où brise la lame et qui éclaire au loin. La lueur méconnue qui descend de leur esprit sur les faits obscurs, mal définis qui les environnent, illumine en effet des routes lointaines qu'ils voient avant tous à l'horizon, mais laisse dans l'ombre les parages voisins où règne alors même la tempête.

Le *suave mare magnum*... du poëte ne s'applique pourtant pas à leur attitude. Je vois Kant, le sceptique plein de foi, le Jacobin de l'Idée, comme Heine, je crois, l'appelle, s'oublier dans sa promenade quotidienne, si bien réglée, que les bourgeois règlent leur montre en le voyant passer. Cette fois le docteur a doublé le pas, il est sorti du faubourg de Kœnigsberg qui borne ses excursions journalières. Il demande si la Bastille est prise, car une grande nouvelle est venue jusqu'à la paisible cité germanique, et le révolutionnaire de la pensée prête son oreille distraite des bruits de la terre à l'écho du 14 juillet. Après cela, qu'un monde s'écroule, que les institutions se renouvellent dans les tempêtes, il restera dans son impartialité sympathique et studieuse, il sentira qu'il est un organe de l'avenir s'affirmant par les idées. Il se réserve à leur élaboration, que les tumultes du Forum, s'il y prend part, compromettraient, en asservissant l'indépendance de ses points de vue, en limitant sous un angle trop borné sa contemplation féconde.

L'action, de la part des hommes qui s'y distinguent, exige des partis pris héroïques, une étroite conception, naturels aux politiques, mais auxquels les vrais penseurs se plieraient mal. S'ils opèrent cepen-

dant en dehors des partis, ils peuvent appartenir à l'un d'entre eux par son aspiration progressive dont plus que personne ils ont conscience. Il se produit alors, à cet égard, un fait digne de remarque. Pendant que Saint-Simon, par exemple, qui formulera plus tard le mot d'ordre du socialisme moderne, étudie silencieusement le problème du prolétariat, il demeure étranger à la vie des clubs, aux agitations populaires, aux ardentes passions de la Terreur; il spécule sur les biens nationaux, cherchant les deux leviers qui soulèvent le monde, fortune et science, au bruit sinistre du canon de septembre et du couperet de Guillotin. A Paris surtout, au cratère même de l'Etna révolutionnaire, il y a pour cet Empédocle en quête du secret des volcans, une attraction indicible à mêler le bouillonnement de sa pensée à l'éruption sociale... Il suit de sa mansarde que je rêve au bord du fleuve devant l'Hôtel de Ville où siége la terrible Commune, devant Notre-Dame où la Raison reçoit l'encens d'Hébert, la Révolution qui s'écoule et dont il sonde l'abîme. Dans les bas-fonds où Saint-Simon plonge son regard, un utopiste en action, Babeuf lit alors à sa manière, transposée dans la formule étroite du sentiment, la pensée qu'élabore le futur auteur du *Nouveau Christianisme.* Le Communisme, aboutissant nécessaire de l'instinct niveleur, se retrouve au fond de 93, comme au fond du XVI[e] siècle et de la révolution anglaise, comme aux premiers jours de l'ère chrétienne, et à chaque fois qu'une organisation hiérarchique s'écroule sous le bélier de l'égalité.

Il importe de se faire une idée nette du mouvement triple et un, tout à la fois, qui constitue la vie sociale et dont les révolutions révèlent la loi, inaperçue dans les temps où la société semble immobile. Le grand système que nous voudrions apprécier et qui dégagea plus qu'aucun autre l'idée désormais acquise du progrès, le saint-simonisme sera mieux compris, si on le rattache, dès l'abord, à la série du développement historique dont il prétend fournir l'irrévocable formule. On connaîtra mieux sa valeur et ses services, quand les notions qui lui servent de base apparaîtront comme une déduction nécessaire des faits de la civilisation, si complexes en apparence, si simples pourtant dans leurs directions normales, si aisés à ramener aux trois mobiles qui les déterminent.

Comment rendre familières des notions qu'une abstraction exagérée complique? Autant que l'existence de l'espèce peut se comparer à celle de l'individu, l'histoire est la physiologie de l'humanité. Elle étudie les phénomènes de la vie sociale, comme la physiologie proprement dite

ceux de la vie de l'animal. En d'autres termes (toute science en est là), analysant, décomposant des forces agrégées, elle les recompose. Après ce double travail, elle sait tout ce qui se peut savoir de l'homme et de la société. Elle doit retrouver dans cette dernière tout ce qu'elle trouve dans le premier, appétits, sentiments, idées.

La science antique associait le *microcosme* (homme) au *macrocosme* (univers). La philosophie moderne ne va pas si loin, ou elle échoue dans le vague d'impalpables analogies. C'est bien assez pour elle de chercher l'humanité dans l'homme, ou pour *verbociner* comme le Limousin que berne Panurge, la *macranthropie* dans la *micranthropie*.

Le vieil apologue de Menenius témoigne de ce rapport aperçu de bonne heure par la sagesse instinctive des nations, entre l'individu et l'espèce, entre les fonctions de l'humanité et celles de l'homme quel qu'il soit.

Les membres ligués contre l'estomac et le cœur, le cerveau en suspicion à Gaster, figurent le triple antagonisme à travers lequel le progrès s'opère.

Je sais bien ce qu'il y a d'artificiel dans toute division, dans toute limitation des facultés. La triade a ses fanatiques, même en dehors des théologies officielles. « Ce fut la mode de tout temps de mettre en avant trois et un, un et trois [1]. »

Mais quelles que soient à cet égard les visées d'une philosophie aux allures mystiques, l'étude de l'individu et celle de l'espèce humaine mènent à classer leurs virtualités comme appartenant à la sensation, au sentiment, à la connaissance. Pareille donnée n'a rien de contraire à une vue saine sur nos facultés essentielles, pourvu qu'une analyse exacte retrouve sous cette division l'unité de l'être dans la sensation associée à ce que Kant appelle les formes représentatives ou les catégories de la sensibilité : espace, temps, cause, substance, etc. Avec cette restriction, la sensation est tout l'homme. Elle ne se distingue de la connaissance proprement dite que parce qu'à un certain degré de développement, il a paru bon de séparer l'idée de l'intuition primitive tour à tour sensation, sentiment, notion. Entendue ainsi, la triade répond à une réalité intellectuelle, elle a ses organes distincts : dans l'individu : le Caractère, le Cœur, l'Esprit ; dans l'espèce : le Politique, le Mystique et le Philosophe.

Et d'abord ce qu'on appelle la sensation équivaut au sentiment. Une nuance importante, mais une nuance seulement, les distingue, non

[1] *Faust*, première partie.

dans leur essence respective, mais d'après l'objet auquel chacune de ces facultés s'applique. Ainsi, dans notre langue si logique, on dit également : J'aime mon père, j'aime le pain. Puis, toute sensation, pour inférieure qu'elle soit, impliquant un sentiment, enveloppe de même une connaissance, bien qu'on n'applique à bon droit ce terme qu'aux notions rapportées avec pleine conscience à l'une des catégories de la représentation. Mais il n'existe rien pour nous en dehors des catégories et de la sensation, quels que soient les degrés de celle-ci. Je vois un tel chêne ; il se représente à moi avec un caractère progressif de généralité comme un chêne, un arbre, un végétal, un organisme, un être. Toute science est là, tout ce qu'on peut saisir en soi, hors de soi, dans la nature et dans l'esprit.

Cela posé, dans la série du développement humain ou social, je fixe des termes, je marque des limites, sans lesquels toute notion nette est impossible. Savoir, c'est distinguer. J'oppose le cœur à l'esprit, au caractère ; le premier source des sentiments, l'autre des idées, le dernier déterminant la direction des sensations actives. Dans l'étude historique de l'espèce comme dans celle de l'individu, j'isole, j'abstrais les organes que je reconnais, soit dans l'humanité, soit dans l'homme.

Toutes les fois qu'une idée ou qu'un sentiment se réalise en institution, il faut bien qu'apparaisse à l'œuvre, une des facultés essentielles de la nature humaine, un des trois organes de son action ; le cœur, l'esprit, le caractère. Ce dernier qui, dans l'ordre temporel, fait les fondateurs d'États, les législateurs, les héros de la guerre ou de l'industrie, entre aussi, pour une part importante, dans l'établissement des religions. Celles-ci, en effet, ne sont pas seulement des doctrines, mais des règles de vie, des faits, des institutions de l'ordre spirituel.

Ainsi, devant un examen plus approfondi, la limite est moins précise, qui sépare la pensée du fait, l'idéal du réel, puisque le réel en définitive n'est que l'idéal *réalisé* dans l'histoire, sous la forme des institutions politiques et religieuses. Mais où l'opposition éclate, c'est dans la constitution même de l'idéal. L'initiative intellectuelle et l'acte spontané, la réflexion et l'intuition vague, la pensée découvrant la Loi pour s'y soumettre avec connaissance ou l'améliorer, si possible, et l'instinct inconscient qui fait vivre sous la règle, les essaims d'hommes ou d'abeilles ; — sous ces termes divers on peut résumer le double développement des sociétés. Notre espèce est un essaim, mais un essaim doublement progressif, dans la série de l'instinct et dans celle de la raison.

L'humanité, comme l'individu, procède d'abord par le sentiment, par l'instinct. Les deux voies de l'instinct et de la raison se confondent au point de départ, mais elles devient bientôt en lignes parallèles, tendant côte à côte aux mêmes solutions, à travers tous les tâtonnements, tous les malentendus. Comment étudier la série philosophique, en négligeant la série religieuse, séparer de l'évolution rationaliste le mouvement mystique ; — Confucius, Socrate démontrant la justice, de Sakya-Mouni, d'Orphée, de Jésus qui l'affirment, ou au nom desquels la Légende traduit en symboles le travail progressif de la conscience générale ?

Mais pour compléter la triple division de nos facultés, une autre série s'ouvre avec celle de la connaissance et du sentiment, celle de l'activité liée directement à la sensation, dont elle manifeste les appétits et les tendances, vouée qu'elle est à procurer, à régler l'existence matérielle des sociétés. A côté des grands esprits, des grands cœurs, les grands caractères auxquels échoit le règne temporel ; car ils sont dans leur domaine, l'expression de l'humanité, comme les penseurs, les apôtres la représentent au sommet de l'intelligence ou du sentiment. Comment les séparer ? Les saints surtout ont besoin des politiques : il faut qu'eux-mêmes ils se fassent des politiques, ou qu'ils trouvent des instruments parmi les puissants du siècle, pour réaliser en institutions (ce qui après tout est leur but), la conception qu'ils apportent au monde, toujours connexe à une philosophie. Socrate appelle Jésus, Jésus appelle saint Paul et Constantin. Socrate, en effet, a formulé pour les sages, Jésus symbolisé pour les croyants, saint Paul et Constantin institué pour tous le monothéisme, devenu le dogme d'une société plus large que le monde polythéiste et gréco-latin. Telle est la progression éternelle. Comment distinguer trois puissances si mêlées dans la civilisation, — leur œuvre commune, — l'idée des doctes, la sympathie des saints, l'intérêt des forts ? Dans tout fait humain, ces trois mobiles : une notion toujours plus consciente des rapports naturels et sociaux, un sentiment de justice et d'amour inspirant les initiateurs des foules, un besoin de bien-être et de domination, de jouissance et d'orgueil, poussant le politique à introduire dans la pratique une forme meilleure d'État et de religion, à consacrer le pacte de l'intérêt prépondérant jusqu'alors avec l'idée, le sentiment, l'intérêt nouveaux qui s'affirment.

Le penseur généreux dont l'œuvre est l'objet de cette étude, a des premiers jeté ce regard profond sur le jeu des forces sociales. Observer, comme il l'a fait, le monde si complexe des idées, des sen-

timents et des intérêts, c'est se placer au premier rang dans la série philosophique. Mais si l'on s'en rapportait à ses plus bruyants disciples, Saint-Simon ne serait pas seulement un penseur. Il faudrait voir en lui un révélateur, un Moïse, un Orphée, un Jésus, l'auteur d'une religion nouvelle, christianisme agrandi et définitif.

Avant d'apprécier si un tel rôle est à prendre, voyons s'il l'a réellement assumé, si nous avons à juger un philosophe à l'induction féconde, ou à vénérer un croyant, le dernier des messies.

L'œuvre de Saint-Simon comprend :

1° L'établissement d'une philosophie historique, fondée sur la notion du progrès ;

2° Des vues neuves sur l'Encyclopédie ;

3° Une ébauche de syncrétisme entre le principe théologique et la raison.

Nous résumerons rapidement les vues de ce grand esprit dans chacune de ces trois directions. Nous verrons si toutes celles qu'il a suivies sont en soi légitimes, si toutes se justifient par un besoin correspondant des générations, auxquelles il offrit des solutions nouvelles.

I

Les paroles suivantes, inaugurant ses premiers travaux d'ensemble, montrent que Saint-Simon se plaçait, au début, sur le terrain d'un rationalisme inflexible : « Le militaire avec le sabre, le diplomate avec » ses ruses, le géomètre avec le compas, le chimiste avec ses cornues, » le physiologiste avec le scalpel, le héros par ses actions, le philo- » sophe par ses combinaisons, s'efforcent de parvenir au commande- » ment ; ils escaladent par différents côtés le plateau au sommet duquel » se trouve l'être fantastique qui commande à toute la nature, et que » chaque homme, fortement organisé, tend à remplacer [1]. »

Dans la partie vraiment féconde de son œuvre, Saint-Simon se porte, en effet, l'héritier direct du XVIIIe siècle. Il vient, dit-il, continuer Condorcet. Mais, en développant la philosophie du progrès, entrevue par celui-ci, il ne rompt pas avec sa méthode. Il a bien soin de constater cette filiation des doctrines, ou plutôt des vues, qu'il accumule avec une bonne foi remarquable et sans nulle coquetterie d'écrivain, dans

[1] *Œuvres choisies de Saint-Simon*, introd. aux travaux scientif. du XIXe siècle, t. I, p. 143.

l'ordre où elles s'offrent à son esprit, avec toutes les objections qu'il se pose, tout le familier, parfois très-bizarre, d'une causerie intime avec son lecteur. Il pense tout haut plus qu'il n'écrit sa pensée. Ou il l'écrit sans apprêt, en robe de chambre, à l'encontre de Buffon, dont son style n'a pas les manchettes. Penseur gentilhomme, naïvement fier de son aïeul Charlemagne, et dans la voie contraire à celle du grand écrivain de sa race, il a des audaces de plume rappelant la manière de l'auteur des *Mémoires*.

Mais quelles que soient les impressions ou les grandeurs de sa forme, ce qui surtout captive dans un penseur de cette taille et de cette originalité, c'est la trame même des idées : on n'en perd jamais le fil à travers les digressions, les développements épisodiques dont il se surcharge; il a les traits saillants du philosophe, l'unité du point d'attache, l'opulence des déductions logiques. Sous ce rapport, Saint-Simon mérite le parallèle avec les génies de premier ordre qui, d'âge en âge, ont renouvelé les théories générales. Sinon par la rigueur de ses points de vue, du moins par l'étendue de son horizon, il nous semble même les dépasser, comme la science qui lui doit tant d'aperçus capitaux, dépasse, en importance, les études constituées avant elle. Ce n'est pas que la philosophie de l'histoire soit réellement sortie de son cerveau comme une Pallas armée, sans précédents, sans préparations. Nul génie d'homme n'a le pouvoir de créer de rien; mais débrouiller une matière, féconder un germe, c'est créer en quelque sorte. Le Dieu d'Hésiode et de Manou, sinon de Moïse, ne fait pas autre chose quand il tire du chaos l'univers, ou sort triomphant de l'œuf du Naraya. Vico posa la base; Pascal, Leibnitz, Herder ont entrevu la loi du *devenir* historique. Si la notion d'une humanité se développant organiquement par l'industrie, les langues, les sciences et les beaux-arts, était mûre au XIX[e] siècle et devait s'affirmer en systèmes, Saint-Simon n'en a pas moins la gloire d'avoir éclairci, dans la conscience générale, le système de philosophie historique le plus complet, le mieux enchaîné qui se déduise de l'idée de progrès. La critique doit s'attaquer sans doute aux assertions qu'une érudition insuffisante lui laisse avancer sans preuves solides, surtout à l'illusion bien naturelle au constructeur d'une théorie, que tous les matériaux qu'il emploie sont définitifs. Mais eût-il bâti sans cette assurance, et ne serions-nous pas privés d'un plan, dont l'exécution seule est peut-être à reprendre?

Le XIX[e] siècle est l'âge de l'histoire. La méthode positive qui recherche le comment, non le pourquoi des êtres, étendue successivement aux divers ordres de la connaissance ayant pour objet les lois

physiques et la vie individuelle, embrasse enfin le phénomène supérieur de la vie sociale, les lois de l'esprit réalisées dans l'humanité. Saint-Simon, à cet égard, ne se sépare du criticisme de Kant que parce qu'il ne s'occupe point d'instituer une étude positive de l'idée pure, à côté des sciences basées sur l'observation et l'expérience concrètes. On peut se demander si l'autre voie satisfait une exigence non moins essentielle du génie humain. Existe-t-il à côté des connaissances établies sur l'observation du phénomène mathématique, physique, physiologique ou social, des concepts *à priori*, catégoriques, dénombrables en séries et qu'on puisse légitimement distinguer des objets de l'étude phénoménale ? Cette question veut un sérieux examen. Résolue par l'affirmative, elle justifie le maintien, parallèlement aux sciences de la nature inorganique ou organisée, d'une science de l'esprit, non moins positive qu'elles, embrassant, non moins qu'elles, des faits certains. Étrangère seulement aux visées d'une métaphysique illusoire, elle repousse, comme impossibles à établir, les notions absolues de cause et de finalité, elle se borne tout au plus à instituer comme hypothèse la plus probable, la plus simple et la plus large explication possible de la nature, de la vie et de l'esprit.

Sous le premier rapport seulement, en ce que cette science de l'esprit s'applique aux catégories intellectuelles, aux généralités par lesquelles nous saisissons les rapports des faits, cette étude serait positive ; elle envisagerait les mêmes questions que les sciences particulières. Poursuivant des solutions homogènes aux leurs, elle pourrait, en ce sens, construire une histoire idéale, transcendante des catégories de l'esprit, de leur progrès. Étant donné le concept causalite, par exemple, vulgairement formulé dans l'entité Dieu, elle en montrerait le développement nécessaire, passant en revue et les termes successifs qui s'en déduisent par le jeu naturel de l'esprit humain, et les rapports de chacun de ces termes avec les notions parallèles d'une égale généralité. C'est là, je crois, la haute critique, telle que l'Allemagne l'a faite et que la reprend en France un penseur éminent, M. Renouvier. Elle n'aspire point à affirmer l'Absolu, mais à développer seulement la formule commune à toutes les manifestations du Relatif. Reste à savoir ce qu'une construction si hardie emprunte à l'observation, à l'expérience, jusqu'où se confondent deux études qui s'appellent l'une l'autre, comme les notions catégoriques sous lesquelles se conçoivent les rapports des phénomènes, sont liées aux sensations par lesquelles ces mêmes phénomenes sont perçus.

Pareille distinction résout peut-être les difficultés inhérentes à une

constitution régulière du savoir humain. Elle explique, en tout cas, les obstacles qui la retardent, par suite des prétentions exclusives des philosophes et des savants *positifs*. Saint-Simon se plaçait au point de vue particulier aux uns et aux autres. Nous reconnaîtrons dans ses écrits la trace de leurs préoccupations respectives. C'est ainsi qu'il oppose la métaphysique à la science; que, tout en réduisant la première au rôle d'une logique supérieure, préparation à tous les travaux de l'esprit, il repousse les conclusions de son élève Auguste Comte, lorsque cet éminent penseur exclut de l'étude des phénomènes toute recherche de l'absolu. Le troisième cahier du *Catéchisme des industriels*, dont la rédaction avait été confiée à ce mathématicien rigide, n'est pas admis dans le canon des Écritures saint-simoniennes. Saint-Simon (et ce fut là, croyons-nous, son erreur), se révolta, dès l'abord, contre la conséquence logique de sa pensée, déduite par A. Comte avec une netteté magistrale. Il n'eut pas le courage intellectuel d'accepter hautement les suites nécessaires des prémisses posées par lui-même. Il ne s'expliqua jamais clairement sur la base hypothétique qu'il cherchait au dogme nouveau. Sa théorie de la gravitation universelle, étendue à l'explication de tous les phénomènes, ne vaut, en effet, que comme l'hypothèse la plus large qui puisse être substituée à l'affirmation théologique, que comme la loi supposée qui coordonne les lois observées de la Nature et de l'Esprit. Confusion fâcheuse que devait aggraver la préoccupation politique, qui le menait à baser sur une équivoque sa tentative de religion nouvelle.

Cette tendance, dont ses disciples immédiats abusèrent, n'est sensible, toutefois, qu'à la fin de sa carrière; elle ne jette aucune ombre sur ses aperçus relatifs au développement du milieu social dont il cherchait la loi première. A cet égard, le penseur qui conquit à ses idées un des grands historiens de notre époque, qui eut pour collaborateur Augustin Thierry, féconda, par une vue systématique, les travaux qui, depuis Vico, tendent à faire de l'histoire une physiologie de l'espèce. Son œuvre philosophique s'éclaire, comparée aux doctrines dont elle est issue et qu'elle achève en les rectifiant. On connaît l'*eterno ricorso* de Vico. Selon le penseur de Naples, l'histoire reproduit incessamment dans les cycles successifs des dieux, des héros et de l'homme, les mêmes formes, les mêmes spectacles; la société se meut autour de son axe, sans que cet axe se déplace par un mouvement de translation analogue à celui qui emporte dans un parcours sans bornes les mondes, les systèmes de monde, l'univers éternel et infini. D'autre part, les théories de la perfectibilité mènent souvent à des chimères contre lesquelles il

s'élève, tout en combattant la doctrine de l'immobilité. « J'appelle, » dit-il, philosophes circulaires, les savants qui prétendaient que l'es- » prit humain tournait toujours dans le même cercle: qu'il revenait » par conséquent au point d'où il était parti, et qu'il avait déjà plu- » sieurs fois parcouru son cercle. Mais, dans l'organisation du système » qu'il a basé sur le principe de la perfectibilité, Condorcet a commis » les erreurs les plus grossières. Il a dit : L'histoire prouve que l'esprit » humain a fait de continuels progrès. On doit conclure qu'il se per- » fectionnera indéfiniment.

» Si cette opinion était parfaitement exacte, l'esprit humain aurait » acquis de nouvelles facultés, sans éprouver aucune diminution dans » celles qu'il possédait ; et l'histoire fournit la preuve du contraire : » l'Iliade est le poëme le plus ancien que nous possédions, et l'Iliade » est le meilleur poëme connu ; l'Apollon du Belvédère est la plus belle » statue qui existe, etc., etc. Sous beaucoup de rapports, la généra- » tion actuelle ne peut pas rivaliser avec celles qui l'ont précédée, tan- » dis qu'à d'autres égards, elle leur est infiniment supérieure. Nous » décomposons l'air et l'eau, que nos ancêtres regardaient comme des » éléments, nous jouons avec le tonnerre, et nous faisons le tour de la » terre, etc [1]. »

Cela posé, quelle sera la base d'une saine théorie du progrès social ? L'observation du progrès, la loi de croissance de l'individu. Saint-Simon développe ici des vues qui, pour n'avoir pas échappé au génie de Pascal et de Leibnitz, n'acquièrent toute leur autorité que rattachées à la déduction régulière d'une série, à l'enchaînement des progrès sociaux dont il compare, sous le rapport intellectuel et pratique, les principaux termes aux âges divers de l'individu, tour à tour enfant, homme fait et vieillard, — fétichiste, polythéiste, déiste, philosophe, — artisan, guerrier, artiste, industriel. Tel est du moins le résumé rapide de ses aperçus sur la série historique, dont l'idée même lui appartient. Une idée ne vaut en effet que par la précision qui la distingue des intuitions vagues de l'instinct. Il en est de la notion du progrès social, comme du vrai système du monde, qui, deviné, dit-on, par Pythagore, attendait, pour être accepté dans la conscience générale, les démonstrations de Copernic et de Kepler. « L'intelligence générale » et l'intelligence individuelle se développent d'après la même loi. Ces » deux phénomènes ne diffèrent que sous le rapport de la dimension » des échelles sur lesquelles ils ont été construits... Enfant, l'homme

[1] *Œuv. chois. de Saint-Simon*, introd. aux travaux scientif., etc., t. I, p. 184.

» travaille par plaisir à élever des tas de pierres, à construire de » petites digues, à creuser de petits lacs ; donnez-lui des haches, des » scies, des rabots, des clous, des marteaux et de quoi les employer, » c'est le plus grand plaisir que vous puissiez lui faire ; ce sont les » joujoux auxquels il donnera la préférence. Il est certain que dans son » enfance, c'est pour les arts que l'homme montre le plus d'inclination. » — A l'âge de puberté, l'homme devient artiste. Existe-t-il un jeune » homme qui ne se soit pas essayé en musique, en peinture et en poé- » sie? — A vingt-cinq ans, les forces de l'homme ont acquis leur prin- » cipal développement et il cherche toutes les occasions d'en faire » usage. Ses semblables lui paraissent autant de rivaux ; on le voit » toujours prêt à entrer en lutte avec eux, avec la nature entière, avec » lui-même. Il est essentiellement militaire jusqu'à quarante-cinq ans. » — A quarante-cinq ans, l'homme entre dans la seconde moitié de sa » carrière ; ses forces actives commencent à diminuer, ses forces spé- » culatives augmentent ; il se retourne et commence à descendre la » vie ; il ne fait plus de découvertes, mais il envisage sous de nouvelles » faces les objets qu'il avait vus... Voilà la récapitulation de l'histoire » de l'individu. Voyons maintenant celle des annales de l'espèce. — Je » commence aux Égyptiens, parce qu'il n'y a rien de clair ni d'inté- » ressant à dire sur les peuples qui les ont précédés... A partir des » Égyptiens jusqu'à nous, quatre peuples ont successivement exercé » une action prépondérante sur l'humanité : les Égyptiens, les Grecs, » les Romains et les Sarrasins.. — Les Égyptiens ont élevé les plus » grands tas de pierres ; ils ont creusé les plus grands lacs ; ils ont » construit les plus fortes digues qui aient été faites de main d'homme. » Dans les beaux-arts, les ouvrages des Grecs servent encore de mo- » dèles... Les Romains ont surpassé leurs prédécesseurs dans l'art de » la guerre ; et les conquêtes des Sarrasins ont été plus étendues et » plus rapides que celles des Romains....... Examen comparatif fait de » l'histoire de l'individu et de celle de l'espèce, je présume que l'hu- » manité est arrivée à l'époque de sa durée correspondante à celle de » quarante ans pour l'individu. D'après l'opinion la plus accréditée, » l'humanité a environ huit mille ans d'existence. Dans cette supposi- » tion, l'année pour l'individu correspondrait à deux siècles pour l'es- » pèce [1]. » Ailleurs, complétant sa théorie de l'histoire, il pose les termes du développement social antérieurs à la civilisation égyptienne et encore observables dans chacune des phases correspondantes où s'est

[1] *Œuv. chois.*, t. I, p. 177-180.

comme fixée telle peuplade d'Amérique ou d'Océanie. Le point de départ de la série est fourni par le degré de développement qu'atteint un homme placé dès l'enfance, comme le sauvage de l'Aveyron [1] ou l'allemand Gaspard Hauser, dans un état de séquestration absolue.

II

Si nous séparons, dans notre examen, cette théorie de l'histoire des hautes généralités du système, ce n'est pas que, dans la pensée de Saint-Simon, toutes les parties de la doctrine ne s'enchaînent étroitement. C'est que, croyons-nous, dans l'ordre de ses déductions, les vues encyclopédiques procèdent des aperçus sur l'histoire, sur les faits sociaux auxquels il assista et qui fécondèrent ses méditations. Comme la génération des êtres vivants, l'enfantement des idées a ses mystères fortuits, occasionnels, dont il faut tenir compte, surtout dans une nature telle que celle de Saint-Simon, compréhensive, mais spontanée, primesautière, ouverte aux influences extérieures. Ni pour la contention, ni pour la profonde culture de l'esprit, il ne fut un Kant, un Spinoza, un de ces sages que l'idée pure absorbe et qui se l'assimilent régulièrement par les voies de l'étude austère. Voyant de génie plutôt que philosophe, sa grandeur est là peut-être, et son originalité philosophique. Ses prosélytes les plus enthousiastes, lui-même d'ailleurs, ne dissimulent pas le caractère de son développement intellectuel, ni l'influence exercée sur son esprit par la contemplation d'événements auxquels il voulut rester étranger.

« Je suis, dit-il, parti de France pour l'Amérique à dix-huit ans; j'ai » combattu pendant cinq ans pour la liberté des Américains, et je » suis revenu dans ma patrie dès l'instant que leur indépendance a été » reconnue par l'Angleterre.

» Peu de temps après mon retour en France, il se manifesta un » mouvement politique en Hollande, et le résultat de cette révolution » fut l'expulsion du stathouder. Je m'étais rendu dans ce pays, où je » suis resté pendant tout le temps que cette révolution a duré. Je » m'étais donné pour tâche dans la vie, d'éclaircir la question de l'organisation sociale, et je sentais que pour me mettre en état d'atteindre » ce but, je devais beaucoup observer.

[1] *Œuv. chois.*, t. II, p. 90, 91, 97, 98, 99.

» J'ai voyagé ensuite pendant plusieurs années en Angleterre, en » Espagne, en Allemagne et dans plusieurs autres parties de l'Europe.

» Je suis revenu en France en 1789, et, depuis cette époque, je n'en » suis point sorti. Pendant tout le cours de la Révolution française, j'ai » joué constamment et uniquement le rôle de spectateur et d'observa- » teur; car je n'ai occupé aucune place politique sous aucun des gou- » vernements qui se sont successivement établis [1]. »

» C'est en 1797, à l'âge de trente-sept ans, que Saint-Simon » commença, comme il le dit lui-même, à refaire son éducation » et à travailler directement à l'organisation d'un nouveau système » philosophique.

» Dès sa plus tendre jeunesse, il brûla de se distinguer par des » travaux importants; une éducation principalement nobiliaire, au » sein d'une des premières familles de l'ordre féodal, qui prétendait à » la descendance de Charlemagne, avait exalté son ardente imagi- » nation; il voulut, suivant ses propres expressions, entrer dans » le temple de la gloire par la porte héroïque ou par la porte » scientifique.

» En 1779, il partit pour la guerre d'Amérique, et se distingua sous » les ordres de Bouillé et de Washington; il vit Franklin et observa » l'état politique des Américains. C'est de là que date positivement sa » tendance philosophique; dès ce moment, il sentit que la nature le » poussait vers les travaux pacifiques et il envisagea toute carrière » temporelle, militaire ou industrielle, comme devant uniquement lui » fournir les moyens matériels d'organiser un grand établissement » d'utilité publique. « Je désirais la fortune, disait-il dans un avant- » propos sur sa vie, publié en 1808, seulement comme moyen d'orga- » niser un grand établissement d'industrie. Fonder une école scienti- » fique de perfectionnement, contribuer en un mot au progrès des » lumières et à l'amélioration du sort de de l'humanité, tels étaient » les véritables objets de mon ambition. »

» Il était lié avec un grand nombre de savants illustres; quelques- » uns lui ont dû de notables secours. Monge, qui, professeur à Metz, » avait vu le jeune Saint-Simon, officier supérieur de la place, venir » modestement s'asseoir sur le banc de ses élèves, l'affectionnait par- » ticulièrement.

» Saint-Simon entendait souvent dire à ses doctes amis, qu'il fallait » uniquement de l'argent, que l'argent seul manquait aux savants

[1] *Œuv. chois.*, t. II, p. 415.

» pour réaliser de grands projets philosophiques, pour améliorer sen-
» siblement l'éducation publique. Il mit un jour cent mille écus à leur
» service... Dès lors, son parti fut pris, il abandonna la carrière finan-
» cière où il avait été engagé pendant la Révolution, pour se mettre à
» la recherche des idées...

« J'entrepris, dit Saint-Simon, de faire faire un pas général à la
» science, et de rendre l'initiative à l'école française; cette entreprise
» exigeait des travaux préliminaires, j'ai dû commencer par constater
» la situation des connaissances humaines, et par étudier l'histoire des
» découvertes.

» Pour y parvenir, je ne me suis pas borné à des recherches dans
» des bibliothèques, j'ai pris domicile en face de l'École polytechnique,
» je me suis lié d'amitié avec plusieurs professeurs de cette école, j'ai
» employé trois ans à me mettre au courant des connaissances acquises
» sur la physique des corps bruts.

» J'ai employé mon argent à acquérir de la science: grande chère,
» bons vins, beaucoup d'empressement vis-à-vis des professeurs aux-
» quels ma bourse était ouverte, me procurèrent toutes les facilités
» que je pouvais désirer. J'avais de grandes difficultés à surmonter :
» déjà ma cervelle avait perdu de sa malléabilité; je n'étais plus jeune.
» mais, d'un autre côté, je jouissais d'un grand avantage; de longs
» voyages, la fréquentation d'un grand nombre d'hommes capables,
» que j'avais recherchés et rencontrés; une première éducation dirigée
» par d'Alembert, éducation qui m'avait tressé un filet métaphysique
» si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers, etc.

» Je m'éloignai en 1801 de l'École polytechnique; je m'établis près
» de celle de médecine; j'entrai en rapport avec les physiologistes; je
» ne les quittai qu'après avoir pris une connaissance exacte de leurs
» idées générales sur la physique des corps organisés... »

» Saint-Simon ne se borna point à étudier philosophiquement les
» sciences et les savants, il voulut aussi connaître les artistes... Sa
» maison fut pendant une année un centre où se réunissait ce que la
» capitale renfermait de plus célèbre dans les deux genres. Il assistait
» à ces réunions principalement comme observateur, y prenant peu de
» part lui-même. Cette dernière expérience lui coûta bien cher, puis-
» qu'il y dépensa le reste des sommes qu'il avait retirées de sa liqui-
» dation financière. Voilà comment notre philosophe refit son édu-
» cation [1]. »

[1] *Le Producteur, journal philosophique*, etc., t. III, 1er cahier, avril 1826, p. 89-92.

Évidemment, par cette méthode, on ne devient pas un savant proprement dit. Le calcul différentiel, par exemple, ne s'apprend pas entre la poire et le fromage, on n'approfondit pas en des causeries de salon la physique et la physiologie. Mais par les grands résultats de la connaissance qu'ils s'assimilent ainsi, des hommes doués de la capacité philosophique, suppléent dans une certaine mesure au défaut du savoir spécial. Développé par le milieu où il s'établit, muni d'ailleurs de notions suffisantes sur les principes généraux, sur les méthodes des sciences positives, Saint-Simon put opposer avec fruit aux dispersives tendances de la *spécialité*, son intuition vraiment encyclopédique, dont le mathématicien comme le physiologiste, accepte aisément les données.

En quoi ces vues fécondes sur les bornes et l'enchaînement des sciences spéciales satisfont-elles aux tendances de chacune vers l'unité? La réponse à cette question est dans l'ordre même de la constitution de ces sciences. Leur série, achevée dans son entier, ramenée en tous ses termes aux mêmes lois positives, se couronne naturellement par une synthèse de la connaissance, par une encyclopédie dont les divisions répondent à chacune des branches du savoir, qu'elle ait pour objet la nature, la vie ou l'humanité. Le fond de cette philosophie positive est tout entier dans les travaux de Saint-Simon antérieurs au *Nouveau Christianisme*. Sa conception encyclopédique ne repose plus, comme celles de Bacon et de d'Alembert sur une distinction entre les facultés intellectuelles que chacune des sciences met surtout en œuvre, mais sur la différence des phénomènes qu'elle étudie et qui exigent pour toutes, bien qu'en des proportions diverses, l'exercice de la raison, de l'imagination et de la mémoire. « Tous ces phénomènes... » ont été partagés en différentes classes... Phénomènes astronomiques, » physiques, chimiques, physiologiques... Les savants, chacun dans » leur partie, sont les hommes qui peuvent prédire le plus de choses; » et cela est bien certain, puisqu'ils n'acquièrent la réputation de » *savants* que par les *vérifications* qui se font de leurs *prédictions*... Il » n'en a pas toujours été de même... Les premiers phénomènes que » l'homme ait observés d'une manière suivie ont été les phénomènes » astronomiques; il y a une bonne raison pour qu'il ait commencé par » ceux-là, c'est qu'ils sont les plus simples. Dans le commencement » des travaux astronomiques, l'homme *mêlait* les faits qu'il *observait* » avec ceux qu'il *imaginait*, et, dans ce galimatias élémentaire, » il faisait les meilleures combinaisons qu'il pouvait pour satisfaire » toutes les demandes de prédiction; il s'est successivement débar-

» rassé des faits créés par son imagination, et, après bien des travaux, » il a fini par adopter une marche certaine pour perfectionner cette » science. Les astronomes n'ont plus *admis* que les faits constatés par » l'*observation;* ils ont *choisi* le système qui les *liait* le mieux, et, depuis » cette époque, ils n'ont plus fait faire de faux-pas à la science..... » L'époque la plus mémorable que présente l'histoire des progrès de » l'esprit humain, est celle à laquelle les astronomes ont chassé les » astrologues de leur société..... A partir de cette époque, les astro- » nomes sont devenus modestes, bonnes gens, ne cherchant plus à » paraître savoir ce qu'ils ignoraient, et, de votre côté, vous avez cessé » de leur faire la demande impertinente de lire votre destinée dans » les astres. — Les phénomènes chimiques étant plus compliqués que » les phénomènes astronomiques, l'homme ne s'en est occupé que » longtemps après. Dans l'étude de la chimie, il est tombé dans les » fautes qu'il avait commises dans l'étude de l'astronomie, mais enfin » les chimistes se sont débarrassés des alchimistes. — La physiologie » se trouve encore dans la mauvaise position par laquelle ont passé les » sciences astronomiques et chimiques; il faut que les physiologistes » chassent de leur société les *philosophes*, les *moralistes* et les *métaphy-* » *siciens*... — Nous sommes des corps organisés. C'est comme phé- » nomènes *physiologiques* qu'il faut considérer nos relations *sociales*. [1] »

Ailleurs, Saint-Simon formule la loi de cette physiologie sociale : il conçoit, — nous l'avons vu, — les phases de la civilisation comme les âges d'un homme collectif. A l'appui de ces vues, il résume à grands traits la vie intellectuelle de l'humanité : il montre les cultes progressivement transformés par les métaphysiques, celles-ci remplacées peu à peu par une doctrine substituant à la notion *absolue* des dieux ou du Dieu formateurs du monde, la connaissance *relative* des lois de l'univers [2]. Dans cette phase toute rationaliste de ses idées, sa langue philosophique est sans équivoque. Le terme Dieu, sous lequel se confondent trop souvent la notion de l'harmonie des êtres et celle d'une volonté qui les dirige, cette expression si élastique est remplacée par cette périphrase : *Le Grand Ordre des choses*, familière alors à sa plume. « Toutes les sciences, » dit-il, ont commencé par être conjecturales; le grand ordre des » choses les a appelées toutes à devenir positives [3]. Les sciences par- » ticulières, étant les éléments de la science générale, la science géné-

[1] *Œuv. chois.* — Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains (1802). Lett. II, t. I, p. 23 et suiv.
[2] *Œuv. chois.*, t. I, p. 177-178.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 21.

» rale, c'est-à-dire la philosophie, a du être conjecturale, tant que les » sciences particulières l'ont été; elle a du être mi-conjecturale et » mi-positive, quand une partie des sciences particulières est devenue » positive, pendant que l'autre était encore conjecturale; elle sera » tout à fait positive quand toutes les sciences particulières le seront, » ce qui arrivera à l'époque où la physiologie et la psychologie seront » basées sur des faits observés et discutés; car il n'existe pas de phé» nomène qui ne soit astronomique, chimique, physiologique ou psy» chologique. On a donc connaissance d'une époque à laquelle la » philosophie qui sera enseignée dans les écoles sera positive [1]. L'astro» nomie étant la science dans laquelle on envisage les faits sous les » rapports les plus simples et les moins nombreux, est la première qui » doit avoir acquis le caractère positif. La chimie doit avoir marché » après l'astronomie et avant la physiologie, parce qu'elle considère » l'action de la matière sous des rapports plus compliqués que la pre» mière, mais moins détaillés que la physiologie [2]. »

La seule objection importante élevée contre cette conception, attaque le principe même de toute encyclopédie. Comment embrasser dans une synthèse définitive des connaissances indéfiniment progressives, et dont, en raison même de leurs progrès, les points de vue peuvent se modifier, les points d'attache se déplacer? A cet égard, contestable est le principe d'une encyclopédie où ne figure pas d'ailleurs tout un ordre particulier de la connaissance : la haute critique des catégories ou concepts de l'esprit. Un éminent penseur élève cette objection; il reproche en outre à Saint-Simon « de ne faire nulle acception des » méthodes qui toutes se trouvent ou confondues, ou supposées se » ranger en série avec les sciences mêmes, sans aucune distinction » radicale : la méthode mathématique, la méthode de l'expérience et » celle qui peut s'appliquer à la recherche des lois sociales [3]. » Sans méconnaître l'importance de cette critique, apprécions la portée de la théorie qu'elle attaque; et en tout cas son utilité présente quand elle ne serait « qu'un point de vue propre à notre *époque* [4]. » Les encyclopédies, assure M. Renouvier, ne peuvent être que cela. Qu'importe si comme telles, elles sont indispensables, si celle-là, comme on peut le croire, est « le point de vue propre à notre temps. » Ces réserves

[1] *Œuv. chois.*, t. II, p. 14-15.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 21.
[3] *Essais de critique générale*, par Ch. Renouvier; 2me Essai, p. 524; Paris, Ladrange, 1859.
[4] *Ibid.*, p. 522-523.

faites, nous sommes d'accord avec M. Renouvier, nous applaudissons à ces paroles pleines d'à-propos : « Un grand nombre d'esprits visent » de nos jours à l'organisation définitive des sciences, à leur synthèse » totale. Ils se disent dans l'attente d'une époque où toutes les bran- » ches du savoir et de la recherche, fixées ou dirigées définitivement, » prescriraient à l'humanité son but, et *reliées* entre elles, seraient sa » véritable *religion*. Dans cet ordre d'aspirations et d'espérances, on » oublie que la science n'accorde rien à la foi, et que la religion sans » la foi n'est plus elle-même. On ignore que les synthèses scientifiques » ne méritent pas leur nom, à moins d'une analyse préalable, et que » le cours de l'analyse étant indéfini, comme celui de la vie humaine » à l'égard de la connaissance, une synthèse scientifique définitive et » totale est un non-sens [1]. Est-ce donc un nouveau mensonge que » l'on veut organiser sous l'emblème de la vérité? Réclame-t-on de nou- » velles chaînes pour l'esprit humain? Veut-on remplacer les hiérar- » chies politiques et religieuses par un sacerdoce de faux savants, » les superstitions par les démonstrations vicieuses, le fanatisme de » la foi qui s'avoue par celui de la science usurpée, enfin la vérité » modeste, partielle, mais pure, que la liberté accompagne, par un » système d'erreurs intolérantes, composition hybride où la science » et la religion se pervertissent à la fois dans un mélange répugnant [2]? »

III

Incedimus per ignes... Nous touchons à la dernière partie de la vie et de l'œuvre de Saint-Simon, au prophète, au Messie d'une religion nouvelle, dans un âge où messies et prophètes obstruent les avenues du progrès. Tandis que les augures attitrés tiennent leur rire en se regardant, les penseurs jouent à l'augure et vaticinent au nom des dieux. Quel n'a rêvé son Nouveau Christianisme, quel n'a cherché dans une équivoque l'accord des deux sœurs immortelles, la Raison et la Foi ? Qui n'a pas prophétisé pour l'Europe un avenir religieux auquel la science doit pourvoir ?

Entre les docteurs contemporains, tous pourchassèrent cette chimère, cette quadrature du cercle de la philosophie... M. Cousin et l'abbé Chatel, Charles Fourier et Wronski, et, plus que Saint-Simon

[1] *Essais de crit. gén.*, p. 523.
[2] *Ibid.*, p. 523-524.

lui-même, presque toutes les écoles issues de lui. « Avec ses idées de
» pontife, de conclave, dit très-bien M. Quinet [1], l'école saint-simo-
» nienne a tourné le dos à l'avenir. Elle a joint à la confusion l'imita-
» tion stérile et fausse. Elle a tout fait pour aveugler l'esprit français
» et lui ôter la tradition de sa propre indépendance. »

Théocrates ou démocrates puisèrent également aux eaux troubles de ce mysticisme pour qui la Déclaration des droits de l'homme est glose d'Évangile, ou Hildebrand un tribun des peuples attendant son successeur. Jaloux d'accorder la science avec la foi, de justifier la raison par la tradition, d'autres cherchent l'influence des trois hypostases sur la prise de la Bastille ou s'inquiètent du sens humanitaire de l'*Avatar-Chrisna*. La réhabilitation du moyen âge, au nom d'une esthétique supérieure, servit cette tendance qui eut pour contre-coup un réveil plus ou moins factice des croyances traditionnelles. La philosophie d'outre-Rhin et le saint-simonisme aidèrent pareillement par leurs nuages, par leurs équivoques, ce retour agressif des organisations ecclésiastiques contre l'esprit de progrès.

Il est curieux à ce propos d'apprécier l'idéal des théoriciens de l'ultramontanisme moderne. De Maistre et de Bonald, dont les premiers travaux datent de cette époque, en regardant l'histoire à travers l'utopie, jetèrent sur le moyen âge un profond coup d'œil, bien que dans cette époque, *organique* à leurs yeux comme à ceux du saint-simonisme, opposée par eux à l'*anarchie* révolutionnaire, ils aient tracé du monde chevaleresque, catholique et féodal, un tableau plus que flatté. Pour des novateurs trop infatués d'un passé dont ils veulent à toute force retrouver les traits dans l'avenir, ces docteurs ultramontains deviennent des auxiliaires invoqués, exaltés, prédisant avec les prophètes néo-chrétiens ou néo-catholiques l'unité future du genre humain sous un souverain sacerdoce. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* serviront ainsi de commentaire au *Nouveau Christianisme* de Saint-Simon, au *Catéchisme positiviste* d'Auguste Comte. Revendiquées souvent par les écoles du progrès, ces autorités ennemies se corroborent de leur témoignage aux yeux de l'opinion vulgaire qui balance entre le mysticisme et la raison. Pour les auteurs de l'*Encyclopédie nouvelle*, par exemple, comme pour les exégètes hégéliens de l'Évangile, la Trinité, le Verbe incarné sont des dogmes de la *révélation* universelle dont la Bible est l'organe aussi bien que les Védas, les livres boudhistes ou le Zend-Avesta.

Si tous les symboles revêtent en un sens des vérités, s'il est vrai,

[1] *Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde*, préface.

comme Strauss l'affirme, et MM. Pierre Leroux et Jean Raynaud, que l'Esprit, un dans sa triplicité : sensation, sentiment, connaissance, s'incarne éternellement dans l'humanité, celle-ci est le Christ véritable. « L'humanité est la réunion des deux natures, le Dieu devenu » Homme, l'esprit infini qui est descendu dans le fini, l'esprit fini qui » se souvient de son infinité. Elle est la fille de la mère visible et du » père invisible, de l'esprit et de la nature. Elle est le faiseur de mira» cles; car, dans le cours de l'histoire humaine, l'esprit maîtrise de » plus en plus complétement la nature, qui, en face de lui, est rabaissée » au rôle de matériaux impuissants destinés à son activité. Elle est » l'impeccable, car la marche de son développement est sans repro» che, la souillure ne s'attachant jamais qu'à l'individu, et s'effaçant » toujours dans l'espèce et dans son histoire. Elle est le mourant, le » ressuscité et le montant au ciel : car en niant sa naturalité, elle gagne » une vie spirituelle de plus en plus haute ; et, en écartant les bornes » qui la limitent comme esprit individuel, national, terrestre, elle sent » son unité avec l'esprit infini du ciel... [1]. »

Les auteurs de l'*Encyclopédie nouvelle* se rencontrent sur un point capital avec de Bonald, Joseph de Maistre, avec Lamennais dans l'*Essai sur l'indifférence*. A l'instar des premiers, ces ultramontains modernes élargissent en effet l'idée de la révélation. Ils regardent comme des manifestations de la *Providence*, toutes les formes religieuses antérieures au christianisme. Sous la terminologie semblable, je vois bien la divergence des deux écoles. Pour rester orthodoxe, le néo-catholicisme est tenu de conserver au mot révélation, quand il l'applique aux doctrines de la Bible ou des Évangiles, sa signification séculaire et littérale. Mais ce qui frappe le gros public, c'est la similitude des termes. Grâce à l'élasticité qu'ils offrent, qui n'est pas aujourd'hui chrétien et même catholique !... L'équivoque philosophique aide à combler les brèches faites à la foi, à maintenir les foules dans le respect d'une autorité qui peut sembler encore à quelques croyants de bonne foi, et, en dépit des encycliques, compatible avec le progrès. L'ultramontanisme déploie aujourd'hui sa vraie bannière, il ne dissimule plus son programme d'immobilité. Mais, après 1830, quand les saints-simoniens justifiaient, quand les romantiques poétisaient la théocratie, les jésuites étaient rentrés sous terre. Aplatissement complet. Des néophytes de bonne foi se chargèrent de réconcilier Rome avec la liberté ; ils favorisaient une évolution provisoire qui devait rendre aux doctrines du moyen âge

[1] STRAUSS, *Vie de Jésus*.

quelque popularité. On reparla plus que jamais du tribunat démocratique des papes, de la réforme, même de la chute de leur pouvoir temporel, de la séparation de l'Église et de l'État. On insista sur un article : *la liberté d'enseignement, la liberté comme en Belgique !* Nous avons bien vu pourquoi ! Vinrent alors à la file les panégyriques de la catholique Pologne, les martyrologes irlandais, les invocations à la démocratie de la Ligue... On reprendra plus tard, — sauf les naïfs qui s'obstinent, — les théories absolutistes de Joseph de Maistre. Défenseurs de toutes les libertés, les bons pères mettent à profit les conclusions équivoques de leurs adversaires... Les formules de la philosophie nouvelle bardent une apologétique qui eût étonné Pascal... La chaire catholique les vulgarise : on y prêche le progrès, la mission de la France et le grand martyr de Waterloo. On va répétant d'un ton détaché : « — Les jésuites ! Mais où sont-ils ? Cauchemar d'un libéralisme caduc, ils ne font peur qu'aux débris attardés d'un autre âge... Venez à nous, hommes du progrès. Altérés du divin, vous repoussez les desséchantes négations du XVIIIe siècle... Eh bien ! l'avenir religieux que vous appelez, que nous saluons avec vous d'un cri d'espérance, l'Église seule en a le secret, elle vous l'apporte. Toujours jeune au milieu des civilisations qui s'effondrent, des trônes, des abus croulant sous le bras de la France, ce soldat de Dieu, l'Église guidera les nations vers la Chanaan nouvelle. A ces croisades de la liberté, elle redira le signal libérateur qui ébranlait jadis le monde : Dieu le veut ! » (Ajouter avant de conclure quelques considérations de haute esthétique, développer la supériorité de l'ogive sur le plein-cintre païen : le tour est fait.)

L'œuvre capitale de Saint-Simon, dans la direction mystique où, au terme de sa carrière, il s'est placé, où ses principaux adeptes maintinrent ses doctrines, est le *Nouveau Christianisme*. Il fait appel, dans ce chaleureux écrit, au sentiment religieux des masses, à leurs traditions ; il y proclame la divinité de Jésus, tout en réduisant sa révélation au grand précepte : « Aimez-vous les uns les autres, » sans tenir plus de compte de la théologie chrétienne, du but ultramondain qu'elle offre à l'espérance des fidèles. Évidemment, pour large qu'on fasse la part de l'exégèse, l'amélioration du milieu social préoccupait peu les Nazaréens dont Saint-Simon se porte le continuateur, et qui attendaient d'un jour à l'autre la fin d'un monde pervers et condamné. Ils pensaient peu à réaliser sur cette terre le paradis que l'auteur du *Nouveau Christianisme* signale dans l'avenir, et s'ils réhabilitaient la chair, c'était non la guenille aimée des Chrysale, mais le corps impeccable des ressuscités. Saint-Simon n'est pas religieux,

si l'on prend ce terme dans son acception ordinaire. Il a beau jouer sur une étymologie, fertile en équivoques, il ne parvient pas à brouiller les deux sens distincts du mot religion.

Selon qu'il se rapporte à l'individu ou au corps social, ce terme exprime deux idées diverses, qu'il importe de ne pas confondre. Sans doute, la religion est un lien qui rattache les hommes entre eux, et à l'ordre extérieur de la nature ; mais elle est aussi, et par-dessus tout, dans la pensée de l'individu, un rapport entre lui-même et la puissance invisible, dont il suppose que dépend sa destinée sur cette terre, et dans un monde que la mort ouvre à chacun.

Saint-Simon n'a rien compris au christianisme qu'il prétend continuer, et qui survit en son essence comme l'expression la plus complète de la religion de l'esprit, individualiste, ultra-terrestre, qui fait des fous comme Pascal, ou des philanthropes comme Channing, selon qu'elle se détache plus ou moins de sa formule orthodoxe. Là est sa force, dans son opposition à la tendance sociale et scientifique, que Saint-Simon représente au plus haut point, lorsqu'il cherche à son idée, dans les théories du passé, une complicité menteuse, quand il demande à une doctrine antagonique un appui pour son système. Qu'y a-t-il, en effet, de commun entre le dogme du mérite et du démérite, et l'idée de l'univers vivant, où le mal n'est qu'un moindre bien, un terme inférieur du progrès, où la matière et l'esprit ne sont que deux aspects de l'être, et les âmes, probablement, que les résultantes passagères des agrégats les plus élevés dans l'échelle organique ?

Tel est le résumé des croyances de Saint-Simon. Devant ces conclusions ressortant de presque tous ses ouvrages antérieurs au *Nouveau Christianisme*, il faut voir dans ce dernier écrit un passeport politique aux idées que ce grand esprit offrait naïvement, comme la panacée sociale, aux princes, aux peuples et aux clergés, tous hérétiques, selon lui, parce qu'ils ne comprennent pas la parole du Christ, résumée dans ce programme : Améliorer par les institutions le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre..... Puissance de l'équivoque, voilà de tes coups ! Voilà comment Saint-Simon put passer pour chrétien, ainsi que l'utopiste de génie dont le système, substituant l'attraction à la morale, classe les modes simples et ambigus de l'amour... Il ne s'agit que de s'entendre, et de bien distinguer dans l'espèce chrétienne, la variété représentée par Origène de celle qui a pour type Fourier.

Saint-Simon est un athée, au sens vulgaire du mot ; il n'a du mys-

tique que l'apparence, de la conscience religieuse que l'aspiration à l'unité des sentiments, à la synthèse des idées. Il croit au « Grand » Ordre de choses, » qui, selon lui, remplacera la notion du Dieu personnel, à la gravitation universelle qui régit, comme tous les phénomènes, les actes de la conscience. Voilà sa foi, dont les tempéraments postérieurs d'une hypocrisie désintéressée, il est vrai, et de vagues admirations pour le christianisme, exprimées en termes louches, ne sauraient infirmer l'explicite témoignage.

Le *Nouveau Christianisme* parut en 1825[1]. Dans un autre ouvrage publié la même année (*Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*), il ne songe pas à dissimuler ses idées sur l'origine du christianisme et le caractère de l'Église catholique. « Les peuples de l'antiquité avaient » terminé leurs travaux par la production de la religion chrétienne, » qui contenait les principes de la morale générale la plus pure ; mais » ils n'avaient fait aucune application politique de la sublime théorie » qu'ils avaient établie. Les Européens du moyen âge ont fondé leur » organisation sociale sur les principes de la religion chrétienne, qu'ils » ont rapetissée, et à laquelle ils ont donné la forme de catholicisme, » ou de religion papale, pour l'accommoder à l'état d'ignorance dans » lequel l'Europe se trouvait après les invasions successives et multipliées des barbares sortis des régions septentrionales..... Ce sont » les principes proclamés par les philosophes grecs, et par les philosophes juifs réunis à Alexandrie, où ils ont établi la philosophie » chrétienne, qui ont servi de base au système théologique et féodal : » mais quels immenses travaux les philosophes du moyen âge n'ont-ils » pas eu à faire, pour adapter les principes à l'organisation sociale, » convenable aux circonstances où ils se trouvaient [2]. »

Le fond de la pensée, dans le *Nouveau Christianisme*, apparaît mieux encore par le passage suivant où Saint-Simon apprécie en un sens tout païen l'influence et le caractère des artistes de la Renaissance : « Avant le XVe siècle, l'attention des peuples était toujours fixée sur » les idées religieuses ; ils ne les perdaient pas de vue, même quand » ils se livraient au plaisir. Les grands divertissements publics étaient » des processions. Sur les théâtres, on représentait des *mystères*. La » musique consistait en général dans des chants d'église ; les présents » réputés les plus magnifiques étaient des reliques. Or les jouissances » de cette espèce procuraient évidemment aux papes de grands avan-

[1] Saint-Simon est mort le 19 mai 1825.
[2] *Œuv. chois.*, t. III, p. 232-234.

» tages politiques sur les rois. — Quand les artistes eurent pris leur » essor, ce furent eux qui se chargèrent de pourvoir aux plaisirs du » public. — La mise en action des grands traits d'histoire, des tableaux » de mœurs remplacèrent sur les théâtres la représentation des *mys-* » *tères*. Des décorations élégantes, représentant de beaux sites, des » ballets inspirant la gaieté, remplacèrent les processions ; le chant » d'église cessa d'être la musique exclusive : les musiciens trouvèrent » le moyen de provoquer par leurs accords des sentiments de tous les » genres, et ils unirent leurs efforts à ceux des poëtes, pour soustraire » les hommes à l'empire de la mysticité. Enfin les reliques cessèrent » d'être réputées les présents les plus magnifiques ; les chefs-d'œuvre » en peinture et en sculpture commencèrent à être considérés comme » les choses les plus précieuses que l'homme pût posséder. — Ce nou- » vel ordre de jouissances procura incontestablement aux rois un grand » avantage politique sur les papes [1]. »

Quelques concessions qu'il fasse au sentiment chrétien en cette partie de son œuvre, Saint-Simon est mal à l'aise dans le rôle qu'il assume de prophète et de père d'une nouvelle Église entée sur la catholique. Non-seulement il n'est pas chrétien, il ne paraît pas même déiste malgré des efforts d'enthousiasme spiritualiste, où l'on sent trop le parti pris et la contrainte, pour qu'on puisse croire à sa sincérité. « L'homme qui a écrit en tête du *Nouveau Christianisme*, OUI, JE CROIS » EN DIEU, remarquent fort bien les éditeurs des *Œuvres choisies*..., » *cet homme* n'a point cessé d'être le philosophe qui écrivait dans le » deuxième volume de l'*Introduction aux travaux du* XIX[e] *siècle* : « DEPUIS TROIS SIÈCLES, LES PROGRÈS DE L'ESPRIT HUMAIN N'ONT PAS » CESSÉ D'ÊTRE EN RAISON DIRECTE DE L'AFFAIBLISSEMENT DE L'IDÉE » DE DIEU [2]. »

Ses déclarations postérieures, son mysticisme superficiel et désespéré, ne sauraient faire oublier en lui le libre penseur issu de Diderot, sinon de d'Holbach et de Lamettrie. Les citations se pressent à l'appui d'une appréciation qui ressort d'ailleurs du caractère général de sa philosophie tout expérimentale, préoccupée des lois de la vie et des phénomènes de l'organisation. Franchement sensualiste d'abord, son système ne tint jamais bien compte des faits de conscience individuelle, de la possibilité du libre arbitre et d'une autre vie. A vrai dire, ces phénomènes ne l'inquiètent jamais, même quand il ne définit plus la pensée une attraction matérielle, un résultat « des mouvements du

[1] *Œuv. chois.*, t. III, p. 247.
[2] *Ibid.*, t. I ; introd., p. XVII.

» fluide nerveux [1]. » Quand il affirme l'existence de Dieu personnel et la divinité du Christ, on se rappelle qu'il attribuait à Jésus l'*invention* du christianisme, à Moïse celle de Dieu [2]. Saint-Simon le déclare expressément et plus d'une fois. Il croit du reste que la « force des choses » veut qu'il y ait deux doctrines distinctes : le physicisme pour les » gens instruits, et le déisme pour la classe ignorante. » Il « respecte » ostensiblement le déisme, comme étant et devant être encore long» temps la doctrine publique [3]. »

L'équivoque dont il enveloppa plus tard sa pensée sur ces graves sujets, ne nous semble donc point, comme on l'a dit, l'effet d'un trouble intellectuel, d'une illusion sénile, mais le résultat d'un calcul. Ses confidences antérieures donnent le secret du *Nouveau christianisme*. La double tendance mystique et philosophique, à laquelle il parut obéir alors, pour certaine qu'elle ait été chez tels de ses disciples, n'existait pas réellement dans l'esprit du maître. Sa théorie religieuse qui semble rompre avec la raison, n'est qu'une formule d'association placée sous une invocation mystérieuse, ayant pour but de capter les masses. Triste calcul, il est vrai, confusion déplorable, mais dont la mauvaise foi n'accuse ni les intentions philanthropiques, ni la netteté d'esprit du libre penseur.

Cette unité dans les vues transcendentales de Saint-Simon ne s'étend pas à sa formule d'association elle-même, à ses conceptions sur l'autorité et l'organisation sociales. Ici le dualisme n'est pas illusoire, il tient à l'essence même du phénomène dont il cherche à établir la loi. Aussi, de la doctrine du maître, deux interprétations divergentes pouvaient surgir, aussi légitimes l'une que l'autre. La démocratie, comme la théocratie, pouvaient développer chacune dans le sens de son idéal, une partie de la formule saint-simonienne pure. Celle-ci, en effet, ne tenant nul compte de la notion *à priori* du droit individuel, absolu, déduit la loi sociale de la seule observation de la série historique. Elle pose contradictoirement et essaye de résoudre harmoniquement l'opposition des deux termes : Égalité, hiérarchie.

Qu'est-ce que l'égalité ? Un absolu, comme certains l'assurent, un droit dont la revendication est éternelle, ou une tendance organique à l'équilibre des conditions ? Qu'est-ce que la hiérarchie ? Comme conséquence d'une subordination nécessaire, peu la nient. Mais, pour les uns, dans son expression légitime, elle se fonde uniquement sur l'élec-

[1] *Œuv. chois.*, t. I, p. 170.
[2] *Ibid.*, p. 211, 189.
[3] *Ibid.*, p. 189.

tion, sur le constat des capacités par les majorités, elle est le produit de la liberté humaine. Pour les autres, elle s'impose de haut, du fait du plus fort ou du plus digne, — c'est tout un pour eux. A leurs yeux, quels que soient les progrès des sociétés, elles n'échapperont jamais aux fatalités organiques qui font le faible et le fort. Il faut que le gouvernement des cités industrielles de l'avenir se modèle sur l'antique assiette des sociétés militaires du passé. Ou plutôt la nécessité des choses veut que le pouvoir, qui fut d'abord à la vigueur musculaire, qui passa depuis à la vaillance, au prestige des ancêtres, à la possession du sol, appartienne enfin sans partage aux puissances de la commandite et du crédit.

Saint-Simon, — croyons-nous, — a, sous ce rapport, très-profondément déduit les conditions de l'existence sociale. Par la conciliation des contraires, il cherche à résoudre un problème que ses successeurs des écoles égalitaire et théocratique tranchent en des sens opposés. Constatant la nécessité de la hiérarchie, il reconnaît pourtant que l'égalité est le but, l'idéal poursuivi par les sociétés en travail. Originairement fondée sur la force, l'autorité, d'abord militaire, devient industrielle, c'est-à-dire arrive graduellement à n'être que l'expression de l'ordre par la division hiérarchique des fonctions productives.

Cette évolution est signalée par une de ces crises qui accélèrent souvent les progrès des sociétés, et que Saint-Simon observa de près, avec une sagacité remarquable. Il décrit très nettement la situation respective des sentiments, des puissances et des doctrines du passé en présence des instincts, des forces et des idées de l'avenir, qu'il prétend réconcilier avec l'Ordre transformé par le Progrès.

Que montre-t-il en effet s'opposant au pacte que, depuis la Réforme, le Catholicisme a souscrit avec les pouvoirs temporels du moyen âge[1] ? La Révolution. « Une révolution, dit-il, n'est autre chose que le désir » exalté des classes inférieures pour l'établissement de l'égalité. — » Les révolutions sont des maux affreux, et en même temps des maux » inévitables. Les grands progrès de l'esprit humain sont le résultat de » grandes crises ; et ces progrès en préparent de nouvelles. Le peuple » s'est toujours insurgé ; il s'insurgera toujours, quand il cessera d'y » avoir proportion entre les lumières et le pouvoir des gouvernants, » d'une part, et d'une autre part, entre l'ignorance et la dépendance » des gouvernés....... Le résultat d'une révolution est de diminuer » l'inégalité qui régnait entre les différentes classes de la société. —

[1] *Œuv. chois.*, t. III, p. 341.

» Les hommes qui ont joué un rôle actif dans une révolution et qui ne » peuvent ensuite calmer leur exaltation pour l'idée d'égalité, sont fort » malheureux. — Je connais encore des républicains en France. Ils » sont bien à plaindre de ne pouvoir quitter ce point de vue révolution» naire [1]. »

Ce sont là des vues de génie dirigées par un sens profond des conditions pratiques de l'ordre. On ne saurait rendre Saint-Simon responsable des erreurs de l'école théocratique, qui ne s'inspira de sa pensée que pour la compromettre, en essayant d'asseoir la société sur le seul principe hiérarchique, exclusif, sans contre-poids.

Une dernière citation fera mieux comprendre que toute analyse comment la conception de Saint-Simon sur l'autorité, altérée par l'utopie de quelques-uns de ses adeptes, s'accorde avec les aspirations libérales et démocratiques. « Ceux qui ont déterminé la Révolution, ceux qui » l'ont dirigée, et tous ceux qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont servi » de guide à la nation, ont commis une faute politique énorme ; ils ont » tous cherché à perfectionner l'action gouvernementale, tandis qu'ils » auraient dû la subalterniser, et constituer comme action suprême » l'action administrative....... Ils auraient reconnu que les travaux des » savants, des artistes et des industriels sont ceux qui, sous le rapport » de l'invention et sous celui de l'exécution, contribuent le plus à la » prospérité nationale. — Ils en auraient conclu que les savants, les » artistes et les chefs des travaux industriels étaient ceux auxquels il » fallait confier le pouvoir administratif, c'est-à-dire le soin de diriger » les intérêts nationaux ; et qu'il fallait réduire les fonctions du gouver» nement à celle de maintenir la tranquillité publique [2]. » — « L'école » polytechnique est l'établissement d'instruction de l'ordre le plus élevé » qui ait jamais été organisé. Lorsqu'il fut question de la créer, ses fon» dateurs s'occupèrent, d'une part, de former un plan d'instruction... » et, d'une autre part, de faire accepter aux hommes les plus capables » les fonctions de l'enseignement..... Considérant néanmoins que la » nature de cet établissement donnait lieu à quelques affaires adminis» tratives, ils répartirent cette besogne secondaire entre les différents » professeurs qui se réunissaient quelquefois en conseil d'administra» tion. Enfin, persuadés qu'il était nécessaire de maintenir un certain » ordre dans cette réunion de jeunes gens..., ils chargèrent de ce soin » un fonctionnaire estimable, qui n'avait point assez de capacité pour » être professeur et qui ne se classait lui-même que comme subalterne.

[1] *Œuv. chois.*, t. I, p. 210.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 280-281.

» On sait combien l'établissement prospéra. — Bonaparte survient, il » trouve cette organisation beaucoup trop simple; et, pour y mettre » un peu du sien, il veut lui donner ce qu'il appelle de la dignité et de » l'importance. Que fait-il? Il superpose à l'établissement un gouver» neur pris parmi ses courtisans, un sous-gouverneur colonel, et un » directeur, ayant chacun quelques sous-ordres, et chargés uniquement » à eux tous du maintien de la discipline; il supprime le conseil d'ad» ministration et il met à la place un administrateur en chef assisté de » plusieurs employés de différents grades..... L'ordre primitif et natu» rel est totalement interverti; la partie subalterne de l'établissement » en devient la tête, et les fonctions vraiment importantes ne sont plus » classées qu'en seconde ligne. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que » cette nouvelle organisation, qui subsiste encore, est infiniment plus » dispendieuse que l'ancienne, et que ce sont précisément les fonction» naires les plus inutiles et les plus incapables qui coûtent le plus cher. » — La comparaison que nous venons d'établir, agrandie, étendue par » la pensée à toutes les parties de l'ordre social, fera évaluer à sa juste » valeur la supériorité du nouveau système politique sur l'ancien [1]. »

Ainsi, Saint-Simon, d'accord en ce point avec tous les esprits libéraux, voit le progrès politique dans l'affaiblissement du pouvoir. Ce n'est pas qu'il méconnaisse les conditions de l'ordre: il incline au contraire à la hiérarchie organique, sans tenir peut-être assez de compte du principe électif, démocratique. Seulement, cette hiérarchie pacifique et industrielle, s'imposant du fait de la capacité, est l'ennemie naturelle des puissances fondées sur le privilége de l'oisif et qui ne représentent au fond que le droit du plus fort. La civilisation fait prédominer de plus en plus l'homme de labeur sur l'homme de proie primitif, dont la classe purement *gouvernante* hérita le principe et souvent les procédés. Saint-Simon accuse d'une façon piquante ce contraste entre l'autorité politique ancienne et celle qu'il voit lui succéder dans l'Europe occidentale. Sa *Parabole*, sans conclure autrement, oppose la France perdant tout à coup ses princes, ses hauts fonctionnaires, ses grands propriétaires oisifs à cette même France instantanément privée de l'élite de ses savants et de ses artistes, des principaux chefs de ses industries!

Autant que les bornes de ce recueil l'ont permis, nous venons de passer en revue les divers aspects d'une grande doctrine. Riche en

[1] *Œuv. chois.*, t. II, p. 377-379.

aperçus, féconde en résultats pratiques, issue d'une idée qui garde sur le monde contemporain une autorité considérable, la théorie de Saint-Simon occupera le premier rang dans l'histoire intellectuelle du XIX[e] siècle. Son influence matérielle est d'ailleurs trop visible, elle tient trop de place dans les faits pour avoir besoin d'être signalée. Les hosannah, les anathèmes accueillent les puissances qui se constituent, selon les prédictions du maître, suzeraines de l'industrie. Qu'on l'exalte ou qu'on la maudisse, cette féodalité moderne est un signe du siècle. Elle inaugure les temps prédits par son prophète, où le travail pacifique, la transformation du globe par l'industrie conquérante, deviendra le but des sociétés. Je ne sais si l'âge d'or est au bout, comme on nous l'assure, mais, en tout cas, la tendance est inévitable qui nous y porte, qui substitue un terrestre idéal au songe mystique du passé. Bien qu'à cet égard, il n'ait pas la libéralité de Charles Fourier, qu'il soit plus sobre et moins affirmatif dans l'utopie du futur Éden, Saint-Simon ne marchande pas des espérances, qui sont déjà pour quelques-uns des réalités. « On doit, dit-il, exciter par l'appât d'avantages particuliers, toutes les entreprises ayant pour objet la construction des canaux, des chemins et des ponts, ainsi que les desséchements, les défrichements et les irrigations ; il faut ne point chicaner sur les bénéfices que doivent produire les travaux d'utilité publique et en faire très-facilement concession entière aux particuliers qui les entreprennent [1]. »

Sous le rapport intellectuel, les idées de Saint-Simon, plus rigoureusement enchaînées par Auguste Comte, menacent d'un discrédit complet les vieilles doctrines métaphysiques. Les aperçus du positivisme modifient les méthodes, transforment les conceptions d'ensemble. La conscience publique accepte à son insu des solutions répondant à ses tendances adverses au mysticisme.

Auguste Comte aura la gloire d'avoir complété Saint-Simon. Dès le début de sa carrière, ce vigoureux génie marqua les limites du savoir humain. Précisant les formules de son maître, et comme s'il eût prévu les futurs écarts de celui-ci, il établit dans le troisième cahier du *Catéchisme des industriels* les bases de la philosophie positive. Saint-Simon ne reconnut pas toute sa pensée dans cet écrit qu'il n'accepta qu'avec des réserves. Au point de vue de l'idée de cause pourtant, qui les sépare, peut-être sont-ils plus rapprochés qu'ils ne le croyaient eux-mêmes. Saint-Simon, en effet, entend plutôt comme une loi

[1] *Œuv. chois.*, t. II, p. 443-444.

suprême que comme une cause, la gravitation universelle qu'il substitue à l'arbitraire divin. Comte, il est vrai, déclare qu'il considère « ces entreprises d'explication universelle de tous les phénomènes par » une loi unique comme évidemment chimériques, même quand elles » sont tentées par les intelligences les plus compétentes; » mais il ajoute que « si on pouvait espérer de parvenir à cette perfection scien- » tifique, » ce ne serait « qu'en rattachant tous les phénomènes natu- » rels à la loi positive la plus générale que nous connaissions, la loi de » la gravitation [1]. »

Telle est la filiation du positivisme, tels sont les liens étroits qui le rattachent aux théories de Saint-Simon. Auguste Comte eût pu se rappeler ce qu'il devait au maître dont il précisa les intuitions au *criterium* de sa science exacte et de sa logique supérieure. Pour montrer le terrain perdu par les saint-simoniens, pour prouver que le positivisme est le légitime héritier d'une école fourvoyée dans le rêve mystique, Comte n'avait qu'à signaler la faute commise par Saint-Simon, lorsque ce penseur délaissa par trop pour la direction platonicienne le point de vue analytique d'Aristote. L'écart du maître, en tout cas, était moins grave que l'étrange déviation qui rangea l'élève sous la bannière sacerdotale de saint Paul et d'Hildebrand.

Saint-Simon avait pour le moins droit au titre d'*éminent précurseur* du positivisme. A. Comte le lui refuse pour l'accorder à Joseph de Maistre. Bien plus, devenu le sectaire étroit, haineux du *Catéchisme*, il ne craint pas de traiter Saint-Simon de « *jongleur superficiel et* » *dépravé* [2]. » Aberration finale qu'il faut bien pardonner à l'un des plus grands esprits de ce siècle. Qu'on l'excuse ou non, d'ailleurs, cette ingratitude est imputable au pape d'une petite Église, nullement au penseur profond, à l'encyclopédique génie qui continua Saint-Simon. Il y eut dans Comte deux hommes successifs et très-différents que la postérité ne confondra pas [3].

[1] A. Comte, *Philosophie positive*, t. I, p. 53-56.

[2] *Catéchisme positiviste*, préface, p. xxxii.

[3] Un parallèle est à faire entre l'œuvre sérieuse d'A. Comte et celle de Saint-Simon, même entre les erreurs de l'un et de l'autre. Cette étude comparative, dont on ne peut ici que poser les jalons, établira clairement la légitime filiation du positivisme.

Les exemples abondent : il faut se borner et choisir.

A propos de la division binaire sur laquelle Comte insiste tant, Saint-Simon dit :

« .... L'imperfection de la division en *sciences de mémoire, sciences de raison et sciences* » *d'imagination* est aujourd'hui reconnue vicieuse, sous deux rapports très-essentiels.

« Premier rapport. — La division en trois parties est aujourd'hui reconnue vicieuse. Les » progrès de la métaphysique nous ayant fait connaître que toutes les opérations de notre » esprit ne sont que des comparaisons, nous sommes certains que c'est toujours en deux par-

Quel que soit l'avenir réservé à ces théories, l'échec qu'aient à subir leurs visées encyclopédiques, la méthode d'où elles procèdent nous semble acquise. Une notion, d'ailleurs, paraît acceptée, qu'elles mirent dans tout son jour, c'est que la vie du genre humain est un phénomène naturel soumis à des lois fixes et observables. A. Comte et Saint-Simon ne se sont trompés sans doute qu'en croyant avoir établi avec une certitude parfaite toutes les phases de cette vaste existence, les termes divers de la série à l'aide desquels l'avenir dans ses lignes principales se déduirait infailliblement du passé. On a peine à croire la science historique aussi faite, la science sociale aussi avancée.

L'idée du mouvement, du progrès, bien qu'inéluctable, est loin d'offrir en histoire toute la précision désirée. M. Quinet a pu la combattre avec quelque raison sous la forme où l'enclosent de trop fatalistes écoles. L'érudition modifie tous les jours quelques-unes des formules si rigoureuses de Saint-Simon, d'A. Comte et de Hegel. C'est là un signe d'indépendance qui ne peut qu'être propice au développement de systèmes plus savants qu'érudits en des questions où la linguistique et l'archéologie règnent presque souverainement. L'érudition, une

» ties qu'il faut diviser les idées qu'on expose, sauf à subdiviser ensuite chacune des » parties.

» DEUXIÈME RAPPORT. — La classification (*ternaire*) de Bacon n'est qu'une division des » facultés de notre intelligence. Or, il existe deux choses distinctes : CE QUI EST NOUS ; ce qui » est extérieur à nous. » (*Œuv. chois.*, intr. aux trav. scientif., etc., t. I, p. 149.)

» A propos de la différence intellectuelle entre l'homme et l'animal :

» Si l'espèce humaine disparaissait du globe, l'espèce la mieux organisée après elle se per- » fectionnerait. » (*Ibid.*, *ibid.*, p. 173.)

Quant à la nécessité organique des deux hiérarchies spirituelle et temporelle (Clergé et Patriciat), voir même page, la note.

Développement d'après la même loi de l'intelligence individuelle et de l'intelligence générale (V. p. 177).

Admiration commune pour J. de Maistre et de Bonald (V. t. II, p. 211 et suiv.).

Mêmes idées, même langage sur le protestantisme :

« Luther, l'impolitique Luther a rompu le lien qui attachait les Anglais à Rome et qui les » rendait dépendants du continent. Il avait été forgé par un génie de premier ordre, par » *Charlemagne*, (l'ÉMINENT Charlemagne du calendrier positiviste!) dont les vues politiques » étaient autrement profondes que celles du défroqué Luther. » (*Œuv. chois.*, t. I, p. 252.)

Sur les Jésuites, voy. p. 251, même vol.

Panégyrique de l'Église. Son rôle spirituel, prépondérant au moyen âge. Quant au perfectionnement de l'instrument logique par les docteurs du catholicisme et les scolastiques, Comte ne fait que répéter cette pensée de Saint-Simon, qu'ils « avaient perfectionné la méta- » physique, en s'exerçant à faire partir tous les raisonnements d'un seul point, pour les » faire arriver à un seul but. » (*Ibid.*, p. 205.)

Idée du catéchisme ; son importance. (*Ibid.*, p. 223-224.)

Sur le clergé : « Je vois bien clairement que le pouvoir des théologiens passera aux phy- » siciens (savants)... » (*Ibid.*, 225-226.)

Saint-Simon et l'Empereur. — Comte et le czar Nicolas. (Voy. *ibid.*, p. 228-230.)

érudition spéciale, est seule compétente pour vérifier par des observations de détail les aperçus d'ordinaire trop hâtifs de la philosophie historique.

Ces détails sont essentiels. Puisées aux sources cachées, des notions exactes sur les langues, les mythes et les mœurs, permettent seules d'entrer dans la vie intime des races. Déterminée par les penseurs dans sa généralité rigide, la formule du *fatum* historique apparaît ainsi diversement modifiée par le jeu ondoyant et varié des forces humaines, — nationales, religieuses, individuelles, — *libertés* limitées dont elle résume le mouvement.

Nées d'hier, comme études positives, l'archéologie et la linguistique rectifient incessamment des aperçus trop généraux pour être toujours exacts, et qui d'ailleurs ne sauraient jamais complétement nous satisfaire, s'appliquant à un champ de phénomènes toujours agrandi, toujours plus mouvant, plus complexe. Saint-Simon ignorait l'Inde et la dédaignait : il construisit en dehors d'elle la série du développement occidental. Les connaissances spéciales en ces matières manquaient trop au puissant esprit d'Auguste Comte. Dans ses constructions d'une logique sévère, il obéit aux tendances géométriques de son génie, de sa méthode exercée dans la spéculation mathématique. Son siége fut vite fait en histoire. Restreintes aux éléments directement formateurs de notre culture : l'Égypte et la Grèce, Rome, la Judée et les Barbares, les lois qu'il établit laissent en dehors d'elles des civilisations tout entières, dont les destins se lient pourtant à nos destinées. C'est ainsi que, sauf mention sommaire, il exclut comme Saint-Simon l'élément sanscrit dont l'étude élucide celle du monde européen.

Aussi est-ce une bonne fortune pour l'école positive de compter à sa tête un penseur aussi érudit que M. Littré, philologue éminent, pionnier de l'histoire archéologique.

L'érudition et la philosophie doivent s'entendre en effet pour résoudre les problèmes sociaux dont la clef est dans l'intime connaissance des idiomes et des antiquités. L'étude des langues et des littératures, surtout, devient un fanal, — le plus utile peut-être, — pour guider qui cherche à pénétrer les arcanes de l'histoire. Mais, pour être sérieuse et féconde, elle ne doit plus consister dans un inventaire tout extérieur, au point de vue de la grammaire et du style, des œuvres littéraires du passé. Elle repose avant tout sur une profonde investigation des idiomes, révélant à l'historien, au penseur, à l'artiste, le caractère des races qui, d'après leur génie, modulent instinctivement leur parole. L'*Histoire des langues sémitiques* de M. Ernest Renan, est

un exemple des lumières que l'érudition spéciale peut répandre sur ces problèmes, quand elle s'allie à la haute critique et à l'esprit généralisateur.

Quelle que soit sur son développement l'influence de la culture réfléchie, une langue n'est pas une création artificielle, mais le produit spontané, progressif d'une vivante organisation. Sur ce terrain, les marchandes d'herbe sont souveraines. Les grammairiens, les littérateurs subissent la loi du peuple qui fait son verbe. L'instinct des foules marque à son empreinte les formes vivantes, mobiles du discours. Les changements qu'il fait subir aux idiomes s'imposent aux écrivains, comme les transformations économiques opérées dans la société ont à à la longue la consécration des politiques.

Que les philosophes, ces architectes de l'esprit, constatent ces faits, qu'ils les groupent en systèmes : c'est leur droit et leur mission, pourvu qu'ils ne voient dans ces systèmes que des abris provisoires, demain peut-être insuffisants, — *des trous*, dit Voltaire, *où n'entrent pas tous les rats*.

ALBERT CASTELNAU.

LE PARLEMENT EN ANGLETERRE

LA CHAMBRE DES COMMUNES

Quoique chaque membre du Parlement représente un comté ou un bourg spécial, la Chambre des communes est virtuellement le peuple anglais, et il y a longues années qu'elle a su conquérir cette position. Déjà sous Édouard II, vingt-huit mandataires des provinces, *chevaliers du comté*, étaient appelés au Conseil national. D'abord, il est vrai, tout n'était qu'anarchie et confusion : les villes, arbitrairement invitées à l'élection de députés, étaient arbitrairement dépouillées de leur franchise. La répartition des impôts ne constituant, aux jours du moyen âge, qu'une convention entre les corporations représentées, l'omission d'une bourgade était considérée plutôt comme un privilége que comme une tache. Plus tard, le droit d'élire acquit de l'importance, et les villes commencèrent à formuler des pétitions pour se le voir conférer. Enfin, depuis les Stuarts, le roi ne put plus créer de bourgs représentatifs, et cette prérogative fut exclusivement dévolue au Parlement.

Le suffrage universel paraît avoir été la règle au début, s'il faut en juger par le préambule de l'acte lui-même qui, sous Henri VI, établit un cens : « les élections des chevaliers des comtés ayant été dans les der- » niers temps faites par un grand nombre de gens turbulents, qui » demeurent dans un comté, mais qui généralement sont des personnes » sans fortune et sans valeur personnelle, et néanmoins chacune d'elles » ayant à l'élection voix égale à celle des plus dignes chevaliers et » écuyers, par quoi il *pourrait* facilement advenir des meurtres, des » tumultes, des rixes et des dissensions entre les classes de la so- » ciété, etc. »

Ce bon roi craint qu'il ne *puisse* advenir des querelles ; il ne prétend nullement qu'elles ont eu lieu ; il ne réprime pas, il prévient : par con-

séquent, nul ne peut prétendre connaître ce qui serait arrivé sous l'empire du vote universel. Mais ce que nous savons, ce que personne ne peut nier, c'est que, sous le règne du suffrage restreint, les tumultes, les rixes, les dissensions, et parfois même les meurtres, étaient et sont encore dans certains districts à l'ordre du jour.

L'acte de Henri VI fixait un cens qui, de nos jours, équivaudrait à un revenu territorial de 500 francs; mais alors il y avait beaucoup de francs tenanciers, *freeholders*, tandis que leur nombre est fort restreint à présent. La population n'était jamais portée en compte : c'est la corporation qui était représentée, non les citoyens, quoique tous les bourgeois ou « hommes libres » pussent exercer les droits électoraux. La ville avait une seule voix au Parlement, quel que fût le nombre de ses députés. Certaines bourgades possédaient l'élection directe, d'autres adoptaient l'élection indirecte. Le *lord Warden des Cinque ports* (maintenant une sinécure honorifique conférée à lord Palmerston) avait le privilége de nommer un représentant pour chacun de ces ports. Il résulta de cet état de choses un mélange confus et embrouillé, une agglomération baroque d'intérêts et d'immunités, « un corps d'état oligarchique et clos pendant cent cinquante ans, qu'on nommait, en théorie, la portion démocratique de notre constitution! »

C'était le beau temps des bourgs pourris, lorsqu'il était si facile d'acheter un nombre fort restreint d'électeurs, le temps des *nomination boroughs*, dans lesquels le seigneur ou propriétaire nommait tout simplement le candidat qu'il faisait confirmer par ses *vassaux politiques*. Un *gentleman* parlait alors de son bourg comme d'une affaire toute naturelle, et le choix du candidat était considéré comme une propriété de famille. Le scandale était par trop criant, quoiqu'un certain nombre de patrons tinssent à cœur de choisir des hommes de talent, comme Pitt, Sheridan, Brougham. Old *Sarum* acquit une triste célébrité dans ce genre de trafic; cette bourgade se composait à la fin de cinq à six mauvaises bicoques habitées par une douzaine de va-nu-pieds qui se faisaient représenter aux communes par deux membres que désignait le régisseur du propriétaire. D'autres bourgs, non moins fameux, furent publiquement vendus à l'encan et cédés au plus offrant et dernier enchérisseur. Un village que la mer avait englouti n'en garda pas moins la franchise, et le jour de la comédie électorale, l'ancien possesseur du rivage sur lequel les maisons avaient été bâties s'y rendait en nacelle, accompagné de ses trois électeurs. Un bourg de Cornouailles n'avait plus qu'un seul électeur; Windchelsea en possédait trois, aux gages d'un riche nabab. Ce sont là quelques détails isolés que nous empruntons à M. Pinhel et à M. May, dans un répertoire des plus riches et des plus curieux.

Il va sans dire qu'il n'y avait aucune proportion entre la population et la représentation. Praley écrivit à la fin du dernier siècle : « la Chambre

» des communes se compose de 558 membres, dont 200 sont élus » par 7000 électeurs; de sorte que sans titre raisonnable à un plus » grand poids, on a une plus grande influence dans l'État, une majo- » rité de ces 7000 peut, dans de certaines circonstances, décider une » question contrairement aux vues d'autant de millions. Si ma propriété » est située dans un certain comté du royaume, je possède la dix-mil- » lième partie d'un représentant; tandis que dans un autre j'ai la mil- » lième partie; dans un district particulier, je peux être un des vingt » qui choisissent deux représentants; dans un endroit encore plus favo- » risé je peux jouir du privilége d'en élire moi-même deux. »

Et tous ceux qui n'étaient pas représentés du tout et qui, pour rappeler les paroles du même auteur philosophe, « n'ont pas plus de puissance ni de part à l'élection de ceux qui font les lois qui les gouvernent, que s'ils étaient sujets du Grand-Turc? » Au moment de la réforme de 1832, 9 pairs choisissaient 63 membres du Parlement; il n'est pas étonnant que la Chambre basse ait pendant de longues années maintenu son caractère aristocratique. En 1627, déjà un Sibthorp, ancêtre du plus amusant ultra-conservateur des temps modernes, du paradoxal colonel de ce nom, prêchait l'obéissance passive aux électeurs de Lincoln. Un noble député put un jour s'écrier : « Jusqu'à présent j'ai été élu dans la salle à manger de lord Rodringham; me voici enfin appelé au Parlement par une véritable assemblée d'électeurs. »

On peut dire qu'avant la loi de réforme, 171 députés étaient indépendants; parmi les autres, 300 étaient seulement les *élus* de pairs, 171 les candidats de propriétaires roturiers, et 16 les créatures du ministère. Néanmoins, un certain esprit de corps, le désir d'acquérir de la popularité, et le contrôle de la publicité, améliorèrent insensiblement ce que cette déplorable constitution offrait de défectueux. La corruption était la règle, et non l'exception, dans les élections, et les membres élus ne se rappelaient que trop bien les leçons apprises dans les *hustings*.

Le *poll*, ou scrutin ouvert, alors comme aujourd'hui entièrement public, durait quarante jours, pendant lesquels les auberges tenaient table ouverte à tout venant aux dépens des candidats. Nous avons nous-même vu le nombre prodigieux, incroyable, de bouteilles de bière et de verres de genièvre qu'un électeur altéré peut avaler; au dernier siècle, lorsque l'exemple de l'ivrognerie venait d'en haut, il devait en être bien pis encore, et l'on peut ainsi se faire une idée des dépenses qu'une candidature entraînait. « En 1784, l'élection de Westminster revint à 18,000 livres sterling à Fox. Une élection dans le Yorkshire coûta jusqu'à 150,000 livres. Le comte de Spencer dépensa, en 1768, 70,000 livres pour une élection de Northampton. » Nous ne pouvons suivre M. Fischel [1] dans sa longue et scandaleuse énumération.

[1] M. Fischel est l'auteur d'un ouvrage remarquable, écrit en allemand, sur les institutions

Faut-il parler de la sollicitation personnelle des suffrages, du *canvass*, fatigante et humiliante épreuve imposée aux candidats? Faut-il mentionner la corruption indirecte, mais plus odieuse peut-être que la corruption directe, exercée par les bonnes maisons sur leurs fournisseurs et sur tous les boutiquiers? Hélas! toutes ces mauvaises pratiques sont toujours de mise, et M. May, le judicieux auteur de l'*Histoire constitutionnelle*, s'écrie tristement : « Encore aujourd'hui, une élection contestée, qui ne dure qu'un seul jour, est souvent une honte pour un peuple civilisé. » Nous connaissons personnellement un candidat futur qui nous dit : « Aux prochaines élections, *ma place* est assurée à X. » C'est l'ombre au tableau; mais nous pouvons affirmer qu'elle diminue chaque jour, et qu'elle disparaîtra devant la nouvelle réforme parlementaire qui ne peut manquer d'être élaborée.

La disproportion entre la représentation et la population s'affaiblit de plus en plus. Le dernier recensement de 1861 nous apprend que dans les comtés de l'Angleterre, 71,423 personnes ont un représentant, tandis que dans les bourgs, on en trouve un pour 25,557. En Écosse, la proportion est de 1 sur 60,606 dans les comtés, et de 1 sur 54,091 dans les bourgs. Ainsi les habitants des bourgs sont représentés par un nombre de députés presque trois fois supérieur à celui des comtés.

Il est un trait des élections anglaises sur lequel nous ne saurions trop insister : c'est l'absence de l'influence *directe* du gouvernement. En vertu d'une loi rendue sous Georges II, tous les soldats sont tenus de s'absenter du lieu de l'élection à une distance de deux milles, et ils ne peuvent revenir que deux jours après la clôture du scrutin. Les employés des contributions sont passibles d'une amende et de la destitution s'ils se mêlent à la lutte électorale. L'intervention d'un lord est aujourd'hui considérée comme violation de privilége. Tous les fonctionnaires qui reçoivent une pension directement de la Couronne sont exclus du Parlement; les maires et shérifs ne peuvent être élus dans leur circonscription; les juges et les membres du clergé n'ont pas le droit de siéger à la Chambre. Quiconque accepte des fonctions, est soumis à la réélection, à l'exception des officiers de l'armée et de la flotte qui obtiennent un avancement régulier. Il y a dans tout cela matière à réflexion, et la loi de réforme, dont nous allons nous occuper, a déjà remédié à bien des défectuosités inhérentes au vieux système que nous venons d'examiner.

Le public anglais fut assez longtemps de l'avis de Paley : « En fin de compte, il s'agit de quiconque est élu et non de qui l'élit. » Le principe

de l'Angleterre. Son ouvrage a souvent servi de guide à notre collaborateur. Nous saisissons cette occasion pour signaler également le livre de M. Homersham Cox : *The Institutions of the English Government*. — London, chez H. Sweet, 1 volume. — C'est un précis très-substantiel et très-lucide, un exposé complet et succinct où les institutions si complexes de la Grande-Bretagne se trouvent analysées avec une clarté toute française. Cet ouvrage mériterait une traduction dans notre langue. (*Note de la rédaction.*)

est trop faux, la connexion entre l'électeur et le candidat est trop intime, l'exclusion d'une classe nombreuse est une violation trop flagrante du droit naturel et politique, pour que la réforme électorale ne triomphât pas enfin des ricaneries des grands et de l'indifférence des petits. Les guerres contre la Révolution et l'Empire français empêchèrent les tentatives de 1793, de 1797 et de 1800 d'aboutir.

Mais l'insurrection victorieuse de juillet 1830 eut un grand retentissement en Angleterre; le mouvement prit des proportions tellement inquiétantes, que le gouvernement se vit à la veille d'une catastrophe. Fidèle à cet instinct conservateur qui l'a toujours guidée, l'aristocratie anglaise renonça, avant qu'il fût trop tard, aux violences de l'opposition, et, en 1832, le bill de réforme, présenté par les lords Grey et Russell, fut définitivement voté.

Cette loi priva du droit de représentation toutes les communes dont la population n'atteignait pas 2,000 habitants, d'après le recensement de 1831, mesure qui, d'un seul coup, fit disparaître 56 bourgs pourris et 111 députés; 30 bourgs, ayant moins de 4,000 habitants, et qui jusqu'alors pouvaient élire deux membres chacun, furent réduits à un seul. Pour remplacer ces villages insignifiants, des villes importantes qui, jusqu'à cette époque, n'avaient pas été représentées, entre autres les grands centres de manufactures, comme Manchester et Birmingham, obtinrent la franchise. L'Irlande reçut 5 représentants de plus, et l'Écosse en gagna 8. Sous l'empire de la loi de réforme, la Chambre des communes se compose de 658 membres qui, depuis la dernière répartition, sont ainsi divisés : pour l'Angleterre, 146 députés des comtés, 325 représentants des cités et bourgs et 4 députés des universités d'Oxford et de Cambridge ; pour le pays de Galles, 15 députés des comtés et 14 des bourgs; pour l'Écosse, 30 représentants élus par les comtés et 23 par les villes et bourgs; pour l'Irlande, 64 membres envoyés par les comtés, 39 par les cités et bourgades, et 2 par l'université de Dublin.

Le *bill* introduisit également de fortes modifications dans le droit des électeurs, tout en maintenant intact le privilége des bourgeois ou hommes libres appartenant aux corporations avant l'année 1832. Chaque électeur, dans une cité ou dans un bourg, doit avoir payé la taxe des pauvres pendant un an, avoir demeuré pendant six mois dans un rayon de six milles du lieu de l'élection, et posséder, dans le district, une propriété de 10 livres (250 francs) de revenu, ou bien payer 10 livres de location. Comme presque toutes les habitations, dans les villes, sont cotées au moins à 10 livres, il s'ensuit que tous les principaux locataires sont électeurs, à peu d'exceptions près; mais cette disposition exclut naturellement un nombre immense de commis et d'ouvriers que leurs maigres ressources pécuniaires forcent à rester sous-locataires.

Quiconque est électeur dans un bourg ne peut exercer le même droit

dans le comté, et les citoyens qui, pendant un an, ont reçu des secours de la paroisse, sont rayés de la liste. Un honorable député proposa naguère de rendre cette disposition nulle et non avenue pour les vaillants ouvriers du Lancashire que « la famine du coton » réduit, contre leur gré, à recevoir passagèrement l'aumône. Certes, il y aurait justice à faire une exception en faveur de ces dignes prolétaires, qui supportent bravement une misère imméritée et dont la conduite est tellement noble, que le discours de prorogation du Parlement a pu, sans exagération, la qualifier de « mâle attitude. » Nous avons vu, dans notre triste époque de transition et d'appétits matériels, tant de lâches revirements, tant d'inexcusables faiblesses, que nous ne saurions refuser notre admiration sincère à ces simples travailleurs auxquels la guerre d'Amérique enlève le dernier morceau de pain, et qui, néanmoins, fidèles aux principes d'humanité, ont demandé au gouvernement anglais de ne pas intervenir en faveur de l'esclavage.

Pour en revenir à la loi de réforme de 1832, les francs-tenanciers de 40 schellings dans les comtés, conservèrent leurs droits pendant la durée de leur existence; cette classe d'électeurs est donc en train de disparaître. Le franc-alleu, *freehold*, ne confère aujourd'hui le privilége électoral que lorsqu'il est adjoint à 10 livres de revenu. Les fermiers en possession d'un bail de soixante ans, les *leaseholders*, sont assujettis à la même condition, tandis que les tenanciers à vingt ans de bail et au-dessous, et les fermiers annuels, doivent payer 50 livres (1,250 francs) de fermage pour avoir droit de vote. On voit que les grands propriétaires ne trouvent pas une opposition vigoureuse chez des hommes qui dépendent à ce point de leur bon plaisir; les lords Grey et Althorp n'eurent certes pas tort d'appeler cette disposition : « la plus aristocratique que la Chambre des communes ait jamais fait passer. » En Irlande, le cens est inférieur à celui de l'Angleterre.

Les autres conditions légales imposées aux électeurs ont été conservées : ils doivent être âgés de vingt et un ans au moins, non interdits et n'avoir jamais été condamnés pour parjure. Les juges, les agents de police et les employés des contributions sont exclus du scrutin.

Les deux anciennes universités conservèrent le privilége conféré par Jacques Ier, d'élire deux députés sans aucune condition de cens. Tous les maîtres ès arts, qui ont appartenu à un collége, peuvent venir exercer leur droit d'électeur au siége de l'université.

Le cens d'éligibilité, 600 livres de revenu pour les « chevaliers du comté, » et 300 livres pour les « bourgeois, » ne fut pas touché par la loi de 1832, mais un bill de 1858 l'a complétement aboli. Il est défendu de siéger au Parlement à moins d'avoir vingt et un ans; cependant Fox et Pitt avaient acquis une haute réputation d'éloquence avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans; seulement, ils n'allaient pas aux voix. Les étrangers, même naturalisés, les employés des contributions, les juges

(à l'exception du *master of the rolls*), les pairs anglais et écossais (mais non les pairs irlandais), ne peuvent être élus à la Chambre des communes.

La réforme de 1832 fut, on peut en juger, une mesure vigoureuse; elle introduisit l'élément bourgeois dans le gouvernement, car les communes sont, en fin de compte, le gouvernement. Tout a changé depuis, et si l'aristocratie financière et industrielle est, à certains égards, tout aussi usurpatrice, aussi oppressive que l'aristocratie nobiliaire, elle ne peut être également exclusive, et les bornes qu'elle essaye de poser au progrès sont plus facilement renversées. Cette réforme fut un pas immense en avant; non pas qu'elle soit une « mesure définitive, » comme lord John Russell se plut un jour à l'appeler; lui-même a depuis reconnu son erreur, et ce n'est pas sa faute si nous n'avons pas à enregistrer des améliorations bien plus larges, demandées dans les derniers temps.

Les grandes villes nomment des nullités, selon M. Fischel. S'il en était ainsi, on pourrait aisément se consoler de bien des déboires et oublier des mécomptes amers, car on se trouverait en compagnie de nullités comme lord John Russell et sir Lionel Rothschild, élus dans la Cité; de sir Benjamin Hall, lord Dudley Stuart, sir William Molesworth, de l'amiral Napier, naguère députés de Londres, du général Evans, de sir Morton Pet's et de M. Layard, qui le sont aujourd'hui; de Fox, le grand prédicateur unitarien; de Milner Gibson, l'habile administrateur; d'Edouard Baines, l'ardent réformateur; de Stansfield, le jeune et vigoureux tribun; de Coningham, l'impétueux radical; de Forster, l'énergique logicien, et de cent autres, qu'il serait trop long d'énumérer, mais qui seraient des *chefs d'hommes* dans toute autre assemblée.

L'Angleterre n'en restera pas à la réforme de 1832, nous l'espérons bien; car le chiffre des électeurs pour tout le pays, à l'exception de l'Écosse et de l'Irlande, comprend à peine neuf cent mille individus, c'est-à-dire à peu près un cinquième de la population mâle. Les bourgs pourris n'ont pas entièrement disparu; dans tous les cas, il vaut mieux de voir une ville de l'importance de Liverpool et qui renferme quinze mille électeurs, élire le même nombre de députés que telle autre bourgade, comme Andover, par exemple, qui n'en compte pas trois cents. Une circonscription de Londres, les *Tower Hamlets*, avec vingt mille électeurs, ne pèse pas plus dans la balance que Knaresborough avec deux cent vingt-huit. La disproportion est tout aussi grande entre certains comtés. Nous insistons sur ce point, non pour prétendre que le Parlement actuel est impopulaire, mais pour démontrer qu'il y a lieu de réformer de nouveau la loi de réforme. Les dispositions draconiennes contre le braconnage, votées dans la dernière session, malgré l'opposition du ministre de l'Intérieur, prouvent surabondamment que l'intérêt territorial peut encore se rendre prépondérant.

Les inspecteurs des pauvres sont chargés de dresser annuellement la

liste des électeurs, avant le premier août, et les réclamations sont reçues jusqu'au 25 du même mois. Listes et réclamations sont affichées par ces employés de paroisse qui ne dépendent en aucune façon du gouvernement. Les juges des circuits nomment des « avocats réviseurs, » délégués pour décider les questions litigieuses, avec droits d'appel à la cour des plaids communs. Tout citoyen résidant dans le district électoral peut demander l'inscription ou la rature du nom d'un électeur, et d'ordinaire les associations fondées par les différents partis politiques entreprennent de soutenir la demande et de surveiller le débat contradictoire devant le réviseur. Le procédé, comme on le voit, est des plus simples et laisse peu de prise à l'intervention officielle; il est rare qu'un droit réel puisse être méconnu.

Le shérif dans les comtés, le maire dans les villes, fonctionnaires indépendants tous deux, sont commissaires de l'élection; lorsqu'un bourg n'est pas administré par un maire, le shérif choisit pour la durée d'une année un commissaire parmi les notables de l'endroit. Le *writ*, en vertu duquel on procède à la nomination, est adressé à ces officiers par la chancellerie ou le président des Communes, et préalablement ils sont tenus de prêter serment d'être inaccessibles à la corruption. Les chanceliers des universités remplissent ces fonctions à Oxford et à Cambridge.

Il ne s'agit que de constater l'identité de l'électeur; sa qualification est reconnue par l'inscription de son nom sur la liste officielle. La loi de 1854, « pour prévenir les pratiques de corruption, » a posé quelques limites aux vieilles habitudes qui viciaient si fréquemment une élection anglaise. Il est défendu, maintenant, de traiter les électeurs, de les menacer, d'arborer des drapeaux, de porter des cocardes, d'engager des corps de musique, de déployer le pompeux et souvent grotesque attirail sans lequel le *husting* traditionnel ne pouvait être imaginé. Toutes les dépenses doivent être contrôlées par un auditeur, nommé par le commissaire, et auquel le candidat est tenu de désigner les agents qu'il compte employer. Les agents, généralement des praticiens de bas étage, étaient et sont encore parfois une véritable plaie; ils avaient élaboré, à leur propre usage, un système inouï de concussion et de malversation. Aujourd'hui, que les candidats sont rendus responsables de leurs actes, les méfaits électoraux ont diminué d'intensité. Tout homme convaincu de corruption perd son droit d'électeur et peut être condamné à l'emprisonnement, l'élection est entachée de nullité, et le membre refusé par ses collègues à la Chambre ne peut plus se représenter dans la même circonscription. Les procès scandaleux auxquels les élections de Glocester, de Wakefield et d'autres bourgs ont donné lieu, prouvent jusqu'à l'évidence que la nouvelle loi reste inefficace dans une certaine mesure, et l'une dans l'autre, chaque candidature revient à 25,000 francs; dans

les bourgs métropolitains, l'aspirant aux honneurs parlementaires n'est pas quitte à moins de quatre ou cinq fois cette somme.

Tout citoyen a le droit d'assister aux *hustings*, où l'élection se fait en levant la main : c'est le dernier vestige du suffrage universel. Les candidats se présentent sur l'estrade, accompagnés de leurs comités, et chacun doit être proposé par deux électeurs. S'il n'y a pas d'opposition, l'élection s'arrête là, et le shérif ou commissaire déclare le résultat séance tenante. Lorsqu'il y a lutte, l'aspirant battu peut réclamer le choix par protocole ou scrutin public, excepté dans les universités où ce scrutin n'est ouvert qu'un seul jour, et les comtés sont, à cet effet, divisés en circonscription. Il se passe souvent des scènes hideuses aux hustings; il est rare qu'un candidat mal vu du public puisse se faire entendre; heureux s'il n'est pas assailli par une pluie de pommes gâtées, d'œufs pourris et de trognons de choux en état de décomposition, voire de boue et de pierres. Néanmoins, ces scandales sont moins fréquents d'année en année, à mesure que le peuple acquiert un plus haut sentiment de sa dignité; et nous avons vu des élections conduites avec une grande régularité et un ordre parfait, en dépit d'une excitation fiévreuse dont nous ne pouvons nous former une idée en France.

Au commencement de chaque session, le *speaker* nomme un comité général de triage, composé de six membres dont l'élection n'est pas contestée. Ces six députés choisissent des comités spéciaux qui ne peuvent fonctionner que pendant une semaine. Ils prêtent tous serment et peuvent l'imposer aux témoins qui comparaissent devant eux. Toutes les pétitions tendantes à faire casser une élection leur sont soumises, et ils font un rapport à la Chambre. Ces pétitions ne sont pas fort nombreuses, et cela n'a pas lieu d'étonner, car le pétitionnaire est forcé de déposer une caution de 25,000 francs, et supporte tous les frais d'une coûteuse procédure, en cas de non-réussite. D'un autre côté, pour citer M. Fischel : « On dit que les comités d'élection ont une conscience fort large et ne perdent jamais de vue le principe : nous sommes tous pécheurs. »

Quand le comité trouve que des pratiques de corruption sont devenues dominantes dans un district, il en réfère à la Chambre qui, dans une adresse à la reine, propose de désigner des commissaires spéciaux, revêtus de pouvoirs judiciaires, pour faire des investigations. C'est par ce procédé que la franchise électorale fut enlevée au bourg de Saint-Albans.

Tout membre qui accepte un emploi directement de la Couronne ou du lord lieutenant de l'Irlande, doit se soumettre à la réélection. Nul n'a le droit, en théorie du moins, de se démettre volontairement; quiconque veut se présenter devant une autre circonscription électorale ou se retirer du Parlement, est obligé de se faire nommer par le ministère à

une fonction fictive, comme celle de *steward of her Majesty's Chiltern hundreds*. C'est une vaine forme qu'on a conservée, parce qu'elle n'empêche rien et ne peut faire de mal. Cependant le ministère refusa, en 1775, une nomination de ce genre; mais le cas ne s'est plus présenté depuis.

Anciennement, et jusqu'à la fin du dernier siècle, la Chambre s'arrogeait le privilége d'exclure même des membres dont l'élection n'était nullement contestée. Les précédents sont assez nombreux : nous citerons notamment l'affaire du fougueux radical Wilkes, alderman de la Cité de Londres, élu deux fois successivement, en 1769, dans le comté de Middlesex, et deux fois déclaré incapable de siéger; lors de la seconde élection, le Parlement admit tout simplement le candidat de la minorité. En 1782, la résolution contre Wilkes fut solennellement biffée du protocole parlementaire; il est vrai qu'alors le fameux niveleur avait cessé d'être l'objet d'une haine spéciale. En 1814, le célèbre lord Cochrane fut exclu par cent quarante voix contre quarante, pour avoir répandu de faux bruits de bourse; réélu par Westminster, son élection ne fut pas débattue.

Aujourd'hui, les politiques anglais sont trop avisés pour fermer aux agitateurs l'accès du Parlement; ils savent qu'ils leur enlèvent, par un siége dans la salle de Saint-Étienne, leur plus terrible venin; car à la lumière de la discussion sérieuse et réfléchie, les ballons gonflés de déclamations creuses crèvent au milieu des éclats de rire et de l'indifférence glaciale. Nous recommandons vivement le procédé; il est plus humain que la persécution, et bien plus efficace. Le gouvernement anglais imite volontiers à cet égard les traditions du parlement, et ne se refuse pas à donner des emplois hérissés de difficultés aux critiques passionnés, en leur répétant malicieusement le vieil adage: *hic est Rhodus, hic salta.*

Jusqu'à la restauration, les députés recevaient une indemnité et des frais de route supportés par le corps des électeurs; ils n'étaient pas payés pour les jours d'absence, et par suite assistaient fort régulièrement aux séances. Le *speaker*, qui porte perruque et robe, et devant le fauteuil duquel est placée la masse, préside de la façon la plus impartiale. Un mot de lui suffit pour faire rentrer dans l'ordre et rappeler à la question tout membre qui s'en écarte. Chacun le respecte, chacun l'écoute, chacun s'incline en passant devant lui : c'est qu'aussi il ne se passionne jamais, il ne discute jamais, il ne morigène jamais, il n'insulte jamais; il ne dirige pas même les débats et ne vote qu'en cas d'égalité de voix, lorsqu'il donne le *casting-vote*, la voix prépondérante.

Nous ne saurions mieux faire que de citer les paroles de Sismondi, dans ses remarquables *Études sur les constitutions des peuples libres* : « Le » speaker porte au milieu de la Chambre des communes le beau et

» noble caractère du juge anglais. Toujours il reste calme au milieu de » l'orage, toujours impartial, toujours oublieux des hommes pour ne » voir que la règle abstraite. Il ne se demande jamais si le membre qui » a parlé siége à droite ou à gauche de la Chambre, avec l'opposition ou » le ministère, s'il est dans l'erreur ou la vérité, si ses doctrines sont » utiles ou dangereuses ; mais seulement s'il est dans l'ordre ou s'il » est hors de l'ordre. »

Le résultat de cette conduite judicieuse se conçoit aisément, et nous pourrons dire avec le même auteur : « Il faut avoir vu l'autorité de ce » président, la déférence de tous les membres pour ses décisions, leur » soumission immédiate lorsqu'il a parlé, pour comprendre toute l'admi- » ration qu'inspire au spectateur une assemblée qui sait si bien se » respecter elle-même dans son organe. » Le secret est fort simple : l'assemblée respecte le président, parce que le président respecte l'assemblée.

Certes, les discussions passionnées, les luttes de parti sont parfois aussi vives à la Chambre des communes qu'au sein des autres corps délibérants, et souvent les députés échangent des personnalités passablement incisives. Mais, du moins, ces attaques ne vont jamais jusqu'à révoquer en doute l'honneur de l'antagoniste ; ces passes d'armes oratoires ne dégénèrent jamais en scènes tumultueuses. Les discours s'adressent au président, et cette précaution impose à elle seule une certaine dignité, une sage réserve. Tout membre est hors de cause qui nomme dans une discussion la reine ou la Chambre des lords; qui, sans s'arrêter aux faits et aux discours exclusivement, se hasarde à critiquer les intentions; qui met en question la véracité, l'honnêteté, l'honorabilité d'un collègue. Aussi faut-il reconnaître avec Sismondi que l'Angleterre « a donné longtemps le noble exemple d'une assemblée » délibérante, qui unissait la plus entière liberté d'opinions avec le res- » pect le plus scrupuleux pour les opinions des autres. »

L'aspect de la Chambre des communes est fort simple, et les membres affectent rarement les allures de l'orateur. Il n'est pas rare de les voir parler dans une attitude facile, presque négligée, et même les mains dans les poches : ils causent, ils ne pérorent pas, du moins dans les occasions ordinaires. Un piquant sarcasme est leur arme favorite, et fort souvent leurs harangues sont saupoudrées de citations empruntées à Shakspeare ou aux auteurs classiques de l'antiquité. Du reste, chaque fois qu'un Anglais peut, en forçant le texte ou l'allusion, appliquer avec ou sans à-propos un vers de « l'immortel barde d'Avon, » tout est dit : il n'y a plus rien à répondre ; c'est comme s'il avait rappelé quelque verset de l'Évangile.

A la droite du fauteuil du *speaker*, se trouve le banc des ministres, *treasury bank;* à la séance d'ouverture, les députés de la Cité de Londres

possèdent le privilége de s'asseoir sur ce siége officiel. Les autres membres se groupent à droite et à gauche, selon qu'ils appartiennent au parti qui gouverne ou à celui de l'opposition. Quarante membres présents sont requis pour rendre une discussion légale : aussi la proposition de « compter la Chambre » est-elle souvent employée pour écarter des projets de loi qui, dans ce cas, ne peuvent plus être mis à l'ordre du jour. Le règlement (*standing orders*) de la Chambre des lords est arrangé en code et publié. Celui de la Chambre des communes ne reposait, avant 1854, que sur la tradition et les usages; maintenant l'on possède un « manuel de règles, d'ordres et de formes de procédure dans la Chambre des communes, se rapportant aux affaires publiques. »

Les séances commencent généralement vers quatre heures du soir et se prolongent parfois fort avant dans la nuit. Des séances de matin n'ont lieu que le mercredi. Chacune est ouverte par une prière que récite le chapelain de la Chambre, et quarante membres au moins doivent être présents; nous avons vu que trois suffisent pour les lords. L'ordre du jour est fixé à l'avance, et d'habitude, par consentement unanime; les mesures ministérielles ont la priorité. Un membre qui veut faire une motion est tenu de l'inscrire préalablement dans le livre d'ordres, et de demander à la Chambre la permission de la proposer; si la proposition n'est pas appuyée, la motion est « perdue. » Toute affaire peut être mise hors de cour par l'ajournement, un amendement, la proposition de passer à l'ordre du jour, ou par la question préalable (de savoir si la Chambre veut en ce moment s'occuper de la motion).

Nous avons vu que l'orateur s'adresse toujours au président, debout et la tête découverte, à moins qu'il ne soit atteint de maladie. Il ne doit jamais prononcer le nom d'un collègue, mais se borner à dire : « L'honorable membre pour tel ou tel endroit. *Il est défendu de lire un discours*, mais il est permis de consulter des notes. A la Chambre des lords, les pairs décident quel collègue a droit à la parole, lorsque plusieurs d'entre eux se lèvent à la fois; le chancelier pose simplement la question de priorité, de même qu'il est tenu de faire décider par l'assemblée les rappels à l'ordre. Dans les Communes, le président est seul juge du règlement; il accorde la parole au membre qu'il voit le premier debout; cela s'appelle en jargon parlementaire : « Attraper l'œil du *speaker*. »

Les députés interrompent souvent l'orateur, soit par le cri d'approbation : « Écoutez! écoutez! » soit en le rappelant à l'ordre ou à la question. De longues et intéressantes discussions sont souvent amenées par des interpellations qui sont annoncées préalablement. C'est par ces interpellations que la Chambre force généralement le cabinet à lui fournir des explications sur les questions diplomatiques et sur l'état des affaires, tant en Angleterre que dans tout le reste de l'univers. Nul ne peut parler plus d'une fois sur une motion, si ce n'est pour expliquer un

précédent discours ou pour répondre à une interrogation spéciale. Mais en *comité général*, pendant la discussion du budget, chaque membre peut prendre la parole aussi souvent qu'il lui plaît de proposer un retranchement. Il n'est pas permis de citer un discours déjà prononcé, ni de critiquer un vote de la Chambre; on effleure à peine une discussion, chez les lords, par une allusion polie « à ce qui s'est passé dans un autre endroit. » La proposition de clore les débats est inadmissible; en général, les droits de la minorité sont toujours sauvegardés avec le soin le plus méticuleux.

Le vote a lieu par division. Le speaker s'écrie : « Les étrangers doivent se retirer, » et tous les individus qui ne sont pas membres s'éloignent au delà de la barre. Les partisans du projet de loi se rendent dans une salle d'attente, *lobby*, et les antagonistes dans une autre; ils retournent par deux portes différentes, pendant que deux *tellers* (compteurs) font des marques sur des listes imprimées. Le résultat est immédiatement proclamé dans ces termes : « Les *oui* l'emportent, » ou « les *non* l'emportent, » selon que la motion est admise ou rejetée. Souvent des membres des deux partis opposés conviennent de *pair off*, c'est-à-dire de sortir sans voter, ce qui ne change rien au résultat définitif. Mais dans ce cas, ils ont soin de faire insérer leur convention au bas des listes officielles publiées dans les journaux, chaque fois qu'il s'agit d'une mesure importante.

A la Chambre des lords, les adversaires du *bill*, les *non contents*, sortent seuls; les autres demeurent à leurs places et le lord chancelier donne également son vote. A la Chambre des communes, comme nous l'avons déjà fait observer, le président ne vote que dans le cas fort rare d'une égalité de suffrages, et même alors, il se prononce rarement comme homme de parti. Nous ne citerons qu'un seul exemple, parce qu'il est un témoignage évident de la haute impartialité qui caractérise ce juge parlementaire, et aussi parce qu'il s'est passé dans le courant de l'an dernier. Il y avait un nombre égal de voix pour et contre le projet tendant à l'abolition de la taxe de l'église, *church-rate*. Le *speaker*, appelé à décider la question, vota *pour*, en disant simplement : « Dans le doute, je suis tenu, comme président, de voter de façon à laisser debout l'état de choses antérieur. »

Toutes les motions qui concernent les finances, le commerce et la religion, doivent être discutées préalablement en comité de la Chambre complète. Pour les discussions de budget, il existe deux comités permanents, composés de tous les membres et présidés par un *chairman* spécial : le comité des dépenses et le comité des voies et moyens. Les discussions se bornent alors à de simples conversations, et, en théorie du moins, le public est exclu; cela n'empêche pas, en pratique, les journaux de rendre compte des débats dans les moindres détails.

Les comités spéciaux ou « choisis, » dont il existe toujours un nombre

considérable, sont formés sur la demande du membre qui en fait la proposition, et qui désigne de suite les collègues qu'il désire le voir composer. Il les prend toujours parmi les hommes des deux partis, généralement parmi ceux qui passent pour avoir étudié le sujet particulier sur lequel on appelle les investigations. Tout député ayant atteint l'âge de soixante ans est dispensé de faire partie des comités, qui souvent imposent un labeur assidu, car ils peuvent être chargés d'élaborer les questions les plus complexes. Ces comités sont tantôt publics, tantôt secrets; dans le premier cas, ils ont le droit d'interroger des témoins.

Les pétitions adressées au Parlement doivent toujours se terminer par une prière, et chaque pétitionnaire doit lui-même signer son nom ; sans cette formalité, il commet « une violation de privilége. » Les corporations de Londres et de Dublin peuvent seules envoyer des suppliques directement; toute autre demande doit être présentée par un membre qui en déclare simplement le contenu, dont il est responsable. Le comité de pétition fait ses rapports deux fois par semaine, et il est loisible de présenter une motion fondée sur une supplique. Les bills privés, qui ne touchent pas aux intérêts de l'État, sont également introduits sous forme de pétition et défendus par un agent parlementaire. Ces bills, qui d'ordinaire ont pour objet d'incorporer des compagnies de chemins de fer, de canaux, etc., entraînent des frais énormes, et l'on cite une société qui, dans l'espace de trois ans, eut à supporter 550,000 livres sterling de dépenses parlementaires et légales. On dit néanmoins qu'il existe beaucoup moins de corruption aujourd'hui qu'il n'y en avait dans les premiers temps des grandes entreprises par actions; nous croyons que, sous ce rapport, aucun pays n'a beaucoup à censurer chez son voisin.

Pour toute espèce de bill, le grand débat a lieu lors de la seconde lecture ; la première n'est d'habitude qu'une formalité décidée par la permission ou le refus de présenter la motion. La forme adoptée fort souvent par les adversaires d'un projet de loi, consiste à proposer l'ajournement à trois ou à six mois; dans ce cas, la proposition ne peut plus être renouvelée dans le cours de la session. Si la Chambre des lords vote des amendements à un bill adopté par les Communes, ces amendements sont soumis à une nouvelle discussion; si la Chambre des communes les rejette, on procède à une conférence des deux Chambres dans « la salle peinte. »

Le Parlement anglais ne connaît ni le scrutin secret, ni le vote d'urgence. Cependant, dans des circonstances pressantes, il est arrivé que des projets de loi ont passé, dans un seul jour, par les trois épreuves.

L'assentiment de la reine est requis pour donner force de loi aux projets, et faire un « acte » d'un « bill ». Cet assentiment est accordé, soit en personne, à la séance de clôture, soit par lettre-patente. Dans le premier cas, le titre du bill est lu à la Chambre des lords; la reine fait

un signe de tête, et le *clerc* du Parlement déclare : « La royne le veult, » quand il s'agit d'une loi d'État ; « soit fait comme il est désiré, » quand il est question d'un projet d'intérêt privé. Depuis le commencement du XVIIIe siècle, la formule de rejet « le roy s'avisera, » ne fut plus entendue dans le Parlement anglais. Le *speaker* présente lui-même à la reine les bills d'argent, et le clerc s'écrie : « Le roi remercie ses loyals subjects, accepte leur benevolence, et aussi le veult. » Cromwell ne voulut pas faire usage du vieux franco-normand, et donnait son assentiment en langue anglaise ; la Restauration rétablit toutes les vieilles formes, et le français ne fut banni des cours de justice qu'en 1731.

Le consentement royal fait disparaître toutes les irrégularités que peut contenir une loi. Ainsi, en 1843, les lords avaient renvoyé un *bill* aux Communes avec des amendements ; les Communes rejetèrent les amendements et retournèrent le bill, que les lords passèrent, dans l'idée que les amendements avaient été adoptés. L'acte reçut la sanction de la reine, et devint loi dans la forme acceptée par les Communes.

Des événements publics d'une haute importance, et les naissances, mariages et décès, dans le sein de la famille royale, sont communiqués au Parlement par des messages directs adressés à chaque Chambre séparément. Le Parlement y répond généralement par des adresses. Les ministres peuvent aussi, au nom de la Couronne, faire des communications verbales, par exemple lorsqu'il s'agit de l'arrestation d'un membre de la législature.

Les documents publics sont imprimés, sur la demande du Parlement, et appelés *livres bleus*, de la couleur de leur enveloppe. Ces publications, parfois très-volumineuses, offrent toujours beaucoup d'intérêt et fournissent des matériaux précieux à l'historien et à l'économiste politique. On y trouve toutes les transactions, toutes les statistiques importantes, et nous envions sincèrement ces recueils officiels à l'Angleterre. Est-ce à dire qu'ils contiennent toujours la vérité, toute la vérité et rien que la vérité ? Nous nous plairions à l'admettre, mais les faits donnent malheureusement un démenti formel à cette hypothèse. Lorsque l'intrigue diplomatique est en jeu, il est des accommodements avec les imprimeurs, s'il faut en croire l'assertion du colonel Sykes à propos de la rébellion des Taepings en Chine.

Un précédent bien plus fâcheux encore, et qui se rapporte à la désastreuse guerre de l'Affghanistan, est de notoriété publique. Lord Palmerston, qui était ministre des affaires étrangères, répondit à l'inculpation d'avoir falsifié le *blue boock*, avec cette *flippancy*, ce badinage volatil qui charme tant ses partisans et le public anglais en général, tout en scandalisant ses antagonistes sérieux : « Ces messieurs (Hume et Rœbuck)
» qui trouvent pour la première fois que des documents officiels sont
» publiés *par extraits*, et qui croient avoir découvert quelque chose de
» bien grand, ne font parade que de leur profonde ignorance de la

» marche des affaires publiques. » Le mot « par extraits » fut trouvé charmant. Attaqué tout récemment pour la même intrigue, le noble *premier* répondit tranquillement « que c'était de l'histoire ancienne et » qu'on pourrait tout aussi bien remonter jusqu'au bombardement de » Copenhague. » L'excuse ne manquait ni d'à propos ni de vérité, car la diplomatie anglaise a depuis longtemps contracté l'habitude de ces procédés, et malheureusement elle n'est pas seule.

Nous recommanderons aux hommes politiques de l'Angleterre de bien peser une communication de M. Fischel sur la manière dont se fabriquent les documents parlementaires : « Un imprimeur de Berlin, qui » pendant des années a composé des livres bleus en Angleterre, a com- » muniqué à l'auteur la façon dont parfois ils sont préparés. Les docu- » ments officiels arrivent à l'imprimerie sans être falsifiés. Ils y sont » composés et envoyés au ministère des Affaires étrangères pour la cor- » rection des épreuves. Ils en reviennent au bout de quelque temps, cor- » rigés et corrompus, c'est-à-dire que des passages et des notes entières » sont biffés, et que des additions sont faites. Le livre bleu, ainsi épluché » une première fois, est composé de nouveau et retourne au *foreign* » *office* pour la seconde correction. Ici il est de nouveau préparé pour » l'usage du Parlement et renvoyé à l'imprimerie. C'est dans cette forme » qu'on le soumet aux Chambres comme document historique *véri-* » *table*. »

PRIVILÉGES DU PARLEMENT

L'idée de l'omnipotence parlementaire n'est pas moderne, car le parlement d'Oxford (que l'histoire osa flétrir de l'épithète « d'insensé, » à cause de sa hardiesse sans doute), déclara en 1258 : « Le Parlement est le pouvoir suprême. Il a toujours une autorité égale, absolue. Il ne reconnaît rien de plus haut sur terre. Nul Parlement antérieur ne peut lier un parlement postérieur. »

Les légistes ont constamment soutenu la même thèse. « Le Parlement, » dit Sir John Fortescue en 1451, « est d'une nature si élevée et si puissante qu'il peut faire des lois et abolir ce qui jusqu'alors était loi. » Le savant sir Mathieu Hale fait observer que « le Parlement est la cour de justice suprême, et que nulle juridiction du royaume ne l'emporte sur la sienne. » De Colne, qui passe pour une autorité en Angleterre non moins qu'en France, pose en axiome que « le Parlement peut faire tout ce qui n'est pas impossible. » Enfin le maître de la jurisprudence

anglaise, Blackstone, déclare tout simplement que « le Parlement a la puissance absolue et qu'il est omnipotent. »

M. Fischel s'exprime en ces termes sur ce point : « Depuis que l'exer-
» cice de la prérogative royale a passé par degrés au Parlement ou au
» cabinet, on peut maintenir qu'il a rarement existé dans un état un
» représentant de la puissance nationale armé d'attributions plus éten-
» dues que le Parlement anglais. »

Le lord trésorier Burleigh disait : « l'Angleterre ne pourra jamais tomber, si ce n'est par son Parlement ; » et M. Bucher, qui attache plus d'importance aux administrations locales qu'à la représentation nationale, et qui craint tant les empiétements parlementaires, a pris ces paroles sinistres pour devise. L'Angleterre ruinée par son Parlement, cela veut dire que l'Angleterre sera ruinée par elle-même. Certes, l'histoire nous fournit malheureusement plus d'un exemple de peuples qui, tantôt par lassitude, tantôt sous le coup de la terreur et craignant des dangers imaginaires, se sont jetés tête baissée dans les aventures politiques ; et plus d'un Esaü parmi les nations a vendu son droit d'aînesse à l'ambition d'un intrigant qui lui promettait un plat de lentilles. Mais un Parlement nourri de traditions gouvernementales, rompu aux roueries diplomatiques, choisi parmi les hommes de tête et de cœur, tout en sortant des entrailles mêmes du peuple, un Parlement comme celui de l'Angleterre nous paraît peu disposé à faire litière des libertés publiques et bon marché de ses propres prérogatives. En ce moment, le gouvernement anglais est entre les mains de la *gentry*, qui se compose de la couche inférieure de la noblesse et de la couche supérieure de la classe moyenne ; toutes les institutions, toutes les administrations sont organisées de façon à servir les intérêts de la caste dominante, puisqu'on tient à l'appeler ainsi, quoiqu'elle n'exerce aucune oppression. Mais que demain la réforme électorale appelle au pouvoir la classe moyenne tout entière ou même l'universalité des citoyens, le régime parlementaire s'adaptera aux besoins et aux vœux du nouveau souverain avec une merveilleuse élasticité ; et le sang de la vie, partant du cœur, c'est-à-dire de l'assemblée de Westminster, affluera par les artères de la publicité et les canaux des *meetings* jusqu'aux extrémités du corps social, pour retourner au centre par des millions de veines. Le Parlement sait trop bien que la grandeur de l'Angleterre fait sa propre grandeur, et que la décadence de l'Angleterre serait sa propre décadence, pour que nous ayons à craindre de lui voir jamais porter une main sacrilége sur le dépôt confié à ses lumières et à son patriotisme. Un pays qui possède l'habitude et la pratique de la liberté ne court pas volontiers la chance des accidents ; et, en dépit de quelque engouement passager pour une administration expéditive, il ne renie jamais les grands principes sur lesquels repose toute son existence. Nous n'avons donc aucune appréhension d'assister un jour au suicide du Parlement anglais.

L'omnipotence parlementaire est tellement flagrante que chaque jour en fournit de nouvelles preuves. On peut, dans la même séance, entendre les députés exiger des explications sur les secours accordés à l'empereur de la Chine contre les Taepings rebelles, demander la reconnaissance officielle de l'insurrection américaine, s'élever contre la répugnance des Canadiens à créer des corps de milice, appeler à la barre l'auteur d'un pamphlet insultant, voter le remblai de la Tamise, blâmer la construction d'un égout, fixer le prix des voitures de louage, demander compte au ministère d'un acte qui lèse les intérêts du plus humble des citoyens. Politique étrangère et administration intérieure, les royaumes, les colonies, les villes et les villages, le vice-roi des Indes et le greffier de paix d'un bourg pourri, la traite des noirs et la pêche du saumon : tout est du ressort du Parlement, et la sphère entière de la vie nationale ne comprend pas un seul point dont il ne se soit occupé ou ne soit prêt à s'occuper à l'occasion. L'habitude de s'enquérir de tout, de se mêler de tout, est devenue tellement forte, elle est tellement invétérée, que les communes de l'Angleterre citent sans vergogne à leur tribunal tous les potentats de l'univers, tous les agitateurs, tous les récalcitrants du monde politique, que ce soit le pape ou Garibaldi, le président des États-Unis ou l'empereur d'Autriche. Si le procédé peut offrir des inconvénients, quand il s'agit d'une question étrangère, il faut avouer qu'il produit des résultats merveilleux dans l'administration intérieure. La remuante activité, le *busy-bodyism,* que Macaulay reprochait avec tant d'amertume à Frédéric le Grand et aux rois en général, est de mise dans les assemblées délibérantes, qui n'ont pas de raison d'être si elles n'exercent un contrôle efficace sur toutes les branches des services publics.

Quand il s'agit de ses priviléges, le Parlement anglais est juge dans sa propre cause, et ne tolère pas l'intervention des cours de justice. La Chambre des communes en a fait tout récemment (1836) la déclaration expresse, lorsqu'un inspecteur de prison pousuivit Hansard, l'imprimeur du Parlement, pour calomnie, à propos d'une assertion insérée dans les « débats parlementaires. » Il y eut un déplorable conflit de compétence, fort rare heureusement dans les annales de la justice anglaise : les tribunaux trouvèrent l'acte de Hansard illégal ; le Parlement fit incarcérer les officiers du shérif et le plaignant ; le banc de la reine n'arrêta pas la procédure. La question offrait des dangers ; on s'en tira, comme toujours, par une espèce de compromis, par une loi spéciale assurant l'impunité aux publications faites par ordre du Parlement. Les juges maintinrent leur indépendance avec une louable fermeté, en déclarant que des actes illégaux des Chambres ne peuvent être exécutés, la loi étant placée au-dessus des Communes et même au-dessus du roi. Comme il pourrait être périlleux de toucher à ces diverses prérogatives, et que les conflits entre le Parlement et les cours, ou entre les deux

Chambres, pourraient produire des froissements regrettables, on est tacitement convenu de laisser dormir ces décisions irritantes.

Il reste d'ailleurs assez de pouvoir discrétionnaire au Parlement, qui peut même s'émanciper des formes ordinaires de la procédure et faire incarcérer les prévenus sur un simple mandat, sans indication du motif de l'arrestation. Lorsque en 1810, sir Francis Burdett fut arrêté, moyennant effraction et bris de clôture, et emprisonné à la Tour, il poursuivit en vain le président et l'huissier ou sergent d'armes; les défendeurs furent acquittés dans les trois instances, et le juge du banc de la reine, lord Ellenborough, reconnut à cette occasion que « le Parlement pouvait punir la contumace (le mépris de la cour, comme dit la loi anglaise), de même que toute autre cour de justice. » Aujourd'hui, ces cas sont rares; mais ils étaient fort nombreux tant que la Chambre des communes ne voulut pas permettre la publication des débats, et qu'elle avait la tendance de s'élever contre la publicité.

Il serait inutile de parcourir ici, avec M. Fischel, la longue série de procès intentés par le Parlement pour violation de priviléges; l'intérêt de l'énumération est purement historique, et les mêmes faits ne peuvent plus se reproduire. Peu importe, en effet, que dans les siècles qui ont précédé le nôtre les inculpés aient été forcés de faire amende honorable à genoux, puisque la pratique est tombée en désuétude depuis 1772. Disons seulement que les personnes incarcérées sur un ordre de la Chambre des pairs, ne sont pas libérées par la prorogation, cette Chambre étant une véritable cour de justice, mais que tout prisonnier de la Chambre des communes voit les portes de la geôle ouverte devant lui le jour de la clôture.

Quant à nous, il est loin de notre pensée de blâmer ce privilége, lorsqu'il est exercé dans certaines limites; le Parlement représente le peuple et maintient les libertés publiques. Dans des circonstances données, les folliculaires de l'absolutisme pourraient devenir fort dangereux; on l'a vu pendant la campagne de Crimée, lorsque l'insuffisance passagère d'une administration militaire, habituée aux routines surannées de la guerre de la péninsule, fit pousser des cris frénétiques aux politiques à courte vue. Nous savons que la liberté de la presse, lorsqu'elle est entière, guérit elle-même les blessures qu'elle inflige; néanmoins, le Parlement montrerait de la faiblesse s'il laissait discuter, au moment d'une crise, et avec une irritante acrimonie, le principe, l'essence même de son existence, par les énergumènes qui, dans la passion du jour, sacrifieraient volontiers tout l'avenir d'un peuple à leurs craintes ou à leurs désirs.

Le grand, le véritable privilége du Parlement repose sur l'article 9 de la *déclaration des droits*, qui porte « que la liberté de la parole et des débats, comme aussi de tous les procédés dans le sein du Parlement, ne peut être empêchée ni mise en question, soit dans une cour de justice, soit ailleurs. » Le discours *parlé* d'un membre du Parlement est hors de

toute atteinte; le discours imprimé séparément, en dehors du compte rendu officiel des journaux, peut être poursuivi, surtout pour diffamation.

Les voies de fait contre un député sont sévèrement punies par les tribunaux. Si ce n'est en cas de flagrant délit, aucun membre des deux Chambres ne peut être arrêté sans l'assentiment de ses collègues. Avis d'une arrestation doit être immédiatement donné au président, et l'Assemblée décide si elle veut faire usage de sa prérogative et réclamer le prisonnier, ou bien laisser la justice suivre son cours. Les pairs, comme nous l'avons déjà dit, ne peuvent être incarcérés pour dettes, mais ils sont maintenant assujettis aux lois sur la banqueroute. Un membre des Communes n'est exempt que pendant les quarante jours qui précèdent et qui suivent la session; s'il est déclaré en état de faillite, il perd son siége, à moins d'avoir obtenu la mainlevée, ou d'avoir obtenu un concordat de ses créanciers dans le courant de l'année.

La Chambre des lords depuis Édouard IV et surtout sous Henri VIII, a possédé le droit de condamner des criminels d'État par *bill of attainder* (de *attaint*, tacher, flétrir; la condamnation entraînant « flétrissure et corruption du sang, » exhérédation des descendants). Plus tard, l'arme meurtrière, inventée par les rois, fut tournée contre eux. Le dernier exemple d'un *bill* de punition fut présenté en 1820 par lord Liverpool contre la reine Caroline, épouse de Georges IV; il demandait le divorce et la perte de toutes les dignités. L'issue de ce scandaleux procès, qui aboutit à un jugement contraire au monarque, fut célébrée par des réjouissances publiques.

L'*impeachment* est une mise en accusation de la part des Chambres des communes devant la cour des pairs; Burke y trouvait « le lien général de la constitution, ce qui fait l'Angleterre ce qu'elle est. » Lord Brougham maintient que les ministres sont responsables, non-seulement de la légalité, mais aussi de l'à-propos, de la sagesse de leurs mesures; et, en effet, la poursuite est souvent devenue une arme de parti. La mise en accusation n'est nullement bornée aux ministres, mais peut atteindre tous les fonctionnaires élevés; Warren Hastings et les quatre lords écossais, de 1746, l'ont appris à leurs dépens. Le 8 février 1848, M. Anstey proposa formellement l'*impeachment* de lord Palmerston, en demandant la production des documents sur lesquels il comptait se fonder. Quoique la motion n'eut pas d'autres suites, elle suffit pour prouver que la Chambre n'entend nullement renoncer à son privilége; et nous ne serions pas trop rassurés sur le sort d'un ministre *malheureux*, car en tout pays et en toute chose le succès excuse les menées, et, sous ce rapport, sir Robert Peel a pu dire: « Les jours des mises en accusation sont passés. » Le procès, s'il y a lieu, est débattu devant la cour des pairs, où des *managers* représentent les Communes; les trois grands orateurs, Fox, Burke et Sheridan remplissaient ces fonctions contre Warren Hastings.

La procédure est celle de toutes les cours de justice criminelle; il n'y manque que le résumé du juge président (le grand sénéchal). Chaque pair vote séparément, et par article, « sur son honneur, » le plus jeune étant appelé le premier. Si l'accusé est déclaré coupable, le jugement n'est prononcé que sur une seconde réquisition de la Chambre des communes. Le dernier *impeachment* eut lieu, dans ce siècle, contre le ministre lord Melville, pour malversation. Du reste, la responsabilité ministérielle n'en est pas moins sérieuse, puisque la majorité de la Chambre peut renverser immédiatement le ministère, sans que le souverain soit à même de le maintenir contre le gré du Parlement. Un vote de confiance refusé est, en fait, un acte d'accusation, et il serait inutile de juger un cabinet, puisqu'on peut le réduire à l'inaction dès que ses tendances politiques inspirent de l'inquiétude.

Il est devenu de mode, en Angleterre et ailleurs, de traiter lord Palmerston de dictateur parlementaire. Cette assertion repose probablement sur les allures quelque peu hautaines et cavalières de l'habile *premier*, qu'il garde tant qu'il se sent sûr de la majorité, tandis qu'il suit à l'étranger cette politique essentiellement et exclusivement anglaise qui lui conquiert tant de suffrages. Il est, d'ailleurs, incontestable que le public est loin de refuser son admiration à ce vétéran des luttes parlementaires et diplomatiques, à l'*humorous gentleman*, toujours prêt à la réplique, toujours rompu à la parade, toujours versé dans l'art commode de noyer la question générale dans une attaque personnelle : ce sont là des qualités qui ne peuvent manquer de porter coup dans un pays passionné pour la stratégie du forum législatif. Mais ce prétendu dictateur n'en subira pas moins des revers accablants, s'il lui arrive, comme en 1858, de s'aventurer en opposition aux vœux de la nation ; et, à la clôture de la dernière session, M. Cobden lui a fait entendre de dures vérités. Enfant gâté des Communes, lord Palmerston a des licences de parole et d'attitude qui déplairaient fort dans tout autre membre du cabinet ; mais il doit sa position exceptionnelle moins au talent hors ligne qu'il déploie dans maintes circonstances, qu'à la merveilleuse sympathie qui lui fait découvrir d'instinct le courant de l'opinion publique, opinion dont il ressent le moindre contre-coup avec l'exactitude et la rapidité du télégraphe électrique. Il se peut qu'il soit un homme d'État sans principes fixes, sans idées arrêtées, un brouillon même, comme disait M. Thiers en 1840, mais il est le ministre *anglais* par excellence, et cette qualification est plus que suffisante pour expliquer la persistance de son succès.

Ce prétendu dictateur, dont les tendances particulières sont indubitablement opposées au règne de la classe bourgeoise, n'offrira pas la moindre résistance à la réforme électorale ; bien plus, il la proposera lui-même dès que le pays voudra la réclamer sérieusement. Sous le régime parlementaire, les engouements personnels ne parviennent jamais à faire

taire la voix de l'intérêt général. La corruption même ne peut atteindre ce résultat ; les partisans de Walpole, de ce fameux ministre qui refusait d'acheter les opposants, « parce que, pour une bouche qui se fermait, il s'en ouvrait cinquante autres, » lui firent observer, lorsque, en 1727, il voulut faire passer sa loi sur l'accise : « qu'il les payait pour des folies ordinaires, mais que celle-ci ne pourrait réussir en employant tout l'or du monde. » Les jours de trafic sont passés, et la loi de réforme a certainement rehaussé la moralité publique, quoi qu'en pense M. Fischel. La seule idée d'avoir à se présenter devant des corps électoraux plus nombreux suffit pour arrêter les hommes publics dans la voie de l'adhésion servile.

« Avant la Révolution (française), le Parlement était fréquemment une » assemblée démagogique, devançant tous les mouvements. Depuis qu'il » a pris le gouvernement en main, il ne fait que suivre les mouvements » à pas lents et à longs intervalles. » Cette assertion de l'auteur allemand contient un grand fond de vérité, et il est assez naturel qu'un corps politique, auquel appartient en réalité, par l'entremise du cabinet, toute l'initiative parlementaire, ne procède qu'avec une sage lenteur, chaque fois qu'il n'y a point péril en la demeure. Bien plus, nous ne pouvons qu'applaudir à cette répugnance des Chambres de diriger les mouvements, à plus forte raison de ne pas les devancer : ce procédé tient l'opinion publique en éveil, engage la masse des citoyens à s'occuper de leurs intérêts, à mûrir les idées énoncées par les grands penseurs, tels que Mill, Buckle, Bright. La temporisation parlementaire alimente l'activité, la vie de la nation. M. Fischel, comme tant d'autres hommes libéraux du continent, ne peut se débarrasser assez de la tradition des gouvernements *paternels*, qui élaborent tout, discutent tout, exécutent tout. En Angleterre, et c'est là ce qui fait la grandeur de ce pays, un projet est de longue main disséqué, amendé, critiqué dans tous les journaux, dans tous les cercles, sur toutes les estrades des *meetings*, depuis la capitale jusque dans le moindre hameau, avant d'être voté définitivement par le Parlement. Les peuples qui ne renoncent pas à l'initiative maintiennent seuls intact le dépôt de l'indépendance.

Est-il vrai, comme l'a dit Macaulay, « que le Parlement soit devenu de plus en plus impopulaire, d'autant plus que le mal qu'il fait frappe les yeux plus que le bien qu'il fonde ? » Ce paradoxe nous paraît basé sur un malentendu. Ce n'est pas le Parlement qui est devenu plus impopulaire, c'est la critique qui s'est faite plus libre, c'est l'intérêt politique qui s'est avivé dans le sein des classes jadis déshéritées, jadis tenues dans l'obscurité et l'assujettissement. Comment les électeurs payés et asservis des bourgs pourris se seraient-ils permis de censurer leurs seigneurs et maîtres ? Comment eût-il été loisible aux journaux d'attaquer les votes parlementaires, tant qu'il leur était défendu même de rendre compte

des débats? Comment l'ouvrier appauvri et illettré, le laboureur hébété du dernier siècle, se serait-il avisé de trouver à redire aux faits et gestes des dieux terrestres le *squire* et le *gentleman?* Non, non! le Parlement n'a pas lieu de se plaindre de son impopularité, car l'Angleterre est, à juste titre, fière de son Assemblée nationale. Si le public exerce lui-même, vis-à-vis de ses mandataires, le contrôle que ceux-ci sont appelés à exercer contre le gouvernement, nous y voyons un indice d'un état social supérieur, d'une civilisation plus largement répandue, de l'aptitude politique qui de jour en jour s'étend aux couches les plus infimes du pays. Malheur au peuple complaisant et énervé qui veut éviter à ses représentants officiels une surveillance continue et scrupuleuse! C'est de sa part moins un témoignage d'aveugle confiance qu'un signe de prostration et de lassitude.

Nous avons dit, au début de cette étude, que la Chambre des communes est le gouvernement réel du pays, en tant que le cabinet est virtuellement soumis à sa direction. La reine, qui sanctionne les mesures ministérielles, en conseil privé, n'assiste jamais aux séances du cabinet. Un des chefs du parti tory, M. d'Israëli, s'est vu forcé d'écrire: « Tout le » pouvoir du pays se concentre dans la Chambre basse. La Chambre » haute elle-même et le monarque ont souvent reconnu et déclaré que la » volonté des Communes est décisive. Un simple vote de cette Chambre » amena, en 1832, le duc de Wellington à expliquer aux lords qu'il était » obligé d'abandonner son maître dans les circonstances les plus tristes » et les plus difficiles. La Chambre des communes est absolue; elle est » l'État. » Nous n'avons rien à ajouter à cet aveu, ni rien à en retrancher: il définit la situation avec une grande netteté.

La Chambre des communes règne, de fait, si ce n'est de nom, et le cabinet gouverne. Le cabinet est, d'un côté, un comité de la majorité parlementaire, et, de l'autre, un comité du conseil privé dont tous les ministres font partie, et aux séances duquel ils assistent généralement seuls; le cabinet absorbe donc à la fois l'initiative du Parlement et celle de la Couronne, le vote des représentants de la nation et la sanction de la reine. Le ministère seul est responsable, et, quoiqu'on ait renoncé aux mises en accusation, nous avons vu que cette responsabilité n'est pas illusoire: les crises ministérielles, qui jadis aboutissaient à la hache et au billot, sont maintenant le résultat d'un vote de confiance. Déjà Pulteney déclarait « qu'il ne voulait pas anéantir la personne de Walpole, mais la puissance de Walpole; » et Macaulay dit dans un de ses magnifiques Essais: « Depuis la chute de Walpole, la pratique a prévalu, — » quoiqu'elle ne soit pas strictement la théorie de notre constitution, — » de regarder la perte des fonctions et la désapprobation publique comme » une punition suffisante d'erreurs administratives, qu'on ne peut pas » attribuer à la corruption personnelle. » La liberté parlementaire, le droit de censurer les ministres, auront toujours plus de valeur et plus

d'efficacité que les lois les plus rigoureuses sur la responsabilité ministérielle. La routine de métier peut seule excuser un légiste qui trouve, comme M. Fischel, que cette responsabilité n'est qu'une creuse inanité, à moins que des peines sévères et légalement définies n'y soient attachées : nous préférons humblement le jeu des institutions à tous les raffinements du code le plus logique.

La Chambre des communes contrôle surtout le ministère par le vote des impôts. Les revenus de l'État (ou de la reine, selon la formule officielle) sont ordinaires ou extraordinaires. Les revenus ordinaires se composent des biens temporels, *temporalities*, des diocèses; des domaines, des mines d'or ou d'argent; des trouvailles de trésor, *treasure-trove;* des *waifs* ou épaves, biens volés ou abandonnés par le voleur, dans le cas où le volé ne poursuit pas; des biens et héritages vacants et sans héritiers; et des biens confisqués. On compte encore quelques autres revenus vieillis; mais ils ont presque tous été abandonnés, et les domaines royaux rapportent seuls quelque chose au trésor.

Les revenus extraordinaires peuvent être rangés sous treize catégories, et comprennent : 1° la contribution immobilière, *candtax*, levée à raison de quatre schellings par livre de redevance, et rachetable; elle produit au delà d'un million de livres sterling par an; 2° la taxe sur la drèche; 3° les droits de douane; 4° les recettes de l'administration des postes; 5° le produit des timbres; 6° la taxe sur les domestiques mâles et autres impôts somptuaires; 7° les concessions; 8° l'imposition des chiens et chevaux de luxe; 9° les droits de succession; 10° les retenues sur les salaires et les pensions de retraite; 11° l'impôt sur le revenu : cet impôt, dans sa forme actuelle, introduit par sir Robert Peel, en 1842, est toujours temporaire; il est progressif, car un revenu de 100 livres est exempt, et un homme qui ne jouit que de 100 à 150 livres par an paye une proportion moindre que celui dont les rentes dépassent cette somme; la plus haute proportion étant de 7 pence par livre (75 centimes par 25 francs) pour le premier, et de 10 pence (1 franc) pour le second; 12° la taxe sur les maisons habitées; et 13° l'accise, comprenant toutes les contributions indirectes sur la bière, le tabac, le vin, le thé, le sucre, etc., enfin les licences pour la vente de certaines denrées. Les impôts marqués sous les numéros 6-10 et le numéro 12 sont qualifiés de contributions directes, *assessed taxes*.

Le vote des impôts appartient exclusivement aux Communes, et les lords ne peuvent introduire aucun changement dans le budget, du moins quand il s'agit d'augmenter les contributions; car lorsque, en 1860, la Chambre haute rejeta le bill de M. Gladstone emportant l'abolition de la taxe sur le papier, il fut reconnu, malgré l'indignation des députés et du public, que les priviléges de la Chambre basse n'avaient pas été violés. Cette Chambre maintint néanmoins son droit, en votant les résolutions

proposées par lord Palmerston ; on ne permettrait pas aux pairs de créer un impôt ou de grossir une taxe votée par les Communes.

Le budget est voté annuellement. La coutume de n'accorder des subsides à la Couronne que pour un but déterminé date de Charles II, et lord Clarendon n'eut pas tort de qualifier cette innovation de républicaine. Il s'entend de soi-même que parfois le ministère dépasse la limite du vote, surtout lorsqu'il peut compter sur l'absolution parlementaire. Pour l'année financière de 1860-1861, les revenus se montèrent à 60,700,000 livres sterling, et les dépenses à 70,100,000 livres, ce qui laissait un déficit de près de neuf millions et demi. L'armée coûte près de seize millions, et la marine près de quatorze.

Les intérêts de la dette publique se montent à vingt-huit millions de livres (700 millions de francs), et cette dette elle-même, que l'Angleterre doit en grande partie aux guerres contre la France, atteint le chiffre formidable de huit cents millions sterling (20,000 millions de francs). Les intérêts de la dette nationale sont payés par la Banque d'Angleterre.

On parle beaucoup du chiffre immense d'impôts qu'un Anglais est obligé de verser au trésor public; cependant les dépenses de l'État, réparties sur l'ensemble de la population, ne donnent qu'un chiffre de deux livres (50 francs) par tête. Il est vrai qu'il faut en ajouter au moins autant pour le budget de la paroisse et la taxe des pauvres. Nous pourrions prendre, en tenant compte des fluctuations, la somme de quatre livres (cent francs) pour la contribution moyenne de l'individu; il doit donc se trouver bon nombre de contribuables dont les taxes sont minimes. Dans tous les cas, nous avons pu constater par expérience que les contributions pèsent moins aux habitants de la Grande-Bretagne qu'aux Français et aux Allemands, et que, tout en grommelant à cœur joie, ils éprouvent moins de difficulté à s'acquitter. Certes, l'impôt sur le revenu rogne considérablement le salaire de l'employé, mais ce salaire est généralement double de ce qu'il serait dans un autre pays ; et lorsque les gages du moindre manœuvre se montent à deux francs par jour, on n'a qu'à féliciter le peuple anglais, en dépit des impôts et de la dette publique.

Nulle taxe ne peut être levée sans l'assentiment du Parlement; comme lord Grey le déclara en 1832 ; « les Communes possèdent un contrôle sur la Couronne et le privilége de refuser les subsides. » Ce droit ne leur est plus contesté, et ce contrôle existe réellement dans les affaires intérieures. Quant aux questions extérieures, le Parlement anglais serait, d'après M. Fischel, « comme toute grande assemblée, impuissant à déchirer les filets de la diplomatie secrète, parce qu'il est incapable d'entrer dans les secrets et les détails des négociations diplomatiques. » Nous ne pouvons apercevoir ni cette insuffisance ni cette inaptitude; dans tous les cas, les ténèbres dont la diplomatie aime à s'envelopper

ne sont pas plus épaisses en Angleterre que dans les monarchies *pures*. Les gouvernements du continent ne se montrent pas, que nous sachions, très-enclins à divulguer leurs plans; et le Parlement anglais use, du moins, sans scrupule et sans hésitation, de la précieuse prérogative d'interpeller les ministres. Les hommes d'État, il est vrai, se retranchent volontiers derrière « les besoins du service et les dangers des révélations; » mais si les Chambres ne sont pas d'humeur à se contenter de faux-fuyants, le cabinet est bien forcé de s'exécuter. Si la clandestinité intrigante, cet arcane prétendu infaillible des plénipotentiaires, est toujours en vigueur, c'est que le Parlement s'associe lui-même aux vieux errements de la politique.

M. Bucher nous semble encore plus malavisé lorsqu'il avance « que le » vieux Céorl anglo-saxon rirait de ces chambres électives *économiques*, » qui se querellent indéfiniment à propos d'un penny de taxe et qui, » grâce à la division du travail, ne se soucient des menées de la diplo- » matie que lorsqu'il s'agit de payer avec des torrents d'or et de sang; » qui lésinent pour chaque pièce de six pence dans l'administration » municipale, et votent dix millions pour une pantomime de Noël à car- » touches et à gargousses. » Le subtil journaliste berlinois connaît trop bien l'Angleterre pour maintenir que le Parlement n'était pas de connivence dans l'expédition de Chine ou dans les armements préparés contre l'Amérique du Nord, à la suite de la fameuse affaire du *Trent*. Qu'il y ait parfois pantomime, nous n'avons aucun intérêt à ne pas l'admettre; que lord Palmerston soit un adepte souple et consommé dans l'art de tirer les ficelles, nous ne sommes pas disposés à le nier; mais les marionnettes ne sont pas de bois, et elles paraissent en scène, parfaitement décidées à danser en cadence, aux sons du vieux *Rule Britannia*. Nous doutons fort si le *Witema Gemote*, voire même le *Ceorl* saxon, vénérable objet du culte fervent de M. Bucher, témoignerait moins d'empressement à répéter le refrain de la trompette britannique. La gloriole nationale, cette faiblesse qui touche à la vertu, jouet puéril qui parfois enfante des héros, est acclimatée des deux côtés de la Manche. Le peuple anglais, toujours fier et présomptueux, tient énormément à sa grandeur et à sa puissance, aussi bien qu'à l'accroissement continu de ses relations commerciales, et il se met de cœur et d'âme du côté des ministres qui ne craignent pas de courir les aventures.

Qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se défaire d'idées reçues, sucées avec le lait maternel dans l'atmosphère étroite et la société close des trente-quatre principautés allemandes!

Nous nous sommes donné pour tâche de dire la vérité sur la constitution politique de ce puissant pays [1], en cheminant sous la conduite d'un

[1] Voir les précédentes études de M. Karcher sur la Constitution anglaise, dans les livraisons des 1er août, 1er novembre, 1er décembre 1862.

guide expert. Nous avons rencontré sur notre route des garanties précieuses que la France ferait bien de s'approprier. D'un autre côté, nous n'avons pas essayé d'amoindrir les côtés faibles, de cacher les défauts ; car, s'il est odieux de déverser le ridicule sur un grand peuple dont on connaît à peine la surface, s'il est méprisable de sacrifier les principes et la justice au préjugé, à la routine des esprits et parfois à la haine, il serait puéril de déguiser des faits, de céler les faiblesses, et d'attribuer à une population possédant tant de qualités viriles, des goûts et des penchants qui lui sont étrangers. Nous sommes à cet égard de l'avis de M. Fischel : « Un portrait fidèle reproduit aussi les plis et les rides de » l'original. Il est insensé d'accuser quelqu'un de ces rides. Le peintre, » du moins, en est innocent. »

Au moment des désastres en Crimée, le prince Albert vint donner une expression aux préoccupations populaires, en disant « que les institutions constitutionnelles étaient mises à l'épreuve. » En comparant la situation actuelle des pays où le contrôle parlementaire n'existe pas à celle de l'Angleterre, on ne peut manquer de conclure que la liberté, du moins, est sortie victorieuse de l'expérience.

TH. KARCHER.

DE LA PHYSIOLOGIE APPLIQUÉE A LA CRITIQUE

OU

ESSAI DE CRITIQUE NATURELLE

NEUVIÈME ARTICLE [1]

L'ARCHITECTURE

Le climat, la religion, la race, le tempérament, le caractère des peuples et des individus ne se marquent pas moins dans l'architecture que dans tous les autres arts.

Chaque animal fait son logis à son image. — Et l'homme aussi, en chaque pays, en chaque siècle.

« On pourrait classer les monuments, de même que les plantes, en diverses familles, groupées sinon par latitudes, du moins par époques, ces latitudes de l'histoire. Une nomenclature, ainsi comprise, serait tout simplement la botanique appliquée à l'architecture. »

Cette pensée, aussi juste que jolie, de notre ami M. Eugène Pelletan, montre comment l'architecture ne relève pas moins de la critique physiologiste, que ne font la sculpture proprement dite, la peinture, la musique et la littérature.

« Chaque oiseau a son nid, — dit Alexandre Dumas, — fait d'herbes

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er mai, 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre 1er octobre, 1er novembre et 1er décembre 1863.

ou de plumes différentes : chaque homme a sa maison — quand il a une maison toutefois, — appropriée à son caractère, à son tempérament, à sa fantaisie. »

L'habitation, — dirai-je à mon tour, si l'on me permet cette formule, car dans un sujet psycho-physiologique, il faut des formules, — l'habitation est une extension de l'habit, qui est une extension du corps, qui est une extension de l'âme.

M. Alfred Maury, dans le livre intitulé *la Terre et l'Homme*, le montre ingénieusement : « Chez les peuples pasteurs, que la nécessité de changer de pâturage empêchait de construire des demeures fixes, *la tente* fut l'habitation par excellence. Elle n'était en réalité qu'une *extension du vêtement* : la même peau d'animal qui leur servait à se couvrir, cousue grossièrement à d'autres et soutenue par des perches ou des pieux, devenait l'habitation... Chez les peuples pêcheurs, les animaux marins fournirent les éléments de la tente, que les peuples pasteurs empruntaient à leurs bestiaux. Les Esquimaux construisent encore des tentes avec des peaux de morses. Les Groenlandais emploient la peau des phoques, et ferment l'entrée des tentes avec les intestins transparents du même animal. »

Lorsque l'homme cesse d'être pasteur et se fixe enfin quelque part, il construit d'abord un abri quelconque, pour lui, sa femme et ses enfants, contre les intempéries de l'air, le froid des nuits et les changements des saisons ; ensuite, débarrassé du soin de garantir et de loger le corps, son âme curieuse et inquiète s'élève peu à peu à la recherche des causes de tout ce qui l'entoure ici-bas, de la terre et du ciel, — et enfin de lui-même. — C'est sa grandeur de rechercher toujours ces causes, c'est sa faiblesse et sa douleur de ne les pouvoir trouver jamais, et c'est, si l'on peut ainsi dire, sa nécessité et sa destinée, résultant de sa nature même, de faire de temps à autre des haltes dans cette poursuite.

Cette poursuite perpétuelle des causes premières, c'est ce qu'on appelle la philosophie ; ces haltes, c'est ce qu'on nomme les religions.

Dès qu'une religion se constitue, sortant des profondeurs les plus intimes du caractère d'une race et d'une époque, œuvre du sol et de l'âme d'un peuple, du climat physique et moral, l'homme, faisant Dieu à son image, lui élève aussi des demeures, comme il s'en est fait à lui-même. Il bâtit des temples à la Cause première, qui recule à mesure qu'on la poursuit ; il croit la saisir en l'imaginant ; il fixe pour un

temps, sous des formes sensibles, l'Être inconnu, l'Être des êtres, le perpétuel Devenir, la Force toute-puissante et inépuisable, qui incessamment, éternellement, crée et transforme toutes choses; Force intelligente et inintelligible, dont les mille petits noms changent avec les peuples, recouvrant toujours le même grand nom, le même grand mot, le même grand X mathématique : — Dieu, la cause infinie, éternelle, ineffable; le problème insoluble, l'espoir, le désespoir de notre inquiète pensée.

L'architecture religieuse est donc la première, à vrai dire, et longtemps la seule. Car, à lui-même, c'est là sa gloire, l'homme ne bâtit pendant longtemps que des abris, plus ou moins informes, profitant de ce qu'il rencontre, du creux d'un arbre ou d'un rocher. Mais, à la Cause inconnue, toute-puissante, qu'il cherche et qu'il devine sous tout ce qui existe, sous l'univers visible et invisible ; mais à l'Ouvrier, quel qu'il soit, de l'œuvre éternelle, incessante, de la création continue, sans commencement ni fin, mais à ce Dieu qu'il croit sentir avant tout dans son âme et dans son cœur, par la raison, par la justice et par l'amour, l'homme élève des édifices, les plus grands, les plus beaux qu'il puisse concevoir et réaliser.

Naturellement, ces édifices sont en harmonie avec sa pensée. Ou, pour mieux dire, ils sont sa pensée elle-même, rendue palpable en pierre et en métal, avant de l'être par les écrits.

Nous avons entrevu déjà les temples de l'Inde, pleins d'idoles monstrueuses, aux attributs bizarres. La terreur superstitieuse qui pesait sur ces peuples, se fait encore sentir au voyageur dans les labyrinthes souterrains de Milassa, d'Arabhisar et de Tchelminar. Les rêves de leur imagination envahissent la nôtre, devant ces Babels en spirale, devant ces pagodes échelonnées les unes sur les autres, telles qu'on les voit à Bénarès, dans le Bihar et dans le Maduré.

Entre les temples indiens et les temples égyptiens, il y a de grandes ressemblances. L'art ayant ses racines dans la nature humaine, il arrive que les temples, comme les religions, se ressemblent parfois de peuple à peuple. Il n'est donc pas nécessaire de chercher entre l'Inde et l'Égypte une filiation et une tradition, pour expliquer de certaines analogies entre l'architecture ou la sculpture de l'un des deux pays et celles de l'autre. Mais, quoique cette filiation et cette tradition ne soient pas nécessaires, elles ne laissent pas d'être vraisemblables. Il est remarquable que la civilisation égyptienne a commencé près de

l'embouchure de la mer Rouge, et non loin de la mer de l'Inde, et que longtemps après seulement elle se rapprocha, par diverses convenances commerciales et agricoles, des rivages de la Méditerranée. D'ailleurs, pour que l'on pût descendre vers ces rivages, il fallait qu'ils se fussent formés ; ce qui n'eut lieu que par alluvions successives. C'est le Nil qui a fait la basse Égypte. On connaît le mot d'Hérodote : « Elle est, dit-il, un don du fleuve. »

La différence entre les temples égyptiens et les pagodes hindoues, c'est qu'en Égypte il y a un moins grand nombre de souterrains, parce qu'on avait à redouter les infiltrations du Nil et les inondations : aussi a-t-on élevé, au contraire, presque tous les monuments sur des buttes factices.

A part cela, il y a de nombreuses ressemblances. Ici, comme dans l'Inde, tout est colossal et écrasant ; tout est à lignes droites et à plafonds. D'immenses pierres plates composent les entablements ; quelques-unes, comme celles du temple d'Edfoû (autrefois d'Hôros), ont six mètres de longueur et deux d'épaisseur. Ces pierres énormes, posées à plat sur des piliers, voilà pour l'un et l'autre peuple le fond de l'architecture, — lorsqu'ils n'ont pas trouvé plus court (dans l'Inde) de creuser les flancs mêmes des rochers, et de faire porter à ces piliers courts et à ces plafonds bas des montagnes tout entières. Ajoutez (en Égypte) des pyramides, des obélisques et des pylones ; la plupart, monolithes, et d'une masse énorme. On a trouvé même des temples entiers qui étaient également monolithes. La religion a imprimé son caractère à tous ces édifices, qui semblent construits pour l'éternité. Cette architecture a quelque chose d'écrasant, comme le gouvernement théocratique d'où elle naquit et dont elle est l'image. Je ne m'étonne point qu'elle n'ait pas inventé la voûte. La voûte est la réaction de l'esprit contre la pesanteur, cette fatalité ! L'esprit triomphe d'elle, comment ? en se servant d'elle contre elle-même. Oui, au moyen de la clef de voûte, il emploie la pesanteur même à suspendre dans l'air les masses qu'elle tâche de précipiter ! Plus elles tombent, mieux elles restent suspendues ! Modèle d'antinomie, exemple de la manière dont se doivent résoudre tous les problèmes, soit dans l'art, soit dans la science, soit dans la philosophie sociale, — par la réduction des contraires à l'unité et à l'identité.

Ces temples, qui avaient deux ou trois vestibules, étaient entourés de plusieurs enceintes ; ce qui ajoutait au mystère. Voisine du désert, l'architecture égyptienne est immense et muette comme lui.

Le palais de Karnak, à Thèbes (d'où nous vient notre obélisque),

était précédé d'une avenue de trois mille sphinx en granit, longs de cinquante pieds chacun. Les chapiteaux des colonnes de ce palais représentent des têtes de palmiers, avec des feuilles de vingt à vingt-cinq pieds de haut. Cent vingt hommes se rangent à l'aise sur le sommet d'une de ces colonnes.

Il y avait de ces temples, au rapport d'Hérodote, dont le péristyle, en guise de piliers, était porté par des colosses, de douze coudées de hauteur. Il cite le temple du bœuf Apis, à Memphis.

Au dedans de ces édifices, régnait une demi-obscurité : car la plupart n'avaient pas de fenêtres et n'étaient éclairés que par des jours masqués s'ouvrant et se fermant au besoin, ou par d'étroits soupiraux percés dans le plafond.

Dans ce demi-jour que distinguait-on? Des sculptures et des peintures étranges, des monstres de toute sorte, des lions à têtes d'épervier; des tortues, des gazelles, des serpents; des girafes, des béliers; des figures d'hommes à têtes d'oiseau, ou de chacal, ou de lion, ou d'ibis, ou de taureau, ou de chien, ou de lièvre, ou de crocodile, ou de grenouille. Ou bien c'était une statue d'Hôros, fils d'Isis, assis (comme Brahma) dans une fleur de lotos; ou bien Isis, entourée d'une multitude de feuilles de la même plante, la tête ornée de cornes de génisse; ou bien le dieu Typhon, sous la forme d'un hippopotame; ou bien un cygne placé sur un cube et précédé de quatre serpents; et mille autres symboles fantastiques, pleins de mystère et de terreur.

Tels furent les premiers temples, dans l'Égypte et dans l'Inde. Ils étaient conformes à l'idée que ces peuples se faisaient de la Divinité : immense et terrible, créatrice et conservatrice de la Nature, avec laquelle du reste elle se confondait à beaucoup d'égards, mais en même temps armée d'une redoutable puissance de jalousie et de colère.

Chez les Grecs, l'idée religieuse, plus épurée, plus dégagée de la matière, s'exprime par une architecture moins colossale, moins écrasante, mieux proportionnée à l'homme. Les piliers massifs se changent en colonnes qui unissent la grâce à la majesté. Les colonnes elles-mêmes, peu à peu, sortant du sol, montent sur une base que d'abord elles n'avaient point. Elles s'élancent, elles poussent, et se mettent à fleurir en chapiteaux légers. L'architecture n'a plus cette énormité sombre, et toutefois sa physionomie respire pour le moins autant de grandeur. Elle n'a plus le caractère panthéistique : c'est une beauté morale, idéale, qui impose à l'âme sans l'oppresser. Tout se dégrossit,

s'épure, s'élève. L'art, enfin affranchi du joug sacerdotal et de l'ombre du sanctuaire, se développe au grand air de la liberté.

Le style dorique, reste des âges primitifs, reflète encore l'esprit de conservation et de stabilité, représenté en Grèce par la race dorienne, dans la monarchique Lacédémone.

Le style ionique, moins ancien, double produit du riant climat de l'Asie Mineure et de l'esprit indépendant et progressif de la race ionienne, a moins de sévérité et plus d'élégance. Il fleurit dans la démocratique Athènes.

Au reste, centre commun de la vie hellénique, Athènes admet tous les styles, tous les ordres. « Placée au seuil du monde dorien, respectée comme une métropole par les Ioniens, qui envoyaient rallumer le feu sacré à son Prytanée, Athènes réunit les tendances opposées des deux races : dans les arts, comme dans les lettres, elle eut à la fois la grandeur de l'esprit dorien, la fécondité et la grâce de l'Ionie. Au théâtre de Bacchus, la tragédie parlait alternativement les deux dialectes, et c'est à Athènes que les deux ordres d'architecture ont créé leurs chefs-d'œuvre [1]. »

Le style corinthien unit la richesse à la beauté et le faste à la grandeur, dans la métropole du commerce, fièrement assise sur les deux mers.

Désormais la ligne courbe se mêle à la ligne droite ; la force se cache sous l'élégance. Le colossal, le monstrueux, l'hybride ont disparu. Toute idée est subordonnée à l'expression de la beauté. La beauté physique se combine avec la beauté morale si étroitement qu'on ne sait laquelle des deux mène à l'autre. En un mot, les dieux, pour les Grecs, sont des hommes idéalisés, et les temples sont faits pour ces dieux.

Outre les modifications de l'idée religieuse, la différence de climat contribua à transformer l'architecture. « Si les Grecs, dit Winkelmann, ont pris leur mythologie et leurs arts chez les Egyptiens, l'influence du climat les a beaucoup modifiés. » Pour ne citer qu'un seul détail, le toit incliné, par exemple, était chose inconnue chez les Égyptiens, la pluie aussi étant chose inconnue dans leur pays. En Grèce, où il n'en est pas de même, le toit incliné fut inventé par la nécessité, et donna naissance au fronton, qui fut un champ nouveau pour le génie. De là les métopes du Parthénon, œuvres sublimes de Phidias.

Qu'est-ce que le type du Parthénon lui-même dans son ensemble?

[1] BEULÉ, *Études sur le Péloponèse.*

Regardez-y : c'est, si l'on me permet cette formule, *la cabane élevée à l'idéal*. Ainsi les formes les plus simples, commandées par le climat, sont celles qui conviennent le mieux à la beauté. Et la beauté, en chaque lieu, résulte d'une harmonie secrète entre la nature et l'art.

Chaque climat a son architecture, comme sa flore, — l'architecture n'étant qu'une végétation de pierre, éclose au souffle de l'homme. — La méthode naturelle enseigne à apprécier toutes les beautés, chacune en son lieu : les sapins dans le Nord, et les palmiers dans le Midi. Si je me promène à travers les Flandres, je vois les houblonnières élégantes, aux longues lances entourées de festons verdoyants, les thyrses du Nord; dans le Midi, les vignes mariées aux ormeaux. Chaque être a sa beauté, dans tel ou tel aspect : les cygnes sont admirables quand ils nagent, et disgracieux quand ils marchent. Les Andalouses sont enivrantes lorsqu'elles dansent; mais, lorsqu'elles marchent, elles sont comme les cygnes : la désinvolture et le déhanchement qui font le charme de leur danse, ne fait pas celui de leur marche : tant s'en faut!

Pour en revenir à l'architecture, jetez vos regards tour à tour vers le Midi et vers le Nord, et voyez comme la différence des climats se marque dans le contraste des habitations. Il suffira de deux exemples opposés.

En Andalousie, comme en Algérie, chaque maison a son *patio*, sorte de petite cour intérieure, entourée de colonnettes portant une galerie. Au-dessus, s'étend la *cortina*, qui garde des rayons du soleil ce réduit à la fois abrité et aéré, où les femmes passent la journée, étendues sur des coussins. Au milieu, un bassin et des eaux jaillissantes répandent la fraîcheur. Le haut de la maison est en terrasse, ornée d'arbustes et de fleurs, parmi lesquels on vient respirer l'air du soir : vie de mollesse et de parfums! Voilà le Midi, pays du soleil et de la rêverie à l'ombre!... Cette *cortina*, je la reconnais! c'est encore la tente de l'Arabe! Fixée aux élégantes colonnettes comme la tente aux palmiers du désert, comme elle aussi elle se balance au souffle des brises nocturnes et laisse entrevoir le ciel étoilé... Abri léger, sous un heureux climat!

Mais, dans les montagnes de la Suisse, où la belle saison est si rapide, l'hiver si long, si rigoureux, le paysan, à coups de cognée, tire de la forêt voisine son massif chalet de sapin, solide abri contre l'inclémence du ciel. Le toit, très-incliné, laisse écouler les neiges. Il s'avance très-bas sur les galeries et sur les fenêtres étroites, garnies

d'épais contrevents. De grosses pierres, posées sur ce toit de distance en distance, l'empêchent de s'envoler dans la tempête. On voit que tout est disposé pour soutenir les assauts des hivers. Souvent, aux pentes ou au pied des montagnes, le chalet est élevé sur de gros pilotis, à claire-voie, afin que les avalanches passent dessous, au lieu d'emporter avec elles maison, famille, troupeaux. Tout cela est d'un aspect sévère... Et cependant, à travers les vitraux de ces fenêtres si petites, je vois flamber dans l'âtre le sapin résineux, qui console les âmes de la saison farouche et du climat terrible : foyer plus doux peut-être que le soleil d'Espagne ou d'Algérie, car le *patio* sent le harem; mais le chalet, c'est le foyer de la famille et de la liberté!

Plus on va vers le Nord et vers le ciel brumeux, plus le toit s'élève en pointe et en pente, pour laisser écouler les pluies et les neiges. C'est pourquoi les contrefaçons de monuments grecs dans notre pays, n'étant pas suffisamment appropriées au climat, sont ridicules : quand il neige, on est obligé de balayer le toit.

L'architecture vraie, résultant de la nature des choses, naît du climat. On peut donc dire, comme règle générale : tel climat, telle architecture; et aussi : telle religion, telle architecture; mais, d'autre part encore : tel climat, telle religion. Ce sont des équations diverses, qui rentrent les unes dans les autres et qu'on peut remplacer les unes par les autres à volonté.

Les Romains, empruntant aux Grecs leurs divinités, et situés sous un climat peu différent, leur empruntent aussi leurs temples. — En outre, occupés continuellement à maintenir ou à rétablir l'équilibre entre les différents ordres de leur république, ils ont soin aussi de conserver exactement aux dieux et aux déesses leur rang dans la hiérarchie religieuse. Chez eux, les autels des dieux célestes sont fort exhaussés; ceux des dieux terrestres sont un peu plus bas; ceux des dieux infernaux sont enfoncés dans le sol. Ainsi le signe est toujours en rapport avec la pensée qu'il exprime.

De même, dans la construction des temples, on avait égard à la nature et aux fonctions des dieux auxquels ils étaient consacrés. Par exemple, suivant Plutarque, « Numa Pompilius donna une forme ronde au temple qu'il fit bâtir à la déesse Vesta, pour représenter la forme de l'univers, au centre duquel les Pythagoriciens placent le siége du feu, qu'ils nomment Vesta. » Par exemple encore, suivant Vitruve, les temples de Jupiter Foudroyant, du Ciel, du Soleil, de la Lune et du

dieu Fidius, devaient être découverts; les temples de Minerve, de Mars et d'Hercule devaient être d'ordre dorique, dont la majesté convenait à la vertu robuste de ces divinités; pour ceux de Vénus, de Flore, de Proserpine et des Nymphes des eaux, on employait l'ordre corinthien, « l'agrément des feuillages, des fleurs et des volutes dont il est égayé, sympathisant avec la beauté tendre et délicate de ces déesses. » L'ordre ionique, qui tenait le milieu entre la sévérité du dorique et la délicatesse du corinthien, était mis en œuvre dans les temples de Junon, de Diane et de Bacchus, « en qui l'on imaginait un juste mélange d'agrément et de majesté. » L'ouvrage rustique était consacré aux grottes des divinités champêtres.

De plus, tous les ornements d'architecture et tous les attributs que l'on voyait dans les temples de diverse sorte, étaient aussi en harmonie avec la divinité qui y présidait.

Après les temples, l'architecture, chez les Romains comme chez les Grecs, produisit d'autres édifices, où l'on ne reconnaissait pas moins les influences combinées du climat, du tempérament et du caractère de chaque race: chez les Grecs, les théâtres, les portiques, les gymnases, les marchés et les fontaines; chez les Romains, mille autres créations encore. L'architecture est le seul art dans lequel les Romains aient paru vraiment grands, et, tout en imitant les Grecs, aient montré un esprit national. L'architecture romaine refond, à son usage et à sa taille, tous les éléments connus jusqu'alors. C'est comme un vaste répertoire de toutes les formes et de tous les styles, de tous les matériaux et de tous les moyens. Temples, palais, rotondes, basiliques, panthéons, théâtres et amphithéâtres, colonnes de victoire, arcs de triomphe, bains, mausolées, voies ornées de tombeaux, aqueducs, viaducs; ponts simples, doubles, triples; forum, tribune; cirques, hippodromes, naumachies; cimetières, égouts, cloaques; ports, phares; statues, tableaux, tentures, incrustations, mosaïques, marqueteries, meubles et inventions de toute sorte; enfin, magnificence, profusion, puissance; et après tout pourtant, il faut le dire, plus de richesse, et de force, et d'orgueil, que de sentiment artiste et fin.

La différence entre les temples anciens et les temples modernes, résulte d'abord de la différence de destination. Chez les anciens, le prêtre seul ou la prêtresse pénétrait dans le temple, qui, par conséquent, était petit. Le Parthénon, pour nous, ne serait qu'une chapelle. Le peuple restait dehors, devant le temple, *pro fano:* de là

le nom donné à la foule *profane*, pour la distinguer des personnes revêtues d'un caractère sacré. Mais les églises chrétiennes admettent tout le monde. Elles ne furent, primitivement, que les catacombes, puis les cimetières, où s'assemblaient les fidèles. Ensuite, avec la permission de Constantin, on éleva sur ces cimetières les premières chapelles ou *églises*, dont le nom demeura en témoignage de ces anciennes *assemblées*. Puis les chrétiens s'emparèrent des temples païens, qu'ils transformèrent aussi en chapelles, et ensuite des *basiliques*, qu'ils approprièrent aux besoins du culte nouveau. Ces basiliques étaient de grands édifices, où autrefois les Romains tenaient leurs tribunaux, aux jours de pluie, et se réunissaient, soit pour entendre les plaidoiries, soit pour parler d'affaires après l'audience. La *cathedra* ou chaise épiscopale, y remplaça le tribunal, et y devint la *chaire ;* l'autel fut dressé vers le fond de l'édifice, sous l'arc du milieu. Souvent une poutre dorée ou argentée, coupant le cintre, supportait une statue du Christ. — Lorsqu'il fallut construire de nouvelles églises pour remplacer les basiliques anciennes, on donna la préférence au style latin, modifié selon les besoins nouveaux. Le style byzantin fut admis aussi. Saint-Marc de Venise est une copie de Sainte-Sophie de Byzance.

A mesure que la religion nouvelle s'étendit et se propagea vers le Nord, une autre différence, entre les temples païens et les temples chrétiens, résulta de celle des climats et des pays. — Dans les Gaules et dans la Germanie, les grandes avenues des forêts druidiques donnèrent l'idée et le modèle des vastes cathédrales, sombres forêts de pierre.

On peut distinguer trois époques dans l'architecture religieuse moderne: la phase romane, à cintre surbaissé; la phase gothique, à ogive ; enfin, la renaissance, mélange de tous les styles.

La première, massive, écrasée, à peine éclairée d'étroites fenêtres, exprime bien la tristesse taciturne de ce monde souffrant et désespéré, issu du christianisme. « L'âme encore pleine de l'ombre funèbre des catacombes, il croit que la terre va mourir !

Dies iræ, dies illa
Solvet seclum in favilla,
Teste David cum Sibylla !

Il vit à genoux, la tête perpétuellement penchée sur un tombeau [1]. »

[1] Eug. Pelletan, *Heures de travail*, tome II.

Souvent l'église principale couve une seconde église mystérieusement cachée aux entrailles du sol, la *Crypte*, image des catacombes.

« Mais avec le temps, le christianisme finit par croire à l'existence de la terre et par y prendre goût, après s'y être emparé du pouvoir. Alors il secoue sa tristesse et sa prédilection pour la laideur. Il devient alerte et ambitieux. Il abandonne la ligne trapue pour la ligne ardue. Il passe du cintre à l'ogive. L'architecture fait explosion dans l'espace sous forme de cathédrales. Elle semble vouloir atteindre d'un jet hardi le Paradis. Elle simule admirablement l'apothéose gigantesque de l'Église. Une voix perdue dans le nuage, au sommet du clocher, y célèbre un perpétuel hosanna. Dans cette architecture triomphale, la ligne est une infatigable aspiration. Elle monte toujours [1]. »

Une fois délivrée des horreurs de l'an mil, la chrétienté ressuscite et s'élance. Sans qu'il y ait proprement aucun style chrétien, elle admet toutes les formes et les modifie. Mais enfin la tradition n'a pas si grand tort qu'on a voulu dire, en donnant le nom d'art gothique à l'architecture du Nord. Seulement, l'Orient se mêle avec le Nord, et sur l'architecture gothique se greffe l'architecture moresque.

Avec cette architecture mixte, mais propre surtout à nos climats, les autres arts se mettent en harmonie. « Si nos cathédrales reproduisirent les arceaux, les faisceaux de colonnes, les dômes, les clairières en perspective, de nos grandes forêts du Nord, — ce sont nos couchers de soleil qui donnèrent les modèles de la peinture sur verre. Chacun de nous, l'automne, au soleil couchant, a vu dans les nuages les plus splendides effets de nos vitraux d'église. C'est notre peinture architecturale, comme la fresque est nationale pour l'Italie. Si nous n'avons pas ce soleil, qui tous les jours baigne uniformément les édifices des flots d'une chaude et pénétrante lumière, — nous avons la magie du clair-obscur, les luttes, les jeux, les mélanges infiniment changeants de la lumière et de l'ombre, et, dans une harmonie toujours diverse, mais continue, les accidents brusques, rapides, d'un ciel moins pur, mais plus animé, mieux en rapport avec notre nature humaine, presque toujours voilée, agitée, traversée d'inquiétude et d'espérance. — Le moyen âge a trouvé pour les saints de ses légendes ces mosaïques d'une harmonie si étrange, que nous les regardons encore aujourd'hui avec saisissement [2]. »

Il était utile que les arts vinssent égayer cette religion d'abord si

[1] Eugène Pelletan, *Heures de travail*, t. II.
[2] Alfred Dumesnil, *la Foi nouvelle cherchée dans l'Art.*

triste. Les peuples ont besoin d'être amusés. La religion hellénique était une fête, la religion catholique primitive était une menace. « Tout homme qui ne sent pas, dit Stendhal, que la mélancolie est inhérente à l'architecture gothique, et la joie à la grecque, doit s'appliquer à l'algèbre. »

La renaissance des arts fut un retour à la nature et à l'humanité. Brunelleschi, sculpteur et architecte florentin, l'auteur admirable de la coupole de Santa-Maria-del-Fiore, tout en combattant le système de l'architecture gothique, lui emprunte ce qu'elle a de précieux, la naïveté, la hardiesse, pour les marier à la vigueur, à la sobriété, à la grandeur de l'architecture antique. C'est en face de cette coupole que Michel-Ange s'écriait : « Il est difficile de faire aussi bien, il est impossible de faire mieux. » Et, seul, Michel-Ange lui-même devait faire mentir cet éloge, en mettant le Panthéon sur le Parthénon, pour faire le dôme de Saint-Pierre.

Saint-Pierre, cette œuvre mixte, est comme la résultante du génie de deux peuples. C'est le génie italien croyant imiter le génie grec, — quelque chose comme la *Phèdre* de Racine, qui, voulant être grecque, est française et chrétienne.

Toute l'architecture de la Renaissance, d'où lui vient tant de grâce et tant de charme? De l'union amoureuse du style gothique avec l'architecture gréco-romaine, de l'alliance du génie du Nord avec le génie du Midi, de la fusion des contrastes entre la religion riante et la religion menaçante.

Cependant l'âme humaine, peu à peu, s'affranchit de la foi aveugle. Retrempée aux sources antiques, la raison sent ses forces qui reviennent. Alors l'initiative en fait d'art passe de l'Église à la société. L'architecture civile succède à l'architecture religieuse.

A côté des cathédrales et des abbayes, outre les ponts et les portes de ville, les châteaux et les palais, elle élève ces hôtels de ville splendides, forteresses des libertés communales.

En Belgique, où ces libertés fleurissent autant et plus qu'en aucun lieu du monde, les hôtels de ville de Bruxelles, de Gand, de Bruges, de Liége, de Louvain, etc., sont des merveilles d'architecture et des témoignages puissants de l'énergie de la vie communale chez cette nation, si heureuse aujourd'hui, autrefois tant éprouvée et si persistante !

Les maisons des corps de métiers exprimaient encore la même énergie, la même puissance, le même esprit, le même caractère, les mêmes

harmonies. Voyez, entre autres, sur la place de l'Hôtel-de-ville de Bruxelles, l'ancienne maison des Bateliers, dont l'architecture rappelle un navire. Joignez-y les fontaines si caractéristiques dont nous avons parlé. Est-ce que toutes ces œuvres diverses ne nous donnent pas les différents traits de la physionomie d'un peuple à une certaine époque?

M. de Custine, dans son livre sur *la Russie en* 1839, dit à propos de l'architecture russe, qui est tout le contraire de l'architecture belge, issue de la liberté : « L'équerre et le cordeau s'accordent si bien avec le manière de voir des souverains absolus, que les angles droits sont l'écueil de l'architecture despotique. L'architecture vivante ne se commande pas: elle naît, pour ainsi dire, d'elle-même, et sort comme involontairement du génie et des besoins d'un peuple. Faire une grande nation, c'est créer immanquablement une architecture : je ne serais pas étonné si l'on venait à prouver qu'il y a eu autant d'architectures originales que de langues mères. »

Aussi, tandis que l'architecture de Saint-Pétersbourg, ville fabriquée, en quelque sorte, de vive force, est telle que l'on vient de dire, tirée à l'équerre et au cordeau, le même auteur reconnaît que celle de Moscou, qui s'est faite toute seule et de plus longue date, a plus de physionomie, parce que la nationalité a eu le temps de s'y empreindre. Le Kremlin, notamment, est tout un paysage de pierres, où l'Asie se mêle à l'Europe.

L'architecture de Constantinople est coiffée de turbans comme les Turcs. Les minarets, qu'un poëte compare à des « doigts qui montrent le ciel, » ne peuvent-ils passer pour des symboles de la religieuse soumission de ces peuples à ce qui est écrit là-haut?

En présence de cette architecture fataliste, ronde, énervée, un Français vif, artiste, s'impatiente. Écoutez Horace Vernet :

« De la fenêtre de notre auberge à Péra, je vois toute cette grande villasse; j'ai beau me battre les flancs pour m'enthousiasmer; impossible! je ne vois que des maisons de bois et des espèces de grosses tourtes, entourées plus ou moins de chandelles, qu'on appelle mosquées et minarets, mais rien de ce pittoresque, rien de cette originalité de cette belle Syrie, rien de cette brutalité de l'homme qui donne du charme et fait ressortir les œuvres de la civilisation; tout est rond, tout est mou; c'est le sérail de la pensée : enfin, je me sens énervé, et il ne faudrait pas longtemps pour que mes idées prissent

du ventre comme tous les vilains Turcs que je rencontre dans les rues. »

Et, dans un mouvement lyrique relevé de jurons militaires, il se met tout d'un coup à les apostropher, à les traiter comme à une descente de barrière on traiterait des Turcs de mardi-gras; c'est tout un feu d'artifice d'injures, qui se couronne par un bouquet en faveur des Arabes, cette race fine et légère :

« Chers Arabes! votre pou, votre puce (quoique souvent incommodes) valent mieux que les parfums de vos indignes ennemis! »

« Bon Dieu! — ajoute M. Sainte-Beuve, à qui nous empruntons cette citation, — que les jugements des hommes sont bien d'accord au fond avec leur organisation, et qu'ils ressortent vivement de leur personnalité même! Que c'est bien là le jugement que doit porter en effet de la race accroupie, aux jambes croisées, cet homme mince, maigre, alerte, bien corsé, toujours debout, toujours courant, infatigable, trempé comme l'acier et souple comme un fleuret! »

Ce que nous avons entrevu de l'esthétique américaine, en fait de musique et de peinture, doit nous faire assez pressentir que l'architecture est à l'avenant. Voici comme l'esquisse Maurice Sand, en son joli voyage *à toute vapeur :* « Dans l'Hudson, large comme un bras de mer, nous passons entre deux forts très-pataauds, qu'on prendrait volontiers pour les piles gigantesques d'un futur pont suspendu. Les rives se couvrent de fabriques, de jardins, d'usines aux longs tuyaux, dont les fumées montent droites comme des cierges pour se réunir dans le ciel à un immense nuage noir qui dort sur la ville. C'est New-York, le grand comptoir des États-Unis... Vus du yacht, ces clochers, ces monuments de pierre brun-rouge, pauvres imitations du style grec ou du gothique, ces hautes maisons carrées à six étages, percées d'innombrables petits yeux, toutes collées les unes aux autres, ne parlent point au sens artiste. Si l'habitation de l'homme est l'homme même, ces bâtisses régulières, cette froide rigidité de lignes, sont en pleine harmonie avec ce que l'on s'attend à trouver en fait d'imprévu et de pittoresque chez ce peuple nouveau, positif par conséquent... On arrive sur un quai sale et dépavé; mais on trouve bientôt des voitures de remise, et l'on roule dans Broadway, interminable artère de la ville, douze kilomètres de long! C'est large et populeux, et les riches maisons, les vastes magasins, les innombrables voitures publiques, ne sont qu'étendue et mouvement, sans révélation d'aucune pensée de vraie grandeur et de vraie splendeur. Nous passons devant

plusieurs *squares;* deux ou trois églises, protestantes ou catholiques, — aucun caractère particulier ne les distingue; — un cimetière en plein boulevard; l'hôtel de ville tout en marbre blanc, grandes dimensions, rien qui ait cachet ou couleur, rien qui puisse faire dire au voyageur autre chose que ceci : *Visite à des bourgeois riches.* »

A Londres, même impression : nation utilitaire, peu soucieuse du beau, je l'ai marqué ailleurs. Ces maisons de briques non enduites, noircies par la fumée de houille, ces fenêtres en guillotine, partout, même au palais habité par la reine, attristent à première vue le voyageur, surtout le voyageur français. Jusque dans les œuvres de l'art, vous retrouvez toujours un peuple moins occupé du beau que de l'utile. Voyez, par exemple, cette statue de Nelson, qui est au haut d'une colonne : pour la préserver de la foudre, on lui a fiché un paratonnerre dont la pointe a l'air de sortir de sa tête. Vous diriez que Nelson est à la broche. Cela ne choque ni ne fait rire aucun Anglais.

« Cet énorme Londres est monumental, dit M. Taine, mais comme le château d'un enrichi; tout y est soigné et coûteux, rien de plus. Ces hautes maisons en pierres massives, chargées de péristyles, de demi-colonnes, d'ornements grecs, sont le plus souvent lugubres; les pauvres colonnes des monuments semblent lessivées à l'encre... Rien de beau; tout au plus les maisons bourgeoises bien vernissées, avec leur carré de verdure, sont agréables; on sent qu'elles sont bien tenues, commodes pour un homme d'affaires qui veut se délasser, se détendre, après une journée laborieuse. Mais un sentiment plus fin et plus haut n'a rien à goûter là. »

Ce que les Anglais ont tenté de mieux en fait d'œuvre architectonique, c'est peut-être le *Crystal-Palace* de Sydenham, qui encore est moins beau que curieux. Cette curiosité consiste en ce que là, les Anglais, par exception, semblent avoir pris le contre-pied de leur nature massive, en élevant un palais de verre. C'est un paradoxe architectural. N'importe! il y a là quelque chose.

Si, à présent, vous rapprochez de ce dernier point auquel nous sommes arrivés, notre point de départ dans cette rapide revue de la physiologie de l'architecture, est-ce que cette ruche transparente, abritant le travail des siècles, ne fait pas un frappant contraste et une remarquable antithèse avec les pagodes hindoues, ténébreusement creusées dans les flancs des montagnes, pour abriter la superstition, l'oisiveté et la peur?

Mais voulez-vous savoir quelle est, à mon avis, la vraie et belle

architecture de Londres ? — et cela ne contredit rien de ce que nous avons avancé : — c'est sa forêt de mâts sur la Tamise ! ce sont ces vaisseaux innombrables dégorgeant dans les *docks* immenses toutes les denrées de la terre en quantités prodigieuses, en amoncellements fabuleux !

En France, passé la Renaissance, l'architecture dégénère. Au reste, on peut suivre dans les édifices la physionomie de chaque règne. Un dernier souffle gracieux, un air de galanterie voluptueuse anime encore les monuments de François Ier et de Henri II. Les Tuileries représentent l'art sous Catherine Médicis ; la place Royale et la place Dauphine, c'est le Paris de Henri IV ; maisons de brique, à coins de pierre, à toits d'ardoise ; le Val-de-Grâce, trapu, ramassé, triste, c'est le Paris de Louis XIII et d'Anne d'Autriche ; le pastiche italien des Quatre-Nations, où est aujourd'hui l'Institut, c'est la pauvre architecture Mazarine. « Voici les palais de Louis XIV, longues casernes à courtisans, raides, glaciales, ennuyeuses, » et le dôme des Invalides, « grand, riche, doré et froid. » Le Paris de Louis XV est à Saint-Sulpice : « des volutes, des nœuds de rubans, des nuages, des vermicelles et des chicorées, le tout en pierre ; le Paris de Louis XVI, au Panthéon : Saint-Pierre de Rome, mal copié ; le Paris de la République, à l'École-de-Médecine [1], » etc.

Aujourd'hui, enfin, on mêle tous les styles, parce qu'on n'en a plus aucun. Un art qui ne produit plus de monuments, expression de sa foi, et qui a recours à des styles d'emprunt, soit grec, soit romain, soit gothique, soit renaissance, soit pastiche quelconque, est un art qui agonise : la vie se retire de lui.

Aux autres arts l'inspiration individuelle peut suffire ; mais le style architectural ne se contente pas du génie d'un seul homme, si grand qu'il soit ; il lui faut le génie, l'inspiration, la foi, l'enthousiasme de tout un peuple : il naît, sans qu'on sache comment, du sentiment collectif de toute une race, dominée par la même pensée et aspirant au même but. Ce ne sont pas seulement les Pyramides, comme le dit finement Louis Pfau, qui ont été bâties par un peuple tout entier.

Si nous n'avons plus aujourd'hui aucune architecture, c'est que nous ne croyons plus à grand'chose ; ou, du moins, qu'entre les croyances du passé, qui vont s'éteignant, et celles de l'avenir qui se dégagent à peine, la société d'aujourd'hui, hésitante, incertaine, ne

[1] Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, passim.

sait pas nettement ce qu'elle veut. Nous sommes dans un interrègne de l'art comme de la liberté.

Pour le moment, les casernes dominent, comme au moyen âge les églises. Les cathédrales sont les monuments du passé; les casernes sont les monuments du présent : quels seront les monuments de l'avenir?

Apparemment ce seront les écoles, les embarcadères de chemins de fer, les salles d'assemblées et de congrès, les théâtres, les cirques, les hippodromes, les halles, les gymnases, les cités harmoniques où le travail du corps, de plus en plus allégé par les progrès des sciences et des machines, laissera une place plus large à la culture de l'esprit; les jardins de divertissement, où les forces se renouvelant et se recréant, l'âme reprendra son ressort, pour pouvoir se mêler ensuite utilement, dans les meetings, lectures et conférences publiques, aux discussions de toute sorte, aux nobles travaux de l'art et de la liberté.

Il nous reste à conclure, et à bien marquer nos réserves, afin qu'on ne se méprenne pas sur l'idée générale de cette étude.

ÉMILE DESCHANEL.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES CHATELAINES DE GAGEAC

Je me trouvais, il y a quelques années, dans le midi de la France. Je venais d'y faire un voyage d'agrément, une de ces excursions charmantes où la fantaisie seule règne en souveraine, où le caprice constitue toute loi.

J'errais donc à l'aventure. Après quelques mois de séjour dans les environs de Montauban, de Toulouse, de Narbonne et de Carcassonne, je revins vers le nord et finis, je ne sais comment, par me trouver, vers la fin de l'automne, dans le département de la Dordogne. Je venais de parcourir la lisière du Périgord, cette curieuse province aux paysages austères. J'avais, quelques jours auparavant, visité Biron et son château d'historique mémoire dont la chapelle gothique du xve siècle renferme les mausolées des ducs de Biron de Gontaut. Celui de Charles de Gontaut avait tout particulièrement attiré mon attention. La statue du duc maréchal, couchée sur le cénotaphe, est décapitée comme le fut, sous Henri IV, celui qu'elle représente. Je ne saurais dire quel aspect sinistre avaient ce tronc et cette tête de pierre, souvenir d'une lugubre histoire, fac-simile d'une sanglante exécution. Les tombeaux du reste étaient vides, vides depuis la Révolution, me dit le concierge du château, qui, en sa qualité de cicerone improvisé, crut devoir me répéter toute sorte de récits sur les tristes hauts faits des bandes noires. Quoi qu'il en soit, les mausolées des ducs de Biron ressem blaient fort à des sépultures violées, et ce ne fut pas sans un certain frisson qu'à travers les fractures du marbre, je crus distinguer je ne sais quels débris noirâtres que déguisait une poussière suspecte.

Puis j'avais visité Montferrand, Badefol, pittoresquement situé sur les rives charmantes de la Dordogne, avec les ruines de son vieux château fort qui, perché sur la cime d'un coteau élevé, conique, isolé de

toutes parts, dut être « au bon vieux temps » un repaire parfaitement inexpugnable.

J'étais enfin revenu par Bergerac et je descendais du côté de Libourne, en longeant les collines méridionales du riant bassin de la Dordogne, ces riches collines qui, depuis la côte célèbre de Monbazillac jusqu'aux hauteurs qui dominent Bordeaux, comprennent dans leurs ramifications diverses quelques-uns des meilleurs crus de la France et du monde.

Je voyageais à cheval, à petites journées, herborisant, courant parfois après un papillon et remplissant de pétrifications et de cailloux les fontes de ma selle.

Les derniers beaux jours s'étaient enfuis, et l'hiver s'annonçait par des précurseurs dignes de sa triste majesté.

Je cheminais un soir dans des sentiers effondrés, une pluie torrentielle s'abattait sur la terre déjà ruisselante. Des rafales de vent d'ouest me fouettaient le visage, tournoyaient dans les vallons, puis s'en allaient, le long des haies qu'elles tordaient avec fureur, tourmenter et faire bruire les feuilles mortes des grands chênes.

Je me roulais en frissonnant dans les plis de mon épais manteau de voyage. J'écoutais le bruit des sabots de mon cheval, qui tantôt plongeaient avec des glissements sourds dans la boue profonde et tenace, tantôt retentissaient sur les pierres roulantes, et je songeais, — sans assimilation toutefois — aux chevaliers qui, trois cents ans avant moi, avaient dû suivre bien souvent le même chemin.

J'avais, depuis quelques mois, tant visité de châteaux et de ruines féodales, que mon imagination était remplie et comme imbibée de moyen âge. Je ne rêvais plus que tournois, sombres manoirs, hauts barons et damoiselles, pages, varlets et palefrois.

Bizarre et curieuse époque que ce moyen âge lointain, brumeux, équivoque, fort pauvre en réalité, mais riche de toute la poésie qu'on lui donne. Le moindre pigeonnier pointu entrevu dans le feuillage, la moindre tourelle grise se profilant sur le ciel pâle nous allument l'imagination, l'arrachent au monde réel et la voilà, la chère folle, qui s'en va par les sentiers pierreux, sautant en croupe des chevaliers, puis les devançant au manoir, dans le donjon duquel attend... ou n'attend pas la châtelaine. Pages amoureux, ménestrels préférés, trahisons, fureurs jalouses et vengeances féroces, le voilà tout fait notre roman... et pourquoi tout cela? pour une girouette entre deux peupliers.

Qu'est-ce donc que la poésie? ne serait-ce après tout qu'une illusion d'optique; car elle fut entre toutes brutale et barbare, cette

époque du moyen âge qu'irise la distance et qu'un lointain passé couronne de tant d'auréoles.

Ici les violences du chevalier, là-bas l'avidité du moine. Entre le monastère et le donjon, je ne vois, en vérité, qu'un pauvre peuple exploité, misérable et parfois sanglant.

Après quelques heures d'une marche lente et pénible, j'arrivai enfin dans les environs d'un petit village. De loin, j'aperçus sur les teintes blafardes du ciel les hautes cheminées du château de Saussignac, et tout prêt, au sortir d'un chemin creux, m'apparurent tout à coup les murailles sombres d'un autre castel plus petit, celui de Gageac, qui devait être, ce jour-là, le terme de mon voyage.

Ce vieux manoir du XVI[e] siècle est vraiment remarquable par son air de vétusté et ses pittoresques dégradations. Je n'ai jamais vu un tel monceau de ruines habitables. Tout est conservé, tout subsiste, la façade, les tours à machicoulis, les murs d'enceinte de la cour qu'entourent encore les fossés, que dominent toujours les tourelles des ponts-levis bâtis en nid d'aronde; mais le tout est si festonné, si lézardé, si croulant, si gracieusement couronné de vertes mousses, d'ombilicines, d'iris, de giroflées et de ronces, que l'on se demande comment tiennent ces tas de pierres en dépit de toute loi de statique, et que l'on se prend à regretter qu'il y ait de par le monde des maisons neuves, des lignes droites et des façades blanches.

Je laissai à ma gauche une plantation d'ormeaux gigantesques et me dirigeai vers une poterne dont le couronnement démantelé menace de s'écrouler sur tout visiteur. Je frappai donc en me tenant à distance et ne reçus d'abord pour réponse que les aboiements d'un dogue qui devait être énorme, à en juger par le timbre formidable de sa voix. Puis, la porte s'ouvrit et je me trouvai en présence d'un brave homme en sabots, qui cumulait les diverses fonctions de fermier, d'intendant et de concierge.

Prévenu de mon arrivée par une lettre de l'un de mes amis qui, l'ayant eu autrefois pour jardinier, me recommandait à lui, l'honnête Jean m'accueillit avec cordialité. Le dogue, radouci par la bienveillance dont il me voyait l'objet, cessa de gronder et finit même, pour me témoigner sa confiance et son estime, par approcher tout près de ma main sa tête monstrueuse. Mon cheval fut conduit dans une bonne et chaude grange, toute matelassée de couches de paille, et j'allai de mon côté sécher mes habits devant les flammes joyeuses d'un grand feu de sarments que la femme de Jean venait d'allumer à mon intention.

La pièce où me reçut l'intendant ne manquait pas de caractère.

C'était l'ancienne salle des gardes transformée aujourd'hui en cuisine. A l'une des extrémités s'ouvrait une haute et large cheminée, au manteau de laquelle étaient suspendus deux fusils à pierre rouillés et couchés transversalement sur deux planches échancrées en crémaillère. Du milieu des cendres de l'âtre s'élevaient deux de ces énormes chenets à corbeille, en fer poli, qui font rêver de moutons rôtis en entier ou de cerfs à la broche, et vous ouvrent je ne sais quelles échappées fantastiques sur cette vie plantureuse attribuée aux hommes du moyen âge, de pantagruélique mémoire. A droite, une large croisée, garnie d'anciens vitraux plombés, s'ouvrait sur une prairie inclinée où se groupaient des touffes de saules et des massifs de peupliers. Au milieu de la chambre se trouvait le pétrin traditionnel chez les paysans du midi de la France, servant à la fois de table et de garde-manger. Au-dessus, se balançait une de ces lampes de cuivre qui, aujourd'hui encore, ont conservé la forme qu'elles avaient du temps des Gaulois et des Romains. Divers ustensiles modernes étaient accrochés à un vieux dressoir en noyer sculpté, et des poutres noircies du plafond pendaient quatre longues cordes soutenant une échelle horizontale sur laquelle étaient rangées les *miches*, pains ronds, énormes, noirs et parfois bien durs, car ils servent de provision de quinzaine tout au moins. C'est de là qu'est venu le proverbe : « Avoir du pain sur la planche. »

Pendant le repas frugal que me servit Lisbeth (abréviation d'Élisabeth), et qu'elle me pria de vouloir bien accepter dans la cuisine même où je me trouvais, prétendant que, mademoiselle étant couchée, il lui serait difficile de mettre le couvert dans la salle à manger, j'essayai à diverses reprises d'amener la conversation sur l'objet inavoué de ma visite.

Je m'étais laissé raconter toutes sortes d'histoires étranges sur le manoir de Gageac et sa mystérieuse châtelaine, et je n'aurais pas été fâché d'être informé par Jean, ne fût-ce que d'une manière générale, de ce que je devais croire ou révoquer en doute. Mais le paysan éludait mes questions avec cette méfiance instinctive dont tous les hommes de sa classe sont habituellement remplis vis-à-vis d'un *monsieur*.

— Jean, lui dis-je tout à coup comme un acteur de l'*Ambigu* ou de la *Porte-Saint-Martin*, je sais tout. Il est donc inutile de rien me cacher. M. Gallois, votre ancien maître, m'a raconté l'histoire de la châtelaine.

— Pour lors, dans ce cas, me répondit Jean un peu déconcerté et légèrement confus de se voir deviné dans ses tentatives de discrétion à outrance, puisque vous savez tout..... Et il en resta là. Je compris sa

réticence, qui ne manquait ni de malice ni de finesse. Puisque vous savez tout, voulait-il dire évidemment, il est parfaitement superflu que je vous raconte rien.

Je payai d'audace et sortis de la situation fausse où je m'étais enferré, par des phrases creuses, sentimentales, et de nauséabondes banalités.

— Oui ! poursuivis-je donc d'un air pénétré, c'est une bien triste histoire qu'il m'a racontée là, M. Gallois. Cette pauvre demoiselle ! Qui donc aurait pu s'y attendre, en vérité ? Il faut avouer qu'il y a dans la vie de bien fâcheuses situations ! Et dire qu'elle aurait pu être si tranquille, vivre heureusement, jouir en paix de ses revenus ! Enfin, que voulez-vous ? Il faut bien se résigner à ce que nous ne saurions empêcher. N'êtes-vous pas de mon avis, Jean ?

— Si, monsieur, si, répondit le brave intendant, parfaitement dupe de ma très-vulgaire comédie.

Et moi, je poursuivis le cours de mes interrogations fallacieuses. Je dois avouer qu'il eût fallu avoir le caractère bien mal fait pour n'être pas entièrement de mon opinion. J'abusai si audacieusement du lieu commun, j'endormis le brave concierge par des affirmations si difficilement contestables et par de si rassurantes professions de foi, que Jean, complétement rassuré sur le caractère rassis de son visiteur, oublia totalement de se tenir sur ses gardes.

— Jean ! repris-je tout à coup comme frappé d'une saisissante vérité.

— Plaît-il, monsieur ? fit le brave homme.

— Savez-vous que dans la position où elle se trouve, elle est bien heureuse de vous avoir ici, Mlle de Gageac ?

Le coup porta juste.

— Dame, monsieur, répondit l'intendant d'un air modeste et très-touché au fond de mon insinuation flatteuse, que voulez-vous ? on fait ce qu'on peut.

— Comment, ce qu'on peut ? Mais il paraît que vous pouvez beaucoup, et que vous menez avec un ordre parfait les affaires de votre pauvre maîtresse, qui, sans vous, serait fort embarrassée, bien sûr.

Mon ennemi était vaincu, désarmé. Il épancha le trop plein de son cœur.

— Ma foi, monsieur, je puis bien vous le dire, notre pauvre demoiselle a la tête frappée d'un mauvais mal.

— Combien y a-t-il au juste que ce mal lui est venu ? demandai-je d'un air simple et en déguisant l'éclat de ma victoire.

— Monsieur, fit le concierge, il y a six ans environ qu'elle est dans cet état-là. C'était à la Toussaint, oui, il y aura six ans à la Toussaint qui vient. Nous étions un jour dans les greniers du château, des greniers où il entrerait un village, nous cherchions un papier, un contrat de vente que demandait le notaire, et, en même temps que ce contrat, nous trouvâmes dans un vieux coffre un gros livre qui, paraît-il, racontait l'histoire des anciens habitants de Gageac. Mademoiselle s'est amusée à lire ce livre, l'a fait même lire à Mlle Stella...

Ici, j'aperçus distinctement le pied de Lisbeth qui, sous la table, vint donner un brusque avertissement au narrateur trop explicite. Jean se troubla visiblement.

— Qu'est-ce que je dis donc, Stella? c'est Gageac que je voulais dire. Je disais donc que Mlle de Gageac a fait lire... c'est-à-dire, non... s'est mise à lire ce maudit vieux livre. Quand elle l'a eu fini, elles l'ont recommencé; mon Dieu, je m'embrouille toujours, elle l'a recommencé... — Lisbeth ne déguisait même plus les témoignages de son dépit. — Puis elle l'a encore relu, et si bien, que sa tête déjà faible s'est tournée complétement. Aujourd'hui, elle croit être la châtelaine Gabrielle qui vivait il y a deux ou trois cents ans. Elle me parle souvent du duc de La Force, du maréchal de Biron, que sais-je encore? d'un tas de gens que je n'ai jamais connus, quoi. Du reste, vous la verrez demain, et, si elle est de bonne humeur, elle vous racontera elle-même toutes les imaginations qui trottent dans sa pauvre cervelle.

J'en savais assez pour le moment, et, comme il se faisait tard, je me levai et pris congé de mes hôtes. Jean prit une lampe et m'accompagna jusqu'à la chambre qui m'était destinée. Cette chambre était au premier étage et se trouvait située à l'extrémité de l'aile opposée à celle où je venais d'être reçu. Je devais donc, pour m'y rendre, traverser en entier le curieux manoir de Gageac, et, certes, je m'en aperçus au voyage que je fis à la suite de Jean qui me montrait la route.

Je ne saurais dire par quel chemin bizarre il me conduisit. Je compris, en le suivant, combien, dans ces vieilles constructions féodales, l'architecte avait pris soin de rendre ces passages complexes et difficilement praticables. L'on ne pensait qu'aux autres, alors, en construisant sa maison; l'on ne songeait qu'à cet ennemi du dehors qui, un jour ou l'autre, pouvait enfoncer les portes, monter à l'assaut, pénétrer au centre même de la place, et, dans cette prévision du possible, l'on avait la précaution de faire du moindre passage intérieur une position stratégique.

Je traversai donc en premier lieu un corridor immense aux dalles sonores, puis des passages secrets, des couloirs inattendus, tortueux, se glissant au milieu de vieilles choses grises sans nom dont les ombres fantastiques flottaient autour de nous. Puis vinrent des paliers de niveaux différents, des portes de toutes formes, de toutes hauteurs, et, enfin, un escalier de pierre dont la spirale lente contournait dans des murailles d'une épaisseur paradoxale.

— Voilà, monsieur, me dit Jean en ouvrant une dernière porte et en m'allumant une chandelle. Vous avez ici de l'eau, des allumettes. Les contrevents sont fermés, et bien que, dans les gros temps, il se fasse çà et là quelques gouttières, je pense cependant que vous n'en aurez pas sur votre lit, attendu qu'il se trouve sous une partie de la toiture qui a été réparée, il y a trois ans.

— Merci, Jean, lui répondis-je avec un sourire que provoquait la perspective d'une gouttière possible sur mon lit. Je ne suis pas difficile, allez. Depuis que je voyage, j'en ai vu un peu de toutes les couleurs, et, comme je suis très-fatigué, j'espère bien dormir.

— Bonne nuit, monsieur.

— Bonsoir, Jean.

— Monsieur, dit l'intendant en rouvrant la porte, si vous entendiez cette nuit quelques bruits, quelques cris surtout, vous n'en seriez pas étonné, n'est-ce pas ?

— Comment ! fis-je d'un air intrigué, quels bruits, quels cris ?

— Oh ! peut-être qu'elle ne sortira pas cette nuit.

— Qui donc, Jean ?

— Mademoiselle. C'est que, voyez-vous, quand ses idées la tourmentent plus que de coutume, elle se promène la nuit dans le château, poussant parfois des cris de frayeur, comme si elle voyait encore de ses propres yeux les vilaines choses des temps passés. Ah ! quel malheur, monsieur, d'avoir ainsi la tête frappée !

C'est donc pour que vous ne soyez pas trop surpris, que j'ai préféré vous prévenir.

— Ah ! fort bien, merci.

Et l'intendant s'éloigna dans les corridors, où j'entendis longtemps le bruit de ses sabots ferrés retentir sous les voûtes sonores.

Dès que je me trouvai seul, je me mis à examiner curieusement la pièce où je me trouvais. C'était une vaste chambre de plusieurs centaines de mètres de superficie, qui avait dû être fort belle autrefois et qu'éclairaient quatre larges fenêtres cruciformes. Les murailles conservaient encore les restes d'une antique tapisserie fanée dont on avait

fixé les lambeaux déchirés, au moyen de longs clous plantés entre les pierres. A chacune des extrémités de l'appartement s'ouvrait une énorme cheminée sculptée, aux grands chenets de cuivre. Le plafond élevé se composait d'innombrables poutrelles noircies d'où pendaient çà et là quelques toiles d'araignées. Un lit à colonnes, surmonté d'un baldaquin de serge d'un vert sombre, divers bahuts et tables mal équilibrés, puis enfin une douzaine d'inévitables fauteuils en velours d'Utrecht d'un jaune pâle, composaient tout l'ameublement.

Deux vieilles plumes de paon se croisaient au-dessus d'une antique glace au cadre dédoré, et sur le manteau de chacune des cheminées, dormaient, sous une poussière de quinze ou vingt années, deux corbeilles de fruits inconnus en plâtre peint. Aux murailles étaient accrochées un assez grand nombre de toiles noircies, sur le fond sombre desquelles se détachaient à peine quelques sinistres figures de guerriers et de châtelaines.

Tout cela, vu à la lumière vacillante de ma chandelle de suif qui me coulait outrageusement sur les doigts, n'était pas d'une gaieté absolue; et je dois avouer, pour être sincère, que les dernières précautions qu'avait prises Jean pour me rassurer n'avaient pas entièrement atteint le but qu'il se proposait.

A quoi devais-je donc m'attendre, puisque ce rude paysan, tout indifférent qu'il parût être vis-à-vis des allures plus qu'étranges de sa maîtresse, avait cependant cru devoir m'avertir et m'engager à ne point m'abandonner à de vaines terreurs?

D'autre part, — le mystère était complexe, — je n'oubliais pas, au milieu de mes préoccupations ou plutôt de mes impressions désagréables, les quelques mots significatifs échappés à l'honnête concierge, et si bien soulignés à mes yeux par les gesticulations manifestes de la défiante Lisbeth. Qui donc peut être cette demoiselle Stella? me demandais-je en poursuivant ma visite domiciliaire. Cette demoiselle de Gageac, qu'on dit folle, ne serait-elle pas, chose infiniment plus grave, une vieille parente jalouse, tyrannique, féroce, qui retiendrait enfermée dans l'une de ses sombres tourelles quelqùe nièce trop belle, pâle et touchante victime? Ventre-saint-gris! mais je me sens devenir chevalier, moi, dans cette atmosphère féodale, et je suis tout prêt à faire périr de malemort toute mécréante personne injuste et sans pitié.

Mais non, je suis absurde, me répondis-je à moi-même; Jean ne disait-il pas que sa maîtresse avait prêté ce livre à Stella l'inconnue, ce fameux livre qui a si fort bouleversé sa vie? Si donc elle lui prête des livres et la met ainsi en communion avec elle pour des choses de

cette importance, il me paraît difficile d'admettre que ma dame à l'œil bleu, — elle doit avoir les yeux bleus, cette charmante Stella, — soit bien sérieusement tyrannisée par la fantasque châtelaine.

Allons, rengaine ta flamberge, pauvre don Quichotte attardé. Il n'y a plus de dames captives aujourd'hui, ou du moins, s'il en est encore, c'est affaire du commissaire de police ou bien du garde champêtre. Bizarres transformations que subit la société !... Et, monologuant de la sorte, j'errais de long en large, en achevant une cigarette, dans la grande pièce sombre dont j'avais inventorié le mobilier.

Après tout, me dis-je après de longues rêveries où, aux roses nuances qu'y jetait le souvenir ou plutôt le pressentiment de Stella, se mêlaient des teintes désagréables émanant des vagues appréhensions que m'avait laissées l'avertissement du concierge, n'est-ce donc point pour faire provision d'émotions de toutes sortes que j'ai entrepris la série de mes voyages fantaisistes !

Sur cette réflexion philosophique, je me couchai et me mis à lire, en attendant le sommeil, quelques pages d'un livre que j'avais pris sur les rayons d'une vieille étagère faisant office de bibliothèque.

Pour rester dans la couleur locale, j'avais choisi un roman de chevalerie. Je lus au hasard quelques chapitres. C'étaient des récits de tournois et d'expéditions guerrières, des enlèvements de châtelaines et diverses aventures galantes ou scandaleuses ; le tout entremêlé de tirades sentimentales et de chansons de troubadours.

Et puis, me vinrent ces vagues hallucinations qui précèdent le sommeil et participent du monde fantastique tout en se rattachant à la réalité ; de telle sorte que mêlant ensemble le rêve et le possible, la chimère avec le concret, et enfin mes propres fantaisies à celles de mon romancier, je ne vis plus bientôt errer devant moi que de flottantes images qui me charmèrent d'abord, puis me lassèrent, et si bien que je finis par m'endormir après avoir soufflé ma chandelle.

Mon premier sommeil fut profond. Combien dura-t-il ? je l'ignore. Tout ce dont je me souviens, c'est que je fus réveillé en sursaut par un craquement effroyable. La tempête, qui s'était calmée à la chute du jour, venait de recommencer avec fureur. L'un de mes volets, que Jean m'avait affirmé être si bien fermés, s'était rouvert avec fracas, et laissait pénétrer dans ma chambre une faible lueur. La lune, bien que voilée de nuages, n'en versait pas moins sur la campagne une lumière diffuse. De mon lit, je voyais de loin se tordre les arbres sous la tourmente, dont les ailes formidables semblaient flageller la nature. Sous leurs puissantes étreintes le vieux manoir frissonnait et craquait des

combles jusqu'aux fondements. Les girouettes rouillées des tourelles tournaient éperdues en jetant de longues clameurs. A l'intérieur, les portes battaient sans relâche, et par les deux vastes cheminées de ma chambre descendaient des tourbillons de vent qui, glissant le long des murs, agitaient les rideaux de mon lit et faisaient bruire sur la tapisserie quelques-uns des cadres noirs de la galerie de portraits.

Ces portraits, je les distinguais à peine; mais il me semblait entendre chuchoter sur leurs toiles tous ces personnages lugubres. Oui, vraiment, je les voyais échanger dans l'ombre des signes de fantômes et me regarder du coin de l'œil avec des ricanements de mauvais augure.

Je sentis un certain malaise m'entrer dans le corps. J'avais les yeux grands ouverts, et je ne songeais plus guère à dormir. Il me sembla voir mes propres regards s'effarer insensiblement en se promenant dans ma chambre dont les dimensions me parurent s'être complétement modifiées depuis la veille. Je ne pouvais revenir de l'énorme distance que j'étais obligé de constater entre les deux cheminées. « Pourquoi donc, me répétais-je machinalement, les anciens faisaient-ils des appartements aussi vastes? » Des appartements aussi vastes... des appartements aussi vastes... ces quatre mots me revenaient de minute en minute et me fatiguaient, m'obsédaient comme un refrain stupide. Et puis ce n'était point une illusion, mais de toutes ces vieilles choses qui m'entouraient émanait une atmosphère de terreur et comme un fluide d'outre-tombe qui m'enveloppait le crâne d'un involontaire frisson, et me faisait glisser sur la face je ne sais quels attouchements froids et flasques d'ailes de chauves-souris.

Qui donc saura jamais expliquer la peur? Comment se fait-il qu'indépendamment de tout danger extérieur, se manifeste en nous, par moments, la funeste faculté de nous entourer d'effroyables chimères? Pourquoi sommes-nous alors saisis de cette frénésie d'épouvante qui nous maîtrise, nous attire avec une horrible puissance vers l'objet ou l'idée qui nous a d'abord effrayés, et nous pousse là dans cette cavité sombre, tandis qu'il nous serait si facile de nous sauver par la tangente, et d'échapper à la fascination volontaire et gratuite? Comment expliquer encore la *contagion* de la peur? D'où vient la puissance désorganisatrice de ces paniques qui dissolvent la raison humaine, jettent dans tous les crânes le vertige et la folie, suppriment toute réaction intelligente, paralysent le système nerveux et font glisser jusque dans la moelle des plus forts ces frissons terribles de l'impuissance qui repousse la lutte et sollicite la défaite?...

Pour ma part, je commençais à éprouver cette sensation presque douloureuse, cette sorte de contraction involontaire qui précède la grande peur, la peur sans cause. J'attendais donc comme on attend dans ces moments-là, cherchant à distinguer, avec cette acuité de sens que donne l'exaltation, quelques bruits qui ne fussent pas admissibles dans un pareil moment, lorsqu'au milieu de la tempête je crus entendre un cri lointain, ou du moins atténué par le tumulte, qui fit perler des gouttes de sueur froide à la racine de mes cheveux. Un frisson précurseur me parcourut de la tête aux pieds. Je me mis à écouter de nouveau avec une avidité effrayante. Je n'entendis plus rien d'extraordinaire, mais au bout de quelques minutes l'une des portes de ma chambre, que j'avais vainement essayé de fermer en dedans, s'ouvrit tout à coup. Je me dressai sur mon lit, soulevé comme par un ressort, et ne vis rien d'autre que les formes vagues de chaque meuble flottant indistinctes dans les demi-ténèbres.

C'est le vent, me dis-je, qui en secouant les chambranles a fait sortir de la gâche le pène disloqué. Fallait-il s'étonner qu'au milieu de tous les violents courants d'air qui ébranlaient le château, ma porte se fût ouverte comme toutes celles que j'entendais battre et gémir de tous côtés? Non, sans doute, et j'étais parfaitement tranquillisé....., ce qui ne m'empêchait pas de frissonner de temps à autre.

Avec cette rapidité merveilleuse d'intuition que possède la pensée dans des situations de ce genre, je me mis à échafauder tout un assemblage de lois statiques et dynamiques pour établir ce fait, qu'un coup de vent peut ouvrir une porte. Le résultat de mes considérations fut très-rassurant..., ce qui ne m'empêchait pas de grelotter d'épouvante.

C'était cette ouverture noire et rectangulaire qui me terrifiait. Comme d'une écluse ouverte, il s'en échappait un torrent de fantômes, une cataracte de chimères dont les froides légions m'entouraient, me glaçaient, me mouillaient de leurs ailes. Après l'avoir regardée un instant, j'en détournais les yeux n'osant plus y revenir, bien que sollicité par une attraction invincible.

Eh bien, quoi, il n'y a rien, c'est toujours noir, me dis-je après quelques secondes de lutte poignante, et lentement je tournai la tête... un cri s'étrangla dans ma gorge... Sur l'ouverture sombre se dessinait une forme humaine, haute, blanchâtre, qui semblait hésiter sur le seuil.

C'était la châtelaine! Elle entra, se promena d'abord lentement autour de la chambre, puis s'arrêta devant certains cadres de la galerie auxquels elle adressait des gestes courroucés dont je ne pus comprendre le sens. L'un d'eux parut tout particulièrement fixer son attention.

Elle finit par l'apostropher avec fureur, mêlant à des articulations inintelligibles, de ces cris discordants et déraisonnables, de ces exclamations de fou qui ne ressemblent à rien dans aucune langue. Puis, elle continua sa promenade, lorsqu'elle s'arrêta tout à coup..., elle venait de m'apercevoir! Je sentis son regard peser sur moi, bien que je n'eusse pas les yeux tournés de son côté. Je demeurai d'abord immobile, sous l'étreinte de cette horrible fascination, n'osant ni fuir, ni me retourner et croyant toujours entendre le frôlement sinistre de sa robe sur les planches inégales. Mais l'attraction devint irrésistible. Je dus céder. Je me tournai lentement vers elle, raide et froid comme une statue de marbre.... et nos deux regards pâles d'épouvante se rencontrèrent. Comme deux glaives, ils se croisèrent dans l'ombre.

Je ne sais ce qui se passa en moi dans cet instant d'horreur suprême. Je perdis complétement toute notion de la réalité. Je me figurai, pendant un instant, que dis-je? pendant un siècle, que je me trouvais plongé dans je ne sais quel royaume infernal peuplé de vampires, et qu'une larve effroyable était là devant moi, me tenant en arrêt, en attendant... quoi? Peut-on exprimer ces épouvantes sans nom? Outre le spectacle que j'avais sous les yeux, mon imagination, éperdue d'effroi, créait mille autres visions extravagantes qui compliquaient la situation d'une façon toute gratuite. Il me sembla même voir les yeux de l'insensée émettre dans l'obscurité de phosphorescentes lueurs.

Je ne pourrais dire combien de temps dura cet effrayant tête-à-tête. Nous étions l'un et l'autre immobiles comme deux sphinx qui se regardent terrifiés. Je ne sais ce que pensait la folle, mais ce que je puis assurer, c'est que j'ai dû vivre des années dans ces quelques secondes, tant se sont succédées en moi, avec une foudroyante rapidité, de véritables trombes d'idées, de souvenirs et de sensations.

La peur enfin, parvenue à son comble, produisit dans tout mon être une réaction inattendue, celle de la fureur, fureur qui évidemment me préserva de la folie. Je me soulevai sur mon lit avec un mouvement de bête fauve acculée, et me mis à darder sur la folle de si féroces regards qu'elle eut peur à son tour et recula lentement, pas à pas, jusqu'à l'extrémité de la chambre, où se sentant tout à coup hors de l'atteinte de ce fulgurant magnétisme, elle poussa un cri d'effroi et s'enfuit précipitamment, en fermant derrière elle les portes avec fracas.

Quant à moi, poussé à bout par cette tension suprême, je retombai suc mon lit brisé de fatigue et finis par m'endormir après une série de soubresauts convulsifs.

Il était grand jour quand je me réveillai. La tempête s'était dissipée.

Je me levai et me mis à la fenêtre, où l'air frais du matin fit bien vite envoler toutes les fantasmagories de la nuit. Jean passa dans la cour. Il me fit de loin un salut amical, puis je descendis pour le déjeuner où je me trouvai seul naturellement, la châtelaine se faisant presque toujours servir dans sa chambre. Je jugeai bon de faire le mystérieux, à mon tour, et ne répondis qu'évasivement aux questions que m'adressa Jean, sur la manière dont j'avais passé la nuit.

Dans la journée, je lui demandai de me présenter à sa maîtresse. Au désir que j'avais eu de la connaître dès mon arrivée au château, s'ajoutait celui de voir face à face et au grand jour mon nocturne fantôme.

— Je vais lui annoncer votre visite, me répondit Jean, sans pouvoir vous promettre qu'elle consente à vous recevoir. Ma femme m'a dit qu'elle s'est réveillée très-agitée ce matin, et je crains un peu que vous ne la trouviez dans un de ses mauvais jours. Elle est quelquefois très-sauvage. Elle méprise tous les gens qui ont le tort de vivre aujourd'hui et ne s'intéresse qu'à ceux qui ont vécu dans les temps d'autrefois.

— Jean! m'écriai-je frappé d'une idée lumineuse, allez la prévenir qu'un trouvère demande à lui être présenté.

— Plaît-il? fit l'intendant.

— Un trouvère. Allez, mon ami, elle vous comprendra parfaitement.

— Entrez, monsieur, entrez, me dit Jean en sortant de la chambre. de la châtelaine. C'est donc un mot de magicien que ce mot de « trouvère. » Si vous saviez quels yeux elle a ouverts en l'entendant prononcer.

Je fus immédiatement introduit. Mon fantôme n'avait rien d'effrayant vu au grand jour. C'était une femme grande, majestueuse, et qui avait dû être fort belle dans sa jeunesse. Ses yeux rêveurs, vagues et d'une teinte effacée, atténuaient seuls dans sa physionomie la remarquable expression de ses traits tout à la fois délicats et fiers. Elle était du reste fort calme en ce moment, et ne paraissait avoir gardé aucun souvenir des scènes de la nuit précédente.

— Noble dame, lui dis-je en m'inclinant devant elle, permettez-moi de venir vous présenter mes hommages : je suis un trouvère qui voyage de château en château; je n'ai pas cru devoir passer devant le vôtre, sans venir vous demander une hospitalité de quelques jours.

— Soyez le bienvenu, me répondit la châtelaine. Quels fabliaux, quelles chansons, quelles ballades m'apportez-vous?

— Je ne vous apporte ni fabliaux, ni chansons, ni ballades, mais de fraîches nouvelles de Paris la grande ville, où je me trouvais encore il

y a trois mois environ. J'ai assisté à l'entrée triomphale de notre glorieux roi Henri IV dans sa bonne capitale. Les souvenirs de cette journée me sont restés présents à la mémoire, et je puis vous les raconter avec détails.

— Oh! parlez, parlez! fit-elle avec un geste d'enfant joyeux.

— Vous avez sans doute appris, repris-je avec un imperturbable aplomb, comment la plupart des chefs des ligueurs qui avaient si solennellement juré de maintenir la Sainte-Union, sont successivement venus vendre au *Béarnais* leurs serments, leur conscience et leurs places fortes. Le 27 décembre dernier, Louis de l'Hopital, seigneur de Vitry, a vendu au roi la ville de Meaux pour la somme de 20,000 écus; Pontoise a été cédée par le sieur de Villeroy au prix de 476,594 livres; le sieur de Villars a bien voulu abandonner le Havre, Rouen et quelques autres places de Normandie, moyennant une indemnité de 3,477,800 livres; M. de la Châtre a consenti à se défaire de Bourges et d'Orléans à la condition de se voir compter en beaux écus sonnants la somme de 898,900 livres. La liste est longue, et je pourrais vous en citer bien d'autres, mais ne parlons que de Paris.

Le comte de Belin, gourverneur de cette dernière ville, avait promis de la vendre au roi malgré ses serments. Les ligueurs, le soupçonnant de vénalité, l'ont destitué au mois de janvier et ont mis à sa place le comte de Brissac. Celui-ci, jurant tout ce qu'on a voulu, a pris le ciel et la terre à témoin de sa fidélité pour la ligue et a vendu Paris, quinze jours après, pour la somme de 1,695,400 livres.

C'est ainsi, aux dépens du fisc royal, c'est-à-dire aux dépens de la nation elle-même, que les gouverneurs ont vendu à Henri IV ce qui ne leur appartenait pas.

— Voyez-vous! fit la châtelaine indignée.

— Après avoir empoché le prix de leur désintéressement, les vendeurs, unis aux politiques, ont tenu plusieurs assemblées secrètes où ils ont arrêté le plan de l'introduction du roi dans Paris.

Tout étant disposé, et les rôles distribués, une partie de la garnison espagnole a été éloignée de la ville sous de faux prétextes. Le 22 mars dernier, dès quatre heures du matin, Brissac, gouverneur de Paris, et Lhuillier, prévôt des marchands, se rendirent sans bruit à la Porte-Neuve, située sur le quai du Louvre. Cette porte, comme beaucoup d'autres, avait été *terrassée* pendant les opérations du siége. Elle fut rapidement déblayée et confiée à des hommes associés au complot. Les échevins Meret et Langlois furent chargés des portes Saint-Honoré et Saint-Denis.

Ces précautions prises, on attendit; mais les troupes royales n'arrivaient pas. Les chemins étaient défoncés, il avait plu toute la nuit, il faisait sombre, il faisait froid, et les conjurés frissonnants regardaient, avec une mortelle inquiétude, du côté de l'ouest et sur le bord de la Seine si personne n'apparaissait dans les brumes glaciales du matin...

La châtelaine, immobile, oppressée comme si elle-même eût été du complot, attachait sur moi son regard avec une attention pleine d'anxiété.

Enfin, vers les cinq heures, l'on vit arriver un détachement sur le quai. C'étaient les troupes commandées par Saint-Luc. La Porte-Neuve s'ouvrit à son approche. Bientôt après, entrèrent par la porte Saint-Honoré les forces commandées par François d'O, Biron et Salignac. La porte Saint-Denis livra passage au sieur de Vitry, et, peu après, d'autres corps de troupes, tirés des garnisons de Corbeil et de Melun, arrivèrent par la Seine et furent accueillis par d'autres conjurés qui, devant leurs bateaux, abaissèrent les chaînes tendues d'un bord du fleuve à l'autre, à travers l'île de Saint-Louis.

Toutes ces forces introduites et stratégiquement disposées dans Paris, Brissac sortit de la ville pour aller au-devant d'Henri IV. Celui-ci montra beaucoup d'hésitation. Il avait peur de sa bonne ville, où se trouvaient encore un si grand nombre d'ennemis acharnés contre le roi huguenot, malgré sa récente abjuration. Il y entra et à trois reprises différentes en ressortit presque aussitôt.

Il finit cependant par se rassurer un peu et entra par la Porte-Neuve, vers sept heures du matin, entouré de ses gardes et d'un fort détachement de cavalerie. Je me trouvais sur son passage. Il était fort pâle et faisait de visibles efforts pour paraître confiant et joyeux. Il se rendit directement au Louvre, s'y reposa un peu et en sortit à neuf heures, accompagné d'un brillant cortége. Il suivit les rues Saint-Honoré, de la Ferronnerie, tourna dans la rue Saint-Denis, traversa la Seine sur le pont Notre-Dame, et se rendit à l'église métropolitaine dont toute les cloches sonnaient à grande volée. Arrivé devant le parvis, il mit pied à terre, monta les degrés et frappa à la porte de la cathédrale.

— Qui frappe ainsi? cria une voix..

— Le roi! répondit Henri IV.

Les portes s'ouvrirent aussitôt, et il fut reçu dans l'église par le chapitre et l'archidiacre, en l'absence de l'évêque. Il y entendit la messe, un *Te Deum*, puis il rentra au Louvre. Il était environ midi.

Les ligueurs, atterrés par cette entrée imprévue, se sont soumis pour la plupart.

Pendant que je débitais ce discours légèrement anachronique, la pauvre folle ouvrait des yeux que dilatait l'enthousiasme le plus immodéré.

— Quelle joie de vous entendre parler avec sagesse, alors que tout le monde extravague autour de moi ! s'écria-t-elle avec transport, tandis que son visage se transfigurait véritablement. Elle seule avait donc raison contre tous, elle qui passait pour insensée ! L'orgueil et la joie de cette réhabilitation tardive l'enivraient visiblement, et je vis, dans le regard de reconnaissance inexprimable qu'elle me jeta, tout l'élan d'une pauvre âme froissée qui renaît à la vie, par le sentiment qu'elle a d'avoir reconquis sa place dans la série des intelligences normales.

Écoutez, poursuivit-elle après une foule de récits et de communications presque confidentielles, vous seul êtes digne de connaître mon histoire, et je vais vous la conter.

Je me nomme Gabrielle de Gageac, et je viens d'entrer dans ma dix-neuvième année. Mon père, que j'ai perdu, il y a deux ans, — il a été tué au siége d'Épernay, — était issu d'une ancienne famille du Périgord. Il a d'abord servi en Piémont, sous ce même maréchal de Brissac, dont vous venez de me parler. Il a assisté aux batailles de Dreux, de Saint-Denis et de Moncontour. Il a été, après la mort d'Henri III, l'un des premiers qui ont reconnu Henri IV, et il a rendu à ce prince de bien grands services à la bataille d'Arques.

Bien qu'il fût presque toujours absent du château, j'ai perdu avec lui le dernier appui qui me restait en ce monde, et cela au moment même où plus que jamais...

Mais vous ne savez pas le secret de ma vie...

Il y a quelques années, dans un magnifique tournois qui a eu lieu dans la plaine, là au bas des dernières prairies du domaine de Gageac, et auquel assistaient tous les seigneurs des principales châtellenies du Midi, se présenta un jeune chevalier provençal. Il était beau, valeureux et de haute noblesse. Il me remarqua, m'aima, m'en fit l'aveu, et.....

Je ne puis vous raconter tout au long l'histoire de cette passion naissante. Qu'il me suffise de vous dire qu'au bout de quelques semaines, je lui laissai deviner que ses tendres déclarations avaient touché mon cœur...

Nous étions heureux, vivant dans le doux mystère dont nous entou-

rions cette légitime et chaste affection, lorsque... mon oncle Bernard découvrit le secret de cette innocente intrigue.

Cet oncle, qui depuis longtemps déjà m'avait manifesté une sorte de... tendresse dont je ne compris pas tout d'abord la nature et que je me dispense de qualifier ici, fut dès ce jour-là torturé par une jalousie féroce.

« Je me vengerai de tes dédains, » me dit-il un jour en me jetant un regard qui me donna le frisson. Mais, jeune, étourdie et heureuse surtout, je me laissai bercer par l'espérance et les illusions de mon cœur que remplissait jusqu'à l'ivresse une radieuse et chère image.

Un soir d'hiver, il y a de cela deux ans, j'étais dans mon oratoire de la tour de l'Est. J'écoutais en frissonnant les rafales d'une violente tempête, lorsqu'une exclamation pleine d'angoisse vint me glacer le sang dans les veines.

« C'est Raoul qui m'appelle! » m'écriai-je dans mon épouvante. Je descendis à la hâte, je me fis accompagner par mon page, et, à travers la nuit, au milieu des fondrières, nous arrivâmes à l'aide d'un flambeau dans le chemin creux qui débouche en face de la poterne de la cour. Quel spectacle! Raoul sanglant, défiguré, percé de coups de poignard, assassiné par des lâches qui l'avaient entouré de cordes avant d'oser l'approcher!...

Il était mourant, mais il me reconnut. « Adieu! Gabrielle! me dit-il, vengez-moi... Bernard... c'est lui! » Et il expira.

Je devins folle de douleur. Une nuit, j'essayai d'assassiner mon oncle Bernard; mais il me renversa d'un geste, l'infâme, et, oubliant son crime, ses remords, — si jamais il en eut, — il ne se souvint plus que de son odieuse passion, de ma jeunesse, de ma beauté, de mon impuissance... Vous comprenez, n'est-ce pas?...

Dès ce jour, ma raison s'égara, dit-on, et j'entends toutes les nuits Raoul qui me crie de le venger.

Puis, les yeux ardents et la poitrine haletante, la folle se rapprocha de moi.

Mais, ce que vous ne savez pas, poursuivit-elle à voix basse, c'est qu'avant qu'il soit longtemps, Raoul sera satisfait.

— Comment cela? fis-je à demi intrigué.

— Bernard est revenu. Il est de retour, après une absence de quelques mois. Je l'ai vu cette nuit. Il a couché au château. Eh bien! s'il y couche une fois de plus... c'est un homme mort. Je l'égorge sans pitié.

— Vous l'égorgez!

— Ma résolution est irrévocable. Car vous ne savez pas tout. Outre le passé que j'ai à venger, j'ai de plus à sauvegarder l'avenir.

— L'avenir? répondis-je d'un ton vague et ne comprenant plus du tout.

— Oui, l'avenir, fit la folle. Écoutez-moi. J'ai été outragée par ce misérable, et une victime doit suffire. Or, j'ai une sœur; une sœur plus jeune que moi, et belle comme je l'étais à son âge. Je suis un peu flétrie, maintenant, ajouta la malheureuse en minaudant d'une façon grotesque et lamentable; j'ai quelques rides et je suis très-pâle, mais j'ai tant pleuré !... Je disais donc que ma sœur Stella...

— Stella ! m'écriai-je avec étourderie.

— Ma sœur, poursuivit la folle sans remarquer mon interruption, est encore dans cet âge heureux où les larmes ne brûlent pas, où le regard limpide jamais ne se ternit, et où les grandes douleurs n'ont encore eu pour cause que la mort d'un oiseau favori ou d'une fleur préférée. Eh bien! ce bonheur qui m'a été ravi, je veux le lui conserver. Cette jeunesse qui, chez moi, a été empoisonnée, brisée violemment, je veux la prolonger pour elle. Je la tiens donc enfermée le plus possible.

— Vous la tenez enfermée!

— Sans doute, répondit la folle d'un ton calme, ne fallait-il pas agir ainsi pour la préserver de tout danger? Si Bernard l'aperçoit, s'il soupçonne même son existence, elle est perdue, et c'est pour la sauver que je veux l'assassiner, lui. Je vous l'ai dit, ma résolution est inébranlable.

Après avoir prononcé ces paroles d'un ton sentencieux, elle se leva, me salua avec une certaine majesté et se dirigea vers une porte qui s'ouvrait au fond de l'appartement.

Je compris le congé que me donnait mon hôtesse bizarre. Je sortis rêveur et passablement intrigué, je l'avoue.

Les aveux de la châtelaine étaient venus m'expliquer d'une façon si inattendue, les quelques mots échappés au brave intendant; et, d'autre part, la certitude que j'avais maintenant de l'existence de cette jeune fille mystérieuse, introduisait un si poétique élément dans la situation, que je me laissai tout doucement aller au charme de l'aventure. Peu s'en fallut que je ne crusse avec la pauvre folle vivre en plein xvie siècle.

Tout, autour de moi, n'était-il pas fait pour confirmer cette illusion? Ce vieux castel moisi qui n'avait guère changé depuis Henri IV; cette pauvre châtelaine outragée, ce chevalier « traîtreusement occis, » cette

autre jeune fille enfermée par précaution dans une tourelle mystérieuse.... c'était bien cela. La couleur locale y était, et, entraîné par ce courant d'idées d'un autre âge, je me mis, moi aussi, à maudire de bon cœur ce Bernard si justement exécré.

Ah çà! mais, me dis-je tout à coup en m'apostrophant avec ironie, ce Bernard si odieux n'est autre que toi-même, mon bon. C'est toi que la châtelaine a pris cette nuit pour cet oncle indélicat qu'a inventé sa pauvre cervelle malade, et c'est encore toi, par conséquent, qu'elle se prépare à égorger dans le plus bref délai possible, afin de venger Raoul et de sauvegarder Stella.

La chose me parut évidente et j'acquiesçai sur-le-champ à la justesse de mon appréciation. Sur ce, j'allumai un cigare et allai faire quelques rapides explorations dans les environs du château. Sous prétexte d'architecture, je lorgnai attentivement toutes les croisées du manoir, tâchant de découvrir... Vous devinez, n'est-ce pas?

Elle doit être ravissante, cette Stella, me disais-je dans un muet monologue, jolie comme son nom, avec des yeux bleus, des tresses blondes, un doux regard songeur et cette auréole poétique..... Mais je vous épargne le reste.

Je rentrai sans avoir rien découvert. Je suis certain que cette sœur prétendue n'existe pas plus que mons Bernard, me disais-je dans mon dépit. Ma châtelaine, en veine d'imagination, aura improvisé une sœur comme elle a improvisé un oncle.... Mais, cependant, si cette Stella n'existait pas,pourquoi Jean l'aurait-il nommée?... Eh bien, si elle existe, elle doit avoir de quarante-cinq à soixante ans; car enfin Mlle de Gageac est fort âgée. Cela n'a même pas d'âge, une châtelaine folle. Elle peut avoir cent ans, trois cents ans au besoin, puisqu'elle date d'Henri IV. Que vous dirai-je! J'étais fort perplexe, et mes idées étaient véritablement embrouillées par les abus de chronologie que j'avais commis et que je voyais commettre autour de moi.

La nuit vint. Je dînai seul comme la veille; puis, le temps continuant à être fort maussade, je remontai dans ma chambre où je me mis à lire pendant plusieurs heures. Il était près de minuit quand je me disposai à me coucher. J'avoue sans honte que je m'étais efforcé de me barricader chez moi le mieux qu'il m'avait été possible. Outre que le silence et les ténèbres et tous les frissonnements vagues qui appartiennent à la nuit eussent fait une assez large brèche dans ma sceptique insouciance de la journée, je ne pouvais oublier les farouches desseins de la châtelaine à mon égard. J'avais donc poussé tous les verrous disponibles, et quant à la porte par laquelle était entrée la folle la nuit

précédente, porte à demi déferrée que n'assujettissait aucune serrure, je l'avais fortifiée en entassant derrière elle deux ou trois meubles qu'aucune force humaine n'eût pu renverser.

Cela fait, je sentis revenir toute mon assurance. Je poussai même l'outrecuidance jusqu'à narguer par d'ironiques défis les fureurs fantaisistes de ma pauvre hôtesse détraquée, et, résumant en moi toutes les scélératesses galantes du personnage que j'étais censé représenter, je me mis à esquisser un plan d'attaque pour la conquête.... morale de ma ravissante et mystérieuse Stella.

J'en étais au plus beau de mon rêve, rêve éveillé dont je suivais les charmantes péripéties en me promenant de long en large dans ma chambre, lorsque un craquement subit suivi d'un frôlement brusque me fit rapidement retourner.

Je suis sûr que je dus devenir fort pâle.... Ma diabolique châtelaine était devant moi, hautaine, lugubre et armée d'un long poignard aigu qui, pour avoir été décroché à tout hasard de quelque antique panoplie où il s'était légèrement rouillé, n'en jetait pas moins dans les demi-ténèbres de rapides et sinistres lueurs.

Elle avait pénétré dans ma chambre par une porte secrète entièrement cachée dans les vieilles boiseries.

Que se passa-t-il alors entre ces deux acteurs nocturnes dont l'un d'eux m'intéressait à un si haut point? Je ne saurais, en vérité, vous le raconter avec détail. Ce n'est pas sans raison que je fais ici intervenir cette troisième personne en parlant de moi-même. J'ai eu souvent l'occasion de remarquer que dans les moments d'émotion poignante, l'individualité paraît se dédoubler comme sous l'influence de je ne sais quel dissolvant suprême. Au-dessus de la réalité violente, brutale, flotte comme une ombre qui s'en détache, sorte de reflet bizarre ou de mirage intellectuel.

Surmenée, refoulée d'en bas, l'âme se réfugie à demi dans une zone supérieure, abandonnant ce qu'elle peut au tourbillon des sensations forcenées. De là, elle examine, surveille, tâche de s'isoler, envoyant à la mêlée le pauvre corps ahuri, *la bête* qui n'en peut mais et qui machinalement obéit. — C'est ainsi que je m'avançai instinctivement au-devant de la folle. Pourquoi, comment? je l'ignore. Il y avait tout à la fois fascination d'épouvante et vertige de fureur. Je voulais échapper au danger, mais, pour échapper, ne fallait-il pas se défendre, prévenir, attaquer au besoin? Je fis donc quelques pas en avant, tandis que la châtelaine, immobile et blême de rage, me surveillait d'un œil fixe dont l'impassible férocité avait quelque chose de véritablement effrayant.

Il y eut de part et d'autre quelques secondes d'hésitation. La pauvre folle, me prenant toujours pour Bernard, semblait frémir à la pensée du danger auquel elle s'exposait en venant ainsi m'attaquer face à face. Mais, emportée par la haine, elle s'élança tout à coup en poussant un cri de malédiction et dirigea rapidement vers moi son poignard que j'évitai en reculant d'un pas.

C'est alors que commença un spectacle horrible, fantastique, dans cette grande chambre qu'éclairait à peine une chandelle fumeuse. J'étais sans arme et, ne voulant ni blesser la malheureuse insensée, ni m'exposer à l'être par elle, je me mis à reculer, puis à fuir, parant de mes mains nues les coups furieux qu'elle me portait. Ma défaite apparente l'exaltait, la mettait en délire. Elle me poursuivait en m'apostrophant avec rage et en me reprochant ma félonie.... lorsque, me rapprochant tout à coup d'elle, je lui saisis le bras que je serrai avec force, tandis que de l'autre main je lui arrachai son poignard.

Les rôles étaient changés désormais. Se sentant vaincue et pensant que j'allais la poursuivre à mon tour, elle prit la fuite avec une expression de terreur indicible, repassa vivement par la petite porte basse de la boiserie et s'enfonça dans les ténèbres, où elle retrouva son chemin avec une inconcevable rapidité. Je l'entendis longtemps courir dans les corridors sombres, puis une porte s'ouvrit, se referma et tout rentra dans le silence.

Il était grand temps que la lutte se terminât. J'étais véritablement harassé, sinon de fatigue, du moins d'émotions, et je me demande encore comment il a pu se faire que je n'aie reçu aucune blessure sérieuse dans cette joute inégale et féroce. Je cherchai donc à retrouver le calme habituel de mon caractère et à me remettre de l'aventure par trop romantique où je venais de jouer un rôle assez désagréable, même pour l'amateur le plus forcené d'impressions de voyage. Je n'étais cependant pas au bout.

Je fermai de mon mieux la petite porte malencontreuse; puis, m'approchant de la fenêtre, je l'ouvris pour prendre l'air et me rassurer par le spectacle de la nuit silencieuse et paisible. Les nuages s'étaient dissipés. La lune, à son premier croissant, éclairait mystérieusement l'espace. Tout était repos, sommeil ou rêverie et, me laissant bien vite gagner à ces douces influences, j'écoutais les cris lointains de deux hiboux qui se répondaient dans les grands chênes.... lorsqu'une épouvantable et déchirante clameur retentit tout près du château et comme au pied de ses murailles.

Je saisis précipitamment mon chandelier, dont la lumière allait

s'éteindre, et descendis au rez-de-chaussée où couchait l'intendant. Bien vite réveillé par moi, il accourut presque immédiatement suivi de la vigilante Lisbeth, qui, avec une volubilité toute féminine, multipliait les demandes et les exclamations.

— Je ne sais rien, absolument rien, répondis-je pour couper court à cet interrogatoire ; mais courons du côté de la cour de l'Est, c'est de là que sont partis les gémissements.

Un spectacle lamentable s'offrit à nos regards. La pauvre folle, sanglante et morte en apparence, gisait sur le terrain pierreux du chemin. Elle était tombée d'un balcon à demi écroulé, sans rampe et que condamnait une porte-fenêtre habituellement fermée. Cette porte, l'avait-elle ouverte avec l'intention de se précipiter volontairement, se croyant toujours poursuivie par Bernard, ou bien fallait-il attribuer à un simple accident la chute de la malheureuse? Je l'ignore et n'ai jamais pu l'éclaircir. Quoi qu'il en soit, la blessure était grave en apparence. La tête avait frappé sur une pierre et des flots de sang s'échappaient de la plaie.

Nous portâmes immédiatement dans sa chambre la pauvre châtelaine évanouie et un rapide pansement, habilement fait par Lisbeth, arrêta l'hémorragie en quelques minutes. La malade revint à elle ; nous pûmes alors constater avec une satisfaction profonde que la blessure ne présentait pas une gravité réelle, et j'allais me retirer complétement rassuré, lorsque...

Oui, mais comment vais-je bien vous raconter cela?

Avez-vous jamais contemplé sur la mer le lever de Vénus, la belle étoile, alors que, radieuse, diamantée, elle émerge soudain de l'horizon et se détache sur le fond sombre et moiré des eaux?

Telle resplendit tout à coup, devant moi, sur le fond noir de l'appartement une apparition merveilleuse, éblouissante... Stella, pour tout dire en un mot, car c'était elle!

Elle avait entendu du bruit, s'était levée et accourait à tout hasard tremblante, effrayée, pâle ou plutôt blanche d'une blancheur d'albâtre que couronnait une blonde auréole, qu'illuminaient deux grands yeux de saphir. Je demeurai d'abord immobile et muet devant cette vision enchanteresse. Elle s'enquit à la hâte de ce qui était arrivé; aussi nous empressâmes-nous de la rassurer sur les suites de l'accident. Sa tante — car la malheureuse folle était bien sa tante et non point sa sœur, ainsi qu'elle se l'imaginait, — sa tante, revenue complétement à elle et recouvrant du même coup quelques lueurs de sa pauvre raison chancelante, nous reconnut tous et se mit à nous questionner. Je n'étais plus l'infâme

Bernard à ses yeux ; j'étais le trouvère de la veille, l'inoffensif contemporain d'Henri IV dont les beaux récits, me dit-elle, l'avaient si grandement charmée. — Vous les répéterez à ma jeune sœur, n'est-il pas vrai ? poursuivit l'imprudente. Je fis, avec un sourire, un geste d'acquiescement empressé auquel voulut bien répondre Stella par un signe de tête imperceptible, mais plus que suffisant pour un amoureux.

— Comment, déjà? vous écrierez-vous sans doute.

— Certes ! Je l'eusse été pour bien moins. Ah ! comme vous le comprendriez vite, si je pouvais vous dire tout le charme, toutes les grâces, toutes les magiques séductions de cette adorable fille si simple et si modeste, malgré son éblouissante beauté. Pendant deux mois, je vécus auprès d'elle éperdu, fasciné. Oui, deux mois, car j'oubliais de vous dire que cette charmante châtelaine de Gageac s'était prise pour son trouvère d'une telle passion... historique, que dès le jour où je parlai de quitter le manoir, elle me déclara tout net qu'elle s'y opposait d'une manière formelle.

— Y songez-vous, malheureux, me dit-elle à demi-voix, pour n'être pas entendue de sa nièce qui naturellement ne perdait pas un mot de la confidence, vous voulez nous quitter, abandonner ma pauvre sœur aux séductions, que dis-je, aux violences déloyales de Bernard ? Car, je dois vous le dire, je l'ai manqué l'autre soir, vous savez. Le misérable a fui devant moi, il s'est dérobé à mes coups, puis s'est emparé de mon poignard et m'a poursuivie à son tour; mais il n'a pu me retrouver dans les ténèbres. Je vous requiers donc, au nom de l'honneur et des sentiments chevaleresques que vous avez souvent manifestés devant moi, de demeurer avec nous pour nous protéger, pour nous défendre, elle surtout, cette pauvre enfant que menace une destinée aussi cruelle que la mienne.

Que vous dirai-je, bon lecteur, j'eus la félonie de profiter de ce bizarre, mais charmant quiproquo. Je demeurai au château de Gageac, causant sans cesse avec ma châtelaine de ce brave Henri IV dont l'âme gaillarde doit à coup sûr me pardonner d'avoir fait servir son nom et son histoire au développement de ma petite intrigue romanesque. Sous prétexte de chronologie, de chevalerie, de couleur locale, j'adressai toutes sortes de déclarations à ma charmante *dame* qui, avec son beau sourire, feignait de n'y voir que des « allusions historiques » jusqu'au jour où éperdu, enivré d'admiration et de tendresse, je lui avouai en bon français moderne, le plus respectueux mais le plus ardent des amours contemporains. L'innocente friponne avait compris depuis longtemps, et mon aveu ne la surprit en aucune sorte. Elle me répondit, en s'effor-

çant de rire, pour déguiser son charmant embarras, qu'en faveur d'Henri IV et pour se soustraire à la tyrannie de l'oncle Bernard, elle consentait à se laisser adorer par moi. Cette réponse, que j'avais eu la fatuité de pressentir, me remplit de la joie la plus profonde.

Pendant quelques jours je me laissai bercer par les plus ineffables rêveries; je m'abandonnai tout entier à l'extase d'un premier amour partagé, puis nous résolûmes enfin, Stella et moi, de faire à notre romanesque tante l'aveu de notre « flamme » mutuelle. La communication fut fort bien accueillie. Dans un discours préparé avec soin, discours bizarre, mais sentimental et où s'amalgamaient les confusions les mieux senties, les anachronismes les plus orthodoxes, je racontai à ma nouvelle tante comme quoi, par une miraculeuse métamorphose d'amour, je n'étais autre en définitive que ce Raoul ressuscité qu'elle avait tant pleuré; qu'elle-même avait communiqué une parcelle de son âme à sa jeune sœur Stella, et qu'en conséquence allait être rallumé, sous ses yeux, cet amour pur, ce flambeau divin qu'avait si brutalement soufflé le déloyal Bernard à jamais exécré.

Mon éloquence fit merveille et notre mariage fut arrêté séance tenante. Mais, l'avouerai-je! J'avais un peu honte, au fond, de toutes ces comédies accumulées. Ma loyauté souffrait de ce malentendu grotesque. J'étais contraint de m'avouer, après tout, que je devais ma femme à un enchevêtrement de circonstances dont les plus fondamentales en définitive étaient les excentricités d'une pauvre cervelle dévoyée. Je fis part de mes scrupules à Stella, qui en comprit d'autant plus vite les délicates hésitations, qu'elle-même en avait éprouvé de semblables, et nous résolûmes, d'un commun accord, — malgré notre bien légitime impatience, — de retarder pour quelque temps encore l'époque de notre mariage. Nous n'eûmes plus dès lors qu'une préoccupation, qu'un désir, celui de guérir, si possible, la folie de notre pauvre tante.

J'entrepris cette cure avec d'autant plus d'espérance que je m'étais occupé déjà, dans une maison de santé dirigée par l'un de mes amis, du traitement de ces étranges maladies qui affectent le cerveau de l'homme. Sous divers prétexte, je fis donc suivre à notre chère malade un régime spécial et rigoureux. Une sorte de cours d'hygiène morale pour l'esprit, secondé par un traitement gradué d'hydrothérapie pour le corps, réussit si parfaitement au gré de nos désirs, qu'au bout de quelques semaines se manifesta une amélioration sensible, et qu'au bout de trois mois s'opéra une guérison radicale. Il ne fut plus question de chevalerie, ni d'Henri IV. Un oubli salutaire et complet effaça, jusqu'aux dernières

traces, le passé anéanti et une vie entièrement nouvelle commença dès ce jour pour la pauvre châtelaine régénérée.

J'admirai avec quelle délicatesse, avec quelle sorte de pudeur intellectuelle, elle évita dès lors de faire aucune question relative à cette triste époque d'ombre et de mystère. L'on eût dit que, sentant toujours derrière elle l'abîme et le vertige, elle prenait soin de ne pas se retourner. Le présent, du reste, pouvait la dédommager amplement de son passé équivoque et tourmenté. Elle eut l'esprit et la sagesse de s'en montrer satisfaite.

Le retour de ma tante à la raison et à la santé, mirent naturellement fin à tous nos scrupules. Pourvus désormais de son autorisation consciente, nous lui demandâmes sa bénédiction, et le vieux manoir de Gageac, illuminé par notre double jeunesse exubérante, retentit de frais rires, de chansons et de cris joyeux.

Lecteur, mon histoire est finie. Depuis quatre ans, je suis l'heureux mari de l'une des plus jolies châtelaines... des temps modernes. J'ai fait consolider les parties les plus croulantes de notre poétique castel, sans rien diminuer de ses festons, de ses lézardes, de ses ronces grimpantes ni de son lierre envahissant. L'oncle Bernard, qu'on a décidément calomnié, ne manifeste pas la moindre envie de descendre de son cadre, et j'ai placé au nombre des plus curieuses pièces de mes collections de voyage, certain poignard affilé que j'ai prétendu avoir apporté d'Espagne, un jour que ma bonne tante m'en demandait l'histoire.

Ed. Grimard.

ETUDE

SUR LA BHAGAVAD-GITA

ÉPISODE DU MAHA-BHARATA

CONTENANT LA RÉVÉLATION PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE

DE KRISHNA

Quand Schlegel donna, en 1823, la première édition européenne du texte de la Bhagavad-Gîtâ, accompagné de sa belle traduction latine, les études sanscrites qui jusque-là n'étaient guère sorties de l'Inde, étaient à leur aurore en France, en Angleterre et en Allemagne. Elles avaient l'attrait des choses nouvelles : on se portait avec ardeur vers cette lumière qui se levait du fond de l'Asie pour éclairer les origines de notre Occident. Une génération entreprenante, avide de nouveautés, qui se sentait attirée par tous les grands problèmes, et paraissait faite pour les résoudre, se passionnait pour ces recherches si fécondes dans leurs premiers résultats, si riches d'espérances. Aussi, peu de publications savantes eurent-elles autant que l'œuvre qui nous occupe, le mérite de l'à-propos, et le bonheur de répondre si bien à la fois aux préoccupations du public sérieux, et à la mode du jour. Qu'on se reporte, en effet, à ces années si voisines par leur date, et pourtant déjà si loin de nous. Le grand mouvement inauguré par Herder se continuait dans l'art, dans la poésie, dans la critique, dans l'histoire. Rejetant avec un dédain souvent injuste, ce qu'on appelait l'artificiel, le conventionnel, on aimait à se retremper aux sources vives de la nature : on demandait l'inspiration aux œuvres

primitives, naïves images du génie des peuples naissants ; aux productions des littératures lointaines, qui reflétaient un autre ciel et d'autres mœurs. On aspirait pour la première fois à pénétrer l'esprit de chaque race, à saisir son caractère intime et les moindres nuances de sa physionomie. Le goût de l'époque, si exclusif à bien des égards, se montrait à d'autres singulièrement facile, et les productions les plus bizarres, pourvu qu'elles pussent prétendre à l'originalité, pourvu qu'elles fussent marquées d'une empreinte nationale, étaient les bienvenues. Après les orages de nos grandes guerres, la paix avait rapproché les peuples, et l'Allemagne, qui nous avait précédés dans la carrière et qui se trouvait distancée à son tour, reprenait un nouvel élan au spectacle de cette France de la Restauration aussi ardente à se jeter dans les luttes fécondes de la pensée, que naguère dans le tourbillon des batailles. L'Asie, l'Inde surtout, attirait les regards. A voir tous ces monuments sortir les uns après les autres de la profonde poussière des âges, il semblait qu'on assistât à une seconde découverte de cette antique terre des merveilles, où la science, avec des arguments irréfutables, montrait le berceau de notre race. Les premiers résultats de l'étude critique des langues, en ouvrant sur le passé des perspectives sans fin, avaient comme ébloui les yeux : on s'essayait à mesurer du regard cette carrière immense, où les plus hardis n'avaient fait encore que les premiers pas. En même temps on appréciait vivement les beautés, on s'exagérait peut-être la valeur de ces littératures dont on ne connaissait encore que quelques chefs-d'œuvre, et dont bien peu d'hommes avaient sondé le vague effrayant. On s'inclinait avec respect devant ces oracles d'une sagesse sacerdotale qu'on se plaisait à faire voisine de l'origine du monde, voix mystérieuses des ancêtres parlant du fond des âges. Ajoutez que les pays d'outre-Rhin étaient en pleine évolution philosophique. La mort venait d'enlever Fichte ; mais Schelling et Hegel passionnaient les esprits et divisaient l'Allemagne. Les monuments du panthéisme indien étaient donc quelque chose de plus que de simples matériaux pour l'histoire des systèmes philosophiques. C'étaient des armes qui pouvaient servir dans la lutte du jour, et dont la rouille des âges n'avait point émoussé le tranchant. Et, en effet, il y avait quelque chose de saisissant dans ces analogies entre des doctrines séparées par tant de siècles, nées dans des contrées et dans des sociétés si diverses ! Avec quel intérêt ceux qui prenaient part à ces luttes ne devaient-ils pas retrouver les mêmes pensées formulées quelquefois dans les mêmes termes à de pareils intervalles, et surprendre le vivant écho des maximes des Brâhmanes, dans les paroles qui descendaient des chaires d'Erlangen, de Heidelberg et de Berlin ? Maintenant que le cercle des systèmes philosophiques est parcouru, et que la fatigue semble avoir succédé aux ardeurs de la lutte, nous sommes disposés à ne voir dans ces rencontres qu'un éclatant enseignement de la

perpétuité, mais aussi de la fragilité des opinions humaines. Pour les apôtres des doctrines nouvelles et pour leurs disciples, c'était la voix de l'humanité elle-même parlant à travers les âges, et affirmant dès le berceau l'éternelle vérité.

Aussi, avec quelle vive curiosité on suivait les progrès de l'érudition ! La propagande enthousiaste de l'aîné des Schlegel ne surprenait personne, et la faveur du public était acquise d'avance à tous les travaux qui mettaient à sa portée les œuvres originales. Faut-il s'étonner ensuite si l'appréciation ne resta pas toujours dans les justes limites? s'il y eut, chez les disciples, et même chez les maîtres, des espérances aventureuses que l'avenir ne devait point confirmer, des affirmations risquées qu'il devait renverser? Avouons plutôt qu'il y avait de la grandeur et quelque chose de singulièrement fécond dans cette ardeur désintéressée pour les œuvres de l'esprit, dans cette union de l'imagination et de la recherche patiente, de l'enthousiasme poétique et de la science, et gardons-nous du sourire, quand Schlegel, à la fin de sa préface à la Bhagavad-Gîtâ, s'élevant jusqu'au ton du lyrisme, nous donne la mesure de son admiration dans cette éloquente prière : « Et toi d'abord, chantre sacré, interprète inspiré de la Divinité ! quel qu'ait été ton nom parmi les mortels, je te salue ! Je te salue, auteur de ce poëme dont les oracles ravissent la pensée avec une joie ineffable, vers tout ce qu'il y a de sublime, d'éternel, de divin ! Plein de vénération, je te salue avant tout autre, et sans cesse j'adore la trace de tes pas ! »

Depuis, bien des choses ont changé. Le temps où l'on parlait ainsi de l'Inde, de sa littérature et surtout de sa philosophie est passé, et probablement passé sans retour. Décidément, ce n'est pas à l'Inde que nous irons demander une esthétique, une métaphysique nouvelles. On ne se fera point Brâhmane, comme au XVIe siècle on se faisait Athénien ou Romain. Notre admiration est plus calme, plus prudente, plus mesurée. Mais ne sommes-nous pas tombés dans l'excès contraire, et au lieu de nous louer de notre modération, ne pourrait-on pas nous reprocher de l'indifférence? C'est là une question au moins permise en présence de la froideur que le public témoigne, en France surtout, pour des œuvres qui passionnaient nos pères. Non-seulement les études sanscrites ne sont pas devenues, comme on pouvait l'espérer un instant, le bien commun du public lettré, mais le côté littéraire de ces études est à peu près resté dans l'ombre. L'investigation savante a poursuivi sans relâche sa marche sur ce terrain hérissé d'obstacles. Elle a enrichi l'histoire des races et des religions de résultats inappréciables; mais le rêve des Schlegel et de leurs émules, la vulgarisation de ces conquêtes dans les limites du possible, ne s'est point réalisé. Malgré de louables efforts, les trésors de poésie que l'Inde nous offre dans ses Védas, dans ses épopées, dans ses fictions dramatiques, didactiques et morales, ont à peine éveillé un faible écho. Que

le public profite des conquêtes de la science sans trop se soucier du travail qu'elles ont coûté, cela est dans l'ordre des choses, et nul n'a le droit de s'en plaindre. Mais ces créations tantôt si majestueuses, tantôt si fines et si délicates du génie oriental, toutes ces beautés vraiment humaines, et dignes de l'admiration générale, ne sont-elles destinées qu'à semer de quelques fleurs les sentiers austères de l'érudition? N'est-il pas temps que, par un de ces retours auxquels le goût mobile de notre siècle nous a habitués, le public consente à détourner de ce côté un peu de cette bienveillance dont il se montre quelquefois si prodigue? En présence du réveil qui semble se faire dans l'esprit de la jeunesse, il y aurait de l'ingratitude à ne pas beaucoup attendre de l'avenir. D'ailleurs, il est en France un petit nombre d'hommes qui n'ont jamais désespéré. Au nombre de ces hommes est M. E. Burnouf, de la Faculté des lettres de Nancy, qui nous a donné récemment une édition en caractères romains, et une traduction française de la Bhagavad-Gîtâ. Puisse-t-elle, en dépit de la rigueur des temps, avoir la fortune de son aînée, la version latine de Schlegel! Puisse-t-elle répondre aux vœux de son auteur, et, en familiarisant les lecteurs français avec cette œuvre curieuse de la sagesse brâhmanique, réveiller l'intérêt pour une littérature où se reflète après tout une des périodes les plus brillantes du passé de notre race!

I

L'invasion de l'Inde par la race conquérante des Aryas ne fut point un de ces débordements rapides dont l'histoire des peuples nomades nous offre des exemples. Elle se fit lentement, par des prises de possession successives, et bien des siècles ont dû s'écouler depuis le jour où les premières tribus parties des plateaux du Bolor vinrent, au sortir des défilés de l'Hindu-Kush, planter leurs tentes dans les vallées du Penjab, jusqu'à l'époque de l'établissement des grandes monarchies âryennes dans l'immense plaine du Gange. Il est plus que probable qu'il y eut plusieurs invasions successives, accompagnées chaque fois de luttes terribles entre les premiers conquérants et les nouveaux venus qui avaient conservé intacte leur énergie barbare. Par la suite des temps, les souvenirs se rattachant à ces déchirements intérieurs, finirent par se fondre, et par s'absorber en un seul, la grande lutte des Kôûravas, ou descendants de Kuru, contre les Pândavas, les fils de Pându, ou du Pâle, nom significatif, qui rapproché de divers indices, et entre autres du fait que le nord-ouest est assigné comme séjour à ces guerriers mercenaires, permet de conclure à l'arrivée d'un nouveau flot de conquérants, et à une dernière invasion âryenne[1].

[1] V. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, vol. I, die Indier in Indien.

Cette grande commotion, qui ferme la période primitive de l'histoire des Aryas, et ouvre, d'après les Indiens, l'âge actuel du monde, le Kaliyuga, fait le fond du Mahâbhârata, immense poëme en cent mille distiques, attribué à Vyâsa (le dispositeur, le collecteur), et qui embrasse dans ses larges replis l'encyclopédie des traditions indiennes. Ce n'est pas l'unité de conception ni l'arrangement harmonieux des parties qu'il faut chercher dans ce géant des poëmes. Portant des traces manifestes de remaniements successifs, d'additions nombreuses faites avec plus d'abondance que d'art, il s'est lentement formé par le travail des siècles, empruntant quelque chose à chaque époque, et absorbant dans ses vastes flancs des épisodes sans nombre, des traditions hétérogènes et souvent contradictoires, depuis les souvenirs les plus antiques de la race, jusqu'aux productions des siècles postérieurs à Jésus-Christ. Vu à travers nos théories poétiques, et rapproché des productions de la muse occidentale, il y a quelque chose de monstrueux dans cet immense édifice. Notre esprit recule effrayé devant ce colossal enfantement d'une imagination sans bornes. Il semble qu'on soit en présence d'un de ces puissants végétaux tels qu'en nourrissent les profondes alluvions du Gange, d'un de ces figuiers de l'Inde, où le voyageur d'Europe cherche en vain un tronc et des rameaux, et tout ce qui constitue la figure d'un arbre, et n'aperçoit qu'un dédale de branches et de racines qui se confondent pour former une forêt entière. Mais qu'il pénètre sous ces sombres avenues, et aussitôt il respire avec délices un air agréable et imprégné de parfums, et l'œil émerveillé par les jeux variés de la lumière et de l'ombre, il admire ces sources toujours fraîches, ces gazons épais, ces fleurs étincelantes, ces milliers d'êtres animés, parés des plus belles couleurs, toute cette vie à la fois gracieuse et puissante que l'arbre géant abrite sous ses innombrables arceaux [1].

C'est dans la sixième division du poëme, intitulée *Bîhshma-parva* (le livre de Bhîshma) du nom du chef qui commande pendant cette journée, que se trouve l'épisode de la Bhagavad-Gîtâ ou le chant du Bienheureux, regardé par l'Inde brâhmanique comme une des parties les plus saintes du saint Mahâbhârata. Les deux armées sont en présence dans le champ sacré, dans le Kuruxêtra (champ de Kuru), siége antique de la religion brâhmanique, d'où la loi sainte doit se répandre parmi les hommes (*Manu, II*, 19-20), dans les plaines où s'élève la ville moderne de Paniput. Les chefs sont sur leurs chars. Les conques, les tambours et les divers instruments guerriers font retentir le ciel et la terre : déjà les flèches volent dans l'air. Arjuna, le troisième et le plus sage des cinq fils de Pându, s'est porté sur le front de bataille. Mais quand, embrassant du regard l'armée ennemie, il aperçoit tous ses parents [2] rangés en face de

[1] V. l'analyse du poëme qu'a donné M. Eichhoff. *Poésie héroïque des Indiens.*

[2] Dans le poëme et dans la tradition les Kôûravas et les Pândavas sont cousins germains.

lui pour le combattre, son ardeur martiale s'éteint, l'arc échappe à sa main, et s'affaissant sur son char, il refuse, d'une voix étouffée par les larmes, d'engager la lutte fratricide.

Arjuna dit :

« A la vue de ces parents rassemblés pour se combattre, ô Krishna! mes membres s'affaissent et ma bouche se dessèche. Le tremblement aussi s'empare de mon corps, et mon poil se hérisse.

» Gândîva [1] échappe à ma main, et ma peau devient brûlante: je n'ai plus la force de me tenir, et ma pensée vacille.

» Je vois de sinistres présages, ô chevelu! [2] et je n'aperçois plus de bonheur pour moi, quand j'aurai tué mes parents dans le combat.

» Je ne souhaite pas la victoire, Krishna! ni la royauté, ni les plaisirs. Que nous importe la royauté, Pasteur! qu'importent les jouissances ou la vie?

» Ceux qui nous font souhaiter la royauté, les jouissances et les plaisirs, les voici rangés pour la bataille, ayant renoncé à la vie et aux richesses:

» Maîtres, pères, fils, grands-pères, oncles maternels, beaux-pères, petits-fils, beaux-frères et alliés.

» Ceux-là, je ne veux point les tuer même s'ils me tuent, ô meurtrier de Madhu! même pour l'empire des trois mondes [3]; comment donc pour celui de la terre?..

» Si eux, l'esprit troublé par la cupidité, ne voient pas le péché commis dans la destruction de la race, et le crime qu'il y a dans l'affliction des amis.

» Comment ne devrions-nous pas savoir qu'il faut nous détourner de ce crime, nous qui voyons le péché commis dans la destruction de la race, tourment des mortels?

» Dans la destruction de la race périssent les éternels devoirs de la race; le devoir ayant péri, l'impiété prévaut sur la race entière.

» Par suite du triomphe de l'impiété, Krishna! les femmes de la race se livrent au péché; les femmes ayant péché, il s'engendre la confusion des castes.

» La confusion des castes dévoue au Tartare les meurtriers de la race et la race elle-même. Car les ancêtres de ces hommes déchoient du ciel, privés des offrandes des gâteaux sacrés.

» Par ces crimes des meurtriers de la race, qui entraînent la confusion des castes, périssent les devoirs de la famille, les éternels devoirs de la race.

» Or, pour les hommes chez qui les devoirs de la race ont péri, tourment des mortels! leur demeure est certainement dans le Tartare. Ainsi nous l'ont transmis nos pères.

» Ah! hélas! nous avons résolu de commettre un grand crime! car avides du bonheur de régner, nous sommes prêts à tuer nos parents.

[1] Arc d'Arjuna.
[2] Surnom de Krishna, le divin interlocuteur d'Arjuna.
[3] Ciel, terre, enfer.

» Si désarmé et n'opposant pas de résistance, les fils de Dhritarâshtra le fer à la main, me tuaient dans la mêlée, cela vaudrait mieux pour moi. »

Ayant ainsi parlé sur le front de l'armée, Arjuna s'assit sur le siége du char, ayant déposé l'arc avec les flèches, l'esprit troublé par la douleur (I, 28, 47).

C'est à ce moment que son frère d'armes, Krishna, roi de Dvâraka dans le Guzerat, mystérieux allié des Pândavas, et qui n'est autre que l'incarnation de Vishnu, ou plutôt de Bhagavat [1], le Dieu suprême, vient ranimer le courage de son favori, et, pour l'exhorter au combat, lui révèle la vanité des choses finies, l'indifférence absolue des actes pris en eux-mêmes, la vraie nature de l'âme et de la divinité, la destinée et les devoirs des êtres, et leurs migrations successives jusqu'à leur absorption finale en Brahma. Le récit épique est interrompu : le dialogue philosophique commence.

Nous ne nous arrêterons pas à faire remarquer combien est peu serré le lien qui rattache au corps du poëme les dix-sept chants qui suivent [2], ni combien une soudure aussi équivoque doit éveiller les soupçons de la critique. Arrivons à l'analyse même de cette étrange révélation. Mais ici une difficulté nous arrête. La Bhagavad-Gîtâ n'est point un de ces poëmes didactiques, fruit d'un art raffiné, où le poëte le dispute au savant pour la rigueur de la méthode et pour l'ordre de l'exposition. Dominé par l'enthousiasme de la foi, l'auteur parle bien plus à l'imagination qu'au raisonnement, et vise plutôt à dompter les esprits qu'à les convaincre. Au lieu de poser avec soin ses prémisses, et d'arriver par une marche savante jusqu'à la dernière conclusion, il se place au cœur même du système et, s'emparant d'un petit nombre d'idées principales, il les ramène sans cesse devant notre esprit, en les présentant chaque fois avec de nouveaux développements. Le poëte nous force ainsi d'embrasser à chaque reprise toute l'étendue du sujet, et d'en saisir, par une intuition rapide, les principales proportions. Peu à peu les détails viennent remplir le cadre, et, avant que nous ayons pu nous rendre compte, le tableau est là tout entier, achevé devant nos yeux. On ne saurait douter que le poëme ne doive à cette marche une grande partie de son entraînante beauté. Il y a quelque chose d'irrésistible dans cette succession de jets rapides comme les fulgurences d'un métal en ignition, ou les gerbes de flammes

[1] Ce terme, qui signifie proprement bienheureux et qu'on trouve déjà employé dans le Véda pour désigner l'Être suprême, passa plus tard dans la terminologie buddhique et devint une des appellations les plus usitées d'un Buddha parfaitement accompli. Dans notre poëme il désigne Vishnu, élevé au rang de Dieu suprême.

[2] Le Rév. D. Griffith, dans un essai sur notre poëme écrit dans un but de prosélytisme, a grand soin de faire ressortir combien les conditions de temps et de lieu sont peu observées dans ce récit, et de tirer de là des arguments contre l'authenticité d'une révélation entourée de circonstances aussi invraisemblables ! — Cette remarque n'a pas échappé aux commentateurs indigènes. V. BURNOUF, *Préface au Bhâgavata-Purâna* (t. I, p. LXV.)

qui s'échappent du foyer d'un incendie et vont projeter jusqu'à l'horizon leurs soudaines clartés. L'esprit demeure subjugué et sans résistance sous ces assauts répétés, dont la majestueuse monotonie finit par lui communiquer une sorte de vertige, et par le jeter terrassé aux pieds du prophète. Mais en même temps il faut avouer qu'une semblable œuvre échappe à l'analyse directe : pour en donner la substance, la critique est obligée de la démonter pièce par pièce, de séparer ce que l'auteur unit, de réunir ce qu'il sépare, et de substituer ainsi un froid squelette au corps plein de vie du poëme original.

Ce qui domine dans tous les systèmes philosophiques de l'Inde, et semble avoir été le point de départ de toutes ses spéculations, c'est un sentiment profond des misères de la condition humaine, et de la vanité des choses finies. De bonne heure, ce peuple plein d'idéal comme toutes les grandes races, jeta sur la vie un regard mélancolique, et s'habitua à considérer l'existence comme une servitude. Aux prises avec une nature extrême en toutes ses manifestations, il se pénétra du contraste douloureux de la faiblesse de l'homme et des forces gigantesques et inexorables dont il se voyait le jouet. En même temps son âme rêveuse et méditative croyait lire sa destinée dans les vicissitudes de l'année et dans la marche régulière des saisons, si frappante entre les tropiques. A force de voir la vie sortir de la mort, elle se persuada qu'elle, aussi, était soumise à ces retours [1]. Ainsi, naître pour souffrir et mourir, mourir pour renaître, tourner sans cesse dans le même cercle de misères, telle fut pour eux la sombre perspective de l'existence future. Dès lors tous les efforts de leur pensée furent dirigés vers un seul but : trouver le moyen de secouer cet accablant fardeau, et d'arriver à la délivrance finale. Cette douloureuse préoccupation de la pensée, cette aspiration ardente et anxieuse à la paix et au repos, qui se trouve à la source de toutes les doctrines de l'Inde leur imprime une marque indélébile, et les distingue profondément, par exemple, des systèmes analogues, nés dans l'ancienne Grèce de la libre curiosité de l'esprit. Devenue un caractère de la race, elle s'étendit à toutes les productions de son génie, et exalta ses bons comme ses mauvais instincts. C'est elle qui inspire l'héroïsme des épopées, la morale sublime des anciens livres, la touchante charité du buddhisme, et le sentiment si profond, chez les Indiens, de la sainteté du devoir et du sacrifice. Mais elle s'associe en même temps au mysticisme effréné, à l'apathie stupide de l'ascète, aux sanglantes folies du culte de Jagannâtha, et à la religion bestiale des pagodes : tour à tour généreuse et féconde,

[1] Rien de plus fréquent dans la poésie indienne que les rapprochements entre le cours de la vie physique et la destinée de l'homme. La même préoccupation se trahit dans ce distique de Manu : « comme dans la révolution de l'année, les saisons revêtent d'elles-mêmes les signes qui leur sont propres, ainsi les hommes vont aux œuvres qui leur sont assignées à chacun. » T. I, p. 30.

ou abrutissante et stérile, selon les temps et les hommes, mais conservant jusque dans ses plus belles manifestations, quelque chose de malsain et d'énervant.

Il serait curieux de suivre à travers les âges les métamorphoses successives de cette théorie de la délivrance. Dans les premiers temps védiques, le problème est simple et la solution en est facile. Avec la confiance naïve de l'enfance, l'ârya s'abandonne aux divinités secourables de la nature, qu'il aperçoit si près de lui. Les pratiques d'un culte simple, une vie pure, suffisent pour conduire l'âme dans les jardins d'Indra, ou dans le sein de Brahma, et pour la mettre à jamais à l'abri du mal et de la souffrance. Mais à mesure que la divinité, se dérobant à la réflexion, s'enfonce dans un lointain de plus en plus mystérieux, la confiance s'ébranle, la sérénité des âmes se trouble, l'ascétisme et les mortifications qui envahissent le culte, expriment l'angoisse du fidèle à la recherche de ses dieux. Dans le code de Manu, à côté de l'ascétisme le plus rigide, la méditation du Véda et l'accomplissement minutieux des préceptes sacrés sont encore présentés comme les voies qui conduisent à la félicité suprême. Mais le Véda lui-même ayant partagé le sort de ses dieux, et paru insuffisant aux yeux d'une réflexion plus sévère, l'homme se vit réduit à lui-même, et forcé de chercher dans ses propres forces, les moyens d'opérer son salut. A la tradition théologique se substitua la recherche rationnelle. Un grand nombre de systèmes naquirent, les uns sourdement hostiles au Véda, les autres se posant ouvertement en contradiction avec lui. Seulement il ne faudrait pas nous laisser égarer ici par nos idées modernes sur la recherche scientifique. Un peuple ne rompt pas ainsi brusquement avec son passé. La plupart de ces doctrines se posèrent à leur tour comme des révélations, et une des dernières en date, celle du Buddhaçâkyamuni, donna naissance à une grande religion. De tous ces systèmes, le plus florissant paraît avoir été celui qui porte le nom de Sânkhya ou Rationalisme, parce qu'il se fonde avant tout sur l'exercice de nos moyens naturels de connaître [1]. De bonne heure, il nous apparaît divisé en deux écoles, l'une du Sânkhya proprement dit, dont Kapila fut le fondateur, et qui aboutit à l'athéisme : l'autre du Yôga ou de l'Union spirituelle, qui rapporte son origine à Patanjali, admet un Être suprême, et professe un panthéisme mystique. De la première sortit le Buddhisme : la Bhagavad-Gîtâ se rattache étroitement à la seconde. L'une et l'autre posent la science comme la première condition de la délivrance. Quelle est maintenant cette science, et que nous enseigne-t-elle par la bouche de Bhagavat ?

L'homme ou mieux les êtres (car la spéculation indienne tend plutôt à

[1] Ils font usage du jugement (*sankhya*) et discourent sur la nature et vingt-quatre autres principes ; et pour cela sont appelés sectateurs du Sânkhya. — La connaissance de l'âme par voie de légitime distinction est appelée Sânkhya. Citat. ap. COLEBROOKE, *Essays*, p. 144.

confondre l'homme dans l'univers, qu'à l'en distinguer nettement), les êtres se composent de deux principes, l'un périssable et soumis au changement, figuré par le corps, l'autre éternel, immuable et purement spirituel. Cette distinction sur laquelle il est déjà appuyé dans des textes védiques [1], constitue un des points fondamentaux de la doctrine de notre poëme. Nous la trouvons exposée d'une manière générale et en termes pleins de magnificence, dès le début du dialogue.

Les rencontres des éléments, fils de Kunti [2], donnant le froid et le chaud, le plaisir et la douleur, se font et se défont, et sont passagères. Supporte-les, Arjuna!...

Ces corps ayant une fin, sont dits la chose de l'âme éternelle, indestructible, immense...

Celui qui croit qu'elle tue, et celui qui s'imagine qu'elle est tuée, ne connaissent le vrai ni l'un ni l'autre: elle ne tue ni n'est tuée.

Elle ne naît ni ne meurt jamais, ni ayant une fois existé, elle ne cessera d'exister dans la suite : sans naissance et sans fin, perpétuelle, primordiale, elle n'est point tuée quand le corps est tué...

Les armes ne la pénètrent pas, le feu ne la brûle pas, les eaux ne l'humectent pas, le vent ne la dessèche pas. Impénétrable, incombustible, inhumectable et indesséchable aussi, impérissable, pénétrant tout, stable, inébranlable, éternelle,

Invisible, inconcevable, immuable, tels sont les noms qu'on lui donne...

Comme une merveille quelque être la voit : comme d'une merveille quelque autre en discourt; comme d'une merveille un autre aussi en entend parler, et après avoir entendu, nul pourtant ne la connaît [3].

Cette âme éternellement invulnérable, réside dans le corps de tout ce qui existe. II. 14-30.

Il suffirait de cette seule citation pour voir que ce n'est pas tout à fait ainsi que nous sommes habitués à distinguer l'esprit et la matière. Mais avant de nous prononcer, il est indispensable de suivre le poëte dans les autres passages, où il reprend cette distinction pour la creuser davantage. Nous obtenons ainsi une liste assez étendue, qui, sans épuiser les subtiles divisions des philosophes, du code de Manu et de ses commen-

[1] L'âme doit être connue, doit être distinguée de la nature : ainsi elle ne revient plus, elle ne revient plus. (Cit. ap. COLEBROOKE, *Essays*, p. 149.)

[2] Mère d'Arjuna.

[3] C'est-à-dire qu'elle ne saurait être complètement saisie par aucun des trois procédés de la connaissance qu'admet le Sânkhya : l'intuition, le raisonnement, et l'enseignement ou la tradition.

tateurs, peut être regardée comme une énumération à peu près complète des principes composants de l'être, suivant la doctrine sânkhya :

Les cinq éléments, terre, eau, feu, air, éther ; — la conscience, ou ce qui forme le moi, ce qui attribue au moi tel acte dont il se connaît l'auteur; — l'intelligence, ou ce qui forme les décisions ; — l'élément invisible ; — les cinq sens, vue, ouïe, odorat, goût, toucher ; — les cinq sens de l'action, voix, geste, marche, évacuation et génération ; — le sens intérieur ou sentiment (*manas*), qui correspond à la sensation et à l'action dans le corps, que Manu, XII, 4, appelle le moteur de l'être animé, et dont les Indiens font le onzième sens ; — enfin les cinq perceptions ou objets des sens, propension et aversion, plaisir et douleur, la sensation multiple, la pensée et la résistance ou patience. La source de ces vingt-quatre principes est la nature, la Prakriti divine, la première cause matérielle, ce qui produit sans être produit, d'où sort et où rentre tout ce qui est soumis au changement, énergie éternellement féconde, qui n'est autre chose que l'une des faces de l'Être divin. Ces principes, assez singulièrement juxtaposés, et dont la plupart sont de pures abstractions érigées en substances, se résument dans l'être corporel, que le poëte désigne par le nom bizarre mais expressif de Xêtra, champ, sol, ou ce qui supporte, limite, localise [1].

Au-dessus de ce xêtra se place le pur esprit, l'Atman, le Purusha, ou principe actif [2], appelé aussi le connaisseur du xêtra, ce qui n'est ni produit, ni produisant, qui seul est immuable et par conséquent vraiment éternel. Ce pur esprit, auquel se rapporte la description donnée plus haut, c'est Dieu, mais Dieu dans chaque être : VII, 4-5 ; VIII, 20-21 ; XIII, 1-23 ; II, 17.

Ce qui dans chaque xêtra connaît le xêtra, sache que c'est moi, Arjuna ! XIII, 2, VII, 5, 6.

L'union de ces deux substances est ce qui constitue la création, la naissance d'un être à la vie :

Chaque fois qu'est engendré un être mobile ou immobile, sache que c'est là l'union du xêtra et de ce qui connaît le xêtra, XIII, 26.

Sans nous arrêter aux bizarreries de cette classification tout indienne, et dont les détails nous resteront peut-être toujours obscurs, si nous

[1] La traduction de Schlegel, *terrenus*, et celle de M. Burnouf, *matière*, nous paraissent l'une et l'autre insuffisantes.

[2] Manu le définit : ce qui fait agir, et l'associe à deux autres âtman : l'âme élémentaire, qui agit, et la vie ou âme sensible. XII, 12-13.

venons à l'examiner de plus près, nous trouverons peut-être que l'étrangeté n'est ici qu'à la surface, et qu'au fond elle se rapproche sensiblement d'idées qui sous une autre forme nous sont familières. Il est évident que ce qui domine, dans cette division, c'est le dessein de distinguer radicalement non l'esprit de la matière, mais tout ce qui est purement individuel, de l'élément impersonnel, universel, absolu. Ce xêtra qui localise l'être, c'est la personne ou l'individu, c'est le moi dans le sens le plus large; c'est ce qu'il y a, dans chaque être, de fini, de variable : c'est l'élément contingent qui, sans devenir entièrement la proie de la mort, n'est point doué cependant d'une véritable éternité, parce qu'il se modifie en passant par les diverses existences, et dont il faut que le pur esprit se débarrasse, d'après la doctrine Sânkhya, pour arriver à l'émancipation finale. Ce pur esprit lui-même, ce connaisseur du xêtra, c'est l'élément impersonnel, c'est l'intellect séparé de l'aristotélisme arabe, c'est presque la pensée de Spinoza, et certains passages de l'orthodoxe Fénelon, sur la raison divine dans l'homme, pourraient fort bien servir de commentaire à plus d'un de nos distiques.

Le principe spirituel n'est donc pas seulement immortel : il est éternel, sans commencement et sans fin. Rien ne peut sortir de rien : il n'y a pas de passage concevable de l'être au néant, et réciproquement. La mort n'est donc qu'un accident de l'existence éternelle, que le premier acte de la renaissance :

Il n'y a pas d'existence pour ce qui n'est pas, ni de non-existence pour ce qui est : et la limite de l'un et de l'autre est aperçue de ceux qui voient le vrai des choses. II, 16.

Les sages ne pleurent ni les morts ni les vivants.

Car ni moi jamais je ne fus pas, ni toi, ni ces princes des hommes, et de même ne cesserons-nous pas d'être, nous tous, d'ici dans l'avenir.

De même que pour l'âme il y a en ce corps l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, de même il y aura l'adoption d'un nouveau corps : l'homme ferme en ceci n'est point troublé. II, 12, 13.

De même qu'un homme dépose des vêtements usés, et en prend d'autres nouveaux, de même déposant les corps usés, l'âme en revêt d'autres nouveaux. II, 22.

En présence de cette certitude de renaître, peu importe même jusqu'à quel point l'âme partage la destinée du corps, que son existence soit continue et identique, ou intermittente et soumise au changement. Étrange mépris de la personnalité humaine, et qui montre combien ces doctrines sont nées plutôt du besoin d'échapper à la souffrance, que d'une aspiration à la félicité!

Et même la concevrais-tu (cette âme), comme à chaque fois née et à chaque fois morte, encore ne devrais-tu pas la pleurer.

Car certaine est la mort de ce qui est né: certaine aussi la naissance de ce qui est mort. C'est pourquoi, pour une chose inévitable, cesse de t'affliger.

Insaisissable est le commencement des êtres : saisissable est leur milieu ; insaisissable aussi est leur fin. Qu'y a-t-il là de quoi se lamenter ? II, 26-28.

L'être ainsi constitué par l'union de ces deux principes, l'un périssable, en ce sens qu'il est soumis au changement et à la dissolution, l'autre seul réellement éternel, il tombe sous l'empire des *trois qualités*. Ces trois qualités qui résument toutes les vues de la spéculation indienne sur le monde et sur la vie, sont : 1° l'*essence*, qualité de ce qui est pur de toute illusion, de ce qui est réel de part en part : par rapport à la connaissance, c'est le vrai ; par rapport à l'action, c'est le bien; 2° la *passion*, qui embrasse tout ce qui est grand et éclatant aux yeux du monde, mais aussi tout ce qui attache au fini et au périssable : l'ambition, le bouillant courage, la soif de l'action, l'ardente volonté ; 3° les *ténèbres*, ou l'ignorance, le mal, le vice dégradant, l'abrutissement, la torpeur, la stupidité bestiale.

L'essence, la passion, les ténèbres, telles sont les qualités issues de nature, qui dans le corps lient l'esprit éternel.

Là, l'essence brillante et saine à cause de sa pureté, lie par l'attache du contentement et par l'attache de la science, Sans-Péché !

La passion, sache-la issue du transport et d'un désir ardent comme la soif: celle-ci lie l'esprit par l'attache de l'acte, fils de Kunti !

Les ténèbres, sache qu'elles sont l'ignorance qui fascine tous les humains : c'est par l'erreur, par l'inertie, par le sommeil qu'elles lient.

L'essence prévaut dans le contentement : la passion dans l'acte : ayant enveloppé la science, les ténèbres prévalent dans l'erreur.

Par la victoire sur la passion et les ténèbres s'engendre l'essence: par la victoire sur l'essence et les ténèbres, la passion : par la victoire sur l'essence et la passion, les ténèbres.

Quand dans le corps bien éclairé par toutes ses[1] portes s'engendre la science, alors qu'on sache que l'essence l'emporte.

L'avidité, l'humeur aventureuse et entreprenante, le besoin inquiet d'agir, s'engendrent quand s'est développée la passion.

L'état sombre, la torpeur, l'erreur, la fascination s'engendrent quand les ténèbres se sont développées, Arjuna[2] ! XIV, 5-13.

[1] Dans la doctrine Sânkhya, les onze sens avec l'intelligence et la conscience constituent les treize instruments de la science : trois intérieurs et dix extérieurs, assimilés à dix portes et à trois gardiens. Ailleurs, II, 13, notre poëte appelle le corps la cité aux neuf portes.

[2] Le code de Manu donne une description tout à fait semblable des trois qualités. XII, 26, etc.

Ces qualités gardent-elles dans notre poëme leur caractère de simples modalités, d'universaux conçus par la pensée et n'ayant point d'existence distincte, ou, fidèle à la tendance réaliste qui porte les Indiens à donner un corps aux abstractions, le poëte en fait-il, à l'exemple des sectateurs du Sânkhya [1], de véritables substances? Sans se prononcer formellement, il semble incliner vers la dernière opinion. Toujours est-il que procédant de cette source primordiale qu'il appelle nature, et dont elles sont comme les énergies, XIII, 19, XIV, 5, elles pénètrent tout et sont partout répandues :

Il n'existe point ni sur la terre, ni dans le ciel, ni parmi les dieux, l'être qui serait exempt de ces trois qualités issues de nature. XIII, 40.

Elles *lient* le pur esprit au moment de son alliance avec l'être corporel : elles l'attachent au monde fini ; aussi la délivrance finale, la voie sans retour, n'est-elle accessible qu'à ceux qui les ont vaincues, XIV, 20. Mais si elles déterminent l'esprit dans son existence individuelle, elles ne sauraient l'atteindre dans son existence absolue et divine : elles le lient, mais ne le souillent pas. De sorte qu'il est dit à la fois soumis aux qualités, et exempt des qualités.

Le pur esprit résidant dans nature, participe des qualités issues de nature : son attachement aux qualités décide de sa naissance dans une bonne ou dans une mauvaise matrice.

De même que l'éther qui pénètre tout n'est point souillé à cause de sa subtilité, de même partout présent dans le corps, cet esprit n'est point souillé. XIII, 21, 32.

Elles déterminent les actes dans leurs cinq conditions, qui sont : la possibilité ou puissance, l'agent, les instruments se rapportant au corps, à la voix ou aux manas, l'effort et la chance : dans leur mobile considéré sous le triple rapport du connaisseur, de la chose connue et de la connaissance ; enfin dans leur accomplissement envisagé également sous le triple rapport de l'instrument, de l'acte et de l'agent, XVIII, 14-15-18. Ces distinctions multipliées que nous ne citons que pour donner un exemple de la subtilité que le poëte apporte quelquefois dans ses divisions, reviennent à dire que les actes s'accomplissent directement par les qualités. Et telle est en effet la doctrine du poëme : en réalité, nous n'agissons pas ; ce sont les énergies de la nature qui agissent en nous ; nous ne

[1] Nous parlons des qualités comme des arbres d'une forêt. Citat. ap. COLEBROOKE, *Essays*, p. 158.

sommes que l'instrument auquel une force étrangère communique le branle, xi, 33.

C'est par les qualités de la nature que sont accomplis en entier les actes. III, 27.

Qui voit que tous les actes sont accomplis par la nature et qu'il n'en est pas lui-même l'auteur, celui-là voit le vrai. XIII, 29.

Or, tout acte *lie*, c'est-à-dire, enchaîne son auteur à une conséquence qu'il devra subir soit dans cette vie, soit dans une autre. Cette théorie du lien de l'acte est le nœud de la morale indienne ; le code de Manu la résume dans le distique suivant :

Porteur d'un fruit pur ou impur est l'acte provenant du manas, de la voix ou du corps : et de l'acte procèdent les voies[1] des hommes, supérieure, moyenne ou inférieure. Manu, XII, 3.

Telle est la formule indienne de la grande et universelle notion de la justice divine, et on ne saurait lui refuser une grande valeur philosophique. Dépouillée de tout détail concret, et réduite à ses termes logiques, elle revient à dire que l'acte étant une affirmation de l'existence, l'existence doit nécessairement en sortir, et elle ramène ainsi l'idée de justice à la simple expression d'un rapport de cause et d'effet avec autant de netteté que Spinoza lui-même. L'acte, étant ainsi le lien de l'existence, est par cela même le grand obstacle à la délivrance finale. Aussi est-il conçu comme une souillure, et les termes lier et souiller sont-ils presque toujours synonymes. Pour lever cet obstacle, deux doctrines sont en présence : l'une, celle du Sânkhya proprement dit, proclamant le renoncement absolu aux œuvres ; l'autre, celle du Yôga, prescrivant la pratique de l'action, II, 39 ; III, 3 ; XVIII, 2-3. Notre poëme s'élève vivement contre l'école du renoncement absolu :

Accomplis, toi, l'acte imposé : l'acte est meilleur que l'inaction. L'entretien même du corps ne te réussirait pas par l'inaction. III, 8.

Il n'est pas donné à l'homme de jouir de l'inaction, sans entreprendre aucun acte, ni d'arriver par l'abdication à la perfection.

Car jamais, même un instant, nul n'existe sans agir : tout acte étant accompli sans notre volonté par les qualités de nature. III, 4-5.

[1] La triple voie ou existence des êtres, divine, humaine et bestiale. Notre poëme la mentionne dans le distique suivant :

« En haut vont ceux qui se tiennent dans l'essence ; au milieu demeurent les passionnés ; » livrés à la qualité inférieure, c'est en bas que vont les ténébreux. » XIV, 18.

Il n'est pas possible à l'être corporel de renoncer totalement à l'acte, xviii, 11.

L'insensé qui, ayant enchaîné les sens de l'acte, reste assis, méditant en son cœur les objets des sens, est appelé faux-sage, iii, 6.

Le sage même s'efforce d'atteindre ce qui est conforme à sa nature : tous les êtres suivent la nature : que fera la contrainte ? iii, 33.

D'ailleurs, l'action nous est commandée par la religion, et le sacrifice est dit né de l'acte. En lui-même l'acte est divin : comme toutes les choses il est issu de Brahma, iii, 15. Il est un lien, il est vrai, un effet qui devient cause à son tour : mais il est évident qu'il ne peut lier l'âme qu'en tant qu'elle y participe. Or, l'âme [1], avons-nous vu, n'agit point. Ce sont les qualités qui agissent. Elle ne participe à l'acte que par l'impression qu'elle en retire.

Dans tout ce qui touche à l'accomplissement et au mobile des actes, la nature est dite cause : l'être spirituel est dit causé dans la perception des impressions agréables et désagréables, xiii, 20.

L'esprit n'est donc, à proprement parler, lié que par cette impression trompeuse, qui lui persuade faussement qu'il est cause, là où il n'est en réalité que spectateur intéressé. Ainsi, le désir et l'ignorance, voilà la source de toutes nos misères et la vraie cause du péché. ii, 62-63 ; v, 15 ; vii, 27.

Dans tout objet qui tombe sous les sens, résident l'attrait et l'aversion : que l'homme ne suive pas leur volonté, car ces deux-là sont ses ennemis. iii, 34.

Arjuna dit :

Mais par quelle influence l'homme commet-il le péché, même sans le vouloir, et comme poussé par une force ?

Bhagavat dit :

Cette force c'est le désir, c'est l'emportement issu de la qualité, passionné, dévorant, fécond en crimes : sache que c'est là l'ennemi.

Comme la flamme est enveloppée par la fumée, et le miroir par la rouille, comme le fœtus est enveloppé par la matrice, ainsi par lui est enveloppé tout ce qui existe.

Il enveloppe la science, éternel ennemi du sage, se transformant à plaisir, fils de Kunti ! feu insatiable.

Les sens, le manas, l'intelligence sont appelés son domaine : c'est au moyen de ceux-ci qu'après avoir enveloppé la science, il fascine l'âme.

C'est pourquoi, ayant maîtrisé d'abord tes sens, Arjuna, remporte la victoire sur ce méchant, destructeur de la science et du jugement.

Les sens sont dits puissants ; plus puissants que les sens est le manas : plus puis-

[1] Les termes âmes et corps sont à prendre dans le sens de la distinction indienne.

sante que le manas est l'intelligence; mais ce qui est plus puissant que l'intelligence, c'est lui.

L'ayant ainsi connu plus puissant que l'intelligence, et t'étant affermi toi-même par toi-même, abats cet ennemi aux mille formes, difficile à assaillir. III, 36-43.

Il faut donc vaincre le désir, ou en d'autres termes arriver au désintéressement absolu quant au fruit des œuvres.

Que dans l'acte même soit le motif de ta détermination, et jamais dans le fruit: ne sois pas de ceux qui sont déterminés par le fruit des actes...

... Misérables sont ceux dont le fruit de l'acte est le mobile. II, 47, 49.

L'acte parfaitement désintéressé cesse de lier : l'âme alors est mûre pour la délivrance, XII, 6-7; V, 6.

Les hommes qui... ont renoncé au fruit de l'acte, délivrés du lien de la naissance, marchent dans la voie exempte de maladies. II, 51.

Faisant même cas du plaisir et de la douleur, du gain et de la perte, de la victoire et de la défaite... tu ne contracteras point de souillure. II, 3, 8.

Satisfait de ce qui s'offre de soi-même, ayant franchi les impressions opposées, exempt d'envie, semblable dans le succès et dans l'insuccès, même après avoir agi, l'homme n'est point lié. IV, 22.

C'est là ce que notre poëte appelle déposer ses actes au sein de Dieu. C'est là le vrai renoncement, le seul qui soit possible, le seul qui conduise à la perfection [1]. L'opinion de ceux qui prêchent l'inaction n'est qu'un malentendu : bien compris le Sânkhya et le Yôga, divins l'un et l'autre par leur origine, III, 3, ne font qu'une seule et même doctrine, XVIII, 11; VI, 2.

Le Sânkhya et le Yôga, les enfants [2] les nomment séparément; non les sages; qui embrasse l'un, trouve en même temps le fruit des deux.

La station atteinte par les sectateurs du Sânkhya, ceux du Yôga y arrivent également. Qui voit que le Sânkya et le Yôga sont un, celui-là voit le vrai. V, 4, 5.

[1] L'auteur distingue ces deux sortes de renoncement par les termes *sannyâsa* et *tyâga*, déposition et abandon :

« Le rejet des œuvres même permises, les poëtes le connaissent sous le nom de déposition : l'abandon total du fruit des œuvres, les sages l'appellent abandon. » XVIII, 2.

[2] Ou les ignorants; par une figure inverse le vieil allemand fait de *tumb* un synonyme de jeune homme.

Mais pour vaincre le désir, pour renoncer au fruit des œuvres, il faut avoir franchi les deux qualités inférieures des ténèbres et de la passion ; il faut s'être élevé à l'essence, où disparaît toute illusion, et où l'âme entre en pleine possession de la vérité. La science est donc la condition et le signe de la perfection, le principe et le but de la morale. L'être qui a su s'élever à cette hauteur, qui *se tient ainsi sur le faîte*, possède la paix et la sainteté, parce qu'il possède la science. Il n'y a plus ni trouble dans son cœur, ni nuage devant son esprit, ni péché dans ses actes. Au sein de l'action il réalise l'inaction, et il le sait. *La science a consumé ses actes; ils se sont évanouis*, IV, 19-23.

Le présomptueux, l'insensé se dit à lui-même : « C'est moi l'auteur. »

Mais celui qui connaît le vrai touchant la double distinction des actes et des qualités, se dit : « Les qualités opèrent dans les qualités, » et pensant ainsi, il n'est point attaché. III, 27-28.

« Je n'agis en aucune façon, — ainsi pense le sage accompli qui connaît le vrai, — encore que je voie, entende, touche, flaire, marche, dorme, respire, parle, lâche, saisisse, ouvre les yeux et les ferme : les sens opèrent dans les sens, » ainsi pense-t-il. V, 8-9.

On se demande qu'est-ce que l'acte ? qu'est-ce que l'inaction ? Des poëtes mêmes ont failli en ce point. L'acte que je t'enseignerai est tel que, l'ayant connu, tu seras délivré du malheur.

Il faut considérer la nature de l'acte et la nature du repos : il faut considérer aussi la nature de l'inaction : obscure est la voie de l'acte.

Qui dans l'action peut voir l'inaction, et dans l'inaction l'action, celui-là possède l'intelligence parmi les humains, celui-là est dans l'union spirituelle, accomplissant l'acte dans sa plénitude.

Ayant dépouillé tout attachement au fruit de l'acte, toujours satisfait, parfaitement indépendant, même enveloppé dans l'action, il n'agit en aucune façon. IV, 18, 20.

Rentré en pleine possession de lui-même, détaché de toutes choses, supérieur à toute impression, il assiste à sa propre existence comme un hôte (XIV, 23) ou comme un spectateur aux évolutions d'une danseuse[1]. Aussi les actions sont-elles pour lui absolument indifférentes ; la science le purifie de toute souillure. Il est au-dessus du devoir ; il est supérieur à toute affection, à toute attache humaine : nul être n'a plus de prise sur lui, et toutes choses sont égales à ses yeux. Dangereuses exagérations qui de tout temps ont été l'écueil des doctrines mystiques.

Et même de tous les méchants fusses-tu le plus criminel, sur le radeau de la science parfaite tu franchirais le péché. IV, 36.

[1] Maxime du Sânkhya, citée par COLEBROOKE, *Essays*, p. 164.

Le sage n'a plus à faire d'aucune façon ni avec l'accompli ni avec l'inaccompli, et de tous les êtres il n'est plus rien qui soit son refuge. III, 18.

Celui qui est entré dans l'union spirituelle a vaincu dès cette vie les bonnes et les mauvaises actions. II, 50.

Celui dont la pensée n'est point présomptueuse, dont l'intelligence n'est point obscurcie, eût-il même tué tous ces mondes, il ne tue point, et n'est point lié. XVIII, 17.

Satisfait dans la science et le discernement, debout sur le faîte, vainqueur de ses sens, il est appelé spirituellement uni, le sage pour qui la glèbe, la pierre, l'or sont la même chose.

Il est distingué entre tous, celui dont l'esprit est le même au milieu des êtres chéris, des amis, des ennemis, des étrangers, des indifférents, des odieux, des proches, des bons aussi et des méchants. VI, 7-9.

Dans un Brâhmane doué de savoir et de modestie, dans un bœuf, dans un éléphant, dans un chien aussi et dans un mangeur de chiens[1], les sages voient la même chose. V, 18.

Du moins la notion de la grande fraternité des êtres, surnage-t-elle dans ce naufrage de toutes les affections humaines : et le sage, s'il ne s'attache plus ici-bas à un objet déterminé, embrasse-t-il la création entière dans un même sentiment d'universelle bienveillance. Il se réjouit, dit le poëte, du bien de tout ce qui existe. (V, 25.) C'est qu'avec *l'œil de la science*, le pur esprit a pénétré son propre mystère : il est arrivé à voir toutes choses en Dieu, et Dieu en soi.

Il contemple l'esprit immanent dans tous les êtres, et tous les êtres dans l'esprit, celui qui, parvenu à l'union, aperçoit partout la même chose.

Celui qui me voit partout, et qui voit tout en moi, pour celui-là je ne péris point, et lui ne périt point pour moi.

Celui qui m'honore, moi qui réside dans tous les êtres, parvenu lui-même à l'unité, en quelque lieu et de quelque façon qu'il se comporte, ce sage demeure en moi. VI, 29-31.

Dès cette vie, il a vaincu la nature. (V, 19.) Il est arrivé à l'union spirituelle avec Dieu, au Yôga[2].

L'état d'égalité est appelé Yôga. V, 48.

[1] Nom donné à une caste réputée immonde. Le buddhisme va plus loin encore, dans cette maxime citée par Burnouff, *Introd. à l'hist. du Buddhisme indien* : « Le sage ne fait point de différence entre sa mère et une courtisane. »

[2] Ce terme qui signifie proprement jonction, est employé pour désigner le résultat suprême de la contemplation mystique, l'état ou l'âme ravie en extase n'aperçoit plus de différence qui la sépare de son objet. Celui qui a réalisé cet état s'appelle Yôgin.

Un tiers peut-être de la Bhagavad-Gîtâ est employé à décrire cette perfection mystique. Il semble que notre poëte, d'ordinaire assez sobre de figures, n'ait point assez d'images pour peindre cette équanimité du sage en possession de la science parfaite.

Quand il ramène ses sens des objets sensibles, comme la tortue retire de tous côtés ses membres, alors sa sagesse est affermie. II, 58.

Ce qui est la nuit pour tous les êtres, est la veille du sage : ce qui est la veille des êtres, est la nuit pour le solitaire voyant.

Dans l'Océan qui se remplit sans sortir de son immuable assiette, comme affluent de toutes parts les eaux, quand tous les désirs entrent dans l'homme, il obtient la paix ; mais non l'esclave de ses désirs. II, 69-70.

Un flambeau placé à l'abri du vent ne vacille point : cette similitude est dite du sage maître de sa pensée, qui s'exerce dans l'union.

Quand la pensée se repose, enlacée dans le culte de l'union, quand l'esprit se contemple soi-même, et se réjouit en soi-même ;

Quand il connaît la joie sans mesure, perceptible à l'intelligence seule, supérieure aux sens ; quand il se tient ferme, inébranlable dans le vrai ;

Quand il est entré en possession de ce bien, et ne songe plus à aucun autre ; quand il s'y est affermi et ne se laisse plus troubler par la plus violente douleur,

Qu'il sache que ce divorce de l'union avec la douleur est désigné du nom d'union. (VI, 19-23.)

Comme un feu embrasé réduit le bois en cendres, Arjuna ! ainsi le feu de la science réduit en cendres tous les actes. (IV, 37.)

Celui qui agit après avoir déposé ses œuvres en Brahma, et renoncé à tout attachement, celui-là n'est pas plus souillé par le péché que la feuille du lotus par l'eau sur laquelle elle repose. (V, 10.)

Vienne maintenant l'heure de la mort, et la dernière barrière qui s'élevait entre l'âme et Dieu disparaît. Et délivré à jamais de l'obligation de renaître, le pur esprit s'échappant de l'océan de la mortalité (XII, 7), de ce monde caduc et misérable (IX, 33), rentre dans le sein de l'Être suprême dont rien ne le différencie plus. Il est arrivé à l'extinction en Brahma, au Nirvâna. (II, 72 ; VIII, 5 ; V, 6.) Ainsi se trouve accomplie la grande évolution de l'existence. Le principe divin, le pur esprit, qui par le désir s'est trouvé engagé dans le monde mobile des qualités, s'en est dégagé en triomphant du désir, et, rendu à lui-même par la science, il est rentré dans sa source pour ne plus en sortir.

Ce serait ici le lieu d'examiner par quels moyens l'homme peut s'élever à cet état de désintéressement et de science parfaite. Mais tout dans notre poëme est si plein de Dieu, le rayonnement de la divinité en pénètre si bien toutes les parties, qu'il est indispensable, avant de faire un pas de plus, et de passer à la discipline du système, de suivre le poëte

jusqu'à cette source de toutes choses, et d'essayer de saisir dans sa substance cet Être dont nous rencontrons partout le reflet. A la rigueur, c'est par là même qu'il eût fallu commencer, si nous n'avions tenu qu'à exposer un système au moyen de la Bhagavad-Gità. Mais il y a plus qu'un système ontologique dans ce singulier ouvrage. Dans l'esprit du moins de son auteur, c'est une consolation suprême pour une immense douleur; et quand au début il nous montre Arjuna le cœur brisé, s'affaissant sur son char, c'est à l'humanité entière qu'il pensait sans doute. C'est elle qu'il voyait en esprit, enveloppée des ténèbres de l'ignorance, aux prises avec la souffrance et le péché, se débattre en vain sous la fatale étreinte, et comme le fils de Pându, renoncer à la lutte et reculer devant la victoire. C'est pour respecter ce caractère éminemment humain du poëme, que nous avons préféré commencer par l'homme, et suivre, au risque de tomber dans quelques redites, la marche générale du poëte indien.

A. Barth.

(La suite à un prochain numéro.)

LETTRES DE GOETHE A MME DE STEIN[1]

Dimanche, 16 mars. — « Voilà que j'ai une poupée dont je puis m'occuper ! Une demeure pour vous. — Nous avons été aujourd'hui chez le contrôleur, et je rumine déjà des arrangements dont la plupart ne vont pas. Adieu, et vous viendrez ! »

« Le grand monde me va comme l'herbe à un chien, » — écrit Gœthe à la date du 14 mars.

« Je ne puis rien faire que vous aimer en silence. Votre conduite par rapport aux autres choses qui me tourmentent met un poids si indéfinissable sur mon âme, qu'il faut que je m'efforce de me détacher. Adieu, je pars à contre-cœur, j'espérais passer une bonne soirée avec vous aujourd'hui. Adieu. »

21 avril. — « Si quelqu'un est chez soi ce soir, je viendrai, je lirai un conte aux enfants, je souperai, et je me reposerai dans vos yeux de mainte et mainte chose. En attendant, adieu, chère. »

Lundi, 26 mai. — « Rien, sinon que je vous arrive pour dîner et que j'amène le duc ; je n'ai pas pu vous dire hier combien je vous aimais, quelque singulier que je me parusse, je ne l'ai pas pu. Vous reprochez toujours à mon amour de croître et de décroître, cela n'est pas, mais il est bon que je ne sente pas tous les jours combien je vous aime. Je pars pour Belvédère où je parlerai à Stein. Adieu, meilleure des femmes. »

Jeudi, 12 juin. — « Dans le jardin, en plein air ! Depuis que vous êtes partie je sens que je possède quelque chose, et que quelque chose m'occupe. Toutes

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er décembre 1863.

mes autres petites passions, mes passe-temps, mes coquetteries, se tenaient à mon amour pour vous. Maintenant que vous êtes loin, tout tombe à l'eau. Ce matin, j'étais à Belvédère, j'ai pêché, et j'ai cuit ma pêche pour Charlotte Waldners, à laquelle j'ai fait un excellent dîner. Je vais prendre toute espèce de mesures et faire divers arrangements. Je vais soigner mes arbres — et vais être bien mordu par les cousins.

» Je continue, les doigts salis par l'écorce des arbres, je les ai nettoyés et j'ai écrasé les brigands d'insectes. Voilà des mois qu'ils requièrent cette cure, et j'ai toujours passé outre. Un poëte et un amant font un mauvais propriétaire; est-ce parce que le poëte est amant, ou parce que l'amant est poëte? Adieu, demeurez-moi comme je vous demeure. Adieu, mon or. »

Mercredi, 27 août. — « Je vous envoie Pierre, car il est dit que vous devez toujours recevoir quelque chose de moi. J'ai commandé un couteau qui n'est pas venu. Je fais mes paquets. Adieu. Mes compréhensions sont passablement obscures, mais ce qui me paraît assez clair, c'est que je vous aime. Adieu, dites bien des choses à Kestner et aux enfants. Vous aurez bientôt des nouvelles d'Eisenach.

» Pensez à moi demain 28, mon anniversaire.

» Encore une fois adieu! Dans ce monde, c'est toujours adieu. Ce matin, j'ai choisi les couleurs de vos chambres, j'ai alterné le vert et le gris, mais j'ai pris le salon paille, à cause de la lumière. Je suis souvent près de vous. Écrivez-moi à Eisenach. »

Eisenach, samedi, 6 septembre. — « Merci, cher or, pour le message. Nous avons quitté Ilmenau le 4, votre paquet m'est donc arrivé inopinément le 6.

» Tout va bien, moi seul je me suis attiré un monstre de fluxion à la joue, contre tout le sens commun de ma forte constitution. A Stützerbach, j'ai dansé en plein brouillard avec toutes les jeunes paysannes et j'ai mené un train d'enfer jusqu'à une heure de la nuit. C'est alors que mon mal a commencé, le vilain temps l'a empiré, et me voilà enfermé avec du suc d'herbes chaud dans la bouche, et je ne puis pas faire ma cour aux donzelles; ce serait un tour du diable, si je les ensorcelais avec ma joue gonflée.

» Oui, cher or, je crois volontiers que votre amour pour moi augmente pendant l'absence. Car lorsque je suis loin vous pouvez aimer l'idée que vous vous faites de moi, quand je suis là cette idée est souvent troublée par ma folie et mon extravagance. Adieu : je ne puis vous envoyer que des dessins ou mes cheveux. La contrée est superbe, sauvage, et (Dieu m'entend) quand je suis forcé de rester chez moi, quand je ne puis ni dessiner, ni tirer, je coupe quelques mèches de mes cheveux et vous les envoie. Dites bien des choses à Pierre de ma part, et dites aussi à Kestner de ne lui refuser qu'une ou deux pipes par jour, car j'estime le tabac un *spécifique* pour un jouvenceau de cette sorte. Dites à Kestner qu'il sait cela; et qu'il continue de fumer!

» Je n'aime pas non plus cette maison, je demeure au fond, peut-être dans la

rangée et (j'aime à me le figurer) dans les chambres où vous avez demeuré. Très-chère, c'est vous seule que j'aime, je le sens à mes manéges auprès des autres femmes.

» Vous n'êtes pas jalouse de moi sans quoi je vous dirais un remède. Je n'ai pas l'écrin du souvenir, mais je porte votre fichu dont la couleur bleue est passée à la lessive. J'ai votre portrait manqué, et j'ai de l'amour pour vous plus que je ne sais et ne dois. Adieu — un souvenir aux enfants, il y a entre nous un long espace, et le chemin droit est plus difficile à arpenter que le chemin tortueux. Je ne vous reverrai pas de sitôt. Adieu, ange, je vous aime mieux présente qu'absente, c'est pourquoi j'ai la présomption de croire que mon amour est plus vrai. Adieu. »

Eisenach, mi-septembre. — « Je sens déjà que vous êtes loin, affreusement loin, car je ne sais pas où et comment les lettres vont, et alors la circulation s'arrête dans mes veines, vous le savez ; voilà pourquoi je n'ai pas écrit de si longtemps. De plus, j'ai attrapé des maux de dents à Stützenbach ; je me les suis attirés par force et j'en ai beaucoup souffert. Alors qu'ils étaient presque passés, j'ai dansé toute une nuit comme un fou et j'en ai eu vingt-quatre heures durant, une fluxion et de vives douleurs. A présent, c'est calmé, mais je suis enfermé chez moi, à Eisenach, dans le spacieux château, tandis que tout le monde est à *Wilhelmsthal* et à la chasse. Et alors on chasse dans la chambre, et, faute d'autre gibier, mon pauvre moi doit se livrer. Lundi, il y aura tir à l'oiseau et je ne sais pas encore si je pourrai y être. La contrée est superbe, et je ne puis pas dessiner ; beaucoup de maux dans un petit mal. La Witzleben est heureusement accouchée d'un fils. Peut-être le savez-vous déjà.

» J'ai improvisé une folie, un opéra-comique : *Les Gens sensibles ;* c'est aussi fou et aussi grossier que possible. Si Seckendorf veut le composer, on pourra le jouer cet hiver. J'ai commencé à dicter à Philippe.

» Sur ce, bonne nuit, mon meilleur ange, quelles singulières opérations mon cerveau ne fait-il pas ? Et, cependant, il est petit le nombre de choses qui s'y promènent comme le firmament au-dessus de nos têtes. Toute l'après-midi, j'ai eu affaire aux plus folles imaginations ; ce soir, j'ai jasé sans fin avec un très-brave homme de notre contrée. Je vois plus clairement d'heure en heure qu'il faut se sauver de ce courant de la vie, entrer au port, et, tant qu'on y est, travailler de toutes ses forces sous peine de se noyer. »

A la Wartburg, ce 13 septembre 77. — Le soir, à 9 heures. — « Je demeure ici, très-chère, et je chante des psaumes au Seigneur qui m'a délivré des souffrances et du manque d'espace, et qui m'a transporté sur ces hauteurs et dans ces pompes. Le duc m'a engagé à venir ici ; je n'ai rien de commun avec ceux d'en bas, ce sont braves gens, sans doute, quelques-uns se figurent qu'ils m'aiment, mais cela n'est pas trop le cas. Très-chère, je vous vois, ce soir, par le clair de lune, auprès du fossé où il y a un feu de bivouac, car il fait frais. A Wilhelmsthal, c'est trop bas et trop étroit pour moi, et je ne puis pas encore, par cette fraîcheur et cette humi-

dité, me promener dans les bois. Ici, en haut ! si je pouvais vous envoyer dans ma bénédiction la vue qui ne me coûte que de me lever de mon fauteuil. Dans la douce et fantastique lueur de la lune, les profondeurs étendues, les prairies, les haies, les bois, les éclaircies, les descentes de roc par devant, les pans de roc par derrière, et, comme l'ombre du château retient tout dans l'obscurité et s'accroche encore aux pans des monts, comme les pointes des rocs rougissent à la lueur de la lune, et puis, les gracieuses plaines et les vallées plus bas, et la lointaine Thuringe qui, dans la demi-lueur se confond avec le ciel. Très-chère, j'en ressens une vraie joie, quoique je doive dire que la jouissance complète me manque aujourd'hui, encore; j'étends mes membres comme celui qui a été longtemps enchaîné. Mais j'ai le profond sentiment de reconnaissance de l'homme altéré qui prend un verre d'eau, et ne s'aperçoit qu'à peine de la sainteté du puits et de l'aménité du monde.

» S'il est possible de dessiner, je choisirai un coin circonscrit, car la nature s'étend trop loin en beauté ! Mais, aussi, quels coins il y a ici ! — Oh ! on ne devrait ni dessiner ni écrire ! — Mais je voulais que vous sachiez que je vis, et que je me remets aussitôt à vous aimer beaucoup, dès que je me sens bien. — Et ma consolation dans ma solitude, c'est l'illusion qu'une lettre ou quelque autre griffonnage de moi vous fait plaisir. »

Dimanche, 14 septembre. — « Voilà que j'ai eu une idée ; le dessin est pour moi comme le petit chiffon que la mère donne à sucer à l'enfant, pour le tranquilliser avec cette nourriture illusoire.

» Cette demeure est ce que j'ai vu de plus beau ; c'est si haut et si gai, qu'il ne faut être, ici, qu'en visite, sans quoi on se perdrait dans la hauteur et la gaieté. Tout le matin, j'ai griffonné pour vous.

» O de notre misère ! — Quand je pense à l'un de ces maîtres qui s'asseyaient devant d'antiques ruines, les dessinaient et les peignaient (comme s'ils étaient le temps lui-même qui transforma ainsi) et les unissaient à la grâce de la nature, leur enlevant l'empreinte brutale et rude de l'homme !

» Bon Dieu ! les voies du temps et de la nécessité, combien elles sont imperceptibles à l'homme et à l'artiste. En nous est la vie. — Je sais bien ce que je pense, mais comment *dire ?* Je reçois votre lettre du 11. »

Vendredi, 2 décembre. — « Si vous pouviez voir dans un miroir ma joie d'enfant ! Rien n'est extraordinaire que ce qui est naturel, et rien n'est grand que ce qui est naturel, et rien n'est, etc., etc., etc., que ce qui est naturel !!! Aujourd'hui, je me suis assis sur un roc. — Vous le verrez ; — ni dieux ni mortels ne m'y auraient cherché. Je dessine toute la journée et je ne rapporterai rien, comme d'habitude. Je vous aime beaucoup. Comme je barbouillais dans l'immense nature et que je me sentais fort bien, je me dis : Si tu pouvais suspendre ceci dans la chambre verte, ce soir ! Pour cela, il vaut mieux dessiner à l'Étoile[1] Et aussi !!!

[1] Point du parc de Weimar.

cher or, quels chemins ! La Jérusalem boueuse de Swedenborg n'est pas plus sale. Et quand la nuit trop complaisante se pend à votre cou ! — Et cette tristesse le long des eaux fétides dans les ténèbres ! — Je suis contrarié de n'avoir pas de vous un couteau et de gros bas ; ce sont des amis dans le besoin ! J'ai bien votre gant, mais il ne suffit pas toujours. Je suis arrivé jusqu'ici sans la moindre déconvenue : à part quelques sottises où s'est trahi le poëte, je suis attentif comme un commis-voyageur. — C'est bien joli d'être campé sur son cheval, avec son sac, et d'errer de droite et de gauche comme en bateau. Bonne nuit.

Jeudi, 4 décembre 77 **** r. — (Durant toute cette tournée d'hiver qu'il a faite à à l'improviste, Gœthe ne dit pas à son amie les endroits d'où il lui écrit). « Je voulais ne vous écrire que d'ici, vous voyez par le billet au crayon qui a précédé, que j'ai donné signe de vie plus tôt. J'ai été éprouvé par un temps épouvantable. C'est incroyable ce que les ouragans soulèvent de choses dans ces montagnes, tempête, neige, pluie, grêle, et pendant environ deux milles, le long d'un mont boisé, tout est mouillé. C'est à peine si j'ai repris mes sens après avoir mangé, bu et m'être reposé trois heures, et le reste. —

» J'ai réalisé mon aventure ; elle a été belle, pareille en tout à l'idée que je m'en étais faite ; elle vous plaira, car je vous la dirai à vous seule et au duc, pour les autres ce sera un secret. C'est humble, mais c'est beau ; c'est peu et beaucoup, les dieux savent seuls ce qu'ils veulent et ce qu'ils veulent de nous, que leur volonté se fasse. Me voici abîmé de nouveau dans des murs et des toits antiques ! Je me sens très à l'aise chez un hôtelier qui a quelque chose de patriarcal, il règne un beau *philistinisme* [1] dans la maison. — Combien dans cette course ténébreuse, j'ai repris en affection cette classe d'hommes ! On la nomme basse ! Elle est certainement la plus haute devant Dieu ! Elle a toutes les vertus : la modération, le contentement pour le moindre des biens, le sens droit, la fidélité ; elle est inoffensive ; patiente, — patiente, — persévérante dans l'in... l'in.... ; je ne veux pas me perdre dans les exclamations.

» A présent, je sèche mes habits ; ils pendent près du poêle. De combien peu l'homme a besoin, et qu'il aime à sentir combien il tient à ce peu ! — Si vous me faites un cadeau, que ce soit quelque chose dont on puisse se servir en voyage. — Je ne sais pas comment je terminerai ma course vagabonde ; je suis si habitué à me laisser faire par le destin, que je ne sens plus en moi aucune précipitation, seulement de temps à autre, il s'élève en moi l'ombre d'une préoccupation, mais elle disparaîtra aussi. (N. B.) Je parle d'une préoccupation puérile qui ne s'attaque jamais au tout, mais à quelques cas. »

Samedi, 6 décembre. — « J'éprouve une sensation étrange en parcourant le monde incognito, c'est comme si j'entrevoyais mieux la vérité de mes rapports avec les hommes et avec les choses. Je m'appelle Weber, je suis peintre ; ou j'ai

[1] *Philistin*, dans l'argot des étudiants allemands, équivaut au mot bourgeois, épicier, profane, dans notre argot à nous.

fait mon droit, ou bien, je suis un voyageur quelconque; je suis très-poli pour chacun, et je suis bien accueilli partout. Je n'ai encore eu rien à démêler avec les dames. La pure tranquillité et la sécurité m'entourent; jusqu'ici tout m'a réussi; l'air devient pur, il gèlera cette nuit. Nous sommes au premier quartier; j'ai un souhait pour la pleine lune; si les dieux l'exaucent, je leur devrai grande reconnaissance; je m'accommoderai aussi de la moitié. Aujourd'hui, j'ai voulu dessiner un coin charmant, mais je n'ai rien fait. Je ne puis toujours pas m'expliquer comment, à certaines heures, je ne parviens absolument à rien. »

Mardi, 9 décembre, au soir *** au... — « Je ne veux pas analyser l'inquiétude qui est en moi, et ne veux pas qu'on l'examine. Quand je suis tout seul, je me reconnais tel que j'étais dans ma première jeunesse et que je vagabondais sans compagnon à travers le monde. Les hommes me font la même impression qu'alors; seulement, j'ai fait une réflexion. Tant que j'ai vécu sous une certaine pression, tant que personne n'eut de sympathie pour ce qui s'élevait et s'abaissait en moi, mais qu'au contraire, comme il arrive, les hommes ne m'estimèrent pas et me regardèrent d'un mauvais œil, à cause de quelques singularités excentriques: tant que cela fut, j'eus, en dépit de la pureté de mon cœur, une foule de fausses prétentions — c'est assez difficile à dire, il me faudrait détailler. — J'étais misérable, déprimé, rongé, comprimé, tout ce que vous voudrez. Maintenant, c'est curieux (surtout ces jours-ci où je me suis volontairement éloigné), tout ce qu'il se loge de grâce et de bonheur en moi.

» Je suis pour les hommes comme une pierre de touche, ils viennent se frotter à moi: — leur complaisance, leur indifférence, leur opacité et leur grossièreté, l'une dans l'autre m'amusent. — Somme toute, c'est la prétention des prétentions de ne point avoir de prétention.

» Cher or, je n'ai de repos nulle part; je me suis enfoncé plus avant dans les monts, et, demain, je courrai des contrées singulières si je trouve quelqu'un pour me guider à travers la neige.

» Je pense au duc cent fois le jour, et lui souhaiterais de partager la joie d'une pareille existence, mais il ne saurait encore y prendre goût; il se plaît trop à faire d'une chose naturelle une chose extraordinaire, tandis que cela fait du bien lorsque l'extraordinaire paraît naturel.

» Il y aura neuf ans dans quelques jours, que j'étais malade à la mort; ma mère, dans la suprême détresse de son cœur, ouvrit sa Bible, et, comme elle me le dit plus tard, tomba là-dessus: « On replantera des vignes sur les monts de Samarie, on plantera en chantant. » Ce verset la consola pour le moment et lui causa mainte joie plus tard.

» Vous voyez tout ce qui me passe par la tête.

» Vous avez peut-être déjà deviné que je vis dans les mines. Hier, le sort m'a fait de nouveau une grande politesse. Un fragment de mont est tombé à un pas de moi, il a renversé un homme qui, étant très-robuste, se roidit de façon à ce que le fragment se brisât contre lui, et les parcelles glissèrent le long de son corps; cependant il en fut étourdi; je croyais qu'il en aurait au moins les pieds

endommagés, point; un instant après, j'étais à ce même endroit, car il y avait là quelque chose qu'il voulait me montrer, et mon frêle personnage aurait été immédiatement renversé et écrasé, le poids étant bien de 500 ou 600 livres. Ainsi, que votre amour et l'amour des dieux continuent de me garder. »

Le 30 décembre, Gœthe est de retour de ce voyage au Harz, qu'il avait entrepris dans le plus grand secret; il avait été attiré hors de chez lui par le beau paysage d'hiver (qu'il a décrit plus tard), par les monts et les mines auxquels il a consacré d'immortelles pages (années de pèlerinage). Il avait été attiré également dans ces régions par un inconnu auquel il voulait prêcher la patience et la modération. Il se sentait pour ainsi dire charge d'âme envers un jeune homme du nom de Plessing, qui, après la lecture du *Werther*, lui avait écrit pour lui confier son dégoût de la vie, en termes pressants et agités. Gœthe n'avait pas pu, n'avait sans doute pas voulu répondre; pensant peut-être que la parole serait plus capable de raffermir cet esprit qui périclitait, il arriva chez son jeune confident à l'heure du crépuscule, se fit passer pour un peintre de Gotha, et amena bientôt l'entretien sur Weimar, ses habitants, sur Gœthe, et finalement sur les lettres restées sans réplique. Lorsque Plessing lui eut exposé le triste état de son âme, l'illustre voyageur, sans se nommer, lui parla de la vie et de la suprême et morale conception qu'il en avait, lui conseilla une activité quelconque, s'efforça de le consoler sans l'attendrir, et de transvaser dans ce cerveau obscurci un peu de la grande lumière qui rayonnait dans le moindre recoin du sien. Ce fut vain en apparence, Plessing se roidissait; mais, quinze ans plus tard, lorsqu'ils se revirent et que la touchante intrigue fut découverte, Gœthe eut la satisfaction d'apprendre que sa limpide et pénétrante éloquence avait chassé les mauvais démons. Des nombreux traits de la bonté de Gœthe, celui-ci est peut-être un des plus charmants; comme dans le magnifique poëme de Wagner (*Niebelungen*), le dieu Wodan parcourt la terre sous un déguisement et éprouve et encourage les siens, Gœthe quitta son toit, vint, par le froid et la neige, sonder et pacifier une âme, tenter une bienfaisante transmutation de sentiments.

(La suite à un prochain numéro.)

LA TEMPÊTE DU 2 DÉCEMBRE

Nous avons fait connaître [1] les principes généraux de la météorologie télégraphique et l'organisation de l'excellent système de prévision rationnelle du temps établi depuis plus de deux ans en Angleterre par l'amiral Fitz Roy. Les télégrammes de Londres étaient communiqués depuis quelques mois, par les soins du ministère de la Marine, aux ports de nos côtes de l'Océan où ils arrivaient, le plus souvent, la veille du jour où un coup de vent allait éclater. Le directeur de l'Observatoire de Paris, M. Le Verrier, après avoir établi une correspondance météorologique embrassant l'Europe entière, vient aussi d'organiser un système de prévision. Comme toutes les grandes œuvres de notre époque, cette institution a un caractère international parfaitement en rapport avec la position géographique de la France. Ses principales bases étaient à peine jetées, lorsqu'au commencement de ce mois un terrible ouragan est venu pleinement démontrer son efficacité. Nous nous proposons de compléter, par quelques détails, les renseignements que nous avons donnés sur cette utile application de la météorologie.

L'Observatoire de Paris publie chaque jour un bulletin autographié contenant les données qu'on y recueille, de trois en trois heures, ainsi que celles qui lui sont fournies pour huit heures du matin, par cinquante correspondants euviron dispersés sur toute la surface de l'Europe. Elles comprennent pour chaque station la pression barométrique, la température, la direction et la force des vents inférieurs, l'état du ciel, l'état de la mer sur les côtes. A la suite d'une carte météorologique du jour, construite sous la direction de M. Marié-Davy, se trouve une appréciation du caractère général de l'atmosphère, formulée par ce savant distingué, avec des prévisions ou probabilités sur le temps du lendemain. Ces prévisions se rapportent à quatorze régions entre lesquelles le littoral européen a été divisé.

Sur la carte météorologique sont tracées les courbes correspondantes aux pressions barométriques échelonnées de cinq en cinq millimètres. Qu'on imagine un terrain sur lequel deux ou trois collines, séparées par des vallons, sont coupées horizontalement par une suite de plans équidistants, les courbes de niveau ainsi formées seront l'image que donnent les cartes synchroniques de la pression

[1] Voir dans les livraisons d'août et d'octobre : *Météorologie télégraphique*, par M. E. Margollé, et *Prévision du temps*, par M. F. Zurcher.

MM. Zurcher et Margollé viennent de publier, à la librairie Hetzel, un volume très-intéressant et très-instructif sur *les Tempêtes*. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce livre qui mérite mieux qu'une mention passagère. (*Note de la rédaction.*)

de l'atmosphère sur l'Europe. Cette pression éprouve de fréquentes variations, et c'est dans le rapprochement ou l'éloignement des courbes ainsi que dans leurs inflexions qu'on peut trouver les principaux éléments de la prédiction rationnelle du temps. M. Marié-Davy, après une étude journalière des figures qu'elles ont formées pendant les perturbations atmosphériques de l'équinoxe d'automne, indique, dans une note présentée à l'Académie des sciences, les règles générales qui en découlent jusqu'à présent. « Depuis le milieu du mois d'août, dit-il, nous pouvons compter jusqu'à six tempêtes successives et distinctes, séparées par un intervalle de quelques jours d'un calme plus ou moins complet. Toutes ces tempêtes ont présenté des caractères communs dans leur mode d'apparition et dans leur marche. Nous voyons leurs premiers symptômes se manifester, plusieurs jours à l'avance, sur les côtes occidentales de l'Europe par l'inflexion des courbes d'égale pression barométrique; puis, le vent monte plus ou moins rapidement sur les côtes nord-ouest de France et d'Angleterre, en affectant une tendance très-marquée à tourner autour d'un centre de dépression qui forme le centre de la tempête. Le centre lui-même se déplace, tantôt d'une manière régulière et progressive de l'ouest d'abord à l'est, en s'élevant vers le nord pour redescendre ensuite vers le sud après avoir franchi l'Angleterre; tantôt, au contraire, avec quelques hésitations qui semblent le ramener momentanément en arrière. »

C'est un tourbillon semblable, analogue aux cyclones des régions tropicales, qui a traversé la France du 2 au 4 décembre. Son influence était sentie dès le 28 novembre, époque à laquelle il se trouvait sur l'Océan à la hauteur du midi de l'Espagne. Le 27 et le 28, le Bulletin annonçait déjà la situation atmosphérique comme très-douteuse. Jusqu'au 1er décembre, le tourbillon remontait vers le nord et il était alors signalé dans le nord-ouest de l'Angleterre. « La baisse rapide qu'on constate ce matin sur l'Irlande, disait M. Marié-Davy, la position des courbes d'égale pression barométrique et l'orientation des vents qui ont pris de la force du sud au sud-ouest, montrent que le phénomène s'est incliné vers l'est pour aborder les côtes d'Europe, vers le nord de l'Angleterre. La tempête, qui s'étendra probablement à toute la France, paraît devoir être assez forte. » Effectivement, le 2 au matin, on voyait la pression baisser avec une extrême rapidité sur l'Angleterre et sur la France. Le tourbillon était descendu sur l'Angleterre et avait son centre près de Liverpool. La marche s'étant inclinée vers le sud-est, on se trouvait dans les conditions des tourbillons qui ont traversé la France du nord au sud, dans la première quinzaine de novembre.

» Dès le 30, les ports, depuis Dunkerque jusqu'à Nantes, furent prévenus par le télégraphe que le vent allait fraîchir. Le 1er, à midi trente minutes, tous les ports de l'Océan furent avertis qu'une tempête, arrivant du sud-ouest, fondait sur l'Angleterre et la France. Les dépêches, expédiées le 2, donneront une idée de l'activité que déploie, dès maintenant, le service météorologique dans les circonstances périlleuses.

» A huit heures du matin, la tempête a effectivement envahi le nord et une partie de l'ouest de la France. Paris, Bordeaux ont un vent impétueux. Mais, à Lyon, Limoges, Bayonne, le vent est encore faible.

» A midi, tous les ports de la Méditerranée sont de nouveau informés qu'ils sont fortement menacés. Madrid reçoit la même dépêche à l'égard des ports du golfe de Lion. Turin la reçoit aussi pour les côtes nord de l'Italie et jusqu'à Livourne. On la renouvelle, à une heure cinquante minutes, pour les côtes de Civita-Vecchia à Palerme. »

Il faut dire aussi que les télégrammes de l'amiral Fitz Roy avaient prévenu d'avance nos ports de l'Océan de l'arrivée de la tempête. Ils annonçaient que les côtes d'Angleterre étaient couvertes de signaux d'avertissement.

L'Observatoire de Paris est resté longtemps sans savoir si ses dernières dépêches étaient parvenues à leur destination. Sur plusieurs lignes, la tempête avait renversé les poteaux des télégraphes et brisé les fils. Néanmoins, la communication resta ouverte pendant un temps suffisant à la transmission du télégramme le plus important. « J'ai reçu, dans la journée du 2, écrit à M. Le Verrier le président de la chambre du commerce de Toulon, les deux dépêches annonçant qu'une tempête allait envahir la France. Elles ont été publiées et affichées sur l'heure, et les navires de commerce présents sur la rade ont pu prendre et ont pris immédiatement les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité. La préfecture maritime, de son côté, ordonnait à tous les officiers à terre de regagner leur bord. — La tempête s'est déchaînée vers trois heures et demie de l'après-midi. Le premier télégramme du 2, confirmant celui de la veille, avait donc gagné quatre heures d'avance sur la tempête, et tout était prêt pour y faire face. Il n'y a eu, grâce aux précautions prises, aucune avarie, aucun sinistre à déplorer. »

Les télégrammes expédiés à Turin furent immédiatement communiqués aux ports de la côte occidentale d'Italie. On trouve dans un journal de Gênes, du 3, la note suivante : « Le présage de l'Observatoire de Paris s'est complétement réalisé; les premiers signes de l'ouragan se sont fait sentir hier à Gênes vers sept heures du soir. Dans la nuit il s'est déchaîné furieux; il ne paraît pas, toutefois, que des sinistres aient eu lieu dans nos parages. Le commandant du port s'était hâté de prendre les mesures opportunes, et nous n'avons eu qu'à nous en louer. »

Aussitôt que les principaux ports de la Manche et de l'Océan eurent reçu les télégrammes d'avertissement, ils les communiquèrent à tout le littoral au moyen des électro-sémaphores qui y ont été récemment établis. Le nombre des sinistres fut cependant assez grand dans ces parages pour qu'on ait pu s'en étonner. Relativement à la direction du vent, qui battait généralement en côte, les précautions étaient plus difficiles à prendre, et d'un autre côté on a dû en négliger. Les meilleures idées entrent lentement dans les esprits; il y a malheureusement encore beaucoup de marins qui ne prennent pas assez au sérieux les prévisions du temps ainsi signalées. Il a fallu pendant longtemps, en Angleterre, des instructeurs spéciaux, pour donner aux marins et aux pêcheurs des notions plus justes à ce sujet.

La tempête éclata sur les côtes de France avec une soudaineté et une violence extrêmes. Le matin, à Cherbourg par exemple, il y avait très-peu de vent et de mer; des embarcations légères pouvaient circuler dans la rade. Le baromètre,

cependant, se montrait d'accord avec les prévisions pour annoncer le mauvais temps. A huit heures, il était descendu à 737 millimètres. A dix heures, le grain arriva comme un coup de foudre. Des parties d'édifices furent renversées, des toitures enlevées. Pour éviter d'être emporté par le vent, on était obligé de se coucher à terre. Sur la rade, la mer était soulevée en tourbillons et formait un épais rideau de brume. D'énormes vagues passaient par-dessus la digue.

Le naufrage de la chaloupe de la *Couronne* a ému la France entière. Elle était partie le matin pour retirer de la côte un navire échoué, et, après y être parvenue, elle le remorquait vers le mouillage quand la tempête se déchaîna. Un petit bateau à vapeur du port lui vint en aide pendant quelque temps, mais il fut obligé de quitter la remorque pour ne pas sombrer lui-même. La marée descendait, et tandis que le navire allait s'échouer sur une plage moins dangereuse, la chaloupe était entraînée au large. On la perdit de vue, et le soir on recueillit près du cap Lévi deux matelots couverts de blessures, évanouis, qui n'avaient qu'un souvenir confus de la catastrophe. Ils étaient les seuls survivants de l'armement de cette embarcation qui venait de remplir un noble devoir. Nous citons l'ordre du jour que M. l'amiral Rose, préfet maritime de Cherbourg, a adressé après ce douloureux événement, aux officiers et équipages de la flotte :

« Officiers et équipages,

» Une grande catastrophe est venue jeter le deuil dans nos cœurs. Une cha-
» loupe de la frégate cuirassée la *Couronne*, commandée par un vaillant officier,
» M. de Besplas, et montée par des hommes intrépides, a péri après avoir secouru
» et sauvé un bâtiment de commerce qui était près de sombrer.

» Un grand nombre de nos compagnons et de nos amis sont morts en accom-
» plissant cette œuvre de dévouement et d'humanité. Honorons leur mémoire !
» car ils sont morts en remplissant leur devoir, et le sacrifice qu'ils ont fait de
» leur vie ajoute une gloire à l'histoire de notre marine, déjà si féconde en belles
» actions ! Inspirons-nous donc de leur exemple, et que leur souvenir soit à
» jamais pour nous un juste sujet d'orgueil et de sympathie ! »

Nous ne pouvons donner qu'un relevé fort incomplet des sinistres de la côte d'Angleterre et de la côte de Bretagne. Les rapports de Londres affirment que, depuis 1823, on n'avait pas vu une tempête aussi formidable. Partout elle a présenté le même caractère qu'à Cherbourg, sauf des variations dans la direction du vent et dans les phénomènes secondaires. A Paris on a observé le minimum du baromètre (735 ^{mm}) à une heure du soir. Le vent soufflait alors très-fortement de l'ouest avec grande pluie. A six heures, il était à l'ouest-nord-ouest. Le ciel s'éclaircissait et des nuages le traversaient avec rapidité. Pendant la nuit, le vent ayant passé au sud-ouest et au sud, la pluie recommença à tomber à torrents. A Strasbourg, c'est le 3, vers quatre heures du soir, que de gros nuages, accompagnés d'éclairs et de coups de tonnerre, couvrirent le ciel en un instant. Aussitôt la pluie, la neige et la grêle, chassées par un vent furieux, inondèrent les rues et les places. Dans le Midi, au contraire, le vent du Nord, sec et très-

froid, souffla dès l'abord à la tempête sous un ciel clair. L'ouragan n'arriva comme nous l'avons dit, à Toulon, que le 4.

L'Observatoire s'est proposé une étude d'ensemble sur cette tempête, d'après les indications précises qui peuvent être demandées à tous les correspondants des stations placées sur son parcours. Cette étude sera sans doute très-féconde pour la science météorologique, comme l'ont été des travaux analogues de l'amiral Fitz Roy. Le plus complet de ces derniers, la monographie de la tempête d'octobre 1859 (*the Royal-Charter storm. — Board of Trade*), se compose de vingt-six cartes synchroniques, où tous les phénomènes de l'atmosphère sont suivis avec le plus grand soin, jour par jour, pendant une semaine avant et une semaine après la perturbation; de trois en trois heures pendant sa durée. On y voit clairement tracées la marche du cyclone à travers l'Angleterre, les variations des vents dans toute son étendue, les variations barométriques et thermométriques, les précipitations d'eau sous forme de pluie, de neige ou de grêle, enfin les fluctuations de l'électricité dans lesquelles ressort une remarquable polarité relativement à deux parties déterminées du cercle de tempête. Le savant amiral a ajouté un commentaire très-intéressant dans lequel il met en relief toutes les relations qui lui paraissent avoir existé entre la tempête et les phénomènes cosmiques. Il y aura peut-être de semblables rapprochements à faire à l'égard de l'ouragan du 2 décembre. L'observation de fortes perturbations de l'aiguille aimantée, signalées précisément ce jour-là par le P. Secchi, conduit à la confirmation des vues de ce savant dont nous avons parlé dans notre dernier article.

La théorie des cyclones, fondée par les Redfield, les Reid, les Piddington, comprend les lois générales de leur rotation et de leur translation; elle a fourni des règles pratiques pour la conduite des navires, mais elle présente encore différentes lacunes que les études nouvelles auxquelles la télégraphie électrique sert d'auxiliaire, contribueront puissamment à combler. Le point de vue auquel se place M. Marié-Davy, nous paraît d'ailleurs très-juste et nous souhaitons vivement qu'il puisse, par l'achèvement du service météorologique, étendre ses recherches sur la plus large base. « Si nos cartes, dit-il dans la note que nous avons déjà citée, peuvent nous faire pressentir une tempête et nous permettent de la suivre dans sa course à travers l'Europe, elles ne nous indiquent rien ou presque rien sur leur lieu d'origine et sur leur mode de formation, et cependant c'est là un des éléments essentiels, non-seulement de la science, mais de ses applications. Nous attacherons la plus grande importance à la construction de cartes journalières, s'étendant à tout l'hémisphère nord, fallût-il une année pour réunir les éléments de chacune d'elles. Au milieu de l'incessante mobilité des phénomènes atmosphériques, il est très-certainement de grandes lois générales qu'il importe d'en dégager et qu'on peut aller rechercher dans les années antérieures. »

F. ZURCHER.

POÉSIES

L'HOTE

(UHLAND)

L'hôte chez qui je m'endormis
Était un galant homme :
Sur une perche il avait mis
Pour enseigne une pomme.

C'est le pommier dont l'abri
Me couvrit à la brume;
D'un doux repas il m'a nourri
Et d'une fraîche écume.

Dans son palais tout verdoyant,
Une foule emplumée
Sautant à l'aise et festoyant,
Chanta sous la ramée.

J'eus un bon lit bien doux et vert
Aussitôt qu'il fit sombre;
Fraîchement l'hôte m'a couvert
Lui-même avec son ombre.

Je lui dis : Que te dois-je ? — Rien,
Dit-il, branlant la tête.
Béni soit l'hôte qui si bien
M'a fait accueil et fête!

MARC MONNIER.

POÉSIES CHINOISES DE LI-TAÏ-PÉ

Les trois pièces de vers qui suivent sont empruntées aux *Poésies de l'époque des Tang*, traduites et publiées par M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys (un vol. in-8, Amyot, 1862). En les reproduisant en vers, on a dû prendre une certaine liberté, mais on espère n'avoir pas altéré leur caractère. L'auteur, Li-taï-pé, le plus illustre des poëtes chinois, et dont M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys nous a donné la biographie, vivait dans la première moitié du VIII[e] siècle de notre ère, sous le règne de l'empereur Ming-Hoang. Il était né dans le Sse-Tchouen. On voit par ses vers qu'il était aussi grand buveur que grand poëte. Suivant une tradition, l'ivresse aurait été la cause de sa mort en le faisant choir d'une barque dans une rivière. Ses poésies brillent par l'originalité, la précision et la grâce. Les Chinois, qui ont poussé pour lui l'admiration jusqu'à lui élever un temple, l'appellent *le grand docteur, le prince de la poésie, l'immortel qui aimait à boire.*

UN JOUR DE PRINTEMPS

Si la vie est comme un grand songe,
Pourquoi tant de tourment alors?
Moi, du matin au soir, en buvant je prolonge
L'ivresse, et chancelant près du seuil je m'endors.

Au réveil, une voix m'enchante
Du sein des roses en buisson.
Quelle est cette saison? dis-je à l'oiseau qui chante.
— C'est le printemps qui rend à l'oiseau sa chanson.

Ému, je soupire, je rêve,
Mais j'emplis ma tasse et je bois.
Je chante jusqu'à l'heure où la lune se lève
Et perds le sentiment encore avec la voix.

II

A UN AMI PARTANT POUR UN VOYAGE

Je ne puis rappeler le temps qui fuit sans cesse
Ni du jour qui s écoule écarter la tristesse,
Mais je puis dans le vin endormir ma raison.
Les oiseaux passagers, qu'un vent d'automne apporte,
Viennent par vols nombreux. Assis devant ma porte,
Je veux boire, les yeux errants à l'horizon.

Aux poëtes anciens je songe, et ma pensée,
Suit de leurs vers aimés la grâce cadencée.
Je sens monter la verve à flots silencieux.
Mais pour les égaler, ces sublimes génies,
Il faudrait dans l'azur des plaines infinies
Se perdre, et voir de près les étoiles des cieux.

On ne peut couper l'onde au tranchant de l'épée;
La tristesse n'est pas dans le vin dissipée;
Les chants au fond du cœur éveillent trop d'échos.
Mieux vaut, lorsque le sort à nos vœux est contraire,
Détacher de la rive une barque légère,
Et, les cheveux aux vents, s'abandonner aux flots.

III

A CHEVAL ET EN CHASSE!

Le hardi chasseur des frontières
Des livres n'a souci; mais il est sans rival,
Fort, intrépide, ardent en ses courses altières.
Tout l'été, la prairie engraisse son cheval.
A l'automne il s'élance; il courbe à peine l'herbe;
Son galop n'a point d'ombre. Avec quel air superbe
Le chasseur sur la neige, en prenant son essor,
Fait résonner le fouet tiré de l'étui d'or.
Animé par le vin, il sort dans la campagne.
Volant à son appel, son faucon l'accompagne.
Son arc est en ses mains, son arc obéissant,
Qu'il n'a jamais en vain tendu d'un bras puissant.
Il ajuste le trait; soudain la corde tremble,
L'air siffle, deux oiseaux souvent tombent ensemble.
Les hommes du rivage au loin lui font honneur,
Car sa force au désert le fait maître et seigneur.
Combien de ces chasseurs pour qui courir est vivre.
Diffèrent nos lettrés! Dans un coin écarté,
Derrière des rideaux, ils sèchent sur leur livre!
Et pourquoi faire en vérité?

L. DE RONCHAUD.

VARIA

UNE COUR HINDOUE

« La vie d'un prince d'Orient! » — A ces mots notre imagination se représente des tableaux éclatants de pompe et de magnificence, ou des scènes romanesques d'amour et de mystère. Comme dans un labyrinthe, les pensées s'engagent dans des corridors sans fin; elles errent dans des salles splendides, dans des mystérieuses cavernes remplies de trésors; elles contemplent un souverain tout-puissant pour faire le bien, tout-puissant pour faire le mal, assis sur un trône éclatant, ou présidant quelque banquet somptueux, ou bien encore accroupi au milieu d'un harem, regardant vaguement la fumée de sa pipe, et plus vaguement encore un œil noir qui lui sourit ou feint de lui sourire...

Un livre qui a paru à Londres, il y a quelques années, et qui nous raconte la vie de Nussir-U-Deen, roi d'Oude, ne peut manquer de satisfaire la curiosité des amateurs de l'Orient et de ses mystères; bien plus, il nous explique infiniment mieux que n'eussent pu le faire tous les « *Livres bleus* » du parlement britannique, comment une compagnie de marchands a pu dévorer peu à peu les vastes royaumes de l'Inde et leurs immenses richesses.

Le biographe auquel nous empruntons les pages qui suivent avait été attiré à Lucknow, capitale du royaume d'Oude, par ses affaires, et en même temps par les récits incroyables qu'on lui faisait à Calcutta du singulier attachement du roi pour les Européens, et pour les bêtes féroces ou curieuses qu'il entretenait dans d'immenses ménageries. Ayant un ami à la cour, il obtint audience du monarque qui se prit de fantaisie pour lui. Une place était vacante dans la maison de Sa Majesté, il fit des démarches pour l'obtenir. Il était défendu à tout étranger d'entrer au service du roi, sans la permission du résident britannique. L'autorisation demandée ne fut accordée que sous l'expresse condition de ne se mêler ni aux affaires politiques, ni aux intrigues entre ministres et grands propriétaires.

La maison du roi comprenait cinq Européens : un peintre, le capitaine de sa garde, le bibliothécaire, son barbier et son professeur d'anglais. Le roi condescendait à se faire enseigner, mais à la manière des princes. Quand il avait lu pendant cinq minutes, il s'écriait : Assez! Je n'en puis plus! Un verre de vin, tout de suite! Puis, il jetait le livre et la leçon était terminée. En raison de ses fonctions, le professeur touchait environ 40,000 francs par an; mais le barbier

était plus haut en faveur que tous les autres, et c'est son histoire qui va nous occuper.

Cet homme avait appris à Londres le métier de friseur, puis s'était engagé comme mousse dans un navire en partance pour les Indes. Arrivé à Calcutta, il déserta et reprit son ancien métier. Il avait de la chance et du savoir-faire, et grâce à ses réclames, il put se procurer une certaine réputation. Quand il se vit à la tête de quelque argent, il acheta une pacotille de marchandises européennes avec laquelle il remonta le Gange pour la vendre aux indigènes. A Lucknow, il rencontra un résident aux cheveux longs et plats, lequel avait l'ambition d'avoir la tête aussi frisée que celle du gouverneur général, car on sait que ce grand personnage est considéré dans l'Inde anglaise comme l'arbitre du goût et le modèle de la fashion. Il ne fut pas difficile au barbier de satisfaire le désir du résident; avec un rasoir, de la pommade et des fers à friser, il fit merveille sur la tête du diplomate, qui, enchanté de sa transformation, le déclara digne de barbifier une face royale, et le présenta lui-même à Sa Majesté d'Oude. L'industriel rasa l'auguste tête qui lui était confiée avec élégance et dextérité; le prince rajeuni, se trouvant beaucoup plus beau après qu'avant l'opération, ne voulut plus être opéré que par lui. A partir de ce moment, la faveur souveraine tomba sur le nouveau venu. Il fut décoré, reçut des lettres-patentes de grande noblesse. Des hommes dans cette position ont mille moyens de s'enrichir, mais les procédés ordinaires ne suffirent bientôt plus à notre intrigant. Promu à la fonction d'échanson, il avait à fournir et à surveiller tous les liquides qui se buvaient au palais, et pour mieux remplir ce mandat, il s'assit à la table et à la droite même de son maître. Sa Majesté ne voulait boire d'aucune bouteille qui n'eût été débouchée par son barbier, tant il avait peur d'être empoisonné par quelqu'un de sa famille ou de son intimité. Chaque flacon fut scellé aux armes du royaume; avant d'en ouvrir un, le petit homme examinait soigneusement le cachet, et avant de verser la liqueur au monarque, il la dégustait attentivement.

La haute faveur dont jouissait le barbier fut bientôt le sujet de toutes les conversations; elle lui attira pas mal d'envieux, et les journaux ne manquèrent pas d'amuser leurs lecteurs avec les récits, vrais ou faux, de ses faits et gestes. Notre homme n'y prenait garde, il se livrait tout entier à une occupation plus sérieuse, celle d'entasser roupies sur roupies; seulement, pour répondre tant bien que mal aux attaques dont il était l'objet, il se paya un petit commis aux appointements de 250 francs par mois, lequel fut chargé de prendre sa défense dans les journaux de Calcutta.

Le biographe, auquel nous empruntons ces détails, raconte comment, invité à dîner par le roi d'Oude, il vit ce dernier entrer dans la salle du banquet appuyé sur le bras du favori. Nussir était le plus grand des deux, mais l'autre était plus fort et plus corpulent. Sa Majesté était habillée tout en noir à la mode anglaise; sa figure ne manquait pas d'un certain charme; elle avait, malgré tout, quelque chose de royal, tandis que celle du barbier était irrévocablement vulgaire. C'était l'association de Don Quichotte et de Sancho Pança. Le repas servi à l'européenne fut égayé par la danse de quelques bayadères. La cuisine était excellente; elle était, du reste, confiée à un Français qui avait fait ses preuves à Calcutta au Club du Bengale.

« Après dîner, représentation à un théâtre de marionnettes. Sa Majesté se donna

le plaisir de couper le fil avec lequel on faisait mouvoir les pantins; cet exploit l'amusa tout particulièrement, car il le répéta plusieurs fois. Il se mit ensuite à boire jusqu'à ce qu'il roulât sous la table; et, dans cet état, deux vigoureux eunuques le chargèrent sur leurs épaules et le transportèrent dans le harem.

» Lorsque Sa Majesté était de bonne humeur, elle s'amusait volontiers à des jeux innocents. Un jour, par exemple, elle se trouvait avec sa société dans le grand parc entouré de hautes murailles, où quelquefois elle se donnait le spectacle de faire combattre des animaux. On vint à parler des jeux pratiqués en Angleterre, et mention fut faite du cheval fondu. La curiosité du roi fut éveillée; sur son ordre, les portes furent aussitôt fermées, les curieux et les importuns ne devant pas être témoins des infractions portées à l'étiquette. Le capitaine des gardes courba son échine devant le professeur, le professeur devant le bibliothécaire, le bibliothécaire devant le peintre et ainsi de suite; on sautait, on sautait. Le roi s'amusa prodigieusement à les regarder, puis il voulut en faire autant; or, il était maigre, et peu robuste. — Faisant signe à notre Anglais de se mettre en position, il l'enjamba assez lestement; mais quand il lui fallut à son tour ployer le dos, l'autre prit son élan, appliqua ses mains sur deux maigres omoplates qui cédèrent, le cheval s'abattit avec son cavalier, et l'un et l'autre roulèrent dans le gazon. Sa Majesté se releva très-vexée : Léger comme un éléphant! s'écria-t-elle. Chacun craignait un accès de colère, mais on en fut quitte pour la peur; on recommença, et le roi, fatigué de voir ses amis s'échauffer au jeu, se fit apporter du champagne pour se rafraîchir.

» Un autre de ses amusements favoris était de jeter des boules de neige, de grosses fleurs blanches, s'entend, comme nous en avons aussi en Europe. Un jour, il me lança une boule de neige; aussitôt je la lui renvoyai, et tous les courtisans d'imiter notre exemple. Un moment après, l'on ne voyait plus que les fleurs voltigeant dans toutes les directions. Le roi se piqua au jeu; nous étions tout couverts des fleurs qui s'attachaient à nos cheveux, à notre barbe, à nos vêtements. Mais le roi s'amusait, et c'était beaucoup! »

Avec un prince de cette trempe et avec un peuple aussi façonné à l'autorité que le sont les Hindous, le favoritisme n'avait pas de bornes; le barbier sut en faire son profit. Les comptes qu'il apportait chaque mois au ministère des Finances étaient un prodige d'effronterie. L'auteur que nous citons eut l'occasion de voir une de ces cartes à payer, elle avait quatre mètres et demi de long, et son total était effrayant; il s'élevait à 99,000 roupies, soit 9,000 livres sterlings, ou 225,000 fr. Elle n'en fut pas moins payée sans la moindre observation. Quelque temps auparavant, un fonctionnaire qui prêchait l'économie avait fait observer à Sa Majesté que son protégé le volait d'une façon vraiment scandaleuse. — Là-dessus le roi éclata en colère : —Et que vous importe à vous, si je veux enrichir le Khan? Je sais que ses comptes sont un peu enflés, mais personne n'a le droit d'y trouver à redire. Je veux que le Khan fasse fortune avec moi!

Malheureusement, l'inconstance du monarque était extrême, et il passait avec une étonnante rapidité de l'amitié à l'indifférence, et de l'indifférence à la haine. Certaine danseuse de Kachemyr en fit l'expérience. Elle chanta devant le roi avec tant de succès, qu'il lui fit immédiatement compter 1,000 roupies, et se leva de table pour la mieux écouter dans son harem. Le lendemain, la danseuse chanta de nouveau et reçut un présent de 2,000 roupies. Rapidement elle devint la sultane en titre, et toute la cour était à ses pieds. Pendant

huit jours, ce n'était que fêtes somptueuses en son honneur; mais avant qu'elles ne fussent terminées, le roi s'était déjà fatigué d'elle. Un jour, il lui prit la fantaisie de voir la figure qu'elle ferait, costumée à l'anglaise. Incontinent, il fit porter de chez le barbier une toilette de dame, et ordonna à la favorite de se retirer dans un appartement adjacent et de ne reparaître que dans ce nouvel accoutrement. La pauvre créature obéit; mais sous ce déguisement, elle était mal fagotée, disgracieuse et même méconnaissable; toute sa grâce, toute sa beauté avaient disparu. Elle ne le savait que trop; et lorsqu'elle vint reprendre sa place accoutumée, son regard était triste et humilié. Le roi et son barbier riaient à gorge déployée, tandis que des larmes brûlantes coulaient le long des joues de la pauvre fille. On força la malheureuse de paraître plusieurs semaines de suite sous ce travestissement ridicule; après quoi elle disparut, et l'on n'entendit plus parler d'elle.

Cependant, Nussir n'était pas précisément un ingrat, il savait conserver de ses amis un souvenir fidèle. On cite un résident anglais avec lequel il vivait sur le pied de la plus complète intimité; ce résident, que nous appellerons Monsieur des Trois-Étoiles, avait une femme très-agréable à voir; et la chronique scandaleuse prétendait, à tort ou à raison, que Sa Majesté trouvait madame beaucoup plus à son goût que monsieur son mari. Quoi qu'il en soit, le diplomate quitta Lucknow infiniment plus riche qu'il n'y était entré; car, débarqué sans grandes ressources, il revint à Calcutta avec une fortune de 15 à 20 millions de francs. Une somme aussi colossale excita naturellement les soupçons de la Compagnie, qui institua une enquête. Elle eut lieu à huis clos; et tout ce que le public en apprit, c'est qu'au bout d'une heure et demie, Monsieur des Trois-Étoiles avait demandé et obtenu son congé; il s'en retourna effectivement en Angleterre. Après son départ, le roi parlait fréquemment de son pauvre ami; ses regrets allaient jusqu'à l'effusion, surtout quand des libations après table avaient réveillé sa tendresse; il expédia même à cet ami sa propre montre, ornée d'un superbe diamant de 15,000 francs.

Nussir était gardé par un bataillon de cipayes femelles. « Pendant des mois entiers, j'avais vu ses femmes faire leur service dans les appartements royaux, sans me douter un seul instant de leur sexe. Elles avaient conservé leur longue chevelure; mais elle était ramassée sur le sommet de leur tête, au moyen d'un chignon que leur schako recouvrait entièrement. Elles portaient l'uniforme ordinaires des cipayes indiens, blouse, fusil, baïonnette, bretelles, giberne. Elles n'avaient pas d'autre occupation que de garder le harem, et de parader dans les cours intérieures où elles faisaient l'exercice, aussi raides que des vétérans prussiens. Un officier indigène dirigeait leurs mouvements; elles semblaient, d'ailleurs, parfaitement acclimatées à la vie de caserne. Toutefois, une grande partie de ces femmes sont mariées, et prennent leur congé pendant un ou deux mois de l'année. »

Mais revenons à notre barbier; son influence était devenue absolue. Personne n'aurait osé la combattre; plusieurs circonstances avaient concouru pour la rendre exclusive. En premier lieu, le personnage savait flatter avec une adresse diabolique les passions les plus grossières du souverain, l'ivrognerie par exemple. De plus, ayant réussi à se rendre indispensable, il était devenu le canal par lequel se déversaient les faveurs royales. Il ne se buvait pas dans le palais une bouteille de laquelle il ne tirât quelque profit. Chaque esclave, chaque danseuse

sur laquelle le roi jetait son regard devait, au moyen de riches présents, acheter les bonnes grâces du favori. Ce n'était pas tout, le méchant barbier prenait à tâche de développer les instincts cruels du prince. Une haine profonde existait entre le roi et ses oncles, et Sa Majesté était trop heureuse de leur jouer quelques mauvais tours. Un jour, par exemple, un des oncles du roi, nommé Azoff, fut invité à un banquet dans lequel Nussir se mit en devoir de l'enivrer, jusqu'à ce qu'ivre mort il tombât sous la table dans un sommeil léthargique. C'était le moment qu'on attendait. Le barbier tressa les longues moustaches de l'ivrogne avec des ficelles et les attacha au fauteuil, sous lequel il plaça des pétards qu'il fit ensuite partir avec une détonation terrible. Azoff, dont les sandales prirent feu, bondit épouvanté en s'arrachant partie des moustaches avec la peau. Le roi se mourait de rire; son oncle ruisselant de sang, fou de douleur et encore aveuglé des fumées de l'ivresse, trouva enfin la force de remercier le prince pour sa gracieuse invitation, et pour le prier d'excuser son départ motivé par une indisposition subite.

Cet incident n'était pas de nature à réconcilier avec le prince régnant les membres de sa famille, qui parvinrent à soulever le peuple. Tout Lucknow s'insurgea, les troupes royales furent battues, et Nussir se vit obligé d'implorer le secours du résident britannique dont ces désordres faisaient très-bien les affaires. Après une semaine de troubles et de désordres, les belligérants conclurent ensemble une paix boiteuse et mal assise. Dans l'intervalle, la colonie européenne, profitant de l'absence du favori envoyé en mission à Calcutta, obtint du roi la promesse qu'à son retour le barbier fût renvoyé à ses premières fonctions, et n'eût plus l'autorisation de s'asseoir à la table royale. Nussir promit tout ce que l'on voulut, mais naturellement ses promesses furent bientôt oubliées. Une nouvelle crise éclata, et eut pour dénoûment l'empoisonnement du roi par ses oncles et la fuite du barbier, emportant avec lui plus de 6 millions, avec lesquels il alla spéculer en Angleterre. Il ne se proposait pas moins que de devenir un *Railway King*, un de ces directeurs tout-puissants des compagnies de chemin de fer. Mais la chance l'avait décidément abandonné, toutes ses opérations échouèrent les unes après les autres; tous les trésors qu'il avait amassés, de vols en vols, trouvèrent leur chemin dans le portefeuille des boursicotiers; et finalement, il fut arrêté et détenu dans la prison pour dettes. Il en sortit pour devenir cocher d'omnibus, à Londres; et de son siége élevé, il eut sans doute l'occasion de réfléchir plus d'une fois sur les vicissitudes humaines.

(Extrait de *Westermann's Illustrirte Monatshefte.*)

LES TAÏPINGS

L'insurrection qui déchire l'empire chinois depuis plusieurs années a été successivement l'objet de blâmes et d'éloges également exagérés. Actuellement, les Taïpings sont devenus des monstres, ou peu s'en faut, depuis que guerroient contre eux l'Angleterre et la France alliées avec l'empereur de Chine. Ce qui leur

a porté aussi le plus grand tort, c'est que les missionnaires anglo-américains, qui les avaient d'abord pris pour des espèces de chrétiens *in partibus infidelium*, sont revenus de leur enthousiasme, et ont cessé d'être leurs défenseurs officiels, dès qu'ils ont découvert leur répulsion à se laisser convertir.

Un officier de la marine anglaise, M. Lindsay Brine, vient de nous donner une histoire de la révolte des Taïpings, histoire impartiale, semble-t-il, rédigée sur des documents originaux, et sur des renseignements pris en personne et sur les lieux. — Une proclamation de « Yang, le roi de l'Orient, » nous y donne la mesure de la haine des Chinois de vieille race contre la dynastie régnante :

« Tout allait bien en Chine, dit le manifeste, jusqu'à l'arrivée des Mandchous. Alors la flamme de l'oppression monta jusqu'au ciel, la fumée de la ruine enveloppa le trône céleste, et une infection se répandit au loin sur la mer.— Comment en aurait-il pu être autrement ? La Chine est la tête, la Tatarie est le pied. La Chine est le pays des Esprits, et la Tatarie l'habitacle des Démons. Tous les bambous qui croissent sur les montagnes du Sud seraient changés en plumes qu'ils ne suffiraient pas pour écrire les infamies des Tatars. Leur origine indique assez ce que l'on doit attendre d'eux. Cette race de pygmées, issue d'un croisement entre le renard blanc et la chienne rouge, s'est multipliée; aujourd'hui, ses produits peuvent prétendre au nom de singes lavés et habillés. Mais la mesure de leurs péchés est pleine, et les trois fois sept époques (210 années) qui leur ont été accordées approchent de leur fin, et déjà est apparu l'homme extraordinaire avec lequel commenceront les cinq fois neuf époques (450 années). »

La preuve que « cet homme extraordinaire » pratique la polygamie que lui reprochent les missionnaires chrétiens, semble ressortir d'une autre proclamation émanant de ce même Yang, dans laquelle il enjoint à l'empereur de tenir son palais en bon ordre, et, lorsque ses femmes mériteront une correction, de ne pas les frapper avec sa batte, surtout si elles sont malades.

La cruauté des Taïpings est pleinement confirmée par M. Lindsay, auquel les insurgés se vantaient eux-mêmes de leur conduite à la prise de Nanking, en 1853, lors du grand massacre qu'ils firent de la population tatare. Sur vingt mille habitants, il n'en échappa qu'une centaine ; « tous les autres, hommes, femmes, enfants et vieillards furent égorgés... Tous nous les tuâmes, » s'écriaient-ils avec exaltation, tandis qu'une joie sauvage illuminait leur visage : « tous nous les éventrâmes et même l'enfant dans les bras, aucun rejeton ne fut épargné par lequel l'arbre aurait pu renaître, et le Yang-Tse emporta leurs cadavres ! »

Aujourd'hui les Taïpings sont maîtres de la quatorzième partie du territoire chinois ; mais cette partie est des plus riches et des plus peuplées, car elle comprend le sixième de la population, et produit le quart des revenus de tout l'empire. M. Lindsay Brine estime que le conflit prendra fin par la dislocation de la Chine, seulement ; les Taïpings, s'emparant des provinces chinoises proprement dites ; les Mandchous conservant le Thibet, les steppes du Nord et de l'Ouest que ne tarderaient pas à leur disputer les Russes et les Mahométans qui s'insurgent déjà de leur côté. — Ce serait donc une faute grave qu'auraient commise la France,

l'Angleterre et les États-Unis de s'immiscer dans la lutte, surtout en prenant partie pour les Impériaux.

Quant à la question religieuse, notre auteur estime que le triomphe des insurgés serait fatal aux missions catholiques, le catholicisme ayant aux yeux des Taïpings l'impardonnable tort de ressembler au Bouddhisme qu'ils exècrent. Par contre, il ne serait pas impossible que la croyance des Taïpings ne se rapprochât insensiblement du protestantisme.

(Extrait de *Westermann's Illustrirte Monatshefte.*)

ENRÔLEMENT D'UN VOLONTAIRE DANS L'ARMÉE DES CONFÉDÉRÉS

En 1861, William Stevenson, un garçon de dix-sept à dix-huit ans (cet âge est presque celui d'un homme aux États-Unis), quitta New-York et descendit le Mississipi jusqu'en Arkansas pour entrer dans quelque école. Ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il se fit l'associé d'un autre jeune homme, qui expédiait à la Nouvelle-Orléans, en destination française, des douves pour la fabrication des barriques. Leur entreprise n'allait pas trop mal.

A cette époque, le jeune Stevenson n'avait pas d'opinion très-arrêtée au sujet de l'esclavage, et s'il le savait mauvais en principe, il aurait cru fort imprudent de prendre fait et cause dans une si grosse affaire qui le regardait si peu. Sur cette question, il s'exprimait donc avec la plus grande réserve, prenant d'ailleurs la précaution de se donner comme natif du Kentucky, pays où il avait des parents et des amis. — Cependant, malgré toutes les précautions, son entourage avait conçu quelques soupçons sur son orthodoxie en matière d'esclavage.

Là-dessus, n'osant s'adresser directement à ses parents dans le Nord, il donna de ses nouvelles à un de ses parents du Kentucky, et en le priant de faire passer sa lettre à son père, il crut pouvoir dire qu'il vivait dans un vilain endroit, où l'on ne pouvait se procurer encre et papier qu'avec la plus grande difficulté.

Cette lettre fut décachetée à la poste par l'administratoin des postes, et, le lendemain, à onze heures du soir, on vint le réveiller pour l'emmener à cheval à une douzaine de kilomètres de là, devant le comité de vigilance du comté de Philips, à Jeffersonville.

« C'étaient trois de mes amis qui étaient venu m'arrêter. L'un d'eux, Buck Scruggs, me donna l'excellent avis que voici : « Quand vous serez arrivé dans la boutique d'épicerie où le comité se réunit, installez-vous, si faire se peut, sur le comptoir, de façon à assurer votre dos. Répondez quand il le faudra, et brièvement. Du calme, et gare à ce que vous répondrez. J'espère vous sauver. En tout cas, vous avez votre revolver. Vous ne le tirerez qu'en désespoir de cause; car, vous le savez, l'instant après avoir tiré votre coup, vous êtes mort. »

» Cela me fut dit avec le plus parfait sang-froid, et comme s'il se fût agi d'une bagatelle. Je répondis que j'avais un bon cheval, et qu'il serait moins

hasardeux pour moi de me lancer immédiatement à fond de train, et de tâcher de m'échapper par côté, grâce à l'obscurité. — Mais mon ami ne voulut pas en entendre parler, m'affirmant qu'il avait donné sa parole d'honneur de m'amener devant le Lynch. — A minuit et demi, j'étais déjà introduit en présence de cinquante à soixante chenapans, qui me reçurent avec des sifflets, des grognements, des jurons et des cris : A la potence tout droit ! Au feu, tout vif! etc. Les deux tiers de cette racaille étaient ivres.

» Mon ami fut appelé à la présidence. Une lueur d'espérance entra dans mon âme. On me lut les articles de la constitution de Lynch et les règlements du comité. Ils portaient en substance que, vu l'état troublé du pays, les citoyens se réunissaient en cour de justice pour examiner les hommes du Nord, et pendre tous les abolitionnistes. Or, j'étais accusé de fomenter une coalition parmi les esclaves.

» — D'abord vinrent des charges très-vagues. L'un des assistants, avec lequel j'avais refusé de boire de l'eau-de-vie, s'écria : « La corde pour lui! Il a le sang trop blanc pour boire la goutte avec un gentilhomme! » — « Que oui! » s'écriait un autre. — « C'est un maudit Yankee ! A la potence ! » Je répondis avec calme que la mort serait un bien rude châtiment pour n'avoir pas accepté un petit verre. — Quelques-uns furent de mon avis; l'opinion générale semblait se déclarer en ma faveur; mais cela ne dura qu'un instant. — « Il est trop roué pour nous. Il parle comme un avocat de Philadelphie. Il n'a que faire ici. Ah! il vient professer devant d'ignorants bûcherons? Eh bien! nous enseignerons, à ce maudit Yankee, un nouveau tour, — celui de filer du chanvre. »

» Là-dessus le président rappela l'assistance à l'ordre. Il s'agissait de discuter si j'étais ou n'étais pas un abolitionniste. — « Un abolitionniste! un abolitionniste! » répétait-on avec fureur. Cependant on finit par laisser la parole aux témoins à charge. Comme leurs dépositions étaient absolument insignifiantes, on me somma de m'expliquer franchement sur la question de l'esclavage. Je répondis qu'aucun des assistants ne trouverait rien à redire à mes opinions sur ce sujet; que depuis mon séjour parmi eux, je n'avais rien fait, ni voulu rien faire contre cette institution. — Mon calme sembla leur imposer ; mais la fatale bouteille d'eau-de-vie fit encore la ronde, et la discussion s'échauffa, les yeux s'allumèrent, les dents grinçaient. Je vis bien que tout était perdu si l'on ne s'arrêtait dans cette voie, et je priai le président de mettre un terme à l'interrogatoire. Alors, à ma complète surprise, on produisit une lettre écrite trente-six heures auparavant. Une seule phrase pouvait être suspecte, celle où je parlais de « ce vilain endroit.» Un vilain endroit... Comme je sentis alors la redoutable force de cette expression, quand j'entendis corner à mes oreilles : « Un vilain endroit ! Plus vilain que tu ne le penses, espion d'enfer! »

» Le président me défendit faiblement, trop faiblement, pensai-je. Mais il connaissait son monde mieux que moi. « La lettre, disait-il, ne prouvait rien... J'étais un innocent jeune homme... Jusque-là on n'avait rien à me reprocher... Évidemment je ne savais pas grand chose sur leur institution spéciale... En tout cas, je n'avais à son égard aucune intention hostile... » Ensuite, il se retira en conférence avec quelques membres.

» Pendant l'interrogatoire, je n'avais bougé de mon comptoir, à l'extrémité duquel je me retirai maintenant peu à peu. Le moment décisif était arrivé. J'entendais de furieux éclats encore étouffés. Là-dessus, un certain Butler Cavins, personnage influent, qui possédait une vingtaine d'esclaves, sortit de la boutique avec quatre ou cinq de ses camarades. Au bout d'une dizaine de minutes, il rentra avec un paquet de cordes sous son bras, et en se poussant des coudes à travers les groupes : — « Messieurs, cria-t-il, je demande la faveur de me le laisser pendre. C'est un joli jeune homme, encore tout frais, encore tout innocent. Au paradis il sera plus en sûreté qu'ici-bas, où il apprendrait à boire et à jurer, et risquerait trop de devenir un pécheur endurci comme Butler Cavins ! » — Au péril de ma vie, je ne pus m'empêcher de lui répliquer : « C'est là le seul mot de vérité que je vous aie entendu dire ce soir ! » — Mes partisans se sentirent encouragés par cette repartie, et tentèrent une diversion en ma faveur. Mais Cavins ne voulait rien entendre. « Mes garçons, disait-il, la ficelle est solide, voilà deux abolitionnistes qu'elle a déjà fait dandiner. Je devine qu'elle sera de force à en porter un troisième. En avant, les camarades ! »

» Un demi-cercle se forma autour de moi. Au même instant, je sautai en arrière du comptoir, et avançant mes deux revolvers à six coups : « Avancez ! mais si vous jouez à ce jeu, point ne serai le seul à entrer dans l'autre monde. Le premier qui avance est mort ! »

» Un moment d'étonnement et de silence s'ensuivit. Plusieurs mains cherchèrent couteaux ou pistolets, mais aucune ne se leva. — Mes amis intervinrent alors, et le président s'écria : « Il n'a pas été condamné. Personne ne le touchera ! » Cette intervention, assistée de mes pistolets, décida les hésitants. En vingt secondes, plus de vingt votes furent donnés en ma faveur, et le chef du jury de Lynch déclara d'une voix triomphante : « Acquitté à l'unanimité ! » L'unanimité, certes, était contestable, mais tous étaient d'accord que le garçon avait du nerf, et qu'il saurait se battre. Quelques-uns cachèrent leur colère sous un rire forcé, d'autres lancèrent quelques mauvaises plaisanteries et déclarèrent que, pour m'avoir acquitté, je leur devais bien de l'eau-de-vie pour boire à ma santé ; j'avançai donc un dollar sur le comptoir. — Après que ce nouveau flacon eût circulé à la ronde, un revirement d'opinion avait eu lieu, et plus d'un qui avait vociféré contre moi, me prenait maintenant sous sa protection. — Les plus acharnés quittèrent la place par petits groupes, et bientôt la boutique fut vide.

» Mon ami Buck Scruggs me mit alors la main sur l'épaule : « A présent, Stephenson, mettez avant demain cinquante kilomètres entre ces gaillards et vous. Si vous restez, vous êtes un homme mort ! »

» Il ne fallait plus penser à mon commerce. Je me rappelai que plusieurs de ceux qui m'entouraient, avaient l'avant-veille assassiné un M. Sullivan, né à New-York, mais qui avait séjourné seize années dans l'Arkansas ; il était aussi innocent que moi. Et quelques jours auparavant, quatre gredins, dont Cavins Butler, avaient fouetté à mort un M. Washburne. Si on eût connu mon lieu de naissance, j'eusse été perdu sans rémission... »

Donc, pendant la nuit, M. Stephenson s'enfuit à Héléna, d'où il s'embarqua

pour Memphis ; mais à peine descendait-il du steamer, qu'il fut arrêté par les soins d'un membre du comité de vigilance qui l'avait précédé. Dans l'alternative qu'on lui laissa de s'engager ou d'être fusillé sur-le-champ, il préféra s'enrôler. C'est ainsi qu'il devint volontaire dans l'armée des esclavagistes [1].

ENFANTS EMPLOYÉS DANS LES MANUFACTURES

Lord Shaftesbury appelait dernièrement l'attention de la Chambre des Lords sur une enquête concernant le travail des enfants dans les manufactures; les réponses suivantes ont été faites par des enfants employés dans des fabriques d'allumettes chimiques.

Une fille de quatorze ans environ, employée à Bethnal-Green, ne savait pas son âge, — n'avait jamais été à l'école, — ne savait pas distinguer une lettre, — n'avait jamais été dans église ni chapelle, — n'avait jamais entendu parler de Londres, ni de l'Angleterre, — ni de la mer, ni des vaisseaux, — jamais entendu parler de Dieu; — elle ne savait pas ce que Dieu fait, — ne savait pas s'il vaut mieux être bonne que méchante.

Une autre fille de seize ans, qui travaille à Camberwell, a été quelquefois à l'école, une fois à l'église, une fois à une chapelle. Pour sûr, elle ignore ce que c'est que la Bible.

Un garçon de douze ans, de Norwich, a été autrefois dans un asile, mais dans aucune école. Il n'a jamais entendu prêcher ni prier; ne sait pas ce que c'est qu'un chrétien, ni le baptême non plus, ni si Jésus était un homme.

Un de ses camarades a été une fois à l'église, il a pu entendre parler de Jésus-Christ, mais ne sait plus qui c'est.

Un troisième a entendu un ministre, il y a bien longtemps de çà. Il est, pense-t-il, un chrétien. Quand les gens meurent, ils deviennent de la terre, — et quelque fois ils vont chez les anges. — Dieu, c'est personne.

Un enfant de Newcastle prétend que quand on meurt on va vers Jésus, — et les méchants aussi; c'est tout pareil.

Onze mille enfants environ travaillent dans les fabriques de faïence du Staffordshire. — Ils sont, dit le journal médical le *Lancet*, occupés pendant onze heures par jour, et quelquefois pendant quatorze à quinze, et cela dans une atmosphère rendue intolérable par la poussière et une mauvaise ventilation, la chaleur s'élevant en certains endroits de 54 à 64° cent. — Les témoignages des médecins s'accordent à dire que, sauf exception, ces enfants sont rabougris, mal conformés, avec une mauvaise configuration de la poitrine. — Ils vieillissent avant l'âge, meurent de bonne heure, surtout de la consomption, de

[1] *Thirteen Months in the Rebel army, by an impressed New-Yorker. London, Sampson, Lowson and C°.*

la pneumonie, de l'asthme ou de la phthisie. Plus des deux tiers sont scrofuleux. Chaque génération est en décadence sur celle qui précède, et la décadence serait bien plus rapide, si elle n'était contrebalancée par des mariages du dehors.

Le nombre actuel de petits ramoneurs est évalué à 2000. M. Ruft, un maître ramoneur lui-même, décrit ainsi leur initiation au métier: « Personne ne sait combien un garçon doit souffrir pour apprendre notre état. La chair doit être endurcie. Cela se fait en la frottant, surtout aux coudes et aux genoux, avec une forte eau salée, aussi près que possible d'un feu brûlant. Le maître se tient à côté d'eux avec une gaule, et, s'il ne les frappe pas, il doit les amadouer en leur promettant un sou. D'abord, ils reviennent de leur ouvrage avec leurs bras et leurs genoux tout ensanglantés; c'est alors qu'il faut les frotter avec cette eau salée. »

SYSTÈME DÉCIMAL — EXTRAIT DU JOURNAL *John Bull*

« La proposition qui a été faite à la Chambre des communes d'adopter les poids et mesures de la France et de les imposer au peuple anglais, nous semble une fantaisie des plus absurdes et des plus outrecuidantes qui puissent être imaginées. Essayer pareil changement serait vexatoire au possible, et serait suivi du plus complet insuccès. A l'heure qu'il est, les Français eux-mêmes n'ont pas encore entièrement adopté ce système qui leur a été imposé par un gouvernement révolutionnaire, et, pour l'introduire en Angleterre, il faudrait une révolution aussi puissante et aussi peu scrupuleuse que celle de 93. Peut-être pourrait-on décimaliser nos monnaies et nos mesures, mais en conservant, autant que faire se pourrait, nos shillings, nos livres sterlings, nos acres et nos boisseaux. Mais introduire une technologie toute nouvelle et parfaitement inconnue de longueur, de volume et de superficie, serait une proposition tout à fait indigne d'un homme d'Etat. Pareille incongruité n'est que le produit d'un pédantisme ignare, ou d'un engouement de maniaque pour tel ou tel système préconçu.

» Nul doute qu'en théorie il ne fût préférable de compter par douze que par dix. Certaines gens ont proposé deux chiffres nouveaux pour remplacer 11 et 12. Si M. Evart avait eu connaissance de cette invention, il eût, croyant comme il le fait qu'une loi civile peut imposer la perfection mathématique, il eût demandé un acte du parlement pour nous contraindre à compter par douze, et à l'aide de deux chiffres nouveaux. En effet, des arithméticiens peuvent prouver que les duodécimales seraient d'un emploi plus facile que les décimales elles-mêmes. Mais, à un homme d'Etat, il suffit de trouver un système déjà en vigueur pour qu'il s'en contente et en tire le meilleur parti possible. Quant à introduire violemment chez nous un nouveau système de mesures, et nous gratifier, malgré nous, de litres et de mètres français, voilà une idée qui ne peut germer que dans les têtes des cuistres, des whigs et des tyrans révolutionnaires! »

Il est sérieusement question de transférer le siége du gouvernement anglais de l'Inde, de Calcutta dans quelque grande ville du nord-ouest. En cas d'une nouvelle insurrection, les trente mille étrangers d'origine britannique pourraient être massacrés en un clin d'œil, par un million d'habitants indigènes. C'est une possibilité qu'on tremblait de voir se réaliser dans la terrible insurrection de 1857. On hésite entre Agra ou Delhi, la première étant un point de jonction pour les grandes lignes ferrées de Lahore, de Delhi et de Calcutta, et d'une importance stratégique extrême pour surveiller les provinces désaffectionnées du Nord, dans lesquelles l'imagination inquiète des conquérants voit déboucher, dans un avenir encore obscur, les forces du colosse moscovite. Quant à Delhi, ancienne capitale de l'empire du grand Mogol, c'est la ville sacrée de l'Inde, et les Anglais se figurent qu'en la prenant pour capitale, elle jetterait sur la conquête quelques reflets de sa sainteté et de la vénération traditionnelles que lui prodiguent les Hindous. — En conséquence, le choix penche pour Delhi.

Mme Colmash nous raconte, dans la *Revue du Monde Colonial*, que l'Inde est encore une fois agitée par la grande question des souliers. On sait que l'Hindou croirait se déshonorer s'il décoiffait son turban, dont les diverses variétés sont les signes distinctifs de la caste; mais il s'accommode fort bien de déchausser ses souliers, en signe de respect ou de déférence. Un indigène et un Anglais, tenus par les convenances sociales à des civilités réciproques, viennent-ils à se rencontrer, l'Hindou ôte ses babouches et l'Européen son couvre-chef. Rien de mieux. Cependant depuis que notre vilain costume s'est propagé dans l'Inde, les bottes et les bottines étroites, les pantalons et redingotes font partie du costume officiel imposé par l'administration à ses fonctionnaires; cependant il lui a été impossible encore d'imposer notre chapeau noir, aussi laid qu'incommode. — En conséquence du nouvel état de choses, les indigènes se voient dans l'impossibilité de saluer leurs supérieurs, et quelques-uns y ajoutent de la mauvaise volonté et prennent des pantalons à sous-pieds.

Les liens de la hiérachie menacent donc de se briser par suite de cette affaire de souliers. Le vice-roi a fait savoir à ses administrés que cette grave question serait appelée dans les conseils du gouvernement...

Quant aux chemins de fer qui doivent révolutionner l'Inde et l'asservir à tout jamais à la domination britannique; il est important d'apprendre que les castes hindoues n'ont pas pu s'accommoder des quatre classes de waggons que leur

offrait l'administration. Il se peut que l'Inde soit le pays des trésors et de fabuleuses splendeurs, mais ses habitants, se croyant trop pauvres pour payer les premières places, se précipitaient pêle-mêle dans les quatrièmes, bramines et parias à demi-nus, chargés de paquets. Voyant cela, l'administration a supprimé les quatrièmes, et toute la foule s'est reportée dans les troisièmes. En revanche, les waggons des premières se trouvent réservés de fait aux soldats anglais, gradés ou non gradés.

On vient d'inaugurer à Kilburn une église dont les frais ont été couverts en grande partie par des collectes de timbres-poste.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

Poésies de l'époque des Thang (VIIe, VIIIe et IXe siècles de notre ère) *traduites du Chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives*, par le marquis D'HERVEY-SAINT-DENYS. — Paris, Amyot, 1862, in-8.

Nous avons déjà exprimé dans cette *Revue* notre opinion sur les traductions de poésies, et nous persistons à croire qu'en général la prose y est impuissante et que les vers peuvent seuls équivaloir aux vers. Figaro déclarait que ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante ; nous sommes de son avis, et la plupart du temps, ce qui faisait bonne figure en vers nous semble à peine lisible en prose. La poésie est souvent un lieu commun que la forme pare et déguise ; mais si vous enlevez cette forme, il ne reste plus au-dessous qu'un insignifiant mannequin.

Nous avons rappelé ces principes, pour qu'on ne nous accuse pas de les avoir oubliés. Mais si jamais une exception fut admissible, c'est quand il s'agit de poésie chinoise, car les effets en sont absolument impossibles à rendre en français, même par équivalents éloignés. En traduisant les vers par des lignes isolées qui font sentir la symétrie et le balancement des pensées, et en y employant une prose élégante et coulante, M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys a fait tout ce qui était possible, et il serait injuste d'en exiger davantage.

La poésie chinoise a, comme toutes les littératures du monde, trois époques historiques ; une archaïque, qui est représentée par les chants du Chi-King ; une classique, dont les trois siècles des Thang marquent l'apogée, comme chez nous le siècle de Louis XIV ; et, depuis ce temps, une décadence qui doit être parvenue aujourd'hui au plus bas de l'échelle. Dans son introduction, le savant traducteur essaye de donner une idée de l'époque archaïque. Nous ne tenterons pas de contester sur les détails ; seulement les morceaux qu'il a choisis comme spécimens nous ont semblé peu primitifs, et quelle que soit leur date chronologique, ils révèlent un état national plus avancé non-seulement que les hymnes du Véda, mais même que les chants homériques. Au reste, la critique n'a pas encore pénétré dans l'histoire de la Chine, et sans doute elle y bouleversera bien des idées reçues et réduira à leur juste valeur les récits officiels naïvement accueillis par les missionnaires, et répétés non moins naïvement depuis lors. M. le marquis d'Hervey nous promet une histoire complète du peuple chinois. Nous souhaitons qu'il se donne la belle tâche d'y introduire la critique, et qu'il en soit le Niebuhr et l'Otfried Müller.

Sans nous préoccuper davantage des antiquités de la Chine, dont nous ne

sommes pas en état de débrouiller le chaos, revenons à l'époque des Thang, période beaucoup plus claire, et où le sol historique est ferme sous les pas. C'est l'apogée de la puissance chinoise, qui s'étendit alors jusqu'à la mer Caspienne, et fut assurément le plus grand empire que le monde ait connu. C'est aussi l'époque où le bouddhisme et les doctrines de Lao-Tseu fleurirent du plus brillant éclat, sans effacer la philosophie de Confucius qui fut toujours le fond, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'expression complète de la pensée chinoise. On comprend qu'un tel moment ait été également celui de la splendeur littéraire, car les grandes expansions de l'esprit sont la suite ordinaire des hautes prospérités nationales.

M. le marquis d'Hervey nous fait connaître la poésie de cette époque privilégiée par un choix de petits chefs-d'œuvre, accompagnés de notices sur leurs auteurs et de notes empruntées en partie aux commentaires dont ces œuvres classiques ont été l'objet de la part des lettrés chinois.

Tous ces morceaux sont courts et dans le genre de ce qu'on nommerait chez nous des pièces fugitives. Dans son introduction, le traducteur donne de précieux détails sur leur prosodie et sur la façon dont ils sont construits. La poésie chinoise a, quant à la forme, les mêmes éléments que la nôtre, savoir le nombre des syllabes et les rimes. Les différences d'accentuation font même quelque chose de semblable à nos successions de rimes masculines et féminines. Mais ce n'est pas tout; certaines pièces, nombreuses surtout dans cette époque des Thang, sont construites avec une symétrie et un parallélisme rigoureux d'idées et de mots. Parallélisme de mots : deux vers qui se suivent doivent compter le même nombre de mots concrets et de mots abstraits ou purement grammaticaux ; c'est ce que les Chinois appellent des mots pleins et des mots vides; ce jeu ne serait pas possible chez nous à cause de la diversité de longueur des vocables; il est possible en chinois où ils sont tous monosyllabiques. Parallélisme d'idées : le second vers doit renfermer mot pour mot et dans le même ordre, soit une synonymie, soit une opposition complète au premier. Prenons un exemple dans la traduction latine littérale de deux vers. On sait que le chinois est écrit de haut en bas.

1er VERS.	2e VERS.
In monte	*In lacu*
solis splendor	*luna*
subito	*gradatim*
versus occidentem	*versus orientem*
labitur;	*ascendit.*

Ces combinaisons paraîtront peut-être puériles. N'oublions pas cependant que la poésie française a passé par des exercices analogues aux xve et xvie siècles[1]. En tous cas, ce qui est bien constaté, c'est qu'un pareil art n'a rien de barbare et de populaire. Le primitif et le spontané n'y jouent aucun rôle. C'est le produit incontestable d'un état de civilisation avancée, peu sérieuse et peu virile il est vrai, mais, telle qu'elle est, poussée jusqu'au raffinement.

Voir l'excellent *Traité de versification française* de M. Quicherat.

Les morceaux choisis par M. le marquis d'Hervey contiennent sur les mœurs de leur époque de précieux renseignements dont nous voulons signaler quelques-uns pour terminer cet article.

Dès le VIIIe siècle de notre ère, les Chinois, librement partagés entre des religions diverses, étaient déjà d'un scepticisme pratique que Bayle eût admiré. Le P. Huc les a retrouvés de nos jours en ce même état d'esprit, dont il est facile de démêler les premières traces dans les doctrines de Confucius. Le grand poëte Li-taï-pé exprime cette ignorance de la destinée humaine, tantôt gaiement, tantôt tristement, selon sa disposition. Un jour il dit :

« Si la vie est comme un grand songe,
A quoi bon tourmenter son existence ?

Pour moi, je m'enivre tout le jour,
Et le soir venu, je m'endors au pied des premières colonnes. »

Un autre jour il voit les choses plus en noir :

. . . .
« Combien pourra durer pour nous la possession de l'or et du jade ?

Cent ans au plus, voilà le terme de la plus longue espérance,
Vivre et mourir une fois, voilà ce dont tout homme est assuré.

Écoutez là-bas sous les rayons de la lune, écoutez le singe accroupi qui pleure tout seul sur les tombeaux ;
Et, maintenant, remplissez ma tasse ; il est temps de la vider d'un seul trait. »

Comme on le voit, ce scepticisme-là tourne volontiers à la secte d'Épicure, et après quelques notes mélancoliques, il conclut à la philosophie de la *dive* bouteille. Les poëtes chinois ont presque tous cherché leur inspiration dans le vin, non dans le vin de la vigne, mais dans la liqueur alcoolique qu'on tire des grains ; aussi la vue d'une voiture chargée de riz fait éclater chez eux les mêmes transports que la vue des vendanges chez nos poëtes bachiques. C'est un des mille contrastes qu'il est amusant de relever entre eux et nous.

Cicéron, qui voulait voir céder les armes à la toge, aurait été satisfait en Chine, car en nul pays les fonctions civiles et lettrées n'ont eu plus de prééminence sur l'épée. Cependant l'âme du poëte sait quelquefois comprendre les charmes de la vie agitée du soldat. C'est le sujet d'une des plus charmantes pièces de Li-taï-pé :

« L'homme des frontières
En toute sa vie n'ouvre pas même un livre ;
Mais il sait chasser ; il est adroit, fort et hardi.
. . . .
Quand il galope, il n'a plus d'ombre. Quel air superbe et dédaigneux !

Combien nos lettrés diffèrent de ces coureurs intrépides !
Eux qui blanchissent sur les livres, derrière un rideau,
Et, en vérité, pourquoi faire ? »

On a remarqué de nos jours que le patriotisme des Chinois est plutôt un attachément à la terre natale qu'un amour pour un gouvernement quelconque et même pour l'indépendance de leur pays. L'expérience en a été faite doublement: d'un côté on a vu leur facilité à se laisser conquérir et l'absence d'amour-propre avec laquelle ils se sont fait battre, depuis plusieurs siècles, par les Mongols et les Mantchoux d'abord, et dernièrement par les Européens ; mais d'un autre côté on a constaté que l'esprit de retour n'abandonne jamais les colons chinois, lors même qu'ils trouveraient à l'étranger les établissements les plus avantageux. Cette nostalgie des absents est exprimée par les poésies d'une manière souvent fort heureuse. Nous n'en citerons qu'un seul trait : C'est un voyageur qui se réveille aux clartés de la lune. Il croit d'abord que le jour se lève et que l'heure est venue de repartir. « Il lève la tête et contemple la lune brillante; il baisse la tête et songe à son pays. »

Un seul mot encore sur la condition des femmes. Les anciens chants du Chi-King les représentaient comme libres et vraiment compagnes des hommes, et c'est peut-être le trait le plus marquant de leur antiquité. Les poésies de l'époque des Thang nous les montrent invariablement esclaves soumises et craintives, soupirant après un regard d'un mari ou plutôt d'un maître dédaigneux. Même contraste entre le Rig-Véda et les poëmes postérieurs de l'Inde. Il semble que les parties méridionales de l'Orient aient une vertu particulière pour rompre l'équilibre entre les deux sexes; les populations du Nord y arrivent avec l'égalité entre la femme et le mari, et bientôt cet état de nature se corrompt et l'esclavage de la femme commence avec la polygamie ; à moins que l'équilibre ne se rompe en sens contraire, et que ce ne soit la femme qui ait plusieurs maris, comme on voit, dans le Mahâbhârata, la belle Draupadê épouse des cinq frères Pandavas. Aujourd'hui encore certaines tribus du Dékhan ont conservé cette bizarre coutume.

On pourrait multiplier les observations de mœurs et les citations agréables, mais l'espace nous manquerait et il faut finir. Un dernier mot seulement : nous avons loué chez le traducteur le double mérite de l'élégance et de la clarté; nous voudrions louer aussi à coup sûr la fidélité au texte, mais nous ne pouvons que la présumer, n'étant pas en état de nous en assurer par nous-mêmes. Faute de meilleure preuve, nous nous en rapporterons à la logique qui règne dans ces traductions, et qui permet d'en affirmer l'exactitude, comme on reconnaît, à la teneur de l'ensemble, la ressemblance de certains portraits dont on n'a pas vu les originaux.

F. Baudry.

Les Bleus et les Blancs, par Étienne Arago. — 2e édition. Hetzel.

Les luttes littéraires de la Restauration ont présenté une anomalie qui resterait inexplicable, si elle n'était plus apparente que réelle. Tandis que la jeunesse légitimiste se lançait avec une ardeur, poussée parfois jusqu'à l'exagération,

dans le romantisme, qui n'était que la revendication de la liberté dans l'art, presque tous les écrivains du parti libéral, ennemi des traditions en politique, se cramponnaient, avec un acharnement non moins excessif, aux vieux modèles, aux vieilles formes et aux vieilles rhétoriques. Ces derniers donnaient de leur conduite deux raisons. La première n'était que spécieuse. En protestant contre les emprunts faits par les romantiques aux littératures étrangères, ils prétendaient protester, en même temps, contre l'invasion, et ils poussaient leur tactique à l'extrême en sifflant les auteurs anglais qui voulaient leur faire connaître les chefs-d'œuvre de Shakspeare, ce qui n'était bien concluant ni en politique ni en littérature. La seconde raison, dont on n'a reconnu que plus tard le côté sérieux, c'est que la glorification entreprise par l'école nouvelle de la Féodalité et de la Foi, dans le roman et le drame dits historiques, allait précisément à l'encontre de la liberté et de l'égalité auxquelles on tenait plus qu'à tout, en ce temps-là. La suite a montré ce que cette objection avait de fondé. Seulement, il nous semble qu'il y avait pour les écrivains libéraux, mieux à faire que de se mettre en travers d'un mouvement littéraire, dévoyé sans doute, mais utile et même nécessaire dans son principe, c'était de s'en faire les promoteurs, afin de le diriger dans des voies plus fécondes pour la liberté.

Ce que ses confrères de la Restauration n'avaient pas fait, M. Étienne Arago l'a essayé plus tard et avec succès. Tandis que les derniers traînards du romantisme s'obstinaient à ressusciter les vieilles légendes du moyen âge, il a pris corps à corps la légende vendéenne, et s'est mis à la démolir. On a, en effet, beaucoup abusé de cette prétendue guerre de géants. Géants, soit; mais géants imbéciles qui, poussés par des ambitieux et d'habiles thaumaturges, frappaient en aveugles la mère généreuse et vraiment maternelle qui voulait donner aux cadets comme aux aînés, leur place au soleil. Non, ces paysans qui mouraient en héros, n'étaient ni des royalistes, ni des catholiques — c'étaient, hélas! des ignorants, qui se laissaient bander les yeux et boucher les oreilles, par des gens très-intéressés à les empêcher d'entendre et de voir.

L'influence presque exclusive des nobles et des prêtres dans cette prétendue guerre populaire a été dévoilée, pièces en main, par M. Arago, d'une façon péremptoire. N'ayant pas pris pour héros de son intrigue romanesque, les figures connues de la Vendée, l'auteur a pu laisser à celles-ci, reléguées au second plan, toute la vérité de leur caractère. Son drame, très-compliqué, est conduit et dénoué avec une adresse dont un écrivain habitué au théâtre était seul capable. En somme, nous connaissons peu de romans de faits aussi attachants et d'une lecture plus instructive. Une légende de moins en ce temps-ci, c'est toujours quelque chose. Il est bien temps, en effet, que l'humanité, arrivée à l'âge viril, renonce à la nourriture des enfants.

JULES KERGOMARD.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

« Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire, » disait Boileau à Louis XIV. Le critique pourrait dire à M. Michelet : « Maître, cessez d'écrire ou je brise ma plume de critique. » En effet, la puissance de production du merveilleux écrivain, loin de s'affaiblir avec les années, semble s'accroître au contraire ; son imagination surexcitée ignore les défaillances ; les publications se succèdent chez son éditeur, rapides, toujours plus étincelantes d'esprit et de verve. Le moyen de le suivre, s'il vous plaît? Chaque hiver produit son volume d'histoire, chaque été son livre de fantaisie érudite et poétique. Car M. Michelet est poëte, il l'est par l'imagination, par le sentiment, par l'harmonie ; il l'est, il le sera. Tant qu'il vivra, Roméo ne descendra pas du balcon de Juliette. En vain l'air fraîchit, en vain une blanche lueur paraît à l'horizon : « Non, dira-t-il, cet oiseau qui chante ce n'est pas l'alouette, mais le rossignol ; l'entendez-vous dans les branches de cet oranger en fleurs? non, ce n'est pas le jour, aimons encore ! » De là, ces livres que tout le monde a lus, d'un charme si pénétrant malgré leur caractère équivoque, *l'Oiseau, l'Amour, la Femme, la Mer*, etc. ; ces livres où la science, la morale même (contre l'intention de l'auteur) paraissent parfois douteuses, mais où la puissance et la magie du talent ne le sont pas ! De là aussi ce style plein de contrastes, qui tient à la fois de la prose la plus humble et de la plus haute poésie, tantôt simple et familier comme dans une lettre, tantôt brillant et imagé comme dans une ode : vrai style de la passion, dont l'allure impétueuse, inégale, semble suivre les battements du cœur et les impulsions des nerfs plutôt que l'ordre de l'esprit et la calme logique des idées !

Aujourd'hui, c'est d'un volume d'hiver que nous avons à rendre compte. D'après ce que je viens de dire, on ne s'étonnera pas de retrouver dans les œuvres de l'historien, le souvenir ému des visions du poëte ; comment en serait-il autrement? On ne va pas impunément aux danses des fées, M. Michelet le sait bien, lui qui a lu toutes les vieilles légendes. Celui qu'elles ont rendu témoin de leurs mystères ne les oubliera plus. Revenu à son ancien labeur, courbé sur sa

tâche quotidienne, il verra sans cesse voltiger devant ses yeux des apparitions troublantes, il se croira toujours dans la forêt enchantée, il retrouvera les amours d'Obéron et de Titania frémissantes dans chaque feuille d'arbre. C'est ce qui arrive à M. Michelet : son *Winter's tale* se ressent toujours de son *Midsummer nigth's dream.*

Le sujet prêtait cette fois [1]. Dans sa course ardente à travers l'histoire de France, M. Michelet est arrivé, de règne en règne, à cette époque brillante et funeste de la Régence. Aucune n'était plus propre par son caractère à le confirmer dans son penchant déjà ancien à considérer les événements de l'histoire d'un certain point de vue qu'on pourrait appeler le point de vue de l'alcôve. Il est certain que dans tout pays gouverné par un petit nombre de privilégiés, qui retiennent dans leurs mains tout le pouvoir, les passions et les faiblesses de ces hommes doivent nécessairement jouer un grand rôle dans les affaires publiques. Or, quelle passion plus forte que celle que l'antiquité personnifiait en un démon tout-puissant dont les caprices se jouaient des volontés mêmes des dieux et allaient sans cesse à l'encontre de leurs desseins? On se rappelle le mot de Pascal sur le nez de Cléopâtre : si ce nez eût été *plus court, la face du monde aurait changé.* Et s'il en a été ainsi de tout temps, à plus forte raison en a-t-il dû être ainsi dans ce « plaisant pays de France » où la galanterie fut toujours à la mode, à la cour et à la ville, et où l'on n'aurait pas souffert au théâtre une tragédie sans amour. La galanterie était dans le sang français ; elle fut, pour emprunter une image à Shakspeare, après le courage, la plume la plus brillante du panache de l'aristocratie ; la cour fut pour la galanterie un théâtre où elle parut dans tout son éclat ; la noblesse française eut d'autant plus de goût pour les intrigues amoureuses qu'elle n'avait plus, depuis Louis XIV, de rôle politique; quand elle ne se battait pas, elle n'avait rien de mieux à faire que d'aimer à sa façon légère et vaniteuse. Aussi longtemps que vécut le grand roi, la décence extérieure fut du moins maintenue; son manteau royal couvrait tout à grands plis superbes. La vérité des mœurs n'apparut tout entière qu'après sa mort. Alors, sous un prince débauché, qui tenait d'une main nonchalante les rênes du gouvernement, ce fut, par tous les côtés, une échappée de plaisirs. Le Régent présidait lui-même à l'orgie ; et, tout en faisant de beaux plans pour le bien public, ce libertin rêveur abandonnait la France aux belles mains impures.

« Les femmes savent tout, dit un poëte grec, elles savent même comment Jupiter épousa Junon. » M. Michelet est femme sur ce point ; il a l'œil ouvert sur tous les mystères, les chambres royales n'ont point de secret pour lui ; il est confesseur et médecin ; il voit les rois dans leurs faiblesses et les reines dans leurs misères. Par exemple, il connaît au juste la mesure en largeur du lit conjugal de Philippe V d'Espagne ; il sait à quel moment et dans quelles circonstances fut consommé l'inceste entre Philippe d'Orléans et sa fille, la pauvre folle dont le cerveau fut trouvé fêlé après sa mort. Il vous dira quel sentiment guidait la main de ce prince ami des arts, artiste lui-même, quand il dessinait cette suite de

[1] *La Régence*, par J. MICHELET, un vol. in-8, Paris, Chamerot.

tableaux où il a représenté les aventures de Daphnis et de Chloé. Cette jeune bergère qui dort sous des arbres, le sein découvert, tandis qu'une cigale va l'éveiller et qu'un jeune pasteur s'approche sur la pointe du pied ; cette beauté nue, aux charmes dignes d'une Vénus callipyge, qui se baigne dans une prétendue grotte [1], aurait posé réellement devant son peintre, dans un galant déshabillé; et les *mains paternelles* n'auraient pas tombé comme à Dédale représentant la chute d'Icare!

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que le livre de M. Michelet sur la Régence ne soit pas un livre très-sérieux. M. Michelet n'a rien de commun avec les Capefigue et leur triste école; il ne fait pas de l'art pour l'art, il fait moins encore de la politique pour la monarchie en peignant, avec des couleurs trop vives, les vices des cours. Même quand son talent de peintre paraît l'entraîner, il n'oublie pas son but d'historien et de moraliste. M. Michelet aime à étudier le jeu des passions humaines au haut de cette roue de la Fortune dont parle un grand écrivain et dont les mouvements agitent naturellement plus ceux qui sont placés sur la circonférence que ceux qui ont leur place vers le centre; mais il connaît aussi les évolutions de cette roue qui emporte tout en précipitant seulement plus rapidement ceux qu'elle a élevés davantage. Ce n'est pas lui qui pourrait négliger de faire ressortir des événements de l'histoire les grandes leçons de justice et de morale qu'ils contiennent, lui, l'historien passionné de la Révolution, qui sait où aboutit le despotisme et quels lendemains un peuple dédaigné, qui a grandi dans la servitude, peut donner, en se levant, aux fêtes de ses maîtres corrompus!

M. Michelet a peint le Régent de main de maître. Il commence par louer comme il le fallait l'élévation et le libéralisme de ses vues et cette bonté qui apparaissait à la fois et dans ses préoccupations pour le bien du peuple et dans sa facilité à pardonner ses injures personnelles. Toutefois, en rendant justice avec l'historien à un prince dont les vices, justement flétris, ont peut-être trop fait oublier les grandes et les aimables qualités, on ne peut s'empêcher de se demander jusqu'à quel point la bonté doit être louée chez ceux qui sont chargés d'un grand pouvoir quand elle n'est pas accompagnée d'une égale fermeté. Que sert au peuple qu'un homme, placé au-dessus des autres, compatisse à ses misères, si, par faiblesse pour ceux qui entourent le trône, il livre le pays en proie aux oppresseurs et aux intrigants? Disons, pour être tout à fait juste, que la situation avait des difficultés dont à peine le plus grand génie et la plus ferme volonté auraient pu triompher. Le règne de Louis XIV laissait à son successeur de grandes injustices et de grands maux à réparer, de grands dangers à conjurer; et pour y travailler, le duc d'Orléans n'avait qu'une autorité incertaine, mal définie, qui avait tous les inconvénients du despotisme, sans les avantages de la royauté. L'impuissance de corriger les abus, de revenir sur les fautes, pour le salut de l'État et pour le leur propre, est la punition de ces autorités monstrueuses qui,

[1] V. les gravures qui reproduisent ces dessins du Régent dans plusieurs éditions des *Pastorales de Longus translatées en françois* par JACQUES AMYOT.

pour n'avoir pas voulu souffrir de limites légales, sont condamnées à vaciller au gré des passions des hommes sur qui elles s'appuient. Héritier d'une autorité de ce genre, mais privé du prestige que donne le sceptre, et n'ayant pas dans son caractère de quoi faire respecter son pouvoir, Philippe d'Orléans ne put que partager le despotisme, il ne put rien faire pour la liberté. Au moment où il prit les rênes, la royauté absolue avait déjà, par son poids seul, mis l'État monarchique sur une pente où les plus grands efforts, l'application la plus soutenue, auraient eu peine à l'arrêter. Homme de plaisirs, après avoir essayé un moment de s'opposer à cette chute de la monarchie qu'il sentait se précipiter sous lui, il finit, selon son caractère, par s'abandonner les yeux fermés à la fatalité qui l'emportait. C'est d'ailleurs ce que M. Michelet a parfaitement fait voir. Son récit nous montre le malheureux Régent, plein d'abord de la meilleure volonté, puis découragé, puis indifférent, roulant d'erreur en erreur, de débauche en débauche, et entraînant la monarchie avec lui dans la corruption et la ruine. Ajoutons que l'historien, après avoir loué les commencements de Philippe, n'a pas ménagé le blâme à sa triste fin; il a, pour me servir d'une expression qu'il a employée lui-même dans un autre livre, *daté ses justices.*

Maintenant que dirons-nous du talent de l'écrivain? Qu'il est plus prodigieux que jamais. Les abus mêmes que M. Michelet fait de son esprit ne peuvent parvenir à en dégoûter le lecteur, tant cet esprit est vif, animé, varié, tant il jette de vie, de mouvement, d'éclat, sur les jugements les plus inattendus et les théories les plus hasardées! Il n'y a pas à craindre que l'attention s'endorme sur une page de M. Michelet; son style brusque, saccadé, pittoresque, suffirait au besoin pour la réveiller. Il est vrai que, pour ne laisser jamais languir l'intérêt chez son lecteur, M. Michelet ne lui parle jamais que de ce qui l'intéresse lui-même. Tout ce que sa passion ne peut pas animer, il le laisse dans l'ombre. Cette façon *subjective* d'écrire l'histoire a bien ses inconvénients, mais M. Michelet a pris son parti de s'abandonner à sa manière, sans s'embarrasser des défauts qui sont comme le creux du relief de ses qualités. On connaît son talent pour les portraits. Le nouveau volume en présente une galerie qui ne le cède point à celles des volumes précédents. Je citerai, entre autres, les portraits de Dubois, de la duchesse de Berri, de Mme de Prie, de M. et de Mme Law, etc.

En même temps qu'il intéresse et amuse l'esprit par des tableaux de mœurs comme lui seul sait les peindre, M. Michelet attache le cœur par un profond sentiment humain. Ce sentiment paraît dans ses colères comme dans ses pitiés. On partage l'indignation que lui inspirent certaines rapacités, comme par exemple celle de M. le Duc et d'autres grands seigneurs qui, lors de la grande débâcle financière de Law, ne rougirent pas de spéculer scandaleusement sur la misère publique. Parfois, cependant, on serait tenté de le soupçonner d'un peu d'exagération, comme dans le portrait de Mme de Prie, la maîtresse de M. le Duc, portrait dont les couleurs paraissent plus noires que nature. En revanche, on approuve l'indulgence dernière qu'il étend comme un linceul sur cette infortunée duchesse de Berri, dont il attribue en parti les déréglements à une lésion du cerveau. Je termine sur ce trait du talent et du caractère de M. Michelet, car il me

semble plus propre que tout autre à lui faire pardonner certains écarts d'imagination. Il faut passer quelque chose à l'historien de génie qui, durant une longue vie de travail, a beaucoup aimé l'humanité, beaucoup souffert pour elle dans son cœur.

C'était aussi un noble et bon cœur en même temps qu'un savant historien, ce Sismondi dont on vient de publier un nouveau recueil de lettres [1]. Je n'en parle pas seulement par ouï-dire et sur des impressions de lecture. Je vois encore devant moi cet homme respectable dont les traits un peu lourds étaient empreints d'une singulière expression de candeur et de bienveillance. Ceux qui ne le connaissent que par ses livres d'histoire ou d'économie politique s'étonneront peut-être de l'aspect nouveau sous lequel sa correspondance le fait voir ; mais ceux qui l'on approché, soit dans son salon à Chéne, où il recevait une fois par semaine les Genevois et les étrangers qui s'étaient fait présenter à lui, soit à Paris où il n'a cessé de faire de fréquents voyages jusqu'en 1842, époque de sa mort, le retrouveront avec plaisir dans ces lettres tel qu'il était dans l'abandon d'une familière et libre causerie. La bonté de son cœur, la vive curiosité de son esprit, en l'intéressant à une foule de personnes et de choses, lui faisaient trouver autant de plaisir dans la conversation qu'il en donnait lui-même à ceux qui l'écoutaient par la variété de ses connaissances et la finesse de ses jugements. Il était de ceux qui causent pour causer : cette espèce est presque perdue aujourd'hui, où le besoin d'échanger des idées semble de plus en plus étranger aux ambitions comme aux cupidités contemporaines.

On causait encore à l'époque où M. de Sismondi vint pour la première fois à Paris (au commencement de 1813). Déjà, toutefois, cet art de la conversation, car c'en est un, commençait à se perdre. M. de Sismondi en donne la raison. « Les femmes, dit-il, sont toujours gracieuses et prévenantes, cela tient à leur essence; mais dans les hommes on voit diminuer avec les années l'instruction comme la politesse : leur intérêt est tourné sur eux-mêmes; avancer, faire son chemin, est tellement le premier mobile de leur vie, qu'on ne peut douter qu'ils n'y sacrifient tout développement de leur âme, comme tout sentiment plus libéral. » Quant aux femmes, il vante en elles « ce mélange parfait du meilleur ton, de la plus pure élégance dans les manières avec une instruction variée, la vivacité des impressions, la délicatesse des sentiments, » qui n'appartient qu'au beau sexe, « et ne se trouve que dans la meilleure société de France... Tout excite l'intérêt, ajoute-t-il, tout éveille la curiosité, la conversation est toujours variée, et cependant ces égards constants qu'inspire la différence des sexes empêchent le choc des amours-propres opposés, contiennent les prétentions déplacées, et donnent un liant, une douceur à ces idées neuves et profondes qu'on est étonné de voir manier avec tant de facilité. » Telle était encore, grâce aux femmes, suivant le correspondant de Mme la comtesse d'Albany, cette société dégénérée de la fin du premier Empire. Le mal qu'il signalait a fait depuis ce temps bien des progrès.

[1] *Lettres inédites de J.-C.-L. de Sismondi, de M. de Bonstetten, de Mme de Staël et de Mme de Souza, publiées avec une introduction*, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Michel Lévy.

Que penserait M. de Sismondi s'il vivait encore et s'il revoyait Paris? Je crains qu'il ne dît des femmes quelque chose d'analogue à ce qu'il a dit autrefois des hommes. Le luxe, l'étalage de la richesse, ne nuisent pas moins à la conversation que le désir d'avancer dans sa carrière. Les hommes veulent jouir, les femmes veulent paraître; et ce double désir, devenu une sorte de fièvre par les excitations qui lui viennent de toute part, est le principe auquel on sacrifie, non-seulement la grâce et la délicatesse des relations sociales, mais trop souvent aussi toute culture morale et presque toute idée généreuse.

J'ai dit qu'on retrouvait dans les lettres de M. de Sismondi le souvenir de cette conversation à la fois sérieuse et aimable dont il avait appris le secret à bonne école; à Coppet, d'abord, dans le salon européen de Mme de Staël puis dans ces salons de Paris, dont la séduction fut pour lui si grande. Ces lettres sont adressées à Mme la comtesse d'Albany, à cette veuve du dernier Stuart, qui avait été la noble amie d'Alfieri, et qui devait, au souvenir de sa longue intimité avec cet homme illustre, à sa propre distinction d'esprit et de cœur, plus encore qu'à son haut rang, l'espèce de royauté qu'elle exerçait alors paisiblement à Florence. Cette correspondance s'ouvre en 1807 et se termine en novembre 1823, quelques mois avant la mort de la comtesse d'Albany. Les lettres originales existent à la bibliothèque de Montpellier, à laquelle elles ont été léguées par le peintre Fabre, l'ami de la vieillesse de Mme d'Albany, qu'on a cru, à tort, lié avec elle par un mariage secret. La période de temps sur laquelle ces lettres de Sismondi nous offrent les confidences les plus curieuses est celle des dernières années de l'Empire. On y sent presqu'à chaque page le trouble profond d'une époque où l'absence de liberté et de toute vie publique en France, des guerres sanglantes et continuelles en Europe, remplissaient les âmes de tristesse pour le présent et d'inquiétude pour l'avenir. L'âme élevée et libérale de l'historien des républiques italiennes ne pouvait s'accoutumer au spectacle qu'il avait sous les yeux; l'expression de sa tristesse a quelque chose de poignant : « J'ai le sentiment, écrivait-il en 1809, que vous souffrez ce que je souffre, que vos vœux et vos pensées sont tournées aujourd'hui vers le même pays que moi, que les mêmes gazettes vous font les mêmes impressions, que les mêmes malheurs, les mêmes boucheries vous glacent du même effroi. Nous sommes d'accord, la parole elle-même y ajouterait peu de chose, l'écriture n'oserait en approcher. Mais il y a à présent un tel point de douleur et de souffrance pour chaque individu, que la pensée sous cette oppression ne peut plus garder de liberté. » Au milieu de tout cela les sympathies de Sismondi pour la France ne paraissent jamais refroidies. Toute sa colère est pour le terrible génie qui entraînait la nation française dans les audaces et les périls de son orageuse destinée. Et quand vint le moment où la nation victorieuse eut à subir à son tour l'invasion qu'elle avait portée chez les autres peuples, sa sympathie pour nos malheurs alla jusqu'à lui faire oublier sa haine pour l'homme qui les avait attirés et dont la cause lui parut un instant associée à celle de la France. On sait le rôle joué par Sismondi durant les Cent-Jours; cet *Examen de la Constitution française* publié par lui dans le *Moniteur;* son entrevue avec l'Empereur, qui, avec l'aide de Benjamin Constant, essayait de reconstituer l'Empire par la liberté.

Ce changement dans les idées du correspondant de Mme d'Albany semble avoir amené quelque refroidissement entre lui et son auguste correspondante, restée fidèle à ses anciennes antipathies. Il semble que, à partir de ce moment, le ton de ces lettres a quelque chose de moins intime, de plus contraint. Pour nous, quoi que nous puissions penser des illusions qui entraînaient alors Sismondi, nous ne pouvons douter que sa conduite, d'ailleurs entièrement désintéressée, n'ait eu pour principe un amour sincère et profond de notre pays, et la conviction que rien de grand ne peut être fondé sur son abaissement ; et ce n'est pas sans émotion, sans un peu de fierté, que nous voyons cet attachement d'une grande âme et d'un noble esprit pour la patrie française. Quelque obscures que semblent parfois les éclipses de son génie, la France ne peut être remplacée dans la civilisation européenne ; la cause du progrès, de la justice, la cause de la révolution aura toujours à souffrir des épreuves qui lui seront imposées, que ces épreuves lui viennent de sa propre inconstance ou d'une coalition d'ennemis extérieurs.

Outre leur intérêt politique, ces lettres de Sismondi en ont un autre encore au point de vue de l'histoire littéraire. On lira avec plaisir ses jugements sur Alfieri, sur Chateaubriand, sur Schlegel, sur Benjamin Constant, sur Werner, le poëte allemand qui se donnait pour *professeur d'amour;* mais c'est surtout par les révélations qu'elles contiennent sur le caractère de Mme de Staël que ces lettres sont curieuses. On y voit que, dans l'opinion de Sismondi, l'héroïne du fameux roman d'*Adolphe* n'est autre que Corinne elle-même. » Il a voulu, dit Sismondi, de l'auteur de ce roman, éloigner le portrait d'Ellénore de toute ressemblance ; il a tout changé pour elle, patrie, condition, figure, esprit. Ni les circonstances de la vie, ni celles de la personne n'ont aucune identité. Il en résulte qu'à quelques égards elle se montre dans le cours du roman tout autre qu'il ne l'a annoncée ; mais à l'impétuosité dans les relations d'amour on ne peut la méconnaître. Cette apparente intimité, cette domination passionnée pendant laquelle ils se déchiraient par tout ce que la colère et la haine peut dicter de plus injurieux, est leur histoire à l'un et à l'autre. Cette ressemblance seule est trop frappante pour ne pas rendre inutile tous les autres déguisements. »

Après avoir recommandé la lecture des lettres de M. Sismondi pour l'histoire politique et littéraire du premier Empire, nous recommanderons, pour l'histoire de notre temps, les recueils d'articles que publie de temps en temps M. Prévost-Paradol et qui nous entretiennent aussi de politique et de littérature [1]. On sait avec quelle préparation générale, quelle vivacité d'esprit et quelle habileté de plume, M. Prévost-Paradol traite les divers sujets que le hasard des événements ou des publications, l'ordre du jour de la presse ou sa propre fantaisie, amènent sous sa plume de journaliste. Il est peu de ses articles ainsi recueillis qui n'aient été lus à leur jour par la plupart de ceux qui se préoccupent des affaires publiques ou s'intéressent aux choses littéraires. Leur réunion en volumes, à part son intérêt historique, à part son utilité qui consiste à ramener l'esprit du lecteur sur

[1] *Essais de politique et de littérature*, 3e série. Un vol. in-8, chez Michel Lévy.

des questions presque toujours encore pendantes, a l'avantage de faire mieux apprécier la souplesse de l'esprit et du talent de l'écrivain, en même temps que la maturité de ses idées et la précision de son style. Soit qu'il traite de la centralisation, cette grosse question de notre temps sur laquelle la lumière commence à se faire; soit qu'il jette un cri d'alarme à propos d'un projet de loi tendant à introduire dans notre Code pénal un principe nouveau, une répression imprévue; soit qu'il parle du théâtre contemporain à l'occasion d'une pièce de M. Sardou ou de M. Augier, M. Prévost-Paradol sait ce qu'il veut et ce qu'il dit, double mérite moins commun qu'on ne le pense. Les lecteurs de la *Revue germanique* se féliciteront de voir les événements contemporains appréciés dans sa chronique politique avec la sagacité, la finesse et avec les qualités morales qui distinguent si honorablement le talent de ce publiciste distingué.

Outre ses *Essais de politique et de littérature*, M. Prévost-Paradol a publié sous le titre de : *Quelques pages d'histoire contemporaine* [1], ses lettres politiques au *Courrier du dimanche*. Nous ne répéterons pas, au sujet de ces *pages*, les éloges que nous venons de faire des *Essais* ; mais nous nous arrêterons un moment sur une lettre, la dernière du volume, et qui n'avait pas encore été imprimée. Cette lettre, qui traite une question de morale, a été inspirée à l'auteur par une phrase de Tacite. M. Prévost-Paradol, que les sévérités de M. Dubois-Guchan pour Tacite, égales à ses indulgences pour Néron, n'ont pu corriger encore d'une admiration trop invétérée, trouve un jour dans l'historien romain cette parole que « Asinius Pollion regardait la pauvreté comme le plus grand des maux. » C'est le sujet de sa lettre ; c'est là son texte : *paupertatem præcipuum malorum credebat*. Rappelant le milieu dans lequel Pollion eut le malheur, entraîné par l'exemple commun de ses contemporains, de sacrifier l'honneur à la richesse, M. Prévost-Paradol met dans la bouche de cette infortunée victime de la corruption de son temps le discours qu'il eût pu tenir pour sa justification à ce Néron, son maître et son juge. Ici, nous renvoyons le lecteur au livre même pour y lire le plaidoyer d'Asinius Pollion. Cette *lettre* est belle par le fond et par la forme. Il y a des circonstances où il est bon qu'un honnête homme se lève, soit dans la presse, soit dans une assemblée, pour dire haut ce qu'il a dans le cœur. « Quand tout se remue également, dit Pascal, rien ne se remue, comme en un vaisseau. Quand tous vont vers le dérèglement, nul ne semble y aller. Qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres comme un point fixe. »

Un charmant livre est celui que vient de publier Mme Juliette Lamber, l'auteur des *Récits d'une paysanne*. Ce nouvel ouvrage, le *Voyage autour du Grand-Pin* [2], nous arrive de Cannes tout brillant de l'éclat et tout parfumé des senteurs de ce beau rivage. Les nombreux lecteurs des *Récits* savent quel don particulier est celui de Mme Lamber, avec quel art délicat, inspiré, elle sait peindre les mœurs rustiques et en faire ressortir le caractère et la poésie. Ce qu'elle a fait il y a

[1] Un vol. in-12, chez Michel Lévy.
[2] Un volume, collection Hetzel.

deux ans pour les paysans de la Picardie, Mme Lamber le fait aujourd'hui pour ceux de la Provence : elle nous les fait voir en action dans des récits d'une poétique simplicité, dont tout l'intérêt repose sur une observation fidèle et sympathique des sentiments et des mœurs, non sur des aventures romanesques. Seulement ici, comme on devait s'y attendre, le cadre a pris, vis-à-vis des figures, une proportion plus grande que lorsqu'il s'agissait, pour l'auteur, des campagnes de la Picardie connues depuis l'enfance. L'attrait d'une nature nouvelle, brillante de cet éclat méridional devant lequel pâlit la plus fraîche verdure du Nord, a tenté le conteur de prendre les pinceaux du peintre; il en est résulté le développement d'une partie descriptive dans le talent de Mme Lamber. Cette tentation de décrire a dû être d'autant plus vive chez Mme Lamber, qu'elle n'avait pas senti d'abord la beauté de cette nature du Midi, dont le plus grand prestige est dans son soleil: une fois convertie à son charme, elle n'en eut que plus d'ardeur à l'admirer et à le vanter à son tour. Les excursions se succédèrent dans les environs de Cannes. Ni les sites sauvages du Tanneron, peuplés de brigands par la crédule imagination des habitants de Cannes, ni les dangers réels ou fantastiques d'une ascension à la Briga, n'effrayèrent l'enthousiasme récent de la voyageuse, et une ample moisson de poétiques images, de détails pittoresques, fut la récompense de son intrépidité.

L'originalité qui a fait aux *Récits d'une paysanne* une place à part dans la littérature contemporaine se retrouve dans le *Voyage autour du Grand-Pin*, avec des qualités nouvelles qui marquent un véritable progrès dans la manière de l'auteur. Peut-être l'observation est-elle ici moins profonde que dans l'œuvre qui a précédé : cela tient sans doute à ce que l'écrivain n'a pas eu le temps de connaître les paysans de la Provence comme il connaît ceux de la Picardie; il n'a pu pénétrer aussi avant dans leurs sentiments et dans leurs idées; les occasions lui ont manqué pour surprendre aussi souvent ces drames intimes qu'il faut deviner et qu'il excelle à reproduire. En revanche, le développement donné à la partie pittoresque, la brillante poésie des descriptions, les impressions et les aventures de voyage qui mettent en scène la personne de l'auteur, sont autant d'éléments nouveaux qui rendent la lecture du dernier ouvrage de Mme Lamber aussi attrayante que variée. Ce livre frais, épanoui, plein de parfum, est une corbeille de fleurs, qu'une figure charmante porte avec grâce et agilité. Je ne serais pas étonné que Mme Lamber eût trouvé le point où son talent, d'une nature si délicate, si rare, devait se rencontrer avec le goût public. Il ne lui resterait qu'à écrire un troisième volume qui réunit le sentiment des *Récits* à l'imagination du *Voyage* et dans lequel elle aurait ainsi atteint la perfection de son talent et de son genre littéraire.

Voici une page extraite d'un chapitre intitulé *Par la montagne* : « En pénétrant au cœur de la montagne, dit Mme Lamber, je me rendis mieux compte des ressources du paysan de ces pauvres contrées. D'en bas, on n'aperçoit que des roches nues, et l'on distingue à peine les châtaigniers, dont la neige a bruni le tronc: mais en montant on découvre des centaines de petites campagnes bien

abritées, des plateaux cultivés avec soin, et l'on comprend mieux comment un bourg de trois à quatre mille âmes trouve sa subsistance durant une partie de l'année, sur ce sol aride. Les toits de la Briga étaient couverts d'une rosée brillante. On entendait tour à tour la voix grave du torrent, le son adouci des cloches, et sur les hauteurs voisines, ce long bêlement des génisses et des brebis qui sortent du sommeil. On voyait San-Dalmas au milieu des prés verts, le chemin sinueux qui conduit au lac des Merveilles et à la Mine d'Argent, puis, çà et là, de petites cabanes pareilles à des bastides, où les gens de la montagne, au lieu de fleurs d'oranger, de feuilles de roses et de violettes, recueillent les châtaignes à l'écorce épineuse. Dans ces maisonnettes, au temps de la récolte, les jeunes filles veillent pour garder le fruit. Leurs fiancés, après le repas du soir, viennent les y rejoindre. Alors, dans la solitude sévère, en face de ces rochers noircis par le temps, d'une nature pour ainsi dire immuable, on se jure un amour éternel. »

« Si j'étais fée, dit Mme Lamber, je jetterais un coquillage sur les flots et je dirais : Que ceci devienne une barque. » Mme Lamber est fée ; la coquille qu'elle a jetée, sur les ondes azurées du golfe Juan, est devenue un gracieux esquif aux blanches voiles, au mât orné de couronnes tressées artistement, qui se balance coquettement sur les ondulations des vagues, et qui va porter, au milieu des rayons, des parfums, des chants, quelque île enchantée, cette sœur des Génies.

Je ne puis aujourd'hui qu'annoncer *les Jurassiennes* [1], poésies nouvelles de M. Adolphe Chevassus. C'est le début d'un jeune homme de talent, qui écrit avec grâce et facilité des vers sur lesquels je me promets de revenir. Au moment où j'écris, la librairie étale de tous côtés ses livres d'étrennes. Parmi ces livres, il en est quelques-uns qui joignent au luxe typographique, à la beauté des *illustrations*, un texte sérieux et l'utilité. De ce nombre sont les publications annuelles de M. Louis Figuier, qui s'est donné pour tâche de populariser la science. J'ai sous les yeux la troisième édition de *La terre avant le déluge* [2], livre dont la réputation est faite et dont le succès est attesté par une vente de dix-huit mille exemplaires. De nombreuses additions, tant pour le texte que pour les figures qui l'accompagnent, recommandent cette nouvelle édition d'un livre populaire. De savants collaborateurs sont venus de plusieurs côtés à M. Figuier pour l'aider à remplir les lacunes inévitables dans la première rédaction d'un ouvrage de science. Ce livre peut donc être considéré comme présentant, sous une forme claire et agréable, un résumé de la science géologique au moment où nous sommes. Les vues idéales de paysages de l'ancien monde et les nombreuses figures de plantes et d'animaux qui accompagnent le texte, en font une publication aussi élégante qu'instructive. Les mêmes éloges sont dus sans doute à la nouvelle publication que M. Figuier vient de donner sous ce titre : *La terre et les mers*.

[1] Un volume in-12, chez Vanier.
[2] Un vol. grand in-8, Hachette.

Parmi les autres livres d'étrennes que se disputent en ce moment les acheteurs, il faut distinguer et mettre au premier rang les *Contes bleus* de M. Laboulaye. Le savant professeur au collége de France, l'auteur populaire de *Paris en Amérique* et du livre très-important qui a pour titre : *Le parti libéral, son programme et son avenir*, ce publiciste éminent est en même temps un charmant conteur. L'esprit, la grâce, l'imagination, la morale, règnent dans ces *Contes bleus*, dont je regrette de ne pas parler plus au long cette fois ; mais l'occasion s'en retrouvera bientôt, car j'ai beaucoup à dire de M. Laboulaye et de ses livres.

L. de Ronchaud.

P. S. — Nous parlerons dans le prochain numéro du *Maudit*, ce roman qui fait tant de bruit et dont une édition en Belgique et une autre à Paris sont épuisées.

COURRIER D'ALLEMAGNE

L'ALLEMAGNE ET LE SCHLESWIG-HOLSTEIN

Il fut un temps, et il n'est guère éloigné de nous, où, en vérité, c'était faire acte de courage que de prononcer le nom du Schleswig-Holstein. Parler des duchés, c'était de l'héroïsme, non tant à cause de la difficulté de l'entreprise que de la défaveur qui s'attachait à l'œuvre. La mort de Frédéric VII a modifié nos dispositions à ce sujet : elle a été une mise en demeure de nous préoccuper de la solution d'une question qui intéresse au plus haut degré la paix publique de l'Europe. D'indifférents que nous étions, nous sommes devenus attentifs; mais il est bon de prémunir les esprits contre certaines appréciations de la presse française qui se ressentent trop, hélas! de la précipitation que plus d'un a mise à une étude subite, imposée par un événement imprévu.

Sans être hérissée d'arguties et enveloppée d'obscurité, comme on le suppose d'ordinaire, la question des duchés n'en est pas moins quelque peu compliquée à première vue. Elle renferme tout à la fois la revendication d'indépendance par un peuple et celle d'un trône par un prétendant. Elle touche à des intérêts multiples : les populations allemandes protestent au nom de leur nationalité menacée; les Danois défendent l'intégrité de leur monarchie, et l'Europe enfin s'inquiète des changements qui pourraient survenir dans l'équilibre de ses forces.

Ce sont là, convenons-en, des problèmes qui demandent à être examinés non-seulement sans idée préconçue, mais aussi sans ardeur hâtive. Cependant avant d'aborder la discussion de la question de droit, d'examiner qui a tort et qui a raison, il importe de bien établir les faits.

L'union des duchés et du Danemark date de 1460; mais qu'on se rassure, je ne remonterai pas jusque-là; je me contenterai de renvoyer les lecteurs à une excellente étude historique du conflit dano-allemand, publié par la *Revue* il y a deux ans environ[1]. Quant à moi, je ne reprendrai le récit qu'à la mort du roi de Danemark.

Elle est survenue, le 16 novembre, au milieu de graves difficultés pendantes entre le cabinet de Copenhague et la Diète germanique, au moment où un corps d'armée fédéral se disposait à franchir la frontière, à occuper le Holstein, afin d'obtenir de Frédéric VII le retrait de la patente du 30 mars et l'annulation de la Constitution militaire soumise à sa sanction par le Rigsraad danois. L'une et l'autre, au dire de la Diète, étaient contraires aux engagements pris par le Danemark aux conférences de Londres : la première constituait une immixtion illégale dans les affaires intérieures du Holstein : la seconde était l'absorption des

[1] Livraison du 15 septembre 1861.

populations allemandes du Schleswig dans la monarchie danoise. Le duc de Glucksbourg, désigné par les grandes puissances comme devant succéder à Ferdinand VII, monta sur le trône sous le nom de Chrétien IX, et son premier acte, son acte de joyeux avénement, fut d'accorder à la nouvelle Constitution la sanction à laquelle s'était opposée la Diète germanique.

Les événements de Copenhague eurent leur contre-coup en Allemagne. Le duc Ernest de Saxe-Cobourg saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte de se relever de son échec au congrès de Francfort. Il contesta les droits de Chrétien IX à la souveraineté des duchés et reconnut comme seul souverain légitime le duc Frédéric d'Augustenbourg. Puis vint le grand-duc de Bade qui autorisa son envoyé près de la Diète, M. de Mohl, à y représenter le prétendant. D'autres princes encore, et en première ligne le grand-duc de Saxe-Weimar, suivirent le même exemple patriotique. Sans aller aussi loin, la Diète suspendit son jugement quant à la question de succession, et sur la proposition de la Saxe, refusa de recevoir dans son sein l'envoyé du nouveau roi de Danemark. L'Autriche et la Prusse, qui s'estimaient liées par le protocole de Londres, votèrent contre cette exclusion. Pour la première fois, depuis de longues années, les deux grandes puissances de la Confédération furent d'accord sur un point, et c'était en opposition avec les aspirations de la nation.

A la nouvelle de la mort de Frédéric VII, l'Allemagne avait tressailli; elle joignit ses ardentes protestations à celles des souverains que j'ai cités plus haut. Des réunions populaires s'organisèrent jusque dans les moindres villes, et la jeunesse universitaire, à Erlangen, Wurtzbourg, Halle, Munich, Fribourg, Bonn, vota des adresses enthousiastes. Les vieilles distinctions de parti disparurent; le *National Verein* s'unit au *Reform Verein* pour donner à la manifestation le caractère d'un véritable soulèvement de l'opinion publique. Mais si les souverains s'étaient montrés préoccupés surtout de la défense des droits légitimes du duc d'Augustenbourg, les assemblées populaires, comme de juste, se prononcèrent de préférence en faveur des droits méconnus des duchés.

Au fond, cela revenait au même : c'était poursuivre un but commun par des voies différentes. Il est hors de doute que les populations allemandes du Schleswig et du Holstein ne veulent pas rester danoises, qu'elles soupirent après le moment où elles seront rendues à elles-mêmes; or, il n'est pour elles qu'un moyen de délivrance, c'est que l'ordre de succession réglé à Londres en 1852 par un arrêt amphictyonique des grandes puissances, ne soit pas admis et que le duc d'Augustenbourg hérite de la souveraineté des duchés. De là vient que nationalité et légitimité se confondent dans cette question, et que protester en faveur des droits du duc Frédéric c'est, à vrai dire, défendre la cause des duchés.

Depuis le soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon, jamais il ne s'était produit une pareille unanimité dans les esprits. Si le peuple avait été maître de ses destinées, on l'eût vu courir aux armes avec autant d'empressement qu'en 1813; car s'il s'était alors agi d'affranchir la patrie du joug de l'étranger, il lui importe, aujourd'hui, de venger l'honneur national de douze années de bravades de la part des Danois.

Les Chambres ne purent rester en dehors du mouvement; toutes celles qui étaient réunies s'y associèrent avec un élan patriotique. A Dresde et à Stuttgard, elles obligèrent, par l'unanimité de leurs décisions, les gouvernements à retirer l'adhésion qu'ils avaient donnée dans le temps au protocole de Londres, et à se rallier à la cause nationale. La Chambre de Hesse-Darmstadt exerça également une pression salutaire sur les divers actes du cabinet Dalwigk. En Prusse, bien que le peuple fût quelque peu distrait par la lutte constitutionnelle et qu'il n'ait pas pris une part aussi active au mouvement national qu'on eût été en droit de l'espérer de son patriotisme, la Chambre adopta, à la majorité de 231 voix contre 63, une résolution énergique en faveur de l'indépendance des duchés. Ces débats ont amené une scission regrettable qu'il importe que je signale en passant. M. Waldeck et l'extrême gauche se sont séparés de la gauche et ont voté contre la résolution. Ils eussent désiré qu'on s'abstînt complétement, qu'on remît à des temps meilleurs la défense des intérêts du Schleswig-holstein, afin de ne pas fournir à M. de Bismark une nouvelle occasion de compromettre l'honneur du pays. Cependant, de ce que les Prussiens ont le désagrément d'être gouvernés par un ministre qui leur déplaît, ce n'est pas, que je sache, une raison de prolonger davantage le malheur d'une population allemande soumise au joug de l'étranger. Il n'y eut pas jusqu'à la Chambre des seigneurs qui ne subît l'influence du courant de l'opinion publique. Dans une adresse proposée par le comte Arnim-Boytzenbourg, tout en accordant un vote de confiance au cabinet Bismark, elle a exprimé le vœu de voir les populations du Schleswig et du Holstein séparées du Danemark et régies par un souverain allemand.

Malgré ces nombreuses protestations, l'Autriche et la Prusse, vaincues dans un premier engagement, réussirent à reprendre l'avantage lorsque la Diète fut appelée à décider quel caractère on imprimerait aux mesures coercitives contre le Danemark. Les gouvernements libéraux réclamaient une occupation qui eût tranché le différent dans un sens national; les grandes puissances proposèrent l'exécution pure et simple, ce qui trahissait de leur part le désir de s'en tenir aux conventions de Londres. Elles entraînèrent la majorité, mais l'opposition n'en réunit pas moins sept voix, celles de la Bavière, de la Saxe, de Wurtemberg, de Bade, de Hesse-Darmstadt, des duchés saxons et du Brunswick. Il résulte de ce vote que le mouvement patriotique triomphe dans le sud, tandis qu'au fur et à mesure qu'on remonte vers le nord les sympathies pour le Schleswig-Holstein semblent diminuer : un phénomène qui s'explique aisément par la plus grande somme de libertés dont jouissent les populations méridionales.

Il ne serait pas impossible que l'accord de la Prusse et de l'Autriche ne fût que passager, et que la première de ces puissances ne modifiât sous peu sa politique vis-à-vis du Danemark. On assure que le roi penche en faveur du duc Frédéric, ce qui ne m'étonnerait nullement, car la légitimité du prétendant paraît incontestable. D'autre part, l'armée, le belliqueux prince Frédéric-Charles en tête, désapprouve, dans les limites de la discipline, la politique pacifique de M. de Bismark. D'ailleurs pour le gouvernement, une guerre serait une occasion inespérée d'en finir avec la réforme militaire. Ce ne serait pas au moment d'entrer en campagne que la Chambre pourrait exiger un retour à l'ancienne organisation de l'armée,

encore moins réclamer son démembrement après une guerre honorablement soutenue. Enfin, ne l'oublions pas, tout agrandissement de l'Allemagne dans le nord tournerait au profit de la Prusse.

Il n'y a aucun espoir, au contraire, de voir l'Autriche faire un pas de plus dans cette question. Elle se maintiendra sur le terrain qu'elle a choisi. Demander davantage, ce serait exiger d'elle un dévouement par trop chevaleresque; et ce n'est pas par excès de don quichottismo qu'elle pèche d'ordinaire. Elle ne courra pas le risque d'une guerre européenne, celui de perdre la Vénétie, de provoquer un soulèvement de la Hongrie, pour la simple satisfaction de créer dans le nord de l'Allemagne un nouvel État, appelé par sa position géographique, à défaut même d'autres raisons, à devenir de toute nécessité un feudataire de la Prusse.

Ce serait folie que d'attendre de ce côté-là le salut des populations du Schleswig et du Holstein. Aussi les efforts de l'agitation portent-ils surtout sur l'Oldenbourg, le Nassau, la Hesse-Électorale, et sur le Hanovre, malgré le mauvais vouloir de son souverain.

Il y a tout lieu d'espérer que ces efforts ne seront pas vains. Grâce au National-Verein, qui a pris en main la direction du mouvement, l'agitation grandit de jour en jour et gagne du terrain à vue d'œil. L'argent afflue dans les caisses des comités; la jeunesse universitaire se forme en légions académiques, et cinquante mille tireurs et gymnastes s'exercent au maniement des armes.

Mais de toutes les manifestations entreprises au delà du Rhin en faveur des duchés, il n'en est aucune qui approche [de la grande réunion parlementaire de Francfort. Sur une invitation partie de Nuremberg et signée par trente-trois notabilités parlementaires, six cents députés, sans distinction de parti, se sont réunis, le 21 décembre, pour délibérer sur les moyens les plus propres à assurer le triomphe du bon droit dans le Schleswig et dans le Holstein. On remarquait parmi les membres présents le prince Guillaume de Bade.

L'assemblée a été présidée par M. Sigismond Müller, MM. de Bennigsen et de Lerchenfeld, tous deux vice-présidents, symbolisaient au bureau l'union du National-Verein et du Reform-Verein. Le comité provisoire soumit à l'Assemblée le projet suivant de résolution :

« L'Assemblée déclare :

» Les droits de l'Allemagne dans le Schleswig-Holstein ne peuvent être garantis efficacement que par la séparation des duchés d'avec le Danemarck. La mort de Frédéric VII a dissous leur union avec le Danemark. Le traité du 8 mai 1852, qui a été conclu sans l'assentiment des représentants du pays et des agnats intéressés, et qui n'a pas été reconnu par la Confédération germanique, ne saurait fonder pour le roi Chrétien IX le droit de succéder dans le Schleswig-Holstein. En vertu d'un droit incontestable, Frédéric de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg est appelé à succéder dans les duchés. Faire respecter le droit de succession du duc Frédéric, c'est en même temps faire respecter les droits de l'Allemagne dans le Schleswig-Holstein. De là découle le devoir du peuple allemand de faire tous les sacrifices nécessaires pour son honneur lésé, son droit compromis, pour ses frères opprimés et leur prince légitime.

» Unanimes à cet égard, les membres des Chambres allemandes réunies ici s'obligent à tendre par tous les moyens légaux dont ils peuvent disposer : 1° A ce que le droit du duc Frédéric soit reconnu là où il ne l'est pas encore, notamment par la Confédération germanique; 2° à ce que, sans considération pour les réclamations de l'étranger, ce droit soit mis en vigueur, la séparation des duchés d'avec le Danemark accomplie, leur indépendance et union indissoluble rétablie immédiatement. Ils s'obligent, en outre, à soutenir les gouvernements allemands qui prendront sincèrement et efficacement la défense du droit des duchés, et de combattre par tous les moyens constitutionnels les gouvernements qui, dans cette affaire, abandonnent l'honneur et le droit de l'Allemagne. »

Après un énergique rapport de M. Edele de Wurtzbourg, personne ne demandant la parole, les propositions du comité furent adoptées à l'unanimité avec une explosion d'enthousiasme indescriptible.

MM. Barthe, de Bennigsen, Bluntschli, Metz, d'Unruh, Schulze-Delitzsch et dix autres membres présentèrent ensuite, au nom de la minorité du comité, la proposition suivante :

« L'Assemblée institue un comité de trente-six membres, comme centre de l'activité légale de la nation allemande, pour la réalisation des droits des duchés de Schleswig-Holstein et leur duc légitime Frédéric VIII. Le comité est autorisé à former une commission composée d'un petit nombre de personnes pour la direction des affaires courantes. Le comité pourra, suivant les circonstances, convoquer une nouvelle assemblée des membres des Chambres allemandes. »

Ce fut M. Lœve, le dernier président du Parlement de Francfort, qui exposa les motifs qui avaient dicté cette proposition. Comme il n'est pas possible, dit-il, de rétablir sur l'heure l'État allemand, travaillons en vue du rétablissement de l'État schleswig-holsteinois. Il faut donner aux populations allemandes des bords de l'Eider le moyen d'exprimer leur volonté, les remettre en possession de leurs armes, fournir au duc Frédéric les moyens de rendre l'indépendance à son peuple. Pour atteindre ce but, il importe qu'il existe un comité centralisateur qui reçoive les souscriptions et qui serve d'intermédiaire entre le duc et la masse non organisée. Le gouvernement du duc ne peut prendre aucune initiative à cet égard, mais la nation peut et doit le faire.

M. Maurice Mohl combattit cette proposition en faisant appel aux sentiments d'union de l'assemblée. Son opposition appela à la tribune M. Schulze-Delitzsch qui fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements. « Tout mouvement, s'écria-t-il, doit avoir des chefs et une organisation. Puisque nous n'avons pas de parlement, remplissons provisoirement cette lacune. On a peur de blesser les gouvernements, on veut voir dans notre proposition une mesure révolutionnaire. Ne soyons pas trop timorés de l'égalité, n'agissons pas d'une façon trop diplomatique. le peuple se défie justement de toute diplomatie. Ce n'est que par la voie directe que nous pourrons exercer une pression sur les cabinets. Si nous ouvrons au peuple l'arène de la lutte légale, nous resterons à sa tête, sinon le mouvement nous débordera et le peuple se choisira d'autres chefs moins prudents que nous. »

M. Barth, d'Augsbourg, défendit également la motion et insista, lui aussi, sur la

nécessité d'agir, et d'agir avec une énergie qui ne craint pas de passer pour révolutionnaire.

A ce moment, le parti de la grande Allemagne révéla ses tendances réactionnaires. Le comte Hegnenberg-Dux donna lecture de la déclaration suivante, signée de lui et de quarante-deux autres députés.

« Les soussignés, considérant qu'un comité dont les attributions seraient restreintes et rigoureusement déterminées, ne serait pas en rapport avec l'importance de l'affaire et de l'assemblée, et ne répondrait pas aux espérances de cette assemblée ; qu'un comité, au contraire, dont les attributions seraient étendues et la sphère indéterminée, serait exposé à chaque instant avec la legislation existante; qu'il est donc à craindre que la formation d'un semblable organe compromettrait plus qu'elle ne servirait les intérêts du Schleswig-Holstein, dont la sauvegarde est le premier objet de cette assemblée ;

» Considérant, en outre, qu'avec la nature de la présente assemblée, dont les membres n'ont aucun mandat, il ne peut exister d'obligation de prendre part au vote sur des résolutions contraires à la conviction d'un membre ;

» Par ces motifs, les soussignés déclarent s'abstenir de tout vote sur la proposition tendant à créer un comité et repousser toute responsabilité pour les conséquences d'une pareille résolution. »

M. de Lerchenfeld, qui figurait parmi les signataires, déclara alors qu'il ne lui était pas possible, dans ces circonstances, de siéger plus longtemps parmi les membres de l'Assemblée, et il quitta la salle suivi d'une dizaine de fidèles du Reform-Verein. Après cette étrange sortie, MM. Louis Seeger, Metz et Hausser conjurèrent l'Assemblée de voter la proposition, la méfiance des gouvernements étant devenue le premier devoir d'un bon citoyen, et la proposition a été adoptée à la presque unanimité. Il restait enfin à discuter une proposition de M. Kolb, ainsi conçue :

« L'Assemblée croit de son devoir, en considération particulière de l'affaire du Schleswig-Holstein, de se prononcer solennellement pour le droit bien fondé et irrécusable dans les circonstances présentes à une représentation nationale allemande, un parlement, et pour l'urgence de son établissement. »

Cette motion fut adoptée sans opposition et le président a clos l'Assemblée par une courte allocution et au cri de : Vive l'Allemagne ! que répétèrent avec enthousiasme les députés et les tribunes.

Cette réunion parlementaire, qui rappelait avec plus d'autorité encore le *Vorparlement* de 1848, a produit au delà du Rhin une sensation profonde. Elle a prouvé aux gouvernements que le parti national ne reculerait devant aucuns moyens, mêmes les moyens révolutionnaires, pour accomplir son œuvre d'affranchissement et qu'il se proposait d'aller conquérir sur les bords de l'Eider l'unité germanique, qui serait le *fructus belli* de la campagne du Schleswig-Holstein. Et maintenant que les gouvernements cèdent ou tentent de résister à l'élan national, ils ne parviendront à éviter une guerre que pour tomber dans une révolution.

E. Seinguerlet.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

24 décembre 1863.

Mon cher Directeur,

Il vous est peut-être difficile, vivant à Paris, d'imaginer qu'il y ait un pays où l'on se plaigne que la presse soit trop puissante, et où cette plainte soit formée, non par ces ennemis de la liberté qui naturellement se défient de la presse, mais par les amis les plus ardents de la cause populaire. S'il plaît à plusieurs de trouver trop redoutables les organes où quelques publicistes expriment encore en France des idées indépendantes, avec la modestie toutefois qui convient à des gens bien avertis, on est assuré que cette crainte ne tourmente pas les écrivains ou les hommes d'État de l'opposition. En Angleterre, grâce à Dieu, et aussi bien vos grands personnages politiques aiment tant à parler des libertés anglaises et à nous donner en exemple à la nation française, que je puis bien le faire après eux; en Angleterre, personne ne songe à mettre des entraves à la liberté de la presse; tout le monde, jusqu'aux tories les plus obstinés, comprend les avantages de cette liberté, personne n'en redoute sérieusement les inconvénients. Mais liberté et puissance ne sont pas la même chose; on peut vouloir la presse libre, sans la vouloir toute-puissante. Tel est au moins l'avis de M. Richard Cobden qui vient de faire contre le plus puissant des journaux anglais une campagne dont le public a suivi avec un vif intérêt toutes les péripéties.

Voici à quel propos les hostilités furent déclarées. Il y a quelque temps, M. Bright et M. Cobden prononcèrent tous deux des discours à Rochdale sur la réforme électorale. Parmi les arguments qu'ils invoquèrent en faveur de cette réforme, était le suivant : « Le parlement, tel qu'il est constitué, n'amendera jamais les lois qui règlent les successions, n'abolira jamais le droit de primogéniture et les substitutions, et par conséquent tant que l'Angleterre n'aura point une autre chambre élective, elle restera la seule terre où il n'y a pas de cultivateurs propriétaires; dans tous les autres pays il y en a en plus ou moins grand nombre : c'est en Angleterre seulement que le divorce est complet entre la terre et ceux dont les bras la rendent féconde. » Je n'analyse pas l'argument, je me contente de le

reproduire. A quelque temps de là, M. Cobden fut bien surpris quand on lui signala, dans un article du *Times* relatif à ce fameux Congrès qui a depuis deux mois occupé tous les esprits, une phrase, une seule phrase incidente, jetée comme en passant, mais d'autant plus redoutable que le trait était plus enveloppé. Le *Times* peignait les souverains des petits États pressés autour de la table du Congrès, comme des faméliques attendant qu'on leur donnât quelques bribes du festin, et comparait la satisfaction que la proposition du Congrès avait semblé donner aux petits États au plaisir avec lequel les pauvres pouvaient écouter M. Bright leur proposant de partager entre eux les terres des riches, ou aux sentiments avec lesquels la plèbe de Rome écoutait Gracchus. M. Bright (et M. Cobden aussi, par conséquent, car leur action à Rochdale avait été commune) était dénoncé comme un tribun qui offre la terre aux prolétaires, comme un communiste, comme un partageux! Je ne sais de quelle manière une telle accusation serait reçue en France : peut-être un grand nombre de vos hommes d'État y resteraient-ils indifférents, surtout ceux qui, dans des moments d'égarement, ont pu faire l'apologie du droit au travail, ou présider les clubs de la république démocratique et sociale : mais ici, en Angleterre, dans un pays où le respect et le sentiment de la propriété est si vif, où la possession de la terre est à la fois la garantie de l'influence sociale et de l'autorité politique, être accusé de vouloir donner aux pauvres ce qui appartient aux riches! et par qui? Par ce grand accusateur public qui se nomme le *Times*, par ce redresseur universel de torts, ce Mentor toujours docilement écouté, dont toutes les paroles s'envolent à tous les points du monde. On comprend la colère, la fureur de M. Cobden : la bataille commença; tout le monde a comparé ce grand combat à celui des deux athlètes, Heenan, l'Américain, et King, l'Anglais, le souverain actuel du *Ring*, combat qui, peu de jours auparavant, s'était terminé à l'avantage de ce dernier, et qui avait passionné toute l'Angleterre. M. Cobden n'eut pas de peine à démontrer que ses paroles ainsi que celles de son ami M. Bright, avaient reçu une interprétation fausse et mauvaise, que l'accusation portée contre lui était une calomnie gratuite et sans justification. Qui avait plus fait que lui pour répandre dans le pays les saines notions de l'économie politique? et l'économie politique n'est-elle pas l'ennemie naturelle du communisme? M. Cobden avait-il jamais, dans sa vie politique déjà longue, fait un appel à la violence! le présenter au monde comme un tribun soulevant contre l'aristocratie les passions sauvages de la multitude et procédant à la façon d'un conquérant barbare au partage des terres, ce n'était pas l'outrager seul, c'était insulter tout le peuple anglais; car il ne saurait y avoir de spoliation sans spoliateurs. M. Cobden arracha à l'éditeur du *Times* une à une des explications, des demi-rétractations, des atténuations embarrassées; mais l'adversaire qu'il avait pris à partie, M. John Delane, se trouva contraint de déclarer que le *Times* n'avait point prétendu que MM. Cobden et Bright voulussent spolier les riches et

donner la terre aux pauvres; le journal de la Cité avait seulement annoncé que les mesures législatives des nouveaux réformateurs auraient pour effet de faire passer la propriété du sol entre les mains des pauvres; à ce moment même, M. Cobden opposa tout à coup à M. Delane un autre texte que celui qui avait été le prétexte de cette longue lutte épistolaire; texte emprunté au *Times* comme le précédent, et où il était dit formellement que le but du grand orateur réformiste était d'opérer une spoliation violente et immédiate. M. John Delane, pris dans le piége, se retira de la lice et déclara qu'il ne voulait pas continuer plus longtemps de correspondre avec M. Cobden.

Ce n'était pas, en effet, à l'éditeur du *Times*, personnnage abstrait et couvert du voile de l'anonyme, que M. Cobden avait adressé toutes ses lettres; et, ici, je touche à la partie la plus intéressante, je dirai même la seule intéressante de ce grand débat. A propos de l'attaque dont il était l'objet, M. Cobden souleva une importante question de presse. « Mais une plus large question, s'écriait-il le 4 décembre, s'impose à mon assertion. Un manque absolu de scrupules dans la discussion des questions politiques, le mépris pour les droits et les sentiments d'autrui, l'abandon de toute prétention à la sincérité et à la fidélité de la part de ses écrivains, tels ont été depuis longtemps les caractères bien reconnus du *Times*. Ses écrivains se sont trouvés conduits à adopter ces allures, parce qu'ils se croient couverts par un secret impénétrable. Il n'y a pas un gentleman qui oserait songer à écrire, sous la responsabilité de sa signature, ce que l'un de vous disait hier de M. Bright... Mais il y a un autre côté de la question qui intéresse directement le public. Dans la situation actuelle du *Times*, on s'est écarté des errements qui étaient encore en usage il y a vingt ou trente ans. Ceux qui vivent dans les cercles politiques élevés de la capitale, savent très-bien que l'éditeur principal du *Times* et l'administrateur (*manager*), bien que conservant vis-à-vis du public un strict incognito, ôtent volontiers le masque quand ils sont en présence de ces classes puissantes qui sont à la fois dispensatrices des distinctions sociales et (point sur lequel je pourrais avoir quelque chose à dire) du patronage gouvernemental. Nous connaissons tous l'homme dont la fortune est dérivée du *Times;* nous connaissons son administrateur; son seul éditeur avoué et responsable, — l'homme de la correspondance semi-officielle avec sir Charles Napier dans la Baltique; l'homme par les mains de qui, bien qu'il n'écrive jamais une ligne, tout ce qui se publie d'outrageant dans le journal, — nous est aussi familier que le principal fonctionnaire du Home-Office. Eh bien! nous qui sommes derrière la scène, on nous force d'examiner si les intérêts du public non initié, si la nécessité d'empêcher des abus, tel que celui que je signale, ne doivent pas nous contraindre à soulever les voiles et à dissiper les nuages qui permettent au *Times* de jouer son double jeu, de secret avec le public, de servilité avec le gouvernement. » M. Cobden, en bon français, menaçait de nommer les principaux

personnages et de les dénoncer au peuple anglais, comme des *bravi*, s'abritant derrière l'anonyme, pour porter plus sûrement leurs coups. M. John Delane, l'éditeur, ne sut pas rester maître de lui; poussé à bout par les blessantes allusions de M. Cobden, il écarta lui-même les voiles. Le Jupiter du *Times*, comme Trollope l'a appelé dans un de ses plus amusants livres, sortit des nuages de son Olympe.

Je vous ai dit comment se termina sa lutte épistolaire avec M. Cobden : l'avantage n'est pas resté à M. Delane et la presse a été à peu près unanime à le reconnaître. Il y avait, il faut le dire, dans ce sentiment, la part de la jalousie qu'impose un rival trop heureux. Cependant la presse ne paraît point disposée à accepter les théories de M. Cobden en matière de journalisme : on blâme M. Delane pour s'être démasqué, pour n'être pas resté abrité derrière l'éditeur du *Times*, personnage impersonnel, insaisissable et invisible. Je serais entraîné trop loin si je voulais entreprendre la comparaison du système anglais et du système suivi actuellement en France et que M. Cobden semble trouver préférable. La comparaison ne serait pas épuisée, si, comme je l'entends faire autour de moi, on se contentait de remarquer combien la presse est puissante en Angleterre sous le système de l'anonyme, et combien elle est..... comment dirai-je? peu puissante en France, avec le système des signatures. Ce n'est pas seulement hélas! parce qu'ils signent leurs articles, que les journalistes de votre pays se sentent quelquefois mal à l'aise. Ce n'est pas de la loi des signatures que se plaindraient surtout des écrivains comme MM. Forcade, Prévost-Paradol, Laboulaye, Lanfrey et d'autres. Mais, en vérité, comment peut-on un instant mettre en parallèle la presse française et la presse anglaise en 1863? Revenant donc à l'Angleterre, je dirai que les attaques violentes de M. Cobden ont mis l'émoi dans cette innombrable quantité de lecteurs du *Times*, habitués à le consulter comme un oracle, et à lui emprunter, non-seulement des idées, mais encore des mots et des formules pour les besoins de la conversation quotidienne. Nous n'aimons pas qu'on insulte nos dieux. M. Cobden jouit, dans ce pays, même parmi ceux qui répudient toutes ses théories et ses sentiments, d'une telle réputation de probité, que ses attaques contre le *Times* n'ont pu demeurer sans écho : chacun s'est senti atteint par les traits lancés contre un journal que tous se sont fait une habitude de lire. Reprocher au *Times* sa versatilité, son manque de scrupules, sa mauvaise foi, sa légèreté capricieuse, n'est-ce pas, en définitive, faire retomber l'accusation sur ce public auquel le *Times* a l'ambition de plaire? Si on a pu dire que le *Times* fait l'Angleterre, on peut dire avec autant de vérité que l'Angleterre fait le *Times* : si j'avais à choisir un exemple pour expliquer ce que c'est qu'un cercle vicieux, je n'en pourrais trouver de meilleur. M. de Tocqueville a écrit quelque part que « l'Anglais jouissait de cette remarquable propriété, que son intérêt lui paraissait toujours identique avec la justice : » mais encore faut-il trouver des arguments pour lui démontrer cette identité, pour lui donner

cette satisfaction, cette assurance qui sont les soutiens d'une bonne conscience. Qui remplira mieux cette tâche, quelquefois difficile, que le *Times ?* Où sait-on mieux cultiver l'art des nuances ? Passer de l'admiration à la froideur, de la froideur à l'hostilité, de l'hostilité au dénigrement? Qui connait mieux les profondeurs, les faiblesses, les passions de l'esprit national? Qui sait mieux tenir aux souverains et aux peuples étrangers le langage qui convient à la fierté britannique? La fable d'Adonis restera éternellement vraie : l'Angleterre aimera le *Times*, tant qu'il restera le miroir fidèle où elle peut se mirer.

L'Angleterre vient de perdre, la veille de Noël, un des plus grands, le plus grand, à mon avis, de ses romanciers. Jeudi matin, Thackeray fut trouvé mort dans son lit, une apoplexie l'avait frappé pendant la nuit. Ce malheur a jeté comme une ombre sur la fête de Noël, qui est en Angleterre la fête du peuple comme des grands, car la gloire de Thackeray est véritablement une gloire nationale, et ses livres, bien qu'ils soient dignes d'être goûtés par les plus difficiles, avaient pénétré dans tous les rangs de la société.

William Makepeace Thackeray était né en 1811 à Calcutta, où son père remplissait des fonctions civiles au service de la Compagnie des Indes. Il fut amené encore enfant en Angleterre et mis à l'école qui porte le nom de Charterhouse, école alors très-florissante et dont le romancier semble avoir toujours conservé un excellent souvenir. Il n'y a pas plus d'un mois que Thackeray présidait un dîner anniversaire, donné par les anciens élèves de Charterhouse et portait un toast à cet antique établissement d'éducation publique.

De l'école, Thackeray fut envoyé à Cambridge ; il y passa, comme tant d'autres, sans y laisser aucune trace: son nom ne figure pas parmi les lauréats qui ont obtenu les honneurs académiques. Ayant hérité d'une petite fortune, il se mit à cultiver les arts et pendant longtemps s'adonna à la peinture ou au dessin. Il conserva toujours quelque chose de ses goûts et illustra lui-même plus tard la plupart de ses romans. Il voyagea quelque temps à l'étranger, se fixa à Rome, puis à Weimar où il fut admis dans la familiarité de la famille de Gœthe. Après avoir mené cette vie errante, il revint enfin se fixer en Angleterre, et, changeant de rôle, il se mit à écrire dans les journaux et les revues. C'est dans le *Frazer's Magazine* qu'il fit ses premières armes ; sous le nom de Michel-Ange Titmarsh, il publia les *Esquisses de Paris*, les *Esquisses Irlandaises*, les *Secondes funérailles de Napoléon*, l'*Histoire du Tambour*. Mais il n'arriva pas du premier coup à la réputation. Il chercha sa voie péniblement, au milieu de toutes sortes de difficultés : pendant douze ans, il lutta contre l'indifférence publique : c'est dans les colonnes d'un journal charivarique, le *Punch*, qu'il réussit d'abord à s'imposer à l'attention populaire. Il y publia des séries d'articles, dont la dernière eut un immense retentissement. Dans les *Snobs*, il flagella impitoyablement toutes les vanités, tous les

ridicules. Ce mot de *Snob*, qu'il a créé, fait aujourd'hui partie de la langue: le *Snobbism* est l'admiration servile et basse de toutes les supériorités, c'est la maladie sociale qui ronge les cœurs dévorés par l'envie ou enflés par l'orgueil, c'est le mal qui mine les sociétés aristocratiques, et détruit trop souvent la grâce, le naturel, la simplicité, l'urbanité. Tout le fiel qui s'était amassé dans l'âme de Thackeray pendant les années de la lutte, de la pauvreté, de l'obscurité, fut versé dans ces pages, étincelantes de verve et d'esprit. Mais ce qui mit le comble à la réputation de l'écrivain fut l'apparition de *Vanity fair* (la foire aux vanités). Ce livre restera comme le chef-d'œuvre de Thackeray: il le plaça au rang des grands moralistes anglais, de Fielding, de Foe; jamais on n'avait pénétré plus avant dans l'analyse du cœur humain, dans les détours les plus tortueux de la conscience, peint d'une plume plus inflexible les ravages de la passion. Après la *Foire aux vanités* (en ne parlant pas de quelques publications d'un ordre plus secondaire), parut *Pendennis*, livre admirable où l'auteur se montra encore grand peintre de caractères et s'attacha à suivre dans les actions humaines ce je ne sais quoi de fatal qui, à travers les luttes et les révoltes de la raison, conduit les âmes faibles à leur destinée. *Pendennis*, qui parut par numéros, à la façon anglaise, fut terminé en 1850; et la même année parut *Rebecca et Rowena*, suite comique à l'*Ivanhoe* de Walter Scott. L'année suivante, Thackeray écrivit un petit livre satirique, *les Nickleburg sur le Rhin*. La critique, tout en admirant sans réserve le style et le talent du romancier, lui reprochait de se complaire toujours à la peinture des vices et des faiblesses humaines; il répondit à ces attaques par un essai vigoureux et spirituel qu'il mit comme préface à la seconde édition de ce léger ouvrage.

Il se défendit encore contre les mêmes critiques dans son *Histoire de Henry Esmond*, publiée en trois volumes en 1852. Dans ce livre, il parvint à ressusciter les manières et le langage d'un autre âge, et fit trêve un moment à ses attaques contre le XIXe siècle. Il fit parler Addison, Sterne et d'autres personnages de cette époque, et, mettant bientôt à profit les études qu'il fut obligé d'entreprendre pour réussir à cette tâche difficile, il donna une série de lectures publiques sur les écrivains humoristiques du XVIIIe siècle. C'est en 1851, que le célèbre écrivain, alors au comble de la réputation, parut devant les auditoires les plus aristocratiques de l'Angleterre, qui n'eurent que des applaudissements pour celui qui avait dirigé des traits si acérés contre la société anglaise. La paix fut signée, la gloire et les caresses du monde adoucirent l'amertume du satiriste, et l'on a remarqué que depuis ce temps le caractère de sa critique perdit en violence et en dureté.

Thackeray fit deux voyages aux États-Unis; il y fut reçu comme un compatriote, fêté par tous, comblé de marques de sympathie et de respect. Dans sa seconde visite, il fit des lectures sur les quatre Georges d'Angleterre, lectures

depuis publiées en livre, et où l'histoire prend le ton du pamphlet et de la satire politique. Dans les intervalles de ces voyages, il trouvait le temps d'écrire les *Newcomes*, les *Virginiens*, et fonda, en 1860, un magazine nouveau, le *Cornhill Magazine*, et y fit paraître *les Aventures de Philippe*, roman bien inférieur aux précédents. Il vendit, en 1862, sa part de propriétaire dans le *Cornhill Magazine* et arrivé enfin à une aisance qui, dans un autre pays que l'Angleterre, serait appelée la richesse, il se fit bâtir une belle maison dans Kensington. « Cette maison qu'il aimait à embellir et où il comptait passer sa vieillesse, est, disait-il familièrement à ses amis, faite de mensonges. » Il y vivait avec ses deux filles, qu'il aimait très-tendrement, et il eut la satisfaction d'assister au premier triomphe littéraire de l'une d'elles, qui publia l'an dernier, sous le voile de l'anonyme, un roman charmant, l'*Histoire d'Élisabeth*. Son intérieur domestique n'était, hélas! pas complet : sa femme, qu'il avait épousée encore pauvre et obscur, était peu après leur mariage devenue folle, et elle vit encore aujourd'hui dans une maison de santé. Ce cruel événement contribua, plus que toute autre chose, à assombrir l'esprit de Thackeray; il cherchait volontiers dans le monde et dans la conversation une distraction contre les douloureuses préoccupations qui ne cessèrent jamais de l'assiéger; mais même au milieu des rires qu'il provoquait, il n'avait point l'air heureux : le travail, le chagrin avaient profondément ravagé sa constitution naturellement si robuste; sur ses larges épaules, et sur sa tête énorme, il semblait toujours porter comme un poids importun de pensées. Ses filles étaient sa grande joie, sa meilleure consolation. « Elles m'ont appris, disait-il à un de mes amis, qui était le sien depuis vingt-cinq ans, à honorer la femme. » Elles ne seront pas seules à le pleurer; cet homme, si amer dans ses livres, était bon et généreux dans la vie privée. Ceux-là lui pardonneront volontiers ses sévérités comme ses faiblesses, qui savent que sa vie a été un long tourment.

PHILLIPS.

CHRONIQUE DU MOIS

30 décembre 1863.

Les imaginations que l'idée d'un Congrès général, destiné à jeter les bases d'une paix perpétuelle, avait pu un instant séduire, ont été guéries sans doute de leurs illusions généreuses par la lecture des réponses adressées au gouvernement français et publiées dans le *Moniteur*.

La réponse de l'Angleterre a été la plus prompte et aussi la plus sincère. Elle a confirmé toutes nos prévisions, et elle a reproduit, avec force et clarté, des objections trop aisées à prévoir contre un projet plus capable, malgré l'excellente intention qui l'a dicté, d'augmenter que de diminuer les périls que peut courir la paix de l'Europe. Les diverses réponses des puissances continentales ont suivi de près celle de l'Angleterre. Le Portugal, la Grèce, la Suède ont accepté avec empressement l'offre de figurer dans un Congrès où leur présence ne pouvait être d'un bien grand secours. L'Italie mêlait à ses acceptations le témoignage de ces désirs et de ces espérances qui devaient se heurter dans le Congrès à des résistances invincibles; la plupart des États secondaires de l'Allemagne subordonnaient leur acceptation à celle des deux grandes puissances autour desquelles ils gravitent; enfin, la Suisse, en évoquant dans sa réponse la question toujours vivante pour elle de la neutralité de la Savoie, et le Saint-Père, en déclarant qu'il attendait du Congrès le rétablissement de la prééminence due à la religion catholique comme étant la seule vraie, témoignaient clairement du trouble que la proposition de la France avait jeté dans les esprits et des prétentions dangereuses qu'elle avait suscitées ou réveillées de toutes parts.

Passant rapidement sur ces acceptations dont les unes étaient, il est vrai, sans réserve, mais sans importance, et dont les autres étaient accompagnées de réserves

qui en annulaient la portée ou de vœux et d'espérances peu conciliables avec le maintien de la paix générale, le public s'attacha surtout à la réponse des trois puissances qui se trouvent, par la force des choses, investies, avec la France et l'Angleterre, de la direction suprême des affaires dans le vieux monde. Tout le monde alla donc droit au fait et se demanda comment la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient accueilli la proposition de l'Empereur? La réponse du gouvernement russe est à la fois une apologie de sa conduite et une demande d'explications sur le programme du futur Congrès. Personne ne désire plus que le czar voir la paix assurée et l'Europe allégée du poids de ses armes; il en a, dit-il, donné la preuve en renonçant pendant six ans au recrutement militaire; mais « en présence d'éventualités qui menaçaient la sécurité et même l'intégrité de ses États, » le czar a dû changer de conduite; il viendra volontiers au Congrès, si l'on veut bien « préciser les questions qui doivent faire l'objet d'une entente et les bases sur lesquelles cette entente aurait à s'établir. » La réponse russe ressemble donc à la première réponse anglaise, en ce sens qu'elle contient une demande d'explications sur les travaux du futur Congrès, mais elle contient quelque chose de plus: c'est l'indication suffisamment claire et facile à prévoir, que rien n'est changé ni ne pourra changer dans les résolutions de la Russie à l'égard de la Pologne. La réponse de l'Autriche est presque calquée sur la réponse de la Russie : même question sur « les bases et le programme des délibérations du Congrès qui aurait à s'ouvrir. » Même déclaration non moins formelle que celle de la Russie sur la nécessité « d'écarter de ce programme des problèmes dangereux et presque insolubles qui, soulevés inopinément, ne feraient qu'envenimer les discussions et susciter de nouvelles complications au lieu d'aplanir celles qui existent déjà. » L'Autriche efface donc d'avance du programme du Congrès la question de Venise, comme la Russie vient d'en effacer la question de la Pologne. Reste la Prusse. Après avoir fait remarquer que la Prusse, n'étant jamais sortie des limites des traités, n'a aucun intérêt « à provoquer ou à empêcher la réunion d'un Congrès, » le roi Guillaume demande un accord préalable entre les puissances sur le principe du Congrès et l'aplanissement, par des négociations prudentes, des difficultés qui pourraient entraver cette œuvre de concorde.

Voilà le résultat de cette convocation inattendue de l'Europe. Il n'y a lieu ni de s'en étonner, ni de s'en plaindre. Chaque puissance, sommée de répondre à l'invitation qui lui était faite, a tenu le langage que lui commandaient sa situation, ses antécédents, son histoire, sa constitution et ses intérêts. Parmi les puissances secondaires, les unes, simplement sensibles à l'honneur qui leur était fait, ont témoigné leur adhésion et leur gratitude; les autres, intéressées à divers titres dans les difficultés pendantes, ont poussé un cri d'ambition et d'espérance; d'autres, enfin, ont regardé leurs chefs naturels, et se sont déclarées prêtes à les suivre. Quant aux grandes puissances dont l'acceptation pouvait seule donner une chance de vie à ce projet extraordinaire, l'une, la Prusse, attend simplement un accord préalable qu'elle sait impossible, puisqu'elle connaissait, avant d'écrire, le

refus de concours de l'Angleterre; deux autres, l'Autriche et la Russie, demandent sur quelles questions délibérera le Congrès, et indiquent dans la même page les questions qu'elles ne peuvent lui permettre de discuter, c'est-à-dire ces deux mêmes questions de la Pologne et de l'Italie, qui étaient l'objet apparent de la réunion du Congrès et la raison principale de son existence. Enfin, une seule puissance, parlant avec l'amicale sincérité qui convient à un gouvernement libre, déclare ce projet de Congrès inutile et impraticable, et donne avec ses raisons pour ne pas croire au succès de cette tentative ses motifs pour s'y refuser. Chose étrange, et qui ne témoigne que trop du peu d'égard de la presse complaisante pour le bon sens public, c'est à l'Angleterre qu'on a pris le parti de reprocher, avec une singulière insistance, l'échec de ce projet de Congrès; c'est elle qu'on a voulu en rendre responsable, comme si elle avait dicté les réponses venues de tout le Continent, et comme si ce refus net, clair et appuyé de fortes raisons franchement données, n'était pas plus digne d'elle et de nous, que les fins de non-recevoir tournées en madrigaux et assaisonnées de fades compliments que nous avons recueillies dans cette tournée infructueuse à travers les chancelleries de la vieille Europe. Nous ne comprenons guère, d'ailleurs, le regret que peuvent éprouver encore les partisans du Congrès après la lecture de toute cette correspondance. N'est-ce pas l'histoire anticipée de ce Congrès tel qu'il eût existé, s'il avait pu se réunir, qui reste écrite dans ces pages pour l'instruction de la postérité? Chaque puissance n'aurait-elle pas agi et parlé dans le Congrès, comme elle vient d'agir et de parler dans cette négociation préalable? et, nous en appelons à tout esprit bien fait, qu'aurait gagné la paix du monde à ce que les divers États de l'Europe, s'opposant les uns aux autres des prétentions inconciliables, aient pu se dire de vive voix aux Tuileries, ce qu'ils viennent de s'écrire au *Moniteur*? Ceux qui ne pardonnent pas à l'Angleterre d'avoir empêché ce Congrès, tiennent trop peu de compte de ces dépêches, puisqu'ils peuvent y voir le Congrès à l'œuvre, avec cette différence entre ce Congrès par lettres et le Congrès réel, que le Congrès épistolaire a fait courir moins de risques que ne l'eût fait un Congrès réel, à la paix générale, parce qu'il a laissé moins d'agitation dans les esprits et moins d'amertume dans les cœurs.

Malgré la nouvelle dépêche dans laquelle notre ministre des Affaires étrangères, après avoir dressé l'acte de décès du Congrès général, exprime l'espoir de voir se réunir un Congrès restreint, et exhorte les souverains, désireux d'y participer, à charger leurs ministres de s'entendre sur les questions qui devraient être débattues dans cette réunion plus modeste, on peut considérer comme à peu près terminée cette campagne diplomatique, qui sera une des pages les plus curieuses de notre histoire contemporaine. M. Drouyn de Lhuys a cru devoir citer, comme un des événements qui donnent raison à la pensée du gouvernement français, l'émotion qui a suivi la mort du roi de Danemark et la situation violente dans laquelle cette mort, compliquée des prétentions du duc d'Augustenbourg, a jeté une partie de l'Europe. Selon M. Drouyn de Lhuys, cette crise même prouve que l'idée d'un Congrès général n'était pas une utopie. Si

notre ministre des Affaires étrangères se bornait à dire que cette crise démontre une fois de plus combien un arrangement général des affaires de l'Europe est désirable et serait nécessaire, tout le monde souscrirait à cette réflexion si sage; mais cette crise ne prouve en rien que le projet d'un Congrès général ait été un seul instant praticable. Bien plus, il n'est pas impossible de penser que cette question des duchés serait devenue moins grave, et aurait pu être résolue d'un commun accord entre les signataires du traité de Londres, si la proposition du Congrès général n'était point venue inopportunément jeter la diplomatie européenne hors de ses voies, et la détourner de sa véritable tâche. La candidature du prince d'Augustenbourg, déjà reconnu par plusieurs États secondaires de l'Allemagne et appuyé par un mouvement assez sérieux de l'opinion, offrait, en effet, à l'Angleterre, à la France et à la Russie, le moyen de proposer à l'Allemagne et au Danemark d'assurer la paix par de mutuels sacrifices. On pouvait demander aux puissances allemandes de rester fidèles au traité de Londres, et de résister au mouvement d'opinion qui secondait les prétentions du duc d'Augustenbourg, et, en échange de cette fidélité méritoire de l'Autriche et de la Prusse à des engagements devenus impopulaires, on était fondé à réclamer du Danemark toutes les concessions qui pouvaient rendre ce respect des traités moins pénible à l'Allemagne. Il y avait donc dans cette affaire les éléments d'une transaction qu'en temps ordinaire la diplomatie européenne n'aurait pas manqué de découvrir, et que l'influence désintéressée des trois grandes puissances signataires du traité de Londres aurait pu faire prévaloir dans l'intérêt de la paix générale. Mais cette entente spéciale de la France, de l'Angleterre et de la Russie sur la question urgente des duchés, et sur l'application du traité de Londres, qui est revêtu de leurs signatures, a été perdue de vue ou négligée pendant qu'on poursuivait une entente universelle sur tous les sujets imaginables, et, dans cette occasion comme dans bien d'autres, la recherche du superflu nous a privés du nécessaire. Espérons, cependant, que le goût de la paix, aujourd'hui si répandu, et en général si sincère, l'emportera au milieu des circonstances les plus défavorables, que l'exécution fédérale sera conduite d'un côté avec prudence, supportée de l'autre avec résignation, et que la question des duchés, après avoir si longtemps fatigué l'Europe, ne finira point par la mettre en feu.

Le mois qui s'achève a été plus fécond qu'à l'ordinaire en ce qui touche nos affaires intérieures. La fin de la vérification des pouvoirs au Corps législatif, la discussion de l'adresse au Sénat, l'emprunt de 300 millions, enfin et surtout les élections de Paris et de Dijon ont tour à tour occupé les esprits. Mais la presse périodique a payé cher cette activité de notre politique intérieure et chaque incident qui peut ajouter quelque intérêt à la polémique des journaux accroît du même coup leurs périls. Les discussions législatives deviennent surtout pour les journaux une source d'épreuves: il leur est, en effet, difficile de passer sous silence ou d'insérer sans commentaires cette suite de discours sur des questions qui préoccupent à divers degrés le public; d'un autre côté, prendre parti dans

ces débats ou venir en aide au public qui veut les bien comprendre, est une entreprise des plus téméraires. Heureux le journal qui, échappant à des mesures plus graves et jugé digne encore d'une certaine indulgence, reçoit simplement l'ordre d'insérer, sous forme de *communiqué*, la réfutation de l'opinion qu'il exprime ou la reproduction des arguments qu'il a combattus! Heureux celui qui n'apprend point par un *avertissement* qu'il a franchi la limite invisible qui sépare l'appréciation permise du compte rendu interdit! Heureux enfin celui qui ne court point le risque de servir d'exemple et d'être traduit à la barre de la chambre pour voir son existence compromise ou terminée par le verdict de nos législateurs, encore munis, du moins à l'égard du public, de leur ancienne omnipotence!

Gardons-nous donc avec soin de tous ces écueils, lorsque nous effleurons ces dangereux parages. Nous croyons cependant ne point glisser dans le précipice du compte rendu, si nous nous contentons de faire remarquer que l'adresse du Sénat porte, pour ainsi dire, la signature de son rédacteur; et alors même que M. de Boissy ne l'eût point dénoncé à l'admiration des uns et aux critiques des autres, M. Troplong nous aurait toujours paru responsable de ce morceau de littérature. On retrouve, en effet, dans cette production cet attachement solide à la Constitution de 1852, et ce constant éloge de ses dispositions fondamentales qui sont les signes distinctifs de l'esprit de M. Troplong et qui marquent sa trace partout où il a passé. Loin de nous la pensée qu'il n'y ait point dans les régions voisines du pouvoir, une foule d'hommes d'État également dévoués à la Constitution de 1852 et non moins disposés à en faire l'éloge! Mais il est certain que cet attachement et cet éloge revêtent chez M. Troplong une forme particulière, qu'il ressent et qu'il professe pour cette Constitution un amour plus jaloux, plus soupçonneux, plus défiant, plus inquiet même, qu'aucun autre de ceux qui sont chargés de la défendre. Il est presque permis d'entrevoir qu'il l'aime avec plus d'ardeur et veille sur son intégrité avec plus de souci que celui-là même qui l'a faite et qui l'a déjà modifiée d'une façon aussi imprévue qu'opportune. Enfin, sans prétendre que M. Troplong désapprouve le décret du 24 novembre, sans prétendre même qu'il soit de l'avis du maréchal Magnan qui a déclaré au Sénat que ce décret lui avait paru prématuré, on peut affirmer que M. Troplong ne redoute rien autant aujourd'hui qu'une surprise de ce genre et qu'il fait tous les efforts imaginables pour l'éviter. L'adresse du Sénat est écrite sous l'empire de cette préoccupation constante et en porte l'évident témoignage. On n'y célèbre pas seulement les avantages de la *stabilité* dans les institutions politiques, on n'y fait pas seulement remarquer qu'une constitution qui a vécu douze ans, n'est pas encore assez vieille pour avoir besoin d'être retouchée, on retrouve, dans ce document, la trace d'une théorie qui est personnelle à M. Troplong, qui lui est devenue familière et qu'on peut résumer brièvement de la sorte: — La Constitution de 1852 est l'œuvre volontaire et réfléchie du peuple français; elle ne peut être modifiée sans son concours; or, s'étant prononcé il y a douze ans contre la prépondérance des assemblées et contre la responsabilité ministérielle,

le peuple français ne peut avoir sitôt changé de sentiment sur une matière si importante. Ce serait donc contrevenir à la volonté du peuple français que de retoucher cette partie de la Constitution. — Cette évocation du peuple français, devenu l'auteur réfléchi de la Constitution de 1852 et le gardien jaloux de son intégrité, est certainement ingénieuse, et en ajoutant, comme il l'a fait jadis, que le peuple français frémirait d'indignation dans ses comices à la seule idée du rétablissement du pouvoir parlementaire, M. Troplong a prouvé que cette théorie pouvait se prêter aux plus beaux mouvements d'éloquence. Maintenant, cette théorie est-elle sérieuse, et si M. Troplong écrit ainsi l'histoire contemporaine, peut-on conserver beaucoup de confiance dans ses jugements sur les événements d'autrefois? Nous accordons volontiers à M. Troplong, et nous reconnaissons avec la plus entière bonne foi que le peuple français, consulté après les événements de décembre, a conféré par son vote au Président de la République le pouvoir de faire une constitution qui, accommodée au régime monarchique, est devenue celle de l'Empire; et nous nous souvenons que les bases de cette Constitution, proposées à l'acceptation du peuple français, établissaient la responsabilité du chef de l'État et restaient muettes sur la responsabilité des ministres. Mais c'est un abus de mots que de déduire de ces faits irrécusables et de l'entière liberté d'action que le peuple français a pu laisser à son nouveau législateur, une preuve de l'aversion prétendue du peuple français pour les instruments habituels des gouvernements libres et en particulier pour la responsabilité ministérielle. Tout homme de bonne foi conviendra, et M. Troplong lui-même tout le premier, que la veille du 2 décembre, il eût été impossible de trouver en France vingt personnes qui fussent ennemies déclarées du principe de la responsabilité ministérielle ou qui eussent songé à l'effacer de nos institutions.

Il est parfaitement vrai que ce principe ne figurait pas dans la Constitution présentée par la suite au peuple français, mais il n'est pas moins incontestable que si l'auteur unique de cette Constitution avait jugé à propos d'y inscrire ce principe, elle n'en eût pas moins été acceptée et ratifiée par le peuple français, qui votait bien plutôt, on en conviendra, sur un événement et sur un homme, que sur des principes abstraits de politique malheureusement inaccessibles à la grande majorité des électeurs. Qui veut trop prouver ne prouve rien, et M. Troplong a tort de vouloir enchaîner par cette prétendue volonté du peuple français, non-seulement le vœu des particuliers, mais l'initiative même du souverain, s'il lui plaisait un jour d'écouter sur ce point les conseils de plusieurs amis sincères de son gouvernement et la voix de l'expérience. Nous inclinons à croire, comme M. Troplong, qu'au point de vue strictement légal, un plébiscite serait nécessaire pour opérer dans la Constitution un changement si considérable; mais ce plébiscite, nous nous unissons à M. de Boissy pour le demander, et si M. Troplong, irréconciliable ennemi de la responsabilité ministérielle, est aussi sûr qu'il le proclame d'être dans cette circonstance l'écho fidèle du peuple français, pourquoi éprouve-t-il une répugnance si profonde à voir consulter le corps électoral sur une question de cette importance? La réponse négative qu'il nous oppose d'avance n'aurait-elle

pas cent fois plus de force, en venant de celui qui a seul le droit de la donner? et si le grand-prêtre qui nous transmet cet oracle a la conscience tranquille, s'il est sûr de parler au nom du Dieu lui-même, pourquoi nous défendre avec tant de passion d'aller droit à l'autel et de l'interroger?

Nous sommes donc de l'avis de M. de Boissy dans toute cette partie de son discours, et nous regrettons que la cause de plus en plus populaire des libertés publiques ne trouve point dans le sénat un plus sérieux défenseur. Ce n'est pas que M. de Boissy manque d'esprit et qu'il ne porte quelquefois de ces coups droits et sûrs qui laissent dans l'esprit public une marque salutaire et profonde : sa définition des *dynasticides*, par exemple, de cette plèbe des cours que Racine avait défini avant M. de Boissy:

..... Présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Mais M. de Boissy mêle à ces sages remarques sur nos affaires intérieures des réflexions si peu raisonnables et des suppositions si peu solides sur le reste des affaires humaines, qu'il donne trop beau jeu à ceux qui ont quelque intérêt à enlever tout crédit à sa parole. Les *dynasticides* peuvent, en effet, ébranler le témoignage de M. de Boissy sur leur existence, en démontrant qu'il est souvent la dupe de ses illusions et qu'il croit à bien des choses qui n'existent guère. « Il n'est pas vrai, disent les dynasticides, que l'Angleterre ait empoisonné Saïd-Pacha; or, M. de Boissy le soutient, donc nous n'existons pas nous-mêmes et nous ne sommes pas un péril pour l'Etat, bien que M. de Boissy le soutienne. » Raisonnement plus spécieux que solide, car on a vu bien des gens très-perspicaces sur un point et prévenus ou aveugles sur beaucoup d'autres, ce qui nous paraît précisément le cas de M. de Boissy.

M. de Boissy n'avait-il pas cent fois raison, par exemple, de regretter que le sénat se refusât à discuter l'affaire du Mexique, qui tient une place si considérable dans les préoccupations du pays et sur laquelle l'opinion du sénat serait d'une si grande autorité? Il n'est pas difficile, d'ailleurs, de déduire l'opinion du sénat de son silence; et l'allusion trop discrète que M. Dupin s'est permis de faire en passant à la guerre du Mexique, lorsqu'il détournait le gouvernement d'entreprendre une guerre en Pologne, vaut tout un long discours si l'on tient compte de la prudence habituelle de M. Dupin et des ménagements dont il a pris le goût à l'égard du pouvoir. En revanche, M. Dupin a réfuté avec un impitoyable bon sens et avec une rare vigueur de langage l'opinion de ceux qui voudraient voir la France prendre seule en main la cause de la Pologne, en face de l'indifférence d'une partie de l'Europe et de l'inimitié déclarée de l'autre. Mais lorsqu'on obéit à cette triste nécessité que notre situation nous impose, lorsqu'on se refuse à compromettre les intérêts et peut-être la sûreté de la France, sans profit possible pour la malheureuse nation qu'on voudrait secourir, il faut se garder

de mêler à cet acte de prudence l'expression d'une joie égoïste, ou, ce qui est pire encore, d'injustes accusations contre des malheureux réduits à lutter avec des armes inégales et dans un tel abandon, pour la plus juste des causes. Les amis de la paix n'ont aujourd'hui que trop raison et peuvent invoquer trop d'arguments irrésistibles pour en être réduits à contester ou à diminuer le légitime intérêt que la Pologne inspire. Aucune conduite ne serait plus imprudente, plus propre à blesser le sentiment public et à surexciter ces passions généreuses, que l'intérêt évident de la France nous ordonne aujourd'hui de contenir, mais qu'il serait odieux de combattre et qu'il n'est au pouvoir de personne d'éteindre. Les défenseurs de la paix dans le sénat n'ont pas toujours évité cet écueil; nous avons la confiance que la cause de la paix sera plaidée au Corps législatif avec plus d'habileté, et surtout avec plus d'égards pour une nation héroïque qui ne peut exiger de nous un acte de suicide, mais qui a des droits à notre sympathie et à notre respect.

Ce désir de conserver la paix, qui est devenu général dans notre pays et qu'on ne pourrait vaincre que par un acte éclatant d'autorité, vient de se faire jour au Corps législatif, à l'occasion du projet de loi relatif à un emprunt de 300 millions. On ne peut prétendre que cet emprunt ait pris le public par surprise, car les personnes habituées à surveiller le mouvement de nos finances, n'ignoraient pas combien les prévisions favorables de M. Fould pour l'année qui s'achève avaient été cruellement déçues. Le budget de 1863, réglé d'après les nouvelles méthodes que le sénatus-consulte de 1861 avait inaugurées, avait fait concevoir les plus belles espérances. Plus élevé de 94 millions que les budgets précédents, il devait, disait-on, nous faire entrer dans l'ère nouvelle et féconde des budgets en équilibre. Bientôt le budget rectificatif dut lui apporter un secours de 114 millions; et un projet de loi accordant 93 millions de crédits supplémentaires est en ce moment soumis au Corps législatif. Enfin, la dette flottante qui, d'après les promesses du rapporteur du budget de 1864, ne devait donner lieu à aucune inquiétude, a pris un accroissement si considérable, qu'un emprunt de 300 millions, destiné à la ramener à des proportions normales, est devenu nécessaire.

Le rapport si sincère de M. le ministre des Finances, à l'appui de ce projet d'emprunt, est un des documents les plus instructifs qu'on puisse soumettre au public, et il est fâcheux que tous les électeurs ne soient pas en état de le comprendre ou même de le lire. On y voit, en effet, les meilleures intentions paralysées par la force des choses; on y voit luire la vérité de ce grand axiome du baron Louis : Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. M. Fould n'est pas plus maître de la politique du gouvernement qu'il n'en est responsable; il serait donc aussi injuste de le rendre responsable de l'état actuel des finances, que si, dans la pièce de M. Octave Feuillet, on s'en prenait à Tiberge de l'état de la caisse de Montjoye. Ce n'est pas M. Fould qui a dépensé 210 millions au Mexique et 60 millions en Cochinchine, et il aurait été d'avis de n'en rien faire, qu'il se fût trouvé hors d'état de l'empêcher. Le Mexique joue, en effet, un rôle considérable dans ce rapport. C'est le défaut d'une

« prompte solution » de cette épineuse affaire qui a trompé l'espoir que M. Fould avait conçu « de ne pas rouvrir le grand-livre. » Il est pourtant indispensable de le rouvrir toutes les fois qu'en approchant d'un milliard la dette flottante devient une gêne pour l'action du gouvernement et un embarras pour le crédit public. Un emprunt de 300 millions permettant de rembourser une somme équivalente de bons du Trésor et de ramener la dette flottante à un chiffre que l'Etat peut facilement supporter, était donc indispensable. C'est cet emprunt que le ministre des Finances est venu proposer à la chambre, en faisant remarquer qu'il ne s'agissait pas d'un accroissement, mais d'une transformation de la dette.

C'est, en effet, une dette légitime et incontestable que celle qui est représentée par la dette flottante et par les bons du Trésor, et aucune chambre ne peut avoir l'idée de ne pas reconnaître cette dette ou de refuser les moyens de la payer. Mais ce qu'il appartient à une chambre gardienne des intérêts publics d'examiner avec rigueur, ce sont les causes qui mettent le Trésor dans une situation si difficile, ce sont les moyens qui pourraient l'empêcher d'y retomber. La chambre avait le droit et le devoir d'étudier de près un tel état de choses et d'en prévenir le retour par quelque mesure efficace. A-t-elle usé de ce droit? A-t-elle rempli ce devoir? C'est au public qu'il est réservé de décider la question, après avoir lu le compte rendu de la discussion dans laquelle l'amendement proposé par M. Thiers a été combattu par le gouvernement et repoussé par la majorité. Le gouvernement est, on le sait, investi par la loi de finances du droit d'émettre, pendant l'année 1864, 250 millions de bons du Trésor. Un décret impérial a de plus autorisé une émission de 50 millions de ces mêmes valeurs. Qu'arrivera-t-il cependant si le gouvernement, après avoir ramené la dette flottante à 672 millions à l'aide des 300 millions de l'emprunt, se hâte de la reporter à 972 millions en usant de son droit et en émettant 300 millions de nouveaux bons du Trésor? Il est clair que dans ce cas le but de l'emprunt ne serait pas atteint, et qu'au lieu d'alléger les charges du Trésor par une mesure que M. Fould a pu appeler « une simple transformation de la dette, » on aurait simplement donné au gouvernement le moyen de dépenser 300 millions de plus sans excéder le milliard que la dette flottante ne peut se risquer à dépasser. On aurait donc accru la dette publique au lieu de la transformer. C'est ce résultat qui n'est, dit-on, dans la volonté de personne que l'amendement de M. Thiers était destiné à prévenir. Il proposait de fixer à un maximum de 100 millions, ou, si on le préférait, de 150 millions la somme des nouveaux bons du Trésor à émettre pendant l'année 1864. Cet amendement, développé avec une admirable lucidité par M. Thiers, a été combattu par des arguments de diverses sortes : tantôt on a paru ne le pas comprendre et croire que les auteurs de l'amendement voulaient limiter dès aujourd'hui à 100 millions le total de la circulation des bons du Trésor; tantôt on a prétendu que le système de l'amendement était matériellement inapplicable, étrange objection lorsque l'on considère ceux qui la font et celui auquel elle s'adresse; tantôt enfin, et c'est la véritable raison qui devait décider cette assemblée, on a représenté l'amendement comme une marque de défiance à l'égard du pouvoir, défiance dénuée de

motifs et pénible à supporter. On connaît le vote de la Chambre; il ne nous reste plus qu'à répéter avec la dernière phrase du discours de M. Thiers que chaque député, votant dans cette affaire selon sa conscience, doit porter devant ses électeurs la responsabilité de sa conduite.

Nous espérons, du moins, que les électeurs de MM. Picard et Ollivier leur sauront gré du courage patriotique avec lequel ils se sont, à l'occasion même de cet emprunt, prononcés pour la paix, lorsque les détenteurs de deux journaux qui ont eu sur les dernières élections une si décisive influence, n'hésitaient pas à se déclarer pour la guerre, bien plus lorsqu'ils déclaraient qu'ils voulaient laisser les mains libres au gouvernement afin qu'il pût trancher à son gré la question, et que les ressources ne lui fissent point défaut s'il avait envie de jeter le pays dans la guerre. Nous ignorons si l'opinion défendue par M. Picard et M. Ollivier dans cette séance est impopulaire, et s'ils ont couru quelque risque en donnant à la conquête de nos libertés le pas sur de nouvelles aventures, mais si cette opinion si sage est en effet impopulaire, c'est une bonne action que de ne point s'être arrêté devant les misérables calculs de l'intérêt personnel. Le peuple reconnaîtra tôt ou tard que ses véritables amis ne sont point ceux qui entretiennent son ignorance afin de mieux flatter ses caprices, alors même qu'on le mènerait ainsi à sa ruine. En tout temps et en tout pays où les lois obligent les hommes politiques à rechercher la faveur du peuple, c'est par le respect de la vérité et par le courage de la dire, lorsqu'elle peut déplaire à la foule, que le démocrate s'est distingué du démagogue.

Le peuple nous donne aujourd'hui d'ailleurs assez de signes de son intelligence croissante et de sa ferme volonté. L'élection triomphante de M. Pelletan en est une preuve, car jamais peut-être candidat n'a été attaqué par des moyens plus capables de détourner de lui les vœux de la multitude. Peu s'en faut qu'on ne l'ait dénoncé comme un partisan de l'invasion étrangère, et qu'on ne l'ait proclamé ennemi de la patrie ! On invoquait contre lui la triste et glorieuse mémoire des défenseurs de Paris en 1814, et l'on exhortait les survivants de cette lutte suprême à venir brûler une dernière cartouche pour la France en votant contre M. Pelletan. Ajoutez à l'évocation de ces sanglants souvenirs l'accusation, assez singulière dans la bouche des autorités municipales de toute une circonscription, d'avoir manqué de respect à Béranger, et vous aurez une idée des arguments plus grossiers que mal choisis qu'on avait imaginés pour détourner de M. Pelletan le flot des électeurs : ce flot est devenu un torrent ; une majorité de près de six mille voix et le déplacement de trois mille suffrages en faveur de l'opposition, n'ont pas été les preuves les moins frappantes du chemin qu'a fait l'opinion publique depuis les élections générales. Dès le lendemain de cette surprenante victoire, l'élection d'un candidat de l'opposition à Dijon est venue augmenter la satisfaction des uns et la contrariété des autres. Ce second succès de l'opposition dans les élections partielles a d'autant plus de prix qu'il est l'œuvre du vote des électeurs de la campagne aussi bien que du vote des électeurs des villes. C'est donc le signe et la promesse des succès les plus décisifs pour un prochain ave-

nir, si le maintien de la paix et la discussion, même restreinte, de nos affaires intérieures continuent à favoriser le progrès des idées libérales. Nous attendons, enfin, dans le courant du mois qui va s'ouvrir, le résultat de plusieurs élections partielles, parmi lesquelles celle du Bas-Rhin mérite particulièrement, peut-être, d'attirer notre attention. La lutte qui recommence entre M. de Bulach, chambellan de l'Empereur, et M. Hallez-Claparède, a pris de telles proportions par l'intervention très-inopportune, mais très-déclarée des autorités les plus hautes, que la défaite du candidat officiel, ainsi appuyé, pourrait être considérée comme un événement d'une incontestable importance.

PRÉVOST-PARADOL.


CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. L. TOINON ET C°, A SAINT-GERMAIN.

LE CAP PLOUHA

DIALOGUES

SUR

DANTE ET GŒTHE

A COSIMA

Ta naissance et ton nom sont italiens; ton désir ou ta destinée t'ont faite allemande. Je suis née sur la terre d'Allemagne; mon étoile est au ciel de l'Italie. C'est pourquoi j'ai voulu t'adresser des souvenirs où se mêlent Dante et Gœthe : double culte, où nos âmes se rencontrent; patrie idéale, où toujours, quoi qu'il arrive, et quand tout ici-bas nous devrait séparer, nous resterons unies d'un inaltérable amour.

PREMIER DIALOGUE

DIOTIME, ÉLIE. — Un peu plus tard, VIVIANE, MARCEL.

Ils marchaient sur la grève sans se parler. Ils s'étaient d'abord entretenus de leurs amis et d'eux-mêmes, de leurs opinions sur les choses du jour. Puis, insensiblement, le silence s'était fait. La grandeur de ce lieu désert s'imposait à eux. La marée qui montait lentement, en battant de ses flots le cap Plouha, imprimait à leur esprit son rhythme solennel. — A quoi pensez-vous? dit enfin Élie.

DIOTIME.

La question est brusque. La réponse va vous surprendre... Je pense à Dante.

ÉLIE.

A Dante!... ici! au poëte florentin, sur les côtes de Bretagne! Voilà qui me surprend, en effet.

DIOTIME.

Ce site est véritablement dantesque. Regardez ces formidables entassements de rochers, précipités les uns sur les autres! Voyez ces blocs de granit aux flancs noirs, tout hérissés d'algues marines, que la vague, en se retirant, laisse couverts d'écume, et que d'ici l'on prendrait pour des monstres accroupis sur le sable! Écoutez les mugissements du flot qui s'engouffre dans ces antres béants! Ne se croirait-on pas aux abords d'un monde infernal? Tout à l'heure, à la lueur blafarde de votre triste soleil, il me semblait lire sur ce pan de roc taillé à pic l'inscription sinistre : *Per me si va;* et je voyais, là-bas, dans cet enfoncement, l'ombre d'Alighieri, qui s'avançait, pâle et muette, vers les régions obscures.

ÉLIE.

Votre imagination confond mes faibles esprits. Vous franchissez d'un bond l'espace et les siècles...

DIOTIME.

Le génie n'est jamais loin. Il est présent partout, comme Dieu. Combien de fois ne l'ai-je pas éprouvé! Qu'un spectacle inaccoutumé de la nature ou quelque événement soudain ébranle et trouble ma pensée, aussitôt, par je ne sais quelle évocation secrète, qui se fait en moi comme à mon insu, il me semble voir à mes côtés deux figures immortelles, deux génies lumineux, dont la seule présence fait rentrer en moi la paix, et en qui je vois toute chose se réfléchir, s'ordonner, s'éclairer, comme en un miroir magique.

ÉLIE.

« Per speculum in enigmate. » N'est-ce pas ainsi que parlait saint Paul? Il y a longtemps, Diotime, que je vous soupçonnais d'être tant soit peu visionnaire!... Et ces deux génies sont Dante?...

DIOTIME.

Dante et Gœthe.

ÉLIE.

Dante et Gœthe!... étrange association de noms!

DIOTIME.

Pourquoi étrange?

ÉLIE.

Pourquoi?... Parce que ce sont bien les deux génies, les deux hommes les plus opposés qui furent jamais.

DIOTIME.

Je ne les vois point opposés; tout au contraire.

ÉLIE.

Point opposés, bon Dieu! L'Italien du XIII[e] siècle et le Germain du XIX[e]! Le poëte catholique, qui chante en sa *Divine Comédie* l'orthodoxie de saint Thomas et les catégories d'Aristote; et ce païen panthéiste, qui cache sous la robe et le nom du réprouvé docteur Faust les témérités de Spinoza, et le système suspect de Geoffroy Saint-Hilaire! Point opposés!

DIOTIME.

Ne vous arrêtez pas en si beau chemin; continuez. Quelle comparaison, n'est-ce pas, entre le belliqueux enfant de la cité de Mars, entre le noble fils du croisé toscan, Cacciaguida, et le petit bourgeois d'une ville marchande, dont le bisaïeul ferrait les chevaux, dont l'aïeul tenait une auberge!

ÉLIE.

Ajoutons, puisque vous le souffrez, quel rapport entre le citoyen héroïque que l'ardeur de ses passions jette aux guerres civiles, et qui, proscrit, dépouillé, meurt bien avant l'âge, tout chargé de calamités, tout ému de haine et d'amour pour son ingrate patrie ; entre ce grand imprécateur, à la face sinistre, « qui allait en enfer et qui en revenait, » et le rayonnant Apollon, qui se faisait appeler monsieur le conseiller de Gœthe, anobli, décoré, ministre d'un grand-duc allemand, froidement recueilli dans sa haute indifférence, observant les jeux du prisme quand la Révolution française éclate sur le monde, et qui meurt plein de jours, d'honneurs et de biens, au milieu des jardins qu'il a plantés, au milieu des curiosités, des offrandes, que lui apportent, de tous les points du globe, ses admirateurs à genoux!

DIOTIME.

Comme vous, je me suis étonnée, en ses commencements, de

cette passion de mon esprit qui le ramenait en toute occasion dans la compagnie de deux poëtes aussi dissemblables. Je m'expliquais mal ce choix involontaire qui me faisait emporter ensemble, partout où j'allais, les deux petits volumes que vous regardiez hier sur ma table, et qui sont devenus pour moi, à peu de chose près, ce que le bréviaire est pour le prêtre : *La Commedia di Dante Alighieri*, et *Faust, eine Tragödie von Wolfgang Gœthe*. Je ne voyais pas trop le sens de cette double prédilection. Mais comme elle était en moi véritable et obstinée, il me fallut bien en trouver la raison; et c'est en la cherchant que j'en suis venue à pénétrer peu à peu jusqu'à ces profondeurs de la vie idéale où nous sentons les harmonies, et non plus les dissonances des choses.

ÉLIE.

Comment cela?

DIOTIME.

Je veux dire... mais ce serait un long discours.

ÉLIE.

Ne sommes-nous pas de loisir?

DIOTIME.

Nous avons beaucoup marché sans nous en apercevoir; je me sens un peu lasse.

ÉLIE.

Arrêtons-nous ici. Le vent se calme, l'Océan s'apaise. La marée ne dépasse jamais ce rocher. Voici mon *plaid* étendu sur le sable. Asseyez-vous, Diotime. Prenez quelqu'une de ces figues que j'ai apportées pour vous dans ce panier. Je les crois mûres, bien que venues sous un ciel inclément.

DIOTIME.

Depuis les figues que je cueillais sur les bords du lac de Côme, dans les jardins de la villa Melzi, je n'en avais pas goûté d'aussi savoureuses.

ÉLIE.

Vous le voyez, notre soleil du nord a ses caresses; nos landes, âpres et rudes, ont leur douceur. Ce matin, en venant de Portrieux, vos regards s'arrêtaient avec plaisir sur la pourpre de nos bruyères et sur les tons rosés de nos champs de blés noirs. Ne me disiez-vous pas aussi que la lumière qui descendait à ce moment sur nos campagnes vous rappelait les brumes transparentes qui, à certains jours d'automne, enveloppent le Lido?

DIOTIME.

En effet, la nature, en ses diversités les plus frappantes, a des rappels soudains à la grande unité. Il en est ainsi des hommes de génie; c'est le même Dieu, c'est le Dieu unique, éternel, qui parle par leur voix sur des modes divers. Il ne tiendrait qu'à nous de l'y reconnaître.

ÉLIE.

Je vois où vous voulez en venir; et, si vous restez dans ces généralités, je me garderai de vous contredire. Mais précisons davantage et dites-moi, je vous prie, quels sont ces rappels, ces analogies, que vous avez su découvrir entre deux œuvres où je n'ai jamais pu voir qu'opposition et contraste?

Élie parlait encore, qu'on vit surgir à l'extrémité de la grève, en pleine lumière, un point noir. Ce point noir se mouvait et venait vers eux rapidement. Presque aussitôt, on put distinguer un cavalier et une amazone, dont la robe flottante semblait poussée par le vent et le défier de vitesse. Un lévrier de grande taille courait devant les chevaux. Il bondissait de rocher en rocher. Tout d'un coup, il s'arrête; il venait d'apercevoir son maître, assis aux pieds de Diotime; et peut-être aussi, qui sait? le panier ouvert entre eux deux, qui promettait à son appétit quelques reliefs. Quoi qu'il en soit, d'un trait, *Grifagno* franchit l'espace; il se jette sur Élie avec une impétuosité folle, renverse le panier, les figues, et, de son long museau désappointé, les culbute sur le sable. Tout cela avait été l'affaire d'un clin d'œil. Dans le même temps, la svelte amazone arrivait à fond de train. Elle sautait lestement à bas de son cheval, détachait du pommeau de la selle une gerbe de fleurs sauvages, et s'avançait vers Diotime avec un air gracieux.

DIOTIME.

Quelle surprise! Nous ne vous attendions plus.

VIVIANE.

C'est par hasard que nous vous rejoignons. Nous reprenions la route de Portrieux, pensant vous y trouver, quand Marcel s'est avisé de demander au garde-côtes s'il ne vous aurait point vus. C'est ce brave douanier qui nous a dit que vous aviez laissé la voiture à Tréveneuc et que vous deviez être encore par ici quelque part.

ÉLIE.

Le cap Plouha a exercé sur nous sa magie. Diotime a eu des visions, j'ai fait des rêves. Les heures ont glissé sans bruit, comme ces voiles

qui disparaissent là-bas à l'horizon. Et quand nous nous en sommes aperçus, au lieu de hâter le retour, nous avons décidé de rester ici jusqu'au soir.

MARCEL.

Et l'on vous dérangerait en y restant avec vous?

Viviane n'attendit pas la réponse. Prenant des mains de son frère un épais manteau qu'elle roula en coussin, elle s'établit auprès de Diotime. Marcel fit signe à des enfants de pêcheurs qui cherchaient des crabes dans les rochers, de venir tenir les chevaux. Le lévrier haletant s'étendit tout de son long sur le bout du plaid d'Élie. Et, chacun ainsi établi à sa guise, la conversation reprit son cours.

VIVIANE.

De quoi parliez-vous donc quand nous vous avons surpris? Vous m'aviez tout l'air de dire de fort belles choses.

ÉLIE.

Voilà qui s'appelle deviner. Diotime était en verve. Elle entreprenait de me persuader que la *Comédie* de Dante et le *Faust* de Gœthe sont deux œuvres tout à fait semblables.

DIOTIME.

Je n'ai pas dit tout à fait, mais très-semblables.

VIVIANE.

A la bonne heure! vive le paradoxe! Depuis quelques jours, ne vous déplaise, nous échangions avec une satisfaction assez plate des vérités incontestables. J'ai grand besoin de stimuler mes esprits... Eh bien, Diotime, parlez. Persuadez-nous. Par Apollon et les Muses! je jure de vous décerner le prix d'éloquence. Si je n'ai pas pour vous couronner les violettes et les bandelettes d'Alcibiade, je saurai du moins tresser ces bruyères avec assez d'art pour qu'elles n'offusquent point votre grand front lumineux.

DIOTIME.

Une couronne, des belles mains de la fée Viviane! voilà de quoi tenter mon ambition. « Les ailes m'en viennent au dos, » auraient dit vos amis d'Athènes.

VIVIANE.

Eh bien! déployez-les. Parlez.

DIOTIME.

Laissez-moi me recueillir un peu.

Viviane mit un doigt sur sa bouche. Chacun se tut. Après quelques instants, Diotime continua d'un ton grave.

DIOTIME.

L'analogie première que je vois entre le poëme de Dante et le poëme de Gœthe, c'est que tous deux ils embrassent, ils élèvent à son expression la plus haute l'idée la plus vaste qu'il soit donné à l'homme de concevoir : la notion de sa propre destinée dans le monde terrestre et dans le monde céleste; le mystère, l'intérêt suprême de son existence en deçà de la tombe et au delà; le salut de son âme immortelle. Le sujet de la *Comédie* et le sujet de *Faust*, ce n'est plus, comme dans l'épopée antique, une expédition guerrière et nationale, la fondation de la cité ou de l'État; c'est la représentation des rapports de l'homme avec Dieu dans le fini et dans l'infini; c'est le grand problème du bien et du mal, tel qu'il s'est agité de tout temps dans la conscience humaine, avec la réponse qu'y donnent, selon la différence des âges, la religion, la philosophie, la science, la politique.

ÉLIE.

Pardon. Ce que vous dites là ne s'appliquerait-il pas également bien au *Paradis perdu* de Milton, à la *Messiade* de Klopstock?

DIOTIME.

Pas entièrement. D'ailleurs ce n'est là qu'un point touché de ma comparaison. Nous allons la serrer de plus près. Remarquez d'abord que les deux poëmes, tout en étant l'expression d'une préoccupation permanente et universelle de l'esprit humain, sont aussi l'expression particulière des préoccupations d'une époque et d'une nation. La Comédie dantesque est un monument où se perpétuent à jamais les croyances, les doctrines, les passions, et surtout les terreurs du moyen âge. Dans *Faust*, la postérité la plus reculée sentira les conflits, les angoisses, les défaillances, mais surtout l'espoir intrépide de la génération qui vit le jour à la limite du XVIII[e] et du XIX[e] siècle, dans ce moyen âge nouveau, entre une société qui finit et une société qui commence, entre la dissolution et la renaissance d'un monde.

Mais cette représentation, cette image d'un siècle, elle va prendre, selon le génie qui l'a conçue, un tempérament de race et de nationalité. Par Dante, elle sera latine et toscane; de Gœthe, elle recevra le souffle de la vie germanique; car, et notez bien cette similitude, on

a pu dire avec une égale justesse, de Gœthe, qu'il était le plus allemand des Allemands; de Dante, qu'il était le plus italien des Italiens qui furent jamais.

Ce n'est pas tout. Malgré ce grand air de race et de nationalité qu'ils donnent à leur création, ni Dante ni Gœthe n'y disparaissent, comme l'ont fait dans leurs épopées Homère, Virgile, Lucrèce, et plus tard Camoëns, Milton, Klopstock. Bien au contraire, Dante entre en scène dès les premières lignes de sa *Comédie*. Il en est l'acteur principal. Virgile et Béatrice le conduisent. Les réprouvés et les élus s'entretiennent avec lui. Il reconnaît, dans l'enfer, dans le purgatoire et dans le paradis, ses amis et ses proches. On lui prédit sa gloire future. Il est enfin le seul lien entre les personnages épisodiques qui passent devant nos yeux; et l'intérêt, la réalité sensible de ce merveilleux voyage à travers l'éternité, ce sont les impressions du voyageur qui le raconte. Quant à Gœthe, sans se nommer, il se fait assez connaître dans son héros. Tout ce qu'il a senti, rêvé, pensé, voulu, écrit déjà dans ses ouvrages antérieurs, il le met dans la bouche du docteur Faust. Sous ce masque transparent, il nous livre le secret de sa vie, son idéal. Et c'est ici, Élie, que la ressemblance devient surprenante. A travers un intervalle de six siècles, chez des hommes dont vous avez justement signalé l'extrême opposition de race, de nature et de condition, cet idéal où tendent les aspirations de Faust et qui resplendit dans les visions de Dante, est exactement le même : c'est l'amour infini, absolu, tout-puissant de l'éternel Dieu, attirant à soi, du sein des réalités périssables de l'existence finie, l'amour de la créature mortelle. Et c'est l'être excellemment aimant, c'est la femme, vierge et mère, qui sert de médiateur entre l'amour divin et l'amour humain; c'est Marie pleine de grâce, vers qui montent les prières exaucées de Béatrice et de Marguerite; c'est la *Mater gloriosa*, la reine du ciel, qui accorde à Dante la vision des splendeurs, à Faust la connaissance de la sagesse de Dieu. La *Comédie* de Dante et la tragédie de Gœthe ont un même couronnement. Le dernier vers du poëme dantesque célèbre l'amour qui meut le soleil et les étoiles. « L'amor che muove il sole e l'altre stelle. » Le chœur mystique par qui se termine le poëme gœthien chante « l'Eternel-Féminin, » « Das Ewig-Weibliche » qui nous élève à Dieu. Seraient-ce là, Viviane, des analogies qu'il m'ait fallu chercher d'un esprit de paradoxe?

VIVIANE.

L'aspect sous lequel vous nous faites entrevoir ces deux poëmes me semble nouveau.

DIOTIME.

En Allemagne, où, dans les représentations scéniques de *Faust*, la salle entière dit les vers du poëte simultanément avec l'acteur qui les déclame et dans un sentiment à peu près semblable à celui des dévots qui chantent la messe en même temps que l'officiant, parmi les Allemands qui connaissent la *Divine Comédie* tout aussi bien, mieux peut-être que les Italiens, je risquerais fort de ne rien dire sur ce sujet qui ne parût une banalité. Mais en France, il n'en va pas ainsi. Un écrivain satirique a observé que nous autres Français, nous voulons tout comprendre de prime abord, et que, ce que nous ne saurions saisir de cette façon cavalière, nous le déclarons, sans plus, indigne d'être compris. De là vient que, malgré les travaux considérables de Fauriel, d'Ozanam, de Villemain, d'Ampère; malgré les traductions de Rivarol, de Brizeux, de Lamennais, de Ratisbonne, si l'on parle chez nous de la *Divine Comédie*, c'est toujours exclusivement de l'Enfer, la plus dramatique tout ensemble et la moins obscure des trois *Cantiques*, qu'il est question. Pareillement, lorsqu'on discute avec un Français des mérites de *Faust*, on s'aperçoit bien vite que ses arguments ne s'appliquent jamais qu'à la première partie, c'est-à-dire à la moitié environ du poëme : à la plus dramatique aussi, sans doute, à la plus émouvante, j'en conviens, mais qui n'en laisse pas moins le sens philosophique de l'œuvre en suspens, et qui semble même lui donner un dénoûment en complet désaccord avec la pensée de Gœthe.

Je vous verrai sourire, en vous rappelant, quand nous en serons là, quelques-uns des graves jugements portés par la critique française et par les *honnêtes gens* sur Dante et Gœthe. Depuis Voltaire, qui appelle la Comédie un *salmigondis*, jusqu'à M. Alexandre Dumas, qui préfère à Faust Polichinelle, sans parler du silence de Chateaubriand, qui omet dans son *Génie du christianisme* la *Divine Comédie*, nous rencontrerons une grande variété d'opinions grotesques. Mais poursuivons nos rapprochements... A moins toutefois que ma dissertation ne vous semble déjà suffisamment longue.

VIVIANE.

Ma couronne est à peine commencée. Voyez comme ces pavots rouges se détachent bien parmi ces bruyères ! Vous savez que la nuit on les voit tout lumineux, entourés d'une auréole comme l'auréole des saints. Cela ne fait pas doute. C'est Linné et votre grand Gœthe qui le disent... mais continuez.

DIOTIME.

On a comparé Dante (c'est le philosophe Gioberti, si je ne me trompe) à l'arbre indien Asvatto qui, à lui tout seul, par l'infinité de ses rameaux et de ses rejetons, forme une forêt. L'image serait applicable à Gœthe, et j'y voudrais ajouter, pour tout dire, que, dans le même temps que la vaste cime de l'arbre s'étend au loin dans l'espace éthéré, ses racines plongent au plus avant de la masse solide. La *Divine Comédie* et *Faust*, qui s'élèvent aux plus grandes hauteurs de la spéculation métaphysique, prennent leur ferme appui dans le fond même des croyances populaires. Ni Dante ni Gœthe n'ont inventé leur sujet ; tous deux ils l'ont reçu d'un poëte plus puissant qu'eux-mêmes, du peuple. Ils ont écouté la voix de cet *Adam* toujours jeune, que le Créateur a doué du pouvoir de nommer les choses de leur nom véritable et de figurer, dans ses fictions naïves, les grands aspects de l'âme et de la vie humaine.

Le voyage en enfer, la vision surnaturelle des lieux où s'exerce la justice divine, était, vous le savez, une donnée familière aux imaginations du moyen âge. Depuis le VIe siècle, la tradition s'en était accréditée. Sortie des monastères, elle s'était répandue dans tous les rangs de la société laïque. La plus fameuse de ces légendes, celle du purgatoire de saint Patrice, d'origine celtique, avait été écrite en vers et en prose, dans la langue latine d'abord, puis dans les langues vulgaires. Celle du frère Albéric, moine du Mont-Cassin, qui se rapporte à la première moitié du XIIe siècle, et celle de Nicolas de Guidonis, moine de Modène, qui racontait en 1300 (dans l'année même que Dante voulut prendre pour date de sa vision) les merveilles qu'il avait vues dans l'autre monde, étaient devenues populaires en Italie, de telle sorte que la représentation de l'enfer sur le pont *alla Carraia*, pendant les fêtes de mai 1304, fut l'un des principaux divertissements des Florentins et l'occasion d'une horrible catastrophe.

Quant à la légende qui forme le cadre du poëme de Gœthe, elle remonte, dans sa donnée générale du pacte avec le démon, au commencement du VIe siècle ; mais elle ne devient essentiellement germanique, elle ne prend le nom du docteur Faust que vers la fin du XVIe, en se rattachant tout à la fois à l'invention de l'imprimerie, considérée longtemps par le peuple comme une œuvre diabolique, et à la Réformation que la catholicité tout entière attribuait aux suggestions de Satan.

Le héros de la légende allemande (je laisse de côté celles qui se produisent dans le même temps en Angleterre, en Hollande, en Pologne)

est un certain Jean Faust, qui mène avec lui le diable sous apparence de chien, qui procure par magie à l'empereur d'Allemagne ses victoires en Italie, et qui s'entretient longuement à Wittemberg avec son compatriote Melanchthon. C'est à ce docteur nécromancien que se rapportent les peintures murales et les rimes que l'on voit encore aujourd'hui à Leipzig, dans la fameuse cave d'Auerbach. C'est ce Jean Faust qui se signe « philosophus philosophorum, » qui figure dans les *Sermons de table* (Sermones convivales) des théologiens protestants; qui devient, en empruntant quelques traits au *Kobold* du foyer domestique, le héros du théâtre des marionnettes, se répand en mille variantes par toute l'Allemagne, et dont l'histoire authentique paraît enfin imprimée à Francfort-sur-le-Mein, pendant la foire d'automne de l'année 1587, avec une préface de l'éditeur, qui l'offre en exemple à toute la chrétienté et lui met sous les yeux, comme un salutaire avertissement, la fin lamentable du téméraire docteur, abominablement trompé par les ruses du diable.

Le sens de ces deux légendes est exactement le même. Malgré le mélange qui s'y introduit, comme dans presque toutes les créations du moyen âge et de la renaissance, d'éléments empruntés à la mythologie païenne, il est parfaitement chrétien. La vision de l'enfer, du purgatoire et du paradis, a pour objet de ramener par la certitude des récompenses et des châtiments éternels, par une salutaire frayeur et par une espérance vive, les âmes qu'ont entraînées au péché l'orgueil et à la concupiscence, les faiblesses de la chair et les artifices du démon. La tentation de Faust, permise par Dieu comme la tentation de Job, et le voyage en enfer ne sont, dans la conscience populaire, autre chose qu'une exhortation à bien vivre.

C'est en prenant ces données, telles que les avait conçues le génie du peuple, que Dante et Gœthe ont créé chacun un poëme d'une originalité inimitable, dont on peut prédire, à coup sûr, qu'il ne cessera jamais d'intéresser les esprits ; à moins que, par impossible, les hommes ne cessent un jour de s'intéresser à ce qu'il y a ici-bas de plus divin tout ensemble et de plus humain : au mystère même de l'art dans ses rapports avec cet insatiable désir de l'infini qui repose au plus profond de la nature humaine.

Voulez-vous que nous nous arrêtions un moment à considérer ce travail d'appropriation qui s'accomplit de la même manière dans la généreuse intelligence de nos deux poëtes, et que nous nous remettions sous les yeux ce qu'étaient les temps où ils vécurent ?

VIVIANE.

Assurément. Je suis tout oreilles.

DIOTIME.

Je m'engage là bien témérairement, et je crains que ma mémoire me fasse défaut.

ÉLIE.

De ceci, ne vous mettez point en peine; vous nous avez maintes fois prouvé qu'elle ne se fatigue pas plus que votre imagination.

DIOTIME.

Eh bien, soit! Lorsque Dante ou Durante des Alighieri (la coutume florentine voulait qu'on s'appelât tantôt d'un sobriquet, tantôt d'un diminutif: Dante pour Durante; Bice pour Béatrice, etc.) naissait à Florence, au mois de mai de l'année 1265, les peuples italiens, comme vous savez, devançaient en culture tous les autres peuples.

Ils vivaient d'une vie pleine de trouble, mais forte et passionnée, où leur génie inventif s'essayait, sous les formes les plus variées, aux arts de la guerre et de la paix, aux institutions civiles et politiques. L'Italie était alors le centre et comme la force motrice de la civilisation: à Rome, un pape et un peuple qui tenaient de leur antique et noble origine le droit de faire des empereurs, et qui avaient restauré ce grand nom d'empire romain, le plus grand, dit Fauriel, qui eût été donné à des choses humaines; dans les Deux-Siciles, un royaume féodal, une dynastie florissante qui cherchait la gloire et la gaieté des lettres; à Venise, une oligarchie redoutable par la science et le mystère de sa politique; à Milan, une seigneurie nouvelle, tyrannique, mais remplie d'habileté; à Florence enfin, une démocratie vive et hardie, exercée aux affaires par un gouvernement électif et de courte durée, et chez qui s'éveillaient ces nobles curiosités dont la satisfaction allait prendre dans l'histoire le nom de *Renaissance;* partout, sous l'action opposée des ambitions papales et impériales, des soulèvements, des ligues, des conjurations, des guerres civiles où se trempait dans le sang italien le tempérament italien; des chocs violents d'où jaillissaient la flamme d'un patriotisme exalté, des haines sauvages, des vertus héroïques, tous les excès, tous les emportements d'une société sans règle et sans frein, où se produisaient aussi, par contraste, chez un grand nombre d'âmes, le dégoût des choses d'ici-bas, l'amour contemplatif, mystique et visionnaire des choses éternelles.

Les dissensions civiles ne faisaient pas de trêves sur les bords de

l'Arno. Au dire des chroniqueurs, le sang étrusque de Fiesole et le sang romain de Florence n'avaient jamais pu ni se mêler ni s'accommoder. Fondée sous l'influence de la planète de Mars, l'antique cité païenne n'avait subi qu'en frémissant la loi tardive de saint Jean-Baptiste, et l'idole offensée du Dieu se vengeait en soufflant au cœur des Florentins le feu des discordes. Sur les rives d'un fleuve tranquille, entre des collines charmantes où l'abeille faisait son plus doux miel, sous un ciel d'une incomparable sérénité, Florence, retranchée derrière ses murs épais, toute hérissée de tours, de châteaux crénelés qui se défiaient l'un l'autre et provoquaient l'ennemi du dehors, apparaissait au loin dans la campagne, fière et dominatrice.

Après une longue suite de fortunes diverses, favorable un jour au parti guelfe, un jour au parti gibelin, la cité, vers cette époque, restait aux guelfes. Ils y avaient établi le gouvernement populaire. La commune, organisée en corporations armées, souveraine en ses délibérations, mais ombrageuse à l'excès et pleine de ressentiments, avait exclu les grands de presque toutes les magistratures. Elle infligeait, comme un châtiment, la noblesse aux familles qui encouraient sa disgrâce. On devenait noble ou *Magnat* pour cause d'empoisonnement, de vol, d'inceste, etc. Toute personne noble, si elle voulait se rendre apte au gouvernement de la chose publique, devait renier son ordre en se faisant inscrire dans les corporations sur les registres des arts.

C'est là, sur l'un de ces registres (celui des médecins et des apothicaires), que se lisait, de 1297 à 1300, le nom patricien de *Dante d'Aldighieri degli Aldighieri, poeta fiorentino.*

MARCEL.

Dante médecin ! peut-être apothicaire ! Voici qui me gâte furieusement ses lauriers et sa Béatrice !

DIOTIME.

Aux temps dont nous parlons, Molière lui-même n'eût pas trouvé là le plus petit mot pour rire. La médecine était considérée, avec la théologie et la jurisprudence, comme une science à part, au-dessus de toutes les autres. Elle était venue des Arabes avec l'algèbre ; elle en parlait la langue abstraite. Un chirurgien qui remettait un membre, faisait une *équation ;* il s'appelait alors, en Italie, comme encore aujourd'hui en Espagne et en Portugal, *un algebrista.* Comme les médecins orientaux, les médecins italiens étaient très-influents dans l'État. Ils devenaient ambassadeurs, évêques. Ils portaient un costume

d'une grande richesse; on les comblait d'honneurs. On les persécutait aussi; l'Inquisition avait l'œil sur eux, craignant les sacriléges de l'anatomie. Le célèbre Pierre d'Abano fut deux fois condamné par les inquisiteurs. Après sa mort, pour sauver ses restes des flammes, il ne fallut rien de moins que les sollicitations du peuple de Padoue et l'intervention directe du pape, à qui Pierre d'Abano avait donné des soins dans une grave maladie.

ÉLIE.

Serait-ce, par hasard, en sa qualité de médecin, que Dante fut menacé et forcé d'écrire son *Credo ?*

DIOTIME.

Non. Ce fut pour avoir mis des papes en enfer et des païens en paradis, que, pendant son exil à Ravennes, il fut mandé et interrogé par l'inquisiteur. J'ajoute que ce *Credo* est d'origine plus que douteuse, bien qu'il figure dans quelques éditions très-anciennes des œuvres de Dante. — Mais retournons à Florence. Vous rappelez-vous, Élie, le tableau que fait Dino Compagni de cette période animée qui s'écoule entre la venue de Charles de Valois et la descente en Italie de l'empereur Henri VII? L'historien, plein de colère, nous montre sa ville natale en proie aux factions, à la licence des mœurs, sous un aspect tout à fait dantesque. La belle cité où il a vu le jour et qu'il aime d'une tendresse passionnée, devient sous son pinceau la forêt des vices, un enfer...

ÉLIE.

Je croirais qu'il a quelque peu forcé les couleurs. Cet enfer ne paraît pas avoir été trop horrible. On s'y divertissait passablement, si je m'en rapporte à Villani, qui a vu les choses d'aussi près que Dino Compagni. Que dites-vous de ces fêtes dont il nous fait la description avec tant de complaisance? Que vous semble de ces belles dames, de ces galants cavaliers, vêtus de blanc et couronnés de fleurs, qui se réunissaient deux mois durant sous la présidence d'un *seigneur d'amour;* qui dansaient, chantaient, rimaient, riaient sans fin; s'en allaient cavalcadant par la ville, au son des instruments de musique; tenaient soir et matin table ouverte où venaient, des deux bouts de l'Italie, des baladins, des jongleurs, des gentilshommes, allègres et plaisants à voir!

DIOTIME.

C'était le temps des contrastes. Malgré la fureur des guerres civiles, ou plutôt à cause de ces fureurs, qui faisaient la vie si précaire,

on avait hâte de jouir. Chateaubriand a dit sur la Révolution française un mot qui m'a frappée, et qu'on pourrait appliquer à presque tous les moments tragiques de l'histoire : « En ce temps-là, il y avait beaucoup de vie, parce qu'il y avait beaucoup de mort. »

Disons aussi, à l'honneur du peuple florentin, qu'il avait le goût inné des élégances, et que, tout en chassant des conseils de la république une aristocratie oppressive et insolente, tout en fondant une démocratie dont le travail était la loi, il avait su y garder les grâces patriciennes, l'amour du beau parler, des belles manières, l'instinct des plaisirs délicats. Florence, où le commerce amenait la richesse et qui, dès cette époque, surpassait Rome en population, était le lieu privilégié des compagnies agréables. L'amour, la poésie amoureuse y semblaient, même aux hommes les plus graves, la principale affaire. (La poésie italienne, selon Dante, qui devait le savoir, avait pour origine le désir de parler d'amour aux femmes qui n'entendaient pas le latin ; Dante ajoute qu'il était malséant d'y parler d'autre chose.) La beauté, à qui les chroniqueurs florentins rapportaient la première occasion des guerres civiles, y était, comme dans Athènes, l'objet d'un culte. Les femmes intervenaient partout, même dans les délibérations guerrières. Leurs bonnes grâces étaient le prix suprême ambitionné par la valeur et par le talent. A l'âge de neuf ans, sans étonner personne, Dante tombait éperdument épris d'une enfant du même âge. A dix-huit ans, fidèle et malheureux, il célébrait ses amours dans un énigmatique sonnet qu'il adressait aux poëtes de son temps, en les provoquant à des réponses rimées. Et les artisans de Florence, plus cultivés dans leur petite cité que ne le sont aujourd'hui ceux des plus grandes capitales, charmaient leur travail en récitant ou en chantant ces sonnets et ces *canzoni*, qui les intéressaient à la vie intime de leurs concitoyens fameux.

On aurait peine à se figurer chez nous, où le sentiment de la beauté est le partage d'un si petit nombre de personnes, l'exquise sensibilité de la population florentine pour les arts et son enthousiasme pour le talent. Quand je lis les récits contemporains, il me semble le voir, ce peuple aimable, transporté d'admiration devant la madone de Cimabue, courir au palais du roi Charles et l'entraîner avec lui, « à tumulte de joie » *a tumulto di gioja*, aux jardins solitaires, à l'atelier du peintre; puis, quelques jours après, porter en triomphe cette Vierge d'invention nouvelle, telle qu'on n'en avait point encore vue, disent les chroniqueurs, et la placer sur l'autel, dans l'église qui porte son nom, avec le plus gracieux et le plus florentin des attributs : *Sainte Marie de la fleur*,

Santa Maria del fiore. C'est pour plaire à cette démocratie magnifique, qui voulait la gloire et savait la donner, qu'Arnolfo Lapi construisait, sur l'emplacement des nobles maisons des Uberti, renversées par le courroux populaire, un édifice qu'on nommait le *Palais du Peuple*. C'est pour elle encore qu'il bâtissait *Santa-Croce*, ce panthéon italien qui devait un jour abriter les monuments funèbres de Machiavel, de Galilée, de Dante, de Michel-Ange, d'Alfieri, de Cavour. C'est sur l'ordre des marchands de laine que le grand architecte avait jeté, pour l'église de *Santa Maria del fiore*, des fondements solides à ce point que, deux siècles plus tard, Brunelleschi n'hésitait pas à leur faire porter cette coupole fameuse dont Michel-Ange, en ses rêves de gloire, désespérait de surpasser la hardiesse. C'est pour enlever les suffrages de ce peuple épris du beau que la sculpture, l'art des mosaïstes et des enlumineurs, la musique, dans les cloîtres et hors des cloîtres, parmi les disciples d'Épicure et la gaie milice des *frati gaudenti*, célébraient à l'envi l'amour divin et l'amour profane, et rivalisaient, dans leur élan juvénile, d'inventions charmantes.

Les études aussi, les études graves et fortes se poursuivaient dans les Universités de Bologne, la *Mater Studiorum*, de Padoue, de Naples, de Crémone. C'était partout, de ville à ville, de contrée à contrée, une émulation passionnée de savoir et de gloire. La science était petite encore et peu expérimentée; mais elle était bien vivante et promettait beaucoup. Elle n'enseignait pas tristement, le front penché sur les livres; elle parlait de bouche à bouche, de cœur à cœur, dans de belles enceintes sonores, en plein air, à une jeunesse ardente, qui, de loin, à travers mille dangers, accourait l'épée au poing comme pour la bataille. Elle voyageait, elle s'offrait à tous généreusement. Elle donnait des franchises et des immunités; elle décernait avec magnificence des palmes et des couronnes. Elle aimait. Plutôt que de quitter leurs élèves, des professeurs refusaient la souveraineté. Le premier qui fut docteur à Florence, le jurisconsulte Francesco da Barberino, fut gradué après avoir écrit les Documents d'Amour : *I Documenti d'Amore*.

Des hommes éloquents, des orateurs, vous imaginez s'il en devait naître là où chaque jour, à toute heure, pour le salut de la République, ou pour faire triompher son parti, il fallait s'efforcer de convaincre ou d'entraîner le peuple!

Les écrivains, non plus, en vers et en prose, ne manquaient pas. Ils ne s'étaient pas laissé devancer par les artistes. La poésie chevaleresque, venue de la Provence dans les cours de Sicile où elle avait jeté un vif éclat, la *trovatoria*, comme on disait alors, s'était répandue

dans l'Italie entière. Elle y avait rencontré une poésie populaire qui se dégageait du latin et s'essayait en de nombreux dialectes (Dante n'en compte pas moins de seize principaux). A ce contact, elle s'était modifiée, italianisée. On rapporte à saint François d'Assise l'honneur d'avoir, un des premiers, chanté dans l'italien naissant (vous vous rappelez son hymne au soleil). Après lui, on nomme Guido Guinicelli, de Bologne, que Dante, en l'accostant dans le *Purgatoire*, appelle *Padre mio*, et qui fut bientôt suivi de Cino da Pistoia et du grand florentin Guido Cavalcanti. Aussitôt que la poésie a touché le sol toscan, y trouvant à la fois le plus beau des idiomes et ce génie si subtil que le pape Boniface l'appelait le cinquième élément de l'Univers, elle s'épanouit et l'on voit rapidement fleurir un groupe nombreux de poëtes dont les œuvres, écrites dans le *vulgaire illustre* (c'est l'expression de Dante), assurent à la patrie, dans les lettres, la prééminence qu'elle avait conquise déjà dans la politique. C'étaient, entre autres, Guittone d'Arezzo, Dino dei Frescobaldi, Dante da Majano qui correspondait en vers avec une poëtesse sicilienne, éprise de lui ou de sa gloire jusqu'à se faire appeler la Nina di Dante.

VIVIANE.

Eh quoi! cette Nina n'est pas la Nina du grand Dante?

DIOTIME.

Le grand Dante, Viviane, c'était alors Dante da Majano. Il était très-fameux, tandis que Dante Alighieri n'avait encore qu'une très-humble part dans la gloire. L'illustre sicilienne, dont le monument se voit à Palerme, entre celui d'Empédocle et celui d'Archimède, ignorait peut-être jusqu'à l'existence du futur auteur de la *Vita Nuova*.

La renommée fait souvent de ces méprises. J'ai ouï conter à M. de Lamartine que, arrivant à Paris, jeune et plein de respect, il aspirait, sans trop oser y prétendre, à l'honneur d'approcher, mais d'un peu loin, dans quelque salon, le poëte fameux dont s'entretenaient alors la cour et la ville, l'auteur de *Ninus II*, M. Brifaut. Lamartine se rappelait, non sans sourire, son émotion, lorsque l'auteur tragique avait daigné lui faire, de son front couronné, une inclination distraite. Il en allait ainsi à Florence, Viviane. Ni plus ni moins que Dante da Majano, Cino Sinibaldi et les autres *maîtres du doux style nouveau*, comme parle Dante, se sentaient assurément fort au-dessus de lui dans l'estime publique. Quant à Guido Cavalcanti, on ne lui reconnaissait point d'égaux; on l'appelait *le Prince de la poésie amoureuse*.

VIVIANE.

Est-ce lui de qui Boccace raconte que le peuple de Florence, en le voyant passer, rêveur, solitaire et dédaigneux, disait qu'il s'en allait ainsi par les chemins, fantastiquant (fantasticando), spéculant, et cherchant si l'on ne pourrait pas prouver que Dieu n'existe pas?

DIOTIME.

C'est lui-même; seulement Boccace, en ceci, fait une confusion. Guido était platonicien; c'est son frère, Cavalcante dei Cavalcanti, qui professait certaines opinions peu favorables à l'existence de Dieu, et qu'on désignait alors sous le nom un peu vague d'épicuréisme.

ÉLIE.

Parmi tous ces écrivains fameux, amis ou émules de Dante, vous ne nous avez pas nommé Brunetto Latini?

DIOTIME.

J'allais y venir. Celui-ci mérite une place à part, son importance est extrême. C'était un homme de grande race, de grand caractère et de grand esprit. Tout en s'adonnant aux affaires d'État, tout en menant pendant près de vingt années le parti guelfe, envoyé tour à tour en ambassade et en exil, secrétaire ou notaire de la République florentine, Brunetto Latini trouva le temps, néanmoins, d'approfondir toutes les sciences alors connues; de traduire les classiques latins dans une prose italienne originale et pure; d'enseigner la jeunesse; de composer dans la langue française un poëme encyclopédique qu'il appela le *Trésor;* et, dans son idiome natal, réputé indigne encore de matières si hautes, le *Tesoretto* qui mettait à la portée de tous le fruit de ses études. Ajoutons, pour couronner sa gloire, qu'il fut très-véritablement le maître de Dante.

VIVIANE.

Est-ce que la prose italienne a précédé la poésie?

DIOTIME.

En Italie, comme ailleurs, elle ne vient qu'après. Pendant quelque temps elle lutte avec désavantage contre le latin qui restait la langue officielle, contre le provençal et le français qui semblaient être plus élégants, plus *délectables*. Mais à Florence, dans une population de 160,000 âmes, où chaque année dix mille enfants recevaient gratuitement l'instruction, dans une démocratie fière et libre qui savait se gouverner elle-même, l'idiome natal et populaire

devait rapidement l'emporter. Les ordres mendiants qui démocratisaient l'Église, parlaient et écrivaient l'italien. Le goût très-vif du peuple toscan pour les récits romanesques suscitait des conteurs et des chroniqueurs en langue vulgaire. On conserve, du temps de Frédéric II, un recueil, *il Novellino*, ou *Fleur du parler gentil*, dont le style est déjà plein de grâce. Dans le *Journal* de Matteo Spinelli, le latin, le provençal, le sicilien se confondent encore. Mais les *Histoires florentines* des deux Malaspini (tirées en grande partie de ces registres nommés *Ricordanze* où les chefs de maisons patriciennes se transmettaient de père en fils, comme il était d'usage dans le patriciat romain, les événements dont se composait la tradition domestique), et la chronique piquante de Villani sont des œuvres italiennes. Enfin, paraît Dino Compagni, appelé tour à tour le Salluste ou le Thucydide de la Toscane, plein de force et de douceur, d'élégance et de précision, et dont l'œuvre tout entière est animée des deux grands sentiments qui pénètrent de part en part la Comédie dantesque : l'indignation et la piété.

C'est du milieu de ce groupe d'hommes éminents, dont les uns le précèdent et les autres lui survivent, que se détache et vient à nous en pleine lumière, la figure sculpturale de Dante Alighieri.

Tout annonce à ses contemporains un homme extraordinaire. Un songe symbolique a promis à sa mère enceinte un fils glorieux. Il naît sous la constellation des Gémeaux. Le sang du patriciat romain qui coule dans ses veines donne à son visage un caractère de force et de fierté. Il a, de la race toscane, le front vaste, le nez aquilin, les yeux grands. Son visage est allongé; sa démarche et son geste sont graves; sa parole est rare et réfléchie. Le charme même de l'enfance et de la jeunesse revêt en lui quelque chose de solennel, qui semble comme la muette expression d'un grand destin. C'est ainsi que nous le montre son ami et son condisciple Giotto, dans la fresque du *Bargello*.

MARCEL.

Pardon, pardon! Il me semble que vous poétisez quelque peu les choses. Il était fort laid, votre Dante. Je ne sais plus dans quel auteur j'ai lu qu'il avait la lèvre inférieure affreusement épaisse et débordant l'autre, et qu'on le trouvait de son temps *un philosophe mal gracieux*.

VIVIANE.

Le portrait de Giotto est là pour te répondre.

ÉLIE.

La fresque de Giotto ne prouve rien, Viviane. Le portrait comme

nous l'entendons, la physionomie, la ligne caractéristique, telle que l'a faite, un des premiers, Masaccio, personne n'y songeait alors, et je crois que Marcel pourrait bien avoir raison.

MARCEL.

Mais j'en suis sûr; le vrai Dante, c'est celui de qui les femmes de Vérone, en regardant son teint jaune, sa barbe, ses cheveux noirs et crépus, disaient qu'il avait été ainsi tout enfumé par le feu d'enfer.

VIVIANE.

Quelle belle érudition!... Ne faites pas attention à ce qu'il dit, chère Diotime, et continuez. Vous m'intéressez au plus haut point.

DIOTIME.

« Tout conspire, tout concourt, tout consent » au développement de cette organisation exquise: la naissance et les biens qui ouvrent tous les accès; l'influence maternelle (le père de Dante mourut qu'il avait dix ans à peine), qui plane doucement sur la liberté de l'enfant, pour la protéger, tandis que, trop souvent, le pouvoir paternel pèse sur elle et l'opprime; le haut enseignement de Brunetto Latini, qui fortifie le caractère en même temps que la pensée d'Alighieri; l'école de Cimabue, les leçons de Casella qui l'initient aux arts du dessin et de la musique; des émules, des amis, tels que Giotto, Guido Cavalcanti, Oderisi da Gubbio; avant tout, par-dessus tout, le rayon soudain de l'amour, qui le touche à cet âge de candeur première où rien ne trouble encore l'effet de la grâce divine, et qui le consacre pour l'immortalité.

MARCEL.

Avec la permission de Viviane, je vous dirai que vous abordez là un point de la vie de Dante qui m'a toujours paru incroyable, inexplicable...

DIOTIME.

C'est un cercle très-étroit, Marcel, que le cercle de l'explicable, et ce n'est pas l'orbite des grandes destinées. Faites attention, d'ailleurs, que nous voici en présence d'un fait. Si vous ne pouvez pas l'expliquer, vous pouvez encore moins le supprimer. Concluez donc modestement, avec l'écolier de Wittemberg: « Qu'il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en rêvent nos philosophies; » ce sera plus raisonnable que de prétendre délimiter exactement l'action divine dans ces êtres pleins de mystère que nous n'appelons pas sans motif des hommes de *génie*, c'est-à-dire des hommes

possédés d'un *démon* supérieur, révélé à nos perceptions grossières seulement par l'éclat et la puissance des œuvres qu'il inspire.

MARCEL.

Nous voici en plein mysticisme.

DIOTIME.

Je vous défie bien d'y échapper en parlant de Dante et de Gœthe. Mais votre maître, lui-même, le très-sensé Voltaire, n'a-t-il pas confessé, à sa façon gauloise, l'inexplicable, le mystère, au commencement de toutes choses, aussi bien de la vie physique que de la vie morale?

MARCEL.

« Les hommes ne savent point encore comme ils font des enfants et des idées. » C'est à cette boutade que vous faites allusion?

DIOTIME.

Boutade plus profonde encore qu'humoristique, et qui devrait vous rendre moins prompt à rejeter l'inexplicable; car elle vous montre que les plus grands actes de la création divine dans l'humanité restent absolument incompréhensibles à l'homme qui paraît les vouloir, et qui les accomplit.

ÉLIE.

Y a-t-il quelqu'un de vous qui se rappelle le beau passage d'Arago sur la naissance des idées?

DIOTIME.

Je ne crois pas le connaître.

VIVIANE.

Ni moi.

ÉLIE.

Je ne le connaissais pas hier; mais j'en ai été si frappé, en feuilletant ce matin, par hasard, la notice sur Ampère, que je l'ai aussitôt transcrit sur mon calepin... Écoutez: « Eh! grand Dieu! que savons-nous du travail intérieur qui accompagne la naissance et le développement d'une idée? Ainsi qu'un astre à son lever, une idée commence à poindre aux dernières limites de notre horizon intellectuel. Elle est d'abord très-circonscrite; sa lueur incertaine, vacillante, semble nous arriver à travers un brouillard épais. Ensuite, elle grandit, prend assez d'éclat pour qu'il soit possible d'en entrevoir toutes les nuances, ses contours se distinguent avec précision de ce qui n'est pas elle. A cette dernière période, mais alors seulement, la parole s'en empare avec

avantage, la féconde, lui imprime la forme hardie, pittoresque, socratique, qui la gravera dans la mémoire des générations. »

DIOTIME.

Voilà qui est admirable, et cette belle prose à la fois scientifique et imagée est d'inspiration tout à fait gœthienne... Mais revenons à notre jeune Dante. Il a neuf ans. On est aux premiers jours du mois de mai. Il accompagne son père dans la maison voisine de Folco Portinari, magnifique patricien, qui célèbre, selon la coutume florentine, par des danses et des festins, le retour du printemps. Dans cette maison, ouverte à la joie et aux bruyants plaisirs, Dante aperçoit, pour la première fois, la fille de Folco, Béatrice. Elle est plus jeune que lui de quelques mois à peine. Elle est, comme lui, grave et noble en son air enfantin. Elle porte un vêtement couleur de pourpre que retient une ceinture, « telle qu'elle convenait à son extrême jeunesse. »

« Elle avait, dit la *Vita Nuova*, une attitude et une démarche si pleines de dignité, de grâce céleste, qu'on aurait pu dire d'elle ce qu'Homère dit d'Hélène : « qu'elle paraissait fille, non d'un mortel, mais d'un Dieu. » A sa vue, l'enfant poëte sent à ces profondeurs qu'il appellera plus tard *le foyer le plus secret de l'âme*, l'esprit de vie tressaillir. Son cœur a des palpitations *terribles*. Il subit l'empire du Dieu. Il s'y soumet. « *Ecce deus fortior me !* »

En ce moment solennel, qui passe inaperçu au milieu du tumulte de la fête domestique, et dont notre raison ne saurait pénétrer le mystère, la *Divine Comédie* naît en germe dans l'esprit de Dante. Béatrice est vouée à l'immortalité. Tous deux, sans que jamais aucun lien apparent les unisse dans la vie réelle, ils sont unis d'un lien idéal et que rien ne saurait rompre dans la mémoire des siècles. — Neuf années s'écoulent. Durant cet intervalle, Dante ne voit plus Béatrice que de loin. D'enfant, elle est devenue jeune fille. Un jour, comme elle passait, vêtue de blanc, entre deux nobles dames d'un âge un peu plus avancé que n'était le sien, on se rencontre; Béatrice se tourne vers Dante, le salue, lui adresse la parole avec une ineffable courtoisie, et ce salut le remplit d'une joie si vive, elle le jette en de tels transports, qu'il court se renfermer dans sa chambre pour se recueillir et penser tout à l'aise à son bonheur. Bientôt, comme accablé par l'émotion, il s'endort. Béatrice lui apparaît en songe, portée sur une nuée de feu, et ravie par l'amour jusqu'aux sphères célestes. A cette époque, Dante, c'est lui qui nous l'apprend, s'était déjà exercé dans *l'art de rimer des paroles*. Il met en vers sa vision ; il l'adresse aux plus fameux rimeurs de

son temps, aux *fidèles d'amour*, en leur demandant de l'expliquer. La réponse qu'il reçoit de Guido Cavalcanti donne naissance à cette amitié glorieuse à laquelle toute sa vie il demeure aussi fidèle, aussi dévot qu'à l'amour de Béatrice. Une autre réponse de Dante da Majano le traite de fou, et charitablement lui conseille l'ellébore.

C'est ce que vous auriez fait apparemment, Marcel; c'est ce que font généralement les personnes sensées lorsqu'elles sont consultées par les hommes de génie.

MARCEL.

Le trait est sanglant.

VIVIANE.

Il a touché juste.

DIOTIME.

Ces sortes de bons avis, ces opinions du sens commun sur les premiers essais du génie, formeraient un curieux chapitre dans l'histoire des vocations contrariées. Il est bon quelquefois de se rappeler, pour se tenir en garde contre les jugements téméraires, que le contrôleur-général Silhouette, par exemple, conseillait à Montesquieu de jeter au feu l'*Esprit des lois;* que le petit Michel-Ange fut battu comme plâtre « stranamente battuto » par son père et par ses oncles, pour avoir dessiné; que Herder estimait le jeune Gœthe, « un assez bon garçon, un peu léger et un peu moineau; » que plus tard il trouvait à redire à ses études, et demandait, impatienté : « s'il n'y aurait donc pas moyen de lui faire lire autre chose que l'*Éthique* de Spinoza. »

Le conseil est œuvre de prudence. La prudence est de sa nature négative, d'où il suit que généralement les faibles font bien de suivre l'avis des conseillers, mais que les forts font mieux de passer outre...

Vous n'avez pas oublié, Viviane, ce passage de la *Vita Nuova* où notre poëte rappelle, dans une prose digne de Platon, l'effet que produit sur lui le salut gracieux de Béatrice?

VIVIANE.

Je n'en ai pas souvenir.

DIOTIME.

Il me revient si souvent à la pensée que je crois bien l'avoir retenu: « Lorsque je la voyais paraître quelque part, écrit Dante, tout entier à l'espoir de son salut ineffable, je ne me connaissais plus d'ennemi; tout au contraire, je me sentais embrasé d'une flamme de charité telle, que j'avais hâte de pardonner à quiconque m'avait offensé.

Et mon unique réponse à qui m'aurait alors demandé quoi que ce fût, c'eût été : *Amour !* »

VIVIANE.

Que cela est singulier d'expression !

DIOTIME.

Et plus singulier encore, si l'on songe dans quelles circonstances cette *flamme de charité* s'allumait au cœur de Dante ; combien était insolite et prodigieux le besoin de pardonner dans cette Florence des guelfes et des gibelins, des noirs et des blancs, barricadée, tendue de chaînes, semée d'embûches, où la vengeance criait à tous les angles des rues, où l'honneur commandait le meurtre...

Convenez qu'il faudrait avoir l'esprit bien mal fait pour ne voir là que les jeux d'une imagination oisive et pour ne pas reconnaître dans ces accents inimitables la simplicité des affections profondes. Mais continuons. Dante, comme la plupart des Florentins de son temps, était possédé tout ensemble d'un grand désir de savoir et d'un grand besoin d'agir. Les conjonctures étaient très-propices à ce complet développement de la personnalité, qui fait l'homme à la fois propre à l'action et capable de contemplation. On a beaucoup trop dit que la paix fait fleurir les arts ; que les temps calmes, que les gouvernements réguliers favorisent l'éclosion des talents. Cela est faux comme la plupart des sentences de la sagesse vulgaire. La Grèce, l'Italie, l'Angleterre, la Hollande, toute l'Europe enfin, aux époques révolutionnaires, Eschyle, Sophocle, Socrate, l'exilé Phidias, le condamné Galilée, le régicide Milton, les guillotinés Condorcet et Lavoisier, sans parler de tant d'autres, montrent assez que le génie se plaît aux orages. Ce qu'il faut à ses créations, comme aux créations de la nature, c'est la chaleur et le mouvement ; ce sont ces grands courants de la vie publique, qui, dans les démocraties, plus que dans tous les autres États, mêlent et combinent l'élément populaire, c'est-à-dire l'instinct, le sentiment, l'imagination spontanée, avec l'élément aristocratique par excellence, le goût, la réflexion, la délicatesse.

Jamais, peut-être, plus qu'au temps d'Alighieri, ces courants de chaleur, de lumière et d'électricité n'avaient pénétré ce que nous appellerions aujourd'hui le corps social, ce que l'on appelait alors en Italie, la patrie, la cité : grands mots dont nous avons perdu le sens. Tout le monde se connaissait, se jalousait, s'aimait ou se haïssait fortement dans cette petite Florence où le peuple enthousiaste et railleur, prenant part à tous les progrès, convié à toutes les études, véritable-

ment souverain, même dans les choses de l'esprit, déversait en acclamations, en ostracismes, en attributs ou en sobriquets, honorifiques ou ironiques, la gloire ou l'ignominie sur les citoyens nobles et riches, chevaliers, artistes ou artisans, qui combattaient pour lui ou contre lui sur la place publique. Il y avait assurément dans cette vie florentine bien des périls ; il s'y commettait bien des injustices. On y voyait de rapides extinctions de famille ; les maisons, à peine édifiées, étaient rasées de fond en comble ; aucune propriété n'était assurée contre la confiscation ou le pillage ; d'iniques persécutions abrégeaient l'existence ; mais la chaleur et le mouvement étaient partout, réparaient tout, entretenaient la fécondité des cœurs et des esprits. Et toute cette guerre intestine, cette lutte acharnée des instincts et des passions, produisait dans les régions de l'art quelque chose d'analogue à ce qui se voit dans les grandes scènes de la nature : au-dessus du combat, de la destruction, du carnage, au-dessus du *struggle for life,* dirait Darwin, une majestueuse et calme apparence de douceur, d'harmonie et de sérénité.

ÉLIE.

Je voudrais croire avec vous à ces effets merveilleux de la turbulence démocratique. Athènes et Florence en sont des persuasions assez vives. Mais chez nous, sous nos yeux, quel flagrant démenti à votre opinion ! Voyez ce qu'elle inspire aux arts, cette démocratie que vous vantez ! Regardez les édifices qu'elle se construit ! Quelle pauvreté de l'esprit et quelle ostentation de la matière dans ces masses monotones, symétriques et froides, sans caractère et sans vie, dont on ferait indifféremment, à l'occasion, des églises ou des théâtres, des casernes ou des maisons de ville ! Que diraient nos reines florentines si elles étaient condamnées à voir ce que d'année en année, deviennent, sous la main de nos *embellisseurs,* les palais du Luxembourg, du Louvre et des Tuileries? Et notre grand Le Nôtre, le plus vraiment français entre les artistes français, par la clarté, la logique, la mesure, par l'art suprême de la composition, qu'aurait-il à répondre, ce Racine des jardins, à vos démocrates affairés qui se plaignent que les magnificences de son architecture végétale sont une gêne à la circulation ? Comment obtiendrait-il grâce pour ses solennels ombrages qui annonçaient la demeure des demi-dieux, des héros, auprès de nos spéculateurs de bourse qui voudraient une rue pavée afin d'arriver plus vite à la grande bataille des cupidités ? — Et ce présomptueux Palais de l'Industrie qui s'étale sottement, en nous dérobant la vue de la coupole de Mansard, sur un des rares points de Paris où l'on pouvait encore admirer la belle ordon-

nance d'un massif d'arbres séculaires ! Ces galeries où la lumière entre à flots contrariés par des ouvertures banales, et qui servent tantôt à l'exposition de l'art étrusque, tantôt à l'exposition des bêtes à cornes ! Et ces statues qui déploient dans le brouillard leurs grands bras stupides, qu'en dirons-nous, je vous prie !

DIOTIME.

Il ne faut pas rendre la démocratie responsable des circonstances dans lesquelles elle se produit, et qui font qu'elle ne saurait avoir à Paris, au XIX[e] siècle, le goût et la passion du beau qu'elle avait à Florence au temps de Dante...

Nous l'avons laissé comme accablé sous la puissance de ce *Dieu plus fort*, de cet amour de nature divine qui s'est emparé de lui dès avant l'éveil des sens et de la raison. Mais il ne s'abandonne pas longtemps lui-même dans ce ravissement de tout son être. Bien au contraire; comme il arrive dans les grandes âmes, la passion exalte en lui le sentiment de la personnalité, avec le besoin de l'excellence en toutes choses et le vertueux désir d'une vie glorieuse. Il souhaite la gloire ardemment; et non pas seulement cette gloire abstraite, telle que nous la concevons dans nos sociétés vieillies, et dont le froid éclat ne resplendit que sur les tombeaux. Il en veut sentir à son front le rayon vivant. Avec la naïveté de ces jours de florissante jeunesse où l'esprit se confondait encore avec l'imagination, où toute pensée prenait figure, Dante ambitionnait de ceindre, dans ce beau temple de Saint-Jean où il avait reçu les eaux du baptême, la couronne de lauriers, l'*honneur des empereurs et des poëtes*, comme parle Pétrarque. Pour l'obtenir, il s'efforce de tout apprendre; il veut se mêler à tout; être le premier partout. Dans l'intervalle qui s'écoule entre sa première rencontre avec Béatrice et son exil, on le voit s'attacher à Brunetto Latini, qui lui enseigne la science et la philosophie; visiter les universités; fréquenter l'atelier des peintres; rechercher les sociétés élégantes, celle des femmes surtout, la conversation des poëtes et des artistes; combattre *vigoureusement à cheval*, nous dit Léonard Arétin, à la bataille de Campaldino, dans les rangs des Guelfes, ses amis et ses proches; se signaler au siége de Caprona; participer activement aux affaires de la commune; s'acquitter avec honneur d'importantes ambassades; exercer les fonctions de *Prieur* de la république : poëte, soldat, citoyen, ami, amant passionné, homme enfin dans le sens le plus élevé et le plus complet du mot, dans le sens qu'y attachait le poëte antique, et qu'y donnait sans doute aussi Napoléon, lorsque, abordant à Weimar

l'auteur de *Faust*, il lui disait avec son laconisme souverain : « Monsieur Gœthe, vous êtes un homme. »

Mais s'il nous importe assez peu de connaître avec détail, selon un ordre chronologique, d'ailleurs très-contesté, les faits dont se compose la carrière extérieure de Dante, il convient de nous arrêter à l'événement qui imprime à l'ensemble de sa vie un caractère religieux; à ce profond et douloureux ébranlement de son âme d'où devait sortir un jour la *Comédie*, que ses contemporains, et après eux la postérité, ont déclaré *divine* : il nous faut rappeler la mort de Béatrice.

Dante avait alors vingt-cinq ans. Il rentrait dans Florence, après la victoire de Campaldino, où il avait pris grande part au péril ; où il avait eu tour à tour, et selon les hasards de la journée, c'est lui-même qui l'écrit avec une simplicité antique « beaucoup de peur et beaucoup d'allégresse. » Il allait déposer ses armes heureuses dans le temple de Saint-Jean, lorsqu'il apprit inopinément la mort de Béatrice Portinari.

ÉLIE.

Mais, si j'ai bonne mémoire, Béatrice ne portait plus alors le nom de Portinari, que vous lui donnez. La Béatrice de Dante, tout comme la Laure de Pétrarque, était mariée; et, si elle n'avait pas onze enfants comme l'angélique marquise de Sades, c'est uniquement parce que le temps avait manqué.

DIOTIME.

Le mariage de Béatrice avec un gentilhomme de la maison de' Bardi est un de ces faits sur lesquels les commentateurs disputent encore. Mon intention n'est pas de vous engager dans ces disputes. Quoi qu'il en soit, Béatrice était frappée dans la fleur de sa jeunesse et de sa beauté, le 9 juin 1290. Ce coup terrible jette notre poëte à la solitude. J'ignore si c'est à ce moment qu'il projette de se cacher dans un monastère et de prendre l'habit de saint François, sous lequel il voulut, dit-on, être enseveli ; il n'y a sur ce point, comme sur tant d'autres, que doutes et obscurités. Ce qui est certain, c'est que Dante fuit toute compagnie et qu'il s'absorbe dans sa douleur. Chose grave, dans cette ville des élégances attiques, Dante néglige tout soin de sa personne. Il demeure inculte de corps et d'esprit. Son ami Guido lui en fait de tendres reproches.

« Que de fois, lui dit-il dans un sonnet charmant, je viens vers toi dans la journée, et toujours je te trouve dans une attitude abattue; et je déplore ces grâces de ton esprit, ces grands talents qui te sont ôtés. » Les exhortations d'un tel ami et aussi cette forte vitalité qui est

propre au véritable génie, arrachent Dante à son accablement. Il ouvre son esprit à la consolation. Comme plus tard, Élisabeth d'Angleterre, blessée dans ses royales espérances par l'abjuration du Béarnais, il lit Boëce. Il étudie le traité de Cicéron sur l'Amitié; il cherche à pénétrer le sens difficile des auteurs latins. Il assiste dans les cloîtres à des discussions théologiques. Il trace sur ses tablettes de belles figures d'anges. Sa douleur s'attendrit, son intelligence se ranime. Il commence, dit-il, *à entrevoir beaucoup de choses*. Enfin, une vision extraordinaire achève de le relever. La grande consolatrice lui apparaît sous les traits de celle qu'il a aimée. « La fille très-belle et très-sage de l'empereur de l'univers, nous dit-il dans le langage hyperbolique du temps, celle à qui Pythagore a donné le nom de philosophie, vient à lui et l'exhorte. » A peu de temps de là, sous son inspiration, il met la main à cet écrit mystique qu'il a intitulé la *Vie nouvelle*. Il l'écrit tout d'un trait et le termine en annonçant la résolution *de ne plus rien dire de cette bienheureuse* (Béatrice), *jusqu'à ce qu'il en puisse parler d'une manière plus digne d'elle*. Il confie, à ceux qui le liront, l'espérance de dire d'elle, un jour, ce *qui n'a jamais été dit d'aucune femme*.

Remarquez, Viviane, ce travail latent, ce progrès de la consolation dans les grandes âmes. Elle commence à naître quand, du sein de l'accablement, de la prostration de toutes les facultés, se produit un vague besoin de laisser couler ses larmes, de donner une issue, quelle qu'elle soit, au désespoir. A ce besoin correspond d'ordinaire une circonstance fortuite, une voix du dehors qui nous rappelle à nous-mêmes, un ami, un Guido Cavalcanti, qui nous tend la main. L'âme alors se soulève un peu et regarde autour d'elle. Elle cherche, dans les douleurs semblables à la sienne, un écho sympathique. Elle généralise sa souffrance, et, d'un état tout personnel, d'une misère en quelque sorte égoïste, elle passe à la considération de la parité des misères humaines. C'est là un grand progrès dans la consolation, parce qu'il élève la tristesse sur les hauteurs de la philosophie. C'est ce progrès que fit Dante en ouvrant le livre de Boëce. De la méditation des pensées d'autrui, de l'impression reçue, de ce que j'appellerai la consolation passive, qui vient à nous du dehors, par la voix de nos amis, de nos proches dans la vie spirituelle, de ce premier degré d'acceptation philosophique de la douleur où s'arrêtent la plupart des hommes, les plus doués s'élèvent encore à une région supérieure. Ils se sentent pleins d'un grand désir de *confesser* leur douleur. Ils veulent que son objet soit connu, aimé, admiré de tous. Ils le veulent exalté dans la mémoire des hommes. C'est l'éveil de la faculté créatrice. C'est la consolation

suprême du génie. C'est, chez Dante, la *Vita Nuova* et la *Commedia;* chez Gœthe, *Werther* et *Faust.*

MARCEL.

Bravo, Diotime! j'admire votre éloquence. Mais ne me sera-t-il pas permis de hasarder une observation?... Ne te fâche pas, Viviane, il me semble que je garde depuis assez longtemps le plus humble silence. Je me mords les lèvres de peur qu'il ne leur échappe quelque sottise.

DIOTIME.

Voyons, quelle est l'observation qui vous étouffe?

MARCEL.

Oh, mon Dieu! c'est au fond toujours la même. Votre très-grand esprit prend son vol vers l'idéal, le tout petit mien s'accroche à la réalité. Là où vous voyez Dante consolé par Boëce et la philosophie, adorant à genoux la pure image de la bienheureuse Béatrice, je le vois, moi, qui se distrait et se divertit dans la galanterie; épris en un clin d'œil d'une jolie femme qui le regarde de sa fenêtre; amoureux, perpétuellement amoureux à Florence, à Lucques, à Padoue; et, en fin de compte, acceptant de la main de ses parents, la plus bourgeoise des consolations, celle d'une femme légitimement possédée, en vertu du sacrement de mariage, et qui lui donne la bénédiction de six à sept enfants, tant mâles que femelles! Je me rappelle bien avoir lu à sa décharge qu'à une des filles qu'il eut de Monna Gemma il donne le nom de Béatrice? Te serais-tu contentée, Viviane, de ce singulier mode de fidélité?

DIOTIME.

Béatrice ne s'en contentait pas non plus. Dans le purgatoire, elle adresse à Dante de sévères reproches. « Pourquoi t'es-tu éloigné de moi après ma mort? lui dit-elle fièrement. Mon souvenir seul aurait dû te maintenir dans la route de la vertu et t'élever toujours vers le ciel. » Et Dante, les yeux baissés, muet, fait assez voir qu'il se sent coupable. Tous les commentateurs, les uns après les autres, se sont affligés de rencontrer dans un divin génie ces faiblesses humaines. Le premier en date, Boccace, tance vertement l'auteur de la *Comédie,* au sujet de son mariage avec Monna Gemma. Ce n'est pas moi qui me chargerai de le disculper. Voyons seulement, pour rester équitable, ce qu'étaient alors l'amour et le mariage, et ne tombons pas dans l'erreur commune, qui nous fait juger les hommes d'une époque, selon la conscience d'une autre.

MARCEL.

Je vous supplie de croire que je ne m'érige point ici en censeur. Bien que j'aie assez mal profité des leçons du catéchisme, je n'ai pas oublié mon Évangile. Je ne me sens ni le droit ni l'envie de jeter à Dante amoureux la première pierre. Je proteste seulement contre l'hypocrisie de cette désolation immense et de cette religion sévère du souvenir qui, selon vous, enfanta la *Divine Comédie.*

DIOTIME.

L'amour de Dante pour Béatrice fut un amour platonique dans le grand sens que ce mot gardait au moyen âge; dans le sens que lui donne, au banquet de Platon, l'*Étrangère de Mantinée,* cette Diotime, de qui, un jour, dans vos gaietés ironiques, vous m'avez infligé le nom. C'était l'adoration de la beauté éternelle, dans sa plus exquise représentation ici-bas: la femme; c'était le désir de la béatitude divine, exalté dans les âmes par le désir non satisfait d'une béatitude humaine, dont la femme était considérée comme le plus pur miroir; c'était une initiation, un charme médiateur et purificateur; c'était en même temps une sorte de possession séraphique. Mélange, presque incompréhensible pour nous, d'ascétisme et de sensualité, pieuse équivoque, qui donna au culte de Marie une incroyable puissance, amena à Jésus tant d'épouses passionnées, et dont le dangereux attrait ne s'explique que trop lorsque l'on considère le délaissement où restèrent toujours dans le platonisme christianisé à qui l'on a donné le nom de mysticisme, et le Père éternel que l'on se figurait vieux, et le Saint-Esprit qui n'avait pas revêtu la forme humaine. Ce qu'osaient dire alors de très-saintes femmes touchant leurs noces spirituelles avec Jésus; cette *montagne de contemplation,* dont il est si souvent parlé, où l'on *languit,* où l'on *meurt,* où l'on *vit d'amour,* ces délectations du souper mystique d'une sainte Claire avec un saint François, ces délires, ces extases, ces violences de l'imagination, ces métaphores hardies renouvelées du Cantique des Cantiques, aujourd'hui scandaliseraient nos timides esprits; alors, elles édifiaient la communauté chrétienne, elles remplissaient le vide, elles animaient la monotonie des cloîtres. Mais chez les hommes de la vie publique, chez un Dante, homme de parti, de faction, poëte célèbre et conséquemment recherché de toutes les femmes, un tel amour ne pouvait ni dompter les instincts, ni préserver les sens des séductions du siècle. Lorsque Béatrice dit à son amant que son seul souvenir aurait dû régner sur lui sans partage, elle exprime la théorie, l'idée de l'amour platonique, où la beauté de l'âme a plus de part que la

beauté du corps. Elle rappelle un vertueux effort vers la perfection spirituelle, un *desideratum* beaucoup plus qu'un précepte qui n'aurait pu être scrupuleusement observé par personne dans la vie réelle.

Quant au mariage, il était d'une mince considération parmi les esprits d'élite, chez les *fidèles d'amour* et les *fidèles de science*. L'esprit chevaleresque des universités le dédaignait comme un lien trop charnel. Rappelez-vous le refus opiniâtre d'Héloïse qui, tout éprise de la gloire d'Abélard, ne saurait souffrir pour lui les embarras du ménage et les tracas de la vie domestique. L'opinion, sur ce point, était unanime. L'Apôtre, et après lui la plupart des théologiens, rangeaient le mariage parmi ces nécessités vulgaires que ne subissent point les grandes âmes. De doctes religieuses enseignaient dans les couvents ce qu'avaient décidé les cours d'amour: à savoir que le véritable amour ne saurait exister entre les époux. On répétait, après Théophraste et Cicéron, qu'il est impossible de donner à la fois ses soins à une épouse et à la philosophie. On estimait glorieux, digne des poëtes et des chevaliers, de célébrer sa maitresse, sa dame, comme on disait alors; on ne parlait jamais de la mère de ses enfants. Pas une seule fois, dans ses nombreux écrits, Dante ne prononce le nom de Monna Gemma. Il n'a jamais parlé de ses fils, de sa famille, bien qu'il parle constamment de lui-même, de ses amis, de ses proches. Nous ne saurions plus rien comprendre à ces mœurs ; mais, dites-moi, les nôtres vaudraient-elles beaucoup mieux? Qu'est-ce donc que l'amour aujourd'hui? Un passager entraînement des sens, une faiblesse. Qu'est devenu chez nous le mariage? Un contrat de vente honteux qui cherche à s'ennoblir par l'éclat, par l'ostentation des vaines cérémonies dont il s'entoure.

Depuis quelques instants, Viviane était entrée en rêverie. Elle prenait, comme au hasard, dans la gerbe de fleurs, quelque tige, et l'y remettait aussitôt avec distraction... A ce moment, la couronne qu'elle oubliait de tresser échappait à ses doigts. Elle tombait, elle se flétrissait sur le sable, si, d'un mouvement plus prompt que la pensée, Élie ne l'avait retenue.

DIOTIME.

Qu'avez-vous, Viviane? Vous voici toute pâle.

VIVIANE.

Ce n'est rien... Marcel, donne-moi mon châle. Le temps fraîchit un peu. Si nous marchions?

DIOTIME.

Nous ferons sagement. Je crains que le froid vous ait saisie. Vous

voici *couleur de perle*, comme Béatrice. (*Bas à Viviane.*) *Couleur d'amour*, disait encore Alighieri...

Viviane ne répondit pas. On se mit à marcher sur le sable que la mer, en se retirant, laissait à sec, et qui étincelait comme des paillettes d'or sous les rayons du soleil couchant. Quelque lointain orage, pressenti des mouettes, les poussait vers la rive. Elles arrivaient par bandes, se ralliaient, se pressaient contre le rocher de la *Mauve*. Le sombre et rude granit se couvrait ainsi peu à peu d'un duvet blanc de neige. Il prenait l'apparence d'un oiseau fantastique. On eût dit qu'il allait ouvrir ses ailes gigantesques et s'envoler vers de fabuleuses contrées. D'autres mouettes, plus hardies, se berçaient à la cime des vagues. Elles se confondaient avec l'écume, dont elles semblaient, apparaissant et disparaissant dans le mouvement houleux, comme une fugitive métamorphose.

Viviane s'appuyait au bras d'Élie ; elle marchait pensive. On pria Diotime de reprendre l'entretien.

DIOTIME.

La *Vita Nuova*, en se répandant, avait fait à Dante une grande renommée. Le parti guelfe en voulut tirer honneur. On lui confia des négociations difficiles, où il obtint des succès. L'historien Filelfe n'énumère pas moins de quatorze ambassades dans lesquelles les discours latins, français ou italiens de Dante (il parlait éloquemment ces trois idiomes), persuadèrent, à l'avantage florentin, les princes et les peuples. Vers la fin de l'année 1299, on le nomma prieur de la République.

Ce fut le commencement de ses calamités. A ce moment, Florence était, plus que jamais, en proie aux factions. L'envie, qui couvait depuis longtemps entre deux familles voisines et rivales, les Donati et les Cerchi, avait éclaté. Corso Donati, que le peuple, à cause de son antiquité et de sa superbe, appelait le *baron*, comme s'il n'y en eût eu qu'un seul, n'avait pu souffrir l'insolence des Cerchi, gens de petite origine, récemment établis, venus de la campagne, gens *inurbains*, comme disaient les raffinés florentins, sauvages (d'où le nom de *parte selvaggia* donné à leurs adhérents et que nous retrouverons dans la *Comédie*), qui se crénelaient dans leurs palais agrandis et faisaient ostentation de leurs richesses. Aux fêtes de mai, dans une querelle survenue entre deux femmes de ces deux maisons ennemies, le sang avait coulé. Les superstitions populaires étaient entrées en alarmes, sur cette observation que la statue de Mars, ôtée de la place qu'elle occupait

sur le *ponte Vecchio*, au lieu de regarder vers l'orient, comme elle le faisait de temps immémorial, avait désormais la face tournée vers l'occident. De cette volte-face du vieux dieu païen, les chrétiens de Florence pronostiquaient les plus grands malheurs ; et, dans cette croyance superstitieuse, le peuple souffrait comme une fatalité les rivalités qui ensanglantaient la place publique.

Sous le prétexte de rendre la paix à la *fille de Rome* (c'était le nom dont Florence se glorifiait), et aussi pour demander réparation d'un grief personnel, le pape Boniface envoyait un légat, un *pacier* à la République. Vers le même temps, il négociait avec Charles de Valois, l'invitait, selon la tradition pontificale, à descendre en Italie, lui promettait ce qu'il n'avait ni le droit ni le pouvoir de donner : la souveraineté de Florence. C'était alors, comme aujourd'hui, la querelle du spirituel et du temporel. Les Florentins repoussaient énergiquement toute immixtion du pontife romain dans leurs affaires. De son côté, le pontife, pour mieux marquer son droit, excommuniait en masse les Florentins. C'est dans de telles circonstances que Dante paraît pour la première fois sur la scène politique avec le grand prestige qui s'attachait au nom de poëte, avec l'autorité d'un caractère éprouvé déjà dans les guerres civiles.

C'était une singulière magistrature que celle des prieurs. Comme toutes les autres charges du gouvernement populaire, elle avait subi de fréquentes altérations. A cette heure, les prieurs, au nombre de dix, étaient élus par leurs prédécesseurs et pour deux mois seulement, pendant lesquels ils demeuraient enfermés dans le palais du peuple, sans aucune communication avec le dehors, hormis pour les affaires de la République. En dépit de la jalousie populaire, on n'élevait au priorat que des grands, c'est-à-dire des riches, nobles ou plébéiens d'origine. Les prieurs, avec le capitaine du peuple ou défenseur des corporations, avaient des attributions assez mal déterminées, judiciaires ou politiques, avec l'initiative de toutes les mesures que réclamait le bien public.

En entrant dans cette magistrature suprême, Dante, qui appartenait par ses origines au parti populaire, mais dont le génie et le tempérament étaient patriciens, fit voir aussitôt de quelle hauteur il dominerait l'esprit de faction. On lui attribue un décret qui, en vue de la paix publique, frappait d'ostracisme, comme on l'avait fait aux plus beaux temps de la démocratie athénienne, les chefs des *Noirs* et des *Blancs* (c'est le nom qu'avaient pris les Guelfes divisés après leur victoire sur les Gibelins). Et il n'avait pas hésité à écrire, en tête de la liste des

exilés, d'une main impartiale et politique, à côté du nom haï de Corso Donati, le chef des Noirs, le nom de son ami le plus cher, de celui qu'il aimait comme un autre lui-même, le nom de Guido Cavalcanti.

Cependant, l'approche de Charles de Valois, que l'on savait d'accord avec le pape pour établir la domination des Noirs, jetait les Blancs en alarmes. Dante fut envoyé par eux à Rome pour tâcher d'écarter ce péril. C'est dans la délibération du conseil, au sujet de cette ambassade, qu'on lui fait dire ce mot fameux, qui montre assez en quel dédain il tenait ceux de son parti, et quelle opinion il était autorisé à concevoir de lui-même au milieu des médiocrités dont il était forcé de prendre l'avis : « Si je vas, qui reste ? et si je reste, qui va ? »

Je ne garantis pas l'authenticité du mot, mais il n'en est pas moins historique, en ce sens qu'il caractérise la hauteur de fierté propre à l'esprit du patriciat toscan. Cette hauteur s'est transmise de génération en génération, et j'entendais récemment attribuer à celui que les Florentins appellent, comme jadis Corso Donati, le *baron*, par excellence....

ÉLIE.

Le baron Ricasoli ?

DIOTIME.

Précisément ; je lui entendais attribuer un mot analogue à celui qu'on met dans la bouche d'Alighieri : « Resterez-vous longtemps dans les conseils du roi ? » lui aurait demandé un député piémontais, en 1862. — « Aussi longtemps qu'il en sera digne ! » Vous voyez que le vieux sang florentin, étrusque ou romain, ne s'est pas beaucoup christianisé, du moins en ce qui concerne la vertu fondamentale du christianisme, l'humilité. Mais passons... Nous avons laissé Dante partant pour Rome. Il y est reçu avec honneur, choyé, caressé, trompé à la manière traditionnelle de la diplomatie cléricale. Pendant ce temps, Charles de Valois entre à Florence, en compagnie de Corso Donati. Il y rétablit le gouvernement des Noirs ; il livre la ville à ses soldats.

Ce ne furent, pendant huit jours entiers, que massacres, incendies, viols et pillages ; puis, la soldatesque lassée, on régularisa les choses. Un décret général de bannissement fut prononcé contre les Blancs, et bientôt une sentence particulière, rendue sans jugement, dans un latin barbare, condamne Dante Alighieri, lui onzième, pour cause de baraterie, d'extorsions et de lucre, à être brûlé vif, si jamais il remet les pieds sur le territoire florentin. Dante, qui revenait à Florence, apprend à Sienne que sa maison est rasée, que ses biens sont dévastés, qu'il est ruiné, proscrit. Il va rejoindre ses compagnons d'exil ; il commence à

trente-huit ans ce long et douloureux pèlerinage qui ne devait finir qu'avec sa vie.

L'exil était alors pour les Florentins, amoureux, idolâtres de la terre natale, ce qu'il avait été dans l'antiquité pour les enfants d'Athènes, une sorte de mort morale. Mais ce qui devait le rendre plus cruel encore pour Alighieri, et tout à fait insupportable, c'était, il nous l'apprend lui-même, la compagnie mauvaise et stupide, *malvaggia e scempia*, avec laquelle il s'y voyait envoyé. Au lieu de son cher Guido, dont il pleurait, non sans remords peut-être, la fin prématurée...

VIVIANE.

Pourquoi, non sans remords?

DIOTIME.

Parce que Guido était mort pendant l'ostracisme dont Dante l'avait frappé, et des fièvres causées par le mauvais air de Sienne. Au lieu de son noble ami Guido, il ne voyait à ses côtés que des hommes de faction, des *insensés*, des *impies* (c'est ainsi qu'il les qualifie), dont il lui fallait entendre et subir les sottises infinies. Ce que les grands hommes ont à souffrir des partis auxquels ils se rangent, même alors qu'ils paraissent les commander, n'est pas croyable. Ce serait un triste, mais salutaire enseignement, de voir quelle puissance malfaisante peut exercer sur les caractères généreux, sur les hommes de génie, la médiocrité enrégimentée sous le drapeau d'un parti. J'en ai vu de nos jours plus d'un exemple. Peut-être avez-vous entendu raconter comment, accouru du fond de sa Bretagne pour défendre des conspirateurs qu'il ne connaissait pas, l'abbé de Lamennais fut raillé, bafoué dans la prison où il venait offrir, avec une naïveté sublime, à ces hommes grossiers, l'appui de son nom et de sa plume illustre. Vous n'avez pas oublié Manin accusé de trahison, pour avoir dit que la maison de Savoie pouvait avancer l'œuvre de l'unité italienne. J'ai ouï dire d'Armand Carrel qu'il avait souhaité de mourir, tant lui était à charge le soin de conduire les républicains infatués et indisciplinables. Elle serait longue et tragique l'histoire de ces âmes fières et justes que la révolution jette en pâture à la vulgarité des partis. Ce serait un martyrologe, la liste de ces grands cœurs, pressés, étouffés, navrés, succombant enfin, non sous les coups de leurs adversaires, mais dans les dégoûts dont les abreuvent leurs prétendus amis politiques. Dante, qui était envoyé en exil sous le prétexte qu'il penchait vers le parti gibelin, se voyait en quelque sorte solidaire des passions gibelines.

Il dut participer à des entreprises insensées. Avec les Gibelins, il erra de ville en ville. On le voit tour à tour à Vérone, qui était la capitale du gibelinisme lombard, à Padoue, à Bologne, à Pistoïa, dans la Lunigiane, chez les Malaspini, à Venise, puis enfin, chez les Polentani de Ravenne.

VIVIANE.

Est-il venu à Paris comme on le raconte?

DIOTIME.

Cela ne fait pas doute. On ne varie que sur l'époque où il y vint. Dégoûté de l'esprit de faction, préoccupé comme il l'était alors de ses *Cantiques*, il lui fallait approfondir la science de la théologie. L'Université de Paris était fameuse entre toutes, surtout parmi les Italiens. Pierre Lombard, saint Thomas, saint Bonaventure, Remi de Florence, y avaient professé avec éclat. Robert de' Bardi en avait été le chancelier. On sait avec certitude que Dante y vint, lui aussi, comme un peu après Pétrarque et Boccace; qu'il y soutint contre d'habiles et nombreux adversaires, ce que l'on appelait alors un *quod libet*, réputé miraculeux, et qui valut à l'amant de Béatrice, avec le renom de poëte, le renom de théologien à jamais consacré par la fresque de Raphaël, où il prend place parmi les Docteurs, et qui a fait inscrire sur son tombeau ce vers barbare :

Theologus Dantes nullius dogmatis expers.

A part deux ou trois faits comme celui-ci, il n'y a rien, d'ailleurs, de plus controversé que les traditions qui se rapportent à l'exil de Dante. Ce qui est positif, c'est que cet exil, abreuvé d'amertume, fut sinon consolé, du moins ennobli et animé par les plus belles études et par des travaux glorieux. C'est alors qu'Alighieri refait et achève en italien l'Enfer commencé en langue latine; c'est alors qu'il écrit le *Convito*, le *Banquet*. Malgré les préjugés régnants sur l'indignité de l'idiome vulgaire en matière philosophique, malgré la difficulté extrême de rendre des idées abstraites dans une langue populaire à peine formée, Dante écrit le *Convito* en prose italienne, afin de mettre à la portée des humbles, de ceux qui ne se repaissent que d'une *nourriture bestiale*, la nourriture spirituelle, le *pain des anges*, comme il l'appelle, qui fait la joie des âmes d'élite. Il écrit aussi le traité *de l'Éloquence vulgaire* (*de vulgari Eloquio*). Dans le même temps, il avance son œuvre suprême, il conduit à bien le Purgatoire et le Paradis.

Le sentiment qui soutenait Dante, qui l'animait dans ses travaux, c'était, avec le grand désir d'excellence en toutes choses et d'immortalité, le désir passionné de rentrer dans sa patrie; de se rendre illustre à ce point que Florence, l'ingrate Florence, ne pût souffrir de rester plus longtemps privée d'un citoyen dont elle recevrait tant de gloire.

ÉLIE.

Il ne me faudrait, entre toutes les ingratitudes dont est remplie l'histoire des républiques, que cet exil barbare d'Alighieri, pour haïr la démocratie.

DIOTIME.

Je vous demande une seule chose avant de vous abandonner à cette haine, mon cher Élie, c'est de relire dans les annales de la royauté les ingratitudes célèbres des princes, et, à l'occasion, dans le chapitre LVIII des *Discours* de Machiavel, ce que pense à ce sujet le plus sagace des politiques... il suffit. Alighieri eut un instant d'illusion. Les Guelfes, lassés eux-mêmes de leurs rigueurs, voulurent, après seize années, rappeler quelques bannis. Dans le nombre était Dante. Il fut invité par la commune de Florence à se présenter à l'église de Saint-Jean pour y être offert.

VIVIANE.

Offert! Qu'est-ce que cela signifie?

DIOTIME.

C'était une ancienne coutume. A la fête de saint Jean-Baptiste, *avocat*, *protecteur* et *maître de la République*, ce sont les titres que lui donnait encore, deux siècles après, le secrétaire de la République florentine, Machiavel, on graciait d'ordinaire quelques malfaiteurs; on les *offrait* au saint patron de la ville, devant lequel ils devaient paraître un cierge à la main, dans l'attitude du repentir, et faire amende honorable.

Cette année-là on eut la pensée d'étendre cette grâce à des condamnés politiques, et Dante fut de ceux que l'on désigna pour rentrer dans Florence. Avant de savoir à quel prix, il s'exalta dans la joie. Mais aussitôt que, selon l'usage, un religieux lui eut notifié les conditions de l'amnistie, il entra en grande colère. A ses amis, à ses proches, qui lui conseillaient vivement de subir les conditions imposées, il répond par des accents indignés : « C'est donc là, s'écrie-t-il, la révocation glorieuse par laquelle Dante Alighieri est rappelé dans sa patrie après trois lustres d'exil! C'est là ce qu'a mérité un citoyen dont l'in-

nocence est manifeste! Loin de moi, loin de celui qui s'est élevé au culte de la philosophie, une telle bassesse! S'il n'est pas d'autre chemin pour rentrer dans Florence, je n'y rentrerai jamais. Eh quoi! ne pourrai-je donc, où que je sois, contempler la splendeur du soleil et des étoiles! Ne pourrai-je spéculer sur la *très-douce vérité* (*dolcissima verità*), n'importe sous quel ciel, plutôt que de reparaître devant le peuple florentin, *dénué de gloire* (*nudato di gloria*), que dis-je? couvert d'ignominie! » Et il rejette, comme une dernière insulte à son malheur, la grâce qu'on lui apporte.

A peu de temps de là, une grande nouvelle, un événement inattendu, rallument dans son cœur, comme une flamme subite, l'espoir de rentrer triomphant dans sa patrie. Henri de Luxembourg est élu roi des Romains; il va passer les Alpes. L'accord des deux puissances impériale et papale promet aux Italiens une ère de paix. La renommée dit merveille de l'empereur d'Allemagne. Guelfes et Gibelins, lassés de combats, attendent sa venue comme celle d'un Messie. L'Italie, toujours trompée, mais toujours facile à tromper, et qui attend toujours du dehors un sauveur, se précipite au-devant de Henri avec des frémissements de joie. Plus que personne, Alighieri avait droit de se réjouir. Ce qu'annonçait la venue de Henri VII, c'était l'accomplissement de son idéal politique. Dans son traité de *la Monarchie*, l'une de ses premières œuvres, il avait exposé avec une précision parfaite sa doctrine sur le meilleur gouvernement des choses humaines.

ÉLIE.

Vous dites qu'il a exposé ses doctrines avec précision : d'où vient donc qu'il a passé tantôt pour guelfe, tantôt pour gibelin?

DIOTIME.

La doctrine de Dante n'était, à bien parler, ni guelfe ni gibeline dans le sens étroit du mot, tel que l'avait fait l'esprit de faction ; et c'est pourquoi elle a servi de texte à des assertions opposées. Elle était catholique, et particulièrement latine. Dante, en homme qui avait subi les maux auxquels sont exposés, plus que d'autres, les communes, les républiques, les gouvernements populaires, considérait que l'unité et la stabilité des pouvoirs étaient la condition essentielle de l'État.

Un seul empire là-haut, un monarque de l'univers qui réside dans le ciel; un seul empire ici-bas, le saint empire romain, gouverné par l'empereur, qui représente Dieu dans les choses temporelles, et par le saint Pontife qui représente Dieu dans les choses spirituelles; l'un inattaquable dans sa souveraineté politique, l'autre inviolable dans son

Église, tel était, selon Alighieri, et en cela il ne faisait que suivre les opinions de saint Thomas et le sentiment populaire, l'ordre éternel et parfait. Selon ces opinions, le règne d'Auguste, sous lequel voulut naître Jésus-Christ, était le moment idéal de l'histoire. Les usurpations, les querelles des papes et des empereurs, avaient tout gâté ; mais tout serait un jour rétabli. La paix et la concorde seraient ramenées dans le monde par la réconciliation des deux pouvoirs, à la grande édification de la chrétienté, au plus grand bien des nations, à la plus grande gloire de l'Italie.

Telle était l'utopie de la science politique au moyen âge, où l'on croyait fermement, comme le font encore de nos jours certaines écoles, qu'il appartient aux spéculations des philosophes de régler exactement le cours des choses humaines. Telle était l'avenir rêvé par Dante, et qui tout à coup lui apparut comme réalisé dans la personne de Henri VII qui, de concert avec le Pontife, venait revendiquer ses droits, imposer aux factions l'obéissance, remettre en Italie l'ordre et la paix.

ÉLIE.

Pardon si je vous interromps. Mais dans cet idéal dantesque de pouvoir absolu, de stabilité, d'ordre et de paix, que devenait la liberté ?

DIOTIME.

Lorsque Dante parlait de l'unité du pouvoir, il n'entendait en aucune façon le pouvoir absolu, croyez-le bien. Dante aimait la liberté par-dessus toutes choses ; rappelez-vous ce vers d'un accent si tendre :

« *Libertà va cercando ch' è si cara !* »

Son système d'une souveraineté unique ne portait aucune atteinte aux droits des communes et des citoyens. Son empereur, son monarque universel, était un personnage éloigné, un peu abstrait, et qui n'avait pas des attributions plus étendues que celles d'un président de république. Quant au pape, il le circonscrivait avec rigueur dans ses attributions spirituelles. Ni plus ni moins que le philosophe Gioberti et Camille de Cavour, ce grand homme d'État, Dante voulait l'Église libre dans l'État libre ; et, tout gibelin qu'on l'a fait, faute de le bien connaître, il maintient dans son système, à l'abri de tout empiétement, il croit préserver de toute atteinte la cité, le municipe, cet antique et solide fondement de la civilisation latine.

Il serait difficile, si nous n'en avions des témoignages vivants écrits

de sa main, de se figurer l'exaltation de Dante, ses transports à la venue de Henri de Luxembourg. Pour lui, nul doute; ce chevaleresque, ce pacifique Henri, que précède une si haute renommée, c'est le rédempteur attendu. Dans un juste sentiment de son pouvoir intellectuel et de son ascendant sur les esprits, Dante s'adresse aux princes, aux tyrans, aux peuples. Il leur parle d'égal à égal, d'un accent de tribun et de prophète, avec l'autorité du sacerdoce. Il les adjure d'accueillir ce souverain de l'Italie. « Levez-vous, s'écrie-t-il, levez-vous, rois et ducs, seigneuries et républiques, sortez de vos ténèbres! Le fiancé de l'Italie, la joie du siècle, la gloire des peuples, le vrai héritier des Césars, vient au-devant de sa fiancée! » Et il répand à longs flots d'éloquence son espoir, son enthousiasme, ses ardentes illusions. Il se croit si près de leur accomplissement, qu'il ne saurait plus tenir en place. Il accourt sur les pas d'Henri, se figurant déjà voir s'ouvrir les portes de sa chère Florence. Il s'avance jusqu'à l'extrême frontière; il est à Pise.

C'est là, tout près de son terrestre paradis, presque à portée d'ouïr les cloches de son beau temple de Saint-Jean, qu'un coup violent du sort l'en repousse à jamais et le rejette désespéré dans l'exil.

C'est à Pise que Dante apprend la mort soudaine de l'empereur Henri VII. C'est de Pise que, navré d'une blessure mortelle, et quittant, lui aussi, toute espérance, il reprend seul et triste le chemin de Ravenne. Un protecteur généreux, Guido da Polenta, l'y attendait. Il y est reçu avec respect, entouré de soins et d'honneurs. De plusieurs points de l'Italie, on s'empresse, pour distraire ses peines, de lui offrir le triomphe poétique. Alighieri le refuse. C'était dans sa ville natale, « dans le doux bercail où il avait dormi agneau, » dans ce temple de Saint-Jean, où il avait reçu le baptême de la foi, qu'il souhaitait de recevoir le baptême de la gloire. Il ne voulait pas ceindre son front d'un laurier cueilli sur la terre étrangère. D'ailleurs, il en venait peu à peu à retirer ses esprits des choses de la terre. Comme de nos jours, Lamennais, qui lui était si semblable par les ardeurs de son âme superbe et toujours trompée, Alighieri était « *las de ce qui passe et qui nous déchire en passant.* »

VIVIANE.

Quel sombre dédain d'expression! Où donc M. de Lamennais a-t-il écrit cela?

DIOTIME.

Dans une lettre à Mme de Senft, si je ne me trompe. — Alighieri

avait accepté une mission à Venise, où il croyait pouvoir servir les intérêts de son hôte ; il ne réussit pas. Ce lui fut un avertissement de quitter les soucis de ce monde et de tourner désormais toutes ses pensées vers le ciel.

Que de fois j'ai cherché, j'ai cru suivre sa trace sur ces grèves de Ravenne, dans cette forêt désolée, où gémit le vent de l'Adriatique, dans cette *pineta*, qui mêle au bruit des flots le bruit de ses cimes sonores! Que de fois j'ai cru entendre le poëte se parler à haute voix, se réciter dans cette vaste solitude les derniers tercets de sa divine *Cantica*, se préparant, s'initiant ainsi lui-même par l'exaltation de son propre génie, à cette vie en Dieu dont il était tout proche!

Le 14 du mois de septembre 1321, après cinquante-six années d'une existence en proie à tant de troubles, Dante Alighieri exhala son dernier soupir dans cet asile de Ravenne qu'il avait appelé « amica solitudo » et où l'on peut croire, en effet, qu'une noble amitié, le recueillement, la claire-vue de son immortalité, donnèrent quelques heures d'une paix suprême à sa grande âme inquiétée.

Sa destinée, nous l'avons vu, avait été étroitement liée aux destinées de sa patrie. Il avait été, avec toute sa génération, profondément agité par de grandes curiosités, par d'extrêmes terreurs, par de fortes passions, de grandes joies et de grands désastres. Il avait reçu de son siècle tout ce qu'il était possible d'en recevoir. Il avait su ce que savaient les plus doctes; il avait rêvé, espéré, agi, pensé, douté, aimé, haï avec les plus vaillants et les plus fiers.

Plus heureux qu'eux tous, il laissait, dans une création de son génie, dans une œuvre qui lui appartient en propre, l'image impérissable de ce qu'avaient été son temps, son peuple et lui-même. —

Un moment de silence suivit ces mots. Diotime avait parlé longtemps. Les heures s'étaient écoulées. Le soleil, descendu très-bas à l'horizon, plongeait à demi déjà dans les flots.

Le premier, Marcel en fit la remarque.

MARCEL.

La nuit vient, dit-il en s'arrêtant brusquement. Nous n'avons pas moins de trois lieues à faire pour regagner Portrieux.

VIVIANE.

Te voilà bien pressé! Moi, je ne quitte pas Plouha qu'on n'ait promis d'y revenir demain. Je ne me sentirais pas ailleurs aussi recueillie, aussi bien disposée à entendre ce que Diotime doit nous dire encore.

DIOTIME.

Vous me voyez couverte de confusion. J'ai disserté sans fin, et je m'aperçois qu'à peine j'ai abordé mon sujet.

VIVIANE.

C'est bien pourquoi il nous faudra revenir. Le silence de cette grève m'attire. Le lointain accompagnement des vagues fait merveille quand vous prononcez ces grands noms : Dante et Gœthe.

DIOTIME.

En ceci, comme en toutes choses, qu'il soit fait selon le bon plaisir de la fée Viviane.

Pendant qu'on échangeait encore quelques paroles et qu'on jetait un dernier regard vers les splendeurs du soleil couchant, Marcel était allé chercher les chevaux. De son côté, le cocher, après avoir attendu à Tréveneuc bien au delà de l'heure fixée, s'était inquiété et venait au-devant des promeneurs. Un moment, Grifagno hésita ; il ne savait s'il suivrait la voiture d'où l'appelait Élie, ou bien Viviane qui, du bout de sa cravache, lui montrait le chemin des cavaliers. Mais lorsqu'il vit son ami, le petit cheval breton, partir gaiement au galop en secouant au vent sa crinière, la tentation fut trop forte; Grifagno désobéit à son maître et s'élança de toute sa vitesse vers la rapide Viviane.

A huit heures, les amis s'asseyaient à une table où les attendait un repas frugal de poissons et de coquillages. Un monstrueux homard, que la bonne hôtesse du *Talus*, Mme Evenous, descendante, à en croire son nom, des anciens rois d'Écosse, avait jeté tout vivant, ni plus ni moins que si c'eût été un hérétique, dans la chaudière d'eau bouillante, en était ressorti couleur d'écarlate, les yeux hors de tête, dans une attitude crispée. Pendant que Marcel, aussi bon gastronome qu'il était mauvais métaphysicien, l'accommodait d'un condiment de son invention, fort goûté dans tous les châteaux des Côtes-du-Nord, Viviane était montée à sa chambre où elle avait noué d'un ruban aux trois couleurs italiennes sa guirlande de bruyères. S'avançant, sans être vue, derrière Diotime, elle posa doucement sur le front de son amie cette agreste couronne.

C'était le signal. Les verres s'emplirent.

« Vive à jamais Diotime ! » s'écrièrent Élie et Marcel.

« Vive la Nina du vrai Dante ! » reprit l'aimable Viviane.

FIN DU PREMIER DIALOGUE

DANIEL STERN.

UN CONSEILLER DE PHILIPPE II

Parmi les hommes réputés grands par leurs contemporains, qui gisent maintenant dans l'oubli, les théologiens sont en majorité. Ceux qui brillèrent le plus sous le règne de la scolastique ou dans les temps postérieurs au moyen âge, par le savoir, la subtilité d'esprit et l'habileté dans la controverse, n'ont pas laissé un souvenir durable; leurs œuvres sont mortes et leur nom même est inconnu. Les maîtres les plus éminents de la théologie, sauf quelques exceptions éclatantes et rares, ne vivent plus que dans l'histoire ecclésiastique, dans les annales des ordres religieux et dans les collections bibliographiques où dorment d'un éternel sommeil tant de célébrités éteintes.

Qui connaît aujourd'hui Melchior Cano? qui a jamais entendu ce nom d'un religieux que son époque proclama le chef de la science théologique? Les moins instruits ont bien connaissance de Cano l'architecte, de son fils le peintre, de leur homonyme le navigateur. Mais Melchior Cano, le moine, le savant, l'écrivain, l'adversaire des jésuites, le conseiller des princes, le professeur éloquent, l'homme remuant et actif qui menait de front la théologie, les affaires, les intrigues, les projets de réforme, ceux-là le connaissent à peine que leurs études ont entraînés dans les minutieuses particularités de l'histoire d'Espagne, au XVI[e] siècle.

Type curieux et très-original, il tiendrait encore un rang distingué parmi les hommes illustres de son temps, si son caractère n'eût été de beaucoup inférieur à sa haute intelligence. Esprit vaste et de forte initiative, trempé pour la lutte, et capable d'exercer une salutaire influence sur l'enseignement des universités, ce dominicain ardent et

atrabilaire, prompt à la vengeance, enclin à la jalousie, envieux du mérite, malgré sa valeur incontestable et reconnue, se laissa trop souvent emporter par ses passions mesquines, et gâta par les écarts de sa conduite, la réputation qu'il devait à la supériorité de son talent. D'une ambition démesurée et d'un orgueil indomptable, Melchior Cano ne pouvait tolérer le succès de ses rivaux de gloire, ni la fortune de ceux de son ordre qu'il estimait inférieurs à lui, à tort quelquefois, car il n'était pas toujours bon juge du mérite de ses adversaires, et semblait néanmoins le reconnaître en se déclarant leur ennemi. Implacable dans ses haines, il usait de son crédit et de son influence pour humilier ses émules, et même pour les perdre. Dénonciateur de Carranza, qui valait mieux que lui à tous égards, il joua un rôle actif et indigne dans la conspiration ourdie contre cet illustre prélat. Son nom revient souvent dans les pièces du procès interminable de l'archevêque de Tolède, et il est trop vrai que Cano prit une part considérable à cette œuvre d'iniquité.

Dans cette circonstance, il suivit ses impulsions mauvaises, et non ses convictions et son dévouement à la cause orthodoxe. Aussi désavouait-il le mal qu'il faisait, tout en continuant à manœuvrer dans les ténèbres. Il désirait la ruine de son rival, et, tout en la préparant, il repoussait bien loin toute accusation de complicité avec les ennemis de Carranza. Cependant Cano était le confident de Fernando de Valdès, archevêque de Séville et grand Inquisiteur, acharné à la perte du primat des Espagnes; et il avait dit de ce dernier à l'amirante de Castille: « Il est plus hérétique que Luther, » déclaration terrible qu'il confirma et aggrava, en relevant cent-quarante propositions hétérodoxes, entachées d'erreur, suspectes ou malsonnantes dans les écrits théologiques de Carranza et notamment dans ses *Commentaires sur le Catéchisme*.

L'archevêque de Tolède récusait énergiquement un juge qu'il savait animé contre lui de sentiments ouvertement hostiles, et il écrivait à Fray Domingo de Soto, célèbre professeur en théologie de l'Université de Salamanque : « L'archevêque (Valdès) poursuit son dessein, et, pour l'accomplir, il s'est fait du docteur Cano un auxiliaire dévoué. »

El arzobispo sigue su intento é ha hallado de manga al maestro Cano que le ayude en él.

La familiarité de cette phrase de Carranza montre bien la nature du rôle qu'avait accepté son rival, en se faisant le compère du grand Inquisiteur. Le Père Luis de la Cruz, dominicain, n'hésita point à déclarer en présence des Inquisiteurs, dans les cachots du Saint-Office de

Valladolid, où il était détenu, que la source des accusations soulevées contre le primat de Tolède, était « une des nombreuses calomnies de Cano, son émule, ennemi décidé de toute sorte de bien, homme d'une vaste capacité, mais brouillon. »

Otra de las calumnias de Cano, su rival, enemigo declarado de todo bien, hombre de talento vasto, pero turbulento.

Un autre moine, Fray Hernando de San Ambrosio, écrivait à Fray Juan de Villagarcia, dans une lettre du 13 avril 1559, que « Cano mettait le royaume en feu pour donner satisfaction à ses rancunes ; c'est pourquoi il souhaitait d'aller à Rome et de le faire sans retard enfermer dans un couvent par le général de l'ordre ; car, ajoutait-il, une fois écarté ce brandon de discorde, tout rentrerait dans le calme. »

Porque quitado de medio este fuego de Cano, todo se sosegaria.

L'expression peint admirablement cette nature emportée et toute de flamme, turbulente, passionnée sans mesure. La raison n'avait pu maîtriser les impulsions natives, et le grand théologien, au déclin de l'âge, tout près de sa fin, ne démentait point la prédiction de son ancien maître, Francisco de Victoria. Ce professeur éminent n'était pas médiocrement fier d'un tel élève ; mais l'orgueil indomptable dont il avait aperçu les indices, lui inspirait de vives craintes pour l'avenir. Il prévoyait que ce jeune étudiant, devenu maître à son tour, ne voudrait souffrir ni supérieur, ni égal, et qu'un sentiment exagéré de son propre mérite l'entraînerait infailliblement en des fautes irréparables, *ne hujus insolentia elatus et exultans immoderate jactaretur, et grandior effectus, non læte modo et libere ingrederetur, sed temere etiam ac licenter præceptoris vestigia conculcaret*. Ce jugement anticipé et si vrai dans la réalité, a été conservé et transmis par Cano lui-même, dans le livre douzième de son traité des lieux théologiques (*de Locis theologicis*), œuvre posthume et inachevée qui reste comme un monument de son vaste savoir et de la puissance de son génie.

Arracher la théologie dogmatique aux vaines subtilités de l'école, aux arguties puériles ou captieuses de la tradition scolastique, ramener l'enseignement de la religion à des principes généraux, donner des règles certaines, une méthode sûre, une bonne direction aux professeurs de dogme, fournir en quelque sorte un répertoire d'arguments

aux controversistes, indiquer les généralités applicables à n'importe quel cas particulier, coordonner les doctrines de façon à les réduire en système; tel était, en résumé, le dessein de Melchior Cano, en composant ce grand traité, où tout était nouveau, la conception, le plan, la fin et jusqu'à la forme. C'était pour la première fois, — la remarque en a été faite par un excellent juge, — que les choses divines ou de la religion recevaient un nouvel éclat de l'élégance du beau langage latin. Mais la distinction du style et l'éloquence lumineuse ne sont que des qualités secondaires dans cet essai de rénovation des études théologiques. Cano ne se proposait rien moins que de reprendre la théologie par ses fondements; il voulait en établir les lois générales, et lui donner par là un caractère scientifique et philosophique. En essayant une application des *Topiques* d'Aristote à la théologie, il prenait moins pour guide saint Thomas, bien qu'il s'autorise de son exemple, que le savant et judicieux Jean-Louis Vivès, ce réformateur à la fois si prudent et si ferme, dont les écrits substantiels ont si puissamment aidé à l'émancipation des esprits, dans les plus beaux jours de la Renaissance. Tout en se tenant, autant que possible, dans les limites de l'orthodoxie, son but étant de préparer, comme il dit, un arsenal, pour combattre et vaincre les hérétiques, tout en respectant la tradition, comme principe et condition de l'autorité souveraine de l'Eglise, Cano innove, et ses hardiesses annoncent un esprit né pour la libre spéculation. Il n'aime pas, dit-il sans détours, les gens qui s'attachent obstinément aux opinions transmises avec la docilité du soldat esclave de la discipline, et n'osent pas penser par eux-mêmes et motiver un avis personnel. Le théologien ne doit pas se laisser mener à la lisière par un maître; il a mieux à faire que de suivre servilement la voie tracée et le chemin battu. *Theologo quippe nihil est necesse in cujusquam jurare leges. Majus enim est opus atque præstantius, ad quod ipse tendit, quam ut magistri debeat vestigiis semper insistere, si quidem est futurus theologus laude perfectus.* On sent dans ces remarquables paroles, empreintes d'une certaine amertume, l'audace mal contenue d'un esprit impatient de toute contrainte.

L'homme indépendant et hardi qui professait de pareilles maximes en matière de dogme, devait se montrer bien moins gêné dans les questions de hiérarchie et de discipline. Il faut rendre, en effet, cette justice à Melchior Cano, que ses défauts et ses fautes même furent rachetés en partie par l'énergie qu'il déploya en deux ou trois circonstances, où il sacrifia noblement son ambition à la satisfac-

tion d'exprimer sa pensée sans réticence. Il perdit un évêché et une des premières dignités de son ordre : de tels sacrifices honorent grandement sa mémoire.

Dans un âge avancé, et au moment où il allait entrer en possession des honneurs qui devaient couronner sa haute réputation et récompenser tardivement son mérite et ses services, Cano compromit sa fortune pour avoir donné au roi d'Espagne des conseils pleins de sagesse qui ne furent point suivis, et dont l'Espagne, même après trois siècles écoulés, pourrait encore tirer parti.

La consultation de Melchior Cano à Philippe II a été récemment exhumée et mise au jour par un érudit espagnol qui recherche curieusement dans les grands dépôts de livres imprimés et manuscrits tous les document relatifs à l'histoire religieuse du XVIe siècle, et plus particulièrement à la tentative avortée des réformateurs espagnols. Dans cette pièce, dont le lecteur trouvera ici une analyse et des extraits, on ne peut se défendre d'admirer la finesse, l'habileté, la perspicacité et la clairvoyance de ce théologien qui donnait d'excellents avis en pure perte au prince tout-puissant et timide, que l'histoire trop complaisante a surnommé « l'Avisé, le Politique, » *el Prudente, el Discreto* [1].

[1] Dans le très-curieux appendice d'un volume faisant partie de la collection des écrivains réformistes de l'Espagne, l'érudit et diligent éditeur, M. Luis de Usoz y Rio, a inséré les deux pièces qui servent de base à cette étude. La première est intitulée : « *El estado de las cosas de la Iglesia, los agravios que en estos reinos en lo eclesiastico se reciben, y la necesidad que hay de remedio y reformacion.* » La seconde pièce, qui est une réponse à la première, porte ce titre : « *Parecer de Fr. Melchior Cano, sobre lo que se le consultó, en lo tocante al estado en que se hallan las cosas de la Iglesia.* » Ces deux documents ont été copiés avec une exactitude scrupuleuse et un respect peut-être exagéré de la lettre, par M. Juan Calderon, d'après un volume manuscrit du Musée britannique, coté Egerton, n° 341, armoire CLXX. C., avec cette suscription : *Papeles varios*, 1602-1671. Le premier de ces deux documents commence à la page 199 et finit à la page 204, verso. Le second commence à la page 204 verso, et se termine à la page 222. Le copiste a certifié l'authenticité de la transcription, faite à Londres, le 24 novembre 1852.

Melchior Cano naquit en 1505, à Tarancon, bourg de la Nouvelle-Castille, dans le diocèse de Cuença, province de Tolède. Il fit ses études à Salamanque, et entra comme novice au couvent de Saint-Étienne de cette ville, dans l'ordre des Dominicains, où sa profession fut reçue le 19 août 1524. Dans les premières années de son entrée en religion, il approfondit la théologie dogmatique sous la direction de Francisco Victoria. En 1530, il fut envoyé par ses supérieurs au collége de San Gregorio, à Valladolid, où il eut pour maître Diego de Astudillo, célèbre théologien. A la mort de ce dernier, ses condisciples le nommèrent par acclamations professeur ; et il se trouva dès lors le collègue de Carranza, plus âgé que lui de deux ans à peine, et déjà renommé pour son savoir et son habileté dans l'enseignement. Alors commença entre les deux jeunes théologiens cette rivalité ardente, qui se changea bientôt en haine vivace. Les étudiants se partagèrent bientôt en deux partis : les *Carranzistes* et les *Canistes*. En 1542, Melchior Cano succéda par concours à André de Tudèle, professeur de théologie en l'Université de Salamanque : il fut nommé

I

En se déclarant les défenseurs de l'Eglise orthodoxe et de l'unité catholique, les princes de la dynastie autrichienne s'engageaient implicitement à respecter le pouvoir temporel de la papauté. Cette obligation les tenait sous la dépendance de Rome, et réduisait la politique espagnole, sinon à suivre en toute circonstance la volonté des papes, à subir du moins leur ascendant. Charles-Quint, en dépit de sa fière ambition, accepta cette situation fausse et pénible pour son orgueil impérial; il consentit, non sans frémir de son humiliation, à constituer l'empire qu'il rêvait dans cet état d'infériorité relative, et n'osa rompre la tradition du moyen âge. Il eut sujet de regretter plus d'une fois sa déférence pour le Saint-Siége : au milieu des succès de ses armes, alors que la fortune, souriant à sa jeunesse, couronnait toutes ses entreprises, il sentait déjà peser sur lui la main de ce pouvoir suprême, qui ne souffrait point de rival. Adrien VI, sa créature, ne fit que passer, et bientôt l'orgueilleux monarque se trouva en présence de ces Italiens madrés et vindicatifs, qui, par tradition autant que par politique, étaient les ennemis implacables de la maison d'Autriche, et habitués d'ailleurs

à l'unanimité. En 1546, son illustre maître Francisco de Victoria étant mort, Cano fut nommé à sa place, pour remplir la chaire, dite de Saint-Thomas, qui lui fut disputée, non sans éclat, par le docteur Juan Gil, professeur de l'Université. L'enseignement de la théologie dogmatique mit en relief toutes les grandes qualités de Cano; et il fut jugé digne, en 1551, d'être envoyé avec Carranza au concile de Trente, où il brilla par son savoir et son éloquence, à côté de son émule. Nommé à l'évêché des îles Canaries, en 1552, il refusa la mitre, et préféra rester en Espagne, pour continuer d'exercer une haute influence dans les affaires de son ordre. Il se retira au couvent des Piedrahita, et y commença son exposition de la première épître de saint Paul à Timothée, contre les hérétiques, exposition qu'il acheva dans son couvent de Valladolid. Élu, en 1554, provincial de l'ordre, il exerça ces fonctions jusqu'en 1558. Élu une seconde fois, malgré la vive opposition de Carranza, récemment promu au siége archiépiscopal de Tolède, son élection ne fut pas confirmée par le général des Dominicains. Melchior Cano se décida à faire un voyage à Rome, soit pour se plaindre de la non-confirmation de ce nouveau choix, soit pour justifier sa conduite plus qu'équivoque envers Carranza, persécuté déjà par l'Inquisition. De retour en Espagne, il s'arrêta à Tolède, où la maladie le surprit et mit fin à sa carrière le 30 septembre 1560, dans le couvent de Saint-Pierre, martyr. — Outre quelques écrits sur le dogme, la morale et la discipline ecclésiastique, Melchior Cano laissait son fameux traité de *Locis theologicis*, en douze livres, qui devait être complété par deux autres livres supplémentaires. Il avait deux manuscrits de cet ouvrage; il légua une des deux copies à l'Université de Salamanque, et l'autre à son ami et exécuteur testamentaire, le grand Inquisiteur archevêque de Séville. Par les soins de ce dernier, l'ouvrage posthume de Cano fut publié à Salamanque, en 1562, en un volume in-folio.

depuis des siècles à regarder le trône pontifical comme un patrimoine, comme une propriété nationale.

L'élément religieux qui intervenait alors dans toutes les transactions et combinaisons politiques, influait puissamment sur la résolution qu'avait prise Charles-Quint d'être en tout temps le soutien de l'Eglise romaine. Mais sa double dignité de roi et d'empereur le ramenait, par l'origine de ces deux titres et par les devoirs qu'ils lui imposaient, à la conduite traditionnelle des souverains d'Allemagne et des princes de la maison d'Aragon, qui étaient, en tant que maîtres et conquérants, les ennemis toujours détestés de l'Italie. C'est comme Italien, et non comme pape, que Clément VII, ne prenant conseil que de sa haine, entra dans cette ligue de puissances jalouses qui voulaient l'abaissement du jeune roi d'Espagne ; et c'est à la suite de cette conspiration que les troupes espagnoles et allemandes, poussées par la soif du gain et conduites par des capitaines sans peur sinon sans reproche, prirent Rome d'assaut et la mirent au pillage (mai 1527.) Depuis les barbares, la cité romaine n'avait eu à souffrir pareille invasion. La soldatesque mit à rançon pape, cardinaux, prélats, prêtres et moines, et quiconque possédait de l'argent. Des récits contemporains donnent en grand détail toutes les scènes de cette orgie, et peignent l'humiliation de la papauté vaincue et réduite à se racheter et à demander pardon au vainqueur. Charles-Quint fit garder le pape prisonnier, jusqu'à ce que ses soldats fussent payés de tout ce qui leur était dû, de l'or de l'Eglise. Il reçut à Valladolid la nouvelle de la prise et du sac de Rome, au moment où la cour était en fête pour célébrer la naissance de son premier-né, Philippe II. Les solennités joyeuses furent interrompues par ordre royal ; mais en même temps un service funèbre fut ordonné, pour honorer la mémoire du connétable de Bourbon, chef des troupes hispano-allemandes de l'armée d'Italie, tué pendant l'assaut.

Dans les lettres qu'il écrivit, en cette circonstance, aux souverains catholiques, Charles-Quint semblait regretter une victoire qu'il désavouait en apparence, mais qu'il savait mettre habilement à profit. Ses agents à Rome traitaient durement le pape et les cardinaux. Ils ne se relâchèrent de leurs rigueurs qu'après avoir obtenu satisfaction complète ; firent partir les troupes, quand il ne restait plus rien à payer, et se gardèrent de protéger la majesté de l'Eglise romaine et la dignité pontificale contre les insultes et les avanies des Allemands. Ceux-ci voulaient en finir avec le pouvoir temporel, et il faut convenir que jamais occasion ne fut plus propice pour frapper au cœur la papauté. Depuis Boniface VIII, le Saint-Siége n'avait ressenti une aussi violente

secousse. Mais Charles-Quint n'osa pas ce que Philippe-le-Bel eût fait, se trouvant à sa place; et, trois ans après cette tentative d'émancipation, quand il reçut à Bologne la couronne impériale, il s'humilia aux pieds de ce même pontife, si outrageusement traité par son ordre, et jura de consacrer toutes ses forces à défendre l'autorité de l'Église de Rome. Avec la couronne et le globe d'or, symboles du pouvoir suprême, il reçut encore des mains du Saint-Père une épée nue, « pour s'en servir contre les ennemis de la foi. » Mais cette investiture ne donna ni plus de force à ses armes, ni plus de prestige à son autorité. Non-seulement il échoua dans ses entreprises contre les hérétiques; il n'eut pas même la satisfaction de voir son empire affermi par la réconciliation temporaire des deux pouvoirs. Ce défenseur assermenté de l'Église vit au contraire presque tous ses projets ruinés par le mauvais vouloir, par les intrigues, par l'hostilité manifeste du chef de l'Église. Dans sa retraite, après son abdication, il était encore l'objet de la haine pontificale; et l'on trouve dans sa correspondance politique des dernières années de fréquents témoignages d'un vif ressentiment contre le souverain Pontife.

Ce dernier était Paul IV (Pietro Caraffa), un Napolitain de haut lignage, qui souffrait impatiemment le joug de la domination espagnole. Il détestait l'Espagne d'une haine cordiale, et avait coutume de dire que les Espagnols n'étaient qu'un mélange impur de barbares, de Juifs et de Maures, la lie des peuples et la sentine de l'Europe.

Le cardinal Caraffa passait pour un saint, avant de porter la tiare; mais l'orgueil natif éclata quand il eut en main l'autorité souveraine, et il s'en servit sans discrétion, pour outrager et humilier en toute circonstance le vieil empereur et son fils et successeur, qu'il traitait ouvertement d'hérétiques et d'ennemis de l'Église. Bien plus que Clément VII, Paul IV semblait pousser l'Espagne à un schisme. Il ne respectait ni le secret des dépêches diplomatiques, ni la personne même des ambassadeurs. Sous le prétexte que les envoyés du roi d'Espagne entretenaient une correspondance suspecte avec les autorités espagnoles de Naples, il fit arrêter le grand-maître des postes, Juan Antonio de Tassis, et Garcilaso de la Vega, ambassadeur extraordinaire de Philippe II. Ces griefs et beaucoup d'autres encore lui sont énergiquement reprochés dans une lettre respectueuse et très-ferme du duc d'Albe, écrite à Naples, le 21 août 1556. Cette pièce, qui fait en vérité beaucoup d'honneur au bon sens de cet homme de guerre, se

réduit en substance à représenter le pape comme le promoteur des troubles et de la discorde qui régnaient alors. Le duc affirme que, malgré tant de provocations et de bravades, l'empereur et le roi son fils ne désirent que la paix, et qu'ils ne prétendent diminuer en rien le domaine temporel de l'Église.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que le pape ne conspire pas contre leur puissance, et qu'il respecte les domaines de leur couronne. Que si Sa Sainteté ne veut point reprendre le rôle pacifique qui lui convient, le duc, au nom du roi, prendra toutes les mesures nécessaires pour l'empêcher de donner suite à ses projets hostiles, et le pape sera responsable de tout le mal qui pourra advenir par sa faute.

Quand le duc d'Albe tenait au pape ce ferme langage, au nom de Philippe II, celui-ci avait déjà mis sa conscience en repos, par la consultation de Melchior Cano, consultation qui ne faisait que résoudre certaines questions soumises au bon jugement du théologien. L'avis de Melchior Cano avait été provoqué en quelque sorte par un réquisitoire contre le pape, dont il faut donner ici la substance.

II

Le souverain Pontife, n'étant encore que cardinal, était déjà animé d'une grande haine contre l'empereur et son fils.

Mostrando, asi en obras, como en palabras, en todo lo que se ofrezia, la dicha enemistad.

C'est lui qui avait poussé le pape Paul III à la conquête de Naples, et qui prétendait dès lors que ce royaume devait être agrégé aux domaines de l'Église. Sa haine, non moins que son ambition, l'a poussé à briguer la tiare, qu'il a obtenue contre tout droit, par la violence et par la ruse; car son élection n'est point canonique, deux voix ayant fait défaut pour la majorité légale. Aussi, le cardinal de Palerme, forcé d'adorer le nouvel élu, protesta hautement contre une élection qui n'était point valable.

Sans tenir compte de ces réclamations, le nouveau pontife se hâta de pourvoir sa famille, et fit cardinal son neveu Carlo Caraffa, un soldat, un homme vicieux, débauché, voleur, assassin, bien connu pour être

un impie et un mécréant. C'est à cet homme, ennemi juré des Espagnols et ami dévoué du roi de France, que le pape a livré le gouvernement temporel de l'Église. Il s'est empressé d'accueillir les ennemis de Sa Majesté le roi d'Espagne et de chasser ses serviteurs, après les avoir maltraités et mis à la torture, en dépit de la protection qu'il leur devait et de leur caractère inviolable.

Sin embargo de la seguridad que de derecho divino y humano se debe á los tales ministros, los ha prendido, atormentado, é injuriado.

Son neveu le cardinal, envoyé auprès du roi de France, a conclu une ligue avec ce dernier, contre les intérêts du roi d'Espagne.

Le pape a osé plus que cela, et, en plein consistoire, il a fait intenter un procès à l'empereur et au roi son fils, les déclarant indignes de régner, demandant leur déchéance; outrage monstrueux, sans fondement, non motivé, injustifiable.

Et non content d'avoir commis une pareille offense, il n'a rien négligé pour rompre la bonne harmonie qui règne entre ces princes et leurs sujets, son dessein étant de tout faire pour empêcher la chrétienté de jouir des douceurs et des bienfaits de la paix. Finalement, le Pape a poussé si loin ses provocations inconsidérées, que le duc d'Albe a dû se tenir sur la défensive, et prêt à protester par les armes. Et néanmoins le roi d'Espagne, désireux de garder toujours envers le Saint-Siége le respect et l'obéissance qu'il lui doit, est disposé à oublier tant de griefs, si le pape consent toutefois à rester en repos et à réparer ses torts.

Dans tous les cas, il est urgent de modérer l'ardeur de Sa Sainteté, et de la réduire à composition,

Aquietar á Su Santidad, y conducirla á lo que conviene.

Tout ce qui précède a rapport aux relations de la couronne d'Espagne avec le Saint-Siége, et est empreint d'un caractère essentiellement politique. Ce qui suit concerne plus particulièrement les affaires ecclésiastiques, les franchises et immunités de l'église d'Espagne. On y trouve une protestation énergique contre les empiétements de la cour de Rome, et contre les abus innombrables qui s'étaient petit à petit introduits sous prétexte de religion. La papauté avait béni bien des fois les armes espagnoles, durant cette longue croisade intérieure qui se termina par l'expulsion des Maures; mais chaque bénédiction du souverain Pontife avait coûté cher à l'État et à l'Église nationale. Celle-ci,

envahie par les congrégations, par les évêques intrus, par des bénéficiaires qui se souciaient beaucoup plus des revenus de leur bénéfice que d'observer la résidence comme une obligation, l'Église d'Espagne, menacée d'ailleurs dans la force de son organisation hiérarchique par la puissance formidable et jalouse du Saint-Office, n'était plus qu'une province de Rome, exploitée sans merci et sans vergogne. Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, la papauté voulait une part dans cette découverte; le partage n'eut pas lieu, mais on peut affirmer que le fisc ecclésiastique préleva un large tribut sur les richesses du Nouveau Monde. L'argent qui venait d'Amérique ne faisait que passer en Espagne; il allait enrichir les banquiers génois, qui avaient succédé aux usuriers juifs, et remplir le trésor de l'Église romaine. La vente des indulgences, si scandaleuse pourtant, n'était qu'un faible échantillon du désordre qui s'était introduit dans le système économique de l'Espagne, sous l'influence d'un respect exagéré pour le Saint-Siége. Les abus exercés ou encouragés par la cour de Rome, ajoutaient tous les jours au délabrement des finances espagnoles.

Charles-Quint qui dépensait sans compter, qui avait prodigué l'or dans ses guerres folles, sans parcimonie comme sans prévision, Charles-Quint, vers les derniers temps de sa vie, connut, non pas la misère proprement dite, mais la gêne. Son fils ne se montrait à cet égard, ni très-libéral, ni très-empressé à subvenir aux besoins les plus urgents; non par calcul, comme on l'a supposé à tort, ni par avarice. Philippe II avait hérité d'un royaume épuisé; il se trouva plus d'une fois à bout de ressources, et, qui pis est, sans crédit. Cette pénurie d'argent humiliait profondément l'orgueilleux monarque. Malgré sa dévotion et son fanatisme, il voyait d'où venait le mal : il savait que l'Église était le plus riche propriétaire de l'État, et que celui-ci ne retirait aucun profit des biens de l'Église. Aussi eut-il, malgré sa vénération pour les vieilles institutions, quelques velléités de réforme : il osa supprimer quelques ordres religieux, puissamment riches, tel que celui des Prémontrés. Mais toucher aux biens de main-morte, c'eût été entrer dans la voie des réformateurs, et Philippe préféra encourager l'Inquisition, dont la mission était d'exercer la police la plus sévère dans ses États, et de subvenir en partie aux dépenses publiques, par les confiscations : quiconque tombait entre les mains du Saint-Office, perdait tout son avoir, et le trésor royal prélevait un tiers sur les biens confisqués.

Dans les commencements de son règne, Philippe II avait évidemment le dessein de contenir l'avidité romaine, et de réduire la part trop con-

sidérable de la cour de Rome. Ce dessein éclate dans la seconde partie des questions qui furent, par son ordre et probablement sous sa dictée, posées à Melchior Cano. Le roi, pour reprendre le texte interrompu, ne consultant que l'intérêt général de l'Église et le bien-être de ses États. croit qu'il est urgent de porter remède, par une réforme opportune, aux affaires ecclésiastiques.

Teniendo asimismo fin al beneficio público de la Iglesia y de sus Estados, y la reformacion y remedio de lo tocante á lo eclesiástico.

Toutefois, désirant donner satisfaction à sa conscience royale, et savoir dans quelle mesure il peut agir,

Il a soumis les questions suivantes à l'examen de quelques hommes de savoir et de conscience :

1° Jusqu'à quel point le roi peut-il s'avancer? Jusqu'à quel point est-il obligé d'obéir au pape? Qu'est-ce qu'il peut tenter chrétiennement et sans injustice, pour la défense de son droit? Ces questions sont posées d'une manière générale, afin que les personnes consultées donnent plus d'étendue à leurs solutions, tout en précisant bien exactement ce qui est licite au roi, dans le cas particulier dont il s'agit; et ce qu'il peut et doit faire en cette occasion, pour affermir par un précédent sa conduite à venir.

2° Le roi désire savoir si, au point où en sont les choses, il pourrait sans inconvénient défendre à tous ses sujets sans exception d'aller à Rome ou d'y séjourner, même aux cardinaux qui s'y rendraient pour la résidence, et pour desservir leurs églises respectives. Quant aux clercs qui possèdent des bénéfices, il désire qu'ils viennent en jouir sur les lieux, en s'acquittant des fonctions de leur charge, et, s'ils ne se conforment point à cette obligation, qu'ils perdent leurs revenus. Quelles mesures pourrait-on prendre relativement aux affaires expédiées en cour de Rome, ou qui nécessitent l'intervention de l'autorité romaine? Ne pourrait-on pas se soustraire à la juridiction ecclésiastique de Rome, du moins pendant la guerre, et empêcher directement ou indirectement que Rome ne reçût aucun argent d'Espagne?

Y si se podria impedir, que ni por cambio, ni en otra manera, directe ni indirecte, no fuese dinero destos reinos á Roma?

C'était là la question vitale, qu'il aurait fallu résoudre à la manière de Philippe-le-Bel. Refuser au pape les énormes contributions qu'il prélevait annuellement en Espagne, c'était à la fois sauver l'Espagne de la ruine et réduire Rome aux abois.

3° Le roi demande ensuite, s'il ne serait point convenable de réunir dans les États de sa couronne, et dans les États de ses alliés, des conciles nationaux qui veilleraient à l'amélioration et à la réforme des affaires ecclésiastiques. Dans le cas où l'utilité de ces conciles serait reconnue, comment faudrait-il procéder à leur convocation? Dans cette question perce le désir d'affranchir l'Église nationale de la servitude où la tenait réduite la cour pontificale.

4° Eu égard aux mesures adoptées dans la dernière session du concile de Trente, serait-il convenable de demander la continuation de ce concile, afin de procéder sans retard à la réformation de l'Église, *in capite et in membris*; et, dans le cas où Sa Sainteté voudrait empêcher le concile, le roi ne pourrait-il pas se passer du consentement du pape, et envoyer au concile les prélats de son royaume; et, en supposant que ces prélats fissent défaut, par quels moyens pourrait-on obtenir la reprise et la terminaison du concile?

5° Attendu que le pape n'a pas été élu canoniquement, et que la dignité dont il est revêtu n'a pas le caractère rigoureux de la légitimité, quelle doit être la conduite du roi à son égard?

6° Eu égard aux grandes difficultés, aux frais considérables et aux inconvénients de toute espèce qu'ont à subir les sujets du roi, et au dommage public qui résulte des procès et contestations soutenus en cour de Rome, ne serait-il pas juste de demander à Sa Sainteté, qu'elle envoyât un légat chargé d'expédier les affaires et de rendre gratuitement la justice dans ce royaume? De la sorte, la cour de Rome ayant un tribunal en Espagne, ceux de ce pays qui ont besoin d'invoquer la justice romaine, pourraient s'épargner les frais et les ennuis d'un long voyage. Sa Majesté demande ce qu'elle aurait le droit de faire, si pareille demande était rejetée.

7° Eu égard à la manière dont la cour de Rome a coutume de pourvoir aux bénéfices vacants, aux prébendes et dignités ecclésiastiques, et aux scandales qui résultent tous les jours de ces nominations obtenues par l'intrigue et à prix d'argent, quelles réformes pourrait exiger Sa Majesté pour remédier à de pareils désordres? Ne conviendrait-il pas, pour prévenir tout excès en ce genre, de restituer à l'autorité diocésaine le droit de pourvoir aux bénéfices vacants?

8° Est-il juste que le pape continue de prélever à son profit les revenus des évêchés vacants? Cette coutume qui s'est introduite en Espagne, n'existe pas dans les autres pays, et elle est d'ailleurs assez récente.

9° Peut-on demander légitimement que le nonce du pape expédie

les affaires *gratis*, et que peut-on faire ou tenter sans retard, en ce point essentiel ?

Toutes ces questions sont nettes et pressantes ; elles forment, dans leur ensemble, tout un programme de réformes, et annoncent une connaissance parfaite de la situation politique et de l'état des affaires ecclésiastiques en Espagne. On ne sait point l'auteur de cette note; mais la fermeté et le ton résolu qu'on y remarque permettent de supposer qu'elle émane, soit du conseil royal de Castille, soit d'un de ces conseillers intimes du roi, qui avaient l'habitude de s'exprimer franchement sur les choses politiques et n'hésitaient point à prendre avec énergie la défense des intérêts nationaux. La première partie, relative aux démêlés du roi d'Espagne avec le Saint-Père, trahit une certaine hésitation. Peut-être faut-il l'attribuer à Philippe II lui-même, qui se réservait en général l'examen des affaires les plus importantes, sauf à les traiter avec cette irrésolution qu'il faisait paraître dans toute sa conduite, et par suite de laquelle il procédait toujours avec tant de lenteur. — La seconde partie, qui résume brièvement l'état des affaires intérieures de l'Église, et signale les abus de l'autorité pontificale, annonce un esprit pratique et juste, qui connaît l'origine du mal et indique nettement le remède : l'affranchissement de l'Église nationale par la restauration de l'autorité épiscopale et le maintien des droits de la couronne contre les empiétements du fisc et de la juridiction ecclésiastique. Il y a là, sans aucun doute, la main d'un de ces évêques ou de ces théologiens éloquents et hardis, qui revendiquèrent énergiquement au concile de Trente les privilèges méconnus de l'épiscopat, réduit à une autorité purement nominale et honorifique par la surveillance jalouse de l'Inquisition et par l'esprit envahissant et dominateur de l'Église de Rome. Peut-être faut-il y voir la trace d'un de ces canonistes, pleins de savoir et d'une rectitude inflexible, dont le type le plus accompli fut Martin Azpilcueta (Navarro), toujours prêt, au nom du droit, à protester contre les abus, et à courir risque de la vie pour la défense de la justice. Quel qu'il fût, l'auteur de cette note ne professait point un respect aveugle pour la papauté, et il devait goûter médiocrement les maximes courantes parmi les catholiques fervents, sur le pouvoir temporel des papes.

III

Il faut convenir que, pour un théologien orthodoxe, la solution de toutes ces questions épineuses présentait de grandes difficultés, et qu'il y avait peut-être péril à les résoudre avec une entière indépendance. Aussi Melchior Cano commença-t-il par s'assurer l'appui de l'université de Salamanque, et son avis reçut la sanction préalable des savants docteurs, théologiens et canonistes de cette illustre école ; de sorte que la consultation qu'il donna en réponse aux questions soumises à son examen, pouvait passer pour exprimer l'opinion collective de l'Université.

Le grand théologien répond directement au roi, et déclare tout d'abord que l'affaire, d'une si haute importance, et tout hérissée de difficultés, demande plus de raison et de bon sens, plus de prudence que de savoir,

Tiene mas dificultades en la prudencia que en la ciencia ;

reconnaissant d'ailleurs que les difficultés et le péril se rencontreront surtout dans l'exécution ; mais c'est au conseil royal qu'il appartient de prendre une décision sage, qui aplanira les obstacles et diminuera les mauvaises chances.

Parmi les plus graves difficultés qui se présentent, il n'en est point de plus grave que l'incertitude de savoir comment il faut se conduire envers la personne même du souverain pontife. La dignité suprême dont il est revêtu l'élève tellement au-dessus de tous les chrétiens, qu'on peut affirmer, par une comparaison très-juste, qu'il y a entre eux et lui la même distance qu'entre un roi et ses sujets. Il est au sommet de la hiérarchie catholique, et il ne paraît pas raisonnable que ceux qui sont au-dessous de lui, que ses inférieurs lui fassent la leçon et veuillent le redresser. Que penserait Sa Majesté, si ses sujets s'assemblaient pour délibérer, sous prétexte de mettre ordre au désordre de son royaume, en supposant que son royaume fût dans le désordre ? Que Votre Majesté réfléchisse aux sentiments qu'elle éprouverait en pareil cas, et qu'elle juge par comparaison de ce que ressentirait le pape, notre père spirituel, à qui nous devons plus de respect et de déférence qu'à notre père selon la chair, à celui qui nous a engendrés.

Sans doute, le pape n'est point irréprochable, puisqu'on a contre lui de justes griefs ; mais ceux qui se trouvent lésés par lui sont dans la

même situation que le fils atteint dans ses droits par l'injustice de son père : il s'expose, pour les revendiquer, à mettre à découvert la honte paternelle,

Ha de descubrir las verguenzas de sus padres,

dit le texte, avec une énergie intraduisible. D'un autre côté, le pape est le vicaire de Jésus-Christ ; et comme il n'est pas possible de séparer le pape, en tant qu'homme, du caractère de représentant de Notre-Seigneur, il s'ensuit que toute offense faite à l'homme qui est revêtu de ce caractère sacré, retombe infailliblement sur Dieu lui-même, dont l'honneur se trouve par cela même atteint.

C'était là, en effet, la difficulté capitale. Aucune réforme sérieuse ne pouvait se produire dans l'église catholique, à cause précisément de cette opinion traditionnelle, qui faisait du chef de la hiérarchie ecclésiastique le représentant de la divinité.

Ces préliminaires de Cano sont dignes d'un fin diplomate. On ne pressent pas, d'après ce début, ce qui va suivre ; mais, petit à petit, son opinion se dessine, et apparaît très-nettement sous les subtilités de la pensée et les artifices du langage.

La seconde difficulté, poursuit-il, tient au caractère personnel de notre très-saint Père, caractère inflexible, incapable de céder, d'une ténacité que rien ne saurait vaincre, par suite de la violence des passions qui l'animent, et qui puisent leur aliment autant dans les souvenirs du passé que dans les circonstances présentes. C'est un homme ferme comme le fer, trempé comme l'acier ; il a la dureté du diamant ; de sorte que si le marteau tombe sur l'enclume, il faut de toute nécessité qu'il brise ou qu'il soit brisé,

Es de temer que se haya hecho no solamente de acero, mas de diamante : y así es necesario, que si el martillo le cal encima, ó quiebre, ó sea quebrado.

Cette incorrigible opiniâtreté peut être la source de bien des malheurs. C'est par elle que se perdit Roboam. Certes, le peuple et les anciens avaient grandement raison de demander réparation des offenses reçues ; mais sans considérer qu'il était d'un caractère âpre et entouré de conseillers sans expérience, à cause de leur âge, ils le réduisirent à une telle extrémité, que la résistance opiniâtre des deux partis amena la division du royaume ; comme chacun tirait de son côté, la toile fut déchirée et réduite en lambeaux,

Le apretaron de manera, que él y ellos á tirar, le rompieron la ropa, y cada cual se salió con su jirón.

Cette comparaison, empruntée à l'histoire sainte, est une métaphore qui indique visiblement l'imminence d'un schisme. Paul IV est justement assimilé à ce roi du peuple d'Israël, d'un caractère inflexible et entouré de conseillers trop jeunes pour être sages,

Que tenia condicion áspera y consejo de mozos.

Aussi Melchior Cano tremble, rien qu'en pensant aux résolutions extrêmes que pourrait prendre ce vieillard entêté et irritable, si les circonstances le réduisaient à ne prendre conseil que de ses passions. Si, pour nos péchés, dit-il, et pour notre malheur, Sa Sainteté s'aperçoit qu'on veut lui lier les mains et le tenir à l'étroit, il est homme à faire des folies, et ses folies seraient aussi terribles et exagérées que son caractère,

Porque, si por nuestros pecados, viendo Su Beatitud que le ponen en estrecho, y le quieren atar las manos, comenzase á disparar, los disparates serian terribles y extremados, como su ingenio és.

Il est de fait que Paul IV était capable de commettre de grandes fautes. Emporté et téméraire dans ses entreprises, il ne reculait devant aucun des moyens qu'il croyait propres à rétablir le prestige de l'autocratie pontificale ; et toute sa conduite envers les souverains, fut conforme à sa maxime favorite, que les rois ont été faits pour être les serviteurs des papes. Paul IV abusait de l'excommunication, et ne semblait pas se douter des inconvénients qu'entraînait un pareil abus. Les foudres du Vatican étaient bien moins redoutables, depuis que l'hérésie triomphante avait osé s'affirmer en présence de l'infaillibité romaine. L'exemple donné par les protestants était doublement funeste. En s'émancipant hardiment, ils avaient considérablement réduit la domination pontificale, et leur initiative était pour les mécontents une tentation et un exemple. C'est justement ce que semblait craindre Melchior Cano, en recommandant comme une chose essentielle de ne point porter atteinte à l'autorité souveraine du Saint-Père. Il sentait parfaitement que si l'on touchait aux attributions consacrées du chef de la hiérarchie catholique, c'en était fait de l'unité de l'Église. Il insiste longuement sur cette troisième difficulté, et remarque, non sans raison, qu'avec un pape tellement jaloux de sa puissance souveraine, le

moindre écart, la plus petite protestation, pourraient rompre l'harmonie et déchaîner la discorde,

Que no desacuerde la harmonia y concordia de la Iglesia.

Si l'on veut échapper à ce résultat inévitable, il importe de ne point imiter les Allemands, qui commencèrent leur lutte contre la papauté sous prétexte d'une réformation des mœurs et de la discipline. Il est certain que, parmi les abus qu'ils signalaient, il y en avait de criants et qui demandaient correction,

Que en muchos dellos pedian razon, y con alguna justicia.

Malheureusement, les plaintes des Allemands ne furent point accueillies à Rome, et les plaignants procédèrent à la réforme par eux-mêmes et, sans parvenir à délivrer Rome du mal qui la rongeait, ils rendirent l'Allemagne fort malade,

Queriendo los Alemanes poner el remedio de su mano, y hacerse médicos de Roma, sin sanar à Roma, hicieron enferma á Alemania.

A la faveur de cette métaphore, Cano, tout en paraissant blâmer l'entreprise des réformateurs, condamne ouvertement les abus de la cour romaine, abus que la Réforme avait tenté, mais en vain, de supprimer.

Que conclure de ce malheureux exemple, d'une scission survenue dans l'Église, sans nul profit pour l'Église? C'est qu'il convient de procéder avec une sage lenteur et de ne pas céder à l'emportement de la passion, malgré l'assurance que l'on peut avoir d'agir pour le mieux. Il faut se tenir en garde contre les illusions qui nous séduisent et nous empêchent de discerner les calamités cachées sous les apparences trompeuses du bien. Dans les choses de la religion, le châtiment ne se présente jamais que sous le masque de la religion.

Les Allemands sont tombés dans l'erreur, pour s'être trop émancipés, pour avoir perdu le respect qu'ils devaient au pape. A vrai dire, ils ne pensaient pas que leur conduite envers lui fût le moins du monde irrévérencieuse; ils croyaient, au contraire, de bonne foi, porter remède à un mal tellement grave et criant, qu'ils regardaient comme faibles d'intelligence ceux qui ne les approuvaient point dans leurs procédés,

Aunque ellos no pensaban que era desacato, sino remedio de desafueros, tales y tan notorios, que tenian por simples á los que contradecian el remedio.

Melchior Cano est loin de méconnaître les tristes conséquences des abus tolérés ou introduits dans la papauté, et la connaissance qu'il a des torts de l'Église de Rome envers la catholicité, lui inspire de vives craintes.

Le roi d'Espagne qui n'a pas moins sujet de se plaindre de la cour romaine que les protestants avant leur révolte, pourrait bien s'engager, comme ces derniers, dans la voie des réformes urgentes, et finir par faire cause commune avec eux. Car il en est ainsi de tous les projets de réforme, quand on en vient à l'exécution : on commence avec les meilleures intentions et sans autre désir que d'établir la paix et la concorde sur des bases solides ; mais bientôt les obstacles qui surgissent, les intérêts contraires qui sont en jeu et les difficultés qui naissent des circonstances, allument les passions et suscitent des troubles, des désordres imprévus, et, finalement, l'entreprise la plus pacifique au début se termine par une révolution complète. Il peut arriver, dans ce cas, que la bonne cause devienne mauvaise,

Y de buena causa hacen mala,

et que la fin ne justifie pas les intentions. Donc, pour procéder avec sagesse, il ne faut pas céder inconsidérément aux suggestions des inférieurs qui veulent obtenir justice et avoir raison de leurs supérieurs, d'autant plus que la justice, dans ces cas, ne peut s'obtenir par les lois, mais uniquement par les armes. Or, en prenant les armes contre le pape, nous faisons cause commune avec les hérétiques, qui sont ses ennemis irréconciliables. Les hérétiques disent du mal du pape pour pallier leur hérésie, et nous, si nous entrons en campagne contre lui, nous en dirons du mal à notre tour pour justifier la guerre entreprise en vue de tirer réparation des torts qu'il nous a faits. Le bon droit sera pour nous, il est vrai ; mais nous n'en crierons pas moins contre le pape, et en cela du moins nous serons d'accord avec les hérétiques, alors qu'il faut éviter à tout prix de leur ressembler en actes, en paroles et même par les apparences.

Il y a dans cette manière de raisonner, autant d'habileté que de franchise. Le théologien catholique, vivement préoccupé, comme il était naturel, de l'unité de l'Église, si compromise déjà par la rébellion des protestants, représente à son maître les conséquences désastreuses qui pouvaient résulter d'une guerre contre le pape. Et comme l'exemple est contagieux, il lui fait cette observation capitale, qu'un homme sage ne doit point favoriser les velléités de révolte des subalternes contre

leurs supérieurs; car il se pourrait que le mécontentement des sujets se tournât contre un prince qui n'aurait point respecté un pouvoir supérieur,

Por lo cual el hombre sabio, aunque los inferiores pretenden justicia contra sus superiores, debe desfavorecer las tales pretensiones.

Cette maxime d'un théologien est digne d'un grand politique : un souverain absolu, qui prétend réduire la domination d'un autre souverain absolu, prépare à son insu sa propre ruine.

Il ne faudrait pas croire, néanmoins, que Melchior Cano conclue à l'abstention. On verra bientôt qu'il est d'avis, au contraire, que la souveraineté pontificale soit contenue en de justes limites et que l'ambition du pape soit réfrénée, car le sentiment très-juste de la situation le dominait. Mais, en logicien rigoureux, il examine toutes les faces du problème, en pèse les difficultés, et procède dans cet examen sans idées préconçues, sans parti pris, avec la sérénité et le désintéressement d'un philosophe. Son esprit curieux et sagace se plaît à mettre en évidence tout ce qui ne pourrait être négligé ou dissimulé sans dommage pour la connaissance entière et parfaite de la question. Il étudie son sujet en conscience, sauf à déployer une grande habileté, pour ne se point compromettre.

En abordant la cinquième difficulté, il commence par déclarer que le mal qu'on prétend guérir paraît incurable; de sorte qu'il lui semble insensé d'entreprendre la guérison d'une maladie, qui ne peut qu'empirer par l'usage des remèdes,

Que la dolencia que se pretende curar es, á lo que se puede entender, incurable; y es gran yerro intentar cura de enfermos, que con las medicinas enferman mas.

A l'appui de cette comparaison très-significative, il allègue fort à propos un aphorisme médical, ayant cours dans l'école, et dont le sens est, qu'il y a des maladies que le traitement exaspère. Or, il s'agit ici précisément d'une de ces affections chroniques, qu'il est dangereux de guérir, d'autant plus que le mal doit infailliblement finir par tuer le malade, sans que le médecin engage sa responsabilité,

Enfermedades hay, que es mejor dejarlas, y que el mal acabe al doliente, y no le dé priesa el médico. Mal conoce á Roma, quien pretende sanarla.

Celui-là ne connaît pas Rome, qui prétend la guérir. Il en est d'elle

comme de cette grande cité dont il est dit dans l'Écriture : « Nous avons donné des soins à Babylone, et elle n'a pas guéri.» Malade depuis de si longues années, entrée bien avant dans la troisième période de l'étisie, la fièvre dévore ses os, le mal devient intolérable, et pour ce mal il n'y a point de remède,

Enferma de muchos años, entrada mas que en tercera, y la calentura metida en los huesos, que no puede sufrir su mal ningun remedio.

Un réformateur n'en eût pas dit davantage.

Ce portrait très-ressemblant de la cour romaine est comme une adroite transition. Après avoir montré l'état d'indignité où Rome a été réduite par les vices inhérents à la papauté, Melchior Cano fait honte au roi d'Espagne de sa soumission à un pouvoir fondé sur des abus et destiné à une ruine inévitable. Ce qui suit est plein d'ironie et d'amertume. Le théologien consulté s'adresse directement à Philippe II.

La dernière difficulté, lui dit-il, c'est que Votre Majesté ne peut se passer de la part que Rome vous accorde dans les revenus ecclésiastiques et le produit des indulgences. Aussi longtemps que la nécessité vous forcera de désirer de telles ressources, il n'y a point d'apparence que les choses puissent être améliorées. La cour pontificale sait très-bien cela; elle tient en main des armes redoutables, qui lui assurent la supériorité dans toute lutte qu'on voudrait entreprendre contre elle. Avec de tels moyens, la papauté fomente à son gré la discorde, et elle peut tout se permettre, sans rien risquer; car enfin, si nous souffrons et avons à nous plaindre, il n'en est pas moins vrai que nous sommes payés, de notre propre argent bien entendu, sans qu'il lui en coûte rien,

Y aunque estemos agraviados y damnificados, con nuestros propios dineros nos pagan, sin que nada les cueste.

Là était de fait le nœud de la question, et Cano a parfaitement vu que la solution du problème dépendait essentiellement d'une réforme radicale dans l'administration des bénéfices et revenus ecclésiastiques. En insistant sur un point tellement capital, il servait à la fois et la cause de l'État, et l'indépendance de l'Église nationale, esclave et tributaire de Rome, et la dignité du roi, obligé de recevoir avec reconnaissance, de la munificence pontificale, comme une faveur et un privilége, une faible portion des biens qui appartenaient légitimement au trésor. Ce que dit Melchior Cano sur cet important sujet est d'une grande énergie : si cet état de choses changeait, le roi d'Espagne tiendrait, en quelque

sorte, l'Italie dans sa main, et aucun pape, quelque madré qu'il fût, ne pourrait jamais plus lui faire affront; car, ne dépendant plus de Rome pour le temporel, c'est Rome qui dépendrait de nous, et nous pourrions leur peser et mesurer l'eau et le pain, sans dépenser notre bien, sans risquer notre conscience, tout en maintenant notre crédit, tout en augmentant notre influence, si bien que ceux qui sont aujourd'hui, à Rome, nos plus mortels ennemis, seraient à notre dévotion et s'emploieraient à satisfaire nos volontés, d'un très-grand zèle,

Y sin duda, si en esto se diese algun buen corte, el Rei de España tendria á Italia en las manos, sin que ningun papa, por travieso que saliese, le pudiese hacer desabrimiento. Porque no dependiendo en lo temporal de la providencia de Roma, Roma dependeria de la nuestra; y les podriamos dar el agua y el pan, con peso y medida, sin gastar hacienda, sin peligrar conciencia, con conservar mucho crédito, con hacer de los mas enemigos que allá tenemos, los mejores y mas ciertos ministros de nuestra voluntad y pretensiones.

Si Philippe II eût été un prince véritablement politique et résolu, ce ferme langage lui aurait ouvert les yeux. Melchior Cano indiquait l'unique moyen, ou du moins le plus efficace de mettre la papauté à la raison. Mais, comme s'il avait prévu que ce remède héroïque ne serait point du goût du roi son maître, il ajoute immédiatement : Malheureusement, je l'ai déjà dit, il est si difficile de toucher à cet état de choses, à cause de la nécessité qui vous attache à Rome, qu'il paraît impossible de guérir les maux qui nous viennent de Rome,

Pero poner remedio en esta necesidad que V. M. tiene de Roma, es tan dificil, que hace casi imposible el remedio de los males que de Roma nos vienen.

Conclusion ironique et pleine d'amertume, qui prouve combien Melchior Cano connaissait à fond l'incurable timidité de Philippe II. Il semble lui dire : Si le mal dure encore, c'est uniquement par votre faute; il dépend de vous qu'il cesse, puisqu'il est en votre pouvoir d'en supprimer la cause; mais vous n'en ferez rien, et le Saint-Siége continuera, comme par le passé, à triompher de votre faiblesse. C'était bien là sa pensée intime et sa conviction. Cependant il insiste encore sur la nécessité d'une réforme urgente, et, après avoir énuméré les difficultés, il entre résolument dans l'examen des raisons qui doivent autoriser le roi à procéder sans délai contre le pape et à justifier sa conduite.

Résumant tout ce qui précède : Voilà, dit-il, les principaux arguments qu'on fait valoir d'ordinaire pour intimider les chrétiens, et les

détourner d'une entreprise, dont on ne voit trop ni le commencement ni la fin, et qui semble devoir entraîner, comme conséquences inévitables, l'affaiblissement du souverain Pontife, la déconsidération du Saint-Siége, la division et le schisme dans l'Église, au grand scandale des âmes faibles, et au détriment de la foi et de la religion chrétiennes; car voilà autant de périls imminents, si la cure est tentée et ne réussit pas,

Que todas estas cosas peligran, si se intenta la cura y no se sale con ella.

Ce dernier membre de phrase, dans son énergique concision, signifie qu'il faut oser et réussir à tout prix. Aussi Melchior Cano ne s'arrête-t-il point à réfuter les faibles raisons que pourraient mettre en avant les gens timides. Car il y a, poursuit-il, d'autres raisons tellement graves et d'une si haute importance, qui plaident en sens contraire, que Votre Majesté se trouve dans l'obligation de porter remède à de certains maux qu'il faut guérir ou extirper de toute nécessité, si l'on veut que ce royaume n'éprouve point de considérables dommages dans l'ordre temporel. C'est à ce prix d'ailleurs qu'on peut obtenir que les mœurs ne soient pas détruites, que la paix de l'Église ne soit plus troublée, que les lois de Dieu ne soient pas violées, et que l'obéissance qui est due au Saint-Siége lui-même, tellement compromise aujourd'hui, ne périclite, au grand préjudice de la foi chrétienne.

Pero otras razones, por el contrario, tan importantes y graves hay, que parecen obligar á V. M. á que ponga remedio en algunos males, que no siendo remediados, no solamente se hace ofensa y daño á estos reinos, en lo temporal; mas tambien se destruyen las costumbres, se pertuba la paz de la Iglesia, se quebrantan las leyes de Dios, y peligra muy á lo claro la obediencia que se debe á la misma Sede apostólica, y por consiguiente, la fé de Christo Nuestro Señor.

Ce langage est digne d'un théologien habitué à traiter les questions les plus difficiles, avec cette hauteur de vues et cette largeur d'aperçus, qui n'appartiennent qu'au philosophe. Le développement de l'argumentation prouvera que sous le théologien était un politique, nullement indifférent aux intérêts présents et aux destinées de son pays.

Il faut vous souvenir, dit-il à Philippe, en premier lieu, de la fidélité que vous devez, comme roi, à vos royaumes, et du respect de votre serment à Dieu; car vous avez juré, en prenant possession du pouvoir, que vous protégeriez et défendriez vos domaines contre toute prétention et entreprise violente.

Or, vous êtes plus que le père de vos royaumes, vous en êtes comme la Providence, et provoquer des scrupules au nom de la théologie, à l'occasion d'une défense si légitime, à cause des inconvénients et du scandale qui pourraient s'en suivre, ce serait raisonner follement,

Y pues que V. M. es mas que padre de sus reinos, imprudente y loca teologia seria la que pusiese escrupulo en esta defensa, por temor de los escandalos y inconvenientes que de la defensa se siguen.

Certes, il faudrait être un pauvre théologien pour mettre sur le compte de celui qui use de son droit de défense, les suites désastreuses d'une guerre soulevée par l'injustice. Il n'est point un seul homme raisonnable qui consentît à recevoir une pareille doctrine, digne des pharisiens. D'ailleurs, si le scandale devait sortir d'une lutte ouverte dans de telles conditions, celui-là en serait responsable qui aurait provoqué la guerre par ses iniquités et non pas celui qui tire l'épée pour sa légitime défense. Or, il est juste qu'un roi défende ses États contre les empiétements et les entreprises de l'ennemi.

Cette considération, fort importante, est fortifiée par une autre, d'un très-grand poids. — Ce serait un grand malheur, non-seulement pour l'Espagne, mais encore pour l'Église, que la condescendance du roi envers le Saint-Siége, dans un moment aussi critique. Céder, en cette conjoncture, ce serait ruiner son crédit et perdre toute influence L'opinion publique estimerait que le courage et les forces ayant fait défaut au roi, pour sa défense légitime et pour la protection de ses sujets, il se serait humilié, non point par la crainte d'offenser Dieu et par le respect du Saint-Siége, mais par faiblesse d'âme et par défaut de puissance,

On ne pouvait dire plus clairement à Philippe II qu'en persévérant dans l'abstention, il manquait à son devoir de prince et compromettait sa dignité personnelle. — Ici, les scrupules exagérés ne sont point de mise et le Saint-Siége, qui sait par expérience combien il est facile de nous effrayer par l'épouvantail d'un schisme en perspective, si ces scrupules intempestifs étaient à sa connaissance, ne manquerait pas de nous braver impunément et de redoubler d'avanies, tout en paralysant nos efforts. Si nous renonçons à la résistance par peur de la désobéissance ou du scandale, nous sachant si timides et si résignés, la cour de Rome se moquera à son aise de nous, qui n'avons pas le courage de prendre en main la défense de notre droit, de nos biens et de notre régime intérieur,

Pues con asomos de cisma y peligros de inobediencia y escándalos, nos tienen ya atemorizados, para no emprender el amparo de nuestra justicia, hacienda, y buen gobierno.

Il ne faut donc pas hésiter à nous défendre, si nous ne voulons pas nous résigner à subir des outrages et des injustices, plus graves, sans comparaison, que par le passé. Faiblir, en pareille circonstance, ce serait encourager les méchants dans leurs entreprises contre les gens de bien.

Remarquons qu'à mesure qu'il avance dans son examen, le théologien disparaît pour faire place à l'homme de sens, qui se préoccupe avant tout de la question de droit et de devoir.

Une quatrième raison très-puissante milite encore en faveur du parti de la résistance. — En prenant la défense d'une cause tellement juste, en entreprenant de réparer les torts commis à son préjudice, le roi d'Espagne rendait en même temps un service très-essentiel à la religion chrétienne aussi bien qu'au Saint-Siége apostolique; car rien ne contribue plus efficacement à précipiter la ruine de l'Église, que la conduite scandaleuse de Rome dans l'administration des affaires ecclésiastiques. On sait maintenant que cette administration n'est plus qu'un commerce, un trafic, contraire aux prescriptions de toutes les lois, divines, humaines et naturelles,

Porque, sin duda, no hay mas ciertos medios de parte de Roma para acabar de destruir en pocos dias la Iglesia, que los que, al presente, toman en la administracion eclesiástica : la cual, los malos ministros han convertido en negociacion temporal, y mercaderia, y trato prohibido por todas leyes, divinas y humanas y naturales.

Par conséquent, si Votre Majesté, par respect religieux ou par piété, n'ose demander réparation de tant de méfaits et pourvoir à la protection de ses États et de ses sujets, cette abstention, fondée sur le respect inspiré par la religion, sera le moyen le plus efficace pour la prompte destruction de l'Église. Le mal, si grand qu'il soit, peut encore être contenu ; que, si vous négligez d'opposer une digue au torrent, la situation ne fera qu'empirer, et vos successeurs ne pourront pas, malgré tout leur bon vouloir et la nécessité pressante, ce que vous pourriez aisément, si votre résolution était ferme, Il ne faut pas attendre que le fleuve ait débordé pour prévenir l'inondation,

Que ciertamente los daños y agravios irán creciendo de dia en dia, si V. M. no los ataja con tiempo : y cuando, despues, estos Reinos quisieren resistir á la cre

ciente, han de salir de términos ordinarios, y resistir con grita, y alboroto, sin orden ni concierto alguno, como se hace en las grandes avenidas.

Et poursuivant jusqu'à la fin la métaphore : C'est donc, dit-il, dès à présent que vous devez creuser son lit au Tibre, de façon qu'il puisse rouler tranquillement ses eaux, sans danger de submerger, non-seulement Rome, mais encore les États de Votre Majesté,

Por lo cual ahora V. M. debria hacer madre al Tibre, buena y convenible, por donde holgadamente pueda ir sin que anegue, no solamente á Roma, sino á todos los Reinos de V. M.

Après s'être expliqué si nettement, Melchior Cano fait un retour sur lui-même, et remarque à quel danger il s'expose, en exprimant librement son opinion sur un sujet tellement épineux. Il est de fait, poursuit-il, qu'en donnant suite à l'entreprise, il faut s'attendre à des inconvénients inévitables, mais incertains, et qu'en l'abandonnant, on s'expose sûrement à augmenter le mal qui existe déjà. On peut débattre évidemment le pour et le contre, en pesant les inconvénients et les avantages. Aussi le problème est-il si ardu et si complexe, que bien des fois j'ai été tenté de fuir bien loin, pour éviter de répondre aux questions qui me sont adressées. Mais, après bien des hésitations, j'ai osé parler, connaissant vos intentions d'agir en conscience et votre désir de bien faire. Il est vrai, d'autre part, que je m'expose à ce qu'on me traite sans ménagement, à cause des nombreuses raisons qui semblaient m'inviter au silence; mais j'ai parlé, parce que c'était vous qui m'interrogiez. J'ose donc vous supplier, pour l'amour de Dieu, que si, dans cette consultation, vous trouvez quelque bon avis, vous le gardiez pour vous, et que cet écrit soit jeté au feu, de peur qu'il ne soit fait un mauvais usage de mon conseil; car il se pourrait faire, qu'en une autre circonstance, et adressé à un autre prince, il fût mauvais. Cependant, je crois très-fermement que, s'adressant à vous et en pareille circonstance, il est non-seulement bon, mais encore sage et chrétien.

Melchior Cano s'efforce de calmer les scrupules de conscience de Philippe II, en lui rappelant que par cela même que la guerre ouverte par Sa Sainteté est injuste, la défense du roi est juste et en tout cas obligatoire. — Vous n'avez, dit-il, pour le combattre sans remords, qu'à considérer qu'il n'est point dans son caractère de pape, et que, du moment qu'il prend l'initiative des hostilités, c'est un prince, un soldat, contre lequel vous devez employer la force pour repousser la force. Ici,

le pouvoir spirituel est hors de cause, car c'est uniquement avec le pouvoir temporel que la guerre est possible,

Pues S. S. no hace la guerra con el poder espiritual, sinó con el temporal.

Ce n'est donc pas contre le souverain Pontife et le vicaire de Jésus-Christ que vous devez vous défendre, mais contre un prince italien, votre voisin, qui vous fait la guerre en vue de s'emparer de vos États. Il faut que votre conduite envers le pape réponde à la sienne envers vous. Aussi serais-je d'avis que, puisque le pape se contente de combattre avec des écritures (brefs, bulles et indulgences) pour faire valoir en Espagne son autorité prétendue de souverain Pontife, on supportât pour le moment ses prétentions, sans trop se plaindre, autant que possible; mais en Italie, où il combat avec des soldats, à chacun de ses soldats, il faut en opposer un autre,

Por esta misma suerte, viendo yo que el Papa peleaba con papeles en España, pretendiendo autoridad de sumo Pontifice, me pareció cosa muy acertada que, al presente, se disimulase y sufriese todo lo posible. Mas en Italia, donde peleaba con soldados, que á un soldado le echasen otro.

A cette solution si nette, Melchior Cano ajoute des considérations pleines de logique tirées des devoirs des souverains envers leurs sujets. Il fait très-bien voir que les princes qui ont charge d'âmes se doivent conduire comme des tuteurs envers leurs pupilles, et non comme des tyrans injustes et uniquement guidés par l'arbitraire; et il établit cette doctrine, très-raisonnable, que les sentiments respectueux de déférence et d'obéissance ne sont pas de mise avec les princes qui se conduisent contre leur obligation. Il faut protester et se défendre contre ceux qui abusent de leur autorité. Vous êtes en droit de légitime défense, dit au roi indécis, l'intrépide théologien, et si vous aviez des scrupules à ce sujet, vous en viendriez forcément à livrer au pape l'Italie et même l'Espagne, s'il avait la fantaisie de s'en emparer,

Y V. M. habia de desamparar á Italia, y aun á España, si el Papa se la quisiere tomar, si la defensa que V. M. hace fuese ilicita.

Dans des circonstances tellement critiques, il ne faut prendre conseil que de la nécessité. Quelque profond que soit l'amour filial, un fils, s'il tient à la vie, ne peut en conscience procéder avec des formes, quand il est contraint de se défendre contre son père devenu furieux. D'ailleurs, un roi menacé par le pape et atteint dans ses intérêts les plus

chers, peut opposer une résistance légitime sans que sa fermeté l'oblige à manquer de respect envers son adversaire.

Ici, Melchior Cano se sert d'une comparaison ingénieuse et légèrement ironique. Les jeunes princes, dit-il, se mettent parfois dans le cas de recevoir les étrivières de la main de leur gouverneur, et ce dernier ne fait que remplir strictement son devoir lorsqu'il administre à son prince la correction méritée; seulement, les convenances exigent qu'avant de procéder à son office, le maître ôte son bonnet et baise l'instrument de douleur,

Que aún á los principes niños, alguna vez conviene que su ayo, los azote: pero es justo miramiento, que besado el azote, y quitado el bonete, haga la correccion que convejen en su proprio principe.

Le commentaire qui vient à la suite est sur le même ton que la comparaison. Comme s'il ne s'était pas suffisamment expliqué, Cano ajoute : Il est juste aussi que notre très-saint Père qui, emporté par sa colère, fait violence à ses enfants, soit contenu et désarmé par vous qui, étant son fils aîné, devez aide et protection aux plus jeunes. Vous devez donc l'empêcher de nuire, et, pour cela, lui lier les mains, s'il le faut, mais en procédant toujours avec mesure, avec respect, sans outrages ni insultes, et, de la sorte, on verra bien que votre conduite n'est point l'effet d'un désir de vengeance, mais que vous voulez porter au mal un remède efficace,

Bien así es justo y santo, que si nuestro muy Santo Padre, con enojo, hace violencia á los inocentes hijos, V. M., que es hijo mayor y protector de los menores, le desarme, y si fuere necesario, le ate las manos; pero todo esto con gran reverencia y mesura, sin baldones ni descortesías, de suerte que se vea que no es venganza, sino remedio, no es castigo, sino medecina.

Il faut remarquer, en outre, que la défense est doublement autorisée, et par l'initiative qu'a prise l'agresseur, en déclarant publiquement la guerre, et parce qu'il est démontré que celui contre lequel il s'insurge en armes n'a rien à se reprocher, et n'a jamais fourni au pape aucun prétexte de guerre. C'est là un fait si bien démontré, qu'il n'était pas à la rigueur indispensable de le signaler; mais il le faut noter néanmoins, en vue de ces gens dont la piété superstitieuse s'alarme sans motif,

Mas hay algunos tan supersticiosamente pios, que *ibi timent, ubi non erat timor.*

La question de légitime défense étant résolue, Melchior Cano passe

à l'examen des moyens les plus convenables pour l'exécution. Il reconnaît que ce sujet n'est pas peu difficile pour un théologien, et tout en déclinant sa compétence, il insinue finement au roi, que c'est l'avis des capitaines et des vieux hommes de guerre qui doit être préféré à tout autre,

Mejor lo averiguarán capitanes y soldados viejos, y el consejo de guerra de V. M.

Mais après avoir conseillé au roi de prendre les armes et d'entrer en campagne sans retard, il lui indique le moyen infaillible de réduire l'ennemi, en empêchant la circulation de l'argent, en le privant du tribut que l'Espagne payait régulièrement à Rome. Il faut veiller, dit-il, à ce qu'il ne reçoive aucune espèce de secours en numéraire, et il suffit pour cela de défendre expressément d'envoyer de l'argent à Rome, quand même ce serait pour subvenir aux nécessités des cardinaux espagnols en résidence à la cour romaine,

Que durante la guerra, ni por cambio, ni por otra manera, directe ni indirecte, no vayan dineros de los Reinos de V. M. á Roma, aunque sean para los mismos cardenales españoles que allá están.

Cette privation aura une efficacité immédiate, et si ceux-là en souffrent qui n'ont rien fait de mal, ceux-là en souffriront bien davantage qui, tout en faisant sciemment le mal, se persuadent que les revenus habituels ne leur feront point défaut et ne semblent pas se douter que la simple suspension de ce tribut qu'ils attendent, peut les réduire à la famine.

Il est certain qu'une mesure générale de cette nature a l'inconvénient d'atteindre les innocents en même temps que les coupables ; mais ainsi le veut la nécessité de la guerre. Mettons que Rome soit assiégée et qu'on puisse détourner le Tibre de son cours ; le moyen serait excellent pour vaincre la résistance des assiégés et l'ennemi l'emploierait volontiers, sans s'inquiéter des souffrances de toute une population. De même pour l'argent. Il importe qu'aucune somme n'entre dans Rome. Ce sera certes une chose fâcheuse pour ceux qui n'ont pas mérité d'être ainsi privés de ressources ; mais il ne faut point s'arrêter à cette considération. L'artilleur ne doit pas laisser de faire son métier, alors même que le boulet va frapper des gens inoffensifs.

Et il ne suffit point d'empêcher l'argent de sortir d'Espagne, pour aller à Rome ; il faut encore que, durant la guerre, nul indigène ne se

rende à Rome. Quant à ceux qui s'y trouvent présentement, le mieux serait de les rappeler sans retard, si toutefois leur brusque départ ne doit pour eux entraîner aucun péril. Et pour ce qui est des prélats habitués à résider à Rome, comme il est souverainement injuste qu'ils jouissent des revenus de leur diocèse, alors qu'ils n'ont aucun motif légitime de s'absenter, le mieux serait de les priver de ces revenus, car la manière dont ils en jouissent, sans les mériter, puisqu'ils manquent à leur obligation, équivaut à un vol,

Se les podria quitar las temporalidades..., pues las llevan con la misma conciencia que si las robasen.

Ici Melchior Cano met la main sur la plaie qui dévorait l'Église d'Espagne, dont les évêques étaient pour la plupart des créatures de Rome et des courtisans du pape, n'ayant nul souci de l'administration morale de leurs diocèses. Ceux-ci restaient abandonnés à des curateurs, tandis que le Saint-Office, secondé par quelques ordres religieux, étendait prodigieusement sa juridiction, au préjudice de la dignité et de l'autorité épiscopales. La cour romaine avait naturellement profité de l'incurie des évêques, de telle sorte que bon nombre d'affaires ecclésiastiques étaient soustraites à la juridiction de l'ordinaire et ne pouvaient être expédiées que par le pape ou avec sa permission. Melchior Cano, qui connaissait très-bien la situation de l'Église nationale, représente adroitement à Philippe II les inconvénients d'une dépendance humiliante et qui coûtait fort cher à l'Espagne, car la cour romaine n'expédiait les affaires qu'à prix d'argent. Les choses spirituelles doivent être soustraites à ce trafic; et si elles souffrent tant soit peu, à la suite des mesures économiques qu'il importe de prendre sans retard, la faute en sera au souverain Pontife et non pas au roi qui ne fait qu'user de son droit en adoptant les meilleurs moyens de défense. D'ailleurs, empêcher l'argent d'Espagne d'aller à Rome, c'est obliger la cour romaine à expédier les affaires *gratis*, et à ne plus rançonner les fidèles; de sorte qu'à le bien considérer, cette mesure si rigoureuse en apparence, aurait pour effet immédiat de ramener le pape à son devoir et à l'observance de la loi divine,

Porque, con quitar V. M. que no vayan dineros, no quita que no haya despachos, sino que no los haya por dineros; y bien puede Su Santidad, y todos sus oficiales despachar gratis, libremente..., y en despachar así harian lo que la Lei de Dios les manda, y lo que importa á la Iglesia tanto, cuanto no se puede encarecer.

D'ailleurs, il appartient au pape de veiller attentivement sur les intérêts de l'ordre spirituel; et s'il persiste à s'engager dans la guerre, au lieu de s'acquitter des hautes fonctions de sa charge, il doit déléguer ses pouvoirs au nonce apostolique ou à l'ordinaire. Et s'il néglige de le faire, ou même si sa délégation se fait longuement attendre, c'est aux évêques qu'il appartiendra d'agir en conséquence et d'user de leur autorité légitime,

Los obispos, cada cual en su obispado, pueden proveer todo lo necesario para la buena gobernacion eclesiástica y salud de las almas.

Les plus savants théologiens, d'accord en cela avec les décrets du droit canonique, tiennent que les évêques ont les pouvoirs nécessaires pour remplacer le pape dans les cas urgents, car il est essentiel que les choses de la religion ne souffrent aucun dommage, même dans les circonstances difficiles. Et pour ce qui est des cas réservés spécialement au pape, la nécessité doit faire loi; car il ne faut pas croire que la réservation soit tellement tyrannique, que les intérêts de l'Église doivent être sacrifiés à ceux du souverain pontife. Par conséquent, si la guerre avec le pape se prolongeait, il faudrait pourvoir les siéges et les bénéfices vacants,

Y si por pecados del mundo, y por la apasionada cólera de S. S. viniesemos á tal extremo, facilmente se daria órden, en que, sin embargo de la guerra, y sin ofensa de Dios, se proveyese á la necesidad de las Iglesias que vacasen en el entretanto, si S. S. no quisiese proveer en ello, como puede y debe.

Pour la nomination des évêques, de même que pour la collation des bénéfices, Cano professait ouvertement que la sanction pontificale n'était point indispensable. Ce principe, convenablement appliqué, aurait pu affranchir à jamais l'Église d'Espagne du joug pesant de la domination romaine.

Reprenant le fil de son argumentation, le prudent théologien engage le roi d'Espagne à procéder avec beaucoup de ménagement, et à se conduire de telle sorte, qu'il soit visible pour tout le monde que la défense provoquée par le pape a pour elle le bon droit, la raison, l'équité. Il convient aussi de se tenir en défiance et de ne pas céder aux promesses que pourrait faire un ennemi, serré de près et réduit aux abois. Il y a bien des précautions à prendre, que le roi saura découvrir par lui-même, à moins qu'il ne veuille avoir l'avis de son conseil de guerre. La théologie ne peut rien en ces matières d'attaques,

de siéges et de batailles ; et néanmoins, si un homme de guerre expérimenté ouvrait un bon avis et conseillait au roi, par exemple, de s'assurer la possession d'une bonne forteresse, de s'emparer du château Saint-Ange et de le garder, la théologie n'y trouverait rien à reprendre,

Que ya podria haber alguno que dijese convenir, paraque V. M. se asegurase, como es razon, que el Castillo de Sant Anjel estuviese por de V. M., sin peligro, que desta parte le pudiese venir mal ni daño. Y á esta tal seguridad no se extiende por ahora mi theología; pero no me escandalizaria del soldado que lo dijese, si diese razon de ello.

Pour un théologien, c'est aller un peu loin. Cano, s'il faut en juger par cet avis qu'il donne en passant, pensait sans aucun doute qu'une garnison permanente de troupes espagnoles était le moyen le plus efficace de protéger sûrement le pape, tout en le préservant de la tentation de guerroyer. Il fait des vœux très-sincères pour l'accomplissement d'un projet qu'il caresse avec la prédilection évidente d'un inventeur, et, en même temps, il engage le roi à tirer parti des avantages que lui prépare le succès de ses armes.

Supposant que le pape est vaincu et réduit à implorer sa grâce, il se demande comment doit se conduire le vainqueur, et il n'hésite pas à dire qu'il faut user de la victoire, en se préoccupant surtout de l'avenir.

Puisque le pape a commencé les hostilités contre toute justice, il faut le traiter comme un coupable, et le mettre en un état tel, qu'il ne puisse jamais recommencer. Que le roi se conduise donc comme un juge sévère, et que la correction soit assez forte pour empêcher toute récidive. Le châtiment doit, en outre, être exemplaire, car non-seulement le pape actuel doit être ramené au bon sens et à la modération ; mais ses voisins et ses successeurs ne doivent pas avoir l'idée d'imiter son exemple. En autres termes, il doit commencer par expier ses propres fautes, et de telle façon qu'elles ne se reproduisent jamais plus. Le roi peut d'ailleurs, tout en témoignant quelque indulgence, arracher au Saint-Siége des concessions qui, sans diminuer le prestige de l'autorité pontificale, procureront de grands avantages à l'Église espagnole.

On pourrait obtenir, entre autres choses, que la collation des bénéfices ne dépendît plus de Rome ; que le souverain Pontife autorisât en Espagne l'établissement d'un tribunal où seraient jugées en dernier ressort les causes ordinaires. On se dispenserait ainsi d'aller à Rome ; et, de fait, on ne devrait se rendre à Rome, en suivant les conseils de la raison, et les préceptes de l'Évangile (*si Evangelio y razon se guardase*), que dans

les circonstances extrêmement graves et d'une haute importance pour les intérêts de l'Eglise, d'après le vœu de quelques papes et les décisions des conciles. — Le pape devrait renoncer désormais à prélever les revenus des évêchés vacants, et obliger son nonce à expédier les affaires gratuitement, avec l'aide d'un assesseur, nommé par le roi. On pourrait exiger tout au plus une légère rétribution pour aider à la subsistance du nonce[1].

Voilà certes des réformes capitales, que Melchior Cano se contente de signaler au passage, car il ne veut pas s'engager dans l'examen de tous les abus, et il supplie très-humblement le roi de ne point exiger à ce sujet une réponse immédiate. Notre-Seigneur, dit-il, vous ramènera dans ce royaume, au printemps (Philippe était alors à Bruxelles), saison favorable pour commencer le traitement du malade. Je n'oserais, en vérité, me faire son médecin, eu égard à son état et à l'hiver qui commence. Vous voudrez donc bien attendre que je puisse donner mon avis en temps opportun. Tout ce que je puis dire dès à présent, c'est que, ni la reprise du concile de Trente, ni les conciles nationaux, n'avanceront guère la solution du problème. Il faut employer des moyens plus efficaces, soit pour guérir la maladie de Rome, soit pour empêcher les injustices que les mauvais ministres de l'Église romaine exercent sur vos sujets, dans vos propres domaines. Pour arriver à la réforme de tous ces abus, il faut, selon mon jugement, prendre un autre chemin. Ce que l'on pourrait faire dès à présent, en attendant mieux, ce serait d'annoncer, en même temps que le départ du duc d'Albe, celui

[1] Puede proceder como juez á castigar al acometedor, de su temerario é injusto acometimiento. Y en este castigo ha de haber dos respetos : el uno á que el castigado quede escarmentado, para que otra vez no acometa semejante temeridad : el otro á que el castigo sea ejemplar, para que así los vecinos, como los sucesores del delincuente escarmienten en cabeza ajena, y entiendan, que si tal hicieren, tal pagarán. Lo que algunos reyes cuerdos y comedidos han hecho en este punto, es comutar este linaje de castigo en sacar para sus Reinos, y para sus Iglesias dellos algunas cosas importantes, justas y santas, que despues de dadas, no quedaban los sumos Pontifices desacatados, y quedaban escarmentados, y curados. Como seria, si V. M. sacase ahora én concierto que todos los beneficios en España fuesen patrimoniales. Item, que hubiese una audiencia del sumo Pontifice en España, donde so concluyesen las causas ordinerias, sin ir á Roma : porque allá solamente se habria de ir (si Evangelio y razon se guardasen) por las cosas muy graves y muy importantes á la Iglesia, como Inocencio lo confiesa en el cap. *Majores de baptismo*, y lo confiesan otros pontifices y concilios. Item, que los expolios y fructos de sede vacantes no los llevase S. S. de hoy mas en los Reinos de V. M. Item, que el Nuncio de S. S., en estos Reinos, expidiese gratis los negocios, ó al omenos tuviese un asesor señalado por V. M. con cuyo consejo los negocios se expidiesen, non uña tasa tan medida, que no excediese de una cómoda sustentacion para el Nuncio.

des évêques et des docteurs, lesquels quitteraient leurs évêchés et leurs universités, pour se rendre ensemble à Rome. Cette expédition de prélats et d'hommes doctes causerait peut-être à Rome plus de terreur que votre armée d'Italie.

Il faut avouer que cette dernière idée n'est pas des plus heureuses. Peut-être aussi que ce conseil étrange cache une intention ironique, qui nous échappe. Ou Melchior Cano a voulu dire que l'Église nationale devait se soulever contre la tyrannie romaine, ou bien il a insinué par ce rapprochement burlesque d'une armée véritable et d'une phalange de prélats et de canonistes, que la question à lui proposée est de celles qui doivent se résoudre par les armes et non par l'intervention des docteurs. S'il a voulu dire cela, il se serait moqué lui-même de sa propre consultation, qui est pourtant excellente et plus digne à tous égards d'un homme d'État sans préjugés que d'un théologien habitué aux disputes de l'École.

Ce qu'il dit en terminant est très-curieux, très-fin, très-adroit, et tout à fait conforme à l'esprit et au ton général de l'ensemble : « Je m'aperçois qu'il y a dans cette consultation des expressions et des pensées qui ont l'air de jurer quelque peu avec l'habit que je porte et la théologie que je professe. Aussi ai-je eu soin de dire, au commencement, que la question est de celles qui demandent sagesse plutôt que science. L'affaire est d'ailleurs tellement grave, que je ne pouvais, sauf erreur, raisonner passablement, sans m'exprimer avec un peu plus de liberté que je n'aurais fait, à ne consulter que la théologie et les convenances de mon état. Que Dieu Notre-Seigneur, dans son infinie miséricorde, ait pitié de son Église, et vous accorde sa grâce et sa protection, son esprit et son conseil, afin que vous puissiez, Dieu étant de votre côté, arracher l'Église aux maux qui l'affligent et aux dangers qui la menacent. Fait au couvent de Saint-Paul de Valladolid, le 15 novembre 1555 [1]. »

Telle est, en substance, la consultation de Melchior Cano, monument remarquable de l'esprit de sagesse qui régnait en Espagne au milieu du XVI[e] siècle, au moment où l'Espagne pouvait encore échapper à la déca-

[1] Yo veo que en este parecer hay algunas palabras y sentencias que no parecen muy conformes á mi hábito, ni á mi theologia ; mas, por tanto, dije al principio, que este negocio requeria mas prudencia que ciencia. Y en caso de tanto riesgo..., no puedo (sino me engaño) hablar prudentemente, sin hablar con alguna mas libertad de la que la theologia y profesion me daba. Nuestro Señor, por su infinita misericordia, se apiade de su Iglesia, y dé á V. M. gracia y favor, su espíritu y consejo, para que remedie, teniendo á Dios de su parte, los males, trabajos, y peligros, en que la Iglesia está. D'este convento de San Pablo de Valladodid, á 15 de Noviembre de 1555.

dence imminente, en prenant une direction meilleure et nettement indiquée par les circonstances. On voit que les inspirations d'une haute raison et d'une politique hardie ne firent point défaut à Philippe II. Parmi les prélats, les théologiens, les canonistes et les juristes qui formaient son conseil royal, il y en avait plusieurs qui pensaient exactement comme ce théologien si sensé et si ferme dans l'expression de ses idées. Ce n'est point à tort qu'il emprunte souvent des métaphores ou des comparaisons médicales. Cano parle avec compétence du sujet soumis à son examen, de même qu'un médecin habile et expérimenté traite d'une maladie. Il connaît bien le mal et les causes du mal, et n'hésite point à indiquer les remèdes héroïques qui pouvaient seuls amener une guérison radicale.

Les réformes dont il démontre l'urgence, risquaient, à la vérité, d'entraîner une révolution; car il s'agissait, en définitive, de soustraire l'Église d'Espagne à la juridiction romaine et d'affranchir la royauté de la tutelle pontificale. Il y avait là une question de dignité pour la nation et pour le souverain, et de plus une question d'économie, puisqu'il aurait suffit, comme Cano le dit excellemment, de priver la cour romaine des sommes exorbitantes qu'elle tirait régulièrement de l'Espagne, comme un tribut. Cano voulait que Rome fût réduite à ne représenter plus rien en Espagne, ou tout au plus, à n'y représenter qu'un pouvoir nominal, très-suffisant, selon sa manière de voir, pour maintenir le prestige de la hiérarchie sacerdotale et la tradition de l'unité catholique.

Certes, l'occasion était belle pour obtenir toutes ces réformes. Mais Philippe II, toujours timide et indécis, laissa passer cette occasion unique, et après avoir eu le pape dans sa main, pour ainsi dire, il se fit plus que jamais l'humble et dévoué serviteur du Saint-Siége. Le duc d'Albe, à la tête d'une armée victorieuse, était le maître de faire ses conditions au pape humilié. Le pape trouva les conditions trop dures et demanda à traiter directement avec le roi, qu'il connaissait bien et qu'il méprisait beaucoup. Le roi se hâta de répondre au duc d'Albe indigné qu'il fallait se soumettre et faire en tout la volonté du Saint-Père. Ce ne fut pas le pape qui demanda pardon. Le duc d'Albe fut obligé de fléchir le genou devant ce vieillard maniaque, et lui présenta humblement des excuses, au nom du roi et de l'empereur; de sorte qu'au lieu d'être traité comme l'avait été Clément VII après la prise de Rome par les troupes impériales, Paul IV fit la loi au vainqueur.

On rapporte qu'après avoir remporté un tel triomphe, il se vanta dans

le consistoire des cardinaux d'être de tous les papes qui étaient venus avant lui, celui qui avait infligé à la royauté le plus rude châtiment.

De son côté, le duc d'Albe, furieux de l'humiliation qu'il avait dû subir pour complaire à son maître, s'écria, en rentrant au camp, dans le conseil de ses capitaines : « Le roi mon maître, vient de faire une grande sottise. Si j'eusse été roi, en son lieu et place, le cardinal Caraffa serait venu à Bruxelles, pour implorer à genoux le pardon de Philippe II, comme j'ai imploré aujourd'hui pour Philippe II et pour nous tous, celui du souverain Pontife. »

Ces paroles énergiques du duc d'Albe attestent, de même que la consultation de Melchior Cano, que Philippe II avait des chefs militaires et des conseillers qui valaient infiniment mieux que lui. Cet orgueilleux et faible monarque avait si bien courbé la tête sous le pied de la papauté, qu'en 1575, vingt ans après avoir reçu les fermes conseils qu'on vient de lire, il adressait une humble supplique à Grégoire XIII, successeur de l'inflexible Pie V, pour obtenir le rétablissement des courses et combats de taureaux, que ce dernier avait cru devoir interdire, au nom de la religion et des mœurs publiques [1]. Ainsi ce pauvre roi n'était pas maître de donner satisfaction à la passion favorite de ce peuple dont il s'étudiait à flatter les goûts sans s'inquiéter des intérêts de la morale ; et il ne pouvait se dispenser de l'autorisation du pape pour ouvrir l'arène à ces jeux sanglants auxquels il assistait volontiers, soit pour le plaisir qu'il y trouvait, soit pour maintenir sa popularité, car Philippe II était comme cet empereur romain qui croyait qu'il était politique de se mêler aux divertissements de la canaille, *et civile rebatur misceri voluptatibus vulgi*, dit Tacite dans ses *Annales*.

J. M. GUARDIA.

[1] Cette pièce peu connue, vaut la peine d'être reproduite :

« A Su Santidad,

» Muy Sancto Padre, A Don Juan de Çuniga mi Embaxador y del mi consejo escribo, que dé mi parte hable á Vuestra Sanctidad sobre el *proprio motu* que dió la buena memoria de nuestro muy Sancto Padre Pio Quinto á causa del correr de los toros, y por ser de la importancia que es á causa de los daños é incombinientes, que de no se correr en estos Reynos se sigue, como mas largo informará el dicho Embaxador, humilmente suplico á V. S. que dandole credito á lo que de mi parte lé dixeré, aquello mande conceder, que en ello recibiré singular gracia y beneficio de V. B., cuya muy Sancta persona nuestro Señor guarde á bueno y próspero regimiento de su universal Yglesia. De Sant Lorenzo el real, á quince de Junio de MDLXXV.

» De V. Sanctidad

» Muy humilde y devoto hijo DON PHELIPE, por la gracia de Dios, Rey de las Españas, de las Dos Sicilias, de Hier., que sus sanctos pies y manos besa.

» YO EL REY. ANTONIO DE GRASSO. »

(THEINER. *Contin. de Baron.* tom. II, *Mantissa documentorum*, nº XXXII, 1575; fol. 99.)

LES FRÈRES GRIMM

LEUR VIE ET LEURS TRAVAUX

Quand la tombe de Jacques Grimm est à peine fermée, on ne peut se flatter de pénétrer immédiatement jusqu'aux détails intimes de sa vie et de porter un jugement définitif sur la carrière qu'il a parcourue. L'Allemagne, ses antiquités, la grammaire et l'histoire de sa langue, ont occupé l'existence de ce grand érudit : c'est aux Allemands qu'il convient de l'apprécier; l'opinion des Français se formera à la suite. Mais, pour les Allemands eux-mêmes, l'heure de l'appréciation complète n'est pas encore venue. Ils trouveront sans doute à propos de réunir d'abord les œuvres dispersées en tant d'endroits, et de publier tout ce qui se pourra ramasser de la correspondance, des notes [1], de ces mille productions qui, pour n'avoir pas été destinées à la publicité, n'en donnent que mieux la mesure de l'écrivain et font connaître l'homme, qu'on ne possède jamais tout entier dans ses œuvres officielles. L'Allemagne ne manquera pas à ce devoir; l'oubli en serait impardonnable envers celui qui a tant contribué à la révéler à elle-même et à la faire marcher vers l'unité qui est aujourd'hui le suprême idéal de cette grande nation.

Mais en attendant des publications que mille difficultés matérielles peuvent retarder longtemps, nous ne laisserons pas tomber dans un

[1] On a retrouvé parmi les papiers de Jacques Grimm une note testamentaire depuis longtemps écrite, par laquelle il exprimait la volonté qu'après sa mort on brûlât tous ses papiers inachevés et ses *excerpta*. Espérons que, malgré le respect dû à ses intentions, ce sacrilége n'a pas été et ne sera pas commis.

silence prématuré un nom qui représente pour une part si notable les travaux et les aspirations de l'Allemagne contemporaine. Quand un chef de famille est mort, les voisins et les amis qui ont, pour leur petite part, profité de sa vie et entretenu avec lui des relations cordiales, doivent au moins à ses proches leur mot de condoléance et leur visite de bon souvenir. C'est dans ce sentiment que nous allons essayer de rappeler ce que nous savons et ce que nous pensons de Jacques Grimm et de son frère, car la mémoire ne doit pas séparer ceux qui vécurent dans une union si intime et dans une telle communauté de travaux. Quelques précieuses communications nous permettront d'apporter notre contingent à la publication de la correspondance, et de donner ainsi à cette notice un intérêt particulier, même au delà du Rhin.

Les frères Grimm naquirent tous deux à Hanau, Jacques-Louis en 1785, Guillaume-Charles en 1786, dans une famille de bonne bourgeoisie. Leur bisaïeul et leur grand-père avaient été pasteurs de l'Église réformée (calviniste) du pays. Ils perdirent de bonne heure (en 1796) leur père, qui était greffier de la ville et du district. Leur mère, fille d'un conseiller de la chancellerie électorale, était une personne très-distinguée, comme la plupart des femmes qui ont donné le jour à des hommes éminents. Ils eurent six frères, dont un seul, je crois, atteignit l'âge d'homme : Louis-Emile Grimm, né en 1790, mort en 1863, fut peintre et graveur renommé; il enseigna pendant trente ans le dessin à l'Académie de Cassel. Les galeries de l'électeur de Hesse possèdent de lui plusieurs tableaux religieux pour lesquels les connaisseurs ont une sérieuse estime.

Jacques et Guillaume, après avoir été au collége à Cassel, étudièrent le droit à l'université de Marburg, où ils eurent pour professeur l'illustre Savigny. La méthode historique que leur maître appliquait à l'étude du droit romain, et où il déployait autant les qualités du philologue et de l'archéologue que celles du jurisconsulte, exercèrent sans doute une influence profonde sur l'esprit des deux élèves. Son antipathie pour la codification, et son amour du droit coutumier leur firent peut-être ouvrir les yeux de bonne heure sur le développement spontané des institutions et des mœurs, et sur la vitalité qui se cache dans les couches profondes des sociétés. On pourrait presque dire que ce qu'ils ont cherché dans l'ancienne Allemagne, ce sont la langue, la littérature et les croyances coutumières. En tout cas, on sait par le témoignage de Jacques que, sous un pareil maître, le droit romain les avait

séduits. Cela se comprend, car le droit romain est en grande partie le développement historique d'une jurisprudence. On ne s'étonnera pas davantage du dégoût qui les prit, lorsqu'on voulut les forcer à étudier le Code Napoléon, qu'on introduisait alors dans la Hesse. Cette législation toute moderne et pratique ne disait rien à leur esprit entièrement tourné vers le passé. Il en résulta, toujours suivant Jacques, qu'ils perdirent leur temps et manquèrent leurs études de droit [1].

En 1805, Savigny fit un voyage à Paris, et il emmena avec lui Jacques Grimm pour l'aider dans ses travaux. Il ne s'agissait, sans doute, que de consulter des manuscrits de la Bibliothèque impériale, si riche en tout temps, mais pleine en ce moment des dépouilles de l'Europe; car Paris était alors singulièrement pauvre en fait d'érudits comme nos deux Allemands. La guerre, les mathématiques et les sciences physiques et naturelles y avaient tout absorbé. Le baron Dacier, qui cumulait les fonctions de conservateur des manuscrits à la Bibliothèque et de secrétaire perpétuel à l'Académie des inscriptions, ne pouvait avoir rien de commun avec Grimm et Savigny, non plus que l'honnête Mouchet, ancien secrétaire de Lacurne Sainte-Palaye, et alors factotum du département des manuscrits. Bouchaud, le dernier des romanistes français du XVIII[e] siècle, était mort depuis un an, et l'on ne voit pas avec qui Savigny aurait pu s'entendre sur l'histoire du droit romain au moyen âge qu'il préparait. Quant à Grimm, ce fut là, dit-on, qu'il commença à étudier l'ancienne littérature allemande. Evidemment les manuscrits furent ses seuls guides, car Raynouard, l'unique savant avec lequel il eût pu parler du moyen âge et de la linguistique, était alors dans le feu de sa poésie; ce fut précisément en 1805 qu'il fit jouer sa tragédie des *Templiers*, fameuse en ce temps-là et tombée aujourd'hui dans l'oubli. En attendant que les papiers de Grimm nous apprennent la réalité sur ses rapports avec les érudits de Paris à son premier voyage, nous sommes donc dans une complète ignorance des liaisons qu'il y put contracter, mais le peu de relations qu'il eut par la suite nous amène à supposer qu'il s'y renferma dans ses travaux sans communiquer avec personne.

A son retour dans son pays de la Hesse électorale, Jacques Grimm fut nommé surnuméraire au secrétariat de la guerre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses recherches sur l'ancienne poésie allemande. Quoiqu'il n'eût rien produit encore, ces nobles études lui valurent la protection de l'historien Jean de Müller, à laquelle il dut, en 1808, après

[1] *Rede auf Wilhelm Grimm*, von Jacob Grimm, p. 10.

la création de l'éphémère royaume de Westphalie, d'être nommé bibliothécaire particulier du roi Jérôme qui occupait ce trône. L'administration française déploya toute sa courtoisie en faveur du jeune savant. Quand il demanda en quoi consisteraient ses fonctions, on lui répondit : « Vous ferez mettre en gros caractères sur la porte : *Bibliothèque particulière du roi.* » C'était une pension qu'on lui offrait ; et à peine un an plus tard, le roi Jérôme lui annonça lui-même qu'il le nommait auditeur à son conseil d'Etat, ce qui portait ses appointements à 4,000 francs, près de 12,000 francs d'aujourd'hui, avec la différence des temps et des lieux.

On sera peut-être un peu surpris de la facilité avec laquelle Jacques Grimm avait accepté les faveurs des Français, lorsqu'on le voit ensuite saluer avec des démonstrations de joie le retour de l'Électeur. En tout cas, nous ne lui ferons pas un crime d'avoir applaudi au départ de l'étranger, et nous ne trouverons pas étrange qu'il ait accepté, en 1813, le poste de secrétaire de légation à la suite des envoyés hessois au quartier-général des alliés. Il revit ainsi Paris en 1814, et en profita pour travailler encore aux manuscrits allemands de la bibliothèque. De là, il assista au Congrès de Vienne jusqu'en juin 1815 ; ne perdant jamais de vue ses études, il commença, pendant son séjour dans cette ville, à s'initier aux langues slaves. Puis la seconde invasion étant survenue, les gouvernements de la Prusse et de la Hesse profitèrent de la connaissance qu'il avait acquise des manuscrits de notre grande bibliothèque pour l'envoyer y reprendre les pièces dont la conquête nous avait enrichis, de même qu'on les reprenait dans nos musées. L'huissier qui avait fait les caisses à Cassel pour Paris les refit à Paris pour Cassel. Langlès, alors conservateur des manuscrits, se donna le tort de perdre le sang-froid et interdit à Grimm de venir travailler dans ce département qu'il dépouillait. L'Allemand ne faisait après tout que reprendre son bien ; mais peut-être y mettait-il en la forme un peu trop de rudesse et d'airs vainqueurs. Il est facile de fâcher les gens, lorsque, même avec les meilleures raisons du monde, on porte atteinte à leur collection.

Ce fut dans ce voyage que Grimm vit Paris pour la dernière fois. Rentré en Allemagne en 1816, on lui offrait de le nommer secrétaire d'ambassade près de la nouvelle diète de Francfort, mais il aima mieux renoncer aux fonctions administratives, pour se consacrer entièrement à ses travaux d'érudition, et, dans ce but, il accepta la modeste position de bibliothécaire en second à la bibliothèque de Cassel, qu'il garda pendant quatorze ans.

C'est alors que commence sa grande activité d'études et de publications, dans lesquelles il fut secondé par son frère Guillaume. Ce dernier n'avait pas mené à beaucoup près une vie si accidentée. De longues attaques d'un asthme compliqué d'une maladie de cœur avaient interrompu ses études jusqu'en 1809, et, en 1814, il s'était fait nommer simplement secrétaire de la bibliothèque de Cassel, où Jacques vint le retrouver. A partir de ce moment, les deux frères ne se quittèrent plus, et ne cessèrent de demeurer et de travailler ensemble. La collaboration entre eux avait déjà commencé auparavant. Leurs débuts furent, pour Guillaume, en 1811, une traduction d'anciens chants héroïques du Danemark, et pour Jacques, en 1812, une dissertation insérée dans le *Deutsches Musæum* de Schlegel, sur la transmission mystérieuse des légendes de peuple à peuple. La même année, ils publièrent ensemble *Les deux plus anciennes poésies allemandes du* VIIIe *siècle* [1]. Ils commencèrent aussi la collection des contes populaires (*Kinder und Hausmärchen*) qui porte leur nom, révélant dès l'origine cette scrupuleuse attention pour les humbles traditions des campagnes, qui devait être un des traits essentiels de leur méthode [2]. De 1813 à 1816, ils publièrent, sous le titre d'*Altdeutsche Wälder* (Silve de l'ancienne littérature allemande), et sous forme périodique, un recueil de textes et de dissertations sur la langue et la littérature du moyen âge allemand. Cette publication ne passa pas inaperçue ; elle eut, après le *Tartuffe* de Molière, l'honneur des critiques et des moqueries d'Auguste-Guillaume de Schlegel, bien que les deux frères appartinssent à l'école romantique dont il était le chef. Ils ne s'en trouvèrent pas découragés, et publièrent encore ensemble des extraits de l'ancien Edda, un recueil de légendes allemandes [3], et enfin, en 1826, une collection de contes sur les Elfes irlandais, d'après les *fairy legends* de Crofton Croker, avec une curieuse introduction sur les Elfes.

Cependant Jacques Grimm avait refusé, ainsi que Guillaume, une position qui leur fut offerte à l'université de Bonn ; les loisirs qu'il se ménageait ainsi, portèrent bientôt d'autres fruits que des publications secondaires. En 1819, il mit au jour le premier volume de la grammaire allemande, de laquelle on a dit avec raison qu'elle avait montré pour la première fois aux philologues étonnés ce que c'est qu'une

[1] Le *Chant héroïque d'Hildebrand et Hadubrand*, et l'*Oraison de Weissenbrunn*, Berlin, in-4°. Jacques prouva pour la première fois que ces deux morceaux, qu'on avait pris pour de la prose, sont de la poésie par allitération.

[2] On a lieu de croire que Guillaume travailla plus que Jacques à cette précieuse collection.

[3] *Deutsche Sagen*, Berlin, 1816-18, 2 v.

langue. C'était toute une révolution, la substitution d'une méthode naturelle et comparative aux anciennes règles *à priori*, qui n'avaient guère varié depuis les grammairiens d'Alexandrie et de Rome. Toutes les langues germaniques considérées comme des dialectes d'une seule, et minutieusement comparées quant à leurs sons et à leurs formes, de manière à déterminer les lois du passage des unes aux autres; la même étude appliquée aux époques successives de chacune d'elles, de façon à mettre en saillie leur histoire et les phases de leur vie, tel était le plan nouveau que l'auteur s'était imposé. Il ne communiquait pas seulement aux lecteurs le résultat de ses travaux; il travaillait pour ainsi dire devant eux, ne tirant jamais ses généralisations que de longues listes d'exemples puisés aux sources authentiques. Le livre n'y gagnait pas en légèreté; mais qu'importe dans les travaux de ce genre; il y gagnait une autorité qui, du premier coup, le mettait, pour l'exactitude scientifique, au même rang que l'*Anatomie comparée* de Cuvier.

Une fois que l'opinion a reconnu un grand homme, elle se plaît à le grandir encore et à l'exagérer. Un de ses procédés est de faire abstraction des précédents et d'imaginer que l'idée nouvelle a jailli tout à coup d'un cerveau fécond sans que rien l'eût préparée. On l'a fait pour Jacques Grimm, et il ne manque pas de gens pour croire que sa grammaire fut l'effet d'un simple coup de génie sans antécédents. Mais ces sortes de miracles ne résistent pas à l'examen, et cette fois comme toujours, quelle que soit l'initiative due au génie de Grimm, il est certain qu'il suivit à quelques égards une voie déjà tentée par un moins habile que lui. Nous voulons parler de Raynouard. La grammaire de Grimm est de 1819, et la grammaire romane de Raynouard date de 1816. L'idée de cette dernière est en partie chimérique, dans la supposition d'une langue romane unitaire et primordiale, identique avec le provençal; mais une fois cette chimère écartée, et l'ouvrage pris comme une simple étude du provençal dans ses rapports avec le latin d'où il provient, et avec les langues néo-latines dont il est le frère, on est frappé de la coïncidence de méthode entre Raynouard et Jacques Grimm. C'est le même rapprochement des sons et des formes grammaticales, la même comparaison des phases qui se succèdent et des langues congénères considérées comme des dialectes d'une seule, le même soin de ne s'avancer qu'avec un cortége de preuves authentiques. Cette marche scrupuleuse, il est vrai, remonte jusqu'au Glossaire de Ducange et au *Thesaurus* d'Henri Estienne; mais Raynouard l'appliqua le premier à la justification des lois grammati-

cales. Maintenant, peut-on douter que Jacques Grimm ait connu cette grammaire romane? Les Allemands érudits ont toujours eu grand soin de se tenir au courant de ce qui se publiait de bon et de neuf chez les autres nations et notamment en France. D'ailleurs Grimm portait un intérêt spécial aux langues d'origine latine. Ses travaux ont prouvé qu'il les connaissait à fond, et on a la preuve qu'à cette époque même il s'en occupait directement, puisqu'en 1818, il publia un recueil de vieilles poésies espagnoles [1].

Allons plus loin et reconnaissons que l'ouvrage de Raynouard et celui de Grimm procèdent tous deux d'une idée commune, qui est l'application de la méthode comparative à l'étude des langues. C'est là ce que Grimm avait dû rapporter de Paris en 1805; il y avait sans doute assisté au spectacle incomparable de cette méthode appliquée aux sciences naturelles par des hommes tels que Cuvier et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. Nul ne peut dire qu'il y eût porté une grande attention; mais il en avait respiré l'air, et cela suffit [2].

En 1826, Jacques Grimm publia le second volume de sa grammaire, et en 1828, ses *Antiquités du droit allemand*. Ce dernier livre mettait dans un relief nouveau le lien qui unit le droit à l'histoire des mœurs et à l'archéologie. Il montrait combien les documents d'apparence la moins juridique peuvent contenir de renseignements précieux pour le droit, surtout aux époques obscures et spontanées, et aussi quelle précieuse source d'expression poétique se cache dans les formules toutes populaires du droit coutumier, avant qu'il n'ait reçu l'empreinte des jurisconsultes. Les mœurs du moyen âge allemand recevaient de cette étude une lumière inattendue qui se reflétait même sur les nations voisines. Chez nous, M. Michelet en profita quelques années plus tard pour éclairer les origines du droit français, et dans le charmant et poétique ouvrage qu'il a publié sur ce sujet, il a traduit une partie des *Rechtsalterthümer* de Jacques Grimm. Une plume si exercée pouvait seule reproduire ces tournures colorées et concises où la forme n'est pas moins intéressante que le fond. Jacques Grimm lui-même fut surpris de la fidélité et de la profonde intelligence de son traducteur.

[1] *Silva de romances viejos*, Vienne, 1818.

[2] En 1816, en même temps que la grammaire de Raynouard, Bopp publiait son système comparé de conjugaison dans les langues indo-germaniques; et cet ouvrage doit encore être noté, quoique moins directement, parmi les précédents de la grammaire de Grimm. Comptons enfin l'ouvrage de Frédéric Schlegel, sur la langue et la sagesse des anciens Indiens, publié dès 1808, et qui est l'origine de tout ce mouvement.

L'amitié de M. Michelet nous permet de communiquer à nos lecteurs les fragments qui peuvent les intéresser dans la correspondance qui s'établit, à ce propos, entre Grimm et lui. Au moment où les *Origines du droit français* allaient paraître, Grimm, qui en avait reçu les épreuves, lui écrivait :

« Gœttingue, 13 mars 1837.

» .... On peut nommer votre ouvrage une refonte augmentée et perfectionnée de mes Antiquités du droit allemand. Vous en avez à la fois élargi et simplifié le plan. Sous cette forme, l'usage en est beaucoup plus facile, et ce qu'il y a de rude dans mon livre, destiné il est vrai à une autre classe de lecteurs, est heureusement écarté. Vous y ajoutez, en outre, tant de choses nouvelles et qui vous appartiennent en propre, que le peu de succès qu'a eu mon travail en Allemagne, ne préjuge rien sur la réussite de votre livre en France. Peut-être y trouvera-t-on encore un arrière-goût allemand qu'on voudrait en voir disparaître. Pour moi, c'est un mérite de plus ; je ne connais personne parmi mes compatriotes qui soit entré si profondément dans mes idées et dans mes sentiments. Vous avez saisi toute ma pensée, et senti avec moi ce qui flottait dans mon âme au sujet de nos antiquités. Je vous en serre la main avec reconnaissance. En vérité, je suis surpris de la profonde intelligence que vous montrez de notre langue, et de la finesse avec laquelle vous avez compris les anciennes formules, souvent écrites en des dialectes différents.... »

Dans son introduction, M. Michelet a donné du livre de Grimm une appréciation que nous devons à nos lecteurs :

« De toutes les jurisprudences, la plus féconde, sans comparaison, en formules poétiques, c'est celle de l'Allemagne. Dès 1816, Jacob Grimm, le Ducange de notre temps, avait publié une courte, mais intéressante dissertation, intitulée : *Poésie du droit*. En 1828, parut le gigantesque ouvrage du même auteur : *Antiquités du droit allemand*. Jamais livre n'éclaira plus subitement, plus profondément une science. Il n'y avait là ni confusion ni doute. Ce n'était pas un système plus ou moins ingénieux, c'était un magnifique recueil de formules empruntées à toutes les jurisprudences, à tous les idiomes de l'Allemagne et du Nord. Nous entendîmes dans ce livre, non les hypothèses d'un homme, mais la vive voix de l'antiquité elle-même, l'irrécusable témoignage de deux ou trois cents vieux jurisconsultes qui, dans leurs naïves et poétiques formules, déposaient des croyances, des usages domestiques, des secrets même du foyer, de la plus intime moralité allemande. Ce livre a une valeur immense

en lui-même, comme révélation de la poésie juridique d'un peuple ; une plus grande encore, comme terme de comparaison avec celle de tous les peuples. Aucune nation n'étant aussi riche en ce genre que l'Allemagne, ce que les autres possèdent trouve presque toujours une partie correspondante dans le recueil de Grimm, et peut en recevoir confirmation, interprétation. Une science nouvelle, indiquée par Vico, est devenue possible : la symbolique du droit (pp. II-IV). »

Sur cette introduction elle-même, voici ce que Jacques Grimm écrivait à M. Michelet, par le travers de ses ennuis de Gœttingue, dont nous parlerons plus bas :

« Gœttingue, 1er décembre 1837.

» Monsieur et ami,

» Je suis vraiment en faute en vous remerciant si tard de l'aimable envoi de vos livres. Mais nous avons eu d'abord la fête de notre jubilé, puis j'ai fait un petit voyage d'automne, j'ai commencé mon cours d'hiver ; il y a eu enfin nos troubles politiques, dont vous êtes assez informé, si dans les journaux vous ne passez pas les articles relatifs à l'Allemagne. Ces événements sont cause que je vous écrirai aujourd'hui plus brièvement que je ne me l'étais promis.

» J'ai lu avec un grand plaisir l'introduction de vos *Origines du droit*. C'est un morceau plein d'intelligence et de délicatesse, dans la pensée comme dans l'expression. Votre crainte que le passé ne me fît oublier le présent était sans objet. Les inconvénients du temps où je vis ne m'en font pas méconnaître les avantages. Mais ma vie presque entière a été consacrée à l'antiquité, *et mihi vetustas res scribenti nescio quo pacto antiquus fit animus*. Il faut tolérer la partialité qui en résulte, comme il faut respecter la partialité analogue qui fait qu'on exalte son pays au-dessus des autres. C'est pourquoi je ne vous reprocherai pas ce qui fait à vos yeux la différence entre l'esprit allemand et l'esprit français. Vous auriez la même équité si je tentais à mon tour une appréciation qui différât en quelques points de la vôtre. Cependant, à mon avis, vous allez trop loin dans la note de la page CXXI [1], et votre

[1] Voici cette note : « La philosophie française, c'est Descartes. La poésie française, c'est Corneille et Molière, Racine et Boileau, Voltaire encore, dans ses pièces légères. Voilà le vrai fruit national et le plus exquis. Plus le parfum en est exquis, moins il peut être goûté de l'étranger. Enivrés qu'ils sont de leurs vineuses poésies, ils n'apprécient pas la *nymphe sobre*, le limpide breuvage... Cependant, lorsque, dans cette limpidité de langage, l'image se réfléchit par instants, l'image mobile et passionnée, comme dans La Fontaine et dans Pascal, je ne sache aucun miroir plus digne de la pensée humaine. »

éloge de la poésie française, depuis Corneille jusqu'à Voltaire, méconnaît les progrès et les besoins du temps actuel, qu'autrement vous sentez si bien. Dois-je vous répéter un aveu que nous faisons communément en Allemagne? J'ai souvent ouvert, avec la meilleure volonté du monde, Corneille, Racine et Boileau, et je sens tout ce qu'ils ont de talent; mais je ne puis en soutenir la lecture, et il me paraît évident qu'une partie des sentiments les plus profonds qu'éveille la poésie est restée lettre close pour ces auteurs. Votre *Introduction des Origines du droit* est, à mon sens, plus poétique que l'*Art poétique* de Boileau. »

A notre tour, nous croyons que c'est la note de M. Michelet qui a raison contre Grimm, et, sans professer pour nos classiques un culte exclusif, nous supposons que ce dernier ne les entendait peut-être pas assez parfaitement pour les juger avec tant de sévérité. Son point de vue, comme celui d'Auguste Schlegel, était trop éloigné de celui où il faut se mettre pour apprécier cette littérature, où manque, il est vrai, une certaine richesse d'étoffe et d'inspiration et un certain abandon poétique, mais où domine la mesure et la raison pratique et claire. Gœthe est le seul Allemand qui, sans y participer le moins du monde, mais à force de puissance intellectuelle, ait équitablement jugé l'esprit français [1].

Pendant le séjour à Cassel, Guillaume Grimm, sans s'élever aussi haut que son frère, publia, en 1821, une dissertation sur les Runes allemandes qui a fixé ce point d'archéologie, et, en 1829, un précieux recueil des Légendes héroïques de l'Allemagne, que Jacques Grimm estime comme son œuvre capitale; mais sa santé débile l'empêcha toujours de songer aux travaux de très-longue haleine ; et d'ailleurs, il avait peu de propension pour les œuvres philosophiques et comparatives, et resta toujours un pur philologue allemand, plus disposé à recueillir des légendes et à publier des textes qu'à se lancer dans les grandes généralisations scientifiques [2].

Les deux frères vivaient paisiblement et modestement à Cassel, où Guillaume s'était marié, et ils y passaient les années que Jacques assure avoir été les plus heureuses de sa vie [3], lorsqu'un de ces petits déboires qui prouvent que nul n'est prophète en son pays, les déter-

[1] Voyez ses *Conversations avec Eckermann*, dans l'excellente traduction de M. Délerot.
[2] Voy. J. Grimm, *Rede auf Wilhelm Grimm*, p. 23.
[3] *Ibid.*, p. 12.

mina à quitter cette ville. Jacques, avons-nous dit, y était bibliothécaire en second. Le bibliothécaire en chef étant mort, en 1829, à sa place et au lieu de Jacques, on nomma un M. Rommel, qui avait écrit l'histoire de l'Électorat. Ce titre était assurément peu de chose à côté de ceux de son compétiteur, mais on conçoit qu'il ait séduit davantage un gouvernement où, probablement, les érudits n'avaient pas voix au chapitre. Grimm, assez justement blessé, accepta la position de professeur et de bibliothécaire qui lui était offerte à l'université de Gœttingue. Depuis longtemps les deux frères avaient des rapports avec cette ville ; c'était là que de préférence ils publiaient leurs travaux. Guillaume y suivit Jacques; il fut nommé sous-bibliothécaire, et, plus tard, en 1835, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie.

Cette espèce d'exil fut d'abord assez dure aux deux frères; ils s'y firent cependant. « Le pays de Gœttingue, écrivait Jacques à un de ses amis, est loin d'être comparable à celui de Cassel ; mais, après tout, c'est le même ciel et les mêmes étoiles, et Dieu ne nous abandonnera pas ! » Jacques professait et parlait en public pour la première fois ; il s'en tira avec un grand succès. Ceux qui l'entendirent n'ont jamais oublié son accent passionné et pénétrant. Dans ses discours comme dans ses écrits, il affectionnait les images; un jour il commença une leçon par ces mots : « La pensée est l'éclair, la parole est le tonnerre. » Il disait en parlant de l'allemand : « La vieille langue est comparable à un enfant, qui serait né avec des talents merveilleux, mais qui ne les aurait pas encore développés; la nouvelle est un homme qui, avec des qualités médiocres, en les ménageant bien, suffit à toutes les circonstances. » Il fit des cours sur la grammaire allemande, sur les antiquités du droit allemand, sur la *Germanie* de Tacite, et sur l'histoire de la littérature allemande. Les cours de Guillaume Grimm furent également bien accueillis ; sa manière de professer ressemblait beaucoup à celle de son frère. Il fit des leçons sur plusieurs monuments de l'ancienne littérature allemande, tels que les *Nibelungen*.

Le séjour à Gœttingue fut brusquement interrompu à la fin de 1837 par un événement politique. Le roi Guillaume IV d'Angleterre, qui était aussi roi de Hanovre, avait accordé, en 1833, une constitution libérale à ce dernier royaume. Mais à sa mort, en 1837, les deux couronnes furent séparées et celle de Hanovre échut au duc de Cumberland. Ce frère de Guillaume était un exalté tory de la vieille roche, partisan, non-seulement de l'aristocratie, mais de la féodalité, qui n'était pas alors et n'est pas même aujourd'hui un vain mot dans le nord de l'Allemagne. Sous le prétexte de quelques misérables irrégu-

larités dans la réception de la constitution de 1833 par les Etats, le nouveau roi, Ernest-Auguste, ne se crut pas obligé de la reconnaître, et, poussé par un ministre dévoué au parti féodal, il l'abolit expressément par un décret du 1er novembre 1837, et rétablit l'ancien état de choses où la noblesse territoriale était toute-puissante. Une protestation énergique s'éleva aussitôt de l'université de Gœttingue. Elle était signée de sept professeurs, Jacques et Guillaume Grimm, Ewald, qui enseignait l'hébreu, Dahlmann, les sciences politiques et économiques, Gervinus, la littérature et l'histoire, Weber, la physique, et Albrecht, le droit. Les Grimm, qui se trouvaient ainsi mis en avant, n'étaient pourtant pas des hommes politiques ; ils s'étaient toujours vantés d'un patriotisme pur de toute attache aux partis. S'ils eussent incliné d'un côté, c'eût été plutôt de celui des conservateurs, en leur qualité d'anciens romantiques, car l'école romantique allemande rêvait volontiers le retour du moyen âge. Mais leur conscience fut simplement et honnêtement révoltée par les manques de foi et de bonne foi d'Ernest-Auguste. Il y avait, d'ailleurs, une question juridique dans l'abolition de la constitution par ordonnance, et l'on sait qu'en Allemagne les universités jouent un rôle analogue à notre cour de cassation. La protestation universitaire fut donc autre chose qu'un coup de tête, et elle s'explique très-régulièrement. Il va sans dire que le gouvernement n'en tint pas compte. Les sept professeurs furent immédiatement destitués (11 décembre 1837), et les trois d'entre eux, Dahlmann, Gervinus et Jacques Grimm, qui avaient publié la protestation, durent quitter le royaume sous trois jours. Les étudiants les accompagnèrent jusqu'à la frontière, et résolurent entre eux de ne pas redemander aux professeurs les honoraires payés d'avance pour les cours qui se trouvaient ainsi fermés, car les professeurs allemands sont rétribués directement par les élèves. Six étudiants nobles et féodaux exigèrent seuls leur remboursement. Comme on pouvait le prévoir, cette effervescence finit par une émeute. Le 15 décembre, les étudiants s'étant réunis en masse pour saluer les quatre professeurs destitués qui n'avaient pas encore quitté la ville, la force armée intervint, blessa quelques jeunes gens, en arrêta plusieurs autres, et le mouvement finit, faute d'être soutenu par la population.

Revenons aux Grimm. Nous avons vu avec quel calme, au milieu même des événements, Jacques écrivait à M. Michelet. Il se retira immédiatement à Cassel. Guillaume, qui était resté à Gœttingue, probablement pour terminer leurs affaires, le rejoignit en octobre 1838,

et, jusqu'en 1841, ils continuèrent paisiblement leurs travaux. Ils les avaient fort avancés depuis 1830. Guillaume avait multiplié ses publications de textes. Jacques avait donné les IIIe et IVe tomes de sa *Grammaire*. Ce dernier volume, qui s'occupait de la syntaxe des langues germaniques, avait une importance particulière qui n'a pas encore diminué aujourd'hui; car l'étude comparative des syntaxes est généralement négligée des nouveaux philologues, exclusivement renfermés dans l'examen des mots isolés et de leur formation [1]. Grimm a laissé ce travail inachevé; il s'est arrêté après l'étude de la proposition simple, sans aborder encore les propositions complexes ou incidentes où gisent tant de difficultés.

A la même époque, il publia son édition du *Reinhart Fuchs* (le roman de Renart), accompagnée d'une précieuse dissertation sur ce sujet si cher au moyen âge, sur l'origine, le développement et le caractère spécial des légendes où les animaux jouent le principal rôle, et sur la nécessité de les distinguer des fables proprement dites, avec lesquelles on les confond à tort.

Enfin, dans le même temps, Jacques ouvrit encore, en donnant la première édition de sa *Mythologie allemande*, une voie nouvelle après sa *Grammaire* et ses *Antiquités du droit*. La portée de cet ouvrage dépassait de bien loin le terrain purement germanique. C'était, non pas encore la mythologie comparative, à laquelle le *Rigvéda* seul a pu servir de centre et de base, mais l'introduction des superstitions et de l'élément populaire dans cet ordre de recherches, qui, jusque là, ne s'était exercé que sur les livres et les documents pour ainsi dire officiels. Les superstitions et les croyances populaires d'aujourd'hui ne sont, le plus souvent, que des débris des religions passées. En Allemagne comme ailleurs, le christianisme n'a pas fait table rase des croyances qui l'avaient précédé; il en a adopté quelques-unes en les transformant [2], et n'a pas eu la force d'anéantir entièrement la plupart de celles qu'il a repoussées; elles n'ont disparu de la surface de la

[1] Seul depuis Grimm, M. Regnier a abordé ce vaste sujet dans son *Étude sur l'idiome des Védas*. Ce travail, qui malheureusement n'a pas encore été continué, nous promettait une syntaxe comparative des langues indo-européennes que, plus que personne, M. Regnier est en état de mener à bonne fin, et qui serait le complément indispensable de la Grammaire de Bopp.

[2] Par exemple les mythes de Freya sont devenus en Scandinavie des légendes de sainte Gertrude; la nuit magique du 1er mai a été consacrée, en Allemagne, à sainte Valpurge, tandis que dans la vie réelle et insignifiante de cette pauvre nonne (voyez les *Bollandistes*, février), on chercherait vainement un rapport à cette nuit mystérieuse; de même la nuit du solstice d'été a été consacrée à saint Jean, etc.

société, que pour se concentrer dans ses bas-fonds, sous forme d'expressions proverbiales, de contes, de légendes enfantines et de superstitions locales, que le peuple répète sans en comprendre l'origine et le sens primitif. De cette riche mine de documents, intacte jusqu'à lui, Grimm a extrait des mythes nouveaux et inconnus. Depuis son apparition, sa Mythologie a fait loi pour l'étude des croyances germaniques ; et même elle n'offre guère moins d'intérêt pour la France que pour l'Allemagne, car, une expérience personnelle nous permet de l'affirmer, si peu que notre oublieux pays ait conservé de traces de ses antiques croyances, ces débris informes concordent presque constamment avec les superstitions, les coutumes et les légendes de l'Allemagne, et c'est la comparaison avec ces dernières, bien mieux conservées et bien moins frustes, qui permet de restituer aux nôtres leurs formes et leur sens primitifs [1].

La destitution des frères Grimm, à Gœttingue, avait ému l'Allemagne entière. L'opinion publique leur rendit en respect et en sympathie plus qu'ils n'avaient perdu ; mais il est permis de croire que leur position de fortune était assez précaire. Ce fut pour cette raison [2] qu'ils acceptèrent la proposition que leur fit alors la grande librairie Weidmann, de Leipzig, et qu'ils se résolurent à publier un dictionnaire complet et historique de la langue allemande. Sans les exigences de leur situation, l'énormité de la besogne les eût fait reculer, et ils eussent préféré cent fois continuer leurs travaux de moins longue haleine, où le changement de sujets les délassait et leur tenait lieu de repos.

L'état de l'esprit et des affaires de Jacques Grimm, un an après son retour à Cassel, est clairement dépeint dans cette lettre qu'il adressait à M. Michelet.

« Cassel, 25 novembre 1838.

» Monsieur et ami,

» La vie agitée que je mène depuis un an me servira d'excuse pour le retard que j'ai mis à répondre à vos lettres si sympathiques et qui m'ont donné tant de joie et d'encouragement. J'espérais toujours vous annoncer bientôt quelque chose de décisif pour mon avenir ; mais jus-

[1] Dans nos *Mythes du feu*, nous avons indiqué un certain nombre de ces ressemblances, par exemple le baptême des vaches par la baguette, les croyances relatives au gui, aux feux de la saint Jean, etc.

[2] Jacques Grimm le laisse clairement entendre dans la préface du *Dictionnaire*.

qu'ici rien ne s'est fait, et, suivant toute apparence, il en sera encore ainsi pendant un certain temps. Cependant, depuis un mois, me voilà réuni à mon frère et à mes livres, ici, dans cette ville où nous avons toujours vécu avant les dix dernières années, et où nous nous retrouvons plus dans nos habitudes qu'à Gœttingue. Nous avons repris courage, et nous allons employer les loisirs qui nous sont faits malgré nous, à des travaux que, très-probablement, nous n'aurions pas entrepris sans l'événement qui a troublé notre vie. Ce qui va surtout nous occuper pendant une série d'années, c'est un dictionnaire complet de la langue allemande en sept gros volumes, plutôt sur le plan de l'Académie *della Crusca* que de l'Académie française. Cet ouvrage, indispensable pour notre langue, ne viendra pas encore trop tard, et j'espère qu'il viendra juste à temps pour l'étranger. En considération de ce dernier point de vue, le sens des mots sera donné en latin, et en français quand la langue morte ne s'y prêtera pas. Tous les écrivains des trois derniers siècles, à partir de Luther, seront extraits, — naturellement par un grand nombre de collaborateurs, — ce qui fera un amas de matériaux vraiment étonnant.

» D'autres plans aussi recevront leur exécution. La Grammaire sera terminée et en partie refaite; et cet hiver j'imprimerai ma collection de documents juridiques [1] en deux gros volumes. Je pourrai m'en servir pour augmenter mes *Antiquités du droit,* et votre livre, dont le succès me fait grand plaisir, m'excite encore à d'autres projets.

» M. Marmier, qui est venu me voir dernièrement et que j'ai chargé de mes compliments à votre adresse, a dû vous dire que j'avais passé l'été en différents endroits, surtout à Erlangen, Leipzig et Iéna. Je voudrais revoir Paris ; peut-être mes affaires me le permettront-elles l'année prochaine. Je suis bien touché de la part que les étrangers ont prise à mon sort. Combien chez eux j'aurais à voir et à apprendre de choses nouvelles et inattendues.

» Tout à vous, JACQUES GRIMM. »

Les deux frères se mirent donc courageusement à leur dictionnaire. Les travaux préparatoires en étaient déjà entamés, lorsqu'en 1841, sur les conseils d'Alexandre de Humboldt, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, dilettante passionné pour tout ce qui regardait l'érudition allemande, les appela à l'Académie de Berlin. Ils y trouvèrent à la fois une position éminente et la possibilité de remonter en chaire, si

[1] *Weisthümer.*

l'envie leur en prenait [1], car le titre d'académicien donne à Berlin le droit d'ouvrir des cours. Bien qu'il n'en soit pas en Allemagne comme en France, où toute la vie intellectuelle est concentrée à Paris, ils reçurent cependant à Berlin le surcroît d'ardeur que communiquent les grands centres littéraires. Ils y vécurent à côté de la célèbre Bettine, veuve de leur ami Achim d'Arnim, et la société de cette femme au cœur chaud et à l'imagination vive fut pour eux à la fois une grande jouissance et une puissante excitation au travail.

Peu de temps après son arrivée à Berlin, Jacques écrivait encore à M. Michelet [2] :

« Monsieur et ami,

» L'occasion que je trouve de vous envoyer la dissertation qui accompagne cette lettre me rappelle vivement combien j'ai laissé passer de temps sans vous donner de mes nouvelles. On pourrait croire que je dédaigne l'intérêt que vous m'avez témoigné et qu'ainsi je n'en suis pas digne. Mais n'en craignez rien ; comme dit Gœthe, les fleurs de la reconnaissance pousseront sur un sol plus tranquille. Notre nouveau déplacement de Cassel dans ce pays passablement sablonneux [3], m'a causé beaucoup de dérangement. J'espère que nous en serons récompensés, et dès aujourd'hui je dois reconnaître que j'en tire de sérieux avantages. Dieu m'a laissé mon frère bien-aimé, qui a été longtemps et gravement malade cet hiver. Nous sommes tellement accoutumés à vivre et à travailler ensemble, que je ne puis songer à ce que je serais devenu, si je m'étais trouvé seul. Nous travaillons à un dictionnaire complet de la langue allemande. La préparation des matériaux nous donne beaucoup de peine; il nous faut avoir recours à une foule d'auxiliaires, qui souvent nous laissent dans l'embarras. Jusqu'ici nous n'avançons que lentement ; mais dans les années qui vont venir, si Dieu nous donne la santé, nous irons deux ou trois fois plus vite.

[1] Ils ne firent de cours que pendant un petit nombre d'années, car jamais ils n'avaient eu ni l'un ni l'autre un grand goût pour le professorat, tout en y réussissant comme nous l'avons vu.

[2] Cette lettre ne porte ni lieu ni date, mais il est évident par le contenu qu'elle a été écrite de Berlin, en 1842.

[3] Cette expression un peu dédaigneuse ne fait que traduire le sentiment de regret avec lequel les deux frères avaient quitté Cassel et le peu de goût qu'ils avaient pour leur nouvelle résidence. Mais ils s'y trouvèrent bientôt si bien installés que leurs sentiments à l'égard de Berlin changèrent absolument et que Guillaume, qui avait été dans l'origine le plus opposé des deux à ce déplacement, fit l'éloge de la vie à Berlin devant tous les étrangers qu'il rencontrait. Voy. la page 32 de la notice que M. Hermann Grimm a publiée, à la suite du discours de Jacques Grimm sur son frère.

» Outre cela, j'ai mené à fin une collection de documents juridiques des campagnes [1], en trois gros volumes; j'ai dû me donner beaucoup de mal pour en réunir les matériaux épars. Il y a plus de mille pièces détachées, de valeur inégale, mais toutes, si je ne m'abuse, pleines d'intérêt pour notre ancien droit. Si fort que le sujet vous intéresse, ce recueil vous servirait peu tel qu'il est aujourd'hui; j'attends la publication du quatrième volume qui va suivre, et où je donnerai des dissertations et des éclaircissements, pour vous envoyer tout ce fatras d'un seul coup...

» J'ai reçu le cinquième volume de votre *Histoire de France*, et j'admire la valeur croissante de cet ingénieux ouvrage qui n'est pas encore parvenu à la moitié. Votre histoire de la Pucelle m'a paru la partie la plus importante et la plus instructive.

» En dehors de votre livre, je n'entends pas dire qu'il se fasse grand'-chose en France sur le moyen âge... Pourquoi ne publie-t-on pas les poëmes de Chrétien de Troyes? Il y aurait énormément à en tirer [2]... »

A Francfort, en 1846, la vénérable salle du Rœmer reçut le congrès des germanistes (*Germanisten Versammlung*), qui préludait sans le savoir à des réunions d'un caractère plus accentué. Les deux frères ne pouvaient manquer de prendre part à ce mouvement de la nationalité allemande, qu'ils avaient tant contribué à susciter. A l'ouverture même du congrès, le doyen des poëtes allemands, le vieux Louis Uhland prit la parole. « Il me semble, dit-il, que nous devons d'abord procéder sans retard au choix d'un président. On m'a exprimé le vœu, auquel je m'associe de tout mon cœur, de voir le choix tomber sur un homme qui, depuis bien des années déjà, tient tous les fils de l'histoire allemande; plusieurs de ces fils sont même sortis pour la première fois de sa main, par exemple le fil d'or de la poésie, qu'il a su glisser jusque dans la science du droit allemand, que l'on avait

[1] *Dorfweisthümer.*

[2] Le regret qu'exprimait J. Grimm en 1842 pourrait encore être répété aujourd'hui. M. Michelant, de la Bibliothèque impériale, a depuis longtemps préparé cette publication, dont chez nous l'État seul peut faire les frais; mais d'inexplicables obstacles se sont opposés jusqu'ici à ce qu'il y fût donné suite. Ces retards sont d'autant plus regrettables qu'il s'agit de remettre en lumière une vraie gloire nationale, un des écrivains par lesquels, à un certain moment, la littérature française a exercé le plus d'influence sur l'étranger. J. Grimm ne s'y trompait pas, et quand il demandait cette publication, il savait bien quels fruits on devait retirer l'histoire de la littérature allemande, et quelle lumière le *Perceval* de Chrétien de Troyes jetterait sur celui de Wolfram d'Eschenbach, qui n'en est à beaucoup d'égards que l'imitation.

crue jusqu'alors si peu poétique [1]. Ai-je besoin de vous nommer Jacques Grimm ! »

Jacques, nommé président par acclamation, paya sa bienvenue par un discours patriotique où l'unité de l'Allemagne était affirmée, et les bornes de sa nationalité étendues fort au delà de ses frontières actuelles. Ce ne sont pas les fleuves, disait-il, qui limitent les nations; ce sont les montagnes et les langues. Cela était à notre adresse, et avait pour but de réclamer l'Alsace et la Lorraine, et de nous repousser du Rhin aux Vosges [2]. On nous permettra de ne point nous rendre à cette théorie, et de croire que les nationalités ont encore d'autres conditions légitimes que celles-là, par exemple le bien-être et le libre consentement des peuples. On est avant tout de la nation dont on a l'intention d'être. Les Lorrains et les Alsaciens sont devenus Français depuis longtemps par le cœur, et ils le deviennent chaque jour de plus en plus par les mœurs et par la langue : voilà qui tranche la question. Pourtant Jacques Grimm a reconnu de trop bonne grâce sa partialité patriotique [3] pour qu'on puisse lui en vouloir d'une exagération de sentiments qui, après tout, faisait sa force, et à laquelle on doit, en partie du moins, ses admirables travaux.

Ce fut au congrès des Germanistes que Guillaume annonça publiquement le projet du dictionnaire et en esquissa le plan. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Jacques Grimm revit bientôt Francfort et son Rœmer. En 1848, la ville de Mülheim sur la Ruhrt le députa au parlement national. En sa qualité d'ancien romantique et d'élève de Savigny, ses idées politiques n'étaient pas des plus avancées, mais il était foncièrement libéral. Il prit siége au centre de l'assemblée, afin de marquer autant que possible qu'il n'appartenait à aucun parti, et vota tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite, suivant l'inspiration de sa conscience. Cette conduite, moralement irréprochable, annonçait peut-être une médiocre expérience politique. Rien ne rend le gouvernement parlementaire plus difficile que ces indépendants flottants, qui s'attachent et se détachent sans qu'on puisse compter sur eux. Mieux valent, au point de vue pratique, les partis pris des gens qui soutiennent résolûment, sauf des cas

[1] Tout en traduisant fidèlement, nous demandons grâce à nos lecteurs pour tant de métaphores; qu'ils se souviennent seulement que l'orateur était un poëte, un vieillard et un Allemand.

[2] J. Grimm réclamait encore les provinces danoises, la Suisse allemande, la Hollande et la Belgique; dans la dédicace à Gervinus, qui est en tête de son *Histoire de la langue allemande*, il exprime l'espoir que ces provinces ne seront pas toujours séparées de l'Allemagne.

[3] Dans la lettre à M. Michelet, du 1er décembre 1837, que nous avons donnée plus haut.

exceptionnels, les amis qu'ils ont une fois adoptés. Les ministères issus des chambres, dans lesquels se résume en dernière analyse cette forme de gouvernement, ne sont possibles qu'à ce prix.

En une seule occasion, Jacques se mit en avant et paya de sa personne ; c'était dans la discussion sur le projet de constitution. « Messieurs, dit-il, je propose un article, et pour l'expliquer, j'ai peu de chose à dire. A ma grande joie, dans le projet de déclaration de nos droits fondamentaux, on a évité de répéter la formule française : Liberté, Égalité, Fraternité. Les hommes ne sont pas égaux, et au point de vue des droits ils ne sont pas frères. La fraternité est une idée religieuse et morale; c'est ainsi que l'Écriture l'a exprimée, et telle est la meilleure manière de l'entendre. Mais l'idée de la liberté est si importante et si sainte, qu'il me semble nécessaire de l'affirmer en tête de notre déclaration des droits. Je propose donc que le 1er article du projet en devienne le second, et qu'il soit précédé d'un autre article ainsi conçu :

« Tous les Allemands sont libres; le sol allemand ne souffre pas » l'esclavage. Il affranchit les étrangers non libres qui y mettent le » pied. »

« Ainsi du droit de la liberté je tire une puissante conséquence. Ailleurs, l'air qu'on respirait rendait esclave; chez nous, l'air qu'on respire fait des hommes libres. Je crois que ce que j'ai dit suffit pour vous faire saisir ma proposition. »

Voilà tout ce que dit Grimm à l'assemblée de Francfort. On ajoute seulement, qu'un jour, un radical, peut-être un sot, peut-être simplement un homme de sens commun, fatigué de toutes les théories qui s'étalaient dans cette réunion métaphysique, s'étant écrié qu'il ne voulait plus entendre parler du développement historique, Grimm se sentit blessé dans ses plus chères convictions. Il répondit de sa place, comme si l'attaque eût été personnelle : « Ceux qui ne veulent pas entendre parler de l'histoire, l'histoire ne voudra pas entendre parler d'eux. »

On sait comment le mouvement de 1848 avorta. Jacques Grimm assista encore à Gotha, en 1849, aux funérailles du parlement de Francfort.

A cette époque si agitée de 1848, il fit paraître un de ses grands ouvrages, l'*Histoire de la langue allemande*, préparée avant les troubles politiques. Ce travail se relie essentiellement à la *Grammaire allemande*. Le titre n'en donne pas une idée exacte, car il n'est nullement question de suivre l'évolution de l'allemand pendant tout son cours;

il ne s'agit que des origines et de l'état le plus ancien. Les dialectes gothiques, scandinaves, haut et bas allemand, etc., sont examinés dans leurs lois caractéristiques, et comparés entre eux et avec les langues alliées de la race indo-européenne, ou géographiquement voisines, comme le finnois. Ces recherches avaient encore un but patriotique, la détermination de la race germanique et des nations qui l'ont constituée, et la démonstration de leur unité primordiale. Malgré les difficultés qu'il présente à la lecture, ce savant ouvrage est désormais une indispensable introduction, non-seulement à l'histoire de l'Allemagne, mais encore à celle des invasions barbares qui détruisirent l'empire romain.

La première livraison du *Dictionnaire allemand* vit le jour en 1852; il est inutile d'ajouter qu'elle fit événement. Guillaume Grimm en avait esquissé le plan dans le congrès des Germanistes de Francfort. « Le Dictionnaire, disait-il, doit embrasser la langue allemande telle qu'elle s'est formée en trois siècles. Il commence avec Luther et finit avec Gœthe. C'est à bon droit qu'on rencontre, aux deux bouts du chemin parcouru, les noms de ces deux hommes qui ont donné à l'allemand son feu et sa douce saveur, comme le soleil de cette année a vivifié les bons vins. Les ouvrages des écrivains qui ont vécu dans l'intervalle ont été soigneusement extraits; rien d'important n'a été négligé. » En d'autres termes, le *Dictionnaire* devait avoir pour objet la langue allemande, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours, c'est-à-dire la dernière des trois périodes que Jacques, en sa Grammaire, avait distinguées sous les noms d'ancien, moyen et nouveau haut allemand; les deux premières n'y étaient rappelées et citées que pour éclairer la troisième. La plus grande importance était donnée, non-seulement au sens précis des mots appuyé par les citations des auteurs, mais encore aux recherches étymologiques pour lesquelles nos deux grands philologues n'avaient pas de rivaux.

Il n'appartient guère à des Français d'apprécier un dictionnaire purement allemand, et nous nous garderions de nous aventurer sur ce terrain, si nous ne nous y sentions en quelque sorte provoqué par des comparaisons irréfléchies et désobligeantes que, devant la tombe même de Jacques Grimm, on a lancées entre son œuvre et un dictionnaire français qui a commencé de paraître depuis quelques mois. « De même, a-t-on dit [1], qu'Adelung avait imité et surpassé le *Dictionnaire anglais* de Johnson, Grimm a fait naître, en France, un

[1] *Gazette de Cologne*, n° du 25 septembre 1863.

ouvrage analogue, qui restera [1] fort au-dessous, au moins pour la finesse du sens linguistique et la puissance compréhensive. » Nous n'avons guère de goût pour les comparaisons de ce genre, toujours aisées à hasarder et difficiles à soutenir. D'ailleurs les conditions sous lesquelles le français et l'allemand peuvent être traités diffèrent si profondément, qu'il nous semble puéril de juger un dictionnaire allemand en le mesurant à un dictionnaire français, ou réciproquement. Le français est une langue de formation pour ainsi dire tertiaire, née des débris du latin mélangés avec un petit nombre d'éléments tudesques et celtiques. Quand on a remonté aux langues à qui ces débris appartiennent, l'étymologie française est complète et n'a pas besoin d'aller plus loin. La constitution de l'allemand est tout autre. Il est encore à l'état que nous nommerons secondaire, c'est-à-dire que, sauf les nuances dialectales et l'émoussement qui résulte de l'âge, une grande partie de ses mots ont conservé la physionomie sous laquelle la branche germanique s'est détachée du tronc indo-européen. Par conséquent, pour l'élucider, on est bien forcé de remonter aux origines, et de le comparer avec les autres rameaux de la famille, les langues slaves, celtiques, grecque, etc. L'étymologie allemande est à ce prix, sans cela elle existerait à peine. Les frères Grimm y ont excellé, mais ce n'est pas une raison pour déprécier des travaux qui devaient nécessairement suivre un autre cours. Voilà pour « la puissance compréhensive. » Quant à la « finesse du sens linguistique, » nous ne la contesterons pas davantage aux deux frères. Chaque article de leur dictionnaire constitue une petite, quelquefois même une assez longue dissertation, spirituelle, agréable à lire, et d'une rare délicatesse dans la distinction des nuances. Mais en quoi le dictionnaire de M. Littré leur cède-t-il à cet égard? Ne constate-t-il pas aussi les nuances les plus délicates de notre langage? Ne les appuie-t-il pas par une incroyable richesse de citations empruntées aux auteurs classiques, dont assurément nous sommes plus abondamment pourvus que l'Allemagne?

Sur ce point spécial, nous ne nous permettrions par nous-même aucune critique, mais il ne nous sera pas interdit de nous servir de celle que des Allemands compétents ont adressée au *Dictionnaire* des frères Grimm. M. Rodolphe de Raumer [2] leur a reproché d'être moins

[1] *Weit zurückstehen wird*; ce futur est précieux.

[2] Dans une dissertation critique sur le Dictionnaire, publiée en 1858 dans le *Journal des Gymnases autrichiens*, et reproduite dans un volume intitulé : *Gesammelte Sprachwissenschaftliche Schriften*, Francfort, 1863.

au courant de l'état classique de la langue que de son histoire antérieure. Il a signalé d'importantes lacunes dans le choix des auteurs où ils ont puisé leurs extraits. Pour n'en citer qu'une seule, il les accuse de n'avoir pas une seule fois introduit dans leur travail Christian Wolff, et d'avoir été ainsi amenés à élucider incomplétement plusieurs des termes philosophiques dont l'allemand actuel est si profondément pénétré. La langue philosophique n'est-elle pas aujourd'hui celle de tout le monde au delà du Rhin? Or, il ne paraît guère douteux que c'est Wolff qui l'a créée. Ce propagateur des idées de Leibnitz est le premier qui ait appliqué résolûment l'allemand à la philosophie. Tout en s'écartant beaucoup de ses doctrines, Kant, Herder et leurs successeurs jusqu'à Hegel, en étaient nourris, et sa terminologie a été la base essentielle de leurs travaux, si bien qu'en plus d'une occasion leurs obscurités se dissipent quand on remonte jusqu'à lui. C'est un auteur de cette importance, qu'au dire de M. de Raumer, les frères Grimm auraient entièrement passé sous silence, comme si, chez nous, le dictionnaire oubliait Descartes ou Condillac [1].

Un autre reproche encore est adressé au *Dictionnaire*, non-seulement par M. de Raumer, mais par les amis les plus chauds des deux frères, notamment par M. Denhard, qui a écrit sur eux une excellente notice à laquelle nous avons beaucoup emprunté [2]. La préoccupation de l'histoire de la langue et de ses états primitifs a trop dominé chez eux, et les a entraînés trop loin. C'est ainsi que Jacques Grimm a proposé dans sa préface un système d'orthographe nouvelle, ramenée aux lois essentielles de l'ancienne langue. Cette réforme, qui porterait sans transition le désarroi dans les habitudes, échouera probablement, au moins dans son ensemble, comme tous les efforts systématiques échouent en cet ordre de questions. Bien plus, il voulait réformer les mots eux-mêmes, et régenter la langue actuelle au lieu de l'enregistrer en « greffier de l'usage. » Son erreur venait de sa *Grammaire*, où,

[1] Par cette négligence, ils se sont privés d'éclaircir des mots capitaux, *Bewustsein* par exemple (conscience, mot à mot *consciens esse*), qu'ils donnent sans le décomposer, et pour lequel ils ne citent rien d'antérieur à Kant. Or, c'est dans Wolff qu'on voit le mot à son origine et avant la soudure de ses éléments. On y trouve des phrases comme celle-ci : *Das erste was wir von uns angemercket haben war dass wir uns unserer und anderer Dinge ausser uns bewust sind.* « La première observation que nous avons faite, c'est que nous *sommes conscients* de nous mêmes et d'autres choses en dehors de nous. » Il est clair que cette phrase contient la clé du mot *Bewustsein*. Un chapitre est intitulé : *Warum wir von Bewust Seyn den Anfang machen.* « Pourquoi nous commençons par le *consciens esse.* » Voilà le mot qui se forme. De telles citations sont la meilleure des explications.

[2] *Essai sur les frères Grimm, leur vie et leurs travaux*, par le Dr B. DENHARD, Hanau, 1860 (en allemand).

après avoir déterminé les lois de l'ancien allemand, il a cru qu'elles s'appliquaient rigoureusement à toutes les époques de la langue. Tout ce qui s'y conformait, il l'a appelé organique ; tout ce qui s'en écartait, inorganique. En transportant cette méthode à son *Dictionnaire*, il arrive à condamner des formes en usage constant chez tous les écrivains depuis le XVIe siècle [1]. N'est-ce pas outrepasser les droits du lexicographe, et méconnaître que les langues, en dehors de leur développement organique, subissent les contre-coups de l'histoire, mille accidents, mille influences étrangères dont il faut prendre son parti, une fois que l'usage littéraire les a consacrés? La vie des plantes est assurément plus régulière, plus « organique » encore que celle de l'esprit. Cependant on ferait le tour de la terre avant de trouver un arbre où les lois absolues d'expansion des rameaux ne soient pas troublées par des influences extérieures qui font avorter les uns et déforment les autres. Que dis-je, les planètes elles-mêmes ont leurs perturbations. Il ne faut pas plus exiger des langues que la nature n'exige des végétaux et des astres.

Mais rien au monde n'est parfait, et quoi qu'il en soit de ces critiques, que nous indiquons un peu par représailles, le *Dictionnaire* des frères Grimm n'en demeure pas moins un monument qui fera époque dans la littérature allemande, et qui clôt magnifiquement leur œuvre admirable et digne de tous les respects.

Une lettre de Jacques Grimm, que M. Adolphe Regnier, à qui elle était adressée, veut bien nous communiquer, nous mettra parfaitement au courant de ses travaux et de son état d'esprit au moment où parurent les premières livraisons de son *Dictionnaire*. Elle avait pour objet principal de remercier M. Regnier pour un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, et dans lequel les travaux du grand germaniste étaient excellemment appréciés.

« Berlin, 25 mai 1853.

» Vous devez être étonné, Monsieur, que je n'aie pas encore répondu à votre aimable lettre du 14 janvier, et que je ne vous aie pas remercié de l'envoi qui l'accompagnait, et dont j'ai été à la fois surpris et flatté. Depuis trois mois tout cela est entre mes mains, et la réponse m'est rendue plus aisée encore par la licence que je peux prendre avec

[1] Il veut, par exemple, qu'on dise *der Boge*, l'arc, au lieu de *der Bogen*, qui est seul usité, parce que cette forme faible est en contradiction avec l'adoucissement (*Umlaut*) du pluriel, *die Bögen*, qui devrait être *die Böge*, etc.

vous de vous écrire en allemand, cette langue vous étant familière. Aussi ne s'est-il pas passé de semaine que je n'aie songé à satisfaire à mon devoir et au sentiment de mon cœur. Seulement, j'ai été tout ce printemps malade, non pas au lit, mais assez souffrant pour me trouver hors de mon ornière habituelle. C'était une intermittence du pouls qui, tantôt par son augmentation, tantôt par son affaiblissement, me donnait des nuits agitées et sans sommeil. Au retour de la chaleur, mon état s'est amélioré, et je me sens libre depuis trois semaines. Dans cet intervalle, toutes les heures où je me trouvais mieux ont dû être consacrées au *Dictionnaire allemand*, dont je ne saurais dire si l'exécution, commencée peut-être cinq ans trop tard, contribue davantage à soutenir mon esprit ou à consumer mon corps. Mais quand on a ses soixante-huit ans passés, et qu'on a pris l'habitude d'étudier toujours et de travailler sans relâche, on ne change plus sa nature.

» Mais assez sur ces empêchements que vous voudrez bien me pardonner. J'apprends à connaître et à honorer en vous un homme qui, versé à un degré bien rare en France dans la langue et la littérature allemandes, a donné à mes livres une attention inespérée, et veut bien tirer parti de ce qu'il y a trouvé de bon et de nouveau, en passant sous silence les lacunes et les erreurs. Il est vrai que notre manière d'étudier et de nous présenter au public diffère de la manière française, souvent, sans doute, à notre détriment. Cela tient à notre éparpillement et à notre impuissance politique. Nous nous complaisons aux petites choses et aux détails, sans nous soucier de l'effet que nous produirons, et sans prendre pour but l'influence que nos œuvres exerceront sur le monde. Il nous semble que c'est assez d'exposer loyalement ce qu'on sait sur un sujet et ce qu'on en a tiré. Dans mes recherches, il faut considérer l'ardeur et la passion qui les ont soutenues ; mais je n'ai jamais songé à rendre la voie plus aisée au lecteur qu'elle ne me l'avait été à moi-même. En général, je trouve en moi du zèle pour étudier, mais non pour instruire les autres; et s'il m'est arrivé çà et là de leur apprendre quelque chose, j'en apprenais pour moi-même incomparablement davantage[1]...

» Je diffère avec vous sur quelques points, par exemple, sur le jugement relatif à la langue gothique. Vous lui reconnaissez d'éminentes qualités, mais vous ne croyez pas qu'elle eût en elle de quoi se perfec-

[1] Dans son discours sur son frère (*Rede auf Wilhelm Grimm*, p. 21), Jacques Grimm a répété le même aveu : « Ma devise est : Plutôt apprendre qu'enseigner (*besser gelernt als gelehrt*); et je sens bien que l'élément pratique et didactique est ce qui manque à ma grammaire. »

tionner davantage. Pour moi, je pense que si les Goths n'avaient pas disparu d'entre les nations, le monde aurait peut-être pris un autre aspect. Dans leur nature comme dans leur langue, il y avait quelque chose de doux, et un germe d'esprit qui a péri avec eux. Chaque fois que je lis Ulfilas, il m'en reste une impression favorable, pendant que les dialectes des Francs et des Alamans me semblent inégaux et sans unité..... .

» Quant au *Dictionnaire allemand*, cinq livraisons ont paru et la sixième est sous presse. En approuvez-vous le plan et l'exécution? Il me semble que c'est la première fois, pour un idiome moderne, qu'on essaye de se rendre maître de toute la langue vivante, en y comprenant les expressions qu'elle a perdues dans les derniers siècles. Dans ce but, l'exactitude et l'abondance des citations étaient indispensables. Il ne s'agissait pas d'interdire certains mots aux écrivains présents ou futurs, mais de les mettre à même d'en tirer quelques-uns de la désuétude. Avant tout, le but était d'instituer les archives complètes de la la langue réelle [1], actuelle ou passée, quelque usage qu'on en dût faire. Si l'on peut continuer comme nous avons commencé, on ne se plaindra plus de la sécheresse des lexiques..... »

Le dictionnaire et les travaux énormes qu'il imposait, n'empêchèrent pas les deux frères de prendre part aux travaux de l'Académie de Berlin, où ils comptaient parmi les membres les plus éminents. Guillaume y communiqua en 1857 une dissertation sur le Mythe de Polyphème [2]. C'est la dernière œuvre qu'il ait publiée. Cette intéressante étude rapproche avec finesse la fable de Polyphème des légendes analogues qui existent chez les autres nations d'Europe et d'Asie. On y regrette seulement l'absence des recherches philologiques, qui seules pourront éclairer à la fois l'origine et le sens de ce mythe.

L'activité admirable de Jacques éclata, depuis 1851 jusqu'à sa mort, dans une série de dissertations académiques, pour lesquelles on conçoit à peine qu'il ait trouvé du temps, au milieu de tant d'autres travaux. Nous n'essayerons pas d'en donner ici une nomenclature complète; rappelons seulement les dissertations sur le changement des personnes verbales dans le discours, sur le dieu Amour, sur les noms de femme tirés des fleurs, sur les noms du tonnerre, etc.

En 1851, il lut à l'Académie de Berlin un discours sur l'origine du

[1] Nous avons vu tout à l'heuré que Grimm a quelquefois dépassé le but qu'il se propose ici.

[2] La *Revue germanique* en a donné la traduction, t. IX, p. 589-618.

langage, qui fit une grande sensation comme représentant l'avis d'un des hommes les plus compétents sur ce sujet obscur et difficile [1]. On a contesté, avec raison je crois, plus d'une des vues qu'il expose, mais on ne saurait méconnaître ni la profondeur ni l'indépendance de pensée qui s'y manifestent à chaque page. A propos de la théorie qui fait du langage l'objet d'une révélation divine, Grimm se prononce nettement contre toute intervention miraculeuse dans la nature et dans l'histoire et déclare qu'à ses yeux « il n'existe pas de mystère qui aboutisse au surnaturel [2]. »

Il y a loin de ce rationalisme si expressément formulé, aux idées mystiques de l'école romantique dont les frères Grimm avaient fait partie à l'entrée de leur carrière. Le romantisme allemand n'avait pas été, comme le romantisme français de 1827, une pure révolte littéraire, se rejetant vers les formes de l'art au moyen âge par simple réaction contre le goût classique, sans conséquence pour les doctrines. Le mouvement germanique avait bien plus de portée. Pour se donner une idée des romantiques allemands, tels que les Schlegel, Novalis et les Gœrres, il faut songer à Chateaubriand écrivant le *Génie du Christianisme*, et encore exagérer violemment ce que le goût de l'auteur français a tempéré. C'était tout un système de réaction contre le XVIII[e] siècle, où le moyen âge était réhabilité pour le fond comme pour la forme. Malgré les efforts de Gœthe, cette doctrine était en pleine effervescence dans la jeunesse des Grimm, et l'on conçoit sans peine qu'ils se soient alliés à la seule école qui prit intérêt, dès l'abord, à leurs profondes études sur le moyen âge allemand. Mais s'ils y participèrent, ce fut en purs romantiques à la française, uniquement préoccupés de langue, d'histoire et de littérature, et s'intéressant au passé sans songer à le restaurer politiquement.

A l'occasion du fameux jubilé de Schiller, qui fut célébré dans toute l'Allemagne au mois de novembre 1859, Jacques Grimm prononça devant l'Académie de Berlin un discours sur Schiller et sur Gœthe [3], qui contenait des déclarations analogues et tout aussi accentuées, et s'élevait avec énergie contre le faux piétisme dont l'Allemagne a tant souffert. Il soutenait la libre religion d'esprit et de vérité qui unit, contre le culte de la lettre qui divise; et il rappelait ces vers célèbres de Schiller :

[1] Ce discours a été traduit en français par M. F. de Wegmann, Paris, Franck, 1859.

[2] P. 27 de la trad. fr. Voy. dans tout le discours le développement hardi de cette opinion.

[3] Il en a été donné une traduction dans la *Revue germanique*, t. VIII, p. 691-714.

« Quelle religion je reconnais? — Aucune de toutes celles
Que tu me nommes.'— Et pourquoi? — Par religion[1]. »

En tout cela il s'agissait seulement de revendiquer le respect dû à la libre pensée en général, car jamais, en religion comme en politique, Grimm n'accepta le joug d'une secte ni d'un parti.

Ce discours et les autres ont été fort appréciés en Allemagne, non pas seulement pour le fond, mais aussi pour la forme qui est essentiellement allemande, c'est-à-dire poétique et sentimentale autant que philosophique. Ceci nous amène à dire quelques mots de la forme et du style des frères Grimm, au point de vue de notre goût français. Il est vrai qu'un étranger n'a pas le droit de se prononcer en cette matière; mais il peut toujours exprimer, ou si l'on veut, avouer son impression.

La plume des deux frères a touché à bien des sujets divers. Leurs contes, dont la rédaction au moins leur appartient en propre (surtout à Guillaume), sont des chefs-d'œuvre dont ceux-là seuls peuvent se faire une idée, qui ont eu le bonheur de les lire dans l'original. Jamais l'érudition ne s'était faite si littéraire; jamais la littérature n'avait si bien réussi à se mettre au niveau de la naïveté du peuple. Il n'y a pas un trait, pas un mot qui détonne dans ces deux volumes; et cependant on sent qu'un goût sévère a élagué les superfluités, écarté les scories grossières dont le peuple lui-même ne saurait débarrasser sa pensée. La simplicité de ces contes est le comble de l'art. En général, les frères Grimm sont des écrivains accomplis, lorsqu'au milieu de leurs travaux les plus techniques, ils rencontrent quelque trait de narration, quelque légende à raconter. Il est visible que les légendes ont été le champ où s'est le plus exercé leur esprit.

On sait que d'ordinaire les auteurs sont loin de mettre en œuvre toutes les ressources que leur offre la langue. Chacun de nous, en parlant ou en écrivant, ne tourne guère que dans un cercle de deux ou trois mille mots, et il a suffi de 5642 vocables différents pour composer l'Ancien Testament tout entier. A cet égard, le style de Jacques Grimm est singulièrement remarquable par la richesse et la variété de son vocabulaire; mais y a-t-il à s'en étonner, quand on songe qu'il a passé une partie de sa vie à recueillir et à comparer des mots?

Si l'on jugeait à la française le style technique des deux frères,

[1] Welche Religion ich erkenne? — Keine von allen
Die du mir nennst. — Und warum Keine? — Aus Religion.

on le trouverait plus d'une fois négligé, lourd et diffus. Les érudits allemands travaillent pour eux et non pour les lecteurs; nous avons vu, à cet égard, les aveux de Jacques, et son neveu nous apprend [1] que tous ses livres ont été imprimés tels qu'ils avaient été écrits de premier jet, sans brouillon ni rature. Avec un si grand laisser-aller de composition, la clarté devient un mérite fort rare, et il faut savoir gré à ceux qui, comme les frères Grimm, ont pu la faire régner encore dans ces accumulations de science où la richesse engendre trop souvent la confusion. On leur accorderait plus difficilement cet éloge dans les occasions où ils doivent généraliser et exprimer des idées philosophiques, par exemple, dans les préfaces de Jacques, et dans ses discours sur l'origine du langage et à propos du jubilé de Schiller. Les choses dites sont excellentes et au fond parfaitement compréhensibles; mais la la manière de les exposer, toute poétique et colorée, pèche en plus d'un endroit par un certain relâchement du lien logique. On y cherche quelquefois en vain la transition d'une idée à l'autre; on voudrait plus de rigueur dans les déductions et un enchaînement plus serré dans la suite des pensées.

Jacques lui-même sentait ce défaut, qui tenait peut-être à son habitude d'écrire pour lui-même et du premier jet; mais, comme il arrive souvent, dans son impuissance à le corriger, il s'en faisait un mérite. « Il me semble, disait-il [2], que les travaux allemands ont en général cette qualité, de ne pas prétendre à dire le dernier mot sur les questions et de ne pas aller trop vite au but. Ils se plaisent à s'arrêter chemin faisant à quelque endroit imprévu, où ils défrichent un coin qui verdira encore, lorsque le champ principal aura passé en d'autres mains. Les livres français, et même les anglais, par cela même qu'ils attachent trop d'importance à l'union de la forme avec le fond, ne sont plus lisibles dès qu'ils ont un peu vieilli. » Ce culte de l'accessoire aux dépens du principal, dont Jacques se vante ici, et qui est le contraire du précepte classique, *semper ad eventum festina*, ne nous révèle-t-il pas en partie le motif qui rend pour nous les livres allemands, — et même souvent les phrases allemandes, — si obscurs, si chargés d'incidents et si pénibles à suivre?

Mais là où la chaîne des raisonnements n'a rien à faire, quand il s'agit d'observations de détail, de finesse dans les aperçus, de couleur légendaire, ou simplement d'émotion vraie et de juste sensibilité, le

[1] P. 35 de la notice citée plus haut.
[2] Préface de l'*Histoire de la langue allemande*.

style des Grimm reprend toutes ses qualités. Nous en citerons, pour seul exemple, la page que Jacques a inscrite en tête du troisième volume de sa *Grammaire*. Il s'adresse à son frère Guillaume, qui, à cette époque, en 1831, relevait d'une très-sérieuse maladie :

« Mon cher Guillaume, lorsque, l'hiver dernier, tu fus si malade, je dus penser, moi aussi, que tes yeux fidèles ne tomberaient peut-être plus sur ce livre. J'étais assis à ta table, sur ta chaise, et je voyais, plongé dans une inexprimable tristesse, avec combien d'ordre et de netteté tu avais lu et extrait les premiers volumes de mon ouvrage; il me semblait alors que je ne l'avais écrit que pour toi, et que, si tu m'étais ravi, je ne pourrais plus du tout achever de l'écrire. La grâce de Dieu nous a protégés et t'a laissé à nous; aussi, en toute justice, est-ce à toi que le livre appartient. On dit, il est vrai, que certains livres sont écrits pour la postérité; mais il est pourtant encore bien plus vrai qu'en même temps chacun d'eux appartient avant tout au cercle étroit où nous vivons, que c'est là seulement qu'on a la clef de son sens le plus intime, qui ensuite demeure fermé pour tous. Du moins, quand tu me lis, toi qui connais exactement ma manière, ce qu'elle peut avoir de bon comme ce qui lui manque, j'en suis plus heureux que d'être lu par cent autres qui çà et là ne me comprennent pas, ou à qui mon travail, dans mainte partie, est indifférent. Mais toi, ce n'est pas seulement à cause du sujet, mais encore à cause de moi-même, que tu me suis avec l'intérêt le plus égal et le plus constant. Puisses-tu donc être fraternellement satisfait de tout ceci [1]. »

Ce frère si chéri mourut avant son aîné, et sa perte fut la plus grande douleur que Jacques eût jamais ressentie. Il avait toujours existé entre eux une fraternité toute particulière par rapport au reste de la famille. Ils n'étaient qu'à un an de distance. On les éleva comme deux jumeaux, toujours ensemble et vêtus exactement de même. Pendant les longues années de l'enfance, ils n'eurent qu'une chambre et qu'un lit, et travaillèrent à la même table. Plus tard, étudiants, la même chambre les réunit encore avec deux tables de travail et deux lits. Quand ils furent hommes, ils n'eurent longtemps qu'un seul cabinet d'étude, et leur plus grande séparation consista à la fin à travailler dans deux cabinets contigus. Ce petit éloignement était devenu néces-

[1] Nous empruntons cette traduction au savant mémoire intitulé : *Recherches sur les langues germaniques*, que M. Adolphe Regnier a lu en 1847 à l'Académie des Inscriptions. Cette belle étude, dont la continuation est vivement désirée, contient une appréciation magistrale des travaux linguistiques de Jacques Grimm.

saire à cause de la différence qui se prononçait dans leurs habitudes et leurs dispositions d'esprit. Guillaume ne pouvait rien faire qu'au sein du plus absolu silence ; la moindre interruption jetait le trouble dans sa pensée. Aussi avait-il réglé l'emploi de son temps, le jour à l'étude, le soir à la famille, aux amis et aux visites du dehors. Jacques accordait moins à la vie mondaine, et laissé à lui-même il aurait travaillé indéfiniment. Mais on pouvait le déranger sans crainte, et il s'interrompait volontiers pour apprendre une nouvelle, pour lire le journal et pour causer politique, ce qui l'amusa toujours beaucoup. Il recevait toutes les visites qui se présentaient, et se remettait ensuite à la besogne, sans que le fil de ses idées en fût rompu. Ces petites particularités sont d'autant plus curieuses à noter, que l'effet en est opposé à l'apparence. Guillaume, qui ménageait tant la suite de ses idées, n'a guère donné que des œuvres qui n'exigeaient pas une grande concentration d'esprit, et Jacques, qui prenait si peu de précautions à cet égard, a été à beaucoup près le plus producteur et le plus penseur des deux. D'un côté était la volonté, mais de l'autre le don naturel, toujours plus fécond.

L'ardeur de l'érudition n'avait pas empêché Guillaume de se marier. Les Berlinois, qui sont les méchantes langues et les plaisants de l'Allemagne, s'en amusèrent un peu ; on raconte (nous ne garantissons pas l'anecdote), qu'un vaudeville [1] fit allusion aux embarras des deux frères, sentant bien qu'un des deux au moins devait prendre femme pour introduire de l'ordre et des soins dans la maison, mais reculant l'un et l'autre devant les soucis, et surtout devant les distractions du ménage. Ce fut le plus jeune qui se dévoua. Il épousa, en 1825, Henriette-Dorothée Wild, fille d'un apothicaire de Cassel, une personne simple et douce, façonnée à la vie de famille et aux soins domestiques, et que Mme Grimm la mère avait connue et aimée en son enfance. Ce mariage fut très-heureux, et loin de troubler l'intimité des deux frères, il la resserra encore, car Mme Grimm présida au ménage commun de « ses maris, » comme elle disait en plaisantant naïvement [2]. Guillaume eut plusieurs enfants, dont un, M. Hermann Grimm, est aujourd'hui un écrivain estimé en Allemagne ; il a épousé la fille d'Achim et de Bettine d'Arnim.

Guillaume Grimm mourut des suites d'un anthrax, quelques jours après les fêtes du jubilé de Schiller, le 16 décembre 1859, dans sa

[1] Le titre de cette facétie était : *Wer soll heirathen?* « Lequel des deux se mariera ? »
[2] Denhard, p. 31.

soixante-quatorzième année. De grands hommages funéraires lui furent rendus, mais on remarqua avec douleur que, des sept professeurs de Gœttingue, son frère et Gervinus accompagnèrent seuls son cercueil.

Le coup fut bien rude pour Jacques, mais son énergie morale et sa force physique en triomphèrent, et le chagrin ne le fit ni faiblir ni interrompre un instant ses travaux [1]. Dès le 26 janvier suivant, il reparaissait à l'Académie des sciences de Berlin, et, pour célébrer le jour natal de Frédéric le Grand, il lisait un discours en l'honneur de la vieillesse, où il affirmait qu'elle n'est pas une décadence, mais une plénitude et un couronnement de la vie. « La vieillesse, disait-il, a pour ornement la liberté de la pensée; la parure du vieillard est dans son courage d'envisager en face la vérité et d'en porter témoignage, en politique comme en religion. C'est ce qui fait de lui l'Ancien du peuple, auquel appartient, grâce à ses années, le privilége de déterminer et de prononcer le droit. »

Cette verte vieillesse est bien représentée dans le beau portrait gravé qui est en tête du *Dictionnaire*. Guillaume y est aussi figuré au naturel, avec son air souffrant, un peu triste et timide; on dirait une plante faible qui a besoin de s'appuyer, ou encore un astre satellite qui emprunte d'un plus fort que lui la lumière et le mouvement; mais cette lumière d'emprunt suffit pour qu'il réfléchisse lui-même une douce clarté. Tout autres sont les traits de Jacques : énergiques, accentués, éclatants, pleins de finesse et de vivacité, avec quelque chose de pénétrant et de dominateur. Au fond de ce portrait si vif, on sent pourtant la rêverie allemande, avec ce qu'elle a de flottant et d'un peu vague. Ce caractère essentiel de la poésie germanique se retrouve, en effet, chez les Grimm, et leur originalité est en partie d'avoir allié l'imagination et la science, et d'avoir créé pour ainsi dire l'érudition poétique.

Leurs plaisirs étaient en rapport parfait avec le côté intime et familier de la poésie allemande : ils aimaient passionnément les fleurs, et se livraient à la culture des plantes sur les fenêtres, la seule qui fût à leur disposition. Guillaume cultivait de préférence les primevères, Jacques les giroflées et les héliotropes. Jacques aimait aussi à voir deux ou trois fleurs coupées dans un vase sur sa table de travail. Mais son goût dominant était pour les livres. Sauf quelques ouvrages très-usuels et sous la main, les deux frères n'eurent jamais qu'une seule bibliothèque, et c'était Jacques qui l'administrait avec la science et l'amour d'un

[1] Notice d'Hermann Grimm, p. 26.

bibliothécaire consommé. Souvent il se promenait devant les tablettes, en tirait un volume, le considérait quelques instants, et le remettait à sa place avec une évidente satisfaction. C'était une joie pour lui que de se lever et d'aller tout droit mettre la main sur un ouvrage que les autres cherchaient; il le trouvait sur le champ, même la nuit sans lumière. Comme les véritables amateurs, il prêtait fort peu ses livres, qui, d'ailleurs, ne pouvaient guère sortir de chez lui, étant pleins de notes marginales et de feuilles volantes écrites de la main des deux frères. Souvent, quand un ouvrage manquait d'index, chacun d'eux lui en faisait un à sa façon.

Un des soucis de Jacques dans sa vieillesse, était que sa bibliothèque ne fût dispersée après lui. Lorsqu'à son lit de mort on voulut faire entendre encore quelque chose d'agréable à son oreille défaillante, on l'assura que sa bibliothèque serait conservée avec soin. Ce furent peut-être les dernières paroles qu'il entendit.

Jusqu'à son dernier jour, outre le *Dictionnaire* auquel il travaillait sans relâche, il ne cessa de préparer et de projeter des œuvres nouvelles. Il songeait à un ouvrage sur les anciennes mœurs allemandes et à un autre sur Ossian; il voulait écrire une introduction aux contes et achever sa grammaire. Le IV[e] volume des *Documents juridiques*, contenant les dissertations et les explications, était presque terminé, et on a trouvé dans ses papiers un discours sur son frère Guillaume, que, sans doute, il comptait lire à l'Académie et auquel il ne manquait que le dernier feuillet [1]. Le dernier écrit qu'il ait publié, est une dissertation insérée aux *Gelehrten Anzeigen* de Gœttingue, sur le *Reinhard* de M. Jonckbloet et sur les légendes relatives aux animaux.

Sa dernière maladie dura quinze jours seulement. Il allait mieux, lorsque, le 20 septembre 1863, une soudaine attaque d'apoplexie lui paralysa la langue et tout un côté du corps. Il ne reprit pas entièrement connaissance, et mourut le soir même; il avait près de soixante-dix-neuf ans.

En lui s'est éteint un des derniers représentants de la grande génération dont Gœthe avait été l'aîné et le chef, et à laquelle appartenaient des hommes tels que Schelling et Hegel, Beethoven et les deux Humboldt. Le vénérable linguiste Franz Bopp est peut-être aujourd'hui le seul survivant de ces hommes énergiques et féconds qui ont, d'un seul coup, porté la science et l'art allemands au niveau et souvent au-

[1] Ce discours a été publié par M. Hermann Grimm; c'est plutôt un éloge qu'une biographie.

dessus des nations contemporaines. La génération qui vient après eux suit leurs traces, au moins dans les sciences, et achève ce qu'ils ont commencé. Elle complète leurs vues, en corrige les imperfections, apporte un esprit de précision et d'exactitude et une clarté inconnue jusqu'ici en Allemagne. Mais quelle différence de souffle et de grandeur !

Le rôle particulier des frères Grimm se résume à nos yeux dans le sentiment patriotique. On peut dire, et les dates concordent avec ce caractère de leurs travaux, qu'ils ont puisé dans la guerre de la délivrance leur principale inspiration. Le but de leur vie a été d'élever à l'Allemagne un monument national, et d'en faire revivre le passé pour en préparer l'avenir. Au fond, ce sont de grands historiens, mais ils ont pris la tâche par son meilleur côté. Au lieu de s'arrêter aux événements, spectacle toujours lamentable et fait pour dégoûter de l'histoire, ils ont pénétré jusqu'aux profondeurs dernières et aux éléments dont se compose l'existence intime des peuples ; ils ont ramené au jour la poésie et les croyances populaires, le droit coutumier qui précède la science des jurisconsultes, enfin la langue, qui résume tout et reflète la vie collective et spontanée des masses dont elle est le produit. L'entreprise était gigantesque ; ils l'ont menée à bien et presque achevée, grâce à l'ardent patriotisme qui les soutenait.

En France, nous aurions du mal, non-seulement à trouver de pareils hommes, mais même à comprendre leur passion. Notre patriotisme n'a rien de rétrospectif. La révolution littéraire du XVII[e] siècle et la révolution politique de 1789 nous ont fait divorcer à jamais avec notre passé. Loin de l'aimer, nous le regardons presque comme un ennemi. Le gros de la nation n'a pas de souvenirs qui remontent plus haut que la république et l'empire ; les partis les plus arriérés ne cherchent pas leur tradition au delà de Louis XIV. Quand nos romantiques politiques ont voulu aller plus loin et réhabiliter le moyen âge, quand ils se sont appelés les fils des croisés, ils se sont rendus d'un seul coup ridicules et odieux. Chacun de nous n'acceptant ainsi qu'une certaine époque qui correspond à ses opinions, nous ne soutenons pas nos historiens d'un bout à l'autre de leur œuvre. Au contraire, le patriotisme des frères Grimm a pu s'étendre à leur histoire tout entière et à tous ses moments. Ils n'ont rien répudié du passé, et, l'esprit national leur répondant, ils en sont devenus les représentants par excellence. L'unité allemande a été réalisée par eux quant aux origines et à la littérature ;

si jamais elle s'organise politiquement, c'est à eux que, sous peine d'ingratitude, elle devra les premières statues.

F. BAUDRY.

APPENDICE

TEXTE ALLEMAND DES LETTRES CITÉES DE JACQUES GRIMM [1]

A M. MICHELET

Göttingen, 13 merz 1837.

Verehrter herr,

Vor acht tagen endlich habe ich auf einmal von Strassburg Ihre französische geschichte und 19 bogen eines neuen werks, dessen titel ich noch nicht weiss, erhalten. für jenes geschenk meinen aufrichtigsten dank; und das andere buch hat mir fast noch mehr freude gemacht. man könnte es eine vermehrte und veredelte bearbeitung meiner rechtsalterthümer nennen. Sie haben die gesichtspuncte zugleich erweitert und vereinfacht; in dieser gestalt wird die untersuchung viel anziehender sein, und das herbe meines, freilich auf ganz andre leser berechneten werks glücklich ausgeschieden haben. ausserdem ist von Ihrer hand so viel eigenthümliches und neues hinzugethan worden, dass von der geringen wirkung meiner arbeit hier in Deutschland gar nicht mehr auf die grössere, die der Ihrigen in Frankreich bevorsteht, geschlossen werden darf. vielleicht wird man dennoch noch etwas deutschen beigeschmack darin finden und wegwünschen. mir ist es um so werther; ich weiss unter meinen landsleuten keinen, der so genau eingegangen ist in meine ideen und gefühle; Sie haben das bild vollständig gefasst und mitempfunden, was in meiner seele von unserm alterthum schwebte, ich reihe Ihnen dafür dankbar die hand.

Sie können ermessen, dass ich seit erscheinung meines buchs vieles hinzuge-

[1] Nous reproduisons le plus exactement possible l'orthographe suivie par J. Grimm. Quant aux retranchements qui sont indiqués par des points, nous avons supprimé, d'abord les détails particuliers qui n'offraient aucun intérêt, et ensuite certaines appréciations de personnes encore vivantes, et d'autres passages que Grimm aurait été bien fâché de rendre publics. Il y a des bienséances qu'il faut respecter, et une correspondance contemporaine ne peut être traitée avec la même liberté que lorsqu'un siècle a passé dessus.

lernt habe, und es vielleicht etwas besser machen werde, wenn es zu einer neueu auflage kommt. ich wünsche aber vorher und vor allem eine samlung von 600-800 weisthümern (records) herauszugeben, deren wichtiger und reicher inhalt mir damals so gut wie gar nicht bekannt war. an diese samlung denke ich hand anzulegen, sobald der vierte theil meiner grammatik, der jetzt gedruckt wird, beendigt sein wird.

... Ihrem freunde, dem edlen, gelehrten Burnouf hinterbringen Sie meinen herzlichsten gruss und dank. er hat mich neulich wieder mit seinen scharfsinnigen untersuchungen über die inscriptions cunéiformes beschenkt [1].

mit der grössten aufrichtigsten hochachtung
der Ihrige

JACOB GRIMM.

AU MÊME

Göttingen, 24 merz 1837.

Unsere briefe haben sich gekreuzt... Ihre ausführliche einleitung erwarte ich mit verlangen; Sie werden darin viel scharfsinniges und höchst lesenwerthes entwickeln. im allgemeinen können wir Deutsche schon zufrieden sein mit den fähigkeiten die Sie uns beilegen; versteht sich das solche characteristiken im einzelnen eine menge ausnahmen leiden, die zu unserm nachtheil, anderemal zu unserm vortheil gereichen.

..... Ihre histoire de France ist ein geistvoller buch, in dem aber manches enthalten ist, vorüber ich anders denke, namentlich auch über die ältere gallische und celtische geschichte, in welcher hoffentlich noch viel aufzuraümen ist. an celtische sprachstudien wird die reihe auch einmal kommen, jetzt liegen sie in wahrer barbarei.

Ich bin mit grössten hochachtung, Ihr
ergebenster

JACOB GRIMM.

AU MÊME

Göttingen, 1 dec. 1837.

Ich bin freilich in grosser schuld, dass ich für Ihre gütige zusendung der bücher so spät danke. erst trat die feier unseres jubilaeum dazwischen, hernach eine kleine herbstreise, der beginn der wintervorlesungen, und unsere politische unruhe, von welcher Sie, wenn Sie deutsche artikel in den zeitungen

[1] Cet alinéa et la lettre suivante, ne rentrant pas dans notre cadre biographique, n'ont pas été compris dans notre traduction. Nous les donnons ici à cause de l'intérêt qu'ils offrent pour l'appréciation de notre Eug. Burnouf et pour celles des études celtiques.

nicht überschlagen, wol unterrichtet sind. diese innere aufregung verursacht, dass ich auch heute kürzer schreibe, als ich mir vorgenommen hatte.

Die einleitung zu Ihren origines du droit français habe ich mit grosser freude gelesen. sie ist voll geist und feinheit, in den gedanken wie in ausdruck. Ihre befürchtung, ich möge über der alten zeit die neue vergessen, war grundlos. ich verkenne die vortheile der gegenwart nicht über ihren nachtheilen. Aber mein ganzes leben war fast auf das alterthum gerichtet, et mihi vetustas res scribenti nescio quo pacto antiquus fit animus. die daraus entspringende einseitigkeit ist zu dulden, wie die verwandte zu ehren, welche sich in hervorhebung des vaterlandes zeigt. ich wende Ihren darum wenig ein wider das, was in Ihren augen den unterschied zwischen deutscher und französischer richtung bezeichnet. Sie würden eben so gerecht sein, wenn ich eine hin und wieder andere schilderung versuchen wollte. nur die note s. CXXI geht mir zu weit. ich meine, Sie verkennen in Ihrer classischen poesie von Corneille bis Voltaire die fortschritte und bedürfnisse der heutigen selbst, die Sie sonst so lebhaft fühlen. soll ich Ihnen ein gestandniss wiederholen, das wir uns in Deutschland ganz gewöhnlich machen? ich habe schon oft, mit den besten willen, versucht an Corneille, Racine, Boileau, und fühle auch wol ihr entschiednes talent; aber ich vermag nicht bei ihnen auszuhalten, es leuchtet mir ein, dass diesen dichtern doch vieles verschlossen geblieben ist, was die poesie in dem tiefsten grunde aufregt. Ihre introduction über das alte recht ist mir poetischer als Boileaus ansicht von der dichtkunst.

Auf welche weise Ihr buch aufgenommen werden wird, bin ich gespannt zu erfahren, ich liebe überhaupt nicht baare übersetzungen aus geläufigen sprachen, sonst würde icht wünschen dass Ihre einleitung sich auch in Deutschland näher verbreitete.

Der Ihrige Jacob Grimm.

AU MÊME

Cassel, 25 nov. 1838.

Verehrter herr und freund,

Mein unstätes leben, das ich seit einem jahre führe, muss mich entschuldigen, dass ich auf Ihre theilnehmenden zuschriften, die mich herzlich erfreut und getröstet haben, so spät antworte. ich hofte immer auf irgend eine entscheidung über meine zukunft, die ich Ihnen melden könnte, sie ist aber nocht nicht erfolgt, und wird allem anschein nach noch eine zeitlang ausbleiben. mittlerweile hab ich mich seit einem monat mit meinem bruder und meinen büchern wieder vereinigt, hier in derselben stadt, in welcher wir vor zehn jahren schon lebten und mehr eingewont sind, als zu Göttingen. wir haben frischen mut geschöpft und wollen nun die uns zu theil gewordne unfreiwillige musse auf arbeiten wenden, die vielleicht ohne jenes betrübende ereignis nicht beschlossen und ausge-

führt werden waren, hauptsählich ist es ein ausführliches deutsches wörterbuch in sieben starken bänden, das uns eine reihe von jahren beschäftigen soll, mehr nach den muster der *academia della Crusca*, als nach dem *de l'académie française;* ein für unsre sprache endlich sehr nöthiges, aber noch nicht zu spät gewordnes werk, das auch hoffentlich dem auslande zur rechten zeit kommt. die bedeutungen sollen in dieser absicht lateinisch, und oft auch, wo die todte sprache nicht mehr helfen kann, französisch angegeben werden. alle schriftsteller der letzten drei jahrhunderte (seit Luther) werden ausgezogen (natürlich von vielen mitarbeitern), was ein wirklich erstaunendes material zuwege bringen muss.

Daneben sollen jedoch auch andre plane ausgeführt werden, die grammatik beendet und theilweise umgearbeitet, und diesen winter noch mein vorrath von weisthümern (in zwei starken bänden) gedruckt. dadurch wird es mir erst möglich von einer seite her meine rechtsalterthümer zu vermehren, von der andern seite regt mich Ihr buch zu mancherlei an, über dessen gelingen ich mich freue.

Herr Marmier der mich neulich besuchte und dem ich grüsse an Sie auftrug, wird Ihnen gemeldet haben, dass ich den sommer an verchiednen orten zubrachte, besonders in Erlangen, Leipzig und Iena. Paris würde ich gern einmal wieder sehen, vielleicht gestatten es die verhältnisse nachstes jahr. ich bin gerührt von dem antheil den das ausland an meinem geschicke nimmt; und wie viel ungeahntes hatte ich bei Ihnen zu sehen und zu lernen.

Und nun empfehle ich mich auf angelegentlichste Ihrer fernern freundschaft und gewogenheit,

ganz Ihrer

JACOB GRIMM.

AU MÊME

Berlin, 1842.

Verehrter herr und freund,

Die gute gelegenheit Ihnen beifolgende abhandlung zu übersenden mahnt mich zugleich lebhaft daran, wie lange ich schon unterlassen habe Ihnen von mir nachricht zu geben. nachdem mir die regste theilnahme von Ihnen widerfahren ist, scheine ich sie fast zu verscherzen und gar nicht zu verdienen. erwarten Sie aber von mir getrost, wie Göthe sagt, dankes blume aus stillen garten. die neue versetzung aus Cassel in den hiesigen etwas sandigen boden hat mich in vielfache zerstreuungen und hindernisse gestürzt, ich hoffe dass auch das fordernde nicht ausbleiben werde, und erkenne jetzt schon mancherlei gutes an, das mir zu theil wird. Gott hat mir meinen geliebten bruder leben lassen, der diesen winter lang und schwer krank lag; wir sind so gewohnt an zusammen sein und arbeiten, dass ich gar nicht mir danken kann, was aus mir geworden wäre wenn ich mich allein gefunden hatte. wir schaffen an einem ausführlichen

deutschen worterbuch, dessen material in gang und fluss zu bringen gar viel anstrengung kostet und wobei wir noch manche andre hilfe, die uns oft im stich lässt, ansprechen müssen. jetz sind die fortschritte noch langsam, sollen aber in den nachsten jahren, wenn Gott gesundheit verleiht, sich verdoppeln und verdreifachen.

Ausserdem habe ich eine sammlung von dorfweisthümern in drei starken bänden fertig gemacht und grosse mühe aufgewandt des zerstreuten materials habhaft zu werden. es sind weit über tausend einzelne stücke von ungleichem werth und gehalt, doch alle, wenn ich mich nicht teusche, voll an aufschlüssen über unser altes recht. so sehr Sie der gegenstand anzieht, so wenig würde Ihnen jetzt schon mit dem blossen stof gedient oder gar geholfen sein; ich warte also die erscheinung folgenden vierten bandes ab, worin ich abhandlungen und erlaüterungen liefere, um Ihnen dann den ganzen plunder auf einmal zuzuschicken...

Den fünften tome Ihrer histoire de France habe ich erhalten, und bewundere den aufsteigenden wachsthum dieses geistreichen werks, das noch nicht einmal bis zur hälfte gediehen ist. besonders sind Ihre aufschlüsse über die pucelle bedeutend und lehrreich.

Ausserdem höre ich wenig von dem was jetzt dort für das mittelalter geschieht... warum druckt niemand die werke eines Chrétien de Troyes? daraus würde sich viel entnehmen lassen.

Zürnen Sie nicht dem saumseeligen, sondern erhalten mir Ihre unschätzbare gewogenheit.

JACOB GRIMM.

A M. ADOLPHE REGNIER

Berlin, 25 mai 1853.

Es musz Sie, verehrter herr, befremden und verwundern, dasz ich auf Ihre gütige zuschrift von 14 januar noch nicht einmal geantwortet, für die sie begleitende sendung, wodurch ich hochlich erfreut und überrascht worden bin, nicht gedankt habe. seit langer als drei monaten ist alles in meinen handen, und die antwort noch dazu durch die verstattung erleichert, dasz ich mich der Ihren gelaüfigen deutschen sprache bedienen darf. auch verging keine wache, dasz ich nicht daran gedacht hatte meiner pflicht und der empfindung meines herzens zu genügen. allein ich wurde dieses fruhjahr krank, zwar nicht bettlagerig, aber in dem grade beängstet, dasz ich aus dem gewohnten gleise kam. es war ein aussetzen der pulsschlage, wechselnd, bald zunehmend, bald wieder nachlassend, störend und schlaflose nächte mit sich führend. mit dem eintritt der warmen witterung hat es sich gebessert und ich fühle mich schon drei woche lang frei. in der ganzen zwischenzeit muste ich alle guten stunden dem deutschen wörterbuche zuwenden, dessen unablässige, vielleicht funf jahre zu spät

begonnene ausarbeitung mich, ich weisz nicht ob mehr geistig stärkt oder leiblich aufreibt. wenn man 68 jahre zurück gelegt hat und gewohnt war immer anhaltend zu lernen und zu forschen, andert sich die natur nicht mehr.

Nun aber genug von den hindernissen derentwegen Sie mir verzeihung angedeihen lassen. ich lerne in Ihnen einen mann kennen und verehren, der mit einer in Frankreich ganz seltnen kunde der deutschen sprache und literatur ausgestattet, meinen büchern unerwartete aufmersamkeit angewandt hat, und geneigt ist von dem neuen oder unbekannten, was er darin wahrnahm, das beste zu halten, meine mängel und gebrechen zu übersehen. es ist wahr, unsre art zu stüdiren und im publicum aufzutreten, weicht von der französischen, ohne zweifel oft zu unserm nachtheil ab, hangt aber zusammen mit unsrer politischen zerstückung und ohnmacht. wir freuen uns still des einzelnen und kleinen, pflegen nicht auf die wirkung zu achten noch sie zum ziel zu nehmen, die unsre werke in der welt hervorbringen können, und meinen es sei genug was man über einen gegenstand wisse und herausgebracht habe, alles herzlich herzugeben. meinen untersuchungen sollte man den ernst und die lust ansehen, aus der sie entsprungen sind, ich dachte nicht daran, den lesern den weg leichter zu machen als er mir geworden ist; ich habe überhaupt nur in mir den trieb zu lernen, nicht den zu lehren, und darüber, dasz ich andere hin und wieder etwas lehre, lernte ich selbst unverhältnismäszig mehr hinzu....

In einigen punkten mochte ich von Ihren einsichten abweichen, z. b. in dem urtheil über die gothische sprache, der Sie ausgezeichnete eigenschaften einraümehn, doch eine grössere ausbildungsfä igkeit absprechen. waren die Gothen unter den volkern nicht getilgt worden, die welt hätte leicht ein anderer angesicht gewonnen. wie in ihrer sprache war auch in ihrer natur etwas mildes, und ein geistiger keim, der untergegangen ist. so oft ich den Ulfilas lese, that mir der eindruck des ganzen wol, wahrend mir das alamannische, fränkische allenthalben zerrissen und ungleich vorkommt...

... Vom deutschen wörterbuch sind fünf lieferungen heraus und die sechste ist unter presse. ob Sie wol den plan und die ausführung gutheiszen? es sollte, ich glaube zum ersten mal in einer neueren sprache, versucht worden, den ganzen umfang einer lebendigen zunge, aber auch mit allen ihren in den letzten jahrhunderten abgestorbenen aüszerungen zu bewältigen. fülle und genauigkeit der citate war dafür unerläszlich. nicht sollte den heutigen oder künftigen schrifstellern verboten werden, wörter zu gebrauchen, sondern erleichert sei wieder einzuführen. vor allem lag daran ein archiv der wirklich bestehenden oder bestandnen sprache vollständig zu eröfnen,sei es fur irgendwelche gebrauch. wird das ganze, was erst begonnen ist, in solche weise ausgeführt, so verschwindet auch die lexicalische trockenheit.

Schwerlich kann ein andrer auf die fortsetzung Ihrer recherches begieriger als ich, mit gröszter hochachtung nenne ich mich Ihren ergebnen,

JACOB GRIMM.

GUILLAUME DE HUMBOLDT[1]

II

LES ÉTUDES

Il importe premièrement que l'individu se constitue lui-même; l'homme a fait ce qu'il se doit, mais en même temps ce qu'il doit aux autres, lorsqu'il a donné à sa nature tout le développement qu'elle comporte. Aux yeux de G. de Humboldt, cette formule a l'autorité d'une loi morale, loi d'une application malaisée, et, par conséquent, d'une obligation relative pour ceux qui portent le fardeau de plusieurs existences liées à la leur, c'est-à-dire dont la vie appartient à des enfants, à une famille. Mais pour Humboldt, appelé par un privilége de sa naissance à une vie indépendante, cette loi est un principe dirigeant, tout à la fois fondé sur son organisation morale et justifié par sa raison. En fait, il ne craint pas de déclarer que le but immédiat de ses travaux intellectuels est son propre avancement, il ne songe que subsidiairement à l'action qu'ils peuvent exercer sur la civilisation générale. Aussi, parmi ses écrits, un assez grand nombre portent-ils l'empreinte visible de la pensée qui les a inspirés : ce sont des études personnelles.

La forme de ces écrits présente le même caractère. Humboldt y poursuit une idée dont il n'a pas encore la pleine possession : de là, une marche sinueuse, incertaine, comme celle d'un esprit qui procède avec difficulté sur un chemin non encore parcouru. Sans doute Hum-

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er décembre 1863.

boldt sait ce qu'il veut, le but lui apparaît à travers un nuage qu'il s'efforce de dissiper, il entrevoit du moins l'idée qu'il cherche à se démontrer. Mais on ne trouve pas dans ces travaux, et on peut y regretter cette ordonnance lumineuse, cette progression continue, cette correction qui est l'art même. L'art est inséparable de la pensée d'un effet déterminé à produire sur le public à qui l'on s'adresse; quiconque sait transmettre la science qu'il possède, se préoccupe nécessairement de satisfaire aux conditions requises pour engendrer dans l'intelligence la lumière et la conviction. Le but principal et souvent unique de Humboldt, dans la plupart de ses travaux, est tout différent : il s'agit d'extraire, à force de pénétration patiente, des profondeurs ténébreuses où elles se dérobent, les idées qui pourraient être la matière d'une œuvre d'art.

Toutefois l'incertitude de Humboldt n'est pas aussi grande qu'on se l'imaginerait au premier abord. Il avait foi dans l'intuition qui, prévenant le raisonnement et l'expérience, ou plutôt appuyée sur des données imperceptibles quoique certaines, atteint d'un bond la vérité. Mais cette intuition, privilége du génie et organe de toute découverte, ne lui suffisait pas. Il fallait qu'il la mît d'accord avec les faits, qu'il arrivât au même but par une voie opposée; et c'est la lenteur volontaire avec laquelle il s'avance dans cette voie, s'arrêtant, revenant sur ses pas, regardant autour de lui, variant les points de vue, modifiant sa pensée, provoquant les objections, multipliant les distinctions, les restrictions, les précautions, qui donne à son esprit cette allure en apparence hésitante et pénible.

D'autre part ses études roulent sur des sujets si divers qu'elles semblent trahir l'inquiétude d'une intelligence capricieuse, qui cède aux entraînements passagers de la curiosité, l'absence d'une boussole et d'un plan arrêté d'explorations. Humboldt s'occupe tour à tour de politique, d'esthétique, de philosophie, de philologie, de linguistique, de poésie. Il attaque toujours, à la vérité, ses sujets par leurs faces les plus hautes. Il est également vrai qu'il ne les étudie jamais avec la légèreté superficielle d'un amateur effleurant tout à la hâte, trop pressé de changer et de jouir pour s'enfoncer dans les régions arides de la science qu'il visite par plaisir; au contraire, il n'est pas de détail si épineux que Humboldt n'ose aborder. Mais enfin il passe fréquemment d'une étude à une autre, comme s'il ne savait où se prendre, comme si le hasard le gouvernait plutôt que sa volonté. Il est absorbé dans un travail, et vous le voyez tout à coup se lancer dans un nouvel ordre de recherches : il suffit, pour le décider à ces changements, d'un conseil

qu'on lui donne, d'une invitation qu'on lui adresse, d'un exemple qui s'offre à lui. Dalberg et Stein l'entraînent ou le ramènent à la politique. Wolf le jette dans les études philologiques et dans l'antiquité grecque. Schiller et Gœthe lui inspirent le goût des recherches esthétiques. Un voyage en Italie ou en Biscaye, une visite au musée des Petits-Augustins, quelques représentations du Théâtre-Français, déterminent pour un temps la direction de sa pensée sur tel ou tel sujet, sur la plastique, sur la linguistique, sur l'art dramatique. Il utilise tout, mais en se dispersant sur tout.

Il n'y a rien de fiévreux dans cette agitation sans dessein constant. Néanmoins tant de mobilité n'accuse-t-il pas une intelligence incapable de saisir un sujet d'une prise assez forte pour s'y fixer et pour l'approfondir, ou bien une volonté trop faible qui tourne sans cesse au vent de l'occasion et qui cède à toutes les impulsions? Rien ne serait moins exact qu'une telle appréciation. Humboldt a subi les influences les plus diverses, celles des hommes aussi bien que celles des événements. Bien loin de se prémunir contre ces influences, il allait, comme on l'a vu, au-devant d'elles, il s'y exposait de parti pris et s'y ouvrait, pour ainsi dire, de toutes ses forces, sans craindre le moins du monde de mettre par là son originalité en péril. Il s'applaudissait de se sentir modifié par une action étrangère, et suivait sans résistance la direction nouvelle où elle le poussait momentanément. S'il regardait comme la fin absolue de la vie le déploiement le plus complet de ce que renferme l'organisation de chaque homme, il considérait la société comme son milieu nécessaire, et le rayonnement réciproque des individualités humaines comme la condition de leur développement. On peut redouter en effet qu'une nature heureuse, mais dépourvue de cette énergie résistante qui perce à travers tous les obstacles, ne périsse étouffée par la domination prépondérante ou exclusive d'une nature plus forte; les exemples de ce genre ne sont pas très-rares. Mais un homme, qui se fait une loi de ne s'enchaîner jamais à quoi que ce soit par aucun lien définitif et de se livrer à toutes les influences, sauvera par cette variété même sa propre originalité.

C'est ce qui est arrivé à G. de Humboldt. Quand vous embrassez cette vaste carrière, quand vous résumez ces études si multiples, vous en voyez ressortir une admirable unité. Je ne veux pas parler seulement de l'harmonie de la vie avec les idées, qui résulte naturellement de la pureté du caractère, et qu'on trouvera toujours chez un homme dont la nature est droite, sincère et heureusement équilibrée. Je parle de cette unité qui consiste dans l'immutabilité des idées fondamentales.

La fixité des principes intellectuels, qui régissent l'esprit de Humboldt, est frappante. Il y a sans doute une grande distance de son premier *Essai* à ses derniers écrits, et toutefois, après plus de trente-cinq années d'études et d'expériences, après avoir été en relation directe avec trois générations de penseurs, après s'être intimement associé aux préoccupations de plusieurs génies du premier ordre, après s'être mêlé sans réserve à des événements qui avaient si profondément changé la face du monde politique et manifesté une révolution non moins profonde dans les esprits, Humboldt n'a point changé de pôle intellectuel. Les idées mères, auxquelles on le voit attaché dans sa jeunesse, sont celles qu'on retrouve dans ses œuvres dernières, entourées d'une clarté plus grande, fécondées par le travail de toute une vie.

Cette identité est l'indice d'une organisation robuste, nullement d'une intelligence prévenue, obstinée, rebelle au progrès, qui jette tout ce que l'âge et l'étude lui apportent, expériences et idées, dans le moule rigide où elle s'est emprisonnée d'abord. On peut prendre Humboldt à l'âge qu'on voudra, on ne le trouvera jamais attardé sur son temps, je veux dire que sa pensée paraîtra toujours en harmonie avec les préoccupations changeantes de la raison la plus libre et la plus éclairée, telles qu'elles naissent des vicissitudes incessantes de la société et de la science. Il n'a jamais eu le malheur, le plus triste qui frappe la vieillesse, de devenir, comme le sont devenus quelquefois de grands esprits qui avaient commencé par être les guides et les maîtres de leurs contemporains, étranger à la langue parlée autour de lui. Considérez Humboldt à l'époque de la Révolution française, il l'explique très-clairement; il contemple, sans le partager, mais sans en être étonné, l'enthousiasme qu'allume dans ceux qui l'entourent l'aurore d'une ère nouvelle. Prenez-le après 1830, au début de cette époque infatuée de tant d'utopies, orgueilleuse de tant d'espérances, à laquelle de vagues aspirations et un petit nombre de tentatives réussies font croire qu'elle va accoucher de toute une société, cette confuse période n'a point de pensées que Humboldt ne comprenne. En supposant qu'il eût conservé la plénitude de ses facultés, ni 1848, ni rien de ce qui a suivi ne l'eût surpris : il avait la clef des agitations de l'Europe et des causes qui font échouer nos révolutions. C'est beaucoup dire assurément, mais j'espère que dans un instant cette affirmation ne paraîtra plus avoir rien d'excessif.

Le secret de ce rajeunissement perpétuel est dans la nature des idées qui étaient les ressorts de son intelligence. Il ne s'était pas fait un type fixe de perfection humaine qui lui servît de mesure pour apprécier

tout le reste, pour admettre ou pour exclure, pour admirer ou pour blâmer; il ne s'était pas construit un ordre social absolu pour s'y reposer en sécurité. C'étaient là, selon lui, des conceptions hypothétiques, dont le moindre danger est d'être à toute heure dérangées par les faits; elles ont un inconvénient bien plus grave, c'est que ne suffisant jamais, si larges qu'elles soient, pour envelopper toutes les formes sous lesquelles la nature humaine peut se manifester, elles rétrécissent à la longue l'intelligence qui s'y arrête. La nature humaine est un fonds d'une richesse infinie, d'une vitalité inépuisable, d'où peuvent sortir sans cesse des individualités nouvelles, ne ressemblant à celles qui les ont précédées que par l'énergie dont elles sont douées et qui modifie les destinées générales. A des degrés divers, chaque individualité vaut quelque chose, pourvu qu'elle ne soit pas comprimée par le joug accablant de circonstances hostiles. Mais il s'en élève de loin en loin qui dominent les autres de toute la puissance du génie. La conduite des sociétés politiques, les langues, la religion, la littérature, l'art, la science, sont les sphères dans lesquelles ces individus éminents déploient leur fécondité et exercent leur action en ce monde. Ces choses sont les œuvres de l'humanité, et épuisent à peu près tout ce qui mérite d'être étudié dans son histoire. Si donc on les étudie sous cet aspect, et que, des diversités innombrables qu'elles présentent, on remonte à la source commune d'où elles sont émanées, savoir la nature humaine mue par d'inexplicables énergies et placée dans le milieu mobile des circonstances, on arrive à se faire d'elle et de ses destinées une idée qui n'a rien d'arbitraire, une idée exacte et de plus en plus complète, car elle procède de l'expérience et peut être soumise à un contrôle incessamment renouvelé. Or, l'étude ainsi entendue n'a pas pour seul avantage de donner à la pensée un grand spectacle; elle a des effets importants. Cette contemplation guérit de l'intolérance, prévient l'infatuation, inspire une indulgence sérieuse pour tout ce qui est humain, et par conséquent pour l'erreur, excite dans l'âme une sympathie qui élargit l'esprit, qui le stimule par l'idée toujours présente de ce dont notre nature est capable, et qui devient ainsi une source d'inspirations élevées et d'efforts efficaces. Car l'homme agit et juge toujours, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, sous l'empire d'une idée telle quelle de la nature humaine; son jugement est sain ou erroné, son action est féconde ou stérile, selon que cette idée est exacte, incomplète ou radicalement fausse.

Ces formules générales seraient assez pauvres d'application pour qui les emprunterait sans les avoir assez méditées. Mais elles prennent une

précision singulière, lorsqu'on y est sans cesse ramené par les chemins si différents qu'on suit avec G. de Humbolt, lorsqu'on les retrouve après des circuits immenses qui, avec une prodigieuse quantité de faits positifs et d'idées, circonscrivent des sciences entières. Elles se dressent alors comme un foyer lumineux, dont les rayons atteignent aux derniers confins de la pensée. On est presque saisi d'admiration, en voyant de ces hautes idées sortir des maximes d'une application immédiate, soit pour l'homme, soit pour la société.

En raison de leur diversité comme de leur forme, ce que j'appelle les études de Humboldt, les travaux en quelque sorte personnels d'un homme qui a vieilli en apprenant toujours, sont assez difficiles à rassembler dans un champ restreint, par masses que l'esprit embrasse sans peine. Je ne veux pas suivre pas à pas, dans tous ses détours, les manœuvres complexes d'un penseur aussi exigeant; tout ce que je puis essayer de faire, est de marquer les phases caractéristiques de cette longue évolution intellectuelle.

Humboldt avait traversé à Paris les premières journées de la Révolution, en curieux impassible, sans être gagné par l'ivresse, sans s'effrayer du bruit, comme il aurait assisté aux tumultes et aux pompes de quelque solennité sans conséquence. Mais l'ardeur de sa curiosité, son empressement à tout voir, atteste l'ébranlement de son esprit; si la Révolution lui laisse l'âme tranquille, sa pensée travaille involontairement sur ce texte, et, dès l'année suivante, il adresse à un ami, probablement Forster, son appréciation développée de la constitution de 91 [1]. Si l'on se rappelle les jugements portés alors en Allemagne sur la France, les prophéties furibondes de Coblentz, les sottes informations des gazettes, les aberrations qui atteignaient les plus fermes esprits, les déclamations d'un Burke, on conviendra qu'il y a quelque mérite à garder, comme Humboldt, sa pleine liberté d'esprit devant les visions créées par la terreur ou l'espérance. Mallet-Dupan seul pourrait rivaliser avec lui de sagacité et de sang-froid, mais il ne s'élève pas au-dessus de la chronique quotidienne de la Révolution, tandis que Humboldt va droit à l'idée constitutive, à la cause vraie de sa fatale impuissance. La constitution de 91 périra, parce qu'elle est une œuvre de la raison. On peut très-bien comprendre les vues et les sentiments qui ont conduit à cette constitution, rendre justice aux lumières et à l'intention des législateurs, être indulgent pour les imperfections de leur travail, croire

[1] Ideen über staats verfassüng durch die neue französische constitution veraulasst, t. I, 301 et 55.

enfin qu'un jour dans un avenir éloigné elle fera sentir ses bienfaits selon la loi constante des événements humains, d'après laquelle le bien n'opère presque jamais là où il arrive, mais à de longues distances dans l'espace et le temps. Cependant la constitution de 91 est condamnée dès sa naissance, elle n'animera pas une société nouvelle, elle trompera les plus justes espérances, comme toute constitution faite sur un plan rationnel. Pourquoi? Parce que la raison ne peut rien créer, parce que rien ne dure et n'est fécond que ce qui sort d'un fonds préexistant et a sa racine dans l'état actuel des esprits, des âmes et des conditions. La raison combine, modifie et dirige; elle essayerait en vain de produire tout d'une pièce, parce que le principe de vie n'est pas en elle. Le présent et le passé ont leurs droits, qu'ils n'abdiquent pas même devant la raison, pas même au profit de l'avenir.

Une telle critique nous est familière aujourd'hui; mais, en 1781, elle était une pierre de scandale aussi bien pour les défenseurs intéressés de l'ancien régime que pour les partisans de la Révolution. Le travail de Humboldt fut communiqué à un de ses amis dont il a été question ailleurs, à ce Charles de Dalberg, personnage singulier, gonflé de vanité, tout plein de prétentions et d'intentions de toutes sortes, littéraires, politiques, réformatrices, civilisatrices; riche de projets à réaliser quand il aurait un peuple à lui et qui n'attendait pour régénérer l'Allemagne que de succéder à l'électeur de Mayence. Surpris, comme tant d'autres, par la Révolution, mais engagé par le rôle qu'il s'était donné, toujours hésitant parce qu'il était vaniteux, mais fort déconcerté par la rapidité des événements qui semblaient devoir ne lui laisser rien à faire et même rien à rêver, il ne fut pas moins déconcerté par les idées de Humboldt. Il le harcela pour en obtenir des développements, il exigea des explications, il le fatigua de questions. Enfin Humboldt, qui n'avait pas besoin d'ailleurs qu'on lui fît grande violence, élargissant son cadre et ses idées, et cédant à une impulsion toute personnelle sous prétexte de contenter un ami, écrivit un livre *Sur l'étendue et les limites de l'action de l'État* [1].

L'histoire de cet écrit est singulière. En premier lieu, lorsqu'il fut achevé, il excita les scrupules de la censure; puis il rencontra des obstacles de plusieurs genres qui en empêchèrent l'impression. Enfin, lorsque Schiller eut trouvé un éditeur, le livre avait cessé de satisfaire complétement son auteur, de sorte que la publication, d'abord ajournée, fut bientôt après abandonnée tout à fait. L'essai a paru pour la première

[1] Ideen zü einem versuch, die gränzen der wirksamkeit des Statts zü bestimmen, t. VII.

fois en 1851, quinze ans après la mort de Humboldt, soixante après l'époque où il fut composé. On dirait en vérité qu'il était réservé pour un temps où les esprits seraient comme invités, par une série d'expériences consécutives, à le prendre pour thème de leurs réflexions, et à l'entendre sans commentaire.

Cet ouvrage, que la France ne connaît pas, est fait pour la France. C'est la Révolution française qui a tourné les pensées de Humboldt vers la politique, c'est en présence de cette crise qu'ont surgi dans son intelligence les idées qui l'ont toujours dominé, et ces idées, malgré leur caractère spéculatif, portent la marque vive encore des temps et des faits qui leur ont donné naissance : elles recèlent même aujourd'hui un germe puissant de révolution. Mais si appropriées qu'elles soient à la France, elles portent plus loin, elles atteignent la civilisation moderne tout entière.

Lorsqu'il regarde aux choses dont cette civilisation se compose, aux sciences qui la soutiennent, la décorent ou l'enrichissent, à l'ordre général qui, sous la protection d'armées puissantes, règne dans les États à peine troublés par les orages qui en agitent la surface, aux facilités de la vie actuelle et au progrès continu du bien-être, aux immenses travaux que ce bien-être permet d'entreprendre et de mener à fin, à l'élégance partout répandue, au goût des arts pénétrant jusque dans les couches moyennes, il n'est pas d'homme peut-être, pour morose qu'il soit, qui ne se sache gré en son âme de vivre aujourd'hui. On ne se hasarde guère, à moins d'être passagèrement parmi les vaincus, à protester contre les glorifications dont notre âge est l'objet. C'est d'après ces beaux résultats que les États se classent dans notre pensée, que nous leur mesurons notre estime. Il faut, pour avoir une raison de durée, que le gouvernement les obtienne à quelque prix que ce soit; sa mission est de rendre la société heureuse et florissante, et nous en sommes venus au point de ne lui rien refuser de ce qu'il nous demande pour accomplir cette œuvre. Car le repos dans la jouissance du bien-être et des arts est considéré comme la fin dernière des sociétés politiques. Ce sont les écrivains, les philosophes, les amis de la justice et de la nation, qui ont fait prévaloir ces idées et défini ainsi la tâche des gouvernements. Il n'est pas un seul gouvernement, à l'heure qu'il est, qui demande que cette tâche soit diminuée.

Les résultats, dont nous sommes si jaloux, ont une valeur qu'on ne peut méconnaître ; ils sont d'utiles auxiliaires de l'activité humaine, ils en sont la récompense légitime. Il y a plus, richesse, bien-être, art, industrie, science, civilisation, tout cela peut naître spontanément du

libre exercice des forces individuelles; et même il est dans l'ordre qu'il en soit ainsi. Mais ces choses peuvent être produites directement, lorsqu'il est érigé en principe ou admis en fait que le gouvernement est chargé de pourvoir, coûte que coûte, au bien-être physique et moral de la nation. Il arrive alors que par un déplorable contre-sens on sacrifie, pour atteindre ces résultats, cette libre activité qu'ils sont destinés à servir, et qui en est la seule source légitime. Le développement interne de l'individu est négligé ou contrarié pour accroître l'éclat des résultats visibles. Ces moyens de grandeur deviennent des moyens d'oppression, la splendeur du dehors couvre le néant intérieur, les plus nobles énergies de l'âme sont paralysées, l'homme est mis au service de la chose; on admire ce qu'il fait, on méprise ce qu'il est.

Rousseau avait ramené toute l'éducation au développement de la force interne, rejetant toutes ces acquisitions laborieuses, bonnes à exhiber solennellement pour faire éclater l'ineptie du maître et la nullité du disciple. Humboldt, plus fidèle en politique aux principes de Rousseau que l'auteur inconséquent du *Contrat social*, ramène toute la politique à l'émancipation de l'énergie individuelle, et y subordonne tout le reste. Or, pour que chaque âme mette au jour ce qu'elle renferme, pour que l'activité individuelle s'enrichisse en s'exerçant, pour que la fin de l'individu et celle de la société soient atteintes, il faut premièrement que les hommes soient placés dans les situations les plus diverses; car c'est sous le stimulant des circonstances qu'ils agissent, c'est l'éperon de la nécessité qui les excite à chercher en eux-mêmes les ressources variées qui s'y trouvent. Mais cette variété est impossible lorsque l'État, poussé par le besoin d'ordre et l'esprit de domination, imprime à tout l'uniformité, et que, sous prétexte de réaliser ce qu'on attend de lui et de réprimer des écarts gênants, il fait tout plier sous les mêmes règles, soumet tout à la même discipline politique, morale ou administrative; car ce dont il a besoin, c'est d'instruments dociles qu'il trouve toujours sous sa main et qu'il puisse diriger à son gré. Il faut, en second lieu, qu'enchaîné aussi peu que possible par le gouvernement, l'individu tienne par les liens les plus multipliés et les plus étroits à ses concitoyens. L'être humain le mieux doué, comme l'organisation la plus chétive, ne se déploie qu'au sein de la société et avec elle; mais il n'y a pas de véritable société là où les hommes ne sont pas unis par un échange incessant d'influences et par l'entrecroisement de leurs intérêts. L'intervention continuelle de l'État ne peut qu'entraver cet échange; bien loin de maintenir la société, en un certain sens elle la supprime.

Ces deux conditions posées, Humboldt ne peut aboutir qu'à une seule conclusion, savoir, qu'il est nécessaire de conserver aux individus la liberté d'action la plus complète, et que, par une conséquence immédiate, l'État ne doit jamais substituer son action à l'action individuelle que dans le cas où il s'agit d'obtenir un résultat nécessaire, auquel les individus ne peuvent arriver par leurs propres forces. Combien y a-t-il de résultats de cette espèce? Un seul, la sûreté. De tous les autres éléments d'une société parfaite, il n'en est pas que ne suffisent à produire dans la mesure nécessaire les individus ou les associations partielles. Quant à l'État, il n'est pas, comme on se l'est imaginé, une grande société universelle, destinée à procurer tous les biens, à exécuter dans le plus bref délai et par la voie la plus courte toutes les entreprises utiles, à guérir ou à atténuer tous les maux : l'État est un établissement de sûreté, voilà tout.

Mais cette définition ne résout pas encore le problème, Humboldt le sait bien. La plupart trouveraient encore aujourd'hui rétrograde et inhumain de réduire avec lui l'État à l'unique fonction de maintenir la sûreté publique; et si quelques-uns poussaient jusque-là l'excès de la condescendance, ce serait à condition de retirer aussitôt leur concession. L'État, diraient-ils, a pour objet unique de garantir à tous la sécurité, nous le voulons bien, mais tout ce qui concourt à la préparer et à la maintenir relève de lui. L'unité, ou du moins la concorde des croyances, les pratiques et les craintes religieuses sont une puissante garantie d'ordre social : l'État protége et salarie les cultes, et, non content de les défendre contre les agressions violentes, il défend les doctrines contre une critique irrévérente. Les lumières préviennent beaucoup d'écarts : l'État entreprend d'inculquer la morale, il surveille l'instruction publique, il l'inspire, il la propage, il a ses propres établissements. Le bien-être est une condition de paix : l'État s'occupe du bien-être par les travaux publics, par les règlements protecteurs de la marine, de l'agriculture, de l'industrie, par les établissements de bienfaisance. Ainsi la théorie même conduit à restituer à l'État tout ce que Humboldt veut lui ôter. Non, répond Humboldt; si haute et si importante que soit la charge de procurer la sécurité, elle ne donne pas à l'État le droit d'entreprendre sur la liberté. Tout ce qui serait une atteinte, même détournée, portée à celle-ci, lui est interdit; toute tentative d'action directe sur les caractères, soit par l'éducation, soit par le moyen de lois religieuses, morales, somptuaires, civiles ou criminelles, va contre le but de la société, c'est-à-dire contre la libre expansion de l'individualité. Bien plus, le propre de l'action gouvernementale est

d'être impérative et irrésistible. C'est pourquoi tout ce qui est spontané par essence, tout ce qui n'a de sainteté et d'efficacité qu'en raison de cette spontanéité même, la religion, la morale sont placées dans une sphère étrangère et supérieure à l'État; il les fausse et les frappe d'impuissance, lorsqu'il les ravale au rang de moyens de police. L'éducation même que l'État peut dispenser, organisée pour réaliser un type tel que l'État est intéressé à le vouloir, stérilise sans réformer, et ne prévaut jamais contre la seconde éducation, celle que l'homme reçoit des événements et de l'expérience [1]. Pour tout dire en un mot, l'État doit aux citoyens la sécurité, mais il ne la leur doit pas sans limites et sans conditions. La liberté est supérieure à la sécurité. La contrainte empêche certainement des crimes, mais elle dépouille de leur beauté jusqu'aux actions les plus conformes à la loi; la liberté engendre peut-être des délits, mais elle donne au vice lui-même une forme moins ignoble.

Lorsque j'ai dit que le livre de Humboldt semblait écrit pour nous, j'entendais simplement qu'il prête une forme à certaines pensées que notre histoire récente a fait germer secrètement en bien des intelligences. Du reste, ce qui nous a tant divisés, ce qui tourmente encore tant d'esprits, organiser l'État, ne l'occupe aucunement. Humboldt, et depuis soixante-dix ans la France, semblent viser au même but, la liberté ! Mais quelles que soient les sympathies inavouées de Humboldt pour notre révolution, le procédé de celle-ci et la théorie de celui-là sont absolument inverses. Humboldt ne prétend rien organiser, rien édifier, il ne veut que limiter. Le peu qu'il conserve d'État, cette chose si humble dans son rôle, il ne se soucie pas même de dire comment il la constitue, ni d'en définir les rapports avec la nation.

Ce silence sur des questions, qui sont l'objet de toutes nos préoccupations, ne doit pas trop nous surprendre. Il y a deux sortes d'esprits,

[1] Il est impossible de ne pas citer quelques lignes de Mirabeau, auxquelles Humboldt doit certainement une partie de ses idées. Il est d'autant plus opportun de les rappeler, que nous vivons dans un temps où les principes de la Révolution sont plus souvent invoqués : « C'est peut-être un problème de savoir si les législateurs français doivent s'occuper de l'éducation publique, autrement que pour en protéger les progrès, et si la constitution la plus favorable au développement du moi humain et les lois les plus propres à mettre chacun à sa place, ne sont pas la seule éducation que le peuple doive attendre d'eux... Dans une société bien ordonnée, tout invite les hommes à cultiver leurs moyens naturels; sans qu'on s'en mêle l'éducation sera bonne; elle sera même d'autant meilleure, qu'on aura plus laissé à faire à l'industrie des maîtres et à l'éducation des élèves... D'après cela, les principes rigoureux sembleraient exiger que l'Assemblée nationale ne s'occupât de l'éducation que pour l'enlever à des pouvoirs ou à des corps qui peuvent en dépraver l'influence. » MIRABEAU, *Sur l'éducat. publ.*, t. I, c. p. 11-12.

en effet, parmi les politiques amis de la liberté. Les uns, enclins à tout attendre de l'État, pourvu qu'il représente la justice telle qu'ils la conçoivent, et par conséquent à lui donner beaucoup, n'examinent pas quelle est la qualité du gouvernement, mais seulement quelle est son origine. Ils se soumettent à lui, si loin que s'étende son action; gênante, oppressive, absolue même, ils reconnaîtront sa loi comme la vraie liberté, si l'origine du gouvernement est légitime à leurs yeux, s'il émane par exemple du peuple ou de l'élection. Les autres ne s'inquiètent pas de savoir d'où le gouvernement procède, mais ils recherchent avec scrupule jusqu'où il va, de quoi il se mêle, ce qu'il peut pour l'individu ou contre lui, quels secours il peut lui prêter, quels obstacles lui opposer. Ils le respecteront, quelle que soit sa source, tradition ou élection, Dieu ou le peuple, pourvu qu'il n'entrave pas le développement individuel. Car nul état de société et nulle forme politique n'est absolument incompatible avec un exercice libre de l'activité individuelle ; la nature humaine se fait aux milieux les plus divers, elle trouve des ressources dans les conditions les plus dures, elle s'assimile et s'approprie des éléments de développement presque invisibles, elle ne dépérit misérablement que là où le principe vital lui-même est éteint. Ce n'est pas toujours dans des États où régnait un ordre extérieur très-parfait, ni aux époques les plus brillantes que l'individu a été le plus grand ; il a pu déployer magnifiquement son énergie partout où l'État ne l'accablait pas de son poids.

Humboldt appartient aux politiques de la seconde espèce. De la part d'un esprit moins grave que le sien, cette revendication de l'action individuelle passerait à bon droit pour un scandaleux défi à la civilisation moderne. Trois quarts de siècle et des révolutions sans nombre ont passé sur ces paradoxes d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1792, nouveaux ou renouvelés, ont, parmi les titres qu'ils invoquaient pour être acceptés, compté en première ligne les bienfaits dont ils avaient les mains pleines. Tous ont voulu être jugés d'après leurs œuvres, c'est-à-dire sur ce qu'ils feraient pour le bien physique et moral des peuples, et ils l'ont été. Leurs diversités d'origine et d'organisation ne les ont pas empêchés de marcher dans la même voie d'intervention universelle, tant cette voie est creusée profondément. Les dernières venues, les plus grossières, les plus asservies des nations de l'Europe ont été, sans sortir de la servitude, entraînées par ce mouvement vers la richesse et la civilisation. Et il n'est pas probable que ce mouvement s'arrête de sitôt ou change de direction. Au contraire, les États modernes tendent de plus

en plus à être en tout les initiateurs des peuples : de purement répressive, leur action est devenue civilisatrice. Un tel fait répond sans doute suffisamment à une protestation isolée ; il doit avoir sa raison, et une raison assurément légitime. Je ne sais pas pourtant si Humboldt trouverait cette objection péremptoire; peut-être n'admettrait-il pas pour infaillible cette conclusion du fait, si général qu'il puisse être, à sa légitimité, surtout en voyant, d'une part, une lourde inquiétude travailler l'Europe et s'y faire jour par des essais périodiques de révolution qui, prenant pour mot d'ordre la liberté de la pensée, de la conscience, de la presse, du travail, de l'association, accusent, en dépit de graves erreurs sur les moyens, un besoin persistant et impérieux de réformation ; d'autre part, les grandeurs de l'État coïncider avec un affaiblissement graduel de l'énergie individuelle et une extinction presque totale des facultés politiques. Il n'était pas homme à risquer légèrement une prédiction ; mais il considérait comme une loi historique les accidents qui viennent dénouer les nœuds les plus compliqués et rectifier soudainement le mouvement en apparence le plus irrésistible. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine admiration pour l'intuition presque prophétique qui signale, comme le mal moderne, il y a plus d'un demi-siècle et avant même que ce mal eût éclaté, cette préoccupation d'une prospérité matérielle, à laquelle peuples et gouvernements allaient bientôt sacrifier toute autre ambition.

On fait à ceux qui ont écrit avant d'être mêlés aux affaires, une question bien délicate, lorsqu'on leur demande jusqu'à quel point la conduite de l'homme public est restée en harmonie avec les idées professées par l'écrivain. Penser et agir sont deux, et il faudrait pour toujours renoncer à prendre aucune part à la vie publique, si l'on ne voulait déroger en rien aux idées théoriques que l'on peut avoir émises. Humboldt ne reconnaissait qu'à la liberté le pouvoir d'engendrer la liberté. Lorsque les hommes ne sont pas mûrs pour la liberté, ce ne peut être que par un défaut de forces intellectuelles et morales, et ces forces ne se produisent ou ne se régénèrent que par l'exercice, c'est-à-dire par la liberté. Cette déclaration n'empêchait pas Humboldt de se complaire à l'excès dans les idées pures, et de déclarer qu'il y a des vérités qu'on ne doit pas songer à réaliser ; la défaite finale de la Révolution française, après une si prompte victoire et un si audacieux élan, devait le confirmer dans sa circonspection. Traversons cependant vingt-sept années de la vie de Humboldt. Il a subi l'épreuve des événements et des affaires; une expérience très-vaste, telle que peut la donner un temps où éclate toute la puissance et toute l'infirmité humaines, s'est ajoutée aux lumiè-

res d'une méditation incessante. S'il n'a pas essayé de réaliser d'emblée son utopie, rien dans sa carrière publique n'a été accompli par lui que sous l'empire des idées qu'il a toujours regardées comme la vérité. L'Europe vient d'être affranchie, et Stein, trompé dans ses espérances, mais préoccupé jusqu'au bout de l'avenir de la patrie allemande, a remis entre les mains de Humboldt de nombreux documents rassemblés pour préparer une constitution de la Prusse. Humboldt examine, élague, choisit, combine ces éléments confus, y répand l'ordre et la vie, et le 25 février 1819, il envoie à Stein un plan détaillé[1]. Ce plan de constitution est une étude encore, une étude où nous trouvons la profession de foi définitive de Humboldt, un savant compromis entre le philosophe et l'homme d'État qui n'oublie pas les limites du possible et tient compte du terrain sur lequel il opère. Eh bien, là est reproduit le fonds immuable de la pensée de Humboldt; le principe générateur de ce plan n'est pas, comme on pourrait le croire, l'idée libérale, je veux dire l'idée d'un système de garanties mécaniques et plus ou moins artificielles, regardées non-seulement comme utiles ou même indispensables, mais comme suffisantes au développement de l'individu; c'est une idée fort différente, malgré l'identité des mots, c'est l'idée de la liberté, de l'activité la plus large et la plus réelle des individus. Il est partisan d'une constitution nouvelle, non pas pour obéir à une exigence de la nation, pour lui reconnaître un droit abstrait et qu'il ne craint pas même de qualifier d'imaginaire, mais parce que cette constitution, en donnant au peuple une participation directe aux affaires, augmente en lui la somme d'énergie utile, véritable et unique rempart contre l'étranger, source et garantie de sa prospérité intérieure. Humboldt conclut, il est vrai, à l'établissement d'un système de représentation parlementaire savamment combiné. Mais former des colléges d'électeurs, créer des assemblées délibérantes, constituer un gouvernement national, tout cela importe bien moins que l'organisation sociale du peuple; là est la question vitale, et l'objet de l'inquiète sollicitude de Humboldt. Aussi, afin de défendre la Prusse contre la bureaucratie et l'excès du gouvernement, pour la fortifier et la prémunir contre les dangers extérieurs, il écarte, autant qu'il le peut, d'une main circonspecte et résolue pourtant, tout ce qui entrave le développement individuel et use la vigueur des caractères.

On a vu quelles déceptions Humboldt éprouva; mais l'idéalisme a

[1] T. VII, p. 198.

cela de bon que les échecs n'abattent pas les âmes qui y sont portées. Pour échapper à la vue d'une oppression chaque jour aggravée, Humboldt se réfugiait dans l'antiquité, où il trouvait de vrais hommes. « Il n'y a, disait-il, rien de beau que dans le passé. Je cherche comme un autre et plus qu'un autre à travailler pour le présent et pour l'avenir; mais le temps où nous vivons, et tous les temps modernes, sont un âge de fer. » Humboldt, individualiste s'il en fut, professe une admiration immense pour l'antiquité, et surtout l'antiquité grecque, où l'État est tout. Contradiction purement apparente. Vainement on a dit, et on a eu beau répéter de nos jours à satiété que dans l'antiquité l'État absorbe et anéantit l'individu, il n'en est pas moins vrai que l'antiquité, comparée aux autres époques, offre seule des individus achevés, des héros complets. C'est que l'homme n'était pas séparé de l'État et se développait tout entier en lui. Que voit-on dans notre civilisation, sinon des fragments d'hommes? Il semblerait que, vivant en dehors de l'État, l'homme moderne dût s'appartenir davantage, et parvenir à un plus riche déploiement de sa nature. Mais non, depuis que l'État s'est isolé dans la nation, il plane au-dessus d'elle comme un Olympe; il est devenu un corps à part, qui a ses membres, ses agents, ses instruments, ses armées, comme il a ses intérêts, et qui pèse du poids de toutes ces choses réunies sur les individus, non pour utiliser leurs forces, mais pour les discipliner, pour les réduire, pour les atrophier par une tutelle sans limite et sans terme.

Bien des hommes avant Humboldt et autour de lui, tournaient leurs regards vers la Grèce transfigurée dans le lointain du temps, quelquefois, comme Hœlderlin, avec un regret maladif qui alla jusqu'à ébranler leur raison. Mais, chez Humboldt, cette admiration pour la Grèce était en quelque sorte innée. Du jour où il connaît les Grecs, il leur appartient et pour toujours. Lorsqu'en 1792, il fait la connaissance de Wolf, Humboldt avait déjà commencé un curieux travail sur les philosophies grecques. Son commerce avec le grand philologue de Halle, qui d'une main si hardie restaurait alors l'antiquité, depuis longtemps falsifiée, rend sa passion plus vive. Homère, Eschyle, Sophocle, Pindare, sont l'objet de ses études approfondies. Il se déclare modestement un novice préparé sans méthode, il s'avoue entraîné par le charme et le torrent de ses lectures égoïstes; mais ce prétendu dilettante ne néglige rien pour pénétrer jusqu'au fond de l'âme et du génie antiques. Prosodie, métrique, accents, le retiennent et l'occupent sans partage pendant de longs mois. Il lit les vieux grammairiens, il étudie la musique des anciens, afin de comprendre le rhythme de Pindare. Il traduit et retraduit sans

cesse. Un fragment de Simonide, *Danaé et Persée*, si je ne me trompe, le séduit par sa beauté ; il se met à le traduire en vers, il s'efforce d'approcher autant que possible de ce rhythme incomparable, il y consacre de longues veilles, et il y parvient à grande peine ; il a fini et réussi, quand tout à coup Denys d'Halicarnasse lui apprend que ce fragment n'a pas de rhythme et n'est que de la prose coupée. Petit malheur qui trouble peut-être pour tout un jour la confiance du philologue, mais qui n'interrompt pas un instant ses consciencieuses recherches. Car il ne visait pas à une érudition stérile ; le but qu'il se proposait, tout autrement élevé, était de connaître l'antiquité grecque dans ce qu'elle a de plus profond, de plus intime, de plus individuel, et d'entrer par elle en contact avec ce que l'humanité a produit de meilleur. L'histoire moderne nous intéresse aux choses et aux masses, peu aux individus, tandis que l'antiquité individualise tout et nous offre seule des types à la fois élevés et complets. C'est donc uniquement par l'antiquité qu'il est possible d'acquérir l'idée concrète de toutes les puissances intellectuelles et actives de la nature humaine, idée d'autant plus utile de nos jours, que des obstacles plus nombreux s'opposent à l'expansion harmonieuse de l'individualité.

Humboldt communique à Wolf le dessein d'un ouvrage destiné à faire connaître le génie de l'antiquité, et qu'il aurait intitulé *Hellas*. Ailleurs, il parle d'un autre livre en projet sur l'*Esprit et le caractère de l'époque moderne*. Un peu plus tard, il médite une *Anthropologie comparée*, qui aurait été une physiologie expérimentale de l'humanité ; plans divers qui se rattachent évidemment l'un à l'autre, ou plutôt qui se ramènent à la même idée de plus en plus agrandie. Ces livres, restés comme tant d'autres à l'état de rêve ou tout au plus d'ébauche, ne sont pas sortis des limbes de sa pensée. Une telle fécondité de projets avortés ne serait-elle pas un signe de stérilité ? Je ne le crois pas, et je pense même pouvoir dire qu'ils ont été réalisés autant du moins qu'ils pouvaient l'être, sous une autre forme que la pensée première. Les fragments principaux en ont été disséminés, ou, si l'on aime mieux, l'idée mère en est éparse dans tous les ouvrages de Humboldt. Les observations sur la Grèce, répandues çà et là, formeraient, si on les réunissait, une belle esquisse de l'esprit hellénique. Et qu'est-ce que les ouvrages de Humboldt, si l'on veut bien les considérer dans leur ensemble, sinon une description à grands traits des fonctions constitutives de l'humanité ? Qu'il écrive sur l'État ou qu'il s'enfonce dans des arguties philologiques en pleine tragédie de 93, une même pensée le gouverne, et cette pensée n'est pas aussi éloignée qu'il le semblerait au premier abord, des

intérêts en jeu dans cette partie sanglante qui tient l'Europe en émoi.

Quoiqu'il eût peu de goût pour l'abstraction, il ne fallait qu'une occasion pour amener à la philosophie cette nature multiple, cette intelligence qui ne voulait laisser se dessécher en elle aucune de ses racines vivantes. A Iéna, où il s'était établi, il respirait une atmosphère toute philosophique; Schiller était plongé dans ses recherches esthétiques, Gœthe portait jusque dans la poésie le regard réfléchi du penseur. Bientôt l'esthétique et la philosophie sont devenues l'intérêt dominant pour Humboldt.

Déjà il avait publié une critique du *Woldemar* de Jacobi [1], méchant roman, plus méchante philosophie, œuvre bizarre où débordent les douleurs sans motif, l'enthousiasme faux, les discussions qui ne concluent pas; œuvre curieuse néanmoins, pour les questions morales qui s'y trouvent posées et hardiment résolues. Humboldt s'acquittait d'un devoir d'amitié et de reconnaissance envers son hôte de Pempelfort, par ce travail où il louait tout avec sincérité, quoique avec excès; mais sa conscience littéraire, plus forte que l'amitié, retirait subtilement un à un tous les éloges que celle-ci venait de prodiguer. Il avait beau plaider mieux que Jacobi lui-même, pour la philosophie sentimentale de son ami, une rectitude de sens incorruptible le ramenait à une toute autre conception de l'homme, dont la nature, toujours en jeu tout entière, cause et raison, corps et âme, en tout ce qu'il fait, ne peut être scindée sans qu'on se condamne par là même à une fausse philosophie.

Schiller publiait alors les *Heures*; c'est là que Humboldt publia deux dissertations intitulées, l'une : *De la différence sexuelle et de son influence sur la nature organique* [2]; l'autre : *De la forme mâle et de la forme femelle* [3]. Si l'on se demande quel rapport ces sujets singuliers peuvent avoir soit avec les études antérieures de Humboldt, soit avec ses travaux subséquents, on n'est pas longtemps embarrassé. Cette humanité complète, dont il cherche l'idée dans l'histoire et les types plus ou moins approchés dans les grands hommes, rencontre un obstacle qui en fait, non-seulement un rêve, mais une contradiction. Les facultés humaines sont réparties entre l'homme et la femme, elle ne peuvent se réunir dans le même individu, et l'homme ne saurait, même dans la totalité des états successifs qu'il traverse, connaître tous les sentiments et parcourir le cercle complet de la vie humaine. Il y a donc

[1] T. I, p. 185.
[2] T. IV, p. 270.
[3] T. I, p. 180.

ici pour Humboldt une antinomie à résoudre ou à constater. D'un autre côté, il y avait en lui quelque chose de féminin. Cette ductilité d'esprit, qui se prête si volontiers aux formes que les circonstances lui donnent, cette nature fluide, qui n'exclut pas la fermeté du caractère, mais qui s'identifie si pleinement avec ceux qui excitent en elle une vive sympathie; cette sympathie même, si prompte à faire naître une admiration mêlée de tendresse, qui élève volontiers son objet jusqu'à l'idéal et entre si avant dans le mystère moral des individus à qui elle s'attache, sont autant de traits par où Humboldt se rapprochait des femmes. Il cultivait chèrement leur intimité, et il se plaisait à déchiffrer dans leur âme la philosophie instinctive, qui s'y trouve écrite en caractère si fins et si mobiles. En étudiant les rapports de la nature et des formes féminines, il cédait à un penchant fort doux, en même temps qu'à l'attrait d'un problème à résoudre. Mais à force de se préparer à la traiter par des conversations sur l'histoire naturelle avec son frère et avec Gœthe, et même par les leçons de l'anatomiste Loder, dont il suivit le cours pendant un an, la question s'était généralisée dans son esprit, et, au lieu de parler exclusivement des femmes, il l'avait examinée au point de vue général de l'animalité.

Un homme qui, comme on sait, ne reculait guère devant la difficulté d'un sujet, Kant lui-même, a dit cependant : « Cette loi de la nature, qui subordonne toute génération à la dualité de sexe, m'a toujours frappé d'étonnement, et me paraît un abîme pour la raison humaine. » Après avoir lu le Mémoire de Humboldt, il déclara, bien que l'auteur lui parût une tête de première force, que le travail était une énigme pour lui. C'est un mot que nous pouvons bien répéter après Kant. Il ne doit pas nous en coûter d'avouer que les idées de Humboldt, avec leurs formes majestueuses, passent devant notre esprit comme des ombres qui échappent à toutes nos prises. Vouloir remonter à la loi profonde qui oblige la nature à ne réaliser le type complet des espèces que sous la condition des deux sexes, énoncer dans toute leur généralité les caractères qui différencient chaque sexe, mais les énoncer en même temps dans leur tissu complexe et dans leurs relations vivantes, découvrir les rapports indéfinissables qui lient le visible à l'invisible, caractériser, en les opposant, les beautés et les vertus diverses des deux sexes, qui s'appellent et s'associent dans l'amour, et dont la réunion constitue dans notre espèce le type complet de l'humanité, c'est tenter des parages inconnus, où il est plus facile au premier explorateur de s'égarer que de porter la lumière. Et puis ces différen-

ces, ces analogies, sur lesquelles le sentiment ne se méprend pas, deviennent fausses dès qu'on les réduit aux formules abstraites. C'est pourquoi, en parlant de choses si délicates, en cherchant à fixer des nuances fugitives qui apparaissent surtout aux heures solennelles de la génération, Humboldt écarte volontairement un jour vif et grossier; il maintient son style dans un crépuscule où n'oserait se produire aucune pensée profane. Il n'a garde d'appliquer à un tel sujet une analyse sèche et rigoureuse qui le dissoudrait, qui le ferait évanouir; mais il tâche de compenser par le coloris poétique du langage, l'insuffisance de la méthode. Efforts inutiles ! Il avait pris pour texte de ses développements l'Olympe grec, où dieux et déesses représentent dans leur ensemble une humanité idéale. Ce texte eût dû être pour lui un avertissement. Schiller, en composant ses poésies sur *La dignité des femmes* et sur *Les sexes*, semble avoir cru que la poésie seule pouvait révéler le chaste mystère de la nature féminine; mais ces poésies mêmes montrent à quel point ces choses sont vraiment ineffables, et ne relèvent légitimement que du sculpteur ou du peintre. Si le poëte échoue, à plus forte raison le philosophe ne doit-il pas essayer ce que l'art seul peut réaliser.

Les illustres amis de Humboldt, ceux dont il reçoit avidement et d'un cœur si docile les suggestions, lui donnent à leur insu un bien autre sujet d'études; ils posent eux-mêmes devant lui, ils sont le problème permanent qu'il s'efforce de résoudre. Dans le tumulte d'une foule ou dans la lenteur d'un long voyage, c'était une occupation des plus attrayantes pour lui que d'interpréter les âmes par les visages; quel intérêt ne devait-il pas trouver à approfondir les deux grandes personnalités, où il lui était permis de pénétrer directement et à toute heure. Le moment était favorable; Schiller et Gœthe étaient alors dans une période de fécondité nouvelle. Cette haute amitié « qui devait ennoblir le nom allemand, » apportait à l'un et à l'autre les richesses d'une moisson inattendue. Humboldt, qui les voyait sans cesse, pouvait contempler à l'œuvre la plus élevée et la plus obscure des facultés humaines, le génie créateur. L'art, qui partage avec la nature la puissance d'identifier la pensée et la nature, où Schelling allait bientôt apercevoir une révélation de cette identité supérieure qui est le principe des choses, et trouver comme une répétition familière de la création divine, l'art enfantait tous les jours ses merveilles sous les yeux mêmes de Humboldt. Il voyait naître dans l'atelier le plus secret de l'artiste et sortir de sa main, encore chaudes et inachevées, des œuvres

impérissables. Il méditait sur tout cela. Le résultat de ces méditations fut un livre [1] sur le poëme de *Hermann et Dorothée*, qu'il avait vu commencer et finir.

Toute singulière qu'elle était, la méthode de ce livre, publié d'abord sous le titre plus vrai d'*Essais esthétiques*, répond parfaitement à l'esprit expérimental de Humboldt. Il cherche dans cet ouvrage à se rendre compte de l'origine et des conditions de l'effet esthétique, ou en d'autres termes, il veut s'expliquer la nature de l'art, de l'inspiration, de ses directions diverses, des diverses dispositions d'où les œuvres d'art procèdent ou qu'elles produisent dans l'âme, selon le genre auquel chacune d'elles appartient ; et il entreprend de trouver la solution de ces questions et de beaueoup d'autres qui s'y rattachent, dans l'analyse d'un poëme unique, *Hermann et Dorothée*.

Ce poëme est sans contredit une œuvre parfaite en son genre ; mais il avait avec les idées et le caractère de Humboldt une analogie profonde, qui eût suffi pour déterminer son choix. Cette aménité dans la force, ce calme et cette résolution, ces âmes simples et énergiques que le poëte fait agir et parler devant nous, répondent aux préférences les plus intimes de Humboldt ; le problème qui est au fond du poëme, savoir la conservation difficile de l'intégrité morale et de la force native au milieu des tempêtes sociales, l'harmonie du développement individuel, qui relève de la volonté, avec le cours impétueux des choses que la fatalité régit, était le nœud de ses pensées les plus constantes. Il y avait donc, que cette expression me soit permise, de l'idiosyncrasie dans sa tendresse pour ce poëme, de même que sa méthode était un trait de caractère. Car il entrait dans sa nature, lorsqu'il ressentait une sympathie vive, de ne mettre dans l'expression de cette sympathie aucune limite. Aussi n'hésite-t-il pas à élever l'ouvrage qu'il étudie à la perfection absolue ; exagération d'ailleurs inévitable, dès qu'il voulait en déduire et les lois de l'art en général, et les lois particulières des différents genres poétiques.

L'étude de G. de Humboldt n'a rien de commun avec la critique ordinaire ; ce n'est pas une enquête juridique sur la manière dont sont observées ou enfreintes des lois plus ou moins générales, tirées de théories arbitraires ou fondées sur la nationalité, les coutumes, les traditions. Un poëme de génie, tel que l'*Iliade*, le *Roland furieux* ou *Hermann et Dorothée*, est à ses yeux un document authentique sur la nature humaine qu'on peut examiner sous plusieurs aspects. Si, en effet, ces

[1] T. IV, p. 1-268.

chefs-d'œuvre sont une source de jouissances et d'émotions supérieures à toute discussion, ils ont cependant leurs conditions d'harmonie interne, en ce sens que chacun d'eux constitue un monde à part et complet en lui-même, qui a sa vérité propre aussi bien que la science ou l'histoire. Si la vérité d'un récit historique ou d'une théorie physique consiste dans leur conformité avec la nature envisagée comme objet d'observation, la vérité de l'œuvre d'art résulte de sa conformité avec la nature en tant qu'objet d'imagination, c'est-à-dire reproduite par l'imagination selon les lois propres à celle-ci, dégagée de tout rapport direct avec ma personne et mes intérêts, métamorphosée en image, transportée du règne des réalités qui forment une chaîne continue et une succession sans vide dans le règne de la fantaisie, où elle est en dehors de la durée, où elle subsiste par elle-même et légitimement, puisqu'elle renferme en elle toutes ses conditions de beauté et de vie. Or, comprendre et définir ces conditions, c'est le moyen de pénétrer les lois profondes de l'existence intellectuelle de l'homme. Mais on peut aussi examiner spécialement les effets produits par l'œuvre d'art, les émotions qu'elle cause, les facultés qu'elle ébranle, tout ce qu'elle fait résonner en nous d'accords sublimes ou douloureux, observer en un mot l'âme mise en mouvement par elle, Enfin on peut étudier encore dans l'œuvre la force qui la produit, le génie en action, c'est-à-dire après tout, la nature humaine à son plus haut période d'énergie et dans toute la vérité de son être, puisqu'on ne saurait en avoir qu'une idée indigne, tant qu'on ne l'a pas vue au-dessus de la sphère des actions journalières.

Tels sont les points de vue où Humboldt se place, et telles les opérations en quelque sorte inverses auxquelles il se livre. D'abord, empruntant à l'observation de la nature humaine quelques données irréfragables, il arrive à une définition de l'art, de la poésie, des genres, affranchie de ce qu'avaient de faux et d'étroit les classifications artificielles, et ramenée à certains états distincts et fondamentaux de l'âme, et, pour ainsi dire, à des clefs différentes. Secondement, il étudie à travers le poëme l'organisation supérieure qui s'y est manifestée. Il s'efforce d'approfondir par cette voie indirecte, puisqu'il n'est pas possible d'y parvenir autrement, un génie admirable, c'est-à-dire un des types les plus parfaits de notre espèce. Mais un génie de cet ordre représente éminemment sa nation et son époque. En sorte que par l'examen philosophique d'un seul poëme, G. de Humboldt sera conduit à découvrir, saura quel trait constitue véritablement l'individualité morale de l'Allemagne, et ce qui la distingue d'avec les autres

nations européennes; il définira le génie poétique des modernes comparé à celui des anciens; il apercevra ce qui rend à jamais impossible, dans nos époques de culture avancée, l'épopée héroïque; il expliquera pourquoi les chefs-d'œuvre anciens, même ceux qui nous font traverser les émotions les plus tragiques, conduisent à la fin l'âme à un état de repos et d'équilibre, tandis que les œuvres des modernes la laissent dans un état de tension douloureuse et d'attente inassouvie; il reconnaîtra la raison de la sagesse sereine des anciens qui ne ressentent le désir qu'en présence d'un objet réel et à leur portée, tandis que les modernes sont en proie à des aspirations confuses et inquiètes, que nulle jouissance n'apaise et qui empoisonnent la possession du bien le plus ardemment désiré, aiguillons infatigables, chimères ruineuses et corruptrices, démons d'orgueil et de mauvaise humeur, qui apportent à la poésie une surabondance d'idées et de sentiments et qui étendent peut-être son domaine, mais qui à coup sûr surchargent et appauvrissent l'art. Sans sortir d'un poëme qui ne tient pas cinquante pages, Humboldt, descendant, à force d'y creuser, jusqu'aux sources premières, arrive ainsi à l'explication d'une foule de questions intéressantes. C'est que l'infini est véritablement dans toute œuvre et dans tout homme de premier ordre. Quiconque serait parvenu à la connaissance intime et complète d'un génie tel que Gœthe, en saurait plus sur la nature humaine que le lecteur patient de tous les traités de psychologie, et que l'observateur d'un nombre immense de médiocrités. Gœthe est pour Humboldt un mystère qu'il ne se lasse pas de sonder, une mine qui récèle les plus précieuses vérités. Il l'observe longtemps et de tous les côtés, il approche de la solution à petits pas, et ce n'est qu'après une longue analyse de l'œuvre que, ramassant en faisceau les traits qu'elle lui a révélés sur l'ouvrier, il ose énoncer enfin la liaison nécessaire du poëte et de son ouvrage : « S'il était un homme à qui la nature eût donné d'observer de l'œil du naturaliste tout ce qui l'entoure, et de le comprendre d'une vue nette et profonde, qui, dans tous les objets du sentiment et de la réflexion, n'estimât que le solide et le vrai, et aux yeux duquel fût sans valeur toute œuvre d'art où manque l'ordre et la règle, tout raisonnement qui ne repose pas sur un fait exact, toute action qui ne procède pas de maximes arrêtées; si cet homme, poëte par essence, avait un caractère tellement en harmonie avec cette vocation, que sa poésie portât partout l'empreinte de ses principes; s'il avait déjà vécu de longues années; si, familier avec l'esprit classique des anciens en même temps que pénétré de ce que les modernes ont de meilleur, il avait toutefois une individualité si marquée, qu'il n'eût pu

exister ni dans une autre nation 'que la sienne, ni dans un autre temps que celui où il a paru, et qu'il ne pût rien emprunter, rien s'approprier sans le transformer en lui par la vertu de cette nature individuelle, qu'il dût avoir pour organe sa langue nationale et n'en pût avoir aucune autre, et qu'il eût pour caractère spécial d'être absolument intraduisible; s'il était un tel homme, et s'il parvenait enfin à condenser en une idée poétique toute son expérience de la vie humaine et du bonheur qu'elle peut contenir, et à réaliser parfaitement cette idée, — cet homme devrait nécessairement produire un poëme tel que celui qui a fait l'objet de cette étude. »

C'était là le témoignage parfaitement mesuré, malgré sa magnificence, d'une admiration très-réfléchie, d'une admiration si invariable qu'en 1830, lorsqu'il parlait du second séjour de Gœthe à Rome, et en 1832, après la mort du poëte, Humboldt le renouvelait et l'étendait encore. Mais si l'on conçoit très-bien que Gœthe fût pour Humboldt le type du génie poétique parmi les modernes, on s'étonnera sans doute un peu que le premier confident d'un pareil hommage fût Schiller, l'ami de Gœthe, il est vrai, mais aussi son émule, Schiller, pour lequel Humboldt avait ressenti autrefois un enthousiasme si grand; on s'étonnera qu'il lui avouât sa préférence sans qu'une seule réserve positive vint corriger ce qu'elle avait d'absolu au moins dans l'expression. La confiance, qui éclate dans le procédé de Humboldt, l'entier assentiment de Schiller à l'éloge de son ami, vont bien à ces nobles esprits. Non, l'admiration, la sympathie de Humboldt pour Schiller n'avait subi aucun affaiblissement. Que dis-je, cette sympathie était plus vive à coup sûr que celle que lui inspirait Gœthe. Schiller avait des côtés qui le rapprochaient plus étroitement de Humboldt, par exemple cette tendance à marier la réflexion et la poésie, cet effort souvent douloureux pour exprimer l'inexprimable. Mais ces analogies de nature qui resserraient peut-être entre eux les liens du cœur, et ces violences secrètes que Humboldt connaissait, lui rendaient l'homme plus précieux en Schiller et le poëte moins imposant. Schiller était pour lui un héros ami, Gœthe presque un Dieu redoutable.

Certes il n'est guère admissible que Humboldt ait dit, ici surtout, plus qu'il ne voulait. Il est peu sujet à dépasser sa pensée en écrivant. On regretterait plutôt une certaine timidité habituelle dans l'expression de cette pensée. Lent par excès de conscience, et le dirai-je? un peu pédantesque pour vouloir être trop démonstratif, il tâtonne longtemps avant de poser le pied; il s'entoure d'un appareil quelquefois irritant, car l'erreur dans une appréciation toute littéraire ne serait pas bien dange-

reuse. Mais, dans l'esprit de Humboldt, il ne s'agit pas d'une thèse esthétique, il ne se propose pas de donner à l'Allemagne une leçon de goût, il a un but tout autrement grave. Il écrit son livre au milieu du fracas de Paris, et d'une crise qui peut emporter tout un monde social; Humboldt voit fort bien et rappelle combien est précaire l'existence de toute chose autour de nous, et il estime que la nécessité la plus pressante est de fortifier les caractères et de donner aux esprits une lumière pour se conduire dans ce chaos. Notre âge est un âge de réflexion; se laisser conduire à l'instinct est dangereux, et aussi impossible d'ailleurs que de s'en remettre à l'État pour nous tracer notre voie. Au sein de la décomposition présente de tout ordre traditionnel, l'homme, chargé de faire son choix entre tant de routes, choix plus ou moins hasardeux selon qu'il est plus ou moins intelligent, ne trouve d'appui que dans ses réflexions; il ne peut se décider que par elles entre tant de sollicitations contraires, il ne peut recourir qu'à elles pour échapper jusqu'à un certain point au morcellement dont nos classifications sociales nous font à tous une sorte de nécessité, et pour n'être pas accablé par la richesse même de notre civilisation. De là le besoin d'une théorie certaine de ce qui constitue la perfection humaine; faute de cette théorie régulatrice, l'éducation est routinière, hésitante et stérile, la législation n'a point d'autorité et n'inspire pas de respect, l'individu, tiraillé par des penchants contradictoires, s'épuise en efforts inféconds. Or, on attendrait vainement désormais cette théorie d'un révélateur; elle ne peut reposer que sur une connaissance expérimentale de l'économie morale de l'homme, c'est-à-dire sur l'observation des personnalités les plus éminentes.

On pourrait objecter, non sans raison, à G. de Humboldt qu'en cherchant exclusivement dans les productions esthétiques l'interprétation du génie individuel et du génie national, il s'enferme dans une sphère bien étroite; car la nature humaine se manifeste aussi bien par les mœurs, par l'histoire, par les institutions sociales et politiques. L'Allemagne, il faut se le rappeler ici, a comme nation un caractère intellectuel et littéraire, elle n'a pas de caractère politique; c'est pour cela que les Allemands, et entre autres G. de Humboldt, attribuent une importance prépondérante aux manifestations de l'ordre intellectuel. C'est pour cela que Humboldt croit si souvent n'avoir qu'à consulter l'art et la littérature pour deviner une nation tout entière. Il s'exposerait à ne la voir qu'à demi en la regardant sous un angle si exigu et à grossir des vétilles, si, grâce à une merveilleuse élasticité d'intelligence, il ne remontait du détail le plus menu aux considérations géné-

rales, sans jamais rompre le fil qui doit le conduire au but. Chose bizarre, c'est au jour faux de la rampe et dans la perspective artificielle de la scène, c'est du fond du parterre d'un théâtre qu'il se flatte d'apercevoir le véritable esprit de la nation française [1]. Le Français, tout en dehors, amoureux des formes et de l'éclat, prompt à recevoir la communication électrique de la sensation, s'applique uniquement, poëte ou tragédien, à trouver l'expression la plus énergique et la plus juste de la passion actuelle. De là, tout ce qu'il y a de séduisant dans le jeu sobre et étudié de l'acteur, qui, tout à la fois peintre, sculpteur et pantomime, s'efforce d'ajouter aux beautés de la déclamation le charme musical et le charme pittoresque. Le Français laissera passer et applaudira peut-être la pensée la plus vulgaire, si la forme en est heureuse, et il ne verra pas un trait de génie, si le style en est absent. L'Allemand cherche patiemment, avidement, le sens à travers toutes les insuffisances et toutes les rudesses de la forme; qu'il trouve la pensée et le sentiment, il se tient pour assez payé; sans s'arrêter à l'expression, il voudrait franchir l'intervalle qui sépare à jamais un être d'un autre être, une force d'une autre force, et qui fait la suprême importance du signe, puisque les êtres intelligents ne peuvent se comprendre que par le signe; il s'intéresse avant tout à l'essence immuable des choses et des hommes, au caractère. En France, au contraire, acteurs et poëtes, se soucient beaucoup moins de peindre le caractère, et cela par la même raison qui fait que le métaphysicien ne reconnaît pas le primitif et l'inexplicable, qu'en toutes choses la nation aime l'ordre, fût-il de la tyrannie, la correction, fût-elle de la sécheresse, la clarté, fût-elle de la platitude, et goûte avec complaisance les effets frappants de la symétrie et du contraste. Ce qu'il a cru voir au théâtre, Humboldt en trouve la confirmation au musée des Petits-Augustins, en étudiant la série des bustes, appartenant à tous les siècles depuis Clovis, que Lenoir y avait rassemblés [2].

Il ne vise à rien moins qu'à établir, par l'examen attentif de ces bustes et par la définition psychologique des personnages qu'ils représentent, d'une part, le caractère persistant de la nation française, de l'autre, le caractère distinctif et fluide des différents siècles, entreprise digne de Lavater, si Humboldt avait la folle pensée d'ériger en science réelle un ordre de faits où toute la vérité dépend du tact de l'observateur. Humboldt était persuadé que le physique et le moral sont étroitement liés,

[1] Uber die gegenwœrtige franzœsische tragische Bühne, t. III, p. 142.
[2] Uber das Musée des Petits-Augustins, t. V, p. 361.

et subordonnés à des lois analogues, sinon identiques. Mais il n'admettait pas de loi dans les physionomies, il ne reconnaissait que le retour habituel d'un certain nombre de formes, l'apparition constante de certains types, dont la nécessité ne saurait être déduite d'aucun principe. Puis il contrôlait les dépositions de la statuaire sur chaque époque au moyen des données de la poésie contemporaine, et, de mille interprétations ingénieuses, il finissait par tirer cette induction hardie, que l'humanité, l'art et les formes naturelles dont l'art est l'imitation, font des progrès parallèles, c'est-à-dire que le développement moral de notre espèce amène un ennoblissement simultané de la forme humaine, non-seulement dans le jeu des expressions, mais jusque dans l'ensemble fixe de ses parties solides.

G. de Humboldt comptait rapporter également de ses voyages en Espagne un vaste tableau, où seraient entrés le pays, les hommes, la littérature, la langue. Les livres, les récits des voyageurs, les autres moyens indirects d'information suffisent bien, selon lui, pour procurer la connaissance scientifique d'une nation ; mais ils ne dévoilent pas la raison intime de ce qu'il y a d'original dans sa manière d'être et de sentir, dans ses arts, dans son histoire ; il faut avoir vu les choses de ses yeux pour pénétrer jusque-là ; c'est ce besoin de voir qui avait conduit G. de Humboldt en Espagne. Et de même que son frère a voulu compléter ses relations scientifiques par les *Tableaux de la nature*, de même qu'il a voulu vivifier les données de la science moderne en les coordonnant dans l'exposition du *Cosmos*, G. de Humboldt rêvait aussi d'ajouter à tout ce que la science enseigne sur l'Espagne, une peinture vivante que la science ne remplace pas. Tout ce qu'il existe de cette grande entreprise, se réduit (avec les travaux sur le basque) à deux morceaux étendus [1], qui permettent à peine de deviner ce qu'eût été l'œuvre achevée. La nature y eût tenu sans doute une grande place ; quelques lignes peuvent faire apprécier son talent de peintre, ce sont celles où il rend l'impression que produisent sur lui les montagnes et la mer à son entrée en Espagne : « Devant les Pyrénées, à la vue de ces prodigieuses masses de rochers dont nulle verdure n'adoucit l'austérité, je m'étais senti transporté dans les périodes reculées de la formation primitive du globe. Ces masses offrent l'image du repos éternel, de l'inertie absolue, d'un poids qui, pesant toujours sur son centre de gravité, ne menace de s'écrouler que pour s'asseoir encore

[1] Der Montserrat bey Barcelona, t. III. — Reiseskiggen aus Biscaya, t III.

avec plus de solidité. Ce qui, au contraire, en présence de la mer, tend l'imagination jusqu'à l'épouvante, c'est la redoutable mobilité qui se propage de tous côtés à la fois avec une rapidité infinie, qui par un choc presque insensible soulève l'horrible profondeur de l'abîme et menace d'engloutir la planète tout entière. Ce repos éternel, cette éternelle agitation, l'un et l'autre soumis à des lois aveugles, s'exerçant tous deux dans des masses énormes et continues, informes éléments du chaos, sont les manifestations où la nature inanimée déploie sa sublimité : une force ténébreuse et incompréhensible y domine, et devant elle toute force intellectuelle se tait et s'évanouit. » Qu'on ne s'imagine pas d'après ces lignes que la réflexion philosophique caractérise seule les tableaux de G. de Humboldt; ils n'offrent pas le coloris éclatant des pages où son frère Alexandre a versé tous les feux et toutes les splendeurs de la nature tropicale, mais ils n'offrent pas non plus uniquement les idées qui naissent en lui devant la réalité. Il s'efforce de rendre l'objet même en quelques traits fermes et précis, et de communiquer l'impression produite, mais sans emprunter le secours de l'imagination. La forme le frappe plus que la couleur, il rend la première avec fidélité, la seconde se confond avec sa propre sensation. Il porte partout une curiosité philosophique qui ne dédaigne rien, parce qu'elle s'attend à trouver jusque dans le trait le plus bizarre une révélation du caractère national. Il visite les moines du Montserrat, il étudie leur manière de vivre, il prête l'oreille à leurs légendes, et il ne rougit pas de se faire l'historien sympathique d'une colonie d'ermites. Il ne voit là qu'une occasion précieuse de constater et de résoudre un problème important de psychologie, et d'y découvrir quelque trait profond du génie espagnol.

Nul n'a mieux parlé de la Rome actuelle que G. de Humboldt, ni mieux peint le charme étrange par lequel Rome, semblable à une vision qui résumerait en elle tous les âges, exerce sur l'âme une fascination irrésistible. Mais cette vision le ramène trop puissamment à l'antiquité, et par l'antiquité romaine, où il ne s'arrête pas, à l'antiquité grecque, pour que la capitale catholique, qui n'est qu'oppression et misère, soit son principal intérêt. Des profondeurs de cette ruine immense, il remonte bien vite aux héritiers directs de la Grèce, et de ceux-ci à la Grèce elle-même, à Homère, surtout à Eschyle et à Pindare. Rome ne sert qu'à le monter au ton héroïque de ces vieux poëtes, dont il cherche moins dans ses traductions à reproduire la lettre qu'à rendre l'inimitable accent. Du reste, ces traductions, celle de l'*Agamemnon* par

exemple, si magistrale, offrent la trace de préoccupations nouvelles : Humboldt est devenu un linguiste. Le centre de ses études est déplacé; philosophie, littérature, beaux-arts, histoire, vont céder le pas dans sa pensée à une spécialité exclusive, ou pour parler plus exactement, toutes ses vues philosophiques et toutes ses études jusqu'à cette heure vont recevoir une application nouvelle, et féconder puissamment l'étude comparée des langues, qui seule l'occupera désormais.

Nous pouvons aborder maintenant cette partie considérable des travaux de Humboldt. Mais j'ai voulu que le lecteur pût s'orienter d'abord parmi les études très-disparates en apparence par lesquelles Humboldt a préludé à son œuvre, et qu'il en connût bien la direction constante. Certes un esprit tel que celui-là n'arrive pas au milieu de la vie sans avoir rien produit de définitif. D'ailleurs rien ne se perd de ce que fait un tel homme, ni même aucun homme : un jour ou l'autre, l'idée vraie et féconde, si cachée qu'elle soit, rencontrée et retrouvée par un de ces chercheurs que leur curiosité pousse dans les sentiers perdus, sort d'un livre oublié, se transmet, se développe, jusqu'à ce qu'elle prenne rang parmi ce qui dure à jamais. Mais jusqu'à ce que ce moment arrive, la pensée, qui reste flottante faute d'une forme assez arrêtée comme celle de Humboldt dans ces études premières, ne compte pas parmi les vérités qui servent de point de départ à des investigations nouvelles; elle est contestable, livrée aux interprétations incertaines, soumise au caprice du hasard qui peut la produire, la cacher pour un temps ou l'étouffer pour toujours.

Beaucoup d'hommes ont le malheur de ne jamais s'élever au-dessus de cette forme indécise, et cela quelquefois à cause de la richesse même et de la sincérité de leur esprit. Abordant trop de tâches, ou une même tâche par trop de côtés, ils n'achèvent rien qu'à demi. Ils ont par intervalles des aperçus lumineux dignes d'être recueillis et fixés pour jamais, et qui s'éteignent néanmoins, tandis qu'un esprit systématique et étroit parviendra par l'énergie de ses affirmations à dominer tous les bruits, à réduire au silence toutes les objections, et à se faire écouter. Ceux qui font de la pensée une volupté personnelle, comme il arrive souvent aux mystiques, en sont punis par cette espèce d'oubli; leurs œuvres, vastes mais indistinctes comme des nébuleuses, sont la matière avec laquelle d'autres créeront des mondes. Humboldt a passé bien près de ce danger; il avait une sorte d'épicuréisme intellectuel qui l'y exposait grandement. Il y a échappé fort heureusement par la chance

qui lui est échue d'adopter une science, avant qu'il fût trop tard. Dès lors, se mouvant sur un terrain très-étendu encore, mais circonscrit, il s'est épargné les fatigues inutiles, il a usé de sa force avec ménagement; et son génie, nourri de tant de science, s'est résumé en un certain nombre de conclusions très-hautes, très-riches en conséquences, qu'il s'agit d'exposer.

CHALLEMEL-LACOUR.

(*La suite au prochain numéro.*)

DE LA PHYSIOLOGIE APPLIQUÉE A LA CRITIQUE

OU

ESSAI DE CRITIQUE NATURELLE

DIXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

RÉSERVES ET CONCLUSIONS

Ainsi se marquent dans tous les arts, comme dans les littératures, la physionomie et la physiologie des individus et des peuples, l'influence des tempéraments, des races, des climats et des siècles.

Je crois avoir donné assez d'exemples pour une indication sommaire : il est temps de nous arrêter.

En résumé, la critique naturelle va du style au tempérament, puis du tempérament de chaque individu à ceux de la mère et du père, et de la famille et de la race. De la race, elle remonte au sol natal, et au climat, et enfin au *milieu*. Si l'on veut remonter plus haut, on élargit de plus en plus le cercle des investigations, et on est amené à considérer l'humanité tout entière, dans sa durée que le vulgaire croit infinie, simplement comme une des séries innombrables de créations diverses qui se sont succédé et qui, vraisemblablement, se succéderont encore les unes aux autres à la surface du globe terrestre. Alors la critique, devenue immense (ce n'est plus seulement la critique *natu-*

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er mai, 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1863 et 1er janvier 1864.

relle, c'est la critique *naturiste*), se noue à la géologie, qui elle-même se rattache à l'astronomie...

Ce n'est pas tout : le chemin que nous venons de tracer dans l'ordre de l'espace, on le fait à la fois dans l'ordre du temps : on remonte d'aujourd'hui à hier, de ce siècle-ci à ce siècle-là, et ainsi de suite indéfiniment ; car l'homme, soit au physique, soit au moral, est le produit de l'espace et du temps.

La différence de la critique naturelle à la critique naturiste, c'est que celle-ci paraît s'en tenir avec joie au domaine purement physiologique, géographique et fataliste; tandis que la critique naturelle, tout en admettant et en recherchant les interprétations physiologiques et scientifiques de toute sorte, recherche avant tout et met au-dessus les interprétations spiritualistes. Celles-ci sont principales, directes, essentielles; celles-là ne sont qu'accessoires, indirectes, extérieures; mais elles ne sont pas inutiles, cela suffit : elles éclairent plus complétement chaque sujet. Ce sont, avons-nous dit, de nouveaux réactifs.

Dans toute question, il y a deux extrêmes; dans tout problème, il y a au moins deux termes. Les voir et les marquer, c'est déjà quelque chose, en attendant qu'on puisse les concilier. En tout sujet, il y a d'abord la thèse, puis l'antithèse, et enfin la synthèse ; à peu près comme, dans les évolutions du chœur antique, il y avait d'abord la strophe, puis l'antistrophe, et enfin l'épode. Or, nous n'avons traité jusqu'à présent que la thèse ou la strophe de notre sujet, et cependant, tout en ne développant pour le moment que le côté physiologique, nous avons souvent touché l'autre, le côté psychologique et moral, qui doit être sous-entendu partout, à chaque page de cette étude rapide. Il resterait à le développer à son tour; mais ce serait un autre volume. On y entendrait les répliques de l'âme et de la liberté contre toutes ces quasi-fatalités physiologiques. On y verrait comment l'esprit, avec une puissance intermittente, à la vérité, mais réelle, réagit quelquefois contre tant d'influences qui, la plupart du temps, l'entravent et l'oppriment.

Les analyses physiologiques les plus complètes, si l'on prétendait s'y borner, seraient insuffisantes à rendre raison des belles œuvres intellectuelles. Isolément, tous ces moyens sont impuissants. Les chimistes, avec quatre corps, hydrogène, oxygène, azote et carbone, composent tous les végétaux ; mais quelle variété de doses ! Et la vie, qui lie tout cela !... A plus forte raison, les choses de l'esprit !

Si l'organisation physique agit sur l'âme, l'âme agit sur le corps

bien davantage, quoique ce soit seulement par éclairs ; et l'esprit fait mieux, en définitive, que d'imprimer sa marque souveraine sur les œuvres des écrivains ou des artistes, puisque après tout et avant tout c'est lui, l'esprit, qui crée ces œuvres, lui qui les fait jaillir enfin du milieu de tant d'influences diverses.

L'action du physique sur le moral, et du moral sur le physique, est réciproque, tantôt alternative, tantôt simultanée. Si l'esprit et la volonté subissent trop souvent les influences de l'état physiologique et pathologique, d'autre part n'oublions jamais (des faits nombreux sont là pour le prouver) que cet autre principe inconnu, cette force qu'on appelle esprit ou âme, domine souvent la matière, et peut même la modifier, au point de substituer quelquefois au tempérament naturel un tempérament acquis.

On sait l'exemple de Socrate, sur le visage duquel le physionomiste Zopyre croyait voir le type de différents vices. Socrate ne se trouva nullement offensé de ce jugement perspicace, et avoua qu'en effet son organisation physiologique ne le prédisposait à rien de bon, mais qu'il était parvenu à la vaincre par la raison et par la volonté. *Illa vitia quidem sibi ingenita, sed ratione a se dejecta, dixit* [1].

Il serait facile de mettre en regard, par beaucoup d'autres exemples analogues, l'empire des instincts naturels et l'empire de la volonté.

Quel homme fut plus spiritualiste que Maine de Biran ? et quel homme fut plus empêché par ses organes ? Dans son *Journal intime*, récemment publié, recueil secret d'impressions personnelles qui va de 1794 à 1824, année de sa mort, on lit ces curieux passages, qu'on croirait être plutôt de Cabanis :

« Du 4 au 11 septembre 1814, la température a été fraîche, les nuits froides : mon organisation physique et morale prend un peu de ressort, je recommence à vivre et à penser. J'ai le sentiment de cette sorte de renaissance, je prends plus de confiance en moi-même, j'élève la voix, je prends part aux discussions qui s'agitent en ma présence, enfin il y a un progrès et une amélioration sensible dans le jeu de toutes mes facultés... Du 9 au 16 octobre, la température a été fraîche, un peu humide, il a plu en petite quantité ; c'est l'automne et les vendanges en plein : je suis mélancolique, moins disposé à me répandre au dehors et beaucoup plus à revenir sur moi-même ; aussi suis-je porté

[1] CICER., *Tuscul.*, IV.

aux méditations psychologiques comme par un instinct qui se renouvelle périodiquement avec une force marquée...

» 1815. J'ai perdu le *conscium* et le *compos sui*; la faculté de réflexion, la seule par laquelle je vaille quelque chose, s'est considérablement altérée; la mémoire s'est affaiblie dans la même proportion: c'est une véritable maladie d'esprit, ou un affaiblissement qui correspond à celui des forces physiques. La médecine morale ne tient aucun compte de ces anomalies intellectuelles... Il y aurait un régime à suivre, ou une sorte d'hygiène à observer, pour remédier à ces anomalies ou les rendre moins fréquentes...

» 13 mai. Depuis huit jours environ, nous jouissons de tous les charmes du printemps; je suis heureux de l'air embaumé que je respire, du chant des oiseaux, de la verdure animée, de ce ton de vie et de fête exprimé par tous les objets...

» Du 28 mars au 1er avril 1818, beau temps, froid sec, état nerveux. *Dormitavit anima mea præ tædio*. Je suis comme un somnambule dans le monde des affaires.

» Il y a des défauts d'esprit et de cœur qui tiennent à l'organisation intérieure que toute notre activité ne surmonte jamais. Ces défauts se développent quelquefois à un certain âge et assez subitement; nous les tenons de nos parents; ils entrent dans la constitution de notre machine...

» Du 1er au 4, froid sec, vent du nord desséchant. Je suis, tous ces jours, dans un état nerveux, souffrant, ennuyé, ayant un sentiment intime et radical de faiblesse. Ce sentiment intime et continuel d'une faiblesse organique et morale, que je cherche en vain à dissimuler à moi-même et aux autres, me compose une manière d'être artificielle qui éloigne de moi les personnes avec qui je suis en rapport et me laisse sans appui au dedans... »

Il semble, par moments, que son spiritualisme fléchit et va se confesser vaincu. Et en tout cas, dans ce Journal intime, Maine de Biran ne ferait cette confession qu'à lui-même, et non au public: tant il est spiritualiste de dessein formé et de parti pris !

Au reste, qui donc, en lui, a formé ce dessein et pris ce parti ?... Voilà la revanche! N'est-ce pas son âme, sa volonté, son activité, toujours renaissante ou persistante sous tant d'entraves? Ainsi le spiritualisme triomphe par cela même qu'il est presque vaincu.

Quoi qu'il en soit, il y a à présent, comme le dit M. Albert Lemoine,

deux Maine de Biran (à peu près de même qu'il y a deux Pascal), avant et après la révélation des textes inédits.

Écoutez l'homme parlant avec lui-même : « Qu'est-ce donc que cette activité prétendue de mon âme ? Je sens toujours son état déterminé par tel ou tel état du corps. Toujours remuée au gré des impressions du dehors, elle est affaissée ou élevée, triste ou joyeuse, calme ou agitée, selon la température de l'air, selon ma bonne ou mauvaise digestion... Je ne sais pas s'il existe d'homme dont l'existence soit si variable que la mienne. J'attribue ces variations à mon tempérament, ou peut-être à la constitution de mon cerveau, dont les fibres molles et délicates sont susceptibles de prendre successivement toutes les modifications qui peuvent être produites par les objets divers à l'influence desquels je me trouve exposé. Je ne puis garder nulle forme constante, et mes principes me paraissent bien ou mal fondés selon que je suis dans telle ou telle disposition... Dans certains temps, je me sens embrasé pour le bien, j'adore la vertu ; dans d'autres, je me sens une tiédeur, un relâchement, qui me rendent indifférent sur mes devoirs. D'où vient cela ? Est-ce que tous nos sentiments, nos affections, nos principes ne tiendraient qu'à certains états physiques de nos organes ? La liberté ne serait-elle autre chose que la conscience d'un état de l'âme tel que nous désirons qu'il soit, état qui dépend, en réalité, de la disposition du corps, sur laquelle nous ne pouvons rien ?... J'ai cherché ce qui constitue mes moments heureux, et j'ai toujours trouvé qu'ils tenaient à un certain état de mon être, absolument indépendant de mon pouvoir. D'après mon expérience, je serais disposé à conclure que l'état de nos corps, ou un certain mécanisme de notre être, que nous ne dirigeons pas, détermine la somme de nos moments heureux ou malheureux, que nos opinions sont toujours dominées par cet état, et que généralement toutes les affections que l'on regarde vulgairement comme des causes du bonheur ne sont, ainsi que le bonheur même, que des effets de l'organisation... Si je me consulte moi-même, je dois reconnaître de bonne foi que tous les bons mouvements, toutes les bonnes pensées que j'ai eus dans ma vie, ont tenu à certaines dispositions de la sensibilité, ou conditions organiques, aussi étrangères à mon activité propre, que le sont la digestion, la nutrition, l'accroissement, les maladies, etc. »

Voilà donc les aveux, la confession intime, d'un philosophe spiritualiste, et de l'un des plus spiritualistes qui aient jamais existé ! Que dirait de plus un physiologiste tout pur, Cabanis, Destutt de Tracy, Bichat, Broussais, ou le docteur Moreau ?... Tant cette nature humaine

est compliquée ! tant il semble vrai, comme l'avoue encore Maine de Biran, que « le tempérament est la cause qui unit ou, plutôt, qui identifie ce qu'on appelle le physique et le moral de l'homme ! » — « L'homme, dit-il encore, n'est pas une certaine âme ni un certain corps organisé, mais il est une telle âme unie à un tel corps. »

Dans son *Mémoire sur l'Habitude*, qu'il avait publié lui-même, il s'était contenté de dire sous forme générale : « Il est des individus qu'un tempérament délicat, une sorte de gêne dans les fonctions vitales, ramène sans cesse au dedans d'eux-mêmes, qui entendent, pour ainsi dire, crier les ressorts de la machine, et sentent que la pensée se tend ou se relâche avec eux. »

Quelle différence entre ces lignes générales et les impressions personnelles notées dans le Journal secret ! Ah ! comme ici je reconnais le fils du médecin de Bergerac ! cemme ici je saisis le vrai de cette organisation nerveuse, et les luttes de cet esprit avec cette organisation ! Jamais il n'y eut un plus vif exemple, — mais le spiritualisme l'a emporté ! — Jamais on ne vit mieux l'*homo duplex*, ni ce *tout naturel*, dont parle Bossuet !

On comprend à présent en plein cette définition de Maine de Biran, modifiant spirituellement celle de Bonald renouvelée de Platon : « L'homme, dit Biran, n'est pas une intelligence servie par des organes, mais plutôt une intelligence empêchée souvent par l'organisation. »

Au surplus, en un tel sujet, qui est la grande énigme de la vie, l'alternative résulte tellement de la nature même des choses et des oscillations où l'homme sincère ne peut manquer de flotter incessamment entre les deux termes du problème, le physique et le moral, que, tandis que Maine de Biran, d'un spiritualisme bien connu et bien avéré, s'exprime en secret comme aurait pu faire un philosophe sensualiste, au contraire Cabanis lui-même, après avoir écrit cette formule : « Le moral résulte du physique, et n'est que le physique », finit par tirer de son cœur la *Lettre sur les Causes premières*, où il nous montre *in extremis* un spiritualisme qu'on n'attendait plus. Les hommes sincères sont ainsi : ils flottent, comme la nature humaine elle-même ; ils se portent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, plongeant tantôt de la poupe, tantôt de la proue, dans les gouffres ou dans les cieux, mais toujours et partout dans les abîmes. Matière, esprit ! et leur union ! problèmes insolubles ! éternels mystères !

« Tout ce qui se passe dans l'âme, dit un médecin philosophe, est lié

à quelque modification corporelle. L'acte organique et l'acte mental sont déterminés l'un par l'autre dans une indissoluble et indéfectible solidarité. L'esprit n'est pas pour cela matière, ni la matière esprit ; mais les deux facteurs, quoique logiquement distincts, se confondent et s'identifient dans l'indivisible unité de la *vie*. C'est ce qui explique comment le haschisch, introduit *dans le corps*, produit *sur l'esprit* l'effet hilarant d'une bonne nouvelle, et que, réciproquement, une mauvaise nouvelle, introduite *dans l'esprit*, peut produire *sur le corps* l'effet mortel d'une dose d'acide cyanhydrique [1]. »

Un royaliste, en apprenant la condamnation de Louis XVI, tomba mort. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples pareils.

La crainte abat les forces motrices ; la joie, l'espérance, le courage, la colère, les accroissent prodigieusement. Une simple *idée* excite ou glace les sens : témoin Jean-Jacques Rousseau avec la Vénitienne. Dans les fatigues de la guerre, c'est *le moral* qui soutient le soldat. Blessé, sa volonté aide le chirurgien dans les opérations les plus terribles. Une injure, purement morale, fait bouillonner le sang. Une joie très-vive arrête la respiration. Une simple pensée accélère ou trouble les fonctions de l'estomac. L'influence de l'imagination ou des passions de l'âme sur l'état des organes est incontestable ; l'influence de l'état des organes sur l'âme n'est pas moins démontrée.

« Qui peut nier qu'une bonne hygiène soit nécessaire à l'équilibre des facultés intellectuelles ? Il suffit, pour troubler la plus puissante intelligence, d'un de ces petits graviers dont parle Pascal, qui, placés ici plutôt que là, causent d'effroyables douleurs... Tous ces faits sont bien connus : Stahl, Cabanis, Maine de Biran, et, depuis ces maîtres, Frédéric Bérard, M. Flourens, M. Lélut, en ont composé une science des plus riches et des plus intéressantes, qu'on appelle la science des *Rapports du physique et du moral*... A côté de chaque fait cité pour établir la dépendance où l'âme est de la vie organique, on peut citer un autre fait qui plaide pour l'indépendance. Il y a des hommes chez qui l'énergie vitale est languissante et qui déploient la plus rare présence d'esprit... Qui n'a entendu citer quelques-uns de ces vieillards qui nous offrent le spectacle admirable d'une force d'âme invincible au milieu du dépérissement des organes ? En général, la vigueur de l'esprit, soit dans la politique, soit dans la science, ne se déploie dans toute sa plénitude qu'à l'âge où l'activité vitale vient à s'affaiblir. Descartes assure quelque part que le chagrin, à un certain degré, aiguise l'appétit.... Quelle âme

[1] Louis Peisse, *la Médecine et les Médecins.*

élevée, au milieu des plus nobles contemplations, n'a senti avec un peu de confusion les demandes de la bête, les importunités de cet hôte exigeant que l'aimable et spirituel Xavier de Maistre appelle *l'autre?* On assure qu'à la guerre le premier coup de canon produit une émotion involontaire chez les plus braves, et que, lorsque les balles sifflent dans l'air, un mouvement machinal fait baisser la tête : on appelle cela *saluer les balles*. Le mot de Turenne est assez connu : « Tu trembles, carcasse! Tu tremblerais bien plus si tu savais où je te mène! » De cet ensemble de faits, qu'on pourrait grossir à l'infini, ne semble-t-il pas résulter que, dans notre être divers et compliqué, la vie organique et la vie intellectuelle sont aux prises comme deux principes rivaux, destinés sans doute à s'accorder en général, mais ayant souvent bien de la peine à se mettre d'accord dans les cas particuliers[1] ? »

Eh bien! comment ces luttes des deux principes, ces influences combinées, pourraient-elles ne pas se marquer et se traduire fidèlement dans les lettres et dans les arts? Et comment la critique vraie pourrait-elle se dispenser de faire la part de tous ces éléments divers? C'est pourquoi nous disons : Autant le corps est inséparable de l'âme dans la complexité de la vie, autant la critique physiologiste est inséparable de la critique philosophique et morale. Mais, d'autre part, autant la pensée l'emporte sur la matière, et l'âme sur le corps, autant la critique philosophique et morale doit avoir le pas sur la critique physiologiste, et encore plus sur la critique naturiste, sorte de fatalisme physique, chimique, géographique, cosmographique.

Répétons-le donc, dans toute œuvre d'art, outre la physiologie, qui se rapporte à la matière, il y a la physionomie, chose immatérielle et purement morale : c'est une âme, et quelquefois deux, — par exemple, dans la peinture, l'âme de l'artiste et celle du modèle, — lesquelles, combinées ensemble, s'adressent à toutes les autres. L'impression ressentie par les personnes qui la regardent est en quelque sorte une émanation et comme une partie de cette œuvre, qui est chose vivante, dont l'action se continue toujours. A sa vue, une foule d'instincts s'éveillent. « Ainsi, dit M. A. Du Mesnil, le mystère ineffable qui créa cette œuvre se renouvelle à chaque instant dans l'âme de celui qui la regarde. »

[1] ÉMILE SAISSET, *Revue des Deux-Mondes*, du 15 août 1862.

L'art n'est pas, quoi qu'on en ait dit, la simple imitation de la nature. C'est la nature interprétée par une âme pour d'autres âmes. « Il n'y a, dit Humboldt, que les âmes passionnées et contemplatives, qui sachent interpréter la nature. » C'est plus encore : c'est une âme qui, se réfléchissant dans la nature, s'interprète elle-même par ce moyen, à travers ce milieu, et s'efforce de s'exprimer, pour elle-même et pour les autres.

L'artiste crée ce qu'il voit, parce qu'il s'y mêle : il le féconde, il le transforme, il le refait à son image. A vrai dire, où prend-il son œuvre? C'est dans le meilleur de lui-même. Aussi y met-il, dans cette œuvre, l'expression de son *moi*, plus vraie et plus fidèle que dans ce qu'on appelle communément sa vie et qui n'est que l'écorce de sa vie. Il met, en effet, dans cette œuvre, non-seulement ce qu'il a été, mais ce qu'il aurait voulu être, ce qu'il a entrevu de l'idéal, ce qu'il a cru sentir de l'infini dans une minute sacrée; il le fixe d'un trait léger dans cette page touchée de la grâce, fleur de son esprit et fruit de son cœur.

Et ce trait léger ne périra plus. Et la vue seule de cette œuvre éveillera dans d'autres âmes le germe d'un nouvel idéal. Quant à l'artiste, à peine il l'a finie, qu'il est déjà plus loin, plus haut.

L'homme élève son idéal, aussitôt qu'il le voit réalisé. C'est la nature même de l'idéal d'aller toujours en s'élevant, et, ainsi que son nom l'exprime, de n'être jamais qu'en idée. Car l'idéal, sitôt qu'il est réalisé, n'est plus de l'idéal, et devient du réel, comme l'instant présent qui s'écoule tombe aussitôt dans le passé. L'homme entre donc sans cesse plus avant dans l'idéal, comme dans l'avenir. A mesure que ses pieds s'enfoncent dans la terre, sa tête monte dans le ciel.

C'est la beauté intérieure qui s'exprime au dehors dans l'œuvre de l'artiste. On disait, il y a deux mille ans, devant les œuvres de Phidias (Amyot, en son doux langage, nous le répète ainsi, d'après Plutarque) : « Il y a en elles ne sais quoi de florissante nouveauté, comme si chacune avait au dedans un esprit toujours rajeunissant et une âme non jamais vieillissante qui les entretînt en cette vigueur. »

Le grand artiste est une âme généreuse, pleine d'aspirations et de pressentiments. Il excite les vagues pensées qui dorment au fond du cœur de tous, il les éveille par ses œuvres. Parfois aussi c'est la pensée, la foi d'un peuple, qui allume l'âme de l'artiste.

« L'artiste vraiment digne de ce nom, dit l'auteur de *la Foi nouvelle*, est l'ami universel, qui répond à l'âme individuelle comme à l'âme de la foule... L'artiste, c'est l'homme inquiet par excellence. Il n'a pas plus tôt conçu son œuvre qu'il veut la réaliser : « Mon œuvre sera-t-elle

identique à ma pensée? » se dit-il avec anxiété, jusqu'à ce qu'il l'ait faite. Et, quand il l'a, visible, en face de lui, lorsqu'il la reconnaît : « Les autres la reconnaîtront-ils? Vivra-t-elle? » Alors il la produit au public ; mais déjà, au moment où il la quitte, cette œuvre n'est plus assez pour lui, et il se replonge dans une recherche nouvelle... Mozart lui-même ne disait-il pas sur son lit de mort : « Je sens que j'allais enfin écrire avec mon cœur? » Et cependant tous ses essais, qu'il jugeait indignes, nous semblent la voix la plus pure, la plus sincère du cœur de l'homme. Tant il est vrai que l'art n'est que pressentiments, qu'aspirations !... L'artiste n'est jamais si artiste, c'est-à-dire homme si universel, que lorsqu'il désire toujours plus... »

Le grand artiste est donc, si l'on peut ainsi dire, celui qui est le plus homme : — le plus lui-même et le plus tout le monde. — Il répand sur tous son humanité, il anime tout de son âme. Tempérament riche, passion ardente, imagination féconde, au service d'un cœur généreux et d'un bon sens exquis, d'une haute raison : voilà l'artiste !

Il agit principalement sur les âmes dignes de la sienne. Un artiste en éveille un autre, un grand esprit s'aimante à un autre grand esprit. La Fontaine, entendant une ode de Malherbe, se sent poëte. Corrége, regardant le tableau de la *Sainte Cécile* de Raphaël, s'écrie : « Et moi aussi, je suis peintre ! » *'Anch' io son pittor !* Cimabue découvre et forme le Giotto; Dante l'attire et le tient près de lui ; Pétrarque et Boccace célèbrent sa gloire : l'armée de ses élèves est innombrable. — Dante donne la parole aux anges de Giotto ; Giotto, de son côté, saisit les anges de Dante, et les fixe par le crayon et la couleur, afin qu'ils ne s'envolent plus. L'Orcagna, comme le Giotto, s'inspire du Dante dans les peintures du Campo-Santo, qu'étudièrent tous les artistes du quinzième et du seizième siècles. Michel-Ange, à son tour, traduit le Dante avec ses pinceaux, et lui rend témoignage : « Ah ! que n'ai-je été comme lui? Pour son dur exil avec sa vertu, je donnerais la plus heureuse vie ! » L'Arioste et le Titien s'inspirent l'un de l'autre, et se donnent mutuellement une seconde immortalité. — Milton fait à Shakspeare cette épitaphe : « Qu'a besoin mon Shakspeare, pour ses os vénérés, que tout un siècle s'épuise à entasser des pierres, ou que ses restes consacrés soient cachés sous une pyramide à pointe étoilée ? Fils chéri de la mémoire, grand héritier de la renommée, que te sert un si faible témoignage pour ton nom, à toi qui t'es bâti dans notre étonnement, dans notre admiration, un monument de longue vie?... Tu reposes

enseveli dans une telle pompe, que les rois, pour un pareil tombeau, voudraient mourir!» — Le Tasse, un martyr, envoie à un autre martyr, au Camoëns, alors presque ignoré, ce souvenir reconnaissant : « Le bon Louis déploie tellement son vol glorieux, que tes vaisseaux éprouvés, ô Vasco, ne purent aller si loin!... » Rubens rend témoignage à Léonard de Vinci, comme Michel-Ange au Dante : « Léonard de Vinci, écrit Rubens, par la force de son imagination, aussi bien que par la solidité de son jugement, élevait les choses divines par les humaines. » Molière s'abreuve de Rabelais; et La Fontaine aussi — bien plus encore que de Malherbe. — Beethoven, admirateur passionné de Mozart, se forme d'abord sur ses compositions, comme Mozart sur celles de Haydn. « Écoutez ce jeune homme, avait dit Mozart en montrant Beethoven, il fera parler de lui dans le monde. » Et de même Haydn avait dit au père de Mozart : « Sur mon honneur et devant Dieu, je vous déclare que votre fils est le premier compositeur de nos jours. » — Gœthe, malgré sa forte personnalité, ne laissait pas non plus de s'inspirer des grands génies qui l'avaient devancé, tantôt de Raphaël et tantôt de Molière, tantôt de Schiller ou de Kant; parfois même de quelques talents moins élevés : il les indique honnêtement, dans ses entretiens avec Eckermann[1]. — Le chef-d'œuvre de Chateaubriand, *René*, ne se trouve-t-il pas déjà tout entier dans ces six lignes des *Confessions* de Jean-Jacques? « J'atteignis ainsi ma seizième année, inquiet, mécontent de tout et de moi, sans goût de mon état, sans plaisirs de mon âge, dévoré de désirs dont j'ignorais l'objet, pleurant sans sujet de larmes, soupirant sans savoir de quoi, enfin caressant tendrement mes chimères, faute de rien voir autour de moi qui les valût. » Rousseau, en effet, est bien le père de Chateaubriand et de George Sand, et de la plus grande partie de notre littérature romantique.

Ainsi ces grands esprits s'aimantent les uns les autres. Ainsi ces génies, comme des étoiles, croisent leurs rayons, à travers le ciel, en répandant leur divine lumière sur l'univers et sur l'humanité.

Donc toute œuvre d'art, avant tout, vient de l'âme et s'adresse aux âmes. Donc, au-dessus de la critique analyste et anatomiste, qui est d'une grande utilité pourvu qu'on ne s'y enferme pas, il y a la critique morale et humaine, émue et émouvante. Si la critique naturiste a un appareil plus scientifique, en réalité elle est moins flexible, moins vivante, et par conséquent moins vraie.

[1] V. l'édition Hetzel, pp. 30, 71, etc.

M. Sainte-Beuve y répond avec sa justesse parfaite : « Entre un fait aussi général et aussi commun à tous que le sol et le climat, et un résultat aussi compliqué et aussi divers que la variété des espèces et des individus qui y vivent, il y a place pour quantité de causes et de forces plus particulières, plus immédiates, et, tant qu'on ne les a pas saisies, on n'a rien expliqué. Il en est de même pour les hommes et pour les esprits qui vivent dans le même siècle, c'est-à-dire sous un même climat moral : on peut bien, lorsqu'on les étudie un à un, montrer tous les rapports qu'ils ont avec ce temps où ils sont nés et où ils ont vécu ; mais jamais, si l'on ne connaissait que l'époque seule, et même la connût-on à fond dans ses principaux caractères, on n'en pourrait conclure à l'avance qu'elle a dû donner naissance à telle ou telle nature d'individus, à telles ou telles formes de talents. Pourquoi Pascal plutôt que La Fontaine ? pourquoi Chaulieu plutôt que Saint-Simon ? On ignore donc le point essentiel de la difficulté, le *comment* de la création ou de la formation : le mystère échappe. Ce qu'on peut faire de plus sage, c'est de bien voir et d'observer, et ce qu'il y a de plus beau, quand on le peut, c'est de peindre. »

Quelle est donc notre conclusion ? La voici, sans ambages ni ambiguïté : *Dans ce qu'on nomme les œuvres de l'esprit, tout ne s'explique pas par l'esprit. Mais aussi, à plus forte raison, tout ne s'explique pas par la matière.* Tout n'est pas affaire de tempérament, de race, de sol et de climat. De quelque pays et de quelque complexion que vous soyez, pour peu que vous ayez d'honneur, vous haïssez l'hypocrisie, la fourberie, la violence, vous méprisez le succès qu'elles donnent, vous vous indignez du parjure. Est-ce que, par hasard, cette indignation ne viendrait que des nerfs, de la bile et du sang ? Broussais lui-même n'eût pas osé le soutenir. Est-ce mon organisme tout seul qui déteste l'iniquité brutale ? Est-ce lui qui adore la justice et qui se réjouit de souffrir pour elle ? Est-ce lui qui se soulève de dégoût à la vue de la servilité ? Est-ce des nerfs uniquement que vient l'enthousiasme de la pensée, le plaisir du travail, la joie de l'art, et celle du devoir accompli ? Les dévouements héroïques et secrets, qui n'espèrent nulle récompense ; la fidélité aux principes à travers la défaite, la prison et l'exil, à travers la compassion des imbéciles et les interprétations amoindrissantes des prétendus amis, tout cela ne procède-t-il que du corps et de la matière ? L'amour, qui nous exalte et nous fait croire ; l'amitié vraie, qui nous réconforte quand on nous l'accorde, et nous rend meilleurs quand nous la donnons ; la reconnaissance, qui nous

attendrit; l'amour du sacrifice, qui nous console et qui nous paye de nos misères ; la persévérance courageuse et forte dans la ligne du devoir obscur, au milieu de l'espèce de déconsidération injuste qui s'attache à la pauvreté la plus honorable, tandis que les pieds-plats triomphent dans la fatuité de leur bassesse ; toutes les généreuses pensées, enfin, qui nous font sentir fortement la vie par l'enthousiasme ou par la douleur, est-ce que tout cela viendrait seulement des nerfs, du sang ou de la bile? de la race, du sol ou du climat? Rien ne pourrait nous le persuader! Nous sentons trop bien le contraire! Et, si ce sentiment est une illusion, il faut avouer qu'elle est profonde, et que la vie elle-même en est une.

Oui, elle en est une, peut-être; mais plutôt au rebours de ce que vous croyez. Ce n'est pas l'âme qui est un leurre, une apparence; ce serait plutôt la matière. La matière n'est pas l'*être* des choses, elle n'est qu'une manifestation; elle n'est ce qu'elle paraît que par rapport à nous : changez notre appareil sensible, elle ne paraîtra plus la même. Vous voyez bleu; moi, rouge; un autre, vert; ainsi de suite : cela est relatif. Les causes, en tout, nous échappent; nous ne connaissons que des effets et des phénomènes, résultant des actions et des réactions. Les actions réciproques supposent la diversité et, par conséquent, la dissemblance, en tout sens, des substances.

Mais ce que nous appelons substances n'existe, au moins pour nous, qu'à l'état d'hypothèses. Nous ne connaissons pas les substances, nous ne connaissons que les espèces. L'espèce est pour nous l'unité réelle. Il y a des espèces de toute sorte, le mode d'existence des unes n'est pas celui des autres. Les unes existent dans le temps, d'une manière continue, homogène, à ce qu'il semble; les autres, et ceci graduellement, se perpétuent par des séries de manifestations périodiques qu'on appelle individualités. L'individu est une reproduction périodique du type de son espèce, dans des conditions sans cesse nouvelles : car, dans la vie, il n'y a jamais deux périodes entièrement semblables. Il naît, par conséquent, dans des conditions physiologiques spéciales, il a un caractère propre.

Plus on s'élève dans l'échelle des espèces appartenant au système de notre planète, le seul dont nous puissions parler, plus les individus sont détachés les uns des autres, plus ils ont une vie propre, plus cette vie est renfermée dans des limites précises. Ainsi, dans les polypes, la vie est répandue sur toute la surface de l'être, si bien qu'avec un animal je puis en faire deux, trois, quatre, presque comme les boutures des végétaux ; il n'en est pas de même chez les animaux

plus rapprochés de nous, mais la gradation est incessante et très-variée dans ses formes : il suffit de citer les phénomènes si remarquables de la génération alternante, ceux de la vie des abeilles, etc.

Le principe de la vie, le principe qui préside à l'éclosion du germe et à son développement organique, *le principe vital* dont parle l'école de Montpellier, en un mot, est *spécifique* et non *individuel*. Quand la force spécifique est épuisée dans une famille, cette famille n'a plus de rejetons.

Venons à l'homme. Je nais dans un milieu, dans des conditions qui ne dépendent pas de moi : mon principe vital, mon organisation, mon type, la manière dont le type de mon espèce est incarné en moi, ne m'appartiennent pas. A ce titre, je suis de mon temps, de mon pays, de ma race, et j'en porte l'empreinte. Mais ce n'est pas tout : il y a autre chose dans l'homme que son type spécifique, autre chose que son principe vital. — Quoi ! deux êtres en moi ? Nullement. Mais deux *modes*, deux manières d'être. Corps et âme sont comme circonférence et centre, manifestation et puissance active, deux pôles, enfin, deux moments, si vous voulez : comme chez les animaux, comme dans l'électricité et le magnétisme, rien de plus. Mais ce n'est pas le corps, et ce n'est pas l'âme, dans ce sens, qui est moi : comme tous les êtres de la nature, nous sommes, chacun d'une façon particulière, l'unité mystérieuse qui a pour condition d'existence cette dualité.

Et cette unité, par sa nature, est telle (parce qu'elle joue le rôle de centre), que non-seulement elle a une sphère d'activité propre à l'égard des autres, mais encore à l'égard d'elle-même ; d'où il suit qu'elle a quelque chose d'absolu. En un mot, les individualités sont tellement tranchées dans notre espèce, qu'elles reproduisent, chacune, non pas seulement un moment de l'existence de l'espèce, mais toute l'espèce, toute l'existence de l'espèce. Dans notre pensée, nous embrassons tous les temps et tous les espaces; je suis, non pas seulement un terme dans une série, mais une *intégrale* qui donne leur vrai sens à tous les termes de la série. Par là, je suis, comme raison, comme conscience, au-dessus de la série elle-même, au-dessus de moi-même en tant que d'autre part je dépends de cette série : je suis libre, je suis indépendant du temps et de l'espace, identique, responsable en tant que *moi*. Je ne puis, sans doute, me manifester que dans les limites assignées par ma nature spécifique, et de plus, par le caractère particulier de mon individualité ; mais ces limites, ce caractère, ne font, bien souvent, que me dérober à moi-même, et je ne serais plus moi, je ne serais plus homme, si je ne pouvais que les subir. Cette fatalité

physiologique, ma conscience proteste contre elle ! Si la personne ne peut, naturellement, traduire sa pensée que dans une forme qui reçoit, en même temps, l'empreinte des circonstances extérieures et du type organique, elle parvient, pourtant, quelquefois, à s'en affranchir par l'effort puissant de la volonté et par un généreux *Sursum corda!*

Sans doute, un million de quasi-fatalités s'entrecroisent autour de cette volonté, dès avant la naissance ; mais il y a dans la vie des minutes heureuses où elle se dégage et triomphe. Si rares que soient ces minutes, où l'homme peut se flatter d'être victorieux, où il peut dire avec orgueil : « Non, tout n'est pas fatal ! et, sur ce point, du moins, ma volonté est invincible ! » elles suffisent pour sauver la foi spiritualiste. Mais, de là à un prétendu gouvernement permanent et tout-puissant de ce fameux *moi*, si content de lui, il y a loin !

Une femme d'esprit, du siècle dernier, Mme de Coislin, causant avec son confesseur, au moment de mourir, et philosophant *in extremis*, lui disait pour conclure : « Les vertus ne sont que d'institution humaine, les passions sont d'institution divine. »

Le mot est joli. S'il était aussi vrai que spécieux, je répondrais : « Et c'est justement la grandeur de l'homme ! » — Mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on s'aperçoit que les vertus ne sont pas moins d'institution divine que les passions elles-mêmes. Car, si les passions naissent de l'instinct, les vertus naissent de la raison et de la liberté, qui sont les dons les plus divins qu'il y ait en l''homme.

Nicole, esprit sévère pourtant, n'avait pas craint de dire : « Ce n'est point la raison qui se sert des passions, mais les passions qui se servent de la raison pour arriver à leurs fins. »

Voltaire et Chamfort, en reprenant à peu près la même idée, n'ont pas été si hardis, ni dans l'expression, ni dans la pensée.

Disons, si vous voulez, pour mettre tout le monde d'accord, que la raison et la passion se servent tour à tour l'une de l'autre.

Mais, soit raison, soit passion, c'est l'énergie morale qui crée l'art véritable. L'âme, fécondée par le malheur, enfante la grandeur et la beauté. Au fond de toute œuvre vraiment belle, regardez bien, vous verrez les luttes de la conscience avec la fatalité.

Le naturisme pur, qu'il le veuille ou non, supprime la liberté et la morale. Mais la critique naturelle dit simplement : Si nous dépendons

de la terre et du corps, nous nous sentons cependant responsables de nos actions, de nos écrits, de nos pensées ; donc nous nous sentons libres, malgré tout et quand même ! Quoique opprimée sous des monceaux de fatalités innombrables, cette liberté, cela suffit, peut se faire jour quelquefois : elle combat incessamment, et elle n'est pas vaincue toujours. Quoique enchaînés à la matière, comme jadis les serfs à la glèbe, nous élevons nos regards et nos cœurs vers un idéal de justice, et nous sentons qu'il n'est pas impossible non-seulement d'en voir distinctement, mais d'en réaliser, par nos efforts sincères, quelque chose ici-bas.

Ce que Rousseau reproche à l'homme dans ces premières lignes de l'*Émile* que nous avons citées, c'est justement, à notre avis, ce qui fait la grandeur de l'homme et ce qui est le signe manifeste, la marque évidente, de l'être supérieur, libre et parfois puissant, qui est en lui, sous le chaos des sensations, des passions et des instincts. Oui, l'homme refait tout, transforme tout et, si vous y tenez, déforme tout, à son image ; oui, il imprime à tout, à la nature elle-même, l'empreinte, laide ou belle, de sa volonté, de son caractère et de son tempérament mêlés ensemble, de ses idées et de ses intérêts, de sa personne, de son *moi*, et de son espèce tout entière ; mais pourquoi donc ? si ce n'est pas parce qu'il possède en lui, homme, une force propre, une activité, une énergie, une âme enfin ? Son étonnante complexité doit-elle nous cacher cet être intime ? Vous l'accusez de ce qui fait sa gloire ! Vous le raillez amèrement, ô misanthrope, de ce qui atteste sa grandeur ! C'est par là qu'il sort de l'état physiologique et fatal ! c'est par là qu'il fait voir qu'il est un être libre !

Proudhon, disciple de Rousseau, s'exprime en apparence à peu près comme lui ; mais il aperçoit la raison du fait, où Rousseau, emporté par son tempérament, n'a vu qu'une occasion de déclamer. « L'homme, dit Proudhon, ne fait rien selon la nature ; c'est, si j'ose m'exprimer de la sorte, un animal façonnier... Tout ce qu'il touche, il faut qu'il l'arrange, le corrige, l'épure, le recrée. Pour le plaisir de ses yeux, il invente la peinture, l'architecture, les arts plastiques, tout un monde de hors-d'œuvre, dont il ne saurait dire la raison et l'utilité, sinon que c'est pour lui un besoin d'imagination, que cela lui plaît. Pour ses oreilles, il châtie son langage, compte ses syllabes, mesure les temps de sa voix ; puis, il invente la mélodie et l'accord, il assemble des orchestres aux voix puissantes et harmonieuses... De même que l'homme, par sa nature d'artiste, tend à idéaliser son travail, c'est un

besoin pour lui d'idéaliser aussi son amour. Cette faculté de son être, il la pénètre de tout ce que son imagination a de plus fin, de plus puissant, de plus enchanteur, de plus poétique. L'art de faire l'amour, art connu de tous les hommes, le plus cultivé, le mieux senti de tous les arts, aussi varié dans son expression que riche dans ses formes, a pris son plus grand essor vers les temps de la puissance du catholicisme : il a rempli tout le moyen âge ; il occupe seul la société moderne, par le théâtre, les romans, les arts, le luxe, qui, tous, n'existent que pour lui servir d'auxiliaires. L'amour, enfin, comme matière d'art, est la grande affaire de l'humanité. »

Dans l'éducation, comme dans l'amour, nous créons l'objet d'après nous, d'après l'idéal intérieur. Ce retour de l'homme sur lui-même par la conception de l'idéal, c'est ce qui lui donne puissance sur tous ses semblables et sur la nature. C'est d'après son *idée* qu'il modifie, qu'il refait, qu'il révolutionne toutes gens et toutes choses. Il est naturellement artiste, poëte, transformateur et créateur. De là le progrès. Les abeilles ni les castors ne connaissent le progrès. Les simples *évolutionnaires*, comme Herder et ses disciples, ne rendent pas compte de l'idée du progrès ; ou bien le progrès qu'ils admettent n'est qu'un progrès aveugle, nécessaire, fataliste, un progrès qui ne se connaît pas ou qui ne se veut pas lui-même. Mais l'homme n'est pas seulement un être évolutionnaire et fatal ; il est un être libre, malgré tout, et essentiellement *révolutionnaire*, dans le sens le plus élevé du mot. C'est par ce caractère qu'il se distingue des autres êtres habitants de ce globe, et qu'il peut espérer d'entrer un jour en communication, ne fût-ce que par signes, avec les autres êtres, moralement analogues, qui doivent habiter les autres planètes. Mais aussi, de sa liberté viennent les oscillations, les reculades, les intermittences du progrès. N'importe ! la liberté est à ce prix.

Il n'y a dans la nature et dans tous les êtres que nous connaissons sur cette terre en dehors de l'homme, que des *évolutions;* l'homme, réagissant par sa force propre, fait les *révolutions*, les changements de front, par une conception de l'esprit. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

L'homme, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, complète la nature, s'y ajoute lui-même, — la déforme, dit Rousseau, la transforme disons-nous, — la refait, la recrée, la perfectionne. A l'incessante création de la nature il mêle le travail incessant de la civilisation.

Dès que l'homme, par son imagination et sa raison, conçoit l'absolu, l'idéal, il est libre par cela même. L'homme ne naît pas libre, mais il

naît capable de le devenir, et le devient de plus en plus. S'il n'était pas capable de concevoir l'idéal, il ne serait pas libre; mais il le conçoit, et c'est cela qui le rend libre. « Chaque passion, dit Platon, a un clou qui attache l'âme à la terre, la rend semblable, et lui fait croire que rien n'est vrai que ce que le corps lui dit. » Eh bien! plus la raison travaille en nous, plus elle arrache ou émousse ces clous des passions ou des instincts; plus elle nous affranchit des chaînes de l'organisme et des fatalités de la matière, plus elle dégage notre liberté.

De même l'égalité existe-t-elle chez l'homme à l'état naturel? Pas le moins du monde! Mais l'homme l'invente! Gloire à l'homme! Par la raison et par l'amour de l'idéal, l'homme conçoit l'égalité, et dès lors il travaille à la réaliser. C'est la beauté de la société humaine de créer, autant que possible et de plus en plus, l'égalité, chose inconnue dans la nature. Par là l'homme complète l'œuvre divine; mais au moyen de quoi? Au moyen même des facultés que l'œuvre divine a mises en lui.

Le droit est une conception de l'esprit qui, certes, ne vient pas des organes. Et le droit fonde la société. Dans la nature, à l'état primitif, rudimentaire, enveloppé, la seule forme existante du groupement humain est ce qu'on appelle *la tribu; — la commune* n'existe point. C'est le sens du droit, lorsqu'il s'ouvre et se développe dans l'homme, c'est le sens du droit qui crée la commune. Ainsi donc, outre les influences physiologiques dûment constatées, il y a autre chose. Celles-ci ne produisent que la tribu et les nationalités; la raison crée la commune et le contrat social. Avec le naturisme pur, jamais on n'aurait eu *les droits de l'homme.*

Alors les influences de la race et du sol, du climat et de la matière, sont fortement modifiées par l'action sociale et politique, résultant de l'essor des volontés communes et de la liberté de tous, en un mot par la civilisation, c'est-à-dire au fond par l'esprit.

Oui, c'est l'esprit qui en définitive reste vainqueur de la matière. Un des hommes qui ont le plus brillamment dépeint toutes les influences physiologiques, M. Michelet, dans sa description des divers caractères des provinces françaises, conclut cependant en ces termes:

« La fatalité des lieux a été vaincue; l'homme a échappé à la tyrannie des circonstances matérielles... La société, la liberté, ont dompté la nature; l'histoire a effacé la géographie. Dans cette transformation merveilleuse, l'esprit a triomphé de la matière, le général du particulier, et l'idée du réel. L'homme individuel est matérialiste, il s'attache

volontiers à l'intérêt local et privé; la société humaine est spiritualiste, elle tend à s'affranchir sans cesse des misères de l'existence locale, à atteindre la haute et abstraite unité de la patrie. Plus on s'enfonce dans les temps anciens, plus on s'éloigne de cette pure et noble généralisation moderne. Les époques barbares ne présentent presque rien que de local, de particulier, de matériel. L'homme tient encore au sol, il y est engagé, il semble en faire partie. L'histoire alors regarde la terre, et la race, elle-même si puissamment influencée par la terre! Peu à peu la force propre qui est en l'homme le dégagera, le déracinera de cette terre. Il en sortira, la repoussera, la foulera; il lui faudra, au lieu de son village natal, de sa ville, de sa province, une grande patrie, par laquelle il compte lui-même dans les destinées du monde. L'idée de cette patrie, idée abstraite, qui doit peu aux sens, l'amènera par un nouvel effort à l'idée de la patrie universelle, de la cité de la Providence[1]. »

Les influences des races sont très-puissantes, mais elles ne sont pas toutes-puissantes. Plus d'un exemple est là pour l'attester. « Nous voyons, dit M. Franck, des peuples d'origine sémitique se plonger avec une sorte de fureur dans les grossières erreurs du polythéisme et y retourner, après même que la vérité a lui pour eux, comme à leur état naturel. Nous voyons des peuples d'origine indienne ou indo-européenne s'élever, par un effort spontané de leur génie, aux principes du plus pur spiritualisme et de la plus austère morale. »

La preuve que le talent et le génie ne sont pas une question de latitude, c'est que dans certains pays où l'art florissait autrefois, au souffle de la liberté, il est mort avec elle, et pourtant la nature y étale encore ses splendeurs. Le climat physique est le même, mais le climat moral a changé.

L'âme est sous les fatalités physiques comme une étincelle sous les cendres : c'est à nous de la dégager, au lieu de la laisser éteindre! Heureux qui la recueille et l'alimente, et qui transmet le feu sacré!

« Malgré la vue de toutes nos misères, dit Pascal, qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève. »

[1] MICHELET, *Histoire de France*, vers la fin du livre III, t. II.

Voilà quelques-unes des répliques de l'esprit contre la matière, et je ne les ignore point. Mais elles me remettent en mémoire ce qu'on disait, je crois, de Périclès, pour exprimer combien son éloquence était puissante, spécieuse et décevante. « Quand même vous l'auriez terrassé, quand vous le tiendriez sous votre genou, il saurait encore, là, vous persuader que c'est lui qui est le vainqueur ! »

Eh bien ! j'ai peur parfois que notre esprit ne soit aussi adroit, aussi habile à nous persuader et à nous décevoir : ployé et terrassé par la matière, il proteste toujours, comme le veut l'honneur ! Pourtant il est forcé d'avouer en lui-même que la matière pèse terriblement sur lui, et qu'elle a le genou bien dur !

ÉMILE DESCHANEL.

AU CHATEAU

(TRADUIT DE PAUL HEYSE)

Pendant mon séjour à l'Université, j'ai entretenu, tout un été, des rapports fréquents et familiers avec un jeune homme dont la physionomie expressive et les nobles manières attiraient tous ceux qui le voyaient, ne fût-ce qu'en passant. J'étais le seul étudiant qu'il invitât à lui rendre visite; le seul aussi qu'il visitât de temps à autre. Cependant, lorsqu'il me dit adieu, en automne, nous étions aussi éloignés que le premier jour de cette fraternité intempérante, importune, qui est de tradition parmi les étudiants.

Je savais qu'il était fils d'un comte, qu'il avait passé son enfance dans le château paternel et qu'il avait fait de longs voyages sous la conduite d'un précepteur français. Arrivé à l'Université, désireux de combler les lacunes de son éducation, il s'était enfermé plusieurs années de suite avec ses livres et ses maîtres, laissant bruire au dehors, sans lui accorder un regard, la grossièreté des *Burchen*[1]; si bien qu'au temps où je fis sa connaissance, il en était arrivé au point de trouver un délassement d'esprit dans la lecture de la *Politique* d'Aristote ou d'un chœur d'Euripide. Après ces années de sérieuse contention, il n'était resté en lui aucun souffle d'érudition pédante. Loin de se plonger dans le travail pour échapper à la vie, il vivait de son travail, il s'y livrait corps et âme. Il n'admettait pas d'acquisition

[1] Compagnons, camarades, dans la langue des étudiants.

intellectuelle qui ne profitât en même temps à son caractère, qui fût en contradiction avec ses besoins intérieurs. A ce point de vue, c'était la nature la plus idéaliste que j'aie jamais rencontrée, si par là on veut entendre, non pas cette béatitude indolente, cette aversion nerveuse de la froide réalité, mais le rare effort d'une âme qui se détourne, même en sacrifiant de brillants avantages, de toute direction spéciale, et qui sait maintenir sous son regard, avec un cœur résolu et de modestes espérances, un idéal d'humanité supérieur.

On conçoit l'aversion que devaient inspirer à ce jeune homme les plaisirs vulgaires de la vie d'université. On attribuait cet éloignement à l'orgueil de caste; il en était cependant entièrement dégagé, mais son éducation avait fortifié en lui le dégoût du grossier, de l'indélicat, de l'excessif. Le besoin d'élégance était inné en lui, autant, pour le moins, que sa pudeur féminine. Jamais je n'ai rencontré une force de volonté plus énergique, plus virile, jointe à une pareille timidité de parler des choses du cœur. Aussi fuyait-il ces repas bruyants où, sous l'aiguillon du vin, dans un brouillard de fumée, on disserte avec un feu égal de la patrie, de la liberté, de l'amour, de l'amitié, de Dieu, du dernier bal, de la coiffure nouvelle adoptée par un *corps*. Dans le tête-à-tête même, il développait volontiers une question scientifique, mais il se laissait rarement aller à effleurer les points intimes et délicats de notre nature; son éloquence tombait devant une discussion de ce genre. Je ne l'ai jamais entendu parler de sa famille.

Une seule fois il prononça le nom de son père. J'étais allé un jour l'inviter à une de ces promenades sur l'eau qu'il aimait tant. Nous prenions d'ordinaire un batelet, nous descendions le courant, jusqu'à un petit cabaret situé à une lieue environ, où nous prenions un repas frugal, puis nous remontions le fleuve à la lueur des étoiles. Je le trouvai qui venait de poser la plume et luttait pour se résoudre à passer un frac de cérémonie.

— Plaignez-moi! s'écria-t-il. Vous voyez ce beau coucher de soleil, eh bien! il me faut lui tourner le dos pour me repaître du spectacle éblouissant d'une collection d'habits galonnés!

Un ambassadeur était de passage dans la ville, et une des plus nobles familles du lieu donnait une soirée à cette occasion.

— Le faut-il? demandai-je d'un air de compassion bien senti.

— Eh! oui! soupira-t-il. Mon père, qui veut faire de moi un diplomate, se fâcherait sérieusement de me voir revenir sans pouvoir lui dire si les soupers du baron de N... sont encore dignes de leur renommée européenne. C'est un côté de mon éducation que j'ai jusqu'à ce jour

négligé d'une façon damnable, et qu'il me faut attaquer aujourd'hui.

Il me regarda en souriant, et ajouta :

— Sachez, au reste, que mon père professe pour la nullité galonnée, qui parade dans ces réunions, des opinions encore plus irrévérentes que les miennes, bien que pour d'autres motifs. C'est un homme de la vieille école, un diplomate de l'Empire. Il a vu le monde en flammes et ne peut oublier l'infernal embrasement qui confondit alors le bien, le mal, le beau, le laid, le grand et l'ignoble. Maintenant, dit-il, tout est paisible, mais gris; doux, mais somnolent. Toutefois, c'est un monde à étudier pour qui cherche à lui commander; aussi, en m'envoyant à l'Université, m'a-t-il, sous mille formes, gravé dans la mémoire ce conseil unique : — « Lis dans les hommes plus que dans les livres. Quand j'avais ton âge, les bouquins jouaient un rôle beaucoup plus modeste. Que d'hommes supérieurs j'ai connus qui, depuis leur entrée dans le monde, n'avaient lu que le roman en vogue et le bulletin de la guerre, n'avaient écrit que des dépêches et des billets doux. Mais apprendre dans les livres! nul n'y songeait. On savait tout, cela flottait dans l'air ; et là où vous vous arrêtez court avec votre latin, nous, avec notre français, nous faisions encore une bonne traite. » — Je me le suis tenu pour dit, et j'ai fait de continuels efforts pour lire dans les hommes. Mais, en général, j'ai cru voir, dès les premières pages, que la seule chose importante en eux était leur titre. Je lis mal; c'est possible. En tout cas, je ne suis pas un lecteur bénévole, et, à mon sens, le grand monde de la nouvelle école vit d'un style bien plat.

La voiture était en bas, je partis. Plus tard, baguenaudant au hasard, je le vis entrer dans la maison qui réunissait toute l'aristocratie de la ville, et nous échangeâmes un rapide et ironique regard. Je pris plaisir à considérer sa taille élancée et vigoureuse à la fois, son allure vraiment chevaleresque; et je m'expliquai sans peine l'attrait qu'il exerçait sur les femmes. Peu de temps avant, on avait beaucoup parlé d'une Anglaise qui s'était compromise jusqu'à faire crier à son perroquet le nom du dédaigneux gentilhomme, et qui était enfin partie, désespérée, sans avoir obtenu de lui, même un regard.

Je ne pus apprendre de mon ami le vrai de cette aventure, car il ne se laissait jamais entraîner dans un entretien où les femmes étaient en jeu. Rien cependant ne donnait à penser qu'il les méprisât, ou bien qu'il eût reçu au cœur une de ces blessures que l'on craint de voir se rouvrir. Dans ma pensée, je le croyais trop plein du but élevé qu'il poursuivait, pour qu'il lui restât le temps de s'occuper d'amours passagères, ou qu'il eût encore éprouvé un penchant plus

sérieux. Parfois il recevait des lettres écrites d'une main de femme, et me disait les tenir d'une vieille gouvernante qui lui avait tenu lieu de mère, car la comtesse était morte en le mettant au monde. A part ces fugitives indications, il ne m'entretenait jamais que des sujets qui avaient trait à nos études.

Comme il avait quelques années de plus que moi, il partit, en automne, pour aller à Berlin subir son examen diplomatique. Nous nous dîmes adieu, sans espérance de continuer de loin nos relations amicales. Nous sentions l'un et l'autre qu'il nous serait impossible d'échanger par lettre nos confidences de chaque jour. Nous étions jeunes, et nous prîmes congé avec la ferme assurance de nous rencontrer dans la vie.

Bien des années s'écoulèrent. Un jour, je lus dans un journal, mais sans y faire grande attention, que le comte Ernest *** venait d'être nommé secrétaire d'ambassade à Stockholm. Longtemps après, dans une de mes excursions à pied, ne pensant plus guère à lui, je le confesse, je vis écrit sur un poteau indicateur, planté au bord du chemin, le nom de son château héréditaire. Je m'arrêtai tout à coup à l'entrée d'un ravin obstrué de taillis, et qui suivait, en se contournant, le flanc de la montagne. Comme par la vertu d'une baguette magique, la contrée s'était métamorphosée à mes yeux ; le Rhin murmurait, et, dans le lointain, il me semblait revoir le jeune homme, promenant, comme autrefois, sur la rive, le chapeau à la main, la chevelure au vent, ses beaux yeux rêveurs, perdus dans l'infini. La vision ne dura qu'un moment ; mais elle fit naître en moi le désir de revoir mon ancien camarade d'études, et de revendiquer auprès de lui les droits d'une amicale hospitalité. Je ne faisais aucun doute de trouver le comte au château, précisément en automne, car il était chasseur passionné et m'avait souvent parlé de la forêt au sein de laquelle il avait grandi.

Depuis une heure je remontais le ravin, fort surpris de le trouver dans un état complet d'abandon. Aucune voiture n'avait évidemment passé par là depuis des années. Dans les ornières profondes, fermentait le feuillage de l'automne précédent ; ici et là des éclats de rocher, des branches vermoulues avaient roulé du haut des pentes ; à peine aux endroits argileux pouvait-on surprendre la trace d'un pied d'homme. Parvenu au haut du passage, je fus, pour un moment, encore plus ébahi; car, une demi-douzaine de sentiers se croisaient dans des directions opposées. Heureusement que de ce sommet je pouvais explorer les environs. A mes pieds s'arrondissait le bassin d'une vallée pro-

fonde, qu'une forêt de hêtres remplissait, comme un lac, de magnifiques ondulations d'un vert sombre. En bas, tout à fait au milieu, émergeaient les créneaux et les pignons du château, dont la toiture était cachée par les hautes branches. A voir ainsi au milieu du feuillage briller les girouettes frappées par le soleil, on pensait à ces châteaux enchantés, engloutis au sein des mers, dont le faîte apparaît encore à fleur d'eau. Aucun murmure ne trahissait la présence de l'homme. Le pic faisait entendre son bruit sec et monotone, les chevreuils erraient insouciants à travers les taillis, et, sur les branches, d'agiles écureuils poussaient de petits cris à mon approche. J'allais renoncer à mon projet, lorsqu'une légère aigrette de fumée, s'élevant au-dessus de la demeure enchantée, me prouva qu'elle n'était pas exclusivement peuplée de fantômes. L'état où je voyais la forêt me disait clairement que le comte n'était pas venu depuis longtemps; mais j'étais certain de trouver un concierge, un garde-chasse, qui me dirait un mot de mon ami d'université et me permettrait de passer la nuit dans ce lieu où le jeune seigneur avait laissé ses plus frais souvenirs.

Je pris à tout hasard un sentier qui plongeait dans la vallée, et je me trouvai bientôt enveloppé dans l'ombre de la plus mystérieuse forêt qui jamais eût murmuré sur ma tête. Je m'en allai rêvant entre les futaies; m'en remettant au hasard pour le choix de la route que j'avais à tenir. Ce hasard m'égara, comme à plaisir, me fit tourner plusieurs heures de suite dans l'entonnoir inextricable, sans laisser apparaître à mes yeux une pierre du château, au travers de la verdoyante solitude. La lune éclairait déjà les sommets supérieurs, et je me résignais à passer la nuit sous sa garde, lorsque tout à coup, au moment où j'y songeais le moins, le bois s'ouvrit et devant moi se dressa la grise et lourde masse du château, avec ses innombrables fenêtres closes. Un large pont de pierre, franchissant le fossé desséché, conduisait dans une cour obscure, autour de laquelle étaient pesamment assises les quatre ailes du bâtiment. On n'y voyait pas une tourelle, un balcon qui vînt rompre la nudité monotone des murs; sur le portail seulement et profondément taillé dans la pierre, s'étalait l'écusson de la noble famille. Vers le haut, autour du toit, l'édifice avait un aspect plus varié. La ligne de cuivre du faîte brillait doucement à la lune, et les chapiteaux des cheminées, surmontés de hampes et de girouettes, semblaient comme émaillés d'argent. Du reste, aucune fenêtre ne s'ouvrait à l'air tiède du soir; et la légère fumée, sur laquelle j'avais bâti mes espérances, s'était évanouie. Tout en franchissant le pont, je considérais

les végétations sauvages qui débordaient des fossés, la forêt qui s'était avancée jusqu'au bord, et je ne pouvais me défendre de penser qu'avant cinquante ans, cette œuvre des hommes serait émiettée, engloutie, sous l'irrésistible effort de la nature ; que les buissons étaleraient leurs hautes pousses, dans les salles abandonnées, prendraient possession de la cour, enfonceraient leurs racines dans les voûtes des caves, jusqu'à ce qu'elles les eussent dissoutes pierre à pierre et que le peuple des arbres eût enfin repris possession de son domaine. Tout pensif, je pénétrai dans la cour dont les longues herbes amortissaient le bruit de mes pas. Là, j'entendis venir d'une maisonnette qui flanquait le mur, un bruit semblable au grincement d'un volet agité par le vent, et que je reconnus être le ronflement d'une basse profonde. J'approchai alors de la fenêtre qui laissait filtrer une faible lueur, et j'aperçus dans une chambre étroite, deux hommes assis auprès d'une table chargée de bouteilles, de verres à moitié vides, et de cartes éparpillées. L'un d'eux, renversé dans un angle, dormait ; tandis que l'autre, la pipe aux dents, la tête dans ses mains, fixait ses yeux noyés sur la lumière. C'est à peine s'il tourna la tête lorsque je frappai au carreau.

— Quoi encore ? murmura-t-il d'une voix éraillée. Que Mamzelle nous envoie le souper ici, ou que le diable l'emporte !

Dans le même moment, une voix plus douce, partant du côté opposé de la cour, me cria :

— Qui est là ? Êtes-vous étranger ?

Je me retournai, et sur le seuil de l'entrée principale, j'aperçus une femme entièrement vêtue de noir, une coiffe blanche entourait de ses ailes flottantes son visage flétri, mais distingué. Je la saluai tout en lui demandant si je n'étais pas bien dans le château du comte Ernest ***, et si, malgré l'apparente solitude, il n'était pas lui-même présent. La vieille dame me considéra d'un œil triste, et répondit :

— C'est en effet le château du comte ***, monsieur ; mais vous n'y trouverez pas celui que vous cherchez, car voilà déjà deux ans que M. Ernest a dit un éternel adieu à cette demeure. Ne savez-vous donc pas qu'il s'est établi en Suède ? Il est vrai, ajouta-t-elle, qu'on fait dans le monde plus de bruit que dans notre forêt et qu'on n'y entend guère les voix qui résonneront toujours à mon oreille. — Mais entrez donc, monsieur, vous ne pouvez repartir ainsi de nuit, il faut vous accommoder de notre modeste hospitalité. Ah ! les choses ici avaient un autre air, plus avenant surtout, autrefois ; mais entre les mains des administrateurs, tout tombe en ruines, et vous venez de voir comment l'intendant, M. Pierre, et le garde-chasse, tuent leur temps. On ne s'inquiète

plus de rien, si ce n'est de la cave; j'ai beau me plaindre, c'est comme si je parlais aux murs. Moi-même je suis vieille et ma vue s'affaiblit... Mais entrez donc, monsieur, acceptez quelque chose; parlez-moi de mon cher comte Ernest, dont je ne puis m'entretenir qu'avec les salles vides et les vieux tableaux. Votre visite est pour moi un véritable bienfait.

Sous le coup de mes impressions, je demeurais immobile sur les marches du perron; les souvenirs m'assaillaient, et la voix tremblante de cette femme, ses yeux bleus et pâles, qui attachaient sur moi des regards mélancoliques, enveloppaient ce lieu d'un mystère nouveau.

— Vous êtes sans doute, lui dis-je enfin, la mamzelle Flor, de qui mon ami recevait des lettres à l'Université? Vous devez avoir bien des confidences à me faire!

Ses yeux se remplirent de larmes. Elle me tendit sa main amaigrie:

— Entrez, dit-elle; vous me connaissez; nous sommes de vieux amis. J'ai grand besoin, je puis le dire, de rencontrer un visage humain, depuis le temps que j'habite ici seule, entourée de valets. J'ai été habituée à mieux.

Elle me conduisit de l'obscur vestibule, à travers un couloir voûté, dans une vaste salle qui recevait de quelques flambeaux une lumière avare. Deux valets et une servante, qui prenaient leur repas du soir autour d'une lourde table de pierre, ouvrirent de grands yeux, lorsqu'une voix étrangère leur souhaita le bonsoir. Sur un mot que la vieille dame lui dit à voix basse, la servante se leva et sortit de la salle.

—Nos provisions sont petites, dit-elle; car il nous faut les aller chercher à trois lieues d'ici et les traîner à travers la forêt; mais pour une fois, vous ne regarderez pas de trop près à un maigre repas. Cette salle, voyez-vous, servait de chapelle du temps que les comtes étaient catholiques. Puis elle resta poudreuse et ruinée jusqu'à ce que le comte Henri, père de notre Ernest, en fit enlever l'autel, les tableaux et les stalles, et la fit disposer en salle à manger. Vous pouvez reconnaître l'hémicycle du chœur, là où le sol s'élève recouvert d'un parquet. Là est dressée la table des maîtres, c'est là que le comte Henri, aussi longtemps qu'il a vécu, a pris tous les jours son repas du soir, en compagnie du forestier, de l'intendant (ce n'était pas encore M. Pierre) et du régisseur; tandis que moi, à la tête de la domesticité, alors fort nombreuse, j'étais assise à la table de pierre. Personne ne soufflait mot, le comte lui-même nous adressait rarement la parole. S'il y avait des hôtes de distinction, on servait en haut dans la salle où il prenait son

repas de midi, toujours seul avec la comtesse. Eh bien ! je veux rallumer une fois encore le candélabre sur la table des maîtres ; qui sait si de ma vie je le verrai brûler de nouveau !

Elle recouvrit la table d'une nappe éclatante de blancheur, plaça dessus un lourd candélabre d'argent à cinq branches, et sans retard, on me servit un repas dont on eût pu retrancher encore, sans rien diminuer du prix qu'il avait pour moi, épuisé que j'étais par la longue route que je venais de faire. La vieille demoiselle me laissa un moment seul à mes réflexions ; car les autres serviteurs avaient aussi quitté la salle. De l'estrade où j'étais, mon regard plongeait dans la sombre profondeur de cette salle nue, que la lune éclairait par l'ouverture d'étroites fenêtres en ogive. Les voûtes d'arête du plafond reposaient sur des piliers hérissés de ramures de cerfs ; des trophées semblables ornaient les entrecolonnements, et sous chaque ramure, une inscription donnait le nom de l'heureux tireur et la date de la chasse. Que de transformations avait subi le monde depuis le jour où l'on avait célébré la première messe, jusqu'à celui où, assis à la table déserte du seigneur, un étranger contemplait ces poudreuses dépouilles ! Je pris le candélabre et le promenai le long du mur pour lire les noms des chasseurs. Ils rappelaient une longue série de comtes, de princes laïques et ecclésiastiques, dans une période de deux siècles. Quelques grandes dames avaient, elles aussi, éternisé sur ces murs le souvenir de leur adresse. Enfin, sous un quatorze cors magnifique, je lus un nom bien connu. « Le 20 septembre, le noble Ernest a tué, près de la fontaine » des Chevreuils, ce cerf puissant, qui portait autant d'andouillers que le jeune comte a d'années. — L'an du Seigneur 183*. »

Je lisais encore, lorsque des pas pesants retentirent dans le corridor. Deux hommes entrèrent brusquement : je reconnus les deux compères de la maison des gardes au bout du pont. M. Pierre, l'intendant, m'examina de la tête aux pieds avec ses petits yeux jaunes et fortement avinés. Le sommeil et l'impudence se livraient sur sa face un combat des plus plaisants, et d'une voix rauque, il bégayait en mauvais français toute sorte de questions confuses. Son compagnon l'interrompit d'un ton impératif, s'avança vers moi et me demanda qui j'étais, ce que je voulais. Je répondis sèchement que j'étais un ami du comte Ernest, qui désirait visiter le château. A l'instant, mes drôles changèrent de ton et d'allure. Le garde m'accabla de ses courbettes félines, de toute une provision de phrases dévouées, et le forestier trouva, avec un bonheur sans pareil, une transition adroite de la grossièreté à la brusque franchise du chasseur. Je m'aperçus qu'ils

me prenaient pour un personnage plus important que je n'étais, pour un envoyé de la famille, chargé de soumettre toutes choses à une rigoureuse inspection. Le forestier s'empressa de prendre le candélabre de mes mains, il me força à me rasseoir à ma place, envoya un des valets chercher à la cave quelques bouteilles de choix, et, par des coups de pied, décochés en sourdine, exhorta son camarade chancelant à se pénétrer du sérieux de la situation. Je me souciai peu d'être initié aux détails de l'administration du domaine; la vieille Flor revenue enfin, je coupai court au bavardage hypocrite, aux empressements serviles de ces deux hommes, et, m'excusant sur la longueur du chemin que j'avais parcouru, je demandai qu'on m'indiquât ma chambre. Ils voulaient à toute force m'accompagner jusqu'au haut, la gouvernante les en empêcha à grand'peine.

— Avez-vous remarqué, dit-elle, en éclairant devant moi le grand escalier de pierre, quels regards menaçants ils m'ont adressés? Ils ont peur que je les dénonce. Grand Dieu! comme si l'on ne voyait pas, au premier coup d'œil, que tout ici va sens dessus dessous. Je l'ai écrit en Suède; mais de loin, il est malaisé de remédier au mal; celui qui a vu des temps meilleurs sent le ver qui ronge autour de lui le bois et la soie, lui ronger aussi l'âme.

C'est un peu haut, fit-elle, parvenue au troisième étage, je vous ai conduit ici, dans la pensée que vous aimeriez à passer la nuit dans l'appartement où notre Ernest a grandi, et qu'il a toujours préféré. C'est aussi le plus habitable; je l'entretiens moi-même. Demain, à votre réveil, vous pourrez atteindre avec la main l'arbre favori du jeune comte; car il a poussé ses branches jusqu'ici tout près. Ah oui! celui qui vieillit, voit maint enfant et maint arbre pousser jusqu'au ciel, et tâche péniblement de les suivre!

Nous étions parvenus à un corridor, le long duquel régnait une série de chambres mansardées. La lumière effraya quelques chauves-souris, qui rasèrent le plancher en frémissant des ailes. La bonne femme secoua la tête :

— Encore ces vilaines bêtes! Cent fois j'ai ordonné au domestique de boucher les trous de la toiture, mais il soutient qu'il ne peut les découvrir. C'est en tout la même chose!

Sur ces mots, elle ouvrit la porte d'une grande chambre, où déjà brûlait une bougie posée sur la table de toilette. Un souffle d'air frais et pur nous accueillit dès l'entrée.

— Nous y sommes! dit la demoiselle; c'est ici qu'il a habité jusqu'à ce qu'il partît pour ses voyages, avec M. Leclerc, son précepteur. Il s'y

établit de nouveau au retour de l'Université, et la dernière fois aussi. Rien n'y est changé ; seulement les grandes chasses de ces gobelins sont un peu plus fanées, et le vieux secrétaire est plus vermoulu. Cette belle carafe bleue à filets d'or, et le verre pareil, c'est son professeur qui lui en a fait cadeau ; ce petit tapis, au pied du lit, c'est moi qui l'ai brodé lors de sa première communion. Il n'a jamais voulu qu'on le remplaçât, même depuis que la broderie était tout emportée. Le lit n'est plus le même, je l'ai fait transporter en bas — et, avec une rougeur qui donnait à ce doux visage une touchante expression de jeunesse, elle ajouta : — C'est moi qui m'en sers.

— Chère mamselle Flor, dis-je, il mérite que vous le gardiez fidèlement dans votre cœur. La beauté de son âme était écrite sur son noble front, il suffisait de le voir pour le juger capable des plus grandes choses. Lorsque je fis sa connaissance, il était déjà bien réservé; mais qu'il doit vous avoir été cher, à vous qui l'avez soigné dès sa naissance, qui avez tout partagé avec lui, comme une mère ! Pourquoi donc a-t-il abandonné une résidence qui lui tenait tant au cœur ?

Elle agita tristement la tête, et tomba sur le canapé, comme affaissée sous le poids d'amers souvenirs. Elle demeura un moment plongée dans ses pensées, prit une tabatière d'agate, huma, toute rêveuse, une légère prise, comme pour se donner courage, puis elle dit :

— Ce sont d'étranges histoires, cher monsieur, et personne ne les connaît comme moi : j'en puis parler à cette heure; car l'herbe, hélas ! croît sur bien des têtes qui devaient me survivre à moi, pauvre vieille ! Il y aura quarante-neuf ans, à Noël, que j'ai monté cet escalier pour la première fois. J'étais alors une naïve et verte pousse, et je crus entrer au ciel, lorsque Mme la comtesse me prit à son service en qualité de femme de chambre. Le jeune comte n'était pas encore de ce monde, il y avait même peu d'apparence à cela ; car, entre nos maîtres, il n'y avait pas l'ombre d'amour ni de sympathie. Il est vrai que la comtesse adorait toujours son mari en dépit de toutes les fautes qu'il commettait ; mais ils ne valaient rien l'un pour l'autre, et lorsqu'après de longues absences, le comte Henri revenait pour les chasses d'automne, c'était, pour sa charmante femme, un malheur de plus, bien qu'elle eût langui des mois et des jours après son retour. J'étais d'abord instruite de son chagrin, et, moi-même, je pleurais, lorsque je la revoyais, le matin, les yeux gonflés et que je trouvais son oreiller tout humide. Le comte était violent, passionné ; elle était la douceur, l'égalité même. Il ne pouvait y tenir. Il lui aurait fallu une de ces femmes

aux yeux noirs, fières, capricieuses, une Française, une Espagnole, de celles qui venaient ici parfois en visite; des énigmes vivantes, ennemies mortelles aujourd'hui; demain dévouées jusqu'à la mort. Il n'aimait que ce qu'il avait dompté à grand effort : les chevaux les plus fougueux, les cerfs les plus sauvages. Le malheur de la comtesse était d'aimer trop son mari. Ernest ressemblait trait pour trait à sa mère; elle était seulement plus petite et plus délicate. Et quelle voix!...

Lorsqu'après une longue attente, elle porta l'enfant dans son sein, vous auriez dit un bel ange blond, tant on lisait de calme bonheur dans ses doux yeux. Aussi le comte lui montrait-il plus de prévenance. Il resta même au château tout l'été pour attendre l'enfant. Mais lorsque la sage-femme le lui présenta, frêle et menu dans ses langes, il ne dit pas un mot. Il replaça son fils dans le berceau, secoua la tête et quitta la chambre. Je vis que la comtesse en était profondément attristée, et cela me mit tellement hors de moi, que je dis à demi voix : « Ne faudrait-il pas que les enfants vinssent au monde à cheval! » J'en fus punie aussitôt; car, ma maîtresse, qui m'avait entendue, me fit sortir de la chambre. Une semaine après, la fièvre de lait l'avait emportée.

J'allai annoncer cette nouvelle au comte. Il était au piano, et il en jouait si bien qu'on aurait pu passer des heures à l'écouter. Il avait veillé toute la nuit dans l'antichambre de sa femme, et venait de remonter, au point du jour, parce qu'on la trouvait mieux; il s'était mis à jouer au lieu de reposer, et, pendant ce temps, elle était passée. Il se leva sans faire un pli de visage, ferma le piano et descendit l'escalier de son pas grave pour se rendre auprès de la morte. Dans l'antichambre, l'enfant dormait, pauvre créature! et le père passa près de lui, comme si déjà il avait rejoint sa mère.

— Il faudra chercher une nourrice, me dit-il en sortant de la chambre mortuaire. En attendant, Flor, vous prendrez soin de l'enfant : je vous en fais responsable.

Puis, il fit seller son cheval favori, partit et ne revint qu'à la nuit. Trois jours après, la comtesse fut enterrée, là-bas, dans le cimetière de la ville. Le comte, à cheval, précédait le convoi, et je me disais, Dieu me pardonne : — Le voilà qui galope en avant comme un triomphateur qui traîne après soi sa victime! — La cérémonie achevée, tous les serviteurs se réunirent dans la salle d'en bas pour le repas des funérailles. Pour moi, j'étais restée près du berceau, et, tout en pleurant, je chantais pour endormir le petit être. Le comte entra, regarda son fils, et dit :

— On a dû renvoyer la nourrice parce que l'enfant ne s'habituait pas à elle?

— Oui, Votre Grâce.

— Il sera bien difficile d'en trouver, dans ce trou, une qui convienne. Vous risqueriez-vous, Flor, à élever l'enfant au biberon, comme on fait en France? Vous êtes une personne de confiance, et j'aurais moins d'inquiétude à savoir l'enfant entre vos mains qu'aux mains d'une étrangère.

Je poussai un cri de joie, me saisis de la main du comte et la baisai; car, lorsqu'il le voulait, il y avait dans sa manière et dans sa voix quelque chose qui charmait jusqu'à ses ennemis.

— Bien, bien, dit-il en retirant sa main. Je serai longtemps absent; mais, deux fois par an, vous m'écrirez tout ce qui concerne mon fils. Je vais donner des ordres pour que personne ici ne vous gêne.

Le jour même, il quitta le château et ne revint pas de plusieurs années.

Je ne veux pas vous ennuyer, cher monsieur, ni vous raconter par le menu, comment se développa mon jeune maître, bien que, dans mes heures solitaires, je repasse souvent cette existence entière, depuis la première dent jusqu'au premier oiseau qu'il atteignit avec sa sarbacane. Lorsque je le regardais jouer dans la cour avec les chiens, ou partir pour la forêt sur le cheval de l'administrateur, ardent, souple, léger; que j'admirais son charmant visage, que j'entendais sa chère petite voix, je ne pouvais m'empêcher de plaindre monsieur son père, qui aimait mieux courir le monde que de partager ces joies. En vérité, l'enfant n'avait rien de lui, que la passion des chevaux et de la chasse. Pour le cœur et le visage, c'était le portrait de sa mère, et c'est ce qui fit faire au comte une mine bien empesée, bien froide, lorsqu'il revit pour la première fois son fils alors âgé de dix ans. Le soir, le petit me demanda :

— Flor! est-ce que mon père est toujours sérieux comme cela?

Je ne pouvais en conscience lui dire la vérité. Du reste, à partir de ce temps, le comte revint tous les ans pour les chasses d'automne, et se montra plein d'attentions paternelles envers le jeune homme. Je ne dis pas qu'il fût affectueux et tendre; car, j'ai beau me recueillir, je ne me souviens pas que jamais il l'ait embrassé, qu'il ait seulement caressé sa joue. Le jour où l'enfant fit ses treize ans, son père lui donna un petit cheval jaune clair, avec une crinière épaisse comme une brosse et une superbe selle. Ernest eut dès lors la permission d'accom-

pagner son père dans la forêt, et ils chevauchaient ainsi des demi-journées, des journées entières. Dans leurs visites, l'enfant faisait toujours grand plaisir ; mais on devait bien se garder de faire remarquer sa ressemblance avec sa mère, car le comte devenait à l'instant sombre et muet. Du reste, il n'était jamais question de la comtesse, et son portrait, de grandeur naturelle, était suspendu dans une chambre dont on ne se servait plus. Seul, l'enfant y pénétrait de temps à autre, contemplait ce visage avec amour et m'interrogeait longuement sur la morte. Croiriez-vous qu'il n'en a jamais dit un mot à son père? Il était assez avisé déjà pour comprendre que la mort elle-même n'avait pu rapprocher ses parents. Il voyait, de plus, comment les plus belles et les plus fières coquetaient autour de son père dans les châteaux voisins ; comment le comte Henri recevait leurs agaceries et se montrait chez les autres tout différent de ce qu'il était chez lui. — Pauvre enfant ! pensais-je, pourvu qu'on ne te dote pas d'une belle-mère assortie à ton père !

Mais il n'y avait pas d'apparence à cela. Le bruit courait que le comte avait à Paris une liaison qu'il ne voulait pas rompre et que le voisinage tendait en vain ses filets. Naturellement l'enfant n'avait pas le moindre soupçon de tout cela, car il était innocent comme une vierge, et cet odieux M. Pierre lui-même, alors valet de chambre du comte, se comportait décemment en présence d'Ernest.

Ce Pierre était une fine mouche, capable de tout quand il le voulait. Depuis qu'il avait accompagné son maître à Paris, il ne fallait pas le faire ressouvenir qu'il avait été valet de charrue, ici tout près, et qu'il s'appelait alors Peters.

Le comte ne pouvait plus se passer de lui et l'emmenait dans tous ses voyages. Peters tenait son maître pour un Dieu et ressentait en sa présence une peur incurable, bien qu'il le volât tous les jours. Eh bien ! songez un peu ! Quand Ernest eut douze ans, le comte prit la belle résolution de placer cet être auprès de son fils, comme une manière de précepteur. Il m'en demanda mon avis un jour, en disant que son garçon devait apprendre le français, plus quelques petites choses. Je fus épouvantée, comme si l'on avait voulu m'empoisonner l'enfant. Je pris mon courage à deux mains et déclarai tout net à mon maître mes opinions sur M. Pierre, en ajoutant que, pour ne pas être témoin d'une telle abomination, je prenais immédiatement mon congé.

Le comte me laissa dire jusqu'au bout, sans se fâcher le moins du monde, me fit, de la main, signe de m'éloigner, et ne reparla plus de son projet. Au mois de septembre suivant, il revint avec un monsieur

— On a dû renvoyer la nourrice parce que l'enfant …
pas à elle?

— Oui, Votre Grâce.

— Il sera bien difficile d'en trouver, dans …
vienne. Vous risqueriez-vous, Flor, à éleve…
comme on fait en France? Vous êtes une pe…
rais moins d'inquiétude à savoir l'enfant e…
d'une étrangère.

Je poussai un cri de joie, me saisis…
car, lorsqu'il le voulait, il y avait…
quelque chose qui charmait jusqu…

— Bien, bien, dit-il en retir…
mais, deux fois par an, vous …
Je vais donner des ordres p… …ait juré

Le jour même, il quitta … …oute une cour,
années. … danser un menuet.

Je ne veux pas vous … …e s'était mis en tête que
le menu, comment s… …ous dit son âge, ce qui ne l'em-
heures solitaires, je … …utillant comme à trente ans.
première dent ju… sans doute, vous préférez dormir. Quand
cane. Lorsque … voyez-vous, on ne s'arrête plus! — Et, tenez!
partir pour l… …sise où vous voilà, et le jeune comte occupait ma
léger; que … …upé. Il avait, la nuit précédente, assisté à son premier
petite voi… …e. C'était un beau garçon, bien développé, malgré ses
qui aim… …s, un peu plus fluet, seulement, que lorsque vous l'avez connu.
l'enfar… — Eh bien! comte Ernest, lui demandai-je, comment avez-vous
Pour… trouvé la fête? Avez-vous dansé avec de belles demoiselles? A qui
qu… avez-vous offert votre bouquet pour le cotillon?
r…

— Flor! — il m'appelait toujours ainsi, et je suis la seule personne qu'il ait jamais tutoyée, — Flor, c'était très-beau, mais il y en avait une qui était la plus belle.

En disant cela, ses yeux brillaient d'un feu discret que je ne leur connaissais pas. Il rougit un tout petit peu.

— Hé! hé! vous me rendez curieuse. Était-ce une bourgeoise ou une noble demoiselle?

— Je ne dis rien de plus, Flor, me répondit-il. Il suffit qu'elle fût très-belle, spirituelle aussi, et qu'elle sût conter les plus belles choses du monde. Je voudrais qu'il y eût bal ce soir encore.

— Voilà qui est dangereux, monsieur le comte, lui dis-je en riant. Toute la nuit, dansé, toute la matinée, couru à cheval, et maintenant encore,

tête! Sa Grâce, monsieur votre père, serait bien aise de
...t-ce bien là votre dernier mot, et la vieille Flor ne saura-
...s?

...e mot, Flor, c'est mon secret.

...erai M. Leclerc, il saura me dire avec qui vous
...ent.

... me dit le garnement. Pour lui, toutes les
...tion, « de jeunes Allemandes, de jolies
...mes pieds bien plus que mes yeux. Du
...écarté. Ah! Flor, je n'imaginais pas
...voyais les tiens les plus beaux du

...bonne humeur ne dura guère.
...ita mes questions, et de bonne
... où je l'entendis, bien longtemps,
...danseuse lui tenait sérieusement à l'âme,
...nt il avait d'abord plaisanté, se tourna vite
... n'y tint pas vingt-quatre heures; dès le matin, il
...al, partit seul, et revint le soir tout abattu, sans avoir
... belle. Ces fuites se répétèrent plusieurs fois avec des suc-
...vers. Un soir, que je l'éclairais jusqu'à sa chambre, il me conta, tout rayonnant, son aventure de la journée. Bonté du ciel! Pour tout autre, cela n'aurait pas valu une parole, et le comte Henri en aurait dit : Bah! — Mais, pour lui, c'était un bonheur sans égal. A la porte de la ville, il l'avait rencontrée avec deux de ses amies. Toutes trois portaient à la main un bouquet de roses; mais, comme il passait au galop, en les saluant, son cheval avait fait un bond, et, dans sa frayeur, elle avait laissé tomber une fleur.

— En un clin d'œil, dit le jeune homme, j'ai mis pied à terre, relevé et rendu la rose. Elle m'a très-gracieusement remercié et s'est dirigée vers le bois.

— Et vous vers la ville, sans autre payement? Un autre, à votre place, aurait pris la fleur, l'aurait passée à sa boutonnière, et se serait enfui avec son butin.

Il me regarda tout interdit.

— Flor! fit-il, tu en sais, là-dessus, plus que moi, vraiment, bien que tu sois une demoiselle.

— Peut être pour cela, répondis-je. Il faut que cette fille soit une sotte, ou bien que vous lui déplaisiez grandement.

Je disais cela pour rire, car ne je ne pouvais m'imaginer sérieuse-

ment qu'il déplût à quelque fille que ce fût; cependant, ces paroles l'abattirent et il ne revint plus à la ville qu'une seule fois. Depuis ce moment, il ne sortait plus, ne parlait à personne, demeurait enfermé chez lui, écrivant sans cesse, des vers même, je crois, ou jouant de la flûte. Il se minait à tel point, que le comte Henri, à son retour, lui trouva très-mauvais visage, s'en fâcha sérieusement, reprocha au jeune homme son travail trop assidu et m'interrogea pour savoir s'il avait été malade.

Si j'avais dit qu'il souffrait du mal d'amour, le père se serait moqué, et Ernest ne m'aurait pardonné de sa vie. On résolut de le faire voyager, en compagnie de M. Leclerc, ce dont ils furent bien contents tous deux.

— Flor, me dit le jeune homme, je suis bien aise de partir. La vie n'a plus ici de charmes pour moi.

— Dieu vous conduise, mon bien cher seigneur ! Le monde est beau, m'a-t-on dit, la tristesse ne tient pas au voyage.

Il m'adressa un sourire d'incrédulité; mais, peu de temps après, il m'écrivit de Vienne qu'il se portait bien et pensait souvent à moi. Et moi donc ! Je n'avais, Dieu le sait, d'autre pensée que lui. Il demeura trois années absent, et lorsque je recevais ses lettres, datées des grandes villes, où il fréquentait le plus haut monde et les cours, je ne pouvais m'empêcher de dire : Ils vont me le gâter si bien et dans toutes les règles, que je ne le reconnaîtrai plus. Eh bien ! pas du tout. Lorsqu'il revint à l'âge de vingt ans, et sans ce bon M. Leclerc, que le climat de la Russie avait tué, son premier mot fut :

— Flor, comment se porte Mlle Mimi ?

C'est ma chatte, dont Ernest avait été grandement jaloux dans son enfance.

— Je vous remercie de votre sollicitude, monsieur le comte; elle se réjouit, comme nous tous, du retour de Votre Grâce.

— La joie ne sera pas longue, ma bonne Flor, répondit-il.

Le soir venu, il me conta tout : Qu'il avait obéi à la volonté de son père en allant dans le monde ; mais qu'il le connaissait assez pour s'ennuyer cordialement en société ; qu'à grand'peine il avait obtenu de passer quelques années dans la retraite pour étudier à loisir, honteux qu'il était de n'avoir dans la tête que des idées confuses. Je demeurai ébahie, car en l'entendant converser avec les autres, je ne croyais pas qu'il pût y avoir un homme plus sensé. Mais il devait le savoir mieux que moi ; au reste, j'étais curieuse de tout autre chose, je lui adressai force questions sur le genre de vie qu'il avait mené pendant son

absence, et lui demandai si les grandes dames avec lesquelles il avait dansé, n'étaient pas plus belles que les bourgeoises de notre petite ville. Imagineriez-vous que ce cavalier accompli qui revenait de son tour du monde, devint à cette question rouge comme un écolier! Il se borna à répondre :

— Les unes, oui ; les autres, non.

Je vis bien par là que le premier amour ne s'était pas effacé. Effectivement, le jour suivant, il galopa vers la ville pour s'informer, je pense, si, pendant son absence, elle ne s'était pas fiancée à quelqu'un. Je n'en savais rien, moi, qui ignorais jusqu'au nom de la jeune fille; mais, lorsque le soir il rentra tout pensif, je me dis : Eh bien! ce sera fini maintenant. Et tant mieux! à quoi cela pouvait-il mener ?

Rien n'était changé dans les rapports du père avec le fils, et je voyais clairement en surveillant le service pendant les repas, que le comte cherchait noise au jeune homme à propos de tout et de rien. On aurait pu croire qu'il lui en voulait de son respect constant, de son calme à défendre son opinion, ou même de son silence. La comtesse avait tenu la même conduite, et ce souvenir était amer au comte Henri. Il aurait voulu que son fils fût, à cet âge, ce qu'il était lui-même encore, malgré ses cinquante ans, une nature indomptée qui ne trouvait ni cheval trop fougueux, ni épée trop aiguë, ni femme trop capricieuse. Il ne pouvait pardonner au jeune homme sa modestie. Toujours il faisait tomber la conversation sur le temps passé plus aimable et plus gai que le présent, qu'il nommait l'âge d'or des cafards et des drôles, et, là-dessus, surtout s'il avait bu un verre de plus qu'à l'ordinaire, il racontait toutes les aventures galantes de ses années passées. Le jeune comte l'écoutait en silence, et le visage impassible. Pour moi j'étais saisie d'horreur en présence de cet homme qui se faisait le séducteur de son fils, parce que l'innocence de ce dernier était pour lui un reproche.

Ernest, malgré tout, conservait son respect filial; mais il ressentait une tristesse sans bornes de ne recevoir de son père aucune marque de tendresse. Il ne m'en a jamais rien dit, mais je le lisais si clairement dans ses yeux, que je ressentis une sorte de joie lorsque, la semaine suivante, il partit pour l'Université. Il demeura cinq ans sans revoir ni son père ni le château; et pourtant, dans chacune de ses lettres, il s'informait de tout auprès de moi, avec un soin minutieux. D'autres circonstances augmentèrent en moi la joie de cet éloignement.

Il y avait environ trois ans que le jeune comte était absent, lorsque je fus prise d'une maladie sérieuse. J'en demeurai pour longtemps affaiblie au point de ne pouvoir qu'avec peine me traîner le long des

couloirs et des escaliers. Le comte m'avait depuis longtemps confié toutes les clefs et ma responsabilité était grande.

— Flor, me dit-il, lorsqu'il revint pour les chasses, vous travaillez au-dessus de vos forces. Je désire que vous preniez une aide qui vous obéisse et vous dispense de monter les escaliers.

Voyez comme il était bon ! Dans ces moments, on ne pouvait lui résister. Je fis faire une annonce dans le journal de la ville. Il se présenta des servantes de toutes sortes, même de celles qui espéraient s'élever auprès du maître, toujours très-galant, à une position supérieure à celle de femme de ménage. Je renonçais à l'espérance d'en trouver une à mon goût, lorsque je vis entrer dans ma chambre une jeune personne grande, svelte, tout en deuil, et les yeux fatigués de larmes. Elle arrivait, après un voyage de plusieurs jours, d'une ville éloignée où elle avait perdu, coup sur coup, son père et sa mère. Son père, employé supérieur, mais qui n'avait d'autre fortune que ses appointements, l'avait laissée sans ressources, et son frère, ingénieur, ne pouvait, en ce moment, abandonner la direction des travaux qu'il conduisait, en Angleterre, sans compromettre son avenir. Elle lui avait donc écrit d'être sans inquiétude, qu'elle avait trouvé une place convenable, bien décidée, si elle n'était pas acceptée au château, de s'accommoder de la plus humble condition. Je fis subir à la pauvre enfant une inspection depuis A jusqu'à Z. Tout en elle me plaisait, et cependant je ne sais pourquoi je ne pouvais me résoudre à l'accepter. Je lui dis que je ne croyais pas la place convenable pour elle, qu'elle était bien jeune, et tout ce qui me passa par la tête. Elle se leva, résignée, et, sans essayer de m'apitoyer par des prières et par des larmes, elle se dirigea vers la porte. Cela m'émut profondément; je la rappelai et la gardai. Ma seule crainte était qu'elle ne fît une trop forte impression sur le comte ; car elle était parfaitement belle, élégante, et ses lourdes tresses de cheveux châtains, qui lui faisaient trois fois au moins le tour de la tête, donnaient à sa physionomie un caractère frappant de fierté native. Pour cela même, je la jugeais sérieuse, résolue et difficile à détourner du devoir. Et, du reste, le comte Henri, à ce que disait tout bas M. Pierre, était amoureux fou d'une danseuse qu'il avait rencontrée à Londres. Il avait hâte de revenir auprès d'elle, et ne fit guère attention à l'étrangère, lorsque, le soir, il la vit assise auprès de moi à la table des domestiques. En passant, il l'examina d'un coup d'œil, fit de la tête un signe imperceptible, s'en alla tout pensif s'asseoir à sa table et y passa toute la soirée à faire étinceler à la lumière du candélabre le magnifique diamant qui ornait la bague destinée à la

dame de Londres, comme ne cessait de le dire toujours M. Pierre. Effectivement, lorsque mon maître revint l'année suivante, la belle pierre verte n'était plus à son doigt.

La première fois qu'il arriva à la nouvelle venue, nommée Gabrielle, de traverser la grande salle sous les yeux du comte, j'examinai celui-ci avec attention ; mais il me parut impassible, comme dans la cour en présence des chevaux que les juifs venaient lui proposer. Du reste, il ne la traitait pas autrement que nous tous, et même il lui adressait plus rarement la parole. Elle avait refleuri, grâce à une vie douce, calme, mêlée d'activité bienfaisante. Elle avait quitté ses vêtements de deuil, et parfois on l'entendait chanter dans le petit potager qu'elle avait planté de sa main, près du fossé, pour que nous n'eussions pas à faire venir nos légumes de si loin. En cela comme en tout, elle était habile, posée; je me mis à l'aimer de tout mon cœur, et à ne pouvoir plus me passer d'elle. Tout en filant, nous bavardions ensemble, de longues heures ; je lui parlais de mon Ernest, dont je lui faisais lire les lettres, et, lorsque le comte Henri était au château, nous demeurions à la fenêtre, écoutant le piano jusque bien avant dans la nuit. Elle me parlait aussi de son enfance, si douce, si choyée dans sa famille, m'entretenait souvent de son frère, rappelait son bonheur passé sans amertume, en sorte qu'elle me paraissait se faire de plus en plus à sa position présente.

Je ne vous dirai pas la joie profonde qui me pénétra à l'approche de l'hiver, en pensant à ces jours où, enterrées sous la neige, nous allions rester, elle et moi, toutes seules. Tant que le comte était là, nous avions toujours grand fracas, bien qu'il ne reçût chez lui que des hommes; et même, il avait laissé dépérir tous les chemins carrossables, pour se garder contre la visite des dames et des demoiselles du voisinage. Mais, cette fois, le comte ne partit pas et M. Pierre nous laissa comprendre que son maître cherchait la solitude, parce qu'il ne pouvait se consoler de l'infidélité de sa maîtresse. Cela ne pouvait entrer dans ma vieille tête. Je connaissais trop bien mon seigneur pour croire qu'une amourette pût laisser dans son cœur d'aussi profonds souvenirs, et pourtant, la neige vint nous surprendre et, avec nous, elle emprisonna le comte et M. Pierre.

Je ne pourrais dire à quoi mon maître passa les longues journées d'hiver; car, pour l'étude, il ne l'avait jamais aimée. En revanche, nous l'entendions improviser au piano, des heures et des heures, après quoi, malgré la neige, il montait à cheval et s'enfonçait dans la forêt. Il était vraiment superbe au retour, avec les longs glaçons qui pendaient de sa barbe, son fier visage animé par la brise mordante, environné

du nuage de vapeur qui sortait des naseaux de sa monture haletante. Sous ses cheveux, qui commençaient à pâlir, ses yeux n'en paraissaient que plus noirs et plus ardents, et je ne pouvais m'ôter de la pensée qu'il ne cachât quelque objet aimé dans le voisinage; mais les laitières et les maraîchers, par qui nous savions tout, ne pouvaient nous renseigner là-dessus. M. Pierre, habitué à une existence plus agitée, n'avait jamais rêvé que son maître tiendrait ici jusqu'à Noël, aussi faisait-il de singulières mines, et me disait : — Mamzelle, aussi vrai que je m'appelle Pierre, *il y a du mystère;* puis il clignait de l'œil et sifflait la *Marseillaise;* mais le nigaud ne savait rien. Pour se désennuyer, il entreprit de faire la cour à Mlle Gabrielle. Il s'était bien adressé! Si modeste qu'elle fût, il y avait des moments où elle relevait la tête de façon qu'on l'aurait prise pour une duchesse; elle eut bientôt prouvé au compagnon qu'elle n'était pas une couturière parisienne. Pierre, dans son amour pour la France, se rejeta dès lors sur le bordeaux de la cave avec une ardeur telle, qu'il lui arriva plusieurs fois de ne pouvoir servir à table. Le comte paraissait n'en rien voir, se montrait plus doux que de coutume, ne rudoyait personne, et à Noël nous fit de riches cadeaux. A partir du 1er janvier, il se fit servir le repas de midi dans la salle d'en bas, et, le soir, il descendit de meilleure heure que par le passé pour lire son journal. Il ne voulait pas, malgré cela, nous voir immobiles, et, le repas fini, il nous forçait à rester et à chanter des chœurs. Le forestier adjoint avait une belle voix de basse, et Mlle Gabrielle chantait comme la fée des bois en personne; à eux deux, ils faisaient si joyeusement retentir les vieilles voûtes, que le comte, oubliant son journal, demeurait là, bien tard, le regard perdu, le front appuyé dans sa main. Pour moi, je rêvais de M. Ernest, de sa longue absence, et plus d'une fois Gabrielle s'endormit tout en écoutant mes doléances. Je prenais cela très-mal, pour un moment; car, après comme avant, nous étions les meilleures amies du monde. Aussi, vous comprendrez ma stupéfaction, lorsqu'un matin, elle me confia qu'elle voulait abandonner sa place pour chercher une autre condition, parce que l'air du château ne valait rien pour sa santé. Elle avait effectivement passé une nuit fort agitée, paraissait avoir la fièvre, ses yeux étaient rouges et, lorsqu'on prononçait son nom, elle tressaillait de tout son corps. Ce n'est qu'un rhume, pensais-je. La veille, elle avait longtemps couru dans le bois et en était revenue très-animée, la respiration oppressée et s'était couchée en rentrant.

— Mon enfant, lui dis-je, cela passera. L'air est bien sain ici, je vous assure; et, sans parler de mon affection pour vous, vous trouverez

difficilement ailleurs un service aussi doux sous un maître aussi bon.

Mais, plus je cherchais à la convaincre, plus elle s'obstinait. Comme je ne voulais pas aggraver sa fièvre, je montai tout droit chez le comte pour le prévenir que M[lle] Gabrielle avait donné sa démission. Il ne fit pas un pli de visage, et se contenta de me demander :

— Savez-vous pourquoi cette demoiselle veut partir, Flor?

Comme j'alléguais des raisons de santé :

— Où habite-t-elle?

— Je l'ai prise avec moi, monsieur le comte, répondis-je. Votre Grâce connaît les chambres du premier, juste en face de l'appartement de M[me] la comtesse. Il y a plus de vingt ans que je les occupe, et jamais je n'y ai ressenti la moindre influence de mauvais air.

Il réfléchit un moment, puis il reprit :

— Cette demoiselle est maîtresse de ses actions, et nous ne pouvons l'empêcher de s'en aller ; je ne voudrais pas, cependant, qu'elle pût dire avoir perdu sa santé au château. Vos chambres, Flor, donnent sur la forêt et sont exposées au vent d'ouest; elles sont humides et, en hiver, vous n'y avez pas un empan de soleil ; vous donnerez à cette demoiselle les chambres de vis-à-vis qui ouvrent sur la cour. Le soleil y donne toute la matinée ; elle les occupera tant qu'elle restera chez moi.

J'ouvris de grands yeux.

— Mais... l'ameublement complet y est encore, m'écriai-je, sans faire attention aux plis de son front. Je ne puis pourtant pas donner à une étrangère, le lit, les armoires, la toilette, de M[me] la comtesse.

— Vous pouvez, en tous cas, faire ce que je vous ordonne, dit-il d'une voix calme, mais impérative. Ne touchez à rien.

— Et si la pauvre fille devient plus malade, qui sera là pour la soigner?

— Entre vous, il n'y a que la longueur d'un corridor ; si elle appelle, vous l'entendrez aisément ; maintenant, plus un mot.

Il se remit au piano. Je vous avouerai, cher monsieur, que, malgré toute l'amitié que je portais à Gabrielle, j'avais le cœur déchiré en ouvrant ces belles chambres destinées maintenant à une servante. L'air dont elle m'écouta lorsque je lui transmis la volonté du comte, n'était pas fait pour me rassurer. D'abord elle devint très-pâle, comme si elle était prise d'épouvante, puis elle rougit, fit une moue presque méprisante, et dit : — C'est bien ! là, non plus, Dieu ne m'abandonnera pas. — Elle transporta sa couchette dans sa nouvelle chambre, et, au lieu de ranger ses hardes dans une des belles commodes qui s'y trou-

vaient, elle laissa tout dans sa malle, plié et prêt au départ. Cela me fit du bien; je l'embrassai, lui demandant intérieurement pardon de ma résistance, et voilà que dans mes bras elle éclata en sanglots et qu'il me fallut bien longtemps pour l'apaiser. J'attribuai cela à l'excitation de la fièvre.

La nuit suivante, je laissai ma porte entr'ouverte. Vers minuit, il me sembla que j'entendais parler haut et avec vivacité. Je sautai à bas de mon lit, m'élançai dans le corridor et entendis ces mots :

— Je ne suis qu'une pauvre fille; mais auparavant ce château s'écroulera sur ma tête.

Je frappai à sa porte que, sur mon conseil et, à toute aventure, elle avait fermée au verrou.

— Mon enfant! lui criai-je, mon enfant! qu'avez-vous? à qui parlez-vous? Voyez-vous des fantômes?

Pas de réponse. Je regarde par le trou de la serrure, rien. Je frappai longtemps encore, elle me répondit enfin.

— Est-ce vous, mamzelle Flor? Pourquoi frappez-vous si tard?

Je l'entendis aussitôt qui se levait et tirait le verrou. Aux reflets de la neige qui me montrait sa silhouette, je saisis sa main, elle était glacée, et tremblait.

— Qu'est-ce qui vous amène, Flor? Ai-je donc rêvé si haut? Ah! la fièvre me secoue d'une force!... Tenez, touchez!

Elle éclata en sanglots, je la reportai dans son lit, et ne la quittai plus qu'au matin. Elle ne put se lever d'une semaine. Le comte envoyait tous les jours M. Pierre prendre de ses nouvelles, sans avoir l'air, d'ailleurs, de s'en préoccuper davantage. Lorsqu'elle reparut dans la salle à manger, il s'avança au-devant d'elle, lui adressa deux paroles, sur quoi elle s'en vint, en silence, reprendre sa place accoutumée. Depuis ce moment, elle demeura pensive, mais passa des nuits calmes et fut un modèle d'activité. Une fois ou deux, elle me demanda si personne ne s'était présenté pour la remplacer; mais M. Pierre, qui recevait toutes les lettres, n'en savait rien; elle ne paraissait plus aussi impatiente de partir, ce dont j'étais toute contente.

Cependant, le printemps était revenu sans nous ramener le jeune comte. A sa place, vint s'installer un beau soir un certain Anglais, fort laid, auquel notre maître fit, contre bon cœur, tout l'accueil que l'on doit à de vieilles connaissances. Il le promena dans le voisinage, invita plusieurs fois de la compagnie qui resta jusqu'au matin autour des tables de jeu; il lui fit boire ses meilleurs vins; mais toujours en haut, et sans le faire, une seule fois, descendre dans la grande salle. Cela

dura quinze jours. Lorsqu'on m'apprit enfin que le lord partirait le lendemain, j'en fus bien aise, je vous assure. Ils avaient passé la journée à trois lieues d'ici, chez un baron de leur connaissance. Il était déjà neuf heures, et nous prenions notre repas du soir, lorsque nous entendîmes les chevaux piaffer dans la cour. Je prends un flambeau pour éclairer ces messieurs jusqu'à l'appartement supérieur : mais avant que j'eusse atteint la porte, l'Anglais l'avait ouverte, et pénétrait dans la salle, les yeux gonflés, la face violette, ainsi qu'il était toujours en sortant de table. Notre comte le suivait, le sourcil froncé, la cravache sous le bras, faisant résonner ses éperons sur les dalles ; signe certain de mauvaise humeur. Tout le monde se leva pour faire sa révérence. Le lord, son chapeau sur la tête, nous fit un signe protecteur, en s'adressant au comte :

— Que diable, Harry, je n'ai pas envie de monter ce soir. Je suis harassé. Nous pouvons bien prendre notre grog, ici, près de la cheminée. Je m'abaisserais volontiers, pour une fois, jusqu'à tes fidèles vassaux.

Là-dessus, sans écouter le comte, qui lui parlait bas, en français, il se mit à nous dévisager tous, l'un après l'autre, et, apercevant tout à coup Mlle Gabrielle, il fit claquer sa langue à grand bruit.

— Harry ! cria-t-il, vieux renard ! tu as de pareilles colombes dans ta volière, toi ! *Foi de gentilhomme*, tu devrais me faire servir cette tourterelle avec un verre de bourgogne !

Il partit à ces mots d'un éclat de rire tellement insolent, que le sang me monta à la figure.

— Morceau de roi, par ma foi ! Tu te traites bien ! poursuivit-il, en riant plus haut encore.

Je regardai la pauvre enfant, elle était pâle comme la muraille ; mais le comte, cher monsieur ! comment vous décrire son expression ! Il marcha droit à son hôte, et lui dit bien haut, en français :

— Vous allez, sur-le-champ, demander pardon à mademoiselle de votre grossièreté, et quitter la salle. J'entends protéger mes gens contre les insolences, de quelque part qu'elles viennent.

Le lord ne voulut pas entendre, mais, continuant à fixer un regard sur la jeune fille :

— Dieu me damne ! bégaya-t-il, c'est une vraie perle ! Je suis ici depuis quinze jours, et ce maudit Harry... Ne crains rien, ma mignonne...

Il allongeait le bras pour attirer à lui l'enfant qui, pétrifiée, s'appuyait à la muraille ; mais, au même instant, l'air siffla, et le lord

retira sa main, en proférant un blasphème. La cravache du comte avait imprimé sur ses doigts une large trace rouge.

Je ne vous raconterai pas tout en détail. Il suffit que, le lendemain, à sept heures, notre maître se battit au pistolet avec le lord, là-bas, dans le ravin aux loups, et que nous entendîmes distinctement les quatre coups, une mortelle demi-heure avant que le comte ne revînt. Il avait la main gauche effleurée : pas assez, cependant, pour qu'on fît appeler le chirurgien. Quant à l'Anglais, M. Pierre nous dit qu'il n'en était pas quitte à si bon compte, et qu'on avait dû le transporter à la ville.

La pauvre Gabrielle semblait changée en statue, depuis la veille. A ma grande surprise, elle ne parla ni de remercier le comte, ni de s'en aller, et, depuis la matinée du duel, je ne la reconnus plus. Elle travaillait toujours avec le même zèle; elle n'était pas triste, gaie non plus, distraite seulement; mais à un tel point que, le soir, elle demeurait des heures entières comme en extase, le regard fixé sur la lumière. Cet état surprenant lui seyait à ravir ; elle embellissait à vue d'œil, si bien qu'il n'y avait pas un de nos jeunes employés qui n'en fût amoureux fou. Ils y perdaient bien leur temps, je vous jure !

(*La fin au prochain numéro.*)

POÉSIES

L'ENFANT EXILÉ

(TRADUCTION D'UN CHANT GREC)

L'oiseau, qui ne sent pas un assez long duvet
Pour protéger son aile,
Craint la plaine déserte et les monts que revêt
Une neige éternelle.

Loin des cruels vautours dans son nid enfermé
Sous l'aile de sa mère,
Il reçoit de son bec le grain accoutumé.
Moi, j'ai le sort contraire.

Voilà qu'il faut quitter, comme un enfant maudit,
La maison de ma mère;
Qu'il faut chercher, bien loin du toit qui me nourrit,
Une terre étrangère.

Adieu, ciel toujours bleu, qui brilles sur nos blés
Mieux qu'en toute la Grèce;
Adieu, monts où l'on voit la brume épaisse aux pieds,
Au front la brume épaisse.

Mes frères, jouissez, plus fortunés que moi,
De ces biens qu'on m'envie;
Et dans ces lieux, cédant à la suprême loi,
Terminez votre vie.

Mais surtout jouissez de l'amour précieux
Qu'une mère vous donne;
On me la refusait, cette part de vos cieux,
Et je vous l'abandonne.

Et toi que j'adorais, toi qui ne m'aimas pas,
O mère trop aimée,
Puissé-je au moins m'ouvrir, en éloignant mes pas,
Ton âme, hélas, fermée !

Donne-moi, quand je pars, quelque tendre regret,
Une douce parole;
L'âme, quand elle entend des paroles de paix,
Plus légère s'envole.

Et puis, quand tu verras passer devant tes yeux,
Au pied de la montagne,
Un oiseau fatigué qui, du plus haut des cieux,
S'abat sur la campagne,

Garde de l'effrayer; laisse-le reposer,
Ce messager fidèle; »
Et dis : « Oiseau lointain, que viens-tu m'annoncer?
Que m'apporte ton aile?

O mère, il te dira : « J'ai vu ton fils mourir,
Dans sa douleur amère »;
Et sa voix, s'éteignant dans un triste soupir,
Nommait encor sa mère.

HENRI DE SUCKAU.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Parlons donc du *Maudit* [1], puisque ce livre anonyme fait le sujet de tant de raisonnements et de conjectures. Les colères qu'il excite l'ont mis à l'ordre du jour, et les questions qu'il soulève, bien qu'elles ne soient pas toutes d'un égal intérêt, méritent une sérieuse attention. Le roman n'est ici que pour la forme : le fond est une exposition de doctrines qui ne tendent à rien de moins qu'à la régénération complète du clergé, et, par suite, du catholicisme. Remplacer ce que l'auteur appelle le catholicisme du moyen âge par une religion, non pas nouvelle, mais renouvelée, où, sans qu'aucune atteinte soit portée au dogme antique, les formes usées du culte tomberont pour laisser adorer le Père en esprit et en vérité; faire cesser l'antagonisme entre l'esprit clérical, attaché aux vieilles superstitions, étroitement dominateur, et l'esprit de la société moderne, ivre de liberté et fanatique de progrès, tel est le but qu'on se propose. Les moyens seraient la suppression des congrégations religieuses et de la papauté temporelle, comme incompatibles avec les idées nouvelles ; le mariage des prêtres dans l'intérêt de la morale ; le dépouillement de l'habit ecclésiastique qui fait du prêtre un être à part, le soldat d'une milice sacrée, différent par l'esprit comme par le costume des autres hommes et isolé au milieu d'eux.

Le plan ne manque pas de logique. On veut détruire tout ce qui reste encore de l'ancienne concentration opérée au sein du christianisme par les ordres religieux, et l'on espère que, la tradition ainsi abolie, et tout signe d'un caractère à part retranché aux représentants de la doctrine, une ère nouvelle commencera pour le catholicisme : au lieu d'une place forte, ayant pour rempart le clergé séculier, le jésuitisme pour citadelle, et les autres corporations pour forts détachés, on en veut faire une ville ouverte, où la lumière joue et brille partout,

[1] 3 vol. in-8, chez Lacroix et Verboeckhoven. Paris, Bruxelles, Livourne et Leipzig.

où les idées passent et repassent en tous sens par de larges voies, en un mot la cité universelle des esprits.

C'est le rêve de M. l'abbé Julio de la Clavière, le héros du roman de M. l'abbé ***. Julio de la Clavière est un jeune prêtre animé du plus pur esprit de l'Évangile, mais aussi dépourvu de prudence humaine qu'embrasé d'amour divin. Ses mœurs sont chastes; des terrestres amours il ne connaît que l'amour fraternel; et si, un jour, quand il a découvert que la compagne de son enfance n'est pas sa sœur comme il l'avait cru jusque-là, un autre sentiment traverse son cœur, ce n'est qu'un trouble passager qui n'altère en rien la sainteté de sa vie. Mais, plus il est dégagé de passions, plus il appartient à la cause de la réforme ecclésiastique qu'il a embrassée avec toute la ferveur de l'apostolat. Sans rien considérer, il se fait l'éditeur du testament religieux d'un éminent prélat, qui, après avoir sacrifié pendant sa vie à des vues mondaines cette cause sacrée, l'a fait, à son heure dernière, confident de ses pensées et de ses remords. Dépouillé par les jésuites de son héritage, il ose s'attaquer à cette congrégation puissante dans l'Église et engage la lutte contre son influence et contre ses doctrines tout ensemble. On devine qu'il sera vaincu. Que peut un homme seul, eût-il pour lui le droit et la vérité, contre une corporation nombreuse, puissamment organisée, ayant partout des agents secrets, actifs, dévoués, en mesure d'imposer sa volonté même aux dignitaires les plus élevés de la hiérarchie sacerdotale (c'est ainsi que l'auteur nous représente la compagnie de Jésus)? Après diverses aventures, après avoir vu sa carrière brisée, frappé d'un interdit solennel, la victime des Jésuites, objet de scandale et de malédiction pour un grand nombre de fidèles, abandonnée de ses amis et de ceux même qui partagent en secret ses idées, finit par mourir à l'hôpital; mais, en dépit de la réprobation qui la frappe, elle meurt sereine et consolée, dans la communion catholique, entre une sœur de charité qui l'entoure de soins dévoués et un prêtre vénérable qui lui administre les derniers sacrements. Dans la pensée de M. l'abbé ***, Julio est un martyr, le précurseur d'un catholicisme humanitaire et progressif dont les tendances commencent à se laisser reconnaître. Encore quelques années, les vieux murs auront croulé; et, au lieu de la lampe qui brûle dans les ténèbres du sanctuaire, on verra luire sur l'autel le rayon céleste lui-même.

Tel est le roman qui passionne en ce moment, pour ou contre la thèse qu'on y trouve développée, un grand nombre de lecteurs. J'ai dit que les questions qui sont traitées dans ce livre n'ont pas toutes le même intérêt. En effet, les unes, comme la papauté temporelle, touchent à l'ordre général et à la politique, tandis que d'autres, comme le célibat des prêtres, sont de pure discipline ecclésiastique. Mais les unes et les autres empruntent une importance nouvelle à leur connexion et à l'agitation qu'on paraît en faire dans le sein de l'Église. Le *Maudit* n'est pas le seul livre de ce genre, et l'on nous en signale d'autres, écrits également par des prêtres, où se trouvent des idées analogues émises avec plus ou moins de mesure et de circonspection. Qu'en faut-il conclure? Y a-t-il, sous l'apparente immobilité du catholicisme traditionnel, et dans le sein même du clergé, de secrets désirs de régénération, de sourdes tentatives de réforme? Y trouverait-on, plus ou moins

avouée ou dissimulée, la pensée d'une conciliation entre le dogme antique et l'esprit du siècle? Ceux qui parlent ont-ils des complices de leurs idées et de leurs espérances parmi ceux qui se taisent? Nous l'ignorons; mais, quand on considère les opinions qui se produisent depuis quelque temps en France et en Italie, on ne peut s'empêcher d'y voir les symptômes d'un mouvement qui doit avoir lieu dans les rangs du clergé catholique. Battue à l'extérieur par le flot montant des idées nouvelles, l'Église semble encore agitée par une crise intérieure dont les circonstances, pour nous autres spectateurs du dehors, restent enveloppées d'obscurité, mais dont les livres comme le *Maudit* sont peut-être l'expression hasardeuse, extrême.

Relativement au dogme, le *Maudit* reste ou prétend du moins rester dans l'orthodoxie. Nous n'avons rien à dire sur ce point, non plus que sur les questions de discipline ecclésiastique. Quant à la question politique de la papauté temporelle, elle a été assez débattue pour que chacun de nos lecteurs ait son opinion faite, et le caractère de M. l'abbé *** peut seul donner de l'intérêt à celle qu'il professe sur ce sujet. Ce que nous devons seulement ajouter, c'est que le livre de M. l'abbé ***, bien qu'exprimant des opinions avancées et destinées à faire scandale parmi ses collègues du sacerdoce, est écrit avec convenance et modération, sans déclamation et sans violence. Les personnages qu'il met en scène ont un air de vérité et les événements qu'il raconte n'ont rien d'invraisemblable, rien de contraire à ce qui s'est vu plus d'une fois lors des procès qui ont mis au jour certains mystères de la vie cléricale. Ce sont sans doute ces qualités qui ont fait le succès d'une œuvre assez ordinaire, quant à l'invention et au style, mais où l'on rencontre des caractères bien dessinés, des observations fines, force détails instructifs, et qu'accrédite auprès du lecteur un ton général de loyauté et de sincérité.

Puisque ce *Maudit* m'a conduit sur le terrain des récits romanesques, je profiterai de l'occasion pour dire quelques mots de quelques romans dont la publication est plus ou moins récente. J'ai depuis longtemps le désir de parler de deux romans de J. M. Gagneur, qui ont pour titre: *Une Femme hors ligne*[1], et *Un drame électoral*[2]. Si le don de voir et de raconter, l'art d'exciter l'intérêt, un style simple et sans prétention, sont les qualités d'un bon romancier, il faut donner ce titre à M. Gagneur. J'ai déjà dit, en annonçant un de ses romans l'année dernière, que l'auteur était probablement une femme; on s'en aperçoit à une certaine finesse d'observation que les auteurs mâles n'ont pas au même degré. Les hommes sont plus aptes que les femmes à concevoir des caractères, ce qui les rend plus propres aux œuvres dramatiques; les femmes excellant, au contraire, dans la peinture des mœurs, elles sont particulièrement habiles à écrire des romans. L'auteur d'*Une Femme hors ligne* et d'*Un drame électoral* connaît à merveille les petites passions, les vanités, les jalousies, les intrigues d'une petite ville de province; il les peint au naturel. Quant aux manœuvres électorales, il en remontre-

[1] Un vol. Dentu.
[2] Un vol. Dentu.

rait à un membre du Corps législatif. La place me manque pour analyser les romans de J. M. Gagneur; je ne puis que les recommander.

Daniel Vlady[1], une autre œuvre féminine, est l'analyse d'une âme et d'un caractère d'artiste faite par un écrivain dont on connaît de fines et agréables pages de critique, entre autres sur Eugénie de Guérin. Le héros de ce roman tout psychologique a été doué par la nature du génie musical; mais orgueilleux, d'abord épris de l'art, non pour lui-même, mais pour la célébrité qu'il peut donner, il débute par produire avant l'heure des œuvres bizarres, incohérentes, qui étonnent plus qu'elles ne charment; et comme le succès ne répond pas au sentiment qu'il a de sa valeur, il se trouble, s'irrite, devient ombrageux : sa vanité se venge de ses échecs par des sarcasmes; il rend dédain pour dédain, blessure pour blessure. Abandonnant l'Allemagne, où l'on n'avait pas su lui rendre justice, il est venu à Londres chercher la réputation et la fortune. Une série de fautes l'y fait tomber dans la misère. Épuisé par les agitations stériles d'une vie de lutte et de vanité, son génie a cessé de lui répondre: le calme lui manque pour le ressaisir. Atteint dans un duel ridicule, encore plus malade d'esprit que de corps, il veut enfin retourner en Allemagne pour y mourir. C'était là, au contraire, qu'il devait renaître. Dans une petite ville des bords du Rhin où il s'est arrêté pour y finir, inconnu, sa vie malheureuse, il recouvre d'abord la santé; ensuite il y trouve le recueillement qui lui avait manqué jusque-là; le goût du travail vient à son tour. Un devoir qui un jour s'impose à lui, une affection d'enfance qui lui revient dans la personne de la fille de son ancien professeur, achèvent sa résurrection. Il rentre alors en possession de son génie, et les œuvres qu'il va produire désormais, nées d'une inspiration libre et saine, porteront témoignage de sa forte maturité. Cette histoire de Daniel Vlady est écrite d'un style net, rapide, quoique plein de nuances. Dans la figure du personnage principal, l'auteur fait preuve d'un rare talent d'analyse. J'ignore si M. Camille Selden a eu la prétention de prouver quelque chose; mais, bien que les défauts de son héros appartiennent à un type *byronien* aujourd'hui passé de mode, il est toujours bon de prêcher aux artistes le recueillement, le mépris d'un vain bruit, le culte pur de l'art et la recherche d'une gloire sérieuse par la méditation et le travail.

Le Pré aux noisettes[2], tel est le titre d'un roman qui nous vient du pays de Vaud. Chacun a son pré aux noisettes, ou voudrait l'avoir; c'est l'asile où nul importun ne vient nous relancer, où l'on poursuit en paix sa rêverie, où l'on porte le livre qu'on préfère, où l'on introduit parfois la femme aimée, où l'on retrouve du moins son souvenir. Malheureusement, autour de ces asiles, si bien qu'ils soient fermés de toutes parts, comme celui de Fabrice, le maître d'école de Lunay, par une haute haie épineuse, et quand même on aurait pris toutes les précautions pour les rendre inaccessibles à tous, excepté aux légitimes possesseurs, il y a toujours des rôdeurs; ce sont les envieux, les indiscrets, les malveillants. Pour beaucoup de gens un homme qui s'isole et se cache est un ennemi public.

[1] Un vol. Charpentier.
[2] Un vol. collection Hetzel.

Point de repos qu'on n'ait pénétré le mystère de sa retraite et dévoilé ses maléfices. Lecteur, si vous avez quelque part, au bord de la Vignonne ou ailleurs, votre pré aux noisettes, où vous puissiez vous retirer à l'abri de vos voisins et de leurs caquets, portez-y le livre de M. Juste Olivier; et si, au lieu de parcourir à la hâte ces fraîches pages, doucement humoristiques, il vous est permis d'en savourer à loisir le charme tranquille, vous serez plus heureux que le chroniqueur.

J'en dis autant de *Madame Thérèse*[1], roman nouveau de MM. Erckmann-Chatrian, dont le talent est bien connu. Au lieu d'une églogue suisse, ceci est une églogue allemande; c'est l'histoire d'une cantinière et de son chien. La scène est dans un village des Vosges allemandes, pendant les guerres de la République. C'est simple, touchant; héroïque aussi, car on entend le bruit des tambours républicains à travers les scènes paisibles du petit drame rustique et l'idée républicaine plane sur tout le livre. Il y a plus de complication dans le *Capitaine du Vautour*, par mistriss Braddon, traduction de M. Bernard Derône[2]. Il s'agit de ménechmes anglais dont la ressemblance donne lieu à des méprises judiciaires. L'un des deux frères est assassiné par l'autre. L'héroïne du roman, femme de l'un des deux jumeaux, après avoir été accusée de la mort de son mari, risque de tomber dans les mains du meurtrier qui se prétend son mari. Tout se découvre à la fin, et la veuve, deux fois délivrée, épouse un cousin qu'elle aimait depuis l'enfance et qui lui a gardé son amour. Mariage, veuvage, remariage, c'est encore l'histoire de *Clémencia*[3], une belle Espagnole qui nous est présentée par M. Fernan Caballero, auteur de *la Créole de la Havane*. Cette œuvre nouvelle d'un écrivain connu pour ses tendances religieuses et morales et pour son talent de romancier, se recommande par des détails intéressants sur la vie espagnole de notre temps. Je détacherai du livre un joli conte populaire déjà signalé par M. Edélestand du Méril[4] :

« Au temps où Notre-Seigneur parcourait le monde avec ses apôtres, la nuit les surprit une fois au milieu d'un champ. — Maître, lui dit saint Pierre, voulez-vous que nous allions demander un asile dans la cabane que l'on voit là-bas? — Je le veux bien, répondit le Seigneur. — Arrivés à la cabane, ils furent reçus par un vieillard qui les accueillit fort bien et leur offrit à souper. Lorsqu'ils furent à table, survint un des disciples. — Qu'y a-t-il pour votre service? lui demande le vieillard. — Ne craignez rien, dit saint Pierre, il est des nôtres. — C'est bien, dit le vieillard. — Et il l'invita à se mettre à table : l'apôtre accepta. Un instant après, il survint un second, puis un troisième, et ainsi de suite jusqu'à douze. Tous acceptèrent l'invitation. — Allons, pensa le vieillard, patience, un convive en amène cent.

» Le lendemain, saint Pierre dit au vieillard : Celui à qui tu as donné l'hospita-

[1] Un vol. Hetzel.
[2] Un vol Hachette.
[3] Un vol. E. Maillet.
[4] Dans une curieuse étude sur *les Contes de bonnes femmes*. Voy. *Études sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire*, un vol. in-8, Herold.

lité est Notre-Seigneur. Si tu as quelque grâce à demander, parle; je la demanderai en ton nom. Le vieillard, qui était grand joueur, demanda sans façon à gagner toujours, ce qui lui fut accordé.

» Quand son temps fut venu, la mort vint le chercher. Pendant qu'il voyageait dans les airs, il aperçut un couple de diables qui emportaient l'âme d'un procureur. — Eh, là-bas, messieurs les diables, cria-t-il, voulez-vous faire une petite partie avec moi? — Les diables, qui ne demandaient pas mieux, car ils ont inventé les cartes, se rendirent à l'invitation. — Mais que jouons-nous, demandèrent-ils? Tu n'as pas d'argent. — C'est vrai, répondit le vieillard... Eh bien, je joue mon âme, qui est fort bonne, contre celle que vous emportez et qui ne vaut pas un maravédis. — Soit, dirent les diables, et l'on se mit à jouer. Il va sans dire que le vieillard gagna et emporta l'âme du procureur.

» Arrivés aux portes du ciel, saint Pierre dit au vieillard de la cabane : Je te connais, tu peux entrer. Mais... tu n'es pas seul. Quelle âme si noire te suit? — Je ne suis pas seul, dit le vieillard, mais Dieu aima toujours beaucoup la compagnie. Cette âme si tachée d'encre, c'est l'âme d'un procureur. — Ces gens-là n'entrent pas dans le ciel: entre seul. — Quand vous vîntes dans ma cabane, dit le vieillard, vous étiez douze, et puisqu'un convive en amène cent, je puis bien en amener un. »

Les contes populaires nous mènent aux poésies populaires qui nous conduiront aux poésies nouvelles. L'année dernière, M. Max Buchon publiait un petit volume de *Noels et chants populaires de la Franche-Comté* [1]. Il continue cette publication dans la *Revue littéraire de la Franche-Comté*, un nouveau recueil périodique qui paraît à Besançon et pour le succès duquel nous faisons des vœux sincères. Quant aux poésies recueillies par M. Max Buchon, on n'y trouve pas la rêverie mélancolique des chants populaires de l'Allemagne [2], mais elles ont aussi leur charme de naïveté, de liberté et d'harmonie par lequel elles se recommandent. Quelques-unes offrent un caractère très-prononcé de gaieté gauloise. Il est bien à regretter que le goût de ces productions spontanées de la muse populaire se soit éveillé si tard chez nous. Une foule de compositions sont perdues ainsi sans retour. Il faut du moins encourager les hommes de bonne volonté qui, comme M. Max Buchon, doué lui-même d'un talent original, ne plaignent ni leur temps ni leurs peines pour travailler à réunir ce qui reste encore, parmi le peuple de nos campagnes, de ces petits poëmes d'une inspiration si franche et si vive.

Il y a trois mois, je consacrais ici quelques lignes trop courtes à la mémoire d'un noble et éminent poëte que la mort venait d'enlever à notre pays. Aujourd'hui, j'ai devant moi un volume, publié par M. Ratisbonne [3], qui contient les dernières poésies d'Alfred de Vigny. Quelques-uns de ces poëmes avaient déjà

[1] Chez Billet et Duvernois, à Salins.

[2] Un recueil de chants populaires, traduits de l'allemand, a été publié il y a quelques années. Cette publication est due à une femme distinguée qui se cache sous le pseudonyme littéraire de Sébastien Albin.

[3] *Les Destinées, poëmes philosophiques*, in-8, chez Michel Lévy.

paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, les autres ont été trouvés parmi les papiers de l'auteur. Ils justifient, par la réflexion et la profondeur, le nom de *Poëmes philosophiques*, que leur avait donné M. de Vigny lui-même et que M. Ratisbonne leur a conservé. Rien ne ressemble moins à l'inspiration abondante et facile qui se berce elle-même dans ses chants que le procédé de composition mis en pratique par le poëte des *Destinées*. Sa poésie est une espèce de lente cristallisation, accomplie en silence et dans l'ombre, semblable au travail secret par lequel la nature produit ses diamants et ses pierres précieuses: exposée à la lumière, elle va briller des plus belles nuances, lancer les éclairs les plus vifs; mais, pour en bien jouir, il faut la regarder de près, la retourner longtemps en tous sens; toutes ses beautés ne se révèlent pas du premier coup. Esprit délicat et concentré, rentré *avant midi dans sa tour d'ivoire*, pour me servir des expressions poétiques autrefois employées par M. Sainte-Beuve en parlant de lui, M. de Vigny était plus inquiet d'accroître la valeur intrinsèque de ses productions que d'en augmenter le nombre. De même, s'il cherchait la gloire, il semble avoir craint le bruit. Du moins la seconde moitié de sa vie s'est-elle passée dans une sorte d'isolement et dans le silence, soit que son orgueil de poëte eût à souffrir de quelque secrète blessure, soit qu'il eût pris en dédain la cohue littéraire qui encombre à cette heure toutes les avenues de la publicité, et qu'il lui déplût de s'y mêler. On pouvait croire qu'une si longue retraite devait être féconde en œuvres nouvelles, et l'on s'étonne du petit nombre de vers qui forment l'œuvre posthume de l'auteur d'*Eloa*. Peut-être un goût devenu plus sévère avec l'âge, ou quelque motif inconnu, lui a-t-il fait condamner des œuvres qui auraient mérité de vivre. Son testament poétique ne renferme pas plus de onze pièces; mais on y peut trouver, avec les qualités et les défauts de sa manière, plus accusés, comme il est naturel, que dans les œuvres de sa jeunesse, le résumé des pensées et des sentiments qui ont occupé ses années recueillies et silencieuses.

Le trait saillant de M. de Vigny, c'est une conviction profonde de la dignité et de la grandeur de l'esprit humain et la persuasion qu'il n'y pas de plus noble forme pour la pensée que la forme poétique. De là son culte persévérant pour la muse et cette tendance, exagérée sans doute et un peu maladive, à faire du poëte un être à part, chargé d'une mission providentielle, et à qui la société doit un privilége entre tous les autres hommes, idée qui a reçu, dans le drame de *Chatterton*, la consécration de l'art et du succès. Plus tard, cette revendication d'une prérogative étrange pour le génie poétique a fait place à une conception plus virile de la destinée des hautes intelligences. L'œuvre par laquelle, sans renier l'idée qui avait inspiré *Chatterton*, M. de Vigny l'a heureusement corrigée, fait partie du nouveau volume, elle a pour titre : *La Bouteille à la mer, Conseil à un jeune homme inconnu*. « Courage, dit-il....

Courage, ô faible enfant, de qui ma solitude
Reçoit ces chants plaintifs, sans nom, que vous jetez
Sous mes yeux ombragés du camail de l'étude,
Oubliez les enfants par la mort arrêtés;

Oubliez Chatterton, Gilbert et Malfilâtre;
De l'œuvre d'avenir saintement idolâtre,
Enfin oubliez l'homme en vous-même. — Écoutez !

Puis, vient l'histoire du marin qui, dans un voyage de découverte, voyant son navire prêt à sombrer, renferme en une bouteille, qu'il jette à la mer, le secret de ses observations scientifiques. L'homme meurt; la bouteille flotte sur l'Océan, avec son dépôt précieux; le poëte raconte son voyage. Enfin elle aborde au rivage de France. Un pêcheur la prend dans ses filets; il demande quel est ce précieux élixir :

Quel est cet élixir? Pêcheur, c'est la science,
C'est l'élixir divin que boivent les esprits,
Trésor de la pensée et de l'expérience;
Et si tes lourds filets, ô pêcheur, avaient pris
L'or qui toujours serpente aux rives du Mexique,
Les diamants de l'Inde et les perles d'Afrique,
Ton labeur de ce jour aurait un moindre prix.

Regarde! — etc.

Il faut lire cette poésie tout entière. Cette espèce de rétractation poétique, aussi belle par la forme que par le fond, nous donne la pensée de l'auteur de *Chatterton* sur la mission du génie, telle que l'expérience, la réflexion, et un sentiment de plus en plus élevé, compréhensif, du progrès de l'humanité, de l'*œuvre d'avenir*, l'avaient mûri et modifié dans l'âme et l'esprit du poëte.

Ailleurs, dans une pièce de vers qui clôt le volume et dans laquelle il fait, à sa manière, avec originalité, son *exegi monumentum*, après s'être vanté d'avoir mis sa *plume de fer sur le cimier doré du gentilhomme* et *fait illustre un nom* que ses aïeux lui avaient *transmis sans gloire*, il s'écrie :

Ton règne est arrivé, PUR ESPRIT, roi du monde!

Sa confiance dans le règne de l'esprit n'était pas toujours aussi grande, et l'on voit quelquefois dans ses vers, à travers son stoïcisme de résignation, percer je ne sais quelle amertume, comme, par exemple, lorsqu'il dit (dans *la Mort du loup*) :

Seul, le silence est grand, tout le reste est faiblesse.

Disons que, s'il s'associait avec enthousiasme au grand mouvement d'idées qui se fait dans notre siècle, il paraît avoir eu moins de sympathie pour le côté industriel de la civilisation moderne. En face du progrès matériel, il se prenait quelquefois à regretter le passé, à préférer à la locomotive ardente, entraînant les

voyageurs *sur sa ligne de fer*, la *maison du berger qui va doucement avec ses quatre roues*. C'est le thème du plus anciennement publié de ces poëmes philosophiques. Bien que cette pièce, la seconde du présent volume, manque d'unité et que la signification générale en soit obscure, défaut assez fréquent chez l'auteur, on y démêle la crainte de voir disparaître la poésie, cette *vestale aux feux éteints*, comme il l'appelle, devant le triomphe brutal des intérêts. Il lui adresse dans ces vers un adieu mélancolique, et se demande comment le monde pourra se passer d'elle.

> Comment se garderaient les profondes pensées
> Sans rassembler leurs feux dans ton diamant pur
> Qui conserve si bien leurs lueurs condensées!

Mais cette phase de découragement, dans l'âme poétique de M. de Vigny, devait faire place aux inspirations plus mâles qui ont produit *la Bouteille à la mer* et l'*Esprit pur* dont j'ai déjà parlé. Cette dernière pièce est datée du 10 mars 1863 ; on peut donc la considérer comme renfermant les dernières pensées du poëte. Après avoir glorifié l'esprit, le *roi du monde*, il y fait un touchant appel à la postérité :

> Jeune postérité d'un vivant qui vous aime!
> Mes traits dans vos regards ne sont point effacés;
> Je peux en ce miroir *me connaître moi-même*,
> Juge toujours nouveau de nos travaux passés.
> Flots d'amis renaissants! Puissent mes destinées
> Vous amener à moi, de dix en dix années,
> Attentifs à mon œuvre, et pour moi c'est assez!

Le volume publié par M. Ratisbonne est orné d'un portrait reproduit, par un procédé nouveau, d'une photographie d'Adam Salomon. Les amis d'Alfred de Vigny le retrouvent là tel qu'ils l'ont connu : le front large et élevé, les yeux un peu couverts, le regard intérieur, les cheveux longs, rejetés en arrière, les lèvres fines, le menton fort et proéminent; dans l'attitude, quelque chose de fier et de souffrant, de pensif à la fois et de résolu, qui inspirait respect et sympathie. On sentait en lui l'homme de vieille race, qui avait tenu l'épée avant de prendre la plume, et qui, en devenant un des écrivains et des penseurs du siècle, avait gardé, du sang de ses aïeux et de sa jeunesse passée sous l'habit militaire, avec une dignité parfois un peu raide, une réserve un peu hautaine, les instincts les plus généreux et un stoïcisme tranquille.

J'ai plaisir à rapprocher de M. de Vigny M. Émile Deschamps, qui vient de donner une nouvelle édition de sa traduction en vers de *Roméo et Juliette*, pour notre théâtre. On sait que M. Émile Deschamps, par ses traductions de *Macbeth* et de *Roméo et Juliette*, comme Alfred de Vigny par sa traduction d'*Othello*, a contribué à naturaliser chez nous le culte de Shakspeare. Il est bien à regretter que

cette tragédie de *Roméo et Juliette* n'ait pas eu les honneurs de la représentation ; nous y aurions vu l'œuvre de Shakspeare, non pas, il est vrai, telle qu'il l'a écrite, mais telle, sauf de légers changements introduits par M. Deschamps, qu'on la joue aujourd'hui en Angleterre, avec la variante apportée par Garrick au dénouement primitif. De telles fêtes dramatiques, trop rares, malgré l'empressement constant du public à s'y rendre, soit qu'il s'agisse de Shakspeare ou de Sophocle, pourraient servir à relever notre théâtre de la décadence où il va tombant de plus en plus. M. Deschamps est un traducteur fidèle, non-seulement du texte, mais souvent aussi de la poésie de son modèle. Voici quelques vers qui montreront comment un poëte, maître dans son art, peut triompher avec grâce et bonheur des difficultés qu'une langue telle que la langue anglaise et un génie tel que Shakspeare opposent à un traducteur ; ils sont tirés de la fameuse scène du jardin; Juliette parle :

Vraiment, beau Montagu, vraiment, je suis trop tendre ;
Les promesses d'aimer doivent se faire attendre,
Oui; mais à Juliette ose te confier :
Tout mon amour est là pour me justifier.
Sous de feintes froideurs, les dames de Vérone
Cachent un peu d'amour, qu'un grand art environne.
Un peu d'amour sans doute est facile à cacher,
Et ce n'est pas mourir que de se l'arracher;
Mais moi, comprends-moi donc, et, dans ma bouche, excuse
L'aveu fait à la nuit et qu'a surpris la ruse.
Tu vois mon cœur ; pardonne, et ne va pas juger
Que pour être si faible il deviendra léger.

ROMÉO.

Ah ! j'en prends à témoin cette lune argentée
Qui te montre si blanche à ma vue enchantée !...

JULIETTE.

Oh ! non, ne jure pas une seconde fois
Par cet astre inconstant — qui change tous les mois...

Et le reste. Tant qu'il y aura des amants au monde, on lira et relira ce dialogue où le grand poëte de l'Angleterre a su traduire dans la rude langue de son pays ce murmure divin de la passion naissante et déjà maîtresse du cœur, jouant avec elle-même à la veille des épreuves, qui semblait ne pouvoir être traduit dans aucune langue humaine.

Bientôt, et c'est ici le moment de l'annoncer à nos lecteurs, un livre va paraître, qui a pour auteur un des grands poëtes et écrivains de notre temps. Ce livre a pour titre : *William Shakspeare*, par Victor Hugo [1]. D'après les renseignements

[1] Ce livre paraîtra à la fin de février, chez Lacroix et Verboekhoven, (Paris, Bruxelles, Leipzig et Livourne.

qui nous sont donnés, cet ouvrage, qui contient trois parties et douze livres, doit être une étude complète de Shakspeare, de sa vie et de ses œuvres. L'auteur commence par la biographie et vient ensuite à la critique. Il passe en revue ceux qu'il nomme *les génies :* Homère, Job, Eschyle, Isaïe, Lucrèce, Juvénal, Tacite, saint Paul, saint Jean, Dante, Rabelais, Cervantes, et les caractérise à sa manière. Abordant ensuite Shakspeare, il examine les quatre grands drames dans lesquels son génie s'est élevé le plus haut, à savoir : *Hamlet, Macbeth, Othello* et *Le roi Lear.* M. Victor Hugo parle après cela des critiques de Shakspeare. Les derniers livres doivent faire l'histoire de la gloire de Shakspeare, et un livre est consacré au XIXe siècle. Ce nouvel ouvrage de l'auteur des *Misérables*, est destiné à faire une sensation d'autant plus grande, que M. Victor Hugo s'y montre sur un terrain nouveau pour lui, celui de la critique littéraire. On comprend, d'ailleurs, que l'illustre écrivain, qui, toute sa vie, a été préoccupé de Shakspeare, a dû mettre dans cette étude un résumé de ses idées sur l'art, sur le théâtre, sur le rôle de la littérature dans la civilisation. De plus, on sait qu'on va revoir encore une fois cette puissance et cet éclat de style qui ont le privilége de nous étonner encore après tant de volumes où l'auteur a prodigué, sans les épuiser, les trésors de sa magnifique imagination. La nouvelle de cette publication prochaine ne peut donc manquer d'exciter la plus vive curiosité.

Je devrais maintenant parler d'une traduction de *Faust*[1], fidèle, facile et harmonieuse ; mais la place me manque pour payer ici ma dette à M. Poupart de Wilde ainsi qu'à quelques autres poëtes dont les volumes sont devant moi. Je veux du moins saluer d'une parole sympathique les *Espérances* de M. Georges Lafenestre. Une jeune, fraîche et charmante imagination, tout enivrée de jeunesse, éblouie de soleil, bercée de chants et de rêves d'amour, sur laquelle cependant passe de temps en temps un nuage de mélancolie, voilà le talent et la poésie de M. Lafenestre. M. Lafenestre fait partie d'un groupe de jeunes hommes qui, à notre époque de prose, sont restés fidèles au culte de la muse et aux aspirations généreuses de la jeunesse. Je citerai M. André Lemoyne, M. Sully Prudhomme, M. J.-M. Jouffroy, M. de Heradia, etc. Les débuts poétiques de M. Lafenestre ont été fort remarqués. Son poëme de *Pasquetta*, la pièce capitale du volume, est l'histoire des amours d'un jeune pâtre, qui n'est autre que Giotto, le peintre ami de Dante. Après avoir quitté les champs pour la ville, Giotto, devenu un grand artiste, revient vers la cabane où il a laissé sa Pasquetta ; mais il avait tardé trop longtemps, la jeune fille avait trop souffert à l'attendre, elle meurt de l'émotion causée par son retour. Sur ce thème d'amour et de douleur, si propre à la poésie, M. Lafenestre, sans trop se soucier de composition, un peu à la manière d'Alfred de Musset, a jeté avec facilité et grâce des strophes légères, harmonieuses, des vers brillants et émus. Nous lui demanderons, pour une autre fois, plus de précision dans le dessin, dût-il y perdre un peu d'éclat de couleur,

[1] *Faust de Gœthe*, traduction nouvelle en vers, par POUPART DE WILDE. Paris, Maillet.

et de ne pas s'égarer sur les pas d'Alfred de Musset, mais de se frayer à lui-même sa voie.

L. DE RONCHAUD.

P. S. — Je n'ai pas voulu mêler à cette revue littéraire ce que j'ai à dire d'un petit livre dont, quel que soit son mérite au point de vue de la forme, la valeur est surtout pour moi dans le sentiment qui l'a inspiré. Je veux parler du livre de M. Armand Lebailly qui a pour titre : *Madame de Lamartine*[1]. Ce que j'aime de ce livre consacré à une mémoire chère et vénérée, c'est que l'auteur n'a écarté qu'avec discrétion le voile qui cachait au public les vertus et les éminentes qualités d'esprit et de cœur de Mme de Lamartine, comme si la convenance et le respect lui interdisaient de les trahir davantage. Comme dans l'eau-forte placée au commencement du livre, la figure de l'épouse dévouée du grand poëte n'y apparaît qu'à moitié et dans un nuage, planant, comme une providence terrestre, sur les événements d'une vie dont elle a partagé la gloire et les épreuves. En parlant ainsi de Mme de Lamartine, M. Armand Lebailly s'est assuré la sympathie de tous les amis de cette femme admirable, de tous ceux qui gardent avec sa mémoire son deuil au fond de leur cœur.

Parmi les pertes récentes qui réclament de nous un juste tribut de regrets, nous devons mentionner celle de M. Emile Saisset, membre de l'Institut, âgé seulement de quarante-neuf ans. Son principal ouvrage est une traduction de *Spinoza*, précédée d'une ample introduction où sa doctrine est l'objet d'une étude approfondie. A des doctrines du plus pur spiritualisme, M. Saisset joignait un remarquable talent d'écrivain.

[1] Publié chez Mme Bachelin-Deflorenne.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

25 janvier 1864.

Mon cher Directeur,

Il est aussi difficile à une nation qu'à un individu de mettre en pratique la vieille maxime « Connais-toi toi-même. » Aussi tous les peuples trouveraient-ils quelque profit à recueillir et à étudier les jugements que portent sur leur compte les étrangers; ce n'est pas, certes, ce que font les Français; ils ont une foi si sincère et si complète en eux-mêmes, qu'ils soupçonnent à peine que leurs mœurs, leurs habitudes sociales, leurs manières puissent devenir l'objet d'une critique. Ils sont si habitués à régner souverainement dans le domaine de la mode et de l'élégance, qu'ils ne veulent pas même soupçonner que cette royauté puisse leur être contestée. Vos Parisiens voient les barbares, je veux dire les étrangers, affluer sans cesse dans leur incomparable capitale : ils ne disent plus : « Peut-on être Persan? » mais ils seraient bien scandalisés qu'un Persan essayât de leur en remontrer sur quelque chose ou s'avisât d'apercevoir des taches dans ce soleil qui illumine l'Europe entière. Il est plus facile à un étranger qu'à un Français d'entrer dans les salons de votre société polie, et on lui permet de jouir, autant qu'il est en lui, de cette urbanité, de ces grâces légères et faciles, de cette bienveillance aisée, de cette cordialité naturelle qui resteront toujours les caractères distinctifs de votre vie sociale. Peu importe qu'un de ces hôtes d'un jour s'en retourne chez lui et publie un volume contre la vanité française, qu'il vous accuse de n'avoir ni vie de famille, ni morale domestique, ni amitiés sincères, ni croyances d'aucune sorte: vous vous vengez en refusant de le lire.

J'ai remarqué au contraire que les Anglais lisent avec une extrême curiosité tous les livres que des étrangers publient sur leur compte : ce n'est pas toutefois pour y chercher des enseignements, pour y trouver de bons avis, des conseils utiles; ils aiment à savoir ce que l'on pense d'eux, mais à la condition qu'on n'en pensera point de mal. La moindre critique leur gâte des chapitres d'éloges, la plus petite réserve excite leurs soupçons, la plus mince erreur leur fournit une arme contre les plus grosses vérités. Je ne conseillerai à personne, fût-il Persan, fût-il Annamite, d'écrire un livre sur l'Angleterre, car il est impossible de ne pas mêler un peu de blâme à la louange, et ce blâme soulèverait des colères capables d'aller chercher le malheureux auteur jusqu'en Perse ou dans le royaume d'Annam. Mais je conseillerai à un Américain, moins qu'à tout autre, de prendre la plume pour écrire un tel livre; par la raison que l'Américain, parlant la même langue, appartenant à la même race, ayant les mêmes traditions sur une foule

de points, est plus capable qu'un Persan, qu'un Annamite et, j'oserai ajouter qu'un Français, de signaler les défauts du caractère, des mœurs, des institutions du peuple anglais. Il n'y a rien qu'un Français apprenne aussi difficilement à connaître, rien que l'Américain comprenne plus vite et plus facilement : s'il est vrai que nulle chose ne nous offusque plus que la vérité, l'Anglais doit aborder la lecture d'un livre sur son pays fait à Boston ou à New-York avec beaucoup plus d'inquiétude que s'il était écrit à Paris. Je pourrais distinguer les livres américains écrits sur l'Angleterre en deux catégories, les livres avant la guerre civile et les livres après la guerre civile, comme on dit les gravures avant la lettre et après la lettre. Les premiers sont plutôt sur le ton louangeur, témoin le volume d'Emerson, intitulé « Traits anglais (*English Traits*) » ouvrage assez superficiel et à peine digne du célèbre philosophe, les *Sunny memories*, de l'auteur de *l'Oncle Tom*, encore charmé et comme enivré des ovations que lui avait prodiguées l'Angleterre abolitioniste, qui depuis.... Mais Mme Stowe ne pouvait alors prévoir que son frère, M. Ward Beecher viendrait en 1863 prêcher à Exeter Hall en faveur de l'émancipation des noirs.

Parmi les livres publiés depuis la guerre, je n'en citerai qu'un, tout récemment paru, qui a soulevé les colères de la presse anglaise. L'auteur des deux volumes intitulés « *Our old Home* [1] » est N. Hawthorne; il est à peine nécessaire de présenter à vos lecteurs le célèbre auteur de « la Lettre rouge » (*the Scarlat letter*); ses romans, où respire l'âme de la nouvelle Angleterre et la foi des pères puritains, ont été traduits dans presque toutes les langues Pendant quatre ans, M. Hawthorne a été consul en Angleterre et il a profité de son séjour pour rechercher curieusement partout les souvenirs de la vieille Angleterre; il a essayé de renouer la chaîne depuis si longtemps brisée entre la métropole et ses colonies, devenues le noyau d'un puissant empire; il a tout étudié, les monuments, les mœurs, les habitudes sociales, dans l'espoir d'introduire ses notes dans la trame d'une œuvre romanesque. Mais renonçant à l'idée d'écrire ce roman, il livre simplement au public ses observations, sous ce titre expressif « *Our old Home* ». L'ouvrage est digne d'être lu ; on y retrouve toutes les qualités qui distinguent les ouvrages d'Hawthorne, la pureté, l'art des nuances, la distinction; les paysages de l'Angleterre y sont peints çà et là en traits doux et voilés; le style s'arme et s'aiguise seulement pour tracer les caractères, les ridicules sociaux; et, sous ce rapport, Hawthorne déploie une verve satirique dont il n'avait pas encore fait preuve. Qu'on en juge par ce portrait de la douairière anglaise, qui a été très-remarqué :

« J'ai beaucoup entendu parler de la ténacité avec laquelle les dames anglaises conservent leur beauté jusqu'à une période avancée de leur vie ; mais il me semble qu'une dame anglaise de cinquante ans est sujette à devenir une créature moins raffinée, moins délicate, pour ce qui est du physique, que tout ce que nous autres Occidentaux classons sous le nom de femme. Elle prend une forme d'une effrayante lourdeur, non pulpeuse, comme le développement plus lâche de nos

[1] Notre ancienne patrie.

rares femmes grasses, mais massive, faite de bœuf solide et de suif strié ; de sorte que, bien que luttant en vain, et comme un homme, contre une telle idée, vous arrivez inévitablement à penser qu'elle est faite d'entre-côtes et d'aloyaux. Quand elle avance, sa marche fait penser à l'éléphant, quand elle s'assied, c'est sur un vaste espace de l'escabeau divin (anglicisme qui désigne la terre), d'où il semble que rien ne pourrait la mouvoir. Elle impose la terreur et le respect par l'ampleur de sa personnalité, à tel degré que vous lui attribuez probablement beaucoup plus de force intellectuelle et morale qu'elle n'a droit à en revendiquer. Son visage est habituellement sévère, rarement tout à fait menaçant, mais empreint d'un calme terrible, non seulement à cause de la largeur et de la puissance des traits, mais parce qu'ils semblent exprimer une résolution si bien fondée, une telle familiarité avec le monde, ses agitations, ses tourments, ses dangers, et tant de détermination à écraser un ennemi. Sans avoir rien de positivement saillant, rien d'activement offensif, ni même d'injustement formidable pour les voisins, elle semble un vaisseau de soixante-quatorze canons en temps de paix ; car tout en vous assurant que vous ne courez aucun danger réel, vous ne pouvez vous empêcher de songer combien serait terrible son action si elle commençait le combat, combien futile tout effort pour lui rendre injure pour injure. »

La critique anglaise a comparé ce passage, dont la traduction ne rend malheureusement que très-mal l'originalité, aux lignes suivantes que Sidney Smith a écrites sur le même sujet :

« Quelqu'un racontait qu'un jeune Écossais qui avait été récemment dans le voisinage, était sur le point d'épouser une veuve irlandaise, deux fois plus âgée, et de dimensions considérables. « L'épouser ! s'écriait-il en éclatant de rire. L'épouser ! mais c'est impossible ! Vous voulez dire une de ses parties ; il ne pourrait l'épouser entière tout seul. Ce serait un cas, non de bigamie, mais de trigamie : les voisins, les magistrats seraient obligés d'intervenir. Il y a chez elle de quoi fournir des femmes à toute la paroisse. Un seul homme l'épouser, — c'est monstrueux. Vous pourriez peupler une colonie avec elle, ou former une assemblée avec elle, ou peut-être faire votre promenade du matin autour d'elle, à la condition pourtant qu'il y ait des endroits pour se reposer et que vous jouissiez d'une robuste santé. Je fus un jour assez imprudent pour essayer d'en faire le tour avant le déjeuner, mais j'y renonçai à moitié chemin et tombai épuisé. Ou bien vous pourriez lire le Riot Act (l'acte sur les rassemblements) et la disperser ; en un mot, tout, excepté l'épouser. »

Laquelle des deux versions préférez-vous ? Les Anglais opinent pour celle du chanoine de Saint-Paul ; mais n'est-ce pas parce que son humour est poussé jusqu'à l'excès et que le trait dépasse le but, à force d'être vivement lancé ? Je citerai encore la conclusion générale à laquelle arrive M. Hawthorne, en comparant les caractères des deux nations américaine et anglaise.

« Au résumé, l'Américain n'est pas très-apte à aimer le peuple anglais, quelque temps qu'il ait mis à faire sa connaissance. Je me figure que les Anglais feraient cas de notre amitié et même nous offriraient la leur en échange avec

leur courtoisie malgracieuse habituelle, si nous pouvions donner notre amitié en dépit de toutes les rebuffades; mais ils sont affligés d'une curieuse et inexorable disposition qui les oblige, en quelque sorte, à garder ce qu'ils semblent considérer comme une salutaire aigreur contre toutes les autres nationalités, et surtout contre l'Amérique. Ils ne le confessent jamais, mais ce tonique leur est aussi nécessaire que leur bière amère. Aussi — et peut-être cela résulte-t-il d'une étroitesse semblable de caractère — un Américain se sent rarement tout à fait chez lui (at home) parmi les Anglais. S'il en est différemment, c'est qu'il a cessé d'être un Américain.

» Mais il n'a pas besoin de rester longtemps dans leur île pour l'aimer, pour en goûter les charmes aussi complétement qu'ils le font eux-mêmes. Pour ma part, je m'amusais à souhaiter que nous puissions l'annexer, transporter les trente millions d'habitants dans quelque désert du Great West et y envoyer la moitié, à peu près, des nôtres. Le changement serait favorable aux deux parties. Nous autres, dans notre atmosphère sèche, nous devenons trop nerveux, hagards, dyspeptiques, exténués, théoriques, nous avons besoin de redevenir plus grossiers. John Bull, de l'autre côté, est devenu bulbeux, son buste a trop grandi, ses jambes sont devenues trop courtes, son esprit s'est allourdi, il est trop matériel, en un mot, trop intensivement Anglais. Encore quelques siècles, et il sera la créature la plus terrestre que la terre ait jamais portée. »

Un des chapitres les plus amusants et les plus comiques du livre, est celui que Hawthorne a consacré aux *public dinners*, et notamment au banquet du lord-maire. Dans un autre chapitre, il décrit en termes poignants la misère des populations des grandes villes; on retrouve dans sa peinture des faubourgs de Manchester, la poésie triste et sombre de certains de ses romans.

Au résumé, ces deux volumes, si amers que soient quelques passages, ne présentent pas un tableau trop infidèle de l'Angleterre : ils ne sont pas d'un ami, mais ils ne sont pas, non plus, d'un ennemi; je dirais volontiers, pour expliquer le mélange de sympathies et d'antipathies qui s'y trahit à chaque page, qu'ils sont d'un ami de la veille, qui souffre d'être devenu l'ennemi du lendemain.

La vie parlementaire va bientôt renaître en Angleterre, mais, en attendant que le parlement reprenne ses séances, tous les regards sont tournés vers la Chambre législative de Paris; les discours de l'opposition nouvelle sont lus avec un intérêt que, depuis bien des années, on n'accordait plus à vos débats. Le président du Parlement anglais, celui que nous nommons le speaker, vient de déclarer, dans un discours prononcé, il y a quelques jours, devant le *mechanic's institution* de Mansfield, que sa première occupation, chaque matin, était de parcourir, dans le *Moniteur*, les colonnes qui renferment le compte rendu des séances du Corps législatif. Avec la réserve que lui imposent ses hautes fonctions, le speaker n'a pas craint d'exprimer de visibles sympathies pour les nobles efforts des libéraux français. Que ce langage, qui n'est pas celui d'un homme obscur et sans valeur, les console des critiques que leur adressent certains de nos juornaux ministériels : pour se faire pardonner le refus de l'Angleterre à participer à

un congrès, le *Times*, entre autres, a dirigé contre l'opposition française, des attaques qu'il savait bien devoir être agréables à ceux que gêne cette opposition.

Un discours du speaker est aujourd'hui chose fort rare; celui que nous nommons le *parleur*, ne parle en réalité jamais. Ses attributions n'ont rien de commun avec celles d'un président qui morigénerait sa chambre, qui lui adresserait de temps à autre des admonestations, lui apprendrait ses devoirs et lui expliquerait comment elle doit les remplir. Le speaker est un personnage impassible, il n'est ni wigh, ni tory, ni radical, ni peelite, il n'a rien à attendre d'un changement de ministère, il a le calme et la patience que donnent la sécurité, la considération de tous les partis, la certitude de passer de la Chambre des communes à la Chambre des lords à la fin de sa carrière. Il n'est plus possible, comme au temps d'Addington, d'être aujourd'hui speaker et demain ministre. Personne ne pourrait répéter à présent les plaisanteries célèbres que Sheridan décochait contre Addington. Quand celui-ci descendit de son fauteuil présidentiel pour prendre place au banc ministériel, Sheridan s'écria : « La chambre croit-elle que l'ex-speaker puisse pacifier l'Europe, en criant : « A l'ordre! à l'ordre! » Croit-elle qu'il puisse appeler les puissances du Nord à la barre, qu'il puisse repousser les invasions, en criant : « Strangers, withdraw! » (Étrangers, retirez-vous!) ; qu'il puisse régler la question des frontières du Rhin, en hurlant : « Les Allemands à droite, les Français à gauche! »

Aujourd'hui le speaker ne prononce jamais de discours à la Chambre; quand il parle, c'est comme vient de le faire M. Denison, à Mansfield, sur un théâtre différent, et sur des matières qui n'ont rien de politique. Parmi les discours purement politiques de la semaine, je citerai seulement celui de M. Milner Gibson, le président du Board of Trade, prononcé à Ashton-under-Lyne. M. Milner Gibson représente dans le cabinet les idées peelites et en même temps les idées réformistes les plus avancées. C'est un ami de Cobden et de Bright, un partisan du *free-trade*, du désarmement, un économiste, un ami de la cause fédérale aux États-Unis, enfin un avocat de l'extension du droit de suffrage électoral. Il a touché tous ces points dans son long et remarquable discours, avec franchise, avec bonne humeur, dans un langage simple et ferme où ne respire aucune forte passion, mais où brille le bon sens et la raison. Quoique ministre, il n'a pas craint de faire un exposé politique où nulle ombre, nul ménagement ne couvre le fond même de ses pensées. Le discours de M. Milner Gibson a d'autant plus d'importance, qu'aujourd'hui il est devenu impossible de constituer en Angleterre un ministère viable où ne soit pas représenté le parti peelite. Je me sers peut-être à tort du mot peelite, car, dans le cabinet, le duc de Newcastle est le seul qui représente tout à fait l'ancien parti de ce nom; aujourd'hui, cette école se perd par un bout dans le parti whig, et, de l'autre, dans le parti radical. Il y a un certain fonds d'idées libérales qui sert forcément de base à tous les édifices ministériels, et les tories même n'ont de chance de se faire écouter du pays qu'en faisant de nombreux emprunts à leurs adversaires.

La santé de plus en plus ébranlée du duc de Newcastle rend assez probable un léger remaniement ministériel. Dans les cercles les mieux informés, on pré-

tend qu'on essaye de faire entrer lord Clarendon dans le cabinet actuel, à la place du duc de Newcastle, qui donnerait sa démission ; mais comment faire tenir ensemble lord Russell et lord Clarendon, qui, tous deux, préfèrent le Foreing-Office aux autres ministères? question délicate que je n'ai pas heureusement à résoudre. Les tories ont, pour la session prochaine, renoncé tacitement à ébranler lord Palmerston : il faut toujours réserver, bien entendu, les circonstances imprévues qui rendraient une bataille rangée nécessaire. En attendant, on se contentera d'escarmoucher sur les affaires d'Amérique, sur le Japon, sur la nomination de M. Elliott à Turin, etc. — Le pays est satisfait : il se prononce chaque jour plus énergiquement, par l'organe de la presse, pour la politique qui, tout en sauvegardant les droits et la dignité de l'Angleterre, évite de s'engager dans les complications des affaires européennes. Dans les onze premiers mois de 1863, le chiffre des exportations s'est élevé à 132 millions de livres sterling, chiffre qui jamais encore n'a été atteint pendant une semblable période. Et cela, pendant que la guerre d'Amérique interrompt, dans une grande mesure, l'importation du coton, l'une des matières premières que l'Angleterre consomme le plus abondamment. Le chiffre des affaires entre la France et l'Angleterre a doublé en trois ans ; les capitaux se jettent dans toutes sortes d'entreprises; de nouveaux chemins de fer sillonnent le réseau déjà si serré des lignes anglaises. En traversant les campagnes, on voit les charrues à vapeur parcourir rapidement les sillons, autrefois creusés lentement par les chevaux ; les haies sont abattues pour les besoins de la grande culture, le pays tout entier change de face et devient comme une grande usine. La paix est aujourd'hui un besoin pour l'Angleterre ; elle se souvient pourtant qu'elle doit à la guerre la puissance et la sécurité dont elle jouit aujourd'hui : aussi ces deux sentiments s'agitent et luttent perpétuellement dans le fond de sa conscience ; ils se reflètent aussi dans les cabinets, qui ne sont, après tout, que la personnification des vœux populaires. Dans le cabinet actuel, lord Palmerston, c'est l'Angleterre du passé, M. Gibson, l'Angleterre de l'avenir.

PHILLIPS.

DOUZE ANNÉES DE LA DOMINATION DANOISE

DANS LES

DUCHÉS DE SCHLESWIG ET DE HOLSTEIN

1852-1864

Pendant douze ans, la presse danoise s'est appliquée à répandre à l'étranger les idées les plus fausses sur la situation intérieure des duchés de Schleswig et de Holstein, tandis que le cabinet de Copenhague faisait furtivement des efforts désespérés pour dénationaliser la langue, l'instruction et la religion des populations allemandes des bords de l'Eider. Grâce à la complicité des uns et à l'indifférence des autres, cette triste œuvre a pu s'accomplir sans provoquer le moindre scandale, que dis-je? sans soulever la plus légère protestation. Il s'est rencontré pourtant, à la longue, un écrivain de cœur qui a pris la résolution de dévoiler enfin le mystérieux travail du Danemark, de dérouler devant l'opinion publique de l'Europe le tableau historique de ces années d'oppression et de malheur. L'auteur s'est rendu sur les lieux; il a visité les localités une à une, interrogé les victimes et recueilli leurs plaintes; puis, il a publié les résultats de son enquête sous le titre : *Le Régime danois dans le Schleswig-Holstein*[1].

Cet ouvrage, qui n'a pas moins de trois volumes, est un récit circonstancié, animé, du régime despotique imposé par les Danois aux duchés, et particulièrement au Schleswig. Je me propose d'en donner un résumé succinct, afin d'éclairer les esprits sur une question de justice à laquelle nous ne saurions rester indifférents. Pièces en main, armé de documents diplomatiques et d'actes officiels, je démontrerai que le gouvernement danois pour « daniser » le Schleswig, qu'on me passe le mot, a eu recours à des moyens plus odieux que ceux employés par l'Autriche en Vénétie, et qu'il a mis en pratique des mesures dont la Russie

[1] *Vom verlassenen Bruderstamm. Das dænische Regiment in Schleswig-Holstein von Gustav Rasch. Dritte umgearbeitete und vielfach vermehrte Auflage.* 3 *Bde Glogau*, 1863, *Verlag von Carl Flemming.*

elle-même n'a point fait usage dans la malheureuse Pologne. Alors, peut-être, aurons-nous la satisfaction de voir se dissiper la déplorable confusion d'idées qui règne au sujet des causes du conflit dano-allemand dans les rangs du libéralisme français, et accorderons-nous enfin aux Schleswig-Holsteinois une mince part de cette sympathie naturelle dont on se montre, chez nous, si bruyamment prodigue envers les autres nationalités opprimées.

L'auteur, M. Gustave Rasch, est un Allemand, mais cette qualité ne saurait nous le rendre suspect; il a conquis des droits à notre confiance que nous ne pouvons méconnaître. Au moment de la guerre d'Italie, il a fait preuve, non-seulement d'impartialité, mais d'amour désintéressé du droit et de la justice, en publiant une révélation complète de l'odieux régime que l'Autriche et ses alliés imposaient à la Péninsule. Si jamais Allemand a été autorisé à élever la voix en faveur des populations du Schleswig et du Holstein, c'est bien l'auteur du livre : *Libre jusqu'à l'Adriatique.*

Au lendemain de la soumission, lorsque la trahison de la Prusse et de l'Autriche eurent livré les duchés désarmés aux mains des Danois, on ne se berça d'aucune illusion à Copenhague; on comprit que, dans un temps plus ou moins rapproché, dans tous les cas après la mort de Frédéric VII, appelé à mourir sans laisser de progéniture, la question de nationalité, un instant étouffée, renaîtrait plus ardente et plus menaçante que jamais.

Les duchés, comme chacun sait, quoique étroitement unis depuis des siècles par des liens politiques et sociaux, par une confraternité de race, de langue et d'histoire, avaient été placés, en 1815, en vertu des traités de Vienne, dans une situation de nature fort diverse. Le Holstein seul avait été déclaré partie intégrante de la Confédération germanique, apparemment afin de ne pas donner, au sein de la Diète, une trop grande autorité à la voix d'un souverain étranger. Il en est résulté que le Schleswig, n'étant pas protégé comme le Holstein par la qualité de membre de la Confédération, a été plus exposé que lui aux tentatives d'incorporation du Danemark. Ce furent donc les populations allemandes du nord de l'Eider, qui eurent le plus à souffrir des entreprises des Danois, surtout à partir de la signature du fameux protocole de Londres.

Le Schleswig est un pays de langues mêlées, et peut être divisé en trois régions distinctes. La première, où l'on ne parle que le bas-allemand, le *platt deutsch,* s'étend des bords de l'Eider jusqu'à une ligne idéale qui commence à Husum sur la mer du Nord et aboutit à Satrap, non loin de la Baltique. Dans la partie nord, au contraire, comprise entre les limites du Jutland et une autre ligne, partant de l'embouchure de la Wildau, passant par Jondern et aboutissant à Apenrade, la population des campagnes se sert d'un dialecte corrompu du danois, qu'on désigne d'ordinaire sous le nom de *Rabendænisch* : « le danois des corbeaux. » Entre les deux, se trouve une région intermédiaire, de langue mixte, où l'on parle un affreux jargon, mélange du *platt deutsch* et du *Rabendænisch.* L'allemand et le danois y dominent alternativement, selon que l'on monte vers le nord ou que l'on descend vers le midi. Mais les distinctions de langue n'existent que dans les campagnes; dans les villes, en dehors du cercle des fonctionnaires danois, l'allemand règne partout

des limites du Jutland aux bords de l'Eider. Telle est la situation vraie, qu'il importait avant tout de bien établir.

Que le parti national danois, « le parti de l'Eider, » ainsi qu'il s'est dénommé, n'accepte pas ces conclusions sans protester, qu'il assure que le Danois, au contraire, l'emporte sur l'Allemand, cela est dans son rôle et personne ne s'en étonnera. Mais, en dehors de la statistique qui les condamne, il est deux faits qui prouvent, de toute évidence, l'inanité de ses prétentions. Le premier, c'est qu'à Londres, en 1852, les représentants de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche, de la Suède et même du Danemark, ont reconnu que le Schleswig était de nationalité allemande, puisqu'ils lui ont octroyé, d'un commun accord, une administration spéciale, distincte de celle du Danemark, et qu'ils se sont refusés à l'incorporer purement et simplement à la monarchie danoise, ce qu'ils n'eussent pas hésité de faire, si, en réalité, le Schleswig avait été un duché danois, comme l'a affirmé M. Geoffroy, dans un des derniers numéros de la *Revue des Deux-Mondes*.

La seconde preuve, et ce n'est certes pas la moins probante des deux, ressort de la conduite du Danemark à l'égard du Schleswig. Si ce duché avait été véritablement une terre danoise, habitée par une population d'origine danoise, à quoi bon lui imposer alors pendant douze ans le régime d'incorporation auquel on l'a soumis? Pourquoi a-t-on voulu dénationaliser les hommes et les choses, les institutions et les établissements publics, les écoles supérieures et les écoles de village, les pasteurs et les maîtres d'école, les gouvernantes et les précepteurs, les registres des paroisses et les livres des maisons de commerce, les pharmacies et les librairies, les médecins et les bourgmestres, les municipalités et les corps de métiers, les hôpitaux et les maisons d'aliénés, les cartes géographiques et les noms des localités, les poteaux des carrefours et les boîtes aux lettres, les livres élémentaires et les ouvrages scientifiques, la Communion et la Confirmation, la langue et les mœurs, la représentation nationale et la Constitution du pays?

Un Danois se garderait bien de répondre, mais je n'ai aucune raison de me taire. C'est que le parti de l'Eider n'ignorait pas que l'Allemagne n'accepterait jamais les décisions du protocole de Londres, que le différend renaîtrait à la première occasion et serait de nouveau soumis à l'arbitrage des grandes puissances. Dans cette prévision, il s'est appliqué à dénationaliser au plus vite les populations du Schleswig, afin de pouvoir plus tard repousser les réclamations des Allemands par une fin de non-recevoir, fondée sur le fait que le duché serait devenu, dans l'intervalle, une terre danoise. Ainsi donc, le nœud du conflit dano-allemand réside dans les entreprises dirigées contre les duchés par le cabinet de Copenhague.

Abandonnées du monde entier en 1852, les populations allemandes des bords de l'Eider ne désespérèrent pas d'elles-mêmes. Kiel, Itzehoë, Schleswig, opposèrent à l'occupation danoise une résistance passive semblable à celle que nous avons admirée à Milan, à Venise et à Rome. Cette résistance s'est prolongée pendant douze ans avec une opiniâtreté et une logique merveilleuses, sans qu'il soit

possible de signaler un instant de faiblesse, encore moins une heure de découragement.

Jamais un officier danois, un employé danois, n'ont trouvé accès dans les familles allemandes. Tous les efforts qu'ils ont tenté depuis 1852 pour être reçus membres d'un cercle, de l'Harmonie de Kiel ou du Musée de Schleswig, ont été en pure perte. Pas une invitation ne leur est adressée, et, dans les lieux publics, on va même jusqu'à éviter leur contact. A la brasserie, l'ouvrier et le paysan ne se mettent pas à la même table que le soldat danois, et, à l'église, la dame allemande recule sa chaise à l'approche d'une Danoise. Il ne s'est trouvé à Schleswig que trois Allemands qui aient noué des relations avec les Danois, et on cite leurs noms : ce sont un maître maçon nommé Jessen, un ramoneur qui s'appelle Peschke et un certain M. Nielsen, qui est marchand.

Cette conduite est d'autant plus remarquable qu'elle est en opposition avec les sentiments de ces populations, dont l'hospitalité est proverbiale. Nos officiers de l'escadre de la Baltique n'ont point oublié, sans doute, la cordialité de l'accueil qui leur a été fait par les habitants de Kiel, lors de la guerre de Russie.

Si la résistance passive a pu se prolonger pendant aussi longtemps, il faut avouer que c'est grâce à la manière dont le cabinet de Copenhague a régi les duchés. Il existe dans le Schleswig un asservissement de l'église et de l'école, dont ont chercherait en vain les traces en Vénétie. Jamais le gouvernement autrichien ne s'est permis de faire prêcher en allemand devant ses sujets italiens. Il n'a pas destitué et chassé les prêtres italiens pour les remplacer par des évêques, des curés et des abbés allemands. Jamais il n'a osé introduire dans les écoles de la Lombardie et de la Vénétie l'enseignement allemand, ni confier à des maîtres allemands l'instruction de la jeunesse italienne. Jamais il n'a exigé que l'allemand devînt la langue des actes publics, des livres de commerce, des débats judiciaires, législatifs et des exercices religieux du négociant, du citoyen aussi bien que du chrétien.

Eh bien ! tout cela a eu lieu dans le Schleswig.

La propagande anti-allemande a parcouru tous les degrés de l'échelle de l'instruction publique, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Il existait autrefois quatre écoles supérieures : elles ont été réduites à une seule, et encore sur ses treize professeurs huit sont danois.

« Messieurs, disait un jour l'empereur François Ier aux professeurs de l'Université de Padoue, je ne réclame de mes sujets aucune culture scientifique, je ne leur demande que de l'obéissance. » Eh bien, le gouvernement danois a mis en pratique à Kiel le principe proclamé par l'Autriche à Padoue. Aux deux endroits ne s'agissait-il pas, en effet, d'étouffer, autant que faire se pouvait, dans la jeunesse universitaire les élans généreux d'une nationalité opprimée? Bien qu'il existe une ordonnance exigeant d'un candidat aux fonctions publiques dans le Schleswig et le Holstein d'avoir passé deux années sur les bancs de l'Université de Kiel, le fait seul d'y avoir étudié enlève aujourd'hui tout espoir d'obtenir le moindre emploi. On veut, coûte que coûte, briser le lien scientifique qui, de temps immémorial, a uni les duchés.

« A quel triste sort, disait le rapport de la dernière assemblée des États du Schleswig, n'a-t-on pas condamné l'Université de Kiel! Qu'il nous suffise de constater, qu'en dehors de l'abandon des intérêts universitaires, les relations du duché avec l'Université ont été presque entièrement interrompues. Malgré nos pressantes réclamations, on n'a pas remédié à cet abus, on n'a même pas daigné nous répondre. Si l'on recherche le mobile d'une conduite aussi arbitraire, on le découvrirait dans le désir manifeste de l'administration danoise de combattre à tout prix le développement de la nationalité allemande. »

Si le pays souffre, il a du moins la triste consolation d'avoir des députés qui ne craignent pas de se faire l'écho de ses plaintes.

Nous ne sommes pas encore au bout de notre enquête; continuons notre voyage de découverte, sans trop nous arrêter aux incidents de la route.

A l'entrée de la ville de Schleswig s'élève, au milieu d'un parc coupé d'allées ombreuses, un superbe bâtiment que la charité des duchés a consacré à la guérison de la folie. Dans sa proclamation de 1852, le gouvernement danois a reconnu que cet institut était commun au Schleswig et au Holstein ; et, pour ce motif, il l'a placé sur le même rang que l'ordre équestre et l'Université de Kiel. Malgré la solennité de l'engagement, l'hospice des aliénés a subi le sort commun : il a été « danisé. » Sur six cents malades, cinquante à peine sont Danois, néanmoins on n'a pas hésité à confier la direction de l'établissement à un personnel presque exclusivement danois.

Voici ce que je lis à ce sujet dans le mémoire du ministère prussien : « Après avoir profané les églises, ces hospices divins, par sa propagande linguistique, le gouvernement danois n'a pas craint d'exploiter dans des vues politiques un hôpital de fous. De ces deux mesures, l'une est aussi blessante que l'autre pour la conscience humaine. »

« A peu d'exceptions près, dit ce rapport, le gouvernement ne nomme, même dans la région allemande, aux diverses fonctions administratives et judiciaires, aux places de pasteur et de maître d'école, que des hommes ayant reçu une éducation danoise; quand bien même ils ne savent l'allemand que d'une manière fort imparfaite et qu'ils ne connaissent que très-approximativement les coutumes municipales et le droit en vigueur dans le pays. Au lycée de Schleswig, ville tout allemande, il n'est pas un professeur qui ne soit danois.

» La tendance que nous signalons a atteint son point culminant dans le fait d'avoir délogé petit à petit la langue allemande des églises et des écoles de la partie moyenne du duché. Dans la plupart de ces districts, l'allemand était la langue exclusive de la population, et dans le reste celle de la grande majorité des habitants. Les enfants y sont donc instruits dans une langue qui leur est étrangère. Et ces mesures arbitraires ne s'appliquent pas seulement à l'école, elles pénètrent jusqu'au sein de la famille. Par tous les moyens possibles, on s'efforce d'empêcher les enfants de ces prétendus « districts mêlés » de recevoir l'instruction de maîtres particuliers. Il est expressément défendu aux familles de s'associer entre elles pour avoir en commun un précepteur. Et si l'on n'a pu interdire aux parents d'envoyer leurs enfants dans le sud, dans des endroits où

l'enseignement se fait en allemand, du moins a-t-on cherché, autant qu'on a pu, à rendre inutile cette ressource désespérée, en contraignant les enfants à revenir chez eux pour faire leur première communion, à laquelle le pasteur danois les prépare en danois. »

« Mais votre régime est la ruine de la société, s'écriait un jour un député devant M. Regenburg, le directeur des affaires ecclésiastiques et scolaires du duché.— C'est possible, répondit celui-ci, mais peu nous importe la génération actuelle, pourvu que la prochaine soit danoise. »

Après cela, que certains journaux démocratiques, féaux amis du Danemark, versent un pleur attendri sur le sort du petit Mortara. A Rome, on a fait, il est vrai, contre le gré des parents, d'un petit juif un enfant de chœur; mais dans le Schleswig, depuis douze ans, le clergé danois, « les gendarmes noirs, » convertissent les générations nouvelles, et sacrifient sur l'autel de la patrie l'avenir de la société à celui de l'État.

Ces entreprises contre l'église et l'école sont exposées tout au long dans un mémoire adressé, il y a trois ans environ, par le cabinet de Berlin aux signataires du protocole de Londres. « Le gouvernement danois, dit le mémoire, poursuit depuis une série d'années dans le duché de Schleswig un système gouvernemental contraire aux engagements qu'il a pris, un système des plus hostiles à la nationalité des habitants. Sa base d'opération et la cause de ses violences reposent dans l'enseignement de la langue. Cet enseignement est donc redevenu, comme par le passé, le nœud, le point culminant de la question schleswigeoise. Les souffrances qu'on impose à la population allemande du duché à propos de la langue, sont inouïes. »

Que l'élément allemand l'emporte sur l'élément danois numériquement, sans faire la part pourtant légitime de l'intelligence et de la fortune, cela est hors de doute, et le cabinet de Copenhague a été obligé d'en convenir lui-même. De ses propres statistiques, il résulte que le duché renferme 177,000 Allemands sur 135,000 Danois. Entre les deux régions qu'ils habitent, se trouve ce qu'on appelle « les districts mêlés, » qui comptent une population de 82,000 âmes. Si on les coupait par moitié, on aurait donc 218,000 habitants revenant à l'Allemagne, et 176,000 au Danemark. Mais la proportion en faveur de l'élément allemand s'établit d'une manière plus décisive encore lorsqu'on examine les villes. Hors un gros bourg de 1,700 âmes, nommé Œroeskjœbing, qui est danois, toutes les villes du duché sont allemandes.

Avant la guerre de l'indépendance, avant 1848, à l'exception de quelques districts ruraux des baillages de Hadensleben, Apenrade, Jondern, de l'île d'Arroë et du pays de Sundwitt, l'allemand était la langue des États, de l'administration, de la justice, de l'église et de l'école. Mais, après la victoire d'Istedt et l'abandon de la cause des duchés par l'Allemagne, le parti de l'Eider étant arrivé aux affaires, se proposa d'accomplir l'œuvre qui avait formé, de tout temps, le fond de son programme politique.

Il était à prévoir que l'Allemagne ne consentirait pas, malgré son apathie, à concéder une incorporation complète du Schleswig dans la monarchie danoise, et

qu'elle serait soutenue par la diplomatie européenne, qui, de son côté, ne saurait refuser son appui au principe des nationalités, proclamé par elle en maintes circonstances. Partant de ces prémisses, le gouvernement danois était arrivé à la conclusion suivante : que la proposition faite en 1849 par lord Palmerston, de partager le pays en deux d'après la différence des langues, aurait grande chance d'être remise sur le tapis, et qu'il lui importait donc d'étendre au plus tôt les limites officielles du danois jusqu'aux bords de l'Eider et de la Threnne, afin de pouvoir affirmer, au moment donné, que là où l'on trouve des églises et des écoles danoises, là est une terre danoise.

Cet acharnement d'annexion s'explique aisément, si même on néglige les sollicitations de la gloriole nationale. Le ministre des Finances actuel, l'évêque Monrad, ne disait-il pas, il y a quelques années, du temps qu'il n'était que maître d'école : « Les finances du Danemark ne sauraient exister sans celles du Schleswig. » — Le duché est la poule aux œufs d'or du budget danois. A cela, il est vrai, le parti germanique et le parti du panscandinavisme [1] répondait crûment : « Nous ne voyons pas la nécessité d'un Danemark. »

Quoi qu'il en soit, c'est en s'appuyant des misérables exigences de sa bourse que le gouvernement danois s'est appliqué à persécuter les populations allemandes du Schleswig dans ce que chacun a de plus sacré au monde, la langue de ses pères. Le seul droit qu'il ait pu invoquer a été celui du plus fort, qui se permet en pays conquis tout ce que bon lui semble, tout ce qui aide à consolider sa domination.

Le gouvernement danois se mit donc à l'œuvre. Il commença par écarter les obstacles qui eussent pu l'arrêter dans l'exécution de ses projets. On procéda à un exil en masse de l'élément directeur de l'esprit public : soixante-six familles, et des plus notables, furent expulsées de la seule ville de Schleswig, qui compte 11,500 habitants. Puis, on fit table rase des fonctionnaires suspects de l'ordre administratif et judiciaire, des pasteurs et des maîtres d'école. Privés d'un emploi qui était leur gagne-pain, tracassés par la police, la plupart d'entre eux ne tardèrent pas à s'expatrier ; ils durent céder la place aux Danois dont le pays fut inondé.

Examinons maintenant quelques-uns des résultats du système de conversion nationale. Il y a cent à parier contre un qu'un prêtre qui se prête à jouer le rôle qu'on exigeait des nouveaux élus, qui consent à prêcher en danois devant un auditoire n'en comprenant pas le premier mot, doit être un assez triste personnage. Aussi, suis-je très-disposé à tenir pour vrai le tableau qu'a tracé du clergé danois dans le Schleswig, M. Petersen, un des membres les plus honorables d'ailleurs de l'Église protestante allemande.

« C'est une lourde accusation, s'est-il écrié, de dire d'un prêtre qu'il ne jouit pas de la considération de ses ouailles, qu'il ne possède pas leur amour. Et pourtant je ne crains pas d'élever cette accusation, non-seulement contre quelques membres du clergé danois dans le Schleswig, mais contre l'ensemble de la corporation ; je

[1] Union du Danemark, de la Suède et de la Norwége sous un seul sceptre.

dis qu'il ne m'est jamais arrivé, mais pas une seule fois, tant à la ville qu'à la campagne, d'en entendre parler autrement qu'avec mépris. Le pays regorge d'histoires scandaleuses dont les pasteurs danois sont les héros. On ne les appelle que les « gendarmes noirs, » et, d'un commun accord, on les accuse d'avarice, d'abus de pouvoir, d'ivrognerie, d'immoralité, d'une incapacité complète de remplir leurs fonctions. Je veux bien admettre que bon nombre des récits scandaleux qu'on entend journellement sont très-exagérés; je veux bien concéder que quelques-uns ont même passé à l'état de mythe, mais il n'en reste pas moins avéré que c'est un spectacle navrant de voir les populations d'un pays, qu'on appelait, il y a quelques années à peine, « le baume des pasteurs, » où régnait un profond sentiment moral et religieux, de voir ces populations, dis-je, se faire aujourd'hui une vraie jouissance de raconter des histoires scandaleuses sur le compte de leurs pasteurs. »

« C'est là une situation qui porte en elle le germe d'une profonde démoralisation, » observe avec raison le mémoire du cabinet de Berlin, que j'ai déjà cité plus haut.

Au sortir du presbytère, entrons à l'école; nous n'y serons pas moins édifiés, si j'en crois un rapport officiel, publié par l'Assemblée des Etats du Schleswig.

A la place des médecins allemands chargés de la direction de l'hospice depuis de longues années, on institua des médecins danois qui ne parlaient pas le bas-allemand, le *platt deutsch*, la langue usuelle de la plupart des malades. Le journal de la maison et les rapports médicaux durent être rédigés en danois. L'aumônier de la garnison fut appelé à prêcher à des malheureux incapables d'entendre le premier mot de son sermon, si même leur intelligence leur eût encore permis de saisir le sens de ses paroles. En vérité, ce serait risible, si cinq cents malades n'étaient pas les victimes de cette lugubre bouffonnerie.

D'un hospice d'aliénés à un institut de sourds-muets, il n'y a guère que l'épaisseur d'une infirmité humaine. Depuis soixante-seize ans, il existe à Schleswig un institut de sourds-muets. C'est un des plus anciens d'Europe. Dans le principe, l'établissement, qui avait été fondé par un simple particulier de Kiel, avait un caractère privé : mais, à partir de 1825, il devint public, c'est-à-dire commun aux deux duchés et prit le titre d'Institut royal des sourds-muets de Kiel et de Schleswig.

Les frais étaient couverts soit par des revenus particuliers, soit par des contributions fournies par le Schleswig et le Holstein. J'ajouterai que, de tout temps, l'allemand avait été la langue de l'administration et du personnel. Mais l'institut des sourds-muets, quoique son indépendance ait été également garantie en 1852, n'a pas été plus heureux que l'hospice des aliénés, et lui aussi a eu à subir l'épreuve de la danification. On a eu beau réclamer à Copenhague, rien n'y a fait : il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Qu'en résulte-t-il ? C'est que des enfants nés dans de prétendus districts mêlés, mais dont les parents ne savent pas un mot du danois, sont instruits dans une langue dont ils ne pourront faire aucun usage; qu'en un mot, le bienfait de l'instruction est illusoire pour ces malheureux, et qu'à leur sortie de l'institut, ils

sont doublement sourds-muets, et par droit, de naissance et par droit de conquête du Danemark.

Il est des faits dont l'éloquence est tellement pénétrante et énergique, que ce serait les diminuer que de les appuyer d'une observation.

Mais pour que ces actes d'arbitraire pussent s'accomplir sous une forme légale, il fallait, ou bien que la justice fût muette, ou qu'elle se montrât disposée à rendre des oracles favorables au vainqueur. Constatons à l'honneur de la magistrature schleswigeoise, qu'on se vit dans la nécessité de la chasser de ses siéges. Sauf une douzaine de juges complaisants, tous les autres membres de l'ordre judiciaire furent destitués et remplacés par des Danois. Ceux qui n'avaient pas craint de profaner l'église, ne respectèrent pas davantage le temple de la justice.

La police devint l'arbitre suprême des destinées du pays. Pendant douze ans, elle a administré, régi, comprimé et tracassé le Schleswig, sans contrôle, et, partant, sans mesure. Au lendemain du jour où les Prussiens et les Autrichiens eurent désarmé les troupes des duchés, commença le règne de l'arbitraire, et il durera jusqu'au moment où l'on chassera les Danois à coups de fusil au delà des frontières.

Malgré la promesse solennelle d'amnistie faite par le cabinet de Copenhague, promesse qui avait déterminé les Schleswig-Holsteinois à déposer les armes, on exila les chefs, on interna les états-majors et on opprima les masses. Afin d'atteindre plus facilement ceux qu'on voulait frapper, on inventa un nouveau délit, *das Verbrechen der Missbilligkeit*, le crime d'improbation. Tout individu soupçonné d'être mécontent, tombait sous l'application de cette loi. Ce fut la loi des suspects de ce pays-là, qui a vécu douze ans durant et qui vit encore sous le régime d'une véritable terreur policière.

On s'est plu à rendre, en général, hommage à la retenue et à la modération de l'armée. Cependant, je ne dois pas cacher que des officiers ont prêté la main à un genre de répression indigne de l'épaulette. Je n'en citerai qu'un exemple : le fameux édit du colonel Du Plat dans le pays des Angles. Sous peine de la schlague, il fut ordonné à tout habitant d'avoir à tirer le chapeau, jusqu'à la hanche, *den Hut bis an die Lende abzuziehen*, devant chaque soldat. Je ne plaisante pas, Dieu m'en garde : les épaules de plus d'un paysan pourraient témoigner en faveur de ce que j'avance. Après Haynau, qui faisait fouetter des femmes, je ne sais rien de plus dégradant, pour l'espèce humaine, que l'arrogante brutalité de ce soudard-là.

Un gentilhomme danois, le baron de Dirckinck-Holmfeld, a caractérisé, dans son livre *Droit et Arbitraire*, le système gouvernemental du parti de l'Eider, en très-bons termes : « C'est la caricature de l'Inquisition ; c'est l'esprit de Torquemada qui s'abaisse jusqu'à la trivialité. »

Entre mille tracasseries, on s'est plaint des amendes qui pleuvaient dru sur le pays; et comment voulez-vous qu'il en fût autrement? A chaque employé de police revient, comme prime d'encouragement sans doute, une part du produit de la condamnation pécuniaire qu'il prononce. Je vous laisse à penser les abus

qu'une pareille disposition entraîne à sa suite, surtout, si l'on en confie l'application à des mains suspectes.

« J'espère bien, monsieur le comte, disait le comte Baudissin à M. de Moltke, à son entrée au ministère, que vous destituerez la bande de drôles que Jillisch a amenée dans le pays. — La moralité de ces gens, reprit le ministre, n'importe guère ; je ne me préoccupe que de leur opinion. Mais avec vos avocats je ne saurais gouverner : ceux-là seront destitués. »

A l'honneur du barreau, il faut convenir que la haine de l'avocat est devenue un des traits caractéristiques du despotisme.

Le Danemark aime à faire parade du libéralisme de ses institutions. Par la bouche du feu roi, il s'est glorifié d'être mûr pour la république ; oui, ajouterai-je, mais pour une république dont les Schleswig-Holsteinois seraient les ilotes. Aussitôt qu'on a traversé les limites du Jutland, on ne découvre plus la moindre trace de liberté, ni liberté de presse, ni droit de réunion, ni droit d'association, ni droit de pétition, aucune garantie individuelle, rien que l'arbitraire se prélassant sous un masque de légalité.

La liberté de la presse ? Un ancien ministre, M. Raaslœff, ne disait-il pas avec une parfaite candeur, en 1857, que, si l'on accordait la liberté d'écrire pendant sept jours, la domination danoise n'y résisterait pas pendant une semaine ? Même pour publier un journal littéraire ou une feuille d'annonces, il faut avoir une autorisation spéciale. La liberté de la presse n'existe que pour les organes subventionnés, la *Gazette de Flensbourg* et le *Dannewirke*, mais par compensation elle s'étend alors jusqu'à la licence. Ces journaux ont le droit, que dis-je, le devoir de traîner dans la boue tout ce qui est suspect de patriotisme. Les journaux étrangers sont soumis à un rigoureux contrôle avant de franchir la frontière. A Hambourg, dans les bureaux de l'administration des postes danoises, fonctionne un comité de censure qui arrête impitoyablement tout ce qui lui paraît de nature à encourager au délit d'improbation. Enfin, le régime des avertissements a été rendu superflu par la rigueur avec laquelle on applique le système de l'autorisation préalable. Ne parlons donc pas de liberté de la presse : je ne vois dans le Schleswig que le privilége de la liberté, c'est-à-dire la servitude.

S'agit-il d'abattre ce qui gêne ou de comprimer ce qui résiste, les droits d'association et de réunion sont de graves obstacles, j'en conviens. Aussi est-il naturel que le gouvernement danois se soit empressé d'en interdire l'usage. Comme en toutes choses, il a déployé, là encore, un zèle extrême, une sollicitude inquiète qui n'a pas reculé devant le ridicule, un mal moins mortel toutefois qu'on ne l'admet d'ordinaire, à en juger par ce qui se passe autour de nous. Afin de briser l'union séculaire du Schleswig et du Holstein, il a frappé d'interdit toute espèce d'agrégation de quelque nature qu'elle fût, du moment qu'elle était commune aux duchés. C'est ainsi que l'on a supprimé une société d'économie rurale et une d'antiquaires, une assurance mutuelle des propriétaires ruraux contre une épizootie pulmonaire des bêtes à cornes, et une société biblique qui comptait plus d'un demi-siècle d'existence. On a même été jusqu'à défendre, sous peine

d'amende, aux cultivateurs du district de Hutten (Schleswig), de se rendre à un comice agricole à Rendsbourg (Holstein).

Est-ce là un état normal? Je ne le crois pas; et je suis heureux de me rencontrer sur ce point, avec un ancien ministre danois, le baron de Scheel. Voici les termes dont il se sert pour caractériser, dans ses *Fragments*, le régime que le Danemark a imposé aux duchés : « C'est un terrorisme complet, dit-il, *qui notat et designat ad cædem* chacun de ses adversaires politiques. Rien ne protége contre ses coups, ni la position, ni le sexe, ni la moralité, ni le passé, en un mot, aucune situation quelconque. Sur le moindre soupçon on est signalé comme un ennemi de la patrie et attaqué de la façon la plus indigne. » Et pourtant, l'homme qui s'exprime ainsi n'est pas un ami des duchés, tant s'en faut, il a été un des adversaires les plus acharnés de leur insurrection, mais il n'est pas du parti de l'Eider qu'il juge avec une parfaite indépendance.

Quand il n'existe aucune sécurité pour les personnes, aucune garantie de la liberté individuelle, il est bien difficile que la fortune privée ne s'en ressente bientôt. C'est ce qui est arrivé dans le Schleswig : la propriété y a éprouvé le contre-coup des rigueurs politiques. Tandis que partout la terre a augmenté de valeur, là elle a éprouvé un avilissement considérable. Les acquéreurs font défaut. Quel serait l'homme assez peu soucieux, sinon de sa dignité personnelle, du moins de sa tranquillité journalière, pour aller s'établir, sans nécessité pressante, inexorable, dans un pays où religion, instruction, fortune publique et privée, lois, justice, langue même, sont étouffées sous le poids d'une tyrannie hypocrite?

Et maintenant, arrêtons-nous, car la fatigue me gagne comme si j'avais traversé une lande aride et désolée. Puis-je espérer que ceux qui auront lu ces pages accorderont enfin aux populations de l'Eider une impartialité qu'elles n'ont pas toujours obtenues? Nous vivons dans un temps d'étranges misères : ce n'est pas le moment de négliger d'apprendre et de refuser sa sympathie à de braves gens qui combattent l'arbitraire.

E. Seinguerlet.

CHRONIQUE DU MOIS

30 janvier 1864.

Il serait difficile, à l'heure où nous écrivons, d'annoncer à huit jours près si nous aurons la paix ou la guerre. Nous avons encore peine à désespérer du bon sens de l'Europe, et cependant la question des duchés est devenue si puissante et si grave, l'Allemagne paraît si disposée à franchir cette frontière du Schleswig, que le Danemark est résolu à défendre, qu'on ne voit guère par quel moyen la paix, qu'au fond tout le monde désire, pourrait être sauvée. Pendant que l'Angleterre s'efforçait inutilement de réunir cette conférence qui, avec l'aveu de la Prusse et de l'Autriche, aurait pu imposer une transaction au Danemark et à la Confédération germanique, pendant que le gouvernement français parlait de la caducité des traités de manière à encourager l'ardeur des États secondaires de l'Allemagne, l'appui ouvertement prêté par les troupes de la Confédération au duc d'Augustenbourg, déterminait les deux grandes puissances allemandes à prendre en main l'affaire, afin de maintenir du moins leur intervention sur le terrain défini par les traités. Cette démarche ferme et hardie de l'Autriche et de la Prusse, devançant la Confédération sur la frontière du Schleswig et repoussant au second plan les prétentions du duc d'Augustenbourg, offrait une chance de plus aux amis de la paix et donnait au gouvernement danois le moyen d'échapper à un grand péril. Mais, pour racheter aux yeux de l'Allemagne cet acte de sagesse, la Prusse et l'Autriche devaient montrer, au moins en apparence, une extrême rigueur à l'égard du Danemark, et exiger qu'une prompte satisfaction fût accordée aux réclamations de la Diète. C'était compter sans les passions du peuple danois, aussi excitées aujourd'hui et aussi impérieuses que celles du peuple allemand. Le gouvernement danois répondit, on le sait, à la sommation de la Prusse et de l'Autriche par la demande d'un nouveau délai, afin de soumettre à la considération de son parlement les concessions qui lui étaient demandées. L'Autriche et la Prusse ne paraissent pas devoir se contenter de cette réponse, et

l'on fixe le 6 février comme le jour où serait franchie cette frontière qui sépare encore l'Europe d'une guerre dont il est difficile de prévoir l'importance et la durée. On parle déjà, en effet, et non pas sans apparence, des dispositions de la France, de l'Angleterre et de la Suède à venir en aide au Danemark, et si une telle mêlée s'engage au sein de l'Europe, travaillée aujourd'hui par tant de causes de troubles, quel peuple peut se flatter de ne pas être entraîné par l'effort de ses voisins ou par ses propres passions dans cette sanglante tempête? Nous ne cessons point de croire que ce choc de l'Allemagne contre le Danemark, destiné sans doute à produire des contre-coups si nombreux et si terribles, pouvait être prévenu ; et, à moins que la France ne sorte de cette lutte, non-seulement victorieuse, mais agrandie, nous regretterons tous les jours davantage qu'on n'ait point voulu étendre à temps la main de l'Europe entre le Danemark et la Confédération germanique. Certes, c'est une occasion unique et une tentation puissante que de pouvoir, au nom d'un traité tel que celui de 1852, et en qualité d'allié légitimement invoqué par le plus faible, porter le drapeau français jusqu'au Rhin sans encourir au point de vue du droit des gens le moindre reproche; mais c'est le succès et le succès définitif qui peut seul justifier les gouvernements et les peuples d'avoir cédé à des tentations de ce genre et de n'avoir point fait tout ce qui était en leur pouvoir pour les écarter.

Mais, malgré son importance croissante et la gravité de ses conséquences, la question des duchés n'a obtenu pendant tout ce mois qu'une faible part de l'attention publique, attirée par les débats de notre Corps législatif. On sait qu'une loi, d'autant plus redoutable qu'elle est obscure et susceptible des interprétations les plus diverses, nous oblige à ne parler qu'avec la plus grande réserve de ce qui a occupé et ému toute la France. Nous nous consolons aisément d'ailleurs de ne pouvoir nous étendre sur les débats de l'Adresse ni payer un juste tribut d'éloges aux orateurs qui ont exposé et soutenu dans cette discussion les idées libérales, en songeant que leurs discours sont aujourd'hui entre toutes les mains et ont déjà produit sur l'opinion l'effet le plus salutaire. Toute la France a lu l'éloquent discours dans lequel M. Thiers a esquissé en quelques traits si fermes et si rapides, les garanties nécessaires à tout peuple civilisé dans les temps modernes, ce *minimum* de liberté sans lequel il ne peut y avoir ni prospérité solide pour les États, ni sécurité pour les citoyens. Le discours précédent de l'illustre orateur au sujet de l'emprunt, son discours sur les candidatures officielles et cet autre discours que nous venons de lire sur l'entreprise du Mexique, prononcés tous les quatre dans le même mois ont prouvé d'une façon assez éclatante que M. Thiers est resté au moins égal à lui-même, et qu'il peut être encore avec autant de succès qu'au plus beau temps de sa vie, l'interprète du bon sens national et le défenseur presque irrésistible des grands intérêts du pays. Deux beaux discours de M. Berryer, l'un sur les finances, l'autre sur le Mexique, ont donné la mesure de ce qu'on peut encore attendre de cet éminent esprit et de cette âme toujours ardente pour les idées généreuses. M. Simon a tenu une place élevée dans les débats; son touchant discours sur les vœux et sur les besoins des classes laborieuses, son discours si lumineux sur l'assujettissement de la presse française doivent compter parmi les meilleurs et les plus brillants services que puisse rendre un député éloquent à l'opinion libérale dont le mouvement l'a porté dans la Chambre. Ce serait une étrange ingratitude que d'oublier la continuation si

méritoire des efforts tentés autrefois par les *cinq* en faveur de la cause libérale lorsqu'elle ne comptait dans la Chambre aucun autre défenseur. Remercions donc M. Jules Favre toujours net et incisif, M. Picard toujours prêt à combattre et marchant toujours au premier signal avec une admirable bonne volonté et avec une verve spirituelle souvent récompensée par le succès, M. Émile Ollivier enfin, dont les théories sur l'étendue des attributions du pouvoir exécutif et contre la souveraineté des assemblées nous ont surpris et affligé, mais sans nous rendre plus aveugle qu'à l'ordinaire sur son mérite et sur l'élévation de sa parole. Il faut enfin tenir grand compte de la conduite et du langage de ceux des membres de l'ancienne majorité sur lesquels le sentiment public a exercé une influence salutaire et qui ont donné, depuis le commencement de ces débats, des preuves nombreuses d'une clairvoyante indépendance. Le rapport de M. Larrabure est un document de la plus haute importance et fait aussi grand honneur à l'esprit sincère et net qui l'a conçu qu'à la main courageuse qui l'a signé. M. d'Andelarre, M. Ancel, M. Plichon, plusieurs autres encore, ont parlé avec la plus louable fermeté sur divers amendements soumis à la Chambre, et ces divers discours, remarqués avec raison par le public, témoignent du chemin qu'ont fait en bien peu de temps les idées libérales auxquelles la lutte du mois de mai dernier a communiqué dans toute la France une impulsion assez vive pour devenir aujourd hui un grave sujet de méditation.

Le mouvement d'opinion qui a commencé, il y a environ une année, au milieu de nous et qui, d'abord faible et timide, est devenu assez sensible et assez rapide pour frapper la vue la plus inattentive et pour occuper l'esprit le moins prévoyant, mérite aujourd'hui une attention sérieuse de la part de tous les bons citoyens; il importe à l'avenir de la France qu'on ne se fasse aucune illusion sur les causes de ce mouvement, sur le but vers lequel il nous entraîne, sur les moyens d'en détourner les dangers, bien plus, de le rendre fécond, s'il se peut, pour la prospérité et pour la stabilité du pays. Nous croyons utile et urgent d'examiner rapidement cette question avec une parfaite sincérité et avec une entière indépendance, mais, en même temps, avec le vif désir de ne rien dire qui soit offensant pour personne, et sans aucune autre préoccupation que celle de l'intérêt public.

Demandons-nous tout d'abord si ce mouvement d'opinion est factice et passager, ou s'il n'y a pas, au contraire, plus d'un signe qui nous oblige à reconnaître combien il est profond et durable. Si ce mouvement n'était que le résultat d'un caprice, ou de cette courte agitation qui a toujours suivi les élections générales, aurait-on vu les électeurs de Paris confirmer leur premier jugement d'un façon si éclatante en renvoyant M. Eugène Pelletan à la Chambre? Si ce mouvement ne suivait pas une marche ascendante et n'était pas en progrès surlui-même, se serait-il produit au profit de M. Pelletan et contre le candidatdu pouvoir un déplacement de voix dont l'importance et la rapidité ont surpris tout le monde? Aurait-on vu M. Buffet envoyé à la Chambre par un déplacement du même genre? Aurait-on vu la minorité de M. Hallez-Claparède se changer en majorité, malgré la protection

déclarée qui a été, du haut du trône, étendue sur son concurrent? Ces diverses élections peuvent n'être considérées, si l'on veut, que comme ces pailles légères qui indiquent de quel côté le vent souffle; mais ce qui montre plus clairement encore qu'un changement s'est opéré dans les esprits et que tout le monde en a conscience, c'est cet assaut de professions de foi libérales et réformatrices qui se remarque au sein de la Chambre entre l'ancienne majorité et les députés de l'opposition. La différence des opinions se retrouve encore au scrutin (bien que le scrutin même témoigne d'un chiffre croissant de voix opposantes), mais cette différence est bien peu sensible dans le langage des uns et des autres, parce que le seul moyen d'arriver aujourd'hui à l'oreille du public et de lui plaire est de tenir un langage libéral et que tout le monde le sent. Enfin, si nous écartons ces démonstrations irrécusables et publiques d'un changement dans l'état des esprits, et si nous voulons consulter seulement notre expérience personnelle, qui de nous n'a autour de lui de nombreux exemples de ce revirement d'opinion qui se fait sentir en même temps et à toutes les profondeurs sur les divers points de ce vaste territoire? Qui de nous n'entend prononcer les mots de réforme et de liberté plus fréquemment qu'à l'ordinaire, souvent même par des hommes qui en avaient perdu l'habitude ou proscrit l'usage et qui laissent aujourd'hui ces mots s'échapper de leurs lèvres, parce qu'ils cèdent au courant qui les entoure et qu'un changement s'est fait dans l'air qu'ils respirent?

Les causes de ce mouvement sont diverses; mais aucune de ces causes, prise séparément, n'est capable d'en rendre compte et ne suffirait à l'expliquer, d'autant plus que le motif qui pourrait agir puissamment sur une certaine classe de citoyens, est sans action sur les autres. Il est telle cause, par exemple, qui expliquerait suffisamment un changement dans l'opinion des villes et qui, loin d'avoir une certaine influence sur les campagnes, n'y peut être comprise et n'y est pas même connue. Il est tel grief que la classe éclairée peut vivement ressentir, et qui n'existe même pas pour ceux qui sont immédiatement au-dessous d'elle. Il est donc impossible d'assigner à une seule cause ni même à quelques-unes seulement, le mouvement d'opinion dont nous sommes témoins. Il est né de l'ensemble même de notre situation et d'une foule de motifs appropriés à un grand nombre d'esprits. Si nous nous attachons d'abord au changement qui s'est produit dans la partie éclairée de la population française, il nous sera permis de dire que la prédication assidue, quoique contenue, des doctrines libérales pendant douze années par ce qui restait de la presse indépendante, n'a pas été sans quelque influence; mais ce continuel enseignement aurait eu bien peu d'action si les événements ne lui étaient venus en aide. Ces événements, très divers par leur nature et par leurs résultats, tels que la guerre d'Italie, le traité de commerce, l'entreprise du Mexique, ont eu pourtant ce caractère commun et parfaitement conforme d'ailleurs à notre constitution, d'émaner directement de l'initiative du souverain. Or il est de la nature des événements politiques, quels qu'ils soient, de faire plus de mécontents que d'heureux; et par une raison bien simple, c'est qu'en même temps qu'ils mécontentent gravement ceux dont ils blessent les passions ou les intérêts, ils ne satisfont jamais complètement ni longtemps ceux mêmes qui les approuvent. En outre, ceux qu'un acte du souverain pouvoir a réjouis ne peuvent manquer d'être affligés par un autre, et il est de la nature de l'homme de se souvenir moins longtemps et de tenir moins de compte de ce qui le réjouit que

de ce qui l'afflige. On peut dire avec assurance, par exemple, que les partisans de la guerre d'Italie sont moins reconnaissants de cette guerre que mécontents de l'occupation indéfinie de Rome; que les partisans du Saint-Siége sont moins reconnaissants de l'occupation de Rome que mécontents de la tolérance qui a laissé saisir par le Piémont les provinces papales et des instances faites auprès du pape pour lui faire accepter ce nouvel état de choses. On peut dire encore que les personnes lésées par le traité de commerce s'en souviendront plus, et plus longtemps que la foule de ceux auxquels le libre-échange aurait pu procurer dans leur vie de tous les jours d'imperceptibles avantages. On peut dire enfin que l'expédition du Mexique a mécontenté tous ceux qu'avaient pu réjouir soit le traité de commerce, soit l'une des deux politiques suivies jusqu'ici par le gouvernement dans la question italienne. Cette somme de mécontentements, toujours supérieure à la somme correspondante de satisfaction ou de gratitude que les événements peuvent produire, se retrouve partout où existe un gouvernement et où se prennent des résolutions politiques, parce que, encore une fois, cela est de la nature de l'homme. Mais, dans un gouvernement populaire, la nation ne peut s'en prendre qu'à elle-même des désagréments qu'elle croit endurer ou qu'elle endure. Dans un gouvernement constitutionnel, chaque ministère, responsable d'un de ces événements qu'il a provoqués ou auxquels il a présidé, emporte avec lui les ressentiments inévitables que cet événement soulève et dégage d'autant l'atmosphère, tandis que l'effet inévitable de la constitution qui nous gouverne est d'accumuler au pied même du trône, et en dépit de toute la sagesse qu'on peut supposer au souverain, les déceptions constantes et croissantes que les événements politiques engendrent toujours dans le cœur des hommes.

C'est dans cette cause profonde et agissant toujours, qu'il faut chercher la raison qui a rendu la classe éclairée de plus en plus accessible aux arguments et aux excitations des écrivains de l'école libérale. Tous ceux qui applaudissaient à l'usage du pouvoir suprême, lorsqu'il secondait leurs intérêts ou leurs opinions, et qui blâmaient l'usage de ce même pouvoir lorsqu'il secondait des intérêts ou des opinions contraires aux leurs, ou même lorsqu'il n'allait pas au bout de leurs propres exigences, en sont venus avec le temps à écouter avec faveur les théories qui conseillent d'en limiter l'exercice et à souhaiter le retour des principales garanties dont il était jadis entouré. On commença dès lors à prêter l'oreille à ceux qui disaient depuis si longtemps qu'il n'y avait pas seulement dans les institutions libres une satisfaction pour l'esprit, mais une protection pour les intérêts. Et ces dispositions générales de la partie la plus instruite et la plus active de la population française trouvant une occasion légale de se manifester, les élections vinrent apprendre à la France que Paris, Lyon, Marseille, Nantes, le Havre et bien d'autres villes avaient choisi ou tenté de choisir pour députés ceux qui avaient inscrit, avant toute chose, l'extension des libertés publiques sur leur drapeau.

Ce mouvement d'opinion, manifesté par des preuves si frappantes, aurait déjà une importance considérable sur notre avenir s'il n'entraînait que la partie la plus éclairée de la nation et s'il se renfermait dans l'enceinte des grandes villes. Mais les élections de M. Magnin, de M. Buffet, de M. Hallez-Claparède, ne sont pas les seuls symptômes qui donnent le droit de penser que ce mouvement d'opinion

commence à gagner les campagnes et à se faire sentir parmi les moins lettrés des lecteurs. Les raisons de ce changement méritent d'être brièvement examinées et il n'est pas difficile de les découvrir. Il faut écarter tout d'abord des préoccupations des campagnes cet ordre d'idées, ou, si l'on veut, ce genre de griefs, qui peut agir sur l'esprit des habitants des villes. Les différences d'opinion relatives aux rapports des pouvoirs publics et au jeu plus ou moins libre des institutions, la responsabilité unique et théorique du chef de l'État, excluant l'existence d'un cabinet responsable, la liberté de la presse sont des questions naturellement étrangères ou indifférentes à cette classe nombreuse et prépondérante d'électeurs enfermés par leur éducation aussi bien que par leur genre de vie dans un cercle très-restreint de passions et d'idées. Si on les voit donc se mettre en mouvement avec la lenteur, mais aussi avec la ténacité qui leur est habituelle, s'ils disent enfin adieu à cette immobilité relative qui les distingue des électeurs des villes, et qui fait de leur vote une sorte de lest dans notre établissement politique, il faut en chercher la cause dans l'ordre de faits qui est capable de les toucher et dans l'ordre d'impressions qu'ils sont capables de recevoir.

La première cause qui peut agir sur les électeurs des campagnes et qui est destinée à exercer sur eux une influence croissante, c'est l'exemple des grandes villes et particulièrement l'exemple de la capitale qui, à la surprise de tous, s'est montrée unanime pour repousser les candidats de l'administration. La mode pénètre lentement dans les campagnes, mais elle y pénètre toujours, et la mode de l'opposition ne fait pas exception à cette règle, on peut déja s'en apercevoir. La seconde cause qui contribue efficacement au réveil politique des campagnes, c'est le changement d'opinion ou plutôt le changement de conduite de la petite bourgeoisie répandue au milieu de nos villages et exerçant, par un contact de tous les jours et par une certaine communauté d'intérêts et d'habitudes, une influence bien supérieure à celle des grands propriétaires, toujours environnés d'une certaine défiance et bien moins confondus avec la population qui les entoure. C'est le notaire, c'est le médecin, c'est l'homme d'affaires, c'est le détenteur lettré, ou même à demi lettré, de la moyenne propriété qui est l'intermédiaire naturel entre l'esprit des villes et l'esprit des campagnes, qui reçoit l'opinion des unes pour la transmettre aux autres, et qui la transmet accommodée à ce nouveau milieu où elle doit revêtir une forme plus générale pour agir sur des esprits plus simples. Or, cette représentation dispersée de la bourgeoisie française au sein des campagnes, a suivi le mouvement des cités et se trouve, par les mêmes raisons que les habitants des villes, de plus en plus inclinée aux opinions libérales. Un troisième fait, qu'on a souvent mentionné parce qu'il frappe aujourd'hui tout le monde, c'est le désir croissant des communes rurales de reprendre en main leur administration municipale et d'échapper aux maires qui, souvent choisis en dehors du conseil municipal, sont exclusivement dans la commune les représentants de l'administration. Il n'est pas rare qu'une commune attende les élections législatives comme une occasion précieuse de protester contre son maire en votant contre le candidat du gouvernement.

Enfin le mouvement d'opinion des campagnes, comme celui des villes, a pour cause suprême les douze années de repos intérieur et de soumission paisible que nous avons traversées. En France, plus que partout ailleurs, s'être reposé pendant douze ans est une grande raison pour se remettre en chemin. Cette raison

suffirait, à défaut d'autres, pour expliquer la nouvelle tournure des esprits et la faveur de ces mêmes idées libérales qu'on avait si longtemps délaissées. Lorsque Socrate, près de mourir, fut délivré de ses fers, il dit d'une façon charmante à ses amis que le plaisir et la peine se suivaient de près comme deux frères inséparables, que l'un ne pouvait exister sans l'autre et que leur usage invariable était de se succéder. On peut en dire autant de la veille et du sommeil, du mouvement et de l'inertie. Parmi nous surtout, avoir pensé et senti longtemps d'une certaine façon est le signe assuré qu'on va bientôt sentir et penser d'une autre. Cette loi des esprits et particulièrement des esprits français est aussi bien constatée par l'expérience que peuvent l'être les lois les mieux connues de la nature.

Examinons maintenant, avec la même brièveté, mais avec le même désir de ne pas nous écarter du vrai un seul instant, quel est le caractère de ce mouvement des esprits et quelle situation en résulte pour le gouvernement.

Et d'abord ce mouvement des esprits est-il dirigé contre le gouvernement lui-même? menace-t-il directement son existence? tend-il à une révolution? Rien jusqu'ici ne donne le droit de le penser ; tout, au contraire, doit nous détourner de le croire. Malgré les exagérations de la presse officieuse, malgré les malentendus que suscite inévitablement l'abus du patronage officiel, malgré les inconvénients d'un système électoral qui semble mettre aux voix dans chaque élection le principe même du gouvernement, ce n'est point pour ou contre l'Empire qu'ont voté récemment les électeurs. Ils ne se sont point laissé persuader que la question fût posée en ces termes et, s'ils en étaient venus sérieusement à le croire, l'opposition aurait vu singulièrement diminuer ses chances de succès. Je ne veux nullement dire que parmi les votes donnés aux candidats de l'opposition, il n'y en ait pas un certain nombre, surtout au sein de nos grandes cités, qu'on puisse considérer comme des protestations persistantes et radicales contre l'ordre de choses établi; ce serait nier l'évidence et méconnaître les habitudes d'un pays travaillé depuis soixante-dix ans par les révolutions. Mais il n'est pas moins incontestable que la grande majorité des électeurs de l'opposition n'a pas demandé autre chose que l'extension plus franche et plus rapide des libertés publiques, et que le mouvement actuel des esprits, considéré dans son ensemble, n'a pas d'autre signification ni d'autre portée.

Dans cette situation, que nous croyons avoir définie avec exactitude, le gouvernement peut choisir entre plusieurs partis; mais un grave événement peut dominer sa conduite, et dissiper d'un seul coup, ou plutôt suspendre pour un temps, les préoccupations que la politique intérieure lui impose. La France, bien que très-décidée en faveur de la paix, peut se trouver entraînée dans la guerre, et ce jour-là même, si la situation devient grave au dehors, elle est prodigieusement simplifiée au dedans, puisque le pays tout entier, attentif au sort de ses armes, est aussitôt insensible à tout le reste et néglige toute autre pensée. Il ne manque pas de gens qui tirent de cette considération même une présomption en faveur de la guerre, et qui soupçonnent parfois les gouvernements de désirer et de chercher la guerre pour échapper à leurs désagréments intérieurs, à peu près comme un fils de famille dans l'embarras se détermine à s'enrôler. Mais nous ne sommes pas de ceux qui prêtent aux gouvernements, quels qu'ils soient, de si imprudents calculs. Il n'est pas de gouvernement qui, dans l'état présent de l'Europe, ne regarde la guerre comme une longue et terrible aventure, mille

fois plus féconde en périls que la situation intérieure la plus désagréable ou la plus compliquée. En ce qui touche le gouvernement de la France, nous sommes persuadés que, d'accord sur ce point avec l'opinion publique, il désire sincèrement éviter la guerre, mais à l'heure même où nous parlons la guerre peut être inévitable, et alors toutes les questions intérieures se trouvent, sinon résolues, du moins ajournées.

Ces réserves faites dans le cas où la guerre éclate, et en supposant maintenant l'affermissement et la prolongation de la paix, nous revenons à considérer la situation actuelle du gouvernement en face du mouvement libéral des esprits et les divers partis qu'il est en son pouvoir de prendre. Il ne peut choisir qu'entre trois résolutions : — il peut se décider à rester immobile en déclarant, comme on a paru le faire récemment en son nom dans le sein du Corps législatif, que le décret du 24 novembre est la limite des concessions possibles, et que, par conséquent, il ne faut point songer à la suppression du régime administratif qui pèse sur la presse, ni à l'établissement d'un ministère responsable et présent aux Chambres ; — il peut au contraire marcher dans le chemin ouvert par le décret du 24 novembre, et faire les deux seules concessions importantes qu'on puisse encore lui demander ; — il peut enfin (mais cette dernière supposition est absurde et je ne l'énumère qu'afin de n'omettre aucune hypothèse) reculer sur le chemin déjà parcouru et revenir sur les concessions déjà faites.

Finissons-en d'abord avec cette dernière supposition et avec les propos ridicules qui ont pendant quelques jours agité une partie du public. Qui n'a entendu parler couramment pendant le mois qui vient de finir, tantôt du retrait du décret de 24 novembre, tantôt de la *neutralisation* de Paris, c'est-à-dire de la privation pour cette grande capitale du droit d'élire des députés, tantôt enfin de l'exil, par mesure de sûreté générale, d'un certain nombre de citoyens ? De telles rumeurs, même lorsqu'elles ne durent qu'un jour, ne sont pas un faible signe du trouble qui règne dans certains esprits et de la facilité d'une partie du public à s'émouvoir. Il suffirait pourtant d'un moment d'attention pour comprendre qu'on ne peut en aucune manière prêter au gouvernement des vues ou des intentions si contraires à ses constants désirs et à ses plus clairs intérêts. Nous ne voulons pas dire que l'exécution d'aucun de ses desseins, même les plus rigoureux, fût de nature à troubler instantanément la paix publique ou à mettre le jour même le gouvernement en péril. Nous croyons que matériellement le gouvernement peut encore tout faire; mais tout le monde comprend (et le gouvernement tout le premier) quelle immense perte morale subirait le pouvoir après s'être ainsi déclaré incapable de supporter la discussion et le contrôle, même dans la mesure restreinte où le décret du 24 novembre les a institués. L'idée de revenir, après une expérience de douze années, à la situation du 3 décembre, avec le désavantage d'un essai infructueux de libéralisme, ne peut entrer dans la tête de personne et c'est presque une folie que de la prêter au gouvernement.

Restent donc les deux partis de demeurer immobile en déclarant ou en laissant penser qu'on a touché, par le décret du 24 novembre, la limite des concessions compatibles avec le régime actuel, ou bien de faire le dernier pas, qui, après tout, nous sépare des gouvernements libres, en accordant, conformément aux vœux de l'opposition pendant la discussion de l'Adresse, l'abolition du régime

administratif pour la presse et l'institution des ministères responsables [1].

Si ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'état des esprits et sur le mouvement de l'opinion est fondé, on nous permettra d'en conclure, sans insister sur ce point, que le parti de rester immobile serait fécond en inconvénients de toute sorte et qu'on ne tarderait guère à les reconnaître ; et nous ne parlons pas seulement ici du terme inévitable de six années assigné par la loi pour les élections générales, mais de l'époque beaucoup plus rapprochée où l'opinion, cessant de plus en plus d'être en accord avec les pouvoirs publics, se ferait assez sentir et assez comprendre pour créer au gouvernement de sérieux embarras. Voyons maintenant quelles difficultés peuvent s'opposer à ce qu'on prenne la résolution d'avancer et de satisfaire franchement aux vœux de l'opinion libérale. Cette partie de notre tâche est délicate, puisque la Constitution elle-même, qui met dans la main du chef de l'État l'autorité nécessaire pour accomplir certains changements et l'initiative qui lui permet de les provoquer tous, nous oblige maintenant à réfléchir sur sa situation personnelle et sur ses tendances. Nous aimerions mieux, on le sait, qu'il en fût autrement ; mais sous peine de ne pas prendre les choses au sérieux, et de ne pas chercher avant tout la vérité, il nous est impossible de ne pas donner à la volonté de l'Empereur dans nos raisonnements autant de place qu'elle en a dans les affaires. Or, cette volonté est légalement prépondérante et peut seule déterminer, soit par des décrets analogues à celui du 24 novembre, soit par des sénatus-consultes, soit enfin par des plébiscites, les réformes que l'opinion peut désirer et que la Constitution peut recevoir. Nous sommes donc amenés par la suite même de notre raisonnement à peser les motifs qui peuvent déterminer la volonté de l'Empereur, dans un sens ou dans un autre, sur le sujet qui nous occupe, et si nous abordons cette dernière question avec confiance, c'est à cause de la parfaite bonne foi qui nous anime, et de notre ferme résolution d'éviter tout ce qui peut blesser la susceptibilité la plus ombrageuse.

La première difficulté qui puisse arrêter, ou plutôt retenir le gouvernement sur le chemin où nous le pressons d'avancer, c'est, nous le croyons sincèrement, que l'Empereur aime à devancer l'opinion plutôt qu'à paraître la suivre et qu'il croit utile de conserver toujours à son gouvernement cette sorte d'avance, afin de le distinguer de ceux qui cèdent seulement à la pression du vœu public. Ce désir, très-légitime en lui-même et assez conforme au goût de notre pays, sinon de notre temps, a pourtant un inconvénient très-réel quoique très-peu prévu, c'est que si le vœu public se manifeste avec une certaine vivacité, le gouvernement tend d'abord à rester immobile, de peur de paraître laisser échapper par faiblesse ce qu'il aime mieux offrir librement, lorsque personne n'y songe, comme par un acte de confiance en sa propre force et par un libre mouvement de sa volonté. Cette difficulté, si elle existe, ne nous paraît pas d'une grande importance, puisqu'il suffit d'agir dans l'intervalle de deux sessions, après l'apaisement qui suit toujours les débats

[1] Nous disons sans hésiter les *vœux de l'opposition pendant l'adresse*, parce que l'honorable M. Émile Ollivier lui-même, tout en se prononçant contre la prépondérance des assemblées, n'a pas hésité à réclamer la suppression du régime administratif pour la presse et l'établissement de la responsabilité ministérielle.

législatifs et vers cette époque de l'année où il y a un moment inévitable de relâche dans la politique, pour agir avec la liberté la plus apparente, et pour recueillir sans partage tout le mérite de ce qu'on fait.

Une difficulté plus sérieuse et dont la lecture assidue des œuvres du prisonnier de Ham peut seule donner l'idée, c'est la prévention sincère et ancienne dont l'Empereur est animé contre le régime parlementaire et la responsabilité ministérielle, contre les institutions, enfin, qu'on a vu fonctionner plus ou moins régulièrement pendant plus de trente années au sein de notre pays. Les journaux étrangers citent souvent certaines pages des œuvres de l'Empereur pour mettre en opposition ses opinions passées et sa conduite présente, mais ces pages sont en bien petit nombre à côté de celles qui témoignent avec éclat de la persistance des opinions de l'Empereur sur l'organisation des pouvoirs publics et sur la subordination du pouvoir législatif à un chef unique et responsable, investi une fois pour toutes de la confiance populaire. Une opinion aussi ancienne et aussi profonde ne peut être aisément sacrifiée, même devant les leçons de l'expérience, même après de nombreux et infructueux essais pour tenir les assemblées dans une situation telle, qu'il leur soit permis de contrôler certains actes du gouvernement, sans qu'elles puissent exercer une influence prépondérante sur le choix de ses agents et sur la direction de sa politique. Attaché à la solution de ce problème, et conduit par des modifications successives au seuil même du régime parlementaire, l'Empereur ne pourrait évidemment faire ce dernier pas sans un grand effort sur ses convictions personnelles; mais cet effort, qui n'a pourtant rien d'impossible, il faudrait un intérêt des plus clairs et des plus pressants pour le déterminer.

Tout se réduit donc à cette grave question qui peut être sérieusement débattue et dont nous reconnaissons, de bonne foi, l'importance : est-il conforme à l'intérêt de l'Empereur, est-il bon pour la stabilité de sa dynastie, est-il utile et même nécessaire pour la durée de l'établissement qu'il a voulu fonder, d'en venir à l'institution des ministères responsables et présents aux chambres avec le corollaire indispensable d'une presse affranchie de la tutelle administrative et exclusivement exposée à la répression judiciaire? C'est ainsi que la question doit être posée dans les conseils du pouvoir, si un ami clairvoyant et sincère a le courage de l'y introduire, et nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir deux façons de la résoudre. Certes, si l'Empereur a quelque grand et profond dessein de politique étrangère qui exige une entière liberté d'action, un secret absolu, l'ignorance ou la soumission de la presse et une sorte de blanc-seing donné par la France, il est naturel qu'il hésite à adopter un système qui porte partout une publicité inexorable, un contrôle immédiat, et qui peut introduire dans le conseil du souverain toutes sortes d'hommes et toutes sortes d'opinions. Mais en dehors de ce motif, qui nous alarmerait pour le pays, car dans le temps où nous sommes, tout grand dessein est une grande aventure, nous ne concevons pas de raisons plausibles pour ne pas préférer franchement les épreuves et les labeurs de la liberté constitutionnelle aux embarras autrement sérieux que la prolongation de la situation actuelle (si la paix se maintient) ne peut manquer de produire.

Voulons-nous par là dire que cette liberté n'a point ses périls et qu'elle est une garantie absolue contre l'instabilité des choses humaines? Nous ne voulons tromper personne; aucune loi, aucune institution ne dispense les hommes de vigilance et

de sagesse; mais les moins imparfaites sont celles qui accumulent le moins de déceptions et de ressentiments autour de l'autorité souveraine et qui font passer régulièrement de mains en mains, pour le rendre plus léger et moins odieux, le fardeau toujours si redoutable du pouvoir. C'est à tort enfin qu'on prétend écarter ou retarder cette liberté par un sentiment de défiance, en insinuant, comme on le fait tous les jours, que le jeu des institutions libres pourrait porter au pouvoir des hommes dont les souvenirs ou dont les espérances seraient un péril pour l'ordre de choses établi. L'absence de liberté est ce qu'il y a de plus propre à fomenter ces souvenirs ou ces espérances. Le grand jour et le libre mouvement de la vie publique sont plutôt faits pour les éteindre. Quant à ce grand nombre de nos révolutions dont la pensée vous alarme, il devrait plutôt vous inspirer quelque assurance, car c'est précisément cette série de terribles leçons, c'est le désir d'éviter des crises dont la stérilité est aujourd'hui trop visible, qui ont disposé les esprits sages à supporter beaucoup, à demander peu, à recevoir volontiers la liberté de toutes les mains. Aucun pouvoir ne peut prétendre à l'enthousiasme d'une nation si fatiguée et si souvent déçue dans ses espérances les plus légitimes; mais, en revanche, tout pouvoir peut compter sur son approbation et sur son concours si on lui donne les biens dont elle ne peut se passer, si l'on tient compte en la gouvernant de ses besoins et de ses lumières. Elle n'a point perdu le souci de sa dignité, mais aucune illusion ne suffirait pour la déterminer à compromettre son repos. Cette disposition est générale; elle règne sans partage chez la plupart des hommes éclairés et des honnêtes gens. Celui qui écrit ces lignes, par exemple, aurait peut-être plus de raisons qu'un autre pour manquer de modération ou de patience, et pourtant il est sincère lorsqu'il affirme qu'il désire voir la liberté se fonder sans convulsion pour son pays; mais il est de son temps, et il renoncerait plus facilement à la vie qu'au désir et à l'espoir de la liberté.

PRÉVOST-PARADOL.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

LES FABLES DE LA PAPAUTÉ

AU MOYEN AGE

Parmi les auteurs catholiques de notre temps dont les écrits semblent incliner vers des réformes religieuses, les lecteurs de cette Revue n'ont pas oublié M. le chanoine J.-J.-I. de Doellinger, de Munich. Ils savent, par l'article de M. Albert Réville, sur l'avenir de la papauté [1], que ce membre distingué du clergé allemand, auteur d'un livre qui a fait une grande sensation, et dont M. A. Nefftzer a, de son côté, rendu compte dans le *Temps*, parut un instant se poser en émule du père Passaglia, mais que, sommé de se prononcer sur l'autorité temporelle du pape, à laquelle on supposait ses opinions contraires, il n'hésita pas à faire acte de soumission et à désavouer les déductions que l'on pouvait le plus légitimement tirer de ses recherches. Ce désaveu causa une certaine surprise en France, parmi les esprits indépendants. Toutefois, lorsqu'on connaît la distance qui sépare en Allemagne une doctrine de ses conséquences pratiques, il n'y a pas là de quoi s'étonner. M. de Dœllinger n'éprouva lui-même aucun embarras de ce recul apparent, et, sans songer un instant à quitter la voie où il s'était engagé, il poursuivit avec la même sincérité ses belles études d'histoire ecclésiastique.

Après avoir envisagé l'Église et la papauté à un point de vue exclusivement historique et politique, il les a prises sous leur aspect légendaire, et, dans un opuscule récent, publié sous le titre qui figure en

[1] Livraison du 1er février 1862.

tête de ce compte rendu, il a révélé le secret de ces fictions bizarres, dont l'importance avait généralement échappé aux modernes et qui ont servi aux générations passées, les unes à nier, les autres à affirmer l'unité monarchique de l'Église et les prérogatives des successeurs de saint Pierre.

On retrouve, en effet, dans les « Fables de la Papauté » le double courant créé par les revendications du Saint-Siége. Il s'en faut de beaucoup qu'elles aient prévalu sans opposition, et le nouvel écrit de M. de Dœllinger fournit sur ces longues contestations des faits nombreux qui appartiendront dorénavant à l'histoire des idées au moyen âge. On y peut suivre, aussi bien que dans l'histoire authentique, tout le progrès des conquêtes qui fondèrent la papauté moderne, et souvent même dans ces curieuses recherches on les prévoit, on les devance. De nos jours, les défenseurs du souverain pontificat justifient surtout ses priviléges par des arguments *à priori*. Au moyen âge, les abstractions ne se réalisaient que quand on leur trouvait des précédents historiques, et l'on peut dire que la papauté n'a jamais manqué de donner à ses prétentions les titres qu'il leur fallait aux yeux des fidèles, sauf à ses détracteurs à les repousser par d'autres preuves souvent tout aussi peu respectables. La connaissance de l'histoire et l'esprit de critique faisaient également défaut des deux côtés, et si le souverain pontificat finit par triompher, il le dut à la force logique de sa situation, au principe même de la hiérarchie sacerdotale, bien plus qu'aux raisonnements qu'il tirait des faits de l'histoire ou des fables qui en tenaient lieu.

Le rôle de ces fictions ne s'est pas borné là. Elles ont pénétré, elles ont laissé leur trace dans la poésie, dans le droit, jusque dans la théologie. A tous ces titres, il faut savoir gré à M. de Dœllinger d'avoir détaché ce sujet de l'ensemble des études qu'il a entreprises en vue d'écrire une histoire universelle de la papauté. Il est à désirer que cette œuvre ne se fasse pas trop attendre, car l'auteur possède à un haut degré cette qualité éminente de l'esprit allemand, de ne viser dans ses recherches à aucun système, mais de les pousser dans toutes les directions, sans autre passion que celle de la vérité, quelles que soient les conséquences que l'on en puisse tirer.

I

LA PAPESSE JEANNE — LE PAPE SILVESTRE II — LE PAPE CYRIAQUE

De toutes les légendes dont M. de Dœllinger s'est occupé et qu'il a approfondies, la plus singulière est celle de la papesse Jeanne. Il y a en France une phrase consacrée sur cette étonnante invention : c'est que les auteurs protestants mêmes reconnaissent que le personnage n'a jamais existé. Mais on ne résout pas avec une phrase une énigme historique de cette importance. Le fait est qu'il n'y a pas de question qui ait plus occupé les érudits jusque dans ces derniers temps. En 1843 et en 1845, des auteurs hollandais et italiens écrivaient encore les uns pour, les autres contre l'existence de la papesse Jeanne, et si les plus sages s'accordaient pour reconnaître l'absence de toute preuve véritablement historique, la tradition en elle-même, recueillie par tous les chroniqueurs du moyen âge, n'en restait pas moins un problème digne des plus sérieuses investigations.

Les nombreuses variantes de la fable suffiraient seules pour l'infirmer. D'après la mieux élaborée et la mieux connue, la papesse, d'origine allemande ou anglaise, doit avoir fait, en dissimulant son sexe, ses études à Athènes ; mais peu satisfaite de l'enseignement qu'elle y trouvait, elle se rendit à Rome dont les docteurs jouissaient d'un très-grand renom ; elle devint en peu de temps capable de professer à son tour, et se distingua si bien par sa doctrine et par ses mœurs, qu'à la mort du pape et dans l'ignorance où l'on était de son sexe, le clergé et le peuple romain la choisirent unanimement pour souverain pontife. Parvenue du premier coup à la plus haute dignité de l'Église, elle se montra d'abord fidèle à ses antécédents et composa plusieurs préfaces pour la messe. A la fin, la fragilité du sexe l'emporta ; elle se livra à de secrets déportements dont elle ne put prévenir les suites, et un jour qu'elle présidait à une procession, prise subitement des douleurs de l'enfantement, elle accoucha devant tout le peuple, encore revêtue de ses ornements pontificaux, sur la voie publique, où elle mourut et où elle fut enterrée.

Telle est la substance de la légende, et notre auteur est parvenu avec une sagacité, un tact infini, grâce à la méthode la plus ingénieuse, à en retrouver l'origine, la formation, les développements successifs,

jusqu'à ce qu'elle eut pris officiellement sa place dans l'histoire des papes.

M. de Dœllinger la considère comme une tradition locale de la ville de Rome, fondée sur quatre circonstances qui avaient frappé le peuple.

Dans une rue qui a disparu, entre le Latran et le Vatican, se trouvait une statue amplement drapée, tenant une palme dans sa main, ayant un enfant à ses pieds. Les traits étaient plutôt d'un homme que d'une femme, et l'on suppose qu'elle représentait un prêtre de Mithra, dont le culte a été très-répandu à Rome à partir du IIIe siècle après Jésus-Christ, jusqu'en 378, époque où il fut interdit. Cette statue resta en place jusque sous le règne de Sixte-Quint, qui la fit enlever.

Tout auprès se voyait une inscription bizarre :

P. P. P. P. P. P.

Elle parut aux épigraphistes du temps se rattacher à la statue, et et l'on arriva tout naturellement à vouloir interpréter l'une par l'autre.

Une cérémonie usitée lors de l'intronisation des papes et qui se trouve mentionnée depuis l'élection de Pascal II, en 1099, donna la clef du mystère.

Il était d'usage de faire prendre au nouvel élu possession des lieux qui lui étaient plus spécialement destinés. On le conduisait processionnellement par le palais de Latran, en le faisant asseoir dans certains endroits ; il arrivait ainsi jusqu'à l'oratoire de Saint-Silvestre. Là, se trouvaient deux siéges antiques, en porphyre rose, tirés des ruines de quelque therme et percés. Le nouveau pape commençait par s'asseoir sur le siége placé à droite, où on le ceignait d'une ceinture portant sept clefs et sept sceaux, et où on lui remettait un bâton. Puis il allait s'asseoir sur le siége gauche, où il rendait la ceinture et le bâton au prieur de Saint-Laurent.

Cette cérémonie, dont le sens échappait au vulgaire, emprunta à ses yeux un caractère particulier à la forme des siéges, et, avec cette disposition d'esprit qui le porte à interpréter plaisamment ce qu'il ne comprend pas, le peuple imagina qu'il s'agissait de vérifier le sexe du pape. Le succès de cette naïveté fut incroyable. Pas un des étrangers qui visitèrent Rome ne manqua de la prendre au sérieux. Rabelais y fait l'allusion que chacun sait, et il se trouve des voyageurs qui, au temps d'Innocent X, mentionnent encore l'usage des siéges de por-

phyre, quoiqu'on y eût renoncé depuis la mort de Léon X. Le sacré collége lui-même ne semble pas avoir repoussé cette explication avec trop de rigueur; du moins, l'un des littérateurs attachés à la cour de ce dernier pape, Giampietro Valeriano Belzani, dans une oraison adressée au cardinal Hippolyte dei Medici et publiée sous le privilége de la cour de Rome, rapporte la cérémonie tout au long, telle que le peuple la comprenait, en l'ornant de détails nouveaux absolument controuvés.

Une fois que l'on y vit une manière de vérifier le sexe du pape, on arriva bien vite à en conclure que cette vérification avait été rendue nécessaire, parce qu'une femme avait un jour surpris la bonne foi des Romains, et il est permis de croire ici, contre M. de Dœllinger, que le souvenir des Théodora et des Marosie, qui faisaient et défaisaient les papes, n'a pas été étranger à cette ridicule invention.

Elle fournit la clef du mystère qui s'attachait à la statue et à l'inscription où on lut couramment :

PARCE, PATER PATRUM, PAPISSÆ PRODERE PARTUM.

« Pardonne, ô Père des hommes, à une papesse d'enfanter. »

Ou encore :

PAPA, PATER PATRUM, PEPERIT PAPISSA PAPELLUM.

« Un pape, un père des Pontifes, qui fut une papesse, accoucha d'un papelet. »

Et la statue devint l'image authentique de la susdite papesse.

Ce qui, aux yeux des Romains, acheva de donner à la fable tous les caractères de l'évidence, c'est que les papes, en se rendant du Latran au Vatican, se détournaient pour ne point passer par la rue qui était censée avoir été témoin de ce scandale, et qui n'avait, au fond, d'autre tort que d'être trop étroite pour se prêter au déploiement solennel d'une procession pontificale.

M. de Dœllinger établit que le premier auteur connu qui ait relaté la tradition, est le dominicain Étienne de Bourbon, mort en 1261. Lui-même doit l'avoir empruntée à son contemporain et confrère, Jean de Mailly, qui la tenait probablement de la bouche même du peuple de Rome.

De là elle passa sous forme d'interpolation dans la Chronique mar-

tinienne. Il existe, sous ce titre, une sorte de double canon chronologique des pontifes et des empereurs, qui a pour auteur un autre dominicain, Martin de Pologne (*Martinus Polonus*), chapelain du pape et pénitencier, mort en 1274, et qui a joui d'une très-grande autorité. La forme de cette compilation, qui consacrait à chaque personnage autant de lignes qu'il avait régné d'années, sauf à laisser au besoin des lignes en blanc, se prêtait facilement à des surcharges, et c'est ainsi que l'on inséra la papesse Jeanne, sous le nom de Jean VIII, entre le pape Léon IV, élu en 847, et Benoît III, élu en 855, en réduisant de deux ans et quelques mois le règne du premier.

Une fois que le fabuleux pontife eut conquis son rang dans le catalogue, ce fut à qui reproduirait et broderait son histoire. Les clercs qui écrivent des chroniques au fond des couvents, les dominicains et les franciscains surtout, sont les plus ardents à la propager. Ce fait, constaté déjà par les auteurs de l'Histoire littéraire de la France, s'explique, suivant M. de Dœllinger, par les luttes de Boniface VIII et de Philippe le Bel, qui portèrent le premier coup au prestige de la papauté, et à partir desquelles on remarque chez les auteurs qui appartiennent aux ordres religieux, une tendance prononcée à reproduire tout ce qui pouvait affaiblir son autorité.

Quoi qu'il en soit, la papesse Jeanne joua un grand rôle dans la polémique, jusqu'au moment où une meilleure critique parvint à ébranler et finit par ruiner cette masse imposante de témoignages, qui s'étaient accumulés depuis la fin du XIIIe siècle et le commencement du XIVe, et dont plusieurs avaient un grand poids, même aux yeux de l'Église.

Inutile de s'arrêter à toutes les subtilités de la scolastique sur cette prétendue erreur de personne, sur ce fait inouï d'une femme en possession de la chaire de saint Pierre, ordonnant des évêques et des prêtres et composant des préfaces pour la messe, qui furent à la vérité retranchées de la liturgie après la catastrophe finale. Je passe et je rapproche de cette légende celle du pape Silvestre II, notre savant Gerbert (999-1003), qui, d'après M. de Dœllinger, a une origine semblable et qui paraît également inspirée par un sentiment de réaction contre le siége de Rome. Elle s'appuie, non plus sur l'obscurité d'une inscription, mais sur un vers outre mesure que l'ancien archevêque de Reims et de Ravenne doit avoir composé après son élection comme pontife.

SCANDIT AB R, GERBERTUS IN R, FIT POSTEA PAPA VIGENS R,

« D'R Gerbert est promu à R, et devient plus tard pape vigilant à R. »

Pendant un siècle et plus, la réputation de Silvestre II reste immaculée; mais, sous l'impression des grands événements que les papes provoquèrent dans la seconde moitié du XI° siècle, et au commencement du XII° siècle, l'opinion change sur son compte. Orderic Vital raconte, dès 1141, que Gerbert, alors simple étudiant, eut un colloque avec le diable qui lui prédit son élévation en lui adressant le vers en question. Vingt ans après, Guillaume Godell rapporte que Gerbert, pour satisfaire son ambition, avait bien positivement fait un pacte avec le malin. La fable se produisit bientôt avec tout son développement, et, comme pour celle de la papesse Jeanne, les dominicains en furent les plus actifs propagateurs. On prétendit que Satan, en achetant l'âme de son disciple Gerbert, lui avait accordé qu'il ne mourrait que lorsqu'il aurait dit la messe à Jérusalem. Gerbert se promit de n'aller jamais en Terre-Sainte et se crut dès lors en parfaite sécurité. Une fois assis dans la chaire de saint Pierre, il n'interrompit pas ses relations avec Satan; ses conférences avec lui étaient journalières; sur toutes choses il le consultait. Mais s'il évita de se rendre dans la ville de Jérusalem, il ne prit pas garde à l'église du même nom à Rome; la première fois qu'il y dit la messe, l'arrivée des démons lui fit comprendre que son heure était venue. Dans sa terreur et son repentir, il confessa son crime devant tout le peuple, puis, pour l'expier, il se fit couper en pièces, un membre après l'autre. Mais il n'obtint pas le repos dans le tombeau où il fut enterré: dans certains moments, ses ossements s'ébranlent et s'agitent, et le bruit qu'ils font annonce la mort prochaine du pape régnant.

M. de Dœllinger croit cette fable d'origine romaine, comme celle de la papesse. Les Romains, dit-il, ne pouvaient voir d'un bon œil un pontife de basse extraction, étranger à leur aristocratie, et qui apportait à Rome ce goût extraordinaire pour les sciences qui l'avait mené jusque chez les Maures d'Espagne. De là le soupçon de sortilége, et, dans la lutte de l'Empire et de la papauté, les ennemis de Rome s'empressèrent de se faire une arme d'une tradition populaire aussi humiliante pour les pontifes. Le cardinal Bonnon, qui écrivait vers 1099, paraît l'avoir recueillie le premier : il fait de Rome le siége d'une véritable école de magie noire, qui remontait au pape Silvestre II. L'archevêque Laurent d'Amalfi, qui prédisait l'avenir et comprenait le chant des oiseaux, fut l'un des premiers adeptes. Il transmit sa science aux papes Benoît IX et Grégoire VI, ce dernier l'enseigna à son tour à Hildebrand, qui devint plus tard si célèbre sous le nom de Grégoire VII.

On ne saurait trop admirer cette légèreté incomparable de l'opinion et des historiens du moyen âge, qui leur faisait accueillir aveuglément les contes les plus absurdes, les faits les plus monstrueux. Il est vrai que l'habitude de mettre la tradition au-dessus de toute critique personnelle, disposait mal au rationalisme obligé des études historiques, et je trouve l'insertion du pape Cyriaque dans le catalogue des souverains Pontifes, opérée vers la même époque, plus extraordinaire encore que celle de la papesse Jeanne.

On sait combien le moyen âge fut curieux de reliques. Chaque tombe ancienne fut supposée renfermer les ossements de quelque saint. Il ne s'agissait que de trouver son nom, et ce n'aurait pas été une tâche facile pour des antiquaires modernes. Mais à une époque où la possession de reliques équivalait pour les églises à un accroissement de fidèles — cette remarque appartient à M. de Dœllinger, — on était moins embarrassé pour se tirer d'affaire. Vers le milieu du XII[e] siècle, vivait dans le couvent de Schœnau, près de Trèves, une religieuse du nom d'Élisabeth, sorte de voyante, d'extatique, de *medium*, dont les révélations avaient le plus grand crédit, et que l'on avait consultée notamment sur les nombreux restes humains déterrés aux environs de Cologne, dans un cimetière antique connu sous le nom d'*ager Ursulanus*. Elle les avait rattachés à la légende de sainte Ursule et de ses compagnes. Plus tard, les fouilles amenèrent au jour des tombeaux avec des inscriptions évidemment forgées, qui se rapportaient à des prélats, à des cardinaux et même à un pape : *S. Cyriacus papa romanus, qui cum gaudio suscepit sacras virgines et cum iisdem reversus martyrium suscepit.* « Saint Cyriaque, pape romain, qui accueillit avec joie les pieuses vierges et qui, étant parti avec elles, reçut également le martyre. » On s'empressa de soumettre les pierres qui portaient ces inscriptions à Élisabeth de Schœnau, afin qu'elle les expliquât. La bonne religieuse eut une vision et de là l'histoire suivante : « Lorsque Ursule et ses compagnes arrivèrent à Rome, le pape Cyriaque régnait depuis un an et onze jours, comme dix-neuvième successeur de saint Pierre. Pendant la nuit, il fut averti en songe de renoncer à sa dignité et de suivre les vierges, parce qu'il était prédestiné à partager leur martyre. Il abdiqua entre les mains des cardinaux, qui le remplacèrent par le pape Anthéros. Le clergé romain éprouva un tel déplaisir de cette retraite que le nom de Cyriaque fut rayé du catalogue des pontifes. » Après cela il ne restait aux chroniqueurs du XIII[e] siècle aucune bonne raison pour ne pas admettre le pontificat de saint Cyriaque. Martin de Pologne insinua même que ce pape ne s'était pas tant démis par piété que sous

l'empire des charmes séduisants des onze mille vierges. Les canonistes puisèrent de confiance des arguments dans le fait de cette abdication, et quand il s'agit de trouver des exemples pour justifier celle de Célestin V contre ceux qui prétendaient que l'évêque de Rome, n'ayant pas de supérieur ecclésiastique, ne pouvait se démettre, on n'hésita pas à citer le pape Cyriaque et sa retraite volontaire en compagnie des onze mille vierges.

II

LE PAPE MARCELLIN ET LE CONCILE DE SINUESSA. — LE PAPE ANASTASE II, LE PAPE HONORIUS Ier

Ce n'est pas sans motif que M. de Dœllinger ouvre son cycle de légendes par des fictions pareilles. Outre qu'elles sont la meilleure preuve de l'universelle crédulité du moyen âge et du parti qu'on en pouvait tirer à l'occasion, elles nous font comprendre les mouvements de l'opinion devant les prétentions chaque jour renaissantes de la papauté. La cour de Rome poursuivait deux buts qui se tenaient étroitement : d'une part, la suprématie sur les Églises nationales ; de l'autre, la suzeraineté sur les princes temporels. Cés visées remontent sans doute très-haut dans l'histoire de l'Église romaine, et il n'a pas été difficile à ses apologistes de fournir des preuves de leur ancienneté; mais les faits qui peuvent leur être opposés ne sont ni moins nombreux, ni moins décisifs, et nulle époque peut-être n'en fournit plus que le pontificat de Symmaque, de 498 à 514. Ce règne n'est qu'un long litige, l'anarchie est à son comble; la sûreté personnelle du pontife est menacée jusque dans l'intérieur de sa ville épiscopale. Dès l'avénement de Symmaque, le clergé et le peuple se divisent, et on lui oppose un antipape, l'archiprêtre Laurent. Pour mettre fin au schisme, on soumit la double élection au jugement du roi Théodoric, quoiqu'il fût arien. Il décida en faveur de Symmaque que le véritable pontife était celui qui avait été ordonné le premier. Laurent se soumit ; mais, peu après, ses partisans accusèrent Symmaque, si nous en croyons Fleury, de quelque crime contre la pureté. Cette accusation réveilla le schisme; le peuple, le clergé, le sénat se partagèrent de nouveau, et la lutte gagna la rue où se commirent toutes sortes d'excès. Pour ramener la paix, Théodoric recourut à un concile

auquel Symmaque consentit d'abord à remettre le jugement du fait qu'on lui imputait. Le concile, rejetant le libelle des accusateurs pour vice de forme, déclara le pontife déchargé devant les hommes, mais remit sa cause au jugement de Dieu. C'est à cette grave affaire que se rapporte l'apologie du diacre Ennodius, où l'auteur soutient que Dieu ne permet l'accès du saint siége qu'à des hommes éminents en vertu, ou qui le deviennent par leur élévation même, et que si leur propre mérite est insuffisant, ils bénéficient de celui du premier évêque de Rome, saint Pierre.

Les défenseurs de Symmaque ne se contentèrent pas d'exposer le principe alors nouveau de la sainteté nécessaire du sacerdoce; on voulut démontrer de plus, par les faits de l'histoire, que les conciles n'avaient aucune autorité pour juger le souverain pontife, et l'on produisit la fable suivante :

« Au début de la persécution de Dioclétien, le pontife du Capitole remontra au pape Marcellin qu'il pouvait bien offrir l'encens aux dieux, puisque les trois Mages l'avaient offert au Christ enfant. Le pape, ne pouvant se tirer de ce raisonnement et ne voulant pas cependant se rendre d'emblée, on convint de soumettre la difficulté à Dioclétien, alors en Perse, qui ordonna naturellement à Marcellin d'offrir l'encens. On conduisit le pontife dans le temple de Vespasien, où, en présence de nombreux chrétiens, il sacrifia à Hercule, à Jupiter et à Saturne. A cette nouvelle, trois cents évêques quittent leurs diocèses et se réunissent en concile, d'abord dans une grotte près de Sinuessa, puis, comme elle se trouva trop étroite, dans la ville même. Trente prêtres romains siégent avec eux. On commence par destituer de leurs fonctions un certain nombre de prêtres et de diacres, uniquement parce qu'ils s'étaient séparés de Marcellin au moment où ils l'avaient vu entrer dans le temple. Le pape, comme chef suprême de l'Église, ne peut être jugé, les trois cents évêques en tombent d'accord. Cependant il comparaît, il essaye de se justifier, mais soixante-douze témoins l'accusent, leur témoignage l'accable, il reconnaît sa faute et prononce sa propre déchéance. Ce fait mémorable arriva précisément le 23 août 303. Les évêques, au lieu de rejoindre leurs troupeaux, restent tranquillement réunis à Sinuessa, jusqu'à ce que Dioclétien, que la nouvelle de leur concile avait rejoint en Perse, donne l'ordre d'en mettre un grand nombre à mort. »

Les témoignages sur le pape Marcellin sont douteux. M. de Dœllinger incline à croire qu'au temps de Symmaque, on pouvait conserver encore à Rome le souvenir de sa coupable faiblesse pendant la persécu-

tion, et que cette tradition servit de point de départ au faussaire qui forgea les actes du concile de Sinuessa. Le but qu'il se proposait est évident aux yeux de notre auteur ; il s'agissait simplement d'établir, par un précédent favorable à Symmaque, que le souverain pontife ne relève d'aucune juridiction humaine. En même temps, il chercha à insinuer que les laïques ne pouvaient être admis à accuser les ecclésiastiques, ni les clercs inférieurs leurs évêques. C'était le chemin le plus sûr pour atteindre la souveraineté : du moment qu'on limite le droit de porter plainte contre un corps hiérarchique, l'inviolabilité qu'il acquiert plus ou moins par là le rend irresponsable, infaillible dès lors, et, par conséquent, à un degré quelconque souverain.

Au moment où se produisirent les faux actes du concile de Sinuessa, l'Église romaine était loin encore de réclamer officiellement de telles immunités. L'apostasie de Marcellin, affichée ou imaginée par les partisans de Symmaque, ne plaidait guère en faveur de l'infaillibilité pontificale, et Gerson et Gerbert se prévalurent du fait, comme de l'hérésie de Libérius, pour soutenir la légitimité du concile qui se réunirait sans le pape ou contre le pape.

Je ne m'arrêterai pas à l'étude approfondie que M. le chanoine de Dœllinger a consacrée au pape Libérius (352-366) et à sa transaction avec les évêques ariens de la cour de l'empereur Constance. Les historiens ecclésiastiques reconnaissent généralement cette défaillance et l'excusent par la pression qu'à la faveur d'un exil rigoureux, Constance exerça sur Libérius, afin d'imposer plus facilement à l'Église de Rome l'antipape Félix, qui ne faisait point difficulté de communiquer avec les évêques ariens. Joseph de Maistre remarque que Libérius, en adhérant aux formules hérétiques, ne se prononçait pas *ex cathedra*, et dès lors ne souillait pas l'inaltérable orthodoxie de son siége. L'histoire de ce pontife ne rentre dans le sujet traité par notre auteur que par la confusion que les anciens historiens de l'Église ont faite à partir du VIe ou du VIIe siècle, entre Libérius et son compétiteur Félix ; le premier, pendant toute sa vie, objet de l'attachement des Romains, passa dans la suite pour un tyran sanguinaire, un hérétique et un persécuteur de la vraie foi, tandis que le second, institué par les évêques ariens, parjure, imposé aux Romains par l'autorité de l'empereur, se transforma en héros de l'Église, en martyr et en saint. M. de Dœllinger explique parfaitement les causes de cette erreur, préparée par des pièces fausses qu'il attribue à cette nombreuse fraction du clergé romain qui, pendant l'exil de Libérius, avait, au mépris de ses serments, reconnu le

pontificat de Félix, et qui furent admises d'autant plus facilement comme authentiques, que la fable du baptême reçu par Constantin à Rome avait profondément vioié le fond de toutes les traditions historiques du clergé et du peuple romain.

Je ne parlerai pas davantage du pape Anastase II (496-498), que, par une erreur singulière, le décret de Gratien fait mourir de mort subite au moment où il allait entrer en communion avec les fauteurs de l'hérésie des monophysites, et dont la *Divine Comédie* place le tombeau dans le cercle infernal des docteurs de l'hérésie et des victimes de leurs séductions. M. le chanoine de Dœllinger fait remarquer, du reste, combien les adversaires de la primauté de saint Pierre au moyen âge furent malheureux dans le choix des papes dont ils alléguèrent les défaillances contre les prétentions de leur siége à l'infaillibilité, tandis qu'ils ignorèrent absolument le fait d'Honorius Ier (625-640), condamné solennellement comme hérétique par un concile général, et dont l'Église romaine elle-même dut admettre la condamnation. Joseph de Maistre prend, ainsi que sa thèse l'y obligeait, la défense de ce pape si justement flétri, et, ne pouvant pas l'absoudre de tout soupçon, il en arrive à insinuer que les Grecs ont pu fort bien falsifier les actes pour faire pièce au saint siége :

. . . . . *Et quidquid Græcia mendax*
Audet in historia.

M. de Dœllinger trouve en général cette méthode, si commune aux défenseurs obstinés d'une doctrine préconçue, infiniment commode, mais indigne d'une critique sérieuse.

Le concile de Nicée, en établissant contre les Ariens la divinité de Jésus-Christ, n'avait pas prévu tout ce que le génie des Orientaux allait imaginer, sur ce dogme, de commentaires, d'explications, d'arguties et de transactions. Suivant Pluquet, dans son *Dictionnaire des hérésies*, Nestorius, pour ne pas confondre dans Jésus-Christ la nature divine et la nature humaine, avait soutenu qu'elles étaient tellement distinctes, qu'elles formaient deux personnes. Eutychès, au contraire, pour défendre l'unité de personne, avait tellement uni la nature divine à la nature humaine, qu'il les avait confondues.

L'Église définit contre Nestorius qu'il n'y avait qu'une personne en Jésus-Christ, et contre Eutychès qu'il y avait deux natures.

Les monophysites crurent échapper aux effets de cette condamna-

tion en soutenant que, si la nature divine et la nature humaine restaient distinctes, du moins la volonté humaine disparaissait tellement devant la volonté divine, qu'il n'y avait plus en Jésus-Christ que l'action du Verbe. Telle fut l'origine du monothélisme, qui parut aux yeux de quelques Églises d'Orient un moyen terme, un accommodement licite entre la croyance orthodoxe et l'hérésie des monophysites. Sur cette base, les patriarches Cyrus d'Alexandrie et Sergius de Constantinople opérèrent la réunion des catholiques et des dissidents. Il restait à gagner le pape Honorius à ces vues : Sergius se chargea de lui écrire.

Le pontife abonda dans le sens des deux patriarches, et, en leur répondant, il leur accorda que si les deux natures produisaient en Jésus-Christ deux volontés, du moins la volonté divine l'emportait tellement que celle de la créature ne jouait plus qu'un rôle absolument passif et disparaissait même en quelque sorte. Bref, Honorius reconnut en termes formels, plus expressément encore que Sergius, « qu'il n'y avait qu'une volonté en Jésus-Christ. » Cependant le point de départ une fois admis, il était plus juste, suivant la remarque de notre auteur, de dire que la nature humaine du Christ, absolument impeccable, ne pouvait produire qu'une volonté conforme à celle de la nature divine, en un mot, que les deux volontés s'unifiaient malgré la distinction des deux natures.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question de haute théologie; il suffit de dire que Sergius et les autres fauteurs du monothélisme, réunis en concile, placèrent la décision dogmatique du pape sous les yeux de l'empereur Héraclius, qui, pour mettre un terme à des divisions religieuses si funestes à l'Empire, rendit un décret connu sous le nom d'*Ecthèse*, pour assurer l'union des Églises dans la doctrine des monothélites. Ce décret est daté de 639; Honorius mourut l'année suivante.

L'Occident tout entier se souleva contre ce dogme erroné, et il parut clairement qu'à Rome, la manière de voir du pape défunt n'était partagée par personne. Ce fut en vain que les monothélites produisirent les lettres d'Honorius à Sergius, ainsi que celles qu'il avait écrites sur la même matière et dans le même sens aux patriarches Cyrus et Sophronius. Dans le concile de Latran de 649, où l'on donna lecture de la défense des nouveaux hérétiques, personne ne s'éleva pour justifier le pontife. Cependant il ne fut pas compris dans la condamnation que le pape Martin I[er] et le concile lancèrent contre les patriarches Sergius, Pyrrhus et Paul de Constantinople, Cyrus d'Alexandrie, et contre l'évêque Théodore de Pharan.

Le concile œcuménique de Constantinople, de 680, qui eut à se prononcer de rechef sur le monothélisme, à une époque où l'opinion de l'Orient sur ces questions obscures s'était formée, n'imita point la discrétion du concile de Latran, malgré la présence des légats du pape Agathon. L'anathème prononcé contre la nouvelle erreur fut renouvelé, et on y mit le pape Honorius au même rang que les autres coupables. On déclara qu'il s'était en tout rallié aux vues de Sergius, qu'il avait propagé parmi les peuples catholiques l'hérésie du monothélisme, qu'il avait encouru le même anathème que Sergius, car ses écrits, comme pontife, étaient absolument contraires aux dogmes apostoliques et aux décisions des conciles.

Il n'est donc pas possible, ainsi que le remarque M. de Dœllinger, de prétendre que le concile n'avait voulu que blâmer le jugement précipité d'un pontife surpris par l'apparition d'une nouvelle erreur. Il est vrai que, suivant lui, il faut toujours en pareil cas un temps plus ou moins long pour permettre à l'Église de se reconnaître et de s'orienter; mais le concile ne s'arrêta pas à cette considération : il entendait bien flétrir l'hérésie personnelle dont Honorius s'était rendu coupable et l'appui qu'il avait prêté aux fauteurs de l'hérésie, au lieu d'éclairer les fidèles de la lumière de la pure doctrine. C'est par de telles rigueurs que l'orthodoxie religieuse se sauvegardait. « L'Église primitive avait été plus réservée, c'est M. de Dœllinger qui nous l'apprend : elle ne craignait pas de mettre des ménagements dans le jugement d'évêques isolés qui avaient erré sur des questions non encore résolues. Mais depuis que le v[e] concile œcuménique eut commencé, en 553, à anathématiser les écrits et la personne des fauteurs d'hérésie, les rigueurs ne connurent plus de bornes. » Elles n'épargnèrent même plus les morts : parmi les personnages condamnés à Rome comme monothélites, il y en avait trois qui ne vivaient plus. L'un d'eux, le patriarche Paul, n'était coupable que d'avoir écrit au pape Théodore qu'il s'en tenait à l'enseignement du pape Honorius, et d'avoir reconnu le décret de l'empereur Constant connu sous le nom de *Type*, où le souverain se bornait à défendre d'agiter de nouveau les questions controversées. Le concile de Latran avait établi un précédent dont les évêques d'Orient rassemblés à Constantinople s'autorisèrent pour retourner contre la mémoire d'un pontife de l'Église romaine, la flétrissure qu'il avait infligée autrefois à des patriarches de l'Église d'Orient. Du reste le concile de 680, indépendamment de toute rivalité d'Église, ne pouvait que confirmer le jugement du concile de Latran contre le monothélisme et ses principaux fauteurs, à moins de ruiner des décisions qui avaient pris rang

parmi les canons, et que les légats du pape Agathon avaient certainement mission de défendre.

Son successeur, le pape Léon II, eut à donner sa sanction aux actes du concile de Constantinople et à la sentence portée contre l'un de ses prédécesseurs. Il ne fit aucune difficulté, ainsi qu'il l'annonça à l'empereur, « parce qu'Honorius n'avait pas éclairé l'Église de Rome par l'enseignement apostolique, et que jadis immaculée, il l'avait souillée par une erreur sacrilége. »

Ce curieux point d'histoire ecclésiastique a été élucidé par M. de Dœllinger avec une abondance de preuves qui dissipe toutes les obscurités. Il suffit du nombre des documents allégués pour détruire de fond en comble l'hypothèse de la falsification imaginée par Joseph de Maistre. Le fait est confirmé d'ailleurs par des pièces que les Grecs n'ont jamais eues entre les mains. Il est expressément mentionné dans la profession de foi que l'on exigeait alors des papes nouvellement élus et dont la formule nous a été conservée; on y rappelle le VI[e] concile œcuménique qui fut présidé par les légats du pape Agathon, et qui fixa définitivement le dogme sur les deux volontés du Christ; les quatre patriarches de Constantinople qui avaient soutenu l'hérésie contraire, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre sont déclarés anathèmes, de même qu'Honorius qui avait partagé et qui favorisa leurs fausses doctrines.

Un autre document officiel de cette époque, le *Liber pontificalis*, garde le silence sur les écarts hétérodoxes d'Honorius, dont il fait la biographie. On conçoit qu'à mesure que le Saint-Siége portait plus haut ses prétentions à une orthodoxie infaillible, le souvenir d'un fait qui leur était si contraire dut s'effacer de plus en plus, et c'est ainsi qu'on put soutenir de très-bonne foi, pendant tout le moyen âge, que jamais les papes n'avaient erré. L'embarras des apologistes ne fut que plus grand, lorsque le progrès des études historiques permit de rétablir la vérité du fait, et il y a plaisir à suivre les raisonnements de tant d'avocats malheureux pour en atténuer la portée.

III

LE PAPE SAINT SILVESTRE — LE BAPTÊME ET LA DONATION DE CONSTANTIN

Parmi les études que M. le chanoine de Dœllinger a rassemblées dans sa brochure, celle qui concerne la donation de Constantin offre

un intérêt particulier dans un moment où la question de la souveraineté temporelle des papes est encore en suspens.

Les modernes n'ont plus aucun doute sur la religion de Constantin. On sait que, tout en renonçant au culte ancien, il ne se soumit au baptême que vers la fin de sa vie, dans un de ses palais, près de Nicomédie, et qu'il le reçut de la main de l'évêque arien Eusèbe. Le moyen âge devait répugner à admettre la vérité sous une forme si contraire à ses préjugés; il lui parut impossible que le premier empereur chrétien, fils de sainte Hélène, eût marqué si peu d'empressement à faire profession de la religion du Christ, et qu'il fût entré par la mauvaise porte dans le giron de l'Église. Ce sentiment donna naissance, dès la fin du ve siècle ou le commencement du vi^e, à la légende du pape saint Silvestre.

D'après cette fiction, Constantin est dans le principe l'ennemi des chrétiens qu'il fait périr en grand nombre; sa propre épouse meurt pour n'avoir pas voulu sacrifier aux idoles; quant au pontife, il se réfugie prudemment sur le mont Soracte. Mais la main de Dieu s'appesantit sur le persécuteur; Constantin est affligé de la lèpre. Pour s'en débarrasser, il doit se baigner dans un réservoir rempli du sang de quelques jeunes garçons. Mais il se laisse toucher par les larmes de leurs mères, et renonce à user de ce remède. Une vision céleste l'avertit alors de recourir au pape Silvestre, qui le guérit en le baptisant. Ce miracle, accompli sous les yeux de toute la ville de Rome, opère naturellement la conversion en masse du sénat et du peuple romain.

Pour qui connaît les auteurs contemporains justement accrédités, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Prosper, dont les textes ont fixé la critique moderne sur le baptême de Constantin, il est vraiment inconcevable qu'un conte aussi ridicule ait pu se faire jour et s'imposer universellement aux chroniqueurs du moyen âge. M. le chanoine de Dœllinger en fait remonter l'invention au pontificat de Symmaque, sous lequel se produisit toute une littérature de documents controuvés.

L'auteur, fidèle à sa méthode, suit le mythe à travers tous les historiens du moyen âge, et il est réellement curieux de voir leurs efforts pour concilier une tradition si bien accréditée, admise parmi les biographies du *Liber pontificalis*, et les assertions formelles des auteurs ecclésiastiques du ive siècle. Mais pendant que chez les chroniqueurs allemands on trouve une certaine liberté de jugement, qui leur fait, en partie du moins, entrevoir la vérité, témoin le moine connu sous le nom de Chronographe saxon, qui écrivit, vers 1175, les *Annales de Magde-*

bourg, et qui n'hésite pas à reconnaître que Constantin remit son baptême jusqu'à ses derniers moments, les Italiens restent invariablement attachés à la version romaine. Ainsi, l'évêque Bonizo, mort en 1089, déclare hautement que c'est une fausseté de dire que Constantin n'a été baptisé qu'avant sa mort, et qu'il faut être perdu d'esprit pour croire qu'après le concile de Nicée et la fin tragique d'Arius, arrivée pour ainsi dire sous les yeux de l'empereur, il ait pu se laisser séduire par les Ariens. C'est la croyance universelle de l'Église catholique que Constantin reçut le baptême des mains de saint Silvestre : donc le fait est certain. Il est vrai que la cour de Rome n'hésitait pas à se servir de la fausse légende. Dans le second concile de Nicée, en 787, le pape Adrien Ier en tira des témoignages pour prouver l'ancienneté du culte des images. Nicolas Ier reconnaît à Silvestre l'honneur d'avoir baptisé le grand Constantin, et Léon IX, en argumentant contre le patriarche Michel Cérularius de Constantinople, soutient que cet empepereur était devenu, par son baptême, le fils spirituel de saint Silvestre. Sans doute, à l'approche de la Renaissance, des hommes comme le cardinal Nicolas de Cusa et Æneas Sylvius, entrevirent la vérité; mais les historiens les plus autorisés, comme Baronius et Bellarmin, n'en restèrent pas moins fidèles au baptême de la fable. Il était réservé aux théologiens français, c'est une justice que M. de Dœllinger se plaît à leur rendre, de dissiper tout à fait les obscurités de l'histoire sur ce point important.

La tradition controuvée de la guérison de Constantin par le baptême permit à l'auteur de la Vie de saint Silvestre, dans le *Liber pontificalis*, de faire honneur à sa reconnaissance de toutes les libéralités dont les fidèles, ou, pour me servir de l'expression d'Ammien Marcellin, les matrones avaient enrichi l'Église de Rome, et l'on conçoit qu'elle servit également de point de départ au faussaire qui forgea la fameuse donation.

On a souvent essayé de déterminer le pays qui eut l'initiative de cette invention. Le texte existe en grec comme en latin, et, dès lors, il est naturel que des auteurs graves aient essayé de renvoyer ce faux manifeste aux Byzantins. Il est de fait qu'ils ont fait grand usage de la donation pour revendiquer, en faveur de leur propre patriarche, tous les honneurs qu'elle assurait au patriarche de Rome. Mais telle n'est point l'opinion de notre auteur qui prouve jusqu'à l'évidence que le texte grec n'est qu'une traduction du latin. Quant à l'époque où la pièce apparut, il conjecture, avec grande apparence de raison, qu'elle

coïncide avec la décadence du royaume lombard, soit dans les années qui suivirent le milieu du VIIIe siècle. En 777, le pape Adrien Ier mentionne, pour la première fois, les libéralités de Constantin.

Avant cette époque, la politique des papes, réduits à de simples fonctions municipales, ne visait guère à la domination de l'Italie. La Péninsule se partageait entre les Lombards et les Byzantins, et les efforts des Pontifes n'avaient qu'un but : sauvegarder la souveraineté chancelante des empereurs d'Orient, afin d'enrayer les progrès des Barbares : « Être conquis par les Lombards, parut toujours aux Romains le pire de tous les maux. » Sans doute, ainsi que le remarque l'auteur, la manière cruelle dont ces étrangers faisaient la guerre, suffisait pour motiver cette répulsion. Mais il y avait une autre raison, et la plus forte de toutes : c'est que les Lombards étaient de toutes ces races du Nord la plus acharnée contre les propriétés et les institutions romaines, et il n'est pas douteux que l'agrandissement de leur puissance n'eût porté un coup mortel au régime qui avait jusque-là maintenu, dans une certaine mesure, l'autonomie de la ville éternelle.

Aussi, n'y a-t-il pas d'avanie et d'oppression que les Romains n'aient endurées patiemment, plutôt que de rien tenter contre la souveraineté de Byzance. Les exarques de Ravenne poussaient la tyrannie jusqu'à se faire délivrer, à titre de gage, les vases sacrés de saint Pierre. Sur le moindre soupçon, les empereurs grecs obligeaient les papes à abandonner leur siége pour se justifier à la cour de Constantinople. Le pape Constantin dut la suivre, en 709, jusqu'à Nicomédie en Asie, pendant que l'exarque faisait exécuter, à Rome, quatre clercs des plus illustres. La persécution iconoclaste de Léon l'Isaurien et de Constantin Copronyme ne parvint pas à ébranler la fidélité des Romains. Il est vrai que des historiens, comme Baronius et Bellarmin, se fondant sur une mauvaise interprétation d'un passage de la vie de Grégoire II dans le *Liber pontificalis*, prétendent que ce pontife prononça la déchéance de l'empereur Léon comme souverain de l'Italie, et souleva les Italiens contre son autorité. Mais M. de Dœllinger démontre, dans une dissertation spéciale, que cette opinion ne peut invoquer d'autre appui que des témoignages sans valeur et sans portée. Rien ne prouve mieux l'influence des empereurs d'Orient à Rome que cette suite de dix papes, de 685 à 741, qui, à l'exception de l'Italien Grégoire II, étaient tous Grecs ou Syriens.

La pensée de substituer le pontife romain aux droits des empereurs d'Orient sur l'Italie n'a donc pu germer que dans la période où la puissance des Lombards était sur son déclin. Ce fut un moment relative-

ment court, et l'établissement du royaume franc d'Italie y mit fin en 774. M. de Dœllinger a raison de soutenir, qu'à cette date, la fausse donation existait déjà; car il est certain que les Francs, en prenant pied dans la Péninsule, ruinaient de fond en comble toutes les espérances que l'on pouvait nourrir et que la donation visait à réaliser, de réunir les diverses provinces italiennes sous le sceptre temporel de l'évêque de Rome.

On ne saurait trop remarquer que cet acte, qui passa longtemps pour avoir constitué l'apanage royal du Saint-Siége, semble se préoccuper beaucoup plus d'assurer certaines distinctions honorifiques au pape et à son clergé que d'établir sa puissance temporelle. La libéralité qui a rendu cette pièce si fameuse, n'y figure qu'en dernière ligne et je dirais même incidemment. Voici, du reste, l'analyse de M. de Dœllinger :

« 1° Constantin prétend exalter la chaire de saint Pierre au-dessus de l'Empire et de son siége temporel, en lui octroyant des pouvoirs et des honneurs impériaux;

» 2° Elle doit avoir la primauté sur les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et de Constantinople;

» 3° Elle connaît et juge de tout ce qui a rapport à la foi et au culte chrétien;

» 4° En place du diadème dont l'empereur avait voulu couronner le pape, mais que celui-ci refusa, Constantin lui accorde, à lui et à ses successeurs, l'usage du *phrygium*, ou de la tiare, et du *lorum*, qui décore la poitrine des empereurs, et l'autorise à se revêtir des vêtements en étoffes de couleur et des autres insignes impériaux;

» 5° Le clergé romain doit jouir des prérogatives du sénat impérial, au point que ses membres puissent prétendre, comme les sénateurs, à la dignité de patrice et de consul; il est autorisé à porter la décoration qui distingue l'ordre des fonctionnaires impériaux;

» 6° L'Église romaine est autorisée à avoir des chambellans, des huissiers et une garde du corps (*cubicularii, ostiarii, exubitæ*).

» 7° Les clercs romains ont le privilége de monter des chevaux ornés de housses blanches, et de porter, à l'exemple des sénateurs, des sandales de la même couleur;

» 8° Si un membre du sénat veut, avec l'agrément du pape, devenir clerc, nul ne doit l'en empêcher;

» 9° Enfin, Constantin abandonne à perpétuité et en toute souveraineté au pape Sylvestre et à ses successeurs, la ville de Rome et les

provinces, les villes et les châteaux de toute l'Italie, ou des pays occidentaux. »

L'auteur fait suivre cette analyse de l'examen de chaque article en particulier et des avantages qui en résultaient pour l'Église romaine; là, également, il retrouve le cachet de l'époque où la donation a été fabriquée, c'est-à-dire du VIII[e] siècle.

Le point le plus curieux, c'est la portée géographique que le faussaire prétendait donner à sa supercherie par le choix de ces termes : « L'Italie *ou* les pays occidentaux. » Il est certain qu'au moment où Constantin transféra le siége de l'empire à Byzance, ces deux expressions n'étaient point synonymes. A cette date, l'Italie n'était ni la contrée la plus occidentale du monde romain, ni la seule qu'il possédât dans l'Occident. D'un autre côté, il répugne de croire qu'à Rome, même au VIII[e] siècle, on eût perdu le souvenir de l'ancienne circonscription de l'Empire, au point d'ignorer qu'il s'étendait à l'ouest bien au delà des Alpes. Mais peut-être n'était-ce là que l'effet d'un calcul; car il était à craindre qu'en donnant à la donation trop d'extension, on s'aliénât les souverains francs, dont le Saint-Siége avait un si grand besoin, et dont il se fit un appui à la fois contre les Lombards et contre les empereurs d'Orient.

On a vu que c'est le pape Adrien qui fit mention le premier de la puissance que le souverain Pontife tenait de l'empereur Constantin « dans les pays d'Hespérie. » Mais il se passa longtemps avant que la cour de Rome fît un usage courant de la donation. A la vérité, l'évêque Luitprand, de Crémone, légat du Saint-Siége à Constantinople, relève et loue les grandes largesses faites par Constantin à l'Église romaine jusqu'en Perse, en Mésopotamie et en Babylonie; mais il ne dit pas un mot de l'acte fictif qu'on lui attribuait. Si l'on se montra si réservé à la cour de Byzance, il semble qu'il n'en fut pas de même dans l'empire franc, si j'ose rendre ainsi la pensée assez claire de M. de Dœllinger. Les évêques Énée, de Paris, et Hincmar, de Reims, connaissent l'un et l'autre la donation. Le premier en fait usage, vers 868, contre les Grecs : « Constantin reconnut, dit-il, que deux empereurs, celui de l'Empire et celui de l'Église, ne pouvaient régner simultanément dans la même ville; c'est pourquoi il transféra sa résidence à Byzance et soumit au siége apostolique le territoire romain et un nombre considérable de provinces diverses. » Cette assertion est d'autant plus remarquable, que l'évêque Énée, de même que Hincmar, connaissait l'histoire et la littérature religieuse mieux qu'aucun homme de son temps.

« En 1054, rapporte notre auteur, le pape Léon IX, dans sa lettre au patriarche Michel Cérularius, de Constantinople, reproduisit presque entièrement le texte de la donation, sans paraître éprouver l'ombre d'un doute sur l'insuffisance du document. Il voulait par là fournir au patriarche « une preuve convaincante du droit de l'Église de Rome au sacerdoce royal, à l'empire terrestre et à l'empire céleste, » et l'empêcher de supposer que la chaire de saint Pierre « voulût s'arroger son pouvoir par des fables usées et vieillies. » Ajoutons que Léon IX est de tous les papes le seul qui ait défié la critique à ce point. Cette superbe assurance contraste avec le procédé prudent de son guide et de son conseiller, le fameux Hildebrand, qui fut élevé plus tard sur le trône pontifical ; dans aucun de ses nombreux écrits, le pape Grégoire VII ne mentionne la donation. Ce silence est caractéristique, si l'on songe à la situation de ce pontife en face d'ennemis nombreux et puissants qui le combattaient avec une énergie extrême. Son ami, le cardinal Pierre Damien, n'imita point cette réserve, quand, aux yeux des Allemands qui avaient embrassé le parti de l'antipape Cadaloüs, créature de l'empereur, il fait parade du privilége de Constantin pour la défense du Saint-Siége, sans oublier d'ajouter que ce prince a de plus donné aux papes « la juridiction sur le royaume d'Italie. »

Bientôt on ne restreignit plus les effets de la donation à la seule Péninsule. « L'usage et la signification du document prirent une nouvelle extension, lorsque Urbain II s'en servit pour revendiquer le droit de propriété de l'Église romaine sur la Corse. Il dériva ce droit de ce singulier principe que toutes les îles étaient légalement *juris publici*, par conséquent des domaines de l'État. Pourquoi Urbain II n'a-t-il pas préféré se prévaloir de la donation de Charlemagne, qu'il ne mentionne même pas ? La Corse est comprise parmi les libéralités que Charlemagne doit avoir faites à l'Église romaine, et le pape Léon III le dit clairement dans une lettre à ce prince, de l'année 808, où il le prie de garder cette île sous sa domination, d'étendre sur elle la protection de son « bras puissant, » parce que le Saint-Siége, dépourvu de marine, ne pouvait faire valoir son droit sur une possession toujours menacée par les Sarrasins. Ainsi que nous l'apprenons de l'historien corse Limperani, la cour de Rome n'exerça pendant cent quatre-vingt-neuf ans aucun droit de domaine sur cette possession. En 1077, seulement, Grégoire VII déclare que les Corses sont prêts à se remettre sous la souveraineté pontificale, et il résulte d'une lettre d'Urbain II à l'évêque Daibert, de Pise, qu'à ce moment ou peu après la chose eut réellement lieu.

» Partant de ce principe que c'étaient surtout les îles — dont il n'était cependant pas question — que Constantin avait entendu donner aux papes, on continua à étendre les applications de la donation. D'un seul bond on en reporta les conséquences de la Corse à l'Irlande, dont la cour pontificale prétendit disposer, quoique les Romains ne l'eussent jamais possédée et qu'ils la connussent à peine. C'est ce que fit l'Anglais Adrien IV (1154-1159), *anglicana affectione*, par une préférence patriotique, suivant l'expression des chefs irlandais dans une missive adressée en 1316 au pape Jean XXII. Sur la demande du roi d'Angleterre Henri II, Adrien lui accorda la souveraineté sur l'Hibernie qui, « de même que toutes les îles chrétiennes, est indubitablement au droit de saint Pierre et de l'Église romaine. » Il est vrai que Henri II dut faire valoir par les armes le droit qu'on lui octroyait si libéralement et qui exigea cinq cents ans d'efforts et un large recours à la colonisation, avant d'être pleinement assuré à l'Angleterre. Les Anglais avaient beau dire aux Irlandais : « Votre île appartenait jadis aux papes, et depuis qu'ils l'ont donnée au roi Henri, c'est votre devoir de vous soumettre à la souveraineté anglaise ; » les Irlandais, qui n'ont jamais perdu entièrement la connaissance de leur histoire, savaient fort bien que ni les empereurs, ni les pontifes romains n'ont possédé un pouce de terrain dans leur île, et se refusaient à admettre que le pape Adrien eût pu légitimement disposer d'eux.

» Il est vrai qu'Adrien ne mentionne pas la donation, mais son ami et son confident Jean de Salisbury, le promoteur avoué de la mesure, la justifie en invoquant la libéralité du premier empereur chrétien. » Il est facile de comprendre les sentiments que le procédé du pontife fit éprouver plus tard à la catholique Irlande, lorsque le progrès de la Réforme eut jeté les rois d'Angleterre du côté de l'hérésie.

Cette donation si légèrement imaginée et qui eut malgré cela un si grand succès, répondait à un besoin, à des tendances propres au moyen âge. Elle rétablissait en faveur des Églises dispersées l'unité de l'empire romain, dont les invasions étaient loin d'avoir effacé les traditions. Elle fournissait au clergé un instrument de revendication, un titre de possession, une arme contre les empiétements des princes temporels sur le domaine de la conscience. M. de Dœllinger n'envisage peut-être pas suffisamment son sujet sous ces divers aspects, mais ce défaut se trouve compensé par l'abondance de ses recherches sur la marche et sur l'influence de la donnée primitive, sur la trace qu'elle a laissée dans l'histoire.

Dès le temps de Grégoire VII ou d'Urbain II, la donation passe dans

les recueils de droit. Anselme de Lucques la mentionne en substituant à la particule disjonctive *ou* la conjonction *et*: « L'empereur Constantin accorde au pape la couronne et toute la dignité impériale dans la ville de Rome, en Italie *et* dans tous les pays occidentaux. » Si on ne la trouve pas dans les plus anciens manuscrits du décret de Gratien, il ne se passa guère de temps sans qu'elle y fût ajoutée parmi les décrétales « extravagantes » (*palea*). Il est vrai qu'on revint alors à la première particule « l'Italie *ou* les contrées occidentales. »

Il est facile de concevoir l'usage que l'on fit de la donation pendant ces longues querelles du sacerdoce et de l'Empire qui, suivant une remarque judicieuse de l'auteur, se renouvelèrent, s'engendrèrent l'une l'autre avec une sorte de nécessité intérieure, amenées qu'elles étaient par la force des choses et la marche des idées.

Le chroniqueur Othon de Frisingue, qui écrivait de 1143 à 1146, racontant que Constantin se retira à Byzance, après avoir transféré les insignes de l'Empire au pape, ajoute que l'Église romaine prétend tirer de là la preuve que les royaumes d'Occident lui ont été concédés en toute souveraineté par cet empereur, et qu'à ce titre elle en exige le tribut, à l'exception des deux empires francs d'Allemagne et de Gaule; mais que les défenseurs de l'Empire soutiennent que, par la donation, Constantin ne peut avoir aliéné sa puissance temporelle en faveur des papes, et qu'il les a seulement choisis comme pontifes pour prier et pour bénir. Un autre Allemand, Gottfried de Bamberg, chapelain et notaire des trois Hohenstaufen, Conrad, Frédéric Barberousse et Henri VI, qui devint plus tard chanoine de Viterbe et qui dédia, en 1186, son *Panthéon* au pape Urbain III, suppose que, pour assurer plus de repos à l'Église, Constantin se retira avec toute sa cour à Byzance, chez les Grecs, et concéda au pape les droits régaliens et avec eux, « à ce qu'il semble, » Rome, l'Italie et les Gaules. Après cela il fait discuter la question par des partisans de l'Empire et par des champions de l'Église. Les premiers rappellent les faits de l'histoire, le partage de l'empire romain entre les fils de Constantin, citent les passages de l'Écriture qui sont contraires à la confusion des deux puissances. Les seconds répondent que, par le fait de la donation, Dieu a évidemment manifesté sa volonté, et que l'on ne peut admettre qu'il ait laissé son Église tomber dans l'erreur d'une possession illégitime. Entre ces arguments opposés, l'auteur ne s'avise pas de décider lui-même, il remet la solution au jugement de qui de droit.

Ainsi, dès le XIIe siècle, les deux opinions sont en présence, et il est intéressant de voir les défenseurs des princes emprunter leurs

armes de préférence à l'histoire. En effet, les historiens, même ceux de l'Église, font généralement bon marché de la donation, ou la réduisent à des proportions susceptibles de s'accommoder aux faits. Les uns y voient simplement un hommage rendu à la primauté de saint Pierre, c'est-à-dire à la suprématie de l'évêque de Rome sur les divers siéges de la chrétienté; les autres, la concession aux papes du duché de Rome ou de l'Italie. Les théologiens, tout au contraire, ne veulent aucune borne à l'étendue du privilége. Ainsi, le dominicain Tolomeo de Lucques, continuateur du livre de saint Thomas d'Aquin, *De Regimine principum*, fait de la donation une abdication formelle de Constantin en faveur de saint Silvestre; puis, rattachant à cette interprétation des faits tout aussi mal fondés, il arrive à cette conséquence redoutable que toute puissance temporelle tire son principe de la souveraineté spirituelle des papes. Cette doctrine se développe complétement dans les écrits du religieux augustin Gilles de Rome (*Ægidius Colonna*), et dans ceux des franciscains Agostino Trionfo et Alvaro Pelayo, que M. de Dœllinger analyse en quelques lignes : « Le Christ a été le seigneur de l'univers entier; en mourant il a transmis cette seigneurie à ses représentants sur la terre, Pierre et ses successeurs. Ainsi les papes jouissent de la plénitude du pouvoir spirituel et temporel, de tous ses droits et de toutes ses attributions. Le prince temporel même le plus puissant ne dispose que de la part de souveraineté que le pape lui a déléguée ou qu'il trouve bon de laisser entre ses mains. » Trionfo pousse le délire jusqu'à prétendre que « si un empereur comme Constantin a donné des possessions temporelles à saint Silvestre, ce n'était que comme une restitution de ce qui avait été enlevé injustement et par tyrannie. » Il est vrai que l'auteur de ces étranges propositions était l'un des théologiens du pape. On voit par là que les doctrines théocratiques renouvelées par Joseph de Maistre peuvent prétendre à une antiquité vénérable. Seulement, lorsqu'elles se produisirent, elles furent, dans les grandes agitations du moyen âge, une arme d'une violence révolutionnaire incomparable, tandis que le puissant logicien du sacerdoce moderne en a voulu faire le principe de toute stabilité et de toute conservation.

Il est évident que ces théories légitimaient toutes les revendications des pontifes. Grégoire VII était si convaincu de son droit, qu'il fit rechercher dans les archives les documents propres à établir les anciens rapports de vasselage des différents États de l'Europe avec le Saint-Siége. On oubliait que le pape Léon III, après avoir posé la couronne impériale sur la tête de Charlemagne, « se prosterna devant lui et

l'adora dans la forme de l'hommage que l'on rendait jadis aux empereurs, » et l'on fit peindre dans le palais de Latran l'empereur Lothaire prêtant foi et hommage au pape, en accompagnant ce tableau de vers qui proclamaient ce prince l'homme lige, le vassal du Pontife. Innocent III disait ouvertement que Constantin remit à Silvestre tout l'empire d'Occident, et Grégoire IX soutenait à Frédéric II de Hohenstaufen que le premier empereur chrétien, indépendamment de la souveraineté, avait confié aux soins du pape, en l'investissant des insignes impériaux, la ville de Rome et son duché; que les pontifes, sans amoindrir la substance de leur juridiction, avaient érigé le tribunal de l'empire et l'avaient transféré aux Allemands, et que les empereurs ne recevaient la puissance du glaive que par leur couronnement.

« C'était assez dire que l'autorité impériale n'avait été établie que par les papes, qu'il leur était loisible de l'agrandir ou de la restreindre, et que le Pontife était en droit d'exiger de chaque empereur qu'il lui rendît compte de l'usage fait par lui du pouvoir reçu. Mais si exorbitantes que fussent ces prétentions, ce n'était pas encore le dernier mot de la politique pontificale. Lancé d'abord par des théologiens comme Trionfo et Pelayo, il ne fut dit que par le successeur de Grégoire IX, le pape Innocent IV, quand il prononça la déposition de Frédéric II, au concile de Lyon : « C'est une erreur de croire, déclara-t-il en 1245, que Constantin ait été le premier à donner le pouvoir temporel au saint siége; c'est le Christ lui-même qui a transmis les deux puissances, le sacerdoce et l'empire, à Pierre et à ses successeurs, en leur confiant les rênes des deux royaumes, du royaume terrestre et du royaume céleste. Constantin n'a donc fait que restituer à l'Église, au propriétaire légitime, le pouvoir qu'il détenait injustement, et c'est de l'Église qu'il le reprit. »

Voilà les déductions que l'on tirait avec une rigueur apparente de l'œuvre d'un faussaire; voilà les principes à l'aide desquels on construisit, suivant la juste observation de Joseph de Maistre, le noble édifice de la monarchie européenne, que l'on fit de la souveraineté des princes un dogme, et qu'en place de l'élection, base du droit public chez les races allemandes, signe du contrat bilatéral qui unissait les gouvernants et les gouvernés, on proclama le droit divin héréditaire des familles royales. Dans ces convoitises du sacerdoce qui ont engendré tant de vérités de pure convention et qui causent de tels transports d'admiration à de Maistre, personne ne tenait compte ni des faits, ni du droit, ni de l'expérience des siècles, ni de la force des choses, ni des textes les plus précis des livres sacrés; le raisonnement allait droit

au but avec une logique puérile qui charmait les simples, et il a fallu toute la haine que l'homme d'État savoisien portait à la Révolution, tout le mépris où il tenait la justice, pour voir un caractère divin, surnaturel, dans ces aberrations de l' « orgueil occidental » que, d'après son propre aveu, saint Basile reprochait déjà à l'Église de Rome.

Il est curieux de voir la donation de Constantin, qui jouait un si grand rôle dans les entreprises de la papauté, n'obtenir à Rome même que fort peu de crédit, du moment qu'elle se trouvait en contradiction avec des droits acquis ou avec les vues politiques des parties : « En 1105, les moines du couvent de Farfa, richement doté par les empereurs, eurent à soutenir un procès contre des nobles romains, qui leur contestaient la possession d'un château. Ces derniers alléguèrent qu'ils étaient les vassaux de l'Église de Rome, et firent remonter sa suzeraineté sur le domaine contesté jusqu'à la fameuse donation. Les moines ne s'inscrivirent pas en faux contre le document, mais ils fournirent la preuve, tirée de l'histoire, qu'il ne fallait pas l'entendre comme comprenant la souveraineté de la Péninsule, car les empereurs qui avaient succédé à Constantin, n'avaient pas cessé de l'exercer après lui, et que l'on devait y voir simplement une concession de priviléges spirituels en Italie. A ce moment encore, sous le règne de Pascal II, même à Rome, la monarchie du pape était encore si peu de chose, que les moines de Farfa et leur abbé purent affirmer devant les tribunaux romains, sans que personne osât les démentir, que le saint père n'avait à prétendre ni puissance temporelle, ni souveraineté, car il tenait de Dieu, non pas les clefs d'un royaume terrestre, mais celles du royaume céleste.

» On sait que quarante ans plus tard se produisirent en Italie de grands mouvements religieux et politiques, les entreprises d'Arnold de Brescia et de ses adhérents, qui prétendaient remettre la libre disposition de l'Empire au peuple de Rome, comme représentant et héritier des anciens Romains. Les premières difficultés entre Frédéric Ier et le Saint-Siége vinrent compliquer la question. Les partisans du pape s'armèrent alors de la donation pour prouver contre les arnoldistes que Rome appartenait au pape. Là-dessus, dans un écrit adressé en 1152 à Frédéric de Hohenstaufen, un arnoldiste, Wetzel, répondit que ce mensonge, cette fable hérétique qui prétendait que Constantin avait renoncé aux droits de l'Empire sur Rome était tellement discréditée, que les femmes et les journaliers étaient à même de battre sur ce sujet

les plus savants, et que le pape, avec ses cardinaux, en avait une telle honte, qu'il n'osait plus se montrer nulle part. »

C'était beaucoup dire et s'avancer bien loin. Quoi qu'il en soit, la donation de Constantin n'est pas restée le propre exclusif des canonistes, des théologiens et des légistes. L'imagination populaire s'en empara à son tour et lui donna une portée dont M. de Dœllinger ne méconnaît point la gravité. « Pendant les derniers siècles du moyen âge, dit-il, on peut observer deux courants opposés : d'une part la tendance à grossir la dotation du clergé, à asseoir solidement l'Église sur de vastes possessions territoriales, à accroître le nombre et le bien-être des ecclésiastiques qui n'avaient pour vivre que les fondations pieuses; de l'autre, la conviction qui apparaît dès le XIIe siècle et qui se propage de plus en plus, que les grands domaines, l'abondance des revenus étaient pour l'Église un grand mal, la source de presque tous les abus, la cause première de la démoralisation du clergé. On en vint bientôt à rattacher cette idée à la donation, et l'on se dit que dans les commencements les prêtres étaient pauvres et ne vivaient que de dons volontaires, jusqu'au temps où Constantin par son imprudente libéralité mit fin à cette pauvreté, du moins à Rome, et que le pape Silvestre en acceptant ses dons inocula par son exemple à tout le clergé l'amour du lucre et des richesses. Les biens de l'Église passèrent bientôt pour l'unique obstacle à sa réforme, et les hérétiques, qui se multiplièrent de plus en plus en Italie, en France, en Allemagne à partir du XIIe siècle, s'emparèrent de ces vues, les propagèrent et les firent bientôt accepter généralement par l'opinion publique.

» Il faut convenir que la fabuleuse donation de Constantin répondait on ne peut mieux à l'intelligence et à la manière de voir du peuple. Le moyen âge était en tout porté à imaginer pour une situation créée lentement, par pièces, dans le courant des siècles, une cause unique, un personnage déterminé produisant la situation d'un seul coup, par un acte de sa volonté. On arriva ainsi à se figurer que l'Église, jadis pauvre et dont la fortune ne s'était faite qu'insensiblement, avait acquis l'ensemble de ses biens en vertu de la donation de l'empereur Constantin et par l'acceptation du pape Silvestre. Ce fut, au jugement d'innombrables fidèles, le signal de la décadence, l'origine de tous les maux qui affligeaient l'Église, et ce sentiment gagna même les esprits les plus éminents du moyen âge, dont plus d'un exprima par des plaintes sur les libéralités mal entendues de Constantin, la douleur que lui inspiraient les défaillances de l'Église, la guerre sans fin entre le sacerdoce et l'Empire. On peut citer par exemple Dante et Ottokar

de Horneck, deux contemporains dont les jugements ont souvent de si grandes analogies. Le premier déclare l'ambition et la simonie, les premiers fruits de la donation; le second soutient que Constantin, en mettant dans la main du prêtre le glaive qu'il est si peu habile à manier, anéantit toute la force de l'Empire.

» Cette croyance que la donation avait été funeste à l'Église, devait produire sa légende à une époque où tout se traduisait en légendes. On raconta qu'au moment même où Constantin enrichit l'Église, la voix prophétique d'un ange se fit entendre : « Malheur! malheur! c'est aujourd'hui qu'on infiltre le poison à l'Église.» Les poëtes, les chroniqueurs, même les théologiens recueillirent cette nouvelle fiction.

» Les sectes du XII[e] et du XIII[e] siècles, surtout les Purs ou Cathares et les Vaudois, partirent de ce principe que toute possession entre les mains de l'Église avait en soi quelque chose de blâmable, et qu'il fallait condamner toute libéralité qui outrepassait la subsistance journalière des clercs. A leurs yeux, la donation de Constantin ne causa pas seulement la décadence de l'Église, mais elle provoqua même sa dissolution. On affirma qu'après s'être maintenue jusqu'aux temps du pape Silvestre, elle était tombée, elle était morte par le fait de l'acceptation des richesses et du pouvoir temporel que Constantin lui avait concédés, et que ce sont les « Pauvres de Lyon » qui la rétablirent. Avec la pauvreté s'arrêta l'existence de l'Église; les biens qu'elle reçut furent le poison dont elle mourut. Le pape Silvestre personnifia le puissant roi, téméraire et perfide, prédit par Daniel, qui perd le peuple des saints; l'Antechrist, le fils du péché et de la mort, dont parle saint Paul. Valdez par contre, le fondateur de l'Église des Pauvres de Lyon, est Elie qui, selon la promesse du Christ, doit venir restaurer la société chrétienne. Plus tard cependant les Vaudois se ravisèrent; il ne leur parut pas possible d'admettre qu'une Église disparue pendant huit cents ans, de Silvestre à Valdez, pût surgir tout d'un coup du néant où elle était tombée; pour échapper à cette objection, ils alléguèrent que leur Eglise ne datait pas précisément de Valdez, qu'elle avait pris naissance dès les temps de Silvestre, et que depuis ce pape tous les gens d'église et les fidèles qui les avaient suivis, avaient été damnés. Le nom de *Leonenses*, de Lyon, qu'ils se donnaient, leur fit imaginer la fable suivante sur l'origine de leur dissidence. Du temps de Constantin il y avait un saint homme nommé Léon, « disciple et confrère du pape Silvestre, » qui, pour marquer toute l'horreur que lui inspirait l'avarice de ce Pontife, et pour servir Dieu dans une pauvreté volontaire, se sépara de l'Église corrompue par les libéralités impériales.

» A cette époque, la pauvreté des ecclésiastiques, le renoncement de l'Église aux possessions temporelles, paraissaient des conditions tellement nécessaires à son existence, que l'empereur Constantin et le pape Silvestre furent toujours considérés comme les premiers auteurs de sa ruine. Cette croyance, si conforme au génie du moyen âge, reparut en toutes circonstances et sous toutes les formes. Les Dulcinistes ou Frères apostoliques, qui, au commencement du XIVe siècle, prétendaient également rétablir l'Église primitive, soutinrent que ce fut Silvestre qui rouvrit à Satan les portes de la société humaine et de l'Église. Dulcin lui-même, dans son premier écrit adressé à la chrétienté, avait déclaré que le pape Silvestre était l'ange de Pergame dont il est question dans l'Apocalypse, « qui demeure là où se trouve le trône de Satan. »

» Wycliffe, le précurseur anglais de la Réforme, partageait ces vues. Il croyait que Constantin avait nui à lui-même et au clergé par les biens dont il avait comblé l'Église. Dans son *Trialogus*, l'Antechrist est engendré par la donation de Constantin, à laquelle l'auteur n'hésite pas à attribuer la ruine de l'empire romain. »

La Renaissance, qui éclaira toutes les avenues de l'intelligence humaine, devait porter ses premières lueurs sur cette grave matière. Une meilleure critique historique, la connaissance et la comparaison des textes firent bientôt entrevoir l'inanité de cette vieille fiction. « Dès l'année 1443, Æneas Sylvius, qui, avant de monter sur le trône pontifical, était secrétaire de l'empereur Frédéric III, recommanda à ce prince la convocation d'un nouveau concile, pour faire examiner une question qui portait un tel trouble dans les esprits. Æneas lui-même était pleinement persuadé que l'acte de la donation n'avait aucune authenticité, et il rappelle que les anciens historiens, et même le *Liber pontificalis* l'ignoraient. Le concile aurait donc eu à se prononcer sur le véritable caractère du document, et le futur pontife ne cache point qu'à ses yeux le concile, en se prononçant contre, pourrait fournir à Frédéric des armes pour revendiquer, comme territoire de l'empire, au moins une partie des pays compris dans la donation.

» Presque en même temps, le cardinal Nicolas de Cusa, l'évêque de Chicester Reginald Pecock, et Laurent Valla essayèrent de prouver, par des raisons tirées de l'histoire, que le fait de la donation, comme le document lui-même, était controuvé. Le cardinal Cusa hésite encore; mais, chez le prélat anglais, l'exactitude des recherches historiques est des plus remarquables. A Paris, où la scolastique tenait encore le

sceptre des études, on était sur cette question, cinquante ans plus tard, de beaucoup moins avancé. Valla va encore plus loin que Cusa et que Pecock; il ne vise à rien moins qu'à établir que le pape n'a aucun droit à la possession de Rome et des États de l'Église, car il est « le vicaire du Christ et non celui de César. » L'écrit de Valla eut un grand retentissement, ce qui n'empêcha point le pape Nicolas V d'appeler l'auteur à Rome, de le prendre à son service et de lui témoigner plus d'une fois sa faveur. Caliste III en agit de même; cependant, on n'a jamais ouï dire que Valla, l'une des gloires de la Renaissance, *se soit jamais rétracté.* » Je souligne cette réflexion, qui n'a peut-être pas échappé à M. de Dœllinger.

Ces hommes devançaient leur temps : les écoles des théologiens et des canonistes ne se rendirent pas si facilement. « Nicolas Tudeschi, qui passait pour le plus grand canoniste de son siècle, pensait que ne pas admettre la donation suffisait pour encourir le soupçon d'hérésie. L'évêque espagnol Arnold Albertinus soutenait qu'en déclarant la donation caduque, on frisait l'hérésie; mais qu'en allant jusqu'à affirmer qu'elle n'avait jamais eu lieu, on faisait bien pis. » A mesure que le jour se faisait, les tristes adorateurs de la tradition se montraient plus opiniâtres dans la défense de leur cause. « Le cardinal Jérôme d'Albano trouvait qu'il fallait être bien effronté pour ne pas se rendre au consentement unanime de tant de docteurs illustres, ou, comme s'exprime Pierre Igneus, « de toute l'académie des canonistes et des juristes, » sans compter la légion des théologiens. Mais une fois que le cardinal Baronius, l'historien officiel du Saint-Siége, eut avoué la fausseté de la donation, tous ses défenseurs, si nombreux et si bruyants encore, peu auparavant, se turent à la fois. »

La cour de Rome, en renonçant à s'autoriser de la donation, ne s'écarta guère cependant de la politique qu'elle semblait y avoir puisée. M. le chanoine de Dœllinger, fidèle à la méthode objective si chère à l'Allemagne, ne touche pas à ce côté de la question, et, cependant, que de réflexions ce fait ne suggère-t-il point? Avant tout, il faut reconnaître qu'il n'y a qu'une contradiction apparente dans l'abandon d'un titre faux et daus le maintien d'une politique constante. Il est évident que ces fictions, ces légendes, ces mythes ne sont en aucune façon le point de départ des faits qui semblent en découler. On ne saurait assez répéter qu'au moyen âge où les coefficients d'une idée ne pouvaient plus ni se distinguer ni se retrouver, il était naturel d'imaginer, pour les aspirations, la tendance, la politique complexe du moment, des ori-

gines simples qui semblaient les expliquer et les rendre légitimes. L'apparence suffisait. Quelle que soit la forme qu'elles revêtirent, ces naïves conceptions ne doivent donc pas être envisagées avec les susceptibilités de la conscience moderne. Ce sont des accidents de la lutte, des armes de combat, qui procédaient des principes et ne les modifiaient point. Rien ne le prouve mieux que le peu de prise que la démonstration de la fausseté de la donation eut sur la conduite du Saint-Siége. Les érudits et les historiens eurent beau dévoiler la fraude : ils ne firent pas reculer d'une ligne les visées de la cour de Rome. Elle ne subsiste que parce qu'elle ne cède rien. Aujourd'hui même, ne nous en fournit-elle pas la preuve sans réplique ? Après la grande scission religieuse du XVI[e] siècle, après les ravages de la philosophie et de la critique modernes, devant une impuissance de croire qui atteint les hommes les plus sincèrement religieux, malgré la perte de la majeure partie de ses États, le souverain Pontife reste inébranlable dans ses espérances et dans son immuabilité, plein de confiance dans la force de l'idée qu'il représente, dans la bonté de son droit sur la conscience de l'homme.

C'est la fermeté dont l'ancienne république fit preuve dans ses revers et qui arrache à Montesquieu ce beau témoignage :

« Rome fut un prodige de constance. Après les journées du Tessin, de Trébies et de Thrasymène, après celle de Cannes, plus funeste encore, abandonnée de presque tous les peuples d'Italie, elle ne demanda point la paix. C'est que le sénat ne se départait jamais des maximes anciennes...... Rome ne se conduisait point par le sentiment des biens et des maux ; elle ne se déterminait que par sa gloire ; et, comme elle n'imaginait point qu'elle pût être, si elle ne commandait pas, il n'y avait point d'espérance ni de crainte qui pût l'obliger à faire une paix qu'elle n'aurait point imposée. »

L'esprit est resté le même ; c'est la même confiance en l'éternité de Rome, *Roma æterna*, la même espérance de conquête, la même ambition « de rendre les bornes du monde trop étroites pour elle. »

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir le pontificat romain suivre des maximes, appliquer des règles qui ont également inspiré le sénat d'autrefois.

« Il s'érigea en tribunal qui jugeait tous les peuples..... Il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer ; et il en affaiblissait d'autres dont elle n'avait rien à espérer et beaucoup à craindre..... On se servait des alliés pour faire la guerre à un ennemi, mais d'abord on détruisit les destructeurs. »

De qui parle encore Montesquieu? du sénat ou des papes, dans ces autres lignes :

« Leur coutume était de parler toujours en maître..... Ils avaient porté les choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets, sans savoir précisément par quel titre, étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis.... Ils jugèrent les rois pour leurs fautes et leurs crimes particuliers. Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence et les rendit comme stupides. »

On voit qu'il serait aisé de se méprendre, car il est incontestable que la papauté a fait sienne cette politique de l'ancienne Rome.

La vitalité de ces traditions est surprenante ; c'est comme un héritage de famille dont il est à peine nécessaire de démontrer la transmission. Il ne faut pas oublier que les institutions municipales de l'empire romain lui ont généralement survécu, et qu'à leur tête figurait l'évêque élu par le peuple et par le clergé, comme défenseur de la cité. Le pape était le premier magistrat de la ville de Rome : ce fut la base de son pouvoir temporel, et telle est au fond l'unique signification de la prétendue donation de Constantin. Mais, autour de lui, se groupaient les anciennes familles patriciennes, les hauts fonctionnaires de l'empire, les *optimates*, qui se mêlèrent à son clergé, de manière à le pénétrer et à le dominer. Le texte même de la donation le démontre, et M. de Dœllinger relève plusieurs faits qui donnent une force nouvelle à cette première preuve. Il remarque que le clergé romain convoitait certains priviléges qui devaient l'assimiler au sénat, et « qu'il se forma ainsi une nouvelle aristocratie de fonctionnaires, tirée en partie de l'ancienne noblesse municipale et guerrière, en partie des dignitaires ecclésiastiques : or, le but du faussaire fut précisément d'assurer à ces derniers une part des honneurs que les empereurs avaient réservés à quelques-uns des membres de l'ancien patriciat. » Plus d'un auteur au moyen âge a pris la donation en ce sens. Tolomeo de Lucques n'y voit qu'une concession faite à certains ecclésiastiques des droits et des avantages dont jouissait le sénat. Nicolas de Clamenge rapporte que Constantin a donné l'empire d'Occident à l'Église romaine, « avec les cardinaux pour sénateurs. » L'influence des grandes familles de Rome sur la papauté, qui tirait d'elles son corps électoral, est donc évidente. Au moment de sa grande force d'expansion, le Saint-Siége a pu être occupé accidentellement par des pontifes étrangers à cette aristocratie; mais il n'en est pas moins certain qu'en somme et malgré son caractère universel, le

Saint-Père n'est que l'expression d'une sorte de noblesse municipale extrêmement jalouse de sa prérogative, et dont la prépondérance est telle, que le dernier rêve du plus fameux ambitieux de ce siècle a été d'y faire agréger sa famille.

Qu'y a-t-il, en effet, de plus grand que ce vieux patriciat romain, qui fait par les armes la conquête du monde, et lui donne son droit; qui perd l'empire, le conquiert une seconde fois par les idées et lui impose son culte?

X. Mossmann.

LES

CORPORATIONS OUVRIÈRES DE L'ALLEMAGNE

A LEUR ORIGINE

Pour comprendre l'organisation du travail, telle qu'elle s'est constituée en Allemagne pendant le moyen âge, et telle qu'elle y subsiste encore en grande partie, il faut se dégager soigneusement de toutes nos idées modernes de liberté de travail, de commerce et d'échanges, et se mettre au point de vue de la corporation, qui n'est autre chose qu'une modification du système indou des castes. Le servage correspond à la corporation, la liberté individuelle correspond à l'association volontaire; mais la corporation et l'association diffèrent entre elles comme le moyen âge et l'histoire moderne : ce sont deux philosophies, deux religions; ce sont deux principes opposés, deux mondes ennemis.

Ne l'oublions pas, cependant : autant l'association est en progrès sur la corporation, autant la corporation elle-même était en progrès sur la caste proprement dite. La corporation a fait, elle aussi, œuvre de justice, de protection et même d'émancipation. En son jeune temps, elle a été sans doute belle comme tant d'autres institutions, devenues depuis laides à faire peur. Nous montrerons comment les corporations sont devenues un des plus grands malheurs de l'Allemagne, mais, avant de faire leur procès, nous dirons impartialement quels furent leurs débuts et leur organisation.

I

En attendant que le prolétariat ait été supprimé par les prolétaires eux-mêmes pratiquant l'association avec leurs propres forces indivi-

duelles, et s'inspirant de la salutaire maxime : *Aide-toi, entr'aidez-vous*, il est aujourd'hui de croyance à peu près générale chez nos ouvriers que lorsque le travailleur de bonne volonté vient à manquer d'ouvrage et, par conséquent, de moyens de subsistance, l'État lui doit fournir un travail rémunérateur pour le tenir indemne de sa renonciation à son droit naturel de chasse, de pêche et de cueillette, et plus généralement encore à son droit de partage du sol national. Le travail est considéré non plus comme un devoir seulement, mais, avant tout, comme un droit individuel; mais il fut un temps où le travail était réputé propriété exclusive des rois et seigneurs, qui n'en accordaient l'usufruit à leurs manants et vassaux que moyennant redevance. D'après la vieille doctrine, les nobles étaient les maîtres des métiers, au même titre qu'ils étaient les maîtres de tout ce qui se trouvait sur leur terre; ils étaient les maîtres de l'homme, les maîtres de l'épousée, les maîtres de la fille, les maîtres de l'enfant, les maîtres du taureau, de la vache, de la chèvre et de l'ânesse. L'œuf que pondait la poule leur appartenait, le feu qui au four banal cuisait le pain de la population leur appartenait si bien, qu'ils exigeaient une indemnité pour le pain que le serf avait mangé sur un autre domaine; ils traitaient même de vol l'acte du vassal qui avait fait cuire une galette au foyer de sa cabane. Ce n'était pas seulement l'homme, pas seulement la terre, c'étaient encore la chaleur du feu, le sel de la mer immense, l'eau courante, la force du vent, c'étaient toutes les vertus mystérieuses de la nature sur lesquelles ces chevaliers détrousseurs de grand'route s'étaient arrogé droit de propriété. De tout ils faisaient redevance, amende, matière à dîme, à impôt et à vexation. Pour manger, pour boire, pour naître, pour se marier, pour travailler, pour mourir, il fallait payer, payer encore, payer toujours. *L'obrok*, que naguère encore le boyard russe exigeait de son serf pour lui permettre d'exercer son métier ou son négoce, le dollar par jour qu'à la Nouvelle-Orléans les propriétaires industrieux demandaient de leurs nègres ou de leurs négresses, les seigneurs du moyen âge le réclamaient de leurs serfs sous d'autres noms et d'autres formes. Les vilains *achetaient des métiers*, et avec le prix de vente, les nobles s'achetaient des régiments, ou des charges publiques. La terre cette bonne mère, était serve d'un brigand; le travailleur n'étant pas libre, le travail ne l'était pas non plus.

A la répulsion que nous inspire cette doctrine, l'on peut mesurer l'étendue des progrès que nous avons réalisés depuis cette époque funeste. Mais, pour ne pas trop nous enorgueillir aux dépens de nos aïeux, tant nobles que vilains, tant oppresseurs qu'opprimés, souvenons-nous que le travail n'est pas encore aussi affranchi qu'on pourrait le croire. Certes nos pères ont beaucoup fait pour nous, mais beaucoup nous reste à faire pour nos fils.

Quoi qu'il en soit, après de terribles souffrances et de longs désespoirs,

des paysans, des artisans des villes et des campagnes comprirent que, si, hors de l'Église il n'était pas de salut, il n'y en avait pas non plus hors de l'association et de la confraternité. Comme les bœufs d'une prairie qui se rangent en cercle, cornes en avant contre le loup, ainsi les manants se groupèrent contre la bête féodale. Il nous semble évident que les corporations d'ouvriers durent leur origine au même esprit et aux mêmes influences qui donnèrent naissance aux communes. « Le mot de *communes*, dit fort bien M. Frédéric Morin [1], exprime aujourd'hui un fait tout matériel, une division de territoire, mais, au XIe siècle, il désignait un fait essentiellement moral, un lien politique accepté par un certain nombre d'hommes, *contrat social*. Voilà pourquoi il avait pour synonymes les termes expressifs de *communion*, de *confédération*, de *conjuration*, de *république*, ou même de *fraternité* politique et municipale. » — La constitution des *guildes* [2] ou corporations commerciales allemandes, dont les origines obscures se perdent dans les confraternités qui, dans les temps préféodaux, existaient déjà entre guerriers et hommes libres, nous semble contemporaine, de ce grand mouvement intellectuel qui donna naissance à l'art gothique, à la Mystique, à la Scolastique, aux Croisades, à la formation de ces grands poëmes épiques, à cette foule d'hérésies plus rationnelles ou plus irrationnelles les unes que les autres. Dans les pays latins, par exemple, depuis Naples jusqu'à Limoges, le *gai savoir*, la libre pensée, la science, l'industrie et les institutions municipales semblaient renaître de toutes parts. C'était une renaissance anticipée; mais le pape, le roi et les barons s'effrayèrent, ils déversèrent leurs armées sur le Midi comme une nouvelle invasion de Barbares, et Simon de Monfort et les évêques écrasèrent sous leurs talons sanglants cette pauvre fleur d'une civilisation naissante. Désormais le moyen âge était condamné à ne point porter des fruits d'avenir et à périr honteux, maudit et méprisé.

La formation des communes fut donc la première tentative d'affranchissement. Les serfs se rassemblaient dans les villes pour se défendre derrière leurs tours et leurs murailles à créneaux contre la rapacité des barons et des évêques, des seigneurs temporels et spirituels. Ils se groupaient autour du beffroi, au haut duquel des sentinelles veillaient nuit et jour, pour, en cas d'attaque ou d'incendie, sonner la cloche d'alarme et appeler tous les concitoyens à la défense de la chose publique.

Malheureusement, ce premier élan d'héroïsme et de fraternité ne dura pas; et les communiers se lassèrent de tenir tous pour un et un pour tous. Il y eut des jalousies et des inimitiés, entre les riches et les pauvres, entre les *Popolani magri* et les *Popolani grassi*, dont Edgar Quinet nous a donné une si vivante description dans son *Histoire des Révolutions d'Italie*. Les gras appelèrent les évêques à leur aide, les maigres appelè-

[1] *La France au moyen âge*, p. 65.
[2] *Wilda, das Gildenwesen im Mittelalter.*

rent les barons ; puis évêques et barons se retournèrent contre les imprudents qui les avaient introduits dans les murs de la commune. Le roi intervint aussi, et, sous prétexte qu'il était le protecteur naturel de tous ses sujets, il protégea les communiers et les réglementa si bien, que toutes les libertés et franchises furent peu à peu confisquées au profit du bon plaisir et, surtout, des réglementations policières. De ces communes aurait pu, aurait dû sortir un monde nouveau, le règne de la liberté, de la légalité et de la fraternité ; et, après une longue gestation de cinq à six siècles, il n'en est sorti que le tiers état, ou plutôt, la bourgeoisie, simple fraction du peuple.

Non-seulement les corporations et les communes ont dû être contemporaines, non-seulement les corporations faisaient partie intégrante de la commune, mais encore cette dernière n'était probablement que la réunion de tous les corps de métiers. Les ouvriers de chaque corps d'état avaient leur place marquée dans toutes les grandes cérémonies civiles, politiques et religieuses ; ils figuraient solennellement à chaque procession. La jurande portait, elle porte toujours en Allemagne, bannière décorée des insignes ou armoiries du métier.

En tant que personne jouissant de droits municipaux, commerciaux, judiciaires et politiques, la corporation avait un grand sceau, objet de la vénération superstitieuse de plus d'un apprenti. Elle mettait des écussons ou panonceaux à la porte des auberges où demeurait le Père ou la Mère des compagnons ; elle possédait un mobilier et certains objets d'apparat, comme drapeaux et bannières, des vases quasi-sacrés, des brocs, des coupes et des hanaps, et surtout une cassette, espèce d'arche sainte, contenant statuts, priviléges, règlements et documents financiers. Comme symbole de son pouvoir judiciaire, la corporation faisait porter devant elle un bâton blanc, qui, sceptre entre les mains des rois, est devenu simple canne entre les mains des compagnons. Elle avait aussi le marteau qu'on voit encore aujourd'hui chez les commissaires-priseurs.

Reportant l'organisation actuelle dans le passé, on suppose trop volontiers que la bourgeoisie citadine se composait principalement de marchands et de quelques individus à professions dites libérales, au-dessous desquels se mouvait une masse plus ou moins indistincte d'ouvriers, généralement dépourvus de droits civiques. Mais, dans le moyen âge, il existait relativement peu de commerçants proprement dits ; chaque fabricant vendait lui-même ses propres produits, comme les boulangers vendent encore eux-mêmes le pain qu'ils ont pétri et cuit à leur propre four. La vente et la fabrication n'avaient point alors d'organe séparé. Les premiers marchands furent probablement ceux qui faisaient le commerce de la laine et des draps. Si l'on réfléchit ensuite que les articles de consommation étaient beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui, et les industries beaucoup moins spécialisées, on comprendra facilement que, même

dans de grandes villes, le nombre des jurandes variait généralement de douze à vingt-quatre seulement. Les bourgeois d'une ville étaient par excellence les maîtres ouvriers appartenant aux divers métiers; des nobles eux-mêmes, pour obtenir le droit de bourgeoisie, étaient obligés de se ranger dans une organisation ouvrière. En Angleterre, où se momifient tous les anciens usages, nous avons vu avec étonnement lord Derby se faire agréer dans la guilde des poissonniers, et, tout dernièrement, nous avons eu un curieux spectacle : le prince Alfred, l'héritier de la couronne britannique, recevant un diplôme de maître tailleur, et jurant par un grand serment qu'il s'engageait à maintenir tous les priviléges de la noble jurande, et à dénoncer lui-même en personne tout *gentleman* qui ne se ferait pas habiller par la confrérie, et tout maître tailleur qui ferait travailler des ouvriers étrangers ! — Ce que nous appellerions aujourd'hui le conseil municipal de la ville était généralement composé de syndics ou de représentants de chaque profession. Tel ou tel métier représentait généralement une opinion politique bien tranchée, et exerçait une influence prépondérante sur la direction des affaires. Les forgerons, dont les bras vigoureux maniaient de lourds marteaux, étaient des compères fort respectés ; en France, les bouchers à la hache sanglante, jouaient un terrible rôle dans nos guerres civiles. Bourguignons et Armagnacs se disputaient leurs faveurs. Devenus puissants, ils donnaient, selon le hasard du moment, leur amitié, soit aux Anglais, soit au parti national, soit au roi, soit à la ligue. En général, ils sympathisaient avec les Guises, qui les lâchaient sur les huguenots ; ils assommaient leurs victimes, les piquaient, les égorgeaient comme bœufs à l'abattoir. Leur corporation était généralement la plus considérée, car elle était la plus riche. Tout récemment encore, lors du couronnement du roi de Prusse, les bouchers ont réclamé, comme un droit, le privilége d'ouvrir la marche triomphale et d'annoncer, par la trompette de leur héraut, le retour de Guillaume I[er] de Prusse, dans sa bonne ville de Berlin. On le voit, longtemps après que les communes eurent dégénéré de leur but et de leur signification, les corporations représentées par leurs prévôts et syndics n'étaient point perdues dans la masse des contribuables. C'étaient des personnes morales avec lesquelles il fallait compter. Il faut le dire, il y a des ouvriers qui, même à Paris, regrettent encore ces pompeuses mystifications.

De France, d'Italie et surtout de Flandre, les communes et corporations se répandirent en Allemagne. M. Stock cite [1], comme un des plus anciens documents constatant l'organisation des métiers dans une commune allemande, la charte accordée en 1328 à la ville de Schweidnitz, en Silésie, et dont une clause porte : « A quelque état qu'il appartienne,

[1] Stock, Grundzüge der Verfassung des Gesellenwesens der deutschen Handwerker in alter und neuer Zeit. Magdeburg, 1844.

l'ouvrier qui désire entrer dans une corporation devra donner caution et garantie qu'il séjournera dans la ville pendant une année au moins. »

On lit dans les archives de Halle, que la bourgeoisie de cette ville se distribuait dans les six corporations suivantes : Marchands, Tailleurs, Boulangers, Bouchers, Cordonniers et Forgerons. Ainsi le maître ouvrier était un bourgeois; en ce temps-là, c'était un personnage important au sein d'une société plongée dans la servitude et dans la misère; il était libre ou à peu près. Entre le chevalier tyran et le paysan esclave, il était maître à peu près de son propre corps, de son propre travail, de sa propre fortune. Et certes, quand les Bernois inscrivirent le Bon Dieu sur, la liste de leurs concitoyens, ils crurent, en lui conférant le titre de bourgeois lui faire un certain honneur, et l'engager, par cet acte de courtoisie, à un échange de bons procédés.

II

L'APPRENTISSAGE ET L'INITIATION

Le maître était à la fois fabricant et détaillant, comme nous venons de voir; mais le droit d'ouvrir à sa convenance boutique et atelier était refusé à l'ouvrier, qui, son apprentissage terminé, n'avait pas la faculté de travailler hors de son métier ni de se chercher un autre gagne-pain. La liberté de se louer à droite et à gauche, à n'importe qui ou pour n'importe quel ouvrage, était considérée comme une licence permise seulement à des gens sans aveu, ou à des manœuvres de la classe la plus infime. Tout artisan plus habile ou plus protégé que ses camarades se faisait octroyer un privilége, qui, avantage pour l'individu, était une oppression de plus pour la collectivité. Le maître était un personnage arrivé, citoyen actif, en face des citoyens passifs; il tenait boutique sur pavé et pignon sur rue, il commandait à des salariés, à ses *Compagnons*, qui, à leur tour, se vengeaient de leur position subalterne, en menant et malmenant les apprentis. Maître, Compagnon, Apprenti étaient les trois termes équidistants d'une gradation qui correspondait à cette formule abstraite : *Réalité*, *probabilité*, *possibilité*.

Les syndicats des maîtres étaient quelque chose comme nos chambres et nos tribunaux de commerce, doublés d'une espèce de conseil de prud'hommes. Les Compagnons ne possédant que leurs corps et leurs salaires représentaient avant tout leurs personnes, et non pas, comme leurs maîtres, un métier, c'est-à-dire une chose; *à priori*, ils étaient moins conservateurs et plus progressistes.

Dans l'organisation de leur société, la subordination des compagnons aux maîtres se révélait par plusieurs traits. Ainsi, dans nombre d'endroits,

c'était un chef d'atelier qui, sous le nom de *père*, présidait les réunions des compagnons; ailleurs, c'était chez un patron qu'ils étaient obligés de déposer leur cassette, leurs clés ou leurs insignes.

Ne devenait pas apprenti qui voulait. Il fallait que le candidat fît preuve de *bonne naissance*, c'est-à-dire, qu'il devait être né en légitime mariage, de parents libres, jusqu'à la quatrième génération. Le noble faubourg Saint-Germain et l'aristocratie de Belgravia sont moins rigoureux aujourd'hui. Rendait impropre à l'apprentissage de la boucherie, par exemple, une ascendance dans laquelle se serait trouvé quelque personnage exerçant d'aussi viles fonctions que celles de berger, de barbier, de chirurgien, de péager, de valet de ville ou de domestique en livrée.

M. Stock, l'historien que nous suivons dans cette étude, qualifie de coup d'audace politique, la loi rendue en 1731 pour permettre à tous les jeunes gens, sans différence d'origine, l'entrée de toutes les corporations dans toute l'étendue du saint-empire romain.

Avant de lui enseigner son métier, le patron inculquait d'abord au novice l'obéissance la plus stricte, l'humilité et la modestie. L'apprenti devait être le premier, il devait être aussi le dernier à l'atelier. Des statuts très-rigoureux lui interdisaient de se montrer dans aucun lieu d'amusement public, sans la surveillance d'un parent ou d'un patron. Naguère encore, il lui était défendu de se mettre de la poudre aux cheveux, et de porter canne ou badine, à moins qu'il ne fût boiteux ou malade.

L'apprentissage durait plus ou moins longtemps, selon les coutumes locales; en général, il se faisait en quatre années. Une fois terminé, le patron adressait au néophyte une dernière mercuriale pour l'exhorter à la vertu, au travail, à la sobriété; puis, il le présentait aux compagnons, ses futurs associés.

La coutume [1] (*Gewohnheit*) est l'ensemble des traditions qui, maintenant encore, relient en une vaste franc-maçonnerie des milliers d'ouvriers. De ville en ville, le voyageur du tour d'Allemagne trouvait chez le Père ou chez la Mère des compagnons une rude, mais cordiale bienvenue; il était accueilli avec une bouteille de bière et des paroles amicales, on lui procurait du travail et quelque argent, il entrait immédiatement en pays de connaissance. Aux yeux de l'administration municipale, il n'était qu'un étranger, un suspect, un ennemi peut-être, mais dans la corporation il était un frère, enfant de la même famille, à laquelle il tenait autant et plus qu'au pays de sa naissance. Aussi les ouvriers aimaient-ils leur

[1] Nous occupant spécialement des mœurs et coutumes des corporations allemandes, nous renvoyons nos lecteurs sur le sujet si intéressant, mais encore si obscur, du compagnonnage français, au *Compagnon du Tour de France*, par G. Sand, et surtout aux travaux que nous a déjà donnés et nous promet encore le courageux réformateur, l'historien, le chansonnier et l'instructeur des *Gavots et des Dévorants*, M. Agricol Perdiguier, dit *Avignonais la Vertu*, ouvrier menuisier et représentant du peuple en 1848.

métier avec passion, ils étaient jaloux de l'honneur de leur corps; désintéressés de la vie politique, à laquelle ils ne participaient guère que dans la mesure des malheurs publics, ils se réfugiaient dans le compagnonnage, qui leur donnait une action individuelle et collective à la fois. Partout ailleurs, ils se confondaient avec la tourbe populaire, avec la vile multitude des serfs, des taillables et corvéables à merci; mais, dans l'enceinte de leur état, ils étaient des hommes libres et respectés, ils pouvaient prétendre aux fonctions administratives et judiciaires, et mériter le respect, l'estime et l'affection de leurs égaux.

Les compagnons, en s'organisant en Société, établirent une espèce de juridiction en première instance, analogue à celle qu'avaient déjà instituée les maîtres réunis en syndicat, à celle que l'université exerçait sur ses étudiants et professeurs. Cette juridiction, bien qu'acceptée généralement par la municipalité, donnait lieu à de fréquents conflits de pouvoirs et d'attributions entre l'autorité officielle et une autorité officieuse, naturellement désireuse de soustraire aux tribunaux autant de causes que faire se pouvait. Les compagnons ne se faisaient pas faute de citer les maîtres devant leur barre, sous peine de grève générale. Ils veillaient surtout à ce qu'aucun camarade ne quittât la ville qu'après liquidation de toutes ses dettes. Ils jugeaient des querelles et des actes contre l'honneur et les intérêts du métier. C'était une réunion d'arbitres experts, c'était un conseil de prud'hommes plutôt qu'une réunion de juges officiels. Les plus graves peines dont ils frappaient les récalcitrants étaient l'inscription au *Livre noir*, l'expulsion par une excommunication plus ou moins solennelle hors de l'assemblée des prolétaires.

A mesure que l'administration générale de la justice s'est faite dans la cité d'une façon plus simple et surtout plus équitable, cette juridiction spéciale d'artisans à artisans est devenue inutile et pire qu'inutile. Mais il est incontestable que, dans les temps antérieurs, au milieu des conflits incessamment soulevés entre les hautes et les basses justices, les droits romain, coutumier, canon et autres, au milieu de ce chaos, qui n'était autre chose que le triomphe d'une monstrueuse injustice, le compagnonnage a rendu les plus précieux services à la société en général, qui, autrement, aurait eu fort peu de prise sur la plupart des inculpés, et aux corps de métiers en particulier.

Le cérémonial de réception dans le compagnonnage variait selon les différents métiers. Ainsi les menuisiers introduisaient le néophyte au milieu d'un cortége solennel; au-dessus de sa tête, les témoins ou parrains tenaient un fil à plomb, enguirlandé de fleurs, puis des polichinelles gratifiaient l'assistance de leurs lazzis et de leurs arlequinades. Un garçon précédait, portant un compas de bois dont les pointes étaient ornées d'une orange ou d'un bouquet; tout en avant, marchaient des musiciens. Arrivé devant l'estrade des dignitaires, le novice saluait, et ses amis le

plaçaient sous le fil à plomb, les bras appuyés contre les hanches, de manière à former un triangle équilatéral et les talons appliqués l'un contre l'autre, en angle droit. Et la musique de jouer.

Le *varlopeur* (*hobegesell*), récitait alors un discours versifié où il racontait en style prétentieux et cynique qu'on avait trouvé une grosse bille qu'il s'agissait d'équarrir. Après quoi, on étendait l'apprenti sur un établi, et, sous prétexte de le raboter, de le polir, de le vernir, on le râclait, on le frottait, on le frappait, on l'étrillait d'importance. Le pauvre garçon était alors remis sur pied, on le rangeait à côté du fil à plomb, et on lui demandait :

« Comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle Martin.

— Bien. Jusqu'à présent, tu t'appelais *Martin sous l'Établi ;* désormais tu t'appelleras *Martin sur l'Établi.* — Voici un soufflet, souffre-le de moi, et n'en souffre plus de personne! »

Puis, on lui communiquait les mots de passe, des signes divers, etc.

— Chez les serruriers, le profane était transformé en initié par le *Rôleur*, qui lui tournait trois fois une clef entre les dents, opération funeste à plus d'une mâchoire.

— A l'apprenti cordier, on attachait une perruque d'étoupe à la tête et une corbeille au dos ; puis on lui donnait une lanterne, et il allait mendier la « nourriture du compagnon, » un peu de pain et du sel. Les maîtres cordiers, ainsi que les serruriers et les chapeliers étaient appelés *les pauvres.* Le rituel des tonneliers a été recueilli dans les premières années du XVIII[e] siècle, par Frisius, vice-recteur d'Altenburg. Ce document n'est pas moins intéressant que celui relatif aux maréchaux-ferrants, malheureusement il est bien long (une vingtaine de pages) ; nous en extrayons quelques passages, pour montrer combien pouvait être rude et humiliante la transition du noviciat au compagnonnage.

Le parrain s'adresse ainsi à l'assemblée :

« Salut ! Dieu honore notre honorable métier ! Avec votre faveur, Maîtres et Compagnons, je viens de par là. Sans faute aucune de ma part, sur mes talons, me suit je ne sais qui, avec un tablier de chèvre [1] sur le ventre. Ce malheureux vient ici pour la vexation des Maîtres et des Compagnons ; c'est un destructeur de douves, un gâteur de bois, un batteur de pavé, un traître aux Maîtres et aux Compagnons. — Après avoir franchi notre seuil, il nous trahira sans doute, et prétendra n'avoir rien fait. Le voilà qui entre avec moi... Cependant, il promet qu'après une bonne *tignassée*, il sera, lui aussi, un bon Compagnon.

[1] *Ziegenschurtz.*

» Avec votre faveur, Maîtres et Compagnons, *Tablier de Chèvre* va monter sur la table. Avec votre faveur, Maîtres et Compagnons, Tablier de Chèvre s'assiéra sur un escabeau. Avec votre faveur, Maîtres et Compagnons, je vais faire le tour de la table. Avec votre faveur, Maîtres et Compagnons, je monte sur la table. Avec votre faveur, Maîtres et Compagnons, j'empoigne Tablier de Chèvre par sa tignasse, ma main étant dans ses cheveux, et sa main n'étant pas dans les miens; car, s'il eût sur ma tête le pouvoir que j'ai sur la sienne, on se brouillerait bien vite, la table deviendrait trop étroite pour nous, et la chambre aussi. Par sa tignasse, j'empoigne donc Tablier de Chèvre. »

Pendant cette stupide harangue, l'apprenti entrait avec son parrain dans la salle, il portait un escabeau sous le bras, puis, le déposant sur la table, il montait dessus. Alors, chaque compagnon passait à son tour, lui enlevait, trois fois de suite, l'escabeau de dessous les pieds, le pauvre garçon tombait, mais son parrain le relevait par les cheveux, c'est ce qu'on appelait « la tignassée. » De temps à autre, on faisait sur la tête quelques libations de bière. Puis le parrain reprenait :

« Cette tête que j'empoigne est aussi creuse qu'une pipe ; une bouche s'y ouvre, et, dans ce trou rouge, les bons morceaux et les bonnes gorgées y passeraient fort bien. Mon cher N. N., puisque tu as réclamé la tignassée et le baptême, il nous est impossible de te le refuser. Ici, la coutume est que le parrain tignassant soit assisté par deux Déesses [1] tignassantes. Parmi les bons Compagnons ici rassemblés, cherche-toi deux Déesses de la tignassée...

» ... Puisque tu jouis maintenant d'un parrain et de deux Déesses de la tignassée, je te demande : Quel nom de tignassée te faut-il ?... Choisis!

» Choisis-en un qui soit joli, et qui plaise aux filles. — Avec un nom rigolo, on plaît à tout le monde, et l'on est invité à des verres de vin et de bière qu'on n'aurait jamais goûtés sans cela. Dis, quel nom de tignassée veux-tu prendre ? Est-ce *Jeannot la Clé des Champs ? Jeannot Rince-Verre ? Jeannot Dégoule Sans Payer ? Jeannot le Grincheux ?* Urbain, etc... Dis ? »

— « Nos prolétaires allemands, quelle charmante et aimable vie ils menaient ! » s'écrie Jacob Grimm, avec sa naïveté de savant. « Après un apprentissage dur et sévère, l'ouvrier était reçu compagnon. Avec accompagnement de tapages et de chansons, librement il voyageait alors dans le vaste monde ; cependant il s'éloignait rarement au delà des frontières de la patrie. A son tour devenu maître, il prenait son affaire au grand sérieux, et croyait que son institution dérivait de Dieu même. Encore un motif de dire avec le proverbe, que les *prolétaires marchent sur l'or ! Handwerk hat goldenen Boden.* »

[1] Inepte jeu de mots sur le mot de marraine, que de *Gottmutter*, on a abrégé en *Gott*, puis transformé en *Göttin*, déesse.

Les frères Grimm nous donnent, dans les *Forêts de l'Antique Germanie*[1], le rituel usité pour la réception des apprentis forgerons. Le rituel employé pour les maréchaux-ferrants, tel qu'il nous est rapporté dans les *Antiquités du Droit*[2] des mêmes savants, en est la variante moins grossière, moins naïve, et, quoique moins antique, nous la citerons de préférence à l'autre, parce qu'elle est moins longue :

« A la porte de la ville arrivant, trois plumes jette en l'air. L'une vole à droite, l'autre par-dessus l'eau, la troisième vole tout droit. Mon forgeron, laquelle tu suivras ?

» La première te mènerait à la perdition. La seconde vole par-dessus l'eau où point n'y a de planche pour te porter. Tout droit va ton chemin[3].

» Dans une forêt verte arrivant tout fatigué, ne te couche pas pour dormir[4]. Sans que tu l'appelles, quelque indiscret viendrait prendre ton sac, et, sans ton sac, que ferais-tu, mon forgeron ? Cours toujours, marche tout droit, toujours.

» Un moulin tu rencontreras. Si j'y entrais, penseras-tu, on me donnerait bien un denier pour la route. — Garde-toi bien d'en rien faire[5]. Meuniers sont gens grossiers, des injures ils te diraient, ignorant que tu portes un honorable nom.

» Un étang tu verras. Des hommes verts[6] y crieront : *Arj ! Arj !* Ça veut dire : *Mal*, bien mal ! En toi-même tu penseras : Du mal j'ai fait chez mon patron. J'ai mangé un plat de choucroute avec une tête de porc, un plat si grand, si grand, qu'à moins d'un long bâton je ne sauterais par-dessus[7].

» Toujours tout droit va ton chemin. Tu entendras le bruit d'un moulin tournant toujours tournant, et la roue te dira : Tourne, retourne ! Mais toujours tu marcheras[8].

» Si tu as faim, entre au moulin, et dis : Bonjour, la mère meunière. Le veau a-t-il son foin ? Que fait donc votre chien ? Votre chatte est-elle en bonne santé ? Vos poules pondent-elles ? Et vos filles, comment vont-elles ? Ont-elles beaucoup d'amoureux ? — Si elles sont sages, certes, elles se marieront.

» Et la mère meunière pensera : Me voilà un aimable gas qui pense à mes

[1] *Altdeutsche Wälder*, vol. I, p. 83-123.

[2] *Rechts Alterthümer*, p. 83.

[3] Le sens de cette allégorie nous semble signifier : Ne t'égare pas dans les sentiers malhonnêtes de la ruse. Ne te lance pas dans les aventures ni dans les grandes audaces. Va simplement ton petit bonhomme de chemin.

[4] Pas de débauche, pas de paresse.

[5] Ne mendie pas ton pain quand tu peux travailler. Les meuniers, avec leurs moulins remplis de sacs de blé, désignent ici les gens *cossus*. En tant que riches, la légende les représente comme grossiers.

[6] Grenouilles.

[7] L'apprenti était gourmand. Faut espérer que le compagnon ne l'est plus.

[8] Persévère. Ne te laisse pas abattre par le mal du pays.

[9] Quand on a faim, faut être poli et même flatteur. C'est aussi ce qu'enseigne la fable du *Renard et du Corbeau*.

bêtes et à mes filles. Alors, elle prendra une échelle pour descendre de la cheminée un saucisson pendant. Monte toi-même, attrape le saucisson, mais point ne prends le plus gros, ne le mords point, ni ne le fourre dans ton bissac, attends que la mère meunière te le donne elle-même. — Autrement viendrait le maître meunier. De longues oreilles ont les maîtres meuniers ; un tel soufflet t'assénerait le paillard que tu en crèverais. Ta vie tu y laisserais. Madame ta mère son fils y perdrait, et moi, mon filleul j'y perdrais !

» Puis, un ruisseau tu rencontreras avec oies et canards nageant. Affamé tu es, toujours affamé. Tu cuideras égorger canneton, et festoyer à ton souper. N'en fais rien, mon forgeron. Viendrait quelqu'un qui de ta peau ferait un sac à coups de poings, et plus tu n'oserais te montrer parmi honnêtes compagnons. A chacun laisse son bien, et marche, marche toujours devant toi.

En marchant, fais ton trou dans le monde, un trou que dix charretées de foin ne puissent boucher [1]. »

Après divers autres rites, le récipiendaire jurait sur son âme [2] qu'il ne révélerait jamais à des profanes le mot de passe ; puis on le déclarait compagnon, l'adolescent devenait responsable de ses actions, c'était un homme désormais.

— Les vitriers ne tenaient pas des discours si obscurs :

1° Évitez les apprentis, vos anciens camarades. Il ne sied plus à votre nouvelle dignité que vous vous commettiez avec eux.

2° Dans la rue, ne vous montrez pas sans manteau, sans habits décents, sans canne ni épée, ou sans quelque outil de votre métier. Ne cachez pas votre bouche avec votre manteau ; ne croquez rien que vous tiriez de la poche. Cela ne serait pas convenable [3].

3° En public, ne prenez part à aucun jeu de quilles ou de bouchon, ni à aucune danse commune, à moins que des gens de bien ne vous en donnent l'exemple.

5° ..... A l'heure du couvre-feu, trouvez-vous au logis du patron, et ne vous en absentez pas à son insu.

6° En entrant dans une ville, portez votre paquet sous le bras gauche, entrez à l'auberge, et demandez le Rôleur qui vous cherchera de l'ouvrage. S'il ne vous en trouve pas, il portera lui-même votre paquet et le déposera à la porte de la ville.

8° Évitez les gâte-métier [4] d'aussi loin que vous pourrez distinguer un cheval blanc en rase campagne. Si vous êtes réduit à la dernière extrémité, il vous sera permis de travailler chez des gens de cette espèce, mais pendant quinze jours seulement, etc...

[1] L'ouvrier français est plus modeste. Il se souhaite seulement du foin dans les bottes.

[2] Voir entre autres les *Statuts des Maçons*, d'Halberstadt, 1695.

[3] Il était interdit aux boulangers d'Erfurth de se laisser voir les chevilles. En général, les compagnons eussent été passibles d'amende, si dans la rue on les eût rencontrés sans bas ni chapeau.

[4] *Pfuscher und Bohnhasen*, fabricants en dehors de la corporation.

Le *Rôleur* ou *Rouleur* [1] était ou est encore le personnage le plus considéré de la corporation dont il tenait les comptes sur des *rôles* spéciaux: il avait la responsabilité de la caisse; au moins une fois par mois, il visitait les compagnons malades, et leur distribuait des secours; chaque dimanche matin, il restait quelques heures à l'auberge du métier, pour veiller à ce que tout se passât dans l'ordre. Par ses fonctions, il était conciliateur et arbitre universel; il portait les cas extraordinaires devant les compagnons réunis en assemblée générale. La durée de ses fonctions variait d'un trimestre à une année, il était la plupart du temps rééligible; pour assistant, il avait un *Rôleur en second* [2] choisi parmi les plus jeunes membres, qui se tenait à la porte à titre d'huissier ou de maître des cérémonies, et qui portait à domicile les convocations.

En 1806, les rôleurs tonneliers de Magdebourg étaient obligés de revêtir dans l'exercice de leurs fonctions un manteau bleu, avec un collet orné de parements d'or. Quant aux cordiers, ils tenaient à la main un cœur transpercé d'une flèche!

Tous les compagnons devaient, en dehors d'un droit d'entrée, payer une quote-part hebdomadaire à la caisse sociale, etc. La coutume qu'ils juraient de fortifier et de ne point affaiblir, leur enjoignait d'éviter comme la peste tout patron qui n'eût pas appartenu à la jurande. Il leur était interdit de quitter un atelier pour entrer dans un autre où on leur offrirait des salaires plus élevés. Le compagnon ne pouvait donner congé à son maître sans quitter la ville en même temps; il lui était défendu d'engager aucun camarade à le suivre. Celui que le syndic du métier appelait à être contre-maître, ou simple ouvrier quelque part, devait ou s'exiler ou obéir immédiatement.

Les compagnons étaient tenus d'accompagner au cimetière le convoi du patron, de la patronne, celui de leur enfant et, le cas échéant, celui de leur servante.

Les municipalités les astreignaient à certaines corvées, en cas d'incendie ou d'inondation, par exemple. A Magdebourg, les garçons bouchers étaient même chargés de surveiller leurs employeurs pour la bonne exécution de certaines prescriptions sanitaires.

Primitivement, tous les membres de l'atelier demeuraient dans la même maison que leurs maîtres, et faisaient partie de la famille; il leur était interdit de jurer, de tenir des propos licencieux sous peine d'exil pendant une année; il était même défendu aux cordonniers d'Erfurth de se moquer de la nourriture, ni des outils, ni des lits, ni des draps que leur fournissait le patron. Les corroyeurs de la même ville avaient établi la loi que les ouvriers qui ne seraient pas au travail dès sept heures du matin, seraient condamnés à perdre leur salaire pour tout le reste de

[1] *Schaffer, Sadengesell, Ardengesell, Altführer, Oltgesell, Knappmeister.*
[2] *Ordenjünger, Jüngstführer, Junggesell.*

la semaine ; un réglement qui avait cours en 1593 dans quelques villes du diocèse de Magdebourg allait jusqu'à interdire les ateliers au tailleur qui, à sept heures, ne serait pas trouvé à l'ouvrage. C'était le condamner à l'exil. A l'origine, les compagnons étaient tenus de rester six mois chez leur patron. Les congés devaient se donner quinze jours à l'avance. Aujourd'hui, on n'y met plus tant de façon, et, chaque dimanche, on se dit adieu purement et simplement.

Avant que les compagnons passants n'eussent élu domicile dans les auberges, les maîtres logeaient à tour de rôle les arrivants qui les appelaient leur père, et donnaient à la femme et aux enfants de leur hôte les noms de mère, de frère et de sœur. Dans quelques grandes villes, les relieurs étaient hébergés gratis pendant deux jours; chez les boulangers et les bouchers, les voyageurs allaient quémander le *Zehrpfennig* de porte en porte. — Les cordiers et tailleurs de pierre donnaient de l'argent à ceux qui arrivaient le matin, et le souper et le coucher à ceux qui arrivaient après quatre heures du soir.

Dans les petits endroits, les ouvriers offraient eux-mêmes leurs services à droite et à gauche ; mais, dans la plupart des grandes villes, on voulut leur épargner des courses inutiles, un séjour coûteux à l'auberge et un vagabondage inévitablement suivi de mendicité. En conséquence, le rôleur qui était au courant de l'endroit et de ses habitants allait proposer le nouveau-venu d'atelier en atelier, suivant une liste arrêtée d'avance, une fois pour toutes, et, pour dédommager le rôleur de sa journée perdue, la corporation, les maîtres ou l'étranger lui payaient un ou deux repas.

Le compagnon renvoyé par son patron avait droit au service du rôleur, pour être embauché dans la même ville, mais non pas celui qui avait lui-même réclamé son congé. Parfois, les maîtres en quête des travailleurs s'inscrivaient à l'auberge, et tous les arrivants leur étaient adressés à tour de rôle, et sans aucune liberté de choix, ni de part ni d'autre.

Dans le langage des métiers, on trouve çà et là des allusions à l'organisation établie dans les couvents, pour la réception des visiteurs : *frère hospitalier*, *frère sommelier*, *père gardien*, et en particulier cette formule qui, dans plusieurs métiers, servait à excuser la modicité des secours de route : « *La bouteille est petite, pauvre est le couvent, nombreux sont les frères, un bon buveur est notre père abbé.* » La coutume d'appeler les compagnons par leur lieu de naissance : le *Hambourgeois*, le *Viennois*, date d'une époque reculée. Les ouvriers disent encore en France : *Nantais*, *Prêt à bien faire*, et *Vendôme*, *la clef des cœurs*. Les juifs ont de même *emprunté* fréquemment leurs noms à des animaux, ou aux localités dont ils sont originaires. Jadis, les manants, la bourgeoisie, les ouvriers, le peuple en général, constituaient le *prolétariat* dans toute la rigueur étymologique du terme, qui est la négation même de la famille. Sous le règne de la féodalité, la nation était une race indistincte de misérables, au-dessus de

laquelle brillaient quelques nobles lignages comme des étoiles dans la nuit. Un des premiers actes de la démocratie naissante a été de donner au peuple et à tous les déshérités une famille et, par conséquent, un nom et un état civil.

III

LE TOUR D'ALLEMAGNE.

Quelque longue qu'eût été la durée de l'apprentissage et du séjour de l'ouvrier chez son patron, le compagnon n'était considéré comme *ouvrier fini* qu'après son grand tour. Non-seulement les coutumes, mais encore les lois civiles de plusieurs pays rendaient cette pérégrination obligatoire et n'exceptaient de la règle générale que les fils de patron qu'on supposait hériter de l'habileté de leur père en même temps que de leur fonds d'atelier. — Le voyage devait durer de trois à quatre ans, et comportait un séjour de six mois environ dans une demi-douzaine de villes. — Il faut probablement chercher les origines de cet usage dans les métiers semi-artistiques des orfèvres, bijoutiers et tailleurs de pierres, qui, chômant une certaine partie de l'année, étaient obligés de se déplacer fréquemment. Ainsi les maçons et tailleurs de pierres, ancêtres de nos francs-maçons, s'étaient groupés en loges, dont chacune avait ses traditions et formait école; quand il s'agissait d'entreprises importantes, une cathédrale ou un hôtel de ville, par exemple, la confrérie expédiait de fort loin des aides et des ouvriers qui se faisaient reconnaître par des signes particuliers.

Les patrons favorisaient ce système. Au milieu de ce va-et-vient, de cette mobilité incessante de leurs employés, ils acquéraient eux-mêmes d'autant plus de stabilité, ils étaient les arbres de la forêt autour desquels tourbillonnaient les feuilles sèches. Ces quatre années dépensées en voyage étaient autant de gagné sur la concurrence; les compagnons, errants à l'étranger dans une espèce d'exil, laissaient le champ de la maîtrise entièrement libre à leurs bourgeois. Mais les véritables avantages qui découlaient de cette institution étaient l'échange d'idées et de produits; l'élargissement des relations; la vulgarisation des meilleurs procédés; c'était une infusion de jeunesse et de sang artériel dans le corps social, auquel l'immobilité est fatale, parce qu'elle est suivie d'enkylose et d'engorgements d'humeurs.

A leur départ, les ouvriers congédiés recevaient de leurs employeurs un léger viatique, renouvelé dans chaque localité par la corporation. Dès leur entrée dans une ville, les voyageurs devaient donner un coup d'œil à leur toilette; les serruriers et forgerons devaient garder en main leurs mar-

teaux; les menuisiers devaient porter un habit et leur tablier de cuir, les tonneliers devaient au contraire attacher leur tablier sur leur havre-sac, et ce havre-sac, les forgerons et les cordonniers devaient le mettre sous un banc de l'auberge, et non point dessus, etc.

On se figure généralement que le peuple a des instincts révolutionnaires, on est sincèrement persuadé qu'il se distingue des classes bourgeoises et aristocratiques par des manières plus simples, « *à la bonne franquette*; » on parle sérieusement de sa rusticité naïve et ingénue, on croit qu'il est le mortel ennemi du genre cérémonieux, des précédents, des traditions incomprises ou vides de sens. Comme on se trompe! Les vieilles douairières, les marquises qui prennent du tabac d'Espagne sont des esprits forts, des iconoclastes, de véritables niveleuses en comparaison de ce pauvre *Populus*, l'incarnation de la routine. Populus est bien l'être le plus formaliste, le plus susceptible, le plus minutieux, et le plus pointilleux qui existe! — Jamais diplomate de la vieille école ne fut plus attaché aux précédents des traités de Vienne ou d'Utrecht, que ne l'est tel ouvrier ou tel sournois de village aux us et coutumes datant des premiers Capétiens. Et comme ils doivent rire sous cape, ces habiles exploiteurs de la crédulité publique, ces industriels qui, vivant d'abus et d'injustice tant antiques que nouveaux, ont, au-dessus de leurs riches récoltes, dressé ce lugubre mannequin, le *Spectre Rouge* coiffé du bonnet phrygien, et comme le chat de la mère Michel, armé d'un fusil de paille, et d'un coutelas de bois, drapé de guenilles teintes en sang-de-dragon, que les habiles secouent avec des ficelles pour faire peur aux bourgeois libéraux qui passent! Populus a fait des révolutions, mais certes, il n'est pas révolutionnaire!

Comme pièce curieuse, nous transcrivons ici le rituel observé par les compagnons maçons qui, arrivant dans une ville, se faisaient embaucher. Voici la formule du *petit salut* (le grand est fastidieusement compliqué) :

« Avec votre faveur et votre permission, honorables et favorables Maîtres, je suis requis de vous saluer de la part de l'honorable corporation qui, dans la ville de N., vit dans l'honorabilité, pratique diligemment l'honorabilité et jouit de l'honorabilité...

» J'ai ouï que l'honorable Maître avait une honorable occupation à donner à un honorable Compagnon; je voulais donc m'être offert à vous, pour huit ou quinze jours à votre gré et au mien, suivant les us et coutumes du métier, pour aussi longtemps qu'il vous plaira, et qu'il me plaira. »

Suit la formule d'acceptation. Avant de toucher la truelle, l'ouvrier devait ainsi saluer ses nouveaux collègues :

« Avec votre faveur et votre permission, je suis requis de saluer amicalement

l'honorable Compagnie, de la part des honorables Maîtres et de l'honorable Compagnie dans la ville de... »

Ancien Compagnon. — Trop de faveur que vous nous faites. Nous remercions Maîtres et Compagnons.

Compagnon étranger. — « Avec votre faveur, permettez que je me présente dans les rangs des honorables Compagnons. Avec votre faveur, que sur l'honorable invitation de l'honorable Maître, je pose mon pied de cette façon.

» Avec votre faveur, permettez que, sur l'invitation de l'honorable Maître, je lève ma truelle et mon marteau.

» Avec votre faveur et sur l'invitation de l'honorable Maître, permettez que je dépose mon marteau et ma truelle.

» Avec votre faveur, et sur l'invitation de l'honorable Maître, permettez qu'en votre honorable compagnie, je reprenne marteau et truelle, et frappe de concert.

» Avec votre faveur, qu'il me soit permis de travailler huit ou quinze jours en votre honorable compagnie, pour gagner un honnête écu, et le manger honnêtement; le tout sur l'invitation de l'honorable Maître, et sans porter tort à votre honorable compagnie, d'après nos us et coutumes. Avec votre faveur, je vous prie de me donner une honorable condition. »

Le maçon étranger était ainsi introduit dans l'assemblée de ses nouveaux compagnons :

« Avec votre faveur, permettez-moi de faire mon honorable entrée chez les honorables Maîtres, les honorables anciens Compagnons, les honorables caissiers, tels que je les vois réunis devant la cassette et l'arche ouverte. Avec votre faveur, l'honorable corporation des Maçons de la ville de X... fait saluer votre honorable corporation et tous ceux qui lui sont attachés et qui lui obéissent. »

Ancien Compagnon. — Avec ta faveur, quel est ton désir?

Compagnon étranger. — Mon désir est que vous inscriviez mon honorable nom dans votre honorable livre de confraternité, dans lequel d'autres honorables Compagnons sont inscrits déjà par leurs honorables noms. Avec votre faveur!

Deux anciens Compagnons se présentent :

« Avec votre faveur et votre permission!
» Que Dieu honore cette place,
» Tous ceux à l'entour, qu'il les honore! »

Puis ils mettent deux toises en croix :

D. — Honorable compagnon, viens-tu par lettre, ou simplement par salut?

R. — Par salut. Par la neige, par la glace, je voyage. Mon nom, le veux-tu savoir?

D. — De qui es-tu le messager?

R. — De mon honorable patron, de mes honorables garants et de l'honorable corporation tout entière de la ville de N...

D. — Quel est ton but?

R. — Une honorable conduite, les bonnes mœurs et l'honorabilité.

D. — Les bonnes mœurs et l'honorabilité.... Qu'est-ce que cela signifie?

R. — Cela signifie les us et coutumes du métier (*sic*). (C'est bien là le secret de toutes les castes, classes et corporations!)

D. — Quand a commencé ton honorabilité?

R. — Depuis que, fidèlement et honorablement, j'ai terminé mes années d'apprentissage.

D. — Quand prendra-t-elle fin?

R. — Quand la mort me brisera le cœur.

D. — Quel est le signe distinctif des maçons?

R. — Leur honorabilité.

D. — Quelle espèce de maçon es-tu?

R. — Un *Parolier* [1].

D. — A quoi te reconnaît-t-on?

R. — A ma parole et à mon honorable salut.

D. — Où l'honorable corporation des maçons a-t-elle été instituée?

R. — A la cathédrale de Magdebourg.

D. — Sous quel monarque?

R. — Sous l'empereur Charles II, qui était le cinquième depuis l'établissement de la religion chrétienne, en l'an de grâce 876.

D. — Combien de temps a régné cet empereur?

R. — Trois années [2].

D. — Comment s'appelait le premier maçon?

R. — Antoine Jérôme. — L'outil a été inventé par Walkam [3].

D. — Combien sont les paroles des maçons?

R. — Sept.

D. — Lesquelles?

R. — Dieu bénisse l'honorabilité;
Dieu bénisse l'honorable sagesse;
Dieu bénisse l'honorable corporation des maçons;
Dieu bénisse les patrons honorables;
Dieu bénisse l'honorable contre-maître;
Dieu bénisse l'honorable Société;

[1] *Mundmauer*, porteur d'un message verbal.

[2] L'empereur Charles II régna effectivement de 875 à 877; mais la cathédrale de Magdebourg ne fut commencée qu'en 963.

[3] *Polir?*

Dieu bénisse notre honorable succès, ici et en tous lieux, sur terre et sur mer.

D. — Quelle est notre patrie en elle-même [1] ?

R. — La terre, le feu, l'air et la neige, à travers lesquels je vaque à mon honorable condition.

D. — Que portes-tu sous ton chapeau ?

R. — Une très-louable sagesse.

D. — Que portes-tu sur ta langue ?

R. — Une très-honorable vérité.

D. — Pourquoi portes-tu un tablier ?

R. — Pour l'honneur du métier et pour mon profit.

D. — Quelle est la force de notre métier ?

R. — C'est que ni le feu, ni l'eau ne le peuvent dévorer.

D. — Qu'y a-t-il de meilleur dans une muraille ?

R. — L'*Eau !*

Autant d'énigmes. — Devinez !

Le texte qui précède est curieux à plus d'un titre ; non pas certainement au point de vue littéraire, ni philosophique, mais comme révélation psychologique, comme spécimen d'étiquette prolétaire et comme pièce historique de la plus haute antiquité. — Stérile abondance de paroles sacramentelles, répétition incessante des mots *honorable*, *honorabilité* et autres épithètes, nous ne dirons pas à la façon d'Homère, mais plutôt à la façon des beaux diseurs, experts dans le langage de *Lartis*, ou dans le *parler javanais*, espèce d'argot dont le secret consiste à allonger chaque mot d'une syllabe vide de sens, ou même chaque syllabe de sons pris au hasard, comme *règue*, *drègue*, *mer* ou *nadar*.

La formule qui avait cours encore de notre temps chez les serruriers et qui, cependant, passait déjà en 1652 pour très-antique, ne manque ni de dignité, ni d'équité :

« Les Compagnons ne doivent point dire comme les paysans : « Maître, avez-vous besoin d'un valet ? » Mais ils doivent s'exprimer ainsi : « Un bon garçon est arrivé, non pas dans la maison d'un maître, mais dans celle de son père ; il demande, selon la coutume du métier, de travailler quinze jours dans l'atelier, au profit du maître, et pour empêcher aucun dommage. Si le maître, sans se porter tort, peut rendre service au bon garçon, il sera satisfait, et le bon garçon aussi. Que le maître lui donne donc une lime noire et un pain blanc, et le maître aura un bon compagnon, et le compagnon aura un bon maître. »

En effet, tous les métiers n'avaient pas adopté ou retenu dans les rela-

[1] *Heimlichkeit an sich selbst.*

tions entre Maîtres et Compagnons une étiquette aussi raide et compliquée que celle des maçons. Les relieurs, par exemple, ont de fort bonne heure aboli ces gênantes pratiques, pour se traiter les uns les autres avec une simplicité qui n'exclut pas nécessairement la politesse. Les formules en question sont d'autant plus raides et cérémonieuses, que, plus ou moins antiques, elles datent d'une époque de décadence et proviennent d'une caste plus fermée aux influences du dehors. Le rituel des maçons est une espèce de liturgie triste et solennelle, qui a pu fort bien être rédigé par ces bâtisseurs de couvents et de cathédrales, par quelque moine à maigre échine, long, sale et chauve. D'autres formulaires témoignent, au contraire, d'une jovialité sensuelle qui ne manque pas d'une certaine poésie. A titre de comparaison, nous donnons ici quelques courts extraits du salut des *Cordiers,* pièce particulièrement ironique.

Le rôleur faisant sa ronde dans l'auberge, aperçoit une figure étrangère :

« Avec votre permission?... — C'est un Compagnon que je vois ?...

— Précisément.

— Houye, cordier !

— Houye, cordier !

— D'où viens-tu, par cette poussière [1] ?

R. — Du pays où je n'ai aucun droit, et j'arrive au pays où je n'ai pas d'héritage.

— Je voudrais bien voir le Compagnon cordier qui eût du bien à lui, un petit lopin de terre en propriété !

— Ceux qui ont du bien restent chez eux, et ils n'ont pas tort, car les paysans ont de méchants chiens qui aboient aux passants. »

Le rôleur avait-il embauché l'ouvrier cordier :

« J'ai fait, disait-il, ma tournée, d'après ton désir et d'après mon pouvoir, suivant les us et coutumes du métier, depuis le plus ancien des patrons, jusqu'au plus jeune, aussi loin que le métier était honnête. — Maître N... t'accepte pour huit jours, pour quinze jours, pour le temps qu'il te plaira, pour le temps qu'il lui plaira. Mes compliments à ton opulent patron. » . . . .

« Maître, je vous amène le Compagnon susdit; volontiers, il se lève tard; volontiers, il mange la soupe de bonne heure; volontiers, il fait courte journée; volontiers, il prend grosse paye; mes compliments à ce brave Compagnon.» . .

[1] Ne pas oublier que cette formule était sacramentelle et se répétait par tous les temps, pluie, soleil ou neige.

Si le rôleur n'avait pu faire embaucher l'ouvrier :

« Pour cette fois, les Maîtres te font bien remercier et te souhaitent toute espèce de prospérités. Je les ai bien remerciés de ta part. — Mes bons souhaits pour que tu réussisses par route et par chemin, par terre et par eau, auprès des bouteilles de vin ou de bière, et auprès des aimables filles et partout où les honnêtes compagnons et apprentis se hantent et s'assemblent. — Salue de notre part les Maîtres, les Compagnons et les apprentis aussi loin que le métier est honnête. — Et, s'il est déshonnête, emploie ton argent et tes biens à le rendre honnête ; et, si tu n'y peux réussir, charge ton sac sur tes épaules, ceins ta rapière sur les flancs, et laisse les filles et les voleurs à leur affaire. — Bon voyage !

R. — Je saluerai diligemment Maîtres et apprentis, et je te remercie de leur part.

— Avec ta faveur et ta permission, les Compagnons et les Maîtres te donnent six deniers et un lit pour cette nuit. — De ma part et de celle de mes Compagnons et des apprentis, prends ces six deniers, pour que tu puisses chercher un maître honnête, et éviter un malhonnête. Le cadeau n'est pas lourd, mais le couvent est pauvre, les frères sont nombreux, et notre abbé boit lui-même très-volontiers. — Bon voyage ! Avec ta permission, ce chapeau est à moi, je le prends ! »

Chaque mois ou bien toutes les six semaines, les ouvriers étaient rigoureusement tenus de se réunir sous la présidence d'un ou deux patrons qui portaient le titre de *Père des Compagnons*, afin d'entendre les communications faites au nom de la police et des magistrats, de régler les différends entre camarades, ou entre employeurs et employés, et afin de s'entretenir et de délibérer sur les affaires communes. Parmi les divers noms que portaient ces réunions [1], le plus intéressant était celui de *Friedenstag* ou *Jour de réconciliation*, parce qu'on y ajustait les vieilles dettes et les vieilles querelles ; le plus commun était celui d'*Auflage* ou *Jour d'imposition*, parce que les membres réglaient en ce jour-là leurs amendes et contributions, et soldaient leur part dans les dépenses faites par la Société en faveur des malades et des voyageurs.

L'Ancien Compagnon ouvrait la séance en frappant sur la table avec un marteau ou avec la clef de la cassette ; quelques dignitaires se tenaient debout à son côté, tous les autres assistants devaient sous peine d'amende se tenir décemment, il leur était interdit d'appuyer les coudes sur la table et de croiser les jambes. Il était autrefois enjoint de porter des manteaux ou de boutonner les habits jusqu'au collet, personne ne devait porter de couteaux, toutes armes ou bâtons étaient déposés à la porte. Nul ne pouvait prendre l'initiative d'une discussion

[1] *Eingang, Ladentag, Vierwochengebot, Umfrage, Schencke* et *Tischgesäss.*

sans autorisation préalable ; à cet effet, à la fin de chaque séance, on demandait par trois fois aux membres s'ils avaient des propositions à faire.

Quand toutes les affaires sociales étaient réglées, on s'amusait pendant le reste de la journée, et, si l'état de la caisse le permettait, on festoyait à frais communs. Mais avant le départ des Anciens Compagnons aucune inconvenance ne devait se produire, il était défendu de jurer, de s'injurier ou de répandre à terre ou sur la table « plus de bière qu'on n'en pouvait recouvrir du pied ou de la main. »

Les patrons pouvaient s'imposer des amendes à eux-mêmes, mais il était interdit de leur en imposer. Cependant il était loisible aux ouvriers de se mettre en grève et de prononcer l'interdit sur un atelier, jusqu'à ce que justice leur eût été rendue.

Voici, d'après M. Stock, le formulaire employé par les maréchaux-ferrants dans leurs tenues mensuelles; si on le qualifie d'ennuyeux et d'insipide [1], nous n'oserons pas le défendre.

Par trois fois l'Altgesel ou ancien compagnon, frappe sur la table avec son marteau :

« Avec votre permission, Compagnons, faites silence !

» Six semaines se sont écoulées depuis notre dernière réunion. Ailleurs, on est convoqué plus ou moins souvent ; chez nous, ce n'est pas après cinq, c'est après six semaines qu'a lieu notre séance...

» Avec votre permission, et sous peine d'amende, Compagnons, faites silence !

» Le *Knappmeister* [2] va, en mon honneur et en celui de l'honorable métier, vous apporter la cassette, d'après nos us et coutumes.

K. — Avec votre permission, je me lève de mon siége, je vais me lever de mon siége. Je vais avancer, je vais marcher à travers la chambre de monsieur mon père et de madame ma mère, pour me présenter devant la table des gracieux Maîtres et Compagnons.

A. — On te le permet.

K. — Avec votre permission, je vais poser la cassette sur la table des gracieux Maîtres et Compagnons. Avec votre permission, je viens de la prendre en main; avec votre permission, je viens de la déposer.

A. — Tu peux te retirer.

K. — (Se retournant.) Avec votre permission, je vais me retirer. Je vais marcher et je vais me diriger vers ma place.

A. — Avec votre permission, je m'étais assis. Avec votre permission, je vais me lever. Avec votre permission, j'introduirai la clef dans la serrure de la cassette

[1] L'insipidité n'est pas une preuve d'antiquité, au contraire.

[2] C'était le plus jeune des compagnons, mot à mot, *maître valet*, de *knappe*, valet d'armes des chevaliers.

de nos gracieux Maîtres et Compagnons. Trois fois je la tournerai à droite, trois fois je la tournerai à gauche, ainsi je l'ouvrirai, ainsi j'en retirerai tout ce dont nos gracieux Maîtres et Compagnons auront besoin pour écrire et pour inscrire.

» Avec votre permission et sous peine d'amende, faites silence, Compagnons. Une fois, deux fois, trois fois, je vais tracer le cercle des Compagnons! »

Sur la table, il dessine avec de la craie deux cercles concentriques, sur le pourtour desquels il inscrit les noms des Compagnons, mais en ménageant un segment sur lequel il pose le pouce et le médius de la main droite, symbole d'autorité absolue.

« Avec votre permission, j'ai dessiné le cercle des Compagnons. Qu'il soit grand, qu'il soit petit, je le tiens sous la main. Si j'ai inscrit plus de noms, si j'ai inscrit moins de noms qu'il n'y a de membres ici présents, un riche marchand viendra et payera l'amende. Avec votre permission, et au nom de mon pouvoir, je ferme le cercle des Compagnons.

» Avec votre permission, et sous peine d'amende, Compagnons, faites silence. Je frappe du marteau, une fois, deux fois, trois fois. Avec votre permission, Compagnons, préparez votre contribution... »

Ainsi de suite. — Mentionnons comme dernière curiosité cette clause du formulaire des serruriers :

« Le Compagnon dont le nom se trouve inscrit au Livre Noir doit passer sa tête hors de la fenêtre, et laisser les pieds sous la table, tant que le livre circulera dans les rangs, etc.... »

IV

RELATIONS DU COMPAGNONNAGE ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Est-ce le compagnonnage qui est dérivé de la franc-maçonnerie, ou est-ce la franc-maçonnerie qui est issue du compagnonnage?

Il nous serait difficile de répondre catégoriquement à cette question, les origines de l'une et de l'autre institution étant aussi obscures que possible. Il ne manque pas d'enthousiastes, tant en France qu'en Allemagne, pour faire remonter toutes les deux aux Templiers, voire même à Hiram et à Salomon. Cette assertion est même un article de foi pour plusieurs milliers d'ouvriers français qui croient sérieusement que Maître Jacques était un contemporain du fils de David. M. Perdiguier, dans sa

Question vitale du compagnonnage [1], fait ainsi la leçon aux ouvriers, ses anciens camarades :

« Hiram vivait mille ans avant Jésus-Christ, mille ans avant qu'il y eût des catholiques, et l'on veut qu'il ait fait un devoir catholique, excluant les juifs, les mahométans, les protestants, enfin tout ce qui ne professe pas le catholicisme ! Est-ce possible ? Une telle pensée ne choquerait-elle pas le bon sens ? La contradiction serait la même pour un maître Jacques catholique, ayant travaillé au Temple de Salomon mille ans avant la naissance du catholicisme. J'invite les Compagnons du Devoir à la réflexion. »

M. Perdiguier continue :

« Ne sont-ce pas des corporations d'ouvriers italiens, étrusques, grecs, que les Douze Tables autorisaient ? Ne sont-ce pas les mêmes corporations que plus tard le Sénat voulut supprimer, que le tribun Clodius releva, que Cicéron attaqua avec des paroles pleines de fiel, et dont César et Auguste se firent les protecteurs ? Ne sont-ce pas des compagnies, des corps organisés, des fratries, des coteries, des ouvriers libres, Phéniciens, Rhodiens, Grecs, Latins, Gaulois et autres qui suivirent les armées romaines et firent partout surgir du sol, des ponts, des aqueducs, des théâtres, des arcs triomphaux, des cirques, des temples, des monuments de toute sorte ?

» Et, lorsque les Croisades eurent mis en rapport l'Orient et l'Occident, ne vit-on pas un nouveau goût architectural se répandre de toutes parts, et palais, châteaux, vastes abbayes, splendides hôtels de ville, magnifiques cathédrales, s'élever comme par enchantement ? A qui devait-on ce progrès dans les arts, la création de tant de merveilles ? Aux ouvriers organisés en corps de métiers, à la *Chevalerie du Travail*, toujours errante, toujours vagabonde, nous apportant ses lois et sa science, serrant la main aux Templiers en France, à l'Ordre Teutonique en Allemagne, pénétrant en Angleterre, en Espagne, en Suède, chez toutes les nations. Quelle belle institution !

» La scission d'Orléans, en 1401, brisa ce puissant faisceau, d'une seule famille elle forma deux familles rivales ; et des luttes sanglantes en furent la conséquence. Maître Jacques et Maître Soubise se hâtèrent de constituer une vaste société reposant sur de nouvelles bases, et en opposition à l'ancienne société dite de *Salomon* que l'on détruisit autant que possible. Jacques et Soubise furent proclamés chefs de nom, maîtres temporels, et Jésus-Christ, maître spirituel. Le nouveau Code fut appelé le *Très-Saint Devoir de Dieu*. Pour le voir, pour le toucher, il fallait être catholique, apostolique et romain. »

[1] Pages 8 et 21.

Désormais tous les ouvriers de notre pays furent donc divisés en *Dévoirants* ou *Dévorants* et en *Gavots*; les uns étaient plus ou moins ligueurs, les autres plus ou moins huguenots. De là des rixes, des batteries et même des meurtres et des batailles qui ont ensanglanté nos villes et nos grandes routes, et qui ont jusqu'à ces derniers temps neutralisé presque complétement l'influence politique du prolétariat français.

Les mêmes origines que s'attribuait le compagnonnage ont été revendiquées par la franc-maçonnerie, qui se targuait d'avoir eu pour organisateurs Hiram, Salomon et Jacques de Molay, avec autant de raison que nos historiens nationaux nous donnaient jadis Francion, comme le premier soldat français, et le ravisseur d'Hélène, comme le fondateur de Paris.

Il serait hors de propos de nous enfoncer ici dans l'étude de cette question obscure des origines de la franc-maçonnerie. Il nous suffira de dire que selon une opinion qui s'accrédite de plus en plus, cette institution est de date fort récente et, par conséquent, postérieure au compagnonnage. La franc-maçonnerie semble avoir été organisée avec des éléments divers, par le parti absolutiste et jésuitique. Nous lisons dans le curieux livre de M. Ragon [1] :

« Le célèbre antiquaire Élie Ashmole, grand alchimiste, fondateur du Musée d'Oxford, se serait fait admettre dans la Confrérie des Ouvriers-Maçons à Warrington, dans laquelle on commençait à agréger ostensiblement des individus étrangers à l'art de bâtir. Cet Ashmole, un des favoris de Charles Ier, aurait conçu le projet d'organiser, cette même année, une Société de Rose-Croix, formée d'après les idées de la Nouvelle-Atlantis de Bacon. Elle s'assemblait dans la salle des réunions des *Free-Masons* de Londres. Ashmole et les Rosi-Cruciens, reconnaissant que le nombre des ouvriers de métier était surpassé, tous les jours davantage, par celui des ouvriers de l'intelligence, pensèrent que le moment était venu de renoncer aux formules de réception de ces ouvriers... Ils leur substituèrent, au moyen des traditions orales dont ils se servaient pour leurs initiations aux sciences occultes, un mode écrit d'initiation calquée sur les anciens mystères, et sur ceux de l'Égypte et de la Grèce ; et le premier grade initiatique fut écrit tel, à peu près, que nous le connaissons... »

D'après cette théorie, qui nous paraît fort plausible, des alchimistes anglais, des philosophes, des progessistes, des réactionnaires, des hommes à idées les plus diverses, débris ou inventeurs de systèmes les plus disparates, auraient profité de l'organisation des sociétés ouvrières pour cacher leurs conciliabules aux regards indiscrets du public et du pouvoir politique, et peu à peu les affiliés se seraient sentis assez forts pour s'organiser dans une institution particulière, mais qui, à peine constituée, s'épar-

[1] *Orthodoxie maçonnique*, Paris, Dentu, 1863.

pilla en plusieurs groupes rivaux ou hostiles. Elle fut, après mainte et mainte péripétie, un instrument entre les mains des philosophes du XVIIIe siècle. Ainsi la franc-maçonnerie, parfaitement indépendante en but et en principe des corporations d'ouvriers, se serait cependant, à son origine, abritée sous leur ombre, et aurait ressemblé à un œuf de coucou éclos dans un nid de mésanges.

En définitive, nous croyons qu'il y a endosmose et pénétration réciproque des corporations ouvrières dans la franc-maçonnerie, dans les associations religieuses, dans les ordres militaires, dans la chevalerie et dans l'organisation des communes ; nous croyons qu'il y avait analogie parfaite entre les bourgeois, maîtres et patrons, assistés de leurs Compagnons et servis par leurs apprentis, avec les seigneurs suzerains, assistés de leurs vassaux, et servis par leurs pages et varlets. Sous une autre forme, nous voyons encore le prieur ou l'abbé, assisté par ses moines et servi par ses novices. Ces organisations diverses dérivent d'un même système appliqué dans trois milieux différents. Cette triade organique, pensons-nous, était trop simple et se présentait trop naturellement à l'esprit humain, pour que les fondateurs des métiers aient été obligés de l'emprunter à de problématiques traditions étrusques, grecques, romaines ou phéniciennes. Au fond, cette gradation du maître, du compagnon et de l'apprenti, n'est que la reproduction exagérée de la formule initiale du vieillard, de l'homme et de l'enfant.

Sans nier l'influence de la tradition, et même en la croyant très-persistante, on peut dire qu'elle est corrélative à l'esprit d'invention et qu'elle se modifie incessamment pour se mettre d'accord avec l'esprit du siècle. Chaque génération choisit dans l'héritage des siècles antérieurs, certains objets qu'elle embellit, déguise et transforme ; mais, ce qui lui déplaît, ou ce qu'elle ne comprend pas, elle le défigure ou l'oublie. Car notre esprit se refuse absolument à conserver le souvenir des choses qui lui sont étrangères. La mémoire suppose une certaine compréhension. Si l'esprit ne peut s'élever à la hauteur d'une doctrine, il la rabaisse à son niveau. Il altère tantôt la signification, tantôt la forme du symbole, qui, de modification en modification, devient absolument méconnaissable. Au village, des esprits forts nous expliquent que le jeudi était autrefois un jour de jeux et d'amusements ; ils ne font pas faute non plus de nous raconter que le vendredi, le jour de Vénus, était jadis le temps fixé pour vendre les bœufs. Heine, dans ses *Reisebilder*, M. Edgar Quinet, dans *Merlin l'Enchanteur*, nous ont décrit ce que l'imagination populaire, le christianisme aidant, a fait des dieux de l'Olympe. Sous l'empire de certaines préoccupations, tant religieuses qu'historiques, on s'est trop longtemps habitué à comprendre la tradition comme un enseignement perpétuel de vérités immuables, lesquelles vérités on aurait volontiers comparé à des pierres précieuses, à des diamants qui voient passer les siècles, sans que se ternissent leurs feux et leur éclat ; à des rubis, qui,

animés d'une vertu magique, illumineraient l'esprit de leur heureux possesseur et le doueraient de la faculté de voir l'avenir et le passé. Loin de là; les traditions ressemblent à des ruisseaux dont les eaux prenant le goût et la qualité des terrains qu'elles traversent, marneuses par-ci, calcaires et gypseuses par là, finissent par se perdre peu à peu dans les sables ou par l'évaporation, à moins que les pluies ou les affluents d'autres sources ne viennent réparer leurs pertes incessantes. Nous admettons volontiers que dans les populations gallo-romaines, des souvenirs ou des débris des anciennes corporations d'artisans aient exercé quelque influence sur la formation des métiers. Mais, quand même ces institutions problématiques seraient issues en ligne directe des colléges attribués à Numa; quand même, dans les *Vallées d'Égypte*, Misraïm aurait élaboré un rituel de franc-maçons, à chaque destruction de forme politique, à chaque religion nouvelle, l'institution primitive eût été bouleversée de fond en comble, et il eût fallu la réédifier à nouveau. Car il n'y a que le fossile qui soit éternellement semblable à lui-même, les pétrifications seules peuvent prétendre à la durée, tandis que les changements incessants, les transformations profondes sont les conditions et la loi même du progrès. La vie est une somme de mouvements, c'est à ses vibrations que se mesure sa puissance et son intensité. L'immutabilité n'est pas force, mais faiblesse; l'insensibilité n'est pas invulnérabilité, mais paralysie. Rien ne vit, rien n'existe, que pour transformer le monde et pour en être transformé.

Les corporations ouvrières de l'Allemagne ne sont pas de cet avis; et comme nous le verrons dans l'article suivant, elles se croient, de bonne foi, immuables et infaillibles. Mégissiers, cordonniers et corroyeurs, sont intraitables dans leur orthodoxie routinière, ils n'ont pas encore compris que la plus raide immobilité est celle de l'enkylose, et qu'il n'est point d'infaillibilité plus absolue que celle de l'ignorant et du maniaque.

ÉLIE RECLUS.

(La suite à un prochain numéro.)

AU CHATEAU

(TRADUIT DE PAUL HEYSE)[1]

Le retour de l'été n'apporta aucun changement à notre vie. Le comte demeura au château. M. Pierre s'établit à la cave, et les commérages continuèrent d'aller bon train au sujet des mille projets de mariage que l'on attribuait à notre maître. Il était devenu gai, se laissait inviter et donnait de petites fêtes, durant lesquelles il était l'amabilité en personne. Jamais je ne l'avais connu si avenant, et j'en remerciais le bon Dieu, car le retour de M. Ernest était fixé au printemps, et j'aurais eu le cœur brisé que le père et le fils ne se fussent pas retrouvés avec joie.

Ah ! monsieur ! lorsqu'on nous dit : le jeune comte arrive ce soir, son père va au-devant de lui jusqu'à la station du chemin de fer, il arrive de Berlin, où il a subi un brillant examen, il me sembla tout à coup que j'étais sa mère ! Comme il était grand et beau, lorsque, à côté de monsieur son père, il passa à cheval sous l'arc de verdure que les serviteurs avaient dressé à l'entrée du pont ! Sur la porte, on avait allumé un superbe transparent pour lui souhaiter la bienvenue, et, dès qu'il y fut parvenu, les trompes de chasse retentirent, M. Pierre alluma son feu d'artifice et lança des fusées jusque par-dessus le toit. Je ne pus rien lui dire, tant je pleurais ; je m'emparai de sa main, que je pressai ardemment sur mes lèvres. Pour lui, il n'était pas changé, il pressa mes joues entre ses mains, et me fit les plaisanteries d'autrefois, que personne, hors nous deux, ne comprenait. Ce fut un bien beau jour ! Le comte Henri, lui-même, monta l'escalier, joyeux et fier à côté de

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er février 1864.

son fils; et il y avait lieu, je vous assure, d'être orgueilleux d'un tel enfant. Le soir, par exemple, j'entrai en furieuse colère contre Gabrielle; car, imaginez, monsieur, que lorsque je lui demandai comment elle avait trouvé le jeune homme, elle ne sut pas me dire s'il était blond ou brun!

Cela vaut encore mieux, me dis-je à la réflexion, que si elle s'était affolée de lui à première vue, comme je l'avais craint d'abord! — Ce soir-là, je fus appelée pour servir à table, car M. Pierre s'était tellement échauffé la gorge pendant le feu d'artifice, que nulle puissance humaine ne put l'arracher à la fraîcheur de la cave. J'eus ainsi la joie de contempler le jeune homme tout à mon aise, jusqu'à ce que le père vint empoisonner mon bonheur, en retombant sur ses propos favoris. Autrefois, tout allait mieux; les jeunes gens d'aujourd'hui n'étaient bons qu'à rester accroupis au coin du feu, le nez dans leurs livres, lorsqu'ils n'écrivaient pas dans les journaux... Je m'en allai attendre dans l'antichambre la sortie de M. Ernest.

Lorsqu'il parut, il était triste, absorbé, et passa devant moi, sans me voir; je pris un flambeau et le suivis en silence.

Dans le couloir, il s'arrêta, le regard fixé sur l'escalier qu'éclairait vivement une lampe à deux becs. — Qu'a-t-il donc? me demandai-je. Tout à coup, j'aperçus Mlle Gabrielle. Elle descendit, un plateau d'argent entre les mains, passa devant nous et disparut à l'étage inférieur. Alors, seulement, M. Ernest parut se réveiller, et, se tournant vers moi :

— Qui est-ce? Flor, quelle est cette dame?

Je le lui dis. Il secoua la tête et poursuivit en lui-même : Pourrais-je me tromper à ce point? Et, lorsque je l'eus conduit jusqu'ici :

— Flor, j'ai pourtant bien vu! Elle était en visite à la ville, et en partit bientôt après le bal. Ses parents sont morts, dis-tu? Elle est restée seule, et si pauvre qu'elle est obligée de servir?

— Oh! dis-je pour le tranquilliser, elle a une vie très-douce au château. Nulle part elle ne serait aussi bien. M. votre père est très-bon pour elle, et prend le plus grand soin de sa santé et de son honneur.

J'avais compris, tout de suite, que c'était l'ancienne passion dont il avait été si fort possédé. Mais il ne m'entendait pas. Il était assis là-bas, près de la fenêtre, en grande lutte avec lui-même; car, en son cœur, se rouvraient toutes les blessures qu'il avait cru dès longtemps cicatrisées. Et puis, il revoyait son ancien gîte, sa chambre aimée, la forêt, ses souvenirs d'enfance; au milieu de tout cela, je ne pouvais

lui en vouloir, s'il oubliait un peu sa vieille Flor. Je voulus m'esquiver sans bruit, mais il s'en aperçut, se leva, et, posant ses mains sur mes épaules :

— Flor, dit-il, si le bonheur que j'ose à peine espérer, se réalisait, pourtant, ce serait un merveilleux enchaînement d'aventures !

— Se réaliser ! Quoi donc? demandai-je, car, si grand que fût mon amour pour la jeune fille, l'idée qu'elle pouvait devenir madame la comtesse, ne m'était jamais tombée dans la tête, même en rêve.

— Laissons faire au destin, dit-il d'un ton grave. Bonne nuit, Flor !

Il revint à la fenêtre, et je redescendis chez moi, où je fus la moitié de la nuit sans pouvoir dormir.

Je fus bien confuse, le lendemain à mon réveil, de voir que le soleil donnait à plein sur mes fenêtres. Dans le potager, situé au-dessous de ma chambre, Gabrielle, une corbeille à la main, allait et venait, à travers les couches, cueillant les provisions de la journée. Je voulais lui demander l'heure, mais le comte Ernest, qui arrivait du côté de la forêt, se dirigeant vers le petit jardin, retint ma demande sur mes lèvres. La jeune fille se releva pour lui rendre son salut, et le fit avec convenance. Elle répondait sans embarras aux questions du jeune comte, et rien, dans son maintien ou ses gestes, ne donnait à penser qu'elle reconnût dans son maître d'aujourd'hui, le danseur d'autrefois.

Je les voyais suivre les allées, côte à côte, et me disais tout bas, bien bas, qu'il serait difficile de trouver un plus beau couple, et je me surprenais à souhaiter à l'orpheline toutes les joies, tous les honneurs de la terre, si, du moins, elle devait donner au préfére de mon cœur tout le bonheur dont il était digne.

M. Pierre, en hâte, vint, de la part du comte, interrompre ce tête-à-tête, et, quelques minutes après, je vis nos maîtres prendre le galop sur le pont : le père, puissant et fier, monté sur son cheval noir, presque sauvage ; Ernest, élégant et fluet, sur une pouliche arabe, brun-clair. Ils disparurent entre les arbres, pour se rendre chez un baron d'ici près, dont les trois filles n'avaient guère plus de temps à perdre ; et, comme le comte Henri s'était obstinément refusé de mordre à l'hameçon, les baronnes se hâtaient de jeter le filet sur Ernest, dès le lendemain de son arrivée. Je mis cette absence à profit pour faire parler Gabrielle, mais tout ce que je pus tirer d'elle fut, qu'en effet, pendant un court passage à la ville voisine, elle avait dansé une fois avec le jeune seigneur. Du reste, elle n'avait pas le plus léger soupçon que le souvenir de cette soirée se fût gravé, peu ou beaucoup, dans l'âme

d'Ernest, dont elle parlait absolument comme du premier venu. Cette indifférence m'irritait, et pourtant je reconnaissais que cela valait mieux, et je me jurais intérieurement de me tenir tout à fait en dehors de cette intrigue.

M. Ernest revint tout gai; le soir, bavarda longtemps avec moi, me décrivit les toilettes et les minauderies des trois Grâces hâlées qui lui étaient apparues, après cinq ans, plus jeunes, plus pudiques, plus espiègles qu'autrefois.

Elles avaient fait au comte des bouderies adorables sur la rareté de ses visites, avaient donné finement à entendre qu'il appartenait au fils de réparer les crimes du père, et s'étaient étudiées à partager aux deux invités leurs sourires et leurs regards, avec une justice tellement scrupuleuse, qu'elles n'avaient, de toute la journée, discontinué de loucher.

— En voilà assez, ma bonne Flor, ajouta-t-il, pour me dégoûter, à tout jamais, de ces parades provinciales, et pour un peu, je soupçonnerais mon père d'avoir organisé cette partie, pour me faire sentir, dès le premier jour, tout le prix de ma liberté. Il sait combien j'ai peine à me résoudre à accepter le poste que l'on m'offre à Stockholm; combien j'aimerais à rester dans ma forêt, à redevenir un franc chasseur, avec le temps, un paysan; et toi, chère âme, je te connais, tu ne pourrais te résoudre à me chasser jamais d'ici; mais cette fantaisie romantique, vois-tu, si je l'exprimais, suffirait pour me faire perdre le peu qui me reste encore de l'affection paternelle. Je n'ose la mettre à trop rude épreuve, car, enfin, on n'a jamais qu'un père.

C'était la première fois que le pauvre enfant laissait percer le chagrin que lui causait la froideur du comte à son égard.

— Mon cher monsieur Ernest, lui répondis-je, ce n'est pas moi qui voudrais m'opposer aux désirs de votre cœur; mais songez que, pour supporter cette solitude à votre âge, il faut être bien heureux ou bien malheureux.

— Comment donc l'as-tu supportée, Flor? me demanda-t-il.

— Justement parce que j'étais heureuse d'avoir à élever un enfant tel que vous, qui jamais ne m'avez laissé sentir que je n'étais pas votre mère.

Il me tendit la main et dit :

— Tu as raison, ma bonne chère vieille; cependant, pourquoi renoncerais-je à l'espoir d'être heureux? lorsque si près de moi.....

Je gardai le silence pour ne pas toucher à ce point essentiel de son bonheur. Il comprit ma pensée.

— Et, lors même que ce bonheur viendrait s'offrir à moi, oserais-je étendre ma main ? Explique-moi cette contradiction. Mon père ne va plus à la cour, parce que, dit-il, la noblesse de nos jours n'a plus de sang pur que dans ses écuries. Que dirait-il, cependant, si je lui offrais pour belle-fille, cette innocente enfant? — Allons! je rêve, fit-il brusquement.

— Le meilleur moyen, lui dis-je, serait de repartir au plus vite. Car, voyez-vous, mon Ernest, je connais la raison solide et l'inébranlable fermeté de Gabrielle, et lorsqu'elle simule ne vous avoir pas vu, elle sait parfaitement ce qu'elle fait. Quel désastre pour la pauvre enfant, si son petit cœur suivait le chemin de ses yeux ? Mais, si cela arrive, croyez-moi, elle subira sa destinée en silence, et périra sans que personne entende jamais une plainte sortir de sa bouche. Dieu le sait, mon bien cher enfant! je souffre à vous dire de pareilles choses, mais je préfère vous perdre une fois encore, plutôt que de vous voir malheureux, et par vous, cette pauvre enfant précipitée dans le désespoir. Car vous sentez bien vous-même que votre union avec elle ne pourrait s'accomplir qu'au prix d'une rupture avec votre père, ce qui serait un affreux malheur pour tous. Je ne pourrais le supporter, quant à moi, et je sens que, si les choses en venaient là, mon cœur se briserait.

Tout en parlant, je m'applaudissais de ma prudence; hélas! mon triomphe ne fut pas long.

Ernest n'avait pas espéré d'abord faire partager à la jeune fille les sentiments dont il était possédé lui-même ; mais, après mes paroles, la conduite réservée de Gabrielle lui sembla d'un augure favorable à son amour ; il s'obstina à n'y voir qu'une contrainte violente qu'elle s'imposait malgré ses souffrances intérieures, pour ne pas se laisser emporter au delà des bornes. Moi-même, je pensais comme lui ; car il me semblait que, depuis sa rencontre avec le jeune comte, l'enfant était devenue plus sérieuse, plus absente, et plusieurs fois je l'avais vue changer de couleur sans motif apparent. J'étais bien résolue à saisir la première occasion de pousser le jeune homme à en finir d'une manière ou d'une autre : mais la peur de le voir partir alarmait ma tendresse. Une semaine, quinze jours, un mois s'écoulèrent ; je voyais grandir le mal, d'autres aussi s'en apercevaient, mais je n'avais pas le courage d'en parler. Je savais par M. Pierre qu'il avait été de nouveau question entre le père et le fils du voyage à Stockholm, qu'Ernest avait demandé quelques jours de réflexion et que depuis ce jour M. le comte s'arrangeait de façon à faire avec son fils des sorties permanentes.

— *C'est drôle*, disait le matois ; si mon maître était amoureux de la

jolie demoiselle, il ne la surveillerait pas avec plus de soins. *Mais je vous en réponds*, il n'y a pas là l'ombre d'une *liaison*, ce serait la première fois que je n'en serais pas le confident. Il y a quelque autre chose là-dessous ; j'ai l'idée que le comte aura eu avec la mère de cette fille... Vous m'entendez !... Mais ceci, entre nous, mamzelle Flor.

Ceci me donna fort à penser, sans toutefois me faire voir plus clair. Un jour du mois d'octobre, que le comte vérifiait les livres de l'intendant et que M. Ernest, plongé dans ses pensées, était parti pour la forêt, son fusil sur l'épaule, j'entendis dans la cour une voix inconnue qui demandait à un serviteur de le conduire auprès de Mlle Gabrielle.

Je m'avançai vers l'étranger, homme d'un abord réservé, froid, et dont la mise était presque négligée. Il m'apprit qu'il était le frère de Mlle Gabrielle, et qu'il arrivait d'Angleterre pour voir sa sœur. J'en fus tout heureuse. Je lui fis l'accueil le plus empressé et me hâtai de le conduire au petit jardin où la jeune fille était occupée à faire un bouquet des dernières fleurs de la saison. Elle reconnut aussitôt le nouvel arrivant ; mais, à ma grande surprise, ils restèrent l'un et l'autre cérémonieux et compassés. L'enfant pâlit comme si elle était prête à défaillir ; et son frère se borna à lui tendre la main. C'est la première fois, pensai-je, qu'ils se revoient depuis la mort de leurs parents, la douleur les rend muets : je ferai mieux de les laisser seuls. Je remontai, en effet, dans ma chambre et les observai de ma fenêtre. Ils demeurèrent dans la même attitude, lui, parlant avec vivacité, elle, l'écoutant le front penché.

Tout à coup, Ernest apparut entre les arbres, et, voyant un étranger en conversation avec Gabrielle, il s'arrêta un instant, puis marcha vivement vers le couple. Je ne pus saisir de l'entretien que ces mots prononcés par le jeune comte : « Vous réfléchirez, monsieur ; on ne peut, dans l'espace de quelques heures, prendre une résolution aussi grave. Voyez, mademoiselle votre sœur en est elle-même interdite. Restez-nous quelques jours, et vous verrez que la vie est fort supportable dans ce désert. »

L'étranger prit, avec quelque hésitation, la main que lui tendait le comte, murmura une courte réponse, s'inclina et prit congé. Ernest demeura près de la jeune fille ; mais elle, le regard toujours fixé à terre, le laissait parler sans lui répondre. Ce qu'il lui disait avec tant de feu, je ne l'entendais pas ; mais chaque parole retentissait dans mon cœur. Enfin, monsieur, je ne vous dirai pas mon angoisse, lorsque je vis Gabrielle laisser tomber tout à coup son bouquet, se couvrir le visage de ses deux mains, et, inondée de larmes, courir éperdue vers la forêt.

Le jeune homme la suivit du regard sans oser changer de place, et, lorsqu'il se retourna pour entrer au château, je vis son visage éclairé d'une ineffable expression de bonheur. Un moment après, M. Pierre me surprit les mains jointes et priant; il venait étaler devant moi toute la provision de nouvelles qu'il avait pipées aux portes. Le frère arrivait tout droit de l'Angleterre pour emmener sa sœur de chez nous. Savez-vous pourquoi? Le maudit duel avait causé tout le mal. Il en avait été question dans les journaux, le nom du comte avait été prononcé et, pendant deux jours, la société de Londres s'était entretenue des anciennes prouesses de notre maître, si bien que le frère avait voyagé nuit et jour pour venir reprendre Gabrielle et repartir sur l'heure même avec elle en Angleterre.

— *Mon cher*, avait répondu froidement le comte, vous êtes un grand fou. Mais c'est votre affaire, et je ne discuterai pas avec vous sur ce sujet, non plus que sur la question de savoir qui de nous deux aura le plus gravement compromis l'honneur de votre sœur, ou de moi, qui ai vengé l'insulte qui l'atteignait, ou de vous, qui venez à grand scandale l'enlever d'une maison où tout le monde la connaît et la respecte, pour la conduire en un lieu où vous rencontrerez force lords insolents, dont aucun ne vous fera le plaisir de se placer en face de votre pistolet. C'est votre affaire, je vous le répète; la mienne est de vous contraindre à respecter la volonté de votre sœur, qui est majeure, et de maintenir les termes du contrat qui la lie; car, je ne puis, pour vous faire plaisir, me priver ainsi, d'un moment à l'autre, de serviteurs indispensables.

Le jeune homme avait opposé une foule d'objections en phrases brèves, sèches et du ton dont on traite une affaire. Il s'était oublié même jusqu'à proposer au comte de lui payer une indemnité pour la rupture de l'engagement. Sur ces mots, notre maître lui avait tourné le dos et s'était enfermé, sans répondre, dans la chambre voisine. Le frère était alors reparti pour la ville afin de consulter un homme de loi.

La tête me tournait, et, sans m'arrêter au bavardage de M. Pierre, je n'avais d'autre idée que de courir vers Gabrielle, et de l'interroger sur l'état de son cœur. Elle n'était pas chez elle; sa petite couchette, sa malle, toujours bouclée, étaient là, au milieu de ces tentures, de ces meubles magnifiques, et d'un mouvement machinal j'époussetais une table, un guéridon, toute préoccupée de ce contraste, lorsque derrière la tapisserie j'entendis comme un bruit de souris.

Je cherche à découvrir sur le parquet la trace des ravages de ces

animaux, mais voilà que la grande glace, avec son cadre, se met à tourner et que devant moi le mur s'ouvre sans bruit pour donner passage, à qui? Au jeune comte Ernest!

J'étais toute saisie; lui aussi faisait de grands yeux. Pourtant il sourit en me disant :

— Bonsoir, Flor! Je me suis glissé jusqu'à toi par un chemin de voleur dont je ne soupçonnais pas l'existence. J'étais monté chez mon père, et j'attendais qu'il revînt pour l'entretenir de choses qui doivent, avant le jour de demain, recevoir une solution. Tu sais, peut-être, que le frère n'est venu que pour nous la reprendre; je me suis hâté de parler à la demoiselle, je lui ai demandé si elle nous quitterait volontiers; si, pour l'amour de moi, elle ne préférerait pas rester : sur cette question, elle a éclaté en sanglots et s'est éloignée. — Tu avais raison, Flor, il n'y avait entre nous que l'écusson sculpté du portail. Eh bien! me disais-je, nous le laisserons là-haut et nous passerons dessous pour atteindre au bonheur! Tout occupé de ces pensées et de ce que je voulais dire à mon père, j'aperçois dans le cadre de la grande glace un endroit qui me semble détérioré, j'y applique mon doigt, et subitement le mur s'ouvre, et je me trouve à l'entrée d'un passage obscur. Surpris, je fais un pas en avant et la porte se referme derrière moi, sans que je puisse retrouver ni bouton ni ressort pour la rouvrir. Je m'avance à tâtons, dans les détours obscurs, je descends quelques marches, je vais en aveugle jusqu'à ce qu'un nouveau mur m'arrête. Je t'assure que j'ai eu une fière peur jusqu'à ce que j'aie enfin posé ma main sur la mécanique. Qui diable pouvait savoir, ajouta-t-il gaiement, que ce château possédât encore de telles galeries de taupes! Mais où suis-je ici? Ce n'est pas ta chambre, Flor? N'est-ce pas celle qu'habitait ma pauvre mère et qu'occupe à présent.....

Il n'acheva pas; une anxiété mortelle se peignit sur son visage; il ferma les yeux. Moi-même, j'étais plus morte que vive. Je pris cependant mon courage à deux mains pour le rassurer.

— Qu'avez-vous donc, mon bien cher Ernest? — Elle est ici pour cause de santé seulement, et parce que le soleil y donne. — Ce passage, voyez-vous, personne ici ne le connaissait, et votre père aussi peu que nous, c'est un hangard... Comment serait-il possible qu'une fille aussi sévère, qui, dernièrement encore... Et, là-dessus, je me mis, dans la simplicité de mon âme, à lui raconter, pour lui rendre la paix, toute l'histoire du duel. Mais, à mesure que je rappelais l'aventure, les écailles me tombaient des yeux, et, pour la première fois, je me demandais, s'il est bien naturel qu'un grand seigneur joue sa vie

pour une servante quelconque. Cette pensée m'arrêta court, et, ce que je pus trouver de mieux, fut que la chose serait inouïe, ferait douter du monde et de Dieu.

Il rouvrit les yeux, les promena de la petite malle au portrait de son père, qui pendait à la muraille, et je vis bien que sa pensée était bien arrêtée.

— Flor, dit-il d'une voix calme, tu ne diras à personne que nous nous sommes rencontrés ici, à personne, entends-tu ?

Je pressai sa main froide et moite, sans pouvoir proférer une parole; il se dégagea doucement et sortit.

Où passa-t-il cette nuit? Dieu le sait ! La maison entière fut, ce jour-là, en désarroi. Le comte Henri ne descendit pas au souper, le frère de Gabrielle demeura en ville, la jeune fille dans la forêt, et moi dans ma chambre verrouillée; car je ne voulais voir personne, et Gabrielle moins que tout autre. Comme je l'ai haïe, ce soir-là ! Comme j'ai désiré que la forêt s'abattît sur sa tête, avant que la rupture définitive n'éclatât entre le père et le fils !

— Qu'arrivera-t-il de tout cela? me disais-je consternée; que va nous apporter le jour de demain ?

Sur le tard, j'entendis la jeune fille passer devant ma porte et entrer dans sa chambre. Je frémis de colère et de dégoût; et si, dans ce moment, elle était venue à moi, je n'aurais répondu de rien. Tout le passé se dressait devant moi, et je me demandai comment j'avais pu être aveugle et niaise au point de ne rien voir. Je cherchais des excuses à ma simplicité, dans la ruse infernale de cette aventurière; et, pour ne rien entendre de ce qui pourrait se passer chez elle, je nouai un épais foulard autour de ma tête, et m'établis dans mon fauteuil, mon psautier ouvert devant moi... Un petit coup frappé sur mon épaule me fit ouvrir les yeux, et mon regard troublé tomba sur mon ennemie, debout devant moi, coiffée de son chapeau de paille, une écharpe brune croisée sur sa poitrine, et une ombrelle à la main. Son visage était empreint d'une tristesse calme qui amollit ma haine.

— Pour Dieu ! lui dis-je, qu'y a-t-il ? Quelle heure est-il ? Ai-je dormi ?

Ma lampe, en effet, s'était consumée, et les premières lueurs de l'aube pénétraient dans la chambre.

— Chère mamzelle Flor, dit-elle, il est environ quatre heures du matin; j'ai regret d'avoir interrompu votre sommeil, mais j'avais besoin de vous parler. Vous avez toujours été si bonne pour moi, que j'aurais un grand chagrin, si, faute de la comprendre entièrement, vous aviez mal jugé la détermination que j'ai prise.

— Qu'allez-vous faire? interrompis-je. Vous voulez partir ainsi, avant le jour, sans attendre votre frère?

— Je vais le rejoindre, dit-elle, et le prier de m'emmener avec lui jusqu'au bout du monde. Pourquoi n'ai-je pas eu la force de m'éloigner plus tôt? J'en aurais souffert, sans doute, j'aurais laissé mon cœur ici; mais la faute ne m'aurait pas poursuivie, et j'aurais pu du moins prendre, avec quelque douceur, congé de vous qui m'avez traitée comme une mère. Je sais que vous me pardonnerez, parce que vous êtes bonne et compatissante; pourtant, lorsqu'on prononcera désormais mon nom devant vous, vous éprouverez une grande tristesse d'avoir jamais accueilli celle qui a causé à votre enfant d'adoption la plus grande douleur qu'un homme puisse éprouver. Chère mamzelle Flor, hier, il m'a demandé ma main, et moi, — depuis le printemps — j'appartiens à son père!

Elle se tut à ces mots, comme épouvantée du son de ses propres paroles. Et moi, malgré mes colères et mes serments de la veille, je n'avais plus pour elle que pitié, car elle était devant moi, désespérée, et son regard douloureux semblait suivre, dans les lueurs matinales, l'image de sa destinée perdue. J'étais si troublée, que je lui dis :

— Mais asseyez-vous donc, vous avez un long chemin à faire! Tout aussitôt, je rougis de ma phrase saugrenue, en pareille circonstance.

— Vous savez bien, poursuivit-elle, que j'ai fait tous mes efforts pour me sauver à temps; car je voyais le danger, et c'est bien les yeux ouverts que j'ai marché au-devant de mon sort. Ouverts, ai-je dit? N'étaient-ils donc pas troublés, obscurcis par les larmes que je pleurais lorsque je le vis revenir ici couvert du sang qu'il avait répandu pour moi? Combien de fois ne lui ai-je pas déclaré que je ne serais jamais à lui en dehors du mariage! C'est impossible, me disait-il alors. J'ai un fils dont je ne dois pas amoindrir l'héritage. De quel œil verrait-il l'entrée d'une jeune belle-mère dans sa famille? Il y a tant de sujets de froideur entre nous sans cela! un pas de plus et je le perds tout à fait. — Je comprenais toutes ses raisons; mais je restais ferme, je ne pouvais abaisser mon orgueil, faire taire tous mes principes religieux. Quelles souffrances, bon Dieu! quelles luttes en moi! lorsque je voyais cet homme si puissant et si fier supplier et pleurer à mes pieds. Seule dans le désert de cette forêt, toujours près de lui, sans une âme qui pût me soutenir ou me conseiller, sans autre appui que mon cœur, le voir des mois entiers, silencieux et sombre, tandis que je suivais sur son visage les progrès de sa passion : c'était un combat désespéré de toutes les heures. Un jour, enfin, il m'apparut le bras ensanglanté. Ce fut le coup de grâce, je m'avouai vaincue, et, s'il existait au monde un

orgueil de femme qui ne fléchît devant un amour ainsi prouvé par le feu et le sang, j'avoue, chère Flor, que je ne pourrais lui porter envie. Nous nous sommes promis fidélité, secret. Tranquille, mais non pas heureuse, je portais en moi le pressentiment douloureux d'un malheur inévitable. Il est arrivé et maintenant ma vie est brisée pour toujours. Je ne puis plus rester ici, entre lui et son fils. Si le comte Ernest, à son retour, m'avait revue femme légitime de son père, ses tendres souvenirs d'autrefois se seraient éteints, car notre situation à tous eût été bien définie. Voilà le fruit amer du secret ! Je prendrai tout sur ma tête ; et, par ma fuite, je tenterai de sauver ce qui se peut sauver encore. Je vais trouver mon frère et lui tout avouer, ce calice m'était réservé après tous les autres ; je le viderai néanmoins avant d'aller m'ensevelir dans la solitude. Dites-moi, chère Flor, si j'y puis emporter la pensée consolante que vous garderez de moi un souvenir bienveillant ?

Je la pris dans mes bras, je caressai ses joues, en disant :

— Mon cœur vous suivra partout, chère enfant; jamais je ne vous oublierai.

Ces paroles la remplirent d'une joie douce, elle respira avec force, comme délivrée d'un poids accablant, et me pria de veiller à la sûreté de son évasion.

— Si l'on s'aperçoit de mon absence, poursuivit-elle, dites, je vous prie, que je suis allée trouver mon frère pour l'engager à repartir seul, et que je serai de retour ce soir, demain matin au plus tard. Dès que j'aurai traversé la mer j'écrirai au comte ; et pour vous, ma plus chère amie...

Elle jeta ses bras autour de mon cou, et se mit à pleurer si amèrement, que je sanglotais moi-même, en disant :

— Pauvre enfant ! Dieu vous garde ! n'oubliez pas votre vieille Flor.

Les oiseaux commençaient à chanter dans le bois. La douce créature se releva pleine de résolution, sécha ses larmes et me tendit la main. Elle était si belle dans le mélancolique sourire qu'elle m'adressa du seuil de ma chambre, que je courus à la fenêtre pour la suivre encore du regard, et lui envoyer un dernier adieu avant de la perdre de vue au milieu des arbres.

La forêt, d'abord immobile et comme endormie, se détachait sur le ciel blanchissant ; puis, un souffle léger parcourant les branches, sembla réveiller la nature, et la rosée commença à s'égoutter de feuille en feuille. J'exposai ma tête brûlante à l'air frais du matin pour calmer

la fièvre qui m'agitait et troublait mes pensées. Dieu soit béni, me disais-je, lui qui a donné à cette jeune fille un cœur assez haut et assez fort pour accomplir sur l'heure un pareil sacrifice! Chaque pas qui l'éloignait du château, délivrait mon cœur d'une oppression poignante, et je m'imaginais que tout irait bien dès que mon pauvre Ernest aurait perdu l'espérance de la revoir de sa vie.

Le château cependant commençait à prendre vie, les serviteurs allaient et venaient de l'office aux cuisines, de la grange aux écuries; pour moi, qui avais tant à faire, à ordonner, je ne savais comment m'y prendre; je n'osais sortir de ma chambre, bien persuadée que la première personne que j'allais rencontrer serait le comte, et que, s'il me demandait : Où est Mlle Gabrielle! je ne saurais que balbutier, et enfin, dire la vérité. Sur la pointe des pieds je montai les escaliers pour aller voir ce que faisait mon Ernest; comme je n'entendais aucun mouvement, j'ouvris doucement la porte. La chambre était vide, le lit n'avait pas été défait, et pourtant les bougies consumées indiquaient qu'il avait passé la nuit dans sa chambre. Je remis quelques objets en place, puis j'allai m'accouder à la fenêtre, le regard perdu dans la forêt et je tombai en rêverie.

Tout à coup, au-dessus de moi, j'entendis retentir le piano. C'était un événement; car le comte, d'habitude, se levait beaucoup plus tard. Je m'enfuis rapidement dans l'intention de parcourir le château et la forêt jusqu'à ce que j'eusse retrouvé Ernest. J'entrai dans la chambre de feu la comtesse, et là, assaillie de sentiments pénibles, comme dans un lieu où l'on aurait commis un meurtre, je ne pus m'arracher de devant la grande glace. Depuis Ève, vous le savez, la curiosité est un péché mignon; insensiblement un irrésistible désir de faire jouer la machine secrète et de donner un coup d'œil, rien qu'un, à ce mystérieux passage, s'empara de mon âme. Machinalement, je tâtai le cadre, la porte tourna sans bruit sur ses gonds, et, avant de m'en être aperçue, j'étais entrée de plein pied dans le couloir et la porte s'était refermée derrière moi. Je n'en ressentis nulle frayeur, j'avançai sans hésiter à travers les ténèbres, franchis quelques degrés, et à mesure que je m'élevais, j'entendais au-dessus de ma tête les sons du piano de en plus plus distincts. Arrivée à la dernière marche, je me demandai enfin où j'allais. Et la pensée que je n'avais devant moi d'autre issue que le cabinet du comte, me fit frissonner de tout mon corps. Je m'arrêtai. Un léger filet de lumière pénétrait par une fissure, j'en approchai mon œil, et je reconnus alors, que cette tache noire, que j'avais tant de fois remarquée dans le coin de la glace, était un observatoire ménagé à

dessein. Le comte Henri, revêtu de la jaquette de velours, qu'il ne portait que dans son appartement, était au piano, les fenêtres ouvertes; j'observai tous ses mouvements, avec tant de curiosité que, sans plus songer à me retirer, je m'assis sur le dernier degré et me laissai aller au charme de la musique. Il jouait d'inspiration, on aurait dit que des voix intérieures cherchaient à calmer son esprit fougueux et prêt à s'emporter. Ce contraste frappait toujours dans sa musique et l'on y entendait comme des cris provoquants, un bruit de lutte furieuse qui se calmait par degrés.

Je ne puis dire quelle tempête s'était déchaînée en lui ce jour-là; craignait-il que Gabrielle n'obéît à son frère, ou que le jeune Ernest ne s'obstinât à demeurer? Avait-il le pressentiment d'un événement décisif et prochain ? Ce qu'il jouait donnait l'idée d'un de ces orages noirs qui s'accumulent pour éclater avec fureur et dont on entend d'avance le tonnerre lointain.

Je ne pouvais cependant rester là, le manque d'air me suffoquait; j'allais me retirer, lorsque je vis s'ouvrir la porte de l'antichambre et apparaître mon Ernest. Le père se retourna sans cesser de jouer, mais le fils lui fit de la main signe de ne pas s'interrompre, s'assit dans un fauteuil, de telle façon que je pouvais pleinement contempler son visage. Je ne l'avais jamais vu si beau. Ses traits avaient une expression de joie calme et imposante, il était pâle et le sourire aux lèvres, il contemplait les personnages de la tapisserie, tandis que deux grosses larmes tremblaient aux bords de ses cils. Le père, sans rien voir, poursuivait son morceau. Il le termina par une série d'accords puissants, se leva, parcourut la chambre, sans regarder le jeune homme, et, s'approchant de la table, il prit un fusil de chasse qui s'y trouvait.

— Vous arrivez à propos, dit-il, j'allais vous envoyer demander si vous vouliez venir faire avec moi un tour dans la forêt. Pierre a essayé cette carabine, et prétend qu'elle vaut mieux que mon fusil anglais. Vous en a-t-il déjà parlé ?

— Non, mon père, répondit le jeune homme qui s'était levé lui aussi. Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous accompagner ; mais j'ai beaucoup médité la nuit dernière, j'ai pris une résolution définitive, je pars pour Stockholm. Vous avez raison, il n'est pas temps encore de m'enterrer dans la forêt avant d'avoir essayé si je ne puis être bon à quelque chose dans le monde. Mes malles sont prêtes, et je suis venu pour prendre congé de vous ; si du moins votre sentiment est encore, à ce sujet, celui que vous m'avez si souvent exprimé.

Il parlait d'un air parfaitement libre et d'un visage serein ; mais ces

paroles me perçaient le cœur. J'allais donc le perdre encore! Le reverrais-je jamais! car je ne savais que trop bien la cause de ce départ. Il voulait éviter de revoir la jeune fille, et cependant elle était déjà partie.

Lorsqu'on allait apprendre ces deux départs consécutifs, que n'allait-on pas supposer? Qu'en pouvait-il survenir? J'avais la fièvre, et je fus obligée d'appuyer mes mains sur ma poitrine pour qu'on n'entendît pas les battements de mon cœur.

Le jeune homme développait à son père les motifs qui l'avaient déterminé, les raisons qui rendaient en ce moment le poste de Stockolm important et les grands services qu'on y pouvait attendre.

Le père l'avait écouté, allant et venant sans proférer une syllabe; enfin, il s'arrêta devant son fils, lui tendit la main en disant :

— C'est bien, mon fils, je ne puis qu'approuver votre résolution. Vous faites en ce moment un sacrifice à mes désirs; car, au fond, vous n'êtes pas un *homme d'action*, vous avez je ne sais quoi de l'érudit allemand. Mais le monde aura bientôt secoué cette poussière; vous direz alors que j'étais dans le vrai et que je ne vous conseillais rien que de salutaire. Quand voulez-vous partir?

— Immédiatement. Si cela ne vous contrarie pas, je monterai Fatmé, et Pierre, qui m'accompagnera jusqu'au chemin de fer, vous ramènera ce soir les chevaux. Je laisse ici mon bagage, qu'il sera plus commode de m'expédier plus tard.

Le comte approuva de la tête et garda le silence. Ernest avait visiblement sur le cœur quelque chose qui l'oppressait encore. Il fit un effort sur lui-même pour continuer l'entretien.

— Et vous, mon père, qu'avez-vous résolu? Êtes-vous décidé à passer un second hiver au château?

— Mais à peu près. Je commence à me persuader que j'ai subi bien assez de tempêtes pour avoir le droit de m'accorder enfin la paix dans le port.

— On est bien seul ici, mon père, et vos voisins sont pour vous une pauvre société. Ne riez pas de la question que je me permets de vous adresser. N'avez-vous jamais songé à un second mariage?

Le comte éclata de rire.

— Vous prenez là, dit-il, un étrange souci. Auriez-vous, par hasard, imaginé d'accomplir l'œuvre pie de me pourvoir avant que vous ne partiez. Renoncez à ce rêve, mon fils; un second mariage est une seconde sottise. La vieillesse n'est pas toujours un préservatif contre la folie, j'en conviens; mais le rôle de tentateur n'est guère le fait d'un jeune homme.

— Vous plaisantez, mon père ; je vous assure qu'à mon retour, je vous ai trouvé rajeuni. Si vous avez fermement arrêté de fixer ici désormais votre résidence, songez à la joie qu'apporterait à cette sombre demeure une jeune comtesse qui embellirait votre retraite et vous empêcherait de vieillir avant l'âge. Je sais bien en quelles mains je vous laisse ; notre Flor est le dévouement même ; mais il vous faut autre chose, et aujourd'hui que je pars, sans savoir si je vous reverrai...

Il s'arrêta pour ne pas laisser éclater son émotion. Son père lui adressa un regard scrutateur et lui dit séchement, après un silence :

— C'est bon, n'en parlons plus. Vous avez vos moyens de combattre l'ennui, et moi j'ai les miens, qui me préserveront avec autant d'efficacité. Manque-t-il au monde de renards et de cerfs ! Ma main ne tremble pas encore, Dieu merci, et lorsqu'elle sera trop faible pour armer un fusil, eh bien ! j'écrirai mes mémoires pour montrer à la jeunesse de nos jours cé qu'elle doit éviter.

Il attendait visiblement que le jeune homme prît congé de lui ; mais Ernest, immobile, continuait à considérer son père.

— Eh bien ! poursuivit ce dernier, cette perspective ne vous rassure pas ? Je commence à soupçonner que vous avez un parti tout prêt à me proposer, uniquement pour me prouver que je n'apprécie pas vos talents pour ce qu'ils valent et que vous êtes un diplomate plus roué que je ne le suppose. Voyons ? quelle est cette personne que vous me destinez ? Vous piquez ma curiosité. Est-ce la jeune S... avec sa riche dot, ses taches de rousseur et ses yeux de madone, ou bien la boiteuse comtesse de C... dont le sourire forcé voudrait persuader à Dieu et au monde qu'elle a toujours seize ans ? ou bien...

Il continua ainsi à passer en revue toutes les demoiselles des environs, dont il riait de bon cœur.

— Vous n'y êtes pas, mon père, lui dit enfin Ernest. Le bonheur que je vous souhaite n'est pas chez vos voisines ; il est bien plus près de vous. N'avez-vous jamais remarqué que la jeune demoiselle que Flor s'est donnée pour aide, nourrit pour vous, en son cœur, un amour qu'elle ne peut plus cacher.

Le comte s'arrêta tout à coup immobile et son front devint sombre. Il se contint cependant, et répondit en riant :

— Mlle Gabrielle ? *Mort de ma vie,* mon fils, ce serait le triomphe de la nouvelle école sur l'ancienne, si tu en avais vu plus en trois semaines que moi en deux ans.

— C'est hier, seulement, que j'en ai fait la découverte, ou du moins

que j'en ai acquis la certitude, j'ai assisté au combat intérieur qui se livrait dans son âme; lorsque son frère la pressait de le suivre, la pensée de s'éloigner de vous lui causait une angoisse mortelle.

— Folie! interrompit le père en se jetant négligemment dans un fauteuil. La brusque irruption de son frère et ses prétentions cassantes l'ont troublée, mise hors d'elle. Vous êtes tombé dans une erreur grossière. Du reste, qui dit qu'elle partira? Elle est majeure, elle s'appartient, et j'aviserai à ce que l'on respecte sa liberté.

— Mais cette protection, mon père, est pour elle un danger de plus. Hier soir, pour tout avouer, je suis allé en ville trouver le frère. Il m'a raconté de quelle façon chevaleresque vous avez vengé les insultes faites à la jeune fille et les bruits qui ont couru à la suite de cette affaire. Vous ne voulez pas sans doute qu'il reste la moindre tache sur le nom de votre protégée; en ce cas, il est grand temps de la laisser s'éloigner, ou bien de lui donner un *autre* nom qui la mette à l'abri de toute insulte nouvelle. Et comme le comte, immobile, mordait ses lèvres : — Mon cher père, s'écria Ernest, ne vous irritez pas de me voir ainsi m'immiscer dans vos plans de conduite; j'ai tant à cœur d'assurer, en m'éloignant, votre bonheur qui est là, sous votre main depuis si longtemps et que vous négligez de saisir! Vos sentiments à son égard, je ne les connais pas; je ne sais s'il vous serait indifférent de la savoir jetée dans les hasards de la vie, le cœur rempli de l'amertume d'un amour méconnu; mais si vous ressentez pour elle le plus léger intérêt, la plus petite inclination, retenez ici, pour toujours, cette belle et charmante enfant, vous n'aurez jamais, j'en suis certain, à vous repentir d'avoir pris une telle détermination.

En parlant de la sorte, mon pauvre enfant avait rougi, ses yeux s'étaient remplis de larmes, et faisant un pas vers le comte, il avait saisi une de ses mains.

— Vous êtes étrange, en vérité, dit le père; on dirait que vous cherchez à m'étourdir, à m'aveugler et à me lancer dans cette aventure, les yeux fermés à la façon dont j'ai donné dans mes fantaisies d'autrefois. Que vous est cette enfant, pour que vous preniez si chaudement ses intérêts? Ce n'est pas que votre conseil ne me tente, et pour avoir envie de le suivre, pour me faire entamer les apprêts des fiançailles, je n'ai qu'à me représenter le dépit de mes nobles voisins, s'ils venaient à apprendre que le comte Henri a épousé sa sous-intendante. Mais je dois m'interdire le jeu. Non que j'aie des objections contre votre goût; elle est de bonne famille; elle a une éducation, un tact délicat que lui envierait mainte comtesse; cependant, il n'en sera rien, n'en parlons plus,

Ernest! Je reverrai le frère, tout ira à souhait. Donnez-moi pour cela une heure de réflexion. — Mais le jeune homme n'abandonnait pas sa main. — Allons! poursuivit le comte, vous n'êtes pas encore satisfait que j'aie fait à vos projets l'honneur de les considérer un moment comme acceptables? Encore une fois, n'en parlons plus. Je reconnais en tout ceci une preuve de votre excellent cœur; mais le cœur est un étourdi qui ne se ravise jamais que lorsqu'il est trop tard.

Il parla quelque temps encore, mais sans regarder son fils. Il se leva ensuite, se mit au piano, où il frappa quelques accords, se releva et ferma brusquement la fenêtre.

— Vous me taisez quelque chose, dit le jeune homme, vous êtes ému, il y a sans doute à ma demande un obstacle que j'ignore et que vous ne voulez pas m'avouer. Votre opinion sur les priviléges de la naissance, je la connais, elle ne saurait vous arrêter. Qu'y a-t-il encore, car la jeune fille ne vous est pas indifférente; votre agitation me le prouve.

Il attendit en vain une réponse.

— Ah! je sais bien, ajouta-t-il d'un ton douloureux, je n'ai jamais su, malgré mes efforts constants, trouver le chemin de votre cœur, et, dans ce moment encore, mon zèle ne fait que vous blesser. Il est ridicule, à votre sens, qu'un fils s'inquiète à ce point du bonheur de son père. J'ai trop prolongé cet entretien; il ne me reste plus qu'à vous demander pardon de mon insistance malencontreuse et à prendre congé.

Le père se retourna vivement, considéra son fils et lui dit :

— Allez, mon fils, allez dans le monde, respirer l'air glacial et pénétrant qui circule dans les régions supérieures de la société : il apaisera, en même temps que vos préjugés, les bouillonnements de ce cœur que j'admire. Alors, vous me saurez gré de n'avoir pas condescendu à votre prière, de vous avoir évité une jeune belle-mère et des frères, peut-être. Nous ne sommes pas assez riches pour que vous puissiez tenir dans le monde la place qui vous convient et vous mouvoir en liberté, si vous avez à partager votre héritage avec la veuve de votre père et avec ses enfants. Car vous comprenez, d'autre part, que je ne pourrais consentir lorsque je fermerai les yeux, à laisser pauvre celle que j'aurais fait comtesse. — Me suis-je assez clairement expliqué, et nous comprenons-nous maintenant?

— Oui, mon père, dit le jeune homme d'une voix tremblante, l'œil humide, le corps penché en avant comme s'il voulait s'élancer au cou de son père, oui. — Il se contint cependant et marcha d'un pas assuré vers la table, prit une feuille de papier sur laquelle il traça quelques lignes.

— Qu'est ce donc qui vous prend? demanda le père, on dirait que vous jouez une scène de comédie; je ne pense pas...

— Mon cher père, interrompit Ernest, en poussant la feuille, ne faites rien à la hâte. Lisez ce que je viens d'écrire, et si vous voulez me donner une grande joie dans mon voyage, mettez votre signature à côté de la mienne. Longtemps, je me suis imaginé être loin de votre cœur; mais vous venez de me désabuser, de me donner la preuve irrécusable de votre amour paternel. Si vous voulez anéantir le bien que vous m'avez fait et me faire entendre que je ne sais pas mieux que ma pauvre mère ce qu'il faut à votre bonheur, déchirez ce papier.

Le comte prit la feuille et la lut. Sa main tremblait.

— Ernest, dit-il, c'est impossible! L'abandon de ton château paternel en faveur de la seconde femme de ton père et de ses enfants..... jamais!

Le papier tomba sur la table; les deux hommes demeurèrent en face l'un de l'autre, sans parole et sans mouvement... En cet instant, des pas hâtés se firent entendre et Pierre fit irruption dans le cabinet:

— *Monsieur le comte*, dit-il, Votre Grâce sait-t-elle déjà que Mlle Gabrielle a disparu, que l'aide forestier l'a rencontrée avant le jour sur la route de la ville, et qu'il est impossible de retrouver mamzelle Flor dans le château?

— Vite! attelez la calèche, commanda le comte en s'élançant vers son chapeau. Sellez mon cheval, *allons!*

— Me permettez-vous de vous accompagner, mon père? Vous savez que je suis prêt depuis le matin.....

Le jeune homme courait déjà sur les traces du serviteur, mais son père le retint, le considéra en silence, et, l'attirant dans ses bras, ils demeurèrent longtemps enlacés, poitrine contre poitrine. Pour moi, je ne voyais plus rien, tant j'étais inondée de larmes, et lorsque j'eus séché mes yeux, le cabinet était vide.

Je me dirigeai à tâtons vers la chambre de la comtesse et reparus à la lumière, oppressée, étourdie. Les chevaux piétinaient dans la cour, et, me penchant à la fenêtre, je vis le père et le fils s'élancer sur le pont, et derrière eux la calèche rouler dans le nuage de poussière que dorait le soleil levant. Ah! cher monsieur, vous auriez dû voir cette pauvre enfant qui, le matin, s'était enfuie désespérée par la poterne du bois, rentrer au grand jour par la grande porte du pont, assise dans la légère voiture, et le comte, près d'elle, sur son cheval noir, descendre en hâte, abaisser devant elle le marche-pied et lui offrir le bras! Huit jours après, on célébra le mariage dans la salle du pre-

mier étage. C'est en bas qu'eut lieu le repas. A la table des maîtres se trouvaient le comte Henri, la belle comtesse et son frère. Nous étions assis à des tables chargées de fleurs, éclairées de mille bougies, tandis que les musiciens de la ville, placés dans la galerie, exécutaient leurs plus beaux airs. Après le repas vint la danse, qui se prolongea jusque bien longtemps après minuit, et pendant laquelle la jeune comtesse dansa avec tout le monde, depuis l'intendant jusqu'à l'aide forestier, ce qui fit beaucoup et longtemps parler dans le voisinage.

Pour moi, ce qui manquait à la fête, c'était le meilleur et le plus beau; je ne fus pas un seul instant complétement heureuse. Car mon Ernest chéri n'était pas revenu de la recherche de la fugitive, je n'avais même pu lui souhaiter bon voyage, et en voyant la joie de tout ce monde, en écoutant la musique, je ne pouvais détacher ma pensée de celui qui, à cette heure peut-être, assis sur le pont du vaisseau qui le portait en Suède, n'entendait que le bruissement des vagues et le sifflement du vent dans les cordages.

Rien ne fut changé au château; seulement, au lieu de dire: Mlle Gabrielle, nous disions maintenant: Madame la comtesse. Chaque jour, les nouveaux époux faisaient de longues promenades à cheval, ou bien passaient des heures au piano, où le comte jouait, tandis que chantait sa jeune femme. Les voisins se tinrent chez eux; ils ne rendirent même pas les visites qu'on leur avait faites. Mais le comte ne fit qu'en rire, car rien ne semblait plus pouvoir troubler sa bonne humeur. S'il survenait, dans le service ou dans les écuries, quelqu'un de ces accidents dont on ne lui parlait autrefois qu'en tremblant, on n'avait qu'à le dire à la comtesse, et tout allait bien. Une fois seulement, elle fut impuissante à le calmer. Au temps où nous étions emprisonnés par la neige, un soir, à l'heure du repas, arriva une invitation du duc, pour le bal de la cour. D'ordinaire, toute la noblesse s'y rendait, et, l'année précédente, notre comte n'avait eu garde d'y manquer, bien qu'il ne fût pas en faveur. A la lecture de l'invitation, le comte repoussa son assiette, se leva, et malgré toutes les prières et les supplications de la jeune femme: Ah! ils m'offensent! ah! ils ne vous invitent pas en même temps que moi! Vous leur ferez pourtant l'honneur d'y aller! Et, donnant l'ordre d'introduire le messager: — Dites à Son Altesse, fit-il d'une voix impérieuse, que Mme la comtesse, ainsi que moi, nous nous rendrons à son invitation. — Elle était bien émue, ma pauvre Gabrielle, pendant que je l'habillais pour ce bal! Elle portait une robe de moire blanche, une couronne de roses à feuilles d'or caressait sa blonde chevelure et couronnait merveilleusement sa belle figure pâle.

— *Comme une reine*, me dit tout bas M. Pierre, lorsqu'il la vit monter dans le traîneau. C'était bien vrai. Elle n'oublia pourtant pas de m'adresser son plus charmant sourire lorsque, enveloppée dans ses fourrures, assise auprès de son mari qui tenait les rênes, l'attelage partit au galop et se perdit dans l'ombre de la nuit. M. Pierre, à cheval, une lanterne à la main, éclairait la route. Le retentissement des clochettes pendues au cou des chevaux, me réveilla au jour naissant, dans le fauteuil où je m'étais endormie. J'eus beau courir, le comte avait fui plus vite que moi, et avait reconduit sa femme jusqu'au seuil de son appartement. Ils rayonnaient l'un et l'autre; on voyait bien qu'il était arrivé quelque chose d'inaccoutumé. Et, en effet, il ne se contenta pas, en prenant congé, de lui baiser la main; mais, sans prendre garde à moi, il l'enleva dans ses bras et la tint un moment pressée contre son cœur.

Dès que je fus seule avec la comtesse et que je voulus la déshabiller, elle se jeta à mon cou en pleurant; car elle m'a toujours traitée comme sa mère, et me raconta tout. Son entrée dans le bal avait produit une grande sensation; et la duchesse, fort entêtée de noblesse, n'avait pas desserré les lèvres lorsqu'on lui avait présenté la nouvelle venue. Le duc, au contraire, s'était montré plein d'un empressement de bon goût, avait ouvert le bal avec elle et l'avait distinguée entre toutes. Petit à petit, son premier trouble s'était dissipé; et, d'après ce qu'elle me disait, il m'était aisé de conclure qu'elle avait été la reine de la fête. Plus tard, cependant, elle s'était sentie saisie d'un mortel malaise, en reconnaissant à une table de jeu le lord que vous savez et qui la lorgnait avec impertinence. Pendant que son mari la présentait dans un salon voisin à quelques personnages de distinction, l'Anglais avait dit assez haut pour être entendu : — En vérité, pour une femme de chambre, elle ne manque pas de tournure!

Un silence mortel avait suivi ces paroles, le comte était devenu blême; mais, se contenant, il dit : — Ne trouvez-vous pas, mon amie, une ressemblance frappante entre ce monsieur qui vient d'entrer et ce grossier personnage qui se conduisit un soir envers vous de telle façon qu'il fit connaissance avec ma cravache et avec mes pistolets? En vérité, quand j'y pense, la cravache eût dû suffire, car il ne valait pas la poudre. L'incident en était resté là, car le duc était, en ce moment même, venu réclamer sa danseuse. Mais, plus tard, au moment où notre couple prenait congé, l'Anglais avait au passage glissé un mot à l'oreille du comte, et celui-ci avait répondu d'une voix retentissante :

— Vous chercherez un autre partner que moi pour jouer cette partie,

je n'ai plus envie de risquer mon trésor sur une carte, lors même que je serais certain qu'on ne l'aurait pas biseautée, comme c'est l'habitude de certain membre d'un club de Londres, que vous devez bien connaître. Si mes paroles avaient le don de vous déplaire, je vous ferais observer, qu'aujourd'hui comme par le passé, ma cravache est à votre service.

Sur le traîneau, il avait dit à Gabrielle : — C'est, je l'espère, le dernier tribut que m'impose mon passé, vous êtes désormais mon présent et mon avenir.

Depuis ce temps, ils vécurent complétement retirés et déclinèrent toute invitation, même celles de la cour. De temps à autre, ils faisaient un petit voyage, mais revenaient bien vite à leur chère solitude, qu'ils préféraient à tous les lieux du monde. La comtesse ne varia pas une minute à mon égard ; elle me faisait toutes ses confidences. Cependant, il ne fut jamais plus question, entre nous, de cette matinée pleine d'angoisse où elle avait pris la fuite après m'avoir ouvert son cœur. Je n'ai même pu savoir, si elle avait avoué à son mari le véritable motif de son départ. Je le crois pourtant, car le comte se mit, en ce temps, à parler souvent de son fils et d'une manière tout à fait amicale, surtout lorsqu'il recevait des lettres de Suède. Il me faisait appeler chaque fois auprès de lui, et me transmettait les compliments et les bonnes paroles de mon bien cher enfant. Il m'écrivait aussi directement, toujours avec la même bonté, le même abandon. Deux années plus tard, il annonça à son père qu'il avait intention de se marier avec une demoiselle d'une des plus hautes familles de Stockholm. Il lui demandait son consentement, et, à moi, ma bénédiction maternelle. Il ne se mariait, me disait-il, que pour accomplir jusqu'au bout le sacrifice, pour rassurer entièrement son père. Nous apprîmes bientôt tous les détails de la noce et les joies du voyage que les jeunes époux accomplirent dans les hautes terres. Et imaginez qu'en tout cela, la jeune comtesse trouva le temps de m'écrire à moi, la vieille Flor, pour me remercier du fond du cœur d'avoir soigné, élevé son cher mari depuis sa naissance. Ah ! monsieur, lorsque le comte annonça qu'il voulait aller en Suède et m'emmener avec lui, je crus que j'allais mourir de joie. Les préparatifs du voyage commençaient déjà, lorsqu'un accident imprévu changea tant de joie en tristesse. Un jour, on rapporta sur un brancard le comte Henri évanoui. Son cheval s'était abattu, et la chute avait provoqué une lésion intérieure que les médecins ne surent guérir. Revenu à lui, il reconnut la comtesse, mais rien qu'elle, et appela son fils avec une telle insistance qu'on ne pouvait l'entendre sans pleurer. La comtesse lui avait écrit

l'accident survenu à son père, et n'avait qu'une crainte, c'est qu'il arrivât trop tard. Je ne vous dirai pas les jours et les nuits que nous passâmes au chevet du mourant, ni le courage, ni le dévouement de Gabrielle, qui ne fit entendre aucune plainte. Le douzième jour, Ernest arriva, il courut au lit de son père qui, s'éveillant de sa prostration, se redressa, en criant d'une voix que j'entendrai toute ma vie : — Ernest! mon enfant! puis, retomba comme évanoui dans les bras du jeune homme. Cette émotion passée, il s'entretint avec lui, plein de gaieté, de suite dans ses pensées. Nous espérions qu'une crise heureuse venait de se déclarer, mais notre espoir ne dura pas dix minutes. Son regard devint tout à coup livide, se reporta vers la comtesse, à laquelle il dit avec effort : — Ernest aura soin de vous ! Il essaya de parler à son fils, mais il retomba sur l'oreiller, et ce fut tout.

Le lendemain des funérailles, le jeune comte repartit, après avoir confirmé à la jeune veuve la propriété du château, de la forêt et des terres attenantes, car le défunt n'avait pas fait de testament, se reposant de l'avenir sur la loyauté de son fils.

— Madame ma mère, dit celui-ci en partant, je suis en tout et à toute heure à votre service : et, si jamais cette résidence vous devenait trop sombre, croyez que ma femme vous attend les bras ouverts.

Elle lui tendit la main sans rien dire. Il la prit avec respect, et ajouta :

— Vous serez bien soignée, car je vous laisse ma bonne Flor. Je ne vous adresserai qu'une prière, ce sera de l'amener avec vous lorsque vous viendrez en Suède.

Il vint à moi à ces mots, me saisit avec force, me pressa sur son cœur et je sentis ses larmes tomber sur mes cheveux blancs.

— Mon fils, mon Ernest, monsieur le comte, m'écriai-je, Dieu vous bénisse pour être venu. Il a récompensé votre amour filial, puisque avant de mourir, votre père a connu et apprécié toute la noblesse de votre cœur. Dieu vous accompagne ; saluez, de la part de votre vieille Flor, votre femme et vos chers enfants.

Il s'arracha de mes bras, commanda qu'on lui menât ses chevaux au haut de la côte ; pour lui, il traversa à pied la forêt, car il voulait revoir une dernière fois les lieux qu'il avait tant aimés.

Je demeurai seule avec la comtesse ; mais, malgré mes soins, je la voyais décliner chaque jour. Calme et sans qu'aucune plainte fût sortie de ses lèvres, son cœur cessa de battre, et la vie ne lui fut plus qu'un tourment. Le jour où on l'ensevelit, je puis dire qu'il y avait deux longues années qu'elle avait cessé de vivre. A cette nouvelle, Ernest

m'écrivit de me rendre auprès de lui. Il avait quitté l'ambassade et vivait dans une terre qu'il disait être superbe, située au bord de la mer et où je me plairais beaucoup. — J'irais moi-même te chercher, disait-il, mais je suis un trop consciencieux agronome pour m'absenter pendant le temps de la moisson. Il ne disait pas le véritable motif.

Un beau matin, mes paquets finis, je montais en voiture pour ne m'arrêter qu'en Suède ; mais, parvenue au ravin, à l'endroit où disparaissent derrière les arbres, les cheminées et les girouettes du château, il me prit une peur telle que je sautai à terre, et, comme poursuivie par l'esprit malin, je me mis à courir jusque dans la cour. En y mettant les pieds, il me semblait que mon absence avait duré cent ans. Non, je n'irai pas là-bas, quelque désir qui me presse de revoir mon Ernest une fois encore avant de mourir, d'embrasser ses enfants. Qui soignera ici les tombes de mes maîtres ? Les branches ont poussé bien vite autour de la pierre qui les recouvre. Quand sera venu mon dernier jour, la mousse croîtra sur leurs noms et dans ce lieu où ils ont vécu heureux, où ils se sont endormis dans leur bonheur, nul ne viendra troubler leur éternel repos ni le mien.

FIN

LÉVANA[1]

OU

TRAITÉ D'ÉDUCATION

IX

GAIETÉ DES ENFANTS

Les enfants doivent-ils être autrement que gais? — Je supporte un homme triste, mais pas un enfant triste. Le premier, dans quelque gouffre qu'il soit plongé, peut élever ses regards vers le royaume de la raison ou vers celui de l'espoir; mais le petit enfant est enveloppé et étouffé par une seule goutte noire et empoisonnée du présent. Représentez-vous un enfant conduit à l'échafaud; — l'amour dans un cercueil, — ou regardez un papillon, qui, les ailes arrachées, rampe comme une chenille, et vous sentirez ce que je veux dire.

Mais pourquoi? — J'en ai donné la première cause : l'enfant, comme l'animal, ne connaît que la douleur la plus vive, bien que la plus courte; c'est-à-dire une douleur sans passé et sans avenir, une douleur qui, comme celle que le malade reçoit du dehors, et le rêveur de lui-même, pénètre dans un cerveau asthénique : une douleur enfin accompagnée de la conscience, non pas de sa faute, mais de son innocence. A la vérité, toutes les douleurs de l'enfance sont de courtes nuits, et ses joies des jours

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er octobre et 1er novembre 1863.

brûlants : si bien que plus tard, dans des années, sans nuage et sans étoiles, l'homme se souvient des vieilles joies de son enfance, et semble en avoir oublié les douleurs. Par un contraste étrange, les souvenirs du rêve et de la fièvre diffèrent de ceux de la veille, en ce que dans les premiers c'est toujours la douleur de l'enfance qui revient. Le rêve et la fièvre tirent tous les deux de leurs nids de hiboux les premières terreurs qui, de leurs becs de fer, frappent et percent l'âme désarmée. Dans la fièvre, les mains de fer de l'épouvante, les mains pleines de coups des maîtres et des parents, et toutes les griffes avec lesquelles le destin déchirait un jeune cœur, s'allongent vers l'homme halluciné. Le premier effroi est d'autant plus terrible qu'il fond sur nous plus tôt. L'homme s'effraye toujours de moins en moins : le petit ciel du berceau de l'enfant s'obscurcit plus aisément que le ciel étoilé de l'homme.

L'enjouement ou la gaieté est le ciel sous lequel tout s'épanouit. Seulement, il ne faut pas confondre la gaieté avec la jouissance. Toute jouissance, fût-ce celle d'un chef-d'œuvre, donne à l'homme une mine égoïste, et lui enlève la sympathie : elle est donc une condition du besoin et non de la vertu. Au contraire, la gaieté est en même temps le sol, la fleur et la couronne de la vertu. Les animaux peuvent jouir : l'homme seul peut être gai. L'homme joyeux gagne notre cœur, attire nos yeux : l'homme chagrin les blesse. Pour les jouissances, au contraire, nous tournons notre cœur vers l'indigent et le dos au riche. Si la jouissance est une fusée qui se dévore elle-même, la gaieté est une constellation lumineuse, périodique ; c'est un état, qui, à l'inverse de la jouissance, ne s'use pas, mais se régénère par la durée.

Revenons aux chers enfants. Je pense qu'ils doivent avoir leur paradis, comme leurs premiers parents, ces véritables premiers enfants. Mais les jouissances ne le donnent pas, elles ne servent qu'à le perdre étourdiment. Les jeux, c'est-à-dire l'activité, et non les jouissances, maintiennent les enfants joyeux. Par jouissance, j'entends toute première impression agréable, non-seulement du goût, mais de l'oreille et de l'œil : un jouet donne d'abord de la jouissance par son apparition, puis de la joie par son usage. Mais la jouissance est un foyer brûlant, et non pas une douce et chaude atmosphère, surtout pour la peau sensible de l'enfant. En d'autres termes, partagez le plaisir épais en fractions, le pain d'épices en noisettes, et faites d'une fête de Noël toute une année ecclésiastique.

Cependant cette division des joies n'est bonne que pour les premières années; plus tard, au contraire, une fête de saint Jean, une vendange, un mardi gras, que les enfants attendent longtemps, brillent plus vive-

ment, avec une riche arrière-moisson de souvenirs, dans les intervalles d'indigence.

L'exemple des enfants des princes peut abréger cette discussion. Pour ce qui concerne les jouissances, ils ont tout, depuis les jouets, les boissons, les mets, jusqu'aux coussins de voiture et de lit. Mais pour ce qui est de la gaieté, tout les tourmente, depuis le gouverneur jusqu'à la cour; de sorte que, de bonne heure, il y a sous la couronne princière une conronne d'épines; en d'autres termes, le crêpe noir que nous portons tous s'élargit en proportion du rang. Que l'on se représente, en effet, un prince, rassasié de boire et de manger, élevé de telle sorte qu'il ne peut faire un pas sans gouverneur et sans sermon, un saut sans maître de danse, respirer une bouffée d'air sans quatre chevaux; on conviendra que le vieil hérésiarque Basilide aurait de nouveau raison, à propos des princes, lui qui assurait que les premiers chrétiens auraient été souvent martyrs à cause de leurs péchés futurs.

La gaieté fait lever, comme les rayons du matin, toutes les jeunes forces, elle les fait se jouer entre elles et avec le monde; elle donne la vigueur, comme la tristesse l'enlève.

Il s'agit maintenant de découvrir les moyens, les influences par lesquels on peut conserver cette gaieté. Si elle ne dépendait que de conditions négatives et physiques, elles se trouveraient toutes réunies pour un enfant qui naîtrait au printemps. Pourquoi les hommes ne font-ils pas commencer la vie, comme les Orientaux l'année, au printemps? — Un enfant né à cette époque va lentement de charmes en charmes, de la verdure aux fleurs, de la chaleur de la chambre à celle du ciel; — l'air n'est pas encore son ennemi; — au lieu des orages, les mélodies retentissent dans les feuilles; — né au début d'une fête de la terre qui dure six mois, il doit croire que la vie reste telle; — il voit la terre riche et n'apercevra que plus tard sa surface découverte, — et l'air vital dont s'abreuve sa mère, qui l'allaite, coule chaud dans son petit cœur.

X

JEUX DES ENFANTS

C'est l'activité qui nous rend joyeux et heureux. Les jeux ordinaires des enfants, bien différents des nôtres, ne sont rien que des manifestations d'une activité sérieuse, sous les formes les plus légères : ils en ont un, pourtant, qui est véritablement un jeu : ce sont ces plaisanteries, ces paroles vides de sens, que l'enfant s'adresse à lui-même. Si quelque Allemand écrit un opuscule sur les jeux des enfants, — un ouvrage bien au-

trement utile qu'un traité des jeux de cartes, — il fera preuve de bon sens et de finesse en les partageant en deux classes : 1° les jeux destinés à développer la force passive qui perçoit, saisit et apprend ; 2° les jeux destinés à développer la force active et plastique. S'il allait au fond des choses, cet auteur mettrait dans la première classe, qu'il nommerait théorique, la plupart des jeux, qui ne sont qu'une physique, une optique et une mécanique d'enfant. Les enfants éprouvent une grande joie à tourner, à soulever des fardeaux, à mettre des clefs dans des serrures, à fourrer une chose dans une autre, à fermer et ouvrir des portes. A ces jeux se rattache la fantaisie d'élargir ou de rétrécir l'espace, de se voir tantôt seul, tantôt en société. — Observer un travail de leurs parents, les écouter parler, sont encore des jeux de cette classe.

Dans la deuxième classe, la classe pratique, l'auteur mettrait tous les jeux où l'enfant cherche à se débarrasser de son exubérance intellectuelle par des divagations, des improvisations dramatiques, et de sa séve physique par des mouvements. Les exemples viendront dans les paragraphes suivants.

Le jeu est la première poésie de l'homme. Le boire et le manger forment sa première prose, et les efforts qu'il fait pour se les procurer, sa première étude et son premier métier. Le jeu développe toutes les forces simultanément, sans assigner à l'une d'elles, en particulier, une direction, au détriment des autres. J'aurais peur de tout bras ou toute main poilue s'abattant sur cette poussière fécondante des fleurs de l'enfance et secouant une couleur, tantôt ici, tantôt là, afin d'obtenir un œillet bien régulièrement bigarré.

Il nous faut maintenant pénétrer dans la salle des jeux, pour y remplir les fonctions, sinon de législateurs, du moins de marqueurs.

Dans les premiers mois, l'enfant ne connaît que des jeux passifs et pas de jeux créateurs. Dans ce corps qui croît très-vite, et sous l'invasion du monde des sens, l'âme accablée n'est pas encore capable de ces jeux spontanés, dans lesquels se dépense plus tard sa force exubérante. Elle ne veut que regarder, écouter, prendre, tâter.

L'esprit de l'enfant joue d'abord avec les choses, avec lui-même, par conséquent. Une poupée est pour lui tout un monde ou toute une troupe de théâtre : il en est à la fois le poëte et le régisseur. Chaque morceau de bois est une tige à laquelle la fantaisie peut attacher des roses à cent feuilles. Ce n'est pas seulement pour l'adulte, mais aussi pour l'enfant que le jouet est indifférent en soi ; qu'il s'agisse de couronnes impériales ou de couronnes de lauriers, de bâtons de maréchal ou de laurier, de

fléaux à battre les hommes ou le blé. Pour l'imagination, cette puissance merveilleuse, toute verge d'Aaron porte des fleurs. Si les Champs Élysées des anciens (situés près de Naples, suivant Maccard) n'aboutissent qu'à un bosquet placé dans une grotte, un bosquet est une forêt pour l'enfant. Il possède ce ciel, que Luther promet dans ses propos de table aux bienheureux, où les punaises sentent bon, les serpents jouent, les chiens ont une peau d'or, et où Luther lui-même est un tendre agneau. J'imagine que, dans ce ciel des enfants, le père est Dieu le Père, la mère est la Mère de Dieu, la nourrice, une Titanide, le vieux serviteur, un ange de la communauté, et le dindon, un chérubin. Ne savez-vous pas qu'il y a un temps où la fantaisie est plus créatrice encore que dans la jeunesse, c'est l'enfance? C'est dans l'enfance que les peuples créent leurs dieux et ne parlent qu'en vers. Si les enfants jouent si bien avec des objets inanimés, n'oubliez jamais que ces jeux ne sont si importants que parce qu'il n'y a pour eux que des objets vivants, et qu'ils voient un homme dans une petite poupée, qu'enfin chaque mot est pris par eux au sérieux. La vie l'accueille; il ne comprend ni la mort ni les choses mortes : — aussi la joyeuse créature, vivifiant tout, s'entoure de vie et dit, par exemple : « les lumières sont allées se coucher; » — « le printemps s'est habillé; » — « l'eau rampe au fond du verre; » — « c'est là que demeure sa maison; » — « le vent danse; » — et en parlant d'une boîte de montre sans roues : « elle n'est pas vivante. »

Mais au contact de la riche réalité, l'imagination s'appauvrit et se fane : par conséquent, que chaque jouet, que ce soit un monde ou une poupée, soit le fuseau d'où l'âme tire une étoffe riche et brillante. De même que la tour du jeu des échecs a été, chez les différents peuples, tantôt un éléphant, tantôt une corneille, tantôt une barque, tantôt un chameau, ainsi, pour l'enfant, un seul jouet remplit souvent tous les rôles, et comme la manne des Juifs, il a tous les goûts. L'auteur se rappelle une petite fille de deux ans, qui, après s'être longtemps occupée d'une vieille poupée, réduite à n'être plus qu'un morceau de bois, eut entre les mains une poupée gentiment vêtue, et faisant illusion, l'enfant, non-seulement renoua bientôt ses relations avec le souillon de bois, mais alla même jusqu'à prendre, en guise de poupée, un vieux tire-botte de son père, qu'elle soignait et berçait tendrement.

Cette petite fille écrivait longtemps, avec une plume trempée dans l'air, sur du papier qui restait blanc, à côté de l'auteur, qui en vint presque à composer des satires contre lui-même. N'entourez donc pas vos enfants, comme ceux des princes, de tout un petit monde sorti des mains du tourneur : ne leur présentez pas des œufs peints et ornés de figures, mais des œufs blancs : ils sauront bien en faire éclore des oiseaux au brillant plumage. — Plus l'homme devient vieux, plus il faut que la réalité lui paraisse riche. La lande sur laquelle le jeune homme recueille la rosée matinale de l'aube d'amour, glace de sa terne rosée du

soir le vieillard à demi aveugle. Et l'homme finit par avoir besoin, rien que pour vivre, d'un monde entier, — de l'autre monde.

Mais la même imagination qui, comme le soleil, donne aux feuilles leur couleur, la leur enlève aussi. La même femme de chambre habille et déshabille : il n'y a pas pour les enfants de jeux et de jouets éternels. Ne laissez pas trop longtemps un jouet sous les yeux d'un enfant. Enfermez-le : un peu plus tard, le prisonnier sera remis en liberté. Il en est de même des livres d'images, car l'animation poétique est aussi nécessaire aux livres d'images qu'à l'armoire aux jouets.

Un mot à ce sujet. Les vrais livres d'images, pour les enfants qui apprennent l'A B C D, ne consistent pas en une suite d'animaux et de plantes inconnus, dont un œil exercé voit seul les différences, mais en morceaux historiques qui reproduisent une scène où figurent des animaux ou des hommes pris dans le cercle même de l'enfant ; par exemple : Joseph vendu ou reconnu par ses frères, les adieux d'Hector à sa femme et à son enfant, etc.

Les enfants, — sauf ceux d'un an ou deux, auxquels l'aiguillon des couleurs est encore nécessaire, — n'ont besoin que de dessins et non de peintures. Il en est des couleurs comme de la richesse des jouets, dont nous parlions tout à l'heure : elles épuisent par la réalité la puissance de création. Qu'un jouet ne soit donc pas fait pour être seulement regardé ; qu'il convienne encore à un travail. Qu'une petite mine reste quelques heures sous les yeux de l'enfant, elle est bien vite épuisée ; au contraire, avec quelques matériaux de construction (cabanes, arcades, arbres), il fait des métamorphoses éternelles, et est aussi heureux, aussi riche qu'un prince héritier, qui annonce ses réformes morales, en bouleversant tout ce que son père a fait dans le parc. — La petitesse convient mieux que la grandeur pour les images. Ce qui est presque invisible pour nous, n'est que petit pour les enfants. Ils sont physiquement myopes et faits pour les objets qui les entourent. Avec leur petite aune, leur petit corps, il leur est si facile de mesurer partout des géants, que nous devons présenter le monde en raccourci à ces diminutifs d'hommes.

On rougit de présenter aux philosophes nouveaux qui, en fait d'éducation donnent l'ensemble plutôt que les détails, un paragraphe comme celui-ci, à tel point qu'on sait à peine comment s'y prendre pour l'adoucir et le déguiser. — Je ne connais pas pour les enfants du premier âge de joujou plus banal, plus pur, plus durable, plus approprié aux deux sexes, que ce que les oiseaux ont dans l'estomac, — le sable. J'ai vu des enfants, fort difficiles à amuser, l'employer des heures entières, en tirer des pierres à bâtir, — des catapultes, — des cascades, — des eaux, — des semences, — de la farine, — une matière propre à chatouiller les

doigts — un fond pour écrire et pour peindre. Philosophes ! ne jetez plus le sable aux yeux de vos disciples, jetez-le devant vos enfants.

La seconde espèce de jouets pour les enfants, — ce sont les enfants. Si les hommes sont faits pour les hommes, les enfants sont encore mieux faits pour les enfants. Dans leurs premières années, les enfants sont les uns pour les autres des compléments à leurs fantaisies en fait de jouets. Leurs deux imaginations se jouent entre elles comme deux flammes, sans se confondre. Il n'y a que les enfants qui soient assez enfants pour les enfants. Le premier lien de la société est tramé de chaînes de fleurs. Les parents et les maîtres sont toujours pour les enfants ces dieux étrangers qui apparaissaient aux premiers hommes sur la terre nouvellement née pour les instruire et les aider : ce sont du moins des Titans pour ces nains. Sous ce régime théocratique et monarchique, la libre opposition leur est interdite et fatale : l'obéissance et la foi sont seules méritoires et salutaires.

Où l'enfant pourra-t-il manifester et exercer son autorité, son opposition, sa générosité, sa clémence, sa douceur, en un mot, toutes les racines et les fleurs de la société, si ce n'est à l'état libre au milieu de ses pareils ? Élevez les enfants par les enfants !

Il est, par exemple, souvent plus utile à un petit garçon de distribuer des coups que d'en recevoir de son maître. Dans tous les cas, il lui est toujours plus utile d'en recevoir d'un égal que d'un supérieur. — Voulez-vous forger un esclave ? Soudez pendant quinze ans un jeune garçon au coude et au talon de son gouverneur, qui doit être à la fois son directeur, son collègue et son interlocuteur. Comme tout esclave, l'enfant aura peut-être l'œil et le cœur armés contre une seule individualité étrangère, mais il sera incapable de s'opposer aux individualités qui l'entoureront de toutes parts, quand vous livrerez au monde cette plante habituée à un seul climat, ce navire qui ne marchait que par un seul vent.

Le précepteur des enfants agit toujours comme si la vie régulière de l'enfant, comme homme, n'était pas commencée. Mais là où naît un homme, ce n'est pas seulement le temps qui commence, mais l'éternité. Par conséquent, les jeux et les actes des enfants sont aussi sérieux et importants en eux-mêmes et pour leurs rapports avec leur avenir, que les nôtres pour notre avenir. Le jeu primitif devient plus tard une chose sérieuse, et souvent déjà les enfants en jouant reproduisent un autre jeu, qui est comme un écho d'une chose sérieuse antérieure. Mœser dictait ses ouvrages en jouant aux cartes : peut-être les ouvrages de maints auteurs ont-ils été inspirés par les jeux de leurs premières années. L'évêque Alexandre tenait pour réellement baptisés des enfants

auxquels Athanase avait en jouant administré le baptême. Archenholz raconte que les écoliers du collége de Winchester se révoltèrent, un jour, contre leurs maîtres, s'emparèrent de la porte principale de l'établissement et se munirent si bien d'armes et d'approvisionnements, que le grand shériff du comté, bien qu'il eût fait avancer cent cinquante constables et quatre-vingts hommes de la milice, dut accorder aux insurgés une capitulation sérieuse. Je reconnais bien dans ces enfants ces hommes de la génération actuelle qui barricadent les flots, les ports, leur île, et triomphe sur mer des continents.

Je voudrais qu'il y eût des maîtres de plaisir ou de jeu, qui seraient comme les chefs de file des maîtres d'école; puis des salles de jeu, nues comme ces chambres sur les espaliers desquelles brillent les fleurs éternelles de Raphaël; enfin, des jardins de jeu. — Je lis précisément que Grabner, dans ses relations de voyages, cite des écoles de jeux dans les Pays-Bas, où les habitants envoient leurs enfants avant de les faire aller aux autres écoles. — De ces deux écoles, si l'une devait disparaître, c'est la première qu'il faudrait conserver.

Encore quelques remarques. — Les enfants n'aiment aucun jeu autant que ceux où ils ont à espérer ou même à craindre : c'est que le poëte joue de bonne heure dans l'homme, s'exerçant à nouer et à dénouer. — De temps à autres, ils exigent, comme des joueurs malheureux, de nouvelles cartes. Cette versatilité n'est pas seulement celle du luxe, mais la suite de cette rapide série de développement, et peut-être aussi l'effet de cette absence de passé et d'avenir, qui fait que le présent atteint et épuise d'autant plus vite l'enfant. Il habite en quelque sorte une lune éclairée des rayons du soleil, sans aurore et sans crépuscule. Pour l'enfant, devant la petitesse duquel, non-seulement l'espace [1], mais le temps s'allonge, les heures de jeu prennent les proportions d'années. Aussi faut-il passer à ce petit être à courte vue son désir et son besoin incessants de nouveaux jouets. Une heure de constance, chez un enfant, vaut et au delà un mois de constance de ses parents.

Les Juifs défendaient de célébrer deux fêtes à la fois, par exemple, une noce un jour de fête, ou deux noces le même jour. Ne faudrait-il pas faire la même défense aux enfants, quand, par exemple, après une promenade faite un soir d'été, ils demandent la permission d'aller jouer au jardin ; puis, la permission de faire monter avant le repas leurs camarades dans la chambre pour un quart d'heure. Si l'on permet cette abondance de joies, même innocente, ton enfant, mère tendre, devient un personnage admis à la cour ; il réclame des mois de mai de trente-deux

[1] On sait que lorsqu'on retrouve à un certain âge des objets de son enfance, ils semblent plus petits, plus courts; c'est que la mesure a grandi et non les choses (*Note de l'auteur.*)

jours, des jours de vingt-cinq heures, dont chacune ait bien soixante-une minutes. Le petit être est déjà immergé dans ce miel de l'excès des jouissances, au moyen duquel le temps colle les ailes de Psyché, et interdit tout essor. Ce qui peut résulter de bon d'une jeune fille ainsi élevée (s'il en peut résulter quelque chose de bon), c'est une femme qui, dans un même jour, après quelques visites faites et reçues, va au théâtre préparer encore quelque partie de cartes ou de danse.

La nature interrompt par la fraîcheur tonique de la nuit la gradation des joies de notre être, qui désire toujours quelque chose de plus. (Comment sans cela le buveur continuerait-il ses libations spiritueuses et le poëte ses rêveries spirituelles?) Que l'on donne de même aux enfants cette saine fraîcheur de la nuit, pour ne pas les exposer plus tard à la douleur des gens du monde, qui, semblables aux navigateurs arrivés dans les régions polaires, fatigués d'un jour continu de plusieurs mois, demandent à Dieu un peu de nuit et de chandelle, et lui en sont fort reconnaissants. Beaucoup de jeux donc, et peu de jouets : et chaque soir, les jeux remis dans leur boîte, — et, pour deux jumeaux, deux jouets semblables; — pour trois jumeaux, trois jouets, afin de prévenir les contestations [1].

Les jeux doivent d'abord aider le développement intellectuel; car, celui du corps marche d'ailleurs à pas de géant; plus tard, ils doivent faire aller le corps aussi vite que l'esprit, qui progresse grâce à l'école et aux années. Que l'enfant folâtre, chante, observe, écoute : que le jeune garçon et la jeune fille courent, montent, bâtissent, lancent, suent et frissonnent.

XI

DANSES DES ENFANTS

Je ne sais s'il ne faut pas encore plus maudire les bals d'enfants, qu'il ne faut louer les danses d'enfants? — Les bals d'enfants en présence du maître de danses, de spectateurs, et de compagnons — dans le chaud climat de la salle de danse, et au milieu de ses chauds produits — forment tout au plus le pas principal de la danse des morts.—Au contraire, les danses d'enfants constituent un exercice... que je veux louer plus en détails.

De même que la première langue précède et prépare de loin la gram-

[1] Un ingénieux ami fait à ceci une objection importante, c'est que l'on enlève ainsi aux enfants la jouissance de donner et de recevoir. Il conseille donc de donner à chacun d'eux un jouet différent, afin de leur procurer le plaisir des échanges. (*Note de l'auteur.*)

maire, l'exercice de la danse devrait précéder et préparer l'art de la danse. Tout père qui a un vieux piano, un vieux violon, une flûte ou une voix, devrait réunir autour de lui ses enfants et les enfants du voisinage, et les faire, chaque jour, pendant des heures entières, sauter et tourner aux sons de son orchestre — par couples — en rond, — en chaîne — souvent seuls — les faisant chanter quelquefois eux-mêmes comme ils l'entendraient. Dans l'enfant la joie danse; dans l'homme elle rit ou pleure tout au plus. L'homme mûr ne peut exprimer par la danse que la beauté de l'art; il ne peut rendre ses sensations. L'amour se livrerait à des évolutions trop brutales, la joie ferait des contorsions trop audacieuses devant la sévère Némésis. Dans l'enfant, l'âme et le corps dans leur lune de miel vivent encore en bonne intelligence; et quand l'âme est satisfaite, le corps saute : plus tard, ils font table et lit à part, et se séparent enfin tout à fait. Le léger zéphyr du contentement ne fait plus tourner la lourde girouette métallique.

Les enfants sont des montres de Ferrer, qui se remontent d'elles-mêmes, en marchant. Comme dans l'ancienne astronomie, onze des heures de leur ciel sont mobiles, une seule, celle du sommeil, est immobile.

Comme aux corps célestes, le mouvement et l'harmonie des sphères conviennent aux corps enfantins. — La danse est de tous les mouvemens le plus facile, parce qu'il est le plus restreint et le plus varié : aussi la joie ne se présente-t-elle pas sous la forme d'une coureuse, mais sous celle d'une danseuse : aussi l'animal paresseux, le nègre fatigué dansent pour s'exciter par le mouvement à d'autres mouvements : aussi, toutes choses égales d'ailleurs, un coureur tombe mort plus souvent qu'un danseur. Les chameaux, ainsi que les armées, et les travailleurs orientaux, font plus facilement leurs étapes au son de la musique, et ce n'est pas seulement parce que la musique rend joyeux, car on pourrait alors la remplacer par d'autres jouissances ; mais c'est que la musique arrondit le mouvement rectiligne par son rhythme périodique, pour en faire comme une danse circulaire. Y a-t-il un meilleur mouvement que ce mouvement périodique pour les enfans qui sont à la fois plus excitables et plus prompts à s'épuiser que les femmes? — La gymnastique, la course trempent et durcissent les forces et les muscles isolément : la danse, qui est comme la poésie du corps, ménage, exerce et égalise tous les muscles.

Traduit de JEAN-PAUL RICHTER,
PAR CH. GUILLEMOT.

(La suite à un prochain numéro.)

L'AQUARIUM

I

L'étude des sciences naturelles, telle qu'elle est aujourd'hui comprise, n'a pas seulement pour but la connaissance et la classification des différents êtres. Elle nous aide aussi à découvrir les lois qui ont présidé et qui président encore à la formation des organismes, à mieux comprendre les plans d'une Providence toujours présente, aux bienfaisants desseins de laquelle l'homme s'associe chaque jour davantage, en prenant une plus large part à la gestion du globe qu'il habite.

C'est en s'attachant à rendre cette gestion de plus en plus favorable aux intérêts, au bien-être du plus grand nombre, que les sociétés arriveront à fonder leur paix intérieure sur une équitable répartition des produits du travail, et à entrer ainsi dans la voie d'un développement plus régulier, moins soumis aux chances des révolutions qui ont presque toujours marqué par de violentes secousses la conquête de nouveaux droits, l'avénement d'une justice moins imparfaite.

Ces considérations ne sont pas étrangères au sujet que nous traitons. L'aquarium, une des plus utiles créations des nouveaux jardins d'acclimatation, peut en effet être considéré au double point de vue de la science et de l'économie sociale, suivant qu'on lui demande l'explication des faits nouveaux qui doivent servir aux progrès de la zoologie, ou qu'on y cherche la solution des nombreux problèmes relatifs à la pisciculture.

Avant de décrire l'aquarium du Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, le plus grand et le plus complet de tous ceux qui ont été construits jusqu'ici, nous donnerons quelques détails sur les viviers des Romains, à qui nous devons le premier essai de la culture du poisson.

Un lieutenant de Sylla, Licinius Murena, inventa des réservoirs pour

conserver les meilleures espèces de poissons. Il eut bientôt des imitateurs parmi les nobles les plus opulents, qui mirent dans les travaux et les essais qu'ils dirigeaient une véritable passion. On construisit de vastes bassins, communiquant avec la mer par de grands canaux creusés à travers les plus durs terrains. Lucullus fit percer le Pausilippe pour amener l'eau dans ses viviers, dont les poissons seuls furent achetés à sa mort 4 millions de sesterces (776,300 fr.). Hirius avait un réservoir particulier pour les murènes. Il put en fournir six mille au festin triomphal donné au peuple par Jules César.

Sur le rivage, des digues protégeaient ces coûteuses constructions, recouvertes en partie par des arcades qui offraient une fraîche retraite aux poissons pendant les ardeurs de l'été. Le luxe de ces piscines fut poussé jusqu'à l'extravagance. On établit des bassins où les convives pouvaient choisir le poisson qu'ils préféraient. « Les poissons, dit Sénèque, nagent dans nos salles, on les prend sous la table même. » Des esclaves étaient attachés au service des viviers. On instruisait, on apprivoisait des poissons favoris, qu'on parait d'anneaux d'or, et qui, répondant aux noms qu'on leur donnait, venaient manger à la main.

Le capitaine Hanney, dans son voyage au pays d'Assam, fut témoin d'un fait semblable, et put constater l'espèce de domesticité d'un poisson qu'il n'est pas permis de tuer. « Si l'on jette du riz dans l'eau, dit-il, une douzaine de poissons, dont plusieurs ont trois et même quatre pieds de long, viennent à la surface, et non-seulement mangent le riz, mais encore ouvrent la bouche pour se laisser donner la nourriture avec la main ; ils se laissent même caresser la tête, ainsi que j'en ai fait moi-même l'expérience. Ils sont de la même espèce que les Hindous nomment *Curu.* »

Les Romains ne se bornaient pas à conserver et améliorer dans leurs réservoirs les poissons les plus estimés ; ils cherchaient aussi à acclimater des espèces nouvelles. On les répandait dans les lacs, le long des côtes, où des abris étaient creusés, et la pêche en était interdite pendant plusieurs années. Sergius Orata avait organisé dans le lac Lucrin d'immenses parcs à huîtres, dont la disposition, figurée sur des vases antiques, rappelle, suivant une juste observation de M. Coste, les construction du lac salé de Fusaro, l'ancien Achéron, où s'exerce la même industrie depuis un temps immémorial.

En Chine, où nous avons retrouvé tant d'inventions utiles, dont la date est probablement fort éloignée, on construit aussi des viviers pour la conservation du poisson et pour l'ornement des jardins. C'est de Chine que nous viennent les cyprins dorés élevés dans des vases de cristal, ces premiers essais d'aquarium.

Les découvertes de Priestley et de Lavoisier sur l'échange d'acide carbonique et d'oxygène qui s'opère entre les plantes et les animaux, sont

la base des premières tentatives faites pour conserver pure l'eau des bassins destinés à l'étude des animaux et des plantes aquatiques.

Dans une très-intéressante notice sur l'aquarium du Jardin d'acclimatation, M. Rufz de Lavison, directeur du Jardin, cite la note suivante, qui lui a été communiquée par un de nos éminents naturalistes, M. de Quatrefages, et de laquelle il résulte que c'est à un savant français, Dujardin, que doit être rapportée l'application première du principe fondamental des aquariums :

« Dès 1838, M. Dujardin faisait des voyages sur nos côtes dans l'intérêt de ses études zoologiques. Il rapportait tous les ans à Paris de nombreux flacons contenant des animaux vivant dans l'eau de la mer, et pour entretenir la pureté de cette eau, il plaçait dans chaque flacon quelques frondes d'*ulva lactuca*. Nommé professeur à Toulouse, il y transporta son *musée* ou son *aquarium*, qui s'accrut de nombreux flacons rapportés de Cette. Appelé plus tard à la chaire de zoologie de Rennes, il se fit suivre de sa collection, qui s'accrut encore d'une foule d'espèces recueillies sur les côtes de la Bretagne. C'est dans un de ces flacons qu'un des premiers, il constata l'organisation des méduses. J'ai eu le plaisir d'observer moi-même, chez mon ancien collègue, une de ces méduses développées en captivité. »

Divers savants répétèrent les mêmes expériences ; mais ce ne fut qu'après les essais plus décisifs de MM. Warington et Gosse, en 1850, qu'on put songer à créer de grands aquariums. M. Mitchell, secrétaire de la Société zoologique de Londres, construisit le premier de ces appareils, dans le jardin de Regent's Park. On lui doit les ingénieuses dispositions et les perfectionnements qui permirent d'offrir aux curieux le spectacle le plus attrayant et le plus original, aux savants l'instrument de nouvelles observations et de nouvelles découvertes, à tous une profonde source de réflexions sur les merveilles d'un monde encore inexploré. Les prodigieux progrès de l'astronomie, les grands télescopes, l'analyse spectrale, nous ont montré la vie partout présente, partout agissante, partout régie par les mêmes lois dans la splendeur infinie de l'empyrée. L'étude des innombrables organismes qui peuplent le fond des eaux, nous la montre non moins puissante, non moins variée, non moins soumise aux lois progressives qui la transforment. La même sagesse, la même unité souveraine, la même révélation d'un plan divin éclate dans l'orbe magnifique des mondes et dans le mystérieux abîme de l'Océan.

L'aquarium de Londres fut universellement admiré, et diverses modifications, dictées par l'expérience, assurèrent bientôt l'existence des animaux et des plantes qu'il contenait. Son habile constructeur, M. Mitchell, appelé plusieurs fois à Paris pour éclairer de son expérience le conseil d'administration du Jardin fondé par la Société d'acclimatation

au bois de Boulogne, avait manifesté le désir de devenir directeur de ce jardin. Depuis longtemps déjà directeur du Jardin zoologique de Londres, un des plus beaux de l'Europe, M. Mitchell désirait faire profiter le nouvel établissement de ses études, et prendre part à une création faite dans les conditions les plus favorables, et dont le succès, presque assuré, eût été en partie son œuvre. Choisi par le conseil, qui trouvait dans ses connaissances spéciales les meilleures garanties, M. Mitchell prit la part la plus active au tracé des plans et à la mise en œuvre des principales constructions du Jardin. La volière, les grandes écuries, l'aquarium s'élevaient rapidement ; la rivière et le lac étaient creusés, les grandes allées tracées, lorsqu'une subite et violente maladie enleva tout à coup M. Mitchell. A la suite de ce malheureux événement, M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait une parfaite connaissance des vues de la société, fut délégué par le comité à la direction provisoire.

La construction de l'aquarium fut alors confiée à un ingénieur anglais, M. Alford Lloyd, qui depuis plusieurs années s'occupait de ce genre de travaux. Quatorze bacs de 1 mètre 80 cent. de long, sur 1 mètre de large, fermés par des glaces, devaient présenter à la curiosité les animaux marins et d'eau douce les plus intéressants, les plus singuliers, et permettre d'étudier leurs mœurs. Par un traité passé avec la Société, M. Alford Lloyd s'engageait à peupler l'aquarium des espèces les plus rares et les plus variées, et à entretenir à ses frais la collection pendant deux ans, en fournissant l'eau de mer nécessaire. Nous ne saurions mieux faire qu'en reproduisant ici une partie de l'excellente Notice publiée par M. Lloyd[1] :

« Le 3 octobre 1861, a eu lieu dans le beau Jardin de la Société d'acclimatation, au bois de Boulogne, l'ouverture d'un aquarium consistant dans une réunion d'animaux aquatiques, vivant dans l'eau de mer et dans l'eau douce. Ces animaux y sont placés dans des conditions qui leur permettent de vivre dans un milieu salubre, et de montrer aux spectateurs leurs formes, leur couleurs et leurs habitudes. Entrepreneur et constructeur de cet aquarium, je serais heureux d'en donner au public une idée exacte dans un compte-rendu plus fidèle que ceux qui ont été faits jusqu'à présent.

» L'aquarium du bois de Boulogne est le plus grand, le plus beau et le plus complet de tous ceux qui jusqu'ici ont été construits en aucun endroit, et un examen attentif de ses habitants fournira en un jour une plus grande somme de connaissances en histoire naturelle (c'est-à-dire de celles de ses branches qu'on peut étudier dans un aquarium) que l'on n'en pourrait acquérir dans le même laps de temps par aucune autre étude.

» Le bâtiment qui renferme cette collection est solidement construit en bri-

[1] *Bulletin de la Société d'acclimatation.* — Février 1862.

ques; il a 40 mètres de long sur 10 de large. On y a placé une rangée de quatorze réservoirs ou cuves d'ardoise, avec devants de forte glace qui permettent d'examiner l'intérieur; chacun de ces réservoirs peut contenir à peu près neuf cents litres d'eau. Ils occupent le côté nord du bâtiment: cette exposition a été choisie parce qu'elle admet une lumière abondante, en même temps que les rayons directs et chauds du soleil sont exclus, par la raison qu'ils élèveraient d'une manière nuisible la température de l'eau, qu'ils compromettraient la santé des animaux et qu'ils produiraient une croissance excessivement rapide de la végétation. Il n'y a pas de fenêtres aux deux extrémités du bâtiment, ni du côté du sud; par cet arrangement, par l'établissement d'un espace aéré au-dessus du plafond plat, et par la disposition d'écrans placés au-dessus de chaque réservoir, on a obtenu la fraîcheur désirable pour les animaux et une certaine ombre dans le ton général de l'intérieur, nécessaire pour voir distinctement, en même temps qu'on a empêché que le mur opposé ne jetât une lumière fausse et nuisible sur la glace.

» Chaque réservoir est garni de rochers construits d'une manière pittoresque; le fond en est couvert de sable et de petits galets, de manière à donner aux animaux des retraites suffisantes, et à imiter, aussi fidèlement que possible, le fond de la mer.

» Dix de ces réservoirs sont consacrés aux animaux marins et quatre aux animaux vivant dans l'eau douce. On a accordé un plus grand nombre de réservoirs aux premiers, parce que les animaux inférieurs se développent d'une manière plus singulière et sur une échelle plus large dans l'Océan que dans les rivières et les étangs.

» La quantité d'eau de mer employée est d'à peu près vingt-deux mille sept cents litres. Cette eau de mer n'est jamais changée, on la fait simplement circuler dans les réservoirs d'une manière incessante et continue, et pendant un nombre illimité d'années.

» Cette circulation de l'eau est produite de la manière suivante. On emploie un courant amené par le grand tuyau de la concession d'eau qui alimente le bois de Boulogne; cette eau y est introduite par une forte pression, et l'on s'en sert pour comprimer une certaine masse d'air en un volume moindre: cet air comprimé, dès qu'on lui permet d'exercer une pression sur une partie de l'eau de mer contenue dans un cylindre fermé qui se trouve au-dessous du niveau de l'aquarium, la fait monter et entrer avec une grande force dans chacun des réservoirs, où elle s'introduit par un petit jet. Par la pression à laquelle on soumet l'eau de mer, celle-ci absorbe beaucoup d'air qu'elle entraîne avec elle dans les réservoirs où les animaux en profitent. Ensuite l'eau de mer déborde par un trop-plein, tuyau placé dans un des coins de chaque réservoir; ce tuyau la conduit dans un filtre d'où elle passe dans un autre grand réservoir souterrain, pour revenir au cylindre fermé, y subir de nouveau la pression de l'air, et remonter encore, de la manière indiquée plus haut, dans l'aquarium. Comme les cylindres fermés sont enfouis sous terre, on y maintient facilement une température égale de seize degrés centigrades environ, ce qui est à peu près la tempé-

rature uniforme de l'eau dans l'Océan. Pendant l'hiver, le local est chauffé artificiellement.

» Outre ce moyen indiqué pour servir à aérer l'eau, on a recours à un autre mode de fournir de l'oxygène, élément très-important, et l'on peut dire indispensable : c'est la production de la végétation dans les aquariums. Tout le monde sait que les plantes vivantes ont la propriété de décomposer l'acide carbonique, gaz délétère composé de carbone et d'oxygène, produit de la respiration animale ; les plantes s'assimilent et s'approprient le carbone, et rendent libre l'oxygène restant, dont les animaux, à leur tour, se servent pour purifier leur sang : c'est donc ce principe que l'on a mis à profit ici.

» On a encore introduit dans les appareils une autre disposition qui permet d'abaisser l'eau dans les aquariums jusqu'au point que l'on veut. Ainsi on peut y imiter le flux et le reflux de la marée, et exposer périodiquement certains animaux à l'air atmosphérique, ce qui permet en même temps de faire enlever par l'eau beaucoup d'impuretés.

» On le voit, dans ces aquariums, on a imité fidèlement la nature en produisant l'oxygène, cet élément indispensable : on l'y fait venir dans une telle mesure, que tous les éléments nuisibles sont neutralisés aussitôt qu'ils se produisent. Dans ces circonstances, l'eau reste toujours pure et n'a pas besoin d'être changée. Il est vrai que l'évaporation agit constamment sur l'eau ; mais comme les parties salines de l'eau de mer ne peuvent pas être entraînées par l'évaporation, qui n'enlève que l'eau pure, on peut facilement compenser cette perte par l'addition d'eau pure à l'eau de mer. On a donc disposé un appareil qui permet de faire entrer de temps en temps dans les réservoirs l'eau de pluie, presque chimiquement pure, qui provient du toit de l'établissement ; un hydromètre indique le moment où cette addition d'eau douce devient nécessaire. Il est bon de faire remarquer ici que, contrairement aux habitudes qui ont prévalu jusqu'à ce jour, la végétation n'est pas plantée comme on plante des arbustes ou des fleurs ; mais on la produit d'une manière plus conforme à la nature, par des semences ou spores invisibles qui sont contenues dans l'eau, et qui se développent insensiblement par l'action du temps et de la lumière.

» Dans les aquariums d'eau douce, l'eau, après avoir passé par un filtre solide au charbon de bois, entre de la même manière dans les viviers, et en sort par des trop-pleins ; mais comme sa valeur est insignifiante, comparée au prix de l'eau de mer, et que les dépenses pour l'établissement d'un appareil pour comprimer l'air et pour faire circuler l'eau seraient trop considérables, on laisse l'eau s'échapper après qu'elle a servi. Cependant les principes chimiques que nous avons mentionnés dans la description des appareils à eau de mer, sont les mêmes dans les aquariums à eau douce.

» La société d'acclimatation a publié un *Guide général* pour son jardin ; elle publiera sans doute un guide séparé pour les aquariums [1]. Dans les mains du public, une telle brochure ferait naître une admiration plus intelligente des

[1] Ce guide intitulé : l'*Aquarium*, se trouve aujourd'hui au Jardin d'acclimatation.

formes de la vie animale que l'on voit dans les réservoirs. Les spectateurs seraien bientôt fatigués d'un simple étonnement vulgaire à la vue de ce qu'on ne les aiderait pas à comprendre.

» Espérons qu'ils se trouvera des savants qui se feront un devoir de se servir de cet aquarium pour entreprendre quelque travail sérieux, permanent et utile. Si l'aquarium est convenablement dirigé, comme il le sera sans aucun doute, on pourra y faire beaucoup d'observations d'une grande importance, et, bien mieux que sur les bords mêmes de la mer, on y observera certains développements dans les plantes et dans les animaux, qui auront lieu constamment dans une grande collection fixe et permanente comme celle-ci. »

Rappelons encore que les heureuses tentatives de M. Gosse, et les belles expériences de M. Warington, publiées dans les *Annals of natural history*, avaient déterminé les principales conditions nécessaires à l'entretien d'un aquarium, conditions très-habilement réalisées par les dispositions ingénieuses dues à MM. Lloyd et Mitchell.

Le succès de l'aquarium ne fut pas moindre à Paris qu'à Londres. Le directeur du Jardin d'acclimatation disait dans son bulletin du mois d'octobre : « Ces constructions, d'un effet original et pittoresque, ont vivement intéressé le public, et valu au Jardin plus de trente mille visiteurs. » La foule ne se lassait pas de suivre, dans les réservoirs, ces étranges manifestations d'une vie encore inconnue, et l'attrait qui la portait vers l'observation de faits si nouveaux, produits par une si curieuse variété d'être singuliers, n'a fait depuis que s'accroître, en devenant sans doute plus raisonné.

Ainsi que nous l'avons indiqué déjà, l'aquarium était destiné à devenir l'instrument de nouvelles découvertes scientifiques et à favoriser les études relatives à la pisciculture, par laquelle de nouvelles richesses sont chaque jour ajoutées à nos produits alimentaires. Le savant illustre dont les profondes études et les généreux désirs avaient si puissamment contribué à la création de la Société d'acclimatation et du Jardin zoologique, M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, put à peine entrevoir la brillante réussite d'une œuvre dont il avait si bien prédit et préparé l'utile influence. Peu de jours après l'ouverture de l'aquarium, il mourait, frappé au milieu de sa carrière, au moment où tout lui présageait la réalisation de ses plus chères espérances, récompense si justement due à ses incessants travaux, à ses persévérants efforts. Le discours prononcé sur sa tombe par M. Drouyn de Lhuys, lui rendait un glorieux hommage, que nous sommes heureux de pouvoir rappeler :

« ..... Isidore avait adopté la devise d'Étienne : *Utilitati*. Dans son ardent amour de l'humanité, il voulait, suivant la belle parole de Fénelon, que la nature élargît ses entrailles, pour être plus féconde et multiplier

les produits destinés à la subsistance et au bien-être de l'homme. Ainsi interprétée, cette devise marque un noble but; car, s'il est vrai que, restreinte à l'individu, la recherche de l'utile constitue souvent un vice flétrissant et stérile que l'on nomme l'égoïsme; appliquée à l'humanité entière, elle devient une vertu que la religion consacre sous le nom de charité.

» ..... Telle est la pensée qui inspirait Geoffroy Saint-Hilaire, lorsqu'il jetait les fondements de la Société d'acclimatation et qu'il traçait le plan du Jardin zoologique du bois de Boulogne. Permettez-moi, Messieurs, de le dire avec un sentiment de reconnaissance et d'orgueil : c'était son œuvre de prédilection. Il n'y a pas un mois, sentant sa fin prochaine, il se fit porter chez son fils, près de ce jardin auquel il voulait dire un adieu suprême. C'est là que, pour la dernière fois, ses yeux presque mourants contemplèrent cette belle nature qu'il avait tant aimée.

» N'oublions pas, Messieurs, cette muette recommandation ; que ce legs nous soit sacré. Souvenons-nous que c'est en continuant leurs œuvres qu'on honore le mieux la mémoire des hommes illustres. »

II

Un examen sommaire des curiosités de l'aquarium fera comprendre toute l'utilité des observations qu'il facilite, et qui, jusqu'ici, n'avaient pu être faites que grâce au zèle dévoué des savants qui ont cherché à pénétrer dans les mystères de la vie sous-marine.

Nous commencerons par les quatre réservoirs d'eau douce, qui renferment différentes espèces de mollusques et de poissons, parmi lesquels même les plus ordinaires montrent au spectateur des faits intéressants, des traits caractéristiques, difficiles à saisir dans la nature, où les animaux aquatiques ne peuvent être vus comme dans l'aquarium, c'est-à-dire latéralement.

Parmi les mollusques nous remarquerons d'abord ceux qui sont destinés à faire disparaître les substances végétales à l'état de décomposition, et les conferves qui couvriraient bientôt les parois en verre du réservoir. Les planorbes, les lymnées, les paludines, qu'on trouve en grand nombre sur les bords des rivières et des étangs, et dans les eaux stagnantes, servent à rétablir la salubrité des aquariums, comme ils maintiennent celle des bassins formés par la nature. Ceux d'entre ces mollusques qui sont ovipares fournissent en outre une grande quantité de frai dont les poissons sont avides.

Les moules qu'on voit à moitié enfoncées dans le sable et les cailloux, appartiennent à l'espèce qui produit des perles (*Unio margaritifera*), et qui se trouve dans plusieurs cours d'eau de la France, principalement

dans une petite rivière des Vosges, la Vologne. « Elle y était autrefois si abondante, dit M. de Saulcy dans une notice sur l'art de produire les perles fines, à laquelle nous empruntons ces détails, et elle produisait des perles si précieuses et si recherchées, que les ducs de Lorraine s'étaient réservé la pêche exclusive des perles de la Vologne. »

Cette moule, connue sous le nom de mulette, a été l'objet de diverses expériences pour obtenir artificiellement la formation des perles. Linné avait imaginé de blesser la coquille en la perforant d'un trou régulier; il la replaçait ensuite dans l'eau, d'où on la retirait au bout de quelques années, ayant produit des concrétions parmi lesquelles se trouvaient souvent de belles perles. En Chine, d'après la relation du docteur Mac-Gowan, la production des perles artificielles est localisée dans deux bourgades, qui en livrent au commerce une grande quantité. On y transporte pendant les mois de mai et juin des corbeilles pleines de grandes moules de rivières, l'anodonte des cygnes, qu'on voit aussi dans les bassins de l'aquarium. On les laisse quelque temps reposer dans l'eau, renfermées dans des paniers de bambou. On introduit ensuite dans la coquille, avec les plus grandes précautions, les différents corps qui doivent servir de matrice aux perles. On les descend alors dans des viviers suffisamment spacieux, où elles se retrouvent dans les meilleures conditions. Si on les repêche quelque temps après, on voit que des couches concentriques de nacre se sont disposées autour de chaque noyau. Ces noyaux sont fréquemment de petites figures, et principalement celle du Bouddha, qui est portée comme amulette. Au mois de novembre on ouvre les coquilles et on en détache les perles, adhérentes à la face interne des valves. Elles ont beaucoup d'éclat et servent pour les parures de femme, mais leur prix est bien inférieur à celui des perles pleines.

On vend un certain nombre de ces coquilles avec les perles qu'elles contiennent, comme objets de curiosité. On en voit souvent dans les collections publiques de l'Europe. Les plus grandes, longues de sept pouces et larges de cinq environ, renferment jusqu'à vingt-cinq perles ou seize figures. Les corps qui se recouvrent le mieux de nacre paraissent être des fragments de la coquille de l'huître perlière, dont on a usé par le frottement toutes les aspérités. On comprend difficilement comment l'animal peut résister à l'introduction de tous ces corps étrangers, qu'il enveloppe de nacre en aussi peu de temps.

Cette méthode ne produit que des perles adhérentes et par conséquent imparfaites, analogues aux boutons nacrés qui recouvrent les petits graviers introduits accidentellement dans les coquilles. On peut se demander, avec M. de Saulcy, s'il ne serait pas possible de faire mieux encore, et d'introduire dans la membrane sécrétante un moule semblable à ceux que les Chinois emploient, afin d'obtenir des perles rondes, dont la for-

mation dans les coquilles perlières est probablement due à une opération de même nature.

Les bacs d'eau douce contiennent quelques écrevisses, difficiles à conserver dans les aquariums, habituées, comme elles le sont, à vivre dans des eaux courantes et peu profondes. Il faudrait, pour élever ces crustacés, des réservoirs particuliers, comme on en aura probablement plus tard pour chaque espèce, lorsque les essais actuels auront conduit à la création de grands viviers destinés à une production lucrative. C'est à cette production que doivent tendre principalement les études faites sur les nombreux poissons d'eau douce de l'aquarium : brochets, perches, carpes, tanches, barbeaux, brêmes, goujons, ablettes, etc.

La substance argentée des écailles de l'ablette est recueillie pour la fabrication des perles fausses. Cette substance, qu'on nomme *essence d'orient*, sert à enduire la surface intérieure des globules de verre dans lesquels on coule ensuite un peu de cire blanche, et qui rappellent, par leur éclat artificiel, l'*orient* des perles fines.

Un appareil particulier a été installé pour les épinoches, qui font leurs nids avec des plantes aquatiques ; la femelle y dépose ses œufs que le mâle vient féconder.

Les saumons et les truites sont renfermés dans un même réservoir. Plusieurs individus de ces deux espèces sont éclos dans les appareils de pisciculture du Jardin d'acclimatation. Chacun connaît maintenant le rôle important de ces appareils dans les recherches qui ont pour but la propagation des meilleurs poissons dans tous nos cours d'eau, dépeuplés trop souvent par la plus inintelligente destruction du frai, véritable semence que la nature met entre nos mains.

Les couleurs vives et variées des poissons, leurs brillants reflets métalliques, la grâce, la souplesse et la rapidité de leurs mouvements offrent le plus charmant spectacle, dont les cyprins dorés de nos vases en verre peuvent donner une faible idée. Mais dans l'aquarium, outre la variété des espèces, la disposition des réservoirs artistement garnis de rochers et de plantes aquatiques, donne l'impression de la nature même, en y ajoutant la féerie d'une lumière habilement ménagée, qui, sans rien enlever à la netteté des divers tableaux, y ajoute le mystère de la vie inconnue entrevue parfois au sein des eaux profondes. Un éminent naturaliste, le docteur Jonathan Franklin, a dit très-justement : « L'aquarium, c'est la révélation de l'abîme. »

Une riche collection d'actinies ou anémones ouvre la série des réservoirs d'eau de mer. Ces fleurs vivantes, dont les couleurs nuancées varient à l'infini, occupent une des premières places parmi les espèces les plus curieuses. Leurs formes étranges présentent à la fois les apparences de la vie végétale et les mouvements de l'animal. C'est à la disposition variée de nombreux tentacules rangés autour de l'orifice qui

sert à l'alimentation, que cette espèce doit sa ressemblance avec nos fleurs.

Les astéries ou étoiles de mer, dont l'abondance est prodigieuse dans la tiède région des tropiques, sont assez nombreuses sur nos côtes, où le mouvement des eaux les jette souvent. Le corps de ces animaux, de couleur rouge ou violette, est composé de cinq rayons, quelquefois plus, symétriquement disposés autour d'un centre, et leur forme rappelle celle qu'on donne aux étoiles. Certains détails de leur structure ont fixé l'attention des savants, qui ont retrouvé dans les diverses espèces d'astéries quelques représentants des grands animaux rayonnés dont les mers primitives étaient peuplées. Les vastes amas de débris qui attestent l'exubérance de la vie sous-marine pendant ces périodes de formation, contiennent surtout des restes d'encrinites ou lis de mer. Ces beaux zoophytes (animaux-plantes), dont le nom indique la forme, étaient portés sur une longue tige articulée, fixée au fond des eaux par une sorte de racine. L'étoile de mer emplumée, ou comatule rose, qu'on trouve encore aujourd'hui dans nos mers, est pédiculée comme les encrinites, dans la première période de sa croissance. Mais arrivée à son complet développement, elle se détache de sa tige et passe, par cette curieuse transformation, de la vie rudimentaire du zoophyte à l'existence libre des radiaires.

L'oursin, entièrement revêtu d'épines qui peuvent se mouvoir dans tous les sens, et qui lui servent de support et d'organes locomoteurs, offre une particularité remarquable, indiquée dans la note suivante que nous empruntons au *Moniteur :* « Quelques savants conchyologues d'Angleterre et de Hollande nient que les oursins puissent perforer les roches où on les trouve logés; ils n'admettent pas qu'un animal mou et gélatineux puisse parvenir à creuser des trous profonds dans des roches résistantes et compactes, telles qu'un grès quartzeux ou un granit, l'un et l'autre faisant feu au choc de l'acier, roches que l'industrie de l'homme n'attaque qu'avec un fer acéré. M. Frédéric Caillaud, directeur du Musée de Nantes, après de nombreuses observations faites sur les côtes de la Loire-Inférieure et du Finistère, dans les parages du Croisic et de Douarnenez, où les oursins perforants se trouvent en grand nombre, s'est assuré que les choses se passent pourtant ainsi, et que les oursins percent les roches les plus dures. Pour démontrer la vérité de ses observations, il vient d'envoyer à l'aquarium du Jardin zoologique, comme pièces de conviction, une collection d'oursins et des morceaux de quartz et de granit où l'on peut suivre le travail de ces échinodermes, et il invite tous les savants à venir les examiner. L'*echinus lividus*, sous la forme d'une boule hérissée de pointes, prend son point d'appui sur la roche au moyen de tentacules charnus, pédicellés, dont l'élasticité lui permet de mouvoir son corps en tournant sur lui-même, à la façon d'une vrille. Il détruit

ainsi, grain par grain, la pierre, et la réduit en sable. On dirait, au premier abord, qu'il la mange, mais c'est pour en rejeter les détritus autour du trou; on les y retrouve entassés. Nous ne creusons pas autrement les puits artésiens.

» C'est ainsi que l'aquarium remplit sa destination. Ouvert à toutes les bonnes volontés et à toutes les expérimentations de la science, il justifie le nom qui lui a été donné de Musée vivant de la mer. »

Ajoutons que la bouche très-contractile de l'oursin est armée de cinq mâchoires mues par des muscles puissants, et dont l'extrémité forme cinq dents très-dures, qui sont remplacées quand elles s'usent ou qu'elles tombent. Entre les épines se trouvent de petites tiges très-minces et très-mobiles, terminées par une sorte de pince qui, par ses contractions, sert à fixer l'animal, retenu aussi sur les corps solides par des pieds tubuleux rétractiles, qui s'y appliquent comme autant de ventouses.

On a réuni dans un des réservoirs les coraux et les madrépores, les serpules, les sabelles, dont le travail incessant dépouille la mer de ses sels pour former des tubes calcaires, à l'extrémité desquels l'animal se déploie comme un brillant panache ou s'épanouit comme une fleur. Nous citerons à ce sujet une intéressante étude du capitaine Hunt, qui a discuté dernièrement dans un des meilleurs recueils scientifiques de l'Amérique, le *Silliman's Journal*, le temps qu'a exigé la formation du grand récif madréporique de la Floride. « Ne considérant d'abord que la partie vivante du récif, dit M. Victor Meunier[1] en résumant cette étude, c'est-à-dire celle où tous les polypes existent encore et continuent à augmenter graduellement l'étendue du banc, on trouve que cette partie du récif équivaut à un vingtième de sa largeur, et que sa profondeur atteint trois cents brasses; de plus, qu'il croît d'environ un demi-pouce par année. D'après cela, il aurait fallu huit cent soixante-quatre mille ans pour sa formation, même en négligeant plusieurs circonstances retardatrices. Mais si l'on admet que ce banc s'étend du cap de la Floride au banc de Tortugas, il faudra lui attribuer un million d'années. — Voilà donc seulement pour la partie vivante ou la partie extérieure du banc. M. Hunt lui donne une épaisseur totale de deux cent cinquante pieds à Alabama, et dix-huit cents pieds sur la côte sud, soit une épaisseur moyenne de neuf cents pieds, et il calcule qu'il a dû exiger au moins pour sa formation entière une période de cinq millions quatre cent mille ans. »

On sait que des bancs semblables, formés par le travail des polypes, créent les îles nouvelles qu'on voit surgir dans la région équatoriale du Pacifique. Nos montagnes calcaires, soulevées par les révolutions du globe, ont été ainsi en partie construites par les coraux, les madrépores, les infusoires des temps anciens, et cette lente transformation de la

[1] *Courrier des sciences et de l'industrie.*

croûte terrestre, qui prépare de nouveaux continents, se continue sous nos regards.

Les holothuries ou concombres de mer, les ascidies, les annélides, nous offriraient encore d'intéressantes observations. Mais notre but étant plutôt d'attirer l'attention vers l'aquarium que d'en donner une description complète, nous nous bornons à choisir un petit nombre de faits dignes d'être signalés par leur importance ou leur singularité.

Les crustacés : homards, langoustes, crabes, crevettes, pagures, occupent deux réservoirs. Nous ne mentionnerons ici que le pagure ou bernard-l'hermite, dépourvu de carapace, et réduit à se cramponner dans une coquille univalve abandonnée, qui lui sert d'armure, et qu'il traîne partout avec lui.

Parmi les nombreux mollusques qu'on est parvenu à conserver dans l'aquarium, nous citerons les troques ou toupies, reconnaissables à leur coquille conique, et le vignot commun, qui empêchent l'excès de végétation dans les bacs d'eau de mer. La langue de ces mollusques, formée d'une substance cartilagineuse, est munie de très-petites et très-fortes dents, rangées sur plusieurs lignes, qui coupent comme une faux les conferves adhérentes aux parois des réservoirs, et maintiennent leur transparence.

Les pholades, qui renferment leur coquille dans la roche ou dans le bois; la seiche, la sépiole, de si étrange aspect, dont le corps transparent change à chaque instant de couleur; l'hippocampe ou cheval marin, doivent aussi être comptés au nombre des hôtes les plus curieux de l'aquarium.

Les derniers réservoirs contiennent les poissons de mer, qui, dans les conditions favorables où on a pu les placer, paraissent ne pas trop souffrir de leur captivité. Les plus remarquables par leurs couleurs diaprées, leurs formes, leurs mouvements ou leurs habitudes, sont les blennies, qui deviennent très-facilement familières; les labres ou vieilles de mer, moirées de si vives couleurs; les murènes tachetées, semblables à des serpents; les turbots, flets, soles, plies, qui se tiennent presque toujours près du fond ou cachés dans le sable et dont le corps aplati glisse en ondulant à travers l'eau; les squales, roussettes et chiens de mer; les cottes ou crapauds de mer, qui appartiennent à la famille des poissons dits *musiciens*, parce qu'ils font entendre un certain bruit dans l'eau[1]; les lépidosirènes rapportés de la Gambie et renfermés dans une masse argileuse solide, comme dans une sorte de gangue. « Ces curieux animaux, dit le Bulletin du Jardin d'acclimatation, considérés comme des fossiles vivants, marquent la transition des poissons aux reptiles; l'un d'eux, au

[1] *Des bruits que les poissons font entendre*, par Aug. Duméril. — *Annuaire scientifique*, publié par P.-P. Dehérain, 1863.

bout de dix jours, est sorti de la gangue, mais pour y rentrer vingt-quatre heures après. Ils font entendre un coassement qui se rapproche de celui de la grenouille, surtout lorsqu'on les touche. »

Dans une intéressante note adressée au directeur du Jardin d'acclimatation [1], M. Valenciennes disait dernièrement : « Vos aquariums sont et peuvent devenir très-instructifs; il faut faire en sorte de soutenir cette idée. Je serais très-heureux d'être en mesure de vous donner quelques bons renseignements sur les espèces de poissons qui peuvent y être entretenus vivants. »

Parmi ces espèces, l'éminent professeur indique principalement : le sandre et la lotte, excellents poissons de table; le *alandt*, poisson d'ornement à dos vert doré, aux flancs argentés, aux nageoires rougeâtres, et le *misgurn*, rayé de lignes jaunes et noires, dont les habitudes sont curieuses et qui fait aussi entendre un son assez fort. Ces divers poissons se trouvent dans les eaux douces de l'Allemagne, d'où on pourrait les faire venir par Strasbourg. La Seine, la Gironde, le Rhin pourraient fournir de petits esturgeons dont la forme singulière attirerait l'attention. Bordeaux et Orléans donneraient des lamproies. On tirerait de Cherbourg, Saint-Waast, Granville, des perroquets de mer, très-beaux poissons d'un vert mêlé de bleu, et couverts de taches aurore; des surmulets blancs et jaunâtres, rayés d'or, que les Romains amenaient dans de petits viviers sur la table des convives, pour les voir changer de nuances et de couleur en mourant. La Rochelle procurerait des torpilles, et, par les îles des Glenans, des poissons de la grande mer, parmi lesquels on prend quelquefois des espèces originaires des Canaries.

Dans la Méditerranée, Cette, Marseille, Villefranche, Nice, fourniraient de très-beaux poissons : les serrans, rayés de rouge et de bleu; le barbier aux longues nageoires, très-brillant, varié de rouge, de rubis glacé d'or et d'argent; des labres, des scorpènes, et plusieurs espèces de torpilles. La même mer nourrit le *poisson volant*, aussi singulier par la forme de sa tête que par la grandeur de ses belles ailes couvertes de points bleu clair, se détachant sur un fond plus foncé.

Ce résumé, qui reproduit quelques passages de la note due à M. Valenciennes, montre combien l'aquarium peut encore s'enrichir, et quel vaste champ il ouvre aux observations scientifiques [2].

« C'est à l'observation des animaux aquatiques, rendue facile par les aquariums, que l'on doit la connaissance d'une foule de particularités nouvelles relatives à leurs mœurs, à leurs habitudes, et à l'exercice de leurs fonctions physiologiques. Un aquarium les fait poser devant nous, et permet de faire de leur étude un amusement. Pour cela, il n'est pas

[1] *Bulletin de la Société d'acclimation*, avril 1863.

[2] Nous indiquerons dans un prochain article l'utilité de ces observations, leur influence sur le rapide progrès de la culture des eaux.

nécessaire d'avoir à sa disposition un grand et coûteux appareil comme celui du Jardin d'acclimatation. Le principe suffit. Pourvu que vous ayez un vase de cristal, de l'eau de mer ou de l'eau douce, quelques plantes aquatiques, quelques mollusques et les animaux que vous voulez étudier, il n'en faut pas davantage. C'est à ces modestes appareils de cabinet que nous devons tant de belles recherches, tant de travaux sur ces êtres que l'œil ni la pensée n'avaient pu suivre à travers leurs humides demeures. Que de noms je pourrais signaler à votre reconnaissance et à votre admiration! Que de savants livres dont la lecture inspire le respect pour ces paisibles occupations de la science, et ouvre à l'esprit des perspectives nouvelles à travers les sphères infinies de la puissance créatrice [1] ! »

ÉLIE MARGOLLÉ.

[1] *Sur l'Aquarium du Jardin d'acclimatation*, par M. RUFZ DE LAVISON, directeur du Jardin. — *Bulletin de la Société d'acclimation*, février 1863.

REVUE DRAMATIQUE

Théatre Français : *Jean Baudry*, comédie en quatre actes, de M. Auguste Vacquerie. — Gymnase : *Montjoie*, comédie en six tableaux, de M. Octave Feuillet. — Vaudeville : *Les Diables noirs*, pièce en quatre actes, de M. Victorien Sardou. — *Monsieur et Madame Fernel*, comédie en quatre actes, de MM. Louis Ulbach et Crisafulli.

Nous nous proposons ici de résumer en un seul article toute la saison dramatique, de passer rapidement en revue, non pas les œuvres qui ont le mieux réussi, mais celles qui ont le plus frappé l'attention du monde intelligent, soit par leur valeur propre, soit par les questions qu'elles soulevaient au passage. J'en compte quatre pour cet hiver, et c'est beaucoup. L'hiver précédent n'en avait eu qu'une, *le Fils de Giboyer* ; il est vrai qu'elle a fait du bruit pour plusieurs.

Des cinq pièces que j'annonce, deux ont passé vite ; et ce sont les deux premières, âgées de quatre ou cinq mois déjà, qui sont précisément les plus viables : elles ont vécu presque jusqu'à présent. Nous nous garderons bien d'analyser par le menu des pièces jouées cinquante ou cent fois, et qui, d'ailleurs, ont été jugées dans leur temps par toute la presse. A la distance où nous sommes d'elles, les détails disparaissent, mais peut-être sommes-nous mieux placés pour en juger l'ensemble, les proportions, la portée réelle, l'effet définitif et suprême. C'est dans leurs membres essentiels, leurs caractères spécifiques, leurs intentions plus ou moins déçues, dans leur esprit et leur âme, enfin, que nous allons essayer de les étudier.

La tâche est d'autant plus attrayante pour nous, qu'il y a presque toujours une *idée* dans les pièces d'une certaine étendue, représentées aujourd'hui sur nos trois ou quatre théâtres littéraires. C'était, pour la critique, une maigre pitance que de raconter l'intrigue d'une comédie de Scribe ou de Picard. L'école de *l'imbroglio pour l'imbroglio* a cessé de régner ; nous ne pouvons plus nous émouvoir uniquement des amours plus ou moins contrariées d'Alfred et d'Ernestine. Il est toujours bien entendu que l'élément essentiel de l'art dramatique, c'est l'action, le mouvement, mais encore faut-il que ce mouvement remue quelque chose qui en vaille la peine. C'est un des signes caractéristiques de ce siècle que, plus il prend d'années, plus il aime à se poser des questions, à soulever de curieux problèmes de toute sorte. Ces préoccupations envahissent de jour en jour la littérature : pour écrire un roman ou une pièce, on part souvent d'une

thèse abstraite et conçue *à priori*. Le procédé a ses périls et ce n'était pas la façon des maîtres de l'ancien régime : le drame se présentait à eux sous la forme d'un fragment de la vie, corrigé par l'imagination et arrangé pour un certain cadre ; ils créaient ainsi des types à la fois très-définis et très-généraux, composés de réel et d'idéal, tels que Don Juan, Tartufe, Alceste, Figaro, êtres véritablement vivants aux yeux de l'imagination, en qui nous trouvons, mais seulement après coup, le symbole et la personnification de certaines tendances du cœur humain et dont l'exégèse sera éternelle, le commentaire inépuisable. Encore une fois, le type était vivant avant d'être commenté et tourné en symbole. Aujourd'hui, au contraire, c'est l'abstraction qui est le point de départ. Rien de mieux si la thèse s'incarnait bien dans les personnages et disparaissait derrière eux, si tout était bien agissant, bien vivant. Mais souvent l'auteur, Prométhée maladroit ou impuissant, ne sait pas animer ses figures et s'étonne qu'une belle idée ne fasse pas une pièce viable. Quelquefois même il aura choisi une thèse qui n'est pas susceptible d'être mise en action. D'autres fois il sera tout surpris d'être entraîné à des conclusions imprévues par la logique du théâtre, logique autrement rigoureuse et pressante que celle du roman. Ou bien, craignant de ne pas employer toutes ses idées, il intercalera dans le dialogue des tirades qui l'arrêtent et le déroutent, et que le comédien, quittant son rôle et la pièce, vient nous réciter, au bord de la rampe, comme une page ou deux détachées d'un livre de moraliste. On ne se contente plus d'étudier les mœurs en ce qu'elles ont d'extérieur et d'apparent ; l'observation tourne à l'étude psychologique : on ne recule pas devant les effets de physiologie, de pathologie ; on taille à vif dans les entrailles de la société et aux endroits les plus sensibles ; on fait des écorchés, de l'anatomie de mœurs, et l'on oublie trop que le drame est par essence et doit rester une étude de nature vivante.

J'avoue hautement que je préfère cette école, malgré ses méprises et son défaut de mesure, à la petite comédie de mœurs de Scribe, légèrement banale et superficielle, aujourd'hui fort déchue dans l'estime publique ainsi qu'aux derniers essais de drame historique, genre hybride, incertain, approximatif, qui trop souvent se dispense d'observation morale sous prétexte d'histoire et d'exactitude historique, sous prétexte de passion et de vérité morale. Quoique servi par des talents de deuxième ou de troisième ordre, le répertoire nouveau, par la force même des choses et par la vertu des sujets auxquels il se prend, s'élève à chaque instant jusqu'à la vraie comédie. Le malheur est qu'on ne se rend généralement pas assez compte des conditions propres et des nécessités de la scène ; aussi parmi tant de sujets originaux et attachants, il en est bien peu qui ne soient manqués à l'exécution. Mais alors même, n'est-il pas intéressant de reconnaître et de discuter les tendances de l'auteur, ce qu'il a voulu et ce qu'il aurait pu faire, de démêler dans l'œuvre quelqu'un des signes du temps, d'y signaler quelqu'un de ces courants déterminants qui agitent en sens divers nos mœurs et nos esprits ?

Cette fureur de faire des pièces avec des thèses mises en dialogue et en action est telle, qu'on s'est écarté du domaine des mœurs et des caractères qui est le domaine propre du théâtre, pour faire des incursions dans le champ des discussions politiques. Ce sera bientôt le tour des polémiques religieuses, n'en doutez pas ; et pour ce, il n'y aurait qu'à transporter à la scène le roman de *Sibylle* ou celui de *Mlle de la Quintinie*.

Jean Baudry n'est pas une comédie politique à la façon du *Fils de Giboyer*, une machine de guerre destinée à battre en brèche un certain parti. Elle se rattache par les tendances à cette littérature socialiste qui partage, avec le réalisme et le clan des fantaisistes, la succession de la grande époque romantique. Victor Hugo s'en est fait tout particulièrement le patriarche. Il y avait préludé dès autrefois dans *Claude Gueux* et les *Derniers jours d'un condamné*, et il en a produit récemment le monument suprême : on devine que je veux parler des *Misérables*. Au théâtre, le socialisme ne s'était pas encore élevé au-dessus du mélodrame. Il était réservé à M. Auguste Vaquerie, de le faire parvenir tout d'un coup jusqu'à la Comédie Française.

Fatalement cela devait être : où le chef était allé devait aller aussi le lieutenant obstinément fidèle. On sait qu'en l'absence ou dans l'inaction des généraux, c'est M. Vaquerie qui tient la campagne et qui rallie et commande les débris de la grande armée. La campagne est finie pourtant, le romantisme ayant accompli son œuvre, qui était de débarrasser la littérature de toutes ces vieilles broutilles de préjugés qui l'opprimaient et l'étouffaient avant la Restauration.

Quand Victor Hugo avait décidément laissé tomber le drapeau du drame historique, après la défaite des *Burgraves*, ce jeune officier d'aventure l'avait ramassé; il a eu l'honneur de perdre quelques batailles qui ont plus fait pour sa réputation que bien des victoires : *Tragaldabas* et les *Funérailles de l'honneur* eurent un insuccès fou. Son seul succès avait été au Théâtre Français, qui paraît destiné à lui porter bonheur, soit qu'il s'y modère de lui-même, soit que les angles et aspérités de son talent s'atténuent insensiblement par l'effet d'une interprétation soigneuse et discrètement distinguée. Sa comédie en vers : *Souvent homme varie*, où la fantaisie se tient dans les teintes douces et moyennes, est restée au répertoire. Jusqu'ici purement fantaisiste, il s'est décidé pour la première fois à mettre à la scène des héros en redingotes. Un heureux instinct l'a averti qu'il fallait laisser de côté les truculences et le style flamboyant. En voyant ce drame aux aspects contemporains qui s'annonçait simplement, sobrement, ce dialogue qui, descendu des échasses du gongorisme, allait droit, d'un pas libre et presque toujours naturel, bien des gens s'étonnaient et se demandaient si c'était une rétractation, quelques amis peut-être l'accusèrent *in petto* de passer aux *bourgeois*; mais peu à peu les intentions finales de l'auteur se dessinèrent, et lorsqu'enfin, au troisième acte, le mot de l'énigme si longtemps suspendu se laissa connaître, on s'aperçut qu'on était en pleine philosophie socialiste, en pleins *Misérables*. A la bonne heure! nous retrouvions M. Vacquerie, Vacquerie l'oseur!

Comme dans *les Misérables*, il s'agit de la rédemption de l'âme d'un malfaiteur. Il y a onze ans, un négociant du Havre, M. Jean Baudry, traversant une foule, sentit une main se glisser sous son habit et prendre son portefeuille; il saisit cette main, c'était celle d'un de ces affreux gamins que la misère des grandes villes livre au vol dès leur enfance. Il ne pouvait le laisser aller, et, d'autre part, il lui répugnait de livrer un enfant à la justice : il l'emmena chez lui et l'éleva comme son fils... Peut-on guérir une âme viciée de naissance? peut-on d'un vaurien faire un honnête homme? Voilà la question : comment M. Vacquerie y a-t-il répondu?

A vingt-trois ans, le pupille de M. Baudry, Olivier, est un jeune homme parfaitement instruit qui s'apprête à faire un médecin distingué. Il devrait être heureux, mais son âme est toujours troublée; le souvenir de son enfance ignoble est indé-

lébile et s'attache à lui comme la lèpre du remords; ses mauvaises pensées le reprennent quelquefois : « Je suis une âme fauve, » dit-il de lui-même; quand il regarde au fond de sa destinée, il se demande pourquoi le mal et puis pourquoi le bien se sont imposés à lui, pourquoi il a fallu un bienfait pour le faire honnête homme. Il ose se l'avouer, ce bienfait lui pèse, il voudrait s'en débarrasser jusqu'à un certain point en remboursant à M. Baudry les frais de son éducation. « Ingrat! » lui répond celui-ci, et l'on sent que ce reproche affectueux ne peut trancher la question pour Olivier. Si son cœur est plein d'affection, son amour-propre, toujours sauvage et ombrageux, est au contraire plein de soulèvements et de rages sourdes.

J'admets qu'il pourrait en être ainsi pour un caractère fier joint à un tempérament très-nerveux. De fait, il y a là une curieuse étude psychologique dont Victor Hugo eût fait le pendant de son prodigieux chapitre : *Une tempête sous un crâne.* Seulement le roman lui conviendrait mieux que le drame. Dans le roman, on se complairait à suivre les plis et replis d'une âme aussi particulière, qui sait? peut-être s'intéresserait-on à elle. Mais toutes ces finesses et ces profondeurs ne peuvent s'expliquer à la scène; le public ne voit, ne peut voir ici qu'un bienfaiteur et un obligé, et cet obligé, impatient du bienfait, semble odieux; — ce n'est pas, je crois, ce que voulait l'auteur.

Jean Baudry attend sa chère créature à l'épreuve du premier amour et du mariage : ce sera la grande crise. Que fera ce Gavroche arrivé à l'âge d'Antony. Il va s'irriter encore, comme Antony. Nous l'entendons rééditer, avec une chaleur moins sympathique, mais avec une verve plus âpre et plus mordante, les déclamations de l'*Honneur et l'Argent*, contre la richesse en général et en particulier contre les riches héritières : déclamations qui nous paraissent d'autant plus inutiles dans sa bouche et hors de propos, qu'il a une profession honorable où l'on peut faire fortune, et qu'il n'aurait qu'à ne pas fermer les yeux comme il fait, pour se convaincre qu'il est favorablement vu de l'héritière qu'il aime... Mais non ! il aime mieux souffrir et déclamer.

Il advient cependant que le père de cette jeune fille est ruiné; en vain Jean Baudry, son ami, lui offre-t-il la moitié de sa propre fortune pour le sauver de la faillite. Mais ce qu'on refuse d'un ami, on peut l'accepter d'un gendre : Baudry se décide alors à avouer l'amour qu'il nourrissait depuis longtemps, et qu'il avait caché par pudeur de ses quarante-six ans. Andrée consent à ce mariage par dévouement filial. Un incident, une maladresse imprévue révèle à Jean Baudry que son pupille aime Andrée Bruel; il lui fait sentir qu'il vaudrait mieux qu'il s'éloignât. Olivier prend cet avis en mauvaise part et gronde entre ses dents : « Puisqu'on me chasse, je reviendrai. » Et, passant derrière Andrée, il lui dit à l'oreille qu'il veut lui parler et qu'il viendra la trouver à minuit; et le jeune *misérable* vient en effet dans l'ombre, comme un voleur, et c'est Baudry qu'il trouve au rendez-vous. Jean Baudry écrase de son indignation l'ingrat qui lui doit tout, jusqu'aux habits qu'il porte, jusqu'aux idées qu'il pense et qu'il parle, et qui vient lui voler son bonheur comme autrefois il lui volait son portefeuille. Sous le coup de ce reproche sanglant, ses mauvais instincts se réveillent en sursaut, et la bête fauve va pour se jeter sur le dompteur; mais celui-ci, les bras croisés, le maîtrise du regard. Olivier, atterré, sent l'immensité de cette rechute. Ce sera la dernière. Il ne demande pas de pardon; il n'en accepterait pas. Il n'a plus qu'une pensée : c'est de se dépouiller de ce bienfait qui le brûle; il s'arrachera ses habits, sa profession, son éducation, et redeviendra le vagabond qu'il était.

C'est la scène capitale du drame et celle où le problème est débattu le plus violemment ; la solution est un déchirement comme on voit. L'auteur y est amené par une logique fatale. L'âme rachetée est perdue plus que jamais .. Que conclure de là, sinon que la situation imaginée par M. Vacquerie est fausse et impossible?

Impossible! J'ai dit le mot qui juge l'œuvre dans son essence même. Le cas d'Olivier avec Jean Baudry, comme celui de Jean Valjean des *Misérables*, est tellement impos ible qu'il n'a jamais existé, et eût-il même existé, il serait tellement exceptionnel qu'il ne prouverait rien pour l'universalité des galériens et des petits filous. Hélas! il est trop évident que la solution ne dépend ni de la mansuétude d'un évêque qui offrirait ses chandeliers à qui lui volerait ses couverts, ni du dévouement d'un bon négociant qui adopterait pour fils un jeune voleur pris la main dans le sac. On aura beau faire des sermons éloquents ou de judicieuses exhortations de morale pratique, pratiquer la bienfaisance pour l'amour de Dieu, comme faisait saint Vincent de Paule, ou pour l'amour de l'humanité, comme voulait le don Juan de Molière, il ne sera donné à qui que ce soit de modifier ces natures d'hommes intimement, profondément, nativement viciées, non pas même en concentrant l'expérience sur l'une d'elles isolée. Elles procèdent incessamment de quelque grande plaie sociale, et la société seule, en se modifiant, y pourra quelque chose à la longue. Elle seule a le droit d'y prétendre et le devoir d'y tâcher.

Alors à quoi bon ces hypothèses forgées par MM. Hugo et Vacquerie, ces hypothèses qui s'en vont chercher et irriter le mal au fond des entrailles de la société. Il y a là de graves problèmes. Je ne prétends pas qu'il faille les éluder, ce serait puéril, car ils s'imposent à notre temps. Mais d'abord je crois que ces profondeurs ne seront très-sondées que par des yeux calmes et bienveillants, que ces questions attendent des esprits conciliants et détachés de tout parti pris, des âmes vierges de toute irritation et de toute rancune, en un mot qu'il y faudrait apporter l'amour et point du tout la haine. Or, M. Victor Hugo et ses adeptes sont des hommes de parti, de rancune, de représailles. Ces humanitaires sont atteints de la male rage de l'opposition quand même. Semblables à ces dévots d'humeur acariâtre qui ont l'air de prier Dieu contre quelqu'un, ils ont un amour du peuple qui se confond trop avec la haine de leurs ennemis politiques. Ils s'en prennent furieusement à la partie heureuse de la société des misères de l'autre, comme si les heureux de ce monde étaient plus coupables de leur état que les pauvres du leur! On en arrive ainsi, de parti pris et systématiquement, à jeter une ombre défavorable sur tout ce qui appartient au monde de la civilisation sociale, et, par contre, à prêter je ne sais quel intérêt dramatique et quelle poésie au haillon, à l'égoût, à l'argot, à rendre le vice pittoresque et le vice sympathique, à arranger la mort d'un forçat tel qu'on n'en verra jamais, en apothéose, en assomption...

Mais ce sont là les dernières conséquences de l'esthétique nouvelle : M. Hugo y est parvenu d'un seul bond dans les *Misérables*, et c'est à ce roman que s'appliquent les quelques lignes qu'on vient de lire. Toutefois, je ne les effacerai pas, car nous ne sommes pas aussi loin qu'on pourrait croire avec *Jean Baudry* : c'est la même philosophie, sinon la même mise en scène ; la même école, sinon le même sujet. Je voulais faire bien voir les deux faces de la question qui nous occupe. Certes, c'est un droit, c'est même un devoir d'étudier le mal social, d'en rechercher imperturbablement les conditions réelles et les causes premières, et de ne

jamais désespérer d'une solution possible. Oui, mais en attendant l'entier achèvement d'une utopie qui ne peut se réaliser qu'avec le temps et par un travail progressif et partiel, et tout en y aidant chacun autant qu'il est en nous, n'oublions pas que le mal est toujours le mal; et quand nous le rencontrons et le constatons en fait, sachons le qualifier et le réprouver franchement. Ne brouillons pas la notion du juste et de l'injuste sous prétexte de philanthropie. « C'est une très-grande cruauté envers les hommes que la pitié envers les méchants, » dit Jean-Jacques Rousseau dans l'*Émile*. Le mot est sévère, mais exact.

Or, il ne me semble pas que M. Vacquerie donne tort autant qu'il conviendrait à son *misérable*. C'est ce type surtout, qui a ses préférences, qu'il a composé avec un soin extrême, à qui il confie les belles sorties qu'il aime contre les préjugés et les crimes organisés de la société. Tout le sujet est le rachat de l'âme mal née. Quant à Jean Baudry, c'est un bourgeois sublime dont la bonté a l'honneur d'être au service d'une utopie: Jean Baudry est le prêtre de ce sacerdoce; mais Olivier en est l'idole. Ce qui me prouve qu'en effet l'auteur l'a compris ainsi, c'est son dénoûment. On serait porté à croire, n'est-ce pas, qu'au point où en est venu le drame, et du moment qu'Olivier a levé la main sur son bienfaiteur, celui-ci n'a plus qu'une chose à faire, c'est de le jeter par la fenêtre ou du moins de le mettre à la porte, et pour toujours, fût-ce en pleurant, comme on tue son chien parce qu'il est atteint de la rage et qu'il n'y a pas de remède ?

Eh bien! non, notre *misérable* aura le dernier mot. Jean Baudry, qui ne devrait plus rien entendre, laisse prendre un autre tour à la conversation. Olivier dit tout à coup: « Au fait, il n'y a plus ni bienfaiteur ni obligé: il y a un jeune homme et une jeune fille, et l'amour qui réclame pour eux... » On lui répondrait aisément: « C'est quelque chose d'avoir vingt-trois ans, sans doute, mais ce n'est pas tout. Il y a jeune homme et jeune homme, et vous en êtes un fort vilain. Si les quarante-six ans de M. Baudry ont tort devant sa jeune fiancée, il ne s'ensuit pas pour cela que vous soyez digne et capable, vous, de faire le bonheur d'Andrée. » Et celle-ci, du reste, peut-elle aimer un jeune premier de cette espèce, qui donne des rendez-vous avec menace, qui viole le foyer honnête où il a trouvé asile, qui s'attaque à la fiancée de son père adoptif, et, pour forcer la porte, lui souffle cette menace: « Ouvrez, ou je ferai du bruit, et vous serez compromise! » Cela est ignoble, en vérité. Ne me dites pas que la passion chez Andrée peut survivre à l'estime: il n'y a que les femmes d'un certain âge et d'une certaine expérience, blasées et plus ou moins démoralisées par le spectacle des contradictions de la vie, qui soient exposées à ces fourvoiements du cœur. Les jeunes filles en sont préservées par une certaine simplicité de conscience. Le triste héros des *Diables noirs* peut être aimé par madame d'Olivet; mais Olivier ne peut l'être par Andrée, ce n'est pas vrai.

Du reste, on ne la consulte pas un instant sur ce point au dernier acte. Et M. Baudry ne trouve rien à objecter à cette sortie d'Olivier : « Il y a un jeune homme!...» Il se trouble, il balbutie, un peu plus il avouerait que c'est lui qui est l'intrus, le voleur. Il l'avait déjà dit au deuxième acte. « Je me fais l'effet d'un voleur, » lorsqu'Andrée avait consenti à devenir sa femme; c'était en riant, il est vrai, mais au milieu d'une thèse pareille, ce mot n'est pas échappé par mégarde à M. Vacquerie : on se le rappelle au dénoûment. Donc Jean Baudry réveille la maison, et prend tout le monde à témoin qu'il y a quelqu'un de trop et qui doit partir, et que ce quelqu'un c'est lui... M. Vacquerie a si bien compris ce qu'il y

avait d'absurde et de choquant dans cette abdication de l'honnête homme devant le misérable, qu'il a rejeté le mariage dans la brume de l'avenir. Olivier n'accepte pas ce dernier bienfait et s'enfuit. Jean Baudry s'élance à sa poursuite en promettant de le ramener.

Mais quand il l'aura ramené, que se passera-t-il? L'entente n'était pas déjà si cordiale entre eux avant cette crise : elle sera cent fois plus difficile, maintenant que l'obligé a failli frapper le bienfaiteur et que celui-ci lui a cruellement reproché le pain et l'éducation qu'il lui a donnés : ce sont des choses qui ne s'oublient pas. Ainsi, par un effet bizarre de la logique des faits et de l'action, l'auteur se trouve à la fin beaucoup plus éloigné de son dénoûment qu'au premier acte ; on se demande quelle a pu être son intention, et l'on serait porté à croire qu'il a voulu dégoûter les honnêtes gens de faire du bien aux enfants du coin de la borne.

J'ai dit en commençant les qualités du dialogue et de la conduite de la pièce, j'ajouterai qu'il y a des scènes d'un grand effet. Avec un peu plus de passion, l'auteur eût fait passer mieux ce qu'il y a de choquant et d'antipathique dans certaines situations et certains caractères; mais la sensibilité n'est pas son fait, il y supplée par la verve et l'énergie. En tout cas, rien n'est banal ni ennuyeux, et si l'œuvre prête par bien des côtés et des tendances à la critique, en revanche elle a de l'action, elle se meut, elle vit, et c'est le grand mérite au théâtre.

Jean Baudry a été un succès, et *Montjoye* un succès encore plus grand. — *Montjoye !* le mot sent fort son moyen âge et sa chevalerie, mais c'est par antiphrase que M. Octave Feuillet a pris ce nom de preux pour en décorer son financier. Quand j'ai vu, au lever du rideau, le héros de la pièce vérifier des comptes, feuilleter des bordereaux, remanier des affaires véreuses avec son commis, je me suis demandé, non sans quelque ennui préventif, si nous allions retomber dans l'ornière habituelle des comédies qui déclament contre l'argent. Franchement, nous en sommes saturés, excédés : elles tournent, qu'on me passe le mot, à la rengaine.

Les naïfs du bon vieux temps se contentaient de traiter l'argent de vil métal, mais on est passé de ce gentil dédain philosophique aux plus furibondes criailleries. Je ne me pose certes pas en avocat d'office du capital, et ne suis, hélas! que trop désintéressé dans la question, mais enfin pourquoi tous ces cris? Et qu'est-ce donc que l'argent, sinon un moyen, le moyen par excellence; sinon une force, qui, comme toutes les forces, n'est en soi ni bonne ni mauvaise? S'il commet des spéculations coupables, et des accaparements monstrueux, ne fait-il pas aussi de grandes et légitimes opérations qui doublent la vie organique de la société? Que d'entreprises et que d'innovations le capital n'a-t-il pas mises au monde en s'y associant presque toujours dans les conditions les plus loyales! C'est une arme, un levier, un instrument nécessaire et légitimement souhaitable pour quiconque a l'ambition d'agir utilement dans le monde et d'y réaliser quelque projet sérieux. C'est là l'idéal utopique du capital, je le sais, tandis que l'ordinaire et la triste réalité, c'est l'avidité bête et sordide du gain pour le gain, c'est la spéculation déloyale à bénéfices usuraires. Le théâtre doit naturellement s'emparer de ces types et les traiter comme ils méritent; seulement, pour l'honneur de son bon sens, il se devrait à lui-même, de montrer de loin en loin des financiers qui ne fussent pas des coquins, ou du moins de nous faire savoir

qu'il n'en ignore pas l'existence. Je voudrais qu'on mit une sourdine à tous ces gros mots prodigués à tort et à travers à l'argent qui n'en peut mais. Les trois quarts des déclamations que j'ai entendues ronfler dans les comédies de la question d'argent, me paraissent le comble de la niaiserie. L'auteur de l'*Honneur et l'Argent* est un Prudhomme de talent, mais c'est un Prudhomme ; j'en offre autant à ceux qui ne font pas la distinction que j'indique ; et ceux-là sont nombreux.

On peut s'en rapporter à M. Octave Feuillet, pour ne jamais tomber dans les déclamations et les banalités. C'est d'abord un financier de grande race qu'il nous présente, d'un degré supérieur à Mercadet le faiseur; puis ce n'est pas seulement un financier, mais plutôt ce qu'on appelle un *homme fort*, c'est-à-dire un ambitieux d'influence et de fortune, *fort* surtout de l'absence de tout scrupule, parfaitement égoïste, reléguant dans le *bleu* tout ce qui est sentiment et vertu, plus sceptique cent fois que Voltaire qui croyait encore à tant de choses, réfractaire à toute morale pour son propre compte, mais y croyant volontiers chez le prochain pour mieux l'exploiter; ne reconnaissant enfin que deux espèces, les dupeurs et les dupés, et n'entendant pas être de la seconde; très-attentif d'ailleurs à se tenir du bon côté de la loi, et faisant son chemin à travers le monde, le code dans une main et une épée dans l'autre, ainsi qu'il le dit lui-même. Ce n'est pas assurément le portrait d'un honnête homme : tel est Montjoye, au demeurant le plus galant homme du monde, car il jouit grandement de la vie : c'est le véritable don Juan de ce temps-ci, partagé entre les affaires et le plaisir, entre les bonnes fortunes de la Bourse et celles du boudoir. Sa santé est de fer comme son caractère est de bronze. C'est un plaisir de le voir grossoyer quelques affaires au sortir d'un souper, gouailler finement et les objections timorées de son brave homme de caissier et les sermons de Lajournaye, son courtier et compagnon de débauche, viveur éreinté et mélancolique après boire ; puis encore morigéner son fils du ton d'un commanditaire indulgent qui menace de se fâcher si l'on fait trop de folies... Il se pose tout d'abord à merveille, cet homme fort qui porte si légèrement sa force.

La fortune de Montjoye a pris son origine dans une faillite qu'il a prestement esquivée en y enfonçant son associé. Rachetant pour rien une affaire excellente qu'il avait dépréciée par de faux rapports, il en a tiré rapidement pour lui seul d'énormes bénéfices, il n'a cessé de grossir sa fortune par des moyens analogues; maintenant il songe à la consacrer en prenant une position publique. Il a acheté des terres en province et se porte candidat à la députation. Il trouve plaisant et habile de faire enlever cette affaire par un sien ami de collége, un pauvre diable, plein de cœur et notoirement honnête. Celui-là est un type curieux et bien trouvé : il s'appelle Saladin, un nom des croisades, et il s'est jeté dans toutes les croisades et rêveries humanitaires; il a délivré des peuples, laissé un peu de son sang à Novare et en Hongrie; il a été général à Montevideo, il a même été Dieu en chambre, comme l'abbé Châtel, et de la meilleure foi du monde, enfin préfet en 1848, — ce qui a beaucoup fait rire le public. J'ai vu des gens se plaindre que M. Feuillet eût tourné en dérision ce type d'homme convaincu, je crois qu'il a simplement usé du droit de la comédie, en opposant comme un parfait contraste à Montjoye, ce pauvre garçon chez qui le trop plein de l'enthousiasme déborde sur le bon sens et l'esprit pratique. Saladin reste sympathique dans la pièce, même avec cette nuance de ridicule, tandis que

Montjoye est odieux, même avec les qualités supérieures et le succès qu'on lui prête. Ce brave Saladin, qui a femme et enfants dans un grenier, est trop heureux de devenir intendant des biens de Montjoye, et, trompé par quelques belles paroles, il va *chauffer* en conscience la candidature de son ami.

Ce n'est pas la seule bonne action, je veux dire la seule bonne affaire, que conclue cet heureux Montjoye au premier acte. Il attache au contentieux de sa maison le fils de cet ancien associé qu'il a ruiné et poussé au suicide. Le seul fait de la présence de ce bon jeune homme chez lui, répondra à certains bruits compromettants, répandus par le candidat rival qui a eu vent des origines douteuses de sa fortune. Voilà qui est bien joué, et l'habile homme ne voit pas de mauvais œil les amours naissantes de sa fille et du jeune Sorel; mais deux incidents se mettent en travers; un vieux commis révèle au jeune Sorel le secret de la faillite paternelle et d'autre part nous apprenons que Montjoye n'était pas marié, que sa femme et ses enfants sont illégitimes. Ceci est grave, pour la première fois nous le trouvons en défaut; pourquoi cette fêlure à une cuirasse si bien trempée? Montjoye nous dit qu'il a voulu garder son indépendance. L'auteur s'est gravement mépris s'il a cru faire son héros plus fort, en nous le montrant sceptique à l'endroit « de l'écharpe de monsieur le maire ! » Eh bien, si Montjoye est réellement l'homme que vous nous avez présenté, l'écharpe du maire est précisément la seule chose qu'il respecte dans le mariage, quitte à se moquer du sacrement et des devoirs de famille. Voilà pour l'intime; et vis-à-vis du public, ne sait-il pas bien que ce semblant matrimonial le lie aussi étroitement que le serment le mieux enregistré? Or, voyez à quoi l'expose cette imprudence gratuite ! Si l'on venait un jour à découvrir (et tout se découvre), qu'il s'est moqué du monde en faisant faire les honneurs de son salon par sa maîtresse, sa candidature, son ambition, sa fortune même jusqu'à un certain point, n'auraient-elles pas à souffrir d'un tel esclandre ! On ne voit pas ce qu'il gagne à cette situation, et l'on ne voit que trop ce qu'il y perdrait.

Le Montjoye du premier acte aurait dû apprendre à M. Feuillet que la première condition pour dominer la société, est de se conformer à son idée prédominante; ce qui prédominait, par exemple, dans les mœurs de l'ancien régime, c'était l'idée d'une certaine gentilhommerie qui exigeait des gens, non sans doute la véritable noblesse qui est dans l'âme, mais tous les caractères visibles et extérieurs de la noblesse, c'est-à-dire qu'il fallait avoir grandes allures, être brave et beau joueur, dédaigner les procédés mesquins et honteux, en un mot, faire belle mine. C'est parce qu'il a ce grand air de gentilhomme que don Juan est *fort*, qu'il brille et se soutient si longtemps malgré l'énormité de ses méfaits; qu'il fasse seulement une vilenie ou qu'il se montre lâche devant un coup d'épée, il n'existe plus. Il n'en va pas de même dans une société comme la nôtre, où c'est l'opinion publique qui règne et non plus la vanité de caste; la préoccupation dominante est de ne pas faire tache sur l'ensemble où l'on vit, d'avoir la considération de ses semblables; et la considération est acquise à l'*honorabilité*, qu'il ne faut pas confondre avec l'honnêteté véritable et qui n'est qu'une sorte de constatation légale. On est honorable à la condition d'être dans les limites de la légalité, et l'instinct avait d'abord très-bien inspiré M. Feuillet, lorsqu'il avait fait dire à son homme fort qu'il marche dans la vie, le code dans une main, une épée dans l'autre. Le *code !* vous entendez, et le code en fait de mariage, ce sont les registres de l'état

civil. Montjoye a donc mis la loi contre lui dans sa famille, tandis qu'il l'a mise de son côté pour sa fortune; l'inconséquence est flagrante.

Il n'y a peut-être personne qui n'ait été plus ou moins choqué à la représentation de cette maladresse gratuite. Cependant elle n'a pas empêché le succès, parce que ce point une fois posé, et même avant qu'on sache si l'auteur ne le motivera pas mieux, on se trouve entraîné par la série de belles situations qu'il en tire incontinent et sans désemparer. Ainsi, la scène où celle qu'on nomme Mme Montjoye déclare qu'elle ne subira pas dans sa maison la présence de son ignoble rivale, et réclame une séparation, à laquelle Montjoye consent, toujours sec et impitoyable; et puis, la scène où les enfants sont appelés pour entendre qu'ils sont illégitimes et pour choisir, entre leur père et leur mère, qui des deux ils veulent suivre; et cette scène où le père, dans un accès d'humeur et de scepticisme farouche, rudoie son fils qui a voulu rester, et lui demande si c'est l'affection qui l'a décidé ou la lâche habitude de son luxe. En vérité, cet homme est cruel pour lui-même, mais, après tout, cela est dans la nature de se griser ainsi de sa propre cruauté, et, pendant qu'on y est, de la pousser à outrance.

Donc, le voilà seul. — C'est ici que la simple logique de l'action forcerait l'auteur à avouer que cet esclandre ferait à Montjoye un tort réel dans sa position, pour peu qu'il eût à nous le montrer dans ses rapports avec le monde; mais, à partir de ce moment jusqu'à la crise suprême, le drame lui devient tout personnel; il ne s'agit plus d'affaires d'ambition, mais de son sang et de son âme. Le jeune Sorel le somme une dernière fois de réhabiliter la mémoire de son père et le provoque; c'est là que Montjoye a un mot superbe. Son vieux caissier lui dit, lorsqu'il part: « Ah! Monsieur, le fils après le père!... rappelez-vous qu'il y a un Dieu! — Nous allons voir! » C'est du don Juan, cela! — Et Montjoye a le malheur de blesser mortellement le fils de sa victime. Quelle scène enfin que celle où sa fille, qui a voulu malgré tout le revoir et qu'il embrasse avec une joie de désespéré, aperçoit par la fenêtre le corps du jeune Sorel qu'on rapporte tout sanglant chez lui; elle s'écrie, elle devine tout et tombe à la renverse en lançant au meurtrier un regard plein d'horreur. Et Montjoye, involontairement, joint les mains et murmure pour la première fois : « Mon Dieu! mon Dieu!... »

Ce mot-là et cette scène étaient un dénoûment; on pouvait à la rigueur laisser Montjoye sous ce déchirement et cette malédiction acceptée : mais M. Octave Feuillet n'a pas osé s'en tenir à une fin si âpre. A-t-il craint d'effaroucher et de contrister toute cette clientèle de jolies femmes et de gens aimables qui ont fait sa fortune littéraire? A-t-il cru nécessaire de jeter une douche d'eau tiède et parfumée sur l'émotion aigre et brûlante de ce quatrième acte? ou simplement la force lui a-t-elle manqué pour soutenir jusqu'au bout ce caractère ainsi puissamment trempé? Cet homme tout en bronze va nous revenir tout sucre. Ce corsaire civilisé reparaît tout bénin : il a servi de sœur de charité à son fils blessé à Solférino; il offre très-gentiment l'anneau des fiançailles à la mère de ses enfants; il apporte au jeune Sorel convalescent l'acte de réhabilitation et lui demande la permission d'embrasser sa fille... Tout cela n'est pas seulement fade : étant donné le Montjoye du premier acte, cela est faux. De tels sceptiques, quand ils ne suc-
et debout comme don Juan, doivent nous être mon-
nis, et porter la marque du coup qui les a vaincus.
est diminuée quand le coupable est si paisi-
le la vertu et du bonheur domestiques.



Ce dernier acte est tellement détaché du reste de l'ouvrage qu'il serait facile de le refaire en vue d'une reprise solennelle. En apparence, il y a quelque ridicule à venir conseiller des retouches à une pièce qui compte cent vingt représentations de suite. Je ne m'y serais pas risqué avec un homme de métier ; mais un esprit de la distinction de M. Feuillet sait que les succès de vogue ne décident pas de la valeur définitive et de la supériorité littéraire d'un ouvrage, et il est de ceux qui ont le droit de se préoccuper des jugements de l'avenir.

En résumé, c'est par quelques inconséquences et inconsistances, par quelques jointures faibles, par l'ensemble et la relation des diverses parties entre elles que cette heureuse comédie de *Montjoye* est sujette à critique. Mais elle est toute pleine d'éléments excellents, et atteste des progrès singuliers de la part de l'auteur. On sent qu'il est sûr de ses procédés d'exécution, et qu'il a plus de métier sans avoir moins d'art. Son style, autrefois trop élégamment rédigé, est brisé davantage au dialogue ; il y a un entrain et un esprit endiablés dans le déjeûner de Montjoye et de Saladin, et l'intermède de la fête du village atteint par moments à la plus franche bouffonnerie. Enfin les situations dramatiques des troisième et quatrième actes sont ce qu'il a fait de plus fort et de plus pathétique. Tel quel, *Montjoye* a de quoi justifier son grand succès.

En passant de *Montjoye* aux *Diables noirs*, la critique change d'horizons; il est difficile de trouver deux natures aussi opposées que celles de M. Octave Feuillet et de M. Sardou; on pense bien que je ne m'engagerai pas dans un parallèle aussi aisé qu'inutile. Je veux seulement faire ressortir un point : c'est qu'avec un ensemble de qualités, dont quelques-unes sont éminentes, mais ne paraissaient pas le prédestiner expressément aux gloires du théâtre, M. Feuillet n'a jamais éprouvé de *chute* proprement dite; jamais à aucun endroit le public n'a eu à se récrier. Y a-t-il beaucoup de *faiseurs* qui puissent en dire autant, même parmi les plus roués, les plus consommés, parmi ceux qui sont le plus assurés de tenir toutes les ficelles de l'effet. Cette sorte d'infaillibilité tient chez M. Feuillet à un don qui est plus essentiel au théâtre que dans tout autre genre : le tact, l'instinct de ce qui est possible et impossible, le sens des convenances du public, — qualité négative sans doute; mais qui prend, comme le zéro, la plus grande valeur quand elle est précédée d'autres qualités effectives.

M. Sardou a la vocation du théâtre, et il l'a plus expressément peut-être que M. Octave Feuillet (toute comparaison écartée pour le style et les facultés purement littéraires). Il possède plusieurs des qualités de l'art dramatique, à un degré rare et prestigieux : le mouvement, l'imprévu, la verve, l'esprit, quoique un peu mêlé, un grand art des petits moyens, et, au besoin, une certaine fièvre de passion et d'énergie. La fortune rapide et les succès de vogue qu'il a trouvés au théâtre ont eu leur raison d'être; mais il ne manque pas non plus de défauts, et le plus périlleux pour lui est cette presque absolue absence du sens des convenances. Même dans ses œuvres les plus réussies, il laissait voir, par endroits, une nature singulièrement corrompue et inclinant au trivial; et plus il a réussi, plus il s'est abandonné à son tempérament, plus aussi ce défaut s'est vivement trahi. Il lui échappait des traits d'un goût déplorable qui compromettaient les meilleures scènes, et, dans l'invention même des péripéties et des situations, il était souvent peu scrupuleux. Certaine scène du troisième acte de *Nos Intimes*, par exemple, avait été jugée coupable d'une extrême crudité; elle paraît toute innocente après les *Dia-*

bles noirs. Cette façon hardie d'enlever l'amour d'une femme haut la main et de tourner dix minutes autour d'un viol, se retrouve au premier acte des *Diables noirs* avec toutes sortes de raffinements curieusement épicés, et, cette fois, la vertu ne triomphe pas; — mais on en rencontre bien d'autres aux actes suivants. L'inconvenance foisonne et s'étale d'un bout à l'autre. Ce n'est plus une simple piqûre ou quelques taches noires de loin en loin; ici, le fruit est tout entier pourri. Aussi le public, après y avoir porté les lèvres avec une curieuse avidité, l'a-t-il rejeté avec dégoût.

Voilà où mène l'esthétique de l'effet quand même, de l'effet à outrance et à tout prix, qui, dédaignant et désespérant d'arriver à l'âme, s'attaque aux nerfs et remue la matière plutôt que de manquer ses coups, qui demandera des ressources à la pathologie individuelle ou sociale, et choisira ses sujets parmi les cas de la police correctionnelle, du bagne ou de la clinique. Pour aller plus loin, on va plus bas; pour frapper fort, on atteint jusqu'au respect humain; on ne voulait qu'étonner, et l'on révolte : l'étonnement est un haut-le-corps.

Évidemment l'auteur des *Diables noirs* était en proie au désir forcené de se surpasser et de surpasser les autres, et il avait pour cela fort à faire, car le ton de l'art dramatique est monté haut. C'est une entreprise hardie que de vouloir faire plus effronté que les Giboyer et les Vernouillet, plus vil que les Albertine, plus incurable que les Olympe, plus escroc que le *grec* du *Démon du jeu* qui enseigne au public à faire sauter la coupe, plus misérable que le pupille de M. Jean Baudry..... La galerie des types créés par notre théâtre contemporain n'est pas riche en figures honnêtes, et si je voulais y classer le Gaston de Champlieu, il ferait encore honte au voisinage.

Les grands débauchés historiques, les don Juan, les Lovelace, les Rolla, le renieraient avec mépris. Le *Rufian dichoso*, de Cervantes, est aussi méprisable; mais nous voyons la grâce descendre sur lui, et il rachète par des prodiges de charité ses prodiges de vice. Gaston de Champlieu serait-il seulement avoué par les Moncade et les Valmont du dernier siècle? Ceux-là grugeaient leurs maîtresses quelquefois, mais ils ne les volaient pas. Si je voulais enfin placer cette courtisane mâle dans le groupe des dames aux camélias, je ne sais si Albertine et Marco elle-même lui tendraient la main. Marguerite Gauthier rougirait de lui.

L'auteur a été assez habile pour sauver la première impression : il a soin de rapporter les vices de son triste héros à je ne sais quoi de légendaire et de fatal. Les *diables noirs* qui le possèdent sont innés en lui. Tout enfant, ils le poussaient déjà aux pires choses; et, plus tard, la débauche et le jeu ouvrirent un champ plus vaste à son tempérament diabolique, Je ne sais combien de temps cette vie à outrance avait duré, quand le hasard mit sur son chemin Jeanne d'Olivet; et que, pour la première fois, il se sentit touché de la grâce sous les espèces de l'amour.

Loin de chercher des excuses et des atténuations à sa triste renommée, il affecte d'étaler toutes les perditions et les souillures incurables de son cœur, pour mieux réclamer l'amour qui seul pourrait le racheter de l'abîme. La ruse est forte, et pour peu qu'une femme soit romanesque (Mme d'Olivet l'est comme une héroïne d'il y a trente ans), rien n'est plus capable de la tenter que ce sauvetage d'une âme perdue de vices et vierge d'amour. Montrez-lui un démon, elle rêvera le rôle d'ange de la pitié; c'est pour Satan seulement qu'Eloa est descendue du ciel.... J'admets donc que l'effrontée confession de Champlieu achève d'ébranler le cœur généreux et déjà prévenu de Jeanne d'Olivet.

Tout ceci n'est encore que du romantisme réchauffé, mais le réalisme ne tardera pas à s'emparer des personnages. Je renvoie au livret pour le détail de cette longue scène où Champlieu manœuvre avec toute l'habileté et les cent et un petits moyens de M. Sardou, de façon à obliger Mme d'Olivet à lui laisser passer la nuit près d'elle. Du moment qu'Adèle d'Hervey est sous le même toit qu'Antony, tout est dit. La seule question qu'on se fasse, en supposant qu'on s'en fasse une, est celle-ci : le sacrifice de l'honnête femme au vaurien aura-t-il au moins le bon résultat en vue duquel il est commis ? Nous rencontrons, à chaque instant, au théâtre et dans le roman, cette chimère des réhabilitations morales, chimère particulièrement chère à notre siècle. Ne faut-il pas que l'idée en soit vraiment chimérique, puisque les auteurs qui cherchent là un effet dramatique, ne se risquent pas volontiers à montrer l'utopie couronnée de succès? Marguerite Gauthier obtient son absolution par la mort; nous venons de voir dans *Jean Baudry* comment l'éducation réhabilite les petits vagabonds : l'amour n'est pas plus efficace à l'endroit de Gaston de Champlieu.

Après quelques semaines données à cette étrange lune de miel, Gaston a repris ses habitudes de tripot. *Revertitur ad vomitum suum.* Tenez, le voici qui rentre à je ne sais quelle heure de la matinée chez sa maîtresse. Il vient de souper avec ses camarades de lansquenet et quelques créatures laides et stupides, c'est lui-même qui nous en fait l'aimable confidence; il est ivre mort et se soutient à peine; il embrasse la femme de chambre et jette en l'air une dizaine de louis qu'il a gagnés au jeu. J'aime à croire que Mme d'Olivet, qu'on nous donne pour une femme du monde, ne l'a jamais vu dans cet état de honteuse crapule; il y a de quoi faire reculer la passion la plus déterminée. Cette fois, du moins, moyennant deux verres d'eau, il retrouve un peu de sang-froid. Jeanne lui demande ce qu'il a fait depuis la veille, heure par heure, et notre gentilhomme se met à mentir comme un laquais, à inventer vingt histoires absurdes jusqu'à ce qu'il en soit impatienté lui-même, et s'écrie : « Eh bien! non, ce n'est pas vrai! j'ai passé la nuit à jouer. » — Et Jeanne lui pardonne encore, parce qu'il jure qu'il n'y avait pas de femmes.

Mais voici bien d'autres histoires! Un homme de mauvaise mine, crotté, puant à voir, pénètre en criant jusqu'au salon; il vient présenter à M. de Champlieu un billet à ordre. On lui impose silence à grand'peine, car Mme d'Olivet pourrait l'entendre de son boudoir où elle s'est retirée. — Comment! l'on ose relancer Gaston jusque dans cet hôtel! De quel droit! Qui a pu donner cette adresse?... On fait voir à Champlieu l'adresse écrite de sa main sous sa signature.

« J'ai commis cette infamie! » s'écrie-il. Il ne peut s'expliquer, et nous ne pouvons nous expliquer plus que lui que sa main ait pu le trahir à ce point, si profonde que fût son ivresse. Il voudrait racheter ce billet au prix de son sang, mais l'homme ne se paye pas de cette monnaie! Il veut argent comptant ou gage suffisant, et se croit autorisé à donner un bon conseil à notre héros : « Eh bien! lui souffle-t-il avec un sourire ignoble, si vous n'avez pas d'argent, demandez-en à la dame!... »

Quelles mœurs! Quel monde! Où sommes-nous!... Ces turpitudes existent, ce n'est que trop vrai, on le sait, et la connaissance de ces sales mystères des bas-fonds de la vie parisienne est assurément sans conséquence pour les gens d'un certain âge et d'une certaine expérience. Mais convient-il de les étaler au grand soleil? Suffit-il qu'une chose soit pour qu'elle doive être publiée? A ce

compte, les tribunaux ne devraient jamais substituer l'huis clos au principe sacré de la publicité des débats; à ce compte, il n'y aurait nul inconvénient à transférer le musée Dupuytren au Louvre et à le rendre public. Le théâtre est, de toutes les publicités, celle qui demande le plus de garanties et de scrupules, par la raison que c'est la plus immense, la plus universelle et la plus attrayante de toutes. Cent représentations équivalent à cent mille personnes, de tout âge et de toute condition, qui, pour la plupart, n'ont d'autre nourriture intellectuelle que le théâtre et font là leur provision d'idées et de sentiments; il y a des femmes, de tout jeunes gens, des jeunes filles... Quels beaux horizons vont ouvrir à leur imagination des propos tels que ceux que nous venons de surprendre sur les lèvres infectes du recors Ducroc! Et pour nous-mêmes, pour le spectateur qui peut tout entendre, quelle nécessité de nous remettre pareilles choses devant les yeux, de blaser la conscience publique sur de telles vérités, puisque vérité il y a. La diffamation même, sur des faits vrais, est interdite comme dangereuse, et qu'est-ce donc que la mise en scène de pareilles vérités, sinon la diffamation des mœurs publiques?

Certes, nous ne prétendons pas que l'on réduise le théâtre aux personnages honnêtes et aux idylles, ni même qu'on y montre l'humanité meilleure qu'elle n'est. Sous le rapport de la moralité, le théâtre est régi par la même loi que le monde réel, ni plus ni moins. L'autorité exige-t-elle que les gens soient vertueux? Nullement : chacun vit à sa guise, sous la condition, seulement, de ne pas manquer à certaines convenances et à certaine honnêteté élémentaire, qui représentent, en quelque sorte, la moyenne de la conscience publique; — « *moyenne* » n'est pas le mot juste, c'est plutôt un *minimum* extrême et généreux. M. Sardou a-t-il outre-passé cette limite? Oui, car on n'oserait pas, sans quelques précautions, citer, en bonne compagnie, le passage auquel je me suis arrêté, ni expliquer telle et telle situation. Oui, car je défie les gens à franc parler, qui appellent « un chat, un chat, et Rollet, un fripon, » je les défie d'appeler Gaston de Champlieu par son nom : ce nom n'existe pas dans le langage des honnêtes gens. Je dirai donc aux dramaturges : Peignez-nous l'humanité sincèrement et telle qu'elle est, avec ses caractères vrais, ses humeurs, ses tempéraments, ses appétits, ses souffrances, ses difformités et ses plaies mêmes, à condition d'y mettre beaucoup d'art; mais, sous aucun prétexte, ne touchez aux maladies secrètes.

Le recors a signifié qu'il lui fallait ses dix mille francs avant une heure, ou sinon, le billet, instrument de chantage, serait remis à Mme d'Olivet. — Nous n'avons pas à suivre ici pas à pas la pièce de M. Sardou; nous ne relevons que les points caractéristiques et qui appellent le commentaire. On peut voir dans le livret comment est amenée et réalisée la grosse infamie de la pièce : le vol du diamant. La scène était fort difficile, aussi l'auteur y a-t-il mis des soins infinis; de plus, l'excellent acteur qui la jouait au Vaudeville, l'enlevait, et si j'ose dire, l'escamotait avec une habileté rare. Le public la suivait, en proie à une anxiété fiévreuse. Je l'ai vu même applaudir à la première représentation, comme sans savoir ce qu'il faisait, et j'avoue que cela m'avait moins choqué sur le moment qu'à la réflexion; mais je puis affirmer qu'après la représentation, plus d'un a ressenti la même secousse en sens inverse. L'illusion scénique et la griserie une fois dissipées, il est resté un souvenir répugnant et cet arrière-dégoût qui suit les émotions malsaines.

Pour achever la soirée, M. Sardou avait encore deux actes à remplir : qu'a-t-il pu en faire? D'abord le bijou ne valait que six mille francs; Ducroc, furieux d'être dupé, vient réclamer la différence à Mme d'Olivet, qui paye, plus morte que vive. — Puis Champlieu, qui avait compté gagner au jeu de quoi reprendre le gage et qui a tout perdu, rentre effaré et aperçoit le diamant au bras de Mme d'Olivet. Il reste là, stupide, à écouter ce que lui dit Jeanne, et ce qu'elle lui dit est insensé! qu'elle sait le vol et qu'elle le lui pardonne, mais qu'elle ne peut lui pardonner une infidélité dont elle a découvert la preuve. M. Sardou a cru faire merveilles en supposant qu'une femme passionnée compte pour rien ce qu'a fait Champlieu et ne sera touchée que d'un sujet de jalousie. Je crois, au contraire, et avec beaucoup d'autres, que lorsque la honte est à ce point, elle étouffe l'amour. On pardonnerait plutôt un crime, s'il avait quelque chose de hardi et d'aventureux; on aimerait peut-être même au delà de la cour d'assises, mais en vue de la police correctionnelle!... Pouah! Cela fait lever le cœur, et dans ce hoquet l'amour partira.

C'est une scène écrite avec du vitriol que celle où Jeanne accable son amant des injures les plus féroces et lui apprend qu'elle le condamne à mort avec elle; elle a mis le feu à la maison et déjà la fumée les menace de près. Le moyen n'est guère dans nos mœurs, et paraît surtout déraisonnable à Paris, où l'on a des voisins; mais c'était le seul dénoûment possible d'un tel drame. Quand les choses en sont arrivées à ce point, il faut en appeler au pistolet, comme dans le *Mariage d'Olympe*, ou se brûler vifs. M. Sardou s'est pourtant obstiné à faire un quatrième acte. Dans un plan primitif, les deux amants finissaient par s'épouser; on supposait que le passé s'était épuré dans la flamme, et l'on voyait disparaître dans la perspective lointaine d'une idylle le couple enlacé de ces deux forçats de l'amour. La censure a trouvé, dit-on, ce dénoûment immoral; celui qui a été adopté l'est-il moins? Jeanne meurt de son désespoir et des suites de cette émotion, et le coupable survit. L'agonie de la victime remplit tout le dernier acte : c'est une scène de pathologie qui n'a rien à voir avec les émotions de l'art et dont le réalisme traîne horriblement en longueur. Comme deux personnages ne peuvent tenir à eux seuls toute une soirée, M. Sardou a inventé deux comédies qui s'enroulent autour du drame et en bouchent tous les interstices. Soit que la verve et la gaieté n'en fussent pas très-réussies, soit que les émotions enragées du drame de Jeanne et de Gaston aient tout annulé et éteint autour d'elles, la partie comique a plutôt précipité l'insuccès. Du reste, les critiques de détail s'effaçent devant le jugement que je maintiens au principal. C'est bientôt fini d'une pièce quand l'on sait partout qu'on n'y peut pas mener sa sœur et sa fille. J'espère que M. Sardou voudra bien voir ici un avertissement sérieux du public et une mise en demeure de s'arrêter dans la mauvaise voie, ce qui lui sera d'autant plus facile qu'il est allé cette fois aussi loin qu'il était possible. Son talent est arrivé à un âge critique, où il lui faut à toute force se refaire s'il ne veut se défaire, où il lui faut du moins se réformer, se consulter lui-même, interroger sérieusement les impressions du public et les conditions de l'art qui ne consiste peut-être pas seulement dans l'effet le plus risqué et le plus habilement sauvé. Il est toujours jeune et plein de ressources, et il doit avoir jeté toute sa gourme : qu'il arrive donc enfin à maturité et à perfection.

Les Diables noirs ont été remplacés sur l'affiche du [illegible]eville par une comédie



de notre confrère, M. Louis Ulbach, de qui nous n'avions certes pas à les mêmes vices d'imagination et les mêmes tendances. Nous aimions à co une œuvre distinguée qui nous fit, Dieu merci! sortir un peu de ce boursiers, de filles et de vauriens de toute sorte, où le réalisme nous assidûment, et nous disions que le moment était favorable au lenden scandale, de cette chute éclatante et significative, pour tenter une réa l'honnêteté.

Ç'a été l'intention et l'espoir formel de M. Ulbach, et lui-même nous dans le feuilleton qu'il a publié sur sa propre comédie. Il a voulu, dit- buer par son exemple à cet effort loyal vers la moralisation du thé sollicite des auteurs contemporains. « La difficulté de remplir le devoir sujet moderne multiple, infini, qui nous pousse à analyser la famille conjugal, la conscience de l'homme, du père, du citoyen!... Le dén toutes les pièces de M. Scribe n'est que le commencement de la vraie co véritable drame. Que deviennent ces deux consciences rivées tout à à l'autre, à la suite d'une idylle de quinze jours, ou d'une conversation de deux heures? Quelle influence auront sur les enfants, sur le milieu s lequel ils agiront, ces époux liés par la loi et séparés par l'éducation, p mières habitudes de la vie?... Je demeure convaincu, dit-il encore plu sans tomber dans le genre didactique et en ayant bien soin de ne pas dans le genre ennuyeux, on peut, on doit écrire des romans et des pièc tibles d'un intérêt dramatique, sans qu'on s'écarte pour cela d'un morale, d'une intention progressive, d'une analyse utile... »

Mon honorable confrère me permettra d'apporter quelques nuances nions qu'il exprime. D'abord c'est aller trop loin que de placer excl la *vraie comédie*, le *vrai drame* dans les limites du mariage accompli? est partout où il y a de l'action, des caractères, une situation am intéressante à dénouer, et cela peut se rencontrer aussi bien avant q mariage, voire même en dehors, témoins *Le Misanthrope* et *Don Jua* autres chefs-d'œuvre. Légales ou illégales, toutes les circonstances s que la vie réelle nous présente et que nous sentons être humaineme sont également matière à drame, et je n'y vois d'autre restriction q d'inconvenance élémentaire et de manque au respect humain que n essayé de définir tout à l'heure à propos des *Diables noirs*.

Il y a aussi un point sur lequel M. Ulbach prend toute ses préc défense comme s'il s'attendait à une attaque de ce côté. Il se félici rempli cinq tableaux sans incident romanesque, sans coquins ni mauv sans passions excentriques, sans petites surprises, sans catastrophe violente. Enfin il a si bien débarrassé son action de tout procédé d aloi... qu'il n'y a pas laissé grand'chose.

Quand on parle d'art dramatique, on ne saurait trop répéter que l'a la qualité maîtresse et déterminante, que, sans elle, tout le reste est pure perte. Le drame, quand il n'a pas suffisamment d'action, rappelle jument de Roland qui, parmi toutes les qualités du monde, avait un dé de ne pas être vivante.



Ceux qui ont lu le roman de *Madame Fernel* e[illegible] pas vu la pièce teur en a tirée, auront peine à comprendre qu'un [illegible]lent livre ait pu une comédie faible et malheureuse, qu'un succès [illegible] éditions en lib

pu fournir qu'un très-petit nombre de représentations. Nous n'en sommes pas étonnés, nous autres pour qui ce phénomène se produit à chaque instant. Tout récemment encore, un mois avant *Madame Fernel*, n'avons-nous pas vu un des meilleurs romans de M. Jules Sandeau, *La maison de Penarvan*, échouer et sombrer misérablement au Théâtre Français. — Bien qu'il soit toujours intéressant et curieux d'étudier une grande comédie offerte à la Comédie Française par l'Académie Française, nous avons renoncé à consacrer ici une étude spéciale à la pièce de M. Sandeau. Elle a si vite disparu de l'affiche, qu'il y aurait conscience à l'aller déterrer pour instruire à nouveau un procès jugé sommairement, mais avec une suffisante unanimité. Tout le monde a constaté combien les héros en étaient invraisemblables et peu sympathiques, et avec quelle maladresse l'aimable académicien était allé chercher dans son roman les éléments de son drame, prenant le pis et laissant le meilleur. Il n'y aurait eu d'intéressant dans ce compte rendu que la question de l'*adaptation* des romans au théâtre, question qui est plus que jamais à l'ordre du jour, car il ne se passe pas de mois que nous ne voyons un ou deux cas nouveaux de cette épidémie littéraire; l'Odéon répète en ce moment même une pièce tirée du *Marquis de Villemer*, et j'ai bien peur que ce roman, le plus beau que madame Sand ait écrit dans sa dernière manière, n'ait aussi beaucoup à perdre au changement.

« Je suis l'ennemi des pièces tirées des romans, l'ennemi systématique, et des exceptions heureuses comme *Mademoiselle de la Seiglière* n'ébranlent pas cette défiance absolue. » Qui parle d'un ton si décidé? C'est, s'il vous plaît, M. Ulbach lui-même, au beau milieu de son feuilleton sur *madame Fernel*. Je ne suis pas si sévère que lui, tant s'en faut, car je crois qu'on peut tirer une bonne pièce, non-seulement d'un bon roman, mais au besoin d'un mauvais. Et la série de ces œuvres ainsi refaites est tellement considérable à l'heure qu'il est qu'elle fournirait *à priori* les exemples les plus différents. La comédie de *Mademoiselle de la Seiglière* a juste la même valeur que le roman; *le Roman d'un jeune homme pauvre* a certainement perdu en passant au théâtre, mais on ne peut nier cependant que la pièce ne soit très-bonne aussi; pour la *Dame aux Camélias*, c'est le contraire qui est arrivé : la pièce a eu cent fois plus de succès que n'en avait eu le livre, et je crois que le livre même en a bénéficié. Enfin, les exemples ne manqueraient pas non plus de drames remarquables dont le sujet a été emprunté à des romans plus ou moins médiocres. Il se peut en effet que certains éléments d'action et de passion, tant bien que mal exposés et développés dans un récit, révèlent enfin toute leur valeur, prennent une vie inattendue lorsqu'un esprit doué de la vocation dramatique les transporte dans la demi-réalité du théâtre. Toute la question est de savoir si le roman contient ces éléments d'action.

En résumé, les romans qui perdent le moins à être mis au théâtre sont naturellement ceux qui sont tout en action, en mouvement, en aventures, en péripéties; il n'y a pour ainsi dire qu'à les adapter dans le cadre de la scène. Mais ces sortes de romans-là sont une espèce inférieure. L'ordinaire et la loi, quand un bon roman devient une bonne pièce, c'est qu'on est obligé de renoncer à de fort belles choses et qu'on en retrouve l'équivalent d'un autre côté. Ai-je besoin d'ajouter maintenant que les romans qui ont le plus à perdre sont ceux où il y a le moins d'action proprement dite et le plus de talent dans l'analyse du sentiment et l'abondance des idées. C'est là justement pourquoi *madame Fernel* aurait dû rester en son premier état, et pourquoi M. Ulbach nous semble s'être mépris sur

le caractère de son œuvre et sur son propre talent. Il excelle à fouil
sement les problèmes psychologiques d'une situation intime. Du bout
à la fois curieuse et discrète, il nous ouvre le cœur de ses personnage
fait connaître les moindres et les plus mystérieux mouvements; il no
ainsi à une femme qui ne veut pas s'avouer à elle-même et refoule pi
pensée qui la mine; à un jeune homme, dont un respect profond retien
et qui flotte incessamment entre deux femmes...

Je veux citer encore M. Ulbach; il m'est d'un grand secours contre
« Le roman se plaît aux analyses, aux sous-entendus, aux ondulation
dont les âmes les plus pures ne se préservent pas... Le théâtre veut
des situations nettes et précises, des sentiments clairs et apparents
donc pas sans appréhension sur les résultats de notre témérité, et
c'en était une d'aller chercher dans l'ombre pudique où elle se cachait
de madame Fernel, pour la faire parler, pâlir et tressaillir au jour im
la rampe...» Voilà, n'est-ce pas, un homme bien averti et des appréhe
taires ! O inconséquences humaines et paternelles faiblesses! M. Ul
pourtant flatté d'avoir trouvé l'exception à la règle si franchemen
lui, et il s'apprêtait à se laisser consoler par le succès du démenti don
que. Il a cru que ses personnages pourraient vivre par eux-mêmes
du commentaire vivifiant dont son esprit judicieux et délicat les sout
samment dans le récit. Ils n'étaient pas vivants, ou du moins c'était
leurs âmes qui nous avait été fait. En les transportant à la scène, il
rendre en relief et en accent, en muscles et en chair, ce qu'on éta
leur enlever en pure vie de sentiments et d'idées; il fallait doubler l
réparer les vides laissés par la psychologie; il fallait surtout éviter de
psychologie à la scène, ce qui, au-delà d'une certaine dose, y est m
ce qui est de tout cela, M. Ulbach ne l'a ni pu ni voulu, je crois. Je
l'a pas pu, parce que tout à la scène veut être *en dehors* et que son
paraît porté au contraire à regarder *en dedans*, faculté précieuse pour
cier, périlleuse pour le dramaturge. J'ajoute qu'il ne l'a pas voulu,
apporte évidemment au théâtre, et de son propre aveu du reste, le p
repousser tous les moyens qui peuvent produire de l'*effet* à la scène
abusé de ces moyens, qu'on les ait faussés, outrés, dénaturés, ce n'e
raison pour en faire table rase, se priver soi-même de toutes ressour
contre les besoins et les conditions naturelles de l'art théâtral. M. Ulba
lement fait peur à lui-même de l'effet, qu'il a réussi à le manquer.

La pièce est remplie sans doute, mais d'une manière trop égale e
pétie qui ressorte et fasse coup; habilement conduite, mais sans au
élans soudains qui soulèvent et entraînent l'auditeur. Il y a aussi bie
sion, mais à l'état latent, à l'état de ferment sourd qu' [...] late pas ou q
aussitôt qu'il veut éclater; il y a bien de l'esprit, mai [...] saillie et san
en somme, beaucoup de talent dépensé en deçà de l' [...] C'est comme
aussi réussi dans l'ensemble que dans les détails [...] sur lequel
se lèverait pas.

Du reste, le fond choisi par l'auteur était nature [...] t ingrat; c'
vince, non la province dans ses aspects sympathiq [...] pas la bell
Cloche-Gourde, où Balzac a placé un roman assez ar [...] par le sujet
Madame Fernel, mais la province claquemurée dan [...] le de quatr

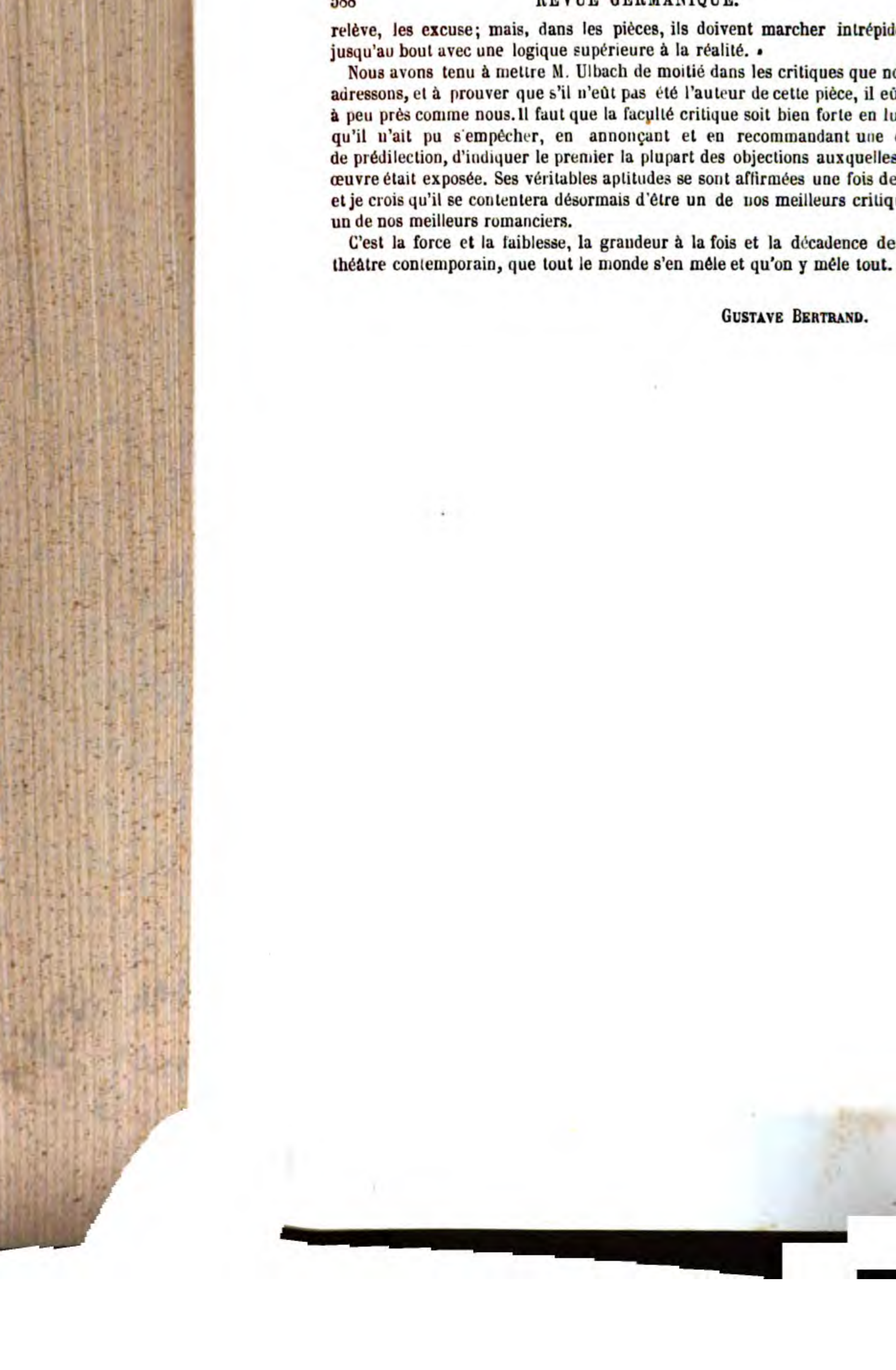
et dans le salon d'un notaire champenois retiré. Mme de Morsauf, ici, parle lessive, fait des racommodages, confectionne des plats sucrés et ne sort pas d'une affreuse robe grise. Il ne faut abuser de rien, même de la permission qu'a le devoir d'être prosaïque.

Le provincialisme coule à pleins bords dans tout cela, et l'on ne sait en vérité quelle idée a pu prendre à M. Ulbach, qui est si Parisien, de faire cette apologie de la petite ville; c'est un paradoxe, et il en est de plus amusants. En dépit de l'auteur, on prend fait et cause pour cette pauvre parisienne fourvoyée si piteusement, jouée et moquée par tout ce monde, écrasée en un clin d'œil par la première toilette que dame Honesta daigne essayer, entortillée dans les finasseries d'un médecin de campagne, et finalement condamnée, de par la diplomatie d'une mère champenoise, à donner sa main et sa fortune à un petit jeune homme qui lui a fait un peu la cour, mais qui vient précisément de déclarer son amour à une autre. Il semble qu'on lui fasse encore trop d'honneur en la donnant pour marchepied à l'ambition du rédacteur de l'*Étoile de l'Aube*. La mère du journaliste, qui était peut-être la création la plus originale du roman, n'est que déplaisante ici, parce que l'auteur n'a pas eu le loisir de nous en expliquer le fort et le fin. Ce petit machiavélisme champenois a un faux air de captation de dot qui répugne... N'est-il pas singulier que l'on parte de l'idée d'une réaction en faveur de l'honnêteté au théâtre, et que l'on arrive à produire cette impression au dénoûment. Il y a aussi bien des choses qui, en passant du livre à la scène, ont pris un nouvel aspect à leur désavantage. Et ce n'a pas dû être un médiocre étonnement pour l'auteur, que de voir certaines parties de son œuvre lui échapper en quelque sorte et tourner autrement qu'il n'aurait voulu. Même aventure, nous l'avons vu, était arrivée à M. Vacquerie dans *Jean Baudry*.

C'est que l'auteur dramatique est beaucoup moins maître de son sujet que le romancier. Celui-ci peut prendre son temps, suspendre l'action à volonté pour insister jusqu'à ce qu'il nous suppose satisfaits et persuadés de ce qu'il veut.

Il peut se donner le change à lui-même sur la valeur d'une thèse arbitrairement choisie et nous donner le change ensuite; il peut nous intéresser même à une impossibilité, à une invraisemblance, et il a vingt moyens pour cela, l'agrément du récit, l'illusion pittoresque, les réflexions sérieuses ou humoristiques, etc., etc.; il peut nous amuser aux raccommodages ou aux confitures de Mme Fernel, au tablier de mérinos de Mme Renault, à tous ces menus détails de réalisme provincial, et même à l'ennui de M. Fernel, parce qu'il y a toujours façon de présenter dans le récit des choses qui n'auraient pas bonne grâce à se présenter elles-mêmes.

Ce qui distingue, en effet, le plus profondément le roman du drame, c'est que le talent de l'auteur y est au premier plan et peut même triompher de son sujet, au lieu qu'il s'efface à la scène pour laisser agir et parler ses personnages ; or, ceux-ci, en prenant corps et se soumettant à plusieurs des conditions de la réalité, sont par cela même tenus plus étroitement d'être vraisemblables, conséquents avec leur caractère une fois posé et les circonstances dont on les entoure, et surtout bien caractérisés et bien vivants, sans quoi la scène sera vide, l'action figera, l'intérêt s'arrêtera ou se détournera. M. Ulbach n'en a-t-il pas eu la nette aperception, lorsqu'il a dit: « Les héros, dans les livres, peuvent avoir des défaillances; par un commentaire, par une remarque, l'auteur leur vient en aide, les



relève, les excuse; mais, dans les pièces, ils doivent marcher intrépid jusqu'au bout avec une logique supérieure à la réalité. »

Nous avons tenu à mettre M. Ulbach de moitié dans les critiques que no adressons, et à prouver que s'il n'eût pas été l'auteur de cette pièce, il eû à peu près comme nous. Il faut que la faculté critique soit bien forte en lu qu'il n'ait pu s'empêcher, en annonçant et en recommandant une de prédilection, d'indiquer le premier la plupart des objections auxquelles œuvre était exposée. Ses véritables aptitudes se sont affirmées une fois de et je crois qu'il se contentera désormais d'être un de nos meilleurs critiq un de nos meilleurs romanciers.

C'est la force et la faiblesse, la grandeur à la fois et la décadence de théâtre contemporain, que tout le monde s'en mêle et qu'on y mêle tout.

GUSTAVE BERTRAND.

VARIA

RBRE GÉANT.— En Californie on a dernièrement abattu un arbre dont la hau-
r était de 325 pieds, et la circonférence de 90 pieds. L'écorce était, par places,
ne épaisseur de 4 pieds. L'arbre cubait 250,000 pieds. Son bois était sain et
le. Il était âgé de trois mille cent années.

ES MERVEILLES DE L'ÉLECTRICITÉ.— M. Faraday est arrivé à la conclusion, qu'il
autant d'électricité pour combiner l'hydrogène et l'oxygène d'une goutte
u, qu'il en faudrait pour produire l'éclair le plus magnifique et le plus ter-
e. — Telle est l'universalité de l'électricité qu'il faut la chercher partout, elle
oule en effluves incessants du soleil, centre de notre système planétaire, elle
oure notre globe, elle cause le magnétisme terrestre, elle amasse les nuages,
disperse ou fait éclater la tempête; — elle stimule la végétation et la vie ani-
e, elle pénètre jusque dans les entrailles de la terre, agrége les métaux et
ne les minéraux. Il faudrait épuiser chaque science, pour entrevoir les limites
'électricité.

(The Electrician.)

APIDITÉ DE LA TRANSMISSION NERVEUSE. — M. Hirsch a pu constater que,
z l'homme, les nerfs sensitifs transmettent les impressions avec une vitesse
trente-quatre mètres par seconde; M. Heinholtz avait indiqué le chiffre de
t quatre-vingt-dix pieds par seconde; mais il opérait sur les nerfs moteurs de
renouille.

(Veterinarian.)

ERVELLE DE THACKERAY. — Trois chirurgiens ont disséqué la tête de M. Thac-
ay, et ont mis dans leur balance sa cervelle qui s'est trouvée peser 58 onces
lemie, soit 1 kilo 658 grammes, un poids considérable.

ÉCONOMIE DE TEMPS RÉALISÉE PAR LES MACHINES. — Il y a cent ans, alors qu'Arkwright prit son brevet d'invention, quatre cents hommes n'auraient pas filé davantage de coton qu'en filerait aujourd'hui un seul homme dans le même laps de temps; pour moudre une même quantité de farine, il aurait fallu cent cinquante fois plus de bras, et cent fois plus pour faire la même quantité de dentelle. Pour raffiner le sucre, il faut actuellement autant de jours qu'il fallait de mois il y a trente ans; naguère il fallait six mois pour étendre le tain sur les glaces, aujourd'hui, il suffit de quarante minutes, et la machine d'une frégate cuirassée de première classe fait en un seul jour le travail de quarante-deux mille chevaux.

(*The Scientific American.*)

AU DIRECTEUR DU *Reader*.

Oxford, 5 janvier 1864.

LE BON VIEUX TEMPS. — Monsieur, dans la notice que vous consacrez à la communication que j'ai faite à la Société de Statistique, vous dites d'après les notes du rapporteur que, suivant mon travail, la proportion du rendement agricole pendant le moyen âge, comparé à celui de nos temps modernes, serait de 1 à 2 1/2. Ce chiffre est peut-être exact pour une superficie donnée de terrain, mais il ne le serait pas pour les produits d'une ferme que nous supposerons de deux cents hectares, dans lequel cas, la proportion serait de 1 à 8 ou 9. La raison de la différence doit être cherchée dans nos rotations de cultures, dans nos mélanges d'herbes et de racines, dans nos engrais artificiels, dans notre élève plus rapide des animaux, etc.

L'ensemble de ces circonstances m'a fait conclure qu'à la fin du XVIIe siècle la population de l'Angleterre et du pays de Galles n'avait jamais excédé deux millions, et que pendant la plus grande partie du moyen âge, elle dépassait à peine un million d'âmes.

JAMES E. T. ROGERS.

TRISTE CONSOLATION (*Cold comfort*). — Nous sommes redevables à l'*Agricultural Gazette* d'avoir attiré nos réflexions sur quelques détails désagréables du dernier recensement. Chaque année, la superficie du terrain cultivé en Irlande est en diminution sur l'année précédente, et pour peu que cela continue, à une époque assez rapprochée le pays ne sera plus qu'un pâturage de brebis. La population émigre comme elle le faisait il y a seize années; et si l'exode va son train, nous aurons la consolation (si s'en est une), de savoir que le pays sera vidé de ses habitants, non point par la famine, mais par l'émigration. — Ce fait ne nous était point inconnu, mais nous ne nous attendions pas à apprendre qu'il a son analogue en Angleterre, où, dans les dernières dix années,

Le nombre des fermiers est descendu de 306,767 à 249,755 (soit une diminution de 20 pour cent) ;

Le nombre des fermières a décru de 201,736 à 163,765 (diminution de 18,82 pour cent);

Et leurs enfants sont au nombre de 176,161 après avoir été de 275,170 (diminution 36 pour cent). La vanité de notre génération naissante se révèle par des titres plus pompeux que les anciens, car nous voyons que le chiffre des intendants a augmenté de 3,000 personnes, et celui des agents et inspecteurs de 1000; mais ce n'est là qu'une bagatelle. Nous trouvons en somme que le nombre des propriétaires a diminué de 34,627 à 30,766 (soit de 11,15 pour cent).

On pourrait objecter que des indications incomplètes peuvent vicier les conclusions que nous tirons du recensement, au sujet du nombre des propriétaires. Malheureusement, il y a diminution correspondante dans les chiffres relatifs aux travailleurs; lesquels chiffres sont assurément exacts. Ainsi le nombre des domestiques de ferme est descendu de 235,943 à 158,401 pour les mâles (diminution (32,87 pour cent), et pour les femmes de 128,251 à 46,561 (diminution 63,81).

Ceux qui savent les résultats déplorables que produit au point de vue de la morale l'agglomération dans une même ferme de domestiques des deux sexes, aimeront à supposer que les domestiques ont fait place à des manœuvres et journaliers vivant dans leur propre ménage, de la vie plus hygiénique et morale de la famille. Le recensement dissipe cette dernière illusion, car il se trouve que le nombre de ces ouvriers n'est plus que de 958,207, après avoir été de 1,077,827 (diminution 11,09).

Par contre, le nombre des bergers a augmenté, il était de 19,075, il est aujourd'hui de 25,559 (augmentation 34 pour cent). *(The Press.)*

Ce dernier chiffre explique tous ceux qui précédaient. L'agriculture passe de mode, les hommes doivent reculer devant les troupeaux de vaches et de brebis.

En récapitulant les chiffres qui précèdent, nous trouvons que la population intéressée à l'agriculture en Angleterre et dans le comté de Wales est descendue en dix ans de 2,260,321 habitants à 1,787,699. Diminution 472,622, soit 20,91 pour cent. En d'autres termes, à ne considérer que la population, 6,481 bergers ont remplacé 472,622 agriculteurs.

LES ANGLO-AFRICAINS. — Si vous êtes assis à une même table que des Anglo-Africains, vous ne pourrez vous empêcher d'observer que leurs figures sont contorsionnées par accès comme sous l'influence d'un choc électrique; ce sont les adieux que leur a faits la fièvre intermittente. Ce n'est pas tout. Vous verrez que tel de vos compagnons essaye d'attraper une mouche imaginaire qui, nuit et jour, voltige devant lui; un second attire votre attention sur un essaim d'abeilles prétendues qui s'attache au plafond; un troisième siffle un chien noir que personne n'a pu voir. Un enseigne, à la physionomie cadavérique, vous assure que dans ce climat il est impossible de vivre sans eau-de-vie. Ses yeux injectés de sang, sa main tremblante, son appétit perdu, démentent ses paroles, mais il boi

toujours, car, dit-il, il faut suivre l'exemple de tout le monde. Ici chacun s terne devant l'autel, non pas de Bacchus, non pas du dieu qui, sous le landes qui ombragent son jeune front, rit aux nymphes assises à l'entour devant l'autel d'un Silène dévasté, solitaire, laid et misérable, avec de larmoyants, des joues creuses, et une haleine infecte. Le grog est certain la plus fréquente cause de maladie sur la côte ouest de l'Afrique. « I grog, » est une expression fréquente. Tel est la conséquence inévitable d'u dépourvue de livres, de femmes et d'exercices virils.

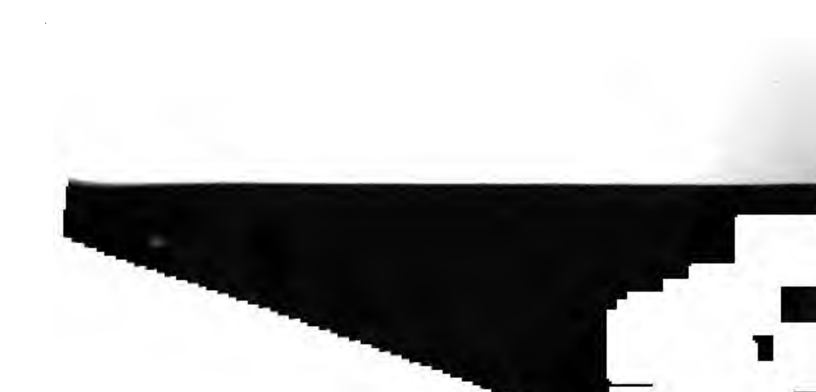
(L'*Afrique sauvage*, par W. WINWOOD-READ

UNE MONARCHIE ABSOLUE. — La partie la plus intéressante du livre de M. *Découverte de la source du Nil,* nous semble être celle qui a rapport au ro d'Uganda, gouverné par Mtésa. Comme il est facile de le deviner, Mtésa roi absolu. Il est vraiment le maître de ses sujets et de tout ce qu'ils poss il les égorge par hécatombes, quand tel est son bon plaisir. Ainsi, M. Spek raconte qu'il fit exécuter cinquante hommes de grande, et deux cents de taille, parce que, disait-il, le peuple était si désagréable, que les blancs n' pas encore venus le visiter. Ses courtisans ne l'approchent que courbés en personne ne s'assied en sa présence. Il possède plusieurs centaines de femm en donne en cadeau à ses favoris; il en fait exécuter d'autres quand tel caprice. Regarder seulement une de ses femmes est un crime qui est à l' puni de mort.

Speke fit présent au roi d'une carabine et d'un revolver... En retour, offrit des femmes, des vaches, des chèvres, de la volaille et des rats d'une curieuse... « On me demanda, raconte-t-il, de tuer les vaches aussi vite qu sible ; n'ayant pas de balles dans mon fusil, j'empruntai le revolver de Mt je le déchargeai en quelques secondes sur les vaches. La quatrième n'aya que blessée, s'élança sur moi, mais un cinquième coup l'étendit à mes pie grands applaudissements saluèrent le *miracle*. Le roi chargea tout aussitôt la bine que je lui avais donnée, et, la remettant à un page, il lui dit d'alle quelqu'un dans la cour. Le gamin ne se le fit pas dire deux fois. Bientôt il pour annoncer sa réussite avec une figure aussi joyeuse que s'il eût d un oiseau ou pêché une truite. — « Tu l'as bien abattu ?» demanda l « Superbement ! » s'écria le garçon. Personne ne sembla s'inquiéter de savo avait été tué... »

M. Speke raconte ensuite une des chasses royales :

« ... Ensuite, tout le cortége alla se promener; on cueillait des fruits s arbres, on s'amusait beaucoup, jusqu'à ce qu'une des femmes royales, une ture charmante et certainement la meilleure de toutes, eut la malheureus d'offrir à son seigneur et maître un fruit qu'elle venait de prendre; elle c sans doute être très-aimable; mais le roi, saisi tout aussitôt de la plus vi colère, s'écria : « C'est la première fois qu'une femme a eu l'impudence de m



ue chose! » et il ordonna à ses pages de se saisir de la malheureuse, de cher et de l'emmener pour la tuer.

paroles avaient été à peine prononcées que la suite entière des pages, le une meute de chiens de chasse, se précipita sur la pauvre reine, et la lier, ils détachaient déjà leurs turbans de cordes. Indignée de ce qu'on attenter à elle, Sa Majesté essayait en vain de les repousser comme un n de mouches; elle fut bientôt arrêtée, saisie et entraînée. Alors, elle se mit oquer les noms de Kamraviona et de Mzungu (l'étranger). Lubuga, sa sœur ite, et toutes les autres femmes saisirent alors le roi par les jambes, et ernées, elles imploraient son pardon, mais plus elles criaient, plus il devefurieux, et saisissant un gourdin, il en asséna des coups sur la tête de ga.

que-là, je m'étais soigneusement abstenu de m'interposer à l'encontre de ruelles fantaisies, sachant bien que mon intervention eût produit plus de ue de bien, dans les commencements surtout. Mais à ce dernier acte de rie, je ne pus me contenir, et entendant la voix qui m'implorait : « Mzungu! gu! » je m'élançai sur le roi, et, arrêtant son bras levé, je demandai la vie tte femme. Naturellement la mienne était mise en grand danger par cette cession; mais un nouveau caprice nous sauva tous les deux. La nouveauté situation fit sourire le despote, et la femme fut délivrée à l'instant même.

« J'allai donc rendre visite à la haute et puissante dame.

Elle était une merveille d'obésité, capable tout au plus de se tenir à quatre s. Je désirais extrêmement jouir du spectacle de cette vaste masse, et e, je désirais la mesurer. Pour y parvenir, je lui proposai de lui montrer n tour mes bras et mes jambes nues. Elle mordit à l'hameçon, comme y attendais, et après l'avoir poussée et fait frétiller jusqu'au milieu de la je m'exécutai le premier, puis je procédai au jaugeage. Hauteur, ds 8 pouces; rondeur du bras, 1 pied 11 pouces; poitrine, 4 pieds 4 pouces; e, 2 pieds 7 pouces; mollet, 1 pied 8 pouces. Ces chiffres sont exacts, excepté de la hauteur, que je n'eusse pu obtenir avec la correction nécessaire, l'étendant sur le sol. Ignorant les difficultés de mon entreprise, j'essayai faire tenir debout. Après des efforts inouïs, nous y parvînmes enfin, mais à tenait-elle sur son séant, qu'elle retomba, en train de s'évanouir, le sang ontait à la tête. Dans l'intervalle, sa fille de 16 ans, nue comme Ève, suçait it dans une fiole, travail auquel l'encourageait son père, une gaule en main. graissement étant considéré comme le premier devoir d'une dame de l'aristoe, doit être obtenu à tout prix, même en s'aidant du fouet. Je me donnai ine de coqueter un peu avec Mademoiselle; je parvins à la faire se lever serrer la main. Ses traits étaient assez agréables, mais de corps, elle ronde comme une boule.

« Le mariage, comme cérémonie, me racontait-il, est une chose inconnue dans s. Si un Mkungu, père d'une jolie fille, a commis quelque crime, il la donne

au prince, pour s'innocenter. De roi à roi les femmes sont données en présent ou en tribut. C'est le roi d'Uganda qui, pour rémunérer ses Wakungus de leurs services, les fournit de femmes qu'il a confisquées ou faites prisonnières. Cependant les épouses ne sont pas regardées comme une propriété proprement dite, bien qu'il soit assez fréquent pour les pères d'échanger leurs filles. En punition de leur inconduite, les malheureuses sont fouettées, d'autres vendues comme esclaves ou condamnées aux ouvrages dégradants. — Là-dessus, le Wakungu changea de conversation, et me demanda si blanc épousait négresse, est-ce que négresse aurait enfants, et de quelle couleur? — La société devint alors fort gaie, et la reine, avec des éclats de rire, me demanda si je voulais être son gendre, car elle avait, prétendait-elle, de superbes filles, tant de la race Wahuma, que de la race Waganda. Il y avait de quoi être épouvanté. A cette proposition qui, au premier abord, me déconcerta, je consultai mon interprète, qui s'écria : « Pour Dieu, acceptez tout de suite; ce sera peut-être le moyen d'échapper à ce pays de mort. » Naturellement, je dus feindre d'être on ne peut plus satisfait, et les verres circulant, la réunion devint tumultueuse. On me prévint cependant que je devais encore attendre un jour ou deux, jusqu'à ce qu'on eût fait un choix digne de moi, et que lorsque mon épouse m'aurait été amenée, je devrais l'attacher pendant deux ou trois jours à un poteau, jusqu'à ce qu'elle se fût accoutumée à me voir.

YANKEE LAND, le pays des Yankies. — Deux institutions s'étendent sur tout le pays des Yankies; les conférences (*debating clubs*) et les cours publics (*lectures*) que délivrent sur toutes les branches du savoir humain des hommes spéciaux, des philanthropes, des vulgarisateurs, ou des beaux-esprits. Les honoraires qui sont recueillis par souscription, s'élèvent de cent à cinq cents francs par leçon. La plupart des *lectureurs* (*lecturers*) vivent de leur profession. — Dans les conférences, les jeunes gens d'une même ville se réunissent pour discuter régulièrement sur un sujet donné, dans le but de s'exercer à prendre la parole en public.

Le Yankie ne va pas à l'église pour s'édifier, mais pour donner quelque occupation à son esprit, d'une activité insatiable. Son prédicateur doit être un homme bien élevé, un dialecticien consommé, un orateur correct, auquel on demande autre chose que de la ferveur et de l'onction. Les femmes sont enthousiastes de leur ministre, elles rivalisent à qui le choiera le plus, à qui lui fera le plus de cadeaux. Les honoraires des ecclésiastiques sont souvent très-considérables, et ce n'est pas une mince dépense que d'appartenir à certaines congrégations. Généralement, les églises sont petites, et ne contiennent que quatre cents auditeurs; elles sont assez souvent la propriété particulière du prédicateur qui les fait meubler confortablement; en hiver, elles sont chauffées et tapissées. L'orgue et l'organiste sont bons; il ne manque pas de musiciens qui chantent gratuitement ou pour de l'argent. Les frais sont ordinairement couverts par la vente à l'enchère annuelle des siéges. Chez les prédicateurs courus, une loge de famille se paye souvent cinq mille francs ou davantage.

ıx États-Unis, les femmes sont rarement aussi aimables que chez nous, bien lles soient généralement plus belles, mais elles vieillissent avant l'âge. Elles trop judicieuses et trop capricieuses en même temps, elles sont dépourvues ette chaleur de cœur qui nous fait chérir leurs sœurs d'Europe. La plupart mencent dès leur quinzième année à faire la chasse au mari, et, à trente ans, sont déjà des matrones. Celles qui ne se marient pas de bonne heure, ou qui t pas de fortune, prennent une profession avant leur vingtième année; out dans la Nouvelle-Angleterre, où les femmes sont plus indépendantes et éduquées que partout ailleurs, et où la population femelle est grandement xcès sur la population mâle. Les métiers auxquels elles s'adonnent ne sont nins qu'autant qu'elles ne peuvent faire autrement. Il faut qu'elles soient pauvres pour se faire cuisinières; elles ont presque entièrement discontinué avail dans les manufactures, autrefois si général. Elles s'attachent surtout à truction, et la Nouvelle-Angleterre fournit à elle seule, à l'Union tout entière, que toutes les institutrices pour l'enseignement du premier et du second é. La plupart des écoles nationales ont un directeur ou une directrice, et ou quatre professeurs ou maîtresses. Des dames d'un certain âge dirigent, aucune assistance de l'autre sexe, des institutions privées, qui souvent sont -considérables. — Un métier très-recherché est celui de demoiselle de ptoir.

ı outre, il existe à Boston une école dirigée par une doctoresse, Mme Zakrz-ca, de Berlin, qui a diplomé plusieurs centaines de doctoresses nouvelles. On pte un grand nombre de dames auteurs. Plusieurs imprimeries n'ont pour riers que des femmes. En outre, elles sont directrices de postes, de bureaux graphiques, chanteuses à l'église et au théâtre, *lectureuses*, politiciennes et ie prédicatrices. Le beau sexe est brillamment représenté parmi les libres eurs, les abolitionnistes et les progressistes en général.

s femmes sont en nombre dans le parti qui s'occupe de revendiquer leurs s, parti composé presque uniquement de Yankies et dont l'idée fondamen-est que la femme a les mêmes droits que l'homme devant la loi, devant nion publique et devant les coutumes sociales. Les modérés réclament, pour une même éducation que pour l'homme, la faculté de se livrer à toutes ccupations qui ne sont pas contraires à la décence et aux convenances, et ement, d'avoir accès à l'urne électorale et à tout emploi de l'État. — La ne, disent-ils encore, ne doit plus être en tutelle, son témoignage doit en justice la même valeur que celui de l'homme; elle doit gérer sa re fortune et rester maîtresse du prix de ses travaux. — Ces prétentions justifiées par le fait qu'elles sont mieux éduquées que les hommes, qu'elles nt plus longtemps aux écoles, qu'elles s'entendent aux pratiques par-ntaires, qu'elles discourent pour le moins aussi habilement que les hommes, fin que, déjà, elles exercent, indirectement il est vrai, une influence politi-très-considérable. Les exaltés vont plus loin, car ils demandent en outre, our libre, » c'est-à-dire l'abolition de toutes les lois existantes contre l'adul-



tère, la bigamie et la polygamie : mais cette doctrine n'a encore trouvé qu
d'adhérents.

(*Colburn's New Monthly Magazine.*)

OLD JOHN BROWN. — *The Cleveland Herald* (Ohio) publie la lettre sui
encore inédite, que John Brown, pendu le 10 décembre 1859 à Charlestow
Virginie, écrivait quelques jours avant sa mort à l'un de ses parents :

« Charlestown, Jefferson Co. Va. 19 nov. 1859.

» REV. LUTHER HUMPHREY. — Mon cher ami, votre bonne lettre du 12 co
est maintenant sous mes yeux. Autant que je puis savoir, je suis le prem
notre famille, qui, depuis que Peter Brown a débarqué du *Mayflower*, a ét
damné, soit à la prison, soit à la potence. Mais, mon cher vieil ami, que cet
constance ne vous chagrine pas. Vous ne pouvez avoir oublié comment notre g
père, le capitaine John Brown, est tombé en 1776. Peut s'en faut que, lui
n'ait péri sur l'échafaud. Qu'un homme périsse de la main du bourreau ou
ment, cela n'a rien à faire avec son caractère, je suppose. John Rogers es
attaché au poteau, c'était un homme bon et grand, n'est-ce pas ? Il ne s'
pas, il faut l'avouer, que tous ceux qui sont morts de la même mort va
autant que lui.

» A tort ou à raison, je puis vous assurer que j'ai bon courage en pensa
mort, et, à moins d'être entièrement aveuglé, j'éprouve réellement cette
lation et cette assurance que vous implorez pour moi avec tant de ferveu
le Dieu de nos pères vous bénisse pour votre fidélité ! Je ne me sens ni mo
ni dégradé, ni honteux de mon emprisonnement, de ma chaîne et de ma
pective d'être « pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. » Je sais qu'aucun c
ne tombera de ma tête que par la volonté de Notre Père qui est aux cieux. J
aussi que, depuis longtemps, j'ai essayé d'observer « le jeûne que Dieu a
crit. » (Voir dans Isaïe le passage que vous avez cité.)

» Aucune période de ma vie ne s'est passée plus heureusement que celle
j'espère humblement qu'aucune n'aura été mieux employée. Je ne voudra
le dire pour m'enorgueillir, mais pour remercier Dieu qui, par sa grâce i
nous a donné la victoire.

» J'aurais soixante ans, si je devais vivre jusqu'au 9 mai prochain.
quelle, j'ai beaucoup joui de la vie, qui a été d'autant plus remarquabl
prospère, que j'ai appris à regarder comme miens le bien-être et le bonhe
autres. Aussi loin que vont mes souvenirs, il ne m'a jamais fallu beaucou
mir ; je puis donc conclure que j'ai déjà vécu autant d'heures de veilles que
qui ont atteint soixante et dix années. Je n'ai pas en- ... é obligé de me s

lunettes, je puis encore lire et écrire à mon aise. Plus encore, ma santé a été
arquablement bonne. Je pourrais raconter des bénédictions sans nombre que
nt je ne méritais, parmi lesquelles se sont trouvées quelques afflictions bien
ibles, qui pourtant étaient les bénédictions dont j'avais le plus besoin.

Et maintenant, quand je réfléchis combien, si je restais en vie, je pourrais
lement gâter tout ce que j'ai fait pour la cause de la liberté, j'ose à peine
rer la prolongation de mon voyage terrestre, quand même l'occasion m'en
it donnée.

Il y a déjà longtemps que nous ne nous sommes rencontrés, mais j'en ai la foi,
s serons bientôt réunis dans la maison de Notre Père. Gardons ce que nous
ns, nous souvenant que, si nous ne faiblissons pas, nous moissonnerons en
e saison. Grâces en soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par
s-Christ Notre-Seigneur! Et maintenant, mon vieil et cordial ami, adieu!

» Votre affectionné cousin,

» John Brown. »

ES VILLES RUINÉES DU MISSISSIPI. — Des cheminées de manufactures ren-
sées, des maisons brûlées, des champs détruits, vous parlent de l'esclavage
e ses conséquences. Des groupes de nègres, heureux de leur liberté nouvelle,
assemblent sur le rivage, sous la protection des canonnières, qui tiennent en
ect les bandes de guérillas venues plus d'une fois pour se saisir des *contra-
ds* ou les tuer. Au premier abord, Vicksburg semble peu atteinte par le ter-
e bombardement de juillet dernier, mais quand on entre dans la ville, on
contre à chaque pas des preuves du terrible siége qu'elle a soutenu. Ce
des édifices démantelés, des maisons et des magasins déchirés par les
nbes et la mitraille, des caves ouvertes, des barricades dans les rues, une
e immense de retranchements. Les costumes de deuil vous rappellent que
nort a visité chaque famille.

rand-Gulf n'est qu'une masse de ruines; une maison solitaire, perchée sur
oc, au milieu des cèdres, semble intacte, mais elle n'a d'autres habitants que
hiboux et les chauves-souris. Natchez et Bayou-Sara ont échappé à la des-
tion, mais allez à Bâton-Rouge, et voyez ce qu'a fait une terrible Némésis
sa Maison d'État, dont les murailles noircies, ouvertes et chancelantes, sont
frappante image de la confédération esclavagiste. Voyez ses maisons et ses
ses démantelées par le canon ; voyez le cimetière, où les pierres tumulaires
ées, où les arbres abattus et les haies emportées par lambeaux sont
ore les tristes témoins d'une lutte sanglante! Donaldville, à l'embouchure du
ou-Lafourche, n'a plus que sa maison des ventes. Pour indiquer le site qu'oc-
ait naguère ce joli village, il y a un hôtel brûlé, des masses de briques noir-
, des bois charbonnés et des cheminées ruinées. Napoléonville n'est plus.
a été le sort des villes du delta Mississipien.

(*Exchange-Paper.*)

LA POLITIQUE ANGLAISE EN CHINE. — Nos dernières dépêches nous
que le gouvernement chinois, ayant refusé de ratifier les engageme
M. Lay avec le capitaine Osborn, cet officier avait licencié ses trou
voyé son escadre en Angleterre pour y être vendue. Cette nouve
importante. Une fois de plus, nous avons échappé à un grand péri
allions chercher. Le prince Kung a empêché une nouvelle et peu
dispersion de nos forces en Orient. Il nous a sauvés d'une terrible
celle de devenir les gouverneurs effectifs d'un pays renfermant 350 m
bitants, ce qui, ajouté à notre empire des Indes et à nos autres c
fait de notre Reine la souveraine de la moitié de la race humaine. Il é
à première vue, que nous ne pouvions mettre au service d'une poli
ment chinoise une force aussi considérable que celle commandée
taine Osborn. Le titre de mercenaires qu'on jetait à la face du conti
chinois était répudié dès l'origine, sous le prétexte que, nonob
relations officielles ou nominales entre le capitaine Osborn et le go
impérial de la Chine, les officiers anglais combattant en Chine ave
sion de Queen Victoria seraient en réalité des alliés de l'empereur,
dont les avis seraient des ordres.

C'était donc le gouvernement réel de la Chine que MM. Lay et Osb
la bonté de prendre en main. Dès le premier moment, cela avait été
compris par les Anglais de l'expédition et par leurs amis restés au
probable, en effet, que nous dussions mettre le courage et l'intellig
compatriotes à la discrétion d'un gouvernement que nous mépriso
sa faiblesse, d'un gouvernement dont nous pouvons envahir la capit
nous plaira, comme nous l'avons déjà fait une fois. Nos officiers on
que la seule position qu'ils eussent à prendre en Chine était celle de
maîtres. A la fin, le prince Kung, lui aussi, semble l'avoir compris,
n'était pas encore préparé à transférer l'empire de son pupille à des
gères, il n'a pas sanctionné l'arrangement que M. Lay avait bien vo
en son nom.

Nul doute que cette occurrence ne désappointe certains sujets de
plus influents que nombreux, qui déploreront qu'une aussi magnif
tunité ait été perdue par ce qu'ils appelleront la faiblesse de nos repr
l'étranger. Le traité du prince Kung avec M. Lay ... ait ouvrir un
pour l'emploi d'une espèce de talent qui devient ... s en plus con
nos compatriotes. Chaque année qui finit, nous la ... ec un plus gr
d'hommes, qui, si nous ne possédions un empi ... l'Inde, seraie
sans doute des marchands opulents, des financi ... ants ou des
reux, mais dont l'occupation actuelle est d'org ... es finances
État, de lever et de commander des armées, de g ... des provin

urner en Angleterre chargés d'un butin immense. Pleinement conscients de supériorité hors ligne, il n'est pas d'entreprise qu'ils n'osent entreprendre. eraient trop heureux d'être chargés de la conquête de l'Irlande en vingt-re heures, ils ne demanderaient pas mieux que de gouverner l'Angleterre, om de la reine, mille fois mieux que ne le peut faire lord Palmerston, assisté eux chambres du Parlement. S'il existe dans notre pays une classe dange-e, c'est bien celle-là. Capables, résolus et prêts à tout, ils doivent avoir np libre pour leur activité. Ils ne peuvent pas être renfermés dans l'Inde, petite pour eux; et quand ils jettent les yeux sur l'Orient et voient ces vastes ons capables de rendre sous une administration très-avisée cinq fois leur au actuel, et d'occuper des milliers d'Écossais et d'Anglais comme adminis-urs et fonctionnaires avec de jolis appointements, ils sont désolés d'avoir à tater l'existence d'une si déplorable routine. La nouvelle d'une guerre avec porte quel peuple d'Asie les enthousiasme et allume leurs espérances; aussi d il fut bien compris que lord Palmerston appuierait de sa connivence la uête et l'administration du plus grand empire du monde, ils ne savaient nent remercier la Providence pour leur avoir envoyé un homme d'État si i et si prévoyant!...

(*Daily-News*, 5 janvier 1864.)

LITIQUE ANGLAISE DANS L'INDE. — Nous avons raison de croire qu'aux derniè-ouvelles, les autorités anglaises craignaient une insurrection de Sicks dans njaub, et que des ordres ont été donnés pour exterminer *(annihilate)* le nier régiment qui montrerait le moindre signe d'insubordination.

(Star.)

HN BULL. — Les sept affections de John Bull sont : la boutique, les fonds, le nal, la religion, le rostbeef, le préjugé et le vin d'Oporto.

(*Public Opinion.*)

S PETITS RAMONEURS.— *Déposition d'un patron.* « Il arrive souvent qu'un gar-est maussade ou endormi, ou grincheux. Quelque bon que vous soyez, si avez un travail en main, vous devez maltraiter ce garçon d'une manière ou e autre. Quelquefois vous le frappez avec la main, quelquefois avec la brosse. le souvenir de tout ce que j'ai souffert moi-même qui me fait parler rt contre l'emploi d'enfants dans cette partie. J'en ai encore les marques sur corps, et je pense bien que la plupart des ramoneurs en ont aussi. J'ai au du mollet une cicatrice profonde qui m'a été faite par mon maître avec une che de frêne : elle est souple et ne casse pas. La chair fut coupée jusqu'à l'os, dût être râclé, pour que la blessure pût guérir. J'avais alors six ans. J'ai quel-part des marques de bottes ferrées.

Chez les ramoneurs on sait qu'il faut dompter l'enfant, mais, tout de même finit par céder, s'il est dur comme une pierre ou comme une grande route.

Avant que l'enfant ne commence à travailler, il est nécessaire de lui endu la chair. On le fait, en le frottant devant le feu, surtout aux coudes et aux gen avec la plus forte eau de sel qu'on puisse trouver chez les charcutiers. Pen qu'on frotte, à côté, vous devez vous tenir une gaule en main. D'abord reviennent de leur ouvrage, les bras et les genoux dégouttants de sang, semble que leur rotule ait été emportée. Alors on les frotte de nouveau ave l'eau salée, et quelquefois on les envoie tout de suite ramoner une autre minée. Chez quelques enfants, la chair ne durcit pas de plusieurs années. Un je trouvai sur le marché un garçon d'environ huit ans, qui s'était enfui de que lieu de correction, et qui s'offrit à moi. Partie de ses rotules avai emportée, le cartilage était à blanc, les tendons ressemblaient à une fi blanche ou bien à une imitation de coton; le dos était couvert de cicatr Pour lui durcir les genoux, on les lui lava avec une lotion salée, qui bouilli avec des cendres brûlantes; et pour les lui faire tenir droits, on lui att au dos un manche à balai, et par devant quelque autre chose, et c'est ainsi lui fallait aller par la chambre en long et en large, vingt, quarante, cinq fois. Une fois, c'était aller et revenir. C'était comme si on le tuait, et j'avais tenir à côté et à regarder tout cela. Tout de même c'était le garçon le plus adroit que j'aie jamais vu, et il n'avait aucune activité.

On emploie aussi l'eau des forges dans laquelle on trempe le fer, d'autr servent de sel et d'eau, mais je crois que tout ça ne fait aucun bien, mais beau de mal. De plus, il y a ce que les enfants souffrent du métier lui-même: ils nu-pieds par les froides matinées de l'hiver, pour que la suie ne tombe pa pantalons dans leurs souliers, ce qui leur ferait enfler et gercer les Souvent j'ai porté de ces garçons sur mon dos, par pitié. Ensuite, de gri leur égratigne beaucoup la peau; à « dormir noirs, » et à respirer la suie la nuit, ils gagnent la verrue ou le cancer. La partie où se loge la maladi généralement rongée, quelquefois on la coupe. Ils souffrent aussi beau d'ampoules qu'ils prennent dans les cheminées chaudes et autrement. Que fois un morceau de mortier tombe et s'engage à la taille, entre la peau pantalons, et, comme l'espace est resserré, plus ils se remuent pour s'en d rasser, plus il tient. Un caillot, pas plus grand qu'un œuf, les a souvent b beaucoup. Les enfants sont pris dans la conduite, surtout s'ils sont malad J'en ai vu un qui monta dans une cheminée à neuf heures du matin, et resta jusqu'à dix heures du lendemain; il fallut qu'un plâtrier ouvrît le d'en haut pour lui ouvrir un passage. Il y a deux ans, un garçon fût trouvé comme ça dans une cheminée du West-End, et son maître dut payer une amende. Un autre patron a été mis à l'amende, l'été dernier, pour avoir traité un garçon.

(*Good Words*, numéro de Décembre.)

UN NOUVEL ESSAI

D'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

Vie éternelle, tels sont les mots qui se lisent sur la couverture d'un volume é par un homme que l'élévation de son caractère et la maturité de son t recommandent également à l'attention du public instruit[1]. Une moindre tation de sagesse ne suffirait pas à rassurer les esprits réservés ou à dissiper eux l'ombrage qu'un pareil titre semble propre à inspirer. Mieux que per- e, heureusement, M. Naville est capable d'apprécier à leur juste valeur les uctions aventureuses que nous voyons de temps en temps éclore sous des ules analogues à celle qu'il a choisie. Ce n'est pas lui qui songera à nous er « des nouvelles sûres de l'autre monde. » Il est vrai, entre Platon, qui ne t pas assez catégorique à propos de la vie future, et les imprudents de nos ,qui sont beaucoup trop positifs à ce sujet, le champ de la spéculation paraît t, et l'on ne voit pas bien ce que l'on peut ajouter à la simple exposition ogme évangélique de la vie éternelle. Mais il suffit d'ouvrir le volume pour rcevoir qu'il ne nous offre rien de moins, sous le prétexte et sous le couvert dogme particulier, qu'une apologie de la religion chrétienne dans son ensem- et l'on cesse alors de s'étonner que le savant écrivain ait tiré des trois mots ui servent de texte, la matière de plusieurs discours. On obtiendrait sans e l'assentiment de l'auteur et l'on entrerait bien dans le courant de son inspi- n, en disant que son livre est, à proprement parler, une réfutation anticipée lui de M. Renan.

est impossible de contester les belles qualités qui composent le talent de aville. Le succès considérable et soutenu qu'il a obtenu à Genève et à Lau- e, devant un nombreux public d'hommes, les constate mieux qu'aucun pané-

[1] *a Vie éternelle, sept Discours*, par Ernest NAVILLE, ancien professeur à la Faculté des s de Genève. Quatrième édition. Librairies de Cherbuliez et de Durand.

gyrique ne saurait faire [1]. Le brillant professeur a réalisé, au profit de l'o
laquelle il s'est consacré, tout ce que peuvent accomplir l'élévation des sen
et l'éclat du langage. Les mérites de ces conférences sont attestés par le
gnage ému de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de les entendre, et
rent encore reconnaissables même à la simple lecture qui est si fat
effets de l'éloquence. Les défauts, qui sont plus cachés et que je m'attache
tout à relever, proviennent uniquement de la fausse position que l'apolo
fait aujourd'hui à ses organes.

Il est permis de se demander, en effet, si, en dehors de la sphère des tri
oratoires, ce genre de littérature n'est pas usé et s'il est encore susceptible d'
jeuni. N'est-ce pas précisément le malheur et le vice irrémédiable de l'apolo
gieuse, en présence du besoin actuel de libre recherche, d'appartenir avant
domaine de l'éloquence ? La vertu du genre oratoire est de se rapporter à l
de provoquer chez l'auditeur ou le lecteur une adhésion propre à y co
de solliciter une détermination péremptoire et sans retour. La libre rec
au contraire, ne procède que par approximation, et son résultat est dépo
valeur, s'il ne souffre pas d'être à chaque instant remis tout entier en qu
L'apologie religieuse, qui se propose la conquête des âmes, ne saurait se
ter d'un consentement provisoire, conditionnel, indéfiniment sujet à r
Ce sont au fond deux méthodes de penser qui correspondent à des éta
prit distincts et qui s'appliquent à des nécessités différentes. Le géni
dévouement réunis ne peuvent se promettre de concilier deux procéd
incompatibles.

Ramener la défense d'un vaste système de dogmes à l'article unique d
à la vie à venir, frappe au premier abord comme étant d'une heureuse ta
Ce drapeau, qui intéresse tout le monde et n'effarouche personne, a le p
de rallier en un faisceau imposant une foule de sympathies qu'on ne ré
pas aussi sûrement autour d'un autre étendard. Devant un manifeste qui
merait d'emblée l'inspiration des saintes Écritures, par exemple, les catho
habitués à se représenter la Bible comme la boîte de Pandore des controve
retrancheraient dans une neutralité défiante. Les protestants se tiendraie
de cause, si c'était l'autorité de l'Église qu'ils verraient mise en avant. E
s'arrêtait à la divinité de Jésus-Christ comme à un principe également adr
les catholiques et les prote[illegible] l'appel lancé de cet endroit risquerait de la
l'écart une foule d'honnêt[illegible] [illegible]ui, sans se piquer d'aucune dévotion partic
composent le gros de l'une [illegible] [illegible]tre communion. Du haut d'une position
mine la chrétienté entière [illegible] [illegible]mande encore par surcroît les régions
[illegible] elle, l'éloquent orateur se verra ma
[illegible]sance de ses coups du côté qui ou

[1] [illegible] Naville a prononcé, à Genève, une n
[illegible]s à Lausanne devant un auditoire
[illegible]é au professeur, jusqu'à la fin des

Faut-il le dire cependant? ce qui constitue l'avantage exceptionnel d'une stratégie si habilement combinée, fait peut-être aussi le péril le plus grave qu'ait à conjurer un pareil système. Débarrassée du soin d'occuper et de protéger en détail une quantité de points difficiles, la défense est exposée à se flatter prématurément qu'elle les a reconquis en bloc, à s'abuser sur l'importance des rencontres où elle s'est engagée, à triompher de l'ennemi avant de l'avoir sérieusement affronté. Je ne puis m'empêcher de craindre que M. Naville ne soit pris le premier au piége de son ingénieuse ordonnance, et qu'il n'ait accordé à de brillantes généralités ou à quelques sentiments excellents une portée qu'ils ne se trouvent point avoir dans la réalité. On le sent trop à l'aise dans la campagne qu'il entreprend, et plutôt avec le sentiment de sécurité particulier à un spectacle bien réglé d'avance, qu'avec la conscience d'assister à des péripéties émouvantes. Il a terminé victorieusement la guerre, qu'on est à se demander en quelle occasion importante les adversaires ont été décidément battus, et comment il leur a enlevé tout ce pays dont il les déclare dépossédés.

Il doit y avoir quelque chose d'artificiel dans cette manière d'amener la question du christianisme. Peut-être eût-il été admissible, il y a cinquante ans, pour prouver l'Évangile, de débuter par une thèse préparatoire établissant, contre le matérialisme, que l'âme est indivisible, et qu'il y a un abîme entre la physiologie et la psychologie. En définitive, toute preuve est bonne qui conduit au but, et c'est le résultat le plus net de l'expérience que la valeur d'un argument est pour chaque génération en rapport avec la disposition du jour. Mais la discussion ne se présente plus sous un pareil biais aux esprits tournés comme ils le sont aujourd'hui. L'action principale s'engage immédiatement et à moins longue portée, car ce n'est pas seulement dans le domaine du sabre et du canon que le temps a rapproché les distances et raccourci les préliminaires. Les trois discours que l'orateur consacre à cette passe d'armes philosophique et littéraire, sont perdus pour la bataille qu'il veut livrer, comme autant de régiments fourvoyés dans un chemin sans issue. Il est certain qu'on éprouve le besoin d'arriver, plus promptement qu'autrefois, au vif en tout ordre de querelles, et l'on ne persuadera point aux gens de s'attarder à des dissertations préalables, lorsqu'il y a moyen d'atteindre tout de suite au cœur du débat.

Je ne sais si M. Naville a eu raison ou tort de considérer que la croyance à la vie à venir, appartenant au fonds de la religion naturelle, doit offrir quelque entrée commode sur l'Évangile; mais, dans le fait, nul ne va aujourd'hui lui chercher un pareil détour. Le regard de la pensée se porte tout droit sur Jésus-Christ; et, sans attendre qu'on nous ait enseigné les vertus de la psychologie, notre âme, pleine d'anxiété, court demander au Fils de l'homme s'il peut encore nous bénir, si son auréole sainte échauffe encore notre monde, s'il est encore capable de protéger et d'alimenter la vie que sa parole a fait naître en nous. D'un côté, la stature morale à laquelle nous sommes parvenus, grâce au pain de l'Évangile, nous permet-elle de rentrer dans ce berceau du surnaturel sous l'abri tutélaire duquel nous avons grandi? Et, de l'autre côté, une religion dépouillée de l'enveloppe du miracle ne perd-elle pas toute sa consistance et n'échappe-t-elle pas à notre étreinte

comme la chère ombre que le héros antique tente vainement par trois fois de serrer dans ses bras? Du rapprochement de ces deux questions jaillit, comme l'éclair entre deux nuages, le doute qui tient nos cœurs en suspens.

Les défenseurs de la religion semblent n'avoir aucun soupçon du drame qui agite la conscience du monde moderne. Il ne leur vient pas à l'idée de prendre au sérieux les bruits qui leur arrivent du dehors, ou de prêter l'oreille à l'écho qui répond sourdement dans leur propre sein. Ils estiment orgueilleux ou méchants ceux qui colportent ces rumeurs gênantes. Complétement garantis contre la contagion du siècle et bien calfeutrés dans le sanctuaire de leurs ébats scolastiques, ils s'appliquent d'une âme tranquille à déduire une fois de plus les arguments qui ont jadis répondu à toutes les difficultés, n'hésitant point à croire que l'efficacité en doit être immortelle. Chacun varie comme il l'entend l'ordre et l'apparence de la démonstration, mais nul ne se met en peine de s'informer si elle est toujours proportionnée aux besoins qu'elle prétend satisfaire.

Ce n'est pas qu'on laisse passer sans y prendre garde les allégations des novateurs. Au contraire, il est singulier d'observer avec quel soin jaloux on recueille une à une les phrases un peu significatives qui tombent de leur plume. Elles font collection, rien ne s'en perd. Il est tels fragments incriminés qu'on finit par savoir par cœur, tant ils se trouvent fidèlement et régulièrement reproduits. Ces morceaux forment, avec les vives protestations ou les commentaires solennels qui les accompagnent en guise d'exorcismes, un élément qui se détache en vigueur sur la trame pâle de l'apologétique contemporaine. Rien ne caractérise mieux celle-ci, après son indifférence profonde par rapport aux phénomènes moraux de notre temps, que cet empressement à saisir au passage les paroles où se trahit le souffle de l'époque et la manière dont elle en fait usage. Le trait essentiel de ces citations abondantes est de ne correspondre à aucune enquête contradictoire. Les écrivains bien intentionnés qui les récoltent sont tellement façonnés à la méthode d'autorité qu'ils manient, comme une arme prise dans leur propre arsenal, les expressions même des contempteurs de l'autorité. La déposition de ces derniers, touchant les symptômes menaçants que présente l'esprit moderne, est enregistrée de confiance. Et, si quelque parole de tristesse leur est arrachée par le sentiment de la crise, on la répand à grand bruit. Dûment annotée, analysée, tournée et retournée, elle est employée comme un texte oraculaire, prouvant que le plus sûr est de s'en tenir aveuglément à la foi traditionnelle. M. Guizot a donné un exemple illustre de cette condescendante abnégation en fait d'examen personnel et quant à ce qui regarde la situation morale du siècle. Des extraits de MM. Scherer et Colani, placés en tête de sa brochure *l'Église et la Société chrétienne*, lui servent à dépeindre la situation dangereuse où le christianisme lui paraît placé et deviennent, sans autre vérification, le point de départ de sa propre pensée. Il s'en rapporte à eux pour montrer qu'il n'y a point de salut hors du dogme consacré. Des libres penseurs se trouvent chargés d'expliquer pourquoi le célèbre historien de la civilisation éprouve aujourd'hui le besoin de s'attacher fortement au surnaturel. Il serait plus simple de constater directement des faits qui doivent pouvoir se démêler au dedans de chacun de nous. Que si l'on tient absolument à

recourir au témoignage des écrivains mêmes contre lesquels nous avons besoin d'être prémunis, il faudrait au moins s'astreindre à exposer leur sentiment sous son véritable jour. M. Guizot et M. Naville manquent l'un et l'autre à la rigueur de cette condition par la manière dont ils font appel à l'opinion de M. Scherer. Ils laissent à leurs lecteurs l'impression que, d'après lui, en abandonnant la foi au surnaturel, nous sommes infailliblement condamnés à perdre la religion même et presque jusqu'au sens moral. Un tel aveu est, en effet, propre à faire ouvrir les yeux bien grands, s'il ne se rencontre rien qui en limite la portée. Mais pourquoi les hommes éminents, qui attachent tant de prix à l'avis de M. Scherer, ne remarquent-ils pas cette autre affirmation paradoxale bien plus fréquente dans ses écrits, à savoir que l'élément surnaturel est, dans la religion, l'élément non religieux et non moral? Elle est exprimée avec énergie dans le dialogue auquel M. Naville emprunte le fragment qui lui convient, et la trace en est clairement visible dans le corps même du morceau que transcrit M. Guizot. La pensée, ainsi complétée, revient à déclarer que la croissance spirituelle de l'homme est une crise délicate, ce qui n'est pas très-surprenant, puisqu'on a coutume d'en dire autant de sa croissance physique.

Au fond, les avocats du dogme n'admettent pas que le mot d'esprit moderne ou tel autre terme semblable comporte un sens sérieux. A part les chemins de fer et le télégraphe électrique, ils n'estiment pas qu'il y ait rien de nouveau dans le monde depuis Pascal et Bossuet, si ce n'est l'égarement de l'orgueil chez une petite élite et la soif plus répandue des jouissances. « J'admire les belles inventions de notre temps et quelques-unes des œuvres qu'il accomplit, dit M. Naville; mais si l'on prétend faire de *l'esprit moderne,* et non plus du vrai et du bon, la règle de nos pensées, je refuse de courber le front devant cette jeune idole. » Cette injustice et cette absence du sentiment de la réalité paralysent leurs plus louables efforts pour la conversion du siècle. Ils nous abandonnent, ils se séparent de nous chaque jour davantage. Il y a quelque chose de magique dans l'atmosphère qui les environne; il nous est impossible de respirer l'air qui les nourrit. Ils se promènent parmi nous comme les somnambules qui marchent sur les toits. Des fictions oratoires, des subtilités théologiques, c'est tout ce qu'ils inventent pour contenter nos meilleures aspirations.

M. Naville ne semble pas vouloir faire exception à la règle. Loin de se prêter à aucune concession, il se plaît à nous dévoiler, dans une nudité naïve et hardie, les méthodes arbitraires, les conceptions scolastiques que nous n'étions plus habitués à voir paraître sans quelque déguisement propre à les accommoder, pour l'extérieur, à la façon du jour. L'Évangile, aux yeux de l'honorable écrivain, se résume dans une formule, et cette formule la voici: « Jésus-Christ brise l'histoire, » afin qu'on sache bien que l'amour de Dieu dépasse le décret de la création qui » a produit et qui maintient la liberté. » C'est là le résultat et tout l'objet de la quatrième conférence intitulée : l'*Évangile.* Le discours suivant (*l'Évangile en présence de la science et de la foi*) est essentiellement un commentaire où l'éloquent théologien presse les mots qu'on vient de lire et en tire la théorie du surnaturel qu'il avait pris soin d'y enfermer. Il distingue en Dieu deux volontés.



L'une est primitive, spontanée, naturelle, en tant qu'elle se rapporte
cret de la création qui a produit et maintient la liberté, » et d'après
péché de l'être libre doit porter ses conséquences désastreuses. M
de Dieu constitue une volonté subséquente qui intervient pour empêch
de la première. « La volonté rédemptrice, envisagée en Dieu comme
» sa miséricorde, constitue essentiellement le surnaturel, le *surnatur*
» opposition à l'ordre de nature, suivant lequel la créature aurait
» toutes les conséquences de sa rébellion. Le *surnaturel historique*,
» cle, n'est que la manifestation extérieure et secondaire de la r
» l'amour suprême. Il y a donc en Dieu deux volontés, mais ces de
» sont une dans leur auteur qui est Dieu, une dans leur motif qui
» nous l'avons déjà dit. » Voilà les définitions sur lesquelles notre au
raisonner, voilà les abstractions qu'il nous donne pour des réalités
et qu'il nous invite à contempler avec lui. « Ces pensées, » nous
« vont au fond des mystères et des profondeurs du christianisme;
» fausses ou douteuses, elles sont claires en elles-mêmes : ceux q
» savent très-bien ce qu'ils refusent d'admettre. » La lucidité ordin
auteur semble l'abandonner ici, ce qui n'est pas surprenant en prése
tômes avec lesquels il se débat. Pourquoi admettre l'alternative que
qui vont au fond des mystères et des profondeurs du christianisme,
fausses ou douteuses, et, à supposer qu'elles le soient en effet, comm
reraient-elles claires en elles-mêmes? Ce qui suit semble une énigm
un sphinx de mauvaise humeur, et il est certain qu'un esprit élé
comme celui de M. Naville, a le droit de se sentir mécontent, qua
amené par la suite nécessaire de son discours à une situation si peu
son naturel. Ajoutons que la clef de cette énigme se trouve dans le
respondant de la première édition que l'écrivain a trop sévèrement
cet endroit, au profit de la concision. « Voyez bien ce que vous ref
» Au nom de sa sagesse, vous lui défendez la miséricorde! au nom
» sance, vous lui contestez le pouvoir de rétablir par un miracle
» volonté violée. » Complété de la sorte, l'oracle devient plus intel
en vérité, nous ne prétendons rien de pareil à ce que déclare M. N
avons trop à faire à débrouiller ce qui se passe en nous pour songer
ce qui se passe en Dieu.

Quand on a ainsi longuement étudié en Dieu la possibilité du
on doit n'être pas trop rebelle à admettre la réalité du miracle, « q
» la manifestation extérieure ou secondaire de la résolution de
» prême. » En effet, cette réalité est établie d'une manière satisfa
M. Naville, parce qu'il existe quatre lettres de saint Paul dont la
conteste pas l'authenticité, et parce que ces lettres mentionnent d
miraculeux. Pour ne rien laisser à désirer, l'auteur termine en dével
gument tiré de l'établissement de l'Église. Qu'un tel fait nous para
quable, digne d'un sérieux intérêt, nos apologètes ne nous permetten
touchés de cette considération, si nous ne déc : qu'il est abs

dehors de l'ordre de la nature, et c'est en cela seulement que consiste pour eux le divin. Un pareil sentiment fait violence à nos meilleurs sentiments.

On ne saurait se le dissimuler, toute cette discussion est primée par une confusion de termes. A supposer que cette subtilité ingénieuse qui consiste à se figurer un naturel et un surnaturel en Dieu offrît un sens intelligible, c'est trop abuser de la rencontre des mots que de supposer la question du miracle tranchée par cette controverse purement verbale. Mais on voit, par le service qu'elle rend ici, comment a pu naître, pour le besoin de la cause, cette bizarre imagination d'un surnaturel en Dieu. La difficulté qui ne se laisse pas bien résoudre à portée de la vue, a été enlevée et résolue dans les nuages d'où elle redescend convenablement aplanie par la simple vertu d'un jeu de mots d'une hardiesse inattendue. La fantasmagorie qui fait le fond des opérations de cette métaphysique édifiante qu'on appelle l'apologétique, a du moins ici le mérite de se montrer dans tout son éclat.

M. Naville (on pouvait au besoin le deviner) ne s'occupe de la science très-positive de la critique que sous la rubrique de la possibilité du surnaturel. Or, il n'y a rien à dire contre la simple possibilité du miracle. La fantaisie des conceptions idéales n'offre, pas plus que celle de l'imagination, matière à la réplique tant qu'elle se maintient dans le champ de l'abstraction, qui est son domaine propre. On doit reconnaître que le savant écrivain se meut dans cette arène avec toute l'aisance et la bonne grâce que donne l'habitude des joutes métaphysiques. Mais il oublie trop complétement qu'il existe entre la possibilité et la réalité un abîme sur lequel aucun artifice de raisonnement ne peut jeter de pont. Parce que des critiques, tels que Strauss et M. Renan, croient pouvoir écarter en principe la notion du miracle, l'éloquent défenseur de la religion n'est pas pour cela admis à se déclarer lui-même dispensé de tenir compte de leurs travaux. C'est à quoi il se décide cependant sans le moindre remords et bien persuadé qu'il a satisfait à tout ce qu'un lecteur raisonnable a droit d'attendre de lui. Il fait miroiter la notion du miracle dans le vide de la sphère purement logique et puis il se figure qu'il n'y a plus lieu de prouver le miracle dans le domaine de la réalité vivante. Ainsi dégagée de soucis et d'embarras, sa verve reste disponible pour amasser le ridicule sur la tête de ces malheureux critiques. Il invente à leur intention l'apologue des alchimistes « qui trouvaient parfois de l'or dans leur creuset... lors- » qu'ils en avaient mis dès le commencement de l'opération. Ainsi procèdent nos » critiques célèbres, lorsqu'ils trouvent au terme de leurs travaux la négation » qui fut leur point de départ. » C'est toujours la même confusion entre l'entité spéculative et l'usage que nous en pouvons faire dans la pratique.

L'honorable théologien soulève cependant à un certain moment cette objection : le surnaturel est en désaccord avec la culture du sens historique (p. 209). On croirait qu'il va forcément pour un instant poser le pied sur le sol de la réalité. Il y échappe encore, ou plutôt il ne paraît pas se douter qu'il en a effleuré la limite. La discussion qu'il entame à ce propos est instructive, parce qu'on y voit à quelles extrémités déplorables un esprit distingué peut se trouver réduit par le vice de la thèse qu'il se consacre à soutenir. ‾ rceau réunit et permet





d'observer fondus en un seul exemple les procédés insuffisants de d
tion auxquels est réduite l'apologétique chaque fois qu'elle se voit a
pied du mur. Ces moyens consistent à développer successivemen
considérations, dont on vous laisse maître de récuser une à une
et qui cependant se trouvent, en fin de compte, représenter le corps et
l'argumentation ; à s'étendre longuement sur ce qui n'est pas le fond
pour l'esquiver au moment où on semble y toucher ; par-dessus tout à
venir l'autorité pour trancher la querelle en enlevant la discussion à
naturel. L'éloquent orateur commence par se mettre à l'aise en aff
« cet argument (il s'agit de la question citée plus haut) n'a d'autre bas
» torité de ceux qui le mettent en avant. » Voilà la discussion sup
moment où elle vient d'être entrevue. Rien n'est dès lors plus simple d
ter aussitôt : « A une autorité opposons-en d'autres. » Je pourrais vou
suet, mais vous auriez le droit de le récuser comme évêque. Eh bien
longue lettre de Jean de Muller écrite au plus fort de « ses immenses
toriques, » en 1782. Mais reconnaissant que les contradicteurs atten
leur parle « du réveil des études historiques qui caractérisent notr
M. Naville termine brusquement le débat par deux lignes édifiantes
d'Augustin Thierry. Il faut avouer que « le sens critique » est de bon
sition, s'il se laisse terrasser à si peu de frais.

S'il m'est permis, pour terminer, de résumer en une seule les cri
quelles le livre de la *Vie éternelle* prête le flanc, je dirai qu'il manque
de M. Naville un sentiment précis qui en fasse l'unité. Considéré dans
l'exposition, il se brise en deux parties qui ne semblent pas fondue
jet ni du même métal et qu'on est presque surpris de trouver au bou
l'autre. Le point de vue sous lequel apparaissent les sujets traités, le
qui les appelle et leur assigne leur importance réciproque, la méthod
side à la discussion, le souffle qui la domine, tout diffère sensiblemen
quitte les trois premiers discours pour les quatre autres. On passe brusq
préoccupations philosopl[illegible] t du spiritualisme rationaliste du temp
tauration aux vues par[illegible] du protestantisme mystique le plus
l'on étudie de plus près [illegible] ture intime de la pensée, cette imp
confirmée par le caracté[illegible] ue sorte composite de l'esprit qui
l'ouvrage. On croît reco[illegible] nseur du XVIIe siècle égaré dans
[illegible] s secrètes. Le fonds naturel est
[illegible] n maintes pages d'une vérita
[illegible] emps un sens trop abstrait d
[illegible] trop peu de chaleur et d'i
[illegible] la conception. De là vient
[illegible] ieu de subsister simplem
[illegible] façon du résultat d'une
[illegible] natérialisme a raison,
[illegible] levoir. » De là vien
[illegible] es discours, ou du

la logique qui règle leur disposition, apparaît presque comme un instrument subordonné à la nécessité d'établir mieux un dogme de la religion naturelle, tandis que, dans la réalité de la pratique chrétienne, c'est ce dogme de la vie éternelle qui est absorbé et éclipsé par les rayons de l'Évangile. Le cœur chrétien n'a-t-il pas surtout besoin de sentir qu'en Jésus-Christ il abandonne, pour la retrouver, non-seulement la vie présente, mais aussi celle qui est à venir? Et pourtant la piété à laquelle se range le savant théologien est bien celle qu'a enfantée le réveil du protestantisme, c'est-à-dire, en définitive, une religion qui, selon le tour et la pente du génie classique, eût plutôt été taxée de hasardée et de romantique. Ayant une fois rendu hommage, il ne marchande pas les marques de sa soumission. De cette allure réservée qui convient à une dissertation sur les vertus comparées de la physiologie et de la psychologie et dont le goût du jour nous a peut-être trop fait perdre l'habitude, nous le voyons passer à une démarche pleine d'ardeur et de provocation; il n'hésite pas à manier, sans daigner s'abriter d'aucune précaution, les formules les plus hardies de la scolastique du mysticisme. Spectacle singulier et digne de considération, mais qui n'est sans doute point rare dans l'histoire tourmentée de notre génération! la même expérience de la vie qui a ravi à plus d'un ses croyances, qui l'a violemment rejeté loin de l'Éden qu'il cultivait de son amour et de ses soins, sans autre ambition que d'y demeurer à toujours, cette même expérience a, par un effet opposé, gagné à la piété reçue des intelligences qui ne semblaient pas devoir aisément en accepter le joug. Les uns et les autres, emportés par un courant contraire à celui que nous suivions d'abord, nous nous sentons fatalement entraînés à exagérer un mouvement sur lequel nous exerçons d'autant moins de contrôle qu'il ne résulte pas de l'impulsion qui nous est propre.

CHARLES VER HUELL.



CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les lecteurs de la *Revue germanique* connaissent, au moins en partie, le
travaux de M. Michel Nicolas sur l'Ancien et le Nouveau Testament. L
que vient de publier l'éminent critique [1], fait suite à celui qui avait pa
demment *sur les doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles ant
christianisme ;* il traite, comme son titre l'indique, de questions re
l'histoire du christianisme primitif. Ces questions sont au nombre
1o Quels sont les caractères respectifs des quatre Évangiles, leurs rappo
eux, et de quelle manière ont-ils été composés? 2o Quelles furent les co
diverses que se firent des doctrines de leur maître les premiers propag
la foi? 3o Comment s'est formé le canon du Nouveau Testament, c'est-
quelles circonstances et d'après quels principes les vingt-sept écrits
compose, d'abord indépendants les uns des autres, ont-ils été réunis e
corps d'ouvrage, afin de constituer la nouvelle Écriture sainte ?

Ramener le christianisme primitif sur le terrain historique en écarta
préoccupation de dogme, telle est, sur ces matières d'un si haut intérêt,
la critique moderne et celui de M. Michel Nicolas. L'exégèse biblique
guère que du commencement de ce siècle. C'est en Allemagne et au
protestantisme que l'on commença d'appliquer aux récits des livres
méthode critique en usage pour les autres parties de l'histoire. La Fra
entrée que plus tard dans la voie où, si l'on en croit le succès d'un livi
elle n'est pas destinée à demeurer longtemps en arrière. Aux travaux d'
tels que Paulus, Gabler, Bauer, de Wette, Strauss, Ewald, etc., elle peut d
ser ceux de MM. Littré, Renan, Maury, Nefftzer, Réville, Michel Nicolas.
derniers critiques appartiennent à une école d'exégèse protestante en tr
former et de s'opposer chez nous, comme en Allemagne, à l'école or
et qui joint à ses croyances religieuses une grande liberté d'esprit.

Ce n'est pas, comme le fait remarquer M. Michel Nicolas, la critique
qui a soulevé les questions qu'elle a été amenée à di- ...; elle les a s
résolues d'une manière nouvelle et qui lui apparti ... 'ar exemple, l

[1] *Études critiques sur la Bible. — Nouveau Testament,* p ... ICHEL NICOLA
in-8, chez Michel Lévy.

gences qui se rencontrent entre nos quatre Évangiles ont été de bonne heure une pierre d'achoppement pour la foi; de bonne heure elles ont préoccupé des écrivains ecclésiastiques. Saint Augustin s'est efforcé d'établir l'accord de ces documents fondamentaux de l'histoire du christianisme, et cette tentative a été après lui renouvelée par plus d'un théologien. La critique de notre temps ne nie pas plus ces oppositions trop manifestes qu'elle ne prétend en faire une arme contre une religion dont la formation lente, comme celle de toutes les choses durables, n'en prend à ses yeux que plus de grandeur et de majesté; mais elle cherche à s'en rendre compte et les explique d'une manière naturelle, soit par l'incertitude des traditions, soit par les idées particulières à chacun des écrivains sacrés, soit par des circonstances historiques. Il en est de même pour les deux partis bien distincts qui divisent le christianisme naissant et qui eurent pour chefs, l'un saint Paul, représentant un christianisme universel, et l'autre saint Pierre, qui ne voyait dans la nouvelle religion qu'un judaïsme réformé. Il n'y a certes rien d'étonnant à ce que l'enseignement de Jésus ait été compris par les premiers apôtres de sa doctrine de deux façons différentes; et cette lutte initiale entre deux tendances opposées, dont l'une regardait le passé et prétendait renfermer la propagande de la loi nouvelle dans les limites géographiques de l'ancienne, tandis que l'autre, s'élançant dans l'avenir, voulait étendre, au contraire, l'ombre de la croix sur le monde entier; cette lutte, dis-je, est trop dans la nature des choses pour qu'on ne se rende pas à l'évidence des témoignages qui nous en restent. La critique moderne, en restituant à ce fait, dont l'importance avait été méconnue ou diminuée, son vrai caractère, est venue éclairer d'une vive lumière les premiers siècles de l'ère chrétienne et en même temps a projeté sur les deux grands apôtres de la foi un rayon direct qui les tire de la demi-obscurité où s'agitent les fantômes de la légende pour les faire apparaître, personnages vivants, au grand jour de l'histoire.

L'histoire de la formation canonique du Nouveau Testament n'est autre que celle de la formation de la doctrine chrétienne elle-même. Il s'agissait de faire sortir l'unité de cette doctrine des interprétations diverses qu'avait pu recevoir la parole du Maître. Pour cela, un choix sévère était commandé parmi les écrits déjà nombreux qui prétendaient à l'honneur d'en transmettre l'esprit aux générations futures. Les écrits qui forment le Nouveau Testament n'eurent pas d'abord l'autorité qu'ils ont acquise par le consentement des docteurs de l'orthodoxie chrétienne. Lorsqu'on commença à les réunir, pour en faire la nouvelle Écriture, il y eut, sur plus d'un de ces écrits, deux opinions différentes; telle épître de Pierre, Jacques, Jean ou Paul, après avoir été rejetée plusieurs fois, a fini par prendre place parmi les livres saints; tel écrit, comme le *Pasteur*, d'Hermas, après avoir été d'abord admis presque généralement, a été l'objet d'un rejet définitif. On ne saurait trop admirer, d'ailleurs, la manière dont s'est faite cette épuration nécessaire et le résultat auquel elle a abouti. Les écrits qu'elle a retenus sont bien ceux qui, outre qu'ils étaient les plus propres à donner à la doctrine son caractère logique et normatif, étaient aussi les mieux faits pour lui assurer une grande et générale influence. On comprend que le nom de l'Es-

prit Saint ait été donné à l'instinct profondément humain et religieux a
ce travail fut accompli.

On trouvera dans le livre de M. Michel Nicolas une excellente discus
conclusions rationnelles sur tous ces points d'histoire que nous venons
en passant. L'intérêt de pareilles études n'a pas besoin d'être signal
teurs de la *Revue germanique*. Quant à ceux aux mains de qui tom
hasard cette chronique, ils seraient bien étrangers aux vives préoccu
leur temps s'ils n'étaient attirés par ces problèmes qui sollicitent a
tous les esprits sérieux et qu'on ne trouverait nulle part traités av
science, de gravité et de bonne foi que dans le livre de M. Michel Nico

Passons maintenant de l'histoire religieuse à l'histoire politique ; u
livre de M. Franck [1] nous en offre l'occasion. Ce livre, qui a pour suj
du droit naturel, à partir de la formation de la société théocratique et
moyen âge, jusqu'à la fin de la Renaissance et au commencement de
derne, a été écrit sous l'empire des mêmes idées qui ont inspiré à l'
livre sur le *Droit chez les anciennes nations de l'Orient*. Voici sa déc
principes : « Pour moi, le droit n'est pas autre chose que la liberté.
selon l'idée que nous en donne notre conscience, selon l'enseigneme
sort de l'histoire des institutions sociales et du spectacle des révolu
ques, la liberté n'est pas une partie du droit, c'est le droit tout e
le principe et l'essence du droit. » Rechercher les principes philosoph
science du droit, de cette *législation vivante, impérieuse, invariable*, qui
dans la conscience humaine; les rechercher à la fois et dans la spéculat
le témoignage des hommes célèbres qui tenaient de leur génie le
mission de parler au nom du genre humain, tel est le but de M. Franc
établir le droit naturel sur la double base de la raison et de l'histoire, il
par tracer l'histoire des opinions et des doctrines pour arriver à celle
tutions et des lois. C'est la marche logique, un peu plus lente peut-êtr
lui-même en convient, mais sûre, et qui, avec un guide tel que M. Fra
vantage de conduire au but par un chemin agréable, dont les nombre
multiplient, pour nous, à chaque pas, les aspects variés, les faits in

M. Franck expose tour à tour et commente les opinions de saint Thom
le théoricien après coup de la suprématie du pouvoir spirituel, déjà
Grégoire VII, de Dante, de Guillaume Ockam et de l'ordre des Francisc
seurs des droits de l'État, sur cette grande question des rapports de
religieuse avec la société civile qui a surtout préoccupé le moyen âge
des partisans de la monarcl ... place les publicistes qui, comme
Padoue, se sont déclarés é ... ment pour le principe républicain
pistes passent aussi devant ... ır, dans le moyen âge, en ap
dominé par le sentiment ... par le respect de l'autorité,
regarde de près, on voit au ... nd mouvement et une ferment

[1] *Réformateurs et publicistes* ... *Moyen âge, Renaissance*, un vo
Michel Lévy.

sante d'idées. L'esprit y combat, pour ainsi dire, sous le froc, tout prêt à le rejeter quand l'heure sera venue. Cette heure arrive avec la Renaissance. Après nous avoir ainsi révélé le travail intérieur de la pensée du moyen âge, M. Franck nous en fait voir l'explosion confuse, mais hardie et originale, à l'époque de l'affranchissement. Son livre se termine par trois études sur Machiavel, Thomas Morus et Jean Bodin, ces trois grands publicistes du xvi• siècle : Machiavel, un Polybe moderne, avec cette différence qu'il n'avait pas, avant d'écrire sur l'histoire et la politique, conduit, comme Polybe, au convoi de Philopœmen, le deuil de sa patrie morte sans espoir de résurrection, mais qu'il sentait, au contraire, tressaillir en lui l'espérance d'une Italie future dont la contemplation idéale l'enlevait au-dessus des malheurs et des crimes de son temps ; Jean Bodin, ce *composé bizarre de nouveauté et de routine, de hardiesse et de timidité, de curiosité indiscrète et de grossière superstition*, l'auteur à la fois de la *République* et de la *Démonomanie*, qui, en dépit de ces contradictions étranges et de ses erreurs inexpliquables, doit être considéré comme un des fondateurs du droit civil et politique dans l'Europe moderne ; Thomas Morus, qui, dans sa célèbre *Utopie*, a fait la critique de la société de son temps, et proposé quelques-unes des réformes que le progrès de la civilisation a realisées dans les deux derniers siècles.

Dans le nouveau volume [1] de M. Sainte-Beuve, récemment publié, nous retrouvons encore l'histoire ; le critique y incline de plus en plus. Sans abandonner la critique littéraire, dans laquelle il est passé maître, M. Sainte-Beuve se plaît souvent à traiter les sujets historiques sous la forme qui lui est particulière, en prenant occasion des publications importantes qui se font de temps en temps pour s'emparer de quelque coin à sa convenance, dans les vastes domaines de l'histoire, et pour le cultiver à sa façon. C'est, d'ordinaire, sur quelque point inexploré, aux confins de l'histoire et de la morale, ou de l'histoire et de la littérature, qu'il plante sa tente pour une journée, observant tout et notant jusqu'au moindre détail, pour peu qu'il soit caractéristique et digne d'intérêt, sur son carnet de voyageur. Le volume que nous annonçons, contient plusieurs articles écrits d'après cette méthode. A propos des mémoires du marquis de Villars, père du maréchal de Villars, sur son ambassade en Espagne, et de quelques lettres de sa femme, il nous fait voir l'intérieur de la cour de Madrid sous Charles II et ne craint pas de donner pour titre à ce morceau curieux et instructif : *Une monarchie en décadence* ; et, en effet, la décadence y est vue de près et touchée du doigt dans la personne de ce triste monarque, prisonnier de l'étiquette, esclave de ses ministres et de la camerera-mayor, jouant aux *jonchets* avec sa jeune femme, mélancolique, maladif, parlant peu, pensant moins, marqué au front du signe caractéristique de l'extinction des races royales, haïsseur de la France qui devait se choisir un Français pour héritier de son trône. Ailleurs, c'est le général Dagobert, un des héros des campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales dont le critique historien s'éprend et dont il restitue, d'après M. Fervel, la belle figure militaire, vaillante et originale, noble

[1] *Nouveaux lundis*, t. II, chez Michel Lévy.

et pittoresque. Venant après M. Michelet, et s'inspirant de lui, mais pour son travail et le compléter, M. Sainte-Beuve a tracé du duc de Bourgogne, élève de Fénelon, dont on ne réussit à faire qu'un saint en voulant en f roi, un portrait approfondi qui complète, en effet, celui de M. Michelet e aux mêmes conclusions. La publication du *Journal de la santé* de Louis X permis de revenir sur la figure du grand roi lui-même et d'écrire sur ce s article fort sérieux, dans lequel, en philosophe moraliste, et non sans un nir présent d'anciennes études médicales, il a relevé de ces détails inti la vie physique du *plus Apollon* et du *plus Jupiter des rois* tout ce qui en importer à l'étude de l'homme moral et à la vérité de l'histoire.

Trois articles sont consacrés à Catherine II, l'idole couronnée du XVIII philosophique. Les deux premiers contiennent l'analyse de ses curieux mé publiés par M. Hertzen, dans lesquels elle a raconté elle-même sa jeunes vie à la cour du temps qu'elle n'était que grande-duchesse. Dans le c M. Sainte-Beuve a donné son propre jugement sur Catherine, jugement indulgent, ce me semble, quoique juste au fond, et qui témoigne, pour rine, d'un prestige persistant en dépit des révélations dues, en ces d temps, à la publication de correspondances diplomatiques. Il est incon que Catherine fut, de sa personne, une femme très-supérieure par et qu'il y avait dans son caractère, outre les qualités de force et de ré qui l'ont portée sur le trône, des côtés aimables qui ont séduit plus ou tous ceux qui l'ont approchée. Comme souveraine, elle a repris et co sa manière l'œuvre de Pierre le Grand, sur laquelle il y aurait beaucoup Elle a constitué géographiquement la Russie et a contribué, pour un grande part, à lui assurer son influence dans les conseils de l'Europe; mai à son œuvre de civilisation, ce fut, il faut le dire, presque exclusiveme œuvre de parade et de décoration théâtrale, dans laquelle, sans se sou fond des choses, elle se mettait elle-même en scène pour Paris, qué applaudissements de Voltaire et des encyclopédistes par des projets de annoncés bruyamment, et une fois ces applaudissements obtenus, lais réformes devenir ce qu'elles pouvaient. M. Sainte-Beuve a bien vu cela tout en signalant ce manque de persistance, cette mobilité dans les pr Catherine, pour ce qui concerne les affaires intérieures de son empire, il pas recherché la cause, et je m'en étonne. Il s'est laissé éblouir par cet qu'il a vu luire au front de la radieuse impératrice, par ce *bonheur* qui, est *son signe:* bonheur extérieur et superficiel aussi, derrière lequel il drait pas trop regarder, sous peine d'y découvrir bien des misères et u souvent chancelant jusque sous l'éclat le plus brillant de l'étoile.

Les autres études de ce volume regardent M. Biot, M. Ernest Renan, Mon Bossuet, Mme de Staël. J'aurais beaucoup à dire et à citer, si l'espace manquait. J'aurais à parler de ce style si plein d'art que M. Sainte-Beuve s'être composé par l'étude des littératures, dans lequel, tantôt grec et lat tôt gaulois, il est parvenu à réunir des qualités op[illegible], et qui rend l fines nuances de la pensée, sans cesser d'être vif e[illegible]el. Comme mo

particulièrement heureux, je recommande plusieurs passages de l'article sur Bossuet et une comparaison d'Hésiode, de Lucrèce et de Virgile, dans l'article sur le *Poëme des champs* de M. Calemard de Lafayette. Je m'imagine que M. Sainte-Beuve a de ces morceaux tout faits en portefeuille ou dans quelque recueil manuscrit de pensées, et qu'il les place à propos dans ses improvisations critiques sur les publications du jour. On sent qu'il a quelque part, dans ses cartons, un trésor de notes dans lequel il peut, à son gré, puiser en courant.

Après la critique religieuse, historique, littéraire, la critique d'art nous réclame à son tour; elle est représentée par un volume assez compacte, signé C. de Sault [1], qui contient le *Salon* de 1863 et des articles sur les peintures murales de M. Flandrin à Saint-Germain des Prés, sur des concours des prix de Rome et des envois de Rome, et enfin sur le musée Campana. Ces *Essais* ont paru à leur date dans le *Temps*; ils y ont eu le succès que mérite une critique consciencieuse et appuyée sur des connaissances à la fois théoriques et techniques en matière d'art. L'auteur, bien que les études de son crayon ou de son pinceau n'aient jamais encore (excepté un portrait gravé en tête d'un livre très-répandu et très-admiré, portrait dans lequel on a reconnu une main filiale) franchi les portes de l'atelier, a préludé à ses travaux de critique par l'exercice même de l'art, ce qui, joint à la connaissance familière des œuvres des maîtres, donne à ses jugements une sûreté particulière et une certaine autorité.

Le plus bel éloge que je puisse faire du livre dont je parle, c'est qu'il se fait lire aujourd'hui encore que la plupart des œuvres d'art dont il nous entretient sont rentrées pour jamais dans l'ombre après avoir subi leur arrêt au grand jour de l'exposition. Des articles réimprimés dans ce volume, celui qui concerne les peintures de M. Flandrin à Saint-Germain des Prés et ceux qui ont rapport au musée Campana sont les seuls dont l'intérêt subsiste tout entier, puisque les choses dont ils parlent sont exposées au public qui peut comparer ses propres impressions aux jugements du critique. Il n'en est pas de même des réflexions critiques sur le Salon de 1863 ou sur les envois de Rome de 1861, 1862 et 1863. Les œuvres qui en sont l'objet, après avoir eu leur intérêt vivant à leur heure, comme indices de l'état de l'art contemporain, n'ont laissé dans les esprits, à un petit nombre d'exceptions près, qu'une mémoire vague et une conclusion sommaire sur l'ensemble. On comprend qu'il soit difficile d'intéresser une seconde fois le public à des jugements sur des œuvres dispersées et disparues de son regard. L'auteur de ces Essais y est parvenu cependant. Son livre n'est pas seulement un document qu'on pourra consulter avec utilité pour l'histoire de l'art contemporain. On le lira, on l'a lu pour la justesse des jugements de l'écrivain sur les tableaux et sur les statues, et pour la manière dont il les motive. Je regrette cependant, pour ma part, qu'il se soit borné trop strictement à son rôle de critique; il ne tenait qu'à lui de faire autrement, s'il l'eût voulu. On sent, en le lisant, qu'il garde par-devers lui bien des idées générales, dont quelques-unes, produites çà et là, auraient interrompu d'une manière heureuse la série des

[1] *Essais de critique d'art*, chez Michel Lévy.



observations particulières. Quant à sa conclusion, elle est aussi juste qu'él « C'est par la haute culture de l'intelligence, par la puissance du cerveau, trempe du caractère, en un mot par le développement de ce qu'il y a d élevé dans l'être humain, que l'artiste se relèvera de l'infériorité prés L'art, de nos jours, de même que la plupart des autres phénomènes socia résume en un problème dont la solution appartient tout ensemble à moral et religieux. »

Le musée Campana, excepté par quelques terres cuites où le grand art a son empreinte, semble avoir intéressé médiocrement notre critique, plus cupé de l'art que de l'archéologie. Je ne lui en fais pas une querelle. Il é propos des bijoux, si merveilleux cependant : « La peinture, la sculptur poésie de tous les peuples cachent, sous le vêtement qui change, quelque de constant et d'éternel : l'expression des pensées et des sentiments hu Dans les arts industriels, il n'y a, pour ainsi dire, point d'âme ; il n'y a formes périssables et éphémères des civilisations. » Cela, sans doute, es bien dit et renferme une pensée élevée ; mais est-ce tout à fait vrai? Si l'h ne laissait rien de lui-même, rien de son être moral, dans les objets que ses fabriquent pour son usage, ces objets, quand ils nous viennent des civili éteintes, auraient-ils l'intérêt qu'ils ont même aux yeux des ignora simple curiosité qu'ils nous inspirent n'est-elle pas un effet de leur partic à l'humanité? En nous rappelant, par la forme et la destination, des mœur éloignées des nôtres, mais toujours humaines, ils nous disent aussi manière, quoique dans une langue inférieure en beauté à celle de l'art pu la nature de l'homme est partout la même, sous quelque vêtement e quelque siècle ou climat que ce soit.

J'aurais à parler longuement, si la place m'était donnée pour cela, de volumes si intéressants, si pleins de faits, d'idées et de nobles sentimen Mme Dora d'Istria a publiés sur la Grèce[1]. J'ai eu déjà l'occasion de dire qu mots à cette place de Mme Dora d'Istria à propos de sa biographie écr M. Armand Pommier[2]. La noble fille des Ghika, qui rappelle elle-même l' albanaise de sa famille, ne devait pas se sentir étrangère sur la ter Pélasges ; aussi parle-t-elle avec un intérêt particulier de l'Arcadie, ce vie pélasgique ; elle se plaît à rappeler l'accueil cordi[illegible] lui ont fait les ha d'un village arcadien. « Les braves gens ne se do[illegible] pas probablemen fraternité qui unit les enfants de l'Albanie, desce[illegible] les Pélasges, avec de la race pélasgique qui sont parvenus, après t[illegible] iècles et de révol

[1] *Excursions en Roumélie et en Morée*, 2 vol., à Zuri[illegible] Meyer et Zeller, et chez J. Cherbuliez.

[2] V. la livraison de septembre 1863. M. Pommier, qui [illegible] a publication de se *contemporains*, a fait paraître récemment celui de M[illegible] de Gasparin, dan l'auteur des *Horizons prochains* et des *Horizons c*[illegible] apprécié avec une chaleureuse.

à se maintenir dans les vallées de l'Arcadie. » On ne s'étonnera pas après cela de trouver à Mme Dora d'Istria des sentiments pour la Grèce qui ont toute l'ardeur du patriotisme. Par exemple, dans son indignation contre Fallmerayer, « ce pédant colérique et vaniteux » qui prétendait, comme on sait, que les Slaves avaient remplacé en Grèce les anciens Grecs, on sent une autre passion que celle de la vérité scientifique. Mme Dora d'Istria ne laisse passer, d'ailleurs, aucune occasion de répondre aux accusations que des juges superficiels ont portées contre les Grecs modernes, plus semblables aux anciens qu'on ne le croit communément, en bien comme en mal. Laissez la régénération s'accomplir, la civilisation faire son œuvre après l'expulsion de la barbarie, les traces d'un long esclavage s'effacer, et vous verrez la Grèce, de même que l'Italie, reprendre rang parmi les nations de l'Europe. « On a beaucoup parlé des brigands de la Grèce, et ils ont parfois remplacé heureusement dans le roman certains personnages vieillis de Ducray-Duménil, l'auteur de *Victor ou l'enfant de la forêt*. Mais les abus dont on s'est plaint et qui ont fourni un thème à l'imagination féconde des romanciers étaient la conséquence des circonstances. Après toute commotion sociale, il est difficile de soumettre à la loi les éléments les plus turbulents de la population. » Ajoutons que tout mauvais gouvernement, étranger ou national, laisse après soi des germes d'inévitables désordres. Il est singulier qu'on ne manque jamais de faire un crime à tout régime sorti d'une révolution des conséquences naturelles du régime qu'il est venu détruire.

Mme Dora d'Istria, si elle prend en main la cause des Grecs contre leurs détracteurs, ne dissimule cependant ni les défauts de leur caractère national, ni les fautes de leur gouvernement. Elle blâme, avec raison, la loi de février 1843 contre les Hellènes hétérochthones, loi funeste, dictée par un esprit étroit et jaloux, par laquelle la Grèce constitutionnelle s'est en quelque sorte mutilée et comprimée elle-même, lorsqu'elle aurait dû faire du royaume, si peu peuplé dans ses limites restreintes qu'il pourrait nourrir quatre fois ses habitants, un foyer d'attraction pour toutes les populations helléniques. Elle oppose avec raison, à cette conduite si peu politique, celle de Victor-Emmanuel faisant du Piémont le refuge de tous les proscrits des États despotiques de l'Italie. L'ouvrage de Mme Dora d'Istria se termine par une cinquième partie, où l'auteur raconte la révolution qui a chassé le roi Othon du trône; c'est un fragment d'histoire contemporaine écrit par une personne bien instruite des événements et de leurs causes, et qui tire un intérêt de plus des circonstances difficiles où se trouve encore la Grèce.

Mais l'intérêt politique n'est pas le seul intérêt de ce livre, le plus complet et le meilleur que nous ayons sur la Grèce moderne, avec ceux de Thiersch et de Leconte. Non-seulement ces deux volumes, de 600 pages environ, sont remplis de détails intéressants sur les combats et les mœurs des Pallikares, sur l'organisation sociale, politique, économique du royaume, mais l'histoire et les coutumes antiques y sont à chaque instant rappelées, et l'auteur y fait partout preuve d'une érudition variée en même temps que du talent de conter et de peindre. On ne saurait trouver, pour parcourir toutes les nomarchies de la Roumélie et du

Péloponèse, ainsi que les îles, un guide plus instruit et plus aimable. J'aurai plus d'une fois, sans doute, l'occasion de citer Mme Dora d'Istria au sujet des renseignements précieux que j'ai recueillis dans ses pages brillantes et sérieuses, et j'espère bien revenir à loisir sur son livre dans quelque travail sur la Grèce contemporaine.

Un autre voyage, qui vient de paraître, me laisse en Grèce et j'en sais gré à l'auteur[1]. Ce n'est pas que ce *Philosophe en voyage* n'ait vu le Nord aussi bien que l'Orient; mais, n'en déplaise à M. Antonin Barthélemy, je ne me sens pas d'humeur à m'aventurer aujourd'hui dans les brumes de Londres; quelque charme que puisse avoir son voyage humoristique d'outre-Manche, où il semble avoir voulu faire le pendant de celui de Sterne, à la *sentimentalité* près, je lui demande la permission de le suivre plutôt à Athènes et au mont Athos où mon inclination me porte davantage et où j'aurai plus de plaisir à le prendre pour mon guide. Comm
Mme Dora d'Istria, M. Antonin Barthélemy (c'est ainsi qu'il signe) est partisa
des Grecs dont il vante le patriotisme; comme elle, il recherche, admire et juge le
œuvres d'art dont le sol de la Grèce est semé, unissant dans son culte Athènes e
Byzance, Phidias et Pauselinos; mais il ne se pique pas de nous donner des re
seignements complets sur l'histoire et l'économie politique; il raconte seuleme
ce qu'il a vu, en touriste plutôt qu'en voyageur, en artiste à l'occasion, et m
quelquefois, quand cela lui paraît agréable ou opportun, aux récits et a
tableaux, des souvenirs de ses lectures. Ce qu'il dit du mont Athos me par
la partie la plus intéressante de son livre, sans doute parce que c'est celle
m'a le plus intéressé.

L'Athos ou Monte-Santo est une sorte de république monastique, gouver
par un conseil de vingt épistates représentant les vingt monastères. Un pr
dent, élu tous les quatre ans, partage le pouvoir exécutif avec les représent
des quatre monastères de Lavra, Iveron, Vatopédi et Kiliandari. Ces q
... t rendent compte à l'assemblée géné
t des délits et des crimes. Ce gouv
ınde maison d'assez modeste appar
lans un pli du versant oriental, au
utes les aspérités de la montagn
ıites d'un crépi rose ou blanc, et a
ette rue se tiennent, au fond de
oines qui vendent des rosaires, d
ılptés par les ermites. » La rép
l de 500,000 piastres, versé
de de vingt Albanais chré
monastères sont habité
es caloyers russes et gr
t encore gouvernés pa
s couvents de cénobi

fer.

que les dix autres, après une révolution dont M. Barthélemy n'a pu nous dire la date, se sont constitués en couvents libres : au lieu d'un higoumène inamovible, ils sont régis par un conseil d'épitropes, renouvelé tous les quatre ans. Les quatre monastères de Lavra, de Vatopédi, d'Iveron et de Kiliandari, dont deux font partie des couvents cénobitiques et deux des couvents libres, outre qu'ils sont les plus anciens et les plus riches, ont conservé le titre de monastères impériaux, du temps des empereurs byzantins. Les revenus de tous ces couvents leur viennent de l'exploitation des bois et de la vente des noisettes et des olives. On compte au mont Athos, en outre des vingt monastères, des skites et des ermitages, environ 950 églises ou chapelles. Les moines, dont le nombre était autrefois de 6,000, ne sont plus que 3,000 aujourd'hui, sans compter les frères lais, les profès et les ermites. Toute femme, et même toute femelle, est, par une règle inflexible, sévèrement bannie de la sainte montagne. Une seule fois, dit-on, une Anglaise y débarqua sur le rivage d'Iveron. « Alors les simandres s'gitèrent, les moines prièrent, les portes grincèrent sur leurs gonds, et de la plus haute tour le plus sage cria : *Vade retro.....* Depuis ce jour, les higoumènes surprennent de jeunes diacres, beaux comme des Adonis et pâles comme des statues de marbre, interrogeant du regard l'horizon..... »

On connaît, par les beaux dessins de Papety, que possède le Louvre, la manière de peindre du célèbre peintre byzantin, Michel, dit Pauselinos, qui vivait vers le XIIe siècle. Cet artiste est regardé, non-seulement comme le chef de l'école athonite, mais comme le maître par excellence de l'école byzantine. On a de ses fresques dans le catholicon (église principale) de Kariès et au couvent de Lavra. C'est à Lavra que Papety débarqua en 1844. « Il est impossible, dit M. Antonin Barthélemy (qui a lui-même rapporté du mont Athos de nombreux et curieux dessins, dont une partie a été publiée dans le *Tour du Monde*), d'imaginer quelque chose de plus simple et de plus sûr que la décoration du catholicon de Lavra ; la facilité d'invention et le calme des lignes sont tels, que l'ensemble paraît d'abord tout froid à des yeux habitués aux raccourcis savants et aux perspectives puissantes des peintres de Venise ; mais on ne tarde pas à se familiariser avec cette sobriété, et l'ordonnance générale paraît si complétement entendue qu'on est tenté de croire que Pauselinos fut à la fois le peintre et l'architecte. » A Kariès, la pluie a dégradé la plus grande partie des peintures, le catholicon étant resté découvert pendant un espace de soixante et dix ans. Les traditions de l'école byzantine ont été transmises dans le fameux *Guide de la Peinture,* dont on doit une traduction à M. Didron, et qui fut rédigé, vers 1650, par le moine Denys, du couvent de Fourna, en Thessalie. On trouve dans ce manuel, avec des préceptes techniques, la manière dont on doit disposer et représenter les sujets religieux ; c'est une espèce de code de législation pour la peinture religieuse qui devait avoir pour effet inévitable d'étouffer sous la règle toute inspiration individuelle. Aujourd'hui, l'art athonite est tombé dans une telle décadence qu'on ne saurait plus donner le nom d'artistes aux ouvriers qui le pratiquent. « Nous ne faisons pas d'esquisses, disait à M. Barthélemy le peintre moine Anthimès, le représentant actuel de l'école; nous travaillons immédiatement sur le mur, le guide nous indi-

que les proportions du corps humain, la disposition des figures et leurs mo
ments. Le P. Macariès, mon maître, tenait ses principes du P. Nectarios, e
M. Didron et M. A. Barthélemy ont tous deux vu peindre des caloyers, ma
diffèrent dans leurs jugements sur cette peinture traditionnelle ; pour moi, je
très-porté à croire, avec M. Barthélemy, que des peintures faites ainsi mach
lement doivent être, en effet, « sans vie et sans âme. » En revanche, la sculp
sur bois s'est maintenue au mont Athos dans une perfection singulière, et M
Barthélemy vante les croix, les triptyques, les iconostases (on appelle ains
barrières qui séparent le chœur de l'église), les stalles sculptées par le P.
tangelos, comme des « merveilles de patience et de fantaisie originale. »

M. A. Barthélemy sait parler des choses d'art avec le respect et la famili
d'un artiste. Son voyage au mont Athos a d'autant plus d'intérêt qu'il
introduit dans un monde monastique près de disparaître. « Les moines s'ennu
dit notre voyageur philosophe ; ils ne lisent plus les vieux préceptes gravés
les murs ; ils racontent les miracles d'un air de doute, regardent de loin
bateaux à vapeur passer dans la brume de l'horizon, et vont plus volontie
Constantinople qu'en pèlerinage à Sainte-Anne sur la cime de la montagne.
en est de même dans les couvents de la Roumélie et du Péloponèse qu'au m
Athos. Ceux d'entre les moines qui déplorent le plus l'esprit nouveau du s
le sentent partout autour d'eux et baissent des yeux mélancoliques sur les g
noirs de leurs chapelets. « Que voulez-vous, mes bons Pères, disait Mme
d'Istria aux moines de Hosios Loukas, chacun ne pense aujourd'hui qu
écoles et aux chemins de fer. Les jours passés ne reviendront plus ! Il faut
consoler. »

— Le temps et la place m'ont manqué pour rendre compte, l'autre jour, en
lant des romans, de celui de M. Deltuf, qui a pour titre : *La Femme incompri*
La lecture en est agréable et attachante, et il mérite une distinction parmi la f
des publications romanesques.

L. DE RONCHAUD.

[1] Un vol. collection Hetzel.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE D'ALLEMAGNE

Les études historiques gagnent de jour en jour plus de terrain en Allemagne. Les amis de la philosophie et de la poésie s'en affligent sans trop s'en étonner, et le public en jouit sans en rechercher la cause. Il y a cinquante ans, par exemple, que les mémoires étaient aussi rares que le sont à présent les traités philosophiques ou les recueils de poésie lyrique. Aujourd'hui ils surgissent de toutes parts, et chaque année en voit apparaître une demi-douzaine. Les Allemands seraient-ils moins rêveurs ou moins modestes qu'autrefois? C'est bien possible, et, pour ma part, je n'y vois pas un grand mal, puisque ce changement de caractère national nous permet de mieux l'étudier et de mieux le connaître. Les mémoires du comte de Seufft (Leipzick, Veit) nous offrent cet avantage de curieux renseignements sur les relations de la Saxe avec la France, lors du premier empire. Envoyé de Saxe à Paris, de 1806 à 1809, puis ministre des affaires étrangères à Dresde, le comte de Seufft a été initié à tous les secrets de la politique du temps. Il avoue qu'il était peu partisan de l'alliance française, et, en 1810, il était tout disposé à s'unir secrètement avec l'Autriche, la Suède et l'Angleterre, pour dégager l'Allemagne de la double étreinte de la France et de la Russie qui l'étouffait. La première occupée en Espagne, et la seconde en Turquie, n'auraient pu profiter de leurs forces pour écraser la nouvelle confédération. La Pologne devait se soulever dans le courant de l'été 1811, et donner le signal d'une révolte générale. Mais la mort du comte Potocki qui était l'âme de l'insurrection polonaise et les préparatifs de la guerre de 1812 empêchèrent la réalisation de ce projet. La Saxe dut payer son tribut à la sanglante hécatombe offerte au dieu de la guerre dans les plaines de la Russie, et de six beaux régiments qu'elle avait fournis à l'expédition, il revint à peine deux cents hommes; une batterie entière disparut sans qu'on n'en ait jamais eu de nouvelles. Ces désastres confirmèrent M. de Seufft dans ses idées antifrançaises, et, en 1813, il fit tout son possible pour détacher le roi de Saxe de Napoléon et le rapprocher de l'empereur d'Autriche. Ayant encore échoué, il ne lui resta plus qu'à donner sa démission. Il passa ensuite au service de l'Autriche et fut chargé par l'empereur de l'organisation de la Suisse. Il a jugé le roi de Saxe avec une sévérité qu'expliquent ses tentatives infructueuses pour rendre ce prince à l'indépendance. « Jamais, dit-il, on ne vit réunis — plus de pureté de cœur et d'abnégation de soi-même, un amour

plus scrupuleux du devoir, un esprit plus appliqué au travail et plus lib
préventions, un jugement plus sain, une résignation plus parfaite aux
envoyés par la Providence, plus de vertus enfin, et plus de pénétration et d
naissance, — à une crainte aussi inquiète de toute responsabilité dont l'a
hension lui ôtait, pour ainsi dire, la capacité de prendre une décision. De
ménagements pour les moindres objections, cette hésitation devant les mo
obstacles, cette léthargie qui glaçait tout, cet abandon de soi-même enfin, c
faisait chérir jusqu'au despotisme de l'empereur, parce que ce dernier
d'une main de fer la route qu'il fallait suivre, et lui épargnait ainsi le tou
du choix. » Le jugement qu'il a porté sur Talleyrand paraîtra bien flatt
comparaison de celui-là. « Il faut dire ici que M. de Talleyrand, tout en pr
de sa position pour augmenter sa fortune par des moyens quelquefois pe
cats, ne s'est jamais laissé engager, même par les motifs d'intérêt les plus
sants, à favoriser des plans qu'il pouvait regarder comme destructeurs p
repos de l'Europe. C'était lui sans doute qui avait le plus fait dans le pr
pour l'asservissement de l'Allemagne, et ayant préparé par une politique
cieuse l'immense prépondérance de la France sur le continent, il s'était ô
même les moyens d'arrêter l'ambition insatiable de celui qui gouvernait ce c
de puissance. Néanmoins, au risque même de déplaire au maître, il s'oppo
jours aux projets qui, au milieu de la paix, tendaient à engager la France
de nouvelles guerres interminables. C'est par ce motif qu'il refusa constan
son appui aux intérêts de la nationalité polonaise. Une somme de quatre m
de florins offerte à Varsovie par les magnats pour obtenir son suffrage en
du rétablissement de leur pays, leur fut restituée après être restée déposé
dant plusieurs jours entre les mains du baron de Dalberg. »

Les Mémoires de M. Kohlrausch, actuellement directeur-général des ét
Hanovre, ont un caractère moins historique et plus intime. M. de Seufft a r
ses souvenirs avec la réserve et la dignité d'un diplomate. M. Kohlrausch a
les siens avec la franchise et la bonhomie d'un professeur allemand. La
la plus intéressante de son récit est celle qui renferme son séjour (c'est so
rinage que je devrais dire) dans la petite ville de Weimar. Il a recueilli
ment et pieusement toutes les paroles qui sont tombées comme autant d'
de la bouche de Gœthe, de Wieland et des autres dieux ou demi-die
l'Olympe allemand. Ainsi un jour (c'était en 1809) il annonce à Gœthe q
Autrichiens ont battu les Français. « Oui, oui, remarqua Gœthe en secou
tête, il commence enfin à faire chaud chez nous autres Allemands, pourv
lement que le feu dure. Voyez-vous, continua-t-il, quand vous êtes dan
société où un vieil escamoteur juif fait des to ... ce qu'il va écraser
montre dans un mortier pour vous la rendr ... cte, je parierais c
fera. Ainsi, jusqu'à présent, j'ai toujours pa ... léon entendait
son affaire que les autres. » — Une autre fo ... lui demanda s'
vrai qu'à Erfurt, Napoléon lui eût fait une r ... te sur son W
« Certainement, répondit Gœthe, il m'en a ... e un jugemen
cat. Je ne puis le comparer en cette circonst ... me qui, pou

surer que sa couture est fine et régulière, non-seulement l'examine du regard, mais la fait passer lentement entre son pouce et l'index. La remarque de Napoléon était un semblable examen d'un passage de Werther. » Wieland, qui avait toujours eu beaucoup de sympathie pour la France, parlait de Napoléon avec plus de respect et plus d'enthousiasme. Il lui avait été présenté, et, quoique l'empereur ne l'eût pas fait asseoir, ainsi qu'on le disait, il avait été charmant avec lui. L'auteur d'*Obéron* disait à Kohlrausch en lui racontant cette entrevue : » Napoléon fut très-gracieux ; il parla de l'histoire romaine, de la littérature, et il me traita de manière à me gagner à lui. J'avoue qu'il eut pour ma vieillesse le respect d'un fils pour son père. C'est certainement un grand homme et l'on voit qu'il est destiné à gouverner le monde. » Le bon vieux Souabe, comme il s'appelait lui-même, était fier d'avoir été un moment l'objet des attentions délicates de Napoléon; on peut placer plus mal encore son amour-propre. Humboldt, par exemple, dont on vient de publier la correspondance avec Berghaus (Leipzick, Costenoble), se vantait, dans l'intimité, non d'avoir fait de grandes découvertes, mais d'avoir escaladé les plus hautes montagnes. « Toute ma vie, dit-il, j'ai été un peu fier d'être de tous les mortels celui qui est monté le plus haut. » Cette correspondance révèle encore bien d'autres petites faiblesses ; mais elles ne gâtent rien à la physionomie de Humboldt qui en ressort plus vraie et plus humaine. Hors du domaine de l'art, nous n'aimons pas une perfection achevée qui nous fasse sentir trop vivement notre imperfection à nous. C'est en vertu de ce sentiment sans doute que nous n'ouvrons une biographie qu'avec une extrême réserve; nous craignons que l'auteur n'ait flatté son héros en lui attribuant gratuitement tous les talents et toutes les vertus. Ces craintes sont mal fondées à l'égard de l'illustre compositeur Weber (Leipsick, Keil). Le premier volume seulement a paru, et fait vivement désirer la suite. Il est écrit avec autant de sincérité que de goût, et dépasse de beaucoup, sous ce double rapport, les biographies un peu lourdes et exclusives de Mozart et de Hœndel, par MM. John et Chrysander. L'auteur en est M. Max de Weber, le fils même du compositeur, déjà avantageusement connu par plusieurs ouvrages, dont l'un (sur l'Algérie, si je ne me trompe) lui a valu la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Tout récemment encore il a fourni à l'almanach d'Auerbach de 1864 une charmante petite nouvelle, sous le titre d'une *Nuit d'hiver sur la locomotive*. Il est lui-même directeur du chemin de fer.

C'est sans doute ce qu'il y a de mieux dans ce petit reeueil dont le succès va croissant, grâce aux excellents collaborateurs d'Auerbach. Pour lui, il se néglige un peu, et, quittant sa manière propre, franche, vive, naturelle, il semble vouloir adopter celle de Gotthalf, plus sérieuse, plus didactique et plus morale. Il perdra au change, et ses lecteurs aussi. Ne forçons point notre talent, est un précepte littéraire toujours vrai ; ne forçons point nos sujets, ne devrait pas l'être moins, et cependant MM. Lewes et Hahr l'ont méconnu en entreprenant la tâche, aussi difficile qu'immorale, de réhabiliter la mémoire de deux tyrans, de deux monstres, Tibère et Néron.

Qu'on dise, après cela, que notre époque n'est pas faite pour le des puisque, non content de le tolérer dans le présent, elle va encore le glorif le passé. Ces messieurs étaient bien mieux inspirés lorsqu'ils écrivaient, mier la vie de Gœthe, dont la *Revue* a donnée une excellente analys second, celle de Lessing, qui en est à sa quatrième édition. Ce dernier c plus brillant que sérieux, et qui, suivant la spirituelle expresssion de M. est plus propre à vulgariser qu'à populariser Lessing, n'a pas paru su Strauss, qui s'est décidé à publier un remarquable discours sur le dr *Nathan* (Berlin, Guttentag). Il convient, sans détour, que cette pièce es au point de vue dramatique; mais il en fait d'autant mieux ressortir la morale. « Lessing, dit-il, a voulu non-seulement éprouver nos passions pitié et la terreur, mais aussi nos idées par un enseignement positif. » selon lui, est un drame didactique, et ce caractère, bien loin d'affaiblir l en relève au contraire la grandeur. « La poésie didactique, dit-il, ne jo d'une grande faveur dans nos nouvelles esthétiques; elle n'a pas la valeu vraie poésie, et elle fait craindre de déprécier *Nathan* en le traitant de didactique. »

Mais avant tout, ne nous laissons pas égarer par les mots. La *Cloche* de S est aussi, sous un certain sens, un poëme didactique, ce qui ne l'empê d'être une perle, et personne n'osera douter de la pureté de son origi tique. Si le genre n'est pas pur, les quelques pièces qui nous font ce défaut sont d'autant plus importantes. Si nous voulions rejeter avec loin du domaine de l'art de semblables compositions, nous briserions to série de créations les plus originales de l'esprit humain. La nature, en dist ses dons, se préoccupe peu de nos classifications. Elle accorde à l'esprit p phique de Platon l'imagination d'un poëte, et il écrit son *Phédon*, son *B* compositions bâtardes, d'après le système, mais magnifiques, au point de l'art. Elle sait compléter le poëte en Schiller par le philosophe et par l'o et il écrit ses poésies nourries de pensées et ses drames éloquents que la c peut condamner tant qu'elle voudra, mais qui resteront toujours des s d'eaux vives où le peuple allemand ira se retremper et se rajeunir auss temps qu'il existera. Enfin, elle sait unir dans Lessing la raison et l'imagi d'une manière si merveilleuse que la dialectique des pensées s'anime au d des personngaes, que la conversation passe au drame et que ce dernier avoir satisfait aux exigences de l'art, revient précisément dans *Nathan* au de la pensée. »

Personne n'était mieux autorisé à parler de l'au[...] le *Nathan* que S[...] dont l'esprit philosophique et le talent littéraire n[...] pas sans rappor[...] ceux de Lessing. Il est en ce moment occupé à re[...] on ouvrage sur *de Jésus* pour en corriger certaines parties, d'après [...]ntes découverte[...] science théologique et pour donner au tout une fo[...] simple et plus laire. Le succès du livre de Renan n'est pas étran[...] décision, do Allemands attendent les meilleurs résultats. Ils n'e[...] moins fait un

lent accueil à l'ouvrage de Renan, qui a été aussitôt traduit et jugé avec bienveillance. M. Carrière, de Munich, lui a consacré un remarquable article dans le dernier numéro du journal de M. Margnaf. Il conclut, en exprimant l'espoir que les différentes confessions chrétiennes parviendront un jour à s'entendre et à se confondre, non sur le domaine abstrait et exclusif de la théologie, mais sur celui de la science et de la morale évangélique.

Un écrivain anonyme nourrit les mêmes espérances et vient d'écrire tout un livre sur la réunion des catholiques et des protestants (Bamberg, Buchner). L'ouvrage est déjà en cours de traduction, nous apprend l'auteur, et sera bientôt connu en France. On aurait tort, toutefois, d'y chercher une solution du problème : il ne fait guère qu'en établir les données et le soumettre à l'attention du public. L'histoire des tentatives faites dans les siècles précédents pour le résoudre est plutôt faite pour exciter le découragement. Selon l'auteur, elles n'ont pas réussi, parce qu'elles n'étaient pas assez sincères : au lieu de viser à l'union, elles visaient à la conversion, et aucun des deux partis ne voulait naturellement se soumettre à l'autre. A l'avenir, les négociations doivent se faire sur un pied plus large et en dehors des deux confessions. L'auteur anonyme est certain qu'alors elles réussiront et ouvriront une nouvelle ère théologique, celle de Jean, qui remplacera avec succès celle de Paul, adoptée par les protestants, et celle de Pierre reconnue par les catholiques. Mais il ne nous dit ni comment, ni quand, ni par qui cette heureuse réforme sera accomplie.

En attendant, les théologiens des deux Églises continuent leurs travaux respectifs. M. Hofmann, professeur protestant, commence la publication d'un commentaire du Nouveau Testament, qui est destiné, dit-on, à marquer dans la science. Les deux premiers volumes ont déjà paru (Nordlingen, Beck) et traitent, l'un, de l'Épître aux Thessaloniciens, et l'autre, de celle aux Galates. M. Dœllinger, professeur catholique à Munich, réédite ses *Fables sur les papes au moyen âge* (Munich, Institut littéraire et artistique). C'est un ouvrage consciencieux, aussi remarquable par une profonde érudition que par une haute impartialité. Le savant professeur ne se préoccupe que d'une chose, la vérité. Les documents historiques sont-ils favorables à la papauté ? tant mieux ; sont-ils contraires ? tant pis. L'historien continue son chemin et vous mène d'un pas sûr à travers tous les dédales du moyen âge. De toutes les fables qu'il examine et qu'il explique, la plus intéressante aujourd'hui est certainement celle de la donation de Constantin.

D'après cette fable, le pape Sylvestre, en baptisant Constantin, aurait reçu du généreux empereur la souveraineté de la ville de Rome et de toute l'Italie. Dœllinger prétend qu'elle a été composée entre 750 et 775. Les papes hésitèrent longtemps avant d'en faire usage. Le premier qui y recourut fut Urbain II (1091), pour s'emparer de la Corse. « Toute l'Italie m'appartient, disait-il, Constantin en a fait don au Saint-Siége ; par conséquent, la Corse est aussi à moi. » Au XIIe siècle, cette fable fut adoptée partout en Europe, dans les universités et dans les cours, comme un article de foi. Grégoire IX renchérit encore sur ses prédécesseurs, en soutenant que Constantin avait fait don au pape, non-seulement de

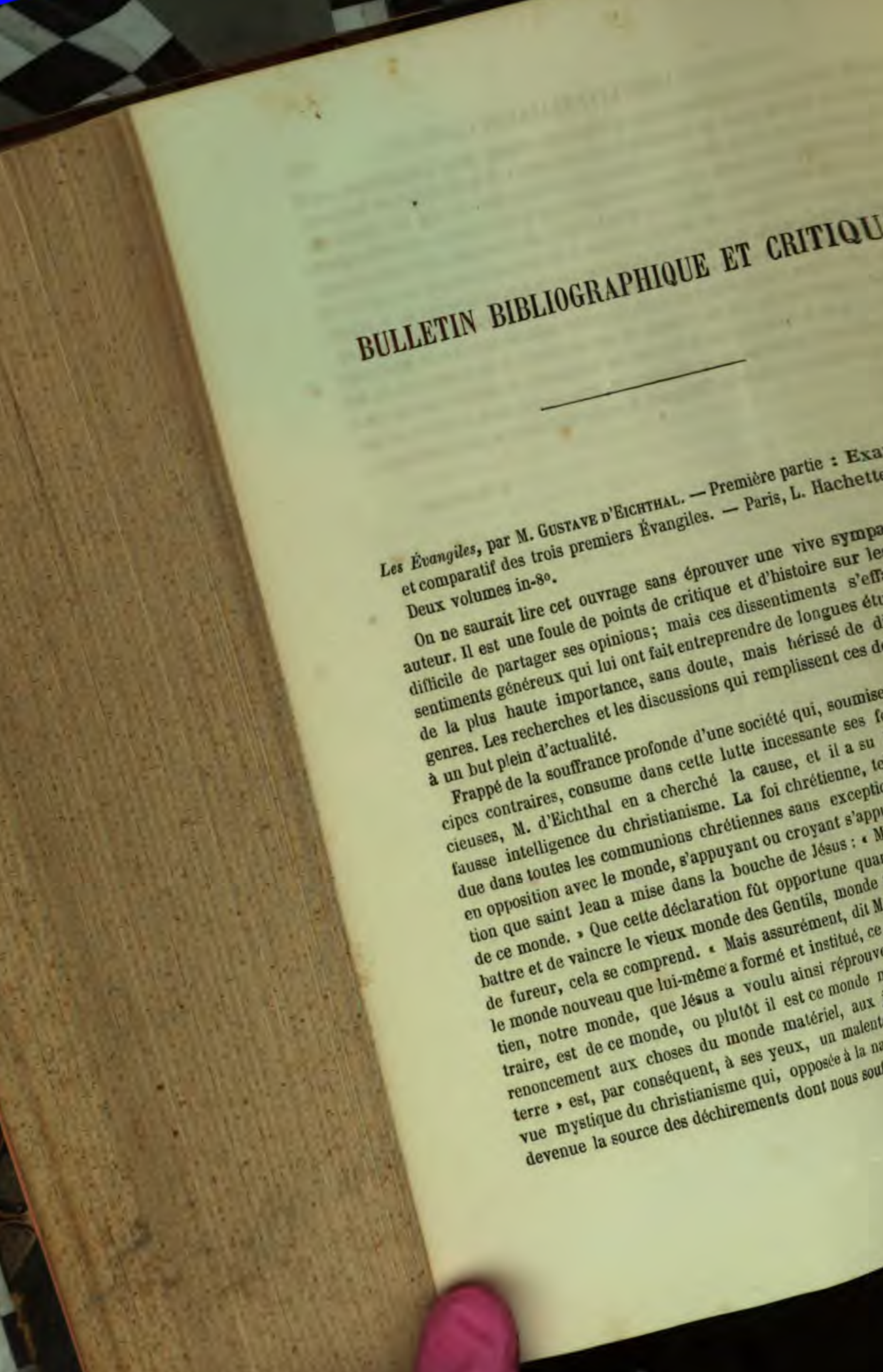
Rome et de l'Italie, mais encore de tout l'empire d'Occident. Ces préten manquèrent pas de soulever une vive opposition dans le sein même de Les moines du couvent de Parfa, à Rome, soutinrent dans une discussion de la possession d'un château, que les papes n'avaient reçu de l'empereu tantin que l'investiture spirituelle. En 1152, un prêtre romain écrivait à reur Frédéric que personne à Rome ne croyait plus à ce *mensonge impi* Sylvius, qui fut plus tard pape sous le nom de Pie II et sur lequel Mgr Vo d'écrire un beau livre (Berlin, Reimer), était si persuadé de la fausseté prétention, qu'il voulait convoquer un concile pour la constater d'une solennelle. Enfin au xve siècle, trois écrivains, Pecok, Cusa et Vallo déc le dernier voile qui recouvrait encore cette affaire. Le dernier alla même prétendre que les successeurs de saint Pierre n'avaient aucun droit à la sion de Rome et des États de l'Église. Ils auraient donc usurpé la propri trui. C'est aussi ce qu'a fait Mgr Blaze de Bury dans son étude sur Cha purement et simplement copié l'ouvrage de Kurd de Schlœzer, et après encore l'audace d'assurer que rien n'a été écrit sur ce sujet, et que si q profitait de la correspondance de la famille Chazot, « il arriverait peut-êt duire un travail qui, même après l'ouvrage de M. Carlyle, pourrait l'histoire de Frédéric et de son temps.» Or c'est précisément ce qu'a fai Schlœzer, sous le titre de *Chazot. étude pour servir à l'histoire de F* *Grand et de son temps*. Rien de p ile que de se parer ainsi des plum trui ; mais est-ce bien délicat ? blié comment on qualifie une s action à Paris ; ici on la traite de rie et l'on court sus au corsaire. de Bury mérite d'autant moins agements, qu'il n'en est pas à s d'essai. Dans son article sur Au Kœnigsmark, il avait déjà mis bution un petit livre écrit en fra publié à Dresde, sous le titre de *galante*. Il en a copié des passag s, sans indiquer la source d'où i sait, et sans marquer par des s leur origine étrangère. Les A sont exaspérés, ils ont bien rai traduisent, ils ne pillent pas. gien qui fait sa rhétorique à Ha vient de livrer au public une tr d'*Athalie* aussi élégante que fid mais on pourra représenter ce en allemand, et l'héroïne offrira magnifique à Mlle Jananschek. toire tragique est si pauvre ici, grande actrice en est réduit dans de mauvaises pièces (con *de Niers*) que lui recomman critiques maladroits. Ah ! si ell un peu mieux français, pour e théâtre de la rue Richelieu, elle ir tout Paris.

L'Allemagne, qui n'était pas n poëtes dramatiques, vient d son meilleur dans la personne c Hebbel. Les lecteurs de la connaissent par la traduction de drame de *Marie-Magdeleine*. en 1813 à Wesselbourg, dans le resta jusqu'à l'âge de vingt dans son village natal, où il exe leste profession de greffier. de poésie écrite entre deux pro et accueillie par un journal bourg, le décida à quitter son v vouer à la carrière des let



rendit d'abord à Heidelberg pour y faire ses études, puis à Hambourg, où il écrivit en quinze jours sa première tragédie, *Judith*. Il la fit suivre de *Geneviève*, du *Diamant*, et sa réputation commença à se répandre. Le roi de Danemark, Christian VIII, lui accorda un *stipendium* pour qu'il pût voyager et perfectionner ses connaissances et son talent. Il alla à Paris, où il écrivit *Marie-Magdeleine*, puis en Italie où il esquissa *Moloch*, et enfin à Vienne où il épousa une actrice et resta jusqu'à sa mort. Il y composa plusieurs pièces qui achevèrent de le mettre au premier rang. L'une, la meilleure sans contredit et intitulée les *Niebelungen*, lui valut, quelque temps avant sa mort, le grand prix de Schiller de mille écus que lui fit remettre le roi de Prusse. Si on cherchait à le rapprocher de nos tragiques, c'est à Crébillon qu'il faudrait le comparer. Il aimait comme lui à exciter la terreur par de sombres tableaux, et, comme lui, pour atteindre ce but, il passait facilement par-dessus l'élégance du style et l'aménité des caractères.

A. MAILLARD.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQU

Les Évangiles, par M. GUSTAVE D'EICHTHAL. — Première partie : Exa
et comparatif des trois premiers Évangiles. — Paris, L. Hachett
Deux volumes in-8°.

On ne saurait lire cet ouvrage sans éprouver une vive sympa
auteur. Il est une foule de points de critique et d'histoire sur le
difficile de partager ses opinions; mais ces dissentiments s'eff
sentiments généreux qui lui ont fait entreprendre de longues étu
de la plus haute importance, sans doute, mais hérissé de d
genres. Les recherches et les discussions qui remplissent ces d
à un but plein d'actualité.

Frappé de la souffrance profonde d'une société qui, soumise
cipes contraires, consume dans cette lutte incessante ses f
cieuses, M. d'Eichthal en a cherché la cause, et il a su
fausse intelligence du christianisme. La foi chrétienne, t
due dans toutes les communions chrétiennes sans exceptio
en opposition avec le monde, s'appuyant ou croyant s'app
tion que saint Jean a mise dans la bouche de Jésus : « M
de ce monde. » Que cette déclaration fût opportune qua
battre et de vaincre le vieux monde des Gentils, monde
de fureur, cela se comprend. « Mais assurément, dit M
le monde nouveau que lui-même a formé et institué, ce
tien, notre monde, que Jésus a voulu ainsi réprouve
traire, est de ce monde, ou plutôt il est ce monde m
renoncement aux choses du monde matériel, aux
terre » est, par conséquent, à ses yeux, un malent
vue mystique du christianisme qui, opposée à la na
devenue la source des déchirements dont nous sou

là cette éducation incohérente, partagée entre des doctrines, des influences, des corporations opposées; d'une part, le mysticisme s'appuyant sur une tradition hébraïque défigurée; d'autre part, le rationalisme se fondant sur une tradition greco-latine mal comprise; nulle voie moyenne, nulle culture harmonique de nos facultés religieuses, intellectuelles et pratiques; des hommes de Dieu qui ne sont pas du monde; des hommes du monde qui ne sont pas de Dieu; la chaire chrétienne, ce puissant organe destiné à porter le mouvement et la vie jusque dans le dernier hameau, jusque dans le cœur du dernier des fils de Jésus, ne retentissant que de stériles regrets et de vaines doléances; tout un peuple né de l'industrie, ne trouvant dans l'institution religieuse du pays aucune direction, aucun appui pour l'accomplissement de sa rude destinée, laissé tout entier à l'impulsion de ses instincts et de ses besoins; dans l'ordre moral, une éternelle contradiction entre le dire et le faire, entre la doctrine et les actes; l'incessant contraste d'une sainteté sans joie et d'une joie sans sainteté; l'homme et la femme, moralement isolés l'un de l'autre par la diversité et l'opposition de leurs croyances; le jésuitisme, avec sa casuistique, ses équivoques, ses accommodements, s'entremettant vainement pour rétablir toutes ces harmonies brisées; dans le règne de l'intelligence, la lutte entre la raison qui discute et la foi qui se soumet, entre la science qui réforme et la tradition qui maintient; enfin la société, sans doctrines, sans croyances arrêtées, incapable, par conséquent, de se gouverner elle-même, incessamment ballottée de l'anarchie au despotisme et du despotisme à l'anarchie, et toujours poursuivant, à travers les révolutions, un repos qui toujours fuit devant elle. »

Pour ramener l'ordre et la paix dans l'État, dans la famille, dans la conscience, il faut renoncer à ce mysticisme qui est un obstacle à l'activité de l'intelligence humaine et se trouve en opposition avec toutes les tendances de la civilisation moderne, et l'on peut y renoncer avec d'autant plus d'assurance que, s'il fallait s'en rapporter à M. d'Eichthal, il n'aurait pas le moindre fondement dans l'enseignement de Jésus. On en a la preuve dans l'Évangile de Matthieu, la source d'information sur la vie et l'enseignement du Seigneur, la plus antique, et, partant, la plus sûre; non pas, il est vrai, dans cet Évangile tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, mais dans cet Évangile ramené à sa forme primitive et authentique. M. d'Eichthal pense que cet Évangile a été interpolé dans le sens d'un mysticisme chrétien postérieur, et il a cru possible de le reconstruire tel que son auteur le composa. Ce travail remplit tout le premier volume. Le procédé par lequel M. d'Eichthal a exécuté cette épuration est très-contestable sans doute, et les résultats auxquels il conduit ne le sont pas moins. On ne peut méconnaître, cependant, que quelques-unes des épurations opérées n'aient une certaine apparence de raison.

Je crains que M. d'Eichthal n'ait dépassé le but qu'il voulait atteindre, et que, pour élaguer quelques branches parasites du christianisme ecclésiastique, il n'ait coupé l'arbre jusqu'aux racines. Je ne m'arrêterai pas à soulever des difficultés contre son système critique; ce serait un travail qui demanderait des développements plus longs que n'en comporte un compte rendu. Mais il est deux

points sur lesquels il me paraît impossible de ne pas faire, pour le moment, des réserves, en attendant que je puisse y revenir et les discuter avec le soin et les développements qu'ils demandent.

Le premier est l'antipathie très-prononcée de M. d'Eichthal pour le mysticisme. Que sous prétexte de foi, de piété, de sentiment religieux, on ne livre pas le christianisme à de folles rêveries, rien de mieux. Mais en bannir le mysticisme, c'est lui enlever toute vertu ou, pour mieux dire, c'est le supprimer tout entier. Si le christianisme exerce quelque action sur la conscience, s'il est pour nous, dans les difficultés de notre existence, un conseiller et un guide, c'est tout simplement parce qu'il nous ouvre une vue dans le monde supra-sensible et nous pousse vers lui par une aspiration qui dépasse la connaissance réfléchie, tout en y tenant, cependant, à son point de départ. Sans cette aspiration vers les choses d'en haut, sans l'adoration en esprit et en vérité dont parle l'auteur du quatrième Évangile, l'enseignement chrétien pourrait bien être un excellent code de morale; il ne serait pas certainement une religion. L'élément mystique est tellement inhérent au christianisme, qu'il en reste encore de nombreuses traces dans l'Évangile de Matthieu, même après l'épuration à laquelle M. d'Eichthal l'a soumis. Je m'étonne qu'il n'en ait pas été frappé.

Le second point concerne la nature et le fond de l'enseignement de Jésus-Christ. M. d'Eichthal est d'avis que Jésus ne brisa pas le cadre du judaïsme, et que le christianisme n'est qu'une restauration du mosaïsme, ou, pour entrer dans l'ordre d'idées qu'il présente dans sa préface, qu'une appropriation du mosaïsme telle que les païens pussent se faire agréger à la famille d'Israël et entrer dans la synagogue. Et si on lui demande quelle est, dans ce cas, l'origine de ce christianisme universaliste et mystique qui est devenu la religion des peuples modernes, il répondra qu'il n'est qu'un développement subséquent, peut-être vaudrait-il mieux dire une première détérioration de l'enseignement primitif du maître. Le génie fougueux et métaphysique de saint Paul aurait ainsi troublé l'œuvre de Jésus-Christ. En fait, c'est là une erreur historique. Ce n'est pas saint Paul qui a parlé le premier d'un christianisme indépendant et distinct du judaïsme et du mosaïsme; c'est saint Étienne, et c'est le lendemain même du jour où Jésus eût quitté ses disciples, qu'on voit, à Jérusalem même, à côté des chrétiens judaïsants, des chrétiens antijudaïsants. Les deux conceptions opposées du christianisme, celle que M. d'Eichthal appelle la pragmatique et celle qu'il appelle la mystique, sont contemporaines; elles sortent, comme deux branches parallèles, du même tronc, je veux dire de l'enseignement de Jésus, et si l'on se demande laquelle des deux est l'écho le plus fidèle de cet enseignement, on trouvera de bonnes raisons de croire que c'est celle des chrétiens qui se groupaient autour de saint Étienne. Ceux-ci en avaient saisi l'esprit, les autres s'en étaient tenus à la lettre.

Au reste, ce n'est pas dans une rapide analyse de l'ouvrage substantiel de M. d'Eichthal qu'il est possible d'examiner à fond cette question. Elle est trop importante et trop vaste pour qu'il suffise de la toucher en passant. J'espère pouvoir en faire prochainement l'objet d'un travail spécial, dans lequel j'aurai

naturellement à discuter les considérations présentées dans l'*Examen critique et comparatif des trois premiers Évangiles.*

MICHEL NICOLAS.

Le Tour du Monde, nouveau Journal des Voyages, publié sous la direction de M. ÉDOUARD CHARTON, et illustré par nos plus célèbres dessinateurs. Année 1863. Paris, Hachette, 2 vol. gr. in-4°.

Voici la quatrième année que nous rappelons à nos lecteurs l'existence de ce excellent recueil, qui a toujours été progressant depuis l'origine, et dont aujourd'hui le succès est assuré et consacré. Il a su doser exactement le mélange de pittoresque et d'instructif qui convient au public français, et emmieller comme il faut les bords du vase dans lequel il lui offre le breuvage géographique. C'est à ce prix que l'on conquiert chez nous le nombre de lecteurs sans lequel il n'y a pas de grande publication possible, à moins de subvention. L'image fait passer le texte; après tout, elle ne saurait être mieux à sa place que dans les récits de voyages, pourvu qu'on soit assuré qu'elle est fidèle et que la fantaisie n'y entre pour rien.

Les illustrations du présent volume n'ont eu qu'à se soutenir au point où le précédent était parvenu; car on ne pouvait aller plus loin, ni pour la finesse d'exécution des gravures sur bois, ni pour la précision et la netteté du tirage. Quant aux textes, ils deviennent de plus en plus importants, je dirais de plus en plus sérieux, si je ne craignais qu'on n'en prît l'idée de quelque chose d'ennuyeux et de gourmé. Je veux dire que ce sont de vrais et authentiques voyages, exécutés par des hommes intelligents, qui ont bien observé et racontent avec bonne foi, chacun selon la mesure et la tournure de son esprit. Signalerai-je M. G. Lejean, si justement connu pour ses voyages au sud de l'Egypte; M. Lockroy qui a accompagné M. Renan en Syrie; M. le docteur Répin qui a vu le Dahomey; M. de Gobineau qui a visité Terre-Neuve; M. P. Merruau qui décrit l'isthme de Suez et les travaux de son canal; M. le contre-amiral Fleuriot de Langle qui a parcouru la côte de Malabar; M. Poussielgue qui a pénétré dans les grottes de Mammouth aux États-Unis? Citons avant tout, comme morceaux capitaux, la continuation de l'expédition si aventureuse et si vivement racontée de M. Marcoy d'Islay à l'embouchure du fleuve des Amazones, en traversant l'Amérique du Sud dans sa plus grande largeur; et le voyage de M. Mouhot, un pauvre jeune naturaliste mort à la peine, qui a parcouru le royaume de Siam et les parties centrales de l'Indo-Chine. Nous en passons des plus intéressants; pourtant il faut noter encore la continuation du voyage de Paris à Bucharest, excursion de promenade et d'étude historique exécutée et racontée avec entrain par M. Duruy, avant qu'il fût ministre; et les travaux de M. Vivien Saint-Martin, sa revue géo-

graphique et son étude sur Ninive, où la précision des dessins et l'érudit texte se prêtent un mutuel appui.

La critique a aussi sa part : l'intercalation des gravures dans le texte r paru laisser quelque chose à désirer. Rarement une image est près de sa de tion ; presque toujours il faut chercher l'une à un endroit, l'autre à un au en résulte une certaine incommodité de lecture, malgré les renvois, qui d'a ne sont pas indiqués partout. Je sais bien que la mise en page a d'étroite gences, et qu'une concordance rigoureuse est impossible ; mais il est indispe qu'on s'en rapproche autant qu'on pourra.

Et maintenant finissons par un souhait : quand le *Tour du Monde* rapp beaucoup d'argent à ses éditeurs, — et je pense que cela a déjà commen peut-être, sur les bénéfices, trouveront-ils moyen d'ajouter à la publicatio cipale un supplément qui donnerait asile aux spécialités scientifiques que c ne peut pas admettre. On y insérerait de la statistique, de la météorologie, géologie, de l'histoire naturelle, enfin la partie scientifique des voyages, au en notes et en résumés. Il n'y faudrait ni beaucoup de place ni un granc d'illustrations, et il semble que tout le recueil en serait élevé et pour ains ennobli. Nous exprimons cette idée avec confiance, sûr que les éditeurs cœur assez haut placé pour la comprendre, et même, si la chose est prati pour y avoir songé avant nous.

F. BAUDRY.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

25 février 1864.

Mon cher Directeur [1],

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que la question danoise a pris le premier rang dans les préoccupations de l'Angleterre. Depuis longtemps on sentait bien que la paix dont jouissait l'Europe n'était qu'une trêve, mais on espérait la voir se prolonger d'année en année : aujourd'hui, brusquement et brutalement, la trêve est rompue et le premier sentiment est un sentiment d'irritation contre ceux qui ont déchiré le dernier voile qui séparait encore l'Europe d'une nouvelle période de guerres et de révolutions. Les journaux anglais ont fait rage ; ils n'ont épargné les injures ni au roi de Prusse, qui ne trouve d'autre moyen de se réconcilier avec son peuple que de le jeter dans les hasards d'une lutte où pourraient être facilement entraînées toutes les puissances européennes ; ni à l'empereur d'Autriche qui, oppresseur en Italie, prétend devenir libérateur en Schleswig-Holstein, et croit pouvoir laver les taches des drapeaux de Solferino dans le sang d'un ennemi écrasé par des forces dix fois supérieures ; ni à la Diète, à cette Diète impuissante, méprisée, qui, après avoir protesté avec une patience sénile pendant de longues années, contre les empiétements du Danemark, use de violence au moment même où le roi de Danemark offre de donner satisfaction aux vœux de l'Allemagne; ni à ce duc d'Augustenbourg, qui réclame

[1] Ce courrier, comme on le verra, nous a été envoyé avant que la nouvelle fût annoncée d'un accord entre la France, l'Angleterre et les puissances allemandes, pour le règlement de la question danoise par voie de conférence. Il n'en garde pas moins tout son enseignement et tout son intérêt; et cela d'autant plus que les conférences diplomatiques se montrent souvent plus propres à poser les problèmes qu'à les résoudre.

CHARLES DOLLFUS.

le droit d'aînesse, jadis vendu pour un plat de lentilles, et offre de rembourser avec l'argent de l'Allemagne les millions que son père avait reçus du Danemark; ce duc si humble, qui aime tant à parler de ses infortunes, et qui erre si tristement entre les commissaires fédéraux et les professeurs qui lui font des adresses. Il fallait enfin que l'irritation fût bien vive pour que M. de Bismarck, oui, M. de Bismarck, fût devenu tout d'un coup le favori de l'opinion anglaise. Il avait insulté le Parlement de Berlin, tant mieux; il se moquait de la Diète et des petites puissances, il avait bien raison; il modérait la fougue militaire de son vieux roi et les entraînements patriotiques du prince royal; enfin, c'était le seul homme demeuré sage au milieu des fous. Et voilà les retours des choses d'ici-bas!

Ah! si dans ce moment d'irritation qui suivit l'ouverture des hostilités, la France avait offert à l'Angleterre un concours immédiat, une action commune et bien définie, je ne crois pas me tromper en affirmant que l'alliance eût été bien vite conclue. Le parti de l'action dans le ministère, aujourd'hui seulement formé de trois membres, de lord Palmerston, de lord Russell et du duc de Sommerset, ne fût pas longtemps resté dans la minorité. Nous aurions revu les beaux jours, qui semblent aujourd'hui si lointains, de la Crimée; mais il parait que, comme autrefois la Russie, la France aujourd'hui se recueille : elle se tait, elle nourrit tristement un sombre regret et ne se confie plus à personne. Quand elle parle c'est d'un air vague et distrait comme si les affaires de l'Europe ne la regardaient

plus. Allemands et Danois on yé d'en tirer quelque chose : elle a eu pou
les uns, comme pour les autr paroles bienveillantes, qui ne leur ont abs
lument rien appris. Plus le aux anglais pressaient la France, plus
France s'enfermait dans ses s solitaires : le Parlement enfin est ouve
l'opposition, impatiente, ve ce que fera le ministère, ce que fera
France ; mais le ministère que fera la Frauce, ni, par conséqu
ce qu'il fera lui-même. Jar rby n'a poursuivi lord Russell de
casmes plus poignants : co inistère à cette troupe d'acteurs do
est question dans le Son *d'été* de Shakspeare, il montrait
Russell demandant à faire ez-moi faire le lion; écoutez comm
de tremble; mais, sous la crinié
et alors les rugissements n'effr
Vous avez écrit note sur note, i
insulté tour à tour tout le m
nt appuierez-vous votre h

rd Derby de tenir lord
ns la plaie; il a été l'hon
rédilection a quitté la Ch
ls. Est-ce parce que lo
endormie, reste parfa
ensible à ses coups
lui-ci aime tant à re
ie qu'on lui oppose

la grande discussion à laquelle donnèrent lieu, à l'ouverture du Parlement, les affaires danoises, lord Russell répondit simplement à lord Derby qu'il avait trouvé comme tout le monde son discours fort spirituel, d'autant plus que le meilleur était pris dans Shakspeare. Le noble lord, a-t-il dit, répétant un mot célèbre de Sheridan, a emprunté l'esprit à sa mémoire et les faits à son imagination. Et, entrant alors dans le cœur de la question, il a demandé aux tories ce qu'ils auraient fait s'ils avaient tenu le pouvoir au lieu des whigs, s'ils auraient consenti naguère au Congrès, s'ils auraient soutenu immédiatement le Danemark par les armes ; questions auxquelles les tories jugèrent prudent de ne rien répondre.

Pendant ce temps, lord Palmerston, interpellé à la Chambre des communes par M. Disraëli, accusé de n'avoir aucune politique arrêtée et de laisser aller à la dérive le gouvernement de son pays, répondait qu'il avait obtenu de l'Autriche et de la Prusse la garantie que le traité de 1852 serait respecté et que l'intégrité de la monarchie danoise serait aussi respectée. La chambre applaudissait à ces paroles, et quand le vieux ministre s'écriait : « N'est-ce pas là une politique ? » elle éclatait en cris enthousiastes, comme pour s'étourdir elle-même et se persuader que cette garantie dont parlait lord Palmerston était bien sérieuse. On était arrivé si inquiet, on redoutait tellement la guerre ou du moins quelque humiliation pour la politique anglaise, qu'on se plut à regarder comme un triomphe une déclaration qui permettait d'attendre les événements, sans prendre parti, et qui donnait une demi-satisfaction aux signataires du traité de 1852. L'enthousiasme pour le Danemark baissa dès ce moment ; il tomba surtout quand on apprit la prise du Dannewerke, de cette fameuse ligne qui, disait-on, serait défendue avec une si grande ténacité par la brave petite armée danoise. Le *Times* alla jusqu'à ouvrir ses colonnes à M. Max Müller, le professeur d'Oxford, qui, à loisir, put y défendre la cause des Schleswig-Holsteinois et du duc d'Augustenbourg. Les journaux radicaux découvrirent que ce traité de 1852, auquel on avait pensé un moment sacrifier la paix de l'Angleterre, avait été signé par lord Palmerston, dans une sorte de huis clos diplomatique, sans que le Parlement anglais et la nation anglaise en fussent informés.

Tout ce qu'on demande aujourd'hui, tout ce qu'on désire, c'est un compromis, quel qu'il soit, qui laisse entière la monarchie danoise et donne pourtant satisfaction aux populations allemandes du Schleswig et du Holstein. Ce résultat, qui semble aujourd'hui, il faut l'avouer, bien difficile à atteindre, deviendra peut-être plus aisé à obtenir quand les duchés seront restés pendant quelque temps sous le gouvernement paternel de la Prusse.

Je rencontrai, un de ces jours derniers, un de mes amis du parlement, et il m'avoua que cette question danoise était devenue pour lui un cauchemar : « Mais, ajouta-t-il, je ne cherche plus à rien comprendre à notre politique, depuis que — *quelqu'un, que vous savez,* — m'a enfin révélé le secret de tous nos maux. Si tout va de travers en Angleterre, c'est tout simplement parce que nous sommes gouvernés par des vieillards. Voilà ce que nous a appris — celui que vous savez. — Quelle révélation ! Oh ! qu'on est plus heureux en France, chez nos aimables voisins ! Là, avec un peu de hardiesse et beaucoup de com-

plaisance, on peut arriver à tout, à n'importe quel âge : un seul discours a souvent la fortune d'un orateur. Mais chez nous, que tout va lenteme trente ans, on est encore un *rising youngman*. Combien de fois ne faut-il pa ler avant d'avoir l'oreille de la chambre, et toujours on trouve devant s vieillards que la politique conserve comme une nouvelle eau de Jouvence demeurent attachés au banc ministériel comme des statues à leur piéd Nous avions cru, jusqu'à présent, que l'âge, l'expérience des hommes choses, que la longue familiarité avec la politique, n'empêchaient poi homme de se mêler des affaires de son pays; si nous cherchions dans le *P* l'âge de lord Palmerston et de lord Russell, c'était pour nous réjouir qu verte vieillesse leur permît encore de nous servir. Mais il faudra change cela : place à la jeunesse! Tout ira bien quand nous ferons comme les sau qui se débarrassent de leurs parents trop âgés. Et puis la jeunesse a cet imm avantage que tout le monde en jouit à un moment donné : la vieillesse odieux privilége. Dans ce temps de suffrage universel, on arrivera peut-ét jour à recruter les hommes d'État, comme les soldats, par la conscriptio ne dira plus alors : les pères conscrits; on dira : les jeunes conscrits. C l'âge d'or, qui verra l'isthme de Suez creusé, les Danois et les Allemands brasser, les nationalités partout délivrées, la Chambre des communes no par tous les Anglais âgés de vingt et un ans, les derniers lords cherchan asile dans la Terre de Van Diémen ou dans la Nouvelle-Zélande et des p dans Londres, Manchester, Oxford et dans [illegible] les grandes villes du Roya Uni. »

Mon ami me quitta pour aller porter sa [illegible]tion au comité, fondé pa Clanricarde et ses amis, dans le but de v[illegible]ide aux blessés danois. son nom le lendemain dans une liste qu[illegible] par ceux de la duches Cambridge et de sa fille, la princesse Mar[illegible]rchai un moment cel la princesse de Galles, mais sans pouvo[illegible]r : la politique impose vent de dures réserves; elle défend en c[illegible]ne princesse, hier e danoise, de donner un témoignage public [illegible] à une cause qui est c

[illegible]ux qu'elle a connus
[illegible] les champs de ba
[illegible]t de telles contra
[illegible]vrent des dissid
[illegible]ut ce que j'ent
[illegible]urtant de si vif
[illegible]uelques-uns d
[illegible]ts les échos d
[illegible]e de ce qui e
[illegible]pas tant de

[illegible]'on n'a ac
[illegible]aire du Co
[illegible]ées de lu

cette affaire est enfin arrivée à terme. Les deux Essais poursuivis et d'abord condamnés par le docteur Lushington dans la Cour des Arches, étaient un essai sur Bunsen par le docteur Williams, et un autre sur l'Église nationale par M. Wilson. Ces deux auteurs avaient été condamnés à la suspension de leurs fonctions ecclésiastiques pendant un an ; mais le Comité judiciaire du conseil privé, formant cour d'appel, a cassé le jugement. Le lord chancelier déclara que le tribunal n'entendait point se prononcer sur le livre intitulé *Essays and Reviews*, mais seulement sur les extraits soumis à l'appréciation du Conseil privé. Il entra dans une longue analyse de ces extraits ; le point le plus délicat était de savoir si les saintes écritures doivent être considérées comme écrites sous une inspiration divine dans toutes leurs parties, ou seulement dans certaines de leurs parties. Le lord chancelier, ce jour-là converti en théologien, déclara que l'Église d'Angleterre n'avait jamais admis la doctrine dite plénière (*plenary*), qui attache une autorité divine à tous les mots, à toutes les phrases qui constituent les livres saints et, par conséquent, il repoussa sur ce point comme sur tous les autres les charges accusatrices élevées contre M. Wilson.

Le jugement du lord chancelier a été accueilli avec beaucoup de satisfaction par l'opinion publique, à l'exception de cette petite école qui croit l'Église anglicane en péril, parce que M. Stanley a été nommé doyen de Westminster, ou parce que M. Jowett continue de grouper autour de lui une partie de la jeunesse d'Oxford. Ce dernier est aussi l'un des auteurs des *Essays and Reviews* : il n'a point été traduit devant la Cour des Arches ; mais le docteur Pusey et ses adhérents lui font à Oxford une guerre acharnée sans merci ni sans vergogne ; car, dernièrement, on réunissait la convocation d'Oxford pour savoir si on retirerait oui ou non à M. Jowett une méchante et très-minime somme d'argent qu'il reçoit, en ce moment, à je ne sais quel titre. La majorité des voix s'est prononcée en faveur de M. Jowett ; mais ses ennemis n'ont pas pour cela désarmé. La gent dévote est toujours et partout la même. Il est probable pourtant qu'on n'entendra plus beaucoup parler d'*Essays and Reviews* : l'évêque Colenso a bien dépassé les limites où s'étaient encore enfermés les auteurs de ces Essais, et la traduction de la *Vie de Jésus* par Renan, fera oublier bientôt l'exégèse quelquefois encore assez timide de l'évêque de Natal.

Le seul événement qui ait fortement passionné le public depuis un mois a été l'exécution des pirates du *Flowery-Land*. Sept matelots de Manille, qui avaient tué le capitaine de ce navire anglais, et s'étaient livrés ensuite à la piraterie, presque tous très-jeunes encore, avaient été condamnés à mort : le consul portugais obtint une commutation de peine pour deux d'entre eux ; mais les cinq autres ont été pendus en même temps devant la prison de Highgate. Beau spectacle pour la foule de Londres ! cinquante mille personnes assistaient à cette horrible exécution. Un appareil spécial avait dû être construit pour que les cinq condamnés pussent être en même temps lancés dans le vide. Il n'y a pas un de nos journaux qui n'ait envoyé un *reporter* spécial à Highgate ; en parcourant ces longues colonnes où les *reporters* anglais racontent des scènes pareilles, et les

font revivre sous les yeux de leurs milliers de lecteurs, que de détails at
pourrais-je trouver! mais le lecteur français veut être respecté. Vous lai
médecins, aux physiologistes le soin d'étudier les dernières convulsions de
de compter les minutes affreuses pendant lesquelles l'individu peut su
la strangulation; la race anglo-saxonne ne recule pas devant le réalism
effrayant; le mépris de la mort, qui lui inspire un si indomptable cou
inspire aussi l'indifférence pour les tortures des condamnés : elle a des
dissements pour ceux qui affrontent le supplice avec un sourire sur les
elle accable de ses injures ceux qui perdent leur assurance en face de c
inconnu qui s'appelle la mort. La pendaison des cinq pirates a pourtant
des protestations dans la partie la plus philanthropique de la nation. L
de la peine de mort a paru cette fois comme multipliée par le nombre
damnés. On s'est demandé quelle influence salutaire pouvait avoir u
spectacle sur une foule composée de tous les voleurs, de toutes les prosti
la capitale. Les cabarets, plus que la morale, en ont profité : l'ivresse a fa
la réalité sinistre de ses rêves impudiques ou horribles, mais il fa
plume d'un Victor Hugo pour décrire de telles scènes et pour en fair
une éloquente protestation contre la peine de mort. Nous ne l'attendons
tout cas, de ce ministre étranger qui, assurent les journaux, a demandé à si
Grey de passer la nuit dans la prison de Highgate, pour avoir le matin u
privilégiée. Ce jour-là, ce diplomate, s'il existe ailleurs que dans l'imagina
nouvellistes, a pu penser à autre chose qu'à l'exécution fédérale.

PHILLIP

CHRONIQUE DU MOIS

28 février 1864.

Ce mois, commencé au milieu des justes alarmes que la guerre des duchés a excitées en Europe, paraît devoir se terminer sous des auspices plus favorables. Au moment même où l'invasion du Jutland donnait à penser que la Prusse et l'Autriche, cédant au vœux de l'Allemagne, ne tiendraient plus aucun compte des stipulations de 1852, la nouvelle nous arrive d'Angleterre que le principe d'une conférence, destinée à régler la question en litige, vient d'être accepté par les deux grandes puissances allemandes. C'est jeudi, 25 février, à six heures du soir, que lord Palmerston a fait part au Parlement de cet heureux résultat des efforts du gouvernement anglais en faveur de la paix générale. L'Angleterre avait d'abord pressé les parties belligérantes de conclure un armistice et d'adhérer à la réunion d'une conférence. Mais l'armistice a été refusé ou du moins les combattants y mettaient, chacun de leur côté, des conditions qui rendaient impossible de le conclure. Le gouvernement anglais se rabattit alors sur la proposition d'une conférence sans armistice, et c'est cette proposition que l'Autriche et la Prusse ont eu, dit-on, la sagesse d'accepter; à l'heure où nous écrivons, la réponse du Danemark n'est point connue, mais son adhésion à la proposition anglaise ne paraît pas douteuse. On n'imagine guère que le gouvernement français, partisan déclaré de la paix universelle, hésite à embrasser le seul moyen d'arrêter une guerre flagrante. Quant à la Russie, son désir sincère de voir la paix rétablie en Danemark et maintenue en Europe, ne peut être raisonnablement l'objet d'aucun doute.

On peut faire un pas de plus et assurer que le gouvernement de l'Autriche et celui de la Prusse ne désirent pas moins que l'Angleterre échapper aux chances que cette guerre fait courir à l'Europe et rétablir l'état de paix le plus tôt qu'il sera possible. Il est aujourd'hui connu de tout le monde que c'est le mouvement de l'opinion allemande, coïncidant avec les embarras parlementaires du gouvernement prussien, qui a jeté l'Allemagne dans cette aventure. On sait que si l'Autriche et la Prusse ont fini par prendre les devants sur la Diète, par écarter les troupes de la Confédération du champ de bataille, et par réclamer pour elles-mêmes la première place au feu, c'était bien moins par ardeur pour la cause commune, que pour tenir en main le sort de la guerre et décider de l'heure

et des conditions auxquelles il conviendrait de la terminer. Le moment de t
ter leur paraît venu et l'acceptation du principe de la conférence implique,
la part de l'Autriche et de la Prusse, la volonté de respecter les engagements
1852; car, si légèrement qu'on parle aujourd'hui des traités dans les dépêc
officielles, cette mode dangereuse n'est pas encore assez répandue pour n
autoriser à croire que, dans une conférence et devant l'Europe assemblée, on
vienne à tenir un pareil langage. Il est donc probable que les concessions
seront demandées au Danemark (si importantes qu'elles puissent être pour sa
faire les vœux de l'Allemagne), auront les stipulations de 1852 pour extré
limite, et ne pourront entraîner en aucun cas ce démembrement de la monarc
danoise qui eût été le prélude aussi bien que le prétexte d'un bouleversem
général.

Il faut se demander maintenant, la sincérité de l'Autriche et de la Pruss
l'égard de l'Europe étant admise, de quel œil les puissances secondaires de l'A
magne, et les partisans si nombreux de l'indépendance absolue des duchés, v
ront la conclusion, si prématurée à leurs yeux, d'une guerre qui avait donné ple
carrière à leurs espérances. Si l'opposition seule des petits États allemands
à craindre, et si l'Autriche et la Prusse l'affrontent avec résolution, on peut d
avec *le Times*, que « les femmes et les enfants d'une paroisse pourraient tout au
bien se soulever contre les hommes, que les petits royaumes et les principau
de l'Allemagne essayer de lutter contre la puissance de l'Autriche et de la Pru
réunies. » Mais ce qu'il est à la fois important et difficile de savoir, c'est la situ
tion des gouvernements de l'Autriche et de la Prusse en face de leurs prop
sujets sur une question si délicate. Le mouvement des esprits qui emporte
petits États, doit se faire sentir avec une certaine violence dans les deux gra
corps qui dominent la Confédération germanique. Non-seulement le public
Vienne et de Berlin paraît du même avis que les gouvernements secondaires
lement prussien et le parlement autrichi
ınés dans le même sens et ont certaineme
la guerre. Cette même contrainte morale, qu
s gouvernements de la Prusse et de l'Autric
pas encore assez forte pour les empêcher d'
més de demander au Danemark quelque cho
it concéder avec l'assentiment de l'Europ
nera bientôt l'occasion de débattre et do
tre avenir.

ctuelle se termine, si on ne veut poi
dans notre opinion première que cet
venir générale. C'était, il y a peu d
ui de l'opinion anglaise, se débattan
paix et le sentiment de plus en plu
re les armes pour maintenir l'inté
e dure extrémité; ils s'y seraien
cru devoir l'exiger de leur patrio-

tisme, cependant loin de pousser le gouvernement dans ce sens, l'opinion eût plutôt incliné à le retenir. Mais en même temps tout le monde avait conscience, en Angleterre, de la pénible épreuve que traversait l'honneur national. Bien que la France, en effet, eût signé comme l'Angleterre le traité de 1852, la situation du gouvernement français dans l'affaire du Danemark était bien différente. Loin d'afficher, en effet, des sympathies bruyantes pour la cause danoise ou de menacer l'Allemagne de sa colère, le gouvernement français avait plutôt donné à entendre qu'il mettait le traité de 1852 au rang de ces engagements caducs qu'on peut à son gré enfreindre ou respecter, et qu'il voyait sans grande surprise l'Allemagne soulevée contre le Danemark. Alors même, d'ailleurs, que le gouvernement français eût absolument gardé le silence sur ses sentiments dans cette affaire, il n'a pas une réputation assez pacifique pour qu'on attribue en aucun cas son inaction à la peur : on aurait plutôt été tenté d'y voir quelque profond calcul. Mais l'Angleterre qui, dans son ardent désir d'arrêter l'Allemagne, avait été jusqu'à la menace, qui avait fait retentir le monde de ses représentations et de ses plaintes, et qui venait en même temps d'accueillir avec enthousiasme la naissance d'un prince destiné à porter le sang danois sur le trône de la Grande-Bretagne, ne pouvait, sans une humiliation croissante, assister au désastre de son allié et aux succès de cette Allemagne qui avait accueilli avec dérision ses conseils. A cette douleur du présent, se joignaient les souvenirs pénibles du passé, l'affront recherché et reçu en commun avec nous dans l'affaire de Pologne, les représentations pressantes et les vaines menaces qui avaient précédé notre entreprise en Italie. Enfin, comme il n'était point douteux que l'amour de la paix fût la cause de cette perpétuelle différence entre le langage et la conduite de l'Angleterre, c'était tout simplement à la peur qu'on attribuait ce nouvel abandon d'un allié que tant de motifs devaient recommander plus qu'aucun autre à la sollicitude anglaise; et il n'était plus guère un journal sur le continent qui ne prît la lâcheté de l'Angleterre comme le texte le plus commode et le plus large pour s'exercer à l'invective. On est sensible aux injures de ceux-mêmes qu'on dédaigne et l'orgueil du public anglais se sentant, non sans raison, mal à l'aise, commençait à souffrir. Certains vers du *Punch*, reproduits il y a peu de jours par le *Times*, en offraient un curieux témoignage. Il est impossible de lire cette pièce bizarre, mais éloquente, sur la haine universelle déchaînée contre l'Angleterre, sans comprendre que celui qui plaisante de la sorte est plus profondément atteint et plus près de bondir sous l'aiguillon qu'il ne voudrait le laisser croire.

Il est donc temps que cette guerre finisse et bientôt il n'en restera plus, nous l'espérons du moins, qu'un triste souvenir. La résistance du Danemark, dans cette lutte inégale, n'a pas été sans gloire, et la poignée de Danois, qui s'est fait volontairement mettre en pièces pour assurer la retraite de l'armée après l'évacuation du Dannewerke, mérite l'admiration aussi bien que les sympathies de tous les gens de cœur. Il n'est pas moins certain que les troupes allemandes ont fait preuve de solidité et de courage. A Missunde, par exemple, les troupes prussiennes, lancées par leurs chefs contre une fortification que le canon n'avait pas détruite, c'est-à-dire contre un obstacle infranchissable, ont fait un effort intré-

pide, quoique stérile. La leçon, bonne à tirer pour tout le monde de ce cruel
tacle, c'est qu'il n'y a plus d'armée médiocre en Europe, depuis que le senti
national y est partout excité et depuis que l'existence des assemblées de
rantes a développé l'émulation des armées et des peuples. On a pu s'étonner
le général Meza, dont la retraite opportune a sauvé l'armée danoise, ait oc
le Dannewerke avec un nombre de troupes insuffisant pour le défendre;
dans une guerre de ce genre, étroitement mêlée à la diplomatie et subordo
à toutes sortes de combinaisons étrangères au pur métier des armes, il n'es
étonnant que le général danois ait tardé, plus qu'il ne l'aurait dû et voulu
être, à confesser devant l'Europe que son pays n'était pas capable d'occuper
fisamment une position considérée jusqu'ici comme la clef de sa défense.
qu'il en soit, la retraite de l'armée danoise n'est plus imputée à crime aujour
à un homme qui a fait son devoir, et la position actuelle de cette armée, en
nant une sorte d'armistice de fait, n'aura pas peu contribué à l'adoptio
principe de la conférence.

La session du Parlement anglais, ouverte au commencement de ce m
plutôt raffermi qu'ébranlé le ministère. Ce n'est pas que l'opposition lui ai
le terrain sans combat; ce n'est pas qu'elle ait manqué au rôle utile qu'e
pays libre l'opposition peut remplir. Mais les attaques éloquentes du part
dans les deux chambres ont eu ce caractère commun … ut en blâm
conduite du ministère, l'opposition ne s'est nullement pi… l'en propose
autre. Elle a reculé, par exemple, devant la responsabi… demander
fît la guerre en faveur du Danemark; elle n'a pas pr… lavantage
manifestât, par des actes déclarés, une sympathie danger… ur la conf
tion du Sud en Amérique; enfin, sur la question du … , elle s'es
gardée de dire qu'il aurait fallu accepter la proposition … ue de la F
et s'est bornée à soutenir qu'il aurait fallu décliner cette … ec plus de
toisie. Rien n'est plus curieux, à cet égard, que le singuli… urs dans
M. Disraëli a développé, avec une sorte d'ingénuité, … ifs qui de
pousser le gouvernement anglais à traiter avec plus de … ration la
sition d'un congrès général. Selon l'éminent orateur, le … nement fr
n'aurait imaginé cette offre d'un congrès, qu'afin de n… s cette g
affaire le bruit désagréable de l'échec commun des deux … es sur la
tion polonaise. Le gouvernement français, a dit en pro… nes M. Di
voulait faire sa retraite tambour battant et enseignes d… . Il avait
pour cela le chemin du congrès; c'était une manœuvre … et s'y prê
bonne grâce était du devoir d'un allié fidèle. Cependant … lord Pal
ton demanda si M. Disraëli eût poussé lui-même jusqu'à … ion du co
ce désir d'obliger un allié, M. Disraëli convint aussitôt qu… dait seule
blâmer la forme trop nette et trop dure du refus oppo… position
France. Nous avons déjà dit notre sentiment sur cette … t, en tout
nous doutons que le discours apologétique de M. Disraëli … grès, soit
agréable au gouvernement français que la dépêche de … n Russell
bombardement de Kagosima, trop légèrement reproch… re, à l'an

Kuppel, l'affaire de l'*Alabama* et des autres vaisseaux confédérés qui, moins heureux que l'*Alabama*, ont été retenus dans les ports d'Angleterre, et les projets de réforme concernant l'application des peines infligées aux condamnés, ont ensuite occupé la Chambre des communes.

Ce dernier sujet était, pour ainsi dire, mis à l'ordre du jour par les diverses affaires criminelles qui viennent d'émouvoir si vivement, en Angleterre, l'opinion publique. Nos lecteurs ont sans doute entendu parler de l'exécution de Wrigt qui, accusé de meurtre et ayant avoué son crime malgré les exhortations du juge, avait été, en peu de jours, arrêté, condamné et exécuté. Wrigt était un ouvrier et Townley un gentleman. De là l'irritation de la foule lorsqu'on apprit que Townley, meurtrier comme Wrigt et plus coupable que lui, avait échappé à la mort, sous prétexte de folie, malgré le verdict du jury qui l'avait déclaré responsable de ses actions et bon pour l'échafaud. Ce n'était nullement, comme on était porté à le croire, par considération pour la fortune ou pour la situation de Townley, que le ministre de l'Intérieur avait accordé le sursis qui sauva inopinément ce meurtrier de la peine capitale. Le ministre obéissait simplement à une loi que, la veille encore, il ne connaissait pas lui-même et dont personne n'avait jusqu'ici songé à tirer parti. Les avocats de Townley avaient retrouvé à propos un bill, d'après lequel les déclarations de deux juges de paix et de deux médecins, sur l'état mental d'un condamné, devaient suffire pour décider de son envoi dans une maison de santé. Ayant fait faire sans bruit la constatation demandée par ce bill, et ayant copié les termes mêmes de la loi dans le certificat envoyé au ministre de l'Intérieur, les avocats de Townley ne laissaient à ce dernier d'autre parti à prendre que d'obéir aux prescriptions de la loi. Cependant le soulèvement de l'opinion fut tel que le ministre de l'Intérieur fit soumettre Townley à l'examen des médecins chargés par le gouvernement de l'inspection des maisons d'aliénés; et, sur le rapport de ces experts, déclarant que Townley jouissait de sa raison, la peine de mort qui, après le sursis une fois prononcé, ne pouvait plus lui être appliquée, fut commuée en une servitude perpétuelle. L'opinion publique était encore émue de l'affaire de Wrigt et de Townley lorsque l'exécution simultanée des cinq pirates du *Flowery-Land* ramena violemment l'attention sur la peine de mort elle-même, et sur la question de savoir s'il faut l'appliquer en public ou devant un nombre restreint et choisi de témoins. Enfin la question de la servitude pénale ou les travaux forcés, comparés, sous le rapport de l'intimidation, à l'emprisonnement simple, que les criminels paraissent redouter davantage, est vivement agitée dans la Chambre des communes à l'occasion d'un projet de réforme sur l'application des peines. C'est par de semblables discussions que sont maintenant remplies, au Parlement anglais, les séances dans lesquelles le ministère n'est pas appelé à fournir des renseignements sur la conduite des affaires publiques et sur la marche des négociations relatives à la guerre des duchés.

Que fait cependant notre Corps Législatif, et comment remplit-il ce long intervalle qui sépare la discussion du budget de la discussion de l'adresse? On parlait naguère, à propos de la longueur des débats de l'adresse, du temps enlevé

aux affaires, mais il semble aujourd'hui que les débats de l'adresse auraient se prolonger un mois de plus sans porter préjudice aux lois d'affaires, puis voici bientôt un mois que le Corps Législatif a cessé de siéger. Vous oub dira-t-on, la loi des sucres qu'une commission examine, et c'est précisémen travail de cette commission qu'attend la Chambre pour nous donner de nouv le spectacle intéressant de ses délibérations; soit. Qui empêchait cependan déposer le projet de loi sur les sucres pendant la discussion de l'adresse, e faire nommer dès lors la commission chargée de l'examiner?

Le travail d'une commission qui se réunit à d'autres heures qu'à celles séances, n'a jamais été, sous le régime parlementaire, un motif suffisant interrompre les travaux d'une chambre. Depuis la suppression du droit d'in tive reconnu jadis aux représentants de la nation, c'est au gouvernement qu'est réservé le droit, ou, pour mieux dire, le devoir d'alimenter l'activité de législateurs. L'intervalle des sessions devrait donc être employé par le gou nement et par le conseil d'État de manière à suffire aux travaux de la cham et à éviter qu'on ne vît au milieu d'une session un mois entier d'inaction e silence. Il y aurait encore un autre moyen de ne pas laisser la chambre sans occupation suffisante et convenable; ce serait de renoncer à exécuter par de des mesures qui seraient infiniment mieux prises ou réglées par des lois, e recevraient de cette origine une plus forte autorité. Hier encore, des péti naires demandaient que la situation des haras fût fixée par une loi et qu'o vît plus un simple décret changer toutes les conditions de l'industrie cheva Si la liberté théâtrale eût été l'œuvre d'une loi, elle nous paraîtrait plus dement fondée. Si, enfin, la réforme des Beaux-Arts avait été entreprise av concours du pouvoir législatif, on ne verrait point toute une classe de l'Instit déclarer lésée dans ses droits et diminuée dans ses privilèges. D'un autre qui eût empêché qu'à côté de la co sion préparant la loi des sucres, le c législatif discutât des projets de l les haras, sur la liberté théâtrale, l'école des Beaux-Arts? Le mois d er ainsi rempli, aurait mieux valu tout le monde, public, gouvernem égislateurs.

Comment se fait-il enfin, qu'en des interpellations journalières, dans le sein des chambres anglaise réponses que ces interpellations duisent, l'idée ne soit point venue nos députés de prier le gouverne de faire usage du droit que la cons ui confère de faire des *communica* à la chambre. Il serait bien étrang droit existant pour le gouverner nos législateurs n'eussent pas mêm i modeste d'inviter respectueuse casion plus naturelle, que l'état os députés, d'adresser au gouve s chambres françaises sont as tous les jours dans les répons e, et le plus ou moins de cha oins une année de plus? C'es les réponses du ministère an ent respecter ou non le trai



1852, si elles prêteront ou non l'oreille à la proposition d'une conférence, si elles persisteront ou non à mettre le feu à leur propre demeure, en voulant occuper la demeure d'autrui? Une telle situation est désagréable pour le public, mais elle me serait tout simplement intolérable si j'étais représentant du pays, et, quel que fût le résultat de ma tentative, je chercherais à en sortir par le chemin très-régulier qui me serait ouvert. Ce chemin qu'il est facile de prendre, c'est de demander à l'ouverture d'une séance si le gouvernement n'a pas l'intention d'user de son droit de faire des *communications* à la Chambre. Et si le gouvernement se tait, une telle demande, faite dans les circonstance présentes et inutilement faite, serait loin d'être inutile à l'instruction du pays.

Si donc la séance dans laquelle a été cassée l'élection de M. Bravay, avait commencé par un incident de ce genre, elle nous eût inspiré plus d'intérêt, malgré l'excellent et spirituel discours de M. Pelletan. L'élection de M. Bravay a été une seconde fois cassée et toujours parce qu'elle donnait prise au même reproche ; ce candidat, à la fois si heureux et si malheureux, est accusé de faire figurer son argent, son propre argent, dans son élection, non pas qu'il soit capable d'acheter les suffrages à beaux deniers comptants, mais on lui reproche de capter, par un projet de canal, la bienveillance des électeurs. A en juger par mainte élection que la Chambre a validée, il en serait tout autrement si l'on eût écrit aux communes (comme l'a fait par exemple le préfet de l'Isère), qu'on leur accordait tels ou tels travaux, afin qu'en votant pour M. Bravay, elles puissent témoigner leur reconnaissance. Cela ne soulève point d'objection, mais tel n'est point malheureusement le cas de M. Bravay. L'administration qui, après l'avoir combattu dans sa première élection, l'avait adopté pour la seconde, n'a rien donné ni promis pour déterminer les électeurs à voter pour lui. C'est lui-même qui est accusé d'avoir eu l'imprudence de donner ou de promettre, et c'est un genre de scandale qui doit toujours trouver la Chambre inflexible. Que fera pourtant le gouvernement dans la troisième campagne à laquelle M. Bravay se prépare ? On sait aujourd'hui que le bureau, qui vient d'examiner cette élection, avait conclu à la déclarer valide, mais à la condition que le rapport contînt l'expression du regret d'avoir vu M. Bravay adopté comme candidat par le gouvernement dans cette seconde élection, après l'annulation de la première. Le gouvernement ayant désiré que ce regret ne fût point exprimé dans le rapport, la majorité du bureau se déplaça et préféra proposer l'annulation de l'élection à la chambre. Cet incident décidera-t-il le gouvernement à revenir à sa première opinion sur M. Bravay, ou s'en tiendra-t il à sa seconde résolution, et verra-t-on de nouveau M. Bravay investi de la candidature officielle ? Que M. Bravay soit ou non revêtu de cet imposant caractère, sa troisième élection ne paraît guère douteuse. Alors même, en effet, que le canal proscrit cesserait de briller aux yeux des électeurs, la réputation de fortune de M. Bravay peut suffire à les entraîner. Ce genre de prestige a une puissance considérable sur les imaginations rurales, et c'est dans la main des campagnes, on le sait de reste, qu'est le plus souvent le sort de nos élections.

Il n'en est pas ainsi cependant des deux élections qui vont se faire, dans le département de la Seine, pour le remplacement de M. Havin et de M. Jules

Favre, et les compétitions les plus ardentes s'agitent déjà autour de l'urne
torale. Tout donne à penser que le comité qui a fait, à son gré, les première
tions de Paris, restera maître des secondes, et que la voix réunie de la *Pre*
l'Opinion Nationale et du *Siècle*, aura comme la première fois, le privilège
traîner les électeurs. La France a lu cependant avec émotion le manifest
certain nombre d'ouvriers, qui ont revendiqué, dans le langage le plus r
d'ailleurs, le droit d'être représentés par un des leurs à la chambre. En fa
lections, et surtout sous le régime du suffrage universel, le nombre, qu
force, est en même temps le droit, et si les ouvriers de Paris sont en mes
faire député qui leur convient, il n'y a aucune raison pour leur contester l
d'être représentés par un des leurs à la chambre. C'est donc à eux de vo
ont cette puissance et s'il est de leur intérêt de s'en servir. Ils feront bien
être de réfléchir à l'impression que peut produire sur l'esprit de la bourg
surtout en province, une prétention d'ailleurs bien naturelle. Il est trop fa
réveiller à ce propos les souvenirs de 1848, et c'est de ces souvenirs, on
que les ennemis de la liberté française tirent principalement leur force.

Toute discussion sur ce sujet peut sembler superflue aussi longtemps
ne saura pas si les signataires de ce manifeste sont ou non suivis par la
de citoyens au nom de laquelle ils ont parlé. La question est là, et n
ailleurs. Or, cette question est douteuse. D'une part, on ne peut oublier qu'
que des élections générales, ce même mouvement pour les candidatures ou
a abouti à l'échec le plus complet et le plus décisif; d'autre part, il n'est
ment impossible que la majorité des ouvriers ait changé d'avis, ou plutô
le moment venu de suivre les conseils des auteurs de ce manifeste. Rien
téméraire que des conjectures, lorsqu'il s'agit des élections parisiennes, et
raisonne uniquement d'après les exemples du passé, même le plus réce
que fort de se tromper sur l'avenir. De toute façon, le moment appro
va se faire l'expérience. Le bruit courait que les élections ne seraient pa
dées au delà du mois de mars, et il était peut-être permis de voir un in
leur voisinage dans la note publiée hier par *le Moniteur*, au sujet des r
Carnot. Ce matin, en effet, *le Moniteur* annonce que ces deux élections son
au 20 et 21 mars.

Le public a suivi avec quelque curiosité, mais sans grand intérêt, les de
la Cour d'assises, qui vient de condamner à la déportation ou à la réclu
quatre Italiens accusés de complot contre la vie de l'Empereur. Ces
insignifiantes ou ridicules seront bientôt sorties de toutes les mémoire
des quatre condamnés qui a le plus de chances d[illegible] plus d'un mois
souvenir des Parisiens est certainement ce Tra[illegible] qui, dès son ent
France, fut reconnu par la police à son inévitabl[illegible] l'harmonie, et qu
aujourd'hui tous ses vœux à n'en être point sép[illegible] qu'il sera dépor
son nouveau séjour.

[illegible]ÉVOST-PARADOL.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-HUITIÈME

Première livraison.

1er JANVIER 1864.

Deuxième livraison.

1er FÉVRIER 1864.



Troisième livr

1er MARS 18



